This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

3 3433 05683555 0

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

THE NEW YORK PUBLIC LIBRARY
ASTOR, LENOX AND TILDEN FOUNDATIONS

RAPPORT

SUR LES

ARCHIVES CANADIENNES

PAR

DOUGLAS BRYMNER,
DOCTEUR EN DROIT, MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DU CANADA,
ARCHIVISTE

1895

(Annexe du Rapport du Ministre de l'Agriculture.)

IMPRIMÉ PAR ORDRE DU PARLEMENT

OTTAWA
IMPRIMÉ PAR S. E. DAWSON, IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE
MAJESTÉ LA REINE
1896

No. 8A—1896.] *Prix 25 centins.*

Digitized by Google

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LES

RCHIVES CANADIENNES

PAR

DOUGLAS BRYMNER,

DOCTEUR EN DROIT, MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DU CANADA,

ARCHIVISTE

1895

NEW YORK
PUBLIC
LIBRARY

(*Annexe du Rapport du Ministre de l'Agriculture.*)

IMPRIMÉ PAR ORDRE DU PARLEMENT

OTTAWA
RIMÉ PAR S. E. DAWSON, IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE
MAJESTÉ LA REINE
1896

—1896.] *Prix* 25 *centins.*

Checked
May 1913

Digitized by Google

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
662370
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.
R 1913 L

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES.

	Page.
Rapport de l'archiviste	v
Liste des abréviations, avec explications	xxvii
Liste des ouvrages, etc., présentés, avec les noms des donateurs	xxvii
Liste des documents se rapportant à l'Ile du Prince-Edouard	1 à 89
do do do au Nouveau-Brunswick	1 à 68
do do do au Cap-Breton	1 à 111
do do do à la Baie d'Hudson	1 à 13
Relations des voyages de Pierre-Esprit Radisson, dans les années 1682–3 et 4.	1
Documents se rapportant à l'Ile de Sable	41
Carte de l'Ile de Sable	41

LIBRARY

Digitized by Google

NEW YORK
PUBLIC
LIBRARY

Digitized by Google

RAPPORT SUR LES ARCHIVES CANADIENNES

DOUGLAS BRYMNER, L.D.D., M.R.S.C., ARCHIVISTE.

A l'honorable J. A. OUIMET,
Ministre intérimaire de l'Agriculture,
Etc., etc., etc.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport sur les archives pour 1895.

Depuis mon dernier rapport, j'ai reçu de Londres de nouvelles copies de documents se rapportant au Haut-Canada et au Bas-Canada, et la transcription des papiers pour ces deux provinces touche à sa fin. La correspondance dans ce département va toujours en augmentant, et on n'épargne aucun effort pour fournir les renseignements demandés sur des points d'intérêt. Les sociétés et les gens d'érudition continuent à nous envoyer des contributions, comme on pourra le voir par la liste des ouvrages présentés.

La liste des documents relatifs à la Nouvelle-Ecosse qui avaient été examinés dans les divers dépôts, à Londres et ailleurs, a été publiée dans le rapport pour 1894. Dans le présent rapport, ce travail est continué ; on y trouvera aussi la liste des documents concernant les autres provinces maritimes et la Baie d'Hudson. Dans mon dernier rapport, je fais remarquer que les archives se trouvaient dispersées dans les divers départements d'Etat et les autres endroits de dépôt, et j'indique la méthode que j'avais adoptée pour arranger les transcriptions de manière à les rendre plus facilement accessibles ; inutile donc de revenir sur cela. Je crois devoir dire, pour faire disparaître tout malentendu, que les transcriptions des documents catalogués n'ont pas encore été reçues et qu'avis sera régulièrement donné de leur réception.

Suivant la coutume suivie jusqu'ici, j'ai fait un résumé des principaux événements qui se sont déroulés dans l'histoire des différentes provinces ; pour avoir de plus amples renseignements sur les faits mentionnés dans ce résumé on devra consulter les archives.

En 1769, il fut décidé, à la demande des propriétaires, d'établir l'Ile du Prince-Edouard, alors appelée "Ile de Saint-Jean," sous un gouvernement séparé, mais avant cette époque, en 1763 et 1764, lord Egmont avait proposé de diviser l'île en hundreds, etc., le tout devant être concédé à Sa Seigneurie, qui aurait distribué les terres en commun socage, les tenanciers, cependant, devant être assujétis au service militaire. Cette proposition fut rejetée ainsi qu'une autre faite par l'amiral Knowles et ses associés, qui voulaient aussi que l'île leur fût concédée en entier. Le Bureau du Commerce, à qui le comité du conseil avait renvoyé l'affaire, distribua les terres entre des particuliers, dont une liste presque complète se trouve parmi les documents relatifs à la Nouvelle-Ecosse, à la date du 23 mai 1767. D'autres documents se rattachant à ce sujet se rencontrent dans la même série de documents—juin, juillet et août 1767. Comme c'était à la

Digitized by Google

demande des propriétaires de l'île que le nouveau gouvernement avait été établi, tous les frais d'administration devaient retomber entièrement sur eux. Francklin, qui gouverna la Nouvelle-Ecosse pendant l'absence de lord William Campbell, fit preuve dans les circonstances de plus de zèle que de prudence, et les mesures qu'il prit furent désapprouvées. Le secrétaire d'Etat écrivit à lord William Campbell que Francklin n'avait été autorisé qu'à faire des arrangements temporaires, et que par conséquent il aurait probablement à payer les dépenses qui avaient été faites. Les arrangements paraissent avoir été mal exécutés ou mal conçus, car les officiers envoyés pour gérer les affaires de la nouvelle administration furent forcés de retourner à Halifax, vu qu'il n'avait pas été pourvu à leur soutien.

Patterson, qui fut nommé gouverneur en juillet 1769, arriva à l'île le 30 d'août de la même année et prêta serment le 19 septembre, date où il nomma un Conseil exécutif. Son rapport sur la condition naturelle de l'île fut favorable, mais il fit remarquer qu'il n'y avait pas de maisons pour abriter ceux qu'on attendait ni de provisions pour les nourrir ; selon toute apparence, il n'y avait pas même une seule grange de construite, comme le dit Patterson dans la lettre où il signale le besoin d'une église, d'un palais de justice et d'une géôle, et il n'y avait pas non plus de chemins. En 1768, un plan, d'après lequel la ville de Charlottetown devait être bâtie, fut préparé par Morris, arpenteur général de la Nouvelle-Ecosse, mais ce plan fut modifié par Patterson après son arrivée. Les deux plans seront copiés.

Les propriétaires de l'île qui s'étaient montrés si impatients d'avoir un gouvernement séparé ne furent pas prompts à payer leurs redevances, avec lesquelles les dépenses de l'administration devaient être couvertes, de sorte que les officiers ne reçurent pas de salaires et que les fonds nécessaires pour l'établissement de chemins furent contribués par souscription volontaire. Des ordonnances furent adoptées par le Conseil exécutif pour la perception des redevances et pour d'autres fins, mais le secrétaire d'Etat jugea que ces ordonnances n'étaient pas valides et qu'elles ne pourraient être appliquées que du consentement des habitants. En attendant, les fonctionnaires souffraient du non-payement de leurs salaires et n'avaient pour toute ressource que les fonds que le gouverneur Patterson leur avançait sans autorisation.

En février 1773, il fut résolu de convoquer une Chambre d'Assemblée, ce qui fut fait, mais cette Chambre n'exista pas longtemps ; le Conseil exécutif décida, le 14 juillet de la même année, de la dissoudre. L'Assemblée fut par conséquent prorogée au 1er avril suivant, date où elle devait être dissoute. On trouvera des renseignements à ce sujet dans les documents concernant les tentatives faites par le lieutenant-gouverneur Desbrisay et d'autres personnes pour coloniser l'île, tentatives qui paraissent avoir été désapprouvées par les autorités impériales, représentées par les secrétaires d'Etat.

En 1775, alors que commencèrent les hostilités dans les colonies, les habitants de la Nouvelle-Angleterre firent des incursions dans l'île, et au cours d'une de leurs expéditions ils pillèrent la maison du gouverneur Patterson, s'emparèrent de Callbeck, l'administrateur, et de Wright, l'arpenteur, puis capturèrent un navire venant de Londres, à bord duquel se trouvaient MM. Spence et Higgins, qu'ils dépouillèrent de tous leurs effets et qu'ils relâchèrent ensuite, avec la femme et les serviteurs de Spence et M. Desbrisay, le chapelain. Wright dit que les corsaires agissaient d'après des ordres reçus de Washington et qu'on avait attaqué Charlottetown pour se venger de ce que des recrues étaient levées sur l'île pour Québec. Les événements qui se déroulèrent sur l'île

Digitized by Google

pendant la guerre révolutionnaire et les mesures de défense qu'on adopta sont mentionnés dans les archives, de sorte qu'il est inutile d'en parler ici.

Patterson, qui avait été absent pendant quelque temps, retourna à l'île le 28 juin 1780, et signala une forte augmentation dans la population, un sensible accroissement dans le nombre des bestiaux, etc. Il proposa pour éviter toute confusion, de changer le nom de l'île—Saint-Jean—en celui de Nouvelle-Irlande, et un Acte fut adopté à cette fin, mais cet acte fut désavoué parce que le nom de Nouvelle-Irlande avait déjà été donné à une autre colonie. Il proposa aussi un système de routes militaires, mais son plan ne fut pas approuvé par lord George Germain, alors secrétaire d'Etat, ce dernier prétendant que ces routes offriraient des facilités à un ennemi, tandis qu'en laissant l'île comme elle était les habitants, grâce à leur connaissance du pays, auraient l'avantage.

Le gouverneur Patterson, à son retour, accusa le lieutenant-gouverneur Desbrisay et les membres du Conseil exécutif d'avoir profité de son absence pour se procurer des terres d'une manière irrégulière et il les somma de restituer le tout à la Couronne. Desbrisay invoqua ses pouvoirs comme lieutenant-gouverneur et prétendit qu'il s'était conformé aux instructions qu'il avait reçues en concédant des terres ; si le roi le lui ordonnait, il abandonnerait les terres qu'il avait acquises, mais il croyait que ce ne serait pas juste. Les membres du Conseil protestèrent aussi, mais les lords du commerce appuyèrent Patterson et exigèrent que la restitution des terres en question eût lieu formellement en pleine audience.

En janvier 1782, le gouverneur Patterson fit rapport qu'il était à faire construire un navire pour traverser au continent, de manière à mettre l'île en communication avec le reste du monde pendant l'hiver, mais le résultat de cette première tentative n'est pas indiquée dans les documents.

C'est vers la fin de l'année 1782 que les loyalistes commencèrent à émigrer vers l'île, après avoir été invités à le faire par les officiers du corps des maîtres des forêts du roi. Au mois de juin 1783, l'agent Stuart insista pour qu'ordre fut donné de transporter de New-York à l'île de Saint-Jean les loyalistes qui voudraient s'établir dans ce dernier endroit, et les concessionnaires qui avaient reçu de vastes étendues de terre sur l'île offrirent d'abandonner un quart de leurs propriétés en faveur des émigrants, mais à la fin de l'année Patterson se plaignit qu'il ne pouvait encourager l'émigration des loyalistes vu qu'il n'avait pas été autorisé à leur fournir des provisions, etc. A cause de cela ou pour d'autres causes, l'émigration des loyalistes n'avança pas très rapidement, malgré que le roi fût favorable à la chose, comme on pourra le voir par la lettre du secrétaire d'Etat au gouverneur Patterson en date du 8 juin 1784. Le 12 juillet, Patterson transmit un rapport où il indiquait la manière dont il avait distribué les terres qui avaient été abandonnées par les habitants de l'île en faveur des loyalistes, et où il exprimait l'espoir qu'il viendrait une foule d'émigrants des Etats du centre. Cet espoir ne fut pas réalisé. Un petit nombre seulement de loyalistes émigrèrent dans l'île ; des navires furent loués pour les transporter et des arrangements faits pour les pourvoir de provisions, de matériaux de construction, d'outils et d'instruments aratoires.

Sur ces entrefaites, il fut décidé que l'île de Saint-Jean serait régie à l'avenir par un lieutenant-gouverneur et qu'elle serait annexée de nouveau à la partie orientale de la Nouvelle-Ecosse, tous en jouissant de sa propre constitution et en retenant sa propre juridiction (*voir*, parmi les documents relatifs à la Nouvelle-Ecosse, la dépêche en date du 29 mai 1784). La nouvelle commission délivrée à Parr, gouverneur de la Nouvelle-

Digitized by Google

Ecosse, le nommait gouverneur en chef de la Nouvelle-Ecosse, de l'île de Saint-Jean et du Cap-Breton, mais d'après la lettre du secrétaire d'Etat à Patterson en date du 27 septembre 1784, la législature de l'île de Saint-Jean était conservée intacte et tout acte officiel devait être exécuté par le lieutenant-gouverneur, sauf lorsque le gouverneur en chef serait présent. Patterson, qui avait accepté son abaissement en grade sans se plaindre, écrivit aux autorités britanniques que l'annexion de l'île de Saint-Jean à la Nouvelle-Ecosse avait porté un coup fatal à la colonisation de l'île, attendu que Parr menaçait de ne plus accorder de provisions à ceux qui iraient s'y établir. Patterson explique la ligne de conduite de Parr en disant que celui-ci considérait l'île de Saint-Jean comme impropre à la colonisation, et cela, après avoir commencé par affirmer que Parr agissait comme il le faisait par crainte que toute la population de la Nouvelle-Ecosse ne se portât vers l'île à cause des avantages qu'elle offrait. La correspondance ne jette pas de lumière sur le sujet. Il est tout probable que les querelles entre le gouverneur et la législature, ainsi que les accusations portées l'un contre l'autre par le gouverneur et le juge en chef, ont contribué autant que tout le reste à retarder le développement du pays ; à ajouter à cela le manque de fonds causé par la négligence des propriétaires de payer leurs redevances. Les relations entre le gouverneur et la législature étaient évidemment peu amicales. La Chambre, qui avait ajourné ses délibérations, ne s'étant pas rassemblée à la date fixée, et ce, à cause du mauvais temps, au dire des députés, Patterson par une proclamation la déclara dissoute *ipso facto*. Les députés protestèrent contre cela et en appelèrent au public ; des accusations furent formulées contre Patterson et une requête pour sa destitution fut rédigée. Le Conseil et la Chambre prirent apparemment parti l'un contre l'autre, et Patterson fut défendu avec beaucoup d'énergie par son frère John, mais les plaintes devinrent si nombreuses que son rappel fut ordonné, et le lieutenant-gouverneur Fanning, qui se trouvait alors à Halifax, fut choisi pour le remplacer. La lutte que fit Patterson pour conserver sa place forme une intéressante épisode dans l'histoire de l'île. Il écrivit au secrétaire d'Etat que si on le destituait ce serait la ruine de sa famille, et il fit savoir à Fanning qu'il n'abandonnerait pas son poste. Pour éviter des troubles, Fanning décida de laisser les choses dans le *statu quo* jusqu'à ce qu'il eût reçu d'autres ordres, et il refusa de recevoir une adresse de la part des habitants de l'île de crainte que cela n'eût un effet préjudiciable sur le sentiment public. Il s'en suivit beaucoup de confusion, mais le 5 avril 1787, le secrétaire d'Etat ordonna péremptoirement à Patterson de délivrer à Fanning tous les documents publics et instructions officielles en sa possession, le roi n'ayant plus besoin de ses services. A la même date, Fanning fut mis au fait du rappel de Patterson, mais avant cela Fanning avait reçu des dépêches par voie de Halifax, probablement de Dorchester, mais on n'en trouve aucune trace. Le 10 avril, Fanning, par proclamation, publia sa commission et enjoignit aux sujets de Sa Majesté de se conduire en conséquence. Malgré cela, Patterson ne voulut pas sortir de charge et, le 5 mai, il prorogea l'Assemblée, déjà dissoute par Fanning le 3. L'ordre du 5 avril était cependant trop clair pour être dédaigné, et Patterson partit pour Québec dans le but d'exposer son cas à lord Dorchester. (Pour la lettre de Patterson à Dorchester, en date du 6 juillet, voir Q 28, p. 113, et pour le rapport de Dorchester à Sydney, en date du 18 août, *voir* le même volume, p. 111.) Mais les épreuves du lieutenant-gouverneur Fanning n'étaient pas finies. Plusieurs des membres du Conseil avaient résigné et il fallait les remplacer. Il se plaignit que les officiers militaires refusaient de l'appuyer, et le bruit courait que Patterson se proposait de revenir. A ajouter à cela le malaise causé par l'expression d'opinion de la part de monsieur le sous-secrétaire Nepean que Fanning avait eu tort de

Digitized by Google

publier la proclamation du 10 avril tandis que Patterson exerçait encore ses fonctions. Mais les accusations portées contre Patterson étaient trop sérieuses pour être passées sous silence. Le 14 août 1788, le percepteur des douanes fit rapport qu'en essayant de saisir des marchandises de contrebande il avait été déjoué par les fraudeurs employés par l'ex-lieutenant-gouverneur et son frère John, et en février 1789 une accusation publique de même nature fut portée contre les deux frères. Les documents ne font pas voir clairement quelles accusations spécifiques furent formulées contre Patterson et examinées par le Conseil Privé, mais Patterson se plaignit du résultat mortifiant de l'enquête, et la plupart des membres de son conseil, aussi bien que lui-même, furent démis de leurs fonctions, bien qu'on paraisse avoir quelque peu hésité à sévir contre les conseillers, à cause de la difficulté qu'on craignait d'avoir à remplir les charges vacantes.

La première presse typographique qu'il y ait eu sur l'île fut montée par M. Robertson en 1788, la seule allusion à ce fait se trouvant dans un document où il est dit que M. Robertson avait été chargé au mois de décembre de cette année-là d'imprimer les lois. Celles-ci étaient tenues d'une manière très irrégulière, de sorte que c'est avec beaucoup de difficulté qu'on parvenait à réunir les actes pour les imprimer. On pourra juger de l'état des choses sous ce rapport par la dépêche envoyée par Fanning le 20 mai 1792, lorsqu'il transmit le recueil imprimé des statuts. Dans cette dépêche Fanning dit qu'on n'avait pu trouver que des copies détachées et incorrectes des lois, mais il ajoute que le tout avait été revisé et corrigé avec soin. Le métier d'imprimeur ne paraît pas avoir été rémunérateur, car Robertson partit immédiatement après que les actes de 1798 eurent été imprimés.

La correspondance qui fut échangée à l'occasion des menaces de guerre avec l'Espagne, en 1790, et ensuite lors de la déclaration de guerre par les autorités françaises, en 1793, fait voir que l'île était laissée sans défense. Fanning offrit, en cas de guerre avec l'Espagne, de servir dans l'armée, et il suggéra d'attaquer la Floride, qui appartenait alors aux Espagnols, et qui, une fois prise, aurait servi d'asile aux loyalistes du sud, qui ne pouvaient supporter le froid du nord. Le traité de paix conclu en 1790 mit fin à tous les projets de ce genre, bien que Fanning n'apprît le règlement des différends qu'au mois de juin de l'année suivante.

La guerre avec la France menaça d'avoir de dangereuses conséquences pour l'île, mais la prise de Saint-Pierre et Miquelon par O'Gilvie diminua les risques d'une attaque de ce côté. Comme on avait partout besoin d'hommes pour les travaux agricoles, on éprouva quelque difficulté à rassembler les miliciens, mais au mois de décembre la glace constitua une défense sûre contre une attaque sur les côtes. Au printemps de 1794, ordre fut donné de lever un corps de 200 hommes pour lesquels des armes devaient être expédiées de Halifax, et Fanning offrit de payer de ses propres deniers les frais de la guerre et de donner 100 acres de ses propres terres à chaque recrue qui s'enrôlerait avant le 1er novembre. Cette offre ne fut pas acceptée par le gouvernement ; le secrétaire d'Etat informa Fanning qu'on n'entendait pas faire peser sur ses épaules les charges du service public. Dans l'île comme dans les autres provinces, des sommes d'argent furent volontairement versées pour couvrir les dépenses de la guerre ; une liste des montants reçus fut transmise en octobre 1798. La paix interrompit la guerre pendant quelque temps. Le 6 décembre 1801, Fanning accusa réception de la dépêche lui annonçant que des préliminaires de paix avaient été signés et subséquemment ratifiés, bien que le traité d'Amiens ne fût signé que le 27 mars 1802.

Digitized by Google

En novembre 1798, un acte avec une clause suspensive fut adopté par la législature provinciale à l'effet de changer le nom de l'île—Saint-Jean—en celui de Prince-Edouard. Cet acte fut ratifié par le roi, et Fanning accusa réception de l'arrêté du conseil à ce sujet le 13 juin 1799, date où le nouveau nom paraît avoir été employé pour la première fois dans les dépêches officielles du gouverneur. L'acte se trouve dans le recueil des statuts de l'île, 39 George III, chap. 1.

Pour les autres événements qui se sont passés sur l'île, *voir* la table des archives.

En 1784, la province du Nouveau-Brunswick fut formée en détachant une partie de la Nouvelle-Ecosse. La raison pour laquelle la nouvelle province fut établie est indiquée dans une dépêche du secrétaire d'Etat à Parr en date du 29 mai de cette année-là, qu'on trouvera parmi les documents relatifs à la Nouvelle-Ecosse. Dans la même dépêche la nomination d'un gouverneur général pour toutes les provinces fut annoncée. Thomas Carleton, le premier gouverneur du Nouveau-Brunswick, était le frère de sir Guy Carleton (lord Dorchester), et avait fait le service au Canada et à New-York pendant la guerre révolutionnaire. Il mourut à l'âge de 85 ans. Il arriva le 21 de novembre 1784, à Parrtown (Saint-Jean), et le 24 il fit rapport qu'il avait publié sa commission, proclamé les frontières, etc. Dans ses instructions il était dit que lui-même et le Conseil exécutif devaient faire le moins de lois possible et laisser le travail de la législation à une Assemblée, qui devait être convoquée aussitôt que la chose serait praticable. Le printemps suivant (1785), il choisit la pointe de Sainte-Anne comme capitale de la nouvelle province, à laquelle, en l'honneur du duc de York, il donna le nom de ville de Frédéric, aujourd'hui Frédéricton. Ce choix donna lieu à une contreverse assez acrimonieuse, et les représentants des comtés situés sur la baie de Fundy, après que l'Assemblée eût été constituée, firent adopter un bill permettant de tenir les sessions de la cour suprême à Saint-Jean et à Frédéricton alternativement, à cause de l'inconvénient qu'il y avait pour les habitants demeurant sur la baie de Fundy de se rendre à Saint-Jean pour les affaires judiciaires. Le 25 juin 1785, Carleton fit rapport qu'il avait accordé une charte de constitution à la ville de Saint-Jean, dont le nom primitif, Parrtown, avait été ainsi changé sur la représentation des habitants. Les raisons données par Carleton pour avoir accordé cette charte étaient l'augmentation subite dans la population et la nécessité de règlements municipaux, mais le secrétaire d'Etat lui fit remarquer qu'il avait excédé ses pouvoirs, car avant de rien faire il aurait dû soumettre la chose au roi.

L'Assemblée dont je viens de parler fut convoquée pour le premier mardi de janvier 1786, le nombre des membres de la Chambre des représentants ayant été fixé à 26. L'élection ne fut pas paisible. Carleton se plaignit que les appels à l'esprit de parti et l'abus des spiritueux avaient donné lieu à des émeutes, de sorte que la milice dut être appelé sous les armes; en adoptant cette mesure, en arrêtant les meneurs et en fermant les buvettes on put rétablir l'ordre. Carleton comptait sur le concours des habitants respectables pour maintenir la paix dans la communauté, le corps des militaires étant trop faible pour réprimer des séditions tant soit peu sérieuses. Mais les désordres ne cessèrent pas tout à fait, car Carleton fit rapport, dans une dépêche en date du 14 mai 1786, que les candidats défaits avaient attaqué l'hôtel de ville, puis l'édifice du parlement, et avaient réussi à causer des émeutes. Tous avaient été poursuivis, convaincus et punis.

Dès les premiers jours de la session, un bill pourvoyant au paiement d'une indemnité aux membres de l'Assemblée fut présenté, mais la chose fut fortement désapprouvée par le secrétaire d'Etat, ce dernier prétendant que si les députés exigeaient d'être payés pour

Digitized by Google

leurs services leur dignité serait abaissée, et que partout leur influence diminuerait. Le bill en question fut rejeté par le Conseil, ce qui donna lieu à des disputes entre les deux Chambres. L'Assemblée, afin de forcer le Conseil de voter le montant demandé pour rémunérer les services des députés, l'inséra dans le bill des subsides, mais le Conseil jugea la chose inconstitutionnelle et rejeta le bill en entier, laissant la province sans ressources pour l'administration des affaires. Le secrétaire d'Etat, dans une dépêche en date du 9 juin 1796, indiqua le mode constitutionnel de procéder relativement aux bills par lesquels des sommes d'argent étaient votées. On pourra consulter cette dépêche. Ce n'est qu'à la session de 1788 que l'Assemblée sépara du bill général des subsides l'item pour rémunérer les services des députés, et, une fois ce changement fait, le Conseil, dans le but apparemment de mettre fin aux disputes, résolut de céder.

Au sujet de l'instruction, on trouve dans les documents relatifs à la Nouvelle-Ecosse des propositions pour l'établissement d'un collège dans cette province et pour la constitution de bourses dans les deux grandes universités anglaises en vue de permettre aux jeunes gens de talent de l'Amérique Britannique du Nord de compléter leurs études. Des propositions de ce genre furent aussi communiqués à Carleton, en ce qui concernait le Nouveau-Brunswick. Le 20 août 1790, Carleton fit rapport que des mesures avaient été prises pour fonder un établissement d'instruction supérieure au Nouveau-Brunswick et qu'une charte pour un collège avait été préparée, mais avait été ensuite abandonnée à la suite d'une dépêche reçue du secrétaire d'Etat. Il fit aussi rapport qu'une partie des terres mises de côté pour la dotation d'un collège avait été louée moyennant £100, le reste étant inculte et inproductif ; qu'une institution classique avait été en opération et que les commissaires scolaires espéraient pouvoir agrandir le plan d'instruction Une dépêche en date du 8 novembre 1792 informa Carleton que l'institution classique ne serait pas négligée et que les avantages qu'offraient les bourses dans les universités devaient s'étendre à toutes les provinces de l'Amérique du Nord. On lui demanda aussi de transmettre une copie de la charte projetée pour le séminaire public et de donner des détails au sujet de ce qui avait été fait à l'institution classique ; Carleton se conforma à cette demande le 9 mars 1793.

Les disputes au sujet de la frontière entre le Nouveau-Brunswick et les Etats-Unis commencèrent peu de temps après la fin de la guerre. Les autorités du Massachusetts prétendaient que la rivière située le plus à l'est parmi les trois qui se jettent dans la baie de Passamaquoddy constituait la frontière occidentale du Nouveau-Brunswick (c'est-à-dire de la Nouvelle-Ecosse avant la division); Carleton ne voulut pas accepter cette manière de voir, mais il jugea à propos de remettre à plus tard la discussion de la question. Les procès-verbaux des délibérations des commissaires qui furent subséquemment nommés pour déterminer la frontière sont trop volumineux pour que je puisse en donner ici un résumé satisfaisant. Tous les documents seront transcrits, y compris ceux relatifs aux négociations qui suivirent le traité de Ghent. Les documents vont jusqu'à 1850, une permission spéciale ayant été obtenue pour faire copier ceux qui sont subséquents à 1842.

En prévision d'une attaque contre l'Amérique Britannique du Nord à la suite de la déclaration de guerre par la France, Carleton reçut instructions, le 8 février 1793, de lever un corps de 600 hommes pour la défense de la province et de faire venir de Halifax les armes nécessaires. Lors des menaces de guerre avec l'Espagne, en 1790, on avait demandé à lord Dorchester des armes pour la milice du Nouveau-Brunswick, mais les différends ayant été réglés, lord Dorchester avait jugé inutile de rien envoyer, de sorte

Digitized by Google

que les miliciens étaient sans armes et indisciplinés. Dans une dépêche en date du 10 août 1793, Carleton fit rapport qu'on se préparait dans les Etats-Unis à faire des incursions dans les provinces, et que le gouvernement des Etats-Unis ne paraissait pas avoir assez d'énergie pour empêcher la chose. Des ouvrages de défense furent erigés à Saint-Jean sans frais pour le gouvernement, et le secrétaire d'Etat informa Carleton qu'un escadron serait envoyé pour protéger le port. L'Assemblée ne voulut pas admettre qu'elle était tenue de pourvoir à la défense du pays, mais les députés individuellement se déclarèrent prêts à coopérer à mettre la province en état de résister à l'ennemi.

Les disputes au sujet des terres prirent quelquefois des proportions sérieuses. Les lettres de Glenie, attaquant indistinctement tous les fonctionnaires, se trouvent aux dates suivantes : novembre 1789, janvier 1790 et mars 1792. La violence de langage et la vulgarité de ses attaques enlèvent tout caractère de véracité à ses accusations. Si je parle de ces attaques, c'est qu'elles jettent de la lumière sur au moins une des causes de l'amertume manifestée dans la politique locale. On se plaignit fréquemment que la colonisation était retardée par le système des réserves établies pour procurer du bois à la marine et par les restrictions imposées aux concessionnaires de terres.

Des établissements de nègres avaient été fondés par toute la province pendant et après la guerre révolutionnaire. Les colons nègres étaient de différentes classes. Quelques-uns avaient fait le service militaire pendant la guerre révolutionnaire et d'autres avaient échappé à l'esclavage après que la guerre eût été finie. Parmi ces derniers se trouvait un nommé Peters, qui se plaignit de n'avoir pas reçu les terres qu'on lui avait promises. La correspondance à ce sujet fait voir que les noirs qui avaient servi avec les troupes reçurent des concessions spéciales de terres en même temps que les autres soldats débandés, et que les autres obtinrent les mêmes concessions que les colons blancs. La proposition de transférer la population noire de la Nouvelle-Ecosse à Sierra-Leone, dont je parle dans mon rapport préliminaire pour 1894, p. xiv, s'appliquait ainsi au Nouveau-Brunswick. Ni dans l'une ni dans l'autre de ces provinces, la proposition en question fut-elle favorablement accueillie. Au Nouveau-Brunswick, la plupart des noirs étaient au service de blancs et recevaient des gages élevés. Les noirs eux-mêmes n'avaient pas l'air de tenir à quitter la province, et les autorités impériales paraissent avoir tenu compte de cela ; mais avant que le mouvement pût être arrêté 222 noirs avaient été expédiés à Sierra-Leone. Carleton reçut instructions d'induire les nègres qui étaient restés dans la province de s'enrôler dans un corps pour faire le service dans les Antilles, mais ils ne montrèrent pas d'empressement à accepter cette proposition.

Le quartier général était à Halifax. Des munitions furent expédiées de cette ville aux troupes du Nouveau-Brunswick, ce qui entraîna, au dire de Carleton, de fortes dépenses. Carleton remontra plus d'une fois au sujet du transfèrement des troupes du Nouveau-Brunswick à la Nouvelle-Ecosse. D'abord, prétendait-il, le Nouveau-Brunswick était plus exposé que la province voisine ; et ensuite, le transfèrement des militaires avait nui au progrès des établissements situés en amont de Frédéricton : la présence des soldats à ce dernier endroit était une protection pour les colons contre les attaques des sauvages, et depuis qu'on ne pouvait plus compter sur cette protection, les immigrants n'osaient pas s'aventurer dans ces parages. Certains changements dans l'administration du département du payeur furent considérés par Carleton comme des empiétements sur ses pouvoirs, et il résigna ses fonctions. Mais avant qu'un successeur lui fût nommé, il revint sur sa décision et se déclara prêt à rester à son poste. Comme il continua à exercer sa charge jusqu'en 1803, il est clair que sa résignation ne fut pas

Digitized by Google

acceptée. A plusieurs reprises, Carleton exprima le désir d'être transféré à Québec, désir auquel le roi paraissait disposé à se rendre. La correspondance montre que Carleton était bien vu du roi. Des faveurs furent accordées à plusieurs membres de sa famille, ce qui excita la jalousie des aspirants aux fonctions publiques. Comme on jugeait qu'il serait plus utile au Nouveau-Brnnswick qu'à Québec, on promit de lui accorder une promotion s'il n'abandonnait pas son poste. Carleton resta au Nouveau-Brunswick et fut promu au grade de major général.

Le CAP BRETON fut partiellement disjoint de la Nouvelle-Ecosse en 1784, mais continua à être régi par le gouverneur de cette province, tout en ayant une législature séparée sur le même système que celle de l'île de Saint-Jean (I.P.E.). Le 7 juillet 1784, Parr fut informé que le major Frederick Wallet DesBarres était nommé lieutenant-gouverneur du Cap-Breton, mais que l'île devait rester sous sa juridiction. Jusqu'à l'arrivée de DesBarres, Cuyler, un loyaliste et ex-maire d'Albany, devait remplir les fonctions de lieutenant-gouverneur, ce qu'il fit pendant quelque temps. Les documents ne font pas voir clairement la date de l'année de DesBarres. D'après ce que l'on peut voir, il arriva à Halifax quelque temps avant le 16 novembre 1784 et atteignit le Cap-Breton entre ce jour-là et le 22 février 1785, date où l'on trouve son premier papier officiel, savoir, un ordre au comité du Conseil de faire inspecter la cargaison du *Blenheim*.

Cuyler, qui exerça la charge de lieutenant-gouverneur avant l'arrivée de DesBarres, paraît d'après la correspondance avoir quitté Albany pour se rendre à New-York, où il fut employé pendant quelque temps. En octobre 1782 on le trouve à Montréal, chargé de distribuer des provisions parmi les réfugiés qui se trouvaient dans ce district. Pendant ce temps-là, il entretint une correspondance suivie avec des amis d'Albany dans le but d'obtenir des renseignements secrets. Le 24 mars 1783, il écrivit au major Mathews, secrétaire du gouverneur Haldimand, que la paix qui avait été conclue était honteuse, et que toutes stipulations qui pourraient être faites en faveur des loyalistes n'auraient aucun effet. Voici ses propres paroles :

"Je n'ai pas de doute que Sa Majesté essayera de faire insérer dans le traité de paix des stipulations de ce genre, mais je ne crois pas que les loyalistes honorables bien posés en bénéficieront, car il est clair pour moi qu'ils ne pourront vivre en paix et en sûreté. En outre, ceux de leurs biens qui ont été confisqués sont perdus, et si on leur permet de vendre leurs propriétés, elles ne rapporteront pas le quart de leur valeur. Par conséquent, toutes stipulations qu'on pourra arrêter ne serviront qu'aux loyalistes qui n'ont aucun intérêt à sauvegarder et qui sont prêts à se laisser insulter." (Archives, série B, vol. 165, p. 58.)

L'opinion donnée le 13 février 1784, par Alexandre Hamilton, avocat de New-York, sur la question de savoir si Cuyler pouvait retourner en toute sûreté à New-York pour reprendre possession de ses biens montre que ce dernier avait raison de douter de l'efficacité des stipulations contenues dans les clauses 5 et 6 du traité de 1783. D'après Hamilton, il aurait été très dangereux pour Cuyler de retourner à New-York, et il était impossible qu'on lui aurait restitué ses biens. On pourra consulter la série B des Archives, vol. 165, pour ce qui concerne la correspondance de Cuyler et ses négociations à Londres en vue d'obtenir des concessions de terres au Cap-Breton. A la fin du même volume se trouve un relevé intitulé : "Liste des loyalistes qui se sont associés dans le but de fonder un établissement sur l'île du Cap-Breton, conformément aux instructions de Sa Majesté à Abraham Cuyler, ainsi que des agents qui ont été nommés à cette fin." Cette liste indique les noms des loyalistes en question, le nombre des membres de leurs

Digitized by Google

familles, leur ancien lieu de résidence et leurs occupations. Le nombre des personnes qui y sont inscrites se chiffre par 141, dont 80 hommes.

Cuyler n'était évidemment pas en bonne intelligence avec Desbarres, de la conduite duquel il se plaignait à Nepean. Les querelles auxquelles on se livra à cette époque n'offrant pas d'intérêt, sauf en ce qu'elles jettent de la lumière sur quelques-unes des causes qui retardèrent le progrès de l'île. Je n'en dirai qu'un mot. Lors de la nomination de Macarmick, qui succéda à Desbarres comme lieutenant-gouverneur, Cuyler fut beaucoup en faveur auprès du nouveau titulaire, et en 1787 il fut nommé conseiller-assesseur et conseiller exécutif,sans parler de diverses autres charges qui lui furent confiées. Pour une raison ou pour une autre, en 1789, Macarmick suspendit Cuyler de ses fonctions, puis il recommanda que celui-ci fût définitivement destitué et qu'un successeur lui fut nommé. Le Conseil intervint et il s'en suivit une longue enquête sur la conduite de Cuyler. Dans une lettre en date du 18 mai 1790, Macarmick accusa Cuyler d'avoir été insolent à son endroit, mais les autorités impériales ne jugèrent pas la chose assez grave pour justifier sa destitution.

Le 30 août 1790, Macarmick réitéra la même accusation, mais il ajouta qu'il aurait pardonné à Cuyler si ce dernier n'avait pas saisi le Conseil de la question de sa suspension. Cuyler, qui était allé à Londres pour exposer son cas au Conseil Privé, reçut ordre de repartir ; il retourna dans l'île en octobre 1790 et reprit l'exercice de ses charges, mais, selon toute apparence, seulement pour montrer qu'il avait été réintégré malgré les efforts de Macarmick pour lui nuire, car il se démit presque aussitôt de ses diverses fonctions. Il paraît clair qu'il n'aurait pu guère retenir ses charges, surtout son siège au Conseil, pendant que Macarmick était lieutenant-gouverneur, vu que leurs rapports étaient excessivement tendus. Macarmick l'accusa d'avoir publié et mis en circulation une brochure contre son administration, cette brochure contenant, au dire de Macarmick, des accusations très injurieuses pour son caractère. Cuyler, si l'on en croit Macarmick, quitta l'île peu de temps après son retour de Londres et partit pour le Canada, d'où il ne revint pas, comme du moins le font voir les documents allant jusqu'à 1801.

DesBarres, le premier lieutenant-gouverneur, était très érudit, comme le prouvent les ouvrages qu'il a laissés, mais les conseillers, surtout le juge en chef, homme aux vues extrêmes, lui firent faire fausse route, et il fut accusé de s'être arrogé plus de pouvoirs que ne lui en conférait sa commission. Aussi, le capitaine Sawyer, du navire de Sa Majesté *Thisbe* rapporta qu'il avait rencontré un brick chargé de houille, qui déployait une banderole, marque distinctive des navires de la marine royale, en vertu d'une commission qui, au dire de Sawyer, avait été délivrée par DesBarres. Le capitaine du *Thisbe* ordonna que toutes les commissions de ce genre fussent révoquées jusqu'à ce que des instructions eussent été reçues de l'amirauté. Rien dans la correspondance ne montre que DesBarres ait expliqué sa conduite sous ce rapport ni qu'il en ait appelé de l'ordre donné par Sawyer. Comme un seul navire était employé à la fois pour le service provincial, il n'est pas probable que plus d'une commission de cette nature fut délivrée, de sorte que l'ordre du capitaine du *Thisbe* était plutôt une mesure de précaution qu'autre chose.

Comme les provisions pour les soldats et les loyalistes étaient expédiées en même temps au lieutenant-gouverneur, celui-ci, encouragé du reste par le juge en chef, fut porté à croire qu'il avait l'entier contrôle des vivres qui étaient destinés aux troupes et que lui seul pouvait en disposer, opinion qui ne fut pas partagée par le général du

Digitized by Google

district. Ce dernier donna instruction à l'officier commandant le Cap-Breton de prendre possession des provisions, celles réservées aux loyalistes devant être distribuées à la demande, et non par l'ordre du lieutenant-gouverneur. Le procureur général différa d'opinion avec le juge en chef au sujet des pouvoirs du lieutenant-gouverneur ; il refusa d'intenter une poursuite pour le recouvrement des provisions, et recommanda que la question fût soumise à la Trésorerie, recommandation qui ne fut pas suivie. Les choses allèrent de mal en pis.

Des mandats furent émis par le lieutenant-gouverneur pour l'arrestation des officiers et des soldats qui avait empêché le grand-prévôt de prendre possession du magasin d'après les ordres de Des Barres. Le colonel Yorke, commandant du détachement qui faisait le service sur l'île, et DesBarres se réconcilièrent, mais cette réconciliation fut de courte durée, et les querelles recommencèrent de plus belle. Le lieutenant-gouverneur et le juge en chef dénoncèrent dans le conseil la conduite du colonel Yorke, qui, d'après eux, semblait vouloir réduire le peuple à la famine. Cela créa dans l'esprit des colons un sentiment d'animosité envers les troupes. Des poursuites furent intentées contre le colonel Yorke et ses officiers, et le grand jury prononça la mise en accusation du colonel. A une assemblée du Conseil convoquée pour étudier la situation, le procureur général dit qu'il était d'opinion que Des Barres, comme chancelier, avait le droit de lancer un mandat contre Yorke, mais qu'il serait responsable envers la Couronne des conséquences qui pourraient s'en suivre. Le juge en chef prétendit que le lieutenant-gouverneur avait un pouvoir absolu sur les autorités civiles et militaires de l'île, et dans un discours qu'il prononça devant le grand jury, il déclara qu'il ne jugerait aucun procès jusqu'à ce que les troupes eussent été rappelées. Des adresses furent signées, les unes en faveur des troupes, les autres en faveur du lieutenant-gouverneur et du juge en chef. Le 30 novembre 1786, le secrétaire d'Etat écrivit à Des Barres que le roi était mécontent de certaines choses qu'il avait faites ; il lui ordonna de se rendre à Londres pour rendre compte de son administration et de mettre à la tête du gouvernement le plus ancien conseiller, Gibbons, le juge en chef, fut suspendu, mais on le réintégra ensuite à cause de son bon caractère tout en blâmant sa conduite. Il mourut en France après avoir été fait prisonnier pendant qu'il était à bord d'un navire.

Toute la correspondance fait voir que Des Barres tenait à ce que l'île fût rapidement colonisée, mais le gouvernement impérial mit des entraves à l'émigration vers les colonies. Par conséquent, les dépenses considérables faites par Des Barres furent, dans une forte mesure, inutiles, et malgré tous les efforts qu'il fit pour rentrer dans ses fonds, il ne put y réussir. Des accusations de toutes sortes, inspirées par le violent esprit de parti qui régnait dans l'île, furent portées contre Des Barres.

Macarmick, son successeur, ne réussit pas plus que son prédécesseur à échapper au blâme. Il atteignit Sydney le 7 octobre 1787, mais ne débarqua pas avant le 12, Des Barres n'ayant pas évacué l'hôtel du gouvernement. Peu de temps après son arrivée, Macarmick fit rapport qu'il avait pris des mesures pour recouvrer les terres possédées en vertu des permis d'occupation accordés par DesBarres. Défense avait été faite de concéder des terres d'une manière absolue, ce qui, prétendait-on, empêchait la colonisation de l'île, et partant en retardait le progrès. C'est alors que Des Barres s'était mis à accorder des permis d'occupation. La conduite de Macarmick en cela fut approuvée, les permis furent déclarés nuls, et Macarmick fut formellement autorisé à recouvrer les terres au moyen de procédures judiciaires.

Digitized by Google

Je ne parlerai pas au long des querelles qui eurent lieu entre Macarmick et les autres fonctionnaires, querelles qui furent fréquentes et violentes. Je me contenterai de dire que l'inimitié d'une partie des habitants envers les militaires, à cause du contrôle exercé par le général du district sur la distribution des provisions, ne s'effaca pas. Lors des menaces de guerre avec l'Espagne à l'occasion des saisies de navires au détroit de Nootka, ordre fut donné de mettre le Cap-Breton, aussi bien que les autres colonies, en état de défense, mais la paix ayant été presque aussitôt rétablie, peu de dépenses furent faites pour l'île dans cette circonstance.

En 1758, le fort de Louisbourg fut pris par les Anglais, qui l'occupèrent *de facto* jusqu'à ce que la Nouvelle-Ecosse, y compris le Cap-Breton, leur eût été formellement cédée en vertu du traité conclu avec la France en 1763. Le 4me article de ce traité se lit comme suit :—

" IV. Sa Majesté Très Chrétienne renonce à toutes ses prétensions à la Nouvelle-Ecosse ou Acadie, qu'il cède par les présentes au roi de la Grande-Bretagne. En outre, Sa Majesté Très Chrétienne cede à Sa Majesté Britannique le Canada, avec toutes ses dépendances, ainsi que l'île du Cap-Breton, etc., etc."

C'était un fait bien connu qu'il existait de la houille dans l'île. Des concessions minières furent accordées par le roi de France aux 17me et 18me siècles, et dans son journal, à la date du 11 septembre 1711, sir Hovenden Walker dit au sujet du Cap-Breton (Journal, édition de 1720, p. 150) :—

" Ayant été informé par divers officiers qu'une croix avait été érigée sur le rivage avec les noms des marins français qui étaient venus ici, sans doute pour affirmer le droit du roi de France à l'île, où les Anglais et les Français, en temps de paix, se sont livrés en commun à l'industrie minière, la houille étant très abondante ici,—je crus devoir, de mon côté, proclamer le droit de la reine à ce pays ; je fis fixer à un arbre, dans un endroit élevé, une planche portant l'inscription suivante :—

Digitized by Google

I. H. S.

IN NOMINE
PATRIS FILLII ET SPIRITUS SANCTI
AMEN
OMNIBUS IN CHRISTO FIDELIBUS SALUTEM
ANNA DEI GRATIA
MAG. BRITANNIÆ
FRANCIÆ ET HIBERNIÆ REGINA
TOTIUSQUE AMERICÆ SEPTENTRIONALIS
DOMINA, FIDEI DEFENSOR, &c.
IN
CUJUS HARUM INSULARUM VULGO
CAPE BRETON
PROPRIETATIS
ET DOMINII
TESTIMONIUM
HOC
EREXIT MONUMENTUM
SUÆ MAJESTATIS SERVUS
ET SUBDITUS FIDELISSIMUS
D. HOVENDEN WALKER EQUES AURATUS
OMNIUM IN AMERICA NAVIUM REGALIUM
PREFECTUS ET THALASSIARCHA
MENSE SEPTEMBRIS
ANNO SALUTIS
MDCCXI.

Comme je l'ai déjà dit, le traité par lequel le Cap-Breton fut cédé par la France ne fut signé que le 10 février 1763. L'année suivante, le général Howe et d'autres officiers qui avaient servi dans l'armée demandèrent qu'on leur concédât des terrains miniers. Cette demande fut renvoyée par le Conseil Privé aux Lords du Commerce, le 19 mars 1764. Le 26 du même mois, un mémoire par lequel le duc de Richmond et ses associés demandaient qu'on leur concédât toute l'île fut aussi soumis aux Lords du Commerce ; il n'était pas question de houillères dans ce mémoire. D'autres demandes suivirent relativement aux terrains miniers. Le 10 de mai, sir Thomas Fludyer reçut instruction de se présenter devant le Conseil Privé pour appuyer le mémoire qu'il avait présenté de concert

Digitized by Google

avec d'autres personnes et par lequel les pétitionnaires demandaient qu'on leur louât tous les terrains miniers du Cap-Breton. Sir Thomas Fludyer était un échevin à Londres et fut créé chevalier par George III en 1761. Lui et son frère, sir Samuel, créé baronnet en 1759, demandèrent par un second mémoire qu'on leur concédât 100,000 acres de terre dans le Cap-Breton et qu'on leur louât tous les terrains miniers compris dans les limites de la concession ; une carte accompagnait ce mémoire. D'autres propositions au sujet des terrains miniers furent reçues, et, le 10 juillet 1764, les Lords du Commerce recommandèrent au roi d'accepter l'offre de sir Samuel Fludyer et de ses associés. On ne peut voir par la correspondance ce que firent ces derniers ; un rapport de Francklin, lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Ecosse, donne des renseignements concernant les mines, etc., de sorte qu'il est tout probable qu'elles furent exploitées. Francklin fit rapport que la veine avait 12 pieds d'épaisseur et un demi-mille de largeur, et que la houille prête à être transportée pouvait se vendre 12 shillings et 6 pence, le chaudron sans doute ; les frais d'extraction pour la même quantité étaient de 5 shillings, ce qui représentait un profit considérable ; il insista pour que les recettes des houillères fussent employées dans l'intérêt du public et pour que la houille fut expédiée à Halifax, de manière à fournir des cargaisons d'exportation aux navires apportant des marchandises, ces navires étant obligés de partir sur lest. Puis suivit une adresse du Conseil législatif et de l'Assemblée demandant que les recettes des houillères et les redevances pour les terres concédées fussent employées à faire des améliorations dans la province, mais cette demande fut refusée à cause des fortes dépenses qu'entraînait l'administration des possessions américaines, surtout celle de la Nouvelle-Ecosse. Selon toute apparence, les baux qui avaient été passés étaient expirés le 21 mai 1767, car à cette date là lord William Campbell, gouverneur de la Nouvelle-Ecosse, qui comprenait alors le Cap-Breton, fit rapport qu'il avait permis à ces marchands de Halifax d'extraire de la houille, c'est-à-dire qu'il avait accordé des permis à cette fin ; qu'il avait réalisé £500 de ce chef, et que, comme la houille se trouvait sur la côte et facilement accessible, ceux qui avaient obtenu des permis empêcheraient toutes autres personnes d'en extraire. L'argent ainsi réalisé fut affecté à l'établissement de chemins, chose qui fut désapprouvée par le roi, lord William Campbell ayant été informé par le secrétaire d'Etat que Sa Majesté ne pouvait accorder les recettes des houillères ni les redevances agraires pour l'administration de la province, mais un crédit fut alloué pour recevoir le montant dépensé de ce chef. Les dépêches ne font pas voir quand la défense d'extraire de la houille pour usage général fut portée, mais une lettre de Francklin en date du 28 mai 1768 montre qu'un ordre à cet effet avait été reçu. En transmettant une copie du contrat pour l'exploitation des houillères, Francklin envoya en même temps un affidavit concernant la quantité de houille qui avait déjà été enlevée ; il fit rapport que par ordre de Sa Majesté il avait fait discontinuer l'exploitation des mines et que, suivant les instructions de sir Jeffrey Amherst, une certaine quantité de houille avait été extraite pour les troupes. La défense d'extraire de la houille n'aurait pas, d'après Francklin, pour effet d'empêcher l'épuisement des mines, mais bien au contraire. Lord William Campbell fit rapport que la translation du 59me serait suivie du dépeuplement de Louisbourg, et qu'il serait impossible d'empêcher l'exploitation des houillères, auxquelles les autorités avaient défendu de toucher. Le secrétaire d'Etat donna de nouveau ordre de ne pas renouveler le contrat relatif aux mines dans une dépêche en date du même jour (12 septembre), et lord William Campbell, apparemment en réponse à cette dépêche, indiqua au secrétaire d'Etat la nature du contrat concernant les houillères et lui repéta qu'il craignait que des conséquences fâcheuses ne s'en suivissent si le contrat

Digitized by Google

en question n'était pas renouvelé. Ce qui montre que les craintes de Campbell étaient fondées, c'est que, le 30 juin 1770, il fut rapporté qu'un habitant de Louisbourg avait extrait 500 tonnes de houille pour son propre avantage, et les cas de ce genre paraissent avoir été assez nombreux. Une garde militaire fut chargée de surveiller les mines, et la houille qui avait été amenée à la surface fut saisie ; Campbell suggéra d'expédier cette houille à Halifax pour l'usage des troupes, ou si les frais de transport étaient jugés trop considérables, d'en disposer d'une autre manière quelconque. Il parait clair que Campbell considérait l'existence d'un contrat comme une garantie que les houillères seraient protégées par les intéressés sans que le gouvernement fut obligé d'intervenir. Il est évident que la garde militaire était insuffisante pour surveiller et protéger les dépôts de houille, qui, comme il vient d'être dit, étaient facilement accessibles, car Legge, successeur de Campbell, attira l'attention du commodore Shuldham, le 21 juin 1774, sur le fait qu'un commerce régulier de contrebande se faisait avec Saint-Pierre et Miquelon, les îles au large de Terreneuve laissées en possession des Français, qui étaient approvisionnées de houille venant du Cap-Breton,—du vin, de l'eau-de-vie et d'autres marchandises étant donnés en échange. Ce commerce, d'après le secrétaire d'Etat, ne pouvait être arrêté que par la vigilance des croiseurs, et le 27 janvier 1775, des ordres furent donnés pour empêcher qu'il ne fût expédié de houille du Cap-Breton, sauf pour l'usage des troupes à Halifax ou dans la baie de Massachusetts.

La cause du changement subséquent de politique au sujet de la protection des houillères n'est pas indiquée dans la correspondance. Le 26 avril 1776, les habitants de Halifax furent informés par le lieutenant-gouverneur qu'ils étaient libres d'extraire de la houille dans le Cap-Breton, et si l'on prit cette détermination, c'est probablement dû à ce qu'un grand nombre de soldats et de réfugiés se portèrent vers Halifax à la suite de l'évacuation de Boston. Le 8 mars 1785, le secrétaire d'Etat fit savoir à Parr, alors gouverneur de la Nouvelle-Ecosse, mais sous la juridiction duquel se trouvait le Cap-Breton, que l'on pourrait continuer à approvisionner Halifax de houille, mais que ce privilège ne serait que temporaire. Pendant la durée de la guerre révolutionnaire, tout ce que l'on trouve dans les archives au sujet des houillères, c'est que des tentatives furent faites de détruire les ouvrages, et qu'un corps de militaires fut envoyé pour les défendre, consistant en compagnies indépendantes nouvellement levées, sous le commandement du capitaine Hierlihy. Informé que deux pirates se préparaient à faire une descente dans les mines, le commandant naval, le capitaine Fielding, fit dépêcher un détachement de soldats pour repousser l'attaque.

Après que la guerre fut terminée, Macarmick fit rapport (23 octobre 1787) qu'il avait expédié de la houille à Halifax, les recettes devant être appliquées à l'achat de provisions, et, le 28 du même mois, dans une dépêche au secrétaire d'Etat, il informa ce dernier qu'on ne pouvait s'attendre à retirer un revenu appréciable des mines, qui avaient été une source de fortes dépenses, et il lui proposa de les affermer. On ne trouve pas de réponse à cette dépêche dans les archives. Le 1er juillet 1789, Macarmick fit de nouveau rapport que l'exploitation des mines entraînait des frais considérables et que l'on se proposait de lester avec la houille les navires mâtés.

La correspondance ne fait pas voir si les mines furent affermées ou non, mais une dépêche officielle de Mathews, le procureur général, en date du mois de janvier 1792, montre qu'un nommé Moxley était alors en possession des houillères et que Macarmick voulait l'en déposséder. L'attention du gouvernement paraît avoir été attirée, cette année-là (1792), sur l'importance des dépôts houillers du Cap-Breton par une série d'obser-

Digitized by Google

vations par James Miller, et ordre fut donné à Macarmick par le secrétaire d'Etat de transmettre un rapport complet touchant les mines. Conformément à cet ordre, Macarmick transmit un relevé de la quantité de houille qui avait été extraite à Spanish-River du 10 octobre 1787 au 10 octobre 1792, avec une copie du contrat qui avait été passé avec Tremain et Stout, mais les archives ne font pas voir ce que Moxley était devenu. Le contrat en question ne plut pas au gouvernement, comme Macarmick en fut informé par le secrétaire d'Etat, mais l'on permit aux locataires des mines de continuer à les exploiter aux conditions arrêtées, les recettes de ce chef devant être portées à un compte spécial, et le général commandant le district ou le lieutenant-gouverneur n'en devant toucher aucune partie. Selon toute apparence, l'industrie minière s'était assez développée pour justifier la construction d'un quai d'expédition, car ordre fut donné d'en ériger un.

James Miller, dont il vient d'être parlé, fut nommé surintendant des houillères du Cap-Breton ; il fut aussi chargé d'inspecter les houillères des diverses provinces et les salines du Haut-Canada. Sauf une courte visite qu'il fit à la Nouvelle-Ecosse, Miller ne paraît pas s'être absenté de l'île, où il resta jusqu'à sa mort, A la fin de l'année 1793, il quitta l'Angleterre pour aller exercer la charge à laquelle il avait été appelé, mais il dut remettre son voyage à cause du mauvais temps La date où il atteignit le Cap-Breton n'est pas indiquée, mais le 27 août 1794, il écrivit une lettre qui fait voir qu'il était arrivé à l'île quelque temps avant ce jour-là. Il transmit avec la lettre en question une carte des plans et des rapports, avec un mémoire de Tremain et Stout pour permission de hausser le prix de la houille. Il demanda qu'on n'en vînt à aucune décision au sujet de ce mémoire avant d'avoir pris communication d'un rapport général qu'il était à préparer. La proposition de hausser le prix de la houille fut désapprouvée. Cette détermination ne plut pas à Miller, qui fit rapport que les fermiers des houillères n'avaient réalisé aucuns profits. Il est clair par la correspondance que les mines étaient pillées avec persistance par les maraudeurs ; cela et les menaces de concurrence de la part des marchands de charbon d'Angleterre tendaient à faire tomber le prix de la houille et à diminuer le revenu du pays ainsi que les profits des fermiers des houillères ; mais s'il était presque impossible de réprimer le commerce de contrebande et si la concurrence de la part des marchands de charbon de la Grande-Bretagne, qu'il aurait été contraire à la politique du gouvernement d'entraver, était à craindre, il est difficile de voir ce que les fermiers des mines du Cap-Breton avaient à gagner à hausser le prix de la houille.

Il est inutile d'insister sur les différends qui subsistèrent entre Mathews, administrateur de l'île, et Miller jusqu'à l'époque où Mathews fut remplacé par O'Gilvie, que l'on chargea de prendre des mesures pour la sécurité de l'île et de mettre un terme aux querelles parmi les fonctionnaires, mais il n'y a pas de doute que ces querelles tendirent à retarder le progrès de l'industrie minière.

O'Gilvie, croyant que les fermiers des mines avaient perdu de l'argent dans leur entreprise, opinion partagée par Miller, leur permit de hausser le prix de la houille. La correspondance ne fait pas voir que la concurrence de la part des marchands de charbon d'Angleterre ne se fît pas sentir ni que le commerce de contrebande fût réprimé, mais O'Gilvie fit rapport que la hausse du prix de la houille n'avait pas diminuée la consommation, la demande ayant au contraire augmenté. O'Gilvie ne resta que peu de temps dans l'île et eut pour successeur le colonel Murray, qui reçut le grade de brigadier général. Avant de quitter Halifax pour aller administrer le Cap-Breton, Murray suggéra un changement de politique relativement aux houillères; il proposa de les exploiter pour

Digitized by Google

le compte du gouvernement, d'ouvrir un commerce avec les Etats-Unis et de permettre aux navires américains d'exporter de la houille. Il enleva le contrôle des mines à Tremain et Stout, qui depuis l'expiration de leur bail étaient restés locataires à volonté, et se querella avec eux. Il fit rapport que le système qu'il avait adopté pour l'exploitation des houillères avait produit d'excellents résultats au point de vue financier, mais il fut carrément contredit en cela par son successeur, Despard. Pour ce qui se passa ensuite au sujet des mines jusqu'en 1801, on pourra consulter les archives.

L'histoire politique de l'île jusqu'en 1801 est caractérisée par l'esprit de parti chez les fonctionnaires ; les destitutions et les suspensions se succèdent sans interruption, et chaque nouveau gouverneur adopta une politique différente de celle suivie par son prédécesseur ; aussi ne faut-il guère ajouter foi aux accusations portées contre DesBarres, le premier gouverneur, et contre ses successeurs jusqu'à Despard, qui se trouvait à la tête de l'administration en 1801, année où finit la table des archives.

Dans l'île du Prince-Edouard, si on se rappelle bien, Patterson refusa de faire place à Fanning après qu'on lui eût enjoint de retourner à Londres. Dans des circonstances à peu près semblables, Murray reçut ordre de transférer l'administration à Despard. Dans son refus de reconnaître Despard comme administrateur civil, Murray fut appuyé par le juge en chef et quelques-uns des conseillers. Dès le commencement, on entretint des doutes sur la question de savoir si Murray avait le droit d'exercer les fonctions de gouverneur en vertu de sa commission, où il était appelé "Thomas" au lieu de "John". Cette erreur fut considérée par les membres du Conseil comme assez sérieuse pour invalider tous les actes faits par l'administrateur en sa qualité officielle. Cette difficulté fut cependant surmontée, mais lorsque Despard fut choisi pour succéder à Murray, celui-ci refusa d'abandonner l'administration civile, prétendant que Despard n'était investi que du commandement militaire. Comme les deux rois de Brentford, ils convoquèrent des assemblées du Conseil, chacun de leur côté, et la plus grande confusion régna. Murray se plaignit que Despard avait saisi les mines, l'hôtel du gouvernement ainsi que la goélette de la province, et avait tout mis entre les mains de la même faction qui contrôlait l'administration à son arrivée. Il se plaignit aussi qu'il avait été proscrit par proclamation et au son du tambour, de sorte que les gens n'osaient plus avoir de rapports avec lui. Despard porta des accusations contre Murray ; d'après les documents, celui-ci ne se serait pas rendu coupable de malhonnêteté, mais il aurait manqué de jugement. Finalement, après avoir suivi une ligne de conduite des plus singulières, Murray, sur un ordre positif, céda le pas à Despard et disparut de la scène.

Les archives concernant la BAIE D'HUDSON sont comparativement peu nombreuses, vu que le gouvernement du territoire couvert par la charte de la Compagnie de la Baie-d'Hudson était exercé presque indépendamment par les officiers de la compagnie. Les premiers documents se rapportent surtout aux frontières et à diverses disputes entre la Compagnie et les Français. Deux journaux des voyages de Radisson en 1682-3 et 1684 sont publiés (Note A.) ; le premier se rattache aux expéditions que Radisson entreprit pour le compte des Français, et le second aux découvertes qu'il fit après être rentré au service de la Compagnie de la Baie-d'Hudson. Son beau-père, Desgroseillers, et lui avaient déjà été employés par la Compagnie en 1667, comme le fait voir le document intitulé : "Transactions entre l'Angleterre et la France concernant la Baie d'Hudson, 1687." Ce document est publié au complet dans le rapport sur les archives pour 1883. A la page 186 de ce rapport se trouvent les mots suivants, contenus dans la réponse de la Compagnie de la Baie-d'Hudson aux prétentions des Français.

Digitized by Google

" L'expédition faite en 1667 suffit pour établir le droit des Anglais, et elle n'en est pas moins valide parce que Groseillers et Radisson, qu'on prétend être des Français, y prêtèrent leur concours. Les Vénitiens pourraient tout aussi bien prétendre aux colonies anglaises parce que c'est Cabot qui les découvrit, et les Génois pourraient réclamer de l'Espagne ses possessions dans les Indes parce que Colomb est né à Gênes. Parmi les conquêtes et les expéditions faites par les divers peuples, il y en a peu auxquelles des étrangers n'aient pas pris part.

Le vrai nom de des Groseillers était Médard Chouart, mais il est aussi peu connu sous ce nom que Voltaire sous celui d'Arouet. On trouvera plus loin une copie de ses journaux, qui se trouvent reproduits pour la première fois, je crois, dans le texte.

La Compagnie de la Baie-d'Hudson fut constituée en corporation sous le nom de " Le gouverneur et la compagnie des avanturiers d'Angleterre, faisant le commerçe sur la baie d'Hudson," en 1670, par Charles II. Le prince Rupert en fut le premier gouverneur. La compagnie ne jouit pas longtemps en paix de ses privilèges. Frontenac, qui avait été nommé gouverneur de Québec en 1672, dépêcha des troupes pour occuper le territoire baigné par la baie, et en octobre 1673 il y envoya le père Albanel, un jésuite, de la conduite duquel la compagnie se plaignit en 1676, l'accusant d'avoir essayé de débaucher Groseillers et Radisson ; d'avoir, en l'absence des navires, arraché les drapeaux de Sa Majesté ; enfin d'avoir intrigué parmi les sauvages. Dans le document se rapportant à cette plainte Radisson est désigné à tort comme étant un Italien Des accusations suivirent, et ceux qui avaient souffert des procédés de Radisson se plaignirent. Comme ces procédés sont détaillés dans le journal (Note A), je n'en parlerai pas ici. Je me contenterai de dire que les affidavits, les plaintes et le récit de Radisson s'accordent en substance, Une lettre de M. James Hages, en date du 26 janvier 1684, montre avec quelle facilité les deux beaux-frères changerent de maîtres. M. Hages dit, et il n'y a rien dans les journaux pour jeter du doute sur son affirmation, qu'après avoir été maltraités par le gouverneur de Québec, Radisson et des Groseillers avaient fait le commerce des fourrures avec les habitants de la Nouvelle-Angleterre et étaient ensuite entrés au service de la Compagnie de la Baie-d'Hudson. Ils furent entre temps à l'emploi de la France, et d'après Radisson lui-même, celui-ci trompait les autorités française pendant qu'il négociait avec la Compagnie de la Baie-d'Hudson pour rentrer à son service. Dans le journal de 1684, le nom d'un capitaine qu'on appelle Gazer se rencontre plusieurs fois. Le 30 mai 1688, le capitaine Geyer fut nommé commandant de la partie septentrionale de la baie d'Hudson et sous-gouverneur des terres situées dans le bas du détroit d'Hudson. Il est tout probable que le capitaine Gazer mentionné dans le journal est le capitaine Geyer mentionné dans la commission.

Bien que les hostilités de la part des Français continuassent et que des convois pour les navires de la Compagnie de la Baie-d'Hudson fussent nécessaires, il ne s'en suit pas que la protection demandée était pour repousser les attaques des Français. Au contraire, il est probable qu'on avait besoin de cette protection pour éviter les retards dans le départ des navires qui auraient pu être causés par la presse des matelots.

Mention est fréquemment faite dans le journal de 1682-83 du nom de M. Bridgar, nommé gouverneur de Port-Nelson. Les instructions que M. Bridgar reçut lors de sa nomination portent la date du 15 mai 1682 et se lisent comme suit :—

" Ayant jugé à propos de fonder un établissement à *Port-Nelson*, sur la *baie d'Hudson*, nous vous avons choisi parmi ceux qui ont déjà servi notre compagnie pour remplir les fonctions de gouverneur du nouvel établissement. Nous espérons que vous ne nous

Digitized by Google

donnerez jamais lieu de regretter notre choix, mais qu'au contraire vous remplirez vos devoirs avec la prudence, l'intégrité et la diligence voulues.

"A votre arrivée à Port-Nelson vous choisirez, de concert avec le capitaine Guilham, un emplacement pour une maison et un fort. Vous pénétrerez ensuite dans le pays, vous ferez les découvertes que vous pourrez, et vous nouerez des relations avec les sauvages des environs, de manière à ce que la fondation du nouvel établissement soit suivie de résultats appréciables."

Radisson prétend qu'il fut le premier à fonder, au nom des Français, un établissement à Port-Nelson. Cette place fut le théatre de luttes constantes ; elle fut prise et reprise sans interruption.

En 1694, elle fut prise par Iberville ; on crut que cela ferait tomber tout le commerce de la Baie sous l'entier contrôle de la France, mais comme la Compagnie de la Baie-d'Hudson se décida, l'année suivante, à envoyer 4 navires dans ces parages, il est évident qu'elle ne considéra pas la chose aussi sérieuse. En 1696, Port-Nelson fut cédé par les Français ; le commandant français, de la Forest, se plaignit que les articles de capitulation n'avaient pas été observés, et une longue enquête fut tenue par les Lords du Commerce au sujet de cette plainte. La Compagnie de la Baie-d'Hudson prétendit que les termes de la capitulation de 1694 avaient été violés par Iberville, et parut regarder les procédés d'Allen à l'égard de la Forest comme des actes de représailles.

Par le traité de Ryswick, 1697, il devait y avoir restitution mutuelle du territoire pris de part et d'autre pendant la guerre. Le 8me article de ce traité se lit comme suit :—

"VII. Des commissaires seront nommés de part et d'autre pour examiner et déterminer les droits et prétentions que les deux souverains ont aux places situées sur la baie d'Hudson ; mais la possession des places qui ont été prises par les Français pendant la paix qui a précédé la dernière guerre et qui ont été reprises par les Anglais pendant la dite guerre sera laissée aux Français en vertu de l'article précédent. Le traité de capitulation du 5 septembre 1696 sera observé suivant sa forme et tenure ; les marchandises qui y sont mentionnées seront restituées ; le gouverneur du fort dont il y est question sera mis en liberté, si ce n'est pas déjà fait ; et la valeur des marchandises perdues lors de la dite capitulation sera déterminée par les commissaires, qui, immédiatement après la ratification du présent traité, seront investis d'une autorité suffisante pour fixer les limites et les confins du territoire à restituer de part et d'autre, et aussi pour régler l'échange de territoire dans l'intérêt mutuel des deux souverains."

D'après un rapport des Lords du Commerce les conditions du traité ne furent pas observées par les Français relativement à la restitution des postes et à la nomination de commissaires pour régler les réclamations. Les pétitions et les mémoires à ce sujet sont nombreux. Les négociations commencèrent en 1699, mais, selon toute apparence, elles n'eurent pas de résultat pratique. Ce n'est qu'en 1713 que les questions cencernant la baie d'Hudson furent réglés ; en vertu du traité conclu cette année-là, il était restitué à la reine de la Grande-Bretagne la baie et le détroit d'Hudson, ainsi que tout le territoire, toutes les places et toutes les rivières situées dans ces parages.

Le traité d'Utrecht fut signé le 11 avril, et le 6 août suivant le roi de France ordonna à Jérémie de livrer la baie d'Hudson, mais les réclamations en dommages restèrent toujours en suspens, plusieurs tentatives ayant été vainement faites d'en arriver à un règlement.

Digitized by Google

On trouvera de précieux renseignements en consultant le procès-verbal des délibérations d'un comité de la Chambre des Communes de la Grande-Bretagne qui siégea en 1749 ; une copie de ce procès-verbal se trouve parmi les archives, dans la série PF., vol. 40. Outre les dépositions de divers témoins, il y a un appendice qui contient plusieurs documents importants, où il est question des produits, des minéraux, etc., du pays ; des tentatives faites pour découvrir un passage au nord-ouest ; des explorations entreprises ; des importations et exportations de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, et d'autres choses de plus ou moins d'importance. Les documents déposés au bureau des archives finissent à 1789, mais il n'y a rien d'intéressant après 1759. Parmi les manuscrits faisant partie des archives se trouvent les journaux d'Anthony Hendey, juin 1754 à juin 1755, date où il quitta le fort York et y retourna, respectivement, et de Mathew Cocking, qui partit du même fort en juin 1772 et y retourna en juin 1773. Hendey et Cocking avaient pour mission d'explorer l'intérieur du pays et de développer le commerce de la Compagnie de la Baie-d'Hudson. Nous devons à la courtoisie de M. R. Miller Christy, du prieuré de Bloomfield, Angleterre, des copies de ces journaux, qui sont reliées ensemble dans le volume 190 de la série M des archives.

A la note B sont publiées des documents se rapportant à la proposition qui avait été faite d'établir sur l'île de Sable des familles qui auraient secouru les équipages des navires naufragés et sauvé leurs cargaisons. Cette île, qui n'est apparemment que le sommet des bancs de Terreneuve, a reçu le nom de "cimetière de l'Atlantique", à cause des nombreux accidents accompagnés de pertes de vies qui y sont arrivés. D'après les récits qui ont été publiés, l'île de Sable aurait été connue à une époque très reculée, mais plusieurs de ces récits sont, pour dire le moins, d'une authenticité douteuse. En 1583, un des navires de sir Humphrey Gilbert, qui avait pris possession de Terreneuve et se proposait de se rendre à la Virginie, fit naufrage près de l'île. Richard Whitbourne dans son livre *Discourse and Discovery of Newfoundland*, publié en 1620, dit que sir Humphrey était arrivé à Terreneuve avec deux bons navires et une pinasse, et qu'après avoir pris possession de Terreneuve il avait fait voile pour la Virginie. Voici ce qu'il dit dans la préface de son livre :—

"Par suite d'une mauvaise direction donnée à sa route, le plus grand des navires toucha les écueils sur la côte de Canadie (*sic*) et se perdit. Pendant qu'il (sir Humphrey) était en route pour l'Angleterre en compagnie de son vice-amiral (le capitaine Hayes), à bord d'une petite pinasse de 20 tonneaux, cette dernière fit naufrage au milieu d'une violente tempête et périt corps et biens."

Or, "le plus grand des navires" ne sombra pas sur "la côte de Canadie", et le naufrage du vaisseau à bord duquel se trouvait sir Humphrey Gilbert eut lieu à une grande distance du théâtre du premier accident. Les navires, qui devaient se rendre à la Virginie, furent dirigés vers l'Angleterre parce que l'équipage était affaibli par la faim et la fatigue.

Richard Clarke, capitaine du *Delight* un des navires de Gilbert, dit à ce sujet :

"Lorsque nous fûmes à 20 lieues de l'île de Sable, le général (Gilbert) me demanda, à moi Richard Clarke, capitaine de l'*Amiral*, quelle était la meilleure direction à suivre ; je lui dit que c'était la direction ouest-sud-ouest, parce que le vent était sud, que la nuit approchait et qu'il y avait des bancs de sable inconnus s'étendant à une grande distance de la côte. Le général me commanda de suivre la direction ouest-nord-ouest. Je lui fis remarquer que l'île de Sable était ouest-nord-ouest et qu'elle se trouvait à une dis-

Digitized by Google

tance de 15 lieues seulement. J'ajoutai qu'en prenant la route que j'avais indiquée, on arriverait en vue de l'île avant le jour. Le général me dit que mes calculs étaient erronés et m'enjoignit au nom de Sa Majesté de lui obéir. Je suivis ses ordres, et vers 7 heures du matin le navire toucha et périt corps et biens."

Les souffrances qu'endura l'équipage et le naufrage du navire de sir Humphrey Gilbert à la hauteur des Açores sont décrits par Clarke et par M. Edward Haies, qui furent au nombre des survivants. Ce dernier fait l'énumération de la flotte (Hakluyt, édition de 1589, p. 684). Clarke est désigné plus haut comme capitaine du *Delight*, mais s'appelle lui-même capitaine de l'*Amiral*. La liste qui suit, donnée par Haies, explique cette contradiction apparente :—

1. Le *Delight*, autrement dit le *George*, 120 tonneaux, était le vaisseau amiral, à bord duquel se trouvaient le général William Winter, co-propriétaire, et Richard Clarke, capitaine.

2. Le *Rawley*, armé par M. Walter Rawley, 200 tonneaux, était le vaisseau vice-amiral, à bord duquel se trouvaient M. Butler, capitaine, et Robert Davis, de Bristol, maître d'équipage.

3. Le *Golden Hind*, 40 tonneaux, était le vaisseau contre-amiral, à bord duquel se trouvaient Edward Hayes, capitaine et propriétaire, et William Cox, de Limehouse, maître d'équipage.

4. Le *Swallow*, 40 tonneaux, était commandé par le capitaine Maurice Brown.

5. Le *Squirrell*, 10 tonneaux ; William Andrews en était le capitaine, et un nommé Cave le maître d'équipage.

Le malheureux sort des forçats laissés par de la Roche sur l'île de Sable est si bien connu qu'il est inutile que j'en parle ici. Je mentionnerai, à propos de cette île, certains faits qui sont plus ou moins ignorés. Parmi ceux-ci, est la perte d'un navire qui se rendait de Montréal à New-York avec un détachement de troupes, avec ordre de faire escale dans la baie des Chaleurs pour voir à ce que les Français observassent les articles de capitulation signés à Montréal. L'incident est si peu connu que je citerai la plus plus grande partie d'une lettre écrite par le lieutenant colonel Elliot et se rapportant à la chose. Cette lettre est datée à Halifax, 9 mai 1761. La première partie en est omise :

"Quelques jours après avoir quitté la baie des Chaleurs, au milieu d'une forte tempête, nous touchâmes sur l'île de Sable (situé à environ 40 lieues de la baie), île déserte et inhabitée, où il n'y avait pas un seul morceau de bois, une seule pierre, une seule pièce de terre, et qui représentait l'aspect d'un immense banc de sable. Après avoir touché (c'était le 15 novembre), nous avons attendu pendant 48 heures avant d'oser nous aventurer sur la côte, la mer étant très grosse ; nous nous attendions à tout moment que notre vaisseau se briserait en pièces. La seule chaloupe que nous avions se perdit après que des matelots s'en furent servis pour se rendre sur le rivage et y fixer un câble ; deux matelots se noyèrent dans cette circonstance. Comme il était devenu impossible pour l'équipage de rester à bord du vaisseau, nous attachâmes un baril vide au câble dont je viens de parler, et avec peine et misère nous réussîmes à nous faire tirer l'un après l'autre jusqu'au rivage."

Soixante-dix personnes débarquèrent sur l'île. Leur ration fut de 5 onces de farine, avec une roquille de rhum ou de vin ; on leur alloua aussi 4 livres de porc par six personnes, et ce jusqu'à ce qu'ils eurent découvert des chevaux et des bestiaux, ce qui arriva au bout de 7 jours. Ne s'attendant pas à être secourus avant le mois de mai, les

Digitized by Google

naufragés construisirent des maisons avec les voiles et les vergues du navire, qui avaient été poussées sur le rivage, mais contrairement à leur attente, ils furent tous débarqués sains et saufs à Halifax le 20 janvier. Dans l'*Atlantic Neptune* par J. A. M. DesBarres, publié en 1781, et marqué B dans la série géographique des archives, est une vue séparée avec le titre :—" Vue du camp à l'extrémité orientale des Côtes de Sable. Vues sur la côte sud-est de l'Ile de Sable ", qui correspond à la description des maisons construites avec des vergues, des voiles, etc. Bien que cette vue ne porte pas de date, il est presque certain qu'elle représente le camp du lieutenant-colonel Elliott, tel que décrit dans sa lettre.

Tout indique qu'il y avait des voleurs d'épaves qui exerçaient leur infâme métier sur l'île. Dans le volume de l'*Atlantic Neptune*, dont je viens de parler, se trouve une vue d' " Un antre de voleur d'épaves près de l'étang sur l'île de Sable ", avec une maison en bois au premier plan, qui a du être habitée subséquemment au naufrage du navire du lieutenant-colonel Elliott. Cette vue ne porte pas de date, mais comme il ne s'est écoulé que 20 ans entre le naufrage rapporté par le lieutenant-colonel Elliott et la publication de l'*Atlantic Neptune*, il est probable qu'elle représente l'établissement des gens qui, en 1774, demandèrent et obtinrent la permission de se fixer sur l'île à condition de secourir les naufragés. L'île, cependant, n'était pas surveillée, et l'on a été jusqu'à dire que tous ceux qui avaient échappé vivants des navires naufragés avaient été assassinés par les voleurs d'épaves. On affirme même que de faux feux étaient déployés pour attirer les navires sur les écueils. Le relevé, à la note B, des épaves qui ont été découvertes à mesure que les sables se sont déplacés sous l'action des vents et des eaux, fait voir qu'un nombre immense de navires se sont perdus sur ce fatal banc. On pourra trouver des renseignements sur les événements qui se sont passés dans les îles à une époque plus moderne en consultant " *Lecture on Sable Island* ", par le Dr Gilpin, 1858, et " *Sable Island and its Attendant Phenomena* ", par M. S. D. Macdonald, 1883.

Le tout respectueusement soumis.

DOUGLAS BRYMNER,
Archiviste.

OTTAWA, 31 décembre 1895.

Digitized by Google

LISTE DES ABRÉVIATIONS, AVEC EXPLICATIONS.

A. and W. I. . . . . America and West Indies.
B. T., Can. (Q.) . . . . . Board of Trade, Canada.
" C.B. . . . . " " Cape Breton.
" H. B. Co. . . . . " " Hudson's Bay Company.
" Journals . . . . . " " Journals.
" N.B. . . . . " " New Brunswick.
" N.S. . . . . " " Nova Scotia.
" P.E.I . . . . . " " Prince Edward Island.
" St. John and St. J . . " " " " "
" Trade papers . . . . . " " Trade papers.
Col. Cor., C.B. . . . . Colonial Correspondence, Cape Breton.
" N.B . . . . . " " New Brunswick.
" P.E.I. . . . . " " Prince Edward Island.
Col. Entry Book, H.B . . . Colonial Entry Book, Hudson's Bay Company.
Col. Off., C..B . . . . . Colonial Office, Cape Breton.
" N.B . . . . . " " New Brunswick.
" P.E.I . . . . . " " Prince Edward Island.
Dartmouth papers . . . . . Documents déposés par lord Dartmouth au bureau des archives, Londres.
S. P. Col., H. B. Co . . . . . State papers Colonial, Hudson's Bay Company.

LISTE DES LIVRES, ETC., présentés, avec les noms des donateurs.

Noms.	Résidences.	Ouvrages.
Ministere de l'Agriculture.	Toronto	Brochure.
Institut militaire canadien.	Toronto	Transactions.
Société canadienne des ingénieurs civils	Montréal.	Transactions.
Douglas, James	New-York	Brochure.
Société Historique d'Elgin.	Saint-Thomas.	Croquis historique du comté d'Elgin.
Musée géologique.	Ottawa	Publications.
Gould, Joseph	Montréal.	Arcadie.
Commissaires du havre	Montréal.	Rapports.
Kain, S. W	Saint-Jean, N.-B. .	Journal, Assemblée, Nouveau-Brunswick, 1833.
Kelton, capit. Dwight H	Coldwater, Mich . .	Brochure.
Société Historique de l'Etat du Michigan	Lansing, Mich	Journaux des pionniers, vols. 14 à 23.
Freres-Unis.	Londres, Ang.	Publications.
Morrison, N. F.	Newark, N.-J.	Brochure.
Neilson, docteur Hubert.	Kingston	Les volontaires canadiens royaux.
Bibliothèque de Newberry.	Chicago, Ill.	Rapports.
Assemblée législative d'Ontario	Toronto	Documents parlementaires.
Pennington, Wm.	Ottawa.	Brochures.
Bureau des archives.	Londres, Ang.	Commission des manuscrits historiques, 13ème rapport et appendices 1, 3 à 6, 14ème rapport et appendices 2, 3 et 4, documents de Salisbury, partie V.
Commissaires des archives	Providence, R.I . . .	Archives de la ville de Providence, vol. VIII.
Remington, Cyrus K	Buffalo	Brochure.
Tompkins, Edward	Oakland, Cal	Brochure.
Université de Yale.	New-Haven.	Catalogue, 94-5.

Digitized by Google

Digitized by Google

NOTE A.

(Original.)

Relation du voiage du sieur Pierre Esprit Radisson, Esc.er au nord de Lamerique ès années 1682, et 1683,

Je me sens obligé de me justifier avant toutes choses sur la legereté, dont on pourroit maccuser quand on verra que dans ce voiage Jai agi contre les Interestz de Langre, et dans celuy de l'année *1683*, contre ceux de La france, car sj je naves pas a rendre la dessus de bonnes raisons de mon procedé, Il y paraistroit quelque caprice, et beaucoup d Inconstance, mais comme il y a quantité de personnes de marque et de probité quj scavent, ce que le Sr Chouard Desgroiseliers mon beau-frère, et moy avons faict en divers voiages pour messrs les interesses en la compagnie de la Baye de hudson pour le commerce de la traite du castor et les justes sujectz de mescontentement, quj nous ont obligé de nous retirer tous deux en france, je ne doibs pas aprehander que les engagemens ou je suis depuis Entré, contre les Interetz de la d. compagnie puissent mattirer les reproches de legereté ou d Inconstance, car on scait que mon beaufrere, nj moy navons jamais manque, a quoj que ce soit quj ayt peu despendre de nous, ayant plusieurs fois lvn et lautre Risqué nos vies, et faict humainement tout ce que des gens d honneur, et de cœur devoient faire pour le bien et ladventage de la d. compagnie, depuis l'année 1665 Jusques en 1674, mais voians quon rejettoit avec mespris tous nos advis, pour en suivre dautres qui tendoient visiblement à la ruine de lestablissement de la traite et qu'on nous temoignoit en toutes occasions, que nous estions regardes comme des Gens Inutiles, dont on croioit navoir plus besoin, et quj ne meritoient aucune recognoissance, toutes ces manières d'agir Et ces mauvais traitements, nous firent Enfin prendre la résolution de retourner en france après y avoir pourtant longtemps resisté, car dans le fondz on scait qua mon esgard je deves avoir plus d'attachement pour le service Dangre que pour celuj de france mestant marié a Londres dans vne famille honorable dont laliance mavoit encore plus fortement engagé dans les Interetz de la nation, d'ailleurs tous mes amis, scavent que Jaimes tendrement ma femme, et que je leur temoigné un desplaisir sensible de me voir Reduit a la necessité de labandonner, Jespere donc que ces considerations Justifieront ma conduite sur les differans partis que jay embrasses, et ce que je diraj dans cette Relation de mon procedé a lesgard des anglais en ce voiage dans la Riviere, et port de nelson, lannee *1683* me Justiffiera, aussi contre ce quj en a esté raporté à mon desavantage, pour me rendre odieux a la nation, car on verra, quayant eu le Bonheur de faire et de soustenir mon establissement, contre ceux que je regardes Lors comme mes ennemis, et de men rendre le maistre, en prevenant leurs desseins, Jai bien usé de Ladventage que jai eu sur eux, et silz me vouloient Rendre justice ilz avoueroient quilz ont plus de suject de se louer de moj, que de sen plaindre, les ayans toujours traites fort honnestement, tant quilz ont vouleu bien vivre avec moy, il est vraj que je me suis servj de toutes les ruses que j'ai peu Imaginer pour parvenir a mes desseins, Et comme je scaves tout ce que ces messieurs tramoient contre moj Jai mieux aimé les prendre que den estre pris, scachant fort bien que silz mavoient prevenu Jaures plus mal passe mon temps avec eux quilz nont fait avec moj. Je viens au recit de mon voiage ne croiant pas quilz soit necessaire que je parle Icy des campagnes que jai faites depuis ma sortie d.angre sur larméé navale de france Aux Expeditions de Guinée de Tabago, et autres occasions ou je me suis rencontré auparavant mon engagement pour ce voiage.

Dans le temps que mon beau frère et moy estions mescontens de Messrs de la Compagnie de la Baye De hudson, nous feusmes plusieurs fois solicites de la part de feu monsieur Colbert de retourner en france avec des grandes asseurances, que nous y serions bien traitees nous resistasmes long temps, sans vouloir entendre a aulcune des propositions quj nous estoient faites, sur cela, mais voians que nos affaires alloient toujours de

Digitized by Google

mal en pis, dans la compagnie, sans aparence que nous en deussions attendre au'cun bon traitement, nous acceptâmes enfin le parti qui nous estoit offert de 400 louis dor argent comptant, d'acquitter toutes nos debtes, Et quon nous donneroit de lemploy, nous passames en france apres ces conditions reglees au mois de déxembre 1674.

Si tost notre arrivee a paris, nous alasme nous presenter, a feu monsr Colbert. Il nous censura d'abord de ce que nons avions preferé le service Dangre a celuy de France, neantmoins apres avoir entendu nos raisons et recognu de quoy nous pouvions estre capables, par les choses que nous luy dismes de nos découvertes dans les pays septentrionaux de l'amerique et des habitudes que nous y avions contractees avec les sauvages, Il nous assura de sa protection, et du pardon du passé de la part du Roy, avec un entier Restablissement au mesme estat que nous estions avant notre sortie de france, a condition que nous Employerions nos soings et habitudes pour l'utilité et le progres du commerce des traites du castor dans les colonies francoises du canada. Il nous confirma aussj la promesse quj nous avoit été faite a londres d'une gratification de 400 louis dor, qu'on acquiteroit toutes nos debtes et que nous aurions de lemploy, on nous fit Expédier dabord des lettres patentes de pardon et restablissement, dans lesquelles monsr Colbert vouleut qu'il feust faict mention de la condition sous laquelle LeRoy nous les avoit accordéés, a scavoir, demployer nos soings et de nous servir de nos habitudes avec les sauvages pour lavancement et utilité du commerce de la traite du castor dans les colonies françoises, on nous fit payer comptant les 400 pistolles pour la gratiffication et on satisfit a tout ce quj avait esté promis d'ailleurs, a la rezerve de l'employ, pour lequel on nous fit courir fort longtemps Inutillement. Mais je maperceus le premier dans la suitte de la cause de ce retardement, et que mon mariage en angre me rendoit suspect par ce que ma femme y estoit demeuréé, monsr Colbert sen expliqua un Jour assez ouvertement apres nous avoir remis plusieurs fois, sur divers pretextes, en me disant qu'il faloit que je fisse passer ma femme en france, sj je voules quon eust une entière confiance, en moy, je luy fit cognoistre que Je n'en aves pas esté encore le maistre, ma femme ayant un pere quj navoit pas vouleu me permettre que je la menasse avec moy en france, et je promis que Je feres tout mon possible pour ly attirer, cependant Monsr Colbert nous temoigna qu'il seroit bien aise que mon beau frere, et moy fissions un voiage en canada pour voir avec le gouverneur ce quj sy pourroit faire, nous asseurant qu'il lui envoyeroit ses ordres en notre faveur, nous fismes ce voiage, mais estans arrives a quebek, la Jalousie et le credit de ceux qui avoient en ce temps la un pouvoir absolu sur les affaires du commerce en canada, et dont les creatures estoient Employées, pour les nouvelles descouvertes, firent que le Sr comte de frontenac Gouverneur ne se mit pas en devoir de faire ce quon nous avoit faict esperer, de sa part, de sorte que mestant rebuté, je laissé mon beau frere en canada avec sa famille, Et je m'en retourné en france resolu de servir sur l'armeé navale, Jy ay passé les campagnes dont J'ai parlé cy dessus, jusquau naufrage de l'Isle d Anb, duquel mestant heureusement sauvé je revins avec le reste de larméé a Brest au mois de juillét—ayant perdu tout mon equipage dans ce malheureux naufrage.

Monsr le vice admiral et monsr lintendant escrivirent en cour en ma faveur, et sur les bons temoignages quils rendirent de ma conduite, on me fit donner de la part du Roy une gratification de 100 Louis dor pour me remettre en equipage, et ces mrs masseurerent quilz esperoient dans peu, de me faire donner le commandement d'une fregatte. Je ne creus pas que cela me d'eust sj tost arriver, cest pourquoy je me resolus de demander congé pour faire un voiage en angre, sous pretexte dy venir chercher ma femme, pour Lemmener avec moy en france, Jeus mon congé de la cour la dessus, avec une autre gratification de 100 Louis dor pour mon voiage, on me recommanda de faire diligence, surtout damener ma femme, apres quoy, on masseuroit positivement que jaures de lemploy.

Je partis donc, et arrivé à Londres Le 4e Juillet, Je fis cognoistre a Mr le chevr Kirke mon beau pere de quelle Importance jl mestoit pour lestablissement de ma fortune en france que jy fisse passer ma femme avec moy, jl ny vouleut pas consentir, mais jl me pria descrire a mes amis en france au suject dune pretention quil a contre les habitans du canada, ce que je fis, je vouleus encore pendant mon sejour à londres tascher de pressentir moy mesme, Et par mes amis sj Mrs de la compagnie ne seroient point en de meilleurs sentimens pour moj, et sj je ne trouveres point quelque jour pour

Digitized by Google

pouvoir renouer avec eux, mes desmarches furent Inutilles Et je ne trouve aucune disposition a pouvoir parvenir a ce que je souhaites—je men retourné donc en france, et Jarrivé a Brest le 12' 8bre 1679.

Ayant faict entendre a monsr le vice admiral, et a monsr l Intendant le peu de succes que Javes eu en mon voiage, et qu'il navoit pourtant pas tenu a moy, jls me donnerent ordre den aller rendre compte à monsr le marpuis de Seignelay, ce que je fis, mais en lui aprenant que ma femme estoit encores demeuree en angre, Jl me fit reproches, quil voioit bien que javes tousjours les sentimens anglais, adjoutant en mesme temps que je ne deves pas m'attendre qu'on se fiast en moy, quon me donnast le moindre employ, tant que ma femme demeureroit en angre—il mepromit pourtant quil parleroit de mes affaires a monsr Colbert son pere ce qu'il fist. Et lestant alle voir, il meparla de la mesme maniere quavoit faict monsr le marquis de Signelay *(sic)* sur le sujet de ma femme, et me donna ordre daller chez le Sr Belinzani son premier commis pour les affaires du commerce qui me diroit ses intentions. Estant alle ches le Sr Belinzani, il me dict que monsr de colbert trouveroit bon que jeusse conference avec le Sr de la Chesnaye marchand du canada, qui faict tout le commerce de ce pays la, et qui estoit lors a paris, afin de prendre avec luy des mesures, pour se prevaloir de nos descouvertes, et habitudes dans les pays septentrionaux du canada, pour avancer le commerce des traites du castor, et empescher autant quil seroit possible, celles que les etrangers y vouloient faire au préjudice des colonies françoises le dit sieur Belinzani me dict aussy que je ne pourres faire mieux ma cour aupres de monsr colbert ni macquerir son amitié par aucun service quy luy fust plus agreables qu'en mapliquant fortement d'attirer toutes les nations des peuples sauvages de ces pays septentrionaux, du costé des francois, et pour les destourner des estrangers, massurant d'une grande reconnoissance pour le service que je rendres a l'Estat en cette occasion, et que le Sr de la Chesnaye me donneroit en Canada toutes les choses necessaires pour Lexecution des desseins que nous pourrions resoudre ensemble ladessus.

Suivant ces nstructions jallé ches le Sr de la Chesnaye nous conferasme assez longtemps ensembIe, et apres plusieurs questions sur l Estat des pays que javes frequentés, et luy avoir commluniqué mes memoires, jl me proposa d'entreprendre l'Establissement dune traité pour le castor dans la grande baye, ou Javes esté quelques années auparavant pour les anglois, nous feusmes deux jours a concerter ensemble sur les moyens de faire c'est establissement, nous en demeurasmes enfin daccord, et que je ferês un voiage en angre pour tascher d'en retirer ma femme, et prendre langue en mesme temps sur larmement que la compagnie de la baye de hudson pourroit faire pour ce pays la, Je fis ce second voiage à londres avec quelque reste desperance de meilleure disposition en ma faveur du coste de mrs les Interesses, mais soit quon me regardast lors comme un serviteur tout a fait Inutille, ou comme un homme hors destat de pouvoir nuire, on me Laissa partir sans mavoir faict temoigner, la moindre marque de bonne volonté, toute la satisfaction que j'eus en ce voiage, feut d'avoir este favorablement receu de son Alt. le prince Rupert, qui me temoigna avoir du desplaisir de ce que mes services estoient si mal recognus. Je pris le partj de me consoler de cette disgrace, et men retourné en france croiant y rencontrer encores la chesnaye, mais estant arrivé a paris, je trouvé qu'il estoit partj, et je ne balancé pas a me resoudre de le suivre en canada pour executer ce que nous avions arresté ensemble a Paris. Je feus prendre congé de monsr colbert en luy communiquant mon dessein quil aprouva, jl me souhaita bon voiage, en mencouragant de bien faire. Jallé voir les peres Jesuittes de Paris, comme Interesses avec la chesnaye au commerce du castor, et ils me donnerent de largent pour mon voiage, Jallé membarquer a laRochelle, et Jarrive a Quebek le 25 7bre *1682*.

Si tost mon arrivéé je ma bouché avec le Sr la chesnaye qui témoigna avoir beaucoup de Joye de me voir, et apres quelque entretien sur ce que nous avions projetté à Paris, il me dit quil falloit y travailler Incessemment, et comme jl avoit le secret de la cour, et quil en sçavoit les Intentions pour nostre conduite en cette entreprise, il me mena ches le Gouverneur, et moblijea de luy demander sa protection et les ordres dont nous avions besoin de sa part, pour lexecution de notre dessein, mais monsr le Gouverneur nous parla, comme sil ne lavoit pas aprouvé, et sur cela la Chesnaye lui demanda pour moy un congé pour repasser en Europe, par la nouvelle angre dans une barque du gouverneur de laccadye qui estoit lors a quebek preste a faire voile.

Digitized by Google

Ces desmarches de formallittes estans faites la chesnaye et moy parlasmes daffaires, a fonds, nous demeurasmes daccord du voiage, et de toutes les conditions pour reglement de nos Interets, jl se chargea de dachetter les marchandises, et toutes Les choses necessaires pour la traite, de me fournir un bastiment bien esquipé, et pourveu de bonnes vituailles, il feut reglé que Jaures le quart de La traite, en faveur de mes peynes et soins, et des risques ausquels je malles exposer pour Lestablissement, mon beau frere dès grosiliers qui estoit lors a quebek fit de son costé un traite avec la chesnaye pour le mesme voiage à peu près mesmes conditions que moy. Et toutes ces choses estans reglees, le Gouverneur feut prié de me permettre d'emmener avec moy trois hommes, jl scavoit bien pourquoy, mais jl trouvoit a propos de lignorer, car jl nj a pas daparence quil simaginast. que je men retournês en france, sans vouloir rien faire, sur ce que la chesnaye et moy luj avions proposé, puis que je demandes ces trois hommes quil me permit d'emmener, l'un estoit mon neveu Jean baptiste des Grosiliers sur lequel je faises grand fondz, ayant frequenté toute sa vie les pays sauvages, et contracté de grandes habitudes avec eux pour les traites, jl avoit mis 500 liv. de son fondz dans larmement que devoit faire La chesnaye pour notre voiage, le second homme estoit pierre allemend que Jemmenes pour pilote, et le 3me Jean baptiste godefroy entendant parfaitement La langue sauvage, et que je cognoisses capable des traites. Je partis donc de quebek le 4e 9bre 1682, avec mes trois hommes sur la barque du Gouverneur de L'accadie ayant mes ordres de me trouver au printemps suivant a l'Isle percée a Lembouchure du fleuve de St Laurons ou La Chesnaye devoit menvoyer un bastiment munj, et esquipé suivant nos conventions pour lexecution de lentreprise, jl me promit aussj quil menverroit de plus amples Instructions par escrit pour ma conduite quand je seres sur les lieux.

Nous arrivasme a l'accadie Le vingt six du d. mois de 9bre *1682*, nous y passames Lhyver, et je me rendis a l'Isle percéé au printemps, le bastiment que J'attendês arriva, mais non pas tel quon me L'avoit faict esperer, car ce nestoit qu'une vieille barque denviron 50 thonneaux avec 12 hommes d'esquipage, compris ceux qui estoient avec moy, jl y auroit asses de marchandises pour la traite, mais peu de vituailles, de sorte que sj je n'eusse pas esté engagé sj avant, que je lestes dans lentreprisse, vn tel bastiment auroit este capable de men rebuter, mais Larrivee du Sr des Grosilieres mon beau frere sur une barque d'environ 30 thonneaux avec 15 hommes d'Esquipage mencourageai nous ne voulumes point l'un et lautre abandonner notre entreprise mais nous eusmes beaucoup de peyne a resoudre nos gens quj estoient espouvantes, de voir que nous allions les exposer a un voiage de 900 Lieues, en de sj petits bastiments, dans des mers rudes, ou nous avions encores a craindre les glaces, cependant nos esquipages voians que nous nous Exposions nous mesmes, et quilz suivroit notre fortune, jls se resolurent, a courir Les mesmes risques que nous, jl feut arresté entre mon beaufrere et moy, que nous ferions notre route le plus pres que nous pourrions l'un de lautre, pour pouvoir estre plus tot en estat de nous Secourir en cas de besoing, et nous mismes a la voile partans de l'Isle percée le 11e juillet 1682.

Apres 19 Jours de navigation, et que nous eusmes passé le destroit de terre neuve, Lesquipage de la barque de mon beau frere se revolta contre luj, ne voulant pas passer outre, craignant la rencontre des glaces, et de saller engager dans un pays Incognu, ou jl pourroit manquer de vivres pendant l hyver, nous apaismes Les mutins par promesses, et par menaces, la veue dun navire par le 57e degré 30 minutes au nord sur la coste de la brador, y contribua, chacun songea a leviter, nous estions en terre de luy, et jl portoit au plus pres sur nous, comme voulant nous recog e mais nestans pas en estat de nous defendre je ne trouvai pas a propos que nous missions cap sur luy, mais faisans la mesme route nous gaignasmes la coste ou jl ny avoit rien a craindre, jl revira de bord deux heures avant la nuict, et nous Le perdismes de veue, et comme jl y a quantité de glaces sur ces mers quj derivent au sud nous fismes havre pour Eviter les dangers, et faire de leau, et prendre quelques autres rafraichissements a la coste des sauvages nommes Esquimos, les plus dangereux de tous ces peuples, quand on sen laisse surprendre, jls vindrent pourtant a nos bords et traiterent avec nous quelque centaine de peaux de loups marins, nous demeurasmes la deux-Jours pendant lesquelz jl y eut encore une mutinerie pour ne passer pas outre, mais japaisé les seditieux et ayan

Digitized by Google

remis en mer, Iadvertis nos Esquipages de conserver leau et le bois, que nous venions de faire, parceque nous avions resolu mon beau frere et moy, que nous n'aborderions point a Terre qua notre port, a moins que nous ne feussions poursuivis.

Les ventz se trouvans favorables a notre navigation nous entrasmes dans le destroit de hudson que nous cottoyions du côté du nord, il y avoit quantité de glaces sur lesquelles les gens de ma barque tuerent un ours dune grosseur extraordinaire, jls mangerent de la chair de cet animal avec Exces, dont jls feurent tous malades a l'extremité, ayant des grandes douleurs de teste et des desvoyement sj violans que Je ne creûs pas quil en rechapast aucun, je feus obligé de faire signal a mon frere pour luy donner advis de cet accident afin destre secouru, lorvietan et les sueurs tirerent ces pauvres malheureux dafiaires, mais jlz ont tous changé de peau, nous avons apris depuis par les sauvages que cette espèce d'ours blancs, a Du venin dans le foye qui se communique a toute la chair, et cause de pareilz accidens quand on en mange.

Je maperceus que pendant ce desordre qui nous estoit arrive proche mile Island a la pointe de L'ouest, nous avions derivé nor ouest par compas, environ 8 lieues en 6 heures vers le cap henry, nous eusmes beaucoup de peyne a nous tirer des glaces et nous nous vismes plusieurs fois en danger dy perir, mais Dieu nous fit la grace den sortir, mon beau frere quj nosoit forcer de voiles estoit demeuré derrière. Jarrivé avant luy le 26 aoust sur la côte du ouest de la baye de hudson et nous nous rencontrasmes ensemble le 2e 7bre a lembouchure de la Rivière nommee par les sauvages KaKivvaKiouay qui signifie en francois, qui va qui vient.

Estans entrés dans cette Rivière nos premiers soins feurent de choisir un poste pour mettre nos barques en seureté, et bastir une maison, nous avançasmes environ quelque 15 mile, et nous nous arrestasmes a un petit canal, ou nous fismes entrer nos barques, trouvans le lieu assez propre pour y establir notre demeure. Je laissé mon beau frere occupé a faire bastir notre maison, et je partis le Landemain de notre arrivée pour aller dans les terres à la descouverte des sauvages.

Je membarque dans ce dessain dans un canot avec mon neveu, et un autre homme de mon Esquipage tous trois armes de nos fusilz et pistolles, et nous alasmes pendant 8 Jours Environ 40 Lieues au hault de la rivière sans faire rencontre dans les bois d'aucun sauvage, nj voir aucune marque fraische qui nous peust faire cognoistre que des hommes y eussent passé depuis peu, nous Jugions mesmes parceque nous trouvions quantité de bois coupé par les castors qu'il y avoit peu d'habitans aux environs, nous tuasmes chemin faisant quelque cerfz.

Mais le 8e Jour de notre depart estant le soir cabanes sur une Isle pour nous reposer et notre canot estant renversé sur le bord de leau un sauvage qui poursuivoit un cerf apercevant notre canot, s'imagina quil y avoit la les gens de sa nation, c'est pourquoy je sifla pour nous advertir de prendre garde a la beste quj avoit passé sur une petite Isle au dessus de nous, mon neveu ayant veu le premier ce sauvage me le dict aussj tost, Je courus au bord de leau, sans songer au cerf, et appelé le sauvage, lequel ayant esté longtemps sans me vouloir respondre me dict en sa langue que j'entendois fort bien, quil ne mentendoit pas, et se mit aussj tost a fuir au travers les bois.

Le rencontre de ce sauvage me donna de la Joye, et quelque esperance que nous ne serions pas longtemps sans en voir dautres, nous feusmes toute la nuit sur nos gardes, et le lendemain a la pointe du Jour, je fis porter notre canot de Lautre costé de l Isle pour estre tout prest a nous en servir, en cas daccident, et je fis faire un grand feu a 100 pas de la, nous decouvrisme le matin a la pointe de l'Isle neuf canots quj venoient vers nous estans aproches a la voix je parlé et demande aux sauvages quj paroissoient dans les canots quj jls estoient, jls me respondirent en termes de bonne amitié, je leur fis entendre le sujet quj mavoit mené en leur pays, et quj Jestois, apres quoj un vieillard arme de sa lance, sa massue, et son arc sestant levé tira une flesche de son carquois, dont ayant faict un signal de lorient a loccident, et du septentrion au midy, il La rompit en deux morceaux, et les jeta dans la Rivière puis sadressant a ses compagnons il leur parla a peu pres ainsy, jeunesse vous naves plus rien a craindre le soleil nous est devenu favorable, nos Ennemis nous craindront, puis que voicy L'homme que nous demandions depuis que nos pere sont nais, apres quoy jlz nagerent tous vers moy a terre, et sortirent de leurs canots, je les fis aprocher de mon feu sans aucune armes, mon neveu et l'autre

Digitized by Google

homme qui estoit avec moy, vindrent en mesmes temps, Jusqua dix pas de nous, sans quilz en feussent espouvantes, quojquilz les vissent bien armes, je leur demandé quj estoit leur chef, en parlant a luj mesmes sans le cognoistre Il baissa la teste, et un autre me dit tu Luy parles, alors je le pris par la main et layant faict asseoir, je luj parlé selon Le genie de ces peuples, aupres desquelz jl est necessaire pour se faire considerer de se vanter quon a du courage, quon est puissant et en estat de les secourir, et proteger contre leurs ennemis, jl faut aussi leur témoigner quon entre tout a fait dans leurs Interestz, avoir de la complaisance pour eux sur tout leur faire dabord des presens, car cest entre eux le Grand Lien de lamitie, je voulus donc a cette premiere Entrevue me faire cognoistre, Et Le chef de ses sauvages estant assis, aupres de moy, je luj dis en sa langue Je cognois toute la terre, tes amis seront mes amis, et je suis venu Ici taporter des armes pour détruire tes ennemis, tu ne mourras pas de faim, nj ta femme, nj tes enfens, car je taporte des marchandises prend courage je veux estre ton filz, et je t'aj amené un père il est la bas a faire bastir un fort, ou J'ai deux Grandz navires, jl faut que tu me donnes deux ou trois de tes canots afin que tes Gens rendent visite a ton pere, jl me fict une Longue harangue pour me remercier, et masseurer que luy et tous ceux de sa nation, mettroient leurs vies pour mon service, apres quoy je donné a chacun des sauvages du Tabac et des pipes, et mettant aperçu quun dentre eux se servoit deux petit morceau de fer aplaty pour hacher son tabac, je luj demandé ce morceau de fer, et le jetté au feu ce qui les surprit tous, parce quen mesme temps, je fis semblant de pleurer et dessuyer mes larmes, leur disant que Javois de la douleur de voir mes freres sj denues et despourveus de toutes choses, je les assuré quilz ne manqueroient plus de rien tant que je seres parmj eux, et en mesme temps josté mon poignard, que j'aves a mon costé, et le donné a ce luy a quj javes osté le morceau de fer je fis aussy aporter de mon canot quelques Paquetz de petis couteaux que je leur distribué, je les fis fumer, et leur donné a manger, et pendant quilz mangeoient jestalaj devant eux les presens que javes aporte, entre autres, un fusil, de la poudre et du plomb, pour leur chef, je luj dis en luj presentant que je le prenes pour mon pere, il madopta pour son filz, en me couvrant de sa robe, je luj donné aussy ma couverture que je luj dis deporter a sa femme de ma part la voulant prendre pour ma mere. Jl me remercia comme firent aussi les autres au nombre de 26 Lesquelz pour me marquer leur recognoissance de mes presens, me Jetterent tous leurs robes a mes piedz, et allerent a leurs canotz chercher toutte la pelletterie quilz y avoient, quils maporterent aussj, nous nous separasmes apres toute cette ceremonie, jls me promirent quavant midj ils menverroient trois de leur canots, a quoy ilz ne manquerent pas ilz y mirent mes castorts, et nous nous en allasmes ensemble, vers notre poste ou Javois laisse mon beau frere. Jy arrivé Le 12 7bre au grand contentement de tous nos Gens leur ayant appris lheureux succes de mon voiage par la rencontre des sauvages.

Le mesme jour de mon arrivée de ce petit voiage un bruict de coups de canon nous donna lalarme. Les sauvages quj estoient avec nous les entendirent, et je leur Dis que ces coups de Canon estoient tires de nos vaisseaux que nous avions sur La grande rivière nommééé Kawirinagaw a trois ou quatre lieues de celle ou nous estions postes, mais voulant cependant mesclaircir ce que ce pouvait estre, je membarqué dans un canot, et Jallé Jusqua l'embouchure de notre rivière, sans avoir rien descouvert. Je crens que nous nous estions tous trompes, et Jenvoyé mon neveu avec un autre françois de mes gens pour aller avec les sauvages vers les nations, mais le soir mesme de leur despart, estant passes vis a vis lendroit dou nous avions cru entendre tirer les coups de canon, jls les entendirent encores, et de trop pres pour pouvoir douter qu'il ny eust pas la un navire, jls retournerent donc sur leurs pas pour men advertir, et sur leur avis, je partis aussitôt pour aller encores moy mesme a cette descouverte avec trois hommes.

Apres avoir faict le trajet perilleux de cette grande rivière de Kawirinagaw, qui signifie en francois la meschante, nous descouvrismes le 16e de grand mattin une tente sur une isle. Jenvoyé aussjtost un des gens pour descouvrir secretement ce quecestoit, jl retourna vers moy, en peu de temps madvertir, qu'on bastissoit la une maison, et quil y avoit un navire. Sur cet advis Je mavancé le plus que je peus, ne voulant pas pourtant estre descouvert, et je meposté avec mes hommes, comme dans vne espéce d'embuscade pour tascher de surprendre quelqu'un de ceux qui estoient la, et le faire prisonnier afin de scavoir qu'elles gens Ils pouvoient estre, Je pris toutes les précautions possibles, pour

Digitized by Google

venir about de ce dessein, ayant passé la nuit asses proche du lieu ou on batissoit la maison sans en avoir veu sortir, nj peu entendre parler personne, jusqu'au lendemain a l'heure du disner que je recogneus que c'estoient des anglois, et mestant avancé vers leur poste, encores plus pres que je naves fait, pour le mieux recognoistre. Je mes rembarqué dans mon canot avec mes gens, nous pareusmes a une portéé de canon de la maison, et nous nous arrestasmes comme sj nous eussions esté des sauvages, quj auroient este surpris de voir la des hommes, quj batissoient une maison. Ils ne feurent pas longtemps a nous descouvrir, et sj tost quils nous eurent veus, ils se mirent a crier vers nous, comme nous Invitans daller a eux, en prononceans quelques mots en langue sauvage quils Lisoient dans un livre, mais voians que nous navaneions pas pour cequils nous disoient, jls vindrent eux mesmes vers nous le long du rivage, et sestant arrestes vis a vis du lieu ou nous estions, je leur parlé en langaige du pays et enfrançois sans quils mentendissent, mais enfin leur ayant demandé en anglois, qui jls estoient et cequ'ils prétendoient faire la, jls me respondirent quils estoient anglois, venus la pour la traite du castor, je leur demandé ensuite qui leur en avoit donné la permission, et sils avoient quelque commission pour cela, jls me dirent quils navoint point de commission, et quils estoient de la nouvelle angre. je leur declaré que jestois establi dans le pays avant eux, pour la compagnie françoise, et avec des forces suffisantes pour les empecher de traiter à mon préjudice, que javes mon fort a 7 lieues de la, mais que le bruict de leur canon mavoit obligé d'aller vers eux, croiant qu'un navire de france que j'attendes, et quj devoit arriver a une Riviere plus nord que celle ou jls estoient y feust entre par quelque accident contre mes directions, que jen avo s deux autres arrives depuis peu, de canada command s par mon frere, et qu'ainsi, je ne leur conseilles pas, de demeurer la plus longtemps, les advertissant quil feroient mieux de se retirer et de faire au plus viste embarquer dans leur bord tout cequils avoient a terre.

Javes faict aprocher en parlant mon canot asses pres de terre, pour recognoistre qui estoient ceux a quj je parles, et ayant apris que cestoit le jeune Guilliem, capitaine du vaisseau, jen fus fort ayse, car je le cognoissais particulièrement, jl neust pas plus tost apris qui Jestois quil minvitta a sortir de mon canot, pour nous embrasser, je le fis, il vint au devant de moy, et nous nous fismes l'un et lautre beaucoup de caresses, il me pria d'aller a son bord, pour me regaler, je ne vouleus point luy tesmoigner que je me defies de luy, en le refusant, mais pour ma précaution je fis descendre mes trois hommes de mon canot qui demeurerent a terre avec deux anglois, pendant que Jallé abord avec le capne. Je trouvé encores dans le navire un homme de la nouvelle angre qui estoit de ma cognoissance.

Avant que je feusse monté dans le vaisseau le capne avoit faiet arborer le pavillon dangre, et sj tost que jy feus entré, il fit tirer quelques coups de canon, je ladvertis quil ne-toit pas necessaire, qu'il en fist tirer davantage, de peur que nos gens nen prissent Jalousie, et quon n'allast luy faire quelque insulte. Il me proposa de negocier ensemble, je luy promis que jen parleres a nos autres officiers, et que je feres en sorte de les faire consentir, qu'il passast l'hiver ou jl estoit, sans qu'il luy faict aucun tort, puisque la saison estoit desja trop advancée, pour quil peut se retirer. Je luy dis mesme quil pouvoit continuer a bastir sa maison sans se fortifier, l'asseurant que je le garantirois de toute insulte du costé des sauvages, sur qui javais un pouvoir absolu, et pour l'asseurer que de mon costé il nauroit aucune surprise à craindre, je vouleus avant nous separer convenir avec luy, du nombre dhommes, dont je seres accompagné quand je lires voir, ladvertissant que sil me vojoit aller vers luy avec plus grand nombre que celluy dont nous estion d'accord, ce seroit une marque que nos autres officiers nauroient pas consentj a la proposition de negocier ensemble. Je luy donné encores advis de ne faire plus tirer de canon, et quil ne souffrît pas, que ses gens sortissent hors de l'Isle, de crainte quils ne fussent rencontres par les françois que javes dans les bois, afin quil ne me blasmat pas du malheur, qui luy pourroit arriver sil ne suivoit mes advis. Je luy dis aussj que les sauvages mavoient advertj que mon navire estoit arrivé au nord, et luy promis que dans 15 jours je retourneres vers luy pour lui en dire des nouvelles, de quoy jl feut bien ayse, me priant de me souvenir de luy. Nous nous separasmes apres tout cela, fort contens lun de lautre, luy tout a faict prevenu, que Javes les forces dont je mestés vanté, et moy resolu de lentretenir tousjour dans

Digitized by Google

cette bonne opinion, ayant mes véues de l'obliger a se retirer, ou sil sopiniastroit a me vouloir troubler dans mes traites, dattendre quelque occasion favorable pour me saisir du navire quj estoit de bonne prise nayant aucune commission de france ni dangre pour la traite, mais je ne voules rien entreprendre a contretemps de crainte de manquer mon coup, surtout je voulus eviter de repandre du sang. Mestant embarqué avec mes gens dans mon canot nous descendismes vers le bas de la Rivière, avec toute la diligence que nous peusmes faire, mais a peyne eusmes nous faict trois lieues de l'Isle ou nous avions laissé le navire de la nouvelle angre que nous en descouvrismes un sous voiles quj entroit. Nous nageasmes a terre au sud, et estant descendus de notre canot, pour attendre le navire quj venoit vers nous, je fis faire une forte fumée, et le navire estant arrivee vis a vis de nous il mouilla l'ancre, et demeura la toute la nuict, sans envoyer sa chaloupe a terre, que le lendemain, nous avions veillé toute la nuict pour observer ce quj se passeroit et ayant veu le matin desborder la chaloupe, et qu'elle venoit vers nous, je fis poster mes trois hommes armes a lentree du bois a 15 ou vingt pas de moy, et je mavancé seul sur le bord de l'eau, le Sr Bridgar que la compagnie envoyoit en qualité de gouverneur en ce pays là, estoit dans la chaloupe, avec six matelotz du navire commandé par le Sr Guilliem pere du capne du navire de la nouvelle angre que J'aves descouvert le jour precedent, comme je lapris dans la suite.

Voiant donc venir la chaloupe vers moy, et quelle aprochoit de terre, dabord quelle feut a la voix, je parlé un langage façon de sauvage, qui ne signifioit rien, seulement pour embarrasser cenx de la chaloupe, ou les obliger a parler afin de les recognoistre, et scavoir sil ny auroit point quelqu'un quj eust fréquenté les sauvages, et sceust parler comme eux. Personne ne respondit rien, mais la chaloupe sestant eschouéé a dix ou douze pas de moy, et voiant un des matelotz quj se mettoit a leau pour venir a terre, je luy presenté mes armes en luy defendant davancer, et luy faisant entendre que personne de la chaloupe ne mettroit pied a terre que je ne sceusse qui ilz estoient, et ayant bien recognu par le navire et a l'air des matelotz, quils estoient anglois, je parlé en leur langue et Jentendis que le matelot quj sestoit mis a leau, et que j'empesches davancer, dict asses hault, gouverneur cest anglois quon vous parle, et sur ce que je continues a demander qui ilzestoient, quj commandoit le vaisseau, et ce quilz venoient chercher la. Quelqu'un respondit, quj est-ce quj en a a faire? nous sommes anglois, a quoy Je repliqué et moy francois, quj vous dis de vous retirer. Et ayant en mesme temps faict signe a mes gens de paroistre, ils se presenterent sur le bord du bois, ceux de la chaloupe qui croioient aparament quil y en eust plus grand nombre voulurent bien me respondre honnestement et me dire quils estoient de londres, que le naviro apartenoit à la compagnie de la Baye de Hudson, et quil estoit commande par le capne Guilliem, je leur fis entendre de mon costé quj jestois quils venoient trop tard, et que javois pris possession de ces lieux au nom du Roy de france. Il fût encore dîct plusieurs choses quil seroit inutile de raporter, icy, Les anglois soutenans quilz avoient droit de venir la, et moy que non, mais enfin le Sr Bridgar me faisant cognoistre quil seroit bienayse de mettre pied a terre avec trois de ses hommes, pour m'embrasser je luy temoignay que Jen aurois aussy beaucoup de joye, jl mit donc pied a terre et apres nous estre salues, il me demanda, si ce nestoit pas la riviBre kakiwakiouay. Je luy Dis que non, et qu'elle estoit plus au sud, que celle ou il estoit s'appelloit Kawirinagaw, ou la meschante, jl me demanda encore si ce nestoit pas la qu'un vaisseau anglois commandé par le chevallier thomas button avoit autres fois hiverné. Je luy respondis que ouy, et luy montré le lieu au nord. Il m'invitta ensuite d'aller a son bord, mes Gens quj sestoient advances men destournoient, particullierement mon neveu. je me resolus pourtant d' aller apres avoir pris deux otages, qui demeurerent a terre avec mes gens, car je me defies du capne Guilliem, quj s'estoit déclaré mon ennemi a londres, estant creature de ceux quy estoient cause que javes abandonné le service d'angre. Je fis bien de prendre mes précautions, car jay seu depuis, que sans cela, le Sr Guilliem mauroit arresté. Tout se passa cependant fort bien, nous disnasmes ensemble. Je parlé de mon establissement dans le pays, que jy avois quantité de francois dans les bois avec les sauvages, que javes deux navires, que jen attendes encore un autre, que je faisois bastir un fort, enfin je dis au Sr Bridgar tout ce que Javes dit au jeune Guilliem capne du navire de la nouvelle angre, et encores audela. jl le creut de bonne foy, et jl me fit plaisir d'estre credule, car sil eust vouleu se donner la peyne que je

Digitized by Google

prenes, d'aller 40 lieues au travers du bois, et dy coucher sur la dure, pour faire mes descouvertes, jl auroit bien tost recognu mon faible. Javes raison de luy cacher, et de faire ce que je faises, d'ailleurs nayant pas assez de gens pour en venir a force ouverte, il falloit vser de ruses. jl est vray que Javes un grand advantage davoir les sauvages a moy, ce quj me tenoit lieu de grandes forces, et cestoit aussj sur quoj je masseures le plus.

Apres avoir esté asses longtemps dans le navire je demandé quon me fist mettre a terre, et on me renvoya, Je fis les signaux a mes gens qui avoient mené les ostages dans le bois. jls les ramenerent jusques au bord de leau, et je les renvoyé a leur navire, ou javoue que je mestes repentj plus dune fois destre entré, car il y avoit de la temerité, et je feus heureux de me tirer daffaire comme je fis. Avant sortir du vaisseau je promis au Sr bridgar et au capitaine que dans 15 jours, Je retourneres Les voir. Cependant ayant resolu d'estre asseuré, de leurs desmarches Je demeuré deux jours dans les bois a les observer et ayant cognu a peu pres leur dessein, et quils se mettoient en estat de bastir un fort, je passé la rivière du costé du sud pour retourner trouver mon beaufrere, quj devoit estre en peine de moy. Mais nestant rendu aupres de luy, il eut beaucoup de joye daprendre tout ce quj sestoit passé, et la bonne disposition ou Javois mis nos affaires. Nous concertames ensemble sur les mesures que nous prendrions pour nous empescher destre surpris, et nous soustenir le mieux que nous pourrions dans notre establissement pour la traite, nous nous assurames des sauvages qui nous promirent de sacrifier leurs vies pour nous, et afin de les engager encore daventage dans notre partj, je leur donné mon neveu, et un autre françois pour aller avec eux dans les terres en faire descendre les nations pour venir vers nous, Et pour les y obliger, J'envoyé des presens pour les chefz. Il arriva pendant mon voiage a la descouverte des deux navires anglois, un accidene fort fascheux pour nous, nos gens avoient tué environ 60 cerfz quj eust esté une grande provision pour notre hiver, mais ilz feurent tous entrainés par un desbordement extraordinaire des eaux, causé par les pluyes, ce quj arrive asses souvent. La perte feut assurement considerable pour nous, car nous navions lors que 4 barils de porc, et deux barils de bœuf, mais nos gens reparerent cela, ayant tué encores quelques cerfz et 4,000 perdrix blanches, plus grosses que celles de ce pays. Les sauvages aporterent aussi des rafraichissements de viandes bouccanees, de divers endroits et fort esloignes.

Dix jours apres mon arrivée de la descouverte des anglois, je pris cinq nouveaux hommes pour aller observer leur contenance, et ce qu'ils faisoient. Javes preveu avant partir que nous serions obligé d'attendre quelques Jours, le temps favorable pour traverser Lembouchure de la dangereuse Rivière de Kauvirinagaw, ce quj nous arriva, par ce que la saison commençoit a estre rude, mais apres avoir attendu, nous fisme heureusement ce trajet, quoy que pendant la nuict. Et nous nous rendismes 14 jours apres notre despart, a la veue du lieu ou estoit le Sr Bridgar. Nous aperceumes dabord le navire eschoué sur les vases, a plus d'un mille de la maison quon bastissoit. Nous estans aproches du vaisseau a la voix, nous apelasmes plusieurs fois sans que personne nous respondit, ce qui nous obligea daller vers terre, ne sachans que Juger de ce silence, mais enfin un homme nous appela, et nous fit signe de retourner. Estant alles vers luy, et luy ayans demandé comment on se portoit, il respondit un peu mieux, mais que tout le monde estait endormi. Je ne vouleus point les troubler dans leur repos, et m'en allé seul a la maison, du gouverneur que je trouvai sortant du lict. Apres les compliments de bienvenue, Je mattache a examiner lestat de la maison, et Je maperceus quil ny avoit rien a craindre, et que jy pouves faire venir mes gens. Je les appelle, et nous y entrasme tous ensemble. Je fis passer un de mes gens pour capne du vaisseau que Je dises mestre arrivé, le Sr Bridgar le creut, et ce que je trouvé a propos de luy dire, tendant toujours a empescher, qu'il neut aucune cognoissance de l Interloper anglois. Nous tirasmes plusieurs coups de fusils en beuvant des santes, sans que ceux du vaisseau en prissent lalarme. Je Jugé par la quilz estoient mal sur leurs gardes, et qu'ilz pouvoient estre aysement surpris. Je vouleus voir leur estat, et leur contenance, ayant dont pris congé du Sr Bridgar, Je men allé avec mes gens vers le vaisseau, nous y entrasmes sans que personne nous en disputast lentrée. Le capne parut pourtant dabord estonné de nous voir, mais je l'asseuré en luy disant que je nestois pas la a dessein de lui nuire, au contraire pour luy offrir mes services, et mes secours, en ce quil auroit besoin de moy, luy donnant des advis pour luy faire prendre des precautions qu'il ne prenoit pas, pour se tirer du danger ou je Le vojois,

Digitized by Google

de se perdre luj mesme et le navire, comme jl est arrivé dans la suitte, mais il receut fort mal mes conseils, en voulant me faire cognoistre quil croyoit en sçavoir plus que moy, cella pouvoit estre ainsi, mais ailleurs que dans le pays des sauvages, ou Javois plus frequenté que luy. Il me pria pourtant de luy envoyer quelques Rafraichissemens de temps en temps, pendant lhiver, surtout de l'huile et de la chandelle dont il avoit besoin, ce que Je luy promis, et je men suis aussj fort bien acquitté. Il me fict present dune pièce de bœuf, et de quelques bisquits, estant donc esclaircy sur tout ce que Javes voulu scavoir, et que je naves rien a craindre pour mes traites de la part de ces messrs en lestat ou je les voies, je pris congé du capne pour aller voir ce qui se passoit du costé, ou estoit l'Interloper de la nouvelle angre.

Jy arrivé le lendemain apres midj et je trouvé quilz avoient mieux employé leur temps que les autres, ayant faict un fort bien flanqué avec six pièces de canon en batterie. Je fis tirer un coup de fusil pour advertir ceux du fort, de mon arrivée, et je desbarqué avec mes gens sous un cotteau a couvert du canon. Le lieutenant sortit avec un autre homme tous deux bien armes, et Ils vindrent pour nous recognoistre, apres avoir seu quj jestois, le lieutenant me felicita sur mon arrivéé et me demanda des nouvelles. Je luy dis que Javois trouvé quoy que avec beaucoup de danger, ce que jestois allé chercher et que je retournes vers eux pour les viziter, ayant pris dautres hommes, que ceux quj mavoient accompagné la premiere fois, que lun de ceux quj estoiet avec moy, estoit capne du vaisseau nouvellement arrivéé, et les autres quatre canadiens. Le lieutenant me respondit fièrement, quilz soient 40 diables silz veulent, nous avons basti un fort, et nous ne craignons plus rien. Il minvita pourtant d'aller dans son fort pour mj regaler, pourveu que je vouleusse y entrer seul, ce que je refusé, en lui faisant cognoistre quil auroit peu parler moins fierement, estant allé la pour les voir de bonne amitié, et non pas pour leur faire la guerre. Je luy dis aussj que je voules mentretenir avec son capitaine, quj auroit asseurement moins de chaleur, et plus de retenue que Luy. jl envoya sur cela advertir le capne, lequel vint au devant de moy bien armé, et me dict en m'abordant que je ne deves pas prendre d'ombrage du fort quil avoit faict bastir, que cestoit sans consequance pour moy, et que jen serois tousjours le maistre, adjoutant quil ne me craignoit pas tant que les anglois de londres, et quil avoit fait bastir ce fort pour se deffendre contre les sauvages, et tous ceux quj voudroient lataquer. Je le remercié de ces honnestetes a mon Esgard et l'assuré que je nestois pas allé la, pour luy temoigner que jeusse la moindre jalousie, de ce quil avoit faict bastir son fort, mais au contraire pour luj offrir 20 de mes hommes pour luj ayder a en bastir un, ayant a luy donner advis que ceux dont il aprehendoit sj fort l'arrivéé estoient arrives luy offrant mon service pour le deffendre, et l'asseurant que sil suivoit mon conseil, je le garantirois de tout accident, estant bien Informe des ordres qu'avoient les nouveaux venus, et de leur estat, je luy dis encore qua lesgard du differant quj estoit entre nous pour la traite, jl estoit remis a la decizion de nos deux Royx, que par bonheur pour luj, son pere commandoit le vaisseau quj estoit arrivé, quil avoit amené un gouverneur pour la compagnie angloise, auquel je prétendois Empecher de prendre ce titre dans le pays ou jestois estably pour la compagnie françoise, et que pour luj, je voulois le faire passer pour françois afin de le mettre a couvert de toute Insulte.

Apres avoir dit tout cela au capne du fort, je l'obligé de faire venir tous ses gens auxquels je dis en sa presence, quil ne falloit point quilz sortissent du fort, nj quils tirassent de canon, quilz narborassent point leur pavillon, quils couvrissent le devant, et le derriere de leur vaisseau, et quilz ne permissent a aucun anglois nj francois daprocher de leur fort par eau ou par terre, et quilz tirassent sur ceux de mes gens quj se presenteroient, sans mes ordres. Le capne me promit de faire observer tout ce que je venois de dire, et il en donna lordre en ma presence a ses gens, en me priant de luy donner le plus tost que je pourrois deux de mes hommes, pour sauvegardes, je luy apris la maladie de son pere capne du navire de la compagnie, dont il parut fort affligé, et me pria de luj donner les moyens quil peust le voir sans Inconvenient pour luy. Je luy en dis la consequence, et la difficulté. Cependant, comme javés mes raisons pour souhaiter que cette Entrevue du pere et du filz, se fist par mon moyen, Je l'asseuré que Je ferois mon possible pour luj donner cette satisfaction, et que jesperois d'en venir a bout, sil vouloit suivre mes advis. Il saccorda a faire tout ce que je luj proposois la dessus, et apres y

Digitized by Google

avoir resué, nous demeurasmes d'accord, qu'il viendroit avec moy desguisé en coureur de bois, et que je le ferois passer pour françois.

Cela estant ainsi resolu j'envoyé le lendemain des la pointe du jour, mes gens a la chasse. Ilz retournerent a 10 heures, et apporterent 30, à 40, perdrix, que je fis mettre dans mon canot, avec un baril dhuille, et de la chandelle que j'avois promis au capne Guilliem père. Je laissé un de mes homme pour ostage dans le fort, et je membarqué avec le jeune guillein pour le mener voir son pere. Nous feusme obliges la maréé estant basse de nous arrester a un mille du navire et de mettre tous pied a Terre pour marcher vers le vaisseau avec nos provizions. Je laissé un de mes hommes a garder le canot, avec ordre de se tenir au large, et je poste en approchant du vaisseau deux de mes gens les plus vigoureux, entre la maison que le Sr Bridgar fêsoit bastir, et le bord de l'eau, leur commandant de ne se point descouvrir, et de laissé passer le Gouverneur, quand il irait au vaisseau, mais quilz se saizissent de luy, silz le voient revenir sans que je fusse sortj du navire.

Apres avoir pris ces précautions, jallé avec un de mes hommes, et le Jeune Guilliem déguisé abord du vaisseau, ou nous montasme encores sans difficulté. Je presenté au capne Guilliem les rafraichissemens que je luy avois promis, et quil mavoit demandés dont jl me fit bien des remercimens, je fis ensuite entrer dans sa chambre mes deux hommes, dont l'un estoit son filz quil ne recogneut point, et je dis a loreille du capne Guilliem quil fit retirer deux de ses gens quj estoient aupres de luy, ayant un secret Important a luj communiquer, ce quayant faict je luy apris que le secret que javois a luy dire estoit larrivée de son filz que javois ammené avec moy. Men ayant prié avec de grandes Instances, et apres luy avoir representé l Importance de garder le secret et de nen rien temoigner a cause des Inconveniens, quil y avoit a craindre pour eux deux, je fis avancer le filz, et le presenté a son pere quj lembrassa et luy temoignant beaucoup de tendresse, et de joye, jl luy dict pourtant quil l'expozoit a un grand danger. Ils eurent ensemble quelque entretien apres lequel, le pere me pria en menbrassant de sauver mon nouveau francois. Je luy promis de faire mon debvoir la dessus, et ladvertis a mesme temps, quil songeât a sauver son navire, et que rien ne serait capable, de me faire rompre avec luy que la traite quil pourroit faire avec les sauvages. jl me respondit que le navire estoit a la compagnie, qu'a lesgard de la traite je navois aucun subject de craindre de son costé, et que quand il nauroit pas un castor, jl ne sen mettroit pas en peine estant asseuré de ses gaiges. Je l'advertis qu'il ne souffrît pas que son monde sescartat, sur tout quil nallast point vers le fort de son filz, ce quil me promit.

Pendant que nous estions dans cette conference, le gouverneur advertj de mon retour, vint au navire en toute diligence et me dict en arrivant quil falloit que mon fort feust plus pres de luy, quil navoit creu puisque jestois revenu sj promptement. Je lui dis en riant que je volois, quand il estoit question de servir mes amis, et que sachant quil avoit des malades, et quilz manquoient de rafraichissements, je navois pas voulu perdre le temps, pour luy en aporter, luy promettant que je luy en donnerois toutes les fois que nos chasseurs seroient heureux. Dans ce temps la, le jeune Guilliem deguisé pensa estre descouvert, par quelqu'un quj le regarda de trop pres, de quoy le pere et le filz parurent fort embarrasses. Je men formalisé, et fis cognoistre que je ne trouves pas bon quon examinast ainsj mes gens, on men fist excuse, et la marée étant montée je pris congé pour me retirer. Le gouverneur et le capitaine partagerent entre eux mes rafraichissemens, et ayant faict le signal a mes deux hommes de se retirer de leur embuscade, je sortis du navire, et nous alasmes tous ensemble ou nous avions laissé notre canot, nous nous y embarquasmes, et le jeune capne fut estonné de voir, qu'un petit bateau faict descorce darbre peut resister a tant de coup de glaces, que nous recumes en nous en retournant. Nous arrivasmes le lendemain au fort, et tres a propos pour nous, car sj nous eussions tardes tant soit peu plus longtemps, sur leau, nous aurions este surpris d'un foudre de vent de Nor' ouest, et d'un furieux orage de neige quj nous auroient Infailliblement faict perir. La tempeste continua deux jours, et nous empêcha de partir, pour retourner a nostre pretendu fort au hault de la Riviere, mais le temps estant venu au beau, je pris congé, le lieutenant vouloit venir avec nous pour nous accompagner jusqua notre habittation, mais je le destourné de ce dessein, ayant mes raisons, par ce que je voules cacher la route que nous devions tenir Nous montasmes en partant du fort vers

Digitized by Google

le hault de l'Isle, mais le soir venu nous retournasmes sur nos pas, et nous nous trouvasmes le lendemain en veue de la mer, ou il falloit entrer pour passer la pointe, et gaigner la riviere ou estoit notre habitation. Mais tout estoit tellement couvert de glaces quil nj avoit aucune aparence de passer, plus avant, Nous nous trouvasmes mesmes, fort engagés de tous costes dans les glaces que nous ne pouvions nous en retirer ni avancer vers terre, pour desbarquer. jl falloit cependant passer au travers de ses glaces ou perir. Nous demeurasmes en cet estat lespace de quatre heures sans pouvoir avancer nj reculer et en tres grand danger de nos vies. Nos habitz estoient gelles sur nous, et nous ne nous remuions qu'avec grande peine, mais enfin nous fismes tant defforts, que nous arrivasmes a terre notre canot estant tout brisé. Nous prîmes chacun notre bagage, et nos armes, et nous marchasmes le long du rivage tirant du costé de notre habittation, sans avoir rien trouve a manger pendant trois Jours, que des corbeaux et des oyseaux de proye qui se retirent les derniers de ce pays la. jl ny avoit point dautre gibier le long de cette coste, qui estoit toute couverte de glaces, et de neiges. Nous arrivasmes Enfin vis a vis notre habittation, quj estoit de lautre costé de la riviere sans esperance de la pouvoir passer, estant couverte de glaces, mais quatre de nos hommes risquerent de se mettre dans un batteau pour nous venir secourir. Ilz penserent perir par les coups de glace, nous feusmes aussj en grand danger, et nous passâmes cependant, nonobstant toutes ces difficultés du costé de notre habittation, ou nous eusmes sujet de rendre graces a Dieu de nous voir tous ensemble apres avoir esté deslivres de sj grands perilz.

Pendant toutes mes alléés et venues mon beaufrere avoit mis notre habittation en bon ordre nous y estions en seureté, nayans rien a craindre du costé des sauvages qui estoient nos amis, et a lesgard de nos voisins leur desordre, et le peu de soin quilz avoient de sesclaircir de notre estat, nous mettoit a couvert de toute aprehension de leur part. Mais comme jl pouvoit arriver que le Gouverneur Bridgar auroit cognoissance que l'Interloper de la nouvelle angre estoit en la mesme riviere que luy, et quil descouvriroit a la fin tout le mistere que je lui avois caché jusques la, que mesme il pourroit aprendre que nous navions pas les forces dont je mestois vanté, je voulus continuer a me precautionner, et je creus que le meilleur moyen estoit de masseurer du navire de la nouvelle angre, en men rendant le maistre, parceque sj le Sr Bridgar meût prevenu en cela, jl eust esté trop fort, et je me voyes tout a faict hors destat de luy pouvoir resister, et de me soustenir. Mais la question estoit de trouver les moyens de reussir dans lexecution de ce dessein, ou je voies de grandes difficultés, mais jl faloit les vaincre ou succomber. Cest pour quoy je mattaché, tout entier a suivre cette entreprise, laissant a mon beau frere Le soin de notre habittation et de la traite. Voiant donc la Riviere tout a faict prise jenvoyé de deux en deux Jours pendant 15 Jours, mes gens au travers les bois pour apprandre en quel estat estoit le navire de la compagnie, on me rapporta a la fin quil estoit demeure eschoue sur la coste, le ruisseau ou il devoit yverner estant tout gellé, ce qui me fit juger quil debvoit perir infailliblement.

Jenvoyé aussi au jeune capne Guilliem en l'Isle deux de mes hommes quil mavoit demandes pour lui servir de sauvegardes mais je fus adverty par mes gens quil vouloit jouer au fin auec moy, ayant contre ce quil mavoit promis de ne recevoir personne en son fort, que ceux qui auroient mes ordres envoyé son batteau pour prandre deux des matelotz du navire de la compagnie que le sieur Bridgar avoit envoyés a la descouverte du costé ou je lui aves dict que nous avions nos fortz, et pour voir aussj sils ne trouveroient point des débris de leur navire. Mais ces deux hommes ayant veu ceux du fort sesmouvoir pour l'ancer leur batteau a leau, ilz creurent quon alloit braquer du canon, contre eux comme je leur avois dict. Ils en prirent lespouvente et senfuyrent. Estans retournes vers le Sr Bridgar jls raporterent quil y avoit un fort, et un navire francois plus proche deux, que je ne leur avois dict, et sur cet advis, le d. Sr Bridgar envoya deux hommes pour passer du nord au sud, pour savoir sjl estoit vraj que nous y eussions deux navires, outre celuj quj estoit a l Isle, de quoi estant advertj par mes gens jenvoye par trois differens endroits pour tascher de prendre et me faire amener les deux hommes que le Sr Bridgar avait envoyes a cette descouverte, ayant pourtant ordonné a mes gens de ne leur faire aucun mal. Mes gens reussirent dans leur queste, car ils trouverent ces deux pauvres hommes a environ cinq lieues de nos maisons presque morts de froid, et nayans rien a manger, de sorte quils neurent pas grand peine a les prendre,

Digitized by Google

nayans fait aucune resistance. Ilz me les amenerent à notre habitation, en les ayant bien traites, ilz ne temoignerent aucun chagrin destre entre mes mains. Jappris par eux les ordres que le Sr Bridgar leur avoit donnes pour cette descouverte, ce qui mobligea de me tenir encores plus sur mes gardes et de prendre de nouvelles precautions pour empescher, que le gouverneur Bridgar ne recognut l'Interloper de la nouvelle angre. Jenvoyé dans ce temps la des rafraichissemens au d. Sr Bridgar quj estoit en grande necessite, et me le vouloit dissimuler. jl me remercia par ses lettres, et masseura quil ne minteromproit point et quil ne permettroit plus a aucun de ses gens daprocher des fortz qu'il croyoit estre a nous, Jenvoyé aussi viziter le jeune Guilliem pour observer ses desmarches, et voir en quel estat jl pouvoit estre pour men prevalloir. Les deux anglois que mes gens avoient amenés me donnerent aussj advis que le navire de la compagnie estoit pery avec le capne, le lieutenant, et quatre matelots, sen estant sauve 18 quj par bonheur estoient a terre. Cet advis mobligea daller vers le Sr Bridgar voir quelle contenance jl tenoit. Je lui fis porter environ 100 perdrix, et luj donné aussj quelque poudre pour la chasse, en lui offrant mon service, en tout ce qu'il auroit besoin de moy. Je luj demandé des nouvelles du navire, jl ne vouleut pas men advouer la perte et me dict quil estoit a quatre lieues plus bas. Je ne voulus pas le presser daventage la dessus et nous nous separasme civillement.

Jallé de la au fort de lIsle pour voir aussi ce quj sj passoit et tacher de venir a bout du dessein que je mestois proposé de prendre le navire, et le fort ayant encore descouvert par quelques lettres interceptees, que le jeune Guilliem me vouloit faire piece, et quil avoit resolu de me perdre. Estant arrivé au fort de l'Isle je dissimulé au jeune Guilliem, la mauvaise nouvelle de la perte de son pere, et du navire de la compagnie, luj disant seulement, que son pere estoit toujours malade, et quil navoit pas trouvé a propos de luy escrire de peur de le faire descouvrir. Je le disposé ensuite a venir voir notre habitation, ce quil me promit, et je men retourné sans avoir faict autre chose avec Lui ce jour la.

huict jours apres je retourné voir le Sr Bridgar auquel je dis quil ne prenoit pas asses de soing pour conserver ses gens, et les faire subsister que javes apris par deux de ses hommes quj estoient a mon fort, la perte du navire, et jl en vouleut bien demeurer daccord, je lui promis de lassister, et de luy renvoyer ses deux hommes, Et ce quil me demanda, Je luj fis aussj offre dune de nos barques avec les provisions necessaire pour le mener au printempt dans le fondz de la Baye, ce quil ne vouleut pas accepter Je lasseuré que je lui rendres tous les services que je pourres, voulant bien en user ainsj honnestement avec luj pour lamitié que Jay tousjours conservéé pour la nation, car a lesgard du Sr Bridgar je naves point suject destre content de luj, ayant de bons advis, quil parloit mal de moy en mon absance, et quil avoit dict hautement a ses gens quil ruineroit ma traite, quand jl devroit donner six haches pour castor aux sauvages, et autant des autres marchandises a proportion. Jaj lattestation de ce faict entre les mains. Je demeuré a ce voiage deux jours avec le Sr Bridgar, voulant lors travailler sincerement pour lui donner secours, le voiant hors destat de me pouvoir nuire, et en men retournant a notre habittation je passé au fort du jeune Guilliem dans l'Isle, ou je voules faire mon coup, car il estoit temps.

quand je feus arrive au fort je dis au Jeune Guilliem que son pere estoit tousjours Indisposé et quil me remettoit tout entre Les mains, et sur ce que je luj dis de lestat de son père, et de sa resolution, jl me pressa fort de retourner, et de le mener avec moy deguisé, comme la premiere fois, pour le voir, mais je le detourné de ce dessein, et luj fis venir lenvie daller voir notre habittation, et en quel estat nous estions, je scaves quil avoit eu la penséé de Le faire a mon Inseu, cest pourquoy je vouleus satisfaire sa curiosité. layant donc disposé par mes raisons a faire ce voiage, nous partismes le lendemain de grand matin, Ensemble, jl mena aussj son charpentier, et nous arrivasmes à notre habittation, Le Jeune Guilliem et son homme, estans fort fatigues.

Je ne vouleus point que le Jeune Guilliem vist les deux anglois que nous avions a notre habittation, je les fis cacher, et les disposé a partir le lendemain avec deux de mes Gens pour sen retourner au travers les bois a leur habittation, ayant promis au Sr Bridgar de luy renvoyer ces deux hommes, je leur donné aussi du tabac, des hardes et plusieurs autres choses que le Sr Bridgar mavoit demandees et que je luj aves pro-

Digitized by Google

mises, mais quand jl faleut partir le matin, un des deux anglois que je voules renvoyer se jeta a mes piedz, et me pria Instemment de ne le point renvoyer. je ne lui aurés pas accordé sans que mon beau frere men pria. Et que je consideré aussj que cestoit une descharg pour le Sr Bridgar, quj menquoit de vivres. Je laissé donc aller lautre anglois avec mes deux hommes, et leur ayant donné mes ordres pour partir, je fis sortir le Jeune Guilliem afin quil les vist, luj faisant entendre que je les envoyes a notre fort au hault de la riviere.

Je demeuré un mois en repos traitant bien Le Jeune Guilliem mon nouvel hoste, et avec toutes sortes de civillites dont jl abusa en plusieurs rencontres, car sestant apparemment aperceu, que nous navions pas les forces que je luj aves dict. Il s'mancipa de parler de moy hors de ma presence en termes menaceans, me traitant de pirate, Et disant quil traiteroit malgré moy au printemps avec les sauvages, jl eut encore la hardiesse de fraper un de mes hommes, Et je ne vouleus pas faire semblant de le savoir, mais ayant eu l Insolence un jour que nous discourions des privileges de la Nouvelle Angre, de parler contre le Respect deu au meilleur de tous les Roys, je le traité d'indigne chien de tenir de telz discours, et luj dis que pour moy quj aves eu l'honneur de manger du pain a son service, je prieres Dieu toute ma vie pour sa majesté, jl me repartit en me menaceant quil sen alloit retourner a son fort, et que quand jl y seroit je noseres luj parler comme je faises. Je ne pouves avoir de meilleure occasion pour commencer ce que Javes resolu de faire, je dis donc a ce Jeune brutal que je l'avês amené de son fort et que je ly conduirês moy mesmes quand jl me plairoit, mais non pas quand jl voudroit. jl dict encores plusieurs Impertinences quj mobligerent de le menacer que je le feres mettre en Lieu de seurté sil nestoit plus sage. jl me demanda sil estoit donc prisonnier, je lui dis que Jy adviseres, et que je voulês asseurer ma traite, puis quil mavoit menacé de mj Interrompre. Je me retiré ensuite pour Luy donner le temps de sinstruire avec Langlois, comme quoj son pere estoit perj avec le navire de la compagnie et du mauvais estat ou estoit le Sr Bridgar. Je laissé en leur compagnie un françois qui entendoit langlois sans quilz le sceussent. quand je feus sortj le Jeune Guilliem solicita langlois de senfuir, et daller vers son maître et de lasseurer de sa part quil Luy livreroit six barilz de poudres et dautres provisions, sil vouloit entreprendre de le tirer dentre mes mains. Langlois ne respondit rien, mais jl ne madvertit pas de la proposition quj luj avait esté faite. Je lapris par mon françois quj avoit tout entendu, et je Jugé quil estoit temps dagir pour ma seureté.

Je Dissimulé le soir tout ce que je scavês de ce complot, mais allant me coucher je demandé a nos gens sj les fusees que nous mettions la nuict autour de notre fort pour nous garentir de laproche de ceux quj nous auroient vouleu surprendre estoient placées. A ce mot de fuséés le Jeune Guilliem quj ne scavoit ce que cestoit en prist Lespouvente, et vouloit senfuir, crojant quon avoit dessein de le faire perir. je le fis retenir et Le gueris de son aprehension, mais le lendemain je Luy fis un compliment auquel jl ne sattendoit pas, car je ladvertis que jalles prendre son fort, et son navire, jl me respondict fierement, que quand Jaures 100 hommes Je nen pourrês venir about, et que ses gens en auroient tué plus de 40 avant quils feussent a la pallisade. Cette fierté ne metonna pas, estant bien seur que je viendrois a bout de mon dessein. Voicy comment je me pris pour lexecuter.

Javês conté que je devês avoir deux de mes hommes dans ce fort pour ostages, mais comme ilz avoient assez de liberté d'en sortir, un deux estoit retourné le soir a notre habittation sans mon ordre. Jen fus fasché, mais je vouleus dissimuler mon ressentiment, ayant mon Entreprise en teste, pour laquelle je voules me servir plus tost de ruses, et dadresses, que de force ouverte. Voiant donc la fierté avec laquelle ce Jeune capne m'avoit respondu, en me disant que je ne pourres prendre son fort avec 100 hommes, je luj demandé combien jl en avoit dedans, jl me respondit neuf. Je le prié den choisir pareil nombre des miens, et ceux quil voudroit en me contant, luj disant que je ne voules pas un plus grand nombre de gens, pour luj rendre dans deux jours bon compte de son fort, et de son navire, ne voulant pas quil eust la honte destre temoing de ce que jalles faire. il me nomma effectivement ceux de mes hommes quil vouleut, et je n'en pris point dautres. Je luj permis de macompagner Jusquau bord de leau, et je partis moj neuviesme pour cette expédition, avec un anglois du Sr Brigard pour temoins. Estans arrivés a une

Digitized by Google

demie lieue pres du fort Jy laissé langlois avec un francois, leur commandant de ne point partir quilz neussent mes ordres, jordonné en mesme temps a deux de mes hommes daller droit au fort, du costé du sud de l'jslet, et Jallai me poster avec mes cinq autres h mmes a la pointe de la mesme Isle du costé du nord, pour descouvrir ce que feroient ceux que javes Envoyes vers le fort. jls furent arrestes par trois anglois, armés quj Leur demanderent sjlz avoient des lettres de leur maistre, mes gens leur respondirent suivant mes Instructions quil venoit avec moi, que sestant trouvé fatigué nous estions demeures derriere, quils avoient pris le devant pour aller chercher de leau-de-vie quils soffrirent de porter, les anglois en vouleurent prendre la commission et mes deux hommes demeurerent dans le fort, celuj qui estoit en ostage, avoit ordre, de se saisir de la porte du corps de garde, un des nouveaux arrives de la porte de la maison, et le troisieme devoit entrer et sortir de temps en temps pour pouvoir en cas que le dessein fut descouvert Embarrasser la porte avec des busches pour Empecher quelle ne fust fermée, et me donner lieu d'y entrer pour les secourir, mais jl ne feut pas besoing de precautions, car je feus entré dans le fort auparavant que ceux quj le devoient garder sen feussent aperceus. le lieutenant feut surpris, de me voir, et me demanda ou estoit son maistre. l'heure estoit venue qu'il faloit sexpliquer et agir. je respondis donc au Lieutenant quil nestoit pas question de demander ou estoit son maistre, mais de me dire combien jl avoit d'hommes et de les faire appeler. Il satisfoit a ce que je luj demandé, et mes gens estans rassembles, et entres dans Le fort, je dis a ceux quj y estoint le subject pour lequel Jy estois, que je pretendès estre la le maistre, et quil nestoit plus temps de raisonner. je leur commande de maporter les clefz du fort, et toutes leurs armes, et de me declarer silz avoient des poudres dans leurs cofres, et la quantité voulant bien men raporter a ce quilz me diroient, jlz ne firent aucune resistance. Ilz maporterent leurs armes, et a lEgard des poudres ilz me dirent quilz nen avoient point. Je pris possession du fort au nom du Roy de france, et me fis conduire apres cela par le lieutenant au navire pour en prendre aussj possession au mesme nom. je le fis sans que personne y resistat, et pendant que je faises toutes ces choses les gens du Jeune Guilliem en temoignerent plus de Joie. que de tristesse murmurant contre luj pour les mauvais traitemens quilz en avoient receus ; Et de ce quil avoit tué son marchand, mais un Escossois de l'esquipage du Jeune Guilliem voulant faire le zelé, se sauva, Et coureut vers la maison du Sr Bridgar pour luj donner advis, de ce qui se passoit. Jenvoyé deux de mes hommes les plus Legers pour courir apres luj ; mais jlz ne peurent le joindre estant partj quatre heures devant eux, et jl arriva a l'habitation du Sr Bridgar, lequel sur ladvis de lescossois resolut de me venir surprendre.

Javes cependant envoyé deux de mes hommes advertir mon frere, de ce quj sestoit passé, et que lescossois sestant sauvé, Japrehendes quil ne mattirast quelque affaire du costé du Sr Bridgar et que je ne me trouvasse Embarrassé sil ne menvoyoit quatre hommes de secours, ayant plus danglois a garder que Je naves de françois, que je ne feus pas trompé en ce que javes preveu. Sur le minuict un de nos chiens, donna lalarme a notre Sentinelle quj madvertit quelle entendoit du bruict a bord du vaisseau. je fis prendre les armes a mes Gens, et enfermer les anglois dans les cabines, soubz la garde de deux hommes, et je sortis moj cinquieme pour aller au vaisseau. Jy trouvé des Gens armes ausquelz je fis dabord commendemant de mettre bas les armes, et de se rendre. Il y en eut quatre quj se rendirent, et quelques autres quj se sauverent a la faveur de la nuict Mes gens vouloient tirer, mais je les en Empesché, de quoj jlz murmurerent contre moi, je mené les prisonniers dans le fort, et les Interrogé lun apres lautre. Je recognus quils estoient des gens du Sr Bridgar, et quil avoit esté de la partie, mais quil estoit demeurer a demie Lieue pour attendre le succes de lentreprise, le dernier des prisonniers que jinterroge feust Lescossois quj sen estoit fuy, quand je pris Le fort, et comme je scaves quil estoit seul la cause que le Sr Bridgar sestoit engagé a cette entreprise, je vouleus men venger en luj faisant peur, et je le fis attacher à un potteau et luj dis que je voules le faire pendre le lendemain. Je fis cependant fort bien traiter les autres prisonniers ses camarades, et comme mon Intention nestoit pas de faire dautre mal que la peur a lEcossois, je luj fis conseiller quil priast le lieutenant du fort de me demander sa vie, ce quil fist, et jl neust pas de peyne a lobtenir, estant pourtant lui mesme fort consterné et ne scachant ce que je voules faire de luj.

Les 4 hommes que javes demandé a mon beau frere arriverent dans ces Entrefaites, et me trouvant assez fort par ces secours pour resister à tout ce que le Sr Bridgar auroit

Digitized by Google

voulu entreprendre contre moy, je luj escrivis et luj demandé par ma Lettre sil avouoit laction de ses gens, que je tenes prisonnier, quj avoient rompu Les deux portes, et la soute du navire pour en enlever les poudres. jl me fit une response fort ambigue declamant contre moj, que je ne luj avés pas esté sincère, luj ayant dissimulé ce mistere, Il me manda aussj qu'ayant de bonnes Instructions, pour prendre tous les vaisseaux quj venoient dans ces lieux pour la traite jl se seroit joint avec moy pour prendre celluj la, mais puisque la partie mestoit tombéé entre les mains, jl en esperoit de moy par faveur quelque plume, cest le terme de sa lettre. Je renvoyé ses trois hommes avec du tabac, et quelques vivres et je retins leurs armes en leur commandant de dire de ma part au d. Sr Bridgar, que sj Javois esté advertj, quil eust voulu venir luj mesme a cette Expedition, Jaures pris mes mesures pour Le recepvoir avant quil eust eu le temps de se retirer, mais que je lavois apris trop tard, et quau premier jour je l'irois viziter, pour scavoir quelle estoit son Intention, sur nostre maniere de vivre et que puisquil vouloit Ignorer en quelle qualité jestes en ce pays la, jyres luj apprendre.

Je descouvris avant le despart des gens que Je renvoyes au Sr Bridgar que quelques anglois avoient caché de la poudre hors le fort. Je les Interrogé tous, pas un ne vouleut Lavouer, mais enfin Je leur fis confesser, et on en trouva cinq ou six livres quilz avoient Cachéé. Je travaillé apres cela a mettre le fort en seureté. Jenvoyé a mon frere 4 des anglois du fort, et je me disposé a descendre pour aller voir ce que faisoit le Sr Bridgar. Je me rendis a sa maison et jy entré avant quil feust advertj de mon arrivéé. Il en parut fort surpris, mais je luj parlé dune maniere a luy faire cognoistre que je n'aves aucun dessein de luj nuire et je luj dis ensuitte que son procedé en ce quil venoit de faire luy ayant rendu tous les françois pour ennemis, je me trouves fort embarrassé comment je pourres lassister. je luv representé, quil eust mieux fait de prendre Le parti de la douceur, en lestat ou jl estoit, et je luj dis que puisquil ne me tenoit pas sa parole. je scaves comment je deves agir avec luj mon Intention nestoit pas pourtant alors de rien faire au Sr Bridgar. Je voules seulement l'Intimider pour obliger de vivres honnestement avec moy, en le secourant de temps en temps de ce quil auroit besoin. Je voules surtout le mettre hors destat de songer a la traite et les reduire a la necessité de se retirer au printemps.

Voiant donc que le Sr Bridgar parroissoit estonné de me voir accompagne de 12 hommes, et en estat de luj pouvoir faire piece, sj Jen avois eu le dessein, je vouleus le rasseurer en renvoyant six de mes hommes a mon beau frere, et n'en gardé que six avec moy, dont jen envoyé quatre a la chasse pour tascher daporter quelques provisions au Sr Bridgar, je receus dans ce temps la, une lettre de mon frere qui me blâmoit de la maniere dont jagissois auec des gens qui sestoient mis en estat de me surprendre deux jours devant, me mandant que sj je continues jl alloit tout abandonner, que je feres mieux les Desarmer pour notre seureté, et surtout que je ne me chargeasse daucun deux cestoit aussj le sentiment des autres françois quj estoient tous Irrites contre le Sr Bridgar. Ne voulant donc pas m'attirer la haine de mes gens, au lieu de quatre anglois que Javois promis au Sr Bridgar de prendre avec moy, pour quil peut mieux faire vivre les autres, je nen pris que deux dont jen mit un au fort de l'Isle, et mené lautre a notre habittation. Je promis au Sr Bridgar avant me separer de luj quil ne manqueroit point de poudre, nj de toutes les autres choses quj seroient en mon pouvoir, et luy ayant demandé combien jl avoit de fusilz de reste, et sceu de luj quil en avoit dix, dont jl y en avoit huict de rompus, je pris ses huict fusilz rompus et luj laisse le mien en bon estat, luj promettant de faire accommoder Les siens. jl m'ofrit un petit pistollet, en me disant quil voyoit bien que je voules desarmer. Je luj respondis que ce nestoit pas le desarmer de luj oster de meschantes armes pour luj en donner des bonnes. Je luj offris mes pistolletz quil ne vouleut pas accepter. Je le laissé en cet estat, et men alé a notre habittation rendre compte a mon beau frere de ce que Javes fait.

Je partis quelques jours apres pour aller au fort de l'Isle voir sj tout y estoit en bon estat, et apres avoir pourveu a toutes choses je retourné a notre poste amenant avec moj le lieutenant du fort de l'Isle, auquel je donné ma chambre, et toute Liberté le croyant plus sage que son capne, quon avoit esté obligé de resserrer en mon absence. jl me remercia de mon honnesteté, et m'ayant prie quil se retirast avec son capne je luj permis.

Digitized by Google

Jeus cependant advis par un de nos gens que javes laissé a la garde du fort de l'Isle, que le Sr Bridgar y estoit allé contre la parolle quil m'avoit donnéé accompagné de deux de ses hommes, et que nos gens leur ayant permis lentree dans le fort, Ils avoient retenu le Sr Bridgar, et renvoyé ses deux hommes, apres leur avoir donné du pain et de leau de vie, cet homme me rapporta aussj que le Sr Bridgar temoignoit estre au desespoir de se voir arresté, et quil faisoit le furieux. Cet advis mobligea de partir pour aller a ce Fort, prevenir les surprises quon nous pourroit faire. y estant arrivé, je trouve le Sr Bridgar en pitoyable estat ayant beu au dela de la raison. Celuj quj commandoit dans le fort avoit eu beaucoup de paine dempecher quil ne maltraitast langlois quj avoit vouleu demeurer avec nous. jl dict en ma presence mille choses contre moj me menacant de me tuer, sj je ne luj faisois raison, mais apres avoir longtemps souffert, je feus obligé de le prier de se taire, et voulant scavoir quel pouvoit estre son dessein, je luj demende sj quelques vns de ses gens devoient venir, parce que javes veu des fumées en traversant la rivière. jl me respondit que'ouy, et quil me feroit voir bien tost ce quil scavoit faire attendant 14 hommes quj luj devoient venir, outre Les deux que mes gens avoient renvoyes. Je luj repondis que je scaves bien quil navoit pas tant de monde ayant laissé mourir plusieurs de ses gens de misere dont jl devoit rendre compte, et que dailleurs je nestois pas espouvante de ses menaces. Personne ne pareut cependant, et le Lendemain je disposé honnestement le Sr Bridgar a venir avec moj a notre habittation, a quoj jl ne peut soposer. Je lasseuré que moj nj aucun de mes gens nirions ches lui en son absence, et que quand je laures regalé ches moy huict ou 15 jours, jl pourroit sen retourner chez luj en toute liberté.

Le Sr Bridgar demeura 15 jours a nostre habittation sans sj trop ennuyer, et jl paroissoit a son visage quil nj avoit pas esté maltraité, mais ne pouvant pas luj tenir tousjours compagnie, le Soin de nos affaires mappelant au dehors, je le laissé avec mon beau frère pour men aller au fort de l'Isle, voir ce quj sj passoit, et je dis en partant au Sr Bridgar qu'il pouvoit, s'il vouloit se preparer a partir le lendemain, pour aller a son habittation, remedier a quelque desordre que ses Gens y avoient faict pour avoir des vivres, et je luj promis que je le rencontreres en chemin pour y aller avec Luj.

Apres avoir faict mes affaires au fort de L'Isle jen partis de bonne heure pour arriver a l habittation du Sr Bridgar avant luj, afin de lempecher qu'il ne maltraitast ses gens. Le mauvais temps mobligea dentrer dans La maison sans lattendre. sj tost que jy fus entrer ses hommes se jetterent a mes piedz, et me prierent davoir pitié deux. je Les blasmé de ce quilz avoient faict, et les exhorté a estre a ladvenir plus obeissans à leur maistre, Leur Promettant que je le prierois de leur pardonner, et quau printemps je donnerois passage a ceux qui voudroient passer par france. Le Sr Bridgar arriva peu de temps apres moy, je luj fis excuse de ce que jestois entré dans sa maison avant luy, lasseurant que jestois tousjours dans les sentimens de le servir, et de le secourir comme jl sen apercevroit quand Il voudroit avoir recours a moy pour de La poudre, et toutes les choses dont jl pourroit avoir besoing, ce que je nay pas manqué de faire toutes les fois que Jen aj esté solicité, ou que jay recognu que le Sr Bridgar estoit dans le besoin.

Je partis de l habittation du Sr Bridgar pour retourner a la nostre, et je passé au fort de l Isle, ou je mis un autre francois pour commander en la place de celluy que Jy avois laissé, voulant le faire travailler a nos barques, parce que Le printemps saprochoit. Les anglois du fort de l'Isle me firent des plaintes d'un de ceux du Sr Bridgar que Jy aves amené pour vivre avec eux, je fus obligé de Le renvoyer pour les satisfaire mais je nosé lenvoyer a notre habittation, nos françois sj opposant parce que nous en avions desja trois.

Arrivant à notre habittation Jappris que Le capne anglois mal traitoist fort celluy de ses gens que je retenes avec luj et quj Estoit son charpentier, je fûs moy mesme temoing, sans quil me vist, de ses emportements contre le pauvre homme jen Blasmé le capne, et je renvoyé au fort de l'Isle le charpentier, pour avoir soing du vaisseau, et le tenir en bon estat.

Mon neveu arriva dans ce temps là avec Les francois qui estoient avec luy pour appeller les sauvages, et deux jours apres jl en arriva plusieurs quj nous aporterent des vivres. jlz furent surpris de voir les anglois que nous avions dans notre maison, et jlz nous firent offre de 200 castortz pour leur permettre daller destruire les autres, mais je

Digitized by Google

leur témoigné que jestois fort esloigné dy consentir leur deffendant au contraire de leur faire aucun mal. Et le Sr Bridgar estant arrivé dans le mesme temps a notre habittation avec un de ses gens, je ladvertis, quil ne debvoit plus sexposer, sans avoir quelqu'un des miens avec luj. Et je le prié que pendant qu'il seroit ches moy jl ne parlast point aux sauvages. jl le fict pourtant et je ne peus mempescher de luj en temoigner mon ressentiment, ce quj luj fit precipiter son despart. Je l'accompagné avec sept ou 8 de mes gens de crainte que les sauvages quj estoient partis le jour precedent ne luj fissent quelque Insulte. je retourné Le lendemain ayant apris qu'une troupe de sauvages nos anciens alliés devoist arriver et je les trouvé effectivement arrives dans le dessein de faire la guerre aux anglois, a la persuasion des sauvages que Javés veu l'automne precedente, et avec Lesquelz javes renouvellé alliance.

Je remercié lès sauvages de la bonne volonte quilz nous temoignoient en voulant faire la guerre à nos ennemis, mais je leur fis cognoistre en mesme temps que je navois pas dessein de leur faire du mal, et que les ayant mis hors destat de men faire jestois content, qu'ainsj, silz m'obligeroient de ne leur rien dire, mayant promis quilz sen Iroient au printemps, mais que silz retournoient, je leur permettrois de les destruire. Les sauvages me firent beaucoup de plaintes des anglois du fondz de la baye, que je ne veux point raporter Icy, ne voulant parler que de ce quj me regarde, mais je ne dois pas taire qu'entre les raisons quils malleguerent pour mobliger a consantir quilz fissent la guerre aux anglois, ilz me dirent cecy, tu nous a faict faire des presens pour faire devenir tes ennemis les notres, et les notres les tiens, nous ne voulons pas estre menteurs. cest une marque du fondz quon peut faire sur l'amitié de ces peuples quand ilz lont une fois promise. Je leur respondis aussj que je les aimes comme mes freres les francois, et que jen useres mieux avec eux que les anglois du fondz de la baye, et que sj quelqu'un des miens leur faisoit le moindre tort je le tuerais moj mesmes, adjoutant que jestois fasché de nestre pas mieux fournj de marchandises, pour leur pouvoir donner plus de marques de mon Amitié, que jestois venu ce voiage au despourveu parceque je doutois sj je les rencontreres, mais que je leur promets de revenir vers eux plus riche, et mieux fourny de tout ce quj leur seroit necessaire, et en estat de les aider a destruire leurs Ennemis. Je les renvoyé aussj fort satisfaitz de moy Les anglois estans surpris de voir avec quelle liberté et familiarité je vives avec ces sauvages.

Cecy se passa au commencement davril de lannee *1683* quj estoit tres beau. Je fis preparer mon neveu a partir avec trois autres pour aller porter de la viande et de leau de vie a nos francois, et aux anglois du fort de l Isle, les glaces commencoient a devenir dangereuses et je prevoies quil nj avoit plus daparense de se pouvoir risquer a passer pardessus, apres ce voiage, cest pourquoy je dis a mon neveu quil feroit bien, daller de la vers les sauvages, a quj jl avoict promis de donner advis de lEstat, ou nous serions, et pour leur aprendre aussj comme quoy nous estions venus about de nos Ennemis.

Apres le depart de mon neveu pour ce voiage, jl nous arriva la nuict du 22 au 23 avril un accident auquel nous pensions le moins, car ayans halé nos barques dans un petit ruisseau, le plus avant que nous avions peu dans le bois, et ou nous avions Eu beaucoup de peyne de les faire entrer deschargees, nous les croyions fort en seureté, a labry dun coteau de dix brasses de hauteur ou nos maisons estoient a une Esgale distence du bord de la Rivière. Cependant sur les dix heures de nuict, un bruict affreux nous reveilla tous, et notre Sentinelle vint nous advertir que cestoit un desbaclement des glaces, et que leau enfloit dune force Extraordinaire. Nous courusmes au bord de L'eau, nous vismes ce que la sentinellle nous avoit dict, et en peu de temps des glaces de six a huit piedz d'espaisseur feurent portees par les Eaux Jusque sur notre cotteau, mais le pis feut que Les glaces ayant bouché lentréé de la Riviere elles sarresterent sur les bature et refoulerent avec une rapidité surprenante et entrerent avec tant dimpetuosité dans tous les ruisseaux qui se desgorgeoient dans la Riviere, quil estoit Impossible que nos barques peussent resister. elles furent aussj Brisees en pieces, et jl ne resta rien que le fond quj estoit enfoncé dans les glaces ou dans la vase. Et sj cela eust continué deux heures davantage nous aurions esté obliges de monter sur des arbres pour sauver nos vies, mais par bonheur le desbordement cessa, la riviere sestant desbouchéé par lescoulement des glaces, nous aperceusmes trois jours apres que les Eaux feurent baisséés le desordre ou estoient nos barques, et le bonheur que nous avions eu de faire un sj grand voiage au travers les glaces sur ces mes-

Digitized by Google

chans bastimens, car lune quj estoit la mienne estoit toute pourrie, et celle de mon beau frere point chevilléé. Cet accident nous mist dans une grande consternation aprehendans quil en feust autant arrivé au navire de la nouvelle angre les sauvages nous ayant dict que La Riviere estoit plus dangereuse que la notre et quils ne croioient pas que le vaisseau eust peu se sauver dans lendroit ou jl estoit. mais le Sr Bridgar mayant sy devans faict recit dun pareil accident quy estoit arrivé dans la Riviere de Kechechewanau fondz de la Baye, et qu'un vaisseau avoit été sauvé par le soing qu'on avoit pris de faire couper les Glaces tout autour, Javes pris la mesme precaution, et donné ordre quon coupast les glaces autour de ce vaisseau, jusques soulz la quille. Cest une obligation que jay au dt Sr Bridgar de mavoir donne cet advis, car il sauva le vaisseau, il feut seulement poussé par leffort des glaces a la coste ou il demeura eschoué avec peu de domage.

Pendant que les eaux diminuoient nous tinsmes conseil entre nous pour Resoudre sur quel fondz de nos deux barques nous en pourrions bastir une et jl feut enfin resolu que ce seroit sur la miene, a quoj nous travaillasmes jour et nuict sans relache, destinant cette barque pour le passage des anglois dans le fondz de La Baye ainsy que je laves offert au Sr Bridgar, je descendis deux ou trois fois a l'embouchure de la Rivière pour voir qu'avoit faict Le desbordement des Eaux, et les glaces, et voir sj je pourres passer la pointe pour aller dans lautre rivière ou estoit le Sr Bridgar et le navire anglois au fort de l'isle car jl estoit impossible dy aller au travers Les bois qui estoient tous couvertz d'eau. Je risqués à la fin de passer et je doublé heureusement la pointe dans un canot d'Escorce, quojque parmj les glaces, quj nous obligerent en plusieurs endroits de porter notre canot par dessus. Etant entré dans la Rivière, je costoyé du coste du sud et Jarrivé au fort de l Isle apres avoir couru bien des dangers. Je trouvé comme je viens de le dire le navire eschoué sur la costé en asses mauvais estat, mais facile a remedier, ayant seulement le derriere brisé, je donné les ordres pour le faire reparer, et Jencouragé les anglois dy travailler ce quilz firent, et avec plus de courage que les françois.

Ayant donné ces ordres je pris le petit batteau du vaisseau pour descendre a l habitation du sieur Bridgar, et voir en quel estat, jl estoit. Je trouve quil avoit perdu quatre de ses hommes quj estoient morts de misere, outre deux quj sestoient empoisonnes quelque temps devant, pour avoir beu Inconsideremment d'une liqueur quilz avoient prise dans le coffre du chirurgien sans scavoir ce que cestoit, un autre des hommes du d. Sr Bridgar avoit eu le bras cassé dun coup de fusil estant a la chasse, voiant dans ce desordre je me fis passer en dilligence au costé du sud de la Riviere pour aller a nos maisons, dou je promis au Sr Bridgar que je luj enverres son chirurgien anglois quj estoit avec nous, de leau de vie, du vinaigre, et du Linge et des provisions autant que la necessité ou nous estions Lors me le pourroit permettre, estant arrivé a terre je renvoyé le batteau au fort de l'Isle, avec ordre de dire a mes deux hommes que Jy aves laissé, de ramener mon canot et de sen servir pour aller a la chasse. en revenant je men allé par terre avec un des anglois du Sr Bridgar, que je menes avec moy afin de luy renvoyer avec le secours de rafraichissemens, que je luy aves promis, quoj quil ne men temoignast guierres de recognoissce continuant toujours ses menaces, et se vantant quil attendoit des navires quj Luy devoient arriver de bonne heure, avec lesquelz il pretendoit nous prendre tous. cela ne mespouvanta pas, et je continué d'aller toujours mon chemin ne voiant plus le Sr Bridgar en estat de me pouvoir nuire, mais comme jl estoit Impossible que pendant quil seroit sur les lieux, jl me donnast de Lembarras, je disposé mes affaires pour pouvoir partir avec ce que nous avions de pelleterie et renvoyé le Sr Bridgar apres avoir asseuré notre traite.

Je fis plusieurs voiages au fort de l'Isle pour faire reparer le vaisseau, et Jallé aussj diverses fois a l habitation du Sr Bridgar pour luy faire porter des Rafraichissemens et lassister de tout ce quj estoit en mon pouvoir tant luj que ses gens. Ilz peuvent en rendre temoignage, et que sans moy jlz auroient fort mal passé leur temps. Je courus plusieurs fois risque de perir en faisant ces voiages, car jl y avoit toujours des glaces, et le passage a lembouschure de la Riviere ou nous estions pour doubler la pointe, et entrer dans celle ou estoient le Sr Bridgar, et le navire, de la nouvelle angre, est toujours tres dangereux. Je nestendraj point Icy ma Relation sur le recit des dangers auxquelz je mexposé, nj de toutes les fatigues que Jeus, dans ces alléés, et venues pour nous

Digitized by Google

preparer a partir quand la mer seroit ouverte, mais je ne dois pas oublier quentre les honnestetes que Javais faites au Sr Bridgar je luy aves donné de quoj faire radouber sa chaloupe quj estoit toute en desordre, des cordages et tout ce quj estoit necessaire pour quil sen peust servir. Mais jl en abusa, car contre la parolle quil mavait donnéé de naller point au fort de l'Isle jl entreprist dj aller, dans sa chaloupe avec son monde, et estant aproché du fort a la partie du fusilz soubs pretexte de demander de la poudre, le commandant ne voulant pas permettre qu'il aprochast plus pres et iobligea de mouiller au large. Jl envoya son batteau pour chercher le Sr Bridgar quj entra seul dans le fort quelque Instance quil eust faite qu'un de ses gens ly accompagnast. On fit dire aux autres quils allassent du coste du nord de la Riviere a terre et de sj cabanner, et on leur Envoya des vivres. Le Sr Bridgar ayant passé la nuict dans le fort se retira le lendemain. Javes veu le jour precedent, la chaloupe allant a plaines voiles vers, Le fort ou jalles aussj moy mesmes par terre, avec un anglois, en quj javes beaucoup de confiance, nayant aucun autres de mes gens j'eus du soupcon que le Sr Bridgar ne vouleust entreprendre quelque coup de surprise, mais je masseures sur le bon ordre que Javes mis, pour la prevenir. cependant Japrehendé fort que mon soubçon ne fust verittable, quand je feus arrivé pres du fort en voiant venir a moy le batteau pour me prandre sans le commandant meust faict les signaux, dont nous estions convenus. Cela membarrassa extremement, et je me mis en Estat d'un homme quj estoit effectivement dans la deffiance. Un de nos françois quj conduisoit le batteau ou il y avoit quatre anglois sen aperceut, et jl me rasseura en me criant que tout alloit bien, et me faisant le signal. Je le blasmé fort, et le commandant, de mavoir ainsj mis en peine pour avoir manqué a faire les signaux. Japris en arrivant au fort que le Sr Bridgar y estoit alle, et ce que je viens de dire de la maniere dont jl feut receu, on me dict encore, quil sestoit entretenu en secret avec le charpentier du navire de La nouvelle angre que javes engagé auparavant de bonne amitié de prandre partj avec luj et de le servir, que cet Entretien avoit obligé le Gouverneur dobserver de pres le d. Sr Bridgar et de se tenir sur ses gardes. Lescossois luy ayant dict, dailleurs quil nestoit pas allé là a bonne Intention, de sorte que le commandant du fort le renvoya le matin, apres luj avoir faict donner des poids, du Lard, et de la poudre.

Je donné mes ordres au fort et jen partis pour aller trouver le Sr Bridgar estant arrivé ches luj, je luj fis reproche de ce quil avoit manqué a ce quil mavoit promis, et je luj desclaré quil ny auroit plus de cartier sil y retournoit daventage, et que cependant jl fist son compte quil partiroist pour sen aller dans le fond de la Baye, aussj tost que les glaces le pourroient permettre dans la barque quj nous restoit, en estant ainsj convenu avec nos francois, Lasseurant quil auroit de moy tout ce quj luy seroit necessaire pour ce voiage. jl parut consterné du compliment que je luj fis, et il me repondit en propres termes quil ny avoit qu'une de ces trois choses quj peut lobliger a abandonner la place, lordre de ses maistres, la force, ou la faim. Il me pria ensuite, que sj le capne des sauvages de la riviere de neu saverne venoit, jl le peust voir par mon moyen, ce que je luj promis.

Apres avoir ainsj disposé le d. Sr Bridgar a se preparer au despart, je continué de lassister, et ses gens de tous ce que je pouves pour leur Subsistance a travailler pour nous mettre en estat de partir, Je laissé le Sr Bridgar a sa maison, et je men allé aux notres ou apres avoir conferé avec mon beau frere, nous resoleusmes ensemble qui falloit brusler Le fort de lisle, et nous asseurer du d. Sr Bridgar pour retirer nos Gens aupres de nous, et nous descharger de la garde de ce fort, et de lembarras destre tousjours a prendre des précautions, pour nous Garantir des surprises du costé du d. Sr Bridgar, les Gens de nos deux Esquipages firent en ce temps la une cabale entre eux pour soposer au dessein, que nous avions de donner ma barque aux anglois ponr leur passage, jl faleut ceder dabord par politique, sachant bien qu'avec le temps, nous viendrions a bout des mutins. cestoit le maistre de ma barque quj avoit suscité la mutinerie, la principalle raison quj mobligea de faire semblant de ceder feust que je ne voules pas que nos divisions vinssent a la cognoissance des anglois, quj auroient peu sen prevalloir, nous en avions quatre parmj nous a quj Javes donné la liberté sur leur parole. Mais pour nous asseurer de ceux de la nouvelle angre, nous avions faict bastir une loge dans une Isle vis a vis notre maison, ou jlz estoient separes de nous, nous les envoyions viziter de

Digitized by Google

temps en temps, pour observer se quilz faisoient. nous leur avions laissé un fuzil pour se divertir ; mais un jour ayant vouleu se mettre en estat de faire Insulte à mon neveu on leur osta leur d. fusil.

Estant allé ensuite au fort de l'Isle jenvoyé un batteau au Sr Bridgar, luj mandant que le capne sauvage, quil mavoit prié de luj faire voir estoit arrivée, et quil pouvoit venir avec un de ses hommes, ce quil fist, et sj tost quil feut arrivé je luj fis entendre que pour nous asseurer notre traité jestois obligé de masseurer de luj, que je le mettrois Entre les mains de mon neveu, auquel javes commandé davoir grand soing de luj, et de luj faire toutes sortes de civilites, Luj donnant advis qu'apres que Jaures faict Embarquer, dans le vaisseau tout ce quj estoit dans le fort, je descendres pour le faire brusler. je luj dis quil pouvoit envoyer avec moy son homme en sa maison porter les ordres quil luj plairoit, et Je mj en alle le jour mesmes, je desclaré aux gens du Sr Bridgar que ne pouvant plus les assister sinon de poudre, et estant sur le point de partir pour men retourner en canada, jl falloit que ceux quj voudroient demeurer se desclarassent, offrant le passage a ceux quj voudroient laccepter, je leur demandé Leurs noms quilz me donnerent tous a la rezerve de deux. je leur recommandé davoir soin de tout ce quj estoit dans La maizon et Jy Laissé un francois pour y avoir loeil et aller a la chasse, Les gens du Sr Bridgar ni estans pas Exerces.

Apres ces ordres donnes je partis de la maizon du Sr Bridgar, et me fis passer du costé du sud ou je trouvé deux de nos francois quj estoient a la chasse. Je les Renvoyé avec le gibier quilz avoient au fort de lisle ou ilz estoient necessaires pour ayder aux autres a faire descendre le navire et venir mouiller vis a vis de la maison du Sr Bridgar pour y faire embarquer ses effetz ce quj fust Executé. Je viens a lautre riviere par terre et je trouvé a lembouschure, des sauvages quj mj attendoient avec Impatience afin de regler comme nous ferions Ensemble nostre traite.

Ilz avoient vouleu obliger mon beau frere de leur traiter les marchandises sur le mesme pied que faisoient les anglois au fondz de la baye, et jlz esperoient mesmes plus de faveur de moy, mais ceust esté le moyen de ruiner nostre traite, cest pourquoj je me resolus de tenir ferme en cette occasion, parce que, ce que nous resoudrions lors avec les sauvages pour notre commerce Devoit estre une regle pour ladvenir. Les sauvages sestans donc assembles sj tost apres mon arrivée, et ayans Estalé en ma présence leurs presens de queües de castorz ; de langues de caribou boucanéés de vessies, de Graisses Dours d'origneaux, et cerfz, un des sauvages prit la parosle, et sadressant a mon beau frere et a moy, nous parla ainsj : Hommes quj pretendes nous donner la vie vous voules nous faire mourir, vous scaves ce que vault Le castor, et les peines que nous avons a le prendre, vous vous dites nos freres, et vous ne voules pas nous donner ce que ceux quj ne le sont pas nous donnent acceptes nos presens, ou nous ne viendrons plus vous rendre visite, et nous Irons vers les autres.

Je demeurè quelque temps sans rien dire au compliment de ce sauvage ce quj obligea un des siens de me presser de respondre et comme cestoit un coup de partie pour nous, et quil falloit temoigner de la fermetté, je dis au sauvage quj me pressoit de parler, a quj veus tu que je responde, jai ouy un chien abayer, quand un homme parlera, jl verra que je me scay deffandre, que nous aymons nos freres et que nous merittons destre aimes, estant venus Icy pour vous sauver la vie, disant cela je me levé tirant mon poignard, je pris par les cheveux le chef de ses sauvages, qui mavoit adopté pour son filz, et je lui demandé quj es tu, jl me respondit ton père, et bien luj dis-je, sj tu es mon pere, sj tu maime, et sj tu es le chef parle pour moj, tu es le maistre de mes marchandises. ce chien quj vient de parler, que vient jl faire Icy quil sen aille vers ses freres, les anglois au fondz de la Baye, mais je me trompe, jl na pas Loin a aller pouvant les voir dans l Isle voulant luj faire entandre que je mestois randu Le maistre des anglois, je scay dis je en continuant de parler a mon pere sauvage ce que cest que des bois, dabandonner sa femme, de courir risque de mourir de faim, ou destre tué par ses ennemis, vous evites tous ces malheurs en venant vers nous, ainsj je vois bien quil vous est plus avantageux de traiter avecnous, quavec les autres, mais je veux pourtant prendre pitié de ce malheureux et quil vive encores, quoiquil veuille aller vers nos ennemis, je me fis aporter une lame despéé, et je dis en la presentant a l harangueux tiens va ten vers tes freres les anglois dis leur

Digitized by Google

mon nom et que je veux les aller prendre. Il falloit que je parlasse ainsi, dans cette rencontre, ou nostre traite estoit perdue, car quand on a une fois ceddé aux sauvages Jamais jlz ne reviennent.

Ayant dict tout ce que voules dire au sauvage je vouleus me retirer avec mon beau frere, mais nous feusmes arrestes tous deux par Le chef quj nous encouragea, en nous disant que nous estions des hommes, que nous ne contraignions personne, que chacun avoit sa liberté, et que luj et sa nation vouloient demeurer unis avec nous, qu'il vouloit aller Invitter les nations a nous venir voir, comme jl lavoit desja faict par les presens, que nous luj avions envoyes, nous priant daccepter les siens, et de traiter a notre fantaizie, sur cela le sauvage Harangueur a quj je venois de donner Lespéé, et quj estoit Indigné dict qu'il tueroit les assempoits silz descendoient vers nous, et moy luj repondis Jirai dans ton pays manger de la Sagamite dans le test de la teste de ta grande mere. cest une grande menace entre ces Sauvages, et la plus choquante quon leur puisse faire a mesme temps je fis enlever les presens, et je distribué, trois brasses de tabac noir aux sauvages quj vouloient estre de nos amis, disant par mespris a celluj quj nous estoit opposé, qu'il allast fumer au pays des loups cerviers, du tabac de femme. Jinvitté les autres au festin, apres lequel les sauvages traiterent avec nous leurs castorz, et nous le renvoyasmes tous fortz contens de nous.

Ayant faict mes affaires avec les sauvages je membarqué sans perdre de temps pour men retournér, je trouvé Le navire de la nouvelle angre mouillé vis a vis de la maison du Sr Bridgar comme j'en aves donné l'ordre. Jallé Ensuitte dans la maison ou je fis faire Inventaire de tout ce quj sj trouva. Je monté apres cela au fort de lIsle ou Javes mandé a mon neveu de faire mettre le feu. Je ly trouvé avec le Sr Bridgar quj avoit vouleu mettre luy mesme Le premier feu a ce fort, dont je feus bien ayse, nayant plus rien a faire la, Je descendis vers le navire ou je trouvé qu'on avait tout embarqué. Javes donné ordre a mon neveu, en partant qu'il amenast le Sr Bridgar a nos maisons, ou estant arrivé mon beau frère quj ne le cognoissoit pas sj particulièrement que moj Le fit mettre avec le capitaine de la nouvelle Angre et ses gens sur lIsle, dont le d Sr Bridgar se plaignit à moy le lendemain me priant de len retirer, en me disant qu'il ne pouvoit voir ces gens la de bon œil. je luj promis et je le fis en peu de jours apres le ramenant avec ses gens quil trouva en fort bon estat dans le poste ou je les avés mis au nord de nostre rivière.

Et comme je naves peu encore vaincre l'opiniastreté de nos gens sur le suject de La barque, quils ne vouloient pas consentir que je donnasse aux anglois, le Sr Bridgar me proposa quil auroit dessein de faire un pont sur sa chaloupe, sj je voules Lassister de tout ce quj luj seroit necessaire pour cela, me disant que sa chaloupe étant bien racomodéé et ponté, a une pointe jl risqueroit volontiers de sj embarquer pour sen aller au fondz de la Baye plustost que daccepter le passage pour France sur lun de nos bastiments. je luj promis ce quil me demanda la dessus, et demeuré avec luj en attendant que le navire que je faisois avancerfust arrivé.

Quand jl feut venu Japerceus de la fumé a lautre bord je me fis passer, et je trouve que cestoit mon pere le sauvage. je luj temoingné ma Joye de le voir, et L Invité daller a bord, luj disant quj allant de ma part, jl seroit bien receu par mon neveu, tellement quon tireroit un coup de canon a son arrivé, quon luj donneroit a manger, et quon luj feroit present de biscuitz, et de deux brasses de tabac. jl me dict, que je naves point desprit de croire que nos gens fissent tout cela sans lentendre. Jescrivis avec du charbon sur un morceau descorse quil porta abord, et ayant vu quon avoit Exécuté ponctuellement tout ce que je luj aves dict jl en fust fort surpris, et dict que nous estions des diables. jlz appellent ainsj tous ceux quj font quelque chose quj les surprent. je retourné a nos maisons, nayant plus rien a faire avec le Sr Bridgar.

Javes fait pressentir le capne du navire quj estoit sur lisle vis a vis de nous, pour scavoir de luj s'y estant anglois, jl voudroit me donner un escrit de sa main, par lequel jl consentiroit que je mise le Sr Bridgar en possession de son navire ou sil aymeroit mieux que je le menasse a quebek, mais luy et ses gens me prierent avec ses Grandes Instances de ne point les Livrer au Sr Bridgar, esperans quilz auroient meilleure composition des francois que des anglois, J advertis mon beau frere de sa resolution, et comme quoj jl vouloit sabandonner entierement a notre volonté.

Digitized by Google

Pendant que nous estions le plus occupes a mettre ordre a notre depart, je me trouvé obligé de travailler a laccomodement dune Grande querelle entre la famille de mon pere adoptif, et celle dune autre nation. J'en eus dabord cognoissance par un Jeune enfant filz de mon pere sauvage lequel Jouant avec ses camarades, quj saigrirent contre luj, un d'eux luj dict quil seroit tué avec toute sa famille pour venger la mort de celluj que son pere avoit tué de la famille de la marthe, car les familles des sauvages sont distingues par des noms d'animaux, et comme la mort espouvente fort ces peuples cet enfant vint ches moy fondant en larmes et me dict apres beaucoup de peyne que je prie a le faire parler, la menace que son camarade luj avoit faite. Je craignis dabord quil ny eust quelque autre chose, et que les sauvages ne fussent venus aux mains entre eux. voulant donc m'interesser pour entretenir La paix parmj eux jenvoye promptement chercher le chef des sauvages mon pere adoptif, estant venu a mon ordre je luj dis le sujet de mon inquietude et ce que mavoit dict son enfant je neus pas plus tost achevé de luj parler que sapuyant contre un potteau et mettant les mains sur son visage jl se mit a pleurer plus que son filz navoit faict et layant Interrogé apres quil eust essuyé ses larmes, jl me dit quun sauvage d'une autre famille ayant voulu luj enlever sa femme quil aimoit fort jl l'avoit tué et que les nations quj vouloient prendre la vengeance de la mort de ce sauvage layant poursuivj, jl avoit abandonné et sen estoit fuy, et que cestoit ce quj lavoit fait trouver a ma rencontre l'automne precedente, quil aprehendoit toujours le ressentiment de ses Ennemis, et quilz ne vinsent le tuer. Je luj dis quil navoit rien a craindre Les francois estans ses Peres, et moy son filz, que nostre Roy quj mavoit Envoyé là, le couvroit de sa main, voulant quilz vecussent tous en Paix, que jestois la Pour lestablir, que je voules Le faire, ou mourir, que Jappeleres toutes les nations Pour me faire cognoistre, et quil verroit mon cœur. Apres Luj avoir dict cela, je fis tirer de nostre magazin un fusil, deux grandes chaudières, trois Justaucorps quatre lames d'Espéé quatre tranchés, six gratoirs, six douzaines de couteau, dix Haches, dix Brasses de Tabac, deux couvertures, pour femme, trois Bonnetz, de la poudre et du Plomb, et je dis au sauvage mon Pere adoptif en presence de ses allies quj Estoient venus: voicy quj fermera la Playe, et essuyera les Pleurs, et quj fera vivre les hommes. je veux que mes freres sentraiment, que deux Hommes dentre vous sembarquent jncessament pour Invitter la famille des marthes au festin d'union, et luj faire accepter mes Presens sj elle les refuse et quelle veuille du sang, jl est raisonnable que je donne ma vie pour mon Pere que Jaime comme tous les autres sauvages nos alliés, plus que moy mesme, quainsj jestois Prest dexposer ma teste a recevoir Le coup, en cas que mes presens ne Peussent satisfaire, mais que Jincitteres tous les francois mes freres a aporter des fusilz pour maider a faire laguerre a cette famille. Les sauvages partirent pour aller vers la famille ennemie de mon Pere adoptif leur faire la proposition Daccepter les presens et les Invitter de ma part au festin d'union. Je resté sj peu de temps dans le Pays apres cela, que je ne peus achever de terminer cette affaire. Je diraj en son lieu, ce que Jen appris a mon dernier voiage, men estant Enquis.

Ce Differant estant comme terminé on madvertit que le sieur Bridgar contre la Parolle quil mavoit donnéé quil nappelleroit point les sauvages navoit pas laissé den appeiler quelques uns quj estoient passes aupres de luy, auxquelz jl avoit tasché de faire Entendre que nous Estions des meschans, leur Disant quil nous viendroit tuer, quil traiteroit avec eux bien plus adventageusement que nous et quil leur Donneroit six haches pour castor, et un fusil pour cinq. J'en fis Reproche au d. Sieur Bridgar, et j'en Tensé aussy rudement les sauvages quj me promirent quilz niroient plus vers Luy et que je naves rien a craindre.

Voulant me disposer apartir je traversé Encore la meschante Riviere pour aller Brusler la maison du sr Bridgar, ou jl ny avoit plus rien, ayant retiré et fait Embarquer ce quy y estoit dans le navire de la nouvelle angre, apres en avoir faict l Invantaire. Javes avec moy trois anglois et un francois, me fiant plus au anglois, quj majmoient, parce que je les traites bien qua mes propres gens, ce que je fis en cette occasion est une marque de la confiance que j'avés aux anglois, car sj je men estes tant soit peu defié, je ne me seres pas exposé avec Trois anglois, et un seul de mes hommes pour aller faire brusler comme je fis La maison du Sr Bridgar a onze lieues de nos maisons. Nous cou-

Digitized by Google

rusmes grand Risque de Perir, en Retournant, et de ma vie je ne me suis veu en tel danger, ayant esté surpris dun rude coup de vent, pres Les Battures, les Brumes estans espaisses que nous ne pouvions nous recognoistre.

Estant retourné a notre Habittation je trouve nos gens avoient fait monter Le navire vis a vis nos maisons, et voiant que le temps commencoit a se mettre au beau, je donné mes ordres a mon neveu pour continuer la traite apres notre depart en attendant notre retour. je luj laissé sept Hommes quil devoit commander avec lentiere disposition de toutes choses. Cela fait je fis embarquer nos Pelleteries, et avancer le navire Jusqua lembouchure de la riviere pour mettre en mer au premier bon vent, cestoit lendroit ou javes laissé Le sr Bridgar. Je le trouvé prest a faire voile sa chaloupe estant bien esquipéé de toutes choses, que je luj aves fournies, mais apres avoir faict quelques voiages de lune a lautre Riviere, la veu des glaces Luy fist aprehender de sexposer daller dans ce Petit bastiment au fondz de la Baye de sorte que nous disposons a partir le 20 Juillet, et ayant faict appeller le Sieur Bridgar pour venir prendre ses Provisions, Il me dict quil se croiroit temeraire de se risquer dans sa chaloupe pour le voiage quil avoit a faire, et me pria de Luj donner Passage dans nos vaisseaux, ayant bien Tousjours creu que je voudres Le forcer de sembarquer pour france. je luj dis quil seroit le bien venu, et que je ne pretendes le forcer a rien sinon dabandonner la place. jl fut arresté quil sembarqueroit avec mon beau frere, sur la barque. jl eut bien mieux aymé entrer dans le vaisseau, mais jl estoit juste que le Capitaine y demeurast, et nous ne pouvions pas sans Imprudence y mettre le d. Sieur Bridgar ayant desja, plus danglois a garder que nous navions de francois.

Le 27 du d. mois de juillet nous levasme Lancre, et passasmes heureusement Les battures, mais le lendemain nestans encore qua Huict ou neuf lieues du port nous feusmes obligés d'entrer dans les glaces, et comme nous faisions tout nostre possible pour ne nous pas escarter les uns des autres, la barque ayant revire de bord pour venir jetter ses Grapins sur la meme Glace ou nous estions Amarres se creva. jl fallut aussj tost y envoyer du secours, et desbarquer ce quil y avoit dedans sur la glace pour la caraner, ce que nous fisme avec beaucoup de Peyne.

Nous demeurasmes dans ce danger au milieu des glaces Jusquau 24 aoust, nous visitans les uns les autres avec toute Liberté, nous tenans pourtant sur nos gardes, car l'anglois que nous avions pris au commencement de l'hiver sur les neiges, se souvenant des bons traitemens qu'il avoit receus de moy, mavoit donné advis d'un complot formé parmj les Anglois quj estoient dans la Barque desgorger les francois, et qu'ilz n'attandoient que loccasion, cest advis nous obliger de les observer de plus pres, nous les enfermions la nuict soubz clef, et le jour jlz avoient Plaine liberté.

Quand nous fusmes vers le sud au dessous du 56 degré, le d. Sr Bridgar me pria de luj donner la barque pour passer au fondz de la Baye avec ses gens, je luj promis d'en parler a mon Beau frere quj ne sen estoit Pas Esloigné, jl nj avoit que le maistre et quelques opiniastres quj sy estoient opposes, mais enfin Jy fis consentir tout le monde, et nous abandonnasmes La Barque au d. Sieur Bridgar apres lavoir deschargéé et jl men donna son Receu.

C'estoit de Bonne foy que javes menagé cela pour le d. Sr Bridgar, et je croiois quil sen Iroit sur la Barque, car jl scait bien que je luj aves offerte mais ayant solicité l'Anglois de ses gens quj sestoit donné a nouset auquel nous avions beaucoup de confiance, de me demander son congé pour le laisser aller avec le d. Sr Bridgar, nous Jugeames d'abord et nous ne nous trompions pas, que cestoit a son Instigation que ce matelot avoit faict cette desmarche, et nous eusmes quelque Soupcon que le Sr Bridgar pouvoit avoir dessein de nous prevenir en retournant avant nous au port de nelson pour y surprendre nos gens a quoy le matelot anglois quj scavoit nos affaires, luj eust peu beaucoup servir, ayant donc raisonné entre nous sur sa proposition nous resolumes de retenir Le Sr Bridgar et de lemmener avec nous a quebek, nous le fismes descendre de la barque, et nous luj dismes notre resolution quj le mit en de grandz Emportemens, particullierement contre moy, quj n en fus pas plus emeu, nous le fismes donc Passer dans nostre vaisseau, et nous fismes dire a ses gens quilz navoient qu'a continuer Leur route sans luj, et qu'il venoit avec nous, apres quoy nous levasmes nos Grapins de dessus la glace voiant la mer ouverte au ouest et passage pour y gaigner.

Digitized by Google

Nous estions a environ 120 Lieues du fondz de la Baye quand nous nous separasmes de la Barque quj pouvoit y arriver en Huict jours suivant la disposition, et jl y avoit des vivres pour plus dun mois, scavoir, un Barril d'avoine moudéé, 42 pieces de Bœuf doubles huict a Dix oyes salléés, deux Pieces de Lard, un Barril ou jl y avoit eu 100 livres de poudre, plain de Biscuitz, Huict a dix livres de Poudre, et cinquante livres de Plomb je donné encores a l Insceu de mon frere deux cornés pleins de poudre et une bouteille d eau de vie, outre un barril quilz avoient veu la veille, de nostre separation, J obligé un des matelotz de la nouvelle angre d Entrer dans la barque Pour fortifier l'esquipage quj estoit faible Plusieurs estans malades.

Estans sortis des glaces avec un vent favorable nous arrivasmes bientost dans le destroit, ou par le peu de soing et l'ignorance de nos maistres, et matelotz francois les anglois nayans pas de liberté Pendant la nuict, un orage de vent et de neige nous jetta dans une Baye d'ou nous ne pouvions nous relever, nous donnasmes a la coste sans voir aucune aparence de nous pouvoir sauver, mais dans le temps que nous attendions a tous momens de Perir Dieu nous fit encores La grace de nous deslivrer de ce danger en trouvant entre les Roches ou nous estions un havre le plus favorable du monde, dans lequel 50 navires auroient peu demeurer en seurté sans cables nj ancres dans la plus rude tempeste. Nous y demeurasmes deux jours, et appres avoir faict quelque Peu deau, nous mismes a la voile, et eusmes asses bon temps jusqua quebek ou nous arrivasmes sur la fin d octobre.

Si tost notre arrivéé nous allasmes rendre compte a monsr de la Barre Gouverneur du Canada de ce que nous avions faict, jl trouva a propos de faire Prendre le vaisseau aux marchandz de La nouvelle angre, en les faisant advertir de n en envoyer plus au lieu dou celui la venoit, le Sr Bridgard sembarqua dessus avec le Jeune Guilliem pour Passer a la nouvelle angre contre mon sentiment car je luj conseilles de bonne amitié de sembarquer sur les vaisseaux de france quj estoient prestz a partir je luj Predis ce quj luj est arrivé qu'il attendroit longtemps a la nouvelle angre, nous nous separasmes asses bons amis, et jl pourroit me rendre temoignage que je lui fis cognoistre des lors mon attachement pour L'angre et que J'estes encores dans les sentimens de faire de bon cœur pour le service du Roy, et de La nation ce que je venes de faire pour La france.

Huict ou dix jours apres mon arrivéé monsieur de la Barre Gouverneur m envoya chercher pour me communiquer une letre quil avoit receue de monsr Colbert par une fregate quj avoit aporte des Troupes, par laquelle jl luj mandoit que ceux quj estois partis l'annéé precedente pour aller descouvrir dans les Pays Septentrionaux de lamerique pouvant estre arrives ou arriver bien tost, je souhaitoit qu on luy en envoyast un pour Rendre Compte a la cour de ce qu ilz auroient faict, et des establissemens qu'on pourroit faire en ce Pays la, et le d. Sr de la Barre apres mavoir communiqué la d. lettre me dict quil falloit partir Incessament pour satisfaire Mr Colbert la dessus, Je mj resolus sans Paine, et de laisser mes affaires aux soins du Sr de la Chesnaye, quoj que je ne fusse pas satisfait de luj, en ayant usé fort mal Honnestemens avec moy, mais faisant refflection que je pouves bien faire ma cour aupres du principal ministre de France en negligeant mes propres Interestz pour sa satisfaction, je pris un conge de monsieur De la Barre, et je m embarqué pour france avec mon beau frere le ii 9bre 1683 sur la fregatte quj avoit porté les troupes, et nous arrivasmes a la rochelle le 18e 10bre, ou J apris La mort de monsr Colbert, mais je ne Laissé pas de venir a Paris pour me presenter a la cour et rendre compte de mes actions.

J arrivé a Paris avec mon beaufrere le 15 janvier, ou j apris quil avoit esté faict de grandes Plaintes contre moy au conseil de france par Millord Vicomte de Preston Envoyé Extraordinaire du Roy en la d. cour au nom de sa majesté, touchant ce quj sestoit passé en la Riviere et Port de Nelson. Et quon maccusait dy avoir cruellement mal traité les anglois, volé, Pillé et Bruslé leur Habittation, dont Millord Preston demandoit reparation, mesmes quil fust faict un chastiment Exemplaire des coupables. Pour la satisfaction de sa majesté, cest advis ne m empecha pas de me Presenter devant M. Le Marquis de seignelay, et de luj apprendre tout ce quj sestoit passé entre les anglois, et moy pendant mon voiage, jl ne trouva rien a redire dans toute ma conduitte dont je lui fis un recit veritable et bien loing quelle ayt este blasméé en la cour de france, je Puis dire sans me flatter, qu'on m'y a donné Des Applaudissemens, je ne veux pas dire que

Digitized by Google

je les aye merittes, mais seulement que Jaj tasché en toutes mes desmarches de faire mon devoir en honneste homme, et que je ne crois Pas men Escarté, je laisse a Juger sur ce quj est contenu en cette relation, que je Proteste fidelle et sincere sj Jaj meritté les accusations quj ont donné lieu aux Plaintes faites contre moy a la cour De france, et ne croy pas devoir dire autre chose pour ma Justiffication quj se trouvera toute entiere dans la Relation du voiage que jay faict, par ordre de Sa Majesté l'année derniere *1684*, Pour La compagnie Royalle de la Baye de Hudson, dont le succes et le retour adventageux ont destruict a la confusion de mes Ennemis toutes les mauvaises Impressions quilz avaient voulu donner de ma conduitte.

RELATION DUVOIAGE DE LANNÉE 1684.

J'a*y* estendu la relation de mon voiage des années 1682 1683 dans la Baye de hudson au nord du Canada jusque mon Arrivée en la ville de paris ou on disposoit toutes choses pour l'equipement des vaisseaux avec lesquelz je devois faire mon retour au nord du canada cependant que je negotiois à la cour la remise des quatre castor que le Roy tres chrestien prenoit pour le droit de coutumes laquelle m'avoit esté promise en consideration de mes descouvertes voiages et services et duquel j'espérois profiter au par dessus de me Interestz particulliers pendant Les premieres Années de cet Establissement c'estoit aussy en ce mesme temps que Milord Vicomte de Preston escuyer extraordinaire du Roy En la cour de france continuoit par ses Instances de me poursuivre sur les choses dont j'estois accusé par les memoires de messieurs de la compagnie royalle de la Baye de hudson mes ennemis avoient pris soin de publier les Crimes Enormes dont j'estois chargé Et mes amis prenoient celuy de men entretenir En me donnant advis de ce quj se passoit quand Enfin ne pouvant souffrir qu'on imposast plus longtemps à ma conduitte je me creus obligé de desabuser les uns et les autres. Je me resolus donc de parler afin de faire cognoistre comme les choses s'estoient passées pour cet effet je fis chois de personnes quy me faisoient l'honneur de m'aimer, et ce fut dans les entretiens que j'eus avec elles sur ce sujet, que mon coeur peu porté a la dissimulation leur avoua en differentes occasions le desplaisir que j'avois d'avoir esté obligé d'abandonner Le service Dangre A cause des mauvais traittemens que j'en avois receu Et que je ne serois pas faché d'y reantrer estant plus en estat que je ne l'avois esté de rendre service au Roy et à la nation sy on estoit disposé a me rendre justice Et a recognoistre mes services je parley aussy plusieurs fois de l'estat ou j'avois laisse mon nepveu filz du sieur des grosilliers mon beaufrere avec d'autres francois proche le port de nelson qu'ilz y estoient seulz maistres de La traite du castor qu'elle y devoit estre considerable et qu'il dependoit de moy d'en faire profitter Mrs Les Anglois.

Touttes ces choses ayant esté raportées par un de mes particuliers amis a des personnes quy sont dans les Interestz de la nation on jugea bien qu'un homme quy parloit de cette maniere Et quj ne faisoit pas difficulté de dire le sentimens dans Les quelz il estoit, pouvoit estre facillement ramené en luy faisant justice dans un, party qu'il n'avoit abandonné que par mécontentement, je fus prié d'avoir quelques conferances avec ces mesmes personnes, J'en fis sans repugnance la premiere demarche et sur le rapport quj fut fait a Milord Preston des choses que nous avions traittées dans ces entrevues Et de ce dont je pouvois estre capable je fus exhorté de sa part de rentrer dans mes premieres engagemens avec Mrs Les Anglois m'asseurant que si je pouvois executer ce que j avois proposé je recevrois en Angre de sa majesté et de son Altesse Royale de la compagnie de la Baye de hudson et de la nation toute sorte de bon traittement Et une Entiere satisfaction, qu'au surplus je ne devois pas me mettre en peine de ce quy regardoit mes Interestz, ce ministre voulant luy mesme se charger du soin de mes Les conserver Et de me procurer d'autres avantages apres que je me serois mis en estat de rendre service au Roy son maistre, on me representa encore que son altesse Royale honorant la compagnie de la Baye de hudson de sa protection elle passeroit jusques a moy sy j'employois mon credit Et mes soins Et les habitudes que j'avois dans le pays du nord pour L'utillité et avantage des affaires de cette Compagnie ausquelles son altesse Royalle prenoit grand part.

Digitized by Google

En ce mesme temps je receus a Paris des lettres du sr escuyer yonge l'un des interessez en La compagnie de retourner an Angre me donnant des assuerance d'une bonne reception Et que j'aurois lieu d'estre content du costé de mes jnterestz particuliers aussy bien que des avantages qu'on me feroit.

Ces lettres jointes a ce que my lord Preston continuoit ses jnstances contre moy au pres du Roy tres chrestien acheverent de me determiner Et je me rendis En fin de moy mesme Et par le conseil d'un de mes amis A touttes ces solicitations resolu de passer En Angre pour toujours et de m'engager sy fortement au service de sa majesté Et aux Intherestz de la nation qn'aucune autre Consideration ne fust jamais capable de m'en Detacher.

Il n'y eut que milord Preston, quelques uns de ses domestiques et se mien amj quy m'avoit conseillé de venir en Angre quj sceussent mon dessein je pris soin de sauver les apparences du soubçon par le danger ou je m'exposois Et jusqu'a la veille de mon depart j'eus des conferences avec les ministres de la cour de France et les personnes quy y ont le departement de la marine et du commerce sur des propositions d'armement et équipement de vaisseaux pour le meme voiage que je venois de faire et quj faisoit l'entretien des deux nations.

Le jour de mon depart fut fixé au 24 avril 1684 mais afin que ceux avec les-quelz j'estois obligé de conferer journallement par ordre des ministres de france, ne se doutassent de rien discontinuans de me voir je leur dis que j'estois obligé de faire un petit voiage à la campagne pour des affaires de famille, et je me servis utilement de ce temps la pour me rendre a londres ou j'arrivaj le 10 maj.

A moment de mon arrivée j'eus l'honneur d'aller voir Messieurs l'Ecuyer yonge et le chevalier hayes interessézen la compagnie de la Baye de hudson, les-quelz me firent une bonne reception, En me temoignant la ioye qu'ilz avoient de mon retour et en me donnant des asseurances que jaurois de leur part et de celle de leur Compagnie toute sorte de satisfaction je m expliquay ensuitte avec eux sur le service que je pretendois rendre a sa majesté, a la compagnie et a la nation, en establissant la traitte du castor et en faisant profitter les Interesses de 15 ou 20 mille castors que j'esperois trouver par de la entre les mains des gens que j'y avois laissés ce quj ne leur couteroit l'interest que j'avois en la chose Et la juste satisfaction quj estoit deue aux francois quj en avoient faict la traitte.

Ces messieurs receurent agreablement ma proposition, et me voulans donner des marques de leur satisfaction, jlz me firent l'honneur de me presenter a sa majesté Et à son altesse Royale a quj je fis les actes de ma soubmission, l'offre de mes tres humbles services, une sincere protestation que je ferois mon devoir, Et qu'au peril mesme de ma vie j'employerois tous mes soins pour l'aventage des affaires de la compagnie, que je cercherois toutes les occasions de donner des marques de mon zele Et d'une fidelité Inviolable sa majesté et son altesse Royalle me firent la grace de m'honorer des temoignage de leur satisfaction sur mon retour. Et de me donner des asseurances de leur protection.

Apres cela j'eus plusieurs conferances en corps d'assemblée et en particulier avec messieurs les interessez en la compagnie de la Baye de hudson, dans lesquelles je leur fis cognoistre de quelle maniere jl estoit Necessaire de s'y prendre pour etablir avantageusement la traitte du castor au pays du nord, les moyens de la bien soutenir, Et d'y ruiner en peu de temps les traittes des etrangers que pour cet effet je commencerois par les rendre maistres du fort et l'habitation des françois aussy bien que de toutes les pelletteries qu'ilz auroient traitées depuis mon depart aux conditions que mes Interestz seroient a couvert et que mon nepveu que j'avois laissé commandant dans le fort, et les autres francois seroient payes de ce quj leur seroit Legitimement deub ces messieurs parurent contens de ce que je leur disois. Et jlz creurent avec justice qu'ilz pouvoient avoir une Entière confiance en moy c'est pour cela qu'ayant resolu de me charger de leur ordres pour aller avec leurs vaisseaux Esquipes et munis de toutes choses faire cet establissement en mettant a execution mes projetz, jlz me les donnerent avec pouvoir de regler en mon ame et consciance les pretensions de mon nepveu et des autres francois m'asseurant qu'ilz les satisferoient sur l'Etat que je leur en presenterois.

J'acceptay cette commission avec la plus grande joye du monde et je pressaj avec tant de dilligeance les choses necessaires a mon despart qu'en moins de huict jours je

Digitized by Google

fus en estat de m'embarquer, ce fut sans aucune precaution a l'egard de mes interetz car je ne voulus point faire de composition avec messieurs et je leur dis que puis qu'jlz avoient de la confiance en moy je voulois aussj de ma part en user genereusement avec eux Et remettre touttes choses au succez de mon voiage. Et a mon retour dans l'esperance que j'avois qu'ilz repondroient à mon honnesteté Et qu'apres leur avoir donné des marques de ma sincerité en Executant les choses auxquelles je m'engageois pour leur service ilz me rendoient toutte la justice que j'avois Lieu d'esperer de gens d'honneur et de probité. Les vaisseaux destines pour la Baye de hudson Et à l'execution de mon dessein Estans prets à faire voile et moy tout disposé a m'embarquer je pris congé de Mrs de la compagnie en leur donnant de nouvelles asseurances du bon succez de mon voiage, si dieu me faisoit la grace de me garantif des dangers auxquelz je m'alois exposer de quoj jlz parurent sj contens que Mr le chev haynes n'osant se flatter de l'aventage que je leur promettois qu'ilz tireroient des 15 ou 20 mille castors que j'esperois trouver entre les mains des francois me dit en m'embarassant que la compagnie seroit satisfaite s'il y en avoit seullement Cinq mille, l'evenement a justifié ce que j'avois avancé, et ces Mrs n'ont point esté trompes dans les esperances que je leur avois donnéés.

Je partis du port de Gravesin le 17e du mesme mois de maj dans le navire nommé l'heureux retour en compagnie de deux autres que ces Mrs envoyoient aussy au port de Nelson pour le mesme suject les vents nous ayant esté favorables. Nous arrivames en peu de jours sur les costes du ouest de la Baye de Button sans qu'il nous fut arrivé aucune chose quj merite d'estre remarqué, mais les vents et les courans nous ayant fait deriver au sud du port de Nelson environ quarante lieues Et les glaces ayant separé le vaisseau dans lequel j'estois des deux autres dans le destroit de hudson je commenceay a douter de la reussité de mon enterprise par l'apprehension que j'avois que ces deux vaisseaux estans arrivés plustost que les nostres les hommes quy estoient dedans ne se hazardassent a faire quelque demarche quy auroit tout gasté dans cette jnquietude Et cognoissant la necessité qu'il y avoit que j'arrivasse le premier je me resolus de m'embarquer dans une chaloupe que nous avions portée pour estre Employée a ce quy seroit Necessaire, je la demanday au capne quj la fit équipper et quoy qu'a plus de vingt Lieues du port de Nelson je me mis dessus avec sept hommes, et apres quarante huict heures de fatigue sans avoir pû prendre aucun repos a cause des dangers qu'il y avoit nous nous trouvames par le travers de la rivière, ce qu'ayans reconnu nous abordames enfin la terre a la pointe du nord de la riviere ou je descendis avec un Anglois quj parloit bon francois duquel je me voulus faire accompagner affin qu'il fut temoin de tout ce que je ferois.

Apres avoir descendu a terre je cognus a de certaines marques que mon nepveu ayant Entendu le bruit du canon des vaisseaux anglois estoit venu a l'endroit ou nous Etions pour scavoir sy son Pere ou moy estions arrivés et qu'il s'en estoit retournés apres avoir reconnu que les navires estoient Anglois ces mesmes marques me donnerent aussy a cognoistre qu'il m'avoit laissé plus loin celles que je luj avois donnéés lorsque je l avois estably pour gouverneur en mon absence, lesquelles me devoient apprendre son estat et le lui ou jl estoit avec son monde, mais je ne trouvaj point a propos d'aller jusqu'a cet endroit la que je n'eusse appris au vray l'estat des anglois quj estoient arrives dans le pays despuis que j'en estois party, je resolus donc de m'embarquer de nouveau dans la chaloupe pour en aller aprendre des nouvelles j'encourageay pour cet effet les sept hommes quj estoient avec moy lesquelz firent tant de diligence que malgre le vent contraire et la maréé nous arrivasmes en fort peu de temps a l'embouchure de cette grande et effroyable riviere ou javois souhaitté de me voir avec tant d'impatience que je n'avois point songé un moment aux dangers ou nous nous Exposions.

Cette joye fut bien tost suivie d'une autre car je vis a l'enchre en ce mesme endroit deux navires dont l'un avoit le glorieux pavillon de sa Majesté arboré sur son grand mast et que je recognus pour etre celuy quj commandoit le capitaine Outlaw, que celuy dans lequel j'estois passe avoit esté separé des deux autres, a mesme temps je fis approcher la chaloupe Et j'apperceus le nouveau gouverneur avec tous ses gens En armes sur le tillac quj nous demenderent d'ou étoit la chaloupe et quj nous estions sur cela je me fis cognoistre Et j'entraj dans ce navire ou j'appris que celuj quj estoit a costé estoit une fregatte angloise quj avoit hiverné au port de nelson avec ce gouverneur lequel jlz avoient abandonné pour s'en retourner dans la crainte d'y estre Insultes

Digitized by Google

par les francois Et les sauvages mais qu'ayant esté rencontré par le capne Outlaw au sortir de la Baye jlz Estoient revenus ayans appris que j'estois au service d'angre et que je venois dans le pays pour y retablir toutes choses a L'aventage de la nation.

Mon premier soin fut apres cela de me faire jnstruire de ce quj s'estoit passé Entre les anglois et les francois depuis mon depart Et leur arrivéé, Et par ce que les anglois me dirent je jugeaj qu'il estoit a propos de risquer touttes choses pour tacher de joindre au plus tost mon neveu et les gens que je luy avois laissé afin de tacher de les gaigner par la douceur ou de les surprendre par finesse auparavant qu'ilz sceussent a quel dessein je venois, car cela Etoit d'une extreme consequance, ainsy sans attendre l'arrivée du navire dans lequel jestois venu je resolus de membarquer sur La mesme chaloupe quj fut nommée la petitte aventure, ce que je ne fis pourtant pas le mesme jour par ce que le gouverneur trouva a propos de remettre la partie au lendemain et de me donner d'autres hommes a la place des sept que j'avois amené et lesquelz se trouverent fatigues je m'embarquay le lendemain de bon matin avec le capne Gazer mais le vent s'estant trouvé contraire je me fis mettre à la coste avec le capne Gazer et l'anglois qoy parloit francois Et apres avoir renvoyé la chaloupe avec Les autres hommes je resolus d'aller par terre jusqu'au lieu je devois trouver les marques de mon neveu quj me devoit faire cognoistre le lieu ou jl estoit.

Nous marchames ensuitte tous trois jusqu'au lendemain matin questans arrivés au lieu ou j'avois dit a mon neveu de me laisser des marques et les ayant levéés j'appris que luj et ses gens avoient quitté nos anciennes maisons et s'en estoient basties une dans une isle au dessus du rapide de la riviere Hayes, apres cela nous continuames nostre routte jusques vis a vis des maisons quj avoient este abandonnéés d'ou j'esperois que nous discouvririons quelque choze ou du moins que nous nous feriòns voir ou entendre en tirant quelques coups de fusilz et faisant de la fuméé En quoy mon attente ne fut point tout a fait vaine car apres avoir resté quelque temps en cet endroit nous apperceumes dix canots de sauvages quj descendoient la riviere je creus d'abord qu'il y pourroit avoir quelque francois avec eux que mon nepveu auroit pu Envoyer pour decouvrir quj estoient les gens nouvellement arrivés ce quj mobligea de dire au Capne Gazer que j'allois descendre au bord de la Riviere pour leur parler, que le je priois de m'attendre sur la hauteur sans aucune aprehension, et que dans peu jl pourroit rendre des temoignages de ma fidelité pour Le service de la compagnie.

Je fus dans ce mesme moment a la rencontre des sauvages Et du Bord de la riviere je leur fis Les signaux accoutumes afin de les obliger a venir vers moy, mais m'estant apperceu qu'ilz ne se mettoient point en devoir de le faire je leur parlaj en leur langue pour me faire cognoistre ce quj fit qu'ilz sapprocherent du bord Et ne me cognoissant point jlz me demanderent avoir les marqués que j'avois ce qu'ayant fait jlz temoignerent par des cris d'allegresse et de postures de divertissement La joye qu'ilz avoient de mon arrivéé j'appris ensuitte deux que mon nepveu et les autres francois estoient au dessus du rapide Eloignes de quatre lieues du lieu ou j'estois, et qu'ilz leur avoient dit que mon beau frere des groisillié devoit aussy venir avec moj ce quj m'obligea de leur dire qu'il estoit arrivé Et qu'ilz le verroient dans quelques jours, Ensuitte je leur dis que nous les avions toujours aimes comme nos freres et que je leur voulois donner des marques de mon amitié de quoy jlz me remercierent en me priant de n'estre point en colere de ce que par (*lacune*) avoient esté traitter avec les anglois et de ce que je les trouvois allans a la rencontre de leur capne quj estoit allé au travers des bois avec 20 hommes aux navires anglois pour avoir de la poudre Et des fuzilz a quoy la faim qu'ilz avoient Endurée depuis un mois en m'attendant les avoit contrains mais que puis-que j'estois arrivé ilz ne passeroient pas plus outre Et que leur chef qu'ilz alloient advertir de ma venue m'en diroit davantage.

Cependant j'avois à faire de quelques uns d'entreux pour faire advertir mon nepveu de mon arrivéé, je leur demandaj à tous s'ilz aymoient le filz de des grossillié, et s'il n'avoit point de parants parmj eux sur quoy je y en eut un quj me dit cest mon filz et je suis prest a faire ce que tu voudras et dans ce moment s'estant desbarqué je lui fis mettre son castor a terre et apres avoir appellé le capne Gazer je parlaj en ses termes a ce sauvage En la presence des autres j'ay fait la paix pour l'amour de vous avec les anglois, vous Eux et moy ne devons estre desormais qu'un embrassé ce capne Et moy en

Digitized by Google

signe de paix c'est ton nouveau frere et celuj de ton filz va-t-en jncessamment luj porter cette nouvelle Et les marques de la paix, Et dis luj qu'il me vienne voir en ce lieu pendant que les sauvages de la compagnie Jront m'attendre a l'embouchure de la riviere.

Ce Sauvage ne manqua point d'aller advertir son filz mon neveu de mon arrivéé Et de luj porter la nouvelle de la paix entre Les francois Et les anglois pendant que nous attendions sa descente vers le lieu ou nous estions avec jmpatience ce quy n'arriva neantmoins que le lendemain sur Les neuf heures du matin je vis d'abord parroistre mon neveu dans un canot avec trois autres françois accompagné de L'autre canot sauvage que j'avois envoyé Et quj s'estoient advences pour m'advertir de l'arrivée de mon nepveu, je promis a ce sauvage et a son camarade chacun un Capot et leur retournaj leurs castors avec ordre de m'aller attendre avec les autres a l'embouchure de la riviere.

Apres cela le capne Gazer l'anglois quj parloit francois et moy passames dans L'eau jusqu'a demj Jambe pour aborder une petite Isle ou mon nepveu avec ses gens devoit prendre terre, jl y estoit arrivé devant nous et jl vint a nostre rencontre me saluer fort supris de l'union que j'avois faite avec Mrs les anglois nous passames ensuitte tous ensemble dans son canot jusqua nos anciennes maisons ou je fis entrer les anglois Et les francois, Et pendant qu'ilz s'entretenoient de lers fatigues communes je parlaj en particulier a mon nepveu en ces termes.

Il vous souvient sans doute d'avoir entendu raconter a vostre pere les paines Et les fatigues que nous avons eues en servant la France pendant plusieurs annéés vous avez aussj appris de luy que la recompense que Nous avions sujet d'esperer fut une noire ingratitude, tant du costé de la cour que de celle de la compagnie du Canada, Et que cela nous ayans reduis a la necessité de cercher a servir ailleurs L'angre nous receut avec des temoignages de joye et de satisfaction.

Vous scavez aussy motifs quj ont obligé vostre pere et moy apres treize annéés de service de quitter les anglois, la necessité de subsister Et le refus que faisoient les mal Intentionnes de la compagnie de la Bawe de hudson de nous satisfaire ont donne lieu a nostre Separation et a l'establissement que nous avons fait et dont je vous aj laissé En possession en partant pour france, mais vous Ignorer sans doutte que le Prince quy Regne en Angre ait desadvoué le procedé de la compagnie a nostre esgard. Et qu'il nous ait faict rappeler a son service pour y recevoir les effets de sa royale protection et une entiere satisjaction de nos mecontentemens j'aj laissé vostre Pere en Angre plus heureux que nous en ce qu'il est asseure de la subsistance et qu'il commence a goutter du repos pendant que je suis venu vous apprandre que nous sommes maintenant Anglois Et que nous aurons prefere les bontes d'un Roy clemenr et debonnaire. Ensulvant nos jnclinations quy de servir en gens de coeur et d'honneur aux offres que celuy de France nous faisoit faire par ses ministres affin de nous obliger a travailler indirectement pour sa gloire.

J'ay receu ordre avant partir de Londres de pendre soin de vous, et pe vous obliger a servir la nation angloise vous estes jeune et en estate de sravailler utillement a vostre fortune s'y vous estes resolu de suivre mes sentimens je ne vous abandonneray point vous recevrez les mesme traitement que moy. Et je participeraj mesmes aux despens de mes Interestz a vostre contentement j'aurez aussj soin de ceux quj sont restes sur ma parolle en ces lieux avec vous et je n'obmettraj rien de tout ce quj pourra contribuer a vostre advencement vous estes de mon sang je saj que vous avez du courage Et de la resolution determinez vous promtement Et faites moy voir par la reponce que j'attens que vous estes digne des bontes du prince clement que je sers mais n'oubliés pas sur toutes choses les Injures que les françois ont faites a celuy quj vous a donne la vie, Et que vous Estes en mon pouvoir.

Quand mon nepveu Eut entendu tout ce que je venois de luy dire, jl me protesta xu'il n'avoit point d'autres sentimens que Les miens Et qu'il feroit tout ce que je souhaitterois de luj mais qu'il me prioit d'avoir soin de sa mère, a quoi je repondis que je n'avois pas oublié qu'elle estoit ma soeur Et que la confiance qu'il me temoignoit avoir en cette occasion estoit un double Engagement quy m'obligeroit d'avoir soin d'elle et de luy, de quoy ayant esté satisfait jl me remit le pouvoir de commandement, et je lui dis qu'il parust dans l'assembléé des anglois et des françois aussy content qu'il le devoit estre Et de Laisser le reste a ma conduitte, apres quoy nous rentrames dans la maison

Digitized by Google

Et je commandaj un de nos francois d'aller Incessament advertir ses camaradas que tout alloit bien et qu'ilz devoient prenDre une entiere confiance en moy et obeir a mes ordres quoy faisant jlz ne manqueroient de rien.

J'ordonnaj aussy a ce mesme francois d'advertir Les sauvages ee descendre et de travailler jncessemment avec ses camarades a raporter Les castors qu'ilz avoient caches dans les bois *(lacune.)* La maison nouvellement bastie Et afin de le pouvoir faire avec plus de diligence je leur dis de doubler l'ordinaire Et de leur subsistance. Ensuitte je dis a mon nepveu de passer du costé du nord avec le francois quy luy servit d'interprette et d'aller par terre au rendes vous que j'avois donne aux sauvages les jours precedens pendant que je me rendrois par eau au mesme rendes vous avec le capne Grzer Et les deux autres hommes quy me restoit avec lesqulz m'estant Embarqué dans le canot de mon neveu je descendis la riviere jusqua l'embouchure ou je trouvaj les sauvages quj m'attandoint avec jmpatience lesquelz ayant esté jointz Le landemain par trante autres canots des sauvages que j'avois fait advertir de descendre Et par leur capne quj estoit venu vers moy par terre nous fusmes tous ensemble dans Les canots sauvages abord des vaisseax quj estoient eschoues sur la riviere de Nelson.

Ce fut en cet endroit que le chef des sauvages me parla de beaucoup de choses. Et qu'apres avoir receu de mains des presens d'estime pour les chefs de ces nations jl me dict que luy et ses peuples parleroient de mon nom a toutes les nations, pour les inviter de venir vers moy fumer au calumet d'union mais jl blama fortement le gouverneur anglois de lui avoir dit que mon frere avoit este fait mourir que j'estois prisonnier Et qu'il estoit venu pour d'estruire le reste des françois.

Ce chef des sauvages ajoutoit au blame la plainte et disoit hautement que celuj la Estoit jndigne de son amitié et de celle de leurs anciens freres quj commençoit a s'establir parmi eux en leur disant des mensonges le murmure et l'emportement avoient aussy part a son Indignation, jl profera par plusieurs fois des injures contre le gouverneur quj tachoit de se justifier des choses qu'il avoit avancéés par imprudence contre la veritte mais le chef des sauvages ne vouloit Entendre rien de sa part nj de celle des autres anglois tant luj etoit devenu suspect cependant j'appaisaj ce differant par l'authorité que j'aj sur L'esprit de ces nations Et ayant fait embrasser Le chef sauvage et le gouverneur apres Les avoir moy mesme Embrasses tous deux donnant a entendre au sauvages que c'estoit Ensigne de paix je lui dis assy que je voulois faire le festin de cette mesme paix Et que j'avois donné ordre que l'on fit a manger.

En de pareilles occasions les sauvages ont accoutumé de faire preceder le festin d'une harangue quj conciste a recognoistre pour leurs freres ceux avec lesquelz ilz font la paix et a louer leurs forces apres avoir Instruict le chef des sauvages de l'experience force Et valleur de la nation angloise jl s'aquitta avec beaucoup de jugement de cette action Et jl fut aplaudy des notres et des siens.

Je luj dis ensuitte en la presence de ses peuples que les francois n'estoient point des bons hommes de mer qu'ilz apprehendoient les glaces au travers desquelles jl falloit passer pour leur venir apporter des marchandises d'ailleurs que leurs vaisseaux estoient foibles et Incapables de resister dans les mers du nord mais que pour les anglois jlz estoient robustes hardis et entreprenans, qu'ilz avoient la cognoisance de toutes les mers Et des grandz Et fortz vaisseaux quj leur apartenoient des marchandises En tout temps, Et sans discontinuation de quoy ayans temoigné Estre satisfaitz le chef Sauvage vent diner avec nous pendant que ses peuples mangerent Ensemble ce que je leur avois fait donner. Le Repas estant finj jl fust question de commencer la traitte et comme j'avois formé le dessein d'abolir la coutume que les anglois avoient introduitte depuis que j'avois quitté leur service quj estoit de faire des presens aux sauvages pour les attirer dans leur partj ce quj estoit directement oposé a ce que j'avois pratiqué car au lieu de donner des presens je m'en faisois faire, je dis au chef des Sauvages en la presence de ceux de sa nation quil me fit les presens que je recevois d'ordinaire en pareille occasion, sur cela ilz parlerent entreux et ensuitte jlz me presenterent soixante peaux de castor En me disant de les accepter en signe de notre ancienne amitié, Et de considerer qu'ilz estoient pauvres et bien eloignes de leur pais qu'ilz avoient jeune plusieurs jour En venant et qu'ilz seroient obligés de jeuner en s'en retournant que les francois du canada leur faisoient des presens pour les obliger d'ouvrir leur paquetz Et que les anglois du fondz de la Baye donnoient a toutes les nations trois haches pour un castor.

Digitized by Google

Ilz adjoutoient a cela que le castor estoient difficille a tuer et que leur misere estoit digne de pitié, je leur repondis que j'avois compassion de leur estat, et que je ferois tout ce qui Estoit en mon pouvoir pour les soulager, mais qu'il estoit bien plus raissonnable qu'ilz me fissent des presens que moy a Eux tant a cause que je venois d'un pays bien plus Eloigné que le leur pour leur apporter des bonnes marchandises que par ce que je leur espargnois la paine d'aller a quebek Et quant a la differance de la traite des Anglois du fondz de la Baye avec la notre je leur dis que chacun estoit le maistre de ce quj luj appartenoit et en liberté d'en disposer a sa volonté qu'il n'importoit peu de traitter avec eux lorsque j'avois toutes les autres nations pour amis que ceux la estoient les maistres de mes marchandises quj s'en raportoient a ma generosité qu'il y avoit trente années que j'estois leur frere. Et que je serois a l'advenir leur pere s'ilz continuoient a m'aymer mais que ils estoient dans d'autres sentimens j'estois bien aise de les advertir que je fairois appeller toutes les nations dalentour pour les charger de mes marchandises que l'aventage qu'elles recevroient par ce secours les rendroit puissantes et les mettroit en estat de disputter le passage a tous les sauvages quj habittoient dans les terres, que par ce moyen jlz seroient reduis Eux mesmes a mener une vie languissante Et avoir mourir leurs femmes Et leurs Enfants par la guerre ou la disette de quj leurs alliez quoy que puissans ne les pourroient pas garantir par ce que j'estois advertj qu'ilz n'avoient nj couteaux nj fusilz.

Ce discours obligea les sauvages de se soumettre a tout ce que je voudrois de maniere que les voyans disposes a la traite je leur dis que comme ils avoient un extreme besoin de couteaux Et de fusilz je leur donnerois dix couteaux pour un castor, quoy que le maistre de la terre le Roy mon maistre m'eust donné ordre de n'en donner que cinq Et qu'a l'egard des fusilz je leur en donnerois un pour douse castors, et ilz alloient accepter ma proposition quand le gouverneur par crainte ou jmprudence leur dit que nous leur demandions que despuis sept jusques a dix castors pour chaque fusil ce quj fut cause qu'il fallut les leur donner a ce prix la, la traite se fit ensuite avec toutte sorte de tranquillite et de bonne amitié apres quoy ces peuples prirent congé de nous fort satisfaitz selon toutes les apparences tant En general qu'en particullier de nostre procedé En temoignage de quoy jlz nous promirent de revenir.

Mais mon nepveu ayant appris d'un des chefz des nations voisines quj estoit avec eux qu'ilz ne reviendroient point, jl tira a part le chef sauvage des terres et luj dit qu'il avoit esté advertj qu'il ne nous aymoit pas. Et qu'il ne reviendroit plus de quoy ce chef parut fort surpris en demandant quj Luj avoit apris cela, mon nepveu lui dict c'est le sauvage appellé la graisse d'ours ce qu'ayant entendu jl fit a mesme temps ranger en armes tout son monde parlant aux uns et aux autres affin d'obliger celui qui estoit accusé de se desclairer avec la fermette d'un homme de courage sans quoy on ne luy pouvoit rien faire, mais la graisse d'ours ne voulut rien repondre.

La jalousie quj regne aussy bien parmj les nations sauvages que parmj les chrestiens avoit donné bien a ces rapports ausquelz mon nepveu avoit adjoutté foy par ce qu'il scavoit qe la conduitte du gouverneur Envers Eux avoit donne autant de mecontentement contre nous tous qu'elle avoit causé de perte a la compagnie, Le genie de ses peuples Estant qu'on ne doit jamais demander que ce quy est juste, c'est a dire ce qu'on souhaitte avoir pour chaque chose qu'on traite, et que lors qu'on se retracte on n'est point homme, cela fait voir qu'il nj proprement que ceux quj ont la cognoissance des meurs et des coutumes de ces nations quj soient capables de traitter avec elles, a quoy la fermeté Et la resolution sont aussy Extremement necessaires, je m'en servis encore en cette occasion afin d'appaiser ce petit differant, Entre les sauvages, Et leur reconciliation fut cause que leur chef me protesta de nouveau en m'appellant Teste de porc Espy qui est le nom qu'ilz m'ont donné parmj eux qu'il viendroit toujours vers moy pour traiter et qu'au lieu que je ne l'avois veu qu'avec cent hommes de sa jeunnesse, jl ameneroit avec lui treize nations differentes Et qu'il ne manquoit point en son pays n'y d'hommes nj castors pour mon service apres quoy jlz nous quitterent et nous nous disposames a partir pour aller prendre possession de la maison de mon nepveu de la maniere que j'en estois convenu avec lui.

Pour cet effet je partis avec le gouverneur le capne Gazer et une partie de nos gens pour aller par terre jusqu'au lieu ou nous avions laissé un de nos canots sur la riviere de

Digitized by Google

hayses pandant que l'autre partie alloit par mer avec la chaloupe L'aventure faire le tour de la pointe nous Eumes le plaisir de considerer a nostre aise la baute du pais Et de ses rivages dont le gouverneur estoit charmé par la difference des lieux qu'il avoit veu sur La riviere de nelson, nous nous Embarquames Ensuitte dans le canot jusqua l'endroit ou les francois avoient baty leur nouvelle maison, ou nous trouvasmes ceux quj y estoient restes sy advancés dans le travail que je leur avois ordonné de faire que quoy que fort inquiets de n'avoir point eu de nouvelles de mon neveu leur commandant nj de moy jlz avoient Entierement transporté tous les castors des bois dans La maison Et ponctuellement Executé mes autres ordres.

M'estant donc veu maistre de toutes choses sans avoir este obligé d'en venir a aucune extremité et tous les francois estant dans des dispositions de me continuer leur obeyssances je fis faire jnventaire de tout ce qui estoit dans la maison et je trouvaj dans 239 paquetz de castors le nombre de 12000 peaux. Et encore des marchandises pour en traitter jusques a sept ou huict mil, ce quy me donna beaucoup de satisfaction ensuite je dis a mon neveu de commander de ma part a ces mesmes françois de descendre les castors jusqu'au lieu ou jlz devoient estre embarques pour les transporter Ensuitte aux navires ce quy fut executé avec tant de diligence qu'en six jours huict ou dix hommes firent malgre les difficultes quy empechent qu'on ne peut aller en ce lieu que par des canots a cause de la rapidité et du peu d'eau qu'il y avoit dans la rivière, ce que d'autres auraient eu de la paine a faire en six mois sans aucune Exageration mon neveu avoit en mon absence choisy Le lieu ou jl avoit baty une nouvelle maison quy estoit pour ainsy dire jnaccesible, afin de se garantir des entreprises qu'on avoit pu faire contre luy et c'estoit cela mesme quy empechoit la liberté d'aller et d'y venir facilement.

Les sauvages avec lesquelz nous avions fait La traitte n'ayans point faict tant de diligence dans leur route que nous pour s'en retourner en leur pais, ayans sceu que j'estois dans nos maisons jlz m'y vindrent voir pour me demander du Tabac parce que je ne leur en avois point donné de celuj quj estoit dans le navire a cause qu'il n'estoit pas bon m'en estant excusé sur ce qu'il estoit a fondz de calle, je leur fis present de celuy que mon neveu avoit de reste dont jlz furent satisfaitz mais je fus surpris de voir sur le sable en me promenant autour de La maison avec le gouverneur quentité de bout d'un autre tabac quy avoit este selon les apparences ainsy jetté par indignation je repassois dans mon esprit ce quy pouvoit avoir donné lieu a cela quand ce grand chef et capitaine des sauvages me vint dire que quelques jeunesse de sa bande jrrittée Encore par le souvenir de ce que les anglois Leur avoient dit que mon frere des groisillie Estoit mort, que j'etois prisonnier, Et qu'ilz estoient venus pour faire perir tous les autres françois aussj bien que des coups de canon qu'ilz avoient tires a la balle dans les bois le jour que j'estois arrive avoit ainsy jetté ce tabac quj venoit des anglois par mespris n'en voulant point fumer, jl m'asseura aussy que cette jeunesse avoit mechant dessein sur les anglois qu'il m'en advertissoit afin de les empecher de sortir de la maison le gouverneur quj avoit peine a croire que ce tabac jetté sur le sable fut le presage de quelque Enterprise facheuse en fut neantmoins convaincu par le discours du sauvage.

Je le priaj de venir avec moi dans la maison et de n'en point sortir non plus que Les autres anglois de quelque temps les asseurant neantmoins qu'ilz n'avoient rien a craindre, Et que tous les francois Et moy peririons plustost que de souffrir qu'on leur fit la moindre jnsulte, apres quoy j'ordonnaj a mon neveu de faire Incessamment Embarquer tous ces Sauvages pour continuer leur routte jusqu'a leur pays ce quj fut fait ainsy nous fumes délivres de toutes sortes d'aprehensions, libres de travailler a nos affaires.

Cependant je ne scaves assez admirer la constance de mon neveu et de ces gens en ce qu'ilz travailloient eux mesmes a se desaisir d'un bien en faveur des anglois leurs anciens Ennemis sur lequel jlz avoient de justes pretensions sans avoir d'autres asseurances de leur satisfaction que la confiance qu'ilz avoient en mes parolles, d'ailleurs je ne pouvois m'empecher de faire Eclater la joye que j'avois d'avoir reussy a mon Entreprise Et de voir qu'en commençant a donner des marques de mon zele pour le service de la compagnie angloise je la faisois profiter d'un avantage tres considerable quj luj donneroit pour l'advenir des asseurances de ma fidelité et l'obligeroit a avoir soin de mes jntherestz en me donnant ce quy m'apartient legitimement, Et en m'acquitant Envers mon nepveu Et les autres francois de ce que je leur avois promis et qu'un long et penible travail leur avoit acquis.

Digitized by Google

Apres cela c'est a dire pendant les trois jours que nous restames dans cette maison je voulus m'informer exactement de mon nepveu et en la presence de Mrs. les Anglois de ce quy s'estoit passé entr'eux depuis que j'estois party du pays et scavoir comment et de quelle manière jl y avoit eu deux anglois tues sur quoy mon nepveu ayant pris la parolle jl me parla en ses termes.

Quelques jours apres vostre depart en l'année 1683 le 27 juillet quantité de coups de canon que nous entendimes tirer du costé de la grande riviere nous firent cognoistre qu'il y avoit quelque navire anglois quj estoient arrives en effet ayant envoyé trois de mes hommes pour le scavoir et tacher de decouvrir leur dessein j'appris d'eux a leur retour que c'estoit deux navires anglois et qu'ilz avoient fait rencontre de trois hommes de cette nation à une lieue de ses vaisseaux mais qu'ilz ne s'estoient pû parler s'estans contentes de se saluer les unes les autres.

Mais comme mon principal dessein estoit de decouvrir celuy des anglois et que mes hommes n'en avoient rien fait j'en renvoyay trois autres pour s'instruire de ce quy se passoit ces trois derniers estans arrives a la pointe quy est entre les deux Rivieres de Nelson et de hayes jlz firent rencontre de quatorze ou quinze sauvages charges de Marchandises ausquelz ayant demande d'ou jlz estoient et d'ou jlz venoient jlz auroient respondu que leur Nation habitoit le long de la Riviere appellée Neuv Savern quj estoit au sud de celle de hayes et qu'jlz venoient de traiter avec leurs freres quy estoient establis au fondz de la Baye apres quoy mes hommes leur avoient aussj dict qu'y jlz estoient et ou jlz habitoient en les priant de venir fumer avec eux du tabac Le plus estime en ce pays la, a quoy jlz avoient volontiers consenty en leur faisant paroitre beaucoup de chagrin de n'avoir pas sceu plustost que nous estions Establis proche deux temoignans qu'ilz auroient esté bien aise d'avoir traitté avec nous.

Dans ces entretiens jlz arrivent ensemble a nostre maison a la rezerve toutes fois d'un d'entr'eux lequel ayant pretexté d'avoir oublie quelque chose dit a ses camarades qu'ilz l'a lassent attendre a l'habitation des francois ou jl arriva deux jours apres pour estre le temoin de la bonne reception que j'avois fait a ses freres dont je le rendis aussy participant en luj donnant du Tabac mais ce scelerat avoit eu un tout autre dessein que celly d'aller cercher ce qu'il supposoit d'avoir perdu je compris en l'entandant parler avec les autres sauvages qu'il avoit esté trouver les anglois, et qu'il estoit chargé de leur part de faire quelque meschante action, en quoy je ne fus pas trompé car ce malheureux m'ayant veu tout seul et sans armes jl m'avoit pris par la main et en me disant que je ne valois rien par ce que je n'aimois point les anglois et que je ne luj avois pas payé par presens la possession du pays que j'habittois a luy quy estoit le chef de touttes les nations et l'ami des Anglois du fondz de la Baye, jl laissa tomber sa robe quj le couvroit et demeurant tout nud me porta un coup de son poignard que je paraj heureusement avec La main ou je receus une legere blessure quj ne m'empecha point de le saisir par un collier qu'il avoit au col et de le jetter a terre ce quj m'ayant donne le loisir de prendre mon cspéé et de me reconnoistre je vis que les autres sauvages avoient aussy le poignard a la main a la rezerve d'un quy s'ecria ne tues pas les francois, car leur mort sera vangée par les nations d'en haut sur touttes nos familles, le mouvement qué j'avois fait pour prendre mon epée ne m'avoit point empeché de tenir le pied sur la gorge de mon ennemj et soit que cette posture ou mon epée eust espouvanté les autres conjures, jl nj en eust point quj m'osassent aprocher au contraire jlz sortirent tous de la maison ayans toujours leurs poignards a la main ce que quelques francois quy estoient proches de nous ayant apperceu jlz coururent en furie droit a la maison ou estant arrives les sauvages jetterent Leurs poignards a terre en nous disant que les anglois avoient promis à leur chef un Barril de poudre et d'autres marchandises pour tuer tous les francois, mais que leur chef estant mort car jlz cryoient en effet qu'il le fut jlz n'avoient plus rien a craindre par ce qu'ilz estoient des hommes de courage abhorrant les meschantes actions, mais mes gens ayant veu que j'estois blessé vouloient faire main basse sur les sauvages ce que j'empechay voulant par cette generosité et en donnant la vie a leur chef donner des marques de mon courage et que je n'apprehendois nj les anglois nj eux apres quoy jlz se retirerent et nous resolumes de nous tenir mieux sur nos gardes a l'avenir.

Digitized by Google

Quelques jours apres les sauvages nos alliez et bons amis advertis par la fuméé de nos feux quj estoient nos signaux ordinaires arriverent a vostre maison sellon leur coutume lesquelz ayant appris mon aventure sans nous rien dire coururent apres les autres et les ayantz joins jlz les Invitterent au festin pour scavoir d'eux la verité des choses dont ayans esté jnformés mon beau frere adopté dit au chef quj m'avoit voulu assassiner ainsy que cela m'a este raporté, tu n'es point un homme puis qu'avec 15 des tiens tu n'as pu venir a bout de tuer un seul homme, a quoy l'autre respondit fierement et avec jmprudence, jl est vrai mais sy je l'ay manque cette automne avec 15 hommes jl n'eschapera point ce printemps a moy seul, jl faut donc repliqua mon beaufrere adopté que tu me fasse mourir le premier car sans cela j'empecheraj ton mechant dessein sur quoj en estans venus aux mains le Chef Sauvage receut un coup de bayonette dans l'estomac, et un coup de hache sur la teste jl tomba mort sur la place et a L'esgard des autres jlz ne recevrent aucun mauvais traitement, et en les laissa partir avec toutte sorte de liberté en leur disant que s'jlz estoient dans le dessein de venger La mort de leur chef jlz n'avoient qu'a parler et qu'on leur desclareroit la guerre.

Apres cette expedition ces mesmes sauvages se partagerent en deux corps, et sans nous communiquer leurs desseins jls descendirent au lieu ou les anglois faisoient leur establissement les attaquerent et en tuerent quelques uns, de quoy jlz me vinrent Informer en me disans qu'ilz avoient tué une grande partie de mes ennemis pour me venger de la conjuration qu'ilz avoient faite contre moy et mes freres et qu'ilz estoient prez de sacrifier leurs vies pour mon service, en reconnoissance de quoy je les remerciay et leur fis un festin Les priant de n'en tuer pas davantage et d'attendre le retour de mon pere et de Mon oncle quj se vangeroient sur les anglois de l'insulte qu'ilz m'avoient faite faire, pendant que de leur part jlz cerchoient a chatier les sauvages amis des anglois de leur perfidie.

Nous estions cependant tousjours dans la defiance et nous apprehendions d'estre surpris a l'endroit ou nous estions tant de la part des anglois que de celle des Sauvages Leurs amis, c'est pourquoy nous resolumes de nous venir establir au lieu ou nous sommes presentement, et quy est comme vous voyez d'asses difficile accez pour tous ceux quy n'ont point esté eleves comme parmj les Sauvages nous y batimes cette maison en peu de jours avec l'assistance des Sauvages et pour plus grande seureté nous obligeames plusieurs d'entr'eux de passer l'hiver avec Nous a condition de les nourrir ce quy fu cause que nous jeusnames partie de Lesté.

Pendant l'hiver il ne se passa rien d'extraordinaire sj ce n'est que les sauvages firent plusieurs Jonglerice pour scavoir de leur manitou quj est un esprit famillier parmj eux sj mon pere et mon oncle viendroient au printemps, lequel leur repondit qu'ilz nj manqueroient pas et qu'ilz apporteroient avec eux toute sorte de marchandise et de quoy se venger de Leurs ennemis.

Au commencement d'avril 1684 des sauvages du costé du sud arriverent a nostre nouvelle habitation pour traiter de fusilz, mais comme nous n'en avions point jlz allerent aux anglois lesquelz a ce que j'ay appris dans la suitte leur firent des presens Et leur promirent beaucoup d'autres choses s'ilz vouloient entreprendre de me tuer avec celuj de mes hommes que vous voyez encore blessé Et quj parle naturellement la langue du pays, ces sauvages encourages par l'esperance du gain accepterent la proposition et promirent de l'executer pour ce effet jlz trouverent moyen de gaigner un des Sauvages quj estoient parmj nous Lequel leur servit d'espion et les avertissoient de tout ce que nous faisions cependant jlz n'osoient nous attaquer a force ouverte par ce quilz nous apprehendoient et ce fut la raison pour laquelle jlz en userent autrement et voyez comment.

Le francois que vous voyez blessé estant allé par Mes ordres avec un de ses camarades à l'endroit ou les Sauvages nos amis faissoient boucan des cerfs qu'ilz avoient tues, pour leur dire de m'en apporter tomba en poursuivant un cerf sur le canon de son fuzil et le ferule ça de maniere qu'il n'en pouvoit tirer sans au préalable l'avoir redresse ce qu'ayant fait apres estre arrivé au lieu ou les sauvages estoient jl voulut En faire le preuve en tirant au blanc a quelques distances de leurs cabanes, mais pendant qu'il se disposoit a cela un des Sauvages quj avoient promis aux anglois Sa perte et la mienne, et quj estoit incognu avec plusieurs de ses camarades parmj les autres luy tira un coup

Digitized by Google

de fusil et Luy perça l'espaulle d'une balle aussy tost il cria qu'on l'avoit tué et que c'estoit aux hommes quj aimoient les francois a vanger sa mort, ce que les sauvages quj nous estoient amis ayant entandu jlz sortirent de leurs cabanes et poursuivèrent Le Coupable sans que ses adhérans ozassent se desclarer mais cela fut Inutille, car il se sauva dans les bois apres avoir jetté son fuzil et pris en place son arc et son carquois.

Ce procédé surprit extremement les sauvages de nostre alliance et les obligea d'en jurer En leur manière La vengeance tant contre cette nation sauvages que contre les anglois mais n'ayant point assez de fusilz pour une entreprise de cette conséquence jlz resolurent d'attendre que mon pere et mon oncle fusse venus cependant jlz envoyerent soliciter touttes les nations qui avoient juré amitié à mon pere et à mon oncle de descendre pour faire la guerre aux anglois Et aux sauvages du costé du sud leur remontrans qu'elles estoient obligés de prendre nostre party puis qu'elles avoient autres fois pris nos presens, en signe de paix et de bonne amitié qu'au reste Nous Estions tousjours des hommes de courage Et Leurs freres.

Aussj tost que ces nations eurent receu avis de l'estat auquel nous estions elles resolurent de nous secourir de toutes leurs forces et en attendant le retour de mon pere ou de mon oncle de nous envoyer En ostage et pour marque de leur courage deux de leurs jeunes enfans, un des chefz des plus considerable fut deputé pour me les amener, je le receus comme je devois, c'estoit Le pere adopté de mon oncle, Et un des meilleurs amis des francois duquel je trouvaj a propos de me servir pour menager une Entreveue avec les anglois afin de scavoir qu'elle pouvoit estre enfin leur Resolu'ion.

Pour cela je deputay ce chef Sauvage vers Les anglois pour les persuader de souffrir que je les vizitasse et afin de prendre leur parolle quil ne me seroit point fait d'insulte nj chez eux nj le long de la routte, de quoy ce chef demeuroit garant les anglois acceptant la proposition et je leur fis visitte avec un de mes francois quy apportoit Les presens que j'avois envie de leur faire a La maniere sauvage, et qui en receut aussy deux pour moj selon la coutume.

Nous ne traittames rien dans cette entreveue touchant nos affaires parceque je recognus que les anglois attribuoient directement a quj nous avoit esté fait, et ce quj avoit esté fait contreux au sauvages, tout l'aventage que je receus de cette demarche fut de faire traitter par des sauvages mes amis des fusilz dont il me manquoit quoy qu'ilz me coutassent chers par la grattification que j'estois obligé de faire a ceux que j'employois a cela , mais jl estoit important que j'en eusse afin d'empecher les sauvages quy descendoient des terres pour en traitter de passer jusqu'aux anglois.

La fin de cette visitte fust que je promis a la solicitation du gouverneur des anglois de les visitter encore une fois avec mon chef apres quoy nous nous retirames a nostre maison ou je fus adverty par quelques sauvages mecontents de n'aller plus voir les anglois par ce qu'ilz avoient resolu ou de m'arretter prisonnier ou de me faire tuer, ce que mon chef ayant aussy appris jl me dict qu'il ne vouloit plus estre garant de la parolle d'une nation quy n'en avoit point, ce quy fut cause que nous restames chez nous un peu mieux qu'auparavant sur nos gardes.

Dans ce mesme temps la riviere de hayes estant devenue libre plusieurs detachemens des nations quj nous etoient amies arrivoient pour nous secourir, Les assinipoetes seulz faisoient plus de 400 hommes jlz estoient des descendans des grandz cristionaux de l'ancienne connoissance de mon oncle Et tous prets a faire la guerre aux anglois, Mais je ne trouvaj pas apropos de les y Interesser directement n'y jndirectement parceque je voulois me tenir sur la defensive En attendant le retour de mon Pere ou de mon oncle, Et que d'ailleurs je scavois que plusieurs autres nations quj aimoient les francois plus particulierement que celle cy voleroient a nostre secours au moindre signal.

Cependant le chef des assinipoetes ne voulant point nous quitter jl se campa au tour de nostre maison resolu d'attendre jusqua L'extremité le retour de mon oncle dont jl parloit jncessemmant faisant Eclater la joye qu'il auroit de le voir par mille postures differantes et jl repetoit souvant qu'il vouloit faire voir qu'il avoit estoit digne des presens que le gouverneur de canada luj avoit faits autres fois en donnant des marques de son zele pour le service des francois.

La necessité des vivres quj arriva dans leur Camp empecha en partie l'effet de cette Louable resolution et obligea le chef des Assenipoetes de renvoyer en son Pays

Digitized by Google

40 canots dans lesquelz jl avoit fait embarquer 200 de ses hommes les plus foibles Et les moins resolus, Et il en resta avec luy un parreil nombre des plus robustes Et de ceux quj estoient faitz a la fatigue Et a la faim les ayant determinés a se passer de certaines petits fruits quj commencoient a meurir pour leur subsistance afin d'attendre la lune dans laquelle l'esprit des autres sauvages avoit predit l'arrivée de mon oncle, ce qu'ilz croyoient jnfaillible par ce que leur coutume supertisieuse est d'ajouter foy a tout ce que leur manitou a predit.

Il demeurerent en cest estat jusqua la fin de premier quartier de la lune dans laquelle jl avoit esté predit que mon oncle arriveroit mais ne voyant nulle apparence a cela jlz crurent leur manitou menteur et resolurent Entreux de se joindre avec nous et de se partager en deux corps, pour aller attaquer Les anglois et les Sauvages du sud et qu'en cas qu'ilz m'enquassent leur coup jlz yverneroient pour brusler pendant l'hiver les navires anglois affin d'en avoir au printemps meilleure marche, ce quj contribua beaucoup à cette deliberation fut un advis quj leur fut donné que les anglois avoit fait dessein de venir serrer les francois pour les tuer.

Une telle imprudence de la part des anglois estoit capable de produire des meschans effets, Le genie des sauvages estant de n'attendre jamais l'ennemj mais au contraire de l'aller serrer, le chef des assinipoetes sur cet advis se disposoit a marcher contre les anglois avec partie de son monde quand dix ou doux personnes furent veues du costé du nord de la riviere de hayes cerchans de ces mesmes fruits dont les Sauvages vivoient depuis quelque temps, jlz crurent que c'estoit l'avant garde des anglois et des Sauvages du sud qu'ilz suposoient les avoir jointz.

En mesmes temps jl fit prendre l'arc et la fleche a tous ses hommes et nous ayant fait appeler jl les rengea en battaille et leur dit mon dessein est de passer la riviere avec deux des plus courageux d'entre vous pour aller attaquer l'ennemj et de vous disposer de maniere que vous soyez en estat de me secourir ou de me recevoir pendant que les françois feront le corps de reserve, et que nos femmes chargeront dans nos canots tous leurs effetz, et qu'elles brusleront leurs habitations en cas que la necessité le veuille, mais auparavant que d'entrependre cette expedition je souhaitte que vous fassies eslection d'un chef pour vous commander en mon absence ou en cas de mort ce qu'ayant esté fait dans le mesme moment ce brave chef nous dit de nous camper sur le bord du bois avec nos fusilz pour empecher l'approche a l'ennemj Et ensuite jl fit marcher ses hommes sur Le bord de l'eau afin qu'ils fussent en Estat de passer pour le soutenir ou de le recevoir selon la necessité apres quoy ayant passé la riviere avec deux hommes de plus hardis de sa troupe lesquelz s'estoient graissez depuis les piedz jusqu'a la teste aussy bien que Luj ayant chacun seulement deux poignardz pour armes, jlz resolurent d'aller droit au chef des anglois luy presenter une pipe de tabac pour marque d'union, et que s'il la refusoit jlz tacheroient de le tuer et de se faire passage au travers de ses hommes avec leurs poignards jusqu'au lieu ou jlz pourroient passer la Riviere pour estre soutenus de leurs hommes.

Mais apres avoir marché jusqu'a l'endroit ou estoient les personnes qu'ilz avoient veues jlz reconnurent que c'estoient des femmes auxquelles ayant parlé jlz revinrent sur leur pas en nous disant que c'estoit une fausse alarme ce procedé de leur part nous donna des preuves de leur courage Et de leur Amitié Et nous avions une telle confiance En leur secours que nous n'apprehendions aucune chose de la part des anglois nj de celle des Sauvages du sud, quand Dieu est L'autheur de toutes choses Et quj en dispose sellon son bon plaisir a fait la grace a mon oncle d'arriver en ce pays pour arreter le cours de ces desordres Et travailler a nostre reconciliation cet ouvrage tant desiré de part et d'autre est achevé jl ne tiendra point a moj qu'il ne soient perdurable vivons desormais comme frere en bonne union Et sans jalousie car pour moy je suis resolu quoy qu'il puisse arriver de sacrifier ma vie pour la gloire du Roy de la grande Bretagne pour l'Interest de la nation et l'adventage de la compagnie angloise de la Baye de Hudson.

J'ay trouvé a propos de raporter le recit que mon neveu nous fit de ce quj sestoit passé Entre les anglois luj et les sauvages leurs amis parceque cela fait voir le veritable Estat dans lequel estoient les deux parties lors de mon arrivée le besoin que les anglois avoient d'estre secourus Et la necessité que les francois avoient de vivres et de Marchan-

Digitized by Google

dises Et sur touttes chozes de fusil ce quj ne leur pouvoit venir que par mon moyen, mais jl est temps de reprendre le soin de nos affaires et de continuer a rendre comte de nostre conduitte.

Nos gens travailloient tousjours avec une grande application a transporter les castors une demie lieue au travers des bois car c'etoit le chemin qu'il falloit faire de la maison jusqu'au lieu ou on les embarquoit dans des canots quj s'en deschargoient au lieu ou estoient les chaloupes et celles cy les portoient a la petitte fregatte quj ensuitte les aportoit aux navires, j'estois tousjours present au travail afin d'animer tous nos gens lesquelz ne se donnerent point de relache que tout ne fut fait, Et cela contre l'esperance des capitaines de nos navires auxquelz on avoit fait accroire que cela traineroit de long mais estant descendu vers eux je les assuraj que s'ilz estoient prestz jlz pourroient Lever l'anchre le lendemain.

Les choses ainsj disposées jl ne s'agissoit plus que d'executer un ordre secret que la Compagnie m'avoit donné s'en raportant neantmoins a ma prudence c'estoit de retenir a son service mon nepveu Et quelques autres francois Et sur tout celuj qui parloit naturellement sauvage quj estoit le blessé Et de les obliger a rester dans le pays en mon absence ce que je n'osois me prometre cependant je me resolus d'en faire La proposition a mon nepveu croyant qu'apres l'avoir gagné je viendrois facillement a bout des autres je fis assembler pour cet effet cinq ou six sauvages des plus considerables du pays avec le gouverneur Et en leur presence je luj dis que pour La gloire du Roy et l'aventage de la compagnie jl estoit necessaire qu'il restat dans le pais a quoy jl repugna d'abord mais le gouverneur L'ayant assuré qu'il le traitteroit comme son propre nepveu Et qu'il partageroit l'authorité qu'il avoit avec luy, jl fut Ebranlé de maniere que luy ayant reproché qu'il manquoit au serment d'obeissance qu'il m'avoit juréé jl se determina en Nous asseurant qu'il estoit pres de faire ce qu'on souhaitteroit de luy, a quoy contribua beaucoup les discours que les sauvages luy firent en luy disant que je Le laissois parmj eux pour recevoir En mon absence les marques de l'amitie qu'ilz m'avoit juréé Et qu'ilz le regarderoient tousjours comme le nepveu de celuj quj avoit aporté la paix aux Nations Et fait L'union des anglois et des françois En les rendant par ce moyen les freres des uns et des autres.

Ce dernier succez dans mes affaires me fut une preuve de l'authorité que j'avois sur Les francois et sur les sauvages car mon nepveu n'eust pas plustost desclaré qu'il se soumettroit a faire ce que je voudrois que tous les autres francois s'offrirent a l'envy de rester dans le pais quoj mon dessein fut de n'en laisser que deux. Tous mes castors s'estans trouves embarques je me resolus, apres avoir mis toutes choses dans un estat tranquille et assuré de faire mon retour en angre ou ma presence etoit absolument necessaire pour faire cognoistre a Mrs. de la compagnie de quelle maniere jl en falloit agir pour profiter adventageusement de l'establissement solide que je venois de faire Et les choses qu'il estoit d'une necessité jndispensable d'avoir dans le pays pour faciliter la traitte des sauvages Et les empecher d'en faire aucune avec des etrangers c'est a dire avec les francois du canada.

Je fus donc pour la derniere fois avec mon nepveu a l'habittation de nos francois afin d'y Laisser quelques anglois, ou je trouvaj quantité des sauvages arrives pour me venir visiter Lesquelz furent appeler mon nepveu Et moy dans une de leurs cabanes et un venerable vieillard prenoit la parole me parla en ces Termes Teste de porc epy ton cœur est bon, et tu as grand courage d'avoir faict la paix avec les anglois pour l'amour de nous, voicy nous sommes venus vers toy vieux Et jeunes femmes Et filles et petits enfans pour t'en remercier et te recognoistre pour nostre pere, nous voulons Estre tes enfans, et adopter pour nostre filz ton nepveu que tu aimes tant et afin de donner une marque eternelle de l'obligation que nous t'avons nous ne pleurons plus desormais sy ce n'est la memoire de ceux dont tu releves le nom, apres quoy ayant dit a un des jeunes de parler jl tomba comme en pamoison Et l'autre parla de cette maniere.

Hommes et femmes jeunesse et Enfans mesme ceux quj sont a la mammelle recognoissez celluj cy pour vostre Pere jl est meilleur que le soleil quj vous Eschauffe Et vous trouveres En luy tousjours un protecteur quj vous assistera dans vos necessites Et vous consolera dans vos afflictions hommes recognoissez qu'il vous donne des fusilz pendent le cours de l'année pour vous deffandre contre vos Ennemis Et pour tuer des

Digitized by Google

bestes quj vous nourissent vous et vos familles femmes consideres qu'il vous donne des haches et des couteaux avec lesquelz vous bannissez la faim de vostre pays, filles et enfans ne craignes plus rien puis que celuy quj est vostre pere vous aime tousjours et qu'il vous donne de temps en temps tous ce quj vous est necessaire pour avoir vostre subsistence nous tous ensemble ne pleurons plus, mais au contraire temoignons par des cris nostre allegraisse de ce que nous avons veu l'homme de courage Et en mesme temps jlz se mirent a crier de toutes leurs forces pleurant amerement et disant, nous avons perdu nos peres mais voicy celuy que nous adoptons pour nostre Pere, nous avons perdu nos enfans voicy le nepveu de nostre pere sera nostre filz jl reste avec nous, Et il aura soin de ses meres apres cette pitoyable musique jlz vinrent les uns apres les autres recognoistre nostre adoption par des presens et nous couvrirent de robes blanches de castor, nous donnant quantité de queues de castor, quelques vessies pleines de moelle de cerf et plusieurs langues de ce meme animal boucannéés, ce quj est le plus exquis pour le manger parmj eux, jlz nous presenterent aussy deux grandes chaudieres pleines de viande boucannéé, Et bouillie de laquelle nous mangeames tous ensemble cest a dire eux, les anglois, Et nous Et c'est ce quj est appellé festin parmj ces nations.

Apres cela je leur dis adieu et ayant fait charger dans la maison ce quj devoit estre Embarqué dans les vaisseaux je descendis a l'embouchure de la riviere ou le capne Gazer travailloit a faire batir un fort au mesme endroit, ou l'annéé precedente le sr bridgar avoit faict construire la chaloupe, c'estoit la situation la plus avantageuse qu'il en put trouver Et je reconnus qu'il faisoit toute la diligence possible, mais il avoit des hommes quy par leur delicatesse estoyent Incapable de respondre a sa vigilance, je fais cette observation par ce que je tiens pour maxime qu'on ne doibt employer que des hommes robustes entendus et capables de servir et que ceux quj sont d'une complexion foible, ou quj se flattent d'avoir de la protection et de la faveur doivent estre congedies.

Ensuitte nous passames a l'endroit ou estoient les navires parce que mon dessein estoient d'obliger par ma presence les capitaines de rendre leurs vaisseaux prets a faire voile, mais je ne fus pas plus tost arrivée qu'un sauvage me vint advertir que mon pere adopté que je n'avois pu voir a cause qu'il estoit a la guerre m'attendoit au lieu ou le capitaine Gazer faisoit batir le fort dont je viens de parler, c'est pourquoy je resolus d'y aller Et je fis mesme esperer au Sauvage que je renvojaj pour en donner advis a mon pere que le gouverneur viendroit avec moy pour luj faire des amities et le proteger en mon absence, c'estoit du consentement de ce gouverneur Et sur sa parolle que je luj avois dit cela cependant jl me manqua de parolle et je fut pour la premiere fois trouvé menteur parmj les sauvages ce quj estoit d'une dangereuse concequence car ces nations ont un abomination ce vice, neanmoins jl ne m'arriva rien de facheux et je ne receus pas mesme un reproche.

Quand je fus arrivé au rendez-vous on me dict que mon pere adopté en etoit party ce quj fut cause que j'envoyaj un sauvage apres luj pour l'advertir que j'estois venu Le voir, ce sauvage l'ayant rencontré l'obligea a revenir quoy que fort triste d'une nouvelle qu'il avoit apprise en chemin quj estoit que Le chef de la nation quj habite le haut de la riviere de Neu savern nomme le barbu Et un de ses filz quj estoient ses parans avoient esté tues en allant jnsulter ceux d'entre les sauvages quj s'estoient mis en devoir de soutenir le francois quj avoit esté blessé par un sauvage gagné par les anglois apres qu'il m'eut embrassé Et appris les circonstances de cette affaire, Et les suittes qu'elle pouvoit avoir, j'escrivois au gouverneur de se rendre au lieu ou nous estions affin d'empecher la continuation de ces desordres En vertu du traitté de paix et d'union que j'avois fait en la presence des Sauvages entre les francois et les anglois.

Le Gouverneur estant arrivé je luy presentaj mon pere adopté et luy dis que comme c'estoit le chef quy commandoit la Nation quy habitoit au lieu ou on batissoit le fort je luj avois fait faire quelques petis presens par le capne Gazer, et qu'il Estoit aussy apropos qu'il luy en fit, par ce que je luj en avois promis l'annéé precedente que je ne luj avois point donné ce que le gouverneur trouva fort mauvais et jl s'irrita mesme contre ce chef sans aucun sujet sj ce n'est qu'il estoit mon pere adopté et que j'aj appris depuis qu'il estoit faché de ce que lors que j'estois arrivé je n'avois pas donné a un simple sauvage quj luj servoit d'espion quj estoit filz de ce chef appelle barbu de presens

Digitized by Google

ce quj estoit une Extravagance horrible, car outre ce que le gouverneur m'etoit jnferieur je n'estois point obligé en arrivant de cognoistre son favorj outre que je n'aj Jamais fait des presens qu'aux chefz de ces nations.

Dailleurs ce n'estoit point à ce gouverneur a censurer ma conduitte j'avois des ordres san dependence quy me mettoient en droit de me ressentir de l'outrage qu'il m'avoit fait, mais s'agissant du service de mon Roy Et de celuy de la compagnie je passay Le tout sous silence (*lacune*) que sj j'avois dit mes sentiments ouvertement a un homme quy apres mon depart devoit commander sur tout ceux quy restoient dans le pays, cela lui auroit pû attirer du mepris, je me contentaj donc de luy faire cognoistre les inconveniens quy pouvoyent arriver de l'indifference qu'il affectoit d'avoir pour les chefs des Nations sauvages, et je l'exhortay mesme de changer sur l'heure de conduitte à l'égard de mon pere adopté non pas par cette considération mais parcequ'il estoit, comme je L'aj dit chef de la nation quj habitoit a l'endroit ou nous nous pretendions etablir ce qu'il me promit de faire apres quoy je me rendis abord de nos navires.

Mon nepveu qui estoit reste au fort avec le gouverneur ayant appris que les Navires Esterent prets a partir se rendit aupres de moy avec les francois que j'avois resolu de laisser en canada pour me Dire a Dieu Et ce fust a la compagnie de ce Gouverneur qu'ilz firent la routte pendant laquelle a ce que j'ay appris de mon Nepveu jl leur temoigna plus d'amitié qu'il n'avoit encore faict les asseurant qu'ilz ne manquereroit jamais de rien Et qu'a ma consideration jlz recevroient le mesme traittement que Luy.

La conduitte que mon nepveu Et les autres francois avoient tenue ne leur donnoit point sujet de douter de la sincerité de ces protestations, jls ne croyoient point non plus qu'on a eust avoir aucun soubçon de mefiance sur eux, mon nepveu Et son jnterprete avoient esté sollicites de rester dans le pays pour le service de la Compagnie et ilz y avoient consenty sans murmure par ce que je m'etois chargé du soin de leurs jnteretz en Angre cela s'estoit passé en la presence Et par les persuasions du gouverneur cependant voicy un changement surprenant quy arrive par le caprice l'inconstance Et la mechante conduite de ce mesme gouverneur, je me disposois a partir avec les autres francois quand le gouverneur estant allé abord de la petite fregatte fit faire un signal pour tenir conseil de guerre sur cela les capitaines des vaisseaux et moy nous rangeames a bord ou mon nepveu nous suivit restant sur la Lunette pendant que les officiers et moy estions dans la chambre ou ce gouverneur nous demanda d'abord sj nous avions quelques raisons valable pour Empecher qu'il ne renvoyast dans les vaisseaux tous les francois quj estoient dans le pays a quoy tous les autres n'ayant rien dict je fus obligé de parler en ces termes.

A mon depart d'Angre je receus un ordre verbal de la compagnie et en particulier du sre James hayes de laisser dans le pays ou nous sommes autant de francois que je trouverois a propos pour le bien et avantage de la compagnie, j'ay sur cela resolu d'engager mon nepveu et son jnterprette d'y rester, et j'en suis venu a bout par me soins du consentement du gouverneur quj demande aujourdhuy qu'ilz soyent renvoyez comme des gens quj apparemment luy sont devenus suspectz en bien faisant j'ay toujours creu et le croy encore que leur presence en ce pays etoit utile Et mesme necessaire à la compagnie Et qu'il Estoit difficile de se pouvoir passer d'eux parcequ'ils sont cognus de touttes les nations c'est aussy sur eux que j'aj fondé la seureté des marchandises quj sont restéés a L'habittation des francois parceque sans leur assistance ou leur presence elles seront Exposées au pillage cependant je ne pretend point de m'opposer au dessein que le gouverneur a de faire executer la proposition qu'il vint de nous faire jl est libre de faire ce qu'il voudra, mais jl ne me fera point souscrire a ses resolutions tant que je verraj qu'elles seront directement opposées a celles de la compagnie a mes jnstructions Et a mon Experience. au contraire je protesteraj devant Dieu Et devant les hommes contre tout ce qu'il fera par ce qu'apres ce qu'il nous a dit, jl est jmpossible qu'il produise rien davantageux pour ses maistres et c'est en vain qu'on luy donneroit de bons conseilz, car il n'a pas l'esprit de les concevoir qu'il fasse encore un coup ce qu'il voudra je ne m'oppose a rien.

Cette declaration auroit fait sans doute quelque jmpression sur un esprit non prevenu d'une qualité imaginaire de gouverneur. Mais celuj cy tout au contraire se fortiffia dans sa resolution Et me pria de dire a mon neveu de s'embarquer avec les autres francois

Digitized by Google

sans considerer qu'il n'avoit point assez de temps pour aller cercher ses hardes ny plusieurs obligations quj luj sont devés En canada quj estoient restéés a la maison des francois et que je luj fis abandonner pour obeir quoy que je fusse en estat de luy faire faire raison Et cela dans lesperance que la compagnie la luj feroit toute entiere.

Le conseil alloit finir apres cela, mais le gouverneur apprehendant de n'estre point obey des francois voulut donner un ordre aux capnes de se saisir de tous Et de les Embarquer jl eut mesme l'insolence de me metttre le premier dans sa liste comme sj j'estois soupconné ou coupable de quelque chose, de quoy le capitaine Bond s'estant appercu jl luy dit qu'il ne se chargeroit point de son ordre que je n'en fusse Excepté par ce qu'il n'avoit rien reconnu en moy que beaucoup d'attachement pour le service de ses maistres, et qu'on devoit a mes soins L'establissement que nous avions fait et Les avantages qui en revenoient à la compagnie, cela obligea de faire une autre liste, et ainsy finit un conseil de guerre tenu contre les Intherests de ceux quj avoient donne le pouvoir de l'assembler.

Beaucoup de personnes quj auront la cognoissance des nations sauvages du Nord Et du prejudice que la conduitte de cet Imprudent gouverneur aura sans contredit causé a la compagnie attribueront son procedé au defaut d'experiance, ou a quelque haine, particuliere qu'il pouvoit avoir contre les françois quoy qu'il en soit je ne suis point de ce sentiment La, et je croy que sa timidité Et son manque de courage ont donné lieu a tout ce qu'il a fait par apprehension qu'il a Eu que les francois n'entreprissent quelque chose contre Luj et ce quj me confirme dans cette penséé Est la precaution qu'il a eue d'empecher que les francois ne parlassent a personne depuis le jour de conseil car jl les fit observer du moment que nous en fumes sortis Et je recognus mesme qu'il n'auroit point manqué de faire mettre aux fers mon nepveu s'il en avoit eu le moindre pretexte mais connaissant son mechant dessein je luj fis entendre aussy bien qu'a tous les autres francois que nous allions En Angre et qu'il ne falloit point sortir du vaisseau par ce que nos estions a tout momant pretz a partir.

Quoy que changement surprit mon nepveu et son jnterprete neantmoins jlz n'en parurent pas mescontans sur tout quand je les eu asseurés aussy bien que les autres francois qu'ilz recevroient toute sorte de satisfaction en Angre et qu'ils ne leur seroit fait aucun tort en leurs personnes nj en leurs pretentions, je les quittay ensuitte dans le navire et m'estant embarqué dans la fregatte nous fumes eschouer a deux lieues de l'endroit ou jlz estoyent a l'anchre pour prendre quelques effets quj estoient restes a terre avec plus de diligence que nous n'aurions pu faire avec les vaisseaux ce qu'ayant reussj heureusement nous vinsmes rejoindre les navires au lieu ou jlz estoient a l'anchre dans l'un Desquels mon nepveu Et les autres francois estoient restes pendant ce temps la sans avoir fait la moindre demarche quoy qu'ilz fussent en etat de tout entreprendre parce qu'ilz pouvoient facilement se rendre maistres des deux navires Et Les brusler nj ayant partout que deux hommes Et un garcon de chambre dans chacun apres quoy jlz pouvoient aussy sans danger passer a terre du costé du sud avec les canot sauvages quy estoient au bord du costé du Nord Et ensuitte se rendre les maistres de leur maison et de leurs marchandises quj n'estoient gardéés que par deux hommes, Mais pour en venir la jl falloit douter de tout ce que je leur avoit dit Et estre aussy mal jntentionnes pour le service de la compagnie que l'estoit le gouverneur Et c'est de quoy jlz n'estoient poient capables nj les uns nj les autres apres s'estre soumis et avoir presté le serment de fidelité comme jl avoit fait.

Enfin apres avoir souffert en mon honneur Et en ma probité beaucoup de choses de la part du gouverneur Et bien des fatigues d'incommodites de peines Et des soins en ma personne pour venir a bout de mon dessein ayant heureusement reussy a tout ce quj devoit estre Embarqué dans les Navires Estant abord nous fismes voile le 4 jour 7bre 1684 Et arrivames aux dunes sans qu'il nous arrivast aucune chose quj merite d'estre raporté le 23 Octobre de la mesmes année.

L'Impatience que j'avois d'apprendre a Messieurs de la compagnie l'heureux retour de leurs vaisseaux et que je m'estois acquité pour le service du Roy et leur propre Interest de tous les engagemens dans lesquelz j'etois entré m'obligea de monter a cheval le mesme jour pour me rendre a londres ou j'arrivey a l'heure de Minuict ce quj ne m'empecha point de faire avertir de toutes choses le Sr escuyer Yong l'un des jnterressez en

Digitized by Google

cette compagnie lequel m'estant venu prendre a mon logis le Lendemain
l'honneur de me presenter a sa Majesté et à son altesse Royalle a quy je
de ce que j'avois fait et en temoignage de la satisfaction de mon zele et de
leur service ces grands princes donnerent ordre au Sr Escuyer Yong de dir
pagnie d'avoir soing de moy et de recognoistre mes services tant a l'egard de
que du costé de la recompense que j'avois Justement meritéé.

Ensuite de cela je me retiray, et quelques jours apres croyant recevoi
des Interestz en la compagnie une aprobation generalle je fus surpris d'ap
l'honneur que j'avois eu de faire la reverence au Roy et a son Altesse R
offensé quelques membres de cette compagnie, lesquelz continuent encore de s'o
resolutions qu'il est necessaire de prendre pour la gloire de sa Maje-té Et
de la compagnie et de la nation.

Digitized by Google

l'on
our
ons.

ant
les
nât,
éri-
et
elle
s la
une
ette
lem-
ront
e et
ausé
é en
sur
bom-
con-

ger
ment
pied
cur-
nner
asse
éclu-
ns le
tric-
rage-
vant
roba-
e qui
rati-
tous
aines
ten-
erait
ride,
rrive
côte ;
rie—
par
isser
les
ospi-
que
enre,

emps
l'île

THE NEW YORK PUBLIC LIBRARY
ASTOR, LENOX AND TILDEN FOUNDATIONS

Digitized by Google

ce
l'h
de
le
pa
qu

de
l'h
off
res
de

Digitized by Google

NOTE B.

Observations sur un établissement qu'on propose de fonder sur l'île de Sable, pour secourir les naufragés et préserver les biens.

Cette île, par la position qu'elle occupe, avec ses battures cachées et s'étendant distances qui peuvent surprendre les vaisseaux durant la nuit, ou pendant les illards, en plein jour, avant que l'on puisse apercevoir l'île du haut du mât, être fatale pour un grand nombre de vaisseaux allant de l'Europe à l'Amérique Nord et des Antilles aux colonies britanniques; exposée à divers accidents et ants, qui trop souvent occasionnent une différence fatale entre la position réelle aisseau et celle constatée par le point relevé de la manière ordinaire dans la ne marchande. Renvoyant aux faits qui fournissent un récit lamentable et une le liste de vies et de biens qui ont péri et ont été totalement perdus sur cette ar le manque d'aide et de secours opportuns;—et cette liste augmente évidem- et devra augmenter à mesure que les échanges et la navigation augmenteront les pays de l'Europe et ceux de l'Amérique, et entre l'Amérique britannique et ntilles, sur la ligne sur laquelle se trouve l'île de Sable, qui si souvent a causé nterruption fatale—où jusqu'à ce qu'un établissement permanent soit fondé en de règlements convenables—et qui malheureusement pourraient être jetés sur tes. L'humanité et la prudence, ainsi que la politique, s'unissent pour recom- der une telle mesure. En l'adoptant, il faudra prendre bien soin que le con- e de ce qu'on se propose ne se produise pas.

Le premier pas à faire dans une entreprise de cette nature devra être d'engager s familles à résider dans l'île, au moyen d'encouragement sous forme de paiement salaire et de provisions par le gouvernement. Si ces familles étaient sur un pied égalité ou à peu près, soit en intérêt ou en autorité, les meilleures intentions pour- raient être frustrées, si non produire un effet contraire. Le public ne peut donner un encouragement suffisant pour engager d'autres que des familles de la plus basse classe à se résigner à un bannissement aussi solitaire et aussi ennuyant, et à une réclu- sion du monde, été comme hiver, et quelques soins et jugement qu'on exerce dans le choix de gens ayant joui d'une bonne réputation dans la société—quelques restric- tions que leur imposent leurs instructions—et quelque libéral que soit l'encourage- ment que puisse leur donner le gouvernement—cependant, ces gens se trouvant longtemps éloignés de la société, assurés de n'être pas découverts de suite, ou proba- blement de ne pas l'être plus tard, et amenés par leur situation à songer à tout ce qui était passé et à en parler; et ce qu'ils pourraient imaginer comme étant plus prati- que et plus sûr dans leur situation d'insulaires, on pourrait craindre que malgré tous les encouragements à bien se conduire, ils se relâchassent un peu dans certaines occasions; et que par degrés imperceptibles, ils succombassent finalement à la ten- tation suprême d'acquérir la richesse de la manière la plus rapide, qui se présenterait à eux à un moment où ils seraient fatigués de leur résidence isolée sur une île aride, et lorsqu'ils attendraient avec impatience leur retour dans la société. Il arrive malheureusement trop souvent que peu de personnes arrivent vivantes sur la côte; et elles sont meurtries, blessées et épuisées, et donnent parfois peu de signes de vie— les personnes dans un tel état de misère (au lieu d'être abandonnées à mourir par suite de la négligence de ceux qui pourraient considérer de leur intérêt de laisser expirer ces malheureux plutôt que de les voir se rétablir) exigent les efforts les plus actifs le plus tôt possible et une fidèle continuation de bontés et de soins hospi- taliers, jusqu'à ce qu'on puisse les ramener de l'île. Afin, donc, d'assurer autant que possible, la réussite effective de l'objet qu'on espère d'un établissement de ce genre, il est très respectueusement soumis à la considération:—

Qu'un gentleman jouissant d'une réputation respectable, et étant en même temps un homme d'affaires ou au moins un bon comptable, soit nommé commandant de l'île

Digitized by Google

avec l'autorité nécessaire que lui conférera le gouverneur de la Nouvelle-Ecosse, et un traitement de deux cents louis par année avec rations complètes.

Le commandant aura sous ses ordres six hommes engagés à l'année, avec salaire de cinquante louis et rations pour chacun.

Le commandant sera nommé durant bon plaisir et sera responsable de la conduite des six hommes, qu'il pourra, afin de s'assurer de leur obéissance, engager, renvoyer et remplacer à sa volonté, et les devoirs du commandant seront une observance stricte et fidèle de tous les ordres qu'il pourra recevoir, avec un mandat d'instructions générales de temps à autre, de la part du gouverneur de la Nouvelle-Ecosse, auquel il devra rendre compte et faire des rapports de la manière prescrite par ses instructions ou autrement.

Tous les biens sauvés du naufrage devront être gardés dans un entrepôt d'une manière distincte et régulière afin d'empêcher la confusion et l'incertitude de mêler les chargements des différents vaisseaux, et le gouvernement, faisant les frais de cet établissement, aura droit à un droit de sauvetage sur tous les biens qui seront ainsi sauvés; soit qu'ils appartiennent à des assureurs ou à des propriétaires individuels, et soit qu'aucune personne soit sauvée ou non du naufrage. Et tous biens non réclamés après avoir été annoncés dans les journaux d'Halifax pendant un certain temps, seront vendus en entier pour l'usage du gouvernement.

Un bâtiment sera construit sur l'île, contenant trois apartements convenables avec cheminées dans chacune, un pour le commandant, et pour recevoir les voyageurs et les capitaines des vaisseaux qui pourraient être jetés sur l'île; un autre pour les six hommes et pour recevoir les équipages des vaisseaux; et le troisième pour recevoir les femmes, les enfants et les familles; ces apartements auront une cuisine convenable. De plus un entrepôt pour emmagasiner les provisions et les biens qu'on pourrait sauver des vaisseaux échoués à la côte. Quatre bateaux de différentes grandeurs; et de construction bien comprise et très habilement construits dans ce port pour les différents usages qu'exigeront les occasions. Il devrait y avoir aussi une légère voiture sur roues basses et larges, avec harnais pour quatre chevaux (qu'on pourrait attraper et dompter sur l'île), et aussi douze rateliers pour les armes et des munitions proportionnées, pour permettre au commandant avec ses six hommes et ceux que le malheur pourrait mettre sous sa protection, de repousser les attaques des maraudeurs alléchés par la perspective du pillage—et il serait bon d'avoir en magasin douze costumes de matelots, avec bonnets chauds, grands manteaux et mitaines, prêts à endosser selon les circonstances lorsqu'il faudrait travailler dans les gros temps froids; ces habillements pourraient servir temporairement aux hommes qui pourraient être jetés nus sur le rivage, et qui se trouvant confortablement vêtus pourraient non seulement ne pas souffrir du froid mais encore rendre des services en aidant au sauvetage d'autres personnes ou à préserver les biens. Il serait aussi nécessaire d'avoir une petite cave de cordiaux et quelques médicaments.

Les intérêts commerciaux de la Grande-Bretagne, et les nouveaux vaisseaux de guerre et transports de troupes, de provisions et de matériel de toutes sortes, qui augmentent annuellement, suggèrent que cet établissement soit sous le contrôle et soit créé et entretenu par la Grande-Bretagne; plus spécialement parce que l'île se trouve dans le domaine britannique, étant un appanage ou une dépendance de la province de la Nouvelle-Ecosse, d'où elle devra être meublée, approvisionnée, soutenue et gouvernée, sous les instructions des ministres de Sa Majesté, à qui des rapports devront être faits par l'entremise du gouverneur de cette province. Le bénéfice d'un établissement de ce genre s'étendrait aux Etats de l'est de l'Amérique, en portant secours à leurs citoyens, et la protection des biens de leurs marchands fait qu'il est probable qu'ils consentiraient à défrayer une partie de la dépense; si les ministres de Sa Majesté approuvent cette association dans ce but-là.

A part les salaires annuels et le coût des provisions accordées en rations, les dépenses imprévues atteindraient probablement quatre cents louis par année. Les frais de construction de bâtiments, de fournitures des bateaux, des armes, des munitions, des médicaments, des vêtements de rechange, de la voiture et autres articles de cette nature, ainsi que le transport et l'installation des colons sur l'île, se monteraient probablement à quinze cents livres. Quel serait le montant des sauvetages

Digitized by Google

et autres biens vendus pour le compte du gouvernement, voilà où est l'incertain ; mais d'après l'histoire des naufrages et le compte des cargaisons précieuses totalement perdues sur l'île, dont la plus grande partie pourrait être sauvée si l'on créait un établissement de ce genre, on croit bien généralement que le gouvernement n'éprouverait en définitive aucune perte par cette bienfaisante entreprise. Le droit de sauvetage habituel sur la partie qu'on aurait pu sauver des précieuses cargaisons que l'on sait avoir été totalement perdues sur l'île depuis plusieurs années, aurait remboursé les frais de création de cet établissement et l'aurait soutenu depuis ce temps.

Si l'on créait la colonie proposée, l'île elle-même accorderait quelque encouragement à sa continuation par l'établissement d'autant de familles qu'il y aurait d'hommes employés dans cette entreprise ; familles qui pourraient subvenir à leurs besoins en cultivant et améliorant ces parties de terre qui produisent du foin sauvage et du bon trèfle, et qui produiraient des pommes de terre, des navets, des pois et autres légumes ; l'eau douce y abonde. Autrefois, on trouvait sur l'île du gros bétail, des moutons et des chèvres, aussi bien que des chevaux, qui trouvaient une nourriture abondante sur l'île. Durant la dernière guerre, tous ces animaux, à part les chevaux, ont été volés ou détruits par les maraudeurs. Les chevaux subsistent encore et sont très gras en été. Deux hommes laissés par accident sans ressources sur l'île, ont vécu depuis septembre jusqu'à mai dernier, de chair de cheval, de canneberges et d'oiseaux. Outre ce que l'on pourrait produire par la culture et l'engraissement du gros bétail, des moutons, des porcs et des volailles, il y a une petite mais profitable pêche au phoque, et des bénéfices considérables à recueillir des plumes à cause de la grande quantité d'oiseaux de mer qui se jettent sur l'île à certaines saisons particulières ; on peut aussi tirer parti de la capture de la morue et autre poisson à une petite distance du rivage ; et s'il y avait eu un établissement comme celui qu'on propose, il aurait été tellement de leur intérêt et leur devoir de sortir avec leurs bateaux qu'il est presque certain qu'ils auraient été aperçus par le transport *Francis* avant la tempête qui a causé sa destruction et la perte de tant de biens et d'un grand nombre de vies précieuses.

J'ai récemment envoyé quelques chèvres et des porcs sur l'île, et j'ai intention, aussitôt que possible, d'y ajouter quelques moutons et du gros bétail, pour former un troupeau d'élevage, afin de secourir ceux qui pourraient y faire naufrage.

Les sables du tour de l'île sont déplacés par chaque tempête, et fréquemment découvrent quarante vieilles épaves ou plus, qui étaient complètement enfoncées le jour précédent ; et de temps à autres, découvrent de nombreuses épaves sur toutes les parties de la plage. Que l'on puisse utilement bâtir un phare sur une partie quelconque de l'île et à quel endroit, l'expérience et les observations pourront seules le déterminer, selon les circonstances. A présent, on pense qu'à plusieurs endroits les navires seraient pris avant de pouvoir apercevoir une lumière sur n'importe quelle partie de l'île. Cependant un phare pourrait être utile dans certains cas, dans le cas où l'équipage prendrait les chaloupes et par hasard arriverait en vue du phare, —il pourrait alors reconnaître sa position—c'est encore là une circonstance qui sera étudiée plus tard et qui ressortira des renseignements. On peut se fier à l'exposé de faits contenus dans le document ci-inclus, n° 24, comme étant exact, lequel, ainsi que les observations qui précèdent, sont humblement et très respectueusement soumis.

J. WENTWORTH.

Exposé de faits relatifs à l'île de Sable.

Depuis que le commerce de l'Amérique a commencé à prendre un développement respectable, il ne s'est guère passé d'années que des navires d'une espèce ou d'une autre ne se soient perdus sur l'île. Dans ces dernières années le commerce des colonies britanniques, qui augmente rapidement, a beaucoup souffert de désastres de cette nature. Pour remédier à ce mal, des hommes humains ont à différentes époques fait débarquer des animaux sur l'île, pour la subsistance des malheureux qui pourraient

Digitized by Google

survivre au naufrage de leurs navires. Au premier rang de ceux d'entre eux qui méritent la reconnaissance des malheureux pour de tels actes spontanés de bienfaisance, se trouvait M. Thomas Hancock, ci-devant un très respectable marchand de Boston. Ce gentleman créa une goélette il y a plus de quarante ans, à bord de laquelle il mit des chevaux, des vaches, des moutons, des chèvres, des cochons et des animaux qui pourraient vivre dans l'île. Ils furent débarqués dans l'île, et en général répondirent très bien à ce qu'on en espérait. Aucune grande déprédation n'eût lieu jusqu'au commencement de la guerre américaine, au cours de laquelle des corsaires et des personnes sans foi ni loi de toutes sortes débarquèrent fréquemment sur l'île et à la fin de la guerre il ne restait plus d'animaux sur l'île à part quelques chevaux. Ces chevaux ont servi de nourriture à un grand nombre de malheureux qui ont été jetés sur l'île depuis ce temps-là. Mais si cruels et si dénués de sentiments humains ont été un certain nombre de misérables dans ces dernières années,qu'il sont pris des chargements de ces chevaux dans l'île et sont allés les vendre dans les Antilles. Un grand nombre de ces chevaux ont été tués sans nécessité par des personnes qui ont hiverné dans l'île à la suite de naufrages, et les peaux ont été apportées dans cette ville et dans d'autres parties de la province pour être vendues. Par des moyens de ce genre, la plus grande partie des chevaux a été détruite, et si l'on ne trouve pas un remède, ce dernier espoir des malheureux marins sera complètement détruit.

Il y a quelques années un brick de l'île du Prince-Edouard, M. Benjamin Chadwell, patron, fut pendant une violente tempête de vent jeté sur l'île.—La tempête se calma peu après qu'il eut touché; le navire ne se brisa pas en pièces immédiatement, et l'équipage non seulement se sauva, mais après de grands efforts conserva 8 tonneaux de rhum, une quantité de sucre et une variété d'autres articles.—Le naufrage eût lieu vers Noël. A cette époque le capitaine Chadwell supposait qu'il y avait au moins 300 chevaux sur l'île, et ils trouvèrent plusieurs jeunes chevaux qu'ils abattirent pour s'en nourrir dans le mois de janvier, et qui étaient si gras que la viande était bonne.—Le capitaine Chadwell, étant un observateur, employa son temps durant l'hiver à explorer l'île.—Il avait habitude, immédiatement après une tempête, d'examiner la partie de l'île où la tempête s'était fait particulièrement sentir. En faisant cela, il a compté plus de 40 épaves, que la tempête avait découvertes et dont pas une seule n'était visible avant le commencement de la tempête. La coque de quelques-uns de ces navires paraissait entière et reposait dans toutes les positions.—Le plus grand nombre ne montraient que des parties d'épaves.—De plusieurs d'entre elles, ils retirèrent des articles qui leur furent utiles.—Quelques jours après, une autre tempête venant d'une direction opposée couvrait ces épaves de sable et en découvrait un aussi grand nombre d'autres. En continuant cette exploration de l'île après les tempêtes, il trouva qu'il n'y avait pas une seule partie de l'île qui en fût exempte, et qu'elle était littéralement entourée d'épaves. Donc, lorsque l'on considère que l'île a 30 milles de long et que bien que sa largeur paraisse petite sur la carte, mais que cependant les sables qui l'entourent arrêtent les navires en certains endroits à plus de 12 milles de l'île, l'esprit est frappé d'horreur à la pensée des vies qui ont été perdues dans ces naufrages dont les restes sont encore visibles, et plus encore lorsqu'au nombre de ces épaves visibles on ajoute la multitude de navires qui se sont perdus ici, qui se sont brisés en pièces et dont les épaves, par un changement de vent, au lieu d'être poussées sur l'île, ont été emportées vers la mer sans laisser de traces.

Le capitaine Chadwell ayant sauvé quelques outils, a employé son équipage durant l'hiver à construire une petite goélette avec du bois tiré des épaves. Ils la terminèrent au printemps, embarquèrent les restes de la cargaison qu'ils avaient sauvés, et arrivèrent en sûreté dans ce port. Ayant été jetés sur le rivage en hiver, ils souffrirent beaucoup avant de pouvoir recueillir du bois pour construire des habitations. Quelle consolation c'eût été pour eux s'ils avaient trouvé quelque établissement confortable sur le rivage—quelque ami pour les consoler!

Dans l'automne de 1796, un navire de Glasgow, à destination de New-York se perdit sur cette île. L'équipage se sauva et y resta quelque temps. A la fin le second arriva dans une des chaloupes du navire et un navire fut envoyé pour ramener le reste de l'équipage. Ils passèrent leur temps à vendre par la ville des articles

Digitized by Google

qu' ls avaient sauvé du naufrage. Une partie considérable de la cargaison fut trouvée par des personnes qui étaient sur l'île cet hiver-là, et quelques-uns de ces articles furent subséquemment offerts en vente:—Ce navire ne se brisa en pièces que longtemps après avoir touché, et s'il y avait eu à cet époque un établissement régulier sur l'île, la plus grande partie de cette cargaison aurait pu être sauvée pour les assureurs. Ce navire était assuré en Angleterre pour au delà de £30,000.

Dans l'automne de 1798 le brick *Lord Duncan*, capitaine Wyat, de Londres à ce port, se perdit sur cette île. D'après son calcul, il se croyait à plus de 50 lieues à l'est de l'île, et il ne pouvait croire en être proche avant que la lumière du matin ne le lui démontrât. Il avait été trompé par un fort courant dont il n'avait pas tenu compte dans son calcul, bien qu'il eût fait depuis vingt ans le commerce entre Londres et ce port. Les deux jours qui suivirent celui où son navire toucha le sable, le temps fut beau, et l'équipage s'occupa de transporter à terre les bagages, les provisions, etc., et une foule d'autres articles, et s'il y avait eu sur le rivage des cabestans convenables et des chaloupes de construction commode, la plus grande partie de cette cargaison aurait pu être sauvée. Le troisième jour il s'éleva une tempête qui brisant le navire en jeta des morceaux ainsi qu'une partie de la cargaison sur le rivage. Une partie de la cargaison fut apportée ici et vendue sous la direction de l'amirauté. De ce brick et du navire parti de Glasgow on aurait pu facilement sauver des biens pour une valeur de £20,000, si l'île n'avait pas été laissée dans l'état d'abandon où elle se trouve.

Depuis ces accidents, plusieurs petits navires appartenant aux Etats-Unis se sont perdus sur l'île, mais les détails de ces désastres ne sont pas parvenus jusqu'ici. A ces faits, l'on pouvait ajouter le récent malheureux naufrage du transport *Francis*.

Le *Francis* était un senau d'environ 280 tonneaux de jauge—nom du capitaine Letsom. Il fit voile le 25 octobre dernier de Portsmouth, chargé principalement de chevaux et approvisionnements, meubles, vêtements et équipements d'officiers pour Son Altesse royale le duc de Kent. Il voyageait de conserve avec l'*America*, bâtiment à mâts—sous la conduite du vaisseau de Sa Majesté *Bonetta*. Une succession de bourrasques les suivit après leur départ. L'*America*, démâté, revint à Portsmouth, et le *Bonetta*, avec grande difficulté, arriva à Lisbonne. Le *Francis*, apparemment plus heureux que les autres, avait traversé l'Atlantique et était presque arrivé à destination, lorsque son voyage fut arrêté par ces fatals sables mouvants qui entourent cette île destructrice.

Ce navire manquait depuis si longtemps, et aucune nouvelle de lui n'étant arrivée, le côtre *Trepassey*, au commencement de mai, étant sur le point de mettre à la voile de ce port pour Terreneuve, le lieutenant Scamble (*sic*), qui le commandait, reçut instruction d'arrêter à l'île de Sable, pour obtenir, si possible, des nouvelles du *Francis* ou de tout autre navire malheureux qui aurait pu y faire naufrage dans le cours de l'hiver, et pour y débarquer quelques animaux que l'humanité de Son Excellence sir John Wentworth avait confiés à ses soins. La lettre suivante contient le rapport de ce gentleman sur le sujet:—

Côtre de Sa Majesté *Trepassey*,
A Sydney, 17 mai 1800.

MONSIEUR,—Conformément à vos instructions je me suis rendu à l'île de Sable, et mardi matin le 13 mai je descendis à terre et débarquai la brebis, la chèvre, la truie et les deux cochons envoyés par sir John Wentworth; après être resté près d'une heure dans l'île sans découvrir personne, et voyant une goélette à l'ancre dans le bras N. E.. à une certaine distance du côtre, je retournai à bord dans l'intention de me rendre à l'endroit où elle était, mais le courant m'en empêcha, il était de 2½ milles à l'heure, S. O. par S.—Vers 4 heures de l'après-midi, je la découvris sous voiles —je levai immédiatement l'ancre, fis force voile et la hélai; c'était la *Dolphin* de Barrington, chargée de poisson, de peaux de phoques et d'huile de phoque— elle avait à bord plusieurs malles très endommagées qui paraissaient avoir été jetées par l'eau sur le rivage—une des malles était adressée *His Royal Highness Prince Edward*, *No.* 2. Une autre adressée *Capitaine Sterling of the 7th Regiment foot*, toutes deux vides. De plus une malle contenant deux capotes, la livrée portée par les serviteurs de Son Altesse Royale. Le patron de la goélette m'informa qu'il avait eu deux hom-

Digitized by Google

mes sur l'île pendant cet hiver, pour faire la chasse aux phoques, qu'ils avaient construit une hutte sur la partie est de l'île—ces deux hommes étant à bord, j'appris par eux que vers le 2 décembre, après une très forte bourrasque du S. E., ils trouvèrent une femme qui avait été rejetée sur le rivage sur le côté sud de l'île; ainsi que les deux malles ci-dessus nommées, douze chevaux, deux vaches, un taureau et deux moutons, tous noyés (les chevaux étaient ferrés). et des parties de trois chaloupes sur lesquelles on ne pouvait distinguer aucuns noms. Le patron de la goélette, dont le nom est Reynolds, me donna quelques papiers, que je vous ai envoyés par le pilote.

L'île est couverte d'une sorte d'herbe grossière qui, séchée, ressemble au foin, et de grandes étendues de plantes vertes qui ressemblent au cresson. Je n'ai pas vu de chevaux, mais le patron m'informa qu'il y en avait sur l'île, et des rats en abondance.

Je suis, monsieur,
Votre très obéissant et très humble serviteur,
JOSEPH SCAMBLER, lieutenant.

M. ROBERT MURRAY,
Capitaine du vaisseau de Sa Majesté *Asia*, etc., etc.

Outre les renseignements contenus dans la lettre ci-dessus, le pilote du *Trepassey* arrivé ici avec la lettre du lieutenant Scamble, informe—que les hommes qui ont hiverné dans l'île lui ont appris que le 2 décembre ils observèrent un grand senau à une faible distance du banc S. E.—Il essaya de s'éloigner toute cette journée là.—Le temps était remarquablement beau pour une journée d'hiver, mais le vent était extraordinairement léger et déconcertant, et à la nuit il n'avait pas fait beaucoup de progrès. Comme le jour tombait le brouillard commença à s'épaissir et fut bientôt suivi d'une effrayante bourasque du S.-E., qui continua à souffler avec violence toute la nuit. Pendant cette tempête le *Francis* a dû être chassé sur les sables, et dans le cours de la nuit s'être brisé en pièces. Peu après que la tempête se fut apaisée le corps de la femme ci-dessus mentionnée fut trouvé. Elle portait un anneau au doigt, mais n'ayant pu le lui enlever, les hommes ont déclaré l'avoir enterré avec elle. Un bon nombre d'articles furent sauvés et furent envoyés à Barrington.

Voici les noms des malheureux passagers qui ont péri avec ce navire :

Docteur Copland,
Madame Copland,
Deux enfants du Dr Copland et une servante.
Capitaine Holland, 44e régiment,
Capitaine Sterling, 7e régiment.
Lieut. Mercer, artillerie royale,
Lieut. Sutton, 7e régiment,
Lieut. Roebuck, 7e régiment,
Volontaire Oppinshaw, 7e régiment,
Sergent Moore.

Soldat Thomas King,
—— Abbott, 16e dragons lég.
—— Judd, cocher du duc de Kent.

Nicholson,
Johnson,
Gardner,
Bloomfield.
} Palefroniers de Son Altesse Royale le duc de Kent.

L'équipage se composait de dix-neuf personnes, de sorte que le nombre total de vies perdues dans cette occasion s'élève à 40.

Chaque année augmente les désastres occasionnés par cette redoutable île, et démontre la nécessité d'un établissement quelconque sous le contrôle du gouvernement. Depuis quelques années une quantité considérable de biens a été jetée sur l'île. Une grande partie a été sauvée et a été emportée par des personnes qui ne visitent cette île que pour recueillir des épaves. Il s'est perdu un grand nombre de vies qu'on aurait pu sauver si elles avaient eu une aide convenable. Et même lorsque des vaisseaux et leurs équipages sont complètement perdus, comme dans le cas du *Francis*, comment serait grande la satisfaction de connaître avec certitude le sort qui les attendait.

Digitized by Google

Dans l'état d'abandon où cette île a été laissée depuis longtemps, on a exposé les malheureux qui ont été jetés sur elle à la merci des gens sans loi et sans pitié qui pourraient hiverner dans l'île; et il est tellement de leur intérêt de cacher les biens qu'ils sauvent, que ce n'est en général que grâce à une découverte accidentelle que le gouvernement connaît ces circonstances. Pour empêcher cette découverte, on a raison de craindre que quelques personnes qui ont échappé au naufrage ont perdu la vie de la main d'êtres ayant moins de pitié que les vagues.

Une autre circonstance est bien digne de l'attention du gouvernement et des assureurs. C'est le nombre de vaisseaux perdus sur l'île, et que l'on a toute raison de supposer avoir été poussés à la côte dans le but de frauder les assureurs et d'enrichir les canailles qui, connaissant les parties de l'île sur lesquelles ils pouvaient se jeter avec le moins de danger, y ont débarqué la principale partie de leur cargaison et l'ont cachée dans le sable jusqu'à ce qu'il leur fut convenable de l'enlever. Un établissement sur l'île arrêterait efficacement ce mal, parce qu'il fournirait les moyens de découvrir ces canailles et de les faire punir.

Enfin, considérant l'utilité d'un établissement sur l'île de Sable, soit au point de vue humanitaire, soit au point de vue de la sûreté qu'il offrirait au commerce considérable qui se fait entre la Grande-Bretagne et l'Amérique ainsi qu'avec les Antilles, et au point de vue de la conservation d'immenses quantités de biens qui sont ou totalement perdus maintenant ou sont gaspillés par des vauriens, tout s'unit pour encourager cet établissement.

John Howe.

HALIFAX, Nouvelle-Ecosse, 11 juin 1811.

A Seth Coleman, de Dartmouth, dans la Nouvelle-Ecosse.

Attendu que l'on m'a représenté qu'un navire ou vaisseau avait été récemment jeté sur le rivage et avait fait naufrage sur l'île de Sable avec sa précieuse cargaison de farine et autres biens: vous êtes en conséquence autorisé par les présentes et prié de vous rendre avec toute diligence possible dans la goélette ou chaloupe *Angelic*, dont Simon Fougère est patron, nolisée à cette fin par Jonathan Tremain d'après mes ordres, à l'île de Sable, pour donner toute assistance pour sauver n'importe quelles personnes et biens que vous pourrez y trouver:—

Si vous y trouvez quelques biens sous les soins ou la charge du patron, du propriétaire ou du commis du vaisseau naufragé, vous vous consulterez avec cette personne sur la meilleure manière d'être utile; et quelques marchandises que vous receviez à bord vous en donnerez un reçu convenable, au patron, ou propriétaire ou au commis ou à toute personne laissée en charge ou agissant pour eux ou pour l'un d'eux, afin de les délivrer (sauf les risques de la mer et des ennemis) à Jonathan Tremain, à Halifax, pour l'usage des propriétaires légitimes:—

Si vous trouvez plus de marchandises que la goélette ne peut en rapporter, et si vous pouvez vous procurer là-bas un autre navire, vous conviendrez de faire transporter ces marchandises sur ce navire à Halifax au prix n'excédant pas un dollar par baril de farine, et dans la même proportion pour les autres marchandises, qui devront être livrées à Halifax à Jonathan Tremain, écuyer, tel que ci-dessus mentionné. Mais si une personne était légalement en charge des effets, vous n'agirez alors que comme son aide et vous ne le remplacerez pas dans ses droits ou engagements, à moins que ces derniers ne paraissent évidemment extravagants et extorqués de lui, en détresse, dans lequel cas vous offrirez les meilleurs moyens en votre pouvoir pour le soulager et pour l'avantage de tous ceux qui pourraient avoir des intérêts dans aucun des biens que vous pourrez trouver.

Vous ferez tout en votre pouvoir pour obtenir des renseignements sur toutes les circonstances relatives au naufrage et à celles qui l'ont précédé.

Vous ferez les meilleures observations possibles sur l'utilité, la situation, la possibilité et le mode de construction d'un phare sur l'île. Pour cela il faudra examiner le sol et si l'on peut installer sur ou dans ce sol des fondations convenables à l'érection d'une construction de cette nature.

Digitized by Google

Vous examinerez s'il y a des sources ou autres moyens de se procurer de l'eau fraîche, et quelles herbes ou légumes croitront sur ce sol. Aussi quels animaux il y a sur l'île ou pourraient y être utilement envoyés. Quelles pêches peuvent faire les résidants sur l'île.

Quel nombre de chevaux il y a.

Quels gens s'y réunissent, à quelle époque et dans quel but.

On m'a représenté qu'un homme et une femme de mauvaise réputation ont été débarqués sur l'île dans le but infâme et inhumain de piller, voler et causer des naufrages:—Vous devrez à tout événement chasser de l'île cet homme et cette femme et tout ce qui leur appartient, parce que ce sont des violateurs de propriété de la pire espèce qui seront poursuivis pour leurs délits en autant que les preuves contre eux le justifieront.

Vous donnerez avis à toutes les personnes que vous trouverez-là et vous les avertirez qu'elles ne peuvent rester dans l'île sans avoir au préalable obtenu permission de ce gouvernement, et que les poursuites les plus sévères seront instituées contre les maraudeurs en défaut.

Comme ce navire ou goélette doit être sous vos ordres, vous maintiendrez avec diligence et fidélité une économie raisonnable de la part de ce gouvernement.

(Signé) J. WENTWORTH.

Reçu une copie des instructions ci-dessus, auxquelles je me conformerai.

(Signé.) SETH COLEMAN.

Rapport

de Seth Coleman à sir John Wentworth, lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Ecosse.

Conformément aux instructions datées du 11 du courant, je me rendis à l'île de Sable, mais par suite de vents contraires et de temps calmes je n'y arrivai que le 24. Après mon débarquement, mon premier soin a été de trouver l'épave qui avait été récemment jetée sur l'île pour donner tout l'aide possible pour sauver les biens et soulager les naufragés, mais à mon grand désappointement, après avoir découvert l'épave et la hutte que l'équipage avait habité, je ne rencontrai qu'un jeune garçon qui avait fait partie de l'équipage du navire et prenant soin d'une petite partie de la cargaison et de quelques épaves qui avaient été sauvées du naufrage, et ayant ordre de rester là jusqu'au retour du navire qui avait emporté la plus grande partie de la cargaison.

Désappointé dans mon principal but à atteindre, j'ai consacré mon attention à l'exploration de l'île pour trouver un endroit convenable à la construction d'un phare, qui si on le construit protégera les navires, et je suis convaincu qu'une construction en bois pourrait être assez solidement bâtie sans reposer sur une fondation en pierre. L'endroit où il devra s'élever est entièrement de sable, mais bien protégé contre le vent par une épaisse couche d'herbes mélangée de pois sauvages. Il n'y a pas de source en deçà d'un mille et demi, mais je n'ai aucun doute qu'on pourrait obtenir de la bonne eau en creusant un puits d'une profondeur modérée. Comme j'ai dit qu'à mon avis un phare était nécessaire, permettez-moi d'exposer comme principe général à l'appui de mon opinion que cette nécessité se trouve prouvée à l'évidence par les circonstances du récent naufrage, le navire étant à destination de l'Angleterre devait naturellement, si le vent était bon, se diriger d'après la boussole presque vers l'est ; dans le présent cas pour passer en vue du lieu du naufrage, et en même temps de l'emplacement du phare projeté que j'ai eu occasion de relever d'une manière exacte, il a dû passer à pas plus d'un mille et demi de l'endroit où je recommanderais de construire le phare ; ou bien, admettant que le vent soufflait de l'est et vers la terre, la distance où il se trouve actuellement ne pouvait pas dépasser quatre milles, d'où par un temps clair il aurait pu apercevoir le phare et éviter la catastrophe.

Je ne pourrais oser offrir une opinion formelle sur l'opportunité de construire un phare sur l'extrémité est de l'île, parce qu'à cause du peu de temps que j'ai passé là je n'ai pas eu l'occasion de me former complètement une opinion sur un sujet de

Digitized by Google

cette importance, mais en même temps je ne peux m'empêcher de penser que si on établissait un phare à cet endroit ce serait peut-être le moyen de sauver la vie de plusieurs personnes, car, d'après les pièces de bois de construction et autres articles découverts dans l'île, il ne reste aucun doute dans mon esprit qu'il s'est fréquemment perdu des vaisseaux dont rien n'a été sauvé pour raconter leur malheureux sort.

Le sol en général est presque partout le même, excepté sur les terres hautes, où il est principalement de nature à produire le foin de grève mêlé de pois sauvages, et autour du bord de l'étang il y a une espèce de foin plus fin, mais à peu près de même qualité, et j'ai découvert quelques petits endroits couverts de foin d'Angleterre; sur le bord de l'étang on pourrait cultiver des légumes, si on y faisait des jardins, en quantité suffisante pour fournir plusieurs familles, et je n'ai aucun doute qu'on pourrait cultiver le maïs, mais pas en grandes quantités. Aucun colon ne tenterait, je suppose, d'autre amélioration du sol que pour des jardins pour leurs familles, à cause de la difficulté de se procurer du bois pour les clôtures et des engrais. Les seuls animaux maintenant sur l'île sont quelques chevaux sauvages, dont je n'ai pu savoir le nombre; neuf ont été vus ensemble quelques jours avant mon arivée, mais durant le temps que j'ai passé là le brouillard était trop épais pour faire les découvertes que j'aurais désirées. Je crois que l'île peut nourrir cinq ou six cents chevaux, et dans la même proportion des bêtes à cornes si on pouvait les hiverner sans soins, mais, que l'on puisse le faire ou non, je n'ai pu le déterminer. Les moutons prospéreraient bien; je ne connais qu'une seule objection, mais je ne la considère pas très sérieuse, la possibilité de les voir enterrer sous le sable dans les grands vents; si l'on pouvait remédier à cela, l'île pourrait en nourrir quatre ou cinq mille. Je suis convaincu que les cochons prospéreraient très bien, parce qu'ils trouveraient une partie de leur nourriture dans l'étang, mais, d'après leur manière de se nourrir, ils pourraient, en mangeant les racines, faire un plus grand tort au sol que les résidants ne retireraient d'avantages de leur introduction. Les chèvres prospéreraient très bien, et seraient, à mon avis, profitables, tant par leur lait que par leur chair lorsqu'elles sont jeunes, et feraient vivre un grand nombre de gens. Sur l'île, il y avait une grande quantité de rats. Il ne paraît pas y avoir de pêche valant la peine d'être faite, excepté celle du phoque, qui, je suppose, pourrait se faire sur un assez grand pied pour entretenir deux phares et défrayer les dépenses occasionnées par les filets, etc. Cette pêche serait de grande importance dans le cas où l'on bâtirait des phares; car l'huile de phoque ne le cède en fait d'excellence qu'à l'huile de baleine, et épargnerait les frais de transport d'Halifax ou d'aucun autre port plus rapproché. Il n'y a à présent, outre le jeune garçon sauvé du naufrage, qu'un homme du nom de King, sa femme et ses trois enfants. King m'informa qu'il était employé par le patron du navire pour sauver les biens, et qu'il lui allouait un certain droit de sauvetage, et qu'il s'occupait alors de recueillir et faire sécher le coton, et ces affirmations, étant confirmées par le jeune américain, j'ai cru que dans les circonstances il n'était pas prudent de ramener King et sa famille de l'île. Ayant pris tous les renseignements que je pouvais, vu la température et le peu de temps à ma disposition, et le vent menaçant de tourner, nous quittâmes l'île sans retard, d'après l'avis des pilotes.

SETH COLEMAN.

4 juin 1801.

A Son Excellence sir John Wentworth, baronnet, L.L.D., lieutenant-gouverneur et commandant en chef de la province de Sa Majesté de la Nouvelle-Ecosse, et ses dépendances, etc., etc.

L'adresse de la Chambre des représentants réunis en assemblée générale.

Plaise à Votre Excellence :

Le grand nombre d'accidents pitoyables qui ont eu lieu par le naufrage de vaisseaux et les pertes de vies et de propriétés de valeur sur l'île de Sable, un apanage de cette province ayant induit la Chambre d'Assemblée à accorder une très sérieuse considération pour trouver les moyens d'apporter un remède à ces maux;

Digitized by Google

Après mûre délibération, la Chambre d'Assemblée est d'opinion que l'établissement de trois familles de bonne réputation sur cette île, sous l'autorité immédiate et la direction de ce gouvernement, pourrait non seulement sauver un grand nombre de vies et de biens d'une perte totale; mais aussi, dans bien des cas, tendrait à assurer contre les naufrages les navires qui autrement seraient exposés à ce désastre.

Fortement convaincue de la nécessité et de l'opportunité de prendre quelques mesures dans ce sens, la Chambre croit de son devoir de recommander à Votre Excellence de faire publier une annonce demandant des personnes qui consentiraient à s'établir comme colons sur l'île de Sable; grâce à ce moyen Votre Excellence pourrait choisir trois hommes bien qualifiés et dignes de confiance, ayant des familles, pour les y établir pendant un certain nombre d'années; et aussi qu'il plaise à Votre Excellence établir un système de règlements que Votre Excellence, avec l'avis de son conseil, jugera convenables pour leur gouverne.

La Chambre est d'opinion que leur assurer un terme de possession et le privilège exclusif de certains avantages qu'offre l'île, constituerait pour certaines personnes un grand encouragement à s'établir à l'endroit projeté; mais un établissement de cette nature devant entraîner quelques dépenses, la Chambre pourvoira volontiers à ces dépenses, jusqu'à concurrence d'une somme n'excédant pas six cents livres, que la Chambre conçoit devoir être suffisante pour atteindre l'objet en vue.

RICHARD JNO. UNIACKE,
Orateur.

Chambre d'Assemblée,
25 juin 1801.

Digitized by Google

1763. — décembre. Requête d'Egmont demandant la concession de toute l'île. La requête contient un plan pour la gouverne et les lois, l'établissement des terres, etc. A la page 21 de la première partie se trouve un sommaire intitulé :

" Tenure relative à l'administration (mais en commun socage).
" 1 comte pour tout le comté.
" 40 seigneurs principaux de quatre mille.
" 400 seigneurs de seigneuries.
" 800 francs tenanciers.
" Pour assurer la dite tenure.....800,000 acres.
" Tenure des bourgs.
" Pour l'établissement de centres de commerce dans les lieux les plus convenables de l'île.
" 1 chef-lieu.....15,200 acres.
" 40 bourgs munis d'un marché.....20,000 "
" 400 villages.....40,000 "
75,200 acres.
" Tenure en général (en commun socage) à titre
" de fonds pour permettre aux entrepreneurs,
" et à titre d'encouragement, de terminer ce
" plan.".....1,124,800 acres.
2,000,000

1764. 18 janvier. Deux lettres de Mure et ses associés et de Lee et ses associés. Approuvent le plan d'Egmont et demandent la permission de se joindre à Sa Seigneurie.

20 janvier, Londres. Saunders et ses associés. Lettre semblable aux précédentes.

23 février, Whitehall. Rapport des lords du commerce sur la première requête du comte d'Egmont. Recommande pour des raisons énoncées que la requête ne soit pas accordée.

Seconde requête (pas de rapport). Une note dit : " Il n'y a pas eu de réponse officielle à cette requête."

Troisième requête (pas de date) d'Egmond " en son nom et au nom " de ses neuf enfants et d'un grand nombre d'officiers de terre et de " mer, et d'autres personnes de distinction dont les noms se trouvent sur " l'autre page de ce document."

23 mars, Whitehall. " Rapport du bureau de commerce à la suite de la troisième requête du comte d'Egmont à Sa Majesté." Le rapport signale les objections qui s'offrent aux propositions de Sa Seigneurie.

Observations sur le rapport (pas de date) transmises au comité du conseil.

9 mai, Saint-James. Arrêté du conseil décrétant qu'il ne doit pas être fait de concessions sur l'île Saint-Jean, d'après d'autres principes que ceux énoncés dans le rapport des lords du commerce.

12 mai. Requête de l'amiral Knowles et ses associés. La proposition d'Egmont n'ayant pas été approuvée, la requête demande une concession de toute l'île Saint-Jean, qui sera divisée en lots de 20,000 acres chacun, et ils s'engagent à terminer l'établissement de l'île dans dix ans.

Digitized by Google

1764
14 mai, Whitehall. Le comité du conseil renvoie les requérants (Knowles, etc.) aux lords du commerce, auxquels ils devront faire séparément leurs demandes. (Tous les documents qui précèdent, de décembre 1763 et suivants, se trouvent, dans un état imprimé, au nombre des papiers de lord Dartmouth).

Notes (sur un morceau de papier) au sujet de 20,000 acres de terre dans l'île Saint-Jean, primitivement concédées à John Dickson, et à son décès à David Dickson. Papiers de Dartmouth.

1769.
28 juin, Saint-James. Arrêté du conseil décrétant qu'un gouvernement séparé doit être constitué dans l'île Saint-Jean. Le rapport du comité du conseil sur la requête des propriétaires et les remarques sur les recommandations des lords du commerce sont consignés dans l'arrêt.

" B. T., St. J.", vol. 1, p. 1

(Extrait (répété) au pp. 119 et 123).

Incluses. Estimation des frais annuels du gouvernement que l'on se propose d'établir. 9

Estimation de la somme qu'il faut pour défrayer les dépenses. 11

Arrêté ordonnant la préparation d'un projet de commission et d'instructions. 127

(Pour la lettre qui transmet le projet d'instructions, avec le projet du 10 juillet 1769, *voir* " B. T., St. J.", vol. 4, pp. 1, 2, la lettre et le projet d'instructions générales sont datés du 27 juillet, pp. 27, 29. Instructions relatives au commerce, même date, p. 78. Les commissions et les instructions sont dans des collections séparées.)

(Les copies de l'arrêté et de l'estimation sont au "Col. Off., St. J.", pp. 1 et 2).

7 juillet, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Hillsborough) à Higgins. On l'informe qu'Higgins doit s'embarquer sous peu de jours pour l'île de Saint-Jean, qui doit être érigée en gouvernement séparé, mais il est douteux que l'organisation nécessaire puisse prendre effet avant le printemps prochain. Il aura la garde de tous les approvisionnements de Sa Majesté, etc., dont une liste est annexée; tout ce qui n'est pas d'une nature périssable devra être mis en réserve, et des instructions subséquentes seront données à leur égard; on disposera les provisions le mieux possible.

" Col. Cor., P. E. I., vol. 1, p. 1.

(Copie au "Col. Off., St. J.", p. 13.)

Compte des provisions et des vivres. "Col. Off., St.J.", p. 15.

Edifices à Charlottetown. 17

Lettre du 30 juin, de Francklin, explique les deux états qui précèdent. 19

13 juillet, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Hillsborough) à l'amirauté. Pour donner les pouvoirs ordinaires à Patterson, nommé gouverneur de l'île Saint-Jean. 20

13 juillet, Whitehall. Le même à lord Chamberlain, le priant de donner des instructions pour que l'on fournisse le service ordinaire à Patterson. 20

14 juillet, Saint-James. Arrêté du conseil qui approuve le projet de commission destinée à Walter Patterson nommé gouverneur de l'île Saint-Jean.

" B. T., St. J.", vol. 1, p. 131

Le même jour on ordonna de faire un sceau pour l'île, dont un dessin doit être fait suivant une description pour être ensuite soumis au conseil. La description dit: "Sur une face on représentera un grand chêne qui déploie ses branches, ayant au pied des arbustes avec au bas la légende ou devise *Parva sub Ingenti* et autour de la circonférence se liront les mots qui suivent *Sigillum Insulæ Sancti Johannis in America*, et au revers les armes, la couronne, et la jarretière de Sa Majesté." Sur la circonférence devaient se lire les titres de Sa Majesté en latin; ces titres sont inscrits au long. (Rapport des lords du commerce sur le sceau projeté en date du 10 juillet 1769, au " B. T., St. J.", vol. 4, p. 26, "B. T., St. J.", vol. 1, p. 135 (*voir* aussi "Col. Off., St. J.", p. 21).

Digitized by Google

1769.
4 août, Saint-James. Divers arrêté du conseil concernant le nouveau gouvernement, l'institution d'une cour de vice-amirauté, etc.
" B. T., St. J.", vol. 1, p. 139, 143, 147, 151.

8 août, Whitehall. Pownall (circulaire) à Desbrisay, Budd, Monsell et Allanby, enjoignant à toutes les personnes nommées à des charges à l'île Saint-Jean d'être prêtes à partir en même temps que le gouverneur.
" Col. Off., St. J.", p. 45

10 novembre, Halifax. Moreau à Francklin. Il transmet une liste des articles d'approvisionnement, en y joignant des observations. Sa solde est arriérée. Destruction du quai par la glace.
" B. T., P. E. I.", vol. 1, p. 5

Incluse. Liste des vivres de diverses sortes. 9, 15, 27

Instructions, 8 octobre 1768, relativement à la manière de distribuer les approvisionnements de l'Etat à Charlottetown.
" B. T., P. E. I.", vol. 1, p. 25

4 décembre, Ile Saint-Jean Higgins à Pownall. Il transmet un état des provisions et des vivres qni se trouvent à Charlottetown, le désappointement que Patterson éprouvera en présence de ce qui manque. On devra remettre au printemps prochain l'envoi de vivres à Tatamagouche, mais si elles ne valent pas mieux que celles qui se trouvent à Charlottetown elles ne valent guère la peine d'être apportées. 29

(Double dans " A. & W. I.", vol. 413, p. 2)

1770.
Inclus. Etat des vivres, etc., remises à Higgins le 24 sept, 1769. 33

23 mai, Londres (?). Patterson au secrétaire d'Etat (Hillsboroughs.) Il demande ce qu'il doit faire relativement aux personnes qui n'ont pas encore pris des lettres patentes pour les concessions de terre, lettres patentes qui devaient se demander le 1er mai 1769.

(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 2.) 35

28 mai, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Hillsborough) à Patterson. Il devra confirmer les titres de ceux qui n'ont pas obtenu de patentes du gouverneur de la Nouvelle-Ecosse, en par eux se conformant aux conditions qui se trouvent à l'article 20 de ses instructions. 39

(Copie au "Col. Off., St-J.", p. 46.)

16 juin, Trésorerie. Grey Cooper à Pownall. Il transmet une requête des propriétaires de terrains dans l'île Saint-Jean pour qu'elle soit soumise à Hillsborough. 43

(Double dans " A. & W. I.", vol. 413, p. 3.)

Incluse. Requête demandant la construction d'une église, d'une cour de justice et d'une prison à Charlottetown, attendu qu'il n'y a pas de fonds dans l'île pour cet objet.

24 octobre, Charlottetown Patterson au secrétaire d'Etat Hillsborough. Il est arrivé le 30 août. Il s'est occupé à terminer une maison. La bonne qualité du sol, des grains, des racines, etc. Le bois aux environs de Charlottetown ne peut guère servir ; dans d'autres parties il y a du chêne et de gros pins en abondance ; les baies et les bois abondent de gibiers. Parmi les bêtes on remarque surtout l'ours, le renard, la loutre, le chat sauvage d'une très forte taille, le lièvre, la martre, l'écureuil et le vison ; ces derniers ont ravagé la plus grande partie du grain qu'on avait essayé de cultiver ; ils viennent en abondance une fois tout les sept ans ; il croit cependant que c'est grâce à l'hiver exceptionnellement doux s'ils ont augmenté en nombre. Rareté du poisson près de Charlottetown, sauf au printemps ; présentement il n'y a que du homard et des huîtres, tous deux de qualité médiocre. Le climat est bon. Les Français qui habitent l'île sont au service de quelques sujets britanniques pour le compte desquels ils font la pêche, recevant en retour des vêtements, du rhum, de la poudre et du plomb, ce qui leur permet de faire la chasse à l'ours, au phoque et au

Digitized by Google

1770.

gibier, chasse qui leur donne la nourriture, de sorte qu'ils négligent l'agriculture. Le sol est fertile si l'île était l'objet de soins voulus. Arrivée de familles d'Ecosse. Permission a été accordée à Duport d'aller passer l'hiver à Halifax. Il attend l'arrivée de vaisseaux de Londres avec des passagers, et un d'Irlande avec De Brisay et sa famille, ce qui est malheureux, attendu qu'il n'y a pas de maisons qu'ils puissent habiter, et à moins qu'ils ne soient pourvus de provisions pour jusqu'au printemps ils mourront de faim. 51

(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 3, *voir* aussi "'B. T., St. J.", vol. 1, p. 23.)

25 octobre, Charlottetown

Patterson au secrétaire d'Etat Hillsborough. Aussitôt que possible il a réuni certains des principaux habitants, il leur a fait la lecture de sa commission, et il a nommé, Phillips Callbeck, John Russell Spence Thomas Wright et Patrick Fergus membres du conseil; Wright ne passe que l'hiver, mais il a arpenté l'île avec Holland, de sorte qu'il l'a pris pour porter le conseil à sept, Desbrisay n'étant pas arrivé. Lui-même a été assermenté le 19 septembre. Pour empêcher des contestations entre Gridley, qui demeure aux îles de la Madeleine, et les pêcheurs de l'île Saint-Jean, concernant le morse, a fait passer un acte pour en réglementer la pêche. 59

(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 8; *voir* aussi "B. T., St. J.", vol. p. 31.)

Inclus. Acte réglementant la pêche du morse, "B. T., P.E.I.", vol. 1, p. 63

25 octobre, Charlottetown

Patterson au secrétaire d'Etat Hillsborough. Il insiste sur le grand besoin d'une église, d'une cour de justice et d'une prison. Il n'y a pas même de granges où l'on puisse se réunir pour le culte. Nécessité des autres batiments, attendu qu'il n'y a pas de maisons qui conviennent à l'incarcération d'un homme pendant une heure. Besoin de routes, description des moyens de transport; pour £500 il pourra faire faire 60 milles de chemin. Besoin de soldats; en permettant à un certain nombre d'entre eux de travailler on diminuerait considérablement le prix de la main-d'œuvre, et l'on pourrait ainsi exécuter les travaux publics à beaucoup moins de frais. Avantages en cas de guerre.

(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 11, *voir* aussi "B.T., St. J.", vol. 1. p. 13, extrait, et p. 35, où se trouve la lettre entière.)

1771.
2 janvier, Whitehall.

Le secrétaire d'Etat (Hillsborough) à Patterson. Il approuve les dispositions que ce dernier a prises pour donner exécution aux mesures relatives à l'établissement de l'île Saint-Jean et pour empêcher la destruction de la pêche du morse. Il ne fait pas d'objections aux règlements, si les permis ne doivent pas être un fardeau pour les pêcheurs. Un arpenteur général n'est pas jugé nécessaire; si l'on en avait besoin d'un, Wright devra s'adresser à lui (Hillsborough). Il va tâcher de pourvoir à la construction d'une église, d'une prison et d'une cour de justice, ainsi qu'à la construction des chemins. 73

(Copie au "Col. Off., St. J.", p. 47.)

6 mars, Whitehall.

Le même au même. Il transmet une estimation budgétaire pour la Nouvelle-Ecosse, estimation qui fait voir la somme accordée pour la construction d'une cour de justice et d'une prison. Il ne devra pas commencé les travaux avant de recevoir une autre lettre qui contiendra les plans, etc. 77

(Copie au "Col. Off., St. J.", p. 49.)

5 avril, Old Jewry.

Mémoire de Samuel Smith, agent pour l'île Saint-Jean. Du moment que l'île sera constituée en gouvernement séparé les propriétaires sont prêts à verser la moitié de la rente, à compter du premier mai 1769, au lieu de la Saint-Michel, cinq années de la date de leur concession, et ils

Digitized by Google

1771.

demandent pour cette raison qu'un autre délai soit accordé pour le versement de l'autre moitié. "B. T., St. J.", vol. 1, p. 79

23 avril, Halifax. Duport au secrétaire d'Etat (Hillsborough). Il transmet un rapport sur l'île. A Magpec, Saint-Pierre et Trois-Rivières existent de petits établissements anglais avec des pêcheries peu importantes, et à Trois-Rivières il se fait un peu d'exploitation de bois, exploitation qui peut se développer, attendu que le bois est remarquablement bon ; le sol de l'île est fertile. Arrivée d'émigrants envoyés par Montgommery, procureur général, par Stuart et par Richardson. Arrivée et assermentation de Patterson ; la cour suprême s'est ouverte le 24 septembre. Actes adoptés par l'Assemblée. Il a été à l'île au mois de mai, apportant avec lui six mois de provisions. La récente arrivée du lieutenant-gouverneur l'a empêché de faire venir des provisions, et comme ce qu'il avait était à peu près épuisé il obtint la permission de retourner à Halifax avec sa famille, attendu qu'il n'y avait pas de vivres sur l'île ; le non-paiement des effets escomptés pour son traitement l'a placé dans une très pénible position. Il demande une augmentation de traitement, avec prière que des dispositions convenables soient prises pour en effectuer le paiement. 81

23 mai, Charlottetown Patterson au même. Il a reçu la circulaire relative à la conduite violente du gouverneur du Buenos Ayres et les circulaires subséquentes disant qu'un arrangement pacifique avait été fait. Les avantages qui en résultent pour l'île, qui est dépourvu de défense. 91

(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 17. *Voir* aussi "B. T., St. J.", vol. 1, p. 43.)

23 mai, Charlottetown Patterson au secrétaire d'Etat (Hillsborough). Le plaisir qu'il éprouve de voir sa conduite approuvée. Le rapport avantageux qu'il a fait du chenal est confirmé. Au printemps il a fait des expériences en agriculture et en jardinage. Observations sur l'ordonnance relative à la pêche du morse. Difficultés de se rendre compte des bornes des lots de terre ; besoin d'un arpenteur. Wright, qu'il a recommandé, écrira lui même. Nécessité d'une église, d'une cour de justice et d'une prison ; il espère qu'on enverra un détachement de troupes. "B. T., St. J.", vol. 1, p. 95

(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 79. *Voir* aussi "B. T., St. J.", vol. 1, p. 47.)

1er juin, Charlottetown Patterson au secrétaire d'Etat. Il transmet une ordonnance reglementant la vente des spiritueux, pour protéger contre les abus dans le paiement des journaliers, etc., ainsi qu'une ordonnance pour empêcher les serviteurs et les débiteurs de quitter l'île sans le consentement des créanciers et des maîtres. Il transmet les procès-verbaux du conseil et la copie des commissions. 99

(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 23. *Voir* aussi "B. T., St. J.", vol. 1, p. 51. Les doubles des formules de commission se trouvent aux pp. 55 à 67, et une autre copie de la commission de Callbeck en qualité de substitut à la page 95.)

Inclus. Formule de la commission du juge en chef. 103

Formules des commissions des juges de paix. 107

(Les noms des premiers juges furent Thomas Desbrisay, Phillips Callbeck, Thomas Wright et George Burns.

Formule de la commission de substitut et de juge de la cour de vérification.

Commission du préposé aux passeports, conformément à l'ordonnance qui défend au capitaine de vaisseaux d'amener des personnes de l'île sans passeport.

Journal du conseil, du 19 septembre 1770 au premier juin 1771.

(Autre copie dans "B. T. Can." (Q), vol. 79, p. 95.)

Ordonnances. 125, 143

Digitized by Google

1771.
3 juillet, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Hillsborough) à Duport. Son retour à Halifax semble avoir été inévitable. Il espère que Smith pourra percevoir suffisamment de redevances pour payer les fonctionnaires. Il ne peut présentement recommander une augmentation des appointements de Duport. 87

(Copie au "Col. Off., St-J.", p. 51.)

24 juillet, Charlottetown Patterson au secrétaire d'Etat (Hillsborough). Il est heureux de voir dans les estimations budgétaires destinées à la Nouvelle-Ecosse la somme de £1,500 accordée par le parlement et qui est une partie des £3,000 pour la construction d'une église, d'une cour de justice et d'une prison. Le bon effet de ce crédit, qu'il administrera avec économie. Il est peiné de voir qu'il n'y a pas d'octroi pour les routes publiques. Il a tracé à ses propres risques un chemin pour Princetown. Il a modifié le plan de la ville et il transmet copie de ce qu'on se propose de faire. Son avantage au point de vue du climat dans une région septentrionale. Il ne concédera pas un lot complet à chaque personne, mais il doublera les lots à pâturage, afin de permettre aux colons de se procurer du lait, du beurre, des racines, etc. 151

(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 25. *Voir* aussi "B. T., St. J.", vol. 1, p. 69.

Inclus. Plan de Charlottetown. 155

(Un plan a été dressé par Morris, en 1768, lequel a été modifié par le plan actuel. Les deux sont reproduits à titre de comparaison.) Le plan de Morris est au nombre des cartes de la chambre de commerce, dossier 38, n° 21.

2 août, Charlottetown Adresse du premier grand jury de l'île Saint-Jean. "A. & W. I.", vol. 413, p. 36

3 septembre, Charlottetown Patterson au secrétaire d'Etat (Hillsborough). Transmet l'ordonnance relative au recouvrement des rentes. Observations sur ce qu'elle stipule et les raisons qui ont motivé son adoption. "B. T., St. J.", vol. 1, p. 157

(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 30. *Voir* aussi "B. T., St. J.", vol. 1, p. 91.)

Incluses. Ordonnances relatives au recouvrement efficace de certaines rentes de Sa Majesté dans l'île de Saint-Jean.

3 septembre, Fort-Amherst Duport au secrétaire d'Etat. Il est revenu d'Halifax. Il n'est pas arrivé de colons cet été, à l'exception de Burns et sa famille et de 17 personnes amenées par McDonald. Stewart en attend 500 à Magpec, mais s'ils arrivent ils rencontreront de grandes difficultés, vu l'époque avancée de l'année. Au premier terme de la cour de justice trois personnes convaincues de félonie ont été condamnées à la flagellation. Des chemins seront ouverts grâce aux avances faites par le gouverneur et d'autres messieurs entreprenants. Mesures prises à l'égard des rentes; demande que jusqu'à ce qu'elles puissent se percevoir régulièrement, on puisse établir un système pour le paiement des émoluments des fonctionnaires.

"B. T., St. J.", vol. 1, p. 169

(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 31, où ce document est daté du 2 septembre. *Voir* aussi "B. T., St. J.", vol. 1, p. 73.)

Incluse. Adresse du premier grand jury, *voir* août 12.

17 septembre, Whitehall. Pownall à Patterson. Dépêches reçues. "Col. Off., St. J.", p. 52

29 septembre, Charlottetown Patterson au secrétaire d'Etat (Hillsborough). Dépêches et leurs incluses reçues. "B. T., St. J.", vol. 1, p. 193

2 octobre, Whitehall. Pownall à Patterson. Dépêches reçues. "Col. Off., St. J.", p. 52

15 octobre, Fort-Amherst Duport au même. Le remercie au sujet de ce qu'il dit de l'augmentation de son traitement, lorsque l'île sera en position de le justifier. Neuf

Digitized by Google

1771.

personnes envoyées par Desbrisay sont arrivées, et environ 10 personnes venues d'elles-mêmes sont arrivées à Magpec. "B. T., St. J.", vol. 1, p. 185
(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 39.)

18 octobre, Charlottetown — Patterson à Duport. Naufrage d'un vaisseau à bord duquel se trouvaient Fergus, conseiller, et sa famille ; tout le monde à bord ont péri. Sa mort, et le fait que Wright s'occupe de l'arpentage, a réduit le conseil à cinq ; a nommé John Patterson et George Burns. Résultats favorables de ses espérances en agriculture. L'immense augmentation des pommes de terre que signalent deux des fermiers de Holland. Pas de réponse de Gage à la demande de troupes. 189
(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 37.)

3 novembre, Charlottetown — Le même au même. Demande la permission d'apporter de Cap-Breton des matériaux pour les édifices publics. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 2, p. 5
(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 40.)

4 décembre, Whitehall. — Le secrétaire d'Etat (Hillsborough) à Patterson. Dépêches reçues. D'après les nouvelles favorables de l'île, il espère que les propriétaires ne refuseront pas plus longtemps l'appui qu'ils sont tenus en honneur de donner au gouvernement établi à leur propre demande. On ne peut rien faire au sujet des ordonnances tant que la chambre de commerce n'aura pas fait de rapport à leur égard. Il espérait que grâce aux plans complets il n'y aurait pas eu besoin d'arpenteur. Toutefois, à la suite des représentations qu'on a fait il a recommandé la nomination de Wright, laquelle a été sanctionnée par le roi. La modification du plan de Charlottetown est laissée à sa discrétion, attendu que la chose exige la connaissance des lieux ; pour la même raison on ne peut envoyer des plans pour les édifices publics. Vol. 1, p. 179
(Copie au "Col. Off., St. J.", p. 53.)

1772.
11 janvier, Whitehall. — Le même au même. D'après les nouvelles favorables du sol, etc., il espère que les propriétaires rempliront leurs engagements. La question de l'envoi de troupes est laissée à la discrétion de Gage. Ne peut donner des espérances d'un crédit pour la construction de chemins. Vol. 2, p. 1
(Copie au "Col. Off., St. J.", p. 53.)

4 mars, Trésorerie. — Robison à Pownall. Envoie, pour la considération des lords du commerce, une requête des propriétaires de l'île Saint-Jean demandant de l'aide pour la construction de chemins publics.
"B. T., St. J.", vol. p. 79

Incluse. Requête qui fait voir les misères des colons à cause de l'absence des chemins. Les plus nécessaires sont ceux de Charlottetown à Princeton, 35 milles, à Saint-Pierre, environ 30 milles, et à Georgetown, environ 35 milles. Le prix de revient de ces chemins, y compris les ponts, est porté à £5 du mille ; demande du secours à cause de l'impossibilité où se trouvent les habitants de prélever la somme nécessaire. 83

27 mars, Whitehall. — Le secrétaire d'Etat (Hillsborough) à Patterson. Des instructions ont été envoyées à Campbell pour permettre que des matériaux soient pris au Cap-Breton, mais la permission ne doit pas s'étendre à toute l'île, attendu qu'on n'a pas encore pris de décision au sujet de Louisbourg. La moitié seulement du coût total des édifices publics a été mise dans les estimations budgétaires de 1772, on pourvoira au reste plus tard.
"B. T., St. J.", vol. 1, p. 9
(Copie au "Col. Off., St. J.", p. 57.)

28 mars, Charlottetown — Patterson au secrétaire d'Etat (Hillsborough). Transmet copie de deux ordonnances, avec observations. L'hiver a de nouveau démontré la nécessité des chemins. Le beau temps de l'hiver dernier. 13
(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 41; *voir* aussi "B. T., St. J.", vol. 1, p. 3, et vol. 3, p. 17.)

Incluses. Ordonnance relative aux procès des criminels, etc. 25

Digitized by Google

1772.

Ordonnance décrétant d'ouvrir et de rendre passable pour les traîneaux le chemin de Georgetown entre Charlottetown et le bourg de Saint-André, appelé Trois-Rivières. 29

10 avril, Whitehall. Pownall à Robinson. Les lords du commerce font rapport que l'on ne doit pas acquiescer à la requête des propriétaires de l'île Saint-Jean, demandant un octroi pour des chemins. "B. T., St. J.", vol. 4, p. 131

14 mai, Charlottetown Patterson au secrétaire d'Etat (Hillsborough). Les nouvelles que l'on donne du climat ne sont pas plus favorables que celui-ci le mérite. Le besoin d'un arpenteur pour mesurer les terres conformément au plan. Son désappointement de ce qu'il n'a pas reçu de plans ni d'estimation pour les édifices publics. 21

(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 45. *Voir* aussi "B. T., St. J.", vol. 1, p. 107.)

14 mai, Charlottetown Le même à Pownall. On l'a informé qu'on a reçu ses lettres; aucune réception de la circulaire ordonnant le deuil pour la mort de la princesse douairière de Galles. 37

(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 47.)

29 mai. Requête de Jones Montgomery, procureur général d'Ecosse, demande la concession des îles Panmure, Boughton et Lenox, voisines de sa propriété dans l'île Saint-Jean. "B. T., St. J.", vol. 1. p. 87

(La requête ne porte pas de date; elle a été lue par les lords du commerce à la date inscrite en marge.)

14 juillet, Charlottetown Patterson au secrétaire d'Etat (Hillsborough). Transmet l'ordonnance relative au recouvrement des dettes de pas plus de 40 chelins, avec observations. 41

(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 47.)

7 août, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Hillsborough) à Patterson. Transmettra à la chambre de commerce les deux ordonnances expédiées le 28 mars. Leur unique valeur se repose sur l'acceptation volontaire des habitants. 17

(Copie au "Col. Off., St. J.", p. 58.)

27 août, Dublin. Desbrisay à Dartmouth. Transmet une requête de Samuel Smith, agent pour Saint-Jean, demandant des chemins sur l'île et un détachement de troupes pour aider aux travaux publics. Suit une requête correspondante à celle dont parlent les lettres, mais datée du 30 décembre 1772. Papiers de Dartmouth.

26 septembre, Dumfries. George Fead à John Pownall. Il faisait partie partie d'une compagnie d'artillerie dans la Floride ouest lorsque les terres de l'île Saint-Jean ont été divisées, de sorte qu'il a perdu l'occasion d'en demander. Patterson lui a promis l'île Panmure. Demande à Pownall d'exercer son influence dans l'espèce. "B. T., St. J.", vol. 1, p. 97

Incluse. Requête demandant la concession de l'île Panmure. 103

30 septembre, Charlottetown Duport au secrétaire d'Etat (Hillsborough). A déménagé de Fort-Amherst à Charlottetown. Les frais qu'il a faits pour l'installation d'une maison; il demande qu'en dédommagement on lui cède la maison et le lot de terre." "Col. Cor., P.E.I.", vol. 2, p. 49

(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 48. *Voir* aussi "B. T., St. J.", vol. 1, p. 115.)

4 novembre, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Dartmouth) à Patterson. Dépêches reçues. Il espère que les avantages de l'île pourront bientôt justifier le but commercial pour lequel l'administration séparée a été établie. Il regrette que l'efficacité des ordonnances doit dépendre du consentement des habitants. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 2, p. 45

(Copie au "Col. Off., St. J.", p. 60.)

27 novembre, île Saint-Jean. Patterson aux lords du commerce. Relativement à la requête du procureur général demandant la concession de trois petites îles, il dit que Hillsborough était d'avis, ainsi que la majorité des propriétaires,

Digitized by Google

1772.

que le meilleur moyen de vendre les trois petites îles était de les vendre au plus haut enchérisseur, afin de prélever un fonds pour le service public, tout en donnant préférence à ceux dont les terres avoisinent les îles. Il n'a donc rien fait, dans l'espoir que l'accroissement de la population lui permettrait de vendre les îles avec avantage, mais il n'en a pas une perspective qui justifierait de retarder la concession à ces messieurs qui pourraient les coloniser. Zèle du procureur général à promouvoir le bien public de Saint-Jean. Descriptions des trois îles. Demande des instructions quant à la vente des autres. "B. T., St. J.", vol. 1, p. 155

27 novembre, Charlottetown — Patterson au secrétaire d'Etat (Dartmouth). Félicite Sa Seigneurie sur sa nomination. 61

(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 50. *Voir* aussi "B. T., St. J.", vol. 1, p. 163.)

Sans date. — Requête de Michael Swan pour le paiement d'un compte que lui a accordé Callbeck, procureur général de l'île Saint-Jean, pour deniers avancés; Callbeck, à raison de sa position, est à l'abri de poursuite qui pourraient sans cela lui être intentées. Papiers de Dartmouth.

1773.

3 février, Whitehall. — Secrétaire d'Etat (Dartmouth) à Patterson. La maison entre les mains de Duport devra servir de résidence au juge en chef. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 2, p. 53

(Copie au "Col. Off., St. J.", p. 61.)

3 février, Whitehall. — Le même à Duport. Patterson a été prié de faire servir à la résidence du juge en chef la maison dont il (Duport) à pris possession. 57

(Copie au "Col. Off., St. J.", p. 61.)

17 février, île Saint-Jean. — Patterson au secrétaire d'Etat (Dartmouth). Transmet procès-verbal du conseil, avec des observations sur l'ordonnance pour le recouvrement des petites sommes, les raisons qui l'ont motivée ont déjà été transmises. Résolution relative à l'organisation d'une Chambre d'Assemblée compasée de 18 membres. 87

(Double au "A. & W. I.", vol. 413, p. 58.)

Inclus. Procès-verbaux du conseil, du 7 juillet 1772 au 17 février 1773.

10 avril, Whitehall. — Le secrétaire d'Etat (Dartmouth) à Patterson. Le remercie pour ses félicitations. 65

(Copie au "Col. Off., St. J.", p. 62.)

21 avril. — Requête de Desbrisay demandant un traitement comme lieutenant-gouvernour, à même le surplus des rentes. "B. T., St. J.", vol. 1, p. 159

(Pas de date. Déposé devant les lords du commerce à la date inscrite en marge.)

13 mai, Londres. — Desbrisay à Dartmouth. Présente une proposition pour peupler l'île Saint-Jean.

Incluse. Proposition imprimée du Manuel Lutterloh d'envoyer 4,000 familles s'établir comme fermiers et colons sur des propriétés dans l'île.

La lettre et ce qu'elle contient sont dans les documents de Dartmouth.

20 mai, Litchfield. — Desbrisay à Dartmouth. Il offre d'acheter un lopin de terre sur l'île Saint-Jean. Christie à offert de vendre le sien; il offre d'agir comme agent pour l'achat et l'administration sans frais; le revenu auquel on s'attend. Papiers de Dartmouth.

20 mai, île Saint-Jean. — Patterson au même. Dépêches reçues; d'après les avantages qu'offre l'île, il n'a pas de doute que des colons seront attirés en assez grand nombre pour justifier le but pour lequel elle a été constituée en gouvernement séparé. Les dures difficultés des fermiers colons; position lamentable des fonctionnaires à moins que des mesures ne soient prises pour payer leurs traitements, les rentes étant absolument insuffisantes. Ils n'auraient pu vivre sans des avances non autorisées qu'il (Patterson) a faites et qui ne lui seront peut-être pas remboursées. A moins que l'on n'adopte des

Digitized by Google

1773.

mesures pour payer les traitements il devra se démettre, attendu qu'il à déjà dépensé une fortune qui lui aurait permis de vivre indépendant ailleurs. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 2, p. 103

(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 60.)

21 mai, île Saint-Jean. Patterson à Dartmouth. Conformément aux instructions, il a fait servir la maison de Dufort à la résidence du juge en chef pour le moment. 107

(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 64.)

6 juin, Charlottetown Le même au même. Description d'une cale construite à Charlottetown pour faciliter le chargement et le déchargement des marchandises, et l'embarquement et le débarquement des passagers. 111

(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 65.)

7 juin, Charlottetown Le même au même. Il n'a pu obtenir une offre pour la construction des édifices publics; force lui sera peut-être d'entreprendre les travaux lui-même. 115

(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 69.)

14 juin, Whitehall. Les lords du commerce au roi. Les îles démandées par le procureur général ne doivent pas être concédées avant qu'on ait reçu un rapport du gouverneur Patterson. "B. T., St. J.", vol. 4, p. 132

15 juin, Charlottetown Dufort au secrétaire d'Etat (Dartmouth). Le remercie pour la décision prise relativement à la maison; comme elle doit servir de résidence à un fonctionnaire public, il demande le remboursement des argents qu'il a dépensé pour cette maison. 77

(Double dans "A. & W. I.", vol. 13, p. 52.)

14 juillet, île Saint-Jean. Patterson au même. Vacances dans le conseil créées par l'absence de membres; réintégration de Wright. La dissolution de l'Assemblée résolue par le conseil; la construction des chemins est absolument nécessaire; ces travaux donneraient de l'ouvrage aux colons pauvres nouvellement arrivés; les fonds pour cet objet seront pris à même le crédit destiné aux édifices publics, ce qui sera, il l'espère, sanctionné par le parlement. 119

(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 69, qui porte la date du 15.)

16 juillet, Charlottetown Journaux du Conseil législatif du 7 au 16 juillet. "B. T.", Can. (Q), vol. 19, p. 53. (Ces documents feront partie de la collection générale de journaux.)

Inclus. Procès-verbaux du conseil, du 5 au 12 juillet. 123, 127

(A la page 123 se trouve la liste des membres avant la constatation de vacances, et à la page 133 celle des membres après cette constatation.)

11 août, île Saint-Jean. Patterson au secrétaire d'Etat (Dartmouth). Transmet treize actes adoptés par l'Assemblée générale; il en donne les titres avec des observations. La Chambre d'Assemblée est ajournée au premier avril; il se propose de la dissoudre à cette date. 159

(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 76.)

Les actes se trouvent dans une collection imprimée parmi les archives jusqu'en 1817.

Les ordonnances du conseil antérieurement à 1773 se trouvent dans les actes "B. T.", vol. 395, et dans les volumes 1 et 2 de "Col. Cor., P. E. I." Il n'y a pas encore de copies des ordonnances dans les archives.

19 août, île Saint-Jean. Patterson au secrétaire d'Etat (Dartmouth). Il a nommé Wright arpenteur général, tel qu'ordonné; relativement à son traitement. 73

(Un double en date du 20 se trouve à la page 135. Copies dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 51, en date du 19, et à la page 73, en date du 20.)

19 août, Charlottetown Dufort au secrétaire d'Etat (Dartmouth). Il fait un exposé de ses services depuis 1749, et il demande une augmentation de traitement afin de maintenir la dignité de la position de juge en chef. 81

Digitized by Google

1773.

(Double dans "A. & W. I.", vol. 13, p. 53.)

2 août, Dublin. Desbrisay à Dartmouth. Il transmet des formules de procuration et de baux relativement à des terres dans l'île Saint-Jean, pour servir de modèle pour les terres de Sa Seigneurie en Floride. Sir Charles Saunders a offert de lui (à Desbrisay) vendre ses terres dans l'île Saint-Jean, qu'il offre de transporter à Sa Seigneurie pour le prix qu'il doit payer à sir Charles, et de les reprendre au cas où l'achat ne serait pas avantageux pour Sa Seigneurie.

Incluse. Formule de procuration, etc.

(La lettre et son contenu se trouvent parmi les papiers de Dartmouth.)

2 septembre, île Saint-Jean. Patterson au secrétaire d'Etat (Dartmouth). Le ministre destiné à Charlottetown, bien que nommé depuis près de quatre ans, n'est pas encore venu, de sorte qu'on trouve beaucoup à redire de ce qu'il n'y a pas d'ordonnances religieuses. Si Caulfield ne prend pas possession de sa cure on devrait en nommer un autre.

"Col. Cor., P. E. I.", vol. 2, p. 139

(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 75.)

24 septembre, Charlottetown Requête du juge en chef Dufort, du procureur général Callbeck, du grand prévost Allanby, et du greffier de la couronne John Budd, alléguant que l'île a été constituée en gouvernement séparé et distinct de la Nouvelle-Ecosse, à la condition que les propriétaires payeraient des rentes suffisantes pour faire face aux dépenses; que ces rentes n'ont pas été payées, de sorte qu'il n'y a pas de fonds pour leurs appointements, ce qui a été pour eux la cause de graves difficultés, ayant rempli leur charge respective durant quatre années. Les requérants prient que leurs appointements soient garantis en la manière que Sa Majesté jugera le mieux.

Papiers de Dartmouth.

1er octobre, Portsmouth, N. H. Thomas Wright au secrétaire d'Etat (Dartmouth). Il remercie Sa Seigneurie pour son avis relativement à sa demande d'appointements d'arpenteur dans l'île Saint-Jean. Holland l'a employé au relevé hydrographique du Saint-Laurent afin d'en faire un dessin général, et il s'est arrêté à Charlottetown en route. Soucis de Patterson à cause du retard qu'éprouve l'exécution de ses fonctions dans l'île Saint-Jean; confusion parmi les colons par suite de l'absence de bornes convenables. Sur les assurances que lui a données Patterson à l'endroit d'un traitement, il a promis de revenir à l'automne. Comme c'est pour le service de l'État qu'il s'absente de l'arpentage général, il espère que l'on ne mettra pas fin à son traitement avant que celui de l'île commence. Il espère qu'il sera protégé. "B. T., St-J.", vol. 1, p. 167

1er novembre, Whitehall. Pownall à Desbrisay. Le roi a ordonné de cesser les annonces pour l'encouragement de l'émigration d'Angleterre à l'île Saint-Jean.

"Col. Cor., P. E. I.", vol. 2, p. 69

(Copie au "Col. Off., St. J.", p. 63.)

1er novembre, île Saint-Jean. Patterson au secrétaire d'État (Dartmouth). Il répondra aux questions au sujet de l'île à la première occasion. Vol. 3, p. 5

2 novembre, Dublin. Desbrisay à Pownall. Il est peiné de ce que ses annonces demandant des fermiers pour ses terres dans l'île Saint-Jean aient créé du mécontentement; n'a jamais pris un fermier du nord de l'Irlande sans le consentement du propriétaire ou de l'agent des terres. Il a mis fin à ses annonces. Vol. 2, p. 147

(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 81.)

2 novembre, Dublin. Le même au secrétaire d'Etat (Dartmouth). Il a mis fin à ses annonces demandant des fermiers pour ses terres dans l'île Saint-Jean à cause du mécontentement de Sa Seigneurie. Il ne voulait pas essayer d'obtenir des fermiers sans la permission des propriétaires, et transmet une note de l'agent de lord Hertford comme preuve de ceci.

Papiers de Dartmouth.

Digitized by Google

1773.
26 novembre, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Dartmouth) à Caulfield. S'il ne se rend pas à sa cure à Charlottetown, un adjoint sera nommé avec la solde complète.

"Col. Cor., P. E. I.", vol. 2, p. 143

(Copie au "Col. Off., St. J.", p. 65.)

1er décembre, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Dartmouth) à Patterson. Il exprime sa satisfaction de ce qu'une législature complète a été organisée pour l'île de Saint-Jean, attendu qu'il n'y a pas d'objection sérieuse à l'élection de représentants à l'Assemblée; il espère que la législature adoptera des mesures pour la perception efficace des rentes. La lettre écrite par Desbrisay concernant la construction de chemins n'était pas autorisée et elle ne justifiait pas non plus l'emploi d'un fonds destiné à un objet différent. Il ne peut recommander de paiements en sus de la somme provenant des rentes. Il ne peut que faire rapport à la Trésorerie des dépenses faites pour le quai, avec l'espoir que le peu d'importance de la somme engagera Leurs Seigneuries à y pourvoir. La conduite répréhensible de Caulfield, pour laquelle il ne peut être remplacé, mais les émoluments peuvent être donnés à la personne qui officie. Il ne peut recommander de traitement en faveur de Wright comme arpenteur général, attendu que le public ne doit pas être appelé à défrayer des dépenses pour l'établissement du gouvernement civil. Les lords du commerce peuvent en décider autrement, et si Wright désire demeurer dans cette incertitude sur l'île, il peut le faire, attendu que le traitement pour l'autre administration (la Nouvelle-Ecosse) peut se continuer, et il pourra reprendre ses fonctions dans Halifax si sa demande ne réussit pas.

"Col. Cor., P. E. I.", vol. 2, p. 151

(Copie au "Col. Off., St. J.", p. 65.)

Sans date. Requêtes des propriétaires faisant voir les désavantages résultant de l'absence d'un arpentage convenable de l'île, ce qui retarde la colonisation, etc., et demandant qu'un arpenteur résidant soit nommé à cette charge. Papiers de Dartmouth.

"Suggestions au sujet de l'île Saint-Jean en Amérique Septentrionale. Les traitements des fonctionnaires devraient être payés à même les ventes; ceci n'a pas été fait, et ils demandent que le gouvernement les paye. Les propriétaires disent que les ventes sont trop élevées. Il suggère qu'une réunion de l'Assemblée soit convoquée, et qu'elle adopte une loi pour autoriser la vente des terres pour le paiement des rentes. Le gouverneur se plaint de l'insuffisance de son traitement, et a présenté ou présentera une requête à la commission du Trésor pour en obtenir du secours. La cause des frais extraordinaires quant à lui provient du fait qu'il loge des étrangers, attendu qu'il n'y a pas d'hôtel dans la capitale, et les dépenses augmenteront si une réunion de l'Assemblée est convoquée. On a besoin de £500 pour faire des chemins. Le préposé au commerce maritime n'a pas de traitement; jusqu'à ce que le commerce justifie l'imposition de droits, il devrait toucher un traitement.

Il semble y avoir une lacune dans le document qui précède. Tous deux se trouvent dans les papiers de Dartmouth.

(L'Assemblée a été convoquée pour la première fois en 1773, de sorte que la date des documents qui précèdent ne peut être antérieure à cette année-là.)

1774.
8 janvier, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Dartmouth) à Patterson. Il a transmis les actes de la législature à la chambre du commerce, et il enverra aussi un rapport sur l'état misérable des fonctionnaires, par suite de l'insuffisance du fonds qui sert au paiement de leur traitement.

"Col. Cor., P. E. I.", vol. 3, p. 1

(Copie au "Col. Off., St. J.", p. 70.)

20 janvier, Old Jewry. Demande de la requête des propriétaires de l'île Saint-Jean: que n prolonge les délais pour le paiement de la deuxième moitié des

Digitized by Google

1774.

rontes, en considération du paiement d'une moitié à compter du 1er mai 1767, au lieu de la Saint-Michel, cinq ans après les concessions, et de l'organisation de l'île en gouvernement séparé. Annexée est une liste des propriétaires, indiquant les sommes versées et celles qui restaient à verser le premier mai 1774. "B. T., St. J.", vol. 1, p. 171

(*Voir* aussi pp. 235, 237, où se trouve une copie qui diffère dans quelques détails.)

12 février, Dublin. Desbrisay à Dartmouth. Il se serait rendu à Londres avant aujourd'hui n'eut été une attaque de fièvre scarlatine. Pour aider à Sa Seigneurie à vendre ses terres dans la Floride Orientale, il transmet ses conditions pour la vente de ses terres dans l'île Saint-Jean, et les propositions de Lutterloh pour leur affermage. Le vendeur de 20,000 acres réalisera £10,000 dans cinq ans, et l'acquéreur, en avançant £2,102, touchera £2,000 à jamais. Depuis qu'on lui a défendu de prendre des fermiers dans le Royaume-Uni, il a adopté ce mode pour coloniser ses terres. Papiers de Dartmouth.

Les propositions incluses de Lutterloh sont les mêmes que celles transmises le 13 mai 1773, avec en outre un certificat de sa position.

Proposition de Desbrisay pour la vente et l'affermage du lot 31, indiquant le prix de revient pour l'acquéreur et les bénéfices.

15 mars. Barrington à Pownal. Il transmet une demande d'Adair, médecin, pour la déposer devant Dartmouth. Une demande (non datée) d'Adair est incluse, pour la concession d'un petit lopin de terre près de Georgetown, à un quart de mille de sa propriété, devant servir à des objets de pêche. Papiers de Dartmouth.

23 mars. Opinion de l'avocat Jackson sur des actes adoptés dans l'île Saint-Jean, en juillet 1773. Trois sont désapprouvés pour les motifs indiqués, savoir : "Acte pour le recouvrement officace des rentes ;" "Acte pour faciliter les procès des criminels ;" et "Acte pour la construction de chemins publics". Les autres ne contiennent rien qui offre matière à objection au point de vue de la loi. "B. T., St. J.", vol. 1, p. 175

31 mars, White-hall. Les lords du commerce à Pownall. Transmettent un rapport sur les lois de l'île Saint-Jean, adoptées en juillet 1773 ; le rapport énonce les objections essentielles qu'offrent trois de ces lois, et il le prie de recommander à la législature l'adoption de lois qui les modifient. "B. T., St. J.", vol. 4, p. 135

11 mars, Berners street. Le général Worge à Dartmouth. Il se plaint que les terres qu'il a vendu à Desbrisay l'ont été par ce dernier de telle façon qu'il se trouve dans l'impossibilité de recouvrer une hypothèque. Papiers de Dartmouth

3 avril. Requête de Robert Adair, demandant la concession de l'île Savage, dans la paroisse d'Egmont, cette île lui étant avantageuse pour ses pêches. (Sans date ; copie transmise à Patterson à la date portée en marge.) "Col. Cor., P. E. I.", vol. 3, p. 9

1er mai, Saint-Jean. Patterson au secrétaire d'Etat (Dartmouth). Réponse à la demande de renseignements sur l'île Saint-Jean. Chaque question est reproduite et répondue séparément.

(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 84.)

Suit un tableau comparatif de la température à Anticosti, Québec, Portsmouth (Nouvelle-Angleterre), île Saint-Jean et Londres. 33

1er mai, Piccadilly. Desbrisay au secrétaire d'Etat (Dartmouth). Il a réglé avec le général Worge à la satisfaction de celui-ci. Il remercie pour la recommandation qu'il attend au sujet du traitement de £200 comme lieutenant-gouverneur, mais il fait des instances pour obtenir une décision. Papiers de Dartmouth.

11 mai, Londres. Le même au même. Transmet la démission du rév. M. Caulfield. Il serait reconnaissant si son fils était choisi pour remplacer le chapelain du gouverneur. Papiers de Dartmouth.

Digitized by Google

1774.

Démission incluse, en date du 12 avril, Dublin.

15 mai. Requête de Desbrisay demandant la nomination de son fils comme chapelain du gouverneur de l'île Saint-Jean. La date est au verso.
Papiers de Dartmouth.

21 mai, île Saint-Jean. Patterson au secrétaire d'Etat (Dartmouth). Mort du juge en chef Duport après de grandes souffrances. Il a nommé trois personnes pour remplir la charge, à titre de mesure temporaire, et il demande qu'un avocat compétent soit nommé. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 3, p. 35
(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 102.)
Incluse. Commission conférée à Robert Stewart, John Russell Spence et Thomas Wright pour remplir la charge de juge en chef. 39

24 mai, île Saint-Jean. Patterson au secrétaire d'Etat (Dartmouth). La satisfaction qu'il éprouve de voir approuvé le mode qu'il a adopté pour compléter la législature. Il n'a pas cru que la lettre de Desbrisay était officielle, mais il était heureux de voir que son désir de faire des chemins était l'objet d'un appui collatéral. Il n'y a pas encore de ministre; il demande la nomination de Edward Patterson, auquel on pourrait verser le traitement de Caulfield. Il remercie Sa Seigneurie de ce qu'elle veut bien reconnaître qu'il désire être utile. 43
(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 104.)

15 juin, île Saint-Jean. Patterson à Pownall. Dépêches et leur contenu reçus.
"Col. Cor., P. E. I.", vol. 3, p. 47
(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 106.)

16 juin, île Saint-Jean. Patterson à Knox. Le discours du roi et les adresses des deux chambres du parlement en réponse reçues. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 3, p. 51
(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 107.)

6 août, Londres. Desbrisay au secrétaire d'Etat (Dartmouth). Il transmet en faveur de son fils un certificat signé par l'évêque Waterford et autres. Si son fils était recommandé à la fonction de chapelain la chose sera acceptée avec gratitude. Le certificat est inclus. Papiers de Dartmouth.

18 août, Londres. Lord W. Campbell au secrétaire d'Etat (Dartmouth). Il recommande Gibbons pour succéder à Duport comme juge en chef de l'île Saint-Jean.
Papiers de Dartmouth.

20 août, île Saint-Jean. Patterson au secrétaire d'Etat (Dartmouth). Il accuse Desbrisay de manœuvres illégales. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 3, p. 59
(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 108.)

2 septembre, île Saint-Jean. Patterson au secrétaire d'Etat (Dartmouth). Il demande un congé.
"Col. Cor., P. E. I.", vol. 3, p. 63
(Copie au "B. T., St. J.", vol. 2, p. 41.)

20 octobre, île Saint-Jean. Patterson au secrétaire d'Etat (Dartmouth). Il transmet des actes adoptés par la législature, en les accompagnant d'observations, et les raisons pour lesquelles il les a sanctionnés. "Col. Cor., P.E.I.", vol. 3, p. 79
(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 112.)

26 octobre, île Saint-Jean. Patterson à Knox. Il a reçu et publié les actes du parlement. (On n'y trouve pas de titres.) "Col. Cor., P. E. I.", vol. 3, p. 71
A la même date une lettre semblable est adressée à Pownall. 75

10 novembre, île Saint-Jean. Patterson au secrétaire d'Etat (Dartmouth). Il transmet les procès-verbaux du conseil, du 18 février au 7 novembre. 87
(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 118.)
Inclus. Procès-verbaux du conseil. 91

20 novembre, île Saint-Jean. Patterson au secrétaire d'Etat (Dartmouth). Ordre de concéder l'île Savage à Adair, tel qu'indiqué. 121
(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 118.)

10 décembre, Somerset-House. Desbrisay au secrétaire d'Etat (Dartmouth). Il transmet la description de deux lopins de terre dans l'île Saint-Jean, faite par Clarke, un quaker qui est allé s'y établir. Il recommande de nouveau à Sa Seigneurie de les acheter à titre de placement.

Digitized by Google

1774.

Une courte description sous forme de tableau est incluse.

Papiers de Dartmouth.

—décembre. Le comte de Warwick au secrétaire d'Etat (Dartmouth). Il transmet une requête demandant la nomination de Peter Stewart comme juge en chef de l'île Saint-Jean.

Incluse. La requête. Papiers de Dartmouth.

Sans date. C. Greville au secrétaire d'Etat (Dartmouth). L'éducation de Peter Stewart en matière de loi; c'est un grand propriétaire dans l'île Saint-Jean; il a dépensé une somme considérable à la culture de sa propriété, et il a expédié environ 200 personnes qui sont établies depuis plus de deux ans. Il fait des excuses de mentionner Stewart après avoir recommandé Grant. S'il le nomme, le gouvernement n'aura pas une personne plus digne à son emploi, à raison de ses qualités, qui sont énumérées. (La lettre a été écrite en réponse à une demande de renseignements sur la compétence de Stewart à remplir la fonction. Lord Dartmouth fut secrétaire des colonies du mois d'août 1772 au mois de janvier 1776. Stewart fut nommé juge en chef en 1775, de sorte que la lettre a été écrite à la fin de 1774, ou au commencement de 1775.)

Papiers de Dartmouth.

1775.
7 janvier, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Dartmouth) à Patterson. Il le remercie pour ses réponses précises aux questions qu'il lui a envoyées. Il insistera de nouveau pour qu'une somme soit mise dans les estimations budgétaires pour secourir les fonctionnaires incapables de se faire payer leur traitement; ne voit pas d'objection aux dispositions actuelles prises à l'égard de la charge de juge en chef; il espère envoyer bientôt une personne compétente. Il a nommé un fils de Desbrisay, ministre de Saint-Jean, à la place de Caulfield. Quant à accorder un congé à Allanby la chose est laissée à la discrétion de Patterson.

"Col. Cor., P. E. I.", vol. 3, p. 55

(Copie au "Col. Off., St. J.", p. 72.)

30 janvier, Saint-James. Mandat accordant un congé à Patterson. "B. T., St. J.", vol. 2, p. 44

1er février, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Dartmouth) à Patterson. Congé accordé.

"Col. Cor., P. E.I.", vol, 3, p. 67

(Double dans "B. T., St. J.", vol. 2, p. 45. (Copie au "Col. Off., St. J.", p. 74.)

2 février, Saint-Jean. Patterson au secrétaire d'Etat (Dartmouth). Par suite de froids hâtifs, le vaisseau par lequel il avait l'intention d'envoyer des dépêches est pris dans les glaces. Il essaie d'engager des hommes à tenter de se rendre à la Nouvelle-Ecosse dans un petit canot. Si la chose réussit cela ouvrira une communication avec l'île en hiver.

"Col. Cor., P.E.I.", vol. 3, p. 125

1er mai. Etat général des rentes de l'île Saint-Jean.

"B. T. St. J.", vol. 1, p. 191

Sans date; l'état de compte est fait jusqu'à date en marge. Un second état se trouve à la page 203. Les deux premières colonnes de chaque compte s'accordent; la troisième colonne, "Rentes dues et à percevoir, 1er mai 1775", donne dans le premier (p. 191) £6,023 2s. 8d., et dans le second £5,966 9s. 4½d.

15 juin. L'honorable John Yorke au secrétaire d'Etat (Dartmouth). Il rappelle à Sa Seigneurie une promesse que Desbrisay croit lui avoir été faite sur la demande de sir John Yorke.

La copie de la réponse est incluse, et dit que cette promotion se fera selon que sa compétence la justifiera. Papiers de Dartmouth.

21 juin, Somerset-House. Desbrisay au secrétaire d'Etat (Dartmouth). Demande d'être nommé à la Grenade ou à tout autre gouvernement. Il transmet une requête.

La requête de la même date offre de lever un bataillon de 500 hommes pour aller servir en Amérique. Papiers de Dartmouth.

Digitized by Google

1775.
30 juin, Saint-James. Décret du conseil renvoyant aux lords du commerce, pour que ceux-ci l'examinent et en fassent rapport, la requête de Desbrisay demandant des îles adjacentes à l'île Saint-Jean. "B. T., St. J.", vol. 1, p. 193

La requête est annexée. 195

18 juillet, Dublin. Lord Ligonier à Desbrisay. Il est incapable de l'aider auprès de Dartmouth, ne connaissant pas Sa Seigneurie. Lui recommande de s'adresser à sir Joseph Yorke. Papiers de Darmouth.

24 juillet, Charlottetown Wright au secrétaire d'Etat (Dartmouth). Patterson a une requête (de Wright) à présenter; les dommages que sa famille éprouvera s'il lui faut quitter l'île. Transmet un plan des terres de la Couronne réservées pour des villes. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 3, p. 137

(Double dans papiers de Dartmouth et autre copie dans "A.& W. I.", vol. 413, p. 122.)

27 juillet, Somerset-House. Desbrisay au secrétaire d'Etat (Dartmouth). Callbeck l'a informé que Patterson n'a pas l'intention de quitter l'île cette année. Cela signifie pour lui (Desbrisay) la perte de la moitié du traitement de gouverneur, et sans appointements attachés à sa charge de lieutenant-gouverneur et sans fortune personnelle, il serait pitoyable d'aller dans une île déserte. Il demande en conséquence la permission de rester une année dans l'espoir d'obtenir un gouvernement, ou bien encore il peut lever un bataillon de 500 hommes à ses frais, à la condition d'en être nommé le commandant, de nommer ses propres officiers pris parmi les officiers à demi-solde. Il lui fait peine de voir que lord Ligonier ne connaît pas Sa Seigneurie (Dartmouth); il transmet sa lettre. (*Voir* 18 juillet). Papiers de Dartmouth.

Etats de l'emploi des fonds accordés pour les édifices publics. "B. T., St. J.", vol. 1, p. 187

2 août, Charlottetown Callbeck au secrétaire d'Etat (Dartmouth). Départ du gouverneur Patterson; en sa qualité de conseiller le plus ancien, il (Callbeck) a pris la charge d'administrateur. Transmet les procès-verbaux du conseil. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 3, p. 129

(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 120.)

Inclus. Procès-verbaux du 3 août. 133

Août Charlottetown Callbeck au secrétaire d'Etat (Dartmouth). Il a appris la mort de la reine du Danemark. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 3, p. 209

(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 160.)

2 octobre, Charlottetown Callbeck à Pownall. Il a reçu le discours du roi et copie d'un acte relatif aux pêcheries. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 3, p. 213

(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 160.)

2 octobre, Charlottetown Opinion de l'avocat Jackson sur les actes adoptés en octobre 1774. Il signale de nouvelles objections à l'acte (modifié) relatif aux chemins publics; l'acte relatif aux honoraires, en ce qu'il a trait aux douaniers, est incompatible avec les actes du parlement. L'acte pour empêcher l'absence des représentants offre matière à objection, en ce qu'il donne aux juges de paix le pouvoir de condamner à l'amende les représentants absents. Les autres actes n'offrent pas d'objection. "B. T., St. J.", vol. 1, p. 181

13 novembre, Londres. Spence au secrétaire d'Etat (Dartmouth). Il annonce qu'il est tombé entre les mains de goélettes américaines armées qui sont venues à l'île Saint-Jean et ont enlevé Callbeck. Il a été remis en liberté avec sa femme et ses domestiques, mais tous ses effets ont été pris, à l'exception de ses vêtements et de sa literie. Le chapelain Desbrisay a aussi été remis en liberté. Il a loué une goélette pour les transporter à l'île. "Col. Cor., P. E. E.", vol. 3, p. 145

23 novembre, Canso. Les lords du commerce au roi. Ils recommandent le désaveu de l'acte relatif aux honoraires, adopté à l'île Saint-Jean en octobre 1774. Vol. 4, p. 137

Digitized by Google

1775.
25 novembre, Charlottetown — Budd au secrétaire d'Etat (Dartmouth). Pénible état de la population de l'île; capture de Callbeck, etc. Position déplorable des fonctionnaires, dont les appointements n'ont jamais été soldés. Vol. 3, p. 251
(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 161.)

8 décembre, Charlottetown — Stewart au secrétaire d'Etat (Dartmouth). Arrivée de deux goélettes armées de la Nouvelle-Angleterre, dont les équipages ont pillé la maison de Patterson, s'emparant des papiers d'un intérêt public et particulier, ont arrêté Callbeck et Wright et les ont amenés. Ils ont depuis capturé un vaisseau venant de Londres, et à bord duquel se trouvaient Spence et Higgins, auxquels ils ont enlevé tous leurs effets. L'île est sans défense, et demande que des troupes soient envoyées pour la protéger.
"Col. Cor., P. E. I.", vol. 3, p. 247
(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 171.)

15 décembre, Halifax. — Wright au secrétaire d'Etat (Dartmouth). Callbeck et lui ont été faits prisonniers par des hommes armés de deux corsaires américains qui ont pillé et enlevé tout ce qu'ils ont voulu, y compris les objets du culte. Leur malheur; les corsaires ont agi d'après les instructions du général Washington, avec ordre de croiser à l'embouchure du Saint-Laurent pour intercepter les vaisseaux portant des vivres à l'armée de Boston. Il croit que l'attaque sur Charlottetown a été faite pour se venger de ce que des recrues ont été engagées sur l'île pour Québec. 149
(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 123.)

Sans date. — Requête de Desbrisay demandant un traitement comme lieutenant-gouverneur (deux copies). Papiers de Dartmouth.

Requête de Desbrisay offrant de lever une compagnie devant se composer d'un capitaine, de trois lieutenants et de 100 hommes, qui seront employés durant sept ans à faire des chemins publics, à la condition d'être capitaine et qu'il choisisse les trois lieutenants.
Papiers de Dartmouth.

1776.
5 janvier, Halifax. — Callbeck au secrétaire d'Etat (Dartmouth). Le succès qu'il a obtenu dans la levée de recrues pour la défense de Québec. Attaque des corsaires américains qui ont agi comme des pirates, pillant en outre tout ce qui pouvait avoir de la valeur; ils ont menacé d'égorger madame Callbeck parce qu'elle était la fille de Coffin, de Boston, loyaliste, mais elle était absente, heureusement; ils ont tout volé, vêtements, provisions. bijoux, etc. Wright est allé à Londres plaider ses intérêts; il (Callbeck) va tâcher de retourner à son gouvernement, et consoler sa femme, mais il est sans moyen et épuisé. Il a été nommé procureur général il y a six ans, mais tant à ce titre et qu'en considération de ce qu'il devrait recevoir dans sa position actuelle, il n'a jamais touché autre chose qu'une année de traitement, et il a épuisé sa fortune personnelle. Il a été remis en liberté à Salem et a pu se rendre à Halifax. Rapport sur l'état des affaires parmi les Américains et la jalousie entre le Nord et le Sud.
"Col. Cor., P. E. I.", vol. 3, p. 153
(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 126.)

15 janvier, Halifax. — Callbeck au secrétaire d'Etat (Dartmouth). Résumé de sa lettre du 5. Il propose des moyens de défense pour les îles. Si on ne doit pas y pourvoir, il recommande l'enlèvement ou la destruction des pièces d'artillerie qui peuvent servir. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 3, p. 165
(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 146.)

24 janvier, Whitehall. — Les ecrétaire d'Etat (Germain) au gouverneur de l'île Saint-Jean. Acte désavoué; les raisons en sont transmises pour l'information particulière du gouverneur. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 3, p. 141
(Copie au "Col. Off., St. J.", p. 75.)
(Décret du conseil désavouant "l'Acte réglementant les honoraires.") 76

Digitized by Google

1776.
25 janvier, Halifax. Callbeck au secrétaire d'Etat (Dartmouth). Indigence de Budd, coroner et greffier de la cour suprême. Appréhende la famine sur l'île. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 3, p. 173
(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 154.)

25 janvier, Halifax. Callbeck à Pownall. Dépêche reçue. Il demande de la papeterie, ce qu'il en avait a été enlevé. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 3, p. 177
(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 156.)

30 janvier, Whitehall. Les lords du commerce au comité du Conseil. Font rapport que l'on peut recommander au roi d'accorder les petites îles voisines de l'île Saint-Jean à Desbrisay, tel que demandé dans sa requête. "B. T., St. J.", vol. 4. p. 139

1er février, Whitehall. Les mêmes à la Trésorerie (Cooper). Transmettent un rapport sur les rentes transmises par Patterson, qui désire que le receveur verse la somme qui est entre ses mains et les derniers perçus à l'avenir entre les mains de Patterson. Les lords demandent que la Trésorerie donne à ce sujet telles instructions qu'elle jugera à propos. 142

20 février, Whitehall. Les mêmes au roi. Ils recommandent que l'acte pour la perception des rentes soit sanctionné. 143

2 mars, Halifax. Callbeck au secrétaire d'Etat (Dartmouth). Il a reçu des réponses de l'amiral Shuldham et du général Howe relativement à la défense de l'île Saint-Jean; va essayer de retourner dans le but d'exécuter leurs désirs. Dans le but de pouvoir recruter des hommes, il a tiré sur le trésor £824 2s. 4d. Transmet deux plans préparés pour la défense de l'île; on pourra en choisir un des deux. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 3, p. 189
(Double dans "A & W. I.", vol. 413, p. 157.)

Inclus. Sir W. Howe à Callbeck, 6 février. Approuve son retour à l'île et sa proposition de lever 100 hommes, ce que Callbeck croit suffisant pour la défense de l'île, avec le vaisseau de guerre que Shuldham doit envoyer. Ne peut se prononcer sur les dépenses que nécessiteront des mesures défensives, l'île Saint-Jean étant en dehors de son commandement. 193

Estimation de ce que coûtera la construction d'une redoute, etc., d'après le plan n° 1. 197

Estimation semblable quant au plan n° 2. 201

Plans. 205, 207

4 mars, Whitehall. Le comité du Conseil renvoie aux lords du commerce pour examen et rapport la requête des propriétaires de l'île Saint-Jean, demandant que Sa Majesté leur fasse une part de ses faveurs de la même façon que la Floride, attendu que les rentes ne suffisent pas pour défrayer les frais du gouvernement civil de l'île. "B. T., St. J.", vol. 1, p. 205

Une annexe renferme des observations sur l'île Saint-Jean. Ce document "expose succinctement les avantages qui doivent résulter de sa colonisation pour l'Angleterre, et donne des raisons pour qu'à cette phase il soit particulièrement avantageux de donner un encouragement extraordinaire", etc. 215

(Un double qui se trouve parmi les papiers de Dartmouth porte à son verso les mots "Observations du gouverneur Patterson sur l'île Saint-Jean.")

Un document portant à son verso les mots: "Observations sous forme d'annexe de la requête des propriétaires de l'île Saint-Jean." Il est adressé à Richard Cumberland et il propose certaines modifications dans le cas où l'on jugerait leurs demandes excessives. 227

Estimation pour le gouvernement civil de l'île Saint-Jean, s'élevant à £3,000. 231

20 mars, Leicester-Square. Patterson à Dartmouth. Il a confiance en la bonté de Sa Seigneurie, pour que celle-ci le sauve de la ruine avec sa famille. Toutes ses affaires sont arrêtées à la Trésorerie, et il semble que tout va en rester là ou

Digitized by Google

1776.

être décidé contre lui. Il demande à Sa Seigneurie d'intervenir et il ira la voir pour donner plus de détails. Papiers de Dartmouth.

1er avril, Whitehall. Le Secrétaire d'Etat (Germain) à Callbeck. Dépêche du 25 janvier reçue. La flotte de Terreneuve renforcée pour surveiller le Saint-Laurent et défendre la côte de la Nouvelle-Ecosse, etc. C'est sur cette flotte que l'île Saint-Jean doit compter pour sa sûreté, mais il (Callbeck) ne doit pas négliger d'autres moyens de défense. Il est heureux d'apprendre que l'île peut fournir des vivres à la flotte et à l'armée; ce marché assuré pour ses produits devraient la rendre florissante. L'indigence des fonctionnaires et les pertes causées par les déprédations des insurgés méritent et feront l'objet de son attention, mais l'île a été constituée en gouvernement séparé à condition que les frais ne devaient pas être un fardeau pour le public. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 3, p. 181

(Copie au "Col. Off., St. J.", p. 78, à laquelle est joint un décret du Conseil sanctionnant l'acte pour le recouvrement des rentes.)

1er mai, Charlottetown Callbeck au secrétaire d'Etat (Germain). Il a été informé de sa nomination ce dont il le félicite. 217

(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 162.)

1er mai, Charlottetown Callbeck au secrétaire d'Etat (Germain). Il est arrivé aujourd'hui après avoir été remis en liberté par les insurgés. Il récapitule le contenu de ses lettres du 10 et du 15 janvier à Dartmouth. 221

(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 163.)

2 mai, Charlottetown Callbeck au secrétaire d'Etat (Germain). Il a reçu le discours du roi et les adresses en réponse. 225

(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 165.)

5 mai, Charlottetown Callbeck au secrétaire d'Etat (Germain). Il a reçu l'acte et les instructions défendant tout commerce et tout rapport avec les colonies insurgés. 229

(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 165.)

9 mai, Charlottetown Callbeck à Pownall. Il a reçu et publié la proclamation du roi pour la suppression de la révolte et de la sédition. 233

(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 166.)

18 mai, Charlottetown Callbeck au secrétaire d'Etat (Germain). Il a reçu le décret désavouant un acte (il n'en donne pas le titre). Il attire l'attention sur deux actes, l'un pour la perception des rentes et l'autre pour venir en aide aux Quakers, inexécutifs jusqu'à ce que le roi les ait sanctionnés. Brackele, greffier du Conseil, noyé; Budd nommé jusqu'à nouvel ordre. 237

(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 166.)

20 mai, Charlottetown Callbeck au secrétaire d'Etat (Germain). L'île est sans moyen de défense; les habitants de race anglaise sont loyaux, mais tous les Français sont mécontents. Leur principal moyen d'existence est la chasse, ils sont tous armés, mais ils n'ont heureusement que peu de munitions; il croit que s'ils en avaient ils extirperaient le reste de la population. Il craint une invasion au nord de la Nouvelle-Ecosse tout autant que de la Nouvelle-Angleterre. Shuldham a promis d'envoyer une frégate et des armes, des munitions, etc. Il demande instamment que des mesures soient prises pour la défense de l'île et que des provisions soient envoyées; il peut réunir immédiatement 100 hommes valides. 241

(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 168.)

4 juin, Boston. Howe à Callbeck. Dépêche incluse dans la lettre du 25 juin de Callbeck.

20 juin, Whitehall. Les lords du commerce au comité du Conseil. Rapport sur la requête des propriétaires de l'île Saint-Jean, exposant leur impuissance à maintenir le gouvernement civil et demandant que l'île partage dans les faveurs de Sa Majesté, comme le font actuellement la Nouvelle-Ecosse, la Floride de l'est et la Floride de l'ouest, etc. Le rapport donne un historique de la constitution de l'île comme gouvernement séparé, l'insuccès

Digitized by Google

1776.

du plan, mais l'issue heureuse de l'expérience ; la valeur de l'île pour la Grande-Bretagne. Ils recommandent qu'une somme soit votée pour le maintien du gouvernement civil conformément à l'estimation transmise par les propriétaires. "B. T., St. J.", vol. 4, p. 144

25 juin, Charlottetown — Callbeck au secrétaire d'Etat (Germain). Le remercie pour sa lettre du 1er avril ; sa gratitude pour les secours promis. Il est heureux de ce qu'on l'ait approuvé de s'être adressé à Shuldham et Howe. Arrivée d'un brick armé qui doit rester pour protéger l'île jusqu'à ce qu'on ait envoyé une frégate. Il transmet une lettre de Howe pour faire voir le changement de son idée au sujet d'une levée d'hommes dans l'île ; il représente la nécessité de lever et maintenir une troupe. Il diffère d'avis avec Sa Seigneurie quant à la probabilité d'une autre attaque ; la brutalité de celle de l'automne dernier ; ses pertes personnelles, etc.
"Col. Cor., P. E. I.", vol. 3, p. 263

(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 173.)

Inclus. Sir W. Howe à Callbeck, 4 juin. Shuldham envoie une frégate ; cela suffira ; on devra enlever les canons de l'île, et la troupe dont il parle ne devra pas être levée. 267

11 juillet, Charlottetown — Journal du Conseil législatif, du 26 juin au 11 juillet.
"B. T., Québec, (Can.)", vol. 19, p. 101

Journal de l'Assemblée pour la même période. 195

12 juillet, Charlottetown — Callbeck au secrétaire d'Etat (Germain). Il transmet six actes. La lettre contient les titres, accompagnés de remarques.
"Col. Cor., P. E. I.", vol. 3, p. 271

(Double dans A. & W. I.", vol. 413, p. 178 ; autre copie au "B. T., St. J.", vol. 1, p. 279.)

12 juillet, Charlottetown — Journal du Conseil exécutif. "B. T., Québec, (Can.)", vol. 19, p. 125

13 juillet, Charlottetown — Callbeck au secrétaire d'Etat (Germain). Envoie journaux du Conseil et de l'Assemblée. "Col. Cor., P. E. I.," vol. 3, p. 275

(Double dans A. & W. I.", vol. 413, p. 183.)

15 juillet, Charlottetown — Callbeck au secrétaire d'Etat (Germain). Il transmet les procès-verbaux du Conseil (exécutif) du 25 juin au 12 juillet. Il a assermenté Peter Stewart comme juge en chef et lui a donné une commission à cet effet, et l'a nommé membre du Conseil. Blennerhasset nommé greffier du Conseil à la place de Budd, démissionnaire. Autres observations sur les procès-verbaux, au sujet de la convocation de l'Assemblée, du retard dans la perception des rentes, etc. 279

(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 184. Il y en a un extrait dans "B. T., St. J.", vol. 1, p. 275.)

Inclus. Procès-verbaux du Conseil. 283

7 août, Trésorerie. — Procès-verbal de la Trésorerie contenu dans la lettre du 6 novembre de Robinson.

10 octobre, Charlottetown — Callbeck au secrétaire d'Etat (Germain). Il transmet les procès-verbaux du Conseil du 14 août au 13 septembre, avec observations sur les délibérations. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 3, p. 275

(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 188.)

Inclus. Requête du Conseil et des représentants à lord Howe, demandant qu'un bâtiment de guerre stationne pour la défense de l'île. 301, 307

(Il y a deux copies de la même date, 12 avril, et dans le même sens, mais rédigées différemment.)

Procès-verbaux du Conseil. 311

2 novembre. — Requête de Patterson au secrétaire d'Etat (Germain) et aux lords du commerce, accusant Desbrisay d'une conduite déshonorante.
"B. T., St. J.", vol. 1, p. 255

6 novembre, Trésorerie. — Robinson à Cumberland. Par ordre de la Trésorerie, il transmet, pour l'examen des lords du commerce, un procès-verbal sur des documents

Digitized by Google

1776.

relatifs à l'île Saint-Jean, et demande aux lords du commerce de préparer une estimation pour les frais du gouvernement civil. 243

Inclus. Procès-verbal de la Trésorerie, en date du 7 août. 245

11 novembre, Whitehall. Les lords du commerce (Cumberland) à la Trésorerie (Robinson). Ils transmettent une estimation pour le gouvernement civil de l'île Saint-Jean, pour devant être soumise à la Trésorerie. 154

Estimation. 153

(Une autre copie se trouve à la page 155.)

14 décembre, Trésorerie. Robinson à Cumberland. Les lords de la Trésorerie approuve l'estimation pour le gouvernement civil de l'île Saint-Jean, du premier janvier 1777 au premier janvier 1778. 151

Sans date. "Description de l'île Saint-Jean, dans le golfe Saint-Laurent, Amérique Septentrionale." La description consiste en un volume relié, les renseignements s'y trouvent sous forme de tableaux, avec note sur la qualité du sol de chaque lopin de terre; les bornes des lots sont indiquées, et une liste des propriétaires se trouve à la fin.

1777.

1er janvier, Ile Saint-Jean. Sommaire des arrérages de traitement dus aux fonctionnaires du gouvernement civil.

"Col. Cor., P. E. I.", vol. 11, p. 843

Détails des rentes perçues par le gouverneur Patterson. 845

Autres documents relatifs aux rentes, y compris une accusation portée contre Nisbett pour malversation. 847 à 852

19 février, Charlottetown Journal du Conseil exécutif du 27 novembre 1776 au 19 février 1777.

"B. T., Québec, (Can.)", vol. 19, p. 131

(On le trouvera dans la collection générale.)

21 février, Charlottetown Callbeck au secrétaire d'Etat (Germain). En vain il a essayé d'envoyer des dépêches depuis le 10 octobre, quelques-unes ont été saisies par les insurgés de la Nouvelle-Ecosse, d'autres jetées par-dessus bord, et un vaisseau qui devait mettre à la voile en décembre a été pris dans les glaces. Essayera d'induire un ou deux hommes de tenter, avec Stewart, de traverser à la Nouvelle-Ecosse en canot, ce qui a été fait par Patterson. Si la chose réussit, on aura fait disparaître l'objection que dans l'île on est si longtemps isolé du reste du monde. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 3, p. 319

(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 195.)

22 février, Charlottetown Callbeck au secrétaire d'État (Germain). Arrivée de la frégate *Hunter*, le 13 décembre, avec armes et munitions; la vie et la propriété des loyaux sujets du roi ont été sauvées par la venue de ces secours. Il a prédit ce qui a eu lieu dans la Nouvelle-Ecosse et comment on aurait pu l'éviter. Le capitaine Boyle, du *Hunter*, a consenti, sur les représentations du Conseil, de rester jusqu'à ce qu'il soit rappelé. Il transmet les représentations du Conseil sur les mesures à prendre pour la défense de l'île. Il s'est mis à compléter la compagnie de 100 hommes; a nommé Macdonald et Stewart lieutenants. Il a demandé au commandant de la flotte à Halifax de garder constamment un bâtiment à l'île. 323

(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 198.)

Inclus. Davidson à Callbeck, en date de New-London, I. P.-E., 28 octobre 1776. Il signale les intentions hostiles des sauvages contre plusieurs endroits, y compris l'île du Prince-Edouard.

"Col. Cor., P. E. I.", vol. 3, p. 329

Procès-verbaux du Conseil, 21 février, contenant des dépositions au sujet des attaques faites par les corsaires américains. 331

Adresse du Conseil, 20 février, sur l'absence des moyens de défense de l'île. 339

Adresse du grand jury, de la même date et sur le même sujet. 343

Adresse du Conseil législatif et de l'Assemblée législative; même date et même sujet. 347

Digitized by Google

1777.
24 février, Charlottetown — Callbeck au secrétaire d'Etat (Germain). Il transmet l'adresse collective du Conseil législatif et de l'Assemblée sur les malheurs des habitants depuis le commencement de l'insurrection. 351
(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 203.)

15 mars, New-York. — Howe à Callbeck. Cette lettre se trouve dans celle de Callbeck du 21 novembre 1777.

10 avril, Whitehall. — Le secrétaire d'Etat (Germain) à Patterson. La somme de £3,000 a été votée pour le gouvernement civil de l'île Saint-Jean, que devront rembourser les habitants et les propriétaires. Patterson devra retourner immédiatement à ses fonctions. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 3, p. 255
(Double dans "B. T., St. J.", vol. 2, p. 53. Copie au "Col. Off., St. J.", p. 85.)
Incluse. Estimation du 1er janvier 1777 au 1er janvier 1778. 259
(Copie au "Col. Off., St. J.", p. 87.)

1er juillet, Charlottetown — Callbeck au secrétaire d'Etat (Germain). Depuis sa lettre du 22 février, il a levé, armé et accoutré de 60 à 70 hommes valides, et son cadre sera au complet en septembre. Il a aussi organisé au complet une batterie de sept, trois et deux canons, et il a commencé à construire des casernes pour loger les troupes; il a tiré sur la Trésorerie pour les dépenses; obéira aux instructions du général Howe.
"Col. Cor., P. E. I.", vol. 3, p. 369
(Double dans "A. & W. I", vol. 413, p. 204.)

9 juillet, Trésorerie. — Robinson à Cumberland. Il transmet aux lords du commerce, pour examen et rapport, une requête de Desbrisay déclarant que son nom a été omis dans l'état des appointements payables à même le produit des rentes, parce qu'il s'est absenté sans permission. Le congé du roi sera produit si c'est nécessaire. "B. T., St. J.", vol. 1, p. 259

16 juillet, New-Inn. — Mémoire de Samuel Smith, agent pour l'île Saint-Jean, demandant conseil quant à la distribution des appointements sur la liste du gouvernement civil. Savoir s'il doit payer la totalité des appointements respectifs aux fonctionnaires qui résident en Angleterre, ou s'il doit en réserver, et combien, pour le maintien des députés en activité. 263

23 juillet, Whitehall. — Les lords du commerce (Cumberland) à la Trésorerie (Robinson). Ils transmettent un rapport sur la requête de Desbrisay alléguant que son nom, comme secrétaire de Saint-Jean, a été omis dans l'état des arrérages d'appointements payables à même les rentes. Nul fonctionnaire n'a droit au traitement s'il n'est résidant ou absent muni d'un congé. Desbrisay ne réside pas dans l'île et n'a pas produit de congé. Ils demandent à la Trésorerie si l'on doit s'écarter des règlements établis.
"B. T. St. J.", vol. 4, p. 156

5 août. — Consultation de l'avocat sur les actes adoptés à l'île Saint-Jean en juillet 1776. "B. T., St. J.", vol. 1, p. 267
(Sans signature, mais de l'écriture de R. Jackson.)

16 août, Whitehall. — Knox à Cumberland. Transmet copies de lettres de Callbeck à Germain, pour qu'elles soient soumises aux lords du commerce. 271
Inclus. Copie de la lettre du 12 juillet, et extrait de la lettre du 15 juillet, en 1776 toutes deux. *Voir* aux dates respectives.

18 août, Whitehall. — Le secrétaire d'Etat (Germain) à Callbeck. Les dépêches à compter du 25 juin 1776 n'ont été reçues que le 22 juillet dernier, avec celles du 25 février 1777. Il sympathise avec les misères des fonctionnaires du roi ; on devra s'enquérir de la conduite d'Allanby. Les fonctionnaires ne sont plus à la merci du produit précaire des rentes pour leurs appointements. Il craint que sir William Howe ne puisse envoyer du renfort avant l'hiver ; transmet copie d'une lettre d'instructions lui enjoignant d'envoyer un détachement de 100 hommes; on ordonne de nouveau à Callbeck de lever une compagnie d'autant d'hommes.
"Col. Cor., P. E. I.", vol. 3, p. 365

Digitized by Google

1777.

(Copie au "Col. Off., St. J.", p. 88.)

2 septembre, Charlottetown — Callbeck au secrétaire d'Etat (Germain). Les casernes seront prêtes à recevoir les troupes avant l'hiver; il a maintenant au delà de 80 hommes, sa compagnie sera bientôt au complet; il a tiré sur la Trésorerie pour le défraiement des dépenses. Il a demandé des armes pour en fournir aux habitants. Un bâtiment de guerre est insuffisant sans cette aide. Raisons de craindre. 373

(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 208.)

Incluse. Requête des propriétaires et colons demandant que les pêcheries et le commerce de bois soient protégés. 377

27 octobre. — Carleton à Callbeck. Cette lettre est incluse dans celle de Callbeck en date du 21 novembre 1777.

17 novembre, Charlottetown — Callbeck au secrétaire d'Etat (Germain). Il transmet une adresse au roi et une à Sa Seigneurie, du Conseil législatif et de l'Assemblée, pour témoigner de leur loyauté et de leur attachement.

"Col. Cor., P. E. I.", vol. 4, p. 1

(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 210.)

Incluses. Adresse à Germain. 5

Adresse au roi. 9

21 novembre, Charlottetown — Callbeck au secrétaire d'Etat (Germain). Il transmet une requête du Conseil législatif et de l'Assemblée demandant que l'on continue de protéger l'île. Conformément au désir de la législature, il indique les moyens de défense à prendre. 17

(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 212.)

Inclus. Howe à Callbeck, en date du 15 mars 1777, New-York. Il a envoyé un bâtiment pour la défense de l'île et il espère que le *Hunter* est arrivé à temps, le brick qu'on avait envoyé ayant été retardé. 23

Carleton au même, 27 octobre. Impossible de lui donner du secours. Massey, qui commande à Halifax, pourra, croit-il, faire ce qui est nécessaire. 27

Liste des vivres nécessaires pour l'approvisionnement de 110 hommes levés pour la défense de l'île. 31

Liste des armes, etc., pour armer 100 hommes et la milice, aussi liste de munitions d'artillerie. 35

Requête du Conseil législatif et de l'Assemblée demandant des moyens de défense. 39

30 décembre, Bristol. — Desbrisay au secrétaire d'Etat (Germain). Il transmet une requête offrant de lever 500 hommes à ses frais pour n'importe quel service, les officiers devant être pris parmi ceux à demi-solde et de l'armée.

"Col. Cor., P. E. I.", vol. 3, p. 381

Incluse. Requête. 385

1778.

1er janvier. — Estimation budgétaire du gouvernement civil de l'île Saint-Jean, du 1er janvier 1778 au 1er janvier 1779. "B. T., St. J.", vol. 4 p. 158

7 mai, Whitehall. — Le secrétaire d'Etat (Germain) à Patterson. Il devra immédiatement retourner à son gouvernement. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 4, p. 43

(Copie au "Col. Off., St. J.", p. 89; double dans "B. T., St. J.", vol. 2, p. 57.)

18 mai, harlottetown — Callbeck au secrétaire d'Etat (Germain). Il a accepté la démission de Mellish, adjoint du grand prévôt Allanby, qui est absent depuis près de quatre ans. Mellish a démissionné en prévision d'une exécution qui doit avoir lieu bientôt, et vu qu'il n'a pu trouver personne pour la faire. Du consentement du Conseil il a nommé Robert Stewart à cette charge.

"Col. Cor., P. E. I.", vol. 4, p. 55

(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 217.)

Inclus. Procès-verbal du Conseil concernant Mellish, etc.

"Col. Cor., P. E. I.", vol. 4, p. 59

Digitized by Google

1778.

Knox au gouverneur de l'île Saint-Jean. Transmet les estimations budgetaires pour 1778. "Col. Cor., St. J.", p. 90

Incluses. Estimations budgetaires. 91

18 août, Charlottetown — Callbeck au secrétaire d'Etat (Germain). Autre attaque contre l'île par deux corsaires des insurgés; pillage des équipages; ils ont fait feu à plaisir sur les bestiaux et les moutons, et en ont emporté quelques-uns avec eux. Ils ont fui avant que les troupes qu'on avait envoyées contre eux fussent arrivées. A tiré sur la Trésorerie pour les frais des fortifications et des casernes. Se conformera aux instructions de Howe.

"Col. Cor., P. E. I.", vol. 4, p. 47

(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 220.)

4 septembre, île Saint-Jean. — Callbeck au secrétaire d'Etat (Germain). L'informe de nouveau qu'il a tiré sur la Trésorerie. Il a en grande partie terminé les travaux nécessaires de défense et il a de très bonnes casernes pour les troupes.

"Col. Cor., P. E. I.", vol. 4, p. 51

(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 218.)

12 septembre, New-York. — Clinton à Hierlihy. Licencier la compagnie de Callbeck. Lettre incluse dans celle de Desbrisay en date du 15 août 1780.

4 novembre, Whitehall. — Le secrétaire d'Etat (Germain) à Callbeck. La démission de Mellish, grand prévôt, a été regulièrement acceptée. La nomination de Stewart approuvée. L'on va s'enquérir de l'absence persistante d'Allanby.

"Col. Cor., P. E. I.", vol. 4, p. 63

1779.

(Copie au "Col. Off., St. J.", p. 93.)

1er janvier. — Estimation budgétaire pour le gouvernement civil de l'île Saint-Jean, du 1er janvier 1779 au 1er janvier 1780. 159

26 avril, Pall-Mall. — Requête de Nathaniel Coffin, agent pour Callbeck. Demande le traitement dû à Callbeck, pour avoir rempli les fonctions de sous-registraire et de secrétaire de l'île Saint-Jean.

"B. T., St. J.", vol. 2, p. 1

6 mai, Whitehall. — Le secrétaire d'Etat (Germain) à Callbeck. La Trésorerie a donné ordre de solder les comptes que Callbeck a présentés pour les casernes, etc., mais à l'avenir les dépenses de cette nature ordonnées par le commandant en chef devront être soldées par ce dernier.

"Col. Cor., P. E. I.", vol. 4, p. 67

— mai. — (Copie au "Col. Off., St. J.", p. 95.)

Requête de Samuel Smith, agent pour l'île Saint-Jean. Donne les raisons pour lesquelles il n'a pas payé la part des appointements dus au registraire et au secrétaire, réclamés par Coffin pour Callbeck.

"B. T., St. J.", vol. 2, p. 5

23 juin, Suffolk-Street. — Requête de Patterson, donnant un état de ses services comme gouverneur de l'île Saint-Jean, et ce sans traitement durant cinq années, et demandant du secours. 9

10 juillet, île Saint-Jean. — Le juge en chef Stewart au secrétaire d'Etat (Germain). L'état de ruine de la maison occupée par feu le juge en chef, maison qui, depuis son décès a servi d'église, de prison, de caserne, de Chambre d'Assemblée et de cour de justice. Comme propriété de la couronne, la maison devrait être réparée aux frais de l'Etat, ou il serait prêt à le faire lui-même si on lui en faisait la concession.

"Col. Cor., P. E. I.", vol. 4, p. 75

(Double dans "A & W. I.", vol. 413, p. 221.)

23 juillet, Whitehall. — Le secrétaire d'Etat (Germain) à Desbrisay. D'après l'état des choses, son absence ne doit plus durer; il doit immédiatement se rendre à l'île Saint-Jean. "Col. Off., St. J.", p. 97

24 juillet, Whitehall. — Le même à Allanby. Ordre de partir immédiatement pour l'île Saint-Jean. 97

Digitized by Google

1779.
24 juillet, Londres. Patterson à de Grey. Allanby, grand prévôt, a été absent pendant près de cinq ans. Demande qu'on obtienne l'avis de Germain sur la question de savoir si Allanby ne doit pas retourner à ses fonctions.
"Col. Off., P. E. I.", vol. 4, p. 71

27 août, Charlottetown Hierlihy au secrétaire d'Etat (Germain). N'ayant que la solde de major, cela ne suffit pas pour faire vivre sa femme et sa famille qui, espère-t-il, vont être remises en liberté par les insurgés; il demande la propriété qui a été concédée sur l'île à Charles Lee, lequel s'est joint aux insurgés, ce serait en même temps quelque compensation pour les deux propriétés qu'il a perdues dans le Connecticut.
"Col. Cor., P. E. I.", vol. 4, p. 79
(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 224.)

15 septembre, Halifax. Desbrisay au secrétaire d'Etat (Germain). Son arrivée; il va immédiatement partir pour Charlottetown. Ses embarras de ce que ses appointements ne lui ont pas été payés; il demande un traitement comme lieutenant-gouverneur. 107
Incluse. Requête demandant le paiement des arrérages de ses appointments comme secrétaire de l'île Saint-Jean. 111

20 octobre, Charlottetown Journal du Conseil législatif du 8 au 20 octobre.
"B. T., St. J.", vol. 5, p. 1
Journal de l'Assemblée législative. 95
(Une assemblée régulière de cette dernière a eu lieu le 30 juillet, pour examiner les rapports de l'élection.)

4 novembre, Whitehall. De Grey à Hierlihy. Germain est sensible aux malheurs des loyalistes, mais n'a pas le pouvoir de concéder de la propriété particulière, tel que demandé dans la lettre du 27 août. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 4, p. 103
(Copie au "Col. Off., St. J.", p. 99.)

4 novembre, Whitehall. Le même au juge en chef Stewart. Germain est peiné de voir qu'il ait été et qu'il soit si mal logé, mais ne sait comment donner des ordres qui puissent satisfaire à sa demande; sur réception d'un rapport exact du gouverneur il (Germain) apportera toute l'aide possible.
"Col. Off., St. J.", p. 98

7 décembre, Charlottetown Desbrisay au secrétaire d'Etat (Germain). Arrivé le 10 octobre; il s'est mis aux affaires; la législature a adopté des lois dont il donne une liste, avec observations. Arrivée du *Camilla* et d'un transport ayant à bord cinq officiers et 200 hommes du corps Knyphausen, en route pour New-York, mais qui ont dû débarquer à cause du mauvais état du transport. Les officiers sont bien logés; les hommes ont construit des huttes confortables, et il y a un bon approvisionnement de vivres et de rhum pour jusqu'au milieu de juin. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 4, p. 87
(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 233.)

15 décembre, Londres. Nisbett à de Grey. Relativement aux comptes présentés par Callbeck à la Trésorerie et protestés, le Conseil a décidé que, d'après les instructions, les comptes faits pour la levée d'une compagnie, devaient être présentés à sir William Howe. 115
Inclus. Etat de la compagnie provinciale de l'île Saint-Jean et des fortifications et des casernes à Charlottetown. Etat dressé par Nisbett, gardien des casernes. 119

1780.
1er janvier. Estimation budgétaire du gouvernement civil de l'île Saint-Jean, du 1er janvier 1780 au 1er janvier 1781. "B. T., St. J.", vol. 4, p. 160

22 janvier. Requête de William Nisbett, demandant de la literie, etc., pour les troupes, et sa solde comme gardien de casernes.
"Col. Cor., P. E. I.", vol. 4, p. 13
Estimation des vivres requis. 15

20 mars, Londres. John Patterson au secrétaire d'Etat (Germain). Le gouverneur Patterson approuve la nomination de Nisbett comme gardien de caserne faite par Callbeck, et il espère qu'elle sera approuvée. Par erreur,

Digitized by Google

1780.

Nisbett n'a pas été nommé à une charge qui lui était destinée et qui a été donnée à un autre, de sorte qu'il souffrirait si sa nomination au poste qu'il occupe maintenant n'était pas approuvée. 123

25 mars, Charlottetown — Journal du Conseil législatif du 13 au 25 mars.

"B. T., St. J.", vol. 5, p. 25

Journal de l'Assemblée législative pour la même période. 127

1er mai, Charlottetown — Desbrisay au secrétaire d'Etat (Germain). Il représente qu'en sa qualité de lieutenant-gouverneur il est obligé de payer loyer; les deux seules maisons, propriétés de la couronne, ont été concédées, l'une à Patterson à titre de propriété particulière, et l'autre sert de résidence au juge en chef. Il attend l'arrivée de Patterson, sous lequel il ne peut servir, et demande une position de gouverneur ou celle de lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Ecosse. Toutefois, s'il lui faut rester, il demande un traitement comme lieutenant-gouverneur, payable à même les rentes. L'insuffisance de ses appointements. Il demante qu'ordre soit donné aux agents de lui payer les arrérages qui lui sont dus.

"Col. Cor., P. E. I.", vol. 4, p. 91

(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 225.)

1er mai, Charlottetown — Desbrisay au secrétaire d'Etat (Germain). Observations sur la teneur de divers actes dont il donne les titres. Il demande un octroi de £500 à même les rentes pour faire des chemins. 95

(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 228.)

19 mai, Whitehall. — Le secrétaire d'État (Germain) à Callbeck. Il a été informé de comptes présentés. Les dépenses pour lesquelles ces comptes ont été présentés à la Trésorerie auraient dû être défrayées par le commandant en chef en Amérique, tel qu'ordonné, mais quand bien même cet ordre n'aurait pas été donné, aucun compte ne doit être présenté sans pièce justificative, etc. On n'a envoyé ni feuille d'appel ni autre document à l'égard de la compagnie qu'il organise, et qui ne semble pas être complète. On devrait aussi envoyer des détails sur les compagnies indépendantes de Hierlihy, expédiées de New-York par sir W. Howe, lesquelles sont arrivées le 16 juillet 1778. Un état complet et détaillé des dépenses devra être transmis à sir Henry Clinton, retenant les originaux des pièces justificatives. Patterson est allé reprendre ses fonctions. Il espère que lorsque les comptes seront réglés on verra, malgré l'absence de régularité, à ce que les deniers publics soient fidèlement appliqués. 127

(Copie au "Col. Off., St. J.", p. 100.)

30 mai, Whitehall. — Le même à Patterson. Nisbett lui donnera des détails au sujet d'une flotte qui doit partir de Brest, sous le commandement de Ternai, et qui se compose de sept vaisseaux de ligne, un 64, armé en flute, 2 frégates, et de 20 à 25 transports, ayant en tout 5,200 hommes d'infanterie, en destination d'Halifax, de Terreneuve ou de Québec. Il a écrit à Haldimand le 8 avril, que la flotte se compose de 12 vaisseaux de ligne, deux 50, et de 12,000 hommes (pour cette lettre *voir* les archives canadiennes, série B., vol. 44, p. 32); il doit détromper Haldimand s'il en a l'occasion. Graves, avec un renfort de six vaisseaux de ligne, est parti pour aller rejoindre Arbuthnot à New-York, qui doit suivre la flotte française partout où elle ira, de sorte que, si elle s'aventure dans le Saint-Laurent, Haldimand sera muni contre toute surprise. Une flotte a fait voile de Cadix le 28 avril, elle se compose de 12 vaisseaux espagnols de ligne, avec 10,000 hommes de troupes, mais il n'est pas possible que sa destination soit la partie du monde où demeure Patterson. 135

(Copie au Col. Off., St. J.", p. 104.)

9 juin, Charlottetown — Requête du Conseil et de l'Assemblée, représentant la misère qui existe dans l'île à cause du manque de marchandises européennes. Demande de bâtiments de guerre. 317

Digitized by Google

1780.
28 juin, Londres. Requête de John Patterson, procureur de Walter Patterson, demandant d'être entendu au nom de ce dernier au sujet de sa demande d'être payé de ses appointements au complet, à l'encontre de la réclamation de Callbeck. "B. T., St. J.", vol. 2, p. 17

6 juillet, Ile-Saint-Jean. Patterson au secrétaire d'Etat (Germain). Il est arrivé le 28 juin, après plusieurs voyages fatigants qui ont duré huit mois du jour du départ au jour de l'arrivée, dont six en mer. L'amélioration de l'île durant son absence; la population, croit-il, a doublé durant les six dernières années; il y a de grands troupeaux de bestiaux, et les choses nécessaires à la vie abondent. La bonne part de ces améliorations est due aux efforts de Callbeck. Sa gratitude envers Germain pour son attention envers lui et la province. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 4, p. 141
(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 236.)

8 juillet, Whitehall. Knox au gouverneur de l'île Saint-Jean. Il transmet les estimations budgétaires pour 1780. "Col. Off., St. J.", p. 106
Estimations budgétaires. 107

17 juillet, Charlottetown Adresse du Conseil et de l'Assemblée au secrétaire d'Etat (Germain), le remerciant pour ses faveurs passées et demandant de bien vouloir ne pas prêter attention aux fausses représentations concernant les habitants de l'île. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 4, p. 321

30 juillet, Ile-Saint-Jean. Patterson au secrétaire d'Etat (Germain). Transmet les titres des actes adoptés à la dernière session de la législature, avec remarques. Un des actes a pour but de changer le nom de l'île Saint-Jean en celui de Nouvelle-Irlande. Par suite des erreurs constantes occasionnées par la similitude de nom, des gens s'en vont même à Terreneuve, croyant être en route pour l'île Saint-Jean, et la confusion dont souffre la correspondance est inconcevable. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 4, p. 145
(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 239; autre copie au "B. T., St. J.", vol. 2, p. 31.)

15 août, Charlottetown Desbrisay au secrétaire d'Etat (Germain). Arrivée de Patterson, qui lui propose de prendre le commandement de la compagnie de Callbeck, à la condition que Desbrisay abandonne en faveur de Callbeck une de ses charges dans le service civil. D'autres conditions imposées auxquelles il ne peut acquiescer; il suppose en conséquence que Callbeck sera recommandé. La compagnie organisée par Callbeck, avec la permission de Howe, mais que Clinton a ordonné de licencier, ordre auquel on n'a pas obéi. Si la compagnie en projet était levée, il demande que Sa Seigneurie recommande sa (à Desbrisay) nomination comme capitaine. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 4, p. 205
(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 251.)
Inclus. Clinton à Hierlihy, 12 septembre 1778, ordonnant de licencier la compagnie de Callbeck. 211

5 septembre, Ile-Saint-Jean. Patterson au secrétaire d'Etat (Germain). Pendant que la flotte était au large de Charles Town (Charlottetown), il a essayé de faire disparaître les fausses impressions de l'esprit d'Arbuthnot relativement à l'île. Il n'a aucun espoir d'aide du côté de la marine, soit pour l'île ou pour Québec, tant qu'Arbuthnot commandera la flotte. Il a promis d'envoyer deux bâtiments pour la défense de l'île, mais ils ne sont jamais venus. Les navires destinés à la protection du Saint-Laurent devraient, à son avis, passer l'hiver à Charlottetown, et non à Québec, attendu qu'ainsi ils pourraient être à leur poste un mois plus tôt au printemps et rester deux mois plus tard en automne. Les extrémités nord et sud du Cap-Breton sont les lieux où l'on doit croiser, car si ces deux passes étaient surveillées, les vaisseaux de l'ennemi ne tenteraient pas d'entrer dans le Saint-Laurent. Comment les corsaires des insurgés opèrent. Les capitaines Graves et Perry sont tous deux convaincus des services qu'ils rendraient en croisant pendant deux mois, cependant comme ils sont tenus à aller

Digitized by Google

1780.

à Québec, il leur faut partir immédiatement. Le capitaine Graves, qui remettra cette lettre, pourra donner des détails à ce sujet.
"Col. Cor., P. E. I.", vol. 4, p. 151

(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 242.)

20 septembre, île Saint-Jean. Patterson au secrétaire d'Etat (Germain). Accuse Desbrisay de fausses représentations et de mensonge dans ce qu'il dit du changement projeté du commandement de la compagnie de Callbeck.
"Col. Cor., P. E. I.", vol. 4, p. 159

(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 245.)

20 septembre, île Saint-Jean. Quittance de Callbeck à Patterson. Incluse dans la lettre de John Patterson, en date du 12 janvier 1781.

21 septembre, île Saint-Jean. Patterson au secrétaire d'Etat (Germain). Mellish a résigné sa charge d'adjoint d'Allanby dans les fonctions de percepteur des douanes et de receveur de rentes ; il a nommé Nisbett à la place, et John Russell Spence greffier du Conseil à la place de Nisbett. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 4, p. 163

(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 246.)

Inclus. Mollish à Patterson, même date. Comme ses comptes pour appointements ont été protestés, il refuse d'agir davantage pour Allanby. 167

21 septembre, Charlottetown. Requête de Desbrisay demandant un traitement comme lieutenant-gouverneur. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 4, p. 309

23 septembre, île Saint-Jean. Patterson à de Grey. Présente John Stuart, nommé agent pour l'île. 215

30 septembre. Requête de John Hill Winbott, procureur de Callbeck, demandant le paiement d'une partie du traitement qui lui revient pour le temps qu'il a commandé l'île Saint-Jean. "B. T., St. J.", vol. 2, p. 23

Note de la somme. 21

(Pas de date ; soumis aux lords du commerce à la date en marge.)

10 octobre, Halifax. Patterson au secrétaire d'Etat (Germain). Il s'est absenté de son gouvernement pour quelques jours pour affaire publique. N'a pas encore reçu de réponse du général McLean, qui va probablement s'adresser à Clinton et perdre ainsi une saison. Il recommande que la compagnie de Callbeck soit inscrite sur le contrôle ; les avantages de cette mesure.
"Col. Cor., P. E. I.", vol. 4, p. 171

(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 248.)

Inclus. Description et estimation des routes militaires qu'il faudra faire dans l'île Saint-Jean pour permettre à la milice de se réunir avec suffisamment de facilité pour la défense de l'île. 175

(Cinq routes sont proposées, une vers le Cap Traverse, 35 milles ; au Cap Nord, 70 milles, à Saint-Pierre et à la Pointe de l'Est, 62 milles, d'un point vis-à-vis Charlottetown à Georgetown, 28 milles ; du point ou cette dernière se partage à Georgetown, un embranchement jusqu'à la côte entre la Pointe Prim et le Cap à l'Ours, 20 milles ; total, 215 milles. Tous les établissements, etc., auxquels ces routes donneraient des voies de communication, sont énumérés. Le total du prix de revient du défrichement de 16 pieds au centre d'une largeur projetée de 60 pieds, de l'enlèvement des souches, etc., est porté à £3,225.)

Patterson à McLean, 10 octobre. Il a examiné le plan adopté jusqu'ici pour la défense de l'île Saint-Jean, et il ne l'approuve pas. Transmet le compte des dépenses de la garnison et le coût du parachèvement des fortifications, casernes, etc. Le nombre d'hommes requis, l'insuffisance des mesures de défense ; même si les plans étaient mis à exécution, la capitale seule serait défendue. Son idée est que pour prévenir une attaque on devrait donner à l'île une apparence inoffensive, avoir une milice bien disciplinée, quelques troupes, quelques batteries pour défendre le fort de Charlottetown, et un blockhaus pour prévenir toute surprise. L'accroissement de la population a produit un corps formidable d'hommes

Digitized by Google

1780.

capables de porter les armes, et la législature a adopté une loi relative à la milice. Alors on doit faire des chemins et on a besoin de 300 fusils. Le nombre de milles de chemin qu'il faut. Si ces chemins sont faits, que la milice soit armée et organiser et qu'un blockhaus soit construit, il ne demandera pas d'autres secours pour la défense de l'île que la compagnie de Callbeck. Transmet une estimation du prix de revient des chemins et d'un blockhaus, mais il croit que les travaux pourraient être exécutés pour £3,000, y compris le parachèvement d'édifices publics pour loger 100 hommes et leurs officiers. Transmet le calcul des dépenses d'une année pour la compagnie de Callbeck, indiquant l'économie considérable que l'on ferait pour les troupes seulement, un corps de cinq compagnies engagées pour le service actif et les dépenses du service du génie seraient réduites. 179

Estimation du coût du parachèvement des fortifications etc., pour la défense de Charlottetown. 191

Calcul des dépenses des volontaires de Saint-Jean durant une année, £3,555 3s. 10d. 195

Calcul des dépenses annuelles de six compagnies en garnison à Saint-Jean, £11,009 18s. 9d. 199

Cartes de Saint-Jean, indiquant les comtés, provinces, etc. 203

(Série géographique, vol. E, des archives canadiennes.)

4 novembre, Whitehall. De Grey à Desbrisay. Il est peiné de le voir si mal logé, mais Germain ne voit pas comment on peut y remédier. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 4, p. 99

(La lettre est datée en 1779, mais celle qui fait l'objet de la réponse est datée du 1er mai 1780. Desbrisay n'arriva à Charlottetown que le 10 octobre 1779; *voir* sa lettre du 7 décembre.)

10 novembre, Charlottetown Desbrisay au secrétaire d'Etat (Germain). Demande un congé d'une année. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 4, p. 235

(Double dans A. & W. I.", vol. 413, p. 254.)

23 novembre, Charlottetown Desbrisay au secrétaire d'Etat (Germain). Patterson a demandé aux membres du Conseil de remettre à la couronne les concessions de terres qu'ils ont, ce qu'ils ont refusé de faire. Ses pouvoirs comme lieutenant-gouverneur; il a obéi aux instructions en concédant des terres. Transmet déclaration solennelle du nombre de lots qu'il possède. Si le roi l'ordonne où si c'est le désir de Sa Seigneurie qu'il remette ces terres il le fera, mais c'est dur, croit-il. Transmet une plainte officielle contre Patterson, pour qu'elle soit déposée devant le roi.

"Col. Cor., P. E. I.", vol. 4, p. 219

Incluse. Accusation de Desbrisay contre Patterson, comportant que les £3,000 reçus en 1773 et 1774 pour la construction d'une église, d'un palais de justice et d'une prison, n'ont jamais été appliqués à cet objet. 227

Certificat du nombre de concessions de terres consignées sur les registres durant le terme d'office de Patterson et de Callbeck. 231

25 novembre, Charlottetown Hierlihy au secrétaire d'Etat (Germain). Expose les circonstances dans lesquelles il a acquis des lots à titre de concession et d'achat, et la demande de Patterson pour que les membres du Conseil abandonnent leurs lots achetés, détruisant ainsi toute garantie pour la possession de la propriété dans l'île. 247

26 novembre, Charlottetown Procès-verbaux du Conseil exécutif, du 7 août 1779 au 26 novembre 1780. "B. T., St. J.", vol. 5, p. 39

(Double dans "B. T., Can. (Québec", vol. 19, p. 143. Le dernier procès-verbal est daté du 11 novembre.)

7 novembre, île Saint-Jean. Patterson aux lords du commerce. Il dit qu'un monopole honteux des lots de ville et de pâturage a été exercé dans la royauté de Charlottetown durant son absence, contrairement à l'esprit des instructions qui sont citées. "B. T., St. J.", vol. 2, p. 81

Digitized by Google

1780.

Inclus. Etat du nombre de lots de ville et de pâturage concédés dans Charlottetown depuis que la ville a été tracée, et sous l'administration de qui ils ont été concédés. 85

Etat du nombre de lots de ville et de pâturage dans la royauté de Charlottetown, et qui en sont les propriétaires. 89

16 décembre, Whitehall. Grey Elliott à Knox. Une demande de John (ce devrait être Walter) Patterson, gouverneur de l'île Saint-Jean, a été faite à la Trésorerie au sujet de la façon dont on doit disposer de son traitement durant son absence. Les lords de la Trésorerie désirent avoir une copie de la correspondance relative au congé. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 4, p. 137

(Copie au "B. T., St. J.", vol. 4, p. 160, *bis* en date du 14, erreur du copiste. L'extrait qui précède est de l'original dont la date est celle qui est portée en marge.)

16 décembre, Whitehall. Elliott à Wimbott. Patterson devra se faire entendre par procureur devant les lords du commerce relativement à la réclamation de Callbeck pour une partie du traitement. Wimbott pourra aussi se faire représenter par procureur au nom de Callbeck. "B. T., St. J.", vol. 4, p. 161

1781.

10 janvier, Whitehall. Knox à Elliott. Par ordre de Germain, il transmet des copies attestées de neuf actes adoptés à l'île Saint-Jean, et copie d'une lettre de Patterson, le tout pour être soumis aux lords du commerce. "B. T., St. J.", vol. 2, p. 27

Inclus. Patterson à Germain, 30 juillet 1780.

12 janvier, Londonderry. John Patterson à Elliot. Il est informé que Callbeck a donné au gouverneur Patterson quittance complète de sa réclamation pour une partie des appointements, et il ignorait absolument la réclamation faite par Coffin en son nom. La quittance a été envoyée à Stuart, agent pour l'île. "B. T., St. J.", vol. 2, p. 61

Incluse. Copie de la quittance consentie par Callbeck. 65

16 janvier, Whitehall. Knox à Elliott. Par ordre de Germain, transmet copie de la correspondance avec Patterson au sujet de son congé. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 3, p. 37

Inclus. Patterson à Dartmouth, 2 septembre 1774.

Dartmouth à Patterson, 1er février 1775.

Congé accordé, 20 janvier 1775.

Germain à Patterson. 10 avril, 1777.

Le même au même, 7 mai 1778.

(Pour les pièces incluses, *voir* à leur date respective.)

23 janvier. Estimation budgétaire du gouvernement civil de l'île Saint-Jean, du 1er janvier 1781 au 1er janvier 1782. "B. T., St. J.", vol. 4, p. 165

26 janvier, Portsmouth. Requête de Richard Williams, disant qu'il a conclu un arrangement avec Patterson au sujet de 2,000 acres de terre dans l'île Saint-Jean pour des colons de la Galles méridionale. Prie qu'on lui permette de demander un congé à l'amirauté afin qu'il puisse terminer ses arrangements. "B. T., St. J.", vol. 2, p. 69

6 février, Whitehall. Elliot à Williams. Les lords du commerce n'ont pas, de Patterson, de renseignements sur l'arrangement transmis le 26 janvier. Il serait heureux de le voir pour en obtenir de plus amples détails "B. T., St. J.", vol. 4, p. 162

16 février, Spithead. Williams aux lords du commerce. A raison du mauvais temps les bateaux n'ont pu voyager. Il renouvelle sa prière pour que l'on demande à l'amirauté de leur accorder un congé. "B. T., St. J.", vol. 2, p. 73

28 février, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Germain) à Patterson. Il apprend le contentement de Patterson à la vue du développement accompli par la colonie pendant son absence. Il espère que le développement se continuera grâce à l'accroissement naturel et à l'arrivée de colons venus des colonies insurgées, mais ne donne pas à espérer que des émigrants partiront des possessions britanniques en Europe, la population étant trop épuisée

Digitized by Google

1781.

pour qu'elle puisse aller peupler des territoires éloignés. Le nom de la Nouvelle-Irlande qu'il propose de donner à l'île a déjà été pris, mais il n'y a pas d'objection de changer le nom de l'île en celui de New-Guernsey ou New-Angleseа. L'étonnement que lui cause le prix de £11,000 pour la garnison, attendu qu'on ne voulait envoyer que 100 hommes; approuve la proposition de porter la compagnie de Callbeck à 100 hommes, pourvu que les autres cinq soient retirées. Désapprouve l'étendue des travaux déterminés par l'indiscrétion de l'ingénieur. Envoie 300 armes comme cadeau de la part du roi à la milice. L'ouverture des chemins, bien que permettant à la milice de se réunir, donnerait à l'ennemi les moyens d'attaquer de partout, et dans l'état actuel de l'île, on aurait un avantage sur l'ennemi, grâce à la connaissance que les habitants ont du pays. A mesure que la population augmente, les chemins seront ouverts, naturellement. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 4, p. 239

(Copie au "Col. Off., St. J.", p. 108.)

1er mars, île Saint-Jean. Patterson au secrétaire d'Etat (Germain). A convoqué l'Assemblée le 20 février, qui a adopté plusieurs actes, dont suit une liste avec des observations. 251

(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 255. Une autre copie au "B. T., St. J.", vol. 2, p. 107.)

1er mars, Whitehall. Elliott à Stephens. Demande à l'amirauté d'accorder à Williams la permission de se présenter devant les lords du commerce. "B. T., St. J.", vol. 4, p. 163

2 mars, Amirauté. Stephens à Elliott. Permission accordée à Williams de venir à Londres et se présenter aux lords du commerce. "B. T., St. J.", vol. 2, p. 77

29 avril. Opinion de l'avocat (Jackson) sur neuf actes, adoptés à l'île Saint-Jean, en juillet 1780. Objection à "l'acte relatif à la procédure en matière d'usurpation d'héritage"; "acte relatif à l'enregistrement de tous les actes de vente, de transport et d'hypothèque"; "acte pour changer le nom de l'île Saint-Jean en celui de Nouvelle-Irlande"; lacunes de l'acte de la milice, quoique cette loi vaut mieux que de n'en pas avoir. Les autres actes n'offre pas matière à objection. "B. T., St. J.", vol. 2, p. 99

(Pas de date. Soumise aux lords du commerce à la date portée en marge.)

8 mai, Whitehall. Thompson à Elliott. Par ordre de Germain, transmet pour l'examen des lords du commerce neuf actes récemment reçus du gouverneur Patterson. 91

10 mai, Charlottetown Patterson au secrétaire d'Etat (Germain). Partie des prisonniers de guerre débarqués pour dégager le *Danaæ* et le *Pandora*. Il doute que la colonie puisse fournir des provisions aux prisonniers. "Col. Cor., P.E.I.", vol. 4, p. 259

(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 259, où on lit les mots: "Pas de signature et pas de date.")

15 mai, Whitehall. Elliott à Thompson. Transmet la letttre de Patterson avec son contenu, pour l'information de Germain. "B. T., St. J.", vol. 4, p. 164

31 mai. Opinion de l'avocat (Jackson) sur neuf actes adoptés à l'île Saint-Jean en 1779 et 1780. Objections à "l'acte pour déterminer les privilèges des membres de l'Assemblée générale et de leurs serviteurs et du mode des élections générales et partielles"; "Acte donnant aux juges de paix le pouvoir de s'enquérir et de régler les prix des provisions de toutes sortes et des prix exigés par les maisons publiques à logement et les auberges"; "l'acte pour empêcher l'accaparement du marché". Les autres actes n'offrent pas d'objection. "B. T., St. J.", vol. 2, p. 95

9 juin, île Saint-Jean. Patterson au secrétaire d'Etat (Germain). Dépêche reçue; le remercie pour les armes. N'a pas envisagé l'ouverture des chemins comme le fait Sa Seigneurie, mais admet la valeur de l'argument. Ne sait comment

Digitized by Google

1781.

autoriser le changement de nom de l'île; la loi adoptée dans ce but ne doit prendre effet qu'après sa sanction; les difficultés qu'il éprouve relativement aux formules des lois à cause de son inexpérience et de celle du Conseil. N'a pas donné d'encouragement aux émigrants, mais il a donné à un délégué de la Galles les conditions auxquelles il vendait ses terres; il est peiné d'apprendre que cet homme a créé des embarras au bureau du commerce. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 4, p. 263

(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 260.)

20 juin, Whitehall. Les lords du commerce au roi. Ils rapportent que les raisons données par Patterson pour la sanction qu'il a donnée à "l'acte pour changer le nom de l'île de Saint-Jean en celui de Nouvelle-Irlande", adopté le 17 juillet 1780, semblent bien fondées, mais l'acquiescement aux désirs des habitants de l'île est laissé au bon plaisir de Sa Majesté. "B. T., St. J.", vol. 4, p. 166

20 juin, Whitehall. Les mêmes au même. Ils recommandent le désaveu de divers actes, savoir: "Acte pour déterminer les privilèges des membres de l'Assemblée générale et de leurs serviteurs", etc., et "l'acte relatif à la procédure en matière de bris de maison". 167

(Pour l'opinion de l'avocat sur ces actes, *voir* 31 mai.)

20 juin, Whitehall. Les lords du commerce à Patterson. Conduite inconvenante du lieutenant-gouverneur en l'absence de Patterson, en se faisant des concessions injustifiables de lots de ville et de pâturage ainsi qu'aux membres du Conseil; auraient recommandé le renvoi du lieutenant-gouverneur et la censure des membres du Conseil qui l'ont approuvé, mais ils ont proposé que chaque personne de leur famille garde un lot et que les autres soient remis à la couronne. Comme ils s'en sont remis à la décision de Germain, il ne sera pas pris d'autres mesures jusqu'à ce qu'on ait reçu une réponse à cette lettre. On s'attend à ce que les intéressés se conforment à la proposition de Patterson, à ce que nulle personne autre que les femmes et les enfants des concessionnaires ne soit comprise dans la distribution, à ce que la remise se fasse cour tenante, et que le titre et la description de chaque lot, avec le nom de la partie faisant remise, soient inscrits au registre du tribunal et dans les procès-verbaux du Conseil, afin d'empêcher toute contestation à l'avenir. Remarques sur neuf actes adoptés pendant que Desbrisay était lieutenant-gouverneur en l'absence de Patterson. Le contentement qu'ils éprouvent de l'accroissement des colons dans l'île. Williams a dit qu'il avait conclu un arrangement avec Patterson pour amener des colons de la Galles, les frais de leur transport devant être à la charge de l'Etat, mais cette condition ne se trouve pas dans l'arrangement. On n'a pas l'intention d'encourager l'émigration de ces royaumes à l'île Saint-Jean, et il n'y a pas de fonds pour le transport. "B. T., St. J.", vol. 4, p. 170

24 juin, Charlottetown. Liste des volontaires et des compagnies indépendantes. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 4, p. 357

25 juillet, New-York. Clinton à Patterson. Cette lettre est incluse dans celle de Patterson, du 18 septembre.

2 août, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Germain) à Patterson. Transmet décret du Conseil désavouant deux actes. "Col. Off., St. J.", p. 112

Décret du Conseil désavouant "l'acte pour déterminer les privilèges des membres de l'Assemblée générale", etc., "l'acte relatif à la procédure en matière d'usurpation d'héritage, etc".

14 août, Whitehall. Knox au gouverneur de l'île Saint-Jean. Transmet estimation budgétaire pour 1781.

(Note au bas: "Même estimation que l'année précédente.) 115

11 septembre, île Saint-Jean. Patterson aux lords du commerce. A reçu les dépêches avec l'information des changements faits par les commissaires du commerce et des plantations. "B. T., St. J.", vol. 2, p. 117

Digitized by Google

1781.
11 septembre, île Saint-Jean. Le même au secrétaire d'Etat (Germain). Il a reçu les dépêches avec leur contenu. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 4, p. 291
(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 263.)

16 septembre, île Saint-Jean. Patterson au général de brigade Campbell. Cette lettre se trouve dans celle de Patterson du 18 septembre.

18 septembre, île Saint-Jean. Le même au secrétaire d'Etat (Germain). Dépêches reçues; transmet copie d'une lettre du commandant en chef (Clinton) disant qu'il ne lui convient pas d'obéir aux ordres du roi. Il a écrit à ce sujet, met copie de sa lettre sous ce pli. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 4, p. 295
(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 266.)

Inclus. Clinton à Patterson, 25 juillet. Comme il ne considère pas l'île Saint-Jean dans le domaine de sa juridiction, il doit décliner de sanctionner les nominations et les dépenses. Cet avis est partagé par sir W. Howe, comme le démontre sa lettre à Callbeck en 1776. Il a dit à Campbell, qui commande dans la Nouvelle-Ecosse, de faire revenir le corps d'Hierlihy à la Nouvelle-Ecosse, et a autorisé Callbeck de porter sa compagnie à 100 hommes, conformément à la lettre de Germain. 299

Patterson au général de brigade Campbell, 16 septembre. Il a soumis au Conseil la lettre de Germain, autorisant Callbeck de porter sa compagnie à 100 hommes ainsi que la construction d'un blockhaus, après quoi les cinq compagnies d'Hierlihy devaient se retirer; il a aussi soumis la correspondance au Conseil, qui n'a pas jugé que la retraite des troupes était compatible avec la sûreté de l'île. Une flotte française est au large de la côte en destination de New-York ou, sinon, d'Halifax. Si la nouvelle du retrait des troupes se répandait, il n'y a pas de doute que l'île serait attaquée. En outre, l'intention semble être que le blockhaus doit être érigé et la compagnie organisée au complet avant que les troupes se retirent. Il y a encore cet automne assez de temps pour ériger le blockhaus, et il espère que des ordres seront donnés à cette fin à l'ingénieur. Transmet copie de la lettre de Cargenven, les officiers craignant que le fait d'être retenus les empêche d'être versés dans les corps, mais leur crainte est disparue. Besoin de vêtements et de literie. Recommande les frères Wheaton à la promotion. 303

4 octobre. Requête de John Stuart, agent de l'île Saint-Jean, demandant des navires de guerre pour protéger l'île. 313

7 octobre, Halifax. Campbell à Patterson. Cette lettre se trouve dans celle de Patterson, en date du 21 octobre.

14 octobre, Charlottetown Etat hebdomadaire relatif à la compagnie de Callbeck. 355

21 octobre, île Saint-Jean. Patterson au secrétaire d'Etat (Germain). Il envoie copie de la réponse de Campbell à sa lettre du 16 septembre. Si Patterson a fait erreur, c'est après mûre considération. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 4, p. 329

Incluse. Campbell à Patterson, 7 octobre. Ne peut donner des ordres pour la construction d'ouvrages sur l'île Saint-Jean. Il espère que les compagnies d'Hierlihy seront expédiées par les transports qui portent les armes, etc., pour la milice. 333

26 octobre, Charlottetown Cargenven au secrétaire d'Etat (Germain). Donne des détails sur les misères auxquelles sont exposées les compagnies indépendantes par suite du fait qu'elles sont en garnison à l'île Saint-Jean. 349
(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 270.)

27 octobre, Charlottetown Desbrisay au secrétaire d'Etat (Germain). Il est peiné de ce qu'il n'a pas reçu de réponse à ses lettres, vu que particulièrement Callbeck en a reçu une, le remerciant pour sa bonne conduite alors qu'il avait le commandement. Durant les neuf mois qu'il (Desbrisay) a commandé, il a passé plus de lois que ne l'a fait Callbeck durant ses quatre années; il est blessé de ce que Callbeck lui soit préféré pour le commandement d'une compagnie, qui est incomplète et indisciplinée; échangerait sa

Digitized by Google

1781.

charge avec Callbeck pour le commandement de la compagnie. Ceci a été convenu l'année dernière, mais rompu, vu que Patterson a insisté pour que le sous-secrétaire ait £50 par année. La raison pour laquelle il n'est pas en bons termes avec Patterson. Construction défectueuse des casernes, etc., sous la surveillance de Callbeck, nommé par Spry, ingénieur d'Halifax. Les frais exhorbitants, dont les comptes ont été rejetés par le brigadier McLean. 271

(Double à la p. 277. Une autre en date du 28 dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 276, et une autre copie en date du 27 dans "A. & W. I.", vol. 414, p. 1.)

27 octobre, île Saint-Jean. Nisbett au secrétaire d'Etat (Germain). Demande un congé. 365

28 octobre, Charlottetown Patterson à Campbell. Lettre du 7 octobre reçue; ne peut se dispenser des troupes tant que les ordres que donne la lettre de Germain n'auront pas été exécutés, c'est-à-dire, la construction d'un blockhaus et l'organisation complète de la compagnie de Callbeck. 337

30 octobre, île Saint-Jean. Requête du juge en chef Stewart, disant les pertes qu'il a éprouvées par le naufrage, au grand malheur de sa famille et de lui-même. A cause de cela et vu les prix exhorbitants de tous les articles, il ne peut soutenir sa famille et lui avec son traitement actuel, qui est moindre que le ttraitement qu'on donne dans la Nouvelle-Ecosse et le Canada, bien que la vie dans ces provinces ne soit pas aussi chère qu'à l'île Saint-Jean.

"B. T., St. J.", vol. 2, p. 113

Octobre (?). Requête d'Allanby, grand prévot, résignant sa charge et demandant que William Falcon le remplace. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 4, p. 325

6 novembre, Whitehall. Fisher à Cumberland. Par ordre de Germain, il transmet seize actes (dix-sept sont énumérés dans le document qui les accompagne). Ils devront être soumis à l'examen des lords du commerce.

"B. T., St. J.", vol. 2, p. 103

Inclus. Patterson au secrétaire d'Etat, 1er mars 1781.

9 novembre, Charlottetown Procès-verbaux du Conseil exécutif du 26 novembre 1780 jusqu'à la date en marge. "B. T., St. J.", vol. 5, p. 155

18 novembre, Charlottetown Desbrisay au secrétaire d'Etat (Germain). Transmet requête demandant un traitement comme lieutenant-gouverneur, à prendre à même les rentes, tous les autres fonctionnaires ayant des traitements.

"Col. Cor., P.E.I.", vol. 4, p. 283

P. S. A écrit à Townshend, grand maître de l'artillerie, relativement à la conduite de Callbeck. 285

(Double dans "A. & W. I.", vol. 414, p. 7.)

Incluse. Requête. 287

19 novembre, île Saint-Jean. Patterson au secrétaire d'Etat (Germain). Alexander Richardson nommé instituteur à la place de William Patterson, décédé. Il ne désire pas que cette nomination soit confirmée, vu que Richardson ignore le latin, mais cela suffit pour le moment, vu qu'il connaît bien l'anglais.

"Col. Cor., P. E. I.", vol. 4, p. 341

(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 268.)

22 novembre, île Saint-Jean. Patterson au secrétaire d'Etat (Germain). Il a présenté ses comptes pour les dépenses imprévues. Donne des détails et des explications. 345

(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 268.)

1782.

1er janvier. Estimations budgétaires pour le gouvernement civil du 1er janvier 1782 au 1er janvier 1783. "B. T., St. J.", vol. 4, p. 179

25 janvier, île Saint-Jean. Patterson au secrétaire d'Etat (Germain). Il est à construire un bateau pour traverser au continent; si son plan réussit, l'île se trouvera en communication, en hiver, avec le reste du monde. Vols commis depuis le moment où les compagnies indépendantes sont arrivées; un homme condamné à être pendu, mais on n'a pu trouver personne pour agir comme bourreau; le grand prévot a démissionné, personne n'a voulu accepter

Digitized by Google

1782.

la charge, de sorte qu'un sursis a été accordé au condamné, qui reçut subséquemment son pardon. Les aveux du prisonnier ont amené la découverte d'autres délinquants. A nommé Spence grand prévot, avec l'entente catégorique qu'il accomplira ou fera accomplir tous les devoirs de la charge. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 5, p. 1

(Double dans "B. T., St. J.", vol. 2, p. 127.)

2 février, Charlottetown — Procès-verbaux du Conseil, 1er décembre 1782 (1781) jusqu'à la date en marge. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 5, p. 7

28 février, Whitehall. — Ellis à Patterson. Dépêches reçues; confusion dans le numérotage. La disposition suspensive qu'il a insérée dans les actes douteux approuvée. Il est surpris que l'on ne se soit pas conformé à l'ordre d'envoyer les compagnies indépendantes à Halifax; on n'a jamais eu l'intention de garder un détachement aussi nombreux sur l'île; observation sur le prix de revient des travaux de défense; il devra envoyer toutes les troupes à Halifax, à l'exception de la compagnie de Callbeck. Les dépenses imprévues pour lesquelles un compte a été présenté devraient être à la charge de la province. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 4, p. 359

(Copie au "Col. Off., St. J.", p. 116.)

8 mars. — Opinion de l'avocat (Jackson) sur les actes transmis conformément à la lettre de Fisher, du 6 novembre 1781. "B. T., St. J.", vol. 2, p. 121

Avril (?). — Compte rendu fait par Charles Berry des délibérations du lieutenant-gouverneur, du Conseil et de l'Assemblée au sujet de la perception des rentes. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 6, p. 353

22 juin, île Saint-Jean. — Patterson au secrétaire d'Etat (North). Félicite Sa Seigneurie sur sa nomination. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 5, p. 17

27 juin, Whitehall. — Nepean au gouverneur de l'île Saint-Jean. Transmet les estimations budgétaires pour 1782. "Col. Off., St. J.", p. 119

Estimations. 120

22 août, Whitehall. — Le secrétaire d'Etat (Townshend) au gouverneur de l'île Saint-Jean. Transmet copie d'une lettre du 21 juin 1781 de l'ancien bureau du commerce, qui n'a pu lui arriver. Devra envoyer un état des importations et des exportations pour les quatre années précédentes. L'acte relatif à la saisie des biens et effets des débiteurs absents sera modifié conformément aux instructions. Les actes expédiés en dernier lieu n'étaient pas dûment authentiques; il faudra veiller à cela; autrement ils ne pourront être admis en preuve.

(Copie au "Col. Off., St. J.", p. 121.)

Nouvelles instructions.

11 septembre, Whitehall. — Le secré aire d'Etat au gouverneur de Saint-Jean. Transmet deux instructions additionnelles, l'une d'envoyer des copies, l'autre pour la réglementation de sa conduite envers les personnes qui occupent des charges par lettres patentes. 125

19 octobre, Londres. — Requête du capitaine MacDonald, 84e régiment, tant en son nom qu'en celui d'autres officiers, demandant la suspension du décret relatif à la perception des rentes, et la remise des terres vendues pour arrérages. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 6, p. 337

(La requête ne porte pas de date; pour la date probable *voir* la lettre de MacDonald, du 25 octobre.)

25 octobre, Londres. — MacDonald à Nepean. Explique ce qu'à son avis devraient décréter les instructions relatives aux concessions de terres, de manière à inclure les officiers de la marine et de l'armée. 1

30 novembre, Charlottetown — Lettre des officiers des gardes-forestiers du roi aux loyalistes qui ont l'intention d'aller s'établir dans les colonies du nord, le printemps prochain, faisant voir les avantages de l'île Saint-Jean; ils attirent l'attention sur les fausses représentations au sujet de l'île, et leur demandent de venir et de juger par eux-mêmes.

Digitized by Google

1782.
7 décembre, île Saint-Jean. Patterson à Stewart, agent de l'île Saint-Jean. Il transmet des extraits des lettres du 2 novembre, et du 1er et du 7 décembre. (Les extraits ne portent pas de date.) Sa manière d'agir à l'égard des rentes. Progrès de l'île malgré les embarras résultant de la guerre; augmentation des produits et des exportations; l'île offre un refuge heureux pour les loyalistes. Le défaut des actes adoptés et ses causes. Demande des troupes lorsque la paix aura été conclue. Les difficultés que lui causent les nouveaux colons qui, comme tous ceux qui arrivent dans un pays neuf, sont généralement d'un caractère grossier et intraitable. 105

10 décembre, île Saint-Jean. Le même au roi (?). Lettres d'intérêt particulier et d'intérêt public reçues. Il s'occupera de Stupitz et des messieurs dont parle la lettre privée. Instructions additionnelles reçues, y portera attention. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 5, p. 21

23 décembre, Whitehall. Grey Elliott à Samuel Smith. Envoyer les comptes et les pièces justificatives pour l'emploi de l'octroi annuel pour le gouvernement civil de l'île Saint-Jean. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 6, p. 9

1783.
Annexée est une remarque sur la somme de £170. 11

1er mai, île Saint-Jean. Patterson à ——. Décès de Higgins, officier de marine. En attendant il a nommé Thomas Wright à sa place; ses qualités, recommande sa nomination permanente. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 5, p. 25

2 mai, Charlottetown Hayden au secrétaire d'Etat (Townshend). Transmet une requête demandant la charge d'officier de marine, fait le récit des pertes qu'il a faites à cause de sa loyauté, et donne copie d'un certificat des officiers des volontaires de New-Jersey. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 6, p. 13

Incluse. Requête. 17

3 mai, Charlottetown Lettre semblable à Nepean, avec certificat, etc. "A. & W. I.", vol. 682

12 mai, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (North) à Patterson. A raison des plaintes à l'égard de l'opération de l'acte relatif à la perception des rentes, il lui est enjoint de ne prendre aucun procédé contre les terres qui doivent des arrérages de rente, et les procès qui sont commencés doivent être arrêtés. Comme l'intérêt de la couronne est seul en jeu au sujet de ces rentes, on transmettra un projet de loi relatif à leur réglementation pour qu'il soit adopté. On s'attend à une réponse au sujet des concessions répréhensibles des réserves faites par Desbrisay à lui-même et à d'autres fonctionnaires de la couronne, et si l'Assemblée a adopté un acte pour expliquer et modifier l'acte pour la saisie des biens et effets des débiteurs absents. "Col. Off., St. J.", p. 126

Instructions additionnelles concernant les rentes. 129

12 mai, île Saint-Jean. Patterson à Stewart. Il n'est pas surpris d'apprendre que les propriétaires dont les terres ont été confisquées pour le non-paiement des rentes se plaignent; il suppose qu'il sera le principal sujet de blâme. Il justifie au long sa manière d'agir. "Col. Cor., P. E. I", vol. 6, p. 110

23 mai, Charlottetown Requête des fonctionnaires du gouvernement civil se plaignant de la conduite de Samuel Smith, agent de l'île Saint-Jean, qui suspend le paiement de leurs appointements sous le plus futile prétexte. 317

23 mai. Budd à ——. Demande la charge de préposé au commerce maritime à l'île Saint-Jean; a fait part au juge en chef Stewart de l'échange qu'il veut faire de sa présente position. "A. & W. I.", vol. 616

28 mai, Whitehall. Le secrétaire d'Etat au lord président du Conseil. On a préparé un projet de loi qui sera soumis à l'Assemblée de l'île Saint-Jean, au sujet de la perception des rentes, abrogeant l'acte maintenant en vigueur, et dégrevant les propriétaires dont les terres ont été vendues sous l'empire de cet acte. Il prie que le nouvel acte soit soumis au roi en conseil, de manière que, s'il est approuvé, on puisse transmettre au gouverneur des instructions à ce sujet. "B. T., St. J.", vol. 3, p. 27

(Une copie non signée mais apparemment de la même lettre que la précédente se trouve dans "A. & W. I.", vol. 597, p. 244.)

Digitized by Google

1783.
11 juin, Charlottetown — Requête de Desbrisay. Il se plaint de ce que Callbeck, qui a rempli les fonctions de gouverneur à compter du jour du départ de Patterson jusqu'à l'arrivée de Desbrisay, a été nommé ingénieur adjoint, bien qu'il ne connaisse rien de ses fonctions, et qu'il a exécuté des ouvrages inutiles et coûteux. Il a aussi retiré des sommes considérables pour la compagnie qu'il a organisée, bien qu'elle ne se composait que d'officiers et de sous-officiers et de six ou sept simples soldats. Autres plaintes contre Callbeck de ce que celui-ci a fait des comptes exhorbitants, etc.
"A. & W. I.", vol. 616

18 juin, Amirauté. — George Rogers à Nepean. Il est disposé à céder une partie de ses terres dans l'île Saint-Jean pour l'avantage des loyalistes.
"A. & W. I.", vol. 682

19 juin, Londres. — Stuart à Nepean (?) Nécessité de transmettre immédiatement des ordres à New-York pour expédier aussitôt que possible les loyalistes à l'île Saint-Jean. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 6, p. 21

29 juin, Londres. — Copie, certifiée par Stuart, de la proposition faite par les propriétaires de terres à l'île Saint-Jean offrant de céder le quart de leurs terres aux loyalistes. Les noms des propriétaires et le nombre des terres de chacun sont consignés dans la proposition. 25

14 juillet, Charlottetown — Procès-verbaux du Conseil, du 4 mai 1782 à la date en marge.
"Col. Cor. ,P. E. I.", vol. 5, pp. 29 à 103

16 juillet, Ile de Saint-Jean. — Patterson aux lords du commerce. Il est à prendre des mesures, tel que requis, pour recouvrer en faveur de la couronne les lots de ville et de pâturage concédés contrairement aux instructions. Il donne des détails à ce sujet. 105

18 juillet, Ile de Saint-Jean. — Le même au secrétaire d'Etat (North). Les habitants de la Nouvelle-Angleterre sont bien partis pour détruire la pêche au morse. Ils se réclament d'un droit exclusif de pêcher sur les îles de la Madeleine que leur avait donné Gridley, qui s'est enfui à Boston pour se soustraire à une arrestation; tant qu'il est resté il a empêché les habitants de la Nouvelle-Angleterre d'empiéter; maintenant ils ne rencontrent plus de barrière. Les habitudes de la femelle, grâce auxquelles les pêcheurs peuvent les abattre, quittant les jeunes périr. Il n'y a pas de mâles avec elles au printemps, lorsque la pêche se fait, bien que le bon moment soit l'automne, époque où ils donnent plus d'huile, où tous sont ensemble, mâles et femelles, et ou les jeunes peuvent se nourrir eux-mêmes. Les pêcheurs américains les poursuivent et les effraient, de sorte qu'ils sont si diminués qu'il ne vaut guère la peine de s'en occuper. La quantité d'huile qu'il donne à une époque convenable; on doit trouver dans une bonne peau 20 paires de traits qui n'exigeront pas d'autre préparation que de les faire sécher au soleil. 115

24 juillet, Saint-James. — Instructions additionnelles concernant la proposition des propriétaires de terres dans l'île Saint-Jean, offrant de transporter une partie de leur terres aux loyalistes.
"B. T., St. J.", vol. 4, p. 180

(Ce document est inclus dans le recueil d'instructions. Une autre copie se trouve au "B. T., N. S.", vol. 40, p. 280.)

24 juillet, Whitehall. — Le secrétaire d'Etat (North) au gouverneur de Saint-Jean. Il transmet copie d'un arrêté du conseil concernant les terres sur lesquelles il y a des arrérages de rentes et un projet de loi à ce sujet; explication sur la procédure à suivre. Il attendra des nouvelles des mesures qui ont été prises à l'égard des terres concédées par le lieutenant-gouverneur pendant l'absence de Patterson. "Col. Off., St. J.", p. 135

22 août, Whitehall. — Nepean au même. Transmet les estimations budgétaires pour 1783.
"Col. Off. S.J.", p. 141

Estimations. 142

Digitized by Google

1783.
1er octobre, île Saint-Jean. Patterson à Stuart. Il a été informé du désavœu de l'acte relatif à la perception des rentes, etc. Raisons qui militent contre cette décision, avec des observations sur ce qu'il faudrait faire à ce sujet.
"Col. Cor., P. E. I.", vol. 6, p. 116

14 octobre, île Saint-Jean. Le même au secrétaire d'Etat (North). Il a reçu la dépêche contenant les propositions des propriétaires. Il désire vivement avoir des instructions; il a fait savoir partout sur le continent la quantité de terre offerte ainsi que les gracieuses intentions de Sa Majesté à l'égard des réfugiés. L'île se ressent des bons effets de la paix et voit arriver chez elle des cultivateurs, des pêcheurs et des marchands. S'il mentionnait le nombre de bâtiments pêcheurs dont la construction devra se faire avant le mois de mai, la chose semblerait fabuleuse. On verra que l'île sera pour l'Angleterre aussi avantageuse qu'il l'a toujours dit, et sera une excellente école pour les marins. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 5, p. 121

15 novembre, île Saint-Jean. Le même au même. Il a reçu les dépêches concernant la perception des rentes; on a mis fin à tout procédés en attendant qu'elles arrivent. Lorsqu'on aura reçu le projet de loi à ce sujet, on agira en conséquence. Il a fait part aux lords du commerce de ce qui a été fait à l'égard des terres concédées par le lieutenant-gouverneur. L'Assemblée ne s'est pas réunie depuis qu'on a reçu la nouvelle du désavœu de l'acte relatif à la saisie des biens, etc., des débiteurs absents, la chose sera soumise à la législature et la loi sera modifiée tel que requis. N'a pu envoyer un état des importations et des exportations; il n'a pas été apparemment tenu de livres pendant l'absence d'Allanby, il y a maintenant neuf années. A donné la position de receveur des douanes à Nisbett, mais sans appointements; sa nomination n'a pas été confirmée ou refusée par la Trésorerie, ni peut-il, non plus, avoir de réponse; il y a plusieurs exemples de ce genre, entre autres celui du grand prévôt; comment il a été obligé de surmonter la difficulté; autres cas cités, ce qui lui donne l'apparence d'une ombre sans pouvoir. 125

21 novembre, île Saint-Jean. Le même au même. Il transmettra les procès-verbaux du Conseil, qui feront voir toutes ses transactions publiques. 135

17 décembre, île Saint-Jean. Le même à Stuart. Il a reçu des instructions et dépêches auxquelles il n'a pas le temps de répondre par le vaisseau qui est sur le point de mettre à la voile. L'absence d'instructions à l'égard de la distribution de vivres, etc., aux loyalistes, frustrera les intentions des propriétaires à leur égard. Autres difficultés amenées par le manque de fonds pour payer les arpenteurs et leurs honoraires. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 6, p. 29

1784.
26 mars, Londres. Stuart à Nepean. Il suggère les instructions qu'on pourrait donner à l'égard de la distribution de vivres aux loyalistes. 121

Mars (?). Mémoire demandant des renseignements sur le paiement des appointements aux fonctionnaires nommés à des charges vacantes en attendant que l'on connaisse la volonté du roi. 125

— mars. Requête de Walter Berry, qui a accepté des effets pour les appointements de la plupart des fonctionnaires et qui n'ont pas été honorés, il demande du secours. 305

4 avril, île Saint-Jean. Patterson au secrétaire d'Etat (North). Dépêches reçues trop tard pour y répondre. Le minutieux examen qu'il a fait du projet de loi concernant les rentes, projet de loi qu'il soumit au Conseil ainsi que la correspondance. Il répond au long aux fausses représentations qui ont, à son avis, amené l'adoption du projet de loi, et transmet un document traitant de ces fausses représentations. La lettre est la narration de tout ce qui a été fait à l'égard des concessions primitives des terres, de l'établissement des rentes, etc. Ce à quoi a servi le produit, de sorte qu'il n'y a pas d'argent pour le service entre les mains du trésorier.
"Col. Cor., P. E. I.", vol. 5, p. 143

Digitized by Google

1784.
13 avril, Charlottetown — Journal de la Chambre des représentants, du 6 mars à la date en marge. Il y a à la fin un avis donné au public par les membres d'alors contre la dissolution de l'Assemblée. 41

18 avril, île Saint-Jean. — Patterson au Secrétaire d'Etat (North). Il a dissous l'assemblée pour donner aux nouveaux colons l'occasion de voter ou d'être élus. Les taxes qu'il se propose d'imposer. Efforts de Stewart, fils du juge en chef, de faire élire des hommes qu'il avait choisis, ce à quoi il a réussi. La ligne de conduite illégale suivie par l'Assemblée lui a fait la dissoudre. Transmet copie d'un document affiché sur la place publique de Charlottetown pour faire voir l'état d'esprit de l'Assemblée et de Stewart, qui a signé comme président (*speaker*) de la Chambre, bien que l'Assemblée fut dissoute. Soumet à l'examen de Sa Seigneurie sa manière d'agir au sujet de la dissolution. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 5, p. 161

Incluse. Motion proposée par Budd, greffier de la couronne, qu'une recommandation soit faite en faveur d'un supplément aux appointements du juge en chef. 179

22 avril, Londres. — Requête de Stuart concernant le paiement des appointements des fonctionnaires nommés par le gouvernement de l'île Saint-Jean aux charges vacantes, jusqu'à ce que la volonté du roi soit connue. "A. & W. I.", vol. 682

Avril (?), Charlottetown — Accusations portées par l'Assemblée de l'île Saint-Jean contre le lieutenant-gouverneur Patterson. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 6, p. 333

(La date en marge est supposée, on s'est guidé sur l'avis public donné par les membres de l'Assemblée, à la fin du journal du 13 avril.)

7 mai, Londres. — Stuart à Napean. Il transmet un document sur ce qui a fait le sujet de leur conversation. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 6, p. 129

Incluse. Observations sur l'arrangement relatif aux loyalistes qui vont à l'île Saint-Jean. 133

14 mai, Londres. — Stuart à Nepean. Il a mis par écrit, tel que requis, les propositions relatives aux loyalistes qui vont s'établir à l'île Saint-Jean, mais n'a pas reçu la réponse promise. Il croit savoir que 40,000 sont arrivés dans la Nouvelle-Ecosse, et un bon nombre désirent s'établir à l'île Saint-Jean; très peu sont allés au Canada; peut-il faire part à John Patterson des plaintes portées contre son frère, attendu qu'il peut probablement y répondre. "A. & W. I.", vol. 682

18 mai, Londres. — Le même au même. Il demande une réponse aux propositions faites en faveur des réfugiés qui ont l'intention de s'établir à l'île Saint-Jean, afin que cette réponse soit soumise aux propriétaires. A cette saison de l'année un retard équivaudrait à un refus. Vol. 682

23 mai, Charlottetown — Patterson à Parr, concernant les loyalistes. Cette lettre se trouve dans la dépêche au secrétaire d'Etat du 20 novembre.

2 juin, île Saint-Jean. — Le juge en chef Stewart au secrétaire d'Etat (Sydney). Il accuse Patterson de séduire sa femme et d'essayer à le dépouiller de sa fonction. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 6, p. 137

8 juin, Whitehall. — Le secrétaire d'Etat (North) à Patterson. Dépêches reçues. La pêche du morse n'a pas été d'un grand avantage pour le pays, tout de même on devra prendre des précautions pour le protéger et empêcher les habitants de la Nouvelle-Angleterre de détruire les jeunes morses; il n'y a pas de doute que l'amiral Campbell donnera les instructions nécessaires à ce sujet. Les bonnes intentions du roi envers les loyalistes qui désirent s'établir à l'île Saint-Jean. Il transmet des extraits de lettres à Parr sur cette question. "Col. Cor., P. E. I", vol. 5, p. 139

8 juin, Whitehall. — Le même au même. Les arrangements pour la division de la Nouvelle-Ecosse à peu près terminés. L'île Saint-Jean sera administrée par un lieutenant-gouverneur et de nouveau annexée à la région orientale de la Nouvelle-Ecosse, mais elle conservera sa propre constitution

Digitized by Google

1784.

et sa propre juridiction. Si Patterson ne peut accepter ce changement, il (North) serait heureux d'avoir l'occasion de lui être utile. 183

16 juin, Londres. H. Mowat à Nepean. Il transmet des documents relatifs à l'île de Saint-Jean, documents qui devront être renvoyés.

"A. & W. I.", vol. 682

Incluse. Proclamation de Patterson, 13 avril 1784, declarant que l'Assemblée ne s'étant pas réunie conformément à l'ajournement, est *ipso facto* dissoute, de sorte qu'il n'y a plus d'Assemblée.

Avis de l'Assemblée au public déclarant que le retard apporté à la réunion a été causé par le mauvais temps, et que s'étant réunie le 10, la proclamation est inconstitutionnelle et nulle.

30 juin, Halifax. Parr à Patterson au sujet des loyalistes. Cette lettre se trouve dans celle de Patterson au secrétaire d'État du 20 novembre. (A voir.)

12 juillet, île Saint-Jean. Patterson au secrétaire d'État (North). Il transmet les procès-verbaux du Conseil qui font voir les mesures prises pour distribuer aux loyalistes les terres que les propriétaires ont cédé en leur faveur; le contentement général; on en attend un nombre considérable des Etats du centre; si on permettait de donner de l'encouragement à l'émigration comme dans les autres colonies, l'île rivaliserait bientôt avec les plus anciennes dans le commerce et l'agriculture. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 5, p. 187

(Dans la lettre du 10 avril, il est dit que cette lettre-ci est datée du 30.)

16 juillet, Londres. Requête de John Patterson, au nom de Walter Patterson, que dans la nouvelle distribution des provinces on le conserve comme gouverneur, au lieu de le réduire au rang de lieutenant-gouverneur.

"Col. Cor., P. E. I.", vol. 6, p. 141

17 juillet, Londres. John Patterson à Nepean. D'après l'estimation budgétaire pour l'île de Saint-Jean, le traitement de £150 pour le secrétaire, le registrateur, et le greffier du Conseil indiquerait que les charges sont réunies, mais Desbrisay en occupe deux et Nisbett une à raison de £80, en considération de quoi il a fait venir sa famille dans l'île et est devenu colon. Rarement les charges de greffier et de registrateur ont comporté un traitement, les honoraires en font des charges lucratives. Les trois charges n'ont été réunies dans aucune colonie. Nisbett a été percepteur des rentes durant 12 années sans appointements, il demande en conséquence que le traitement de £50 soit donné à la charge de greffier du Conseil.

"A. & W. I.", vol. 682

30 juillet, Charlottetown Patterson à Parr au sujet des loyalistes. *Incluse* dans la lettre au secrétaire d'Etat du 20 novembre. (A voir.)

10 août, île Saint-Jean. Le même au secrétaire d'Etat (Sydney). Le 30 juillet il a envoyé les procès-verbaux du Conseil à North. (La lettre en question est datée du 12 juillet.) Il a appris depuis la nouvelle de sa nomination. On a donné aux soldats licenciés et aux réfugiés les mêmes privilèges que dans les autres provinces. Pour empêcher les abus résultant du fait que les officiers ne commandent plus les troupes licenciées, il a nommé McMillan agent pour ces troupes et pour les réfugiés, et c'est sur son rapport que se fait la distribution. De semblables nominations ont été faites dans les autres provinces à raison d'une guinée par jour; comme les travaux sont moindres sur l'île il a accordé deux dollars; le major général Campbell approuve l'arrangement et il espère qu'il sera sanctionné. Les irrégularités commises par Hayden et les autres. Depuis la guerre les militaires n'ont pas fait preuve de l'attention que l'efficacité du service exige, les exceptions sont les brigadiers Fox et Pattison.

"Col. Cor., P. E. I.", vol. 5, p. 191

11 août, Tunbridge. John Patterson à Nepean. Il a transmis à Stuart un mémoire en faveur de Nisbett. Il renouvelle ses instances pour que l'on fournisse au gouverneur Patterson copie des plaintes que l'on porte contre lui.

"A. & W. I.", vol. 682

Digitized by Google

1784.

13 août, Londres. Stuart au même. Il transmet une requête de John Patterson en faveur de Nisbett. Vol. 682

14 août, île Saint-Jean. Patterson au secrétaire d'Etat (Sydney). Il attire de nouveau l'attention sur le fait que les appointements des fonctionnaires ne sont pas payés, et particulièrement alors le cas de John Russell Spence. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 5, p. 203

20 août, Whitehall. Townshend au gouverneur de l'île Saint-Jean. Il transmet les estimations budgétaires pour 1784. "Col. Off., P. E. I.," p. 143

Note : "L'estimation budgétaire est la même que celle de l'année dernière."

7 septembre, Charlottetown Documents relatifs à la poursuite intentée contre les propriétaires du *Lark* de Lunenburg, y compris le registre de décembre 1782, et autres témoignages écrits. "Col. Cor., N. S.", vol. 6, pp. 341 à 351

8 septembre, Charlottetown Hayden au secrétaire d'Etat (Sydney). Les raisons qui ont motivé sa démission comme membre du Conseil. McMillan congédié par une cour martiale, il avait produit une procuration forgée pour obtenir des terres. Il (Hayden) a craint d'être accusé d'avoir consenti à des actes illégaux, etc. 151

11 septembre, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Sydney) à Patterson. Il transmet la requête de Clarke et autres propriétaires dans l'île Saint-Jean, et il désire avoir un exposé complet des raisons pour lesquelles le projet de loi relatif aux rentes n'a pas été adopté malgré les instructions catégoriques à cet effet. "Col. Cor., P.E.I.", vol. 5, p. 207

(Copie au "Col. Off., St. J.", p. 144.)

24 septembre, Charlottetown Patterson à Parr concernant les loyalistes. Cette lettre se trouve dans celle au secrétaire d'Etat du 20 novembre ; à voir.

27 septembre, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Sydney) à Patterson. Il l'a informé que l'île devait être annexée à la Nouvelle-Ecosse, et qu'elle serait administrée par un lieutenant-gouverneur. Il transmet copie de la commission, etc., envoyée à Parr, comme gouverneur en chef de la Nouvelle-Ecosse, et les îles Saint-Jean et du Cap-Breton. La législature de l'île Saint-Jean est conservée intacte et tous les actes d'administration seront exécutés par le lieutenant-gouverneur, sauf lorsque le gouverneur en chef se trouvera sur les lieux, à part cela il ne doit pas intervenir. Le gouvernement civil se continuera tel qu'il est jusqu'au 1er janvier, et comme les traitements comportent des modiques honoraires, il en établira un tableau. Toutes les terres de l'île Saint-Jean étant concédées, à l'exception des lots de ville et les pâturages, les règlements généraux relatifs aux concessions ne s'appliqueront pas. Observations sur l'estimation budgétaire. "Col. Off., St. J.," p. 149

Estimation budgétaire pour 1785. 153

1er octobre, île Saint-Jean. Le même au secrétaire d'Etat (Sydney). Il a fait sortir Hayden du Conseil, la mauvaise nature des officiers militaires envoyés de New-York et l'insubordination dont ils se sont rendus coupables. "Col. Cor., P. E. I.," vol. 5, p. 207

14 octobre, Charlottetown Trois accusations portées contre John Stewart. Ce document se trouve dans la lettre de Patterson, en date du 29 juin 1785. (A voir.)

16 octobre, île Saint-Jean. Patterson à Nepean. Arrivée et mort de Breen, qui laisse une veuve dans la misère. Il a de nouveau nommé Spence à la position de grand prévôt. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 5, p. 219

20 octobre, Halifax. Parr à Patterson, au sujet des "loyalistes". Cette lettre se trouve dans celle de Patterson, du 20 novembre ; à voir.

25 octobre, île Saint-Jean. Requête de George Burns demandant de l'aide, vu qu'on lui exige le paiement d'arrérages de rentes, accumulés durant sont absence à l'armée. "A. et W. I.", vol. 682

Digitized by Google

1784.
4 novembre, île Saint-Jean. Budd au secrétaire d'Etat (Sydney). Il transmet une requête dans laquelle il exprime la crainte de perdre sa position.

"Col. Cor., P. E. I.", vol. 6, p. 155

Requête. 159

15 novembre, Charlottetown. Requête de Thomas Wright demandant qu'on lui continue ses appointements comme arpenteur général. 187

20 novembre, île Saint-Jean. Patterson au secrétaire d'Etat (Sydney). Rend compte de sa conduite à l'égard des loyalistes. Les mesures qu'il a prises à la suite de la lettre de l'agent, dans le but de fournir des terres aux loyalistes, pour noliser des vaisseaux afin de les amener à l'île, dont il a soldé le fret par des effets tirés sur son agent. La nouvelle que Parr avait reçu instruction de fournir des vaisseaux pour les loyalistes est arrivée trop tard pour permettre à Patterson d'annuler son ordre, déjà quelques vaisseaux étaient arrivés et avaient été payés, et la distance de Shelbourne trop considérable pour permettre de contremander des ordres. Transmet la lettre à Parr à ce sujet et sa réponse; son seul remède est de présenter les comptes à la Trésorerie. Il a écrit à Parr pour en obtenir des instructions, mais avant de recevoir une réponse il a pris des dispositions. avec le consentement du conseil, pour la distribution des effets donnés par Sa Majesté. Objections au plan qui existe dans la Nouvelle-Ecosse, plan qui conviendrait à des troupes en garnison, mais non à des troupes licenciées dont les soldats sont disséminés à des milles de distance. Parmi les articles envoyés il y avait rareté d'articles utiles et une abondance d'articles inutiles; comment il a essayé à y remédier. Comment on a distribué les planches entre les personnes mariées et non mariées; il espère que dans les circonstances on tiendra compte de ce qu'il a fait pour les loyalistes, il ne donnera pas autant de bois aux soldats licenciés qu'aux loyalistes. Les instructions données à Parr decrètent que les frais d'arpentages seront soldés à même les rentes, mais comme on leur a défendu d'appliquer la loi relative aux rentes il s'en suit que ce fonds n'offre aucun moyen. Nécessité de tracer les terres, les honoraires du procureur général, des secrétaires et les siens seront retenus jusqu'à ce qu'on ait indiqué un mode de paiement, mais il y a d'autres dépenses auxquelles il faut faire face. Il se plaint de ce qu'il n'a pas reçu d'instructions comme les autres gouverneurs. Les frais d'organisation dans l'île Saint-Jean peuvent sembler plus considérables que dans la Nouvelle-Ecosse, bien qu'il ne soit pas certain de ceci, mais dans l'île les dépenses sont finies; dans la Nouvelle-Ecosse la chose n'est pas réglée, et tout est dans la confusion, de sorte qu'il est difficile d'y retenir les loyalistes, à moins qu'on leur fournisse immédiatement des terres. Il n'a pas l'intention de blâmer la conduite de Parr, dont les sentiments sont honnêtement exprimés.

"Col. Cor., P. E. I.", vol. 5, p. 223

Inclus. Patterson à Parr, 24 septembre. Il transmet un extrait de la lettre de Sydney à Parr et désire savoir si le transport du fret et des passagers doit être porté au compte de Parr. 241

Parr à Paterson, 20 octobre. Toutes les dépenses de chaque province doivent être tenues séparément. 245

Patterson à Parr, 23 mai. Il a été informé de l'arrivée à Halifax des articles destinés à l'usage des loyalistes; on a besoin d'outils, etc., pour les loyalistes qui sont établis à l'île de Saint-Jean; il demande des instructions au sujet de leur distribution. 249

Le même au même, 30 juillet. Il demande une réponse à sa lettre du 23 mai. 253

Parr à Patterson, 30 juin. Il transmet des extraits des instructions et des règlements concernant les concessions. 257

Outils à distribuer. 261

Digitized by Google

1784.

Procès-verbaux du Conseil du 21 juin, au sujet de la distribution de vivres aux réfugiés et aux soldats licenciés. Procès-verbaux du 28 octobre 1783 au 6 novembre 1784, contenant les noms des loyalistes et des soldats licenciés qui sont arrivés et qui se sont établis. 271

(Le procès-verbal du 21 juin (p. 265) a été omis des autres procès-verbaux.)

Offre des propriétaires de céder une partie de leurs terres aux loyalistes. 319

(Le double de cette offre se trouve dans " B. T., St. J.", vol. 3, p. 73.)

2 décembre, île Saint-Jean. Patterson au secrétaire d'Etat (Sydney). Dépêches reçues avec les documents qu'elles contiennent, au nombre desquels se trouve sa commission de lieutenant-gouverneur de l'île par suite du changement de système; il l'a lue dans le conseil, a prêté le serment voulu et nommé un nouveau conseil, qui est le même que l'ancien, avec, en outre, Townshend, percepteur de la douane et préposé à la marine, mettant Desbrisay de côté. Il offre de céder la moitié de ses appointements à titre de contribution au soulagement de son pays; il ne regrette pas la perte de son rang. Le succès qu'il a obtenu à sortir l'île du chaos et ce, en grande partie à ses dépens. L'inimitié de la Nouvelle-Ecosse envers l'île, à cause de sa supériorité en avantages naturels, ce qui, craignent-ils, enlèvera ses habitants à la Nouvelle-Ecosse. Tentatives prématurées de faire venir des émigrants d'Irlande et d'Ecosse, et insuccès de la pêche et du commerce sous la gouverne d'agents incompétents, avec détails. On avait surmonté ces difficultés et d'autres lorsque l'annexion de l'île à la Nouvelle-Ecosse est venu faire plus de mal que toutes les autres causes mises ensemble, Parr ayant menacé la population de Shelbourne que s'ils allaient à l'île il ne leur donnerait plus de provisions. N'eût été cela, il y aurait 2,000 habitants de plus qu'aujourd'hui, mais il ne blâme pas Parr, vu que probablement il (Patterson) aurait fait de même, parce que Parr croit le pays aussi misérable que l'Ecosse décrite par Churchill. Il regrette le changement, non pas pour lui, mais pour les fonctionnaires que ce changement a mis dans des difficultés. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 6, p. 323

4 décembre, île Saint-Jean. Le comité de l'Assemblée au secrétaire d'Etat (Sydney). Transmet des accusations contre Patterson. 163

Inclus. Exposé des accusations, emploi illégal des deniers publics, prise de possession de terres, etc. 171

Sommaire des faits. 183

10 décembre, île Saint-Jean. Stewart au secrétaire d'Etat (Sydney). Travail de Patterson, qui cherche à porter des accusations contre lui, Stewart; transmet l'affaire à Sa Seigneurie. 199

Inclus. Déclaration assermentée de Stewart disant que les témoins défavorables à sa cause n'ont pas voulu répondre lorsqu'ils ont été interrogés contradictoirement, à moins que les questions n'aient été écrites pour leur permettre de les examiner. 209

Procès-verbaux du Conseil du 4 décembre. 213

" " 1 " 231

" " 6 " 247

" " 3 " 263,271

(Ce sont des extraits du Journal dans la collection séparée. Ils renferment les témoignages relatifs à l'accusation d'intervention illégale à l'élection précédente.)

12 décembre, île Saint-Jean. Accusations contre le juge en chef Stewart. 329

12 décembre, île Saint-Jean. Patterson au secrétaire d'Etat (Sydney). Il n'a pas de doute qu'on a rapporté le malheureux différend entre lui et le juge en chef Stewart. C'est une histoire fausse et honteuse, inventée par les enfants de Stewart pour se débarrasser d'une belle-mère. Hostilité ouverte du juge en chef;

Digitized by Google

1784.

il serait peut-être de l'intérêt public de l'échanger avec le juge en chef du Cap-Breton. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 5, p. 337

15 décembre, Charlottetown — Stewart au secrétaire d'Etat. Explique pourquoi le gouverneur et lui n'ont pas envoyé à l'Assemblée le projet de loi modifié relatif à la perception des rentes. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 6, p. 295

16 décembre, Charlottetown — Certificat des membres du Conseil au sujet de la conduite du gouverneur à la dernière élection, etc. Ce document se trouve dans la lettre de John Patterson du 29 juin 1785. A voir.

31 décembre, Charlottetown — Procès-verbaux du Conseil exécutif, du 7 avril 1784 à la date en marge. "B. T., St. J.", vol. 3, p. 31

(Une partie de ces procès-verbaux sont des copies; comparez les documents que contient la lettre de Patterson du 20 novembre 1784. "Col. Cor., P. E. I., vol. 5; les procès-verbaux commencent à la p. 217.)

Décembre (?). — Desbrisay au secrétaire d'Etat (Sydney). Les graves embarras que lui cause la réduction de son traitement, et le fait qu'il est tenu de remplir, sans appointements, la charge de greffier du Conseil, et que son nom a été omis de la liste des conseillers sans qu'on lui ait donné de raison. Il craint qu'on ait fait de fausses représentations sur son caractère à Sa Seigneurie; il demande que, s'il en était ainsi, on l'informe des accusations. La raison pour laquelle Patterson l'a privé de la présidence du Conseil est qu'il (Patterson) voulait que Callbeck eut le commandement durant l'absence de Patterson. Il transmet le procès-verbal pour faire voir les moyens que Patterson a pris pour mettre le commandement entre les mains de Callbeck. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 6, p. 191

Incluse: Copie d'une motion faite par Desbrisay dans le Conseil le 12 avril. 197

Sans date. — Requête d'Alexander et de James Robertson aux commissaires chargés de s'enquérir des pertes des loyalistes américains. Cette requête se trouve dans la lettre de Fanning, en date du 6 décembre 1788; à voir.

1785.

12 janvier. — L'affaire de Nisbett soumise à l'examen. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 6, p. 299

(Le mémoire ne porte pas de date; il a été transmis au secrétaire d'Etat à la date en marge.)

16 février, Londres. — John Patterson à Nepean. Il fait des excuses du retard apporté dans l'envoi des papiers du gouverneur Patterson. Il met en contraste sa conduite ouverte et franche avec celle de ses ennemis. Difficulté de répondre à l'allégué que le juge en chef Stewart a subi des dommages. Il demande une entrevue. "A. & W. I.", vol. 682

23 février, Londres. — Stewart au secrétaire d'Etat (Sydney). Il envoie la requête, les affidavits et l'opinion du juge en chef, le tout transmis par le lieutenant-gouverneur et le Conseil de l'île Saint-Jean, expliquant pourquoi le projet de loi relatif aux rentes n'a pas été présenté à l'Assemblée; il cite des lettres antérieures à ce sujet. Le Conseil espère que l'on donnera une interprétation favorable à sa conduite, et que les raisons seront jugées une justification suffisante de ce qu'il a fait. Sinon, il demande d'être entendu avant qu'on arrive à une décision. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 6, p. 301

23 février, Londres. — Le même à Nepean. Il le prie de soumettre la requête du lieutenant-gouverneur et du Conseil de l'île Saint-Jean au secrétaire d'Etat, et il désire savoir si Sa Seigneurie entend présenter l'affaire au comité du conseil. "A. & W. I.", vol. 682

18 mars, Londres. — Requête de Robert Macky, agent pour Patterson, se plaignant des obstacles que Samuel Smith, agent de l'île Saint-Jean, met au paiement du traitement du gouverneur. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 6, p. 309

22 mars, Londres. — Sam. Townsend à Nepean. Il apprend qu'on a soulevé de nouveaux obstacles dans l'affaire de Nisbett; il fait des instances pour que la chose soit examinée d'un œil favorable. "A. & W. I.", vol. 682

Digitized by Google

1785.
23 mars, Londres. Robert Macky à Nepean. La justice de la réclamation de Patterson, qui demande que les dépenses imprévues soient approuvées, il espérait que ces dépenses et ses appointements auraient été soldés. Toutefois sa demande a été refusée jusqu'à ce qu'on ait envoyé la requête à Smith en Irlande et qu'on en ait reçu la réponse; le retard qui s'en suivra; il demande qu'ordre soit donné de faire disparaître cet obstacle. Vol. 682

4 avril, Londres. Le même au même. Il lui demande s'il a vu Elliott relativement au refus de Smith de payer à Patterson les dépenses imprévues de l'île Saint-Jean. Si des ordres ne sont pas donnés il (Macky) retirera la garantie qu'il a donnée au gouvernement. Vol. 682

9 avril, Charlottetown Adresse du Conseil législatif et de l'Assemblée au roi. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 6, 321

9 avril, Londres. Macky à Nepean. Il sera heureux de recevoir une lettre officielle relativement aux appointements de Patterson, vu qu'il est à lui écrire à ce sujet. "A. & W. I.", vol. 682

20 avril, île Saint-Jean. Patterson au secrétaire d'Etat (Sydney). Il a lancé un bref pour une nouvelle élection, et le 19 mars l'Assemblée s'est réunie; la députation est la plus respectable qui ait été encore élue dans l'île. Il transmet une liste des lois sanctionnées le 14 avril, date de la prorogation. Les titres sont cités, avec des observations. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 5, p. 343

1er mai, île Saint-Jean. Le même au même. Transmet les procès-verbaux du Conseil exécutif, du 7 août 1784 au 25 avril 1785, et les journaux du Conseil législatif et de l'Assemblée pour la dernière session. 357

Inclus. Procès-verbaux du Conseil exécutif. 361 à 434, 485 à 718
(Partie de ces documents en double au "B. T., St. J.", vol. 3, p. 79.)
Procès-verbaux du Conseil législatif. 437
(Double au "B. T., St. J.", vol. 3, p. 167.)
Journaux de l'Assemblée. "B. T., St. J."; vol. 3, p. 107.

4 mai, Londres. Les propriétaires de l'île Saint-Jean au secrétaire d'Etat (Sydney). Advenant le rappel de Patterson, ils recommandent la nomination du capitaine Henry Mowatt, M.R., au poste de lieutenant-gouverneur. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 6, p. 325

20 mai, Londres. John Patterson à Nepean. Il désire avoir copie de l'adresse qui a été présentée aux propriétaires de l'île Saint-Jean pour la signer, et qui ont refusé. "A. & W. I.", vol. 682

27 juin, Londres. Stewart au même. Modification qu'il suggère de faire au projet de loi relatif à la perception des rentes. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 6, p. 357

29 juin, Londres. John Patterson au même. Il transmet des documents en défense du lieutenant-gouverneur Patterson contre les attaques portées par John Stuart (Stewart), président de l'ancienne Assemblée. 361

Inclus. Certificat, en date du 16 décembre 1784, des membres du Conseil concernant le caractère du témoin produit en faveur de la conduite du juge en chef lors de la dernière élection, et que l'attitude du gouverneur a été conforme à la justice, à l'honneur et à l'impartialité. 365

Dénonciation, en date du 14 octobre, de Wright, assesseur, contre le lieutenant John Stewart. 369

Même date, dénonciation de Curtis, J. P. (377), et de John Russell Spence (385) contre Stewart. 377, 385

28 juillet, Whitehall. Nepean au lieutenant-gouverneur de Saint-Jean. Il transmet les estimations budgétaires. "Col. Off., St. J.", p. 154

Estimations budgétaires. 154

1er août, île Saint-Jean. Patterson au Secrétaire d'Etat (Sydney). Dépêches, avec incluses reçues. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 7, p. 9

17 août, Londres. Stuart au secrétaire d'Etat (Sydney). Une adresse au roi a été transmise par le Conseil et l'Assemblée pour qu'elle soit présentée, et elle

Digitized by Google

1785.

attend la réponse de Sa Seigneurie. On est à préparer pour les transmettre les journaux des deux chambres ainsi que les actes.
" A. & W. I.", vol. 682

20 août, Londres. Requête des propriétaires de l'île Saint-Jean demandant que Patterson soit maintenu à son poste. " A. & W. I.", vol. 616

27 août, Londres. Stuart à Nepean. Il est désappointé de ce que l'adresse au roi du Conseil et de l'Assemblée de l'île Saint-Jean n'ait pas été publiée dans la *Gazette*, comme c'est la coutume, croit-il. " A. & W. I.", vol. 682

25 octobre, Charlottetown Desbrisay au secrétaire d'Etat (Sydney). Renouvelle sa demande de congé. Il se plaint de la perte de la commission et du grade de lieutenant-gouverneur, ce pourquoi il avait quitté son grade dans l'armée.
" Col. Cor., P. E. I.", vol. 6, p. 389

(Double dans le vol. 7, p. 603.)

26 octobre, île Saint-Jean. Patterson au secrétaire d'Etat (Sydney). Dépêches, avec incluses, reçues. " Col. Cor., P. E. I.", vol. 7, p. 17

26 octobre. Mémoire sur la conduite de Patterson à l'égard des rentes et sa désobéissance aux ordres du roi. 615

— octobre, île Saint-Jean. Patterson à son frère (extrait). Son inquiétude à l'égard des dépêches et du projet de loi relatif aux rentes. Les raisons pour lesquelles il a dissout l'Assemblée, ce dont on s'est récrié; l'esprit de faction des membres, établi par le fait que le jeune Desbrisay a déposé devant Sydney une plainte grave contre son propre père. Il a une réponse entière aux accusations. 611

8 décembre, Londres. Roberts au secrétaire d'Etat (Sydney). Il transmet les plaintes d'habitants importants de l'île Saint-Jean, concernant la mauvaise administration du gouvernement. " Col. Cor., P. E. I.", vol. 6, p. 393

Des candidats à l'Assemblée à Roberts, 20 mai 1785; ils se plaignent de la conduite du lieutenant-gouverneur et transmettent copie du protêt remis à l'officier-rapporteur lors de l'élection. 397

Remise du protêt contre les actes du shérif lors de l'élection en mars 1785. " Col. Cor., P. E. I.", vol. 6, p. 405

Liste des documents remis à Sydney. 418

Accusation de partialité contre le shérif. 419

Copie des votes donnés les 15, 16 et 17 mars. Tous les noms sont cités, et déclaration solennelle attestant de l'exactitude du rapport. 423

31 décembre, Charlottetown Observations météorologiques pour les années 1783 et 1785 prises pour l'île Saint-Jean par Thomas Wright à Charlottetown. Les tableaux indiquent les dégrés moyens du thermomètre et les degrés extrêmes du baromètre, tous deux hebdomadairement.
" Col. Cor., P. E. I.", vol. 10, p. 657

1786.

10 janvier, île Saint-Jean. Patterson au secrétaire d'Etat (Sydney). Il n'est pas arrivé autant de colons qu'on l'espérait. La rareté des vivres ont empêché les loyalistes de venir, il n'en est arrivé qu'environ 200, ainsi que quelques familles du Rhode-Island, qui n'ont pas besoin d'aide et qui en attendent plusieurs autres à cause des taxes onéreuses et de l'absence du commerce aux Etats-Unis. Il a continué à payer les passages des loyalistes, n'ayant pas reçu d'instructions à l'encontre. " Col. Cor., P. E. I.", vol. 7, p. 21

11 janvier, île Saint-Jean. Le même à Nepean. Le remercie de son obligeance, surtout à cause des attaques portées contre son caractère. 27

24 janvier, île Saint-Jean. Le même au secrétaire d'Etat (Sydney). Il a reçu copie d'un acte nommant des commissaires chargés de s'enquérir des pertes essuyées par les loyalistes. Nécessité de prolonger la période, sinon les loyalistes établis sur l'île se trouveront exclus des dispositions de l'acte à cause des difficultés de communication, etc. 31

12 avril, Charlottetown Stewart au président de l'Assemblée, au sujet du bill pour donner force de loi à la vente de certains lots de terre. Ce document se

Digitized by Google

1786.

trouve dans la lettre de Fanning du 17 novembre 1786; à voir. (Une autre correspondance en date du 18 et du 19 avril sur le même sujet, se trouve dans la même lettre.)

1er mai, Ile Saint-Jean. Patterson au secrétaire d'Etat (Sydney). L'harmonie qui existe dans l'Assemblée. Il donne une liste des lois adoptées, et les raisons pour lesquelles il les a sanctionnées. Ses observations sur la loi relative aux terres vendues pour arrérage de rentes sont élaborées, et embrassent des extraits du rapport du comité du conseil et des requêtes des loyalistes et des propriétaires primitifs, avec une longue histoire très détaillée de toutes les transactions relatives aux terres, pour prouver la fausseté des déclarations que contiennent les requêtes des propriétaires primitifs et pour justifier le fait qu'il a réservé le projet de loi relatif à la perception des rentes et qu'il a annulé les ventes. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 7, p. 187

Incluses: Déclaration solennelle d'Alexander McMillan, qui dit que lorsqu'il était grand prévôt il a cédé à son adjoint tous les appointements et les honoraires de sa charge. 253

Déclaration solennelle de John Russell Spence, qui dit que lorsqu'il était grand prévôt il a donné à son adjoint £10 par année et tous les honoraires. 257

Adresse de la Chambre des représentants à Patterson. 261

Mise en demeure des propriétaires de lots d'avoir à comparaître devant la Chambre des représentants s'ils désirent s'opposer au projet de loi validant la vente de certains lots de terre. 265

Requête de John Cambridge, agent de Robert Clarke, en date du 1er avril, en opposition au projet de loi. 269

Deuxième requête, du 7 avril, avec exposé de faits, et demandant la permission de faire entendre des témoins. 273

1er mai, Gray's-Inn. Macdonald au secrétaire d'Etat (Sydney). Après que le comité eut, dans l'affaire des propriétaires de l'île Saint-Jean, exprimé sa désaprobation des fonctionnaires et du Conseil intéressés dans la vente et l'acquisition des terres, on a espéré qu'ils seraient congédiés; désappointement des propriétaires de ce que cela n'a pas été fait. Nouveaux renseignements transmis en manuscrit, etc. "A. & W. I.", vol. 616

Inclus: Documents relatifs à ce sujet. Observations de lord Townshend sur les rentes et sur la garantie des propriétés tenue par les concessionnaires.

30 mai, Charlottetown. Desbrisay au secrétaire d'Etat (Sydney). Il a appris de Londres que les propriétaires de l'île avaient l'intention de présenter une adresse demandant le rappel du lieutenant-gouverneur et du Conseil, pour avoir désobéi aux ordres du roi à l'égard du projet de loi relatif aux ventes. Il en est froissé, attendu que le premier jour où les documents ont été mis devant le Conseil, il a insisté pour qu'ils soient envoyés à l'Assemblée qui siégeait alors; autres démarches faites dans le même but à des séances subséquentes. S'il était nommé lieutenant-gouverneur de l'île, il pourrait démontrer que Patterson a trompé les intentions de Sa Majesté et que l'île a été volée de £5,000, et peut-être £10,000.

"Col. Cor., P. E. I.", vol. 7, p. 641

29 juin, Londres. John Patterson à Nepean. Il accuse le comité de l'Assemblée, qui a porté des plaintes contre le lieutenant-gouverneur Patterson, de duperie, d'avoir envoyé des extraits tronqués, etc., de documents qui établiraient leur propre culpabilité; accusations de faux. Le cas que Patterson fait de son honneur est bien plus important que celui qu'il fait de ses intérêts pécuniaires. 649

30 juin, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Sydney) à Patterson. Lui ordonne de venir rendre compte de sa conduite, qui a donné des sujets de plaintes. Le col. Fanning, ex-lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Ecosse, prendra la direction des affaires durant l'absence de Patterson, et tous les documents

Digitized by Google

1786.

devront lui être remis dès son arrivée. S'il était retenu après la réception de cette lettre, l'administration de l'île devra être remise entre les mains du fonctionnaire le plus élevé en grade après Patterson. 1

(Copie au "Col. Off., St. J.", p. 156.)

30 juin, Whitehall. Le secrétaire d'Etat à Fanning. Patterson est rappelé; Fanning le remplacera durant son absence et devra immédiatement se rendre à l'île Saint-Jean, de manière à ce que Patterson puisse partir à l'automne. 5

(Copie au "Col. Off., N. S.", vol. 2, p. 20, et dans la "Col. Cor., N. S.", vol. 2, p. 273,)

21 juillet, Londres. MacDonald à Nepean. Il ne peut écrire à lord Sydney après ce qui s'est passé; s'est cru obligé de rester afin de continuer son travail dans son intérêt et celui d'autres personnes. Nomination reçue de sir George Yonge comme équivalent de sa demi-solde. Son congé expiré on l'a remplacé par un autre, ce dont il blâme Sydney, ainsi que pour la négligence des réclamations des propriétaires, dont il aura à répondre une fois déchu. 653

25 juillet, Whitehall. Nepean au lieutenant-gouverneur de l'île Saint-Jean. Il transmet les estimations budgétaires. "Col. Off., St. J.", p. 155

Note. "Les estimations budgétaires sont les mêmes que celles de l'année dernière."

5 septembre, Charlottetown Curtis, garde-magasin, à Patterson, relativement à ce qu'il doit faire de certains articles envoyés pour les réfugiés; cette lettre se trouve dans celle de Patterson, en date du 10 août 1790; à voir. La réponse du 8 septembre se trouve dans la même lettre.

14 octobre, Halifax. Fanning au secrétaire d'état (Sydney). Il a reçu sa commission de lieutenant-gouverneur de l'île Saint-Jean; il se mettra en route dès que le vent le permettra et annoncera son arrivée. Ses remerciements.

"Col. Cor., P.E.I.", vol. 7, p. 13

(Double dans "Col. Cor., N. S.", vol. 12, p. 275.)

22 octobre, Charlottetown Curtis à Patterson. Il a vendu des articles à Marsh, etc. Cette lettre se trouve dans celle de Patterson, en date du 10 août 1790, qui contient la réponse, les comptes. etc.

28 octobre, Charlottetown Wright au secrétaire d'Etat (Sydney). Ses services d'arpenteur; sa misère par le fait de ne pas toucher ses appointements; demande du secours. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 7, p. 657

5 novembre, île Saint-Jean. Patterson au même. Arrivée de Fanning apportant l'ordre à Patterson d'aller rendre compte de sa conduite. Il ne peut partir cet hiver, ce serait la ruine de sa famille. Il a répondu à toutes les attaques antérieures, et son *ipse dixit* ne peut ajouter aucun poids; s'il y a de nouvelles accusations, la preuve pour les démolir existe dans l'île. S'il pouvait partir avant l'arrivée des froids, il le ferait. Fanning passera l'hiver, mais comme il ne doit agir qu'en l'absence de Patterson, il conservera le commandement.

"Col. Cor., P. E. I.", vol. 7, p. 35

8 novembre, Charlottetown Fanning au secrétaire d'Etat (Sydney). A quitté Halifax le 16 octobre et ce n'est qu'avec de grandes difficultés que parti de Pictou le 4 novembre il a atteint l'île. Il a remis à Patterson copie des instructions officielles, lui demandant de convoquer le Conseil. Transmet la lettre de Patterson pour faire voir les obstacles que l'on offre à l'exécution des ordres de Sa Seigneurie. Afin d'empêcher des perturbations il a cessé toute contestation avec Patterson, et a exprimé l'intention d'attendre de nouvelles instructions. En attendant il a demandé aux habitants de l'île d'abandonner l'esprit de parti, et toutes les classes devraient désirer le bon ordre. 41

Incluse. Patterson à Fanning, 7 novembre. Ne se croit pas justifiable de remettre le grand sceau, etc., et communiquera ses raisons au secrétaire d'Etat. 45

Digitized by Google

1786.
8 novembre, Charlottetown — Fanning au secrétaire d'Etat (Sydney). Il a appris l'arrivée de Dorchester à Québec, lui enverra des copies de dépêches. 49

9 novembre, Charlottetown — Le même au même. On est à préparer une adresse qui lui sera présentée ; il a demandé qu'on se privât de cette marque d'égard qu'on avait l'intention de lui témoigner dans le cas où la chose serait de nature à troubler l'harmonie publique ; ce à quoi on s'est rendu, à la condition que l'adresse, telle qu'elle est, soit expédiée comme preuve de la loyauté et de l'attachement des habitants. 53

Inclus. L'original de l'adresse avec les signatures. 57

9 novembre, Charlottetown — Desbrisay au secrétaire d'Etat (Sydney). Arrivée de Fanning ; mais, vu un malentendu entre les deux relativement aux instructions, Patterson conserve le commandement. La sagesse du choix de Fanning pour la charge. 661

16 novembre, Charlottetown — Fanning à Nepean. Les dépenses qu'il a été obligé de faire dans la Nouvelle-Écosse en sus de ses appointements. La peine qu'il éprouve de ce que ses comptes ont été refusés. Les frais considérables nécessités par son déplacement à l'île Saint-Jean et l'absence de confort là. Il demande que l'on représente sa situation au secrétaire d'Etat. 77

16 novem Charlotretown — Stewart à Fanning. Cette lettre se trouve dans celle de Fanning en date du 17 au secrétaire d'Etat ; à voir.

17 novembre, Charlottetown — Fanning au secrétaire d'Etat (Sydney). Convocation de l'Assemblée par Patterson, la raison alléguée est de démontrer le désir qu'il a d'obéir à l'ordre de présenter un projet de loi à l'Assemblée, projet de loi qui se trouve en sa possession et qu'il n'a pas croit-on l'intention de sanctionner tel qu'on le lui a transmis, et que c'était une des raisons pour lesquelles il a refusé de remettre le gouvernement à Fanning. Il a cru de son devoir de s'abstenir d'intervenir. 81

17 novembre, Charlottetown — Le même au même. Il transmet les papiers que Stewart lui a remis. 85

Inclus. Stewart au président de l'Assemblée, 12 avril 1786. Il fait remarquer que le projet de loi pour légaliser la vente de certains lots est contraire aux désirs des ministres du roi, expressément signifiés. La moitié du lot n° 18 qu'il (Stuart) a achetée d'Allanby doit être exceptée. 89

Le président de l'Assemblée à Stuart, 18 avril. S'il désire remettre la moitié du lot à Allanby, le moyen convenable serait de lui consentir un désistement avant que le projet de loi, maintenant présenté à l'Assemblée, ne soit adopté, comme preuve de la sincérité de ses intentions. 91

Stuart au président de l'Assemblée, 19 avril. Sa lettre du 12 était claire ; il le remercie de ses conseils, mais en fait de transport il en sait plus qu'eux tous réunis. 95

Le même à Fanning, 16 novembre. Il parle du projet de loi pour légaliser la vente des terres ; il demande que la moitié du lot 18 soit exceptée, et il relate ses transactions avec Allanby à ce sujet. 99

17 novembre, île Saint-Jean. — Patterson au secrétaire d'Etat (Sydney). Dépêches et leur contenu reçus. Il a, en janvier, signalé l'arrivée de familles respectables venues de Rhode-Island, il en est arrivé quelques autres, elles ont prêté le serment d'allégéance et se sont établies. D'autres sont venus examiner l'île et s'en sont retournés dans l'intention de ramener leurs familles, de sorte que l'été prochain il devra y avoir un nombre considérable de nouveaux colons. Le désir qu'il a de promouvoir les intérêts de l'empire dans son interprétation des lois relatives au commerce. Les personnes qui se proposent de venir méritent de l'encouragement, attendu qu'elles sont traitées très injustement là où elles sont ; il leur a, en conséquence, permis d'apporter leurs effets, et certains d'entre eux ont apporté un peu de rhum, de mélasse et de tabac, articles prohibés, mais que, dans les circonstances on a laissé débarquer ; on a aussi accordé quelques permis de

Digitized by Google

1786.

navigation. Ceux qui viendront l'été prochain s'attendent à recevoir les mêmes privilèges, ce qui est de l'intérêt de l'Angleterre d'accorder. Autres raisons de sa ligne de conduite sans attendre d'instructions.
"Col. Cor., P. E. I.", vol. 7, p. 287

19 novembre, île Saint-Jean.

Patterson au sécretaire d'Etat. Le retard à convoquer la législature nécessité par la moisson et d'autres travaux agricoles. Arrivée de Fanning, à la demande duquel il (Patterson) a prorogé la législature pour deux jours. Elle s'est réunie le 8 et le projet de loi relatif aux rentes a été soumis à l'Assemblée, mais il avait peu d'espoir de le voir adopter tel que transmis, ainsi que le résultat l'a prouvé. Il a prorogé l'Assemblée au mois de mai. L'acte tel qu'adopté décrète la résiliation des ventes de lots qu'il a achetés et qu'ont achetés tous ceux sur qui il a pu exercer son influence. Observations sur le projet de loi et le désintéressement de sa conduite. 297

6 décembre, île Saint-Jean.

Le même au même. Il en a assez de répondre aux accusations portées contre lui sans se charger des affaires des autres. Il n'a reçu que depuis 2 jours les délibérations de l'Assemblée générale tenue en mars dernier, et il ne fait que recevoir les procès-verbaux du Conseil de mai 1785 à mai 1786; il n'y a pas de sa faute. 305

Inclus: Procès-verbaux du Conseil exécutif du 12 mai 1785 au 26 avril 1786. 309

Journaux du Conseil législatif du 15 mars au 22 avril 1786. 361

Les mêmes du 8 au 18 novembre. 409

Journaux de l'Assemblée législative du 15 mars au 22 avril 1786. 433

Témoignagnes pris devant l'Assemblée au sujet de la vente des terres en 1780 et en 1781. 503

Journaux de l'Assemblée du 8 au 18 novembre. 587

23 décembre, Charlottetown

Fanning à Nepean. Il est encore ici sans lettre de Dorchester depuis son arrivée, ou du ministère depuis le 30 juin. Patterson persiste à refuser la remise du grand seau et des papiers; il s'en suit du mécontentement dans l'île, attendu que l'on croit qu'il n'ira pas en Angleterre et qu'il ne remettra pas les papiers, et sa conduite justifie cette idée. Il est impossible de croire qu'un tel mépris des ordres soit toloré. Il désire savoir par qui est nommé l'agent préposé à la réception de l'octroi parlementaire. Est-ce que Nepean ne voudrait pas agir comme agent? 103

1787.
4 février, Charlottetown

Le même au secrétaire d'Etat (Sydney). Le fait que Patterson a encore en main les rênes du gouvernement crée du malaise parmi la population en ce qui est des affaires publiques. Il a dépêché un courrier à Halifax dans l'espoir d'y trouver une dépêche de Dorchester ou de Sa Seigneurie. Il transmet une adresse pour faire voir l'état d'esprit de la population, on est à préparer d'autres adresses. S'il avait la bonne fortune de recevoir une dépêche lui donnant plus ample pouvoir il lancera une proclamation publiant sa commission. Sa singulière situation. 107

Incluse: Adresse à Fanning. 111

6 février, île Saint-Jean.

Budd à Nepean. Il ne croit pas qu'il puisse se fier sur la promesse que lui fait Patterson dans la lettre ci-jointe. Il transmet une requête pour qu'elle soit présentée.
"Col. Cor., P. E. I.", vol. 7, p. 665

Inclus:—Patterson à Budd, 2 janvier. Il transmet un extrait des estimations budgétaires comportant qu'en sa qualité d'ex-greffier de la Couronne il (Budd) touchera £90 par année. Combien faudra-t-il de temps pour préparer les archives pour un successeur? 669

Requête au secrétaire d'Etat (Sydney) demandant que sa présente annuité soit convertie en rente viagière. 673

28 février, Charlottetown

Fanning au secrétaire d'Etat (Sydney). L'insuccès de la tentative que l'on a faite pour traverser de l'île à la terre ferme lui permet de lui envoyer des copies de lettres que Desbrisay lui a adressées ainsi qu'à Sa Seigneurie. Ces lettres sont expédiées pour démontrer l'état de désorga-

Digitized by Google

1787.

nisation des affaires publiques et la nécessité de plus en plus grande du déplacement de Patterson. 115

Inclus. Desbrisay à Fanning, 27 février. Ne peut lui laisser voir les archives, attendu qu'elles sont toutes entre les mains de Patterson. 119

Fanning au secrétaire d'Etat à la même date. Refus de Callbeck, procureur général, de lire la demande de Fanning de voir les archives. Immédiatement après qu'on eut demandé la remise des archives, l'adjoint de Desbrisay les a toutes transportées à Patterson. Il suggère d'informer Sydney de l'affaire, attendu qu'il soupçonne qu'on veut recourir à des actes criminels. 123

8 mars, Charlottetown — Le même au même (Sydney). Ne sachant pas si Patterson à transmis l'acte relatif à la vente des terres pour non-paiement des rentes, il en envoie une copie, vu qu'il importe peut-être aux propriétaires primitifs d'en être bientôt informés. Le peu de temps que l'avis donne aux propriétaires primitifs pour se prévaloir de l'acte, et d'autres circonstances, semblent faire voir une apparence spécieuse plutôt qu'une intention réelle d'apporter un secours véritable aux cessionnaires primitifs. Son idée de l'opération de l'acte. 143

Inclus. Acte pour abroger l'acte relatif à la vente de certaines terres. 147

Adresse (sans date) de la population à Fanning. 153
(Copie avec copies des signatures).
Réponse de Fanning, 5 mars. 163

9 mars, Charlottetown — Desbrisay au secrétaire d'Etat (Sydney). Il transmet le rapport fait à Callbeck, procureur général, de la conduite extraordinaire de Swan, adjoint de Desbrisay. Il a lui-même été pratiquement évincé de sa charge par Patterson. On désire universellement de voir Fanning prendre les rênes du gouvernement, alors justice sera faite, croit-il. Son adjoint, Swan, a gardé tous les honoraires d'une année et neuf mois, sauf douze schelllings et six deniers. 127

Inclus. Rapport de Desbrisay à Callbeck, 20 février, sur sa position vis-à-vis Swan, son adjoint, qui garde toutes les archives et n'a pas rendu compte des honoraires. Il demande ce qu'il doit faire pour obtenir les archives. 131

Callbeck à Desbrisay, 6 mars. Il renvoie le rapport du 20 février, attendu qu'il n'entre pas dans les attributions du procureur général de donner avis sur le sujet. 135

Desbrisay à Swan, 17 février. Il a demandé devant témoin les archives de l'île que détient Swan en qualité d'adjoint, charge dont il a été renvoyé le 30 novembre dernier. Il demande de nouveau par écrit la remise des documents; s'il ne s'y conforme pas d'autres mesures plus désagréables devront être prises. Des comptes d'intérêt particulier entre eux ne constituent pas un motif pour retenir les archives, et il est prêt à signer un engagement mutuel pour le règlement des comptes. 139

5 avril, Whitehall. — Le secrétaire d'Etat (Sydney) à Patterson. Il a reçu la lettre du 5 novembre, qui donne les raisons pour lesquelles il n'a pas obéi à l'ordre de remettre le gouvernement à Fanning. Sa Majesté n'a plus besoin de ses services, et il devra remettre à Fanning tous les documents publics et les instructions en sa possession. 61

(Copie au " Col. Off., St. J.", p. 157.)

5 avril, Whitehall. — Le secrétaire d'Etat (Sydney) à Fanning. Dépêches reçues. En raison de la conduite extraordinaire de Patterson, Sa Majesté a jugé à propos de le congédier et de le nommer (Fanning) au poste de lieutenant-gouverneur. Ordre a été donné à Patterson de remettre tous les documents. " Col. Cor., P. E. I.", vol. 7, p. 65

(Copie au " Col. Off. St, J.", p. 159.)

Digitized by Google

1787.
10 mai, Charlottetown — Fanning au secrétaire d'Etat (Sydney). En conséquence des dépêches reçues par voie d'Halifax, il a lancé le 10 avril une proclamation qui publie sa commission et enjoint aux sujets de Sa Majesté de se conduire en conséquence. Deux jours plus tard Patterson a publié un avis, mais les trois conseillers qui lui étaient restés fidèles et qui ont refusé d'agir sous les ordres de Fanning, n'ont pas apposé leurs noms, bien qu'on aie tout fait pour les engager à le faire. Il (Fanning) est entré en fonction ayant l'approbation générale, sauf de quelques-unes qui avaient des charges sous Patterson. La nature impérative de l'ordre donné à Patterson d'avoir à quitter l'île à l'arrivée de Fanning, ou sinon de remettre la direction des affaires au plus ancien fonctionnaire. Le 5 courant Patterson à prorogé l'Assemblée en la convoquant pour le 4 juin, lorsque cependant Fanning l'avait dissoute le 3. Les occasions que Patterson a eues de quitter l'île depuis qu'il a reçu ordre de partir. Il refuse obstinément encore de remettre le grand sceau; l'arrivée de Dorchester qu'on attend sous peu rétablira la paix sans doute. 167

Inclus. Proclamation de Fanning du 10 avril. 175

Avis de Patterson du 12 avril. 179

11 mai, Charlottetown — Fanning à Nepean. Son embarras de n'avoir pas reçu de dépêches depuis sa commission. Les moyens pris par Patterson pour rester en charge sont presque indescriptibles, tout de même ces moyens tombent d'eux-mêmes de jour en jour. 183

17 mai, Whitehall. — Nepean à Fanning. Ce dernier devra s'enquérir des terres concédées dans l'île Saint-Jean à Townshend et faire rapport. 69

Inclus. Townshend à Nepean, 14 mai. Il est prêt à solder les arrérages de rentes sur ses terres à l'île Saint-Jean, dont il a cédé un quart aux loyalistes. 73

22 mai, Whitehall. — Nepean au lieutenant-gouverneur de l'île Saint-Jean. Transmet les estimations budgétaires pour 1787. "Col. Off., St. J.", p. 161

NOTE:—"Les estimations sont les mêmes que celles de l'année dernière."

10 juin, Charlottetown — Fanning au secrétaire d'Etat (Sydney.) Patterson est parti pour Québec, avec ordre de remettre le grand sceau lorsque le vaisseau mettra à la voile, ainsi que les papiers dont il inclut une liste. Patterson s'en va à Québec pour soumettre à Dorchester certaines choses relatives à son gouvernement; Fanning a écrit à Dorchester par le même vaisseau, transmettant les procès-verbaux du Conseil, dont copie est ci-jointe; ces procès-verbaux feront voir les obstacles qu'il lui a fallu surmonter et les noms des messieurs ajoutés au Conseil pour remplir les vacances créées par les démissions. Transmet la correspondance avec le lieutenant Stewart. Les embarras causés par le refus des officiers de l'appuyer. La droiture de ses intentions.

"Col. Cor., P. E.", vol. 8, p. 9

Inclus. Liste des documents laissés par Patterson à Fanning. 15

Procès-verbaux du Conseil exécutif du 10 avril au 22 mai. 19

Le lieutenant Stewart à Fanning, 3 mai, offrant sa démission comme membre du Conseil, sur les représentations de ses compagnons officiers. 99

Fanning à Stewart, même date, acceptant sa démission, qu'il regrette. 103

22 juin, Charlottetown — Fanning au secrétaire d'Etat (Sydney). Arrivée des dépêches adressées à Patterson; ouvertes par son ami et montrées à Fanning. On dit que Patterson doit revenir. Le remercie de sa nomination comme lieutenant-gouvernenr, et des égards qu'on a pour lui. 107

23 juin, Charlottetown — Fanning au secrétaire d'Etat (Sydney). En réponse à la lettre transmettant procès-verbaux du Conseil, a reçu de Dorchester une lettre montrant que Son Excellence approuve sa conduite (de Fanning).

"Col. Cor., P. E. I.", vol. 8, p. 111

Digitized by Google

1787.

Incluse. Lettre de Dorchester à Fanning, en date du 14 juin. Est surpris qu'un officier militaire ait refusé d'obéir. Aussitôt que possible, transférera le détachement où il pourra le moins nuire; envoie, pour la destitution du commandant, un ordre dont il (Fanning) pourra faire usage ou non, à son gré. A eu raison de suspendre tous les fonctionnaires civils qui s'étaient soustraits à leur devoir. Ne remplacera pas Stewart; cela doit être réglé par les autorités impériales. 115

23 juin, Charlottetown — Fanning à Nepean. A reçu copie de la convention entre la France et la Grande-Bretagne, signée à Versailles le 15 janvier. 121

23 juin, Charlottetown — Le même au secrétaire d'Etat (Sydney). A reçu copie du discours du roi et des adresses en réponse. 125

24 juin, Charlottetown — Le même au même. A reçu copie de l'adresse des deux chambres, et de la réponse du roi, au sujet du traité de commerce et de navigation avec la France. 129

10 septembre, Charlottetown — Le même au même A reçu actes concernant l'audition des comptes publics et à l'effet de réglementer le commerce avec les Etats-Unis, avec instructions auxquelles il se conformera. 133

Incluse. Note au sujet des appointements et bénéfices accidentels de Patterson. 363

12 septembre, Charlottetown — Fanning au secrétaire d'Etat (Sydney). Discute l'effet probable de l'établissement de distilleries pour la production de rhum inférieur à celui des Indes Occidentales. Suggère qu'une prime soit donnée aux exportateurs de tout rhum envoyé des Antilles aux colonies américaines du roi, que toutes distilleries soient prohibées sur l'île, et qu'un droit, équivalant à la prohibition, soit imposé par la législature provinciale sur tout rhum américain. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 8, p. 137

12 septembre, Charlottetown — Le même à Nepean. A reçu avis (avec aperçu des besoins) que la Chambre des Communes a voté £1,900 pour la liste civile de l'île. 147

12 septembre, Charlottetown — Le même au secrétaire d'Etat (Sydney). A reçu copie de trois actes concernant l'Amérique. 151

20 septembre, Whitehall. — Le secrétaire d'Etat (Sydney) à Fanning. N'a pas eu de réponse, mais a lieu de croire qu'il a reçu la lettre de démission, vu que Patterson est rendu à Québec. Les actes passés durant l'administration de Patterson sont actuellement en délibération. Sa Majesté espère qu'on fera tous ses efforts pour mettre fin aux dissensions dans l'île.

(Copie dans Col. Off., St. J., p. 162.)

22 septembre, Whitehall. — Nepean au même (personnelle). Espère qu'il peut mettre fin aux querelles. Pense qu'il a eu tort de lancer la proclamation pendant que Patterson tenait les rênes du gouvernement. Ne sait pas ce qu'il y a à faire au sujet de ses émoluments pour le temps écoulé entre son départ de la Nouvelle-Ecosse et le moment où il est entré dans l'exercice de ses fonctions actuelles. Ne peut pas accepter la charge d'agent, mais recommande un fils de Fisher, secrétaire du bureau d'accise, si l'agent actuel doit être déplacé. Troubles sur le continent; espère que les craintes de guerre passeront. "Col. Cor., P. E. I.," vol. 8, p. 5

25 septembre, Londres. — Anderson à Napien (Nepeen). Désire savoir à qui il faut payer le traitement, etc., du lieutenant-gouverneur, attendu que Patterson et Fanning prétendent tous deux y avoir droit.

"Col. Cor., P. E. I.," vol. 8, p. 355

3 octobre, Charlottetown — Fanning au secrétaire d'Etat (Sydney). Envoie procès-verbaux du Conseil, lesquels sont si clairs qu'ils n'ont pas besoin d'explication. Demande à Sa Seigneurie de lire les procès-verbaux des 17 et 18 juillet et 20 août, relativement à une adresse présentée après que Patterson fût revenu de Québec, laquelle adresse a été une manœuvre électorale. 155

Inclus. Procès-verbaux du Conseil exécutif, du 4 juin au 1er octobre. 159

Digitized by Google

1787.
3 octobre, Charlottetown — Fanning au secrétaire d'Etat (Sydney). Avait, suivant instructions, rédigé un brevet de grands prévôt à Winter ; mais il a été passé un acte restreignant ses pouvoirs, etc. ; envoie copie de cet acte. 247

Incluse. Copie de l'acte en question. 253

3 octobre, Charlottetown — Fanning au secrétaire d'Etat (Sydney). N'a pas encore vu les instructions qu'on dit avoir été envoyées à son prédécesseur relativement aux ventes de terre pour non-paiement de rentes. A fait des recherches ; envoie copie de la correspondance. Ne peut trouver trace des procédures judiciaires dans la cour suprême. Donne des exemples de l'irrégularité des ventes ; une action intentée par l'un des propriétaires devant la cour suprême réglerait l'affaire en faveur du demandeur, selon lui. Ne doute pas, dans tous les cas, que l'acte sera désavoué, vu qu'en le passant la législature a enfreint les instructions. 265

Inclus. Fanning à Budd, greffier de la cour suprême, 20 août, demandant copie de toutes les procédures judiciaires dans les poursuites pour le recouvrement des rentes. 275

Budd à Fanning, même date. A passé toutes les pièces du procès au procureur général, qui ne les a pas renvoyées. 279

Acte de transport par Curtis (grand prévôt adjoint). 283

Bref du lieutenant-gouverneur Patterson, 8 février 1785, pour l'élection des membres de l'Assemblée, avec résultat en date du 18 mars. 287

4 octobre, Charlottetown — Fanning au secrétaire d'Etat (Sydney). Demande des instructions sur la manière de s'y prendre pour concéder des terres aux "loyalistes". Rétrocession distincte par les propriétaires d'un quart de leurs terres, à être réparti entre les "loyalistes" par le gouverneur et le conseil. Prétentions maintenant élevées par les propriétaires, et conditions qu'ils imposent aux "loyalistes", et auxquelles le gouvernement ne peut jamais consentir. A moins que les concessions ne soient faites aux mêmes conditions que dans la Nouvelle-Ecosse, tout le mal qu'on se donne et les dépenses qu'on fait tourneront au désappointement (sinon à quelque chose de pire) des "loyalistes". S'ils pouvaient tenir leurs terres directement de la Couronne, nulle partie des possessions britanniques ne se coloniserait plus vite que l'île Saint-Jean. 291

Incluse. Copie d'acte de transport de l'agent du lot 24 au capitaine Dalrymple. 299

4 octobre, Charlottetown — Fanning à Nepean. Récit de son voyage autour de l'île, avec rapport sur les établissements. Si les terres y avaient été concédées comme dans la Nouvelle-Ecosse, aucune partie des possessions anglaises en Amérique ne se serait colonisée aussi vite que celle-là, tenant compte de son étendue ; actuellement, il n'y a que 500 familles, y compris celles de toutes nationalités. Envoie pétitions d'habitants français demandant des permis d'occuper des terres appartenant aux lords Milton et Townshend, demande à laquelle il a été accédé aux mêmes conditions que celles imposées à d'autres colons établis sur les terres de propriétaires absents qui avaient des agents sur l'île. Publications d'un comité de propriétaires résidants et d'agents qui entendent gouverner eux-mêmes leurs propres affaires. Si les propriétaires absents veulent que le Conseil et lui leur aident à avoir des colons, espère de recevoir bientôt des instructions ; espère, dans tous les cas, que les propriétaires permettront aux gouverneur et au Conseil de signer des lettres patentes pour le quart rétrocédé en 1783. Sinon, il ne faut pas s'attendre à attirer des colons ; il y en a même qui s'en iront à la Nouvelle-Ecosse et au Cap-Breton, sur les terres offertes gratuitement, sauf les cens et rentes. Augure mal du comité récemment constitué, à moins que les propriétaires résidants n'adoptent un plan libéral. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 8, p. 307

Inclus. Pétition des habitats français de la Baie-Fortune. Il y a quatre nommés Bourke, quatre nommés White, un nommé Peters, un

Digitized by Google

1787.

nommé Michelle, un nommé D'Agle, un nommé Doucette et un nommé Long Apé—treize en tout.

Une seconde pétition, dont chaque signataire a fait sa marque, porte les noms qui sont probablement les vrais: Bourg pour Bourke, Michel pour Michelle, LeBlanc pour White et Doucés pour Doucette; mais il n'y a que 9 noms au lieu de 13. 319

(La première énonce les travaux que les signataires ont fait sur la promesse d'un bail qu'ils n'ont jamais obtenu, et demande un meilleur titre qu'un simple permis d'occupation. Dans la deuxième, les pétitionnaires font appel à la bienveillance du gouverneur, sans quoi ils seront forcés d'émigrer à l'une des autres provinces. La première est sans date; la seconde porte celle du 4 juin.)

Réponse, 30 juin, portant qu'il leur sera donné des baux à perpétuité. 321

Procès-verbaux du Conseil, 31 juillet et 20 août, concernant les terres des propriétaires. 325

Avis (imprimé) des propriétaires exposant les avantages d'un plan systématique de colonisation. 334

11 octobre, Hampstead. Stuart à Nepean. Désirait le voir au sujet de 17 actes de l'Assemblée et du traitement, etc., de Patterson, qui assurément devrait lui être payé; mais Anderson, agent de la couronne par intérim, veut savoir ce qu'il (Nepean) en pense. 359

15 octobre, Londres. Isaac Swan à lord Pembroke. Représente ses services, et sollicite l'influence de Sa Seigneurie pour obtenir d'être confirmé dans sa charge de greffier du Conseil. "A. & W. I.", vol. 682

Certificats inclus.

23 octobre, Londres. Anderson à Pollock. Présente Swan, qui peut donner des renseignements sur le départ de Patterson de l'île Saint-Jean.
"Col. Cor., P. E. I.", vol. 8, p. 379

1er novembre, Charlottetown Fanning au secrétaire d'Etat (Sydney). A, avec la sanction préalable de Dorchester, rétabli Wright dans sa charge d'arpenteur général, ainsi que Callbeck, Wright et Burns dans leurs sièges au Conseil, après qu'ils eussent donné de satisfaisantes garantie de leur conduite à venir. Espère que ces réinstallations serons approuvées.
"Col. Cor., P. E. I.", vol. 9, p. 1

1er novembre, Charlottetown Fanning à Nepean. Transmet lettre concernant les terres et copie des conditions offertes par des propriétaires résidants aux loyalistes et soldats licenciés qui s'étaient établis sur des terres rétrocédées, mais sans titre. Effet que cela aura sur la population de la Baie-Fortune.
"Col. Cor., P. E. I.", vol. 8, p. 335

Inclus. Edward Allen à Mainwaring, 28 octobre. Il est temps d'arriver à quelque décision au sujet des terres. Lui et d'autres sur le lot 47 sont décidés à ne pas accepter les conditions offertes par John Patterson. Les gens de la Baie-Fortuine (Fortune) sont revenus d'une visite au Cap-Breton; ils sont tous décidés à partir, vu que la commission de propriétaires a ruiné toute chance de jamais avoir de colons. Suggère la formation d'un comité de cultivateurs pour arrêter les conditions qu'ils accepteraient. 339

Conditions auxquelles Patterson loueraient des terres sur le lot ou township 47. 343

Avis (imprimé) de la commission de propriétaires, portant que ces derniers sont prêts à parfaire tous titres de colons, mais non de ceux qui ont négligé de s'établir sur leurs terres et de les cultiver. 350

25 novembre, Charlottetown Fanning au secrétaire d'Etat (Sydney). A été informé du remplacement de Townshend, receveur des douanes, qui a demandé un congé. Sa bonne réputation et conduite; s'il n'a pas agi comme il faut ce n'est pas intentionnellement. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 9, p. 5

Digitized by Google

1787.
26 novembre, Charlottetown — Perry à Nepean. L'esprit de parti avait nui à la prospérité de l'île, toute discussion se faisant avec acrimonie. Aujourd'hui, sous Fanning, les choses ont bonne mine. Townsend, le receveur, va justifier sa conduite au sujet des terres tombées en déshérence; apprend d'amis et d'ennemis qu'il a été innocemment entraîné dans l'affaire. A entendu dire que DesBarres est parti pour Guernsey deux ou trois jours après l'arrivée de Macarmick; qu'il avait emporté le grand sceau à bord et l'avait renvoyé au nouveau gouverneur une fois le bâtiment en marche. "Col. Cor., P. E. I,", vol. 8, p. 383

26 novembre, Charlottetown — Fanning au secrétaire d'Etat (Sydney). Avait fait rapport sur l'intérêt des propriétaires et les espérances des "loyalistes"; n'a pas été moins attentif aux intérêts de la Couronne. Création de revenus et leur encaissement; l'île n'est pas en état de pourvoir amplement à la liste civile, et la population ne paraît pas le vouloir non plus. Appropriation erronée de £3,000 de rentes foncières, alloués pour bâtir église, palais de justice et prison. Nécessité de nommer un receveur général pour encaisser les rentes foncières; a, par conséquent, nommé le capitaine Gray, dont il fait connaître les aptitudes. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 9, p. 9

30 novembre, Charlottetown — Pétition de Callbeck demandant congé. 35

Inclus. Certificat de santé.

8 décembre, Charlottetown — Fanning à Nepean. Les dernières lettres qu'il a reçues de lui (Nepean) ou du bureau portent les dates du 24 et du 28 mai, et il n'en attend pas d'autres avant le dernier jour de mai ou le premier de juin. 15

29 décembre, île Saint-Jean. — Le même au même. Regrette qu'une partie de sa conduite n'ait pas été satisfaisante, et que ses devoirs publics (de Nepean) l'empêchent de remplir les fonctions d'agent pour la province; doute que la demande pour Fisher puisse être couronnée de succès. Remerciements pour l'avis concernant la circulaire secrète; autrement il aurait pu commencer des travaux de dépense dispendieux. 19

29 décembre, Charlottetown — Le même au secrétaire d'Etat (Sydney). A reçu, par exprès, lettre du 20 septembre. Est heureux de voir qu'il connaîtra bientôt le bon plaisir de Sa Majesté au sujet des actes transmis. Obéira à l'ordre de mettre fin aux dissensions, qui se sont grandement calmées, au point qu'il espère de voir bientôt l'harmonie rétablie. 23

29 décembre, Charlottetown — Le même au même. A reçu circulaire secrète du 21 septembre. En hiver, l'île est à l'abri de toute attaque, mais après le milieu de mai elle serait sans défense et sans ressources. Le seul moyen de défense consisterait en 2 compagnies d'infanterie et dans la convocation de la milice; il n'y a ni forts ni batteries, ni aucun matériel de guerre. Fera rapport au gouverneur Carleton, et, sans doute, il sera envoyé des munitions, etc., aussi à bonne heure que possible au printemps, et l'on fera la défense que le nombre d'hommes et les moyens permettront. 27

Inclus. Inventaire de munitions de guerre. 31

1788.
13 janvier, Londres. — L'amiral Allen à Nepean (?). Recommande l'affaire de Wm Nisbett. "A. & W. I.", vol. 598.

15 janvier, Cheltenham. — Roberts à Nepean. Offre les remerciements de la population de l'île Saint-Jean, avec les siens, pour sa politesse (de Nepean), etc. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 9, p. 443

10 janvier, Whitehall. — Le secrétaire d'Etat (Sydney) au lord président du Conseil. Transmet actes passés dans l'île Saint-Jean, le 22 avril 1786, pour ratification. "B. T., St. J.", vol. 3, p. 283

8 février, Saint-James. — Arrêté du conseil renvoyant aux lords du commerce, pour qu'ils en délibèrent, 3 actes passés dans l'île Saint-Jean en avril 1786. 281

21 février, Charlottetown — Résolution de remercîments par l'Assemblée à Wright. (Double; la résolution fait partie des délibérations de l'Assemblée de cette date.)

15 avril, Charlottetown — Fanning au secrétaire d'Etat (Sydney). Reçu seulement le 21 du mois dernier instructions relatives à concessions aux "loyalistes." Sug-

Digitized by Google

1788.

gère que, comme les propriétaires sont pour accorder les concessions, ils donnent procuration au lieutenant-gouverneur de signer les actes en leur nom, ce qui ferait disparaître les obstables à l'établissement des "loyalistes". S'ils ne font pas cela on ne donnent pas instructions à leurs agents d'obéir aux ordres du lieutenant-gouverneur, on ne peut pas espérer de voir augmenter la population.
"Col. Cor., P. E. I.", vol. 9, p. 59

16 avril, Charlottetown — Fanning au secrétaire d'Etat. Transmet le seul acte passé à la dernière session, aussi son discours, les adresses et réponses, publiés dans la *Gazette* et insérés dans les journaux des deux chambres, présentement envoyés. Regrette que l'ancien esprit d'animosité ait trop percé dans l'Assemblée pendant la session. "Col. Cor., P. E. I.," vol. 9, p. 63

Inclus. *Gazette* avec discours, adresses, etc., dont copie dans les journaux, qui suivent. 69

A la fin de la *Gazette* est un avis des "loyalistes" au public.

Journaux du Conseil législatif, du 22 janvier au 21 février. 71

Journaux de l'Assemblée législative pour la même session. 103

(Doubles de ces journaux au "B. T., St. J.", vol. 3, p. 251 et p. 507, respectivement.)

16 avril, Charlottetown — Fanning au secrétaire d'Etat (Sydney). A reçu circulaire annonçant les dispositions pacifiques des cours d'Angleterre et de France, et portant qu'il est innopportun de pousser plus loin les travaux de défense. Avait fait rapport qu'il était impossible de procéder à ces travaux en hiver, mais avait retenu du bois de service dont il y aura moyen de se défaire sans perte. Nécessité de faire des affûts neufs et de réparer la batterie de Charlottetown pour mettre la ville à l'abri d'un coup de main. Envoie inventaire des bouches à feu et plan de la batterie. La somme de £500 devrait être suffisante pour cela. La construction de grands et coûteux travaux serait une mesure de défense mal avisée et inefficace, vu qu'il y a tant de baies et de rivières où l'ennemi pourrait débarquer. Des batteries de campagne, des armes portatives, des munitions et des vivres judicieusement répartis contribueraient plus que de coûteux et gros forts à la sûreté des établissements. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 9, p. 175

Inclus. Inventaire des bouches à feu et munitions de guerre. 181

Plan de la batterie de Charlottetown. 485

30 avr Charlottetown — Fanning à Nepean. Le prie de lui continuer ses bons offices. Espère plus de paix, d'après les assurances de Walter Patterson et de son parti et du parti de Stewart; leur ancienne rancune; accord rétabli, sauf chez un très petit nombre. Envoie *Gazette* avec discours, etc.; demande qu'on le lui dise si quelque chose n'a pas été fait comme il faut. 189

Inclus. Double de la *Gazette* envoyé le 16 avril. 191

— avril, Whitehall. — Le secrétaire d'Etat (Sydney) à Fanning. Transmet lettre d'Hudson, de la douane, contenant rapport des inspecteurs généraux sur la conduite de Townsend, receveur des douanes, et l'immixtion intempestive de l'ex-lieutenant-gouverneur Patterson, et du procureur général, qu'il désapprouve. Il faut laisser les douaniers accomplir leurs devoirs suivant la loi et les règlements. 43

Inclus. Hudson à Rose (Trésorerie). Au sujet de Townsend et de l'ingérence du lieutenant-gouverneur et du procureur général, et demandant que pareille immixtion soit empêchée. 47

17 mai, Charlottetown — Extrait du rapport des inspecteurs généraux de la douane sur la conduite de Townsend. 51

2 juin, Whitehall. — Desbrisay au secrétaire d'Etat (Sydney). Demande, pour sa charge, des suppléments semblables à ceux qui sont accordés dans d'autres provinces. L'injustice d'avoir à payer un adjoint pour remplir les fonctions de greffier du Conseil, auxquelles il n'est pas attaché de traitement, et la très faible somme touchée en honoraires. 455

Digitized by Google

1788.

(Double à p. 465, daté 22 août.)

2 juin, Whitehall. Nepean à Fanning. Envoie aperçu des besoins pour 1788.
"Col. Off., St. J.", p. 164

15 juin, Charlottetown Fanning aux lords du commerce. Se conformera aux instructions sur la manière de transmettre les actes passés. Il n'y avait pas d'imprimeur dans l'île avant son arrivée (de Fanning). Une collection des lois est maintenant entre les mains de l'imprimeur.
"B. T., N. B., vol. 1, p. 805

Le seul acte passé à la dernière session précède la lettre. Discours et adresses à l'ouverture de l'Assemblée, le 22 janvier. (*Voir* 16 avril).

28 juin, île Saint-Jean. Certificat de l'amiral Sawyer et de ses officiers quant à la valeur de la carte-marine de Wright, dont la publication contribuerait à la sûreté de la navigation en destination ou provenant du Saint-Laurent.
"Col. Cor., P. E. I.", vol. p. 469

1er juillet, Charlottetown Fanning au secrétaire d'Etat (Sydney). Arrivée de l'amiral Sawyer avec cinq vaisseaux. Sa bonne opinion de la profondeur d'eau, de la facilité d'accès, et de la sûreté du port, a donné beaucoup de satisfaction; renvoie à lui pour rapport sur l'île. Bonne impression faite par l'amiral.
"Col. Cor., P. E. I.", vol. 9, p. 195

2 juillet, Charlottetown Le même au même. A reçu copie de l'acte à l'effet de réglementer le commerce entre les colonies de l'Amérique du Nord, les îles des Indes Occidentales, les Etats-Unis et les îles étrangères des Indes Occidentales. 199

3 juillet, Charlottetown Le même au même. A reçu proclamation interdisant aux marins de servir des princes ou Etats étrangers, laquelle proclamation il a publiée. 203

20 juillet. Le même au même. A reçu, le 1er du courant seulement, la dépêche du 27 septembre 1784 à Patterson, dans laquelle les pouvoirs relatifs à la juridiction de l'amirauté sont formellement restreints. Inclut copie de lettre de Dorchester à ce sujet. Mauvais effet du retard apporté à la délivrance de cette dépêche. 207

Inclus. Fanning à Dorchester. Ce qu'il a fait pour constituer une cour de vice-amirauté au sujet de la saisie de deux navires avant qu'il eut reçu la dépêche à Patterson restreignant ses pouvoirs. Patterson ne lui a remis cette dépêche que la veille du jour où le procès devait commencer. Le Conseil est unanimement d'avis qu'il (Fanning) a excédé ses pouvoirs, recommandant de révoquer la commission. Les navires sont par conséquent détenus jusqu'à ce que Sa Seigneurie constitue une cour. Recommande ceux qui devraient être nommés. 211

14 août, Charlottetown H. Townshend au secrétaire d'Etat (Sydney). Envoie, par permission, un compte rendu de ce qui s'est passé depuis son retour. Rapport de la confiscation de marchandises introduites en fraude par l'ex-lieutenant-gouverneur et son frère John, et de la résistance de ces derniers, qui l'ont fait prisonnier avec le contrôleur et les soldats. Seconde saisie, les marchandises transportées à Charlottetown et le bâtiment dénoncé à la cour de l'amirauté; le capitaine a montré ses instructions écrites de la main de John Patterson et sur lesquelles il se propose de baser une demande d'indemnité; ces instructions étaient de mouiller en dehors du port et de laisser le reste à l'ex-lieutenant gouverneur Patterson. Il (Townshend) s'est assuré des noms de ceux qui ont repris les marchandises, et le solliciteur général se prépare à poursuivre; ses raisons pour laisser le procureur général de côté. 477

18 août, Charlottetown Fanning au même. Transmet procès-verbaux du Conseil exécutif, du 29 octobre 1787 au 30 juillet 1788. 217

Inclus. Procès-verbaux. 221

Journal de l'Assemblée, 22 janvier au 21 février 1788; *voir* 16 avril.

Digitized by Google

1788.
7 octobre, Charlottetown — Fanning aux lords du commerce. Envoie exemplaires des journaux de l'Assemblée. Les actes ne sont pas encore imprimés.
"B. T., N. B.", vol. 1, p. 813

7 octobre, Charlottetown — Le même à Nepean. A reçu avis que le parlement a voté £1,900 pour la liste civile de l'île, avec aperçu des besoins sur lequel est fondée cette subvention. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 9, p. 293

7 octobre, Charlottetown — Le même au secrétaire d'Etat (Sydney). A reçu exemplaire du traité entre Sa Majesté et les Etats-Généraux, signé à la Haye le 15 avril. 353

7 octobre, Charlottetown — Le même au même. Envoie procès-verbaux du Conseil, au sujet du retard apporté à l'octroi de lettres patentes à John Patterson, agent de Stephen Sullivan, pour les lots ou townships 9, 22 et 61, et demandant des instructions. 357

Inclus. Procès-verbaux du Conseil exécutif pour les 3 et 8 septembre et 6 octobre. 361

25 octobre, Charlottetown — Desbrisay au secrétaire d'Etat (Sydney). En cas que Patterson l'accuserait de ne pas avoir transporté aux propriétaires primitifs les terres qu'il avait achetées, explique qu'il en a toujours agi ainsi, sauf dans les cas où il n'avait pas de procuration des personnes qui en étaient en possession. 473

7 novembre, île Saint-Jean. — Fanning à Nepean. N'a pas eu de dépêches depuis longtemps et craint qu'elles n'aient fait fausse route. Demande que dépêches et doubles soient envoyés, au printemps, par Bowley, qui vient s'établir.
"Col. Cor., P. E. I.", vol. 9, p. 373

27 novembre, Londres. — Patterson au même. Représente qu'Anderson refuse de payer son traitement, selon qu'il en a reçu l'ordre, pour la raison que Desbrisay a revendiqué la moitié de ce traitement pour le temps de son absence (de Patterson). Raisons pour lesquelles il ne reconnaît pas la validité de la réclamation de Desbrisay. 459

6 décembre, Charlottetown — Fanning au secrétaire d'Etat (Sydney). Avait constaté en arrivant qu'il n'y avait jamais eu de presse typographique sur l'île, que les journaux et les actes n'avaient jamais été imprimés, que certains de ces derniers avaient été perdus, et que de certains autres on ne pouvait trouver que des manuscrits imparfaits. A par conséquent encouragé l'imprimeur Robertson à venir s'établir à Charlottetown. Envoie copie de pétition à Dorchester demandant que Robertson soit nommé imprimeur du roi, avec les mêmes appointements que ceux de l'imprimeur du Nouveau-Brunswick—laquelle pétition Dorchester a transmise. Par ordre des lords du commerce, une collection complète imprimée des lois devra leur être envoyée. Robertson est actuellement à l'œuvre, et vers le printemps des exemplaires des lois seront envoyés aux lords du commerce. A moins que Robertson ne touche des appointements il lui faudra quitter l'île, attendu qu'il ne gagne pas assez, avec sa presse, pour soutenir sa famille. 377

Inclus. Robertson à Fanning, 6 décembre. Lui demande de transmettre au secrétaire d'Etat les adresses du Conseil et de l'Assemblée. 381

Adresse du Conseil et de l'Assemblée demandant que Robertson soit nommé imprimeur du roi. 385

Mémoire d'Alexander et James Robertson, 1784, aux commissaires chargés de s'enquérir des pertes des "loyalistes" américains. 389

1789.
2 février, Lambeth. — Wright à Nepean. Regrette qu'il doute de la régularité des prix demandés pour arpentage, lesquels sont les mêmes que dans les autres provinces, le compte ayant été fait sous la direction de Morrice (Morris), arpenteur général de la Nouvelle-Ecosse, et approuvé par Fanning, qui autrefois était arpenteur à New-York. 483

13 février, Londres. — "Observations faites à la hâte sur un mémoire qu'un parti s'appelant "'SELECT MEETING of the PROPRIETORS of the Island of *St. John's* in the "Gulf of *St. Lawrence*, under the auspices of WALTER PATTERSON, Esq,

Digitized by Google

1789.

" the late *Lieutenant*-Governor', projette d'adresser au parlement pour " demander la suspension des lois de navigation."

(Exposé détaillé de l'accusation de contrebande portée contre Walter et John Patterson; raison contre l'abrogation des lois de navigation; destruction, par les pêcheurs américains, des morses qui avaient coutume de venir par bandes sur les îles Saint-Jean et de la Madeleine, et de fournir des cargaisons d'huile.)

12 mars, Londres. Walter Patterson à Nepean. Envoie copie de pétition à être présentée au gouvernement. Il doit aussi être signé une pétition demandant que les droits de douanes à l'île Saint-Jean soient réglées comme à Québec. 515

Incluse. Pétition demandant de laisser entrer dans l'île de Saint-Jean les effets des colons venant des Etats-Unis. 519

19 mars, Temple. Opinion d'un avocat (Coddington) sur la validité d'une procuration donnée par le juge en chef Stewart, de l'île Saint-Jean, à Ross et Milne, les autorisant à toucher son traitement jusqu'à ce que certaines dettes soient payées. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 8, p. 367

Incluse. Procuration en date du 1er août 1775, déposée à la cour des comptes le 4 juin 1788. 373

11 mai, Londres. Anderson à Nepean. En réponse à la demande pourquoi il n'a pas payé £480 à l'agent du juge en chef, il a payé £300 aux agents de Robertson, de Glasgow, en vertu d'une cession. Les £180 seront payés au reçu d'un certificat portant que le juge était vivant et dans l'exercice de ses fonctions le 31 décembre dernier. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 9, p. 525

14 mai, Horse-Guards D. Thomas à Nepean. Concernant le traitement du juge en chef Stewart. Inclut lettre de son fils, et opinion d'avocat portant que les paiements faits par Anderson aux agents de Robertson ne sont pas justifiables. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 9, p. 529

Inclus. John Stewart à Thomas, 12 mai. Son père n'a jamais fait de cession à Robertson; il en a été fait une à Ross, qui est mort. Robertson n'a jamais rendu compte au juge en chef de créances s'élevant à £680 mises entre ses mains pour recouvrement. 537

(Pour opinion d'avocat, etc., *voir* 19 mars.)

19 mai, Londres. Patterson à Nepean. Demande un ordre à Anderson de lui payer (à Patterson) son traitement. 541

3 juin, Whitehall. Nepean à Fanning. Envoie aperçu des besoins pour 1789. "Col. Off., St. J.", p. 164

6 juin, Charlottetown Fanning au secrétaire d'Etat (Sydney). A reçu avis de la guérison du roi, avec formule de prière et actions de grâces. A fixé le 27 mai pour jour d'actions de grâces, qui a été conséquemment observé. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 9, p. 393

23 juin, Londres. Patterson à Nepean. Appointements de maître d'école pour 2½ ans (à compter de 1777) payés à William Paterson, qui est mort avant d'arriver à l'île. Il y a 9 ans William Craig a touché un an de salaire à £50, qu'Anderson refuse de lui payer (à Patterson) sans un ordre. Il détient $75, dont £25 appartenant à Richardson, qui était maître d'école avant que l'allocation ne fût supprimée; inclut sa pétition. 545

Incluse. Pétition de Richardson. 549

10 juillet, Charlottetown Fanning au secrétaire d'Etat (Sydney). Transmet adresse du grand shérif et du grand jury au sujet de la guérison du roi. 401

15 juillet, Charlottetown Le même au même. Progrès dans les villes, en agriculture et dans la pêche, principalement dus à l'arrivée de cultivateurs laborieux et à leurs bonnes méthodes; une autre influence est le soin que prend la marine d'empêcher tout commerce illicite, ce qui a protégé les pêcheurs et encouragé des marchands à s'établir ici. Jusqu'à quel point la récente nomination d'un surintendant du commerce et des pêcheries à Canso

Digitized by Google

1789.

peut contribuer à pousser les pêcheurs américains et ceux qui font un commerce illicite sur la côte de l'île Saint-Jean, c'est ce qu'il est difficile de dire. Bonnes qualités de Leonard pour cette charge; demande que l'île Saint-Jean soit comprise dans les limites de sa commission. 405

18 juillet, Londres. Patterson à Nepean. Humiliant résultat de l'affaire de l'île Saint-Jean portée devant le Conseil privé; tous ses moyens de défense étaient prêts quand il fut destitué. Tort fait à sa réputation; demande conseil sur ce qu'il aura à faire pour obtenir justice. Avait demandé une suspension de jugement, pour le cas où l'on aurait eu l'intention de le censurer, afin d'avoir une chance de se défendre. 553

23 juillet, Charlottetown Fanning au secrétaire d'Etat (Sydney). A cause de la disette, le Conseil a recommandé de profiter de la permission d'importer des vivres des Etats-Unis. A par conséquent lancé une proclamation. 415

Incluse. Proclamation. 415

30 juillet, Londres. Patterson au secrétaire d'Etat (Grenville). Expose les raisons pour lesquelles il n'a pas quitté l'île Saint-Jean dans l'hiver de 1786 et cédé le commandement à Fanning. Si c'est une erreur de sa part, espère qu'il sera disculpé. 559

(La lettre entre dans les détails de la situation où le trouva l'ordre de quitter l'île et expose les embarras dans lesquels cela le mettait lui et sa famille.)

31 juillet, Londres. Patterson à Nepean. Espère que les documents inclus le convaincront qu'il (Patterson) n'a jamais intentionnellement mal agi. Envoie copie de ce qu'il avait écrit à Grenville. (*Voir* 30 juillet.)

8 août, Weymouth. Arrêté du conseil désavouant deux actes relatifs à la confiscation et la vente de terrains. "Col. Off., St. J.", p. 195

20 août, Charlottetown Fanning au secrétaire d'Etat (Grenville). Le félicite de sa nomination. "Col. Off., P. E. I.", vol 9, p. 423

20 août, Charlottetown Le même au même. A reçu avis de la subvention de $1,900 et de l'aperçu des besoins sur lequel elle a été basée. 427

21 août, Charlottetown Le même au même. A reçu copie de l'arrêté du conseil permettant d'importer des vivres des Etats-Unis à Terreneuve pendant la présente saison seulement. 431

Accuse aussi réception de l'arrêté permettant aux sujets britanniques d'importer des Etats-Unis dans les territoires confinant au golfe Saint-Laurent et à la côte du Labrador, dans des bâtiments anglais naviguant suivant la loi, des vivres pour approvisionner, durant la saison, le monde employé à la pêche. 435

1er septembre, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Grenville) à Fanning. Transmet arrêté du conseil désavouant deux actes. "Col. Off., St. J.", p. 167

(Pour l'arrêté, *voir* 8 août.)

2 septembre, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Grenville) à Fanning. Transmet arrêté du conseil ordonnant que Peter Stewart soit rétabli dans sa charge de juge en chef. 168

Lettre de même date à Stewart, lui annonçant sa réinstallation. 169

2 septembre, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Grenville) à Fanning. Les accusations portées contre Callbeck, Wright, Nesbitt, Townsend, Burns et Spence sont prouvées, à l'exception de celles qui regardent Townsend; à l'exception de ce dernier ils devront être bannis de ce conseil; Callbeck destitué de la charge de procureur général; dans le cas de Nisbett, faisant les fonctions de receveur général, cette charge dépendant du conseil de la Trésorerie, rapport a été fait à ce Conseil. 170

Avis de sa destitution donné le même jour à Callbeck. 173

12 octobre, Londres. John Stewart au secrétaire d'Etat (Grenville). Se plaint qu'Anderson, agissant pour l'agent du roi, a payé à Robertson £300 à même et sur le traitement du juge en chef.

"Col. Cor., P. E. I.", vol. 9, p. 533

Digitized by Google

1789.
20 octobre, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Grenville) à Fanning. Le plaisir qu'il a d'apprendre que l'agriculture et la pêche font des progrès ; espère, par conséquent, qu'il ne sera plus nécessaire de profiter de la permission d'importer des vivres des Etats-Unis. La pétition demandant de reculer les limites de Leonard renvoyée aux lords du commerce. La pétition concernant les terres de Sullivan est, avec d'autres, en délibération. Il n'y a pas d'objection à ce que Robertson soit nommé imprimeur du roi, mais il ne peut pas être attaché d'appointements à cette charge. 417

(Copie au "Col. Off., St. J.", p. 174.)

27 octobre, Londres. Nisbett à Nepean. Malheur où le jette la privation de son emploi ; l'acte qu'on lui reproche a été fait par autorisation du gouverneur et du Conseil. Sollicite une avance d'appointements, ou toute autre assistance qu'il (Nepean) croira le mieux. 577

2 novembre, Londres. Le même au même. Le prie d'appuyer sa pétition et réitère sa demande de secours. 585

16 novembre, Londres. Le même au même. Sollicite instamment du secours. L'amiral Allen a fortement recommandé son affaire. 589

23 novembre, Charlottetown Fanning au secrétaire d'Etat (Grenville). A reçu arrêté désavouant deux actes, lequel arrêté il a publié. Satisfaction que cause ce désaveu. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 10, p. 1

24 novembre, Charlottetown Le même au même. N'a pas eu de réponse à la dépêche n° 25 (du 26 novembre 1787), dont il envoie un double. Recommandait alors le capitaine (maintenant major) Gray. Espère que lorsque certaines affaires, qui font le sujet de cette lettre, seront réglées, on pourra s'occuper des questions du recouvrement des rentes foncières et de la nomination d'un receveur général. A, par conséquent, confié cette lettre au major Gray, qui peut donner d'amples renseignements sur l'île, et qu'il recommande fortement pour la charge de receveur général, ou pour quelque autre charge, s'il ne peut pas obtenir celle-là. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 10, p. 10

Incluse. Copie de la lettre du 26 novembre 1787.

24 novembre, Charlottetown Fanning au secrétaire d'Etat (Grenville). Parce qu'on se plaignait de la lenteur des jugements de la cour suprême, avait, en attendant que la volonté du roi fût connue, rétabli Stewart dans la charge de juge en chef, qui lui avait été ôtée il ne sait pas pourquoi. En justice pour Stewart, dit que depuis trois ans qu'il le connaît il a tout lieu d'être satisfait de sa conduite publique et privée. Le major Gray le renseignera sur la nécessité de la mesure en question. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 10, p. 17

28 novembre, Charlottetown Le même au même. Envoie procès-verbaux du Conseil (exécutif) du 5 janvier au 23 novembre. 21

Inclus. Procès-verbaux du Conseil. 25, 71

(La dernière inscription est du 27 août.)

30 novembre, Charlottetown Fanning au secrétaire d'Etat (Grenville). Transmet pétition d'Aplin, avec forte recommandation en sa faveur. 189

Incluse. Pétition de Joseph Aplin, solliciteur général, exposant ses services durant la guerre de la révolution, et demandant qu'un traitement soit attaché à la charge de solliciteur général. 193

1er décembre, Londres. Nisbett à Nepean. Pressante demande de secours ; inclut ordre sur Samuel Smith de payer la somme de £30 à Quintin Dick, pour pareil montant avancé sur ses appointements de greffier du Conseil de l'île Saint-Jean. "Col. Cor., P. E. I.," vol. 9, p. 593

23 décembre, Charlottetown Fanning aux lords du commerce. Après beaucoup de travail et de difficulté (beaucoup de bureaux publics ne contenant pas de copies) les actes ont été rassemblés et imprimés ; exemplaire transmis. "B. T., N. B.", vol. 1, p. 829

Inclus. Actes imprimés, jusqu'à 1788.

(Un exemplaire des actes jusqu'à 1817 se trouve parmi la collection imprimée dans les archives.)

Digitized by Google

1789. Sans date. Pétition de John Budd, greffier des cours et de la Couronne, demandant un congé. "Col. Cor., P. E. I.," vol. 10, p. 451

1790. 7 janvier, Londres. Anderson à Nepean. Demandant des instructions quant au paiement de 6 mois du traitement de Nisbett, qui, à ce que l'on comprend, a été destitué en même temps que Callbeck. 645

19 janvier, Londres. Pétition de Nisbett demandant que l'on continue à lui payer son traitement. 653

12 mars, Londres. John McDonald au secrétaire d'Etat (Grenville). Demande que Alpin soit nommé procureur général. 661

29 mars, Londres. Patterson à Nepean. Ne peut trouver les documents justifiant sa suspension de la charge de juge en chef; renvoit à sa lettre du 30 janvier 1786, qui les contenait, et envoie liste de ces documents. 665

Incluse. Liste des documents et des témoignages qui accompagnaient l'accusation portée contre Peter Stewart. 669

20 avril, Charlottetown Fanning au secrétaire d'Etat (Grenville). Mort de Callbeck; Alpin nommé procureur général. Renvoie à lettre du 30 novembre quant à son opinion du mérite d'Alpin, et recommande que sa nomination soit ratifiée. 197

21 avril, Charlottetown Le même au même. Pour les raisons exposées, avait dissous l'Assemblée et lancé de nouveaux brefs d'élection d'une Assemblée qui s'est réunie le 22 du mois dernier. Envoie copie de son discours, avec adresses et réponses; aussi les journaux des deux chambres, par lesquels on verra que l'harmonie a régné. Envoie liste des actes qu'il a sanctionnés, avec remarques. 201

Inclus. Copies de discours, adresses et réponses.

(Ce sont des extraits de journaux.)

Journaux du Conseil législatif, du 22 mars au 5 avril. 217

Journaux de l'Assemblée législative pour la même période.

"Col. Cor., P. E. I.", vol. 10, p. 249

Actes de l'Assemblée générale.

(Les actes sont en collection imprimée parmi les archives.)

10 mai, Charlottetown Fanning aux lords du commerce. Envoie exemplaires du journal de l'Assemblée et des actes passés à la dernière session, avec remarques.

"B. T., N. B.", vol. 1, p. 1089

(Les documents inclus font partie de ceux que contient la lettre du 21 avril au secrétaire d'Etat.)

24 mai, Londres. Thomas Wright au secrétaire d'Etat (Grenville). Les conditions auxquelles il a été nommé à l'emploi d'arpenteur général de l'île Saint-Jean. La réduction de ses appointements fixés à dix schellings par jour semble avoir été une erreur du secrétariat d'Etat. Espère que l'acte erroné d'un membre du Conseil dans une affaire qui n'avait pas de rapport avec sa charge ne sera pas puni par la privation de son emploi.

"Col. Cor., P. E. I.", vol. 10, p. 673

26 mai, Whitehall. S. B. à Wright. A instruction du secrétaire d'Etat de dire que son compte ayant été réglé, il est inutile d'y revenir. 677

24 juin, Londres. Wright au secrétaire d'Etat (Grenville). Si l'on doit faire une nouvelle province du Haut-Canada, demande a y être nommé arpenteur général. 681

1er juillet, Charlottetown Inventaire de munitions et instruments de guerre (inclus dans la lettre de Fanning du 20 avril 1793, laquelle voir).

5 juillet, Londres. D. Thomas et W. Roberts au secrétaire d'Etat (Grenville). Transmet pétition du Conseil et de l'Assemblée de l'île Saint-Jean pour être présentée au roi.

"Col. Cor., P. E. I.", vol. 10, p. 685

Incluse. Pétition exposant que la somme de £3,000 a été votée par le parlement pour bâtir église, palais de justice et prison, mais qu'elle n'a jamais été employée à cela par Patterson, qui l'a touchée. Les revenus

Digitized by Google

1790.

de l'île sont actuellement obérés par le paiement de loyers de bâtiments servant à ces fins; demande redressement de ce grief. 689

3 juillet, Whitehall. Nepean à Fanning. Envoie aperçu des besoins pour 1790. "Col. Off., St. J.", p. 177

6 juillet, Charlottetown Fanning à Ogilvie. Situation exposée de l'île. (Inclus dans la lettre de Fanning du 20 avril, laquelle voir,)

10 juillet, Charlottetown Le même au secrétaire d'Etat (Grenville). A reçu copie de messages au Parlement sur les différends avec l'Espagne. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 10, p. 315

10 juillet, Charlottetown Le même au même. A reçu circulaire secrète, et correspondu avec Ogilvie sur l'état des défenses de l'île. Si la paix n'est pas maintenue, espère qu'on lui enverra des munitions et des armes. 319

15 juillet, Charlottetown Le même au même. A, après un long retard, reçu le rapport du comité du Conseil sur une pétition de propriétaires de terrains, accusant de délits certains membres du Conseil exécutif. Callbeck est mort avant que ce rapport ait été reçu; quant à Wright, Nisbett, Burns et Spence, on leur a fait comprendre qu'ils seront bannis du Conseil. Recommande certaines personnes pour les remplacer; nombre restreint de personnes compétentes, comme elles devraient l'être, et ne demeurant pas trop loin pour pouvoir être convoquées tout de suite, au besoin. Aptitudes des personnes qu'il a recommandées. 323

15 juillet, Charlottetown Le même au même. A reçu du roi l'ordre de rétablir Peter Stewart dans son emploi, ce qu'il a fait. 329

15 juillet, Charlottetown Le même au même. Le remercie d'avoir approuvé sa conduite relativement à la demande, par Sullivan, de lettres patentes pour les lots 9, 22 et 61. 333

15 juillet, Charlottetown Le même au même. A reçu copie du discours du roi à l'ouverture du Parlement, et des adresses en réponse. 337

25 juillet, Charlottetown Le même au même. Avant que sa dépêche (de Grenville) du 1er mars ne fût reçue, les lois relatives aux saisies avaient été abrogées. A la prochaine session, quand il sera présenté un bill modifiant les saisies, on s'occupera des nouvelles instructions. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 10, p. 341

25 juillet, Charlottetown Fanning au secrétaire d'Etat (Grenville). A reçu copie des instructions supplémentaires à Dorchester, restreignant toutes concessions ultérieures de terres dans la Nouvelle-Ecose, l'île Saint-Jean et le Cap-Breton. 345

25 juillet, Charlottetown Le même au même. Transmet liste des conseillers et continuera à le faire tous les six mois. 349

Incluse. Liste des conseillers. 353

25 juillet, Charlottetown Le même au même. A reçu acte modifiant deux actes à l'effet de réglementer le commerce entre les colonies de l'Amérique du Nord et des Indes Occidentales et les Etats-Unis. 357

4 août, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Grenville) à Fanning. Dépêches reçues. Aplin confirmé dans la charge de procureur général. Le receveur des cens et rentes est dans la division de la Trésorerie; le renvoie à lui. Sa Majesté voit avec plaisir que l'harmonie règne dans la législature. 311

(Copie au "Col. Off., S. J.", p. 178.)

10 août, Londres. Patterson à Nepean. Décrit la manière dont les approvisionnements envoyés en 1784 pour les "loyalistes" ont été distribués et les articles hors d'usage vendus, conformément à une pétition supposée être de la part de "loyalistes" affligés et de soldats licenciés, et aux résolutions du Conseil. Regrette que le lieutenant-gouverneur ne puisse, par sa propre conduite, obtenir assez de crédit dans le pays sans le dénigrer, lui, Patterson. 693

Inclus. James Curtis, garde-magasin, à Patterson, le 6 septembre 1786. Fait rapport de l'offre de Marsh pour l'achat des articles reçus pour les "loyalistes", mais qu'il avait été autorisé à vendre. 699

Digitized by Google

Patterson à Curtis, 8 septembre. L'autorise à accepter l'offre de Marsh, sans quoi la rouille et le loyer du magasin auront bientôt mangé tous les articles. 703

Curtis à Patterson, 22 octobre. A vendu à Marsh une certaine quantité d'effets. Avait pris quelques-unes des serrures, mais la plupart étaient tellement endommagées qu'elles ne valaient pas le prix coûtant; Marsh offre de les vendre à commission. Demande des ordres. 707

Patterson à Curtis, même date. Livrer à Marsh autant de serrures qu'il en voudra prendre, obtenant les meilleures conditions possibles. 711

Suivent des comptes contre Marsh. 715 à 725

14 août, Londres. Mémoire de Patterson expliquant pourquoi il n'a pas quitté l'île lorsqu'il en a reçu l'ordre; raconte la manière dont il a été destitué et privé de son emploi, et demande assistance. 729

15 août, Charlottetown Fanning au secrétaire d'Etat (Grenville). A reçu ordre de ne pas détenir les paquebots au delà du temps ordinaire où ils mettent à la voile, excepté dans les cas d'extrême urgence. 361

25 août, Whitehall. Nepean à Lewis, agent pour l'île Saint-Jean. Le priant de retenir entre ses mains, pour Robert Gray, la moitié des appointements de l'arpenteur général. 735

Inclus. Certificat portant que Gray a rempli les fonctions d'arpenteur général sur l'île Saint-Jean du 4 juin au 4 décembre 1789. 739

25 août, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Grenville) au lieutenant-gouverneur de l'île Saint-Jean. Transmet arrêté du conseil sanctionnant deux actes.

"Col. Off., St. J.", p. 179

Titres. 180

8 octobre, Londres. Patterson à Nepean. Il a été vendu des effets destinés aux "loyalistes" jusqu'au 22 octobre 1786, alors qu'il en restait une quantité considérable qui a été laissée à Fanning avec un compte de la dépense.

"Col. Cor., P. E. I.", vol. 10, p. 743

12 octobre, Charlottetown Fanning au secrétaire d'Etat (Grenville). A reçu deux actes, l'un à l'effet d'encourager les nouveaux colons, l'autre à celui de permettre l'importation des Indes Occidentales et l'exportation à ces îles, et de réglementer le commerce avec les pays confinant au Saint-Laurent. A déjà reçu des demandes par application du premier de ces actes, qui, a-t-il raison de croire, favorisera la colonisation de l'île.

"Col. Cor., P. E. I.", vol. 10, p. 365

12 octobre, Charlottetown Fanning au secrétaire d'Etat (Grenville). A reçu dépêche annonçant que le parlement a voté £1,840 pour la liste civile de l'île, avec aperçu des besoins sur lequel est basée cette subvention. 369

26 octobre, Newgate. Nisbett à Nepean. Demande de lui venir en aide, et envoie une pétition dont il sera fait ce qu'il (Nepean) voudra. 649

(Suit une pétition en date du 19 janvier 1790, mais il n'y a rien pour montrer que c'est celle dont il est question dans la lettre. On trouvera la pétition à sa propre date.)

12 novembre, Charlottetown Fanning au secrétaire d'Etat (Grenville). A reçu copie d'une dépêche de l'ambassadeur à Madrid, annonçant arrangement pour règlement de l'affaire de Nootka Sound. Espère que la paix en résultera, mais ce n'est pas encore sûr; prendra les mesures de défense nécessaires.

"Col. Cor., P. E. I.", vol 10, p. 377

13 novembre, Charlottetown Le même au même. A reçu dépêche sanctionnant deux actes passés en avril 1786. 381

20 novembre, Charlottetown Le même au même. Sa satisfaction de voir que ses dépêches ont été reçues et sa conduite approuvée. 373

30 novembre, Saint-Jean. Le même à Nepean. Offre ses services militaires en cas de guerre avec l'Espagne. Comme cela ne lui donnerait pas un grade plus élevé, cette offre est désintéressée. En cas de guerre, suggère une attaque sur la côte méridionale de l'Amérique espagnole; perspective de succès. A

Digitized by Google

1790

autrefois servi avec les nations crise et cherokie, et n'aurait pas d'objection à servir de nouveau. Bravoure et fidélité de ces sauvages. S'il le fallait, il lèverait une brigade, commandée principalement par des officiers réformés, et sur le même pied que les nouveaux corps levés en Angleterre pour le service à l'étranger. Avantages à retirer de la possession des Florides, et aise avec laquelle elles pourraient être peuplées. Tendance des émigrants à se porter du nord au sud, et comment la colonisation s'est faite sur le continent américain. Si la Géorgie et les deux Florides, ou ces dernières seulement, avaient été gardées par la Grande-Bretagne, elles auraient été peuplées par des gens maintenant dans les Etats-Unis qui auraient fait de fidèles sujets. Beaucoup de "loyalistes" venus à la Nouvelle-Ecosse en ont été chassés par le froid, etc., et s'en sont allés dans les Etats du Sud ; d'autres sont allés aux pays des Cris et des Cherokis. Si l'on s'emparait des Florides ils se porteraient là en foule. Dans le cas où il n'y aurait pas de guerre, la présente lettre sera une preuve de son désir de prendre du service militaire. 385

25 novembre, Charlottetown — Fanning au secrétaire d'Etat (Grenville). Envoie procès-verbaux du Conseil (exécutif) jusqu'à ce jour. 393

Inclus. Procès-verbaux du Conseil du 14 janvier au 29 septembre. 397

26 novembre, Charlottetown — Fanning au secrétaire d'Etat (Grenville). Envoie copie de son discours, des adresses, etc. ; aussi copie des journaux du Conseil et de l'Assemblée. Une harmonie parfaite a régné. 465

Inclus. Copie de discours, etc. (Extraits des journaux.)

Journal du Conseil législatif, du 10 au 20 novembre. 477

Journal de l'Assemblée pour la même période. 521

Sans date. — Pétition du juge en chef Stewart demandant les arrérages de son traitement pour 1775 et 1776, dus depuis 15 ans. "A. & W. I.", vol. 616

(Stewart avait été nommé en 1775, de sorte que sa pétition doit dater soit de la fin de 1790 ou du commencement de 1791.)

1791. 19 février, Londres. — Roberts à Nepean. L'Assemblée de l'île Saint-Jean est blessée de ce que les £3,000 votés pour construire église, palais de justice et prison, n'aient pas été employés à ces fins. Demande réponse à adresse à ce sujet, délivrée l'année dernière. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 10, p. 747

26 février, Londres. — Townshend à Nepean. A présenté à Grenville la pétition des propriétaires de terrains dans l'île Saint-Jean au roi; Sa Seigneurie a promis de donner une copie de l'acte en comité. "A. & W. I.", vol. 682

Inclus. Hill à Lewis (sans date).

18 avril, Charlottetown — Fanning au même. N'est pas sûr si on aura la paix ou la guerre ; a envoyé une patache voir s'il est arrivé des dépêches à la Nouvelle-Ecosse. Son vif désir d'être employé en cas de guerre est la raison pour laquelle il a envoyé un double de la lettre du 20 novembre. Regrette que le secrétaire ne le connaisse pas personnellement.

"Col. Cor., P. E. I.", vol. 10, p. 555

30 avril, Whitehall. — Le secrétaire d'Etat (Grenville) à Fanning. La proposition d'accroître le nombre des conseillers, et les noms de ceux recommandés, ont été envoyés au président du Conseil. Le plaisir que lui cause l'harmonie dans le Conseil. 551

(Copie au "Col. Off., St. J.", p. 180.)

6 mai, île Saint-Jean. — Fanning à Nepean. Townshend l'a informé des plaintes portées contre lui par les propriétaires. S'il en est porté d'autres, il (Townsend) demande à connaître ses accusateurs et ce qu'ils lui reprochent, et qu'on ne passe pas jugement avant d'avoir eu ses réponses. 559

23 mai, Charlottetown — Le même au secrétaire d'Etat (Grenville). Envoie exemplaire d'actes. 567

Inclus. Actes. 570

24 mai, Charlottetown — Fanning au secrétaire d'Etat (Grenville). Envoie procès-verbaux du Conseil (exécutif). 593

Digitized by Google

1791.

Inclus. Procès-verbaux, 6 octobre 1790 au 21 mai 1791. 597

25 juin, Charlottetown — Fanning au secrétaire d'Etat. A reçu circulaire annonçant la mort du duc de Cumberland. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 11, p. 21

25 juin, Charlottetown — Le même au même. A reçu six cartes de ports d'Irlande. 25

26 juin, Charlottetown — Le même au même. A reçu avis que le 24 octobre il a été fait avec l'Espagne une convention mettant fin aux différends. 29

26 juin, Charlottetown — Le même au même. A reçu exemplaire de la convention avec l'Espagne, signée le 28 octobre, et l'a publiée. 33

26 juin. — Le même au même. A reçu copie du discours du roi et des adresses en réponse. 37

28 juin, Londres. — Townshend à Nepean. Demande d'envoyer l'acte par lequel certaines terres dans l'île Saint-Jean sont confisquées au secrétaire du comité des propriétaires de Saint-Jean, vu qu'il n'ira plus à ce comité. Inclut lettre de Taylor. "A. & W. I.", vol. 682

Inclus. Taylor à Townshend. L'acte à l'effet de confisquer les terres des propriétaires dans l'île Saint-Jean n'a pas encore passé dans l'Assemblée, mais l'on n'y a pas renoncé. Nepean a promis d'envoyer une copie de cet acte à Sa Seigneurie; demande que le comité soit renseigné sur ce sujet.

5 août, Charlottetown — Townshend à Nepean. Reçu dépêche accusant réception d'avis que ses dépêches avaient été présentées au roi, et que la proposition d'augmenter le nombre des conseillers avait été renvoyée au Conseil privé. Le remercie de sa promptitude à le renseigner. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 11, p. 41

3 septembre, Brighton. — Camden à Dundas (?) Souci que lui causent les accusations portant que le gouvernement exécutif opprime l'île Saint-Jean et prive l'Assemblée de ses pouvoirs. Cela demande une intervention immédiate, et si le Conseil privé était sur les lieux et qu'il fut autorisé à agir, tous les coupables pourraient être suspendus, mais doute que pour le moment il serait bon de les appeler tous en Angleterre ou de les suspendre, ne sachant pas qui mettre à leur place. S'il y avait moyen de trouver des gens honorables et capables, on pourrait suspendre les coupables, mais il ne faudrait pas en agir ainsi sans faire leur procès et entendre leur défense. Il ne devrait pas être difficile d'avoir des preuves, puisque Parker dit qu'il est prêt, et que tous les pétitionnaires sont en Angleterre. Suggère que si certaines accusations sont prouvées le lieutenant-gouverneur et le juge en chef soient immédiatement rappelés. La suspension des conseillers présente plus de difficultés. "A. & W. I.", vol. 616

5 septembre, Drake-Street. — Parker au secrétaire d'Etat (Dundas). Les propriétaires de terrains sur l'île Saint-Jean, qui ont signé la pétition, lui ont de l'obligation pour sa prompte attention. Ils soumettent un résumé des preuves, et ils le prient de leur accorder une audience. vol. 616

Inclus. Pétition.

Résumés (deux) qui, apparemment par inadvertance, ont été marqués 18 novembre.

Résumés d'accusations, aussi marqués 18 novembre, mais apparemment envoyés avec la lettre ci-dessus du 5 septembre.

(Ces résumes sont des doubles de papiers qui sont dans "Col. Cor., P. E. I.", vol. 10, pp. 751 à 761, marqués comme reçus le 7 septembre. Ils sont placés ici comme contenu de la lettre du 5 septembre.)

13 septembre, Kensington Palace. — B. Molesworth à ———. Demande la charge de lieutenant-gouverneur de l'île Saint-Jean, s'il y a vacance.

14 septembre, Drake Street. — Parker au secrétaire d'Etat (Dundas). Les propriétaires laissent entre ses mains la question du redressement de leurs griefs. Plaintes contre le receveur des douanes sur l'île Saint-Jean; on est prêt à prouver qu'il a abusé de sa charge. "A. & W. I.", vol. 616

Digitized by Google

1791.

14 septembre, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Dundas) à Fanning. Des plaintes ont été portées contre lui par les propriétaires et par les membres du Conseil. Il devra les communiquer à Stewart, Aplin et Townshend, et il faudra qu'il y soit répondu par le retour du navire qui porte la présente dépêche.
"Col. Cor., P. E. I.", vol. 10, p. 563

(Copie dans "Col. Cor., St. J.", p. 181.)

20 septembre, Charlottetown Wright à Grenville. Expose de nouveau son affaire dans l'espoir d'obtenir qu'on redresse ses griefs en le nommant arpenteur au Canada.
"Col. Cor., P. E. I.", vol. 11, p. 735

15 octobre, Londres. Parker à Nepean. La demande des propriétaires et marchands de l'île Saint-Jean a été signalée au lord président, qui était d'avis qu'il ne pouvait être rien fait de plus que ce qui avait été déjà ordonné, pour le moment. Demande qu'il soit enjoint au major Farmer de se rendre à Londres pour rendre témoignage. "A. & W. I.," vol. 682

8 novembre, Charlottetown Fanning au secrétaire d'Etat (Dundas). Le félicite de ce qu'il ait été nommé à la place de Grenville, appelé au département des affaires étrangères. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 10, p. 629

8 novembre, Charlottetown Le même à Nepean. A reçu avis que le parlement a voté £1,840 pour la liste civile, avec aperçu des besoins. 633

11 novembre, Charlottetown Le même au secrétaire d'Etat (Dundas). A reçu dépêche du 16 septembre, avec arrêté du Conseil privé, et a communiqué à Stewart, Aplin et Townshend l'injonction qu'elle contenait; réponses seront envoyées aussitôt que possible. Regrette d'être attaqué avec tant d'acharnement, mais espère qu'il pourra défendre sa réputation. 637

18 novembre, Drake Street. Parker au même. Courte lettre renvoyant aux accusations contenues dans lettre de même date, laquelle suit. "A. & W. I.", vol. 616

18 novembre, Drake Street. Le même au même. Expose au long les plaintes des propriétaires de terrains dans l'île Saint-Jean:—perception forcée de rentes viagères, déshérence de leurs terres, et incertitude de la tenure—toutes choses qui ont retardé la colonisation de l'île. Remèdes suggérés: (1) Un acte à l'effet de ratifier les titres et de rendre les terres tombées en déshérence causerait beaucoup de retard et d'incertitude; il faudrait l'ordre de délivrer de nouvelles lettres patentes ou un acte du parlement ratifiant les concessions primitives. (2) Modification de la constitution, comme au Canada, de façon à ce que les gens ne possédant pas les conditions d'éligibilités requises ne puissent pas faire partie du Conseil ni de l'Assemblée. (3) Modification des lois de navigation. (4) Nomination d'un directeur des postes et malles régulières entre l'île et le Royaume-Uni. Dans le cas où un acte du parlement serait jugé nécessaire, un projet de loi sera préparé et soumis aux propriétaires. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 10, p. 767

25 novembre, Halifax. Bulkely à Fanning. Annonce la mort de Parr, arrivée le matin de ce jour-là. Incluse dans lettre de Fanning au secrétaire d'Etat, en date du 2 décembre, laquelle voir.

1er décembre, Halifax. Farmar à Winchester. Incluse dans celle de Parker du 29 décembre, laquelle voir.

2 décembre. Fanning au secrétaire d'Etat (Dundas). A reçu avis officiel de la mort de Parr, lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Ecosse; inclut lettre de Bulkeley sur ce sujet et la réponse. Lorsque les réponses aux accusations portées contre lui et d'autres seront complétées, il partira pour la Nouvelle-Ecosse; espère qu'il ne sera pas démis une seconde fois de la charge de lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Ecosse.
"Col. Cor., P. E. I.", vol. 11, p. 5

Incluse. Bulkeley à Fanning, 25 novembre. Mort de Parr ce matin-là; comme plus ancien lieutenant-gouverneur, il (Fanning) lui succède. 9

Fanning à Bulkeley, 2 décembre. Rapport de la mort de Parr reçu; se rendra aussitôt que possible à Halifax pour se mettre à la tête de l'administration. 13

Digitized by Google

1791.

10 décembre, Charlottetown — Accusations contre William Townshend, receveur des douanes, et réponse. Fanning, le juge en chef et le procureur général sont impliqués dans ces accusations. A la suite de la réponse viennent des affidavits.
"Col. Cor. P.E. I.," vol. 13, p. 363

(La défense paraît avoir été préparée par des avocats de Londres dans le printemps de 1792, après que Robert Gray y fût arrivé le 4 février ; mais les papiers ne portent pas de date postérieure à celle qu'il y a en marge. Les affidavits annexés à la réponse sont de différentes dates.)

29 décembre, Drake Street. — Parker au secrétaire d'Etat (Dundas). Transmet lettre du major Farmar à Winchester montrant les persécutions exercées par les fonctionnaires contre madame Cambridge. Raisons de madame Callbeck pour quitter l'île Saint-Jean, de peur d'être traitée de la même manière.
"A. & W. I.", vol. 616

Inclus. Le major Farmar à Winchester. La protection que lui et d'autres ont accordée à madame Cambridge pour empêcher les fonctionnaires de la maltraiter.

1792.

(Cette lettre précède celle qui la contient.)

1er janvier, île Saint-Jean. — Fanning au secrétaire d'Etat (Dundas). A cause de l'importance de l'affaire pour lui-même et d'autres fonctionnaires contre lesquels il a été porté des plaintes, a envoyé les réponses par son secrétaire, le major Gray, qui est en mesure de fournir des détails qu'il connaît personnellement, et dont le caractère doit donner du poids à son témoignage. Par un mémoire de John Clark, agent des propriétaires, on peut voir quel ennui cela pourra lui causer (à Dundas) si l'on ajoute trop facilement foi à ses plaintes. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 11, p. 17

1er janvier. — Extrait d'un inventaire des terres de Fanning dans la Nouvelle-Ecosse et l'île Saint-Jean. Inclus dans lettre de Knox en date du 19 mars 1800, laquelle voir.

5 janvier, Whitehall. — Le secrétaire d'Etat (Dundas) à Fanning. Dépêches reçues. Il (Fanning) sait la nécessité de transmettre sa propre réponse et celles des fonctionnaires contre lesquels il a été porté plainte. Le remercie de ses félicitations. "Col. Cor. P. E. I.", vol. 11, p. 1

9 janvier, Charlottetown — Fanning au secrétaire d'Etat (Dundas). Dans sa dépêche publique du 1er courant a eu seulement le temps de dire que copie d'un mémoire avait été mis entre ses mains par Clark, agent des propriétaires. Remarques sur la manière dont il a été dressé et la préparation des affidavits dans l'espoir qu'on ne pourrait pas les découvrir quand on en viendrait à entendre les plaintes, ou que le parjure ne pourrait pas être puni. Inclut la liste de noms qui lui a été remise par Clark et qu'il croit différente de celle annexée à la pétition. Les procédés malhonnêtes des pétitionnaires, qu'un fonctionnaire de principes ne saurait imiter, leur donnent un avantage sur lui, attendu que rien ne les arrête. Expose les faits qui se rattachent à la division du communal en lots à pâturage ; envoie liste des concessionnaires, montrant que les concessions n'ont pas été faites à des favoris, comme on le prétend. Plusieurs d'entre eux avaient signé une pétition pour modifier les rues et agrandir les lots de ville, et tous étaient convaincus de l'utilité de la mesure qu'ils ont maintenant l'effronterie de réprouver. Transmet, comme preuve, copie des première pétitions. (La lettre, qui est volumineuse, parle encore de la manière d'agir des pétitionnaires, du désir du changement en question, et de la réserve d'un terrain équivalant, en étendue, au communal primitif.) "Col. Cor., P. E. I.", vol. 11, p. 45

Inclus. Liste des pièces mentionnées dans la lettre.

(1.) Liste des signataires de la copie d'une pétition concernant les rues et la commune de Charlottetown ; présentée à Fanning le 1er janvier ; certifiée par Clark. 75

(2.) Plan de la commune de Charlottetown. 79

Digitized by Google

1792.

(3.) Liste des solliciteurs et des propriétaires de lots du morceau de terre autrefois désigné sous le nom de "commune." 81

(4.) Pétition de James Curtis demandant un lot de la commune quand elle sera divisée. 83

(La pétition demandait le lot 24, mais ces chiffres ont été en partie effacés, soit à dessein soit par accident.)

(5.) Pétition de John Clark demandant n'importe lequel des lots marqués 17, 27 ou 30, ou n'importe quel autre que le lieutenant-gouverneur pourra juger à propos. 87

(6.) Pétition de John Patterson, agissant pour Walter Patterson, demandant le lot 22. 91

(7.) Pétition de David Ross demandant un lot de 12 acres sur la commune, quand elle sera divisée. 95

(8.) Pétition de John Clark demandant le lot 22 ou 27. 99

(9.) Pétition de John Patterson demandant le lot 23. 103

(10.) Pétition de John Bowley, fils, demandant un lot (non désigné). 107

(Le demi-lot n° 10 lui a été concédé).

(11.) Pétition de Peter Magowan demandant le lot 30. 111

(12.) Pétition de propriétaires demandant la modification des rues de Charlottetown. 115

(13.) Copie d'un bail par le lieutenant-gouverneur Patterson, sur une résolution du Conseil, d'un terrain entre les lots de pâturage et la commune, à Phillips Callbeck et Thomas Wright, en date du 17 décembre 1781. 127

(14.) Extrait des procès-verbaux du Conseil, relatifs à la concession des lots. 119

(Les mémoires et procès-verbaux sont tous datés de février et mars 1789.)

(L'extrait des procès-verbaux suivant le n° 12 est donné dans la liste comme le n° 14, mais n'est pas numéroté sur le document même.)

(15.) Affidavit de John Chambers portant que John Clark a déclaré publiquement que le terrain réservé à la place de la commune primitive était à 6 ou 7 milles de Charlottetown. 131

(16.) Interrogatoire de Simon Gallant, apparemment pour prouver qu'on a obtenu les signatures apposées à la pétition contre le lieutenant-gouverneur et le Conseil en tenant les signataires dans l'ignorance de son contenu. 133

25 janvier, Drake-Street. Parker au secrétaire d'Etat (Dundas). Les propriétaires qui se plaignent l'ont prié de demander, en face de la dénégation des accusations de Fanning, que les portions de ses lettres ayant trait aux affaires publiques de l'île Saint-Jean, soient envoyées au Conseil pour être comparées aux plaintes. "A. & W. I.", vol. 616

Lettre de la même date et pour le même objet, adressée à King, sous-secrétaire.

18 mars, Londres. Robert Gray au secrétaire d'Etat (Dundas). En cas de soupçon de négligence ou de retard, expose les circonstances de son arrivée et de la préparation de la défense du lieutenant-gouverneur Fanning, du juge en chef, du procureur général et du receveur des douanes, opposée aux accusations portées contre eux. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 13, p. 401

5 avril, Charlottetown Fanning au Conseil privé. Fait allusion à la lettre du 1er janvier dernier, concernant les copies inauthentiques des dépositions des plaignants, auxquelles il n'avait pas alors le temps de répondre. A depuis eu le temps de les examiner et les trouve encore plus critiquables que simplemant inexactes et inauthentiques. Envoie procès-verbaux du Conseil, dépositions, etc., avec remarques au long—la dépêche couvrant 69 pages. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 11, p. 671

Digitized by Google

1792.

Inclus. Documents relatifs aux plaintes portées contre lui (Fanning), le juge en chef, le procureur général et le receveur des douanes, à savoir: Adresses à Fanning (avec réponses) de la part des habitants de la Cherry-Valley et de la rivière Vernon, des établissements de la rivière Hillsborough, de la baie de Bedford, du havre au Sauvage (*Savage Harbour*) et de Saint-Pierre, ainsi que du grand jury de l'île Saint-Jean. 499 à 506

Procès-verbaux du conseil contenant dépositions et autres documents suivant liste en tête. 511 à 670

(Ces derniers sont parmi la collection de procès-verbaux.)

5 mai, Londres. J. S. Mackenzie au secrétaire d'Etat (Dundas). Sollicite pour Thomas Wright et suggère des emplois auxquels il est propre. 739

20 mai, Charlottetown Fanning au même. Transmet collection complète des lois, dont il n'avait trouvé que des copies éparses et inexactes en la possession de différentes personnes, mais qui ont été réunies, revisées et imprimées.

"Col. Cor., P. E. I.", vol. 11, p. 137

(La collection réimprimée en 1817 est dans les archives canadiennes.)

20 juin, Charlottetown Fanning au secrétaire d'Etat (Dundas). A reçu règlements imprimés relatifs à la continuation des fortifications et autres services militaires, ainsi que circulaire du 8 septembre; s'y conformera. 183

23 juin. Barwell à ———. Au sujet de Mme Callbeck et de sa prétention au lot 28 sur l'île Saint-Jean. (Probablement envoyé à Dundas.) 827

6 août, Whitehall. Nepean à Samuel Smith. Ordre de payer à Winter, grand prévôt, la moitié de ses appointements au 30 juin dernier. "Col. Off., St. J.", p. 182

7 août, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Dundas) à Fanning. Transmet ordonnance renvoyant les plaintes des propriétaires contre lui, le juge en chef, le procureur général et le receveur des douanes.

"Col. Cor., P. E. I.", vol. 11, p. 141

(Copie au "Col. Off. St. J.", p. 182.)

Rapport sur lequel est fondée l'ordonnance.

"Col. Cor., P. E. I.", vol. 11, p. 145

(Ce rapport paraît avoir été publié par les accusés pour montrer ce que le roi et ses ministres pensent de leur conduite.)

3 septembre, Londres. Thomas au secrétaire d'Etat (Dundas). Transmet liste des actes passés dans l'île Saint-Jean en 1790, lesquels ne peuvent entrer en vigueur qu'après avoir été sanctionnés par le roi, et demande qu'ils soient soumis à l'approbation de ce dernier. 743

Incluse. Liste. 747

22 septembre, Londres. L'agent des cens et rentes à lord Frederick Campbell. Il y a aujourd'hui des arrérages au montant de £34,840, qui se sont accumulés depuis 22 ans et qu'il n'y a pas moyen de faire rentrer. Suggère de réduire le taux à deux schellings les cent acres. La grande erreur a été de concéder des terres à des non-résidants. S'il était établi un cens modique, et que l'on en exigeât le paiement, ils seraient forcés de coloniser pour se rembourser. 751

3 octobre, Saint-James. Arrêté du Conseil renvoyant aux lords du commerce, pour qu'ils en délibérent et fassent rapport, la lettre du secrétaire d'Etat (Dundas) transmettant trois actes de l'île Saint-Jean, dont deux concernant les terres et l'autre à l'effet d'apaiser les esprits des sujets protestants.

"B. T., N. B.", vol. 1, p. 1173

Incluse. Le secrétaire d'Etat (Dundas) au président du Conseil, 6 septembre 1792. Transmet, pour qu'il en soit délibéré, trois actes représentés par jurisconsulte comme inattaquables au point de vue du droit.

"B. T., N. B.", vol. 1, p. 1175

15 octobre, Charlottetown Fanning au secrétaire d'Etat (Dundas). A reçu dépêche avec ordonnance renvoyant les plaintes portées contre lui et d'autres. Regrette que les preuves additionnelles n'aient pas été reçues avant que le Conseil ne

Digitized by Google

1792.

fit rapport, vu qu'elles auraient démontré la malignité des accusateurs.
"Col. Cor., P. E. I.", vol. 11, p. 187

20 octobre, Charlottetown — Extraits, pétition, etc., concernant la prétention de Mme Callbeck au lot 28. 831 à 840

20 novembre, Charlottetown — Wright au secrétaire d'Etat (Dundas). Sollicite de nouveau le redressement de ses griefs. 775

24 novembre, Charlottetown — Fanning au même. L'Assemblée générale s'est réunie le 6. Envoie copie de discours, adresses et journaux. Donne la liste des actes sanctionnés, avec remarques et récit des événements relatifs à la confiscation des terres appartenant aux propriétaires primitifs. 91

Incluse. Discours, adresses, etc.

(Extraits des journaux, lesquels voir.)

Journal du Conseil législatif, du 6 au 17 novembre. 211

Journal de l'Assemblée législative pour la même période. 241

14 décembre, Londres. — Stewart au secrétaire d'Etat (Dundas). Inclut lettre du président de la cour de l'echiquier Montgomery. Lorsqu'il lui plaira (à Dundas) de commencer à étudier les affaires de l'île Saint-Jean, il (Stewart est prêt à fournir tous renseignements. 759

Incluse. Lettre du président de la cour de l'échiquier Montgomery, disant que Stewart est prêt à répondre à toutes questions concernant l'île Saint-Jean. 763

1793. 10 février, Londres. — Robert Gray au secrétaire d'Etat (Dundas). Offre de lever un corps pour la défense de l'île Saint-Jean. 783

5 mars, Londres. — J. S. Mackenzie à Nepean (?) Inclut un exposé de l'affaire de Wright, et demande qu'en justice il soit rétabli dans sa charge. 787

Incluse. Bref exposé de l'affaire de Thomas Wright. 791

(Double dans le vol. 13, p. 479.)

17 avril, île Saint-Jean. — Fanning à Nepean. A cause d'un rude accès de scorbut il a demandé un congé. 271

20 avril, Charlottetown — Le même au secrétaire d'Etat (Dundas). A reçu dépêches des 8 décembre et 7 janvier le 15 du courant—première communication avec le continent depuis le milieu de décembre. A préalablement divisé la milice en trois bataillons, avant de dresser les états demandés. L'hostilité à une loi de milice fait qu'il est douteux qu'on puisse obtenir les données nécessaires, mais cela ne vient pas d'un manque de fidélité. En cas de guerre, a confiance que les habitants se réuniront pour défendre la colonie et résister aux ennemis du roi. Envoie états de situation et correspondance pour montrer combien l'île manque de munitions et quelles demarches il a faites pour en obtenir un approvisionnement. Mesures nécessaires pour se défendre contre l'ennemi. Inutilité de bâtir des forts sur des points particuliers, vu qu'il y a tant de rivières, de baies et de havres où l'ennemi peut descendre. Une artillerie de campagne, des armes portatives et des munitions, un corps de miliciens ou provinciaux, et la milice seraient les meilleurs moyens de défense. Il faudrait stationner une frégate ou un vaisseau de guerre durant la saison de navigation pour protéger les havres et la côte. 275

Inclus. Etats de situation de l'armement au 1er juillet 1790 et au 7 mars 1793. 281 à 285

Fanning à Ogilvie, 6 juillet 1793. Envoie état de situation de l'armement pour montrer comme l'île est peu protégée. 289

Le même au même, 17 avril 1793. Le détachement du 21e est embarqué. Inclut demande de matériel de guerre à Sawyer. Regrette que le détachement maintenant retiré ne puisse pas être remplacé, vu que l'île est partout exposée au débarquement d'un ennemi.
"Col. Cor., P. E. I.", vol. 11, p. 393

Digitized by Google

1793.

Fanning à Sawyer, même date. L'île se trouvant sans défense, demande un approvisionnement de tout ce dont il peut disposer en fait de munitions, etc. 297

(Sans date : pour la date *voir* lettre de Sawyer.)

Sawyer à Fanning, 17 avril. Envoie toutes les munitions dont il peut disposer, sans laisser sa goélette sans défense. 301

20 avril, Charlottetown — Fanning au secrétaire d'Etat (Dundas). Envoie procès-verbaux du Conseil exécutif allant jusqu'au 1er janvier 1793. 305

Incluse. Procès-verbaux. 311

1er mai, Charlottetown — Desbrisay à Sandwich. Inclut pétition, qu'il prie Sa Seigneurie de présenter et recommander. 807

Incluse. Pétition exposant ses services et demandant à être nommé gouverneur, ou lieutenant-gouverneur, dans l'Amérique du Nord ou les Indes Occidentales. 811

1er mai, Charlottetown — Desbrisay au secrétaire d'Etat (Dundas). Inclut pétition demandant charge de lieutenant-gouverneur, pour qu'elle soit présentée au roi. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 13, p. 40

Incluse. Pétition. 41

7 mai, Charlottetown — Fanning au secrétaire d'Etat (Dundas). A reçu circulaire annonçant que ceux qui exercent le pouvoir suprême en France ont déclaré la guerre. L'a publié, avec l'assurance du roi que ceux de ses sujets qui prendront des vaisseaux, etc., français auront droit à la part de prise du souverain. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 11, p. 331

7 mai, Charlottetown — Le même à King. A reçu copie du message du roi et de l'adresse en réponse. 335

27 mai, Charlottetown — Le même au secrétaire d'Etat (Dundas). A reçu nouvelle du brillant succès de l'armée alliée dans le territoire des Provinces-Unis, et du départ de la flotte pour les Indes Occidentales. Sa satisfaction. 345

27 mai, Charlottetown — Le même à King. A reçu dépêche annonçant que le parlement a voté £1,900 pour la liste civile de l'île, avec les prévisions budgétaires 349

Mémoire de Fanning, du juge en chef Stewart, du procureur général Aplin, et du receveur des douanes Townshend, exposant les frais ruineux qu'a entraîné la défense opposée aux plaintes sans fondement portées contre eux, et demandant indemnisation. 795

17 juillet, Whitehall. — Le secrétaire d'Etat (Dundas) à Fanning. Transmet arrêté approuvant l'acte à l'effet d'appaiser les esprits des sujets protestants dissidents de Sa Majesté. "Col. Off., St. J.", p. 182

30 juillet, Charlottetown — Fanning à King. A reçu copie de l'acte à l'effet d'empêcher toute correspondance de traîtres avec les ennemis du roi. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 11, p. 353

30 juillet, Charlottetown — Le même au même. A reçu *Gazette* contenant nouvelles du succès en Flandre et de la prise de Tobago. 357

3 août, Whitehall. — Le secrétaire d'Etat (Dundas) à Fanning. Envoie arrêté approuvant deux actes. "Col. Off., St. J.", p. 183

9 août, Londres. — Winchester au secrétaire d'Etat (Dundas). Se plaint de la persécution à laquelle Mme Cambridge est exposée dans l'île Saint-Jean, de la part de Fanning et autres fonctionnaires. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 11, p. 799

10 août, Whitehall. — Le secrétaire d'Etat (Dundas) à Fanning. Ordre a été donné d'envoyer des armes et des munitions d'Halifax; sa demande à la goélette *Chatham* (Sawyer) approuvée. Ne doute pas que la milice sera suffisante pour repousser une attaque, dont la chance est amoindrie par la prise de Saint-Pierre et Miquelon. Ne peut pas lui accorder de congé dans le moment critique actuel. 339

(Copie au "Col. Off., St. J.", p. 184.)

2 septembre, Halifax. — Ogilvie à Fanning. Une batterie va être dressée tout près de la Pointe Plaisante. (Incluse dans la lettre de Knox, en date du 19 mars 1800, laquelle voir.)

Digitized by Google

1793.

20 septembre, Charlottetown — Fanning au secrétaire d'Etat (Dundas). Son chagrin d'être devenu pour la seconde fois un sujet de plainte. Expose les raisons pour lesquelles il a accepté des lettres de substitution de propriétaires absents, de façon à pouvoir nommer des agents pour gérer leurs terres, ce que sa position l'empêchait de faire; a ainsi empêché des colons de devenir victimes des fraudes commises par des personnes agissant sans autorisation. A refusé d'accepter quelque rétribution que ce soit pour sa peine. Pour se justifier des accusations de Mme Callbeck, envoie différents documents concernant des transactions entre le major Holland et Coffin, père de Mme Callbeck. Répond en détail aux accusations de Mme Callbeck, et pour preuve renvoie aux documents transmis.

" Col. Cor., P. E. I.", vol. 11, p. 361

Incluses: (1.) Copie authentique des lettres patentes originales du lot ou township 28 délivrées au major Holland. Au dos se trouve un plan du lot. 383

(2.) Obligation de Nathaniel Coffin, procureur de Callbeck, à Holland, promettant de payer les cens et rentes du lot 28 à partir du 1er janvier 1773. 385

(3.) Plan auquel il est renvoyé dans l'obligation. 389

(4.) Consentement à une unique division générale du lot 28 avec Nathaniel Coffin, de la part de Callbeck. 391

(5 à 8.) Procuration de Holland à Fanning, et lettres à ce sujet. 395, 392, 403, 407

(9.) Certificat de Desbrisay, régistrateur, portant qu'il ne peut trouver aucun titre translatif de biens-fonds de Nathaniel Coffin à Phillips Callbeck ou Mme Callbeck, soit avant soit après la mort de Callbeck. 411

(10.) Paragraphe de la *Gazette* de l'île. 413

(11.) Certificat de John Lord, portant qu'il a payé ses rentes à Mme Callbeck jusqu'au 1er mai 1793. 414

(12.) Copie authentique de concession en date du 1er mai 1790, de la part de Mme Callbeck à John Foy. 415

(Un résumé de la défense se trouve dans " Col. Cor., P. E. I.", vol. 13, p. 415.)

3 octobre, Charlottetown — Fanning à King. A reçu *Gazette*, avec récit de la prise de Valenciennes. " Col. Cor., P. E. I.", vol. 11, p. 419

10 octobre, Charlottetown — Le même au secrétaire d'Etat (Dundas). A reçu arrêté ratifiant l'acte à l'effet d'apaiser les esprits des dissidents protestants. 423

10 octobre, Charlottetown — Le même au même. A reçu ordonnance ratifiant deux actes (dont les titres ne sont pas donnés). 427

13 octobre, Charlottetown — Le même au même. Est heureux de voir qu'on l'approuve d'avoir demandé des armes au *Chatham* et à Ogilvie. A reçu 200 fusils et accessoires avec munitions pour la milice, mais pas d'artillerie de campagne ni d'autre approvisionnement de munitions pour les bouches à feu. Est par conséquent heureux qu'ordre ait été donné à Halifax d'envoyer des armes et des munitions, qui, espère-t-il, comprendront de l'artillerie de campagne; on dit maintenant qu'il y a sur la côte des vaisseaux armés qu'on ne pourrait pas repousser avec des armes portatives. Accepte de bon cœur le refus d'un congé; ne s'attendait pas à la guerre quand il l'a demandé, et était alors très malade, mais est maintenant bien rétabli. 431

7 novembre, Londres. — Sandwich au secrétaire d'Etat (Dundas). Transmet une lettre qui était sans doute destinée à feu son père (de Sandwich). 803

Incluse. Lettre et pétition de Desbrisay à Sandwich, en date du 1er mai—lesquelles voir.

1er décembre, île Saint-Jean. — Fanning à King. A reçu *Gazette*. Espère, dans le cas où il y aurait une autre campagne, qu'une partie des troupes nouvellement levées pourront être envoyées à l'île, vu que les miliciens ne peuvent pas faire le

Digitized by Google

1793.

service militaire sans ruiner leurs familles. L'île est sauve jusqu'au printemps, alors qu'il comptera sur l'aide des troupes et d'un vaisseau armé. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 11, p. 435

Incluse. Etat de situation de la milice. 439

Sans date. Sans date, ni adresse, ni signature. Recommandation que la proposition de Fanning d'envoyer les officiers à Georgetown, et de coloniser l'île Saint-Jean avec des Allemands, etc., soit adoptée. 767

Incluse. Explication et proposition pour peupler l'île Saint-Jean. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 11, p. 771

1794. 29 janvier. Pétition de Thomas F. Winter. Anderson, qui fait les fonctions d'agent de la Couronne pour l'île Saint-Jean, refuse de lui payer le demi-traitement qui lui est dû (à Winter) sans un ordre du bureau du secrétaire d'Etat ; demande que cet ordre soit donné. 815

31 janvier, Londres. Thomas à King. Fanning l'a prié de solliciter l'envoi de troupes à l'île Saint-Jean. Si l'on pouvait disposer d'une partie des troupes de la Nouvelle-Ecosse ou du Canada, il paraît qu'il y aurait moyen de lever 200 hommes sur l'île à des conditions comme celles auxquelles le corps a récemment été levé. Fanning croit que s'il y a lieu de craindre une attaque quelque part ce sera à l'île Saint-Jean qu'elle aura lieu. 819

5 février, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Dundas) à Fanning. Ordre de lever un corps de 200 hommes, à être divisé en deux compagnies avec les officiers ordinaires, et dont le lieutenant-gouverneur aura le commandement sans solde—les officiers ne devant pas avoir de grade dans l'armée ni avoir droit au traitement de réforme. La solde et la subsistance du corps seront les mêmes que dans l'armée régulière; il tirera sur le Trésor pour la gratification d'entrée en campagne et la subsistance. Ordre sera envoyé à Halifax de fournir les armes et munitions nécessaires; il va être envoyé des effets d'habillement. La gratification d'entrée en campagne ne devra pas dépasser 2 guinées par homme, qui seront autant que possible affectées à l'achat d'effets de petit équipement, indépendamment de l'habillement. 441

(Copie au "Col. Off., St. J.", p. 186.)

6 février, Londres. Barwell à ———. Expose les faits de la cause dans le procès de Clark et de Mme Callbeck; découverte de pièces qui réfutent le serment de Clark; saisie de la maison, des meubles et des effets de Mme Callbeck, et conduite tyrannique de la cour de l'île Saint-Jean, devant laquelle la cause a été plaidée. 853

12 février, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Dundas) à Fanning. Dépêches reçues; ordre a été donné d'envoyer d'Halifax des munitions pour les bouches à feu en état de servir. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 11, p. 449

(Copie au "Col. Off., St. J.", p. 190.)

28 février, Londres. Barwell à King. Envoie exposé de la cause de Mme Callbeck, que Dundas devrait lire, vu qu'il dévoile la défense artificieuse et embrouillée du gouverneur Fanning. 865

Inclus. Remarques sur la réponse du gouverneur Fanning au mémoire de Mme Colbeck 865

"Faits sur lesquels Mme Callbeck fonde sa demande à M. le secrétaire Dundas, en réplique à la réponse arrogante du gouverneur Fanning." 881

(Ces "faits" sont des extraits de lettres de différentes dates.)

Copie d'obligation. 885

13 mai, Charlottetown W. Winter à Napine (Nepean). A fait naufrage au Cap-Breton. Lui demande de le faire nommer (Winter) grand prévôt, afin qu'il puisse retourner ou aller à Québec. Un grand prévôt ne fait pas l'affaire de ce gouvernement, qui a nommé shérif un officier cassé en présence de son régiment à Halifax. Enverra deux tonneaux de bière d'épinette blanche, excellent remède pour la pierre et la gravelle. 823

Digitized by Google

1794.

20 mai, Charlottetown — Fanning au secrétaire d'Etat (Dundas). A reçu ordre d'ouvrir des relations commerciales avec Saint-Domingue; a rendu cet ordre public. 453

20 mai, Charlottetown — Fanning à King. A reçu copie des prévisions budgétaires pour le gouvernement civil. 457

20 mai, Charlottetown — Le même au même. A reçu la déclaration du roi, en date du 29 octobre. 461

20 mai, Charlottetown — Fanning à King. A reçu récit de la prise de Toulon par Hood. 465

22 mai, Charlottetown — Le même au secrétaire d'Etat (Dundas). A reçu l'ordre de lever un corps, et envoie copie de l'avis qu'il a publié. 469

Inclus. Avis énonçant les conditions d'enrôlement et offrant 100 acres de ses propres terres (de Fanning) à quiconque s'enrôlera avant le 1er novembre. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 11, p. 473

23 mai, Charlottetown — Fanning au s crétaire d'Etat (Dundas). Le remerciant de la prompte attention donnée à ses dépêches. 475

1er juillet, Charlottetown — Le même au même. A contracté pour la subsistance du corps sur le pied de cinq pence et demi par ration. 479

13 août, Charlottetown — Desbrisay au même. Envoie plan pour former en un petit bataillon le corps qu'on est actuellement à lever; l'économie que cela effectuera; offre de servir comme lieutenant-colonel sans solde ni grade dans l'armée plutôt que de ne pas servir du tout. 483

Inclus. Plan intitulé "Corps d'infanterie". 487

3 octobre, Whitehall. — Le secrétaire d'Etat (Dundas) à Fanning. A confiance qu'il (Fanning) fera sa part pour lever le corps, mais quant à l'offre de ses propres terres à ceux qui s'enrôlent, on n'entend pas qu'il soit pourvu au service de Sa Majesté à ses frais (de Fanning). 491

1795.

5 mai, Whitehall. — King à Fanning. Envoie prévisions budgétaires pour 1796. "Col. Off., St. J.", p. 193

20 mai, Charlottetown — Fanning au secrétaire d'Etat (Portland). Le remerciant de lui avoir fait promptement savoir que ses dépêches avaient été soumises au Roi, aussi bien que de la confiance qu'a Sa Seigneurie dans les efforts qu'il (Fanning) fait pour compléter le corps; raison pour laquelle il a offert une partie de ses biens pour atteindre ce but. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 12, p. 1

20 mai, Charlottetown — Le même au même. A reçu copie du discours du roi et des adresses du parlement. 5

21 mai, Charlottetown — Le même au même. A réuni la législature le 16 février, et l'a prorogée le 4 mars. Envoie copie de son discours et des adresses. Envoie aussi les journaux, par lesquels on verra que tout s'est passé harmonieusement. 9

Inclus. Exemplaires de discours et adresses. Extraits des journaux, lesquels voir.

Journal du Conseil législatif du 16 février au 4 mars. 19 à 47

Journal de l'Assemblée pour la même période. 51 à 71

22 mai, Charlottetown — Fanning au secrétaire d'Etat (Portland), Transmet procès-verbaux du Conseil exécutif allant jusqu'au 27 avril. 73

Inclus. Procès-verbaux à partir du 10 septembre 1793. 77 à 87

Les mêmes du 30 novembre 1793 au 10 juin 1794. 89 à 109

3 juin, Charlottetown — Fanning au secrétaire d'Etat (Portland). Transmet examplaires des lois passées à la dernière session, avec ampliations manuscrites revêtuee du grand sceau. (La lettre contient une liste des actes, avec observations.) 121

(La collection imprimée de ces actes est dans les archives canadiennes.)

25 juin, Charlottetown — Fanning à King. A reçu *Gazette* contenant récit du mariage du prince de Galles avec la princesse Caroline de Brunswick. 113

(Un double à p. 253.)

20 juillet, Charlottetown — Fanning à King. A reçu avis que le parlement a voté £1,900 pour la liste civile, avec prévisions budgétaires. 129

Digitized by Google

1795.

5 août, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Portland) à Fanning. Plaisir que lui cause l'attention pleine de zèle que Fanning, secondé par le Conseil et l'Assemblée, porte aux intérêts de Sa Majesté et à ceux de l'île, lesquels sont inséparables. "Col. Off., St. J.", p. 193

3 septembre, Charlottetown Pétition de Desbrisay, exposant ses services et demandant a être nommé lieutenant-gouverneur soit dans l'Amérique du Nord soit aux Indes Occidentales. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 12, p. 133

8 novembre, Charlottetown Pétition de Fanning, exposant ses pertes, ses dépenses et ses souffrances, et demandant que son absence en service ne porte pas préjudice à son droit à l'indemnité que le parlement a en vue. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 13, p. 431

Documents relatifs à ces services. 439

10 décembre, Ile Saint-Jean. Fanning au secrétaire d'Etat (Portland). Son sentiment de la satisfaction causée à Sa Grâce par l'attention que le Conseil et lui (Fanning) ont portée aux intérêts de Sa Majesté et à ceux de l'île, lesquels, comme le dit Sa Grâce, sont inséparables. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 12, p. 141

1796.

15 février, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Portland) à Fanning. Envoie ordonnance ratifiant acte. "Col. Off., St. J.," p. 194

12 juin, Charlottetown Fanning au secrétaire d'Etat. La législature s'est assemblée le 2 février; envoie copie de discours et adresses, avec journaux des deux chambres. Envoie aussi liste des actes, avec observations. "Col. Cor., P.E. I.", vol. 12, p. 145

Incluse. Copies du discours de Fanning et des adresses. (Extraits des journaux.)

Journal du Conseil législatif, depuis le 2 jusqu'au 13 février. 159 à 185

Journal de l'Assemblée, pour la même période. 193 à 210

Actes passés à la dernière session. 213

(Collection imprimée dans les archives canadiennes. Doubles de ces actes, du discours de Fanning, etc., aux pages 449-463 du vol. 13.)

20 juin, Charlottetown Fanning au secrétaire d'Etat (Portland). A reçu dépêche concernant la délivrance de lettres de marque contre les Provinces-Unies de Hollande et que le produit de toutes les captures sera distribué comme part de prise. 233

20 juin, Charlottetown Le même au même. A reçu copie du discours du roi ainsi que des adresses en réponse. 237

20 juin, Charlottetown Le même au même. A reçu ordre ratifiant acte à l'effet de refondre les actes relatifs au cautionnement, etc.

20 juin, Charlottetown Le même à King. A reçu *Gazette* annonçant qu'il est né une princesse au prince et à la princesse de Galles. 245

(La princesse Charlotte, née le 7 janvier 1796, épousa le prince Léopold de Saxe-Coburg Saalfield (plus tard roi des Belges) le 2 mai 1816, et mourut le 6 mars 1817,)

20 juin, Charlottetown Fanning à King. A reçu avis de la subvention accordée par le parlement pour le gouvernement civil. 249

15 octobre, Charlottetown Le même au même. A reçu copie du discours du roi, prononcé le 19 mai à la prorogation du parlement. 257

2 novembre, Charlottetown Le même au secrétaire d'Etat (Portland.) Pas reçu d'effets d'habillement depuis le 20 mai 1794, pour le corps de 200 hommes levé pour la défense de l'île. 261

12 novembre, Charlottetown Le même au même. A reçu des ordres qu'il a publiés ; correspondra avec les commandants sur mer et sur terre, afin qu'il puisse être pris des mesures pour la sûreté de l'île. La saison où il y aura peu à craindre d'une attaque approche rapidement. 265

8 décembre, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Portland) à Fanning. Les actes passés à la dernière session sont approuvés. Satisfaction de Sa Majesté de la bonne entente qui règne entre lui et le Conseil législatif et l'Assemblée législative. 229

Digitized by Google

1797.

(Copie au " Col. Off., St. J.", p. 195)

23 mars, Charlottetown — Pétition de l'Assemblée demandant une enquête législative sur les causes de l'émigration de l'île. (Incluse dans lettre de Fanning en date du 30 septembre, laquelle voir.)

25 mars, Charlottetown — Aplin à Macdonald. Il serait inopportun de poursuivre l'auteur d'un article envoyé par lui (Macdonald). (Incluse dans lettre de Fanning en date du 30 septembre, laquelle voir.)

15 mai, Charlottetown — Fanning au secrétaire d'Etat (Portland). A reçu dépêche annonçant que les hostilités sont ouvertes avec l'Espagne; qu'il sera délivré des lettres de marque comme d'habitude, et, qu'en attendant, il faut donner aux propriétaires de vaisseaux armés l'assurance qu'ils auront priorité de droit sur les bâtiments espagnols, etc., qu'ils prendront. " Col. Cor., P. E. I., vol. 12, p. 273

15 mai, Charlottetown — Le même au même. A reçu dépêche contenant le discours du roi et disant que les adresses seraient transmises par le prochain paquebot. " Col. Cor., P. E. I.", vol. 12, p. 277

15 mai, Charlottetown — Le même à King. A reçu aperçu des besoins pour le gouvernement civil. 281

2 juin, Charlottetown — Le même au secrétaire d'Etat (Portland). Est heureux que sa conduite et celle de la législature aient l'approbation de Sa Grâce, qu'il remercie, et d'apprendre que Sa Majesté est contente de l'harmonie qui règne parmi les différentes branches de la législature. 285

2 juin, Charlottetown — Le même à King. A reçu documents relatifs au différend avec l'Espagne. 289

12 juin, Whitehall. — Le secrétaire d'Etat (Portland) à Fanning. Ordre a été donné à la Trésorerie d'envoyer tout de suite des effets d'habillement pour 200 hommes; en attendant il peut leur procurer des vestes et pantalons à aussi bon marché que possible. 269

(Copie au "Col. Off., St. J.", p. 196.)

12 août, Charlottetown — Fanning au secrétaire d'Etat (Portland). La législature s'est réunie le 11 juillet. Envoie copies des journaux du Conseil législatif et de l'Assemblée, et titres des actes passés, avec observations. 293

Inclus. Copies du discours et des adresses extraits des journaux.

Journaux du Conseil législatif, du 11 au 22 juillet. 303

Journaux de l'Assemblée législative pour la même période. 327

(Les actes passés à cette session sont dans " Col. Cor., P. E. I.", p. 465; il y en a une collection imprimée dans les archives canadiennes.)

23 août, Halifax. — Stern à Lyman. Dépréciation des terres de Fanning à la Pointe Plaisante. (Incluse dans la lettre de Knox en date du 19 mars 1800, laquelle voir.) La note ne porte pas de date; on lui en assigne une d'après celle de la lettre de Lyman à Fanning, dans laquelle elle était incluse.)

25 août, Halifax. — Lyman à Fanning. Le duc de Kent recommandera sa réclamation au sujet de la Pointe Plaisante. (Incluse dans la lettre de Knox, en date du 19 mars 1800, laquelle voir.)

27 septembre, Charlottetown — Fanning au secrétaire d'Etat (Portland). Apprend avec plaisir qu'il va être envoyé des effets d'habillement pour le corps, et, en attendant, procurera des vestes et des pantalons aux hommes, ainsi qu'il a reçu instruction de le faire. " Col. Cor., P. E. I.", vol. 12, p. 347

30 septembre, Charlottetown — Le même au même. Transmet procès-verbaux du Conseil exécutif. Le grand espace qu'occupent les lettres de Macdonald; observations à leur endroit ainsi que sur les délibérations du Conseil exécutif et de l'Assemblée législative au sujet de ces lettres. Inclut documents relatifs aux accusations de MacDonald. 351

Inclus. Aplin, procureur général, à MacDonald, 25 mars, sur la question de savoir si l'auteur de l'article envoyé par lui (Macdonald) peut être poursuivi ou non; il ne serait pas opportun de le poursuivre, vu que cela aurait pour effet de l'élever plutôt que de l'abaisser dans l'opinion

Digitized by Google

1797.

publique, et ainsi ferait manquer le but qu'on se propose. Si l'on a l'intention de demander l'avis du procureur général d'Angleterre, il (Aplin) préfère attendre qu'on l'ait reçu. 355

Mémoire, 22 mars, des membres de la Chambre des représentants signalant l'émigration qui dépeuple la province, et demandant une enquête législative sur ses causes. 359

Extrait du journal de l'Assemblée législative (sans date) concernant la conduite emportée et réfractaire du capitaine John Macdonald et le congédiant. (L'extrait est tiré du journal du 22 juillet 1797, séance de l'après-midi).

Procès-verbaux du Conseil exécutif, du 23 mai 1795 au 4 septembre 1797. 367

Double du journal de l'Assemblée pour juillet 1797. 509

30 septembre, Charlottetown — Fanning au secrétaire d'Etat (Portland). Modification de la loi de milice, qui était impopulaire. Refus des hommes de Princetown de se rassembler; mesures prises avec succès pour les contraindre à obéir; les hommes ont reconnu qu'ils avaient été induits en erreur et ont ensuite obéi de bon cœur. Même désobéissance pareillement domptée à Grand-Rustico. Cause due à quelques individus remuants qui montrent un vicieux esprit de fausseté et de calomnie contre l'autorité constituée.

"Col. Cor., P. E. I.", vol. 12, p. 527

Inclus. Rapport du colonel Joseph Robinson sur le refus des hommes de se rendre à l'appel, daté à Princetown le 25 août. 535

30 septembre, Charlottetown — Fanning au secrétaire d'Etat (Portland). Envoie petition de l'Assemblée et copie d'adresse lui demandant de la transmettre. 539

Incluse. Pétition au secrétaire d'Etat représentant que les propriétaires ne se sont pas conformés aux conditions des concessions et demandant redressement. 543

Adresse à Fanning demandant de transmettre représentations, pétition et résolutions au duc de Portland et une copie à lord Liverpool, président du conseil du commerce.

(L'adresse est dans le journal de l'Assemblée du 22 juillet, séance de l'après-midi. Les résolutions sont du même jour, séance du matin. *Voir* le journal.)

1798.

8 février, Whitehall. — Le secrétaire d'Etat (Portland) à à Fanning. Plaisir que cause à Sa Majesté l'harmonie qui règne parmi les différentes branches de la législature; l'acte de la milice et les efforts qu'il a fait pour apaiser les esprits sont approuvés. Conduite injustifiable du capitaine Macdonald. Les représentations de l'Assemblée sur le mal qui peut résulter du fait que les propriétaires ne se se conforment pas aux conditions de leurs concessions, seront prises en délibération aussitôt que possible. 555

(Copie au "Col. Off., St. J.", p. 197.)

3 avril, Charlottetown — Fanning au secrétaire d'Etat (Portland). A reçu avis de la nomination de George Leonard au poste de surintendant du commerce et des pêcheries; lui prêtera son aide, ainsi qu'à ses subordonnés, chaque fois que l'occasion s'en présentera. On a besoin des services d'un bâtiment de l'Etat; dépenses qu'il a faites pour en entretenir un à ses frais. 559

21 mai, Ile Saint-Jean. — Le même au même. Transmet procès-verbaux du Conseil exécutif jusqu'à cette date. Renvoie aux procès-verbaux quant aux raisons pour lesquelles Aplin a résigné son siège au Conseil. 563

Inclus. Procès-verbaux du Conseil exécutif, du 3 novembre 1797 au 27 mars 1798. 567

23 mai, Charlottetown — Mémoire d'Aplin à Portland relativement à sa démission de membre du conseil. (Incluse dans lettre de Portland en date du 27 juillet 1798, laquelle voir.)

25 juin, Ile Saint-Jean. — Fanning au secrétaire d'Etat (Portland). La haute satisfaction que le Conseil et lui ont éprouvée du contenu des dernières dépêches, qui

Digitized by Google

1798.

25 juin, île Saint-Jean. auront, espère-t-il, les plus heureux effets sur les habitants. 603

Fanning à King. A reçu circulaire concernant dollars contrefaits et prendra les mesures nécessaires pour découvrir la fraude. 607

10 juillet, île Saint-Jean. Le même au secrétaire d'Etat (Portland). Concernant la démission d'Aplin; ses persistantes demandes de copies des procès-verbaux du Conseil exécutif, auxquelles il ne pouvait pas être accédé; sa conduite emportée devant la cour fait qu'il ne peut pas continuer à remplir les fonctions de procureur général sans que l'administration de la justice en souffre. 611

Inclus. Documents relatifs à l'affaire d'Aplin. 615 à 689

27 juillet, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Portland) à Fanning. Approuve l'acception de la démission d'Aplin comme membre du Conseil pour les raisons exposées, ce qui le rend aussi inapte à remplir plus longtemps les fonctions de procureur général. 593

(Copie au "Col. Off., St. J.", p. 198.)

Inclus. Mémoire d'Aplin, 23 mai, relativement à sa démission de conseiller, et demandant à être entendu pour sa justification dans le cas où il serait porté des accusations contre lui.

"Col. Cor., P. E. I.", vol. 12, p. 599

8 août, Charlottetown Fanning à King. Nature grave de ce qui fait le sujet des dépêches publiques récemment envoyées à Portland. Fâcheux effets que Aplin a produits sur l'opinion publique en disant que le gouvernement de l'île Saint-Jean allait être dissous et l'île annexée à la Nouvelle-Ecosse. Lui demande d'envoyer aussitôt que possible des nouvelles de la résolution prise à l'égard d'Aplin. 691

25 août, île Saint-Jean. Le même au secrétaire d'Etat (Portland). Aplin a demandé un certificat établissant qu'il est encore dans l'exercice de ses fonctions de procureur général, et a aussi demandé congé jusqu'à ce qu'on ait trouvé un homme compétent pour le remplacer. 699

Inclus. Copie du certificat demandé. 703

Demande de congé. 705

Réponse de Fanning refusant congé jusqu'à ce qu'on ait trouvé un remplaçant. 709

15 septembre, île Saint-Jean. Fanning au secrétaire d'Etat (Portland). Encore au sujet d'Aplin, et transmettant une lettre de lui, à laquelle il (Fanning) n'a pas cru nécessaire de répondre, mais laisse à Sa Grâce de décider. 713

Inclus. Aplin à Fanning. Comme il (Fanning) a été avocat, est capable de choisir quelqu'un pour remplir les fonctions de procureur général, dont l'absence est le seul obstacle à ce qu'on lui donne congé (à Aplin). 717

20 septembre, Charlottetown Fanning au secrétaire d'Etat (Portland). A reçu une proclamation recommandant aux habitants de peser l'or et l'argent, et de prendre d'autres précautions pour reconnaître la fausse monnaie. 721

21 septembre, Charlottetown Le même à King. Ainsi qu'il a eu instruction de le faire, envoie liste des membres du Conseil, avec remarques sur tous, à l'exception du capitaine Shuttleworth, qui est le porteur de la lettre et dont le temps d'absence est laissé à la décision du secrétaire d'Etat. 725

Incluse. Liste nominative des conseillers. 729

8 octobre, Charlottetown Fanning au secrétaire d'Etat (Portland). Envoie liste de souscriptions volontaires aux frais de la guerre, de sa part et de celle d'autres personnes. Il y a d'autres listes de souscription en circulation; la difficulté de se procurer du numéraire pour opérer les remises est le principal obstacle. 737

Incluse. Liste. 741

12 octobre, Charlottetown Fanning au secrétaire d'Etat (Portland). Envoie collection imprimée des lois. Craint qu'à l'avenir la publication n'en soit retardée, vu que l'imprimeur a quitté l'île. 733

Digitized by Google

1798.

6 octobre, île Saint-Jean. Le même à King. A été informé de la détermination d'Aplin de s'embarquer sans congé et de ses menaces contre lui (Fanning) et son Conseil. Dit pourquoi il a refusé de signer le certificat portant qu'Aplin était encore dans l'exercice de ses fonctions. Danger pour la paix publique causé par la conduite d'Aplin, ainsi qu'il ressort des affidavits inclus. 745

Inclus. Affidavit de Desbrisay disant qu'Aplin a déclaré que le gouvernement de l'île n'était pas à démolir, mais était déjà démoli. 749

Affidavit de Ross portant qu'Aplin avait dit que le gouvernement allait être dissous, et, d'autres fois, qu'il l'était, et l'île annexée à la Nouvelle-Écosse. 753

Affidavit semblable de John Webster. 757

Autre affidavit de Webster, déclarant que le capitaine Macdonald l'avait menacé (Webster) en la présence d'Aplin, s'il exécutait un bref qui lui avait été confié, comme shérif, par la cour suprême. 761

Exposé, par Magowan, des circonstances qui ont accompagné la poursuite contre Aplin. 765

2 novembre, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Portland) à Fanning. Suppose qu'Aplin a quitté l'île; fera choix d'une personne apte à remplir les fonctions de procureur général. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 12, p. 695

(Copie au "Col. Off., St. J.", p. 201.)

24 novembre, Tracadie. MacDonald au secrétaire d'Etat (Portland). Se plaint amèrement du lieutenant-gouverneur et autres fonctionnaires, et avertit Sa Grâce de ne pas ajouter foi à ce que comportent les dépêches envoyées par Fanning. "Col Cor., P. E. I.", vol. 13, p. 271

Inclus. L'agent du lord président de la cour de l'echiquier d'Écosse à MacDonald. Le colonel Robinson refuse de payer la rente, donnant pour raison que le lord président n'a pas rempli les conditions de sa concession. On veut faire annuler toutes les concessions. 275

27 novembre, Charlottetown Fanning au secrétaire d'Etat (Portland). Dépêches reçues, mais on n'a pas pu trouver Aplin, à qui il fallait en communiquer le contenu; on lui a dit qu'il avait été vu à Halifax, en route pour l'Angleterre, après être parti sans permission. Magowan nommé procureur général jusqu'à nouvel ordre. 1

Inclus. Fanning à Douglas et Lyon, avocat d'Aplin, lui communiquant contenu de dépêche. 5

27 novembre, Charlottetown Le même au même. Assemblée de la législature, du 20 au 26 novembre. Envoie copies de discours, adresses et journaux; titres des actes sanctionnés, avec remarques. 9

Inclus Journal du Conseil législatif, du 20 au 26 novembre. 13

Journal de l'Assemblée pour la même période. 41

– décembre. Pétition (en français) de l'abbé de Calonne, demandant un bail du lot du Fort, connu sous le nom de ferme Warren, vu qu'il a acquis la propriété voisine. Conditions auxquelles il voudrait tenir le terrain, et travaux qu'il voudrait faire sur la ferme sous la direction de son père. 279

Sans date. Note des *trustees* de lord Dover, demandant des renseignements sur les biens de Desbrisay dans l'île Saint-Jean, hypothéqués pour £1.815 à lord Dover. 475

(Le seul moyen d'assigner une date à ce document est une allusion à une transaction du 1er novembre 1897; il y est proposé de s'adresser à Aplin, procureur général, qui a quitté l'île à la fin de 1798.)

1799.

3 janvier, Whitehall. King à Fanning. Envoie aperçu des besoins pour 1799. "Col. Off., St. J.", p. 202

17 janvier, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Portland) au même. Fait allusion à de précédentes lettres concernant la conduite d'Aplin. Remerciements pour

Digitized by Google

1799.

contributions aux frais de la guerre. Les actes transmis ont été renvoyés au Conseil privé. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 13, p. 81

(Copie au "Col. Off., St. J.", p. 203.)

5 février, Whitehall. King à Fanning. Envoie ordonnance ratifiant l'acte à l'effet de changer le nom de l'île en celui d' "Ile du Prince-Edouard."

"Col. Off., St. J.", p. 204

11 février, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Portland) au même. Un bail du lot du Fort, autrement appelé "ferme de Warren", sera accordé à de Calonne, à certaines conditions énoncées. 205

15 février, Londres. De Calonne (en français) au secrétaire d'Etat (Portland). Le remercie de lui avoir envoyé copie de sa lettre enjoignant au gouverneur de l'île de lui louer le lot du Fort, ou ferme Warren. Attire l'attention sur l'incertitude de la somme qu'il aurait à payer par l'effet de l'autorisation de lui demander une "rente raisonnable", et propose de substituer à cette expression celle de "un modique cens", ou simplement "un cens", attendu que le gouverneur ne peut pas savoir quel avantage Sa Grâce entend lui faire (à de Calonne). "Col. Cor., P. E. I.", vol. 13, p. 289

Une semblable lettre (en anglais et sans date) à King.

1er avril, Londres. Aplin à King. N'a pas pu le voir; c'est pourquoi il veut lui expliquer par écrit pourquoi il a résigné son siège dans le Conseil. Les discours du gouverneur et les adresses exagèrent la prospérité de l'île; c'est le contraire qui est vrai, par suite de la crainte que l'île ne soit annexée à la Nouvelle-Ecosse. La conduite illégale du gouverneur relativement aux tribunaux et d'autres causes d'une nature analogue, sont la raison pour laquelle il a démissionné; mais sa résignation ne le privera pas de son traitement de procureur général. Accuse le lieutement-gouverneur d'avoir provoqué son arrestation pour une dette de £25 afin de l'empêcher de quitter l'île, après avoir refusé de signer un certificat lui garantissant son traitement (à Aplin). A cette lettre est joint un certificat par Francis Longworthy, de l'arrestation d'Aplin et de son emprisonnement pour dette. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 13, p. 293

Inclus: Aplin à Fanning, 29 octobre 1798. Est maintenant hors de ses mains (de Fanning); le somme, dans une série de questions, de dire s'il n'a pas fait son devoir comme procureur général et membre du Conseil, et l'accuse (Fanning) d'avoir essayé, en lui refusant un certificat, de l'empêcher d'aller défendre sa réputation. 303

Une note du même jour ajoute qu'il avait oublié de demander quand il pourrait le voir (King) ou espérer d'obtenir justice. 307

18 avril, Londres. De Calonne (en fraçais) à King. Demande de nouveau que les mots: "cens modique" soient substitués à "rente raisonnable", et qu'une lettre à cet effet, adressée au gouverneur, soit donnée à son frère, qui se propose de partir à la fin du mois. 311

20 avril, Charlottetown Fanning au secrétaire d'Etat (Portland). L'absence d'Aplin sans permission et la conduite des quelques partisans qu'il a laissés n'ont pas eu d'effet sur le gouvernement ni sur la paix publique. 89

Avril (?). Offre de l'abbé de Calonne de fonder sur l'île du Prince-Edouard une colonie qui fournira des vivres frais aux pêcheurs des bancs de Terreneuve. Demande que les colons qu'il se propose d'envoyer reçoivent de l'aide jusqu'à ce qu'ils soient établis comme il faut. Après 145

(Sans date. Cette offre paraît avoir été faite à Londres. La dernière lettre de l'abbé, adressée au secrétaire d'Etat, qui se trouve dans cette correspondance, porte la date du 19 février. A son arrivée dans l'île il remit au gouverneur une lettre officielle en date du 6 mai, de sorte que le présent document a dû être écrit entre ces deux dates.)

6 mai, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Portland) à Fanning. Présente le frère de l'abbé de Calonne, qui a l'intention de s'établir dans l'île. 85

Digitized by Google

1799.

8 mai, Londres. Aplin à King. Ordre donné par le secrétaire d'Etat de lui payer son traitement; objections soulevées par les agents insulaires pour le motif qu'on ne sait pas à quelle date il (Aplin) a quitté l'île. Donne la date approximative d'après des documents et des lettres. 315

20 mai, île Saint-Jean. Fanning à King. A reçu prévisions budgétaires et copies du discours du roi et des adresses. 109

13 juin, île du Prince-Edouard. Fanning au secrétaire d'Etat (Portland). A reçu arrêté du conseil ratifiant l'acte à l'effet de changer le nom de l'île Saint-Jean en celui de l'île du Prince-Edouard, et l'a proclamé. 113

Inclus. Proclamation résumant l'arrêté du conseil. 117

Acte de la législature de l'île de Saint-Jean à l'effet de changer le nom de l'île. 119

(Cet acte fait partie de la collection imprimée.)

14 juin, île du Prince-Edouard. Le même à King. A reçu dépêche concernant Aplin, laquelle est parfaitement satisfaisante. 93

(Un double à la page 123.)

15 juin, île du Prince-Edouard. Le même au secrétaire d'Etat (Portland). La proposition faite par Sa Grâce ne saurait qu'être avantageuse pour la dignité et la stabilité du gouvernement de l'île et satisfaisante pour le public. 127

15 juin, île du Prince-Edouard. Le même au même. Rend grâce au Roi de son appréciation de la fidélité dont les habitants ont fait preuve en contribuant volontairement aux frais de la guerre. Voudrait contribuer la totalité de son traitement, mais est forcé d'en garder une partie pour vivre.

"Col. Cor., P. E. I.", vol. 13, p. 131

15 juin, île du Prince-Edouard. Le même au même. A reçu dépêche concernant la pétition de l'abbé de Calonne, qui demande la permission d'occuper le lot du Fort, à titre de locataire jusqu'à révocation, et s'y conformera. 135

16 juin, île du Prince-Edouard. Le même au même. A reçu des instructions supplémentaires pour découvrir la fausse monnaie. 139

18 juillet, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Portland) à Fanning. Transmet proposition du duc de Kent de faire des troupes provinciales une milice pour la défense du territoire par toute l'Amérique du Nord, Cela n'est possible que si les différents corps veulent servir volontairement. Si les corps de l'île du Prince-Edouard y consentent, il devra seconder le duc de Kent dans la mise à exécution de ce projet. "Col. Off., St. J.", p. 207

20 juillet, Whitehall. King au même. Envoie pétition de la veuve du feu gouverneur Patterson afin d'avoir son avis sur la validité de sa réclamation.

"Col. Cor., P. E. I.", vol. 12, p. 101

(Copie au Col. Off., St. J.", p. 208.)

Incluse. Pétition de Mme Patterson à Pitt, demandant une indemnité pour le lot du Fort, dont on a pris possession pour y ériger une batterie. 105

3 septembre, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Portland) à Fanning. Dépêches reçues. John Wentworth nommé procureur général. 143

(Copie au "Col. Off., St. J.", p. 209.)

9 octobre, île du Prince-Edouard. Le même au secrétaire d'Etat (Portland). L'abbé de Calonne est arrivé le 2 septembre avec M. d'Aubers, M. de Calonne, son neveu, et M. Duchambge (Duchambre). Il a été mis en possession du lot du Fort, dont les bâtiments sont en bien mauvais état. L'attachement de ces messieurs à la monarchie leur a gagné sa sympathie, vu qu'il a eu lui-même à souffrir de confiscation de la part d'un gouvernement usurpé.

Inclus. Bail du lot du Fort à l'abbé de Calonne—mais *voir* 12 octobre.

10 octobre, île du Prince-Edouard. Fanning à King. A reçu dépêche demandant ce qu'il pense de la pétition de Mme Patterson. Transmet correspondance avec le duc de Kent, qui fera voir les faits de la question et montrera que le gouverneur Patterson, en s'emparant des terres, s'était rendu coupable d'un acte d'usurpation qui ne pouvait pas conférer de titre. Le cas de Mme Patter

Digitized by Google

1799.

10 octobre, île du Prince-Edouard.

son est sans doute pénible, mais Patterson à commis la faute de faire servir les matériaux du fort Amherst à son propre profit, réduisant ainsi ce fort à la ruine. 155

Fanning. A reçu copie du discours du roi, prononcé à la prorogation du parlement. 165

12 octobre, Charlottetown

Le même au secrétaire d'Etat (Portland). Envoie copie du bail du lot du Fort à l'abbé de Calonne. Demande, si le bail est approuvé, la permission d'affecter la rente à l'encouragement d'un professeur de français. 169

Inclus. Bail.

(Une autre copie à la page 151.)

20 novembre, Charlottetown

Le même au même. L'importance de peupler Georgetown. Accompagné du colonel Townshend, du lieutenant-colonel Gray et de M. Colledge, adjudant des volontaires, il y est allé à cheval à travers bois, et à fait assembler les gens en fêtant l'anniversaire de naissance du prince de Galles, de sorte qu'il a pu se renseigner amplement sur ses avantages. La position de la ville est supérieure à celle de toute autre dans l'île. Recommande que chaque colon réel reçoive deux lots de ville et deux lots de pâturage dans le domaine, et que la commune, qui est une incommodité dans son état actuel, soit divisée en cinquante lots d'une acre chaque* qui seront donnés aux pêcheurs pour les encourager. Si ce projet est approuvé il sera bien trompé si la ville ne devient pas en peu d'années d'une plus grande importance qu'aucune autre localité de la côte, à l'exception d'Halifax.

"Col. Cor., P. E. I.", vol. 12, p. 177

26 novembre, Ile du Prince-Edouard.

Le même à Knox. Est nécessaire qu'il obtienne un congé. (Cet lettre, avec pétition, est incluse dans la lettre de Knox en date du 19 mars 1800, laquelle *voir.*)

Sans date.

Pétition des propriétaires de l'île Saint-Jean à Hawkesbury, président du conseil du commerce, demandant qu'il soit permis aux colons venant des Etats-Unis d'apporter, dans des bâtiments anglais, leurs meubles, outils, etc., et ce qui leur reste en fait de provisions (des sortes énumérées.) "B. T., N. B.", vol. 1, p. 817

Autre pétition des propriétaires à Hawkesbury demandant de faire examiner le journal de l'Assemblée et l'acte concernant leurs terres, pour voir comment leurs intérêts se trouvent affectés. 169

(Lord Hawkesbury a été président du conseil du commerce du 14 mars au 17 juillet 1799, de sorte que ces pétitions ont dû être présentées entre ces dates.)

1800.

19 mars, Londres.

W. Knox au secrétaire d'Etat (Portland.) Présente pétition et documents de Fanning, et recommande que le congé demandé soit accordé.

"Col. Cor., P. E. I.", vol. 13, p. 319

Inclus. Fanning à Knox, 26 novembre 1799. Les raisons pour lesquelles il a demandé un congé deviennent plus pressantes. Lui demande d'obtenir de Portland une lettre accordant le congé. Est informé que le duc de Kent doit recommander son affaire à Portland. Inclut pétition et documents. 323

Pétition (sans date) de Fanning, demandant indemnité en raison de la propriété qu'on lui a prise à Mount-Pleasant, près d'Halifax, pour des fins militaires. 327

Ogilvie à Fanning, 2 septembre 1793. Est à construire une batterie sur le côté de la Pointe-Plaisante, près d'Halifax. 331

---

*Les termes employés—50 *acres lots*—sont obscurs et peuvent vouloir dire des lots de 50 acres chacun ou 50 lots d'une acre chaque; mais c'est sans doute cette dernière signification qu'il faut leur donner.

Digitized by Google

1800. Lyman à Fanning, 25 août 1797. Le duc de Kent a lu la lettre concernant l'affaire de la Pointe-Plaisante, et il (Fanning) n'a qu'à présenter sa demande. Suggère que la pétition à Portland soit adressée au duc, qui la transmettrait et recommanderait. Stearns, l'acquéreur du lot, en aurait donné £1,000 de plus si ce n'eut été des ouvrages militaires. Le reste de la lettre discute les apparences de paix, etc. 335

Stearns à Lyman (sans date). Il y a, entre l'époque à laquelle Fanning a quitté la Pointe-Plaisante et celle à laquelle il (Stearns) a acheté, une différence de £1,000 attribuables aux opérations militaires. 339

Inventaire des biens-fonds de Fanning dans la Nouvelle-Ecosse, au 1er janvier 1792. 343

1er avril, Whitehall. King à Fanning. Envoie prévisions budgétaires pour 1800. "Col. Off., St. J.", p. 209

10 mai, île du Prince-Edouard. Fanning au secrétaire d'Etat (Portland). Il ne s'est rien passé d'extraordinaire durant l'hiver. N'a pas eu de nouvelles de Wentworth, si ce n'est par lettre officielle, annonçant qu'il a été nommé procureur général. Col. Cor., P. E. I.", vol. 13, p. 161

10 mai, île du Prince-Edouard. Le même au même. A reçu circulaires concernant fortifications et autres services militaires. 185

10 mai, île du Prince-Edouard. Le même à King. A reçu des exemplaires de la correspondance échangée entre le ministre des affaires étrangères et le gouvernement actuel de la France. 189

10 mai, île du Prince-Edouard. Le même au même. Envoie liste des membres du conseil. Le nombre en est petit, parce qu'il est difficile de trouver des hommes compétents dans le pays, mais espère qu'il en arrivera bientôt d'autres. 193

Incluse. Liste nominative des membres du Conseil. 197

20 juin, île du Prince-Edouard. Le même au même. Avait reçu lettre du 12 juillet, à lui remise par Wentworth, qui était arrivé pour exercer les fonctions de procureur général. Pour lui permettre de se faire une juste idée de l'équité des mesures du gouvernement, l'a nommé membre du Conseil. "A. & W. I.", vol. 616

20 juin, île du Prince-Edouard. Le même au secrétaire d'Etat (Portland). A reçu arrêté déclarant dans quels cas les actes portant une clause suspensive seront considérés comme désavoués. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 13, p. 209

20 juillet, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Portland) à Fanning. Il n'y a pas d'objection au bail donné à de Calonne, si ce n'est qu'il ne confère pas le droit de saisir dans le cas où le loyer ne serait pas payé. Il faudrait faire un nouveau bail auquel serait ajouté cette clause. Ne peut pas consentir à ce que ce loyer serve à encourager un professeur de français; indiquer quelque autre emploi à faire de la rente annuelle, tel que confection de chemins, soutien d'une école gratuite, etc. Le projet de colonisation de Georgetown et ses environs vaut la peine d'être étudié, mais il ne peut pas être mis à exécution tant que les instructions restrictives de 1791 n'auront pas été révoquées; a un plan de nouvelles concessions à soumettre au roi. Au lieu de John Wentworth, le roi a nommé Peter Magowan, procureur général. (Copie au "Col. Offl., St. J.", p. 210)

30 juillet, Charlottetown Wentworth à——. Avait inclus une lettre à Portland, demandant qu'on le nomme successeur du juge en chef Stewart, qui veut démissionner. Depuis son arrivée dans l'île, il y a deux mois, il a été plus fait que dans n'importe quelles autres quinze années, pour rendre paisible la possession des biens-fonds, guérir les animosités et apaiser les colères. Il n'y a eu que trop de raison de se plaindre, mais demande de n'ajouter foi à aucunes représentations, d'où qu'elles viennent. Sa règle de conduite a été de rendre strictement justice, sans se laisser influencer par quoi que ce soit; le bon effet que cela a produit. L'emploi est lucratif, parce que les affaires sont en arrière de près de 15 ans. "A. & W. I.", vol. 616

Suit une lettre de même date à Portland, demandant la place de juge en chef.

Digitized by Google

1801.

Incluse. Liste. 5

12 juillet, île du Prince-Edouard. Fanning au secrétaire d'Etat (Portland). A reçu double de la dépêche du 2 avril, mais n'en a pas reçu l'original, non plus que la pétition de Townshend. Toutefois, les griefs dont il y est question ont été réglés par la cour suprême. Depuis que Wentworth est parti, l'esprit litigieux s'est apaisé peu à peu, et les décisions de la cour suprême ont été conformes aux opinions de Sa Grâce, et raffermiront, espère-t-il, les droits des propriétaires. 9

13 juillet, île du Prince-Edouard. Le même au même. Voit avec plaisir que l'argumentation de Wentworth au sujet de son remplacement dans la charge de procureur général a été jugé indigne de remarque. Est heureux du cas que l'on fait de son zèle, mais, dans les circonstances, n'insistera pas pour avoir un congé. 13

13 juillet, île du Prince-Edouard. Le même au même. A reçu circulaire, avec exemplaire de l'arrêté conférant le nom et titre royal, etc., à l'union de la Grande-Bretagne et de l'Irlande. 17

Une deuxième lettre entre au long dans le sujet et accuse réception de l'ordre de faire les changements nécessaires au rituel. 21

13 juillet, île du Prince-Edouard. Le même au même. A reçu ordre de mettre l'embargo sur tous les bâtiments russes, danois et suédois. 25

4 septembre, Trésorerie. Vansittart à Sullivan. Transmet avis de Fanning annonçant qu'il a tiré une lettre de change pour £100, et désire savoir si le secrétaire d'Etat est d'avis qu'il faut le payer. 171

10 septembre, île du Prince-Edouard. Fanning au secrétaire d'Etat (Portland). A référé au Conseil la dépêche concernant la culture du chanvre; inclut rapport du comité. Réunion de la législature le 13 juillet; l'harmonie qui a régné. Envoie son discours, etc., et les journaux. (Les titres des actes, avec des observations, sont dans la lettre.) " Col. Cor., P. E. I., vol. 14, p. 29

Inclus. Rapport sur la culture du chanvre. Recommande d'offrir une prime et de publier des instructions. Il y a sans doute quantité de terres non déboisées qui seraient propres à cette culture, mais elles sont entre les mains de propriétaires, de sorte qu'on ne pourra en tirer parti que lorsqu'elles auront fait retour à la Couronne. 37

Discours et adresses (extraits des journaux). 41

Journal du Conseil législatif, du 13 au 23 juillet. 65

Journal de l'Assemblée, pour la même période. 89

23 octobre, Trésorerie. Vansittart à Sullivan. Transmet lettre de change pour £24 1s. 3d. de droits sur concessions de terres, afin de savoir si le secrétaire d'Etat est d'avis qu'on la paye. 175

28 octobre, Charlottetown Desbrisay au secrétaire d'Etat (Hobart). Félicite Sa Seigneurie de sa nomination, et inclut pétition. 179

Incluse. Pétition (en date du 30 octobre) demandant qu'il (Desbrisay) soit reconnu avoir le pas, comme doyen, sur l'ex-juge en chef ou le juge en chef actuel, dans le Conseil. 183

30 octobre, île du Prince-Edouard. Fanning au secrétaire d'Etat (Hobart). A reçu notification de la nomination de Sa Seigneurie au ministère des colonies; félicitations. 143

10 novembre, île du Prince-Edouard. Le même au même. A reçu avis de la nomination de Cochran comme juge en chef à la place de Stewart, démissionnaire. Une fois les affaires de la cour finies il a obtenu six mois de congé, à cause du récent décès de son père. 147

21 novembre, Trésorerie. Addington à Sullivan. Transmet avis de Fanning qu'il a tiré une lettre de change pour £150 afin de savoir ce qu'en pense le secrétaire d'Etat. 187

24 novembre, Trésorerie. Le même au même. Transmet deux lettres de Fanning annonçant qu'il a tiré lettres de change de £250 et £100 pour le service public. 191

1er décembre. Note sur des affaires de l'île du Prince-Edouard qui attendent une décision depuis longtemps. 195

Digitized by Google

1801.

4 décembre, Downing-Street. Le secrétaire d'Etat (Hobart) à Fanning. Dépêche reçues. Sa satisfaction des mesures prises relativement à la culture du chanvre. Les actes passés seront pris en délibération, et l'on saura bientôt la décision prise à leur égard. 139

(Copie en date du 3 décembre au "Col. Off., P. E. I.", vol. 1, p. 1.)

6 décembre, île du Prince-Edouard. Fanning au secrétaire d'Etat (Hobart). A reçu avis que les préliminaires de la paix ont été signés avec la république française, et appris, par une subséquente dépêche, qu'ils ont été ratifiés, avec proclamation de la suspension des hostilités sur mer et sur terre. 151

6 décembre, Charlottetown Desbrisay au secrétaire d'Etat (Hobart). Son droit de commander en l'absence de Fanning. 199

Sans date. "Compte-rendu de différents événements à l'île du Prince-Edouard, et "en particulier de la conduite de certaines personnes auxquelles sont "confiées les affaires du gouvernement de l'île, soumis par J. Hill, "propriétaire, à M. Vansittart, de la Trésorerie, et à M. Sullivan, du "secrétariat d'Etat." (C'est un compte-rendu politique de ce qui s'est passé sur l'île, relativement au différend entre les propriétaires absents, d'un côté, et le lieutenant-gouverneur, le conseil et la législature, de l'autre, au sujet des terres qu'il s'est agi de confisquer à raison du non-accomplissement des conditions des concessions. Tous les fonctionnaires y sont accusés de malversation, et l'on y demande que l'île soit réannexée à la Nouvelle-Ecosse, afin que justice puisse être obtenue devant les tribunaux—ce qui est impossible dans les circonstances actuelles. Le document ne porte pas de date; la dernière qu'il mentionne est 1800, et il est probable qu'il a été préparé un jour ou l'autre de 1801.)

Digitized by Google

Digitized by Google

1784.

10 avril, Queen-Anne-Street. Thomas Carleton à Nepean. Envoie copie, autant qu'il peut s'en rappeler, de lettre à Haldimand, expliquant qu'il reste à Londres jusqu'à ce que ses comptes soient réglés. Demande d'Haldimand qu'il (Carleton) résigne son emploi de quartier-maître général, ce qu'il a refusé de faire; espère que lord Sydney regardera son remplacement comme injustifiable. "Col. Cor., N. B.", vol. 1, p. 919

Incluse. Lettre à Haldimand (sans date), expliquant pourquoi il reste à Londres. 923

21 avril, Londres. Daniel Murray au secrétaire d'Etat (Sydney). Expose ses services comme loyaliste; son corps licencié à 120 milles en haut de la rivière Saint-Jean. S'il est formé une province distincte, demande a être nommé arpenteur général. "A. & W. I.", vol. 682

– juin. Aperçu des besoins pour le gouvernement civil du Nouveau-Brunswick, 1784-85. "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 46

21 juillet, Grosvenor-Street. Sir R. S. Catton au secrétaire d'Etat (Sydney). Recommande John Everest pour un emploi dans le Nouveau- Brunswick. "A. & W. I.", vol. 568

28 juillet, Saint-James. Instructions projetées à Thomas Carleton. Vol. 568

(Les instructions approuvées sont dans "B. T., N. B.", vol. 3, p. 1.)

Arrêté du conseil, même date, approuvant la commission et les instructions projetées. "B. T., N. B.", vol. 1, p. 3

6 août. Commission à Thomas Carleton, nommé gouverneur du Nouveau-Brunswick. "Col. Off., N. B., vol. 1, p. 1

(La commission a été revête du grand sceau le 16 août.)

10 août, Greek-Street. Walter au secrétaire d'Etat (Sydney). Demande à être nommé aumônier du roi au Nouveau-Brunswick. "A. & W. I.", vol. 568

20 août, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Sydney) à Thomas Carleton. Espère que les instructions se trouveront assez claires pour sa gouverne, mais appelle son attention sur différents articles. Jusqu'à ce qu'une assemblée puisse être convoquée, le conseil et lui peuvent rendre des ordonnances, mais, sauf en matières de règlements, compte qu'il n'usera pas souvent de ce pouvoir, attendu que la population actuelle peut lui fournir au moins de quoi jeter les bases d'une Assemblée. Il devra lancer une proclamation enjoignant de faire enregistrer les concessions de terre, et l'Assemblée, quand elle sera convoquée,devra faire des lois à ce sujet. Le grand sceau, avec l'autorisation d'en faire usage, sera envoyé quand il sera prêt. La déclaration de la suprématie du parlement d'Angleterre ne s'étendra pas au droit de taxation, auquel il a renoncé. Envoie prévisions budgétaires sur lesquelles est basée la subvention pour les traitements et appointements, etc. Comment tirer les lettres de change; le montant alloué pour les dépenses imprévues. A cet égard il devra observer les instructions contenues dans les procès-verbaux de la Trésorerie en date des 28 novembre et 3 décembre 1764. "Col. Cor., N. B.", vol. 1, p. 1

(*Voir* aussi lettre en date du 21, dans "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 38.)

6 septembre, Oxford-Street. Pétition de Samuel Porter, exposant les pertes qu'il a faites par suite de sa fidélité, et demandant la place de procureur général au Nouveau-Brunswick. "A. & W. I.", vol. 568

(Dans une note subséquemment ajoutée à la pétition il dit que s'il se rabat sur le Nouveau-Brunswick, c'est parce qu'il ne voit pas de vacance ailleurs.)

20 septembre, Saint-James. Instruction supplémentaire de discontinuer partie des serments à faire prêter aux personnes nommées à des emplois. "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 47

Digitized by Google

1784.

4 octobre, Stokes-Bay. Mme Fielding à lady Sidney. Sollicite pour M. Warton un siège au conseil du Nouveau-Brunswick, en outre de sa charge de receveur des douanes à Saint-Jean. "A. & W. I.", vol. 568

30 octobre, Halifax. Carleton au secrétaire d'Etat (Sydney). Son arrivée, après 58 jours de traversée; cordialement reçu par Parr. "Col. Cor., N. B.", vol. 1, p. 17

15 novembre, Parrtown. W. Wylly à Nepean (?) A l'intention de s'établir; lorsque le gouverneur sera de retour d'Halifax, il saura quoi espérer ici. Merveilles accomplies par les loyalistes; il y a déjà 2,000 à 3,000 maisons de bâties entre l'entrée du port et Carleton, et sur le côté opposé il y a un gros village. Des loyalistes et des soldats libérés sont établis le long de la rivière sur la distance de 150 milles. Windsor, Cornwallis, Horton et Annapolis sont de grands districts bien cultivés. "Col. Cor., N. B.", vol. 1, p. 933

20 novembre, Shelburne. Le révérend M. Walter à Nepean (?). Raconte sa traversée, son arrivée et la froide réception que lui a faite Parr. Déclin de Shelburne, par suite du fait que les colons s'en vont sur leurs terres, et pour d'autres raisons. Gêne de son église, provenant de ce que l'établissement a été divisé en trois paroisses. A l'exception de six ou huit familles, la population est très portée pour lui; l'opposition lui est pénible. La population est sur le point de bâtir une église et un presbytère; espère avoir de l'aide du gouvernement. 929

24 novembre, Parrtown. Carleton au secrétaire d'Etat (Sydney). Arrivé le 21. (Carleton est arrivé à Halifax avant le 30 octobre; *voir* lettre de cette date.) A publié sa commission et lancé une proclamation annonçant les limites de la province et autorisant les officiers civils et militaires à continuer à exercer leurs fonctions. 21

(Parrtown était le nom que portait alors Saint-Jean.)

24 novembre, Parrtown. Carleton au secrétaire d'Etat (Sydney). A lancé une proclamation pour mettre fin au commerce illicite entre la province et les Etats-Unis. 29

Proclamation. 33

25 novembre, Parrtown. Carleton au secrétaire d'Etat (Sydney). Envoie copie de proclamation concernant l'exhibition et l'enregistrement des concessions de terres. 37

Proclamation. 41

25 novembre, Parrtown. Carleton au secrétaire d'Etat (Sydney). A nommé George D. Ludlow juge en chef, et James Putnam, Isaac Allen et Joshua Upham, juges-assesseurs; leurs mérites. Espère que ces nominations seront ratifiées et que les juges-assesseurs recevrons £300 par année, comme au Nouveau-Brunswick. 45

Une liste des fonctionnaires (sans date, mais paraissant être à peu près de la même époque que la lettre) donne le nom de Cox, au lieu de Putnam, comme l'un des juges-assesseurs. 92

15 décembre, Parrtown. Carleton au secrétaire d'Etat (Sydney). Transmet documents reçus du Massachusetts par Parr et envoyés à lui (Carleton). N'a pas cru nécessaire de correspondre au sujet de l'irrégularité d'une nomination de commissaires, par le Massachusetts, pour déterminer la frontière, sans que la Grande-Bretagne en nomme aussi. Importance de la chose pour le Nouveau-Brunswick, s'il est question de la frontière occidentale. Des trois rivières appelées Sainte-Croix, celle du milieu, qui est connue sous le nom de Scudiac, est la seule importante, et était sans doute celle que le traité avait en vue. 49

Inclus. Gouverneur Hancock à Parr, datée à Boston le 12 novembre. Envoie résolution et proclamation du congrès concernant la frontière orientale de l'Etat du Massachusetts. Un comité de de cet Etat a constaté que des trois rivières qui se jettent dans la baie de Passamaquody celle qui est le plus à l'est est la ligne, et demande qu'ordre soit donné aux officiers provinciaux qui ont empiété sur ce territoire de se retirer. 53

Digitized by Google

1784.

Résolution du congrès, en date du 29 janvier 1784. Ses termes sont incorporés dans la précédente lettre. 57

15 décembre, Parrtown. Carleton au secrétaire d'Etat (Sydney). A reçu instruction supplémentaire suspendant l'injonction concernant la déclaration à être faite par les personnes qui occupent des charges de confiance dans la province. 61

Sans date. Liste projetée des membres du Conseil et des fonctionnaires civils au Nouveau-Brunswick. 889, 891

Commission de Thomas Carleton. "B. T., N. B.", vol. 2, p. 581

Ordres et instructions à Thomas Carleton, capitaine général et gouverneur en chef du Nouveau-Brunswick, relativement au commerce et à la marine de la Grande-Bretagne et de l'Irlande. 557

1785.

13 janvier, Parrtown. Carleton au secrétaire d'Etat (Sydney). A nommé Ward Chipman procureur général pour succéder à Blowers; espère que cette nomination sera ratifiée. "Col. Cor., N. B.", vol. 1, p. 69

12 février, Parrtown. Le même au même. Envoie copie de lettre adressée à la Trésorerie. 77

Lettre de même date à la Trésorerie, recommandant de continuer aux loyalistes une allocation de subsistance des deux tiers depuis le 1er mai prochain jusqu'au 1er mai 1786, et d'un tiers depuis cette dernière date jusqu'au 1er mai 1787. 81

25 février, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Sydney) à Carleton. Transmet grand sceau pour le Nouveau-Brunswick. "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 48

5 mars, Parrtown. Carleton au secrétaire d'Etat (Sydney). En conséquence de représentations de la part des loyalistes pour obtenir la permission d'apporter leurs effets dans d'autres bâtiments que ceux de la marine anglaise, a lancé une proclamation pour le permettre, et espère que cela sera approuvé. "Col, Cor., N. B.", vol. 1, p. 89

Proclamation. 93

8 mars, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Sydney) à Carleton. Dépêches reçues; le roi est satisfait de ses mesures. Nomination de juges ratifiée; verra quant aux traitements des juges-assesseurs. 65

9 avril, Whitehall. Le même au même. Les droits de concessions de terre seront les mêmes que ceux établis à la Nouvelle-Ecosse avant 1774. 73

(Copie au "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 49.)

25 avril, Parrtown. Carleton au secrétaire d'Etat (Sydney). A fait choix de la Pointe Sainte-Anne pour être l'emplacement de la métropole du Nouveau-Brunswick, et par respect pour le duc d'York a donné à la ville le nom de Frédéricton. 97

— avril. Carte de la rivière Miramichi, d'après un levé de Daniel Michaux. "B. T., N. B.", vol. 1, p. 1

6 mai, Saint-James. Instructions supplémentaires au gouverneur Thomas Carleton. "B. T., N. B.", vol. 3, p. 140

26 mai, Saint-James. Instructions supplémentaires à Carleton. Il ne devra être importé des Etats-Unis d'Amérique que du bétail, du grain et du bois de service, et cela seulement dans des vaisseaux anglais et sur une proclamation déclarant que ces articles sont nécessaires pour approvisionner les habitants. Il est recommandé que le gouverneur en conseil rende une ordonnance à cet effet. "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 50

30 mai, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Sydney) à Carleton. Transmet instructions à l'effet d'empêcher d'importer des Etats-Unis, soit par terre soit par la navigation intérieure, les marchandises qu'il est défendu d'importer par mer. "Col. Cor., N. B.", vol. 1, p. 85

(Copie au "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 54.)

8 juin, Saint-Jean. Carleton au major général Campbell.

15 juin, Saint-Jean. Le même au ministre de la guerre.

Digitized by Google

1785.

(Les deux lettres immédiatement précédentes étaient incluses dans celle de Carleton en date du 29 juin, laquelle voir.)

20 juin, Saint-Jean. Carleton au secrétaire d'Etat (Sydney). Dans le Nouveau-Brunswick il ne s'est rien passé relativement à l'obtention de certificats de nationalité britannique par des propriétaires de navires américains en collusion avec les préposés de la douane aux Indes Occidentales, dans le but de faire un commerce illicite. "Col. Cor., N. B.", vol, 1, p. 101

20 juin, Saint-Jean. Le même au même. A reçu le grand sceau du Nouveau-Brunswick, avec autorisation d'en faire usage. 105

24 juin, Halifax. Parr au même. Envoie plan du Nouveau-Brunswick. Instruction donnée de préparer celui de la Nouvelle-Ecosse.
"Col. Cor., N. E.", vol. 16, p. 84

(Un plan du Nouveau-Brunswick indiquant les townships et terrains concédés est dans la case 43, n° 24.)

25 juin, Saint-Jean. Carleton au secrétaire d'Etat (Sydney). Le remercie de la communication l'informant que le roi approuve sa conduite, ainsi que de la ratification de la nomination de trois juges-assesseurs, et espère que la question de leurs traitements pourra être bientôt tranchée.
"Col. Cor., N. B.", vol. 1, p. 109

25 juin, Saint-Jean. Le même au même. A cause du subit accroissement de la population, et vu la nécessité de règlements municipaux, a accordé une charte de constitution en corporation à la ville de Saint-Jean, ainsi appelée selon le désir de ses habitants. (Ci-devant Parrtown). La police intérieure sera régtée comme elle l'était à New-York au temps de la domination de Sa Majesté; les aldermen, commis et constables seront choisis tous les ans dans les quartiers respectifs; le maire, le shérif, le recorder et le greffier seront nommés par le gouverneur—les deux premiers tous les ans, et les deux autres devant rester en charge jusqu'à révocation. Observations sur les devoirs du conseil municipal, des cours inférieurs, etc. La province sera bientôt divisée en huit comtés, dont trois le long de la baie de Fundy, quatre en haut de la rivière Saint-Jean et un à Miramichi. Comment sera administré la justice. S'est efforcé de former un gouvernement stable avant de convoquer une Assemblée; a fixé les honoraires, droits, etc., mais s'est abstenu de rendre des ordonnances qui auraient pu faire croire qu'on entendait gouverner sans Assemblée. S'est écarté jusqu'à un certain point du système suivi à la Nouvelle-Ecosse, de manière à assurer plus de pouvoir à l'exécutif. Chaque mesure a été prise de l'avis unanime du Conseil.

29 juin, Saint-Jean. Le même au même. Envoie copie de lettres au ministre de la guerre et au major général Campbell, concernant la répartition des troupes et recommandant la construction de casernements suffisants pour un bataillon, près des chutes de l'Oromocto. 139

Incluse. Lettre à Campbell, 8 juin. 147

Lettre au ministre de la guerre, 15 juin. 143

10 juillet, Saint-Jean. Carleton à Nepean. Désappointement qu'éprouveraient les juges-assesseurs si leur traitement était fixé à £200, au lieu des £300 sur lesquels ils comptent. Demandera indemnité de logement, ainsi que recommandé. L'information fournie par Twiss "sur un certain sujet" (non spécifié) est satisfaisante. Espère qu'il (Carleton) ne sera pas déplacé cette année, vu qu'il a fait un certain progrès dans la voie de l'organisation. Doute de l'opportunité, pour à présent, du projet d'Hamilton d'une Assemblée canadienne, vu que, croit-il, les habitants ne le comprendraient pas, à moins que l'état de société n'ait rapidement avancé dans les trois dernières années. (Hamilton a été lieutenant-gouverneur de Québec durant onze mois, de novembre 1784 à octobre 1785. Sa correspondance se trouve dans la série Q, vols. 24 et 25.) Il a été fait des levés de la Scudiac, et une copie du dernier de ces levés sera envoyée par la première occa-

Digitized by Google

1785.

sion. Regrette que lord Sydney ait été prévenu contre lui (Carleton); espère que les bons officiers de Nepean dissiperont cette prévention. 127

13 juillet, Saint-Jean. Carleton au secrétaire d'Etat (Sydney). A reçu arrêtés du conseil concernant le commerce avec les Etats-Unis, et envoie proclamation lancée conformément à ces arrêtés. 151

La proclamation—qui permet, pour 6 mois, d'importer du bétail et du grain des Etats-Unis, dans des bâtiments anglais. 155

(Double de cette proclamation à la page 227.)

15 juillet, Saint-Jean. Carleton au secrétaire d'Etat (Sydney). Il a été fait deux levés de la rivière Scudiac, l'un sur la glace et l'autre après la débâble. Transmet carte faite sur le dernier levé, à l'occasion duquel la rivière a été retracée jusqu'à sa source. 135

(Cette carte est parmi celles du conseil du commerce, case 43, n° 41.)

5 juillet, Saint-Jean. Carleton au secrétaire d'Etat (Sydney). Vu qu'il s'est trouvé nécessaire de confisquer certaines terres dans la province, et Blowers ayant été nommé procureur général pour la Nouvelle-Ecosse, Chipman a été retenu pour poursuivre; recommande que ses services lui soit payés jusqu'au 6 mai, date à laquelle Bliss est arrivé. 159

16 juillet, Saint-Jean. Carleton au secrétaire d'Etat (Sydney). Envoie copie de lettre au conseil de la Trésorerie, laquelle le regarde personnellement.
"Col. Cor., N. B.", vol. 1, p. 163

Inclus. Lettre, de même date, à la Trésorerie, demandant indemnisation des dépenses qu'il a faites pour acheter et aménager une maison destinée au gouverneur, ainsi qu'une indemnité de chauffage. 167

16 juillet, Saint-Jean. Carleton au secrétaire d'Etat (Sydney). Envoie carte de la rivière Saint-Jean, depuis la baie de Fundy jusqu'aux Grandes Chutes, d'après un levé fait par le lieutenant Dougald Campbell, ci-devant du 42e et maintenant colon; il n'a pas demandé à être payé de ce service. 171

(Cette carte est parmi celle du conseil du commerce, case 43, n° 25.)

28 juillet, Whitehall. Nepean à Carleton. Envoie prévisions budgétaires pour 1785-6.
"Col. Off., N.B.", vol. 1, p. 55

Prévisions budgétaires. 55

27 août, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Sydney) à Carleton. On représente que les négociants de Nantucket, de Marble-Head, de Boston et autres localités des Etats-Unis ont à Halifax, sous prétexte d'émigration, des agents qui se sont procurés des congés au moyen desquels ils envoient à Londres des cargaisons d'huile de baleine dans des bâtiments qui n'appartiennent pas à des sujets de Sa Majesté, évitant ainsi de payer le droit dont sont frappés les étrangers. Il devra s'enquérir strictement pour savoir si rien de tel se fait au Nouveau-Brunswick, faire rapport du résultat de ses recherches, et prendre des mesures efficaces pour mettre fin à cette coutume si elle existe. "Col. Cor., N. B.", vol. 1, p. 119

(Copie au "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 56.)

2 septembre, Halifax. Campbell à Carleton. (Incluse dans la lettre de Carleton au secrétaire d'Etat, en date du 28 septembre, laquelle voir. Il y a deux lettres de Campbell de la même date.)

9 septembre, Boston. Bowdoin à Carleton. Concernant prétentions du Nouveau-Brunswick à certaines îles. (Incluse dans la lettre de Carleton au secrétaire d'Etat, en date du 4 novembre, laquelle voir.)

27 septembre, Saint-Jean. Carleton à Campbell. (Incluse dans la lettre de Carleton en date du 29 septembre, laquelle voir.)

28 septembre, Saint-Jean. Carleton au secrétaire d'Etat (Sydney). A reçu tarif d'émoluments; réclame contre la disproportion de ceux qui sont alloués au gouverneur avec ceux qui le sont au secrétaire, au point qu'on intervertit l'ordre naturel en donnant à l'inférieur plus qu'au fonctionnaire responsable. Difficultés qu'il y a à régler les titres aux biens-fonds; l'arrivée de l'arpenteur général pourra les rendre moindres.
"Col. Cor., N. B.", vol. 1, p. 175

Digitized by Google

1875.

Tarif d'émoluments établi par le gouverneur en conseil. 179

28 septembre, Saint-Jean. Carleton au secrétaire d'État (Sydney). Envoie copies de lettres à la Trésorerie, de lettre du major général Campbell, et réponse au sujet de la question de payer les dépenses faites dans les départements publics. Espère qu'on trouvera qu'il n'a fait que des dépenses absolument nécessaires. 183

Inclus. A la Trésorerie, même date. Envoie lettre de Campbell et réponse au sujet du surcroît de frais résultant du fait de tirer des lettres de change sur Halifax. Rareté du numéraire ayant cours dans le Nouveau-Brunswick ; les marchands ont été obligés d'envoyer des espèces en Angleterre, vu qu'ils ne pouvaient pas avoir de billets de l'Etat. 187

Campbell à Carleton, Halifax, 2 septembre. Espère que la nécessité d'acheter des vivres pour les loyalistes de Saint-Jean ne se présentera plus, vu qu'il va en être envoyé un ample approvisionnement d'Halifax. Fournira de l'argent ou des billets au commandant des troupes pour payer les vivres en cas d'urgence, afin d'économiser l'énorme escompte de 7½ pour 100. 191

Carleton à Campbell, Saint-Jean, 28 septembre. Explique pourquoi on tire sur Halifax et la proposition de Winslow, ex-secrétaire de Campbell, au moyen de laquelle l'énorme escompte aurait pu être évité. Est heureux de voir qu'il va être fourni un ample approvisionnement de vivres. 195

29 septembre, Saint-Jean. Carleton au secrétaire d'Etat (Sydney). Envoie copies de lettres au ministre de la guerre et au major Campbell, qui, espère-t-il, montreront qu'il n'avait pas l'intention de se mêler du commandement de ce dernier au Nouveau-Brunswick. Frais et autres désavantages résultant du fait qu'il faut prendre les ordres à Halifax. " Col. Cor., N. B.", vol. 1, p. 203

Inclus. Carleton au ministre de la guerre, 28 septembre. Envoie copies de lettres de Campbell au sujet du commandement subordonné des troupes au Nouveau-Brunswick. N'avait pas l'intention d'agir sur l'autorisation de tenir des conseils de guerre généraux, tant que le commandement serait exercé par Campbell, dont il a scrupuleusement pris les ordres. Les intérêts de la province ont souffert de ce que le commandement fut attribué à un officier posté à Halifax, et cela favoriserait beaucoup les progrès de l'établissement si le commandement était entre les mains du gouverneur, à moins qu'un commandant en chef ne fût mis à la tête de toutes les provinces. 207

Campbell à Carleton, 2 septembre. Pense que c'est par une erreur du commis au ministère de la guerre que l'autorisation de tenir des conseils de guerre lui a été envoyée (à Carleton), cette innovation dans son commandement ne lui ayant pas été notifiée officiellement; profitera de la première occasion pour faire tirer cela au clair. 211

Carleton à Campbell, 27 septembre. Avant de quitter Halifax, il croyait que Campbell savait qu'il (Carleton) avait le commandement des troupes au Nouveau-Brunswick; cette croyance fut confirmée par de subséquentes communications. Ne peut concevoir qu'une commission revêtue du grand sceau puisse priver un officier militaire des privilèges de son grade. 215

29 septembre, Saint-Jean. Carleton à Nepean. Envoie la présente par l'enseigne Pawlet, avec dépêches au secrétaire d'Etat, donnant une idée du désaccord entre lui (Carleton) et Campbell, désaccord qu'il aurait voulu éviter. Campbell a changé de sentiment envers le Nouveau-Brunswick à la suite d'un changement survenu dans sa famille; c'est un homme faible, avec beaucoup de vanité, et qui se laisse facilement influencer par son entourage. Espère que lord Sydney ne trouvera pas qu'il s'est trop arrêté sur le sujet des émoluments; s'il avait été décidé qu'il n'en aurait pas, il aurait acquiescé avec plaisir, mais il est contre toute règle de lui assigner un

Digitized by Google

1785.

traitement moindre que celui d'un inférieur. N'a pas reçu l'approvisionnement de vivres promis; il en faut absolument pour cet hiver. Les établissements ont une apparence qui promet. 199

5 octobre, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Sydney) à Carleton. Est informé, par dépêche, que vu l'accroissement de la population de Saint-Jean il a donné à cette ville une charte de constitution en corporation; cette mesure aurait dû être soumise à Sa Majesté avant d'être accordée; envoyer une copie de la charte pour qu'elle soit soumise au roi. Ne peut concevoir que le fait de publier des arrêtés du conseil pour le bon gouvernement du Nouveau-Brunswick pouvait faire croire aux habitants qu'on entendait gouverner sans Assemblée, vu qu'il était connu qu'il en devait être convoqué une dans l'hiver. Par ordre, le tarif des émoluments devait être transmis pour approbation du roi; est informé qu'il a été publié un tarif par voie d'ordonnance, mais il n'en a pas été envoyé de copie; il faut que cela se fasse à la réception de la présente lettre, s'il n'en a pas encore été envoyé une copie avant qu'elle lui parvienne. 123

(Copie au Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 57.)

18 octobre, Saint-Jean. Carleton au gouverneur Bowdoin, Massachusetts. (Incluse dans lettre de Carleton au secrétaire d'Etat, en date du 4 novembre, laquelle voir.)

20 octobre, Saint-Jean. Le même au secrétaire d'Etat (Sydney). A anticipé l'arrêté du conseil du 8 avril par une proclamation dont il a été envoyé copie. Cette proclamation défend d'importer des marchandises des Etats-Unis par quelque moyen de transport que ce soit, à l'exception des vivres et du bétail. L'admission du bois de service n'est plus nécessaire.

" Col. Cor., N. B.", vol. 1, p. 223

Inclus. Double de proclamation; *voir* 13 juillet.

22 octobre, Saint-Jean. Carleton au secrétaire d'Etat (Sydney). Transmet pétition des juges-assesseurs, qu'il recommande. " Col. Cor., N. B.", vol. 1, p. 231

Incluse. Pétition des juges-assesseurs, par laquelle ils demandent à être payés depuis leur nomination en 1784. 235

24 octobre, Saint-Jean. Carleton au secrétaire d'Etat (Sydney). Transmet pétition avec documents annexés, et recommande l'affaire de George Leonard. 239

Incluse. Pétition de Leonard, exposant ses services et ses pertes et demandant un emploi au Nouveau-Brunswick.

Certificats. 247 à 253

25 octobre, Saint-Jean. Carleton au secrétaire d'Etat (Sydney). A lancé les brefs de convocation d'une assemblée générale devant se réunir le premier mardi de janvier. Les électeurs seront tous les individus du sexe masculin âgés de 21 ans ou plus et résidant dans la province depuis trois mois, attendu qu'il y a tant de nouveaux colons qui autrement seraient privés de voter. La Chambre des représentants se composera de 26 membres élus par les comtés. 257

30 octobre, Saint-Jean. Le même à Nepean. La province souffre par le fait que les vivres sont à Halifax; s'il n'en arrive pas une certaine quantité bientôt, sera obligé d'en acheter, bien qu'il y en ait suffisamment à Halifax.

" Col. Cor., P. E. I.", vol. 7, p. 607

30 octobre, Saint-Jean. Le même à Turnbull, Macaulay et Gregory; concernant provisions. (Incluse dans la lettre de Carleton au secrétaire d'Etat, en date du 26 décembre 1786, laquelle voir.)

3 novembre, Saint-Jean. Le même au secrétaire d'Etat (Sydney). Envoie copie de tarif d'émoluments établi d'après instructions. " Col. Cor., N. B.", vol. 1, p. 261

Incluse. Ordonnance pour l'établissement d'un tarif d'émoluments. 265

4 novembre, Saint-Jean. Carleton au secrétaire d'Etat (Sydney). Envoie copies de lettres de Bowdoin, gouverneur du Massachusetts, et réponse, touchant certaines îles de la baie Passamaquody, que cet état revendique. La décision dépend de la question générale de la frontière occidentale du Nouveau-

Digitized by Google

1785.

Brunswick telle que déterminée par traité, et a été référée au Congrès ; mais comme le Massachusetts a l'air de se préparer à une déclaration d'indépendance, il peut se faire que cette question ait à être réglée par un nouvel et indépendant Etat. 299

Inclus. Bowdoin à Carleton, 9 septembre. Le bruit court que le Nouveau-Brunswick prétend aux îles Moose, Dudley et Fred. Croit que ce bruit est fondé sur le fait que le shérif a assigné les habitants à servir comme jurés à Saint-André. L'informe de cela parce qu'il pense que le gouvernement du Nouveau-Brunswick n'a pas autorisé cette démarche. La question des territoires à l'est de la Secoodiac a été référée au Congrès. 303

Carleton à Bowdoin, 18 octobre. Tient que le shérif a parfaitement droit d'assigner des jurés parmi les habitants des îles Moose, Dudley et Fred, pour servir à Saint-André, conformément au traité. 307

20 novembre, Saint-Jean. Carleton au secrétaire d'Etat (Sydney). Les élections sont à se faire dans les comtés ; réveil de l'esprit de parti ; par de fausses représentations on induit les électeurs à fuir les candidats du gouvernement et à voter pour ceux que leur indique un avocat, du nom de Hardy. Ces actes et la boisson parmi la populace ont donné lieu à une émeute, la troupe a été appelée, les plus turbulents des agitateurs ont été arrêtés, et ordre a été donné de fermer les auberges ; il s'en est suivi que l'élection se fait maintenant d'une manière paisible. Nécessité de tenir une main ferme sur les gens sans foi ni loi habitués aux désordres durant la guerre civile. On peut compter sur les gens rassis pour réprimer des troubles plus graves auxquels la troupe ne pourrait peut-être pas tenir tête. 311

15 décembre, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Sydney) à Carleton. Explique par les instructions données relativement aux terres confisquées et devant faire retour à la couronne, on n'entend pas qu'il soit exercé trop de sévérité envers les propriétaires qui ont l'intention de se conformer aux conditions de leurs concessions dans un délai raisonnable. De plus, les officiers que leur service militaire a empêchés d'améliorer leurs terres doivent être traités avec indulgence. "Col. Cor., N. B.", vol. 1, p. 219

(Copie au "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 61.)

15 décembre, Saint-Jean. Carleton au secrétaire d'Etat (Sydney). A, suivant instructions, donné des ordres concernant la préparation et transmission de listes par les commissaires de ports. "Col. Cor., N. B.", vol. 1, p. 319

17 décembre, Saint-Jean. Le même au même. Dépêches reçus avec copie des actes nommant des commissaires pour s'enquérir des pertes, etc., de ceux qui ont souffert de leur fidélité durant les dernières dissensions en Amérique; prêtera toute aide aux commissaires. 315

17 décembre, Saint-Jean. Le même à Nepean. A reçu aperçu des besoins sur lequel le parlement a voté £6,376 17s. pour le Nouveau-Brunswick. 323

20 décembre, Saint-Jean. Le même au secrétaire d'Etat (Sydney). Les recherches faites au sujet de congés qu'on disait avoir été obtenus collusoirement à Halifax pour exporter de l'huile de baleine de manière à éviter de payer le droit imposé à l'étranger ont établi que rien de tel ne s'est fait au Nouveau-Brunswick. 327

1786.

6 janvier, comté de Charlotte. Liste des bâtiments chargés de bois, de poisson, etc., à Saint-André et ailleurs dans le comté de Charlotte, du 1er avril au 31 décembre 1785. 937

9 janvier, Saint-Jean. Journal du Conseil législatif jusqu'au 15 mars. "B. T., N. B.", vol. 2, p, 423

(Double commence à p. 495.)

10 janvier, Saint-Jean. Carleton au secrétaire d'Etat (Sydney). Envoie discours prononcé à la rentrée de la législature, adresses, etc. 339

Proclamation.

Digitized by Google

1786.

17 janvier. Saint-Jean. Carleton au secrétaire d'Etat (Sydney). Envoie discours prononcé à la rentrée de la législature, adresses, etc. 339

Inclus. Discours, etc., extraits des journaux.

27 mars, Newham. Denbigh au secrétaire d'Etat (Sydney). Avait pétitionné au sujet d'une réclamation de Mme Farrel concernant l'île aux Chevreuils (*Deer Island*). Depuis, le capitaine Farrel, qu'on croyait mort depuis des années, a fait son apparition. Si Sa Seigneurie peut lui être de quelque utilité, il (Denbigh) lui aura de l'obligation. 943

6 avril, Saint-Jean. Carleton au secrétaire d'Etat (Sydney). Des circonstances suspectes ont amené l'autorité à s'occuper de certaine exportation d'huile de baleine faite par Gillam Battler, de Campo-Bello; et le procureur général a reçu instruction de le poursuivre. Le receveur des droits envoie les papiers aux commissaires de la douane. 391

6 avril. Saint-James. Commission révoquant la commission de Thomas Carleton et nommant sir Guy Carleton capitaine général et gouverneur en chef du Nouveau-Brunswick à sa place. "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 63

(Revêtu du grand sceau le 27 avril.)

18 avril, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Sydney) à Carleton. Dépêches reçues et soumises au roi. Heureux d'apprendre que la différence d'opinion entre lui et le major général Campbell n'a pas produit d'inconvénients. Sir Guy Carleton, nommé au commandement en chef, réglera tous les différends. Un arrangement entre lui et Campbell aurait pu épargner l'énorme escompte de 7½ pour 100 sur la dépense publique. Sa proclamation admettant des effets importés dans des bâtiments américains est contraire aux règlements, et il faut discontinuer cette faveur. A recommandé au conseil de la Trésorerie de payer le loyer d'un hôtel du gouvernement, mais il ne faut pas songer à une indemnité de chauffage. Les juges-assesseurs auront un traitement de £300 chacun. Aurait recommandé Chipman pour succéder à Blowers comme procureur général, mais lorsque Blowers fut destitué la place fut donnée à Bliss, qui en avait eu la promesse. Chipman sera payé de ses services pour la période comprise entre la destitution de Blowers et l'arrivée de Bliss. Léonard sera nommé à un emploi à la première occasion. Les émoluments dans le Nouveau-Brunswick seront les mêmes qu'à la Nouvelle-Ecosse. Le roi regrette le désordre qui s'est produit à l'élection dans Saint-Jean; à cause du manque de modération chez Harding, lui retirer toutes faveurs, ainsi qu'à ceux qui ont fait comme lui. Bon effet du frein qu'il (Carleton) a mis à cette conduite. Le nombre de représentants approuvé; il aurait pu borner le droit de voter à ceux qui tenaient des terres, ou avaient droit à des concessions; cela aurait probablement empêché les désordres. A en juger par l'harmonie qui règne entre les différentes branches de la législature, pense qu'on fera les règlements qui pourront être nécessaires à cet égard. Le conseil de la Trésorerie lui écrira au sujet de la question de fournir encore des vivres aux loyalistes.
"A. & W. I.", vol. 568

19 avril, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Sydney) à Carleton. Ses réponses au gouverneur du Massachusetts sont approuvées. Le levé transmis montre que la Scoodiac, ou grande Sainte-Croix, est la ligne frontière naturelle et celle que comporte le traité. Il ne saurait y avoir de difficulté à constater à qui revient la souveraineté des îles Moose, Dudley et Fred, attendu que les titres aux biens-fonds dans ces îles feront voir dans quelle juridiction ces biens se trouvaient; il devra examiner ces titres et faire rapport.
"Col. Cor., N. B.", vol. 1, p. 365

(Copie au "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 102.)

19 avril, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Sydney) à Carleton. Sir Guy Carleton a été nommé gouverneur général de toutes les possessions qui restent en Amérique, ce qui a pour effet de révoquer sa commission (de Carleton).

Digitized by Google

1786

En l'absence de sir Guy, l'administration devra être entre les mains d'un lieutenant-gouverneur. Au départ d'Haldimand et d'Hamilton l'administration de la province de Québec fut confiée à Hope ; conformément à son désir (de Thomas Carleton), cette charge lui est offerte, mais le roi pense qu'il rendrait des services essentiels en restant au Nouveau-Brunswick. "Col. Cor., N. B.", vol. 1, p. 371

(Copie au "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 106.)

(La lettre datée le 19 dans "Col. Cor., N. B.", vol. 1, p. 375, dont copie se trouve dans "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 109, est presque identique à la précédente lettre du 18 dans "A. & W. I.," vol. 568.)

14 mai, Saint-Jean. Carleton au secrétaire d'Etat (Sydney). Expose sa position relativement à une population groupée sur une côte qui n'est guère habitée. Raisons pour lesquelles il a accordé une charte à Saint-Jean, et interprétation de ses pouvoirs à cet égard. Les lois adoptées et ordonnances rendues par le gouverneur en conseil ont été réédictées par la législature pendant sa session. Il a été envoyé copie de tarif d'émoluments ; envoie maintenant copie de la charte. La province est maintenant en état d'obéissance ; des intrigants ont profité de la misère du peuple pour fomenter des divisions ; ces individus se sont d'abord attaqués à la municipalité, et ensuite à l'Assemblée, dont ils n'avaient pas réussi à se faire élire membres ; ils ont aussi soulevé des émeutes, mais ils ont été traduits en justice, reconnus coupable et punis, avec l'assentiment sans réserve du pays, et les agitateurs ont été obligés de s'en aller.

"Col. Cor., N. B.", vol. 1, p. 295

Incluse. Charte de la ville de Saint-Jean. 403

25 mai, Saint-Jean. Carleton au secrétaire d'Etat (Sydney). Envoie listes du commissaire de port pour Saint-Jean et Saint-André. 449

29 mai, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Sydney) à Carleton. George Leonard succédera à Brinney comme surintendant du commerce et des pêcheries à Canso. 387

— mai. Saint-Jean. Carleton au secrétaire d'Etat (Sydney). John Cairns, convaincu d'avoir publié un libelle séditieux et condamné à une amende de £100, ayant été recommandé par les juges et les jurés, le paiement de l'amende est suspendu jusqu'à ce que la volonté de Sa Majesté soit connue. 445

(La lettre immédiatement précédente ne porte pas de date, mais elle paraît avoir été écrite entre le 14 et le 25 mai.)

1er juin, Saint-Jean. Carleton à Nepean. Plaisir que lui cause la nomination d'un gouverneur général. Une copie de la charte de Saint-Jean a été envoyée par voie de New-York et un exemplaire envoyé à Halifax pour transmission. Envoie la seule ordonnance rendue ; 60 actes de la législature seront expédiées sous peu. N'espérait pas qu'une indemnité serait accordée aux membres du conseil, mais certains d'entre eux étaient tellement fatigués de la besogne, qu'il a fallu demander cette indemnité, ce qui les a mis de bonne humeur. Après un semblant de faction, une parfaite tranquillité règne et le gouvernement a la pleine confiance du peuple.

"Col. Cor., N. B.", vol 1, p. 453

4 juin, Saint-Jean. Le même au secrétaire d'Etat (Sydney). Sa proclamation envoyée le 4 mars 1785 avait seulement pour but d'admettre les bâtiments non enregistrés apportant des familles et leurs effets des Etats-Unis, pour la raison que ces familles ne pouvaient pas trouver là de bâtiments enregistrés. Bon effet de cette permission, mais comme il y a assez longtemps qu'elle dure, la proclamation a été révoquée. 467

5 juin, Saint-Jean. Le même au même. La dépêche du 19 avril l'a informé que sir Guy Carleton a été nommé gouverneur général des possessions qui restent en Amérique. Accepte l'offre de la place de lieutenant-gouverneur de Québec, mais restera au Nouveau-Brunswick tant qu'on y aura besoin de ses services. 463

Digitized by Google

1786.

5 juin, Saint-Jean. Carleton au secrétaire d'Etat. Il n'a pas été causé d'ennuis inutiles aux propriétaires de terres, et il n'a été montré de partialité à personne; aucun concessionnaire n'a été poursuivi à raison de non-paiement du cens, et les propriétaires de terres non colonisées ont eu l'avantage de tous les travaux faits. Tout égard compatible sera accordé aux officiers qui tiennent des terres et sont de la catégorie de ceux que désigne Sa Seigneurie. 471

9 juin, Saint-Jean. Le même au même. A reçu dépêches concernant frontière entre le Nouveau-Brunswick et les Etats-Unis, et ne manquera pas d'envoyer tous les renseignements qu'il pourra se procurer. 475

9 juin, Saint-Jean. Le même au même. A reçu copies de discours du roi, adresses, etc. 479

9 juin, Saint-Jean. Le même au même. Envoie proclamation révoquant celle du 14 mars 1785. 483

Proclamation. (Il y a une erreur de date dans la lettre. La proclamation portait la date du 4 mars; c'est ce que dit la proclamation qui la révoque, et une copie en a été envoyée par Carleton le 5 mars 1785. 487

9 juin, Saint-Jean. Carleton au secrétaire d'Etat (Sydney). Se conformera aux instructions contenues dans lettre du 14 janvier dernier.

(Il y a deux copies de cette lettre.)

12 juin, Saint-Jean. Carleton au secrétaire d'Etat (Sydney). Transmet copies des actes passés à la dernière session, avec observations sur ces actes, et leurs titres; espère que le fondement d'un système de lois provinciales sera approuvé. 503

Inclus. Liste d'actes. 507

Observations générales. 513

20 juin, Clement's-Inn T. Danforth à——. Expose ses services et ses pertes et les peines qu'il a prises pour se rendre compétent; et demande la charge de juge en chef ou n'importe quel autre emploi respectable. "A. & W. I.", vol. 568

25 juillet, Saint-Jean. Carleton au secrétaire d'Etat (Sydney). Envoie cartes du Nouveau-Brunswick, montrant les différentes concessions et lotissements. "Col. Cor., N. B.", vol. 1, p.. 57

(Cette carte est parmi celles du conseil du commerce, case 41, n° 7.)

25 juillet, Whitehall. Nepean à Carleton. Envoie prévisions budgétaires. "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 116

Incluses. Prévisions budgétaires. 117

28 juillet, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Sydney) à Carleton. Transmet sa commission de lieutenant-gouverneur. 117

28 juillet, Whitehall. Le même au même. Envoie douze exemplaires de l'acte à l'effet d'encourager la pêche à la baleine dans le sud. "Col. Cor., N. B.", vol. 1, p 459

(Copie au "Col. Off., N. S.", vol. 1, p. 118.)

29 juillet, Saint-Jean. Carleton au secrétaire d'Etat (Sydney). Transmet copie de proclamation prolongeant de six mois la permission d'importer certains articles des Etats-Unis dans des bâtiments de nationalité britannique. "Col. Cor., N. B.", vol. 1, p. 521

Proclamation. 525

29 juillet, Saint-Jean. Carleton au secrétaire d'Etat (Sydney). Transmet listes des bâtiments entrés et sortis à Saint-Jean. du 5 avril au 4 juillet. 529

30 juillet, Saint-Jean. F. Gilbert à Jonathan Odell. Raison pour laquelle il n'a pas été fait de doubles des listes fournies par le commissaire de port. 533

23 août, Saint-James. Instructions à lord Dorchester, capitaine général et gouverneur en chef du Nouveau-Brunswick. "B. T., N. B.", vol. 3, p. 145

(En substance les mêmes que celles à Thomas Carleton, mais avec des modifications donnant à Dorchester des pouvoirs plus étendus que ceux conférés à Thomas Carleton.)

Digitized by Google

1786.

31 août, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Sydney) à Carleton. Transmet pétition de Mme Farrell, exposant que son mari avait acheté l'île aux Chevreuils et était à la colonie quand il en fut chassé par l'ennemi pendant la dernière guerre. L'informer s'il a été institué des procédures pour faire rentrer l'île dans le domaine de la Couronne et jusqu'à quel point l'on s'est conformé aux conditions de sa concession.

"Col. Cor., N. B.", vol. 1, p. 491

(Copie au "Col. Off.", vol. 1, p. 119.)

16 septembre, Hatton Garden. La Société de Propagation de l'Evangile (Morice) à Grey Elliott. Pour savoir quand il a été envoyé des instructions au Nouveau-Brunswick relativement aux églises et aux terres appartenant aux bénéfices ecclésiastiques, et demandant une copie des prévisions budgétaires pour les deux dernières années, en ce qui concerne les affaires ecclésiastiques, pour les provinces où la société a des missionnaires.

"A. & W. I.", vol. 568

10 octobre, Sainte-Anne. Andrew Rainsford au général Rainsford. A remonté la rivière pour chercher un endroit où s'établir. Tous les emplois seront à la disposition de Dorchester, de sorte qu'il faudra une recommandatien de lui. Carleton pense qu'on n'exigera pas le cens. A acheté une petite terre, et il lui a été permis de loger à la caserne jusqu'à ce qu'il puisse bâtir. S'il faut qu'il obtienne congé, vu qu'il est en demi-solde, demande que l'on s'adresse à sir George Yonge. (Sainte-Anne porte maintenant le nom de Frédéricton.) Vol. 568

13 octobre, Saint-Jean. Carleton au secrétaire d'Etat (Sydney). Buttler, déjà représenté comme essayant de frauder le revenu, a été traduit en justice, convaincu et condamné à payer une amende de £500 et à subir trois mois d'emprisonnement; il s'est évadé mais a été repris, et est étroitement gardé.

"Col. Cor., N. B.", vol. 1, p. 547

7 décembre, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Sydney) à Carleton. Envoie copie d'instructions générales et relatives au commerce données à sir Guy Carleton comme gouverneur du Nouveau-Brunswick.

"Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 120

26 décembre, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Sydney). Reçu le 27 et publié le 30 octobre sa commission de lieutenant-gouverneur.

"Col. Cor., N. B.", vol. 1, p. 551

26 décembre. Frédéricton. Le même au même. A reçu 12 copies de l'acte à l'effet d'encourager la pêche de la baleine dans le sud, lequel il promulguera ainsi que voulu. 555

26 décembre, Frédéricton. Le même au même. Envoie copie de lettre concernant l'envoi de vivres aux troupes dans le Nouveau-Brunswick. 559

Inclus. Lettre de même date au conseil de la Trésorerie, signalant les risques et retards auxquels on s'expose en envoyant des vivres aux troupes du Nouveau-Brunswick par Halifax, au lieu de les expédier directement. A écrit aux fournisseurs en octobre 1785, mais n'a pas reçu de réponse. 563

Carleton à Turnbull, Macaulay et Gregory, fournisseurs, 30 octobre 1785, attirant l'attention sur l'opportunité d'envoyer directement à Saint-Jean, et non à Halifax, les vivres destinés aux troupes du Nouveau-Brunswick, afin d'éviter des risques et des retards. 567

26 décembre, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Sydney). A reçu lettre l'informant de la nomination de Leonard, laquelle il a communiqué. 571

26 décembre, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Sydney). A reçu copies de deux actes, l'un à l'effet d'accroître et d'encourager la marine et la navigation, et l'autre à celui d'encourager la pêche de la baleine dans le sud.

"Col. Cor., N. B.", vol. 1, p. 575

26 décembre, Frédéricton. Le même au même. A reçu copie de l'aperçu des besoins sur lequel la somme de £4,300 a été accordée pour le Nouveau-Brunswick. 579

Digitized by Google

1787.

26 janvier, Saint-Jean. Pétition de Robert Chillas, autrefois de New-York, au ministre de la guerre, exposant ses services et demandant la demi-solde. (Son brevet de capitaine dans les *Royal Volunteers*, de New-York, accompagne la pétition. "A. & W. I.", vol. 568

10 mars. Saint-Jean. Carleton au secrétaire d'Etat (Sydney). Envoie copie de lettre demandant à la Trésorerie de venir en aide aux nouveaux colons dans des circonstances de dépense imprévue, et demande l'appui de Sa Seigneurie. "Col. Cor., N. B.", vol. 1, p. 583

Inclus. Carleton à la Trésorerie, 9 mars. Extrême misère parmi certains des nouveaux colons et besoin absolu de secours, pour quoi il a tiré pour £1,000 sterling. Précautions prises pour prévenir les abus. 587

10 mars, Saint-Jean. Carleton au secrétaire d'Etat (Sydney). A nommé des syndics pour construire une église à Frédéricton, et a tiré pour £500 sur les £2,000 votés pour bâtir quatre églises. Tirera pour le reste par sommes de £500 aussitôt que des syndics pour d'autres paroisses seront prêts à recevoir et employer l'argent. 591

20 mars, Saint-Jean. Pétition de George Bennison demandant certificat de nationalité britannique pour son navire. "A. & W. I.", vol. 598

21 mars, Saint-Jean. Une semblable pétition de la part de Charles Thomas. Vol. 598

22 mars, Saint-Jean. Carleton au secrétaire d'Etat (Sydney). Transmet pétition de Nehemia Clarke, ex-chirugien de l'un des corps provinciaux, et recommande son affaire. "Col. Cor., N. B.", vol. 1 p. 595

29 mars, Frédéricton. Le même au même. Transmet et recommande certaines pétitions. 599

4 avril. Saint-Jean. Liste des navires entrés et sortis à Passamaquoddy, à partir du 5 janvier. "Col. Cor., N. B.", vol. 2, p. 369

5 avril, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Sydney) à Carleton. Poursuivre avec la dernière rigueur ceux qui fraudent le revenu; la poursuite de Butler est approuvée. A transmis à la Trésorerie lettre concernant Cairn; la Trésorerie communiquera la décision prise au sujet de l'amende qui lui a été imposée. Recommandera paiement de la dépense faite pour obtenir un plan de la province. La charte de Saint-Jean est maintenant devant le roi; Sa Majesté l'approuve (Carleton) de renoncer à son agrément personnel jusqu'à ce qu'il ait été pris des mesures pour le gouvernement de la province. "Col. Cor., N. B.", vol. 1, p. 539

(Copie au "Col. Off.", vol. 1, p. 121.)

5 avril, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Sydney) à Carleton. A la retraite de Campbell, il (Carleton) fera partie de l'état-major de d'Amérique avec le grade de général de brigade, afin qu'il puisse commander les troupes au Nouveau-Brunswick en l'absence de Dorchester, qui se propose de visiter les différentes parties de son gouvernement et de prendre les arrrngements les plus avantageux pour le service du roi. "Col. Cor., N. B.", vol. 1, p. 543

(Copie au "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 123.)

22 mai, Whitehall. Nepean à Carleton. Envoie prévisions budgétaires pour 1787-88. "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 125

5 juin, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Sydney). Transmet copies d'actes passés dans la deuxième session, procès-verbaux du Conseil et journaux de l'Assemblée. "Col. Cor., N. B.", vol. 1, p. 623

Inclus. Titres des actes. 627

5 juin, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Sydney). Envoie doubles des mémoires de George Bennison et Charles Thomas, et recommande les requérants à protection. "Col. Cor., N. B.", vol. 1, p. 631

(Pour mémoires, *voir* 20 et 21 mars.)

4 juillet Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Sydney). Aucunes procédures n'ont été prises pour confisquer la terre concédée à Farrell, sur l'île aux Chevreuils (*Deer Island*, mais demande a été faite pour la vente de partie de l'île pour éteindre une dette due à Thomas McDonald Reid, prétendu acqué-

Digitized by Google

1787.

reur de Farrell, le contrat consenti par Farrell à New-York étant produit. 607

4 juillet, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat. Il envoie copie d'une lettre qu'il a écrite au bureau du Trésor demandant la permission d'appliquer partie de l'amende de Butler au paiement du salaire de Chapman. Recommande Chapman à protection. 635

Incluse. Copie de lettre au bureau du Trésor de la même date. 639

4 août, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Sydney). Remerciements pour l'approbation de Sa Majesté et pour sa nomination comme général de brigade du service en Amérique. 643

14 août, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Sydney) à Carleton. Pour rapport sur les terres acquises par Alderman Harley qui a demandé une extension de temps afin de compléter les améliorations. 603

(Copie au "Col. Off., N. B.," vol. 1, p. 125.)

17 août, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Sydney). A retiré £500 de l'appropriation du fonds des églises, à être payés aux syndics dans le comté de Sunbury. "Col. Cor., N. B.", vol. 1, p. 651

18 août, Frédéricton. Le même au même. A retiré un pareil montant pour le comté de Charlotte. 655

18 août, Frédéricton. Le même au même. A institué une cour d'amirauté; envoie liste des fonctionnaires. 659

Incluse. La liste. 663

18 août, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Sydney). Une liste des dépêches reçues le 18 juin. 667

18 août, Frédéricton. Le même au même. Envoie rapport trimestriel des vaisseaux arrivés et partis de St.-Jean depuis le 5 avril, à Passamaquoddy du 5 janvier 1786 au 4 avril 1787; dans le district de Miramichi, du 10 octobre 1785 au 10 octobre 1786. 671

14 septembre, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Sydney) à Carleton. La Nouvelle-Ecosse érigée en siège épiscopal; le Dr Inglis en sera le premier évêque, avec juridiction ecclésiastique sur Québec, le Nouveau-Brunswick et Terreneuve; instructions à ce sujet envoyées (Carleton). 615

(Copie au "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 127.)

20 septembre, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Sydney) à Carleton. Ses représentations au bureau du Trésor sur les inconvénients et les dépenses additionnelles qu'il y a d'approvisionner les troupes dans le Nouveau-Brunswick du fort d'Halifax seront certainement prises en considération par Leurs Seigneuries. Les lettres de change tirées pour le secours des nouveaux colons pauvres ont été acceptées sur l'assurance qu'elles seraient les dernières dont le paiement serait recommandé pour cet objet. Approbation de la part du roi des mesures qu'il a prises pour l'érection d'une église à Frédéricton. 619

(La copie au "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 128.)

13 octobre, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Sydney). Il envoie copie d'une lettre qu'il avait adressée au bureau du Trésor, avec compte de la moitié des honoraires dus à différents fonctionnaires. "Col. Cor., N. B.", vol. 1, p. 675

Incluse. Lettre de Steele (bureau du Trésor) de la même date. 679

Liste de moitié des honoraires. 683

(Cette liste donne les noms de tous les concessionnaires, le nombre d'acres concédées, etc.)

27 octobre, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Sydney). Il transmet diverses pétitions et recommande les pétitionnaires. 691

— octobre, Frédéricton. Le même au même. En réponse aux planteurs et aux marchands en rapport avec les distilleries, il fait rapport qu'il n'y en a pas dans le Nouveau-Brunswick. Il a été question de présenter un projet de loi pour les prohiber, mais il n'y a pas lieu de croire qu'une telle loi serait adoptée

Digitized by Google

1787.

tant que des distilleries seront permises en Canada et dans la Nouvelle-Ecosse. Arnold a apporté les matériaux nécessires pour monter une distillerie, mais lui (Carleton) ne peut pas dire quelle en est la capacité. La distillation du rhum ne saurait affecter la vente de celui venant des Indes Occidentales, vu qu'il coûte presque autant, et le rhum fabriqué ici ne serait consommé que dans le cas d'une diminution dans les prix qui induirait les consommateurs à en faire usage. L'importation du rhum des Etats-Unis s'est élevée l'année dernière à £15,000, de sorte que le rhum importé des Indes Occidentales non adultéré aurait besoin de quelque protection. 687

(Double au "B. T., N. B.", vol. 1, p. 11; une copie a été incluse à Cottrell le 8 janvier 1788.)

7 novembre, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Sydney) à Carleton. Une ligne mensuelle régulière établie par voie d'Halifax; il lui recommande d'empêcher toute autre voie de communication. "Col. Cor., N. B.", vol. 1, p. 647

(Copie au "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 130.)

3 décembre, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Sydney). Vu la difficulté de s'assurer la présence des membres du conseil, et le retard qui s'en suit dans la transaction des affaires, il suggère que trois membres au lieu de cinq soient autorisés à constituer le conseil. "Col. Cor., N. B.", vol. 1, p. 699

5 décembre, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Sydney). Transmet copie d'une lettre au bureau du Trésor, demandant que le reste de l'amende de Butler, après que Chipman aura été payé, soit appliqué à aider les habitants à l'érection de prisons. 703

Incluse. Lettre au bureau du Trésor (Steele, secrétaire), de la même date. 707

1788. 8 janvier, Whitehall. Townshend à Cottrell. Il transmet lettres de la part des gouverneurs du Nouveau-Brunswick et du Cap-Breton en réponse aux plaintes des planteurs et des commerçants que des distilleries sont érigées dans ces provinces. "B. T., N. B.", vol. 1, p. 7

Incluse. Carleton au secrétaire d'Etat-Sydney. Réponse concernant la distillation du rhum. *Voir* à sa date, octobre 1787.

Macarmick au même, sur le même sujet. *Voir* Cap-Breton, 20 octobre 1787.

16 janvier, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Sydney). A reçu dépêche concernant la nomination d'un évêque. "Col. Cor., N. B., vol. 1, p. 711

16 janvier, Frédéricton. Le même au même. Au reçu une circulaire secrète et une lettre. 715

20 janvier, Frédéricton. Le même à Nepean. Des recherches minutieuses ont été faites concernant certains mémoires (leur nature n'est pas spécifiée).

L'arpenteur général est à préparer un plan de la rivière Saint-Jean, depuis les Grandes Chutes, jusqu'à quelques milles du portage entre le lac Témiscouata et le Saint-Laurent. 719

4 mars. Frédéricton. Le même au secrétaire d'Etat (Sydney). Il a reçu copie d'une déclaration et contre-déclaration signée à Paris le 27 octobre. Les travaux de défense ont été suspendus, et il n'a pas été fait d'autres dépenses à ce sujet. 723

4 mars, Frédéricton. Le même au même. Sera attentif à suivre les instructions contenues dans la lettres du 7 novembre concernant les messageries. 727

7 mars, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Sydney) au président du conseil. Il recommande de donner assentiment à un acte du Nouveau-Brunswick concernant les mariages. "B. T., N. B.", vol. 1, p. 23

12 mars, Saint-James. Arrêté du conseil remettant aux lords du commerce la prise en considération d'un acte pour la régularisation du mariage dans le Nouveau-Brunswick, et de faire rapport. 21

17 mars, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Sydney) à Carleton. La pétition de Pernart et Reid a été transmise pour être déposée devant le roi. La lettre concernant la cour d'amirauté a été déposé devant le conseil. On a découvert.

Digitized by Google

1788.

quelques erreurs dans les honoraires demandés par l'arpenteur général ; un rapport à ce sujet lui sera envoyé (à Carleton).
"Col. Cor., N. B.", vol. 1, p. 695

(Copie au "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 131.)

10 mai, Fulham. L'Evêque de Londres à ———. Il fait des observations sur les anomalies qui existent dans l'acte du Nouveau-Brunswick concernant le mariage et le divorce, et il recommande que cet acte soit référé à l'évêque de la Nouvelle-Ecosse avant d'être approuvé.
"B. T., N. B.", vol. 1, p. 25

14 mai, Québec. Carleton à Nepean. A la nouvelle du mauvais état de santé de son frère, il s'est rendu à Québec en raquettes. Le trajet a été agréable, bien que lui et ses gens ont dû passer huit nuits dans les bois. Il relate l'état de santé alarmant de son frère, qui est mieux maintenant. Son chagrin d'avoir été oublié lors de la vacance survenue dans le 29ième régiment. "Col. Cor., N. B.", vol. 1, p. 731

24 mai. Londres. Opinion du conseil sur l'acte pour la régularisation du mariage et du divorce dans le Nouveau-Brunswick ; on y indique les points défectueux de ses dispositions. 949

(Il n'y a ni date ni signature. Il est marqué comme étant inclus dans la lettre de Fawkener du 24 mai, mais cette lettre a fait défaut.)

L'acte avec observations èn marge de ses différentes dispositions. 953

2 juin. Whitehall. Nepean à Carleton. Il transmet les prévisions budgétaires pour 1788-89. "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 132

18 juin, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Sydney). Il reçoit copies du discours du roi, adresses, etc. "Col. Cor., N. B." vol. 1, p. 735

18 juin. Frédéricton. Le même au même. Il reçoit une copie de l'acte relatif au commerce avec les Etats-Unis et les Indes Occidentales étrangères ; il a émis une proclamation en rapport avec ses dispositions. 739

Incluse. La proclamation. 743

18 mai, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Sydney). Dépêches reçues. 747

18 mai. Frédéricton. Le même au même. A reçu et publié la proclamation pour rappeler et empêcher les marins de servir sous des princes et des Etats étrangers. 751

20 juin, Frédéricton. Le même au même. Envoie plan et description de la voie de communication entre Frédéricton et le Saint-Laurent, l'inspecteur général ayant eu l'occasion d'en faire un relevé, après avoir reçu l'ordre de Dorchester de rencontrer l'inspecteur général de Québec l'été dernier (1787) pour vérifier la ligne frontière entre les deux provinces. 755

(Le plan se trouve parmi les cartes du conseil du commerce dans la case 43, N° 26.)

20 juin, Frédéricton. Carleton à Steele (bureau du Trésor). A tiré une lettre de change en faveur de Mather Byle, pour payer son travail d'avoir copié le plan et la description de la voie de communication entre Frédéricton et le Saint-Laurent. 759

20 juin, Frédéricton. Le même au secrétaire d'Etat (Sydney). Transmet rapports des vaisseaux entrés et sortis, à Saint-Jean, du 5 avril 1787 au 4 avril 1788, et dans les districts de Passamaquoddy et Miramichi, du 5 avril au 10 octobre 1787.

30 juin, Frédéricton. Le même au même. Envoie copie d'une lettre au bureau du Trésor et d'un compte de moitié des droits sur les terres concédées aux loyalistes et aux soldats licenciés. 775

Inclus. Lettre au bureau du Trésor de la même date. 779

Compte de moitié des droits. 783

(Ce compte donne les noms, etc., des concessionnaires.)

26 juillet, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Sydney). Envoie copie d'une lettre à Steele (bureau du Trésor) avec le compte de dépenses de l'arpenteur

Digitized by Google

1788.

général du Nouveau-Brunswick, qui avait reçu ordre de rencontrer l'arpenteur général de Québec pour déterminer la frontière entre les deux provinces. "Col. Cor., N. B.", vol. 1, p. 785

Inclus. Lettre au bureau du Trésor de la même date. 789

Compte de dépenses. 793

23 août, Glasgow. Le capitaine Colvill au secrétaire d'Etat (Sydney). Il a expédié un paquet et une boîte de la part de Carleton ; la boîte contient une carte du Nouveau-Brunswick. 967

4 septembre, Frédéricton; Carleton au même. Tiré deux lettres de change de £500 chacune, des £2,000 votés pour construction d'églises, à sa demande. Il exprime sa surprise qu'elles aient été renvoyées protestées au coût de 20 pour 100 et autres frais, et il espère qu'il y sera pourvu. Il a encore tiré pour le même montant. 797

(Un duplicata se trouve dans le vol. 2, p. 69.)

5 septembre, Frédéricton. Le secrétaire d'Etat (Sydney) à Carleton. La nécessité de renvoyer Hope à Québec a empêché de suivre sans inconvénient la première intention qui était d'y envoyer Carleton ; ceci ne provient pas d'un manque de confiance, et Sa Majesté entend témoigner son approbation en l'élevant (Carleton), dans sa profession. "Col. Cor., N. B.", vol. 1, p. 767

(Copie de cette lettre est au "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 132.)

6 septembre. Whitehall. Nepean à Carleton (personnelle). Sa lettre du 14 mai a été soumise au roi, qui approuve hautement les sentiments qu'elle exprime, et qui rencontrera bientôt ses désirs (à lui Carleton) d'une manière qui lui sera agréable. Des nouvelles venues de Québec rapportent que Dorchester était complètement rétabli, et sur le point d'aller visiter les parties supérieures. 771

23 octobre, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Sydney). Il envoie des copies d'actes, du procès-verbal du Conseil et du journal de la Chambre d'assemblée, avec un papier contenant des remarques. 819

Incluse. Remarques concernant ces actes. 821

Journal de la Chambre d'assemblée. 833

Copies de ces documents ont été envoyées aux lords du commerce avec une lettre à Cottrell, le secrétaire. Les actes et les minutes du conseil sont dans la lettre adressée à la chambre du commerce, en outre de ceux inclus dans celle adressée au secrétaire d'Etat. La lettre se trouve dans "B. T., N. B.", vol. 1 ; les actes (duplicata, manuscrit et imprimé) pp. 33, 57. Le procès-verbal du Conseil et le journal de la Chambre sont parmi les archives, imprimés.

5 décembre, Londres. Mémoire par Shedden qu'il détient une lettre de change pour £500, tirée par Carleton, et dont le paiement a été refusé pour la raison qu'il n'y a pas eu d'avis. Il a laissé un paquet adressé au secrétaire d'État, qui contient probablement l'avis, et il demande que Sa Seigneurie ordonne le paiement de cette lettre de change. 971

10 décembre, Lincoln's Inn. Lewis à Nepean. Les lettres de change datées 17 et 18 août 1787, comportant avoir été tirées par Carleton, ont été renvoyées protestées, sous soupçon qu'elles étaient des faux ; on a offert de les payer en étant indemnisés par les porteurs, mais ce que ces derniers ont refusé ; d'autres lettres ont été payées. 975

1789.

15 janvier, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Sydney). Remerciements pour la manière obligeante avec laquelle on lui a appris le retour de Hope à Québec. Il exprime sa reconnaissance au roi pour son approbation et sa promesse de promotion. 873

20 février, Frédéricton. Le même au même. Transmet copie de la proclamation restreignant l'importation des Etats-Unis aux bestiaux, à la fleur, au riz et au maïs. Il espère que la province sera bientôt en état de pourvoir à sa subsistance sans ces importations. 877

Incluse. La proclamation. 88

Digitized by Google

1789.

20 février. Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Sydney) à Carleton. Transmet le mémoire de Andrew Finucane se plaignant qu'il a été expulsé violemment de l'île au Sucre (*Sugar Island*), à la propriété de laquelle il avait succédé comme héritier de son frère décédé, et que tous ses efforts pour obtenir justice ont été frustrés. Il désire que Carleton soutienne Finucane et l'aide à faire punir les personnes qui l'ont ainsi expulsé, ainsi qu'à être remis en possession de sa propriété. "Col. Cor., N. B.", vol. 1, p. 801

Inclus. Pétition. 805

Rapport du procès devant la cour suprême du Nouveau-Brunswick relatif au droit de Andrew Finucane de succéder à son frère, et dans lequel il a été consulté. 809

(Copie de la lettre au "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 134.)

24 février, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Sydney) à Carleton. Les lords du commerce ont différé l'expression de leur opinion sur l'acte passé au Nouveau-Brunswick pour régulariser le mariage et le divorce, etc., attendant de recevoir les remarques que l'évêque de la Nouvelle-Ecosse aura à faire, ainsi que son opinion sur les observations faites par l'évêque de Londres à ce sujet; ces observations sont transmises, et il (Carleton) est requis de se consulter avec l'évêque de la Nouvelle-Ecosse au même sujet. "Col. Cor., vol. 1, p. 815

(Copie au "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 137.)

15 mai. Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Sydney). Transmet les rapports des officiers de marine du nombre de vaisseaux entrés et sortis, à Saint-Jean, du 5 avril 1788 au 5 janvier 1789, et des districts de Passamoquoddy et Westmoreland du 10 octobre 1787 au 9 octobre 1788. Il y a une analyse à la fin de la lettre. "Col. Cor., N. B.", vol. 2, p. 1

8 juin, Whitehall. Nepean à Carleton. Transmet les estimations budgétaires pour 1789-90. "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 139

10 juin, Frédéricton. Carleton à la chambre du commerce (Cottrell). Annonce la mort de Abijah Willard, ce qui cause une vacance dans le conseil. Il recommande Beverley Robinson, junior, Christopher Billop et Abraham Payster, comme étant qualifiés à remplir cette vacance, et de ces trois il désire la nomination de Beverley Robinson, dont la résidence à Frédéricton assurera un quorum à cet endroit. "B. T., N. B.", vol. 1, p. 183

10 juin, Frédéricton. Le même au secrétaire d'Etat (Sydney). Lettre semblable à celle qui précède immédiatement. "Col. Cor., N. B.", vol. 2. p. 5

(Un duplicata se trouve à p. 49.)

31 juillet, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Sydney). En réponse aux observations de l'évêque de Londres sur le projet de loi concernant le mariage, fait des remarques à ce sujet, et il communiquera ses sentiments à l'évêque de la Nouvelle-Ecosse à son retour de Québec. La lettre entre dans des détails du projet de loi concernant le mariage, les coutumes suivies dans la province, la disposition qui a rapport au divorce, etc. "Col. Cor., N. B.", vol. 2, p. 9

22 septembre, Frédéricton. Le même à Grenville. Il le félicite d'avoir été nommé secrétaire d'Etat.

23 septembre, Frédéricton. Le même au secrétaire d'Etat (Grenville). A reçu l'arrêté du conseil permettant l'importation à Terreneuve, pour l'année qui suit seulement, du pain, de la fleur et du maïs des Etats-Unis. 25

23 septembre, Frédéricton. Le même au même. A reçu l'arrêté du conseil permettant l'importation des mêmes articles dans les contrées confinant au golfe Saint-Laurent, ainsi que dans le Labrador. 29

25 septembre, Frédéricton. Le même au même. Il explique l'état des affaires dans la cause de la demande faite par Andrew Finucane pour obtenir possession de l'île du Sucre, les mesures judiciaires qui ont été prises et l'insuccès de

Digitized by Google

1789.

la part de Finucane, qui, en outre, n'est que l'héritier conjoint avec sa sœur.

(Pour le mémoire de Finucace, *voir* le document inclus dans la lettre du secrétaire d'Etat du 20 février 1789.)

20 octobre, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Grenville) à Carleton. Dépêches reçues. Beverley Robinson nommé au conseil, en remplacement de Willard, décédé. Ses remarques (de Carleton) sur le projet de loi concernant le mariage seront prises en considération aussitôt que l'opinion de l'évêque de la Nouvelle-Ecosse sera reçue. Il n'a aucun doute que la proclamation permettant l'importation de certains articles des Etats-Unis a été nécessitée par la rareté des provisions dans la province. 13

(Copie au "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 140.)

30 octobre, Halifax. Observations par l'évêque de la Nouvelle-Ecosse sur le projet de loi pour régler les mariages dans le Nouveau-Brunswick. Chaque article en est examiné séparément, et il joint une ébauche d'un projet de loi qu'il propose au lieu de celui qui a été soumis. "B. T., N. B.", vol. 1, p. 187

20 octobre, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Grenville) à Carleton. Par le décès de Hope, la charge de lieutenant-gouverneur de Québec se trouve vavante, et le roi a retardé de la remplir attendant que lui, Carleton, ait fait connaître son désir à ce sujet; quoiqu'il en soit, les raisons qui le retiennent au Nouveau-Brunswick continuent d'exister.

"Col. Cor., N. B.", vol. 2, p. 17

(Copie au "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 141.)

20 octobre, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Grenville). A tiré pour £1,000 sur le crédit pour la construction de deux nouvelles églises.

"Col. Cor., N. B.", vol. 2, p. 41

9 novembre, Frédéricton. Le même au même. Il recommande le rév. John Agnew pour remplir la vacance créée dans le conseil par le décès de James Putnan. Il n'a pas rempli la vacance survenue sur le banc par son décès, attendant de savoir si l'allocation aux juges sera continuée, ce qu'il recommande. 45

(Incluse est un double de la lettre à Sydney, du 10 juin.)

9 novembre, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Grenville). Le circuit que fait l'importation du brai, du goudron et de la térébenthine en a tellement élevé les prix que ça équivaut à une prohibition, ce qui en a produit un commerce illicite. Il recommande qu'une importation directe soit permise de ces articles, comme dans le cas des Indes Occidentales, comprenant les Bahamas et les Bermudes. "Col. Cor., N. B.", vol. 2, p. 109

14 novembre, Frédéricton. Le même au même. Il inclut un mémoire de William Pagan sur le cas de son frère Thomas Pagan, arrêté dans le Massachusetts, et retenu, il imagine, pour violation de la loi des nations. 53

Inclus. Le mémoire. Thomas Pagan aurait été arrêté sur l'accusation d'avoir capturé le brigantin *Thomas*, du Massachusetts, au moyen d'un vaisseau corsaire dont il était en partie propriétaire, bien que la cause fut pendante devant une cour de juridiction compétente. 57

14 novembre, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Grenville). Il envoie un triplicata de la lettre à Sydney. 65

Incluse. Copie de la lettre du 4 septembre 1788; on la trouvera à sa date.

21 novembre, Halifax. L'évêque de la Nouvelle-Ecosse à l'évêque de Londres (extrait). Il transmet ses observations sur le projet de loi proposé concernant le mariage au Nouveau-Brunswick. "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 195

(Pour les observations, *voir* 20 octobre.)

21 novembre, Saint-Jean. James Glenie à Finucane. Reçu procuration, et envoyé lettre à Carleton, qui dit qu'il a déjà envoyé dépêches concernant l'île du Sucre. Il apprend qu'elle a été divisée en lots de dix acres, dans l'intention d'en enlever tout le bois de service, et que le juge en chef, son gendre Robinson et le juge Allen possèdent quelques-uns de ces lots; le gouverneur

Digitized by Google

1789.

devra recevoir sa part. Essayer d'obtenir sa propriété par des procédures judiciaires serait de sa part (Finucane) le comble de la folie, avec le gouverneur et une majorité du banc contre lui. La province aurait le double de sa population si le gouvernement n'eut pas été opposé à son établissement. A moins que le gouverneur ne soit rappelé, et Ludlow et Allen destitués, la province sera bientôt ruinée. Il (Glenie) a été élu à la Chambre d'assemblée sans l'avoir sollicité, et bien que le gouvernement par une pitoyable cabale pratiquée pendant des mois au moyen de toute espèce de stratagème, le mensonge et la duperie, ait essayé de l'en empêcher. "Ils sont terriblement alarmés, parce qu'ils pensent que la majorité de la chambre va me suivre, et que leurs vilenies vont non seulement être recherchées, mais qu'elles vont être exposées au grand jour." "Col. Cor., N. B.", vol. 2, p. 707

20 décembre, Frédéricton. 1790. Sproule à Carleton. Document inclus dans la lettre au secrétaire d'Etat en date du 19 mars 1790, laquelle voir.

1er janvier. Gouldsbor'gh. Glenie à Finucane. Il répète la déclaration qu'il a faite dans sa lettre du 30 novembre, que le gouverneur et les juges devront avoir chacun une part de l'île du Sucre (*Sugar Island*), bien qu'ils ne peuvent y avoir aucun droit possible. Il s'étonne que le secrétaire d'Etat permette que ses injonctions touchant cette affaire soient transgressées par un gouverneur tout à fait impropre à sa charge. "Si le ministre l'eut connu comme je le connais, il eut considéré comme une insulte la recommandation de le nommer lieutenant-gouverneur (de quelque part que soit venue la recommandation)." Le reste de la lettre est une critique défavorable de tous les fonctionnaires, en termes très énergiques. Le juge en chef est ainsi décrit:—"Ludlow, l'ignorant, le pédant juge en chef", que l'on dit avoir influencé "Tommy Carleton", (le lieutenant-gouverneur) à recommander comme successeur du juge Putnam "le jeune Beverley Robinson, un homme que la nature a marqué du sceau de la stupidité", et qui n'avait pas même reçu une éducation d'enfant d'école. "C'est autant qu'il peut faire que d'écrire son propre nom." Son frère Jack, qui a marié la fille de Ludlow, et qu'il y a trois ans ne pouvait ni lire ni écrire, est destiné comme successeur du "vieux Beverley". Billop, recommandé à succéder à Willard dans le conseil est représenté comme "un ignorant, rustre et grossier Hollandais," etc., etc. "Col. Cor., N. B.", vol. 2, p. 711

15 février, Rue Somerset Andrew Finucane au secrétaire d'Etat. Il se plaint de la manière dont il a été traité à la cour Suprême du Nouveau-Brunswick relativement à sa réclamation comme héritier de son frère de certains terrains dans cette province. Il dit qu'il a été expulsé de ces terrains par une populace tumultueuse qui l'aurait avec violence et menaces de mort forcé de déguerpir. S'étant adressé au gouverneur, il lui a été conseillé de s'adresser aux autorités judiciaires ordinaires, ce qu'il a fait en instituant une action en expulsion, mais la poursuite a été renvoyée parce qu'on leur refuse de faire entendre la preuve nécessaire. Ce déni de justice a causé un grand malaise dans l'esprit du peuple, et vu la prévention des juges on lui a conseillé de s'adresser au bureau du Trésor, ce qu'il a fait et il a prouvé sa cause. C'est sur la décision de ce bureau que Sa Seigneurie (le secrétaire d'Etat) a basé sa lettre du 12 février 1789 à Carleton, qu'il a remise, et qui a été produite en cour devant des juges, qui ont approuvé cet outrage, et qui sont en possession de partie de ces terrains. Telle est sa malheureuse position, après avoir servi comme secrétaire militaire de chaque général qui a eu le commandement dans la Nouvelle-Ecosse, et comme commissaire des vivres pour les prisonniers, qu'il se trouve maintenant sans toucher une demi-solde, ce qui a toujours été accordé à tout autre commissaire qui a servi en Amérique; il sollicite de l'emploi. 703

Digitized by Google

1790.

10 mars, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Grenville). Il envoie copies des lois, un écrit séparé contenant ses observations, le procès-verbal du Conseil et le journal de la Chambre. 113

Incluses. Les observations sur les actes. 117

Procès-verbal du Conseil législatif. 123

Journal de la Chambre. 139

19 mars, Frédéricton. Le même aux lords du commerce (Cottrell). Lettre semblable à celle adressée au secrétaire d'Etat. En outre des documents inclus dans cette lettre, les actes sont inclus dans la présente, qui n'ont pas été inclus dans la lettre du 10, bien qu'ils y soient mentionnés.

"B. T., N. B.", vol. 1, pp. 199, etc.

19 mars, Frédéricton. Le même au secrétaire d'Etat (Grenville). Quand la Chambre a été convoquée pour la première fois en 1785, le droit de vote avait été donné à tous ceux qui avaient été résidants depuis trois mois, suivant que les circonstances d'alors le requéraient. Un projet de loi pour régulariser le droit de franchise a été passé avec une disposition suspensive. Il est anxieux d'avoir une décision, vu que chaque élection en souffre.

"Col. Cor., N. B.", vol. 2, p. 85

19 mars, Frédéricton. Le même au même. Transmet lettre de Sproule relativement à la désapprobation des dépenses imprévues pour arpentage et à la suspension de son salaire; il recommande son cas. 89

Inclus. Sproule à Carleton, 20 décembre 1789. Il relate l'arrangement fait lorsqu'il a été nommé arpenteur général, les dépenses additionnelles qu'il a dû faire, le coût modique de l'arpentage, etc.

"Col. Cor., N. B., vol. 2, p. 93

19 mars, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Grenville). Envoie les rapports des officiers de marine du nombre de vaisseaux entrés et sortis à Saint-Jean, du 5 janvier au 5 juillet 1789.

22 mars, Frédéricton. Sproule à Nepean. Il fait voir les inconvénients qu'il éprouve de la suspension de son salaire, demande sa protection (de Nepean), et il renvoie à sa lettre du 15 octobre 1787, dans laquelle il établit une comparaison claire entre sa position et celle de l'arpenteur général de la Nouvelle-Ecosse. 723

23 mars, Lo Mémoire de Andrew Finucane. Il se plaint des embarras que lui causent les juges du Nouveau-Brunswick dans sa poursuite pour le recouvrement de l'île du Sucre (*Sugar Island*), de laquelle il a hérité par la mort de son frère, et il demande protection. 715

(Un duplicata non daté se trouve à la p. 719.)

8 avril, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Grenville) à Carleton. Dépêches reçues et placées devant le roi. 73

(Copie au "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 143.)

8 avril, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Grenville) à Carleton. Le roi l'approuve de ne pas remplir la vacance survenue sur le banc par le décès de Putnam, jusqu'à ce qu'il en ait reçu l'ordre; le même traitement devra être continué aux juges assesseurs; John Sanders devra remplir la vacance.

"Col. Cor., N. B.", vol. 2, p. 77

(Copie au "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 143.)

8 avril. Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Grenville) à Carleton. Le mémoire de Pagan, concernant l'arrestation de son frère, a été transmis au duc de Leeds, secrétaire des affaires étrangères. "Col. Cor., N. B.", vol. 2, p. 81

(Copie au "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 144.)

10 avril, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Grenville). Il est sensible à l'acte de condescendance du roi concernant la charge de lieutenant-gouverneur de Québec, et il répète sa déclararation qu'il acquiesce parfaitement au désir de Sa Majesté qu'il devrait rester au Nouveau-Brunswick.

"Col. Cor., N. B.", vol. 2, p. 167

Digitized by Google

1790.

12 avril, Frédéricton. Carleton au bureau de poste (Todd). Document inclus dans la lettre du 30 octobre à Nepean, laquelle voir.

13 avril, Whitehall. S. Bernard à Carleton. Dépêche n° 6 a été reçue. "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 144

13 avril, Whitehall. Le même au même. McDonough, consul à la Baie Massachusetts, n'a pas encore fait voile pour Boston; avant qu'il parte, le duc de Leeds lui donnera des instructions relativement au mémoire de Pagan. 145

29 mai. Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Grenville). Il recommande George Leonard au lieu du rév. John Agnew, pour remplir la vacance survenue dans le conseil par le décès de Putnam. "Col. Cor., N. B.", vol. 2, p. 179

31 mai, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Grenville) à Carleton. La lettre de change tirée pour £1,000 pour la construction de deux églises a été payée. Incluse est la lettre de Lewis, qui explique pourquoi ces deux lettres ont été protestées; il ne sera pas demandé d'allocation au parlement pour couvrir les frais de protêt. "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 145

1er juin, Whitehall. Le même au même. Le roi a fait placer la somme de £1,000 dans les prévisions budgétaires pour l'établissement d'un collège dans la Nouvelle-Ecosse, et il a autorisé l'établissement d'une chaire dans les deux universités anglaises pour compléter l'éducation des jeunes gens dans les colonies qui se destinent au sacerdoce; une charte royale sera accordée au collège. Il désire avoir un état du nombre des ministres de l'Église d'Angleterre dans les provinces; combien en faudrait-il, le nombre de lieux d'éducation, etc., de manière à pouvoir préparer un projet propre à mettre à effet les intentions du roi. "Col. Col., N. B.", vol. 2, p. 101

(Copie au "Col. Off., N. B.", datée du 3.)

5 juin, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Grenville) à Carleton. La suggestion d'étendre à Québec, à la Nouvelle-Ecosse et au Nouveau Brunswick le permis d'importer du brai, du goudron, etc., des Etats-Unis, a été soumise au comité du conseil. "Col. Cor., N. B.", vol. 2, p. 171

Copie au "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 151.)

5 juin, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Grenville) à Carleton. Le projet de loi pour régler les élections a été soumis au conseil. "Col. Cor., N. B.", vol. 2, p. 175

(Copie au "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 152.)

25 juin, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Grenville). Il inclut lettre au bureau du Trésor, et une liste de demi-solde sur les allocations aux loyalistes et aux troupes licenciées. "Col. Cor., N. B.", vol. 2, p. 193

Inclus. Lettre à Steele (bureau du Trésor) de la même date. 197

Compte de demi-solde. 201

25 juin, Frédéricton. Compte des dépenses supplémentaires du Nouveau-Brunswick depuis le 25 décembre 1789 jusqu'au 25 juin 1790, vérifié par le conseil à cette dernière date. 743

3 juillet, Frédéricton. Nepean à Carleton. Envoie prévisions budgétaires pour 1790-91. "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 153

6 juillet, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Grenville). Envoie une copie de la proclamation qui continue pendant six mois le permis d'importer des provisions des Etats-Unis. Cette mesure aurait pu ne pas être nécessaire n'eussent été les ravages causés par la mouche hessoise. "Col. Cor., N. B.", vol. 2, p. 211

Incluse. Proclamation. 215

4 août, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Grenville) à Carleton. Leonard est nommé membre du conseil. 183

(Copie au Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 154.)

5 août, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Grenville) à Carleton. Sproule paraît avoir droit à quelque réparation; en conséquence, il recommandera qu'il lui soit accordé ses dépenses supplémentaires jusqu'à la date où il a reçu la lettre qui l'informait que le paiement en serait discontinué. Ne peut pas

Digitized by Google

1790.

l'engager à s'attendre à une augmentation de salaire, ou à continuer à lui payer des dépenses supplémentaires qui ont déjà été désavouées. Les services qui sont requis de lui pour le gouvernement auxquels sont attachés un salaire ne peuvent pas absorber toute son attention, et les arpentages pour déterminer les limites de terrains sont payés par des honoraires raisonnables. "Col. Cor., N. B.", vol. 2, p. 187

(Copie au Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 154.)

19 août, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'État (Grenville). Transmet les rapports des officiers de marine du nombre de vaisseaux entrés et sortis, à Saint-Jean du 5 juillet 1789 au 5 janvier 1790; à Passamaquoddy du 9 octobre 1788 au 10 octobre 1789, et à Miramichi du 9 juillet au 10 octobre 1789. "Col. Cor., N. B.", vol. 2, p. 219

20 août, Frédéricton. Le même au même. A reçu avis de la gracieuse intention de Sa Majesté pour l'encouragement de la religion et de l'éducation. Des mesures avaient été prises dans le Nouveau-Brunswick pour l'établissement d'une telle institution, et une charte était en voie de préparation à cet effet, mais une lettre de lord Sydney a fait abandonner ce projet. Les terrains du collège sont loués à raison d'un loyer annuel de £100, le tout applicable à l'éducation primaire, le reste des terres du collège étant un désert improductif. Jusqu'à présent il n'y a eu qu'une école de grammaire en opération, mais les syndics espèrent maintenant, avec l'attention bienveillante de Sa Majesté, pouvoir élargir leur projet d'instruction, et compléter l'établissement d'une éducation solide et libérale. Il y a actuellement six ministres du culte de l'Eglise d'Angleterre qui recoivent des salaires de la Société pour la Propagation de l'Evangile, en outre de £100 accordés à chacun par une allocation annuelle parlementaire, les terres étant encore improductives. La province a été divisée en huit comtés avec 39 paroisses qui ne requièrent pas toutes cependant la présence d'un ministre résidant pour le présent. 223

20 août, Frédéricton. Le même au même. A reçu dépêches, avec des copies du discours de Sa Majesté et des réponses, contenant des instructions additionnelles à Dorchester et une circulaire concernant l'expédition régulière des paquets. "Col. Cor., N. B.", vol. 2, p. 227

31 août, Frédéricton. Le même au même. Il a été fait rapport par erreur que des dépêches manquaient, mais elles ont toutes été reçues. Il accuse réception comme dans la lettre du 20. 231

23 août, Saint-Jean. Glenie à Nepean. Il recommande le cas de John Murray qui, dans la nomination des shérifs, a été démis de sa charge de prévôt, sans indemnité. "A. & W. I.", vol. 568

25 août, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Grenville) à Carleton. Envoie arrêté du conseil désavouant "l'Acte concernant les acquéreurs de successions hypothéquées", et "l'Acte pour régulariser les élections", etc. Il envoie les raisons pour son information personnelle. "Col. Cor., N. B., vol. 2, p. 203

(Copie au "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 157.)

26 août, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Grenville) à Carleton. La qualification des électeurs paraît être trop peu élevée, et exiger un titre de propriété qui aurait cette valeur annuelle pourrait paraître trop limiter le droit de vote. Il conseille d'adopter une mesure moyenne dans un nouveau projet de loi. "Col. Cor., N. B.", vol. 2, p. 207

(Copie au "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 150.)

17 septembre, Ibsley, près Ringwood. Lewis à Nepean. Il explique pourquoi il été obligé de refuser le paiement de la lettre de change tirée par Carleton en faveur de David Anderson et Cie. "Col. Cor., N. B.", vol. 2, p. 727

Inclus. Lettre d'avis à Lewis de la lettre de change tirée en faveur de David Anderson et Cie. 731

Compte. 733

Digitized by Google

1790.

30 septembre, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Grenville), Transmet un mémoire de la part des marchands de Saint-Jean, et attire l'attention sur l'importance du port, qui n'est pas en état de défense. 235

Inclus. Mémoire. 239

(Une copie à laquelle sont ajoutées les signatures portées au mémoire.)

1er octobre, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Grenville). Pagan n'ayant pas reçu de réponse de McDonogh, le consul pour la Baie-Massachusetts, a envoyé un second mémoire qui est inclus. 241

Inclus. Mémoire répétant les allégués de celui qu'il a déjà envoyé, et demandant intervention en faveur de son frère. 245

1er octobre, Frédéricton. Carleton à Dorchester. A reçu la lettre de Sa Seigneurie l'informant qu'il a nommé un capitaine et un lieutenant de la milice à Madawaska, et en attendant que la question de la frontière soit réglée, il suggère que la même personne soit commissionnée par lui (Carleton). Il a l'intention de nommer deux magistrats. Les désordres qui se produisent parmi les sauvages sont causés par la vente de spiritueux que leur font les commerçants canadiens, et dont un certain Robicheau serait le principal délinquant. En les tenant après leur chasse dans un état "d'enivrement tumultueux", ils les dépouillent de leurs fourrures, et les laissent un fardeau sur les habitants. Comme les officiers de la milice ne peuvent avoir de juridiction civile, il va nommer deux magistrats, et ceux qu'il a en vue sont Pierre Duperre et Louis Mercure, s'il (Dorchester) approuve son choix. 649

9 octobre, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Grenville). En réponse aux questions de Dorchester sur la division de la province de Québec, il recommande que la baie de Gaspé continue à faire partie de Québec, et que les établissements au sud de la baie des Chaleurs et de Ristigouche continuent à faire partie du Nouveau-Brunswick. Il s'oppose à la disposition qui tend à empêcher les gens de passer d'une juridiction dans une autre, ce qui aurait pour effet d'occasionner un plus grand mal que celui auquel cette disposition tend à remédier. L'augmentation dans la colonisation a été causée par le déplacement de la capitale à Frédéricton. Un certain nombre de familles acadiennes ont reçu une allocation de 16,000 acres de terre, à environ 30 milles en amont des Grandes Chutes, un peu plus bas que l'embouchure de la Madawaska. Cinquante chefs de familles se sont établis sur des fermes de 200 acres chacune ; ayant entendu dire qu'elles devaient être placées sous la juridiction de Québec, elles ont envoyé un mémoire pour continuer de faire partie du Nouveau-Brunswick. Il croit que la frontière devrait rester ce qu'elle est à présent, mais si un changement devait avoir lieu, il propose "que la ligne devrait courir de l'extrémité ouest de la baie des Chaleurs par la rivière Ristigouche jusqu'à sa source, et de là par une ligne directe passant au milieu du lac Tamascouata (Témiscouata), à continuer vers l'ouest jusqu'à ce qu'elle atteigne la ligne des hautes terres qui forment la frontière actuelle".

"Col. Cor., N. B.", vol. 2, p. 249

(Duplicata à la page 659, daté du 1er octobre.)

22 octobre, Londres. Brook Watson à Nepean. De la part de Murray, privé de sa charge de prévôt. vol. 568

28 octobre, Londres. Mémoire de John Murray, demandant le salaire attaché pour la vie à la charge de prévôt, et dont il a été privé par la nomination des shérifs ; différents certificats sont adjoints. Vol. 568

(Il y a une seconde copie.)

30 octobre, Frédéricton. Carleton à Nepean. Le retard à recevoir dépêches provient qu'elles ont d'abord été envoyées à New-York et de là à Halifax. A écrit au bureau de poste pour que les dépêches soient directement envoyées de New-York à Saint-Jean, mais a découvert que les dernières dépêches

Digitized by Google

1790.

avaient été envoyées sous enveloppe au gouverneur de la Nouvelle-Ecosse; attire l'attention à cela. "Col. Cor., N. B.", vol. 2, p. 257

Incluse. Lettre de Todd (bureau de poste), 12 avril, demandant que les dépêches qui lui seront adressées lui soient expédiées de New-York à Saint-Jean. 261

30 octobre, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Grenville). La lettre à Sproule, relative à l'interruption de l'allocation qui devait originairement lui être accordée, a été reçue le 3 octobre 1785, et il espère conséquemment qu'il recevra cette allocation depuis cette date. 265

20 décembre, Londres. Murray à Nepean. Relate les circonstances de sa nomination au poste de prévôt, son désappointement de ce qu'un règlement subséquent pour le montant du salaire ait été fait par le lieutenant-gouverneur et le conseil, sa nomination comme shérif. au lieu de lui procurer la subsistance, ne lui a été qu'un lourd fardeau, de telle sorte qu'il a dû quitter le Nouveau-Brunswick pour éviter la prison. Il s'adresse à lui (Nepean) comme étant son seul ami. Dans son mémoire il demande le salaire de prévôt, vu qu'étant rendu tout à fait invalide par ses blessures, il est incapable de remplir aucun emploi qui requiert quelque effort de sa personne.

1791. 3 janvier, Londres. Le même au même. Relativement à la suggestion que le seul emploi qui pourrait lui être accordé serait celui de prévôt dans la nouvelle province, et il explique que cet emploi est le dernier auquel il puisse penser, vu qu'il est incapable d'aucun effort de sa personne. Ce qu'il désire serait le salaire de prévôt du Nouveau-Brunswick à titre de pension. 747

13 janvier, Londres. Le même au même. S'il lui était impossible d'obtenir le salaire de prévôt, il demande la nomination d'officier d'appel dans le Nouveau-Brunswick, à laquelle charge personne n'a encore été nommé. "A. & W. I.", vol. 568

15 mars, Frédéricton. Carleton à Dorchester. Vu la demande réitérée de la part des colons acadiens à Madawaska, il a nommé à la commission de la paix un anglais établi parmi eux. "Col. Cor., N. B.", vol. 2, p. 653

29 avril, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Grenville) à Carleton. Ses remerciements pour renseignements sur l'état des écoles et du clergé dans le Nouveau-Brunswick. Lorsque les arrangements concernant Québec auront été complétés, la considération de ces sujets, en ce qui concerne l'Amérique Britannique, sera reprise et un plan définitif formé. Il représentera au Trésor ses raisons (de Carleton) pour recommander le paiement de l'allocation promise à Sproule jusqu'au 3 octobre 1789. (La date portée dans la lettre de Carleton du 30 octobre 1790 est 1785.) Le second mémoire de Pagan est envoyé au secrétaire pour l'étranger. 269

(Copie au "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 159.)

25 mai, Garlick Hill. Brook Watson à Nepean. Il désire que la question de la traite tirée par Carleton et protestée par Lévis soit réglée. "Col. Cor., N. B.", vol. 2, p. 751

10 juin, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Grenville). Transmet copies d'actes, avec observations. 277

Inclus. Observations. 281

Procès-verbal du Conseil législatif. 291

Journal de l'Assemblée. 321

10 juin. Frédéricton. Carleton à Cottrell. Il envoie pour les lords du commerce copies des actes passés dans la cinquième session, notes de ses observations sur ces actes, procès-verbal du Conseil, et journal de l'Assemblée. "B. T., N. B.", vol. 1, p. 415

(Pour les documents inclus, *voir* la lettre immédiatement précédente.)

13 juin, Frédéricton. Carleton au secrétaire (Grenville). Transmet les rapports des officiers de marine du nombre de vaisseaux entrés et sortis, à Saint-Jean, du 5 juillet 1790 au 5 janvier 1791. "Col. Cor., N. B.", vol. 2, p. 423

Digitized by Google

1791.

15 juillet, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Grenville). Transmet les noms des conseillers au 24 juin. 327

Inclus. Les noms. 441

15 juillet, Frédéricton. Le même au même. La situation du pays exige que le permis de continuer à importer du grain et des provisions soit continué, et il a été induit à y ajouter le bois de service. L'érection de scieries avec l'attente que l'on pourrait rapidement pourvoir aux besoins des habitants et exporter le bois aux Indes Occidentales a été un désappointement, la plus grande partie du pays n'étant pas établie et le bois dans le voisinage des moulins étant vite épuisé, le coût de faire venir le bois à distance est trop élevé, et plusieurs ont abandonné leurs entreprises, qui ne pourront être reprises que lorsque le pays sera plus peuplé. La réserve du bois à mâts a aussi produit un mauvais effet, les inspecteurs adjoints saisissant tout le pin coupé sans permis, ce qui leur rapporte un honoraire considérable. Il suggère d'abandonner ces restrictions sur la propriété privée, qui tendent à décourager la culture et la colonisation, considérant surtout que les réserves des terres boisées de pin sont suffisantes. Le bois expédié de la province aux Indes Occidentales a presque tout été pris des Etats d'Amérique, et par suite des droits élevés chargés sur les vaisseaux anglais dans les ports américains, il en est résulté un commerce illicite tant pour ce commerce que pour l'approvisionnement des habitants. 445

6 août, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Dundas) à Carleton. Transmet un mémoire de Peters, un noir, se plaignant que lui et ses associés n'ont pas reçu les terres qui leur avaient été promises; il sera fait une enquête sur les circonstances, et si les promesses n'ont pas été remplies, il donnera des instructions immédiates pour que ces terres leur soient octroyées. On a dernièrement formé un projet d'établissement sur la rivière Sierra Leone, et Peters croit que cet endroit lui fournira ainsi qu'à ses gens un asile mieux approprié à leur constitution que la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick; il a exprimé le désir que lui et d'autres y soient transférés. Bien que ce déplacement doive se faire aux dépens du pays, Sa Majesté désire que ce vœu leur soit accordé, et il devra soumettre ce projet aux noirs pour s'assurer combien il y en a qui désirent aller s'établir sur la Sierra Leone, en leur procurant le passage gratuitement. Aussitôt que cela sera fait, les gens qui désireront partir seront envoyés à Annapolis, ou le gouverneur Parr leur procurera la traversée nécessaire. Le gouvernement ne prend d'autre part en cela que d'accorder une faveur à ceux qui sont mécontents. Il a été proposé de former un corps séparé pour servir aux Indes Occidentales; il prendra des mesures pour arriver à cette fin. 427

(Copie au "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 160.)

13 août, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Grenville). Il envoie un affidavit de John Curry, qui a été juge de paix pendant plusieurs années, et qui est maintenant premier juge de la cour des plaids communs dans le comté de Charlotte, à l'effet que les îles réclamées par le Massachusetts étaient considérées avant la guerre comme appartenant à la Nouvelle-Ecosse. Il envoie aussi lettre de Colin Campbell et de Robert Pagan, deux autres juges, et un extrait des minutes des sessions générales de la paix dans cette contrée. "Il paraitrait d'après ces documents que l'Etat du Massachusetts continue à affirmer ses prétentions à la propriété de ces îles, à laquelle je crois il n'a jamais prétendu que depuis la fin de la dernière guerre, alors que l'accession de tant de nouveaux colons à la province aurait porté nos voisins à attendre de grands avantages de la possession de sites aussi favorables à un commerce illicite."

"Col. Cor., N. B.", vol. 2, p. 449

Inclus. Les papiers mentionnés dans cette lettre. 453 à 461

octobre, Frédéricton. Carleton à Dundas. Le félicite d'avoir été nommé secrétaire d'Etat. 469

Digitized by Google

1791.
19 octobre, Whitehall. S. Bernard à George Aust. Transmet lettre du gouverneur Carleton pour ê re déposée devant Grenville, concernant une prétention de la part du Massachusetts à l'administration de certaines îles considérées comme appartenant au Nouveau-Brunswick. "A. & W. I.", vol. 568

Inclus. Carleton à Grenville, 13 août; un duplicata; pour la lettre *voir* à sa date (13 août).

23 novembre, Saint-Jean. Bliss à Nepean. Il a occupé la charge de procureur général du Nouveau-Brunswick depuis sept ans, et durant cette période il a nécessairement dépensé £700 en plus des émoluments de sa charge et de sa profession; il sollicite un emploi plus lucratif. Sa position n'a jamais été aussi confortable et aussi lucrative qu'il avait le droit de s'attendre; il suggère d'être nommé juge dans le Bas-Canada ou la Nouvelle-Ecosse avec un salaire de £500. "Col. Cor., N. B.", vol. 2, p. 763

13 décembre, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Dundas). A reçu la dépêche ainsi que le mémoire de Peters, avec instructions de s'enquérir de la plainte qu'il contient. Les noirs qui ont fait le service militaire ont reçu des octrois avec leur corps. Peters et les autres qui sont venus ici cherchant un refuge pour fuir la servitude chez leurs maîtres n'avaient droit qu'à un asile et à la liberté dont ils ont joui en commun avec tous les sujets blancs, et on leur a accordé des lots comme nouveaux colons dans la ville de Saint-Jean, où ils sont demeurés tant qu'on leur a accordé des provisions. Comme ils ne pouvaient vivre sur des lots de ville, des fermes leur ont été offertes où ils pussent aller s'établir, et ayant formé trois compagnies, on a mis à leur disposition des terres qu'ils ont choisi eux-mêmes. Ces terres se trouvent convenablement situées par rapport à la ville de Saint-Jean: il n'y en a que cinq d'entre eux qui aient essayé de cultiver ces terres. L'étendue de terrain auquel Peters fait allusion a été demandée par le lieutenant Murray, des anciens *Queen's Rangers*, qui était resté inoccupée. Aucun des noirs dans le Nouveau-Brunswick n'avait délégué Peters, et n'avaient-ils non plus aucune connaissance de sa demande qu'après qu'il la leur eut fait connaître à son retour. La plupart de ces noirs étaient entrés en service dans des familles, et comme les gages sont élevés, ils n'ont aucun motif de se plaindre. Les rapports qu'il a reçus font voir que tous les noirs ont refusé de s'enrôler; 161 ont accepté l'offre d'aller s'établir à Sierra Léone, savoir, 52 hommes, 49 femmes et 60 enfants, à la disposition desquels on a mis une embarcation pour les transporter à Annapolis. 473

1792.
15 janvier, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Dundas) à Carleton. Il devra cesser toute autre dépense pour recueillir des nègres dans le Nouveau-Brunswick. S'il en reste quelques-uns, ils recevront des terres quand ils voudront s'établir, ou bien il faudra les induire à s'enrôler pour le service militaire dans les Indes Occidentales. 465

(Copie au "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 165.)

25 janvier, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Dundas). Transmet les noms des membres du conseil jusqu'au 24 décembre. 481

Inclus. Les noms. 485

2 mars, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Dundas.) Dans la lettre du 13 décembre, le nombre de noirs libres qui avaient accepté l'offre d'aller à Sierra Leone était porté à 161; c'était le nombre parti du district de Saint-Jean, mais le nombre total expédié à Digby et à Annapolis de Saint-Jean était de 222. Cette expédition a été accomplie avec le moins de dépense possible, le montant de la traite tirée pour cet objet n'étant que de £89 16. 6d. "Col. Cor., N. B.", vol. 2, p. 489

Inclus. Etat des dépenses pour le transport des nègres libres. 493

24 mars, Frédéricton. Glenie à Nepean. Envoie ses observations sur le Nouveau-Brunswick tel que promis. Il décrit la chute de la rivière Saint-Jean dans la baie de Fundy, ainsi que la rivière jusqu'à Frédéricton, qui a été choisis

Digitized by Google

1792.

comme capitale de la manière la moins judicieuse; en amont de cet endroit il n'y a que rapides, battures et forts courants. Il explique comment se forment les battures qui entravent la navigation, de telle sorte qu'avant peu les bateaux à rames seront incapables de remonter la rivière en amont de Frédéricton, ce qui fait voir que ce choix comme capitale est très impropre. A cet endroit, incapable d'être défendu, on y érige actuellement une caserne qui a déjà coûté £4,000, et qui coûtera £5,000 avant d'être terminée. On a érigé deux autres forts en remontant la rivière; le coût du transport seul des provisions nécessaires pour trois compagnies dans ces forts a été de £2,000; on répétera la même farce l'été prochain si on ne l'empêche, et ces deux postes se trouvent en dedans des limites des Etats-Unis, déterminées par traité; un état de choses qui fait bien voir la capacité militaire et politique qui a été déployée. La seule raison apportée pour la construction de ces forts a été l'encouragement à donner à la colonisation de la partie supérieure de la rivière, car ni ingénieur ni aucune autorité militaire n'ont été consultés à cet égard. Si on connaissait l'historique des colons à cet endroit, l'esprit en serait rempli d'horreur. Il fait voir l'inutilité de deux régiments qu'on y entretient, qui ne sont pas nécessaires en temps de paix, et qui ne seraient d'aucun service en temps de guerre, tant qu'ils seront massés à Frédéricton, montant la garde sur la ferme du gouvernement. 767

30 mars, Hnymarket. Murray au même. Envoie mémoire, demandant que son salaire comme prévôt lui soit payé depuis la date de son *mandamus*, à continuer sa vie durant. 787

Inclus. Mémoire. 789

Sa nomination originaire signée "Sydney". 795

2 juin, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Dundas). Transmet lois, observations, procès-verbal du Conseil, journal de l'Assemblée, et collection imprimée d'actes jusqu'au temps présent. 505

Inclus. Observations. 509

Procès-verbal du Conseil législatif. 515

Journal de l'Assemblée. 537

Une lettre semblable a été envoyée à Cottrell, de la même date, avec les mêmes documents inclus, les actes passés durant la session étant cependant aussi inclus. "B. T., N. S.", vol. 1, p. 419

Les actes. 431, 505

2 juin. Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Dundas). Transmet les rapports des officiers de marine pour Saint-Jean, du 5 janvier au 5 juillet 1791. "Col. Cor., N. B.", vol. 2, p. 613

2 juin, Frédéricton. Le même au même. Renvoie à lettre de Grenville du 2 juin (1er juin dans une série et 3 juin dans une autre), concernant les allocations pour un collège dans la Nouvelle-Ecosse. Il attire l'attention sur les efforts faits pour promouvoir une plus haute éducation dans le Nouveau-Brunswick, et il espère "qu'un séminaire d'enseignement public, pour lequel on est à faire des préparatifs depuis si longtemps dans cette province, sera, également avec le collège dans la Nouvelle-Ecosse, encouragé par le parlement, et honoré de la gracieuse protection de Sa Majesté. 617

7 juin, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Dundas) à Carleton. Ses rapports sur la condition des nègres libres et sur le mémoire de Peters sont satisfaisants, mais il espère que sa lettre (de Dundas) du 15 janvier va faire cesser toute autre dépense pour le déplacement des nègres; il a conseillé le paiement de la traite tirée pour faire face à cette dépense, mais elle aurait due être tirée sur le Trésor, et accompagnée de pièces justificatives. Il accepte que son assentiment à l'importation de bois de service a dû être dicté par nécessité publique. On n'a pas l'intention d'abdiquer le droit de Sa Majesté au pin blanc propre aux mâts pour la marine. 497

(Copie au "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 167.)

Digitized by Google

1792.

20 juin, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Dundas) à Carleton. Conformément à la recommandation de Dorchester, des terres seront concédées aux loyalistes désireux de revenir au Nouveau-Brunswick. Il accordera donc aux personnes spécifiées telles allocations auxquelles elles paraîtront avoir droits Ces allocations seront payées à Londres sur réception d'un certificat que telles personnes seront embarquées, ou sur son certificat (de Carleton) qu'elles sont établies. Parker, contrôleur des douanes, devra succéder à Robinson dans le conseil au cas ou le percepteur n'accepterait pas. Winant Williams sera mis sur le même pied que les personnes spécifiées dans la liste incluse. "Col. Cor., N. B.", vol. 2, p. 401

(Copie au Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 169.)

7 août, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Dundas). A reçu circulaire et une proclamation qu'il a publiée. "Col. Cor., N. B.", vol. 2, p. 621

7 août. Frédéricton. Le même au m.me. A reçu circulaire avec une copie imprimée des règlements à observer sur les fortifications, etc. Autres dépêches reçues auxquelles il portera attention. Il n'y a pas eu d'autres dépenses de faites pour le déplacement des nègres, et aucun d'eux n'a exprimé le désir de se déplacer depuis ses premières lettres sur ce sujet. 625

7 août. Frédéricton. Le même au même. Décès de Beverley Robinson; recommande que John Saunders lui succède. 629

Inclus. Les noms des conseillers au 24 juin. 633

Une lettre semblable à Cottrell de la même date.

"B. T., N. B.", vol. 1, p. 615

3 septembre, Saint-Jean. Bliss à Nepean. Envoie copie de lettre qu'il lui avait écrite, alors que son absence (de Nepean) l'aura sans doute empêchée d'être prise en considérations.) "Col. Cor., N. B.", vol. 2, p. 759

6 septembre, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Dundas) au président du conseil. *Voir* document inclus dans l'arrêté du conseil du 3 octobre.

18 septembre, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Dundas). Transmet copie de lettres au lieutenant-gouverneur Clarke concernant la frontière entre Québec et le Nouveau-Brunswick, avec observations. Il espère dans l'intérêt des établissements formés sous la juridiction du Nouveau-Brunswick que la ligne proposée par le comité du conseil de Québec dans le rapport de lord Dorchester ne sera pas adoptée. Il adhère à l'opinion exprimée dans sa lettre au secrétaire d'Etat du 1er octobre 1790.

"Col. Cor., N. B.", vol. 2, p. 641

Incluse. Copie de la lettre à Clarke de la même date. 645

22 septembre, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Dundas). A reçu instructions relativement aux avances à faire à certains loyalistes, ce à quoi il prêtera l'attention voulue. Est informé de la nomination de Parker, contrôleur des douanes, à un siège dans le conseil, laissé vacant par le décès de Robinson, au cas ou le percepteur n'accepterait pas. A recommandé Saunders, un des juges, qui est le mieux qualifié pour la position. Il s'élève contre l'inconvenance de certaines personnes qui sollicitent des recommandations sans égard au gouverneur, dont la position doit être hors de tout reproche de la part de factions, etc., ce qui ne manquerait d'arriver si l'on pensait que les fonctions les plus importantes peuvent s'obtenir sans s'en rapporter au gouverneur. Il n'impute aucuns tels motifs au percepteur non plus qu'à Parker, mais il y a des personnes dans la province qui ont plus de droit à quelque distinction qu'aucun de ces deux messieurs. 665

14 octobre, Frédéricton. Sproule à Nepean. A été désappointé dans son attente de l'allocation additionnelle promise, et ayant fait des arrangements dans cette espérance, il va se trouver dans une bien plus mauvaise position si le montant n'est pas payé. 767

19 octobre, Frédéricton. Carleton à Cottrell. Recommande la nomination de Christopher Billop au conseil, en remplacement de Gilfred Studholme, décédé; les services de Billop dans la dernière guerre. "B. T., N. B.", vol. 1, p. 619

Digitized by Google

1792

27 octobre, Québec. Clarke à Carleton sur le départ des troupes du Nouveau-Brunswick. (*Voir* document inclus dans la lettre de Carleton au secrétaire d'Etat, 20 novembre.)

29 octobre. Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Dundas). Transmet mémoire du comté de Westmoreland relatif à la demande de la Chambre d'assemblée de la Nouvelle-Ecosse pour un changement de frontière entre cette province et le Nouveau-Brunswick. Il est certain qu'aucune telle mesure ne sera adoptée sans consulter le gouvernement, mais il croit de son devoir de l'informer (Dundas) du désir de ceux qui sont immédiatement concernés en la matière, et de faire rapport que d'après sa connaissance personnelle il ne résulterait aucun avantage public du changement proposé. "Col. Cor., N. B.", vol. 2, p. 687

Inclus. Mémoire contre un changement de frontière entre la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick. 691

2 novembre. Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Dundas). Il récapitule la correspondance concernant les dépenses additionnelles de Sproule, et qu'elles devaient lui être payées jusqu'au 30 octobre 1785, alors qu'il a reçu avis de la cessation de son allocation; l'agent de Sproule fait rapport que paiement n'a pas été fait; il recommande le cas favorablement. 695

8 novembre, Whitehall. Grenville (vu l'absence de Dundas) à Carleton. Lorsque le roi s'occupera de l'éducation en général, l'école de grammaire du Nouveau-Brunswick recevra sa part de considération. Le bénéfice des fondations à Oxford et Cambridge s'étendra à toutes les provinces de l'Amérique Britannique du Nord. En attendant, il transmettra la charte proposée de constitution en corpation d'un séminaire public à être fondé, avec un rapport sur l'état de l'école de grammaire, le nombre des élèves et la liste des livres de lecture en usaage. Relativement à la nomination de Saunders à la succession de Baverley Robinson, il le renvoie à la lettre du secrétaire Dundas du 20 juin. 637

(Copie au "Col. Off.", vol. 1, p. 171.)

20 novembre, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Dundas). Il a reçu la lettre du major général Clarke, ordonnant le transport des troupes du Nouveau-Brunswick à la Nouvelle-Ecosse. Il relate les arrangements faits antérieurement pour la protection des loyalistes, et pour les assister, par lesquels les établissements ont été étendus jusqu'à cinquante milles plus haut que Frédéricton, mais par le retrait du second régiment le progrès de l'établissement inférieur a été entravé par l'insolence des sauvages, et la communication avec Québec menacée. Un seul régiment n'ayant pu prévenir ces inconvénients, le 6e régiment a été envoyé en 1790 sur demande à cet effet; avec cette augmentation de troupes, il a été capable de tenir les postes à Saint-Jean et à Cumberland, et d'en établir d'autres Grand-Falls et à Presqu'Ile, aussi bien que de tenir un corps respectable à Frédéricton: il a fait voir l'importance de ce poste; par cette suite de postes, la communication avec le Canada est facile et sûre, et les établissements protégés. Si les troupes étaient retirées, il y aurait dislocation de tout le système, préparé délibérément et à grand frais. De plus, ce n'est que par le Nouveau-Brunswick qu'une attaque hostile peut être opérée contre la Nouvelle-Ecosse, de sorte qu'il est important de maintenir une bonne proportion des troupes. Il ne voit pas de raisons pour un renfort à la Nouvelle-Ecosse. "Col. Cor., C. B.", vol. 3, p. 5

Inclus. Lettre de Alured Clarke à Carleton, 27 octobre. Partie des troupes du Nouveau-Brunswick peuvent être expédiées à la Nouvelle-Ecosse. 9

Carleton à Clarke, 20 novembre. Indique les inconvénients qui surgiront du déplacement des troupes du Nouveau-Brunswick. 13

10 décembre, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Dundas) à Carleton. Regrette de voir la dispute avec Québec relativement à la juridiction, dans le cas de A. et W.

Digitized by Google

1792.

Robichaud et F. Albert. Les circonstances sont graves, vu que Jacques Cir (ailleurs Cyr), lieutenant dans la milice, a été arrêté, conduit au Grand-Sault, et forcé de donner un billet promissoire à Albert pour £10 13s.—montant des dépenses prétendues avoir été encourues.—La rigueur de ce procédé vis-à-vis une personne dont les fonctions ne sont qu'administratives est extrêmement répréhensible. L'arrestation a été faite par Costin, un juge de paix pour le comté de Madawaska et York, qui avait aussi nommé deux officiers de milice élus par le peuple, véritable empiètement sur la prérogative royale. Des officiers de milice avaient été nommés par Dorchester pour Madawaska, ce qui rend inexcusable la conduite de Costin. Les dépêches (de Carleton) reçues depuis ne rendent nécessaire aucun changement, dans la première partie de cette dépêche relative à l'arrestation de Cyr ou à l'élection des officiers de milice. Aucun acte du parlement n'est nécessaire pour changer les frontières entre Québec et le Nouveau-Brunswick, l'acte de 1774 ne les ayant établi que durant le bon plaisir du roi. C'est par un arrêté du conseil et non par un acte que l'on a divisé Québec en Haut et Bas-Canada. Quant à la recommandation à un siège dans le conseil, on donne généralement suite à une telle demande, mais on ne peut en faire une règle invariable sans faire disparaître le contrôle. Dans le cas actuel Saunders a été nommé. "Col. Cor., N. B.", vol. 1, p. 669

(Copie au "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 173.)

10 décembre, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Dundas) à Carleton. Billop devant succéder Gilfred Studholme au conseil; ses services. "Col. Cor., N.B.", vol. 2, p. 683

16 décembre, Halifax. Wentworth au même. Inclus dans la lettre de Carleton au secrétaire d'Etat le 12 janvier 1793, laquelle voir.

1793.

2 janvier, Le secrétaire d'Etat (Dundas) à Carleton. Ordre d'envoyer l'un des régiments de la Nouvelle-Ecosse aux îles sous le Vent; on devra transférer un régiment du Nouveau-Brunswick à la Nouvelle-Ecosse. "Col. Cor., N. B.", vol. 1, p. 1

(Copie au "Col. Off., N. B." vol. 1, p. 179.)

10 janvier, Fredericton. Carleton à Wentworth. Incluse dans la lettre de Carleton au secrétaire d'Etat le 12 janvier, laquelle voir.

12 janvier, Fredericton. Le même au secrétaire d'Etat (Dundas). Transmet copie de la correspondance échangée entre lui-même et Wentworth relativement à l'adresse présentée par l'Assemblée de la Nouvelle-Ecosse touchant la frontière entre cette province et le Nouveau-Brunswick. "Col. Cor., N.-B.", vol. 2, p. 29

Inclus. Wentworth à Carleton, 16 décembre 1792. Envoie copie de l'adresse de l'Assemblée de la Nouvelle-Ecosse touchant la frontière; a transmis l'adresse au secrétaire d'Etat. 33

Carleton à Wentworth, 10 janvier 1793. A reçu copie de l'adresse de l'Assemblée. Les raisons alléguées se basant sur un malentendu, la seule mesure bénéficiable aux deux provinces est de ne pas changer la frontière. 37

7 février, Fredericton. Carleton au secrétaire d'Etat (Dundas). Comme il peut être obligé d'émettre des traites à escompte pour la subsistance et les dépenses imprévues des deux régiments, demande qu'on lui envoie £6,000 en espèces. 41

8 février, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Dundas) à Carleton. Il devra lever dans le Nouveau-Brunswick un corps de 600 hommes, dont il aura le commandement sans solde; les officiers n'auront pas droit à demi-solde, attendu que les services de tels corps seront limités au Nouveau-Brunswick. S'il ne peut pas lever 600 hommes, il ne devra nommer qu'un nombre d'officiers en rapport avec le nombre d'hommes, tels officiers devant être choisis parmi ceux qui sont à demi-solde. La solde et la subsistance seront les mêmes que celles accordées aux troupes régulières; il devra tirer sur le

Digitized by Google

1793.

Trésor pour la dépense et il recevra des ordres pour fournir les armes, etc. Quand on aura aboli la restriction dans l'octroi des terres, on mettra à l'étude les services de ceux du corps qui n'ont pas eu d'octroi. Il faudra envoyer un régiment du Nouveau-Brunswick aux Barbades, même si c'était le dernier de la province. Il faudra être économe dans le prélèvement des fonds, la subsistance, etc. 17

(Copie au "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 179.)

9 février, Whitehall. King à Carleton. Envoie copie d'une note, par laquelle il appert qu'on a ordonné d'expédier une certaine quantité d'armes aux troupes levées dans le Nouveau-Brunswick.

"Col. Off., vol. 1, p. 183

Incluse. Note du comité de l'artillerie que les armes ordonnées ne sont pas en nombre suffisant dans l'arsenal du Nouveau-Brunswick et qu'une certaine quantité en sera envoyée de Halifax. 185

15 février, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Dundas). Transmet la liste des conseillers à la date du 24 décembre. "Col. Cor., N. B.", vol. 3, p. 49

Incluse. Liste. 51

27 février, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Dundas) à Carleton. Le major Barclay, nommé lieut.-colonel du corps levé dans le Nouveau-Brunswick, réside dans la Nouvelle-Ecosse, et Robinson, mis à la tête des corps de la Nouvelle-Ecosse, est établi dans le Nouveau-Brunswick; ce dernier devra être mis à la tête des corps de cette province. 25

(Copie au "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 186.)

9 mars, Londres. D. Lyman au secrétaire d'Etat (Hawkesbury). Transmet des observations sur la province du Nouveau-Brunswick et demande une entrevue.

"B. T., N. B.", vol. 1, p. 623

Inclus. Observations. Il parle des moyens dont il s'est servi pour connaître les ressources du Nouveau-Brunswick; ses ressources de pin blanc pour mâts; la valeur des pêcheries; c'est un pays de terres excellentes pour les pâturages, et propice à la culture du blé. La salubrité de son climat; les avantages que retirerait la Grande-Bretagne de l'augmentation de sa population, et des efforts qu'on devrait faire dans ce but. Le tort causé par la grande réserve de terre, laquelle devrait être arrêtée, vu que d'autres mesures préservant les bois de mâts sont plus efficaces. La restriction dans l'octroi de terres est aussi une entrave à la colonisation. Mesures suggérées pour l'augmentation de la population. 627

(*Voir* aussi "Col. Cor.", vol. 2, p. 771.)

9 mars, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Dundas). Transmet copie de la réponse à la lettre de Grenville en date du 8 novembre, écrite pendant l'absence de Dundas. "Col. Cor., N. B.", vol. 3, p. 55

9 mars, Frédéricton. Le même à Grenville. Transmet le projet de la charte constituant un collège au Nouveau-Brunswick en corporation. L'état de la population ne requiert pas immédiatement la création d'un tel établissement, et les habitants, à quelques exceptions près, ne peuvent pourvoir aux dépenses de l'éducation à distance, mais bon nombre d'entre eux jouissent d'une éducation supérieure et désirent la même chose pour leurs enfants. Ce leur serait une consolation de voir ce projet d'institution favorisé; ce serait en même temps un monument de la bonté de Sa Majesté, et une preuve que sous ce rapport on n'a pas donné de préférence à la province aînée, la Nouvelle-Ecosse. Le nombre des écoliers est de 17, sans compter les enfants âgés de moins de neuf ans; envoie une liste des livres en usage. Les syndics ont acheté un lot et une maison, suffisants pour les fins d'un collège durant un certain nombre d'années. Si l'on accomplissait cette œuvre de bienfaisance, comme on l'a fait pour la Nouvelle-Ecosse, on prélèvera des fonds, lesquels joints à l'allocation de l'Assemblée, permettront de payer des salaires qui mettront les syndics en position de faire

Digitized by Google

1793.

venir de l'une des universités anglaises un principal et un ou plusieurs professeurs. 59

(Suit un duplicata.)

Incluses. La charte proposée. 71

Une liste des livres scolaires. 95

11 mars, Londres. Binney à King. Explique la raison de son mémoire à Dundas et sollicite l'appui de son influence afin qu'on ordonne le paiement d'un certain montant qui le relèvera de sa présente détresse. 539

11 mars, Whitehall. King à Binney. Aucune partie d'un subside parlementaire ne peut-être employée pour une fin quelconque autre que celle pour laquelle il a été accordé, de sorte qu'on ne peut payer le montant demandé. 543

16 mars, Fredericton. Carleton au secrétaire d'Etat (Dundas). La nomination de Leonard a eu pour effet de prévenir la transgression du traité par les citoyens des Etats-Unis dans la Nouvelle-Ecosse, en autant qu'il s'agit des pêcheries; mais ce commerce illégal se continue dans le Nouveau-Brunswick, attendu que les pouvoirs de Leonard sont limités à la Nouvelle-Ecosse; il recommande que ses pouvoirs s'étendent au Nouveau-Brunswick. 99

27 mars, Fredericton. Le même au même. Explique les causes des plaintes formulées sur la conduite de Costin, le magistrat de Madawaska, laquelle était irrégulière, sans toutefois dépendre de motifs déréglés ou intéressés. Il traite de l'excitation locale causée par l'essai de mettre en force les procédures judiciaires prises à Québec. D'après ce qu'il a appris cette province a donné une indemnité à Cyr; si ce dernier avait poursuivi Costin dans le Nouveau-Brunswick le jugement, sans doute, aurait été en faveur de Cyr, mais il doute que Costin eut été capable d'offrir aucune compensation. Il espère que l'affaire se terminera là. C'est par erreur que l'on a dit que Costin avait fait élire des officiers de milice, car c'est lui (Carleton) qui a nommé ces officiers. Les Acadiens de Madawaska ont montré une prédilection prononcée pour le gouvernement Britannique.

"Col. Cor., N. B.", vol. 3, p. 103

27 mars. Fredericton. Carleton au secrétaire d'Etat (Dundas). Remercie de l'attention portée à sa recommandation de Parker pour un siège au conseil. Désavoue l'interprétation donné à ses remarques relativement à l'appui que l'on doit donner aux gouverneurs. 107

29 mars, Fredericton. Le même au même. On l'a informé que par suite des procédures prises en France, le roi a jugé nécessaire de prendre une position défensive et a demandé qu'on lui fasse parvenir un rapport sur l'état de la province. A part les troupes de Sa Majesté, maintenant réduites à un bataillon, la force à l'intérieur de la province se compose de corps dispersés sur des territoires étendus qui, réunis, formeraient une armée de trois mille hommes presque tous dénués d'armes, ayant été forcés de vendre celles qu'ils auraient apportées avec eux. Quand il y a eu menace d'interruption de relations avec l'Espagne, il s'est adressé à lord Dorchester pour avoir des armes, mais un changement survenu en a fait disparaître la nécessité, de sorte que la milice est restée sans armes et par conséquent sans discipline. Toute attaque aurait probablement le caractère de pillage soit à Saint-André ou à Saint-Jean. De petites batteries en barbette seraient suffisantes pour défendre ces points du côté de terre; l'efficacité d'une force navale. 111

30 mars. Londres. "Pour être porté à la connaissance de M. Nepean. Quelques observations par James Glenie, relatives aux régiments que l'on a ordonné dernièrement de lever dans le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse pour la défense territoriale." Raisons qui militent contre la levée de telles forces dans ces provinces. 547

25 avril. Fredericton. Carleton au secrétaire d'Etat (Dundas). Les instructions pour lever un corps dans le Nouveau-Brunswick doivent être observées ainsi que de l'économie, mais les fonds destinés au recrutement ne doivent pas être

Digitized by Google

1793.

moindres que ce qu'on alloue en Angleterre, le pays n'ayant qu'une faible population et le peuple ayant réussi à surmonter les premières difficultés. Il relate l'embarcation de troupes pour la Nouvelle-Ecosse. 119

— avril, Whitehall. Le secrétaire d'Etat à Carleton. La nomination de Billop, successeur de Studholme, est approuvée. 45

3 juin, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Dundas). Envoie copie d'une demande de lettres de marque par George Younghusband et Charles Thomas, marchands de Saint-Jean. Bien que n'ayant pas reçu l'autorité ordinaire il a accordé une commission dont il envoie copie. Il espère recevoir des instructions aux fins de remettre les récompenses aux deux personnes susnommées pour la capture opérée par eux. 127

Incluses. Proclamation à l'effet que des lettres de marque seront délivrées par suite de la déclaration de guerre avec la France. 131

Commission à George Younghusband et Charles Thomas, accordant des lettres de marque pour le *Sally*.

6 juin, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Dundas). Envoie copie des actes passés à la dernière session, avec remarques. Divergences d'opinion entre le Conseil et l'Assemblée, sur un vote d'argent. 139

Inclus. Observation, procès-verbaux, journaux, etc. 143 et suivantes

Une lettre semblable à Cottrell portant même date, contenant copies des mêmes annexes et actes. "B. T., N. S.", vol. 1, p. 647

6 juin, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Dundas) à Carleton. Ses mesures pour prévenir le commerce illicite des sujets américains doivent être soumises au comité du conseil. Les explications qu'il donne sur les choses de Madawaska sont satisfaisantes. Il ne doute pas que la levée d'un corps de 600 hommes, avec les dispositions que lui et la législature prendront, placeront le Nouveau-Brunswick dans un état de défense satisfaisant.

"Col. Cor., N. B.", vol. 3, p. 115

(Copie au "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 187.)

12 juin, Saint-Jean. Carleton au secrétaire d'Etat (Dundas). Envoie le rapport de l'embarquement des troupes pour les Barbades, parties d'Halifax sous convoi.

"Col. Cor. N. B.", vol. 3, p. 265)

12 juin, Londres. Glenie au même. Il s'oppose à la construction de forts et à la levée d'un corps provincial. 551

8 juillet, Frédéricton. Carleton au même. Deux cents hommes sont enrôlés sur les listes du régiment du Nouveau-Brunswick ; il s'attend à en voir doubler le nombre avant la fin de l'année. Il a nommé des officiers pour le service du recrutement ; il recommande la nomination d'un capitaine pour chaque compagnie. Un bien petit nombre d'enseignes à demi-solde ont exprimé le désir de retourner au service; il a, par conséquent, nommé Robert Hazen à ce poste. 269

30 juillet, Saint-André. Pagan à Carleton. Incluse dans la lettre de Carleton au secrétaire d'Etat du 10 août, laquelle voir.

9 août, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Dundas) à Carleton. Par suite de la difficulté qu'il a de lever des hommes, on l'autorise à dépasser, bien que le moins possible, le montant de la somme de recrutement fixée dans une dépêche antérieure. 123

(Copie au "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 189.)

10 août, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Dundas). Envoie un extrait de la lettre écrite par Pagan de Saint-André. Quelques sincères que puissent être les Etats-Unis dans leur déclaration de neutralité, leur gouvernement ne semble pas avoir l'énergie suffisante pour empêcher la préparation d'expéditions de pillage, qui pourraient justement être considérées comme le prélude d'hostilités ouvertes et inévitables.

"Col. Cor., N. B.", vol. 3, p. 281

Inclus. Extrait de la lettre de Pagan, datée du 30 juillet. Relate l'arrivée de vaisseaux français à la baie Shesapeake et l'armement de

Digitized by Google

1793.

batiments en course à Boston, en dépit de l'opposition opiniâtre des principaux citoyens. 285

4 septembre, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Dundas) à Carleton. Il a envoyé à l'amirauté copie de sa lettre; il l'approuve d'avoir accordé des lettres de marque. Les exigences du service ne demandaient pas la nomination d'un si grand nombre d'officiers dans les corps nouveaux; si on lève moins de six compagnies, un certain nombre de ces officiers ne trouveront pas à être employés; la nomination de Hazen peut continuer, mais il est entendu qu'il n'a pas droit à la demi-solde. L'acte concernant les élections envoyé au Conseil Privé; à son retour, on devra l'informer du résultat. Les actes sont tous envoyés d'une manière irrégulière; comment ils doivent être authentiqués. 273

(Copie au "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 190.)

3 octobre, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Dundas) à Carleton. Pense que ses craintes seront dissipées; le régiment et la milice du Nouveau-Brunswick devraient être suffisants au cas d'une attaque de pillards. "Col. Cor., N. B.", vol. 3, p 289

(Copie au "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 192, où l'on trouvera la date fixée.)

15 octobre, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Dundas). Vu le délai dans l'arrivée des habillements du régiment du Nouveau-Brunswick, il a commandé un matériel suffisant pour mettre les hommes actuellement enrôlés en état de résister à l'hiver. Il a payé trois guinées comme prime de recrutement, vu qu'il était inutile d'offrir les deux guinées mentionnées dans la lettre d'instructions. "Col. Cor., N. B.", vol. 3, p. 293

23 octobre. Frédéricton. Le même au même. Il est heureux de voir qu'on approuve l'octroi qu'il a fait d'une commission (pour une lettre de marque). Explique qu'en nommant un si grand nombre d'officiers il avait pour but de hâter le recrutement des soldats. S'il doit en réduire le nombre, il attend des instructions à cet effet. Il fera sceller les actes séparément, comme il en a reçu avis.

30 octobre, Frédéricton. Le même au même. Rappelle la promesse de son avancement dans sa profession, répétée à plusieurs reprises. Demande qu'on rappelle à la mémoire du roi la promesse qu'il a faite. 305

16 novembre, Londres. Lyman à King. Il avait envoyé les propositions relatives au recrutement de nouvelles troupes au Nouveau-Brunswick; demande une entrevue avec le secrétaire d'Etat. "Col. Cor., N. B.", vol. 3, p. 555

26 décembre, Frédéricton. E. Winslow au col. A. Innes. Remarques sur la dispersion des corps de l'armée provinciale et sur la nécessité de les rassembler. Il représente qu'il a déjà agi comme officier d'appel à demi-solde, et sollicite l'influence d'Innes pour être nommé à ce poste. (La lettre entre dans des détails minutieux quant à ses services personnels). 559

1794.

1er janvier, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Dundas) à Carleton. A transmis à la Trésorerie un extrait de la lettre relative à l'habillement des troupes du Nouveau-Brunswick. Par suite de la difficulté qu'il y a d'enrôler des soldats, tous les officiers, à l'exception de ceux de trois compagnies, seront mis à la retraite, et pourront être mis à la tête de nouvelles compagnies à mesure qu'on en formera. 301

(Copie au "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 193.)

1er janvier. Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Dundas). Envoie la liste des conseillers à la date du 24 décembre. "Col. Cor., N. B.", vol. 3, p. 309

Incluse. Liste. 313

3 février, Frédéricton. Le même au même. Par suite de la nécessité où il s'est trouvé d'acheter les matériaux nécessaires à l'habillement du régiment du Nouveau-Brunswick, les habillements envoyés par Davidson et reçus vers la fin de novembre seront suffisants pour le reste de l'année courante et pour l'année suivante à partir de juin prochain. L'économie de temps, de dépense

Digitized by Google

1er mars, et de risques que l'on aurait effectuée si les habillements avaient été expédiés directement à Saint-Jean, au lieu de se servir de la voie d'Halifax. 317

1er mars, Nouveau-Brunswick. A. Botsford à W. Knox. Accompagnant une lettre de Knox, portant la date du 11 juin. (*Voir* document).

6 mars, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Dundas). Envoie les rapports de l'officier de marine de Saint-Jean depuis le 5 juillet 1792 jusqu'au 5 janvier 1794. 321

6 mars, Frédéricton. Le même au même. Transmet feuille de situation du régiment du Nouveau-Brunswick à la date du 24 février.

Incluse. Feuille de situation du régiment.

6 mars, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Dundas). La dépense encourue pour l'alimentation des recrues dans le cas où on ne peut se servir, à cette fin, des magasins du roi. Précautions prises en vue de réduire les dépenses et de vérifier les comptes, attendu que l'on ne peut toujours obtenir de pièces justificatives. 333

6 mars, Frédéricton. Le même au même. Prorogation de l'Assemblée; envoie une liste des actes et des copies de son discours et des discours en réponse. Explique la mention faite dans ces derniers de la construction de travaux dans le havre de Saint-Jean en vue d'une défense contre la piraterie exercée par la basse classe de la population des Etats voisins; la construction de ces travaux n'a rien coûté au gouvernement. 337

Inclus. Discours et réponses. 341 à 349

(Ce sont des extraits des procès-verbaux du Conseil et du journal de l'Assemblée).

7 mai, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Dundas) à Carleton. A envoyé au bureau du Trésor un extrait de sa lettre relativement à l'habillement. Les rapports de régiment doivent être envoyés tous les mois. Ne doute pas que l'on prendra le soin voulu pour vérifier la dépense du service de recrutement, quand on ne pourra se procurer les pièces justificatives. Approuve l'Acte de la milice, mais, attendu que cet acte devrait être permanent, désire qu'il propose au Conseil et à l'Assemblée d'en rappeler la dernière clause. Exprime la satisfaction qu'éprouve le roi au sujet du zèle qu'à montré la population en pourvoyant à la défense du havre de Saint-Jean; on est sur le point d'y envoyer une escadre pour le protéger. 357

(Copie au Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 194).

11 juin, Soho Square. Knox au secrétaire d'Etat (Dundas). Transmet copie d'une lettre de l'orateur de l'Assemblée du Nouveau-Brunswick et demande une entrevue au sujet de l'absence de défenses dans la province, dans le cas d'une rupture entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis.

"Col. Cor., N. B.", vol. 3, p. 563

Inclus. A. Botsford, orateur, à W. Knox, 1er mars. Fait rapport qu'il (Knox) a été nommé agent de la province et que l'on a choisi un comité de correspondance. "Col. Cor., N. B.", vol. 3, p. 567

14 juin, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Dundas). A jusqu'ici évité d'encourir de dépense au sujet des sauvages; le danger actuel qu'ils ne soient entraînés par des tribus qui se trouvent dans la partie ouest du Massachusetts à se joindre à l'ennemi. L'occasion favorable qui se présente de se les concilier en leur accordant leur demande d'avoir Ciquard pour leur missionnaire; la bonne opinion qu'il s'est formée du caractère de Ciquard, auquel il a promis £50 par année s'il est nommé; la nécessité d'agir immédiatement. Si le salaire était porté à £100, il serait bien mérité. 365

Incluse. Lettre à lord Dorchester, 28 mai, recommandant Ciquard, qui a agi comme missionnaire parmi les sauvages dans les environs de la province et se rend à Québec pour obtenir l'approbation de l'évêque aux fins d'établir la mission dans le Nouveau-Brunswick. 369

Digitized by Google

1794.

20 juin, Frédéricton. Effectif du régiment du Nouveau-Brunswick. 361

2 juillet, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Dundas). Est bien aise de l'approbation donnée à l'Acte de la milice; envoie des copies des autres actes et procès-verbaux du conseil. 377

Inclus. Procès-verbaux du Conseil. 413

Actes de l'Assemblée générale. 381

2 juillet, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Dundas). Remercie de l'honneur de l'approbation que le roi a accordée; les habitants de Saint-Jean en seront flattés; exprime des remerciements en leur nom et au sien propre. 435

4 juillet, Frédéricton. Le même au même. Alarme causée aux habitants du haut territoire de la Saint-Jean par suite de l'arrivée d'étrangers sur une ferme près de Maductic, à environ 40 milles au-dessus de Frédéricton, lesquels ont planté une borne marquant, d'après eux, ce qu'ils prétendent être la frontière entre le Nouveau-Brunswick et les Etats-Unis; ne sait pas si cet acte est autorisé par l'autorité publique ou est seulement le fait d'individus aventuriers. Cette démarcation enlèverait queques-unes des meilleures terres entre les mains de nombreux colons, et intercepterait la communication avec le Canada en passant par la province. Suggère, pour enlever le doute, qu'il soit réglé avec les Etats-Unis que le Nouveau-Brunswick sera borné par la Scudiac, ou Sainte-Croix, depuis son embouchure jusqu'à la source de sa branche ouest, et de là, dans une direction nord-ouest jusqu'à la frontière sud du Canada. Par cet arrangement les Etats-Unis n'abandonneraient rien autre chose qu'une zone déserte qu'ils n'ont jamais essayé de coloniser. 439

12 juillet, Soho Square. W. Knox à King. Transmet une requête de la part de la Société de la Propagation de l'Evangile, afin de la soumettre au duc de Portland. "A. & W. I.", vol. 568

La requête (accompagnant la dépêche) demande 500 acres de terre dans le Nouveau-Brunswick.

12 juillet, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'état (Dundas). Transmet copie d'une lettre à à la Trésorerie, et les états mensuels du régiment du Nouveau-Brunswick. "Col. Cor., N. B.", vol. 3, p. 443

Inclus. Même date. Carleton à la Trésorerie (Steele). Fait rapport que dans un cas pressant, il a acheté des accoutrements pour le régiment du Nouveau-Brunswick. Bien que des accoutrements soient ensuite arrivés avec les habillements, l'achat ne sera pas inutile, vu que l'on pourra s'en servir pour des détachements choisis de la milice. Demande des tambours et des fifres. 447

Répartition du régiment du Nouveau-Brunswick. 451

8 août, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Portland) à Carleton. Il n'appert pas qu'il y ait une trop forte proportion d'officiers du régiment du Nouveau-Brunswick au quartier général, mais le nombre de recrues n'est pas en proportian avec le nombre des officiers chargés de ce service. On devrait discontinuer les services des officiers de la 6me compagnie jusqu'à ce que la 5me soit formée ou sur le point d'être complétée. On a fait une demande pour un missionnaire catholique romain à la Nouvelle-Ecosse, mais il a été décidé de recommander à l'évêque catholique romain de Québec d'y pourvoir; la même décision s'applique au Nouveau-Brunswick, et l'on a écrit à Dorchester à ce sujet. Si l'on ne peut obtenir cette rémunération, il sera loisible de payer les £50 par année à titre d'agent des sauvages ou à titre analogue. "Col. Cor., N. B.", vol. 3, p. 373

(Copie au "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 197.)

1er septembre, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Dundas). Envoie un rapport mensuel au sujet du régiment du Nouveau-Brunswick, en date du 1er août. 459

Inclus. Le rapport. 463

Digitized by Google

1794.

1er octobre, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Portland) à Carleton. L'on devra prendre des mesures contre tout empiétement fait sur la ligne frontière telle qu'établie par le traité. 455

(Copie au "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 199.)

29 octobre, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Dundas). Envoie copie manuscrite des journaux de l'Assemblée. "Col. Cor., N. B.", vol. 3, p. 465

Inclus. Journal de l'Assemblée. 471

15 décembre, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). A reçu l'ordre de licencier les officiers de la 6me compagnie du régiment du Nouveau-Brunswick. Pour récompenser les mérites du capitaine de cette compagnie, les services qu'il a rendus et les dépenses qu'il a encourues pendant le recrutement, il l'a maintenu dans sa position en attendant le bon plaisir du roi. "Col. Cor., N. B.", vol. 4, p. 1

19 décembre, Frédéricton. Le même au même. A répondu à la lettre qui traite du régiment du Nouveau-Brunswick. Ses efforts pour concilier les sauvages. Les services rendus par Ciquard en détruisant l'effet malveillant produit sur les sauvages par des Américains mal disposés. Ne pouvait-on pas lui payer, au Nouveau-Brunswick, le salaire qu'on lui accorde comme agent des sauvages et l'inclure parmi les dépenses imprévues militaires. 5

1795.

7 janvier, Frédéricton. Le même au même. Envoie le rapport mensuel au sujet du régiment du Nouveau-Brunswick en date du 1er décembre. 13

Inclus. Le rapport. 17

7 janvier, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Transmet la liste des conseillers à la date du 24 décembre. 19

Incluse. Liste. 23

15 janvier, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Les arpenteurs du Massachusetts sont encore occupés a déterminer la ligne frontière, à travers la Saint-Jean, un peu en amont de la Madawaska, et qui ne touche pas aux terres colonisées, mais qui intercepte la communication avec le Canada à travers la province ; c'est une question à décider entre les deux pays. L'arpenteur général a terminé une carte dont il lui enverra copie à la première occasion; la seule dépense en a été de £50 pour le salaire d'un dessinateur et pour le paiement duquel il tirera sur la Trésorerie. 3

3 février, Frédéricton. Journal du Conseil législatif jusqu'au 5 mars. "Col. Cor., N. B.", vol. 2, p. 59

12 mars. Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). La session s'est terminée le 5; copies des actes, etc., seront transmises sans délai. Envoie copie de son message à l'Assemblée quant aux moyens à prendre pour défrayer le prix d'achat d'un morceau de terrain pour une batterie à Saint-Jean et les dépenses nécessitées par la défense de Saint-André; envoie aussi rapport de la conférence entre le Conseil et l'Assemblée sur ce sujet. Dans sa réponse à l'Assemblée, dont les membres avaient une opinion contraire, il leur avait fait observé que c'était leur devoir de pourvoir à la défense. Il attire de nouveau l'attention sur l'acte se rapportant aux élections, qui se trouve reservé. "Col. Cor., N. B.", vol. 4, p. 31

Inclus. Le message du 16 février à l'Assemblée sur les moyens à prendre pour la défense. 35

Réponse de l'Assemblée, 25 février, que bien que les membres soient prêts à prêter leur concours personnel, le devoir de pourvoir aux travaux de défense est incompatible avec leur position en tant qu'Assemblée. 39

Réponse, 27 février, du gouverneur. 43

(La dépêche, et les deux réponses sont dans le journal de l'Assemblée aux dates spécifiées.)

Digitized by Google

1795.

Rapport de la conférence entre le Conseil et l'Assemblée se rapportant à un bill de la dernière session pour l'approbation et la disposition des fonds publics. "Col. Cor., N. B.", vol. 4, p. 17

(La substance de cette conférence est contenue dans les procès-verbaux du Conseil et dans le journal de l'Assemblée, mais non de la même rédaction que le document qui précède.)

18 mars, Fredericton. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Envoie les rapports mensuels du régiment du Nouveau-Brunswick en date du 1er janvier et du 1er février. 55

Inclus. Les rapports. 59, 61

2 avril, Whitehall. Le secrétaire d'État (Portland) à Carleton. Pour encourager ses efforts pour le recrutement, l'officier mentionné doit être nommé capitaine-lieutenant; quand il sera mis à la tête d'une compagnie ce poste lui sera discontinué. La rémunération temporaire de Ciquard, agent des sauvages, sera portée au compte des dépenses contingentes. L'on s'occupera de la question des frontières aux termes du traité dernièrement passé avec les États de l'Amérique. 27

(Copie au "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 200.)

6 avril, Fredericton. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Le peu de succès du recrutement l'induit à porter à cinq guinées la prime d'engagement; il pense que c'est le prix payé à la Nouvelle-Ecosse.

"Col. Cor., N. B., vol. 4, p. 63

15 avril, Halifax. Daniel Lyman à King. Envoie copie d'un bill d'une tendance dangereuse, présenté à l'Assemblée par James Glenie, qui par intrigue et moyens indus a réussi à le faire passer à l'Assemblée, mais qui fut rejeté par le Conseil. Description du bill, qui pratiquement tend à déclarer l'indépendance remarques sur ce bill, sur ceux qui l'appuient et ses opposants, etc. 265

Inclus. Les noms des membres de l'Assemblée qui ont voté pour ce bill. 273

Les noms de ceux qui votèrent contre. 277

(Ces papiers donnent la description de l'occupation, du caractère, etc., de chaque membre.)

Copie du bill contenant les clauses retranchées par l'Assemblée. 281

22 avril, Fredericton. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Envoie le rapport mensuel du régiment du Nouveau-Brunswick en date du 1er mars. 73

Inclus. Le rapport. 77

5 mai, Whitehall. King à Carleton. Envoie les prévisions budgétaires pour 1795-6.

"Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 202

18 mai, Fredericton. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Envoie le rapport mensuel du régiment du Nouveau-Brunswick en date du 1er avril. 79

Inclns. Le rapport. 83

25 mai, Fredericton. Carleton au secretaire d'Etat (Portland). Envoie copies manuscrites des actes, avec procès-verbaux du Conseil. Copies imprimées des actes et du journal de l'Assemblée seront envoyées au premier moment opportun. 85

Inclus. Les procès-verbaux du Conseil. 89

30 mai, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Portland) à Carleton. Approuve ses messages à l'Assemblée et le rejet du bill des subsides, par le Conseil. Les charges modérées des dépenses recommandées par le gouverneur, auxquelles on n'aurait pas dû faire d'objection, prouve que dans la décision prise par l'Assemblée on avait exercé sur les membres une influence de telle nature qu'eux mêmes seront bientôt prêts à rejeter. Attire l'attention sur le droit de l'Assemblée au sujet d'actes relatif à l'argent et aux abus qui peuvent en résulter. Espère que les membres de l'Assemblée ne continueront pas à recevoir de rémunération de la part

Digitized by Google

1795.

de leurs mandataires; Les mauvais effets de ce système. Ne désapprouve pas l'augmentation de la prime de recrutement à cinq guinées. 67
(Copie au "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 203.)

4 juin, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Portland) à Carleton. Envoie l'ordre en conseil confirmant l'Acte concernant les élections.
"Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 207

17 juin, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Envoie le rapport mensuel du régiment du Nouveau-Brunswick en date du 1er mai.
"Col. Cor., N. B.", vol. 4, p. 117

Inclus. Le rapport. "Col. Cor., N. B.", vol. 4, p. 121.

20 juin. Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Envoie copie de la lettre adressée au secrétaire de la guerre à propos de la vacance occasionnée par la mort du rév. M. Cooke, qui était chapelain de la garnison. 123

Inclus. A la même date au secrétaire de la guerre. Recommande le rév. M. John Wetherall comme successeur au rév. Samuel Cooke, chapelain de la garnison. 127

2 juillet, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Portland) à Carleton. Reçu les rapports du régiment; le progrès qui se fait petit à petit dans le recrutement du régiment du Nouveau-Brunswick. "Col. Off., N.B.", vol. 1, p. 208

3 août, Whitehall. Le même au même. Reçu dépêches. 209

7 septembre, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Envoie une carte montrant la voie de communication entre Halifax et Québec et copie de la lettre à la Trésorerie disant qu'il a tiré le montant de £50 pour le dessinateur.
"Col. Cor., N. B.", vol. 4, p. 131

Inclus. A la même date, à la Trésorerie (Steele). 135

10 septembre, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Le remercie de l'attention donnée à ses dépêches. Sur reçu de la confirmation de l'Acte concernant les élections, il a émané des brefs pour une nouvelle élection. Recommande de nouveau que Billop soit nommé conseiller comme successeur de Studholme. 139

10 septembre, Frédérioton. Le même au même. Conformément à l'arrêté du conseil, il a permis au major général Spry d'en appeler de la décision prise au sujet des terres. Envoie six documents se rapportant à l'affaire et demande qu'on les examine. 143

10 septembre, Frédéricton. Le même au même. Transmet les rapports mensuels du régiment du Nouveau-Brunswick datés le 1er juillet et le 1er août. Le peu d'espoir de se procurer des recrues dans le Nouveau-Brunswick; l'objection qu'il a à envoyer des agents à Terre-Neuve. A éprouvé de la crainte au commencement, mais a rencontré de l'encouragement durant les premiers quinze mois; craint maintenant que l'ont ait enrôlé tous les habitants que l'on pouvait. 147

Inclus. Rapports. 151, 153

7 octobre, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). En conséquence de la capture de plusieurs vaisseaux par un corsaire dans la baie Passamaquoddy et de la crainte d'une attaque sur St. André, il a requis les services du brick armé *Union* pour la défense de la côte. 155

19 octobre, Frédéricton. Le même au même. Envoie copie imprimée des actes et le journal de l'assemblée. 159

Inclus. Journal de l'Assemblée. 163

19 octobre, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). A envoyé la carte, accompagnée de duplicata des lettres par le navire *Earl of Mansfield* 257

12 novembre, Frédéricton. Le même au même. Transmet le rapport mensuel (jusqu'au 1er octobre) du régiment du Nouveau-Brunswick. "Col. Cor., N. B.", vol. 5, p. 5

Inclus. Rapport. 9, 11
(Ce sont deux rapports, l'un jusqu'au 1er septembre et l'autre j u'au 1er octobre.)

Digitized by Google

1795.

16 novembre, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Transmet le rapport du procureur et solliciteur général relatif à l'appel du major général Spry. 13

1er décembre, Frédéricton. Rapport sur l'habillement. Contenu dans la lettre de Carleton du 23 novembre 1798, laquelle voir; voir aussi la lettre de Carleton, sous pli du 21 décembre.

2 décembre. Saint-Jean. Bartlet, agent au Nouveau-Brunswick, à Spry. Contenu dans la lettre de Spry du 17 mars 1800, laquelle voir.

21 décembre, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Envoie rapport de l'habillement distribué au régiment du Nouveau-Brunswick; économie effectuée. Demande que les approvisionnements pour l'année suivante soient expédiés de bonne heure. "Col. Cor., N. B.", vol. 5, p. 51

Inclus. Rapport. 55

Liste des actes passés à la session de 1795.

I. Acte pour le recouvrement plus aisé et plus prompt des petites dettes. "B. T., N. B.", vol. 2, p. 1

II. Acte pour fixer les termes des cours inférieures des Plaids Communs et pour augmenter leur juridiction pour la décision sommaire dans certaines causes. "B. T., N. B.", vol. 2, p. 19

III. Acte concernant les limites des comtés et pour leur subdivision en villes ou paroisses. 29

IV. Acte pour protéger les bords de la rivière Saint-Jean en face de la paroisse de Lincoln, dans le comté de Sunbury. 35

V. Acte aux fins de prolonger plusieurs lois maintenant expirantes. 41

VI. Acte aux fins de maintenir des amarques dans la baie Passamaquoddy et de construire une cale dans le havre de Saint-André. 47

1796. VII. Acte pour continuer un acte aux fins de prélever un revenu. 53

7 janvier, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Portland) à Carleton. La nomination de Billop au conseil est approuvée. A transmis aux officiers en loi les papiers concernant l'appel de Spry du jugement de la cour de chancellerie du Nouveau-Brunswick; il devra transmettre toute information subséquente qu'il pourra obtenir. Approuve, comme mesure temporaire, l'emploi du brick armé qu'il a nolisé. Carte pas encore reçue. "Col. Cor., N. B.", vol, 5, p. 1

(Copie au Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 209.)

16 janvier, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Transmet les rapports mensuels du régiment du Nouveau-Brunswick. Le capitaine Clowes ayant été remis à sa demi-solde, le capitaine-lieutenant Campbell lui succède. "Col. Cor., N. B.", vol. 5, p. 59

Inclus. Rapport, 1er décembre 1795. 63

Rapport, 1er janvier 1796. 65

16 janvier, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Transmet les noms des membres du conseil à la date du 24 décembre. 67

Inclus. Noms. 71

22 janvier, Québec. Ordre général relatif à l'habillement des régiments provinciaux. Contenu dans la lettre de Carleton du 23 novembre 1798, laquelle voir.

23 janvier, Frédéricton, Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). A nolisé le brick armé *Union* pour la défense de la côte afin de prévenir les attaques des flibustiers; le terme du premier engagement de deux mois s'est prolongé pendant un autre mois, et on lui a demandé de prolonger ce terme, mais l'amiral Murray a écrit qu'il enverra un navire au printemps de si bonne heure que cela pourra se faire sans danger; en conséquence l'*Union* a été renvoyé le 14 décembre. La dépense totale a été de £625 17s. 1½d., pour lequel montant il a tiré sur la Trésorerie. Envoie copie de la charte partie avec les comptes et pièces justificatives, ainsi que copie de la lettre à Long. 75

Inclus. Copie de la charte partie du brigantin *Union.* 79

Comptes et pièces justificatives. 83

Digitized by Google

1796.

Carleton à Long, 23 janvier. Donne avis qu'il a tiré sur la Trésorerie et qu'il a envoyé comptes et pièces justificatives. 87

23 janvier, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). A reçu avis qu'il doit donner des lettres de marque contre les navires, etc., des Provinces-Unies de la Hollande. 91

19 février, Frédéricton. Le même au même. Recommande le cas de deux membres du clergé, mentionnés dans la lettre de l'évêque de la Nouvelle-Ecosse, dont il envoie un extrait. 95

Inclus. L'Evêque de la Nouvelle-Ecosse à Carleton, 1er décembre 1795 (extrait). Est peiné d'apprendre que Diblee, missionnaire à Woodstock, et Arnold, missionnaire à Sussex Vale, n'ont pas reçu la gratification ordinaire en même temps que les autres missionnaires. Demande que l'on fasse des démarches afin de l'obtenir pour eux. 99

5 mars, Frédéricton. Botsford à Knox. Contenu dans la lettre de Knox du 3 mai, (laquelle voir).

7 mars, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Portland) à Carleton. Thomas Barclay nommé commissaire pour le règlement des frontières, en conformité de l'article 5me du traité de Gand; il faudra choisir une personne compétente pour recueillir les témoignages, etc., laquelle reçevra £500 par année pendant le temps de son emploi, aux lieu et place de toute autre charge; il devra tiré sur le Trésor pour tel salaire et les dépenses incidentes.
"Col. Cor., N. B.", vol. 5, p. 47

(Copie au "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 211.)

7 mars. Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Portland) à Carleton (confidentielle). Dans le choix d'un agent chargé de déterminer les frontières avec les Etats-Unis, il devra choisir la personne la plus compétente, sans faveur ou partialité; envoie des copies de la correspondance précédente au sujet des frontières. Il faudra munir l'agent de toutes les informations nécessaires. Transmet copie de la clause de l'Acte du Parlement de 1775, définissant la frontière, passé à une époque où telle frontière n'affectait pas l'étendue des territoires de Sa Majesté. Ce qui indique clairement qu'il ne peut être question de la rivière appelée la Maguadavic sur la carte de Sproule, préparée d'après le relevé fait en 1791. La question se réduit seulement à la Chaputnatecook et la Sainte-Croix, qui se réunissent dans une direction nord-ouest, se déversent dans le même chenal et se jettent dans la baie Passamaquoddy sur le côté ouest de Saint-André. On ne trouve pas de renseignement à ce sujet dans les conversations et la correspondance avec les commissaires des Etats-Unis en 1782. En conséquence, l'agent employé devra obtenir des informations complètes et les meilleurs témoignages. Envoie copie de la carte de la Sainte-Croix, de la baie Passamaquoddy et des îles adjacentes, préparée par Morris en 1765, sur l'ordre de Wilmot. (Une copie de cette carte se trouve parmi les papiers relatifs à la Nouvelle-Ecosse.) Envoie en même temps un mémoire des commissaires anglais et français touchant les frontières de la Nouvelle-Ecosse. (L'un des quatre volumes intitulés: Mémoires des commissaires du Roi", etc., publiés en 1755-56.) "Col. Cor., N. B.", vol. 5, p. 17

Inclus. Carleton au secrétaire d'Etat (Sydney), daté le 6 novembre 1785.

Le gouverneur Bowdoin, Massachusetts, à Carleton, 9 septembre 1785.

Carleton à Bowdoin, 18 octobre 1785.

(On peut trouver à sa date la première de ces annexes, qui est une copie de la lettre; les deux autres se trouvent avec la lettre au secrétaire d'Etat, en date du 4 novembre 1785, laquelle voir.

Extrait d'une lettre du secrétaire d'Etat (Sydney) à Carleton, 19 avril 1786. *Voir* toute la lettre à cette date.

Copie de la 12me section de l'"Acte pour régulariser le commerce de la province de la Baie de Massachusetts et du New-Hampshire." 43

Digitized by Google

1796.

12 mars, Frédéricton. Journal du Conseil législatif jusqu'à la date à la marge.
"B. T., N. B.", vol. 2, p. 145

12 mars, Frédéricton. Actes passés durant la dernière session.

I. Acte à l'effet d'empêcher les actes de prendre effet avant la date à laquelle ils doivent venir en vigueur. 89

II. Acte pour faire revivre et continuer l'acte à l'effet de pourvoir au support et à l'allégement des débiteurs en détention. 93

III. Acte pour faire revivre et continuer l'acte aux fins de protéger la bords de la rivière Saint-Jean en face des paroisses de Maugerville, Sheffield et Waterborough. 97

IV. Un acte aux fins de prévenir les dépenses et le délai non nécessaires dans la procédure en interruption de substitution de propriété, et pour établir un mode facile de faire les mutations de propriétés et de confirmer les propriétés grevées de substitution. 101

V. Acte pour prévenir l'introduction de maladies contagieuses dans la cité de Saint-Jean. 107

VI. Acte pour amender l'acte pour régulariser les pêcheries, quant à ce qui concerne cette partie du comté de Northumberland comprise dans la baie et la rivière Miramichi et ses branches.

VII. Acte concernant les chemins publics, etc., et pour suspendre pendant un temps limité les lois maintenant en force et qui les régissent. 119

18 mars, Frédéricton. Carleton à Knox. Transmet, avec recommandation, une requête de la part de Mlle Cooke, la fille d'un estimé membre du clergé de cette province, décédé. "Col. Cor., N. B.", vol. 5, p. 459

Requête, certificats, etc. 463 à 471

23 mars, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Réunion de l'Assemblée le 9 février; les représentants évitent de faire aucune déclaration spécifique quant à la contribution de la province pour travaux de défense. Discussion avec le Conseil au sujet des subsides. Transmet les procès-verbaux de la conférence tenue entre les deux Chambres. Rejet du bill par le Conseil, de sorte que la province se trouve sans subsides pour le service public. Conséquence pénible qui en résulte pour les officiers, dont les salaires et les gages se trouvent maintenant arriérés de deux ans. Divergence d'opinion entre le Conseil et l'Assemblée au sujet de la tenue des termes de la cour suprême. Histoire des efforts faits pour établir la capitale à Frédéricton; l'heureux effet des mesures prises pour encourager la colonisation; opposition des représentants des comtés de la Baie de Fundy qui désirent avoir la capitale à Saint-Jean. Bill passé en 1791 par l'Assemblée pour que les termes de la cour suprême soient tenus à Saint-Jean et à Frédéricton alternativement, rejeté par le Conseil, de nouveau proposé par l'Assemblée, bien qu'aucun inconvénient ne provienne de ce qu'ils soient tenus continuellement à Frédéricton. Copies incluses des procédures de la conférence du Conseil et de l'Assemblée. 103

(Ces copies sont extraites des procès-verbaux du Conseil et du journal de l'Assemblée (1). Le discours d'ouverture, les adresses, etc., (2). Les conférences sur le bill des subsides.)

28 mars, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Transmet les rapports mensuels du régiment du Nouveau-Brunswick, en date du 1er février et du 1er mars. 155

Inclus. Le rapport du 1er février. 159

Le rapport du 1er mars. 161

29 avril, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Remercie de l'attention portée à ses dépêches, dont il a reçu avis de réception. Espère être renseigné au sujet de l'appel de Spry. 179

Digitized by Google

1796.

3 mai, Soho Square. Knox à King. Envoie copie d'une lettre de Botsford, l'orateur de la Chambre d'assemblée du Nouveau-Brunswick, sur l'importance et la richesse du territoire contesté entre la province et les Etats-Unis. 447

Inclus. Botsford à Knox, 5 mars. Attire l'attention sur l'adresse de l'Assemblée au sujet de la frontière. (L'adresse est comprise dans le journal de l'Assemblée du 15 février.) Etat détaillé de la richesse du territoire, etc. 451

16 mai, Soho Square. Knox à King. A reçu le rapport sur les divergences d'opinion entre le Conseil et l'Assemblée du Nouveau-Brunswick, lesquelles, dans son opinion, pourront facilement se concilier. Comme il n'y a pas de chambre de commerce à laquelle il puisse référer les documents, demande la permission de s'aboucher avec le duc de Portland, ou qu'on lui indique un moyen d'obtenir une enquête. 475

30 mai, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Selon les instructions reçues, il a choisi Ward Chipman, solliciteur général, comme celui qui pourrait le mieux préparer les renseignements nécessaires aux commissaires des frontières. N'a reçu aucun des documents mentionnés dans la dépêche datée le 7 mars, excepté le mémoire imprimé concernant les anciennes limites de l'Acadie. 183

30 mai, Frédéricton. Le même au même. Transmet les rapports du régiment du Nouveau-Brunswick datés le 1er avril et le 1er mai. 187

Inclus. Rapport du 1er avril. 191

Rapport du 1er mai. 193

6 juin, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Envoie copie des actes, procès-verbaux du Conseil et journal de l'Assemblée. 195

Inclus. Procès-verbaux du Conseil législatif. 203

Journal de l'Assemblée. 239

9 juin, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Portland). A transmis aux officiers en loi les documents relatifs à l'appel de Spry, et à la Trésorerie les papiers concernant l'habillement du régiment du Nouveau-Brunswick; approuve son économie. On devrait pourvoir aux ressources à accorder aux RR. MM. Diblee et Arnold; ils devraient recevoir de l'aide locale et il est prêt à recommander qu'une somme additionnelle à celle qui leur serait ainsi accordée soit placée dans le budget de l'année prochaine. Quant à la divergence d'opinion entre le Conseil et l'Assemblée, on devrait parfaitement comprendre que le mode constitutionnel au sujet des subsides est que, si l'Assemblée le juge à propos, il est dans la limite de ses attributions de les voter et de les répartir, mais que quand il s'agit de mettre à effet telle répartition et de faire les paiements par elle-même, c'est une transgression illégale des fonctions du gouvernement exécutif. Toutefois, si l'Assemblée en exprime le désir, il n'est rien moins que convenable que l'on admette la pratique de lui soumettre les comptes; ce qui aura pour résultat de lui inspirer de la confiance et de prévenir les abus. L'insertion dans les subsides de points différents et distincts aussi bien que ceux en litige est contraire au système établi de procédure par lequel on permet une discussion libre et l'on prévient les abus. La désapprobation du paiement des membres à cause du mauvais effet de telle mesure. Tout acte imposant des droits de douane sur les marchandises anglaises devrait toujours contenir une clause de réserve.

"Col. Cor., N. B.", vol. 5, p. 163

(Copie au "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 213.)

15 juin, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Fait remarquer le délai dans la réception des dépêches par suite de ce qu'elles sont envoyées *via* New-York et Halifax, et demande de les envoyer directement à Saint-Jean. "Col. Cor., N. B.", vol. 5, p. 357

8 juillet, Frédéricton. Le même à Murray. Contenue dans la lettre de Carleton au secrétaire d'Etat du 22 juillet, laquelle voir.

Digitized by Google

1796.

14 juillet, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Transmet le rapport du régiment du Nouveau-Brunswick daté du 1er juin.

"Col. Cor., N. B.", vol. 5, p. 365

Inclus. Rapport. 369

22 juillet, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Envoie copie d'une lettre au vice-amiral Murray, qui avait informé les marchands qui demandaient de la protection que pour le moment il ne pouvait disposer d'aucun bâtiment dans ce but. 371

Inclus. Carleton à Murray, 8 juillet. Le *Bermuda* envoyé pour protéger la baie de Fundy n'y a fait qu'un court séjour; depuis son départ on a fait des captures en face des postes et l'on prépare des entreprises flibustières sur terre, principalement près du poste de frontière de Saint-André, contre lesquelles la force navale est seule praticable. 375

12 août. Saint-Jean. Ward Chipman à Carleton. Contenue dans la lettre de Carleton datée le 20 septembre, laquelle voir.

19 août, Frédéricton, Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Transmet copie d'une correspondance avec le duc de Kent et d'une lettre au duc de York.

"Col. Cor., N. B.", vol. 5, p. 383

Inclus. Le duc de Kent à Carleton, 8 août. Le capitaine Hailes du 38e et le lieutenant Lambton du 33e doivent rejoindre immédiatement leurs régiments respectifs. Par suite des vacances qui en résultent dans les postes de major de ville et de maître de caserne, il recommande la nomination du lieutenant Goldsmith, à ces deux postes, comme dans le cas de l'île Saint-Jean. 387

Carleton au duc d'York, 19 août. Accuse réception de la lettre du 8 du courant, dont il a transmis copie au commandant en chef de l'Amérique du Nord, et a aussi écrit au duc d'York. 391

Carleton au duc d'York, 19 août. A reçu par l'intermédiaire du duc de Kent l'ordre donné à Hailes et Lambton de rejoindre leurs régiments, et dans la même lettre le duc annonce qu'il a recommandé le lieutenant Goldsmith comme leur successeur aux postes de major de ville et de maître de caserne. On a considéré ces nominations comme relevant du patronage du lieutenant-gouverneur et c'est sur sa (Carleton) recommandation que les nominations ont été faites. Les services de Hailes et Lambton devraient leur laisser l'option de choisir celle des commissions qu'ils pourraient garder, dès lors qu'ils en avaient abandonné une. Hailes désire se retirer à demi-solde en conservant sa commission de major de ville. On a accordé à Lambton congé d'absence pour lui permettre de solliciter l'appui de Son Altesse Royale (le duc d'York) dans ses intérêts personnels.

"Col. Cor., N. B.", vol. 5, p. 395

5 septembre. Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Envoie les rapports de l'officier de marine sur les vaisseaux qui sont entrés dans le port de Saint-Jean et qui ont reçu leur congé pour 1794 et 1795. 399

5 septembre, Frédéricton. Le même au même. Chipman, agent des frontières, demande copie des travaux faits par Purchas, l'Escarbot et Champlain, "ainsi que copies des actes du Parlement de l'Ecosse, dont les archives sont gardées au château d'Edimbourg et, par lesquels on établit et confirme les deux provinces d'Alexandria et de Caledonia, qui constituaient le pays de la Nouvelle-Ecosse octroyé à sir William Alexander, vu que probablement le cours de la rivière Sainte-Croix doit être précisé par une description plus détaillée dans ces derniers actes que celle donnée dans l'octroi original. 403

7 septembre, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Portland) à Carleton. Reçu les rapports du régiment du Nouveau-Brunswick. L'a déjà informé que les papiers relatifs à l'appel de Spry ont été transmis aux officiers en loi. Ne peut comprendre le délai souffert dans la remise de la lettre du 7 mars;

Digitized by Google

1796.

enverra un triplicata. La lettre annonçant la nomination de Chipman envoyée à Grenville. "Col. Off., N. B.", vol. 1 p. 221

15 septembre, Saint-Jean. Chipman à Carleton. Contenue dans la lettre de Carleton datée le 20 septembre, laquelle voir.

20 septembre. Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Transmet copies des lettres de Chipman concernant les frontières et la différence qui existe entre la commission de Barclay et celle d'Howell.

"Col. Cor., N. B.", vol. 5, p. 411

Inclus. Chipman à Carleton 12 août 1796. Produit au long les renseignements par lesquels il a raison de croire que la Scudiac est la Sainte-Croix que l'on mentionne dans le traité comme frontière des Etats-Unis. 415

Le même au même, 15 septembre. Attire l'attention sur la différence qui existe entre la commission d'Howell donnée par le président des Etats-Unis et celle que Sa Majesté a donné à Barclay. Dans la première, Howell est simplement autorisé de décider concurremment avec les deux autres commissaires la question qui leur est soumise. Dans la deuxième Sa Majesté "engage sa parole royale de donner à telle décision finale pleine force et effet total en tant que déterminée par ses dits commissaires concurremment avec les deux autres commissaires, ou par la majorité des trois commissaires, pourvu que telle décision reste en dedans de la teneur du dit traité". Les doutes et la raison de ses doutes si telle décision n'était pas unanimement conforme aux termes du traité. Howell refuse de demander aucun changement dans sa commission; Barclay a écrit à ce sujet au secrétaire d'Etat. Benson, l'un des juges de la cour suprême de l'Etat de New-York, a été nommé le troisième des commissaires. Fait rapport de l'attitude qu'il a prise dans cette affaire. 429

20 septembre, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). A reçu avis du reçu de ses dépêches. 437

5 octobre, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Portland) à Carleton. Copie de sa (Carleton) lettre du 22 juillet envoyée à l'amirauté. "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 224

19 octobre, Saint-Jean. Chipman à Knox. Une lettre de 29 pages, contenant le procès-verbal de la commission de la frontière. "Col. Cor., N. B.", vol. 6, p. 397

Argument de Ward Chipman devant les commissaires quant à la rivière qui est réellement la Sainte-Croix, laquelle, par le traité, doit servir de frontière. 425

Argument de l'agent des Etats-Unis. 441

Clauses qui formèrent d'abord partie du mémoire de Chipman. 445

19 octobre, Saint-Jean. Chipman à King. Envoie une carte grossière des rivières en question. 449

La carte. 453

31 octobre, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Reçu copie d'une carte de Morris faite en 1765, une copie en a déjà été fournie à Chipman, qui y a découvert l'omission de certains détails. Les commissaires de la frontière assemblés à Saint-André le 4 courant nomment Winslow secrétaire et reçoivent les rapports des agents qui représentent comme ligne de frontière la rivière Scudiac au nom de Sa Majesté, et selon les Etats-Unis la rivière Maguagadavick. Les commissaires, ayant autorisé que l'on fit un arpentage soigné, ajournent pour se réunir le 2 août à Boston. On donne un résumé des arguments de l'agent américain. Chipman est anxieux de posséder toutes les anciennes cartes du pays. Résumé des opinions de Chipman. Traite tirée pour pourvoir aux dépenses de l'arpentage. "Col. Cor., N. B.", vol. 6, p. 1

31 octobre, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). A reçu avis des intentions hostiles de l'Espagne et réglera sa conduite d'après les instructions reçues. 9

Digitized by Google

1796.

1er novembre. Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Portland) à Carleton. A demandé copies des actes du Parlement de l'Ecosse, par lesquels le pays de la Nouvelle-Ecosse, octroyé à sir William Alexander, avait été divisé en deux provinces, celles d'Alexandria et de Caledonia. Envoie le volume de Purchas, mais n'a pu encore se procurer les autres.
" Col. Cor., N. B.", vol. 5, p. 407

(Copie au " Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 224. Malgré des recherches minutieuses on ne peut trouver l'acte mentionné au nombre des actes du Parlement de l'Ecosse.)

2 novembre, Whitehall. King à Carleton. Envoie copie d'une lettre montrant que sa suggestion concernant l'envoi des lettres au Nouveau-Brunswick a été réalisée.
" Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 226

5 novembre, Sussex. Mémoire du curé (Arnold) et des marguilliers, démontrant la difficulté qu'ont les citoyens pour se procurer l'instruction religieuse et les efforts faits par eux dans ce but, et demandant assistance ; tous les missionnaires, hors Diblee et lui-même, recevant une allocation du gouvernement. " Col. Cor., N. B.", vol. 6, p. 459

10 novembre, Fredericton. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). La petite île, connue sous le nom d'île Sainte-Croix, ayant été omise sur la carte envoyée en octobre 1795, par suite d'un oubli du dessinateur, envoie la partie de la carte pour que l'on rectifie ce point. Elle est exactement représentée dans une carte envoyée à Sydney en 1786. Ne sait pas par qui ce nom de Sainte-Croix fut donné à l'île Dudley ; probablement par un missionnaire français. 13

Inclus. Deux dessins de parties de la carte envoyée en 1795. 17, 19

13 novembre, Saint-Jean. Chipman à Knox. En sus de " son détail ennuyeux " du 19 octobre, parle de l'importance des îles situées dans la baie Passamaquoddy. 455

15 novembre, Fredericton. Carleton au ministère du commerce (Cottrell). Envoie copies des actes, journaux, etc. " B. T., N. E.", vol. 2, p. 139

5 décembre, Saint-Jean. " Un ami de la Grande-Bretagne " au secrétaire d'Etat (Portland). Sa consternation au sujet de la nomination de Thomas Barclay comme commissaire de la frontière ; son incompétence pour cette position, étant mal disposé envers la mère-patrie, et ayant l'intention de devenir un sujet du Congrès. " Col. Cor., N. B.", vol. 6, p. 463

13 décembre, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Portland) à Carleton. Son attention et le choix judicieux de Chipman méritent une mention spéciale. Les travaux de L'Esbarbot et de Champlain introuvables. Pour remédier à la divergence qu'il y a entre les deux commissaires, Liston, ministre accrédité auprès des Etats-Unis, a reçu instruction de demander au gouvernement de ce pays une déclaration conjointe à l'effet que la décision des commissaires, ou de la majorité d'entre eux, quant à ce qui est réellement la rivière Sainte-Croix, dans l'intention du traité, soit considérée comme finale et obligatoire. " Col. Cor., N. B.", vol. 5, p. 441

(Copie au " Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 226.)

1797.

4 janvier, Fredericton. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Envoie le rapport mensuel du régiment du Nouveau-Brunswick, daté le 1er décembre.
" Col. Cor., N. B.", vol. 9, p. 35

Inclus. Rapport. 39

4 janvier, Fredericton. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Envoie le rapport de l'officier de marine pour les vaisseaux entrés et ayant reçu leurs permis de mer depuis le 5 janvier jusqu'au 5 juillet 1796. 41

4 janvier, Fredericton. Le même au même. Envoie la liste des conseillers à la date du 24 décembre. 45

Incluse. Liste. " Col. Cor., N. B.", vol. 6, p. 49

7 janvier, Whitehall. King à Carleton. Envoie l'histoire de la Virginie par Smith, qui pourrait être de quelque utilité à Chipman.
" Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 228

Digitized by Google

1797.

25 janvier. Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Portland) à Carleton. Envoie une collection de cartes et d'autres documents relatifs à la frontière, pour Chipman. Il (Portland) se déclare satisfait de l'attention que porte Chipman aux devoirs de sa position. "Col. Cor., N. B.", vol. 6, p. 21

(Copie au "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 229.)

25 janvier, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Portland) à Carleton. En sus des documents transmis, envoie une collection de brochures anciennes appartenant à George Chalmers, et que l'on devra renvoyer aussitôt que le but auquel elles sont destinées aura été obtenu. "Col. Cor., N. B.", vol. 6, p. 25

Inclus. Titres des brochures: "Opuscule sur la Nova Francia 1609. Opuscule sur les Colonies. Opuscule sur la Nouvelle-Angleterre 1616-1669." 29

(Copie au "Col. Off., N. B.", vol. 1 p. 230.)

27 janvier, Whitehall. George Chalmers au secrétaire d'Etat (Portland). Son appréciation de l'honneur qu'on lui a fait en lui demandant l'usage de sa collection pour les commissaires des frontières. "Col. Cor., N. B.", vol. 6, p. 467

28 janvier, Percy Street. Armstrong au même. En sa qualité d'agent de Chipman, il attire l'attention sur la perte que ce dernier subira si on lui retranche sa demi-solde pendant qu'il remplit les fonctions d'agent dans la commission de la frontière. 471

6 février, Frédéricton. Carleton au même. Transmet le rapport mensuel du régiment du Nouveau-Brunswick, daté le 1er janvier. 57

Inclus. Rapport. 61

9 février, Whitehall. King à Carleton. Chipman peut compter recevoir une somme équivalente à sa demi-solde, tout le temps qu'il remplira l'office d'agent. "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 231

18 février, Frédéricton. Journal du Conseil législatif, à la date mentionnée dans la marge. "B. T., N. B.", vol. 2, p. 225

Actes passés à la dernière session:

I. Acte pour prolonger un acte pour le recouvrement plus prompt des petites dettes. 187

II. Acte pour changer et amender un acte pour prévenir les empiétements sur les propriétés. 191

III. Acte autorisant la construction de clôtures. 195

IV. Acte pour régulariser l'exportation du poisson et du bois et pour mettre en vigueur les lois maintenant en force qui concernent le même sujet. 201

V. Acte pour empêcher la croissance des chardons. 209

VI. Acte amendant l'acte se rapportant aux chemins publics. 213

20 février, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Transmet le rapport mensuel du régiment du Nouveau-Brunswick, daté le 1er février. "Col. Cor., N. B.", vol. 6, p. 63

Inclus. Rapport. 67

25 février, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). L'Assemblée (la législature) s'est réunie le 17 janvier et la session s'est terminée le 18 février. L'Assemblée législative persiste dans ses efforts aux fins d'extorquer du Conseil la rémunération des membres et de la faire payer à même le Trésor, en la mêlant avec les autres crédits dans le bill des subsides, mais le bill a été rejeté à l'unanimité. A la dernière session le bill n'avait été rejeté que par une majorité, et plusieurs membres du Conseil crurent alors que cette concession induirait l'Assemblée à ne pas mettre de nouveau le Conseil dans un tel embarras. Dès lors cependant que l'Assemblée a paru décidée à établir un principe subversif de la constitution il est devenu nécessaire de s'y opposer. La détermination de l'Assemblée de refuser aux officiers des salaires spécifiques ou permanents, de telle sorte qu'à la fin de l'année ces officiers ne savent pas ce qu'ils recevront ou même s'ils seront payés; deux ou trois membres ont ainsi entraîné l'As-

Digitized by Google

1797.

semblée dans une fausse direction. Est persuadé que la majorité serait rappelée au sentiment de son devoir si les membres étaient clairement convaincus que les ministres de Sa Majesté considèrent leur conduite comme une déviation des principes constitutionnels, et l'occasion leur est offerte de se retirer par l'adresse qu'ils doivent envoyer. Transmet l'adresse avec remarques. "Col. Cor., N. B.", vol. 6, p. 69

Inclus. Discours du gouverneur à l'ouverture. 77

Adresses et réponses. 81 à 93

Discours du gouverneur à la prorogation. 97

Projet du bill des subsides. 101

(Les discours et les adresses sont dans les procès-verbaux du Conseil et le journal de l'Assemblée.)

27 février, Fredericton. Carleton au secrétaire d'État (Portland). Les documents pour Chipman ont été reçus, à l'exception du volume de Purchas. 111

27 février, Fredericton. Le même au même. Transmet représentations de l'Assemblée, laissées de côté par accident d'avec les dépêches du 25. 115

Incluses. Représentations de l'Assemblée concernant les disputes avec le Conseil législatif. 119

(Une autre copie signée par l'orateur, A. Botsford, datée le 18 février, est à la page 418; la signature la rend plus complète que celle incluse; une autre copie est dans la "Col. Cor., N. B.", vol. 7, p. 531, incluse dans la lettre de Botsford du 7 février 1798.)

13 mars. Kennedy à King. Envoie deux brochures. A été nommé maître d'appel à Saint-Domingue, où il va se rendre, et il ira ensuite au Nouveau-Brunswick pour s'occuper des terres qui lui ont été concédées mais qui ont été confisquées, au sujet desquelles il envoie un mémoire au secrétaire d'Etat. 475

(Le mémoire a été transmis à la Trésorerie, et il ne doit pas y avoir eu de rapport à ce sujet.)

20 avril, Fredericton. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Transmet rapport du régiment du Nouveau-Brunswick, daté 1er mars. 131

Inclus. Rapport. 135

1er mai, Fredericton. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Transmet rapport mensuel du régiment du Nouveau-Brunswick, daté 1er avril. 147

Inclus. Rapport. 151

4 mai, Whitehall. King à Carleton. Envoie copie de l'entrée faite dans les livres du conseil relativement à l'altération dans la commission du gouverneur Wilmot, par rapport à la question de la frontière. "Col. Cor., N. B.", vol. 1, p. 232

22 mai, Fredericton. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). A reçu depêches et les ouvrages destinés à l'usage de Chipman; est heureux que l'on soit satisfait de l'attention de Chipman. "Col. Cor., N. B.", vol. 6, p. 153

22 mai, Fredericton. Le même au même. A tiré traite de £1,000 en faveur de Chipman, pour dépenses en rapport avec la commission de la frontière. 157

5 juin, Fredericton. Le même au même. Transmet rapport du régiment du Nouveau-Brunswick, daté 1er mai. 161

Inclus. Rapport. 165

13 juin, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Portland) à Carleton. Une allocation sera recommandée dans le budget de l'année prochaine en faveur des révérends MM. Diblee et Arnold, qui ne sera que temporaire en attendant que les terres de la cure deviennent productives. 143

(Copie au "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 233.)

13 juin, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Portland) à Carleton. A reçu dépêches et représentations de l'Assemblée; sa lettre du 7 juin indique les règles de procédure. Il exprime le regret et le déplaisir du roi quant aux différents qui paraissent sans fondements entre le Conseil et l'Assemblée; il était dans les pouvoirs de celle-ci de proposer une mesure de compensation pour

Digitized by Google

1797.

ses membres dans un projet de loi séparé sujet à la discussion libre, mais il croit cependant qu'une telle mesure ne saurait qu'amoindrir le poids et la dignité de l'Assemblée. 137
(Copie au "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 234.)

15 juin, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Transmet copies des actes, procès-verbaux du Conseil et journal de l'Assemblée.
"Col. Cor., N. B.", vol. 6, p. 167

Inclus. Actes.
"Col. Cor., N. B.", vol. 6, p. 171

Procès-verbaux du Conseil. 189

Journal de l'Assemblée. 217

15 juin, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Transmet et recommande la pétition de Pénélope et Sarah Winslow. 301

Inclus. Mémoire. Elles représentent que par suite des réductions successives de l'allocation, elles sont incapables, en observant la plus sévère économie, de se supporter. 305

3 juillet, Soho Square. Knox à King. Relativement à la demande de Chipman pour une demi-solde, il y a moyen de faire face à la difficulté en nommant Chipman procureur général du Nouveau-Brunswick, et transférant Bliss à la même position à la Nouvelle-Ecosse, en remplacement de Blowers, transfert qui serait agréable à Bliss. 487

14 juillet, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Transmet rapports mensuels du régiment du Nouveau-Brunswick, datés 1er juin et 1er juillet. 309

Inclus. Rapports. 313, 315

19 juillet, Lochmaben. Le Dr Andrew Brown à King. Envoie les résultats obtenus au cours de ses recherches historiques concernant la frontière du Nouveau-Brunswick, et documents portant sur le sujet. 491 à 514

24 juillet, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). A tiré traite sur le Trésor pour £400 en faveur de Ward Chipman, pour dépenses en rapport avec la commmission de la frontière. 317

9 août, Frédéricton. Le même au lords du commerce (Cottrell). Envoie copies des actes, procès-verbaux et journaux. "B. T., N. B.", vol. 2, p. 219

20 août, Boston. Chipman à Carleton. *Voir* document inclus dans la lettre de Carleton du 20 septembre.

7 septembre, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Portland) à Carleton. Est heureux d'apprendre que la décision quant à la Sainte-Croix va être favorable. Mémoire transmis au Trésor. "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 237

20 septembre, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Les commissaires nommés pour déterminer la frontière s'étant réunis à Boston, se sont ajournés de nouveau, pour se réunir en juin. Ils ont suggéré une demande à faire à leur gouvernement respectif de se dispenser de cette partie du traité qui exige de s'assurer de la latitude et de la longitude de la source de la rivière en question. Inclus la lettre de Chipman sur ce point.
"Col. Cor., N. B.", vol. 6, p. 325

Incluse. Lettre de Chipman à Carleton, 20 août. Les latitude et longitude des embouchures des rivières réclamées par les gouvernements respectifs sont en voie d'observation; celles de la source de la rivière proposée ne peuvent pas être vérifiées; les difficultés consistent à transporter les instruments à travers des forêts vierges pour faire les explorations. Les commissaires suggèrent de demander aux gouvernements respectifs d'ajouter une disposition à l'effet qu'il ne sera pas nécessaire de vérifier la latitude et la longitude de la rivière qui devra constituer la frontière. 329

20 septembre, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Transmet les noms des membres du Conseil le 24 juin. 333

Inclus. Les noms. 337

Digitized by Google

1797.

20 septembre, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Transmet le rapport mensuel du régiment du Nouveau-Brunswick, daté 1er avril. 341

Inclus. Rapport. 345

30 septembre, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Transmet copie de lettre de Chipman avec documents, faisant rapport des procédures. Les dépenses de l'exploration sont beaucoup plus grandes qu'on s'y attendait, mais elles ne pouvaient être évitées, vu qu'un refus aurait pu paraître l'indice d'un désir de vouloir empêcher une investigation entière et impartiale. Au cas ou l'on conviendrait d'abandonner de s'assurer de la longitude et de la latitude de la source de la rivière qui doit servir de frontière, il demande que les instruments destinés à cet effet soient offerts au collège dont les fondations ont été commencées dans cette province.

" Col. Cor., N. B.", vol. 6, p. 347

Inclus. Rapport de Chipman; représentations par l'agent des Etats-Unis; examen du président James Adams devant les commissaires; lettre de John Jay à Sullivan, agent des Etats-Unis; il ne croit pas que sa présence soit nécessaire comme témoin; un affidavit à l'appui d'interrogatoires devrait être suffisant; il donne la substance du témoignage qu'il est pour donner. 351, à 375

30 septembre, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). A tiré traite de £1,000 sur le Trésor en faveur de Chipman, pour les dépenses en rapport avec la commission de la frontière. 515

9 octobre, Saint-Jean. Chapman à Knox (extrait). Demande des copies certifiées des représentations faites par le conseil du commerce en date du 23 août 1743, et des commissions subséquentes aux gouverneurs en 1749, 1752 et 1761, au sujet de la frontière. 515

(Les représentations sont parmi les papiers de la Nouvelle-Ecosse de cette date; les commissions sont à part de celles de la Nouvelle-Ecosse.)

11 octobre, Frédéricton. Mesures au sujet des habillements pour le régiment du Nouveau-Brunswick. *Voir* document inclus dans la lettre de Carleton du 23 novembre 1798.

16 octobre, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Dépêches reçues, avec instructions concernant la dernière extension de la commission de Leonard comme surintendant des pêcheries. 383

23 octobre, Frédéricton. Le même au même. Envoie rapport des officiers de marine, du nombre de vaisseaux entrés et partis de Saint-Jean du 5 juillet 1796 au 5 avril 1797, ainsi qu'aux ports extérieurs du 5 janvier 1796 au 5 janvier 1797. 387

1er novembre. Frédéricton. Rapport concernant l'habillement. *Voir* document inclus dans la lettre de Carleton du 28 novembre 1798.

9 novembre, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Portlant). Transmet rapports mensuels du régiment du Nouveau-Brunswick, datés 1er septembre et 1er octobre.

" Col. Cor., B. N.", vol. 7, p. 5

Inclus. Rapports. 7, 9

28 novembre, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Transmet rapport sur habillement du régiment du Nouveau-Brunswick pour 1797. 15

Inclus. Rapport. 19

11 décembre, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Transmet rapport mensuel du régiment du Nouveau-Brunswick, daté 1er novembre. 23

Inclus. Rapport. 27

20 décembre, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Transmet copie des arguments présentés par Chipman aux commissaires pour la frontière, avec les réponses de Chipman aux arguments de l'agent des Etats-Unis. Envoie aussi copies de lettres à lui (Carleton) et aux arpenteurs sur la Scudiac qui n'ont pas encore complété leur arpentage, leur demandant, après qu'ils auront fait une carte des travaux exécutés, de faire un croquis aussi fidèle que possible de ce qui reste à arpenter. Mentionne la décou-

Digitized by Google

1797.

verte par Chipman d'un fait important qui va faciliter le problème de la rivière beaucoup plus qu'on s'y attendait. A reçu information de représentations de la part du conseil du commerce du 23 août 1743, concernant les frontières, que l'on a déclaré être les mêmes que celles décrites dans la concession faite par Jacques Ier à sir William Alexander, et il désire avoir une copie authentique de ce document. Chipman désire avoir l'auvrage de Champlain, duquel des extraits ont été tirés. 29

Incluse. Lettre de Chipman aux arpenteurs, en date du 22 novembre. A faire une carte de cette partie de la rivière Scudiac déjà arpentée et un croquis de ce qui reste. 33

Répliques aux arguments de l'agent des Etats-Unis, parties 1 et 2, etc. 37 à 136

Chipman à Carleton, 13 décembre. Transmet copies des mémoires produits au bureau du secrétaire du conseil des commissaires pour la frontière. C'est à regretter que l'agent des Etats-Unis persiste à exiger que les arpentages soient complétés avant qu'il ait clos son argument. Instructions données aux arpenteurs de la Scudiac d'empêcher tout délai inutile de se produire pour obtenir une décision. Découverte de l'existence d'un portage sur la Scudiac qui va rendre beaucoup plus facile la question du règlement. Demande copie des représentations du conseil du commerce du 23 août 1742. Il est à préparer un autre argument sur le témoignage d'Adams, etc. Aucune réponse n'a encore été reçue de l'agent des États-Unis. "Col. Cor., N. B.," vol. 7, p. 139

"Mémoire concernant la rivière véritablement en vue sous le nom de "rivière Sainte-Croix dans le traité de paix entre Sa Majesté Britannique "et les Etats-Unis d'Amérique, et formant partie de la frontière y décrite." 143

23 décembre, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Transmet rapport du régiment du Nouveau-Brunswick, daté 1er décembre. 269

Inclus. Rapport. 273

29 décembre, Whitehall. King à Carleton. Transmet extraits des commissions et autres documents concernant la rivière Sainte-Croix. "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 238

1798.

17 janvier, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Portland) à Carleton. Envoie, pour servir de guide au commissaire et à l'agent, copie de la dépêche de Grenville à Liston. L'importance d'arpenter la rivière que l'on a décidé être la rivière Sainte-Croix marquée dans le traité jusqu'à sa source est trop évidente pour exiger aucune remarque. "Col. Cor.,,N. B.", vol. 7, p. 1

(Copie au "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 239.)

7 février, Frédéricton. Botsford au secrétaire d'Etat (Portland). La Chambre d'assemblée s'étant dispensée des services de Knox comme agent, ses membres désirent soumettre à Sa Grâce l'état déplorable dans lequel se trouve la province. Il fait connaître les divergences qui existent entre le Conseil et l'Assemblée. "Col. Cor., N. B.", vol. 7, p. 523

Inclus. Duplicata de l'adresse daté 18 février 1797.

Copies des actes rejetés par le Conseil. 535, 541

8 février, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Portland) à Carleton. Le renvoie à la lettre de Grenville comme réponse à ses lettres du 20 août et du 30 septembre. "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 240

9 février, Frédéricton. Journaux du Conseil législatif et de l'Assemblée jusqu'à date portée en marge. "B. T., N. B.", vol. 2, p.p. 263-373

Acte additionnel, et amendement à l'acte pour la réglementation des marins. 255

12 février, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Transmet rapport du régiment du Nouveau-Brunswick, daté 1er février. "Col. Cor., N. B.", vol. 7, p. 275

Inclus. Rapport. 277

Digitized by Google

1798.

16 février, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). La législature s'est réunie le 16 janvier et a été prorogée le 9 du courant. Les projets de loi votés par l'Assemblée ont été rejetés par le Conseil, parce que le salaire des membres se trouvait mêlé avec les octrois et les crédits publics. D'autres irrégularités préviendraient un frein convenable aux dépenses. Il croit que copies de ces projets de loi, avec une lettre sur ce sujet ont été transmises. Relativement à la plainte formulée que le fait de tenir toutes les cours de justice à Frédéricton constituerait pratiquement un déni de justice, il dit qu'aucunes plaintes n'ont été reçues de la part d'aucun justiciable. Il est douteux que les procès pourraient être moins dispendieux et procurer plus d'avantage à la société, mais on n'obtiendrait pas ce résultat en tenant la moitié des termes de la cour dans la ville port de mer de Saint-Jean. Envoie copie de son discours et des adresses à l'ouverture de la législature. 279

Inclus. Discours et adresses extraits des procès-verbaux et du journal.

26 février, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Transmet rapport du régiment du Nouveau-Brunswick. 295

Inclus. Rapport. "Col. Cor., N. B.", vol. 7, p. 299

28 février, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). A tiré traite sur le Trésor pour £1,000 en faveur de Ward Chipman pour dépenses en rapport avec la commission de la frontière. 301

12 mars, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Portland) à Carleton. Comme il n'y a pas de troupes régulières au Nouveau-Brunswick, l'aide-payeur général devra être rappelé. Il aura en conséquence à tirer sur le Trésor pour la solde et la subsistance du régiment du Nouveau-Brunswick.
"Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 241

19 mars, Whitehall. Le même au même. Transmet copie de l'article explicatoire à être ajouté au traité de paix, etc., relevant la commission sur la frontière de l'obligation de se conformer littéralement aux dispositions de l'article 5; on fera de concert avec les Etats-Unis un arrangement pour élever et entretenir un monument sur la frontière qui sera déterminée.
"Col. Cor., N. B.", vol. 7, p. 11

(Copie au "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 242.)

2 avril, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Transmet rapport du régiment du Nouveau-Brunswick, daté 1er mars.
"Col. Cor., N. B.", vol. 7, p. 317

Inclus. Rapport. 321

18 avril, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). A tiré sur le Trésor pour £1,000 en faveur de Chipman. 323

1er mai, Frédéricton. Le même au même. A communiqué à Chipman copie de la lettre de Grenville à Liston, "consentant à ce que l'on se dispense de déterminer "par des observations astronomiques la latitude et la longitude de la "source de la rivière que les commissaires auront à vérifier comme étant "la rivière Sainte-Croix indiquée au traité, pourvu seulement que cette "source soit correctement indiquée de manière à prévenir tout doute et "toute discussion à l'avenir sur sa localisation." 327

1er mai, Frédéricton. Le même au même. Transmet mémoire des personnes qui possèdent présentement les terres que réclame Spry par son appel de la cour en chancellerie. 331

11 mai, Philpot Lane. Street au même. Envoie documents officiels transmis du Nouveau-Brunswick. 519

6 juin, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Portland) à Carleton. Transmet l'approbation du roi des services de Chipman; le fait par lui représenté relativement à l'embranchement Chaputnatcook de la rivière Scudiac peut affecter les limites de la frontière. Les documents requis par Chipman ont été envoyés. Bien qu'une somme de £1,600 a été tirée le 30 septembre, il recommandera le paiement des £1,000 mentionnés dans l'avis du 28

Digitized by Google

1879.

février avoir été tirés pour le même objet. Il fait allusion à l'intérêt qu'il a pris aux disputes entre le Conseil et l'Assemblée, qu'il espérait devoir cesser, et avoir été apaisées par les observations qu'il a souvent répétées. Relativement à la pétition incluse dans la lettre de Botsford, il renvoie aux dépêches du 19 juin 1796 et du 13 juin 1797. Quand ces dépêches seront déposées devant la Chambre, les principes qui y sont énoncés devront assurer un arrangement amical. L'obstacle qui se rencontre c'est le refus de séparer les services publics de ceux d'une nature privée et individuelle. En admettant un tel mode de procédure, le succès de toute mesure ne dépendait plus de son propre mérite, mais du mérite de quelque autre mesure avec laquelle elle n'aurait aucun rapport. Bien qu'il se soit opposé au paiement de l'indemnité des membres de la Chambre d'Assemblée, si ce paiement était désirable comme mesure temporaire, il n'hésiterait pas à le recommander, tant il est anxieux de voir se rétablir l'harmonie et la bonne entente entre les différentes branches de la législature. 305

(Copie au " Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 243.)

6 juin, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Leonard fait rapport que le but d'une restriction sur les octrois de terrains est de rapporter quelques revenus au gouvernement pour l'exonérer quelque peu des dépenses nécessaires pour le support de l'établissement provincial actuel par des droits additionnels, dont la perception aurait été justifiée, pensait-on, par une augmentation dans la demande à laquelle on s'attendait. Il constate l'effet contraire d'une telle mesure, toute augmentation serait inopportune et improductive. Il attire l'attention sur la perception des rentes annuelles comme étant une mesure préférable, et en retardant davantage à en percevoir le paiement, le droit de les percevoir plus tard pourrait devenir le sujet d'une discussion publique. Il faut se garder de toutes dépenses inutiles dans la perception, et préparer avec soin un système de perception avant d'en donner avis public.

" Col. Cor., N. B.", vol. 7, p. 335

6 juin, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Envoie rapports de l'officier de marine du nombre de vaisseaux entrés et sortis, à Saint-Jean, du 5 juillet 1797 au 5 avril 1798, et aux ports détachés du 5 janvier 1797 au 5 janvier 1798. 339

6 juin, Frédéricton. Le même au même. A reçu copie de l'article explicatif ajouté au traité avec les Etats-Unis, et l'a communiqué à Chipman. 343

9 juin, Frédéricton. Le même an même. A reçu avis que le payeur général a discontinué la charge de substitut du payeur dans le Nouveau-Brunswick, et que le régiment du Nouveau-Brunswick devra être payé par le payeur du régiment, le montant de la solde devant être tiré par traites sur le Trésor. Il fait voir la nécessité d'une caisse militaire pour les différents services. 347

9 juin, Frédéricton. Le même au même. D'après l'enthousiasme qui existe à contribuer aux ressources nécessaires pour continuer la présente guerre, il n'a aucun doute qu'il sera en état de faire rapport d'une contribution qui dépassera les moyens proportionnels des souscripteurs. 351

15 juin, Frédéricton. Le même au même. Transmet copie des actes, des procès-verbaux du Conseil législatif et du journal de la Chambre, du 16 janvier au 9 février. 363

Les procès-verbaux et le journal, mais non les actes, sont inclus.

1er juillet, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Portland) à Carleton. Transmet lettre du Trésor quant au mode de tirer la solde pour le régiment royal du Nouveau-Brunswick.

" Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 250

2 juillet, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Transmet rapport du régiment du Nouveau-Brunswick, daté 1er juin.

" Col. Cor., N. B.", vol. 7, p. 427

Digitized by Google

1798.

Inclus. Rapport. 431

9 juillet, Fredericton. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Transmet correspondance concernant le rappel du substitut du payeur du Nouveau-Brunswick, et l'arrangement fait pour recevoir d'Halifax la paye du personnel, etc.; il mentionne les dépenses additionnelles en outre des grands inconvénients d'un tel arrangement, qui a nécessité, avant la séparation de la province d'avec la Nouvelle-Ecosse, d'avoir un substitut spécial du payeur en ce qui est maintenant le Nouveau-Brunswick. 433

Incluse. Lettre de Richard Molesworth, bureau du payeur, du 9 mars, à Carleton. La charge de substitut du payeur devra être discontinuée dans le Nouveau-Brunswick, et le personnel ainsi que les dépenses imprévues devront être payés par le substitut du payeur suppléant à Halifax. 437

Rapport par le garde-magasin général, du 7 juillet, sur l'augmentation des dépenses pour les approvisionnements des casernes, etc., si la caisse militaire était discontinuée dans le Nouveau-Brunswick, provenant du retard à recevoir les remises d'Halifax. 445

(Un des documents inclus est un duplicata de la lettre de Carleton du 9 juin.)

27 juillet, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Portland) à Carleton. A trans nis aux officiers en loi le mémoire des détenteurs actuels des terrains pour le recouvrement desquels Spry a porté appel. Le principal obstacle au paiement des rentes provient de la négligence d'en faire la perception lorsqu'elles deviennent dues; le sujet demande considération. Aussitôt que l'opinion du payeur général aura été reçue quant au mode du paiement de la solde au régiment royal du Nouveau-Brunswick, des instructions définitives seront données. Le roi éprouve une satisfaction particulière pour le zèle et la loyauté qu'ont témoigné les habitants du Nouveau-Brunswick, par leurs souscriptions aux dépenses de la guerre. Il est surpris qu'on n'ait pas accusé réception de la lettre du roi du 29 décembre, et des documents de la part de Chipman. 355

(Copie au "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 251.)

6 août, Trésorerie. Long à Carleton, concernant l'habillement. *Voir* document inclus dans la lettre de Carleton, du 23 novembre 1798.

13 août, Fredericton. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland) Transmet copie imprimée des actes. "Col. Cor., N. B.", vol. 7, p. 453

Inclus. Actes. 457

23 août, Fredericton. Carleton à Cottrell. Envoie copies des actes, procès-verbaux du Conseil et journal de la Chambre. "B. T., N. B.", vol. 3, p. 329

31 août, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Portland) à Carleton. Le payeur général ne voit pas de raison de suspendre la mesure adoptée pour la cessation de la charge de substitut du payeur dans le Nouveau-Brunswick; il s'en tiendra donc aux ordres pour le paiement de la solde du régiment royal du Nouveau-Brunswick, tels que communiqués le 12 mars dernier. "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 254

[illegible] septembre, Saint-Jean. Léonard à King. Indique les mesures nécessaires à prendre pour rendre les fonctions du surintendant du commerce et des pêcheries efficaces à prévenir le commerce illicite, etc. "Col. Cor., N. B.", vol. 7, p. 265

Inclus. Un écrit (sans date) suggérant que pour faire une économie la charge de surintendant du commerce soit jointe à celle de lieutenant-gouverneur de l'île Saint-Jean ou du Cap-Breton. 573

[illegible] septembre, Fredericton. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Transmet rapports du régiment du Nouveau-Brunswick, en date du 1er juillet et du 1er d'août. 467

Inclus. Rapports. 471, 473

[illegible] septembre, Fredericton. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Transmet traites au montant de £590 8s. 0d. sterling (les noms et les montants sont en marge de la lettre); les autres souscripteurs ont donné instructions à leurs agents

Digitized by Google

1798.

de payer leurs montants. La somme souscrite va probablement s'élever à £3,000. Le reste des contributions pour l'année dernière sera payé lorsque le produit de la récolte sera réalisé. 483

17 septembre, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat Price, missionnaire, ayant résigné sa charge, il recommande que le salaire de £100 voté pour ses services, soit également partagé entre Arnold et Diblee. 487

29 septembre, Frédéricton. Le même au même. Relativement à la discontinuation de la charge de substitut du payeur, il (Carleton) a, le 9 juin et le 9 juillet, communiqué des faits et des observations de grande importance; il espère que les arrangements suggérés seront approuvés. 491

8 octobre, Frédéricton. Le même au même. Transmet rapport mensuel du régiment du Nouveau-Brunswick, en date du 1er septembre. 495

Inclus. Rapport. 499

8 octobre, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Vu l'exemption de paiement des rentes pendant dix ans accordée aux loyalistes depuis 1783, tel paiement n'est devenu dû que dernièrement. Il suggère que l'exemption soit étendue à toutes les autres classes de concessionnaires, en leur remettant tous arrérages et fixant une courte période à partir de laquelle la perception devra se faire régulièrement. 501

11 octobre, Frédéricton. Le même au même. A retardé de réimprimer les actes jusqu'à ce que de nouvelles instructions aient été reçues, une collection complète jusqu'à 1792 ayant été envoyée à Dundas. Si le projet de loi pour prélever un impôt sur le sucre en pain, etc., est accepté, il espère recevoir instructions à cet effet à temps pour les soumettre à la Chambre. 505

19 octobre, Frédéricton Le même au même. Transmet traite pour £694 17s. 4d. sterling, en continuation des contributions volontaires pour le service public. (Les noms et les sommes respectives sont portés en marge de la lettre.) 509

20 octobre, Boston. Chipman à Carleton.

23 octobre, Frédéricton. Le même à Liston (personnelle).

23 octobre, Frédéricton. Liston à Chipman.

25 octobre, Providence. Chipman à Liston. (Cette lettre, de même que les trois lettres précédentes, sont incluses dans la lettre de Carleton du 1er décembre, laquelle voir.)

2 novembre, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Portland) à Carleton. Le renvoie à lettre du 31 août pour instructions quant au mode de payer le régiment du Nouveau-Brunswick. "Col. Cor., N. B.", vol. 7, p. 449

(Copie au "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 256.)

8 novembre, Saint-Jean. "Un citoyen" au secrétaire d'Etat (Portland). Envoie un avis pour faire connaître combien Leonard est illettré et sot, et tellement ignorant qu'il suppose être capable de contrôler la douane.

"Col. Cor., N. B.", vol. 7, p. 575

Inclus. Avertissement concernant commerce illicite. 577

9 novembre, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Portland) à Carleton. Street propose de soumettre à l'Assemblée législative son assentiment aux doctrines soumises pour la direction des procédés législatifs de la province; il n'y a qu'à les communiquer à la Chambre pour empêcher tout malendu à l'avenir.

"Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 257

22 novembre, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Transmet les noms des membres du conseil jusqu'à date, en marge.

"Col. Cor., N. B.", vol. 8, p. 1

Inclus. Les noms. 5

22 novembre, Frédérictou. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Transmet rapport mensuel du régiment du Nouveau-Brunswick, en date du 1er octobre. 9

Inclus. Rapport. 13

Digitized by Google

1798.

23 novembre, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Transmet copie de la lettre de Long concernant habillement pour le régiment du Nouveau-Brunswick, avec réponse et documents inclus. 15

Inclus. Lettre de Long (du Trésor) à Carleton, 6 août. Il attire l'attention sur le coût de l'habillement du régiment du Nouveau-Brunswick pour 1793, 1794, 1795 et 1796, pour avoir explications, l'habillement ayant été expédié pour ces années là. 19

Carleton à Long, 23 novembre. Il envoie un état explicatif de la nécessité qu'il y a eu d'acheter l'habillement concernant lequel une enquête a eu lieu. 23

État de l'allocation à être faite au lieu d'habillement autorisé par un ordre général en date du 22 janvier 1796. 27

Rapport au sujet de l'habillement, 1er décembre 1795 et 1er novembre 1797. 31, 33

1er décembre, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Transmet copie de lettre et autres documents de la part de Chipman, faisant voir que la majorité des commissaires avait complètement rejeté les prétentions américaines à la rivière Maguagadavick, déclaré que la rivière Scudiac était celle qui était vraiment indiquée dans le traité sous le nom de rivière Sainte-Croix, et décidé en faveur de la prétention britannique de se rendre jusqu'à la branche ouest de cette rivière. Ils ont décidé que la source de cette rivière se trouvait au premier de la chaîne de lacs à travers lesquels elle court, bien qu'elle s'étende beaucoup plus à l'ouest, ce qu'il tient être une interprétation erronée. Bien qu'en apparence elle soit conforme aux termes exprès des prétentions de Sa Majesté, cette décision ferait perdre une portion considérable de terres déjà établies par des sujets de Sa Majesté sur la rivière Saint-Jean. Par accord, la branche Chiputnatecook, à la source nord-ouest, a été finalement arrêtée à l'unanimité comme étant la frontière ouest du Nouveau-Brunswick et faisant partie de la rivière Sainte-Croix. Par cet arrangement une étendue considérable de terrain clairement établie appartenir à Sa Majesté, tombe dans le territoire des Etats-Unis, de telle sorte que cette ligne frontière va couper la communication avec le Canada; il est d'une importance immédiate d'y apporter quelque changement. La décision quant à la rivière Sainte-Croix enlève aux Américains toute prétention à la possession des îles de la baie Passamaquoddy ; un échange de ces îles pour un territoire sauvage serait un équivalent, au besoin. Il désire que Chipman donne des explications plus détaillées. 57

Incluse. Lettre de Chipman à Carleton, Boston, 20 octobre, et dont ce qui précède est un sommaire. "Col. Cor., N. B.", vol. 6, p. 61

Lettre personnelle de Chipman à Liston, Providence, 23 octobre, au sujet des frontières, demandant avis pour procédés ultérieurs. 65

Lettre de Liston à Chipman, Providence, 23 octobre, que l'adoption de la rivière Cheputnatecook comme partie de la frontière rapporterait quelque avantage.

Chipman à Liston, Providence, 25 octobre. Sa recommendation quant à la rivière Cheputnatecook a été acceptée à l'unanimité par les commissaires. 73

Projet de déclaration adopté par deux des commissaires. 77

Décision par les trois commissaires. 81

6 décembre, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Portland) à Carleton. Il le renvoie à la lettre du 27 juillet exprimant la satisfaction du roi sur la souscription volontaire dans le Nouveau-Brunswick; envoie copie du reçu de la banque d'Angleterre pour les traites transmises. Il mentionne une circulaire sur la déperdition de la valeur de la monnaie, et donne des instructions pour empêcher cela. Le salaire recommandé pour Arnold et Diblee a

Digitized by Google

1798.

été porté au budget. La lettre du 31 août est décisive quant au mode de payer le régiment du Nouveau-Brunswick.
"Col. Cor., N. B.", vol. 7, p. 511

(Copie au "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 258, dans laquelle la date est donnée en entier.)

12 décembre, Saint-Jean. Chipman à Knox. Il rend un compte détaillé de ses procédés en rapport avec la commission touchant la frontière depuis le temps qu'il a quitté Saint-Jean pour Boston. "Col. Cor., N. B.", vol. 8, p. 395

Inclus. Extraits de lettres. 411

Déclarations des commissaires (un duplicata).

22 décembre, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Transmet rapports mensuels du régiment du Nouveau-Brunswick, en date du 1er novembre et du 1er décembre. 49

Inclus. Rapports. 53, 55

(La lettre est datée le 22 novembre, évidemment par erreur; le rapport du 1er décembre ne pouvait pas être fait le 22 novembre; une lettre de cette date contenait le rapport daté 1er octobre; il a été reçu le 12 janvier; la lettre au-dessus a été marquée comme reçue le 15 avril.)

22 décembre, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Transmet noms des membres du Conseil jusqu'à date. 85

Inclus. Les noms. 89

22 décembre, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Transmet copie de la lettre de Chipman au sujet de son salaire et de ses services, et il attire l'attention sur la différence entre son salaire et celui de l'agent des Etats-Unis, afin que sa demande soit prise en favorable considération. Il a donné à Chipman des traites sur le Trésor pour le montant de son salaire pendant deux ans et neuf mois, et pour sa demi-solde pour la même période, la balance en sa faveur étant de £1,124 18s. 5d. Livres et documents seront transmis. 93

Inclus. Chipman à Carleton, Saint-Jean, 13 décembre. Est arrivé avec plans, livres et documents; les arguments et documents forment huit volumes *in-folio* de 300 pages chacun. Il a aussi les plans et les volumes qui lui ont été envoyés pour conduire la cause. Envoie un état des dépenses déterminées par les commissaires ; concernant autres dépenses, son salaire, etc. 97

Inclus. Montant des dépenses payées par Chipman. 101

Carleton à Long (du Trésor), 22 décembre. Il a tiré traites en faveur de Chipman pour £1,124 18s. 5d. 105

1799.

3 janvier, Whitehall. King à Carleton. Envoie prévisions budgétaires pour 1799-1800.
"Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 260.

8 janvier, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Transmet lettre de Chipman du 26 *ult.* concernant les îles de la baie Passamaquoddy, réclamées par les Etats-Unis. En ce qui concerne le monument qui doit indiquer la frontière à être entretenu aux frais communs de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis, est-il pour entrer en correspondance immédiate ou attendre d'autres ordres ? Col. Cor., N. B.", vol. 8, p. 109

Inclus. Chipman à Carleton, Saint-Jean, 26 décembre 1768. Donne des détails sur les arguments concernant le droit de propriété des îles de la baie Passamaquoddy. 113

22 janvier, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Il reçoit copie des actes pour empêcher l'exportation de la monnaie de cuivre de basse valeur, et la monnaie étrangère de basse valeur dans les colonies, et il donnera l'attention voulue au contenu de la circulaire à ce sujet. 135

5 février, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Portland) à Carleton. Il peut donner son assentiment au projet de loi "pour prélever un impôt sur le sucre en pain, le porter, la bière et les cartes de jeu. "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 261

Digitized by Google

1799.

12 février, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). La législature s'est réunie le 18 janvier, et a été close le 8 février. Le différent entre les deux chambres a commencé en 1795, et se continue encore; mais une copie de la lettre de Sa Grâce ayant été déposée entre les mains de l'orateur, la Chambre s'est décidée à séparer l'indemnité de ses membres de tous autres services, de sorte que le Conseil a retiré ses objections à certaines irrégularités, et il croit que l'harmonie est rétablie. Le budget a été voté pour deux années, en vue sans doute d'économiser les dépenses d'une session. "Col. Cor., N. B.", vol. 8, p. 139

Incluses. Adresse de la Chambre, en date du 19 janvier, pour communication de toute lettre de la part du secrétaire d'Etat relativement aux différents avec le conseil, et réponse en date du 24 janvier, transmettant copie de la lettre demandée. Extraits de procès-verbaux, où les documents seront trouvés à leurs dates respectives.

2 mars, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). A reçu instructions définitives quant au mode de payer le régiment du Nouveau-Brunswick. "Col. Cor., N. B.", vol. 8, p. 151

20 mars, Frédéricton. Mémoire de Edward Winslow. Il énumère ses services, en diverses capacités, et sollicite l'emploi de percepteur des rentes. 421

20 mars, Saint-Jean. Leonard à King. Il presse la perception des rentes et il recommande que Winslow soit nommé percepteur. 425

Un extrait en date du 30 sur le même sujet. 429

11 avril, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Portland) à Carleton. Transmet copie de la lettre de Liston à Grenville concernant la frontière en dispute entre le Nouveau-Brunswick et le Maine, résultant du doute à qui appartient la rivière Sainte-Croix indiquée au traité. La partie importante de la dispute consiste dans le droit de propriété des îles de la baie Passamaquoddy. Il fait ressortir les raisons pour soutenir que ces îles appartiennent à Sa Majesté Britannique. Les frontières de la Nouvelle-Ecosse sont clairement indiquées dans le mémoire des commissaires français et anglais de 1750 et 1851, qui fait voir que les frontières de la Nouvelle-Ecosse, ou Acadie, s'étendaient beaucoup au delà des îles de la baie de Passamaquoddy. 35

(Copie au "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 262.)

Inclus. Liston à Grenville, 31 décembre 1798, concernant la frontière entre le Nouveau-Brunswick et le Maine. "Foreign Office, America", vol. 37, n° 71

25 avril, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Transmet noms des membres du Conseil jusqu'au 1er du courant. "Col. Cor., N. B.", vol. 8, p. 155

Inclus. Les noms. 159

25 avril, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Transmet rapport mensuel du régiment du Nouveau-Brunswick, en date du 1er mars. 163

Inclus. Rapport. 167

6 mai, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). A reçu copie de la lettre de Street à King, qui contient quelques observations extraordinaires; il n'est pas nécessaire d'insister d'avantage sur ce sujet. Dépêches avec documents inclus sont reçus. 169

6 mai, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Le recu pour deux remises des souscriptions volontaires de la province, pour les dépenses de la guerre, a été reçu; il envoie une troisième remise. Les termes flatteurs avec lesquels le zèle des habitants a été remarqué par Sa Grâce, et qu'il a publiés, ne peuvent manquer d'être appréciés avec satisfaction. "Col. Cor., N. B.", vol. 8, p. 173

6 mai, Frédéricton. Le même au même. Transmet rapport du régiment du Nouveau-Brunswick, daté 1er avril. 177

Inclus. Rapport. 181

11 mai, Soho Square. Knox au secrétaire d'Etat (Portland). Fait rapport que les différents entre le Conseil et la Chambre ont été réglés par la Chambre retranchant

Digitized by Google

1799.

tous les items étrangers du projet de loi sur le revenu, et en envoyant un compte séparé pour l'indemnité des membres. Ces deux projets de loi ont été adoptés au Conseil. 417

8 juin, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Transmet copies des actes, procès-verbaux du Conseil et journal de la Chambre pour la dernière session. 195

Incluse. Prncès-verbaux du Conseil du 18 janvier au 8 février. 199

Journal de la Chambre pour la même période. 225

8 juin, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Chipman va envoyer par le premier convoi sur les documents qui re rapportent à la commission pour la frontière. 285

10 juin, Frédéricton. Le même au même. Transmet le rapport du régiment du Nouveau-Brunswick, en date du 1er mai. 379

Inclus. Rapport. 383

12 juin, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Portland) à Carleton. On ne pourra pas voir l'avantage qu'il y aurait de régler la question de la frontière d'une manière définitive avant de recevoir les plans et les documents. Il a recommandé le paiement des traites tirées, et il va conférer avec Grenville relativement à la différence qui peut exister dans les montants de salaires payés à Chipman et à l'agent des Etats-Unis. Il désire qu'il envoie sa propre opinion sur les suggestions de Chipman concernant les îles de la baie Passamaquoddy. Lui et Chipman devront envoyer toutes les objections qu'ils craignent pouvoir exister quant aux raisons sur lesquelles les prétentions de Sa Majesté peuvent reposer.

(Copie au " Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 268.)

27 juin Mémoire par Spry sur la méthode d'accorder des terres dans un établissement à l'état sauvage. Il offre les mêmes conditions que celles accordées aux autres colons aux personnes établies sur 3,500 acres de ses terres. 469

Inclus. Plan (appelé arpentage) des terres de Spry sur la rivière Saint-Jean, juillet 1780. 473

4 juillet, Mémoire de Spry sur la valeur des terres dont il a été dépossédé. 461

Compte des dépenses encourues pour obtenir brefs d'erreur, et pour porter appel au Conseil privé. 465

7 juillet, Saint-Jean. Chipman à Carleton. *Voir* document inclus dans la lettre de Carleton du 5 août.

8 juillet, Banque d'Angleterre. Newland au secrétaire d'Etat (Portland). Renvoie traite pour £20, dont le paiement a été réfusé; elle faisait partie des contributions volontaires du Nouveau-Brunswick. 187

8 juillet, Saint-Jean. Chipman à Carleton. *Voir* document inclus dans la lettre de Carleton du 5 août.

8 juillet, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Transmet rapport de l'officier de marine du nombre de vaisseaux entrés et sortis, à Saint-Jean, du 10 octobre 1798 au 5 avril 1799. " Col. Cor., N. B. ", vol. 8, p. 385

18 juillet, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Portland) à Carleton. Le duc de Kent a suggéré l'avantage qui résulterait de placer les régiments provinciaux dans l'Amérique du Nord sur le pied de miliciens, pour faire le service dans toutes les provinces, mais le roi ayant exprimé son bon plaisir que ces régiments fussent simplement provinciaux, toute extension de leurs services doit être volontaire dans le sens le plus strict du mot et sans aucun équivoque. Au cas ou le régiment du Nouveau-Brunswick serait disposé à étendre son service, il devra s'entendre avec le duc de Kent sur les mesures à prendre pour mettre ce projet à effet.

" Col. Cor., N. B.", vol. 8, p. 191

18 juillet, Whitehall. Le même au même. Il se réjouit de voir que l'harmonie est rétablie entre le Conseil et la Chambre d'assemblée. D'autres contributions volontaires ont été reçues. " Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 271

Digitized by Google

1790.

22 juillet. Hinde Street. Spry au secrétaire d'Etat (Portland). Il renvoie à l'état des dépenses déjà expédié, etc., et il inclut un sommaire du montant qu'il a proposé devoir accepter en compensation des terres dont il a été dépossédé et de ses dépenses. "Col. Cor., N. B.", vol. 8, p. 433

Inclus. Nouveau sommaire proposé à l'acceptation du lieutenant-gouverneur, marqué "Spry, on compensation", etc. Le montant est de £5,480 1s. 8d. 437

30 juillet, Hinde Street. Spry au secrétaire d'Etat (Portland). Relativement au procès-verbal du Conseil, qu'il devrait lui être offert de nouveaux terrains à la place de ceux dont il a été dépossédé, il dit qu'en 1794 une offre semblable lui a été faite de la part de Dundas, qu'il a dû refuser comme ne formant pas une compensation pour ses dépenses à établir ces terres. Dans un papier séparé, il suggère que le montant qui serait payé en compensation pourrait être porté au compte des dépenses pour l'établissement des loyalistes. Il envoie extrait d'une lettre de son agent, qui dit que le seul mode praticable de compensation est un paiement en argent. 441

Inclus. Les raisons pour faire porter la compensation qu'il demande au compte des dépenses pour l'établissement des loyalistes. 445

(Suivent des remarques du département qui ne peuvent pas être copiées, d'après les règlements, mais qui ne sont d'aucune importance.)

James Chalmers à Simcoe, datée Chelsea, 19 juillet. Estimation de la valeur des terres dans le Nouveau-Brunswick selon leur situation. 457

5 août, Fredericton. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Le doute soulevé par l'agent des Etats-Unis concernant la frontière n'est exprimé que pour créer de l'embarras relativement au droit de propriété de l'île à l'Orignal (*Moose Island*). Il énumère en détail les raisons à l'appui de la prétention de la Grande-Bretagne. 305

Inclus. Chipman à Carleton, datée Saint-Jean, 7 juillet. Autres raisons que celles déjà données au sujet du droit de propriété des îles de la baie Passamaquoddy. 313

Le même au même, 8 juillet. A expédié trois caisses contenant les plans et les documents se rapportant à la commission de la frontière. 329

5 août, Fredericton. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). A reçu instruction de donner son assentiment au projet de loi pour prélever un impôt sur le sucre en pain, etc. Un projet de loi pour le même objet a été passé à la dernière session, qui, il espère, recevra la sanction royale. 333

7 août, Fredericton. Le même au même. Transmet rapport du régiment du Nouveau-Brunswick, daté 1er juin. 237

Inclus. Rapport. 341

19 août, Fredericton; Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Transmet mémoire de la part de Mme Drummond, et recommande fortement son cas et celui de sa fille. 343

5 septembre, Fredericton. Le même au même. A reçu accusé de réception des dépêches au sujet de la rivière Sainte-Croix. Dans sa lettre du 11 avril, il (Carleton) avait anticipé sur le renseignement désiré concernant les îles de la baie Passamaquoddy, dont les Etats-Unis ont pris possession. 347

6 septembre, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Portland) à Carleton. Envoie reçus de la banque d'Angleterre pour traites pour contributions volontaires, avec copies de lettres de la part du caissier. 289

(Copie au "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 272.)

Incluse. Newland, banque d'Angleterre, 2 janvier. Transmet certificat pour les £1,285 5s. 4d, montant de souscriptions volontaires, reçus. 293

Le même, 3 juillet. A reçu traite pour £1,078 1s. 11d., pour contributions volontaires. 297

Digitized by Google

1799.

Newland, 29 août. Envoie certificat pour £1,058 5s. 11d., une traite de £20 n'ayant pas été payée. "Col. Cor., N. B.", vol. 8, p. 301

16 septembre. Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Les documents inclus feront voir les mesures prises pour effectuer la paye du personnel ainsi que des dépenses imprévues dans le Nouveau-Brunswick, au moyen d'un mandat tiré sur le payeur intérimaire à Halifax. Comme ceci constitue un changement essentiel dans sa position, il demande permission de se retirer. 351

16 septembre, Frédéricton. Le même au même. Transmet copie de la lettre à Molesworth et les documents concernant les arrangements qu'il avait faits pour mettre à exécution le mode adopté par le payeur général pour payer le personnel et les dépenses imprévues dans le Nouveau-Brunswick. 355

23 septembre, Frédéricton. Le même au même. Transmet lettre de Chipman, avec le compte des dépenses de Wright lorsque employé par les commissaires de la frontière. Ce compte n'a pas été déposé devant eux seulement, parce qu'il n'a pas été informé quand les autres documents seraient présentés. 359

Inclus. Chipman à Carleton, datée 23 septembre. A reçu de Wright, arpenteur général de l'île Saint-Jean, copie de ses observations astronomiques, lorsque employé par les commissaires de la frontière; aussi compte des dépenses encourues par lui et non encore payées. 363

Rapport de Wright, et compte de dépenses. 367

14 octobre, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Suivant la proposition du duc de Kent et les instructions reçues qu'une telle mesure ne saurait être prise que du consentement du régiment, il avait proposé aux officiers et aux hommes d'étendre leur service à toute l'Amérique britannique, ce qui a été accepté unanimement, d'abord au quartier général, et ensuite par tous les détachements. 371

Inclus. Carleton au duc de Kent. Envoie semblable information. 375

21 octobre, Halifax. Morris à Spry. *Voir* document inclus dans la lettre de Spry du 17 mars 1800.

6 novembre, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Il recommande que John Ryan succède Christopher Sawer comme imprimeur du roi. 389

7 novembre, Soho Sqnare. Knox au même. Insiste sur la révocation des instructions additionnelles données en 1789, à l'effet d'empêcher le gouverneur de faire des dons de terrains dans cette province. 475

21 décembre, Frédéricton. Carleton au même. Inclus copie de la lettre à Brunton, aide-payeur, en réponse à ses instructions qu'il devait être continué dans sa charge. Demande instructions à ce sujet. 493

Inclus. Carleton à Brunton, de la mêms date. N'ayant reçu aucune lettre, soit du secrétaire d'Etat ou du bureau du payeur, de sa continuation en charge comme aide-payeur (de Brunton), il devra se conformer aux règlements envoyés. 497

21 décembre, Frédéricton. Liste des membres du Conseil. 501

21 décembre, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Transmet rapport du régiment du Nouveau-Brunswick, en date du 1er décembre. 505

1800.

Inclus. Rapports. 515, 511

2 janvier, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Transmet rapport de l'officier de marine du nombre de vaisseaux entrés et sortis, à Saint-Jean, du 5 avril au 10 octobre 1799. 517

17 janvier, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Portland) à Carleton. A transmis lettre au secrétaire des affaires étrangères, et documents inclus concernant les îles de la baie Passamaquoddy, occupées par des sujets des Etats-Unis, bien qu'elles soient clairement situées dans les limites du Nouveau-Brunswick. Le projet de loi pour prélever un impôt sur le sucre en pain, etc., a été transmis au Conseil privé, avec une demande d'une décision

Digitized by Google

1800.

immédiate. A expédié le mémoire de Mde Drummond au Trésor, mais il craint que vu que le temps pour faire de telles réclamations est expiré depuis longtemps, le Trésor ne se croira pas justifiable de se départir de la règle établie. Si l'on trouvait quelques moyens de leur venir en aide dans la province d'une façon modérée, il ne s'y objecterait pas. A communiqué au duc d'York et à Dundas l'ardeur et la promptitude avec lesquelles le régiment du Nouveau-Brunswick avait consenti à être placé sur le même pied qu'un régiment de milice active. A recommandé le paiement du compte de Wright. "Col. Cor., N. B.", vol. 8, p. 481

(Copie au "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 273, sur laquelle se trouve le quantième du mois.)

1er janvier, Whitehall. Le secrétaire d'État (Portland) à Carleton. La peine qu'il éprouve d'être obligé de répondre à sa (Carleton) demande de se retirer et de nommer un remplaçant. Il ne pensait pas, ni aucun des serviteurs du roi, que les mesures prises pour effectuer la paye du personnel et des dépenses au Nouveau-Brunswick seraient considérées par lui (Carleton) comme une raison pour se retirer du service. La nomination d'un remplaçant sera faite aussi ôt possible. "Col. Cor., N.B.", vol. 8, p. 489

(Copie au "Col. Off., N.B.", vol. 1, p. 277, où l'on trouvera la date du mois.)

6 février, Whitehall. King à Carleton. Envoie arrêté du Conseil confirmant "l'Acte pour prelever un impôt sur le sucre en pain", etc.
"Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 279

22 février, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'État (Portland). Transmet mémoire des juges de la cour suprême, et recommande que leur requête, pour une augmentation de traitement vu le surcroît de leurs dépenses, soit accordée.
"Col. Cor., N.B.", vol. 8, p. 521

Inclus. Mémoire. 525

10 mars. Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Transmet rapport du régiment du Nouveau-Brunswick, daté 1er février. 533

Inclus. Mémoire. 537

15 mars. Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Transmet rapport de l'officier de marine du nombre de vaisseaux, entrés et sortis, à Saint-Jean, du 10 octobre 1799 au 5 janvier 1800. 529

17 mars. Hinde Street. Spry au même. Renvoie à ses lettres précédentes au sujet de ses terres; il a écrit à Pitt, mais n'a pas reçu de réponse, avait présenté mémoire au comité du conseil pour faire reviser le procès-verbal qui ne lui accordait aucune compensation, et dont il inclut copie ainsi que d'une seconde lettre à Pitt. 691

Inclus. Mémoire. 695

Extrait de la lettre du 2 décembre 1795, de l'agent de Spry, qu'une bonne compensation en argent est le seul mode satisfaisant de régler sa réclamation. 699

Morris à Spry, 21 octobre 1799. Croit qu'il a pris le meilleur moyen d'obtenir compensation. Obtiendrait-il toutes les terres incultes non concédées dans le Nouveau-Brunswick, que ce ne serait pas aussi avantageux que les terres qui lui ont été enlevées. 700

Etat de la valeur des terres dont Spry a été dépossédé, et de ses dépenses pour en appeler au Conseil privé. 703

Copie de sa lettre à Pitt (sans date). 707

1er avril, Whitehall. King à Carleton. Envoie budget pour 1800-01.
"Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 280

10 avril, Whitehall. Le même au même. Transmet mémoire de Colin Campbell, du comté de Charlotte, Nouveau-Brunswick. 281

28 avril, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Est affligé que l'on supposerait qu'il aurait avancé quelque chose comme une censure d'une mesure

Digitized by Google

1800.

adoptée par le gouvernement de Sa Majesté; il désavoue toute telle intention. "Col. Cor., N. B.", vol. 8, p. 541

5 mai, Londres. Thomas Street à King. Transmet lettre de Botsford, orateur de la Chambre d'assemblée du Nouveau-Brunswick, relativement aux différends dans la législature. La lettre de Botsford, datée "Westmoreland, 10 octobre 1799", est incluse. "A. & W. I.", vol. 598

(La lettre de Street est endossée "Nouvelle-Ecosse"; elle ne se rapporte qu'au Nouveau-Brunswick).

5 mai, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). A reçu diverses dépêches, avec documents inclus. Il espère que sa lettre du 8 juin, contenant les procès-verbaux des procédures pour régler les frontières provinciales, a été reçue, de même que les cartes et autres documents envoyés par Chipman. "Col. Cor., N. B.", vol. 8, p. 545

12 mai, Frédéricton. Le même au même. Transmet mémoire de Chipman, et recommande que sa demande soit prise en favorable considération. 549

Inclus. Mémoire dans lequel il énumère ses services, l'abandon de sa profession pour conduire l'agence relative à la frontière, recevant £500 par année pendant son engagement, tandis que le montant payé à l'agent des Etats-Unis est de £1,000 par année. Demande qu'une allocation plus élevée que £500 lui soit accordée. 553

19 mai, Frédéricton. Le même au même. Reconnaît l'erreur dont il s'est rendu coupable dans sa méprise sur les devoirs qui lui étaient imposés comme comptable public; il demande que cette lettre soit oubliée. S'il n'est pas trop tard, il sera heureux d'être continué dans la charge de lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick. 557

19 mai, Frédéricton. Le même au même. Recommande les réclamations de Pagan, de Saint-André, laissées de côté, quand d'autres de même nature ont été soumises aux commissaires. 567

Inclus. Lettre de Chipman, du 3 avril, au sujet des réclamations de Pagan. 565

Pagan à Chipman, 12 mars. 569

2 juin, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Transmet lettre de Chipman du 24 mai, avec un état des établissements faits dans les îles de l'Orignal, Dudley et Frederick, par des personnes sous la juridiction du gouvernement des Etats-Unis, 577

Incluse. Lettre de Chipman. 581

Etat des établissements sur les îles de l'Orignal, Dudley et Frédéric, dans la baie Passamaquoddy. 585

9 juin, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). A reçu avis qu'à moins que les actes ne soient sanctionnés en dedans de trois années, ils devront être considérés comme désavoués. 587

24 juin, Frédéricton. Le même au même. L'effet des restrictions sur les octrois de terrains est le départ des familles. A moins que l'on fasse disparaître ces restrictions au plus tôt d'autres familles suivront probablemet. 591

23 juillet, Frédéricton. Le même au même. Transmet une adresse de félicitation de ce que Sa Majesté ait échappé à la dernière tentative sur sa vie. 595

Incluse. L'adresse. 599

14 août, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Afin de remédier aux défectuosités de l'acte des *fédéicommis* des terres proposées en dotation à un séminaire d'enseignement dans le Nouveau-Brunswick, cet acte a été annulé, et un acte de constitution en corporation a été accordé, avec la disposition nécessaire créant une succession perpétuelle. Il inclut copie de la charte. 603

Incluse. Charte pour le collège du Nouveau-Brunswick. 607

21 août, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Transmet les noms des membres du Conseil. 633

Digitized by Google

1800.

Inclus. Noms. 637

21 août, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Transmet rapport de l'officier de marine du nombre de vaisseaux entrés et sortis, à Saint-Jean, du 5 janvier au 5 avril. 641

13 octobre, Frédéricton. Le même au même. Transmet les noms des membres du Conseil jusqu'à date. 645

Inclus. Noms. 649

20 octobre, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Transmet rapports du régiment du Nouveau-Brunswick, datés 1er septembre et 1er octobre. 653

Inclus. Rapports. 657, 659

5 novembre, Londres. Knox au greffier du Conseil. Désire savoir si des mesures ont été prises depuis sa lettre du 23 août, pour retirer les instructions additionnelles. "A & W. I.", vol. 598

5 novembre, Londres. Le secrétaire d'Etat (Portland) à Carleton. En considération du lourd fardeau qui pèse sur le pays, il n'a pas cru pouvoir recommander une augmentation dans les traitements des juges du Nouveau-Brunswick, mais une allocation supplémentaire pourrait légitimement être faite à même tout fonds provincial disponible. Il est disposé à recommander un montant additionnel en faveur de Chipman, mais avant de le faire il désire savoir s'il a reçu aucune somme additionnelle en outre de ses £500 par année, pendant la durée de son service, et en avoir un état, et en les ajoutant à son salaire, savoir quelle serait la différence à £1,000 par année. Il est autorisé à tirer pour £100 en faveur de Pagan. Il mentionne la gracieuse réception qui a eté faite par le roi à l'adresse de loyauté venue du Nouveau-Brunswick, et pour laquelle Sa Majesté envoie ses remerciements. "Col. Cor., N. B.", vol. 8, p. 265

(Copie au "Col. Off., N. B.", vol 1, p. 281, où se trouve la date.)

7 novembre, Londres. Robert Shedden & Sons au secrétaire d'Etat (Portland). Envoie papiers concernant les services de Pagan. A quel bureau la demande de paiement doit-elle être faite? "A. & W. I.", vol. 598

10 novembre, Saint-Jean. Leonard à King. Sa satisfaction de voir que £600 ont été accordés pour un vaisseau destiné à entraver tout commerce illicite; il en avait loué un dans ce but, et contracté depuis pour en faire construire un autre. A tiré £400 comme partie de l'allocation de la première année. "Col. Cor., N. B.", vol. 8, p. 711

Rapport sur le commerce de Saint-Jean de la même date adressé au secrétaire d'Etat (Portland). 715

Rapport de George Leonard, junior, à George Leonard, de ses opérations sur la côte comme surintendant intérimaire du commerce et des pêcheries. 721

6 décembre, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Transmet les noms des membres du Conseil jusqu'au 1er du courant. 661

Inclus. Noms. 665

29 décembre, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Transmet les noms des membres du Conseil jusqu'au 21 du courant. 669

Inclus. Noms. 673

29 décembre, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Transmet les rapports du régiment du Nouveau-Brunswick, datés 1er novembre et 1er décembre. 677

Inclus. Rapports. 685, 681

1801.

16 février, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Envoie rapport de l'officier de marine du nombre de vaisseaux entrés et sortis, à Saint-Jean, du 5 avril au 10 octobre 1800. "Col. Cor., N. B.", vol. 9, p. 1

Inclus Rapport, du 5 avril au 5 juillet. 5

Rapport, du 5 juillet au 10 octobre. 7

23 février, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Envoie liste des conseillers jusqu'à date en marge. 9

Digitized by Google

1801.

Incluse. Liste. 13

23 février, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Transmet rapports du régiment du Nouveau-Brunswick, datés 1er janvier et 1er février. 17

Inclus. Rapports. 21, 23

12 mars, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Fait rapport de l'harmonie qui a existé dans l'Assemblée générale, qui s'est réunie le 26 janvier et s'est dissoute le 21 février. La Chambre a envoyé au Conseil législatif les crédits votés pour les besoins du service public, sous forme de résolutions, que le Conseil pourra ainsi examiner séparément avant qu'elles prennent la forme d'un projet de loi; ce n'est pas parfaitement régulier, mais c'est un pas vers un mode constitutionnel de procéder. Il inclut copie d'une adresse concernant les restrictions sur les octrois de terrains. 25

Incluse. Adresse. 29

6 avril. Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Dépêches reçues. Chipman n'a reçu aucune autre somme durant son dernier service que £500 par année, si ce n'est pour dépenses inévitables, et l'équivalant accordé pour sa demi-paye. Il inclut état de dépenses.

"Col. Cor., N. B.", vol. 9, p. 33

Inclus. Chipman à Carleton, 25 mars. Transmet, d'après instruction reçue de Portland, un état détaillé des dépenses en rapport avec son agence pour la commission de la frontière, et il explique la nature des dépenses qu'il croit devoir être couvertes par l'allocation annuelle, et de celles à être portées au compte des dépenses additionnelles. La lettre renferme un état détaillé des comptes, une comparaison entre le montant qu'il lui est accordé et celui accordé à l'agent des Etats-Unis, et la balance qui lui revient. 37

10 avril, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). A reçu arrêté du conseil, déterminant les qualificatifs et les titres royaux (sur l'union de l'Irlande. Les papiers sont dans C 245 des archives). Inclut copie de la proclamation lancée sur ce sujet. 45

Incluse. Proclamation. 49

30 avril. Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). A tiré, suivant instructions, pour £100 en faveur de Pagan. 59

2 mai, Frédéricton. Le même au même. Envoie copies des actes et du journal du Conseil. Des copies imprimées des actes et le journal de la Chambre seront expédiées sans perte de temps. 63

Inclus. Journal du Conseil législatif. 67

5 mai, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Dépêches reçues; des mesures seront prises, conformément aux instructions, pour encourager la culture du chanvre. 95

9 mai, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Portland) à Carleton. Dépêches reçues.

"Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 285

13 mai. Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Envoie liste des conseillers jusqu'à date à la marge. "Col. Cor., N. B.", vol. 9, p. 99

Incluse. La liste. 103

13 mai, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Envoie rapports mensuels du régiment du Nouveau-Brunswick, datés 1er août et 1er mai. 107

Inclus. Rapports. 111, 113

6 juin, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Portland) à Carleton. Exprime la satisfaction de Sa Majesté relativement à l'harmonie qui a existé dans les deux branches du parlement. L'adresse de la Chambre sur les restrictions recevra l'attention voulue lorsque la politique générale concernant les terres viendra sur le tapis. Avant que le compte de Chipman soit réglé, il serait bon d'obtenir une déclaration officielle de la position qu'occupe l'agent américain, si la même classification de dépenses portées au compte de Chipman lui sont accordées, il (Carleton) est autorisé de tirer pour

Digitized by Google

1801.

la balance du compte de Chipman, se montant à £1,119 1s. 4½d. ; dans le cas contraire, il ne devra tirer que pour £586 0s. 4d., moins certaines dépenses qui réduiraient ce montant à la somme de £533 1s. 0½d., mais il connaît trop bien la valeur des services de Chipman pour ne pas recommander l'interprétation la plus libérale. 53

(Copie au "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 285.)

12 juin, Fredericton. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Envoie rapports de l'officier de marine pour Saint-Jean. 115

Inclus. Rapport sur le nombre de vaisseaux entrés et sortis, à Saint-Jean, du 10 octobre 1800 au 5 janvier 1801. 121

Rapport du 5 janvier au 5 avril 1801. 119

22 juin, Fredericton. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Fait rapport qu'il y a des terrains propres à la culture du chanvre, mais que vu le coût élevé de la main-d'œuvre, il est difficilement possible d'en récolter beaucoup. Il recommande donc comme seul moyen d'en assurer la culture qu'un crédit en argent soit avancé, comme dans le cas du brai. 123

22 juin, Fredericton. Carleton au secrétaire d'Etat. Envoie rapport du régiment du Nouveau-Brunswick, daté 1er juin. 127

Inclus. Rapport. 131

22 juin, Fredericton. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Envoie liste des conseillers jusqu'à la date portée en marge. 133

Incluse. Liste. 137

4 juillet, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Portland) à Carleton. Dépêches reçues. "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 288

28 juillet, Whitehall. Le même au même. Il est heureux de voir que la culture du chanvre va probablement réussir. 288

17 août, Fredericton. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Envoie rapports mensuels du régiment du Nouveau-Brunswick, datés 1er juillet et 1er août. "Col. Cor., N. B.", vol. 9, p. 145

Inclus. Rapports. 149, 151

3 septembre, Downing St. Le secrétaire d'Etat (Portland) à Carleton. Dépêches reçues. 141

(Non signées ; les colonies ont été transférées au secrétaire pour la guerre en 1801, lord Hobart étant nommé à cette charge en mars de cette année là).

12 septembre, Fredericton. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Envoie copies imprimées des actes et du journal de la Chambre, du 20 janvier au 21 février 1801. 153

Inclus. Actes. 157

Journal. 187

15 septembre, Fredericton. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). A reçu ordre de lever l'embargo sur les vaisseaux suédois, comme il a été fait sur ceux de la Russie et du Danemark. 215

21 septembre, Fredericton. Le même au même. Envoie rapport du régiment du Nouveau-Brunswick, avec copie de la lettre à Long (Trésor) concernant habillement. 219

Inclus. Rapport, daté 1er septembre. 223

Rapport au sujet de l'habillement pour 1801. 225

25 septembre, Fredericton. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). A reçu certificat de Sullivan (agent des Etats-Unis) que les dépenses additionnelles de la même nature que celles portées au compte de Chipman lui étaient accordées. Néanmoins, va retarder de tirer jusqu'à ce qu'il ait reçu une confirmation officielle de la part du département américain qu'il appartient ; il exprime sa satisfaction que ce sera une récompense bien méritée pour Chipman. 233

Inclus. Certificat de Sullivan. 237

5 octobre, Fredericton. Carleton au secrétaire d'Etat (Hobart). A été informé que l'administration des colonies serait confiée à Sa Seigneurie. 241

Digitized by Google

1801.

22 octobre, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Hobart). Transmet rapport du régiment du Nouveau-Brunswick, daté 1er octobre 245

Inclus. Rapport. 249

23 octobre, Frédéricton. Le même au même. Envoie copie de la lettre et de ses incluses du 31 septembre, adressées à Portland. 251

(Les documents inclus sont des duplicata, *voir* 21 septembre.) En réponse le Trésor a reçu instruction le 6 janvier 1802 d'envoyer un approvisionnement d'habillement.)

4 novembre, Downing St. Le secrétaire d'Etat (Hobart) à Carleton. Dépêches qui ne demandent aucunes réponses ont été reçues et déposées devant le roi. 229

7 décembre, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Hobart). Accuse réception de copies imprimées des préliminaires de la paix et de la proclamation de la cessation des hostilités par mer et par terre. 275

19 décembre, Frédéricton. Le même au même. Renvoie à la lettre du 28 septembre, et inclut maintenant un certificat officiel des dépenses accordées à Sullivan, agent des Etats-Unis sur la commission de la frontière, et il a en conséquence tiré sur le Trésor pour £1,119 1s. 4½d en faveur de Chipman. 279

Inclus. Certificat de Madison, secrétaire des Etats-Unis d'Amérique. 283

Certificat de Bond, consul général de Sa Majesté Britannique. 285

Copie du compte de Sullivan. 287

Digitized by Google

1764.
28 novembre, Trésorerie. Minute du Trésor concernant les dépenses. A *voir* document inclus dans la lettre du secrétaire Grenville, du 5 octobre 1790.

1784.
13 février. New-York. Opinion d'un procureur (Alexander Hamilton) sur la demande de Cuyler pour permission de retourner dans l'Etat de New-York afin de recouvrer sa propriété, sous la protection du traité de paix. Son opinion est qu'il serait dangereux pour Cuyler de retourner, et qu'il n'y a pas d'espoir que sa propriété lui sera rendue.
"Col. Cor., N. B.", vol. 63, p. 1

21 février. Londres. Cuyler au secrétaire d'Etat (Sydney). Transmet mémoire pour un octroi de terrain au Cap-Breton pour l'établissement de loyalistes. 5
Inclus. Mémoire. 7

11 mars, Londres. Cuyler à Nepean. Les loyalistes désirent être transférés du Canada au Cap-Breton, aussitôt que la sanction de Sa Majesté aura été obtenue. A leur arrivée au Cap-Breton, ils auront besoin de quelque assistance. 15
Apparemment inclus, mais non daté, se trouve un mémoire de la part de Cuyler, demandant d'être nommé inspecteur de terrains dans le Cap-Breton, avec pouvoir d'employer un arpenteur pour l'établissement des loyalistes. Demande que Haldimand soit requis d'envoyer les colons du Canada. Est ajoutée une estimation d'articles requis pour 500 familles. 19

3 avril, Londres. Cuyler à Nepean, avec une courte description du Cap-Breton. 11

6 août, Londres. Perry à DesBarres. Après quelques difficultés, a pu rencontrer le *Bleinheim* pour transporter familles et provisions au Cap-Breton, mais l'offre doit être accepté de suite. 23
Incluse. Missive de convention pour le *Blenheim.* 27

20 août, Whitehall. Townshend au lieutenant-gouverneur du Cap-Breton. Envoie prévisions budgétaires pour 1784-85. "Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 1
Budget. 1

27 septembre, Whitehall. Instructions au lieutenant-gouverneur du Cap-Breton.
"Col. Cor., C. B", vol. 3, p. 1

27 septembre, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Sydney) au même. Envoie copie de la commission à Parr, gouverneur en chef de la Nouvelle-Ecosse et des îles Saint-Jean et Cap-Breton. Les arrangements pour les loyalistes devront être les mêmes dans le Cap-Breton que dans la Nouvelle-Ecosse; il faudra prendre soin d'empêcher le monopole du terrain. Les serments prescrits pour les fonctionnaires ne seront pas administrés avant nouvel ordre. Les salaires seront réglés de manière à admettre des honoraires modérés; les mêmes honoraires que dans la Nouvelle-Ecosse seront établis. Les estimations budgétaires envoyées font voir les salaires; comment il devra tirer pour les dépenses imprévues.
"Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 2

8 octobre, Québec. Instructions à Haire, commissaire des loyalistes au Cap-Breton. *Voir* document inclus dans la plainte de Haire du 22 mars 1786.

10 octobre, Mathews à Cuyler. Haldimand a écrit à Des Barres concernant les personnes et les provisions envoyées. Si DesBarres n'est pas arrivé, il (Cuyler) devra ouvrir la lettre et agir suivant les instructions. Sur la même feuille est un ordre au capitaine du *Sally* de se rendre avec son vaisseau et d'autres à la rivière Saint-Pierre et de décharger cargaisons sous la direction de Des Barres, ou, en son absence, de Cuyler.
"Col. Cor., C. B.", vol. 63, p. 71

22 novembre, Londres. Morice à Nepean. Panton engagé pour se rendre au Cap-Breton comme missionnaire. Obstacles à la nomination de missionnaires au Nouveau-Brunswick. 31

Digitized by Google

1784.

Avis officiel au secrétaire d'Etat de la nomination de Panton.
"Col. Cor., C. B.", vol. 63, p. 35

Sans date. Sir V. Howe au secrétaire d'Etat (Sydney). Recommande Abraham Cuyler, qui désire s'établir au Cap-Breton, et Pott de Pensylvanie, qui pourrait être nommé percepteur de douane dans la Nouvelle-Ecosse.
"Col. Cor., C. B.", vol. 73, p. 263

(Probablement en 1784, lorsque Cuyler demandait des terrains au Cap-Breton. Sydney a été secrétaire d'Etat depuis janvier 1784 jusqu'à juin 1789.)

1785.
22 février, Coal Mines, Cap Breton. Des Barres au comité du Conseil. Va faire l'inspection des provisions, etc., apportées par le *Blenheim*, et rapport sur leur état.
"Col. Cor., C. B.", vol. 63, p. 43

Inclus Rapport, daté 1er mars, qui censure Perry. 47

(Le nom de Coal mines, Spanish River, a été changé en celui de Sydney.)

25 février, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Sydney) au lieutenant-gouverneur du Cap-Breton. Envoie un sceau, et permis de s'en servir. "Col. Off., C. B.", vol. 1. p. 6

— février, Rapport de Cuyler à DesBarres concernant le retard à l'arrivée des loyalistes, les procédés pour leur établissements, etc.
"Col. Cor., C. B.", vol. 63, p. 75

21 mars, Coal Mines, Spanish River Rapport sur les provisions apportées par le *Blenheim*. *Voir* document inclus dans la lettre de DesBarres du 22 février.

5 avril, Halifax. Townsend à Storey (extrait). Pour prendre des ordres de DesBarres concernant réception et avances de provisions pour les colons.
"Col. Cor., C. B.", vol. 63, p. 445

(Il y a un duplicata de cet extrait daté 5 octobre 1785, à la p. 437 du même volume que ci-dessus.)

9 avril, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Sydney) au lieutenant-gouverneur du Cap-Breton. Les honoraires sur les octrois de terrains au Cap-Breton ne devront pas excéder ceux établis à la Nouvelle-Ecosse avant 1774.
"B. T., C. B.", vol. 3, p. 6

(Copie au Col. Off., vol. 1, p. 7.)

6 juin, Sydney. Lowell à Gregory Townsend. Va expédier des provisions pour les loyalistes. "Col. Cor., N. B.", vol. 63, p. 151

20 juin, Halifax. Townsend à DesBarres. A reçu sa lettre du 5 (probablement celle de Lovell du 6), ordonnant des munitions pour les loyalistes au Cap-Breton. Ni le gouverneur ni le général en fonction n'ont reçu d'ordres à cet effet, mais en auraient-ils reçus qu'il n'y a pas de munitions disponibles. Va envoyer copie de la lettre au Trésor, afin qu'il en soit expédié. 155

5 juillet. Sydney. Perry à ———. Envoie copies de lettres sur le fait de déléguer, du bureau du secrétaire, par Cuyler à Perry, le pouvoir de faire ce qui est refusé par le Conseil. Les lettres dont les copies ont été envoyées sont datées du 16 février et du 5 mars 1785. 79

6 juillet, Halifax. Townsend à DesBarres. Ne peut obtenir paiement des deux traites envoyées; lui demande de faire rapport au général Campbell pour que le paiement des munitions se fasse. 159

6 juillet, Londres. Turnbull et Macaulay à DesBarres. Ont expédié par le *President* un approvisionnement de munitions pour les troupes dans la Nouvelle-Ecosse et ses dépendances. 163

13 juillet, Thisbe. Le capitaine Sawyer à DesBarres. Le steamer *Murray* a rencontré un brick chargé de charbon portant un pavillon en vertu d'une commission de lui (DesBarres); il a été ordonné d'amener le pavillon. Toutes commissions de cette nature doivent être retirées, jusqu'à ce que des instructions soient reçues de l'amirauté. 167

16 juillet, Halifax. Townsend au même. Campbell a ordonné le paiement de la fleur achetée, mais il ne peut sanctionner l'achat du rhum lorsqu'il y en a en quantité en magasin. Il espère qu'il ordonnera de faire le paiement

Digitized by Google

1785.

pour le rhum et la mélasse, par du charbon, à Murray, qui fait voile de Spanish-River au premier vent. Le commissaire Story envoyé au Cap-Breton pour prendre charge des munitions et en ordonner.
"Col. Cor., N. B.", vol. 63, p. 171

19 juillet, Halifax. Townsend à DesBarres. N'a pas de pouvoir par sa commission d'acheter munitions; il ne peut donc qu'envoyer la réquisition au Trésor. S'il (DesBarres) pouvait envoyer lettre de crédit, ou quelque autre moyen d'acheter, il donnerait ses services à cette fin. 175

28 juillet, Whitehall. Nepean au lieutenant-gouverneur du Cap-Breton. Envoie prévisions budgétaires pour 1785-6. "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 8

Budget. 8

3 août, Sydney. DesBarres à Nepean. Fait connaître la jalousie causée par la prospérité de cette partie des possessions de Sa Majesté. Les progrès rapides de Sydney; est à préparer un plan tiré d'un arpentage.
"A. & W. I.", vol. 530

8 août, Halifax. Townsend à DesBarres. Turnbull et Macaulay ont le contrat pour approvisionner les troupes dans l'Amérique du Nord, y compris la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick, Terreneuve, Louisbourg et l'île Saint-Jean, et il croit que les munitions pour les loyalistes sont comprises. Un petit vaisseau est arrivé. "Col. Cor., C. B.", vol. 63, p. 179

août, 9 Sydney. Cuyler à Nepean. A cause de la conduite peu amicale de DesBarres, il envoie un compte de ses procédés, avec documents. 63

Inclus. Parr à Cuyler, 13 septembre 1784.

Matthews à Cuyler, 10 octobre 1784, laquelle voir.

Rapport à DesBarres sur l'établissement loyaliste——février 1785, lequel voir.

16 août, Halifax. Townsend à DesBarres. Navire arrivé avec provisions pour les loyalistes; d'autres sont attendus. Espère pouvoir bientôt charger un vaisseau pour le Cap-Breton. Demande renseignements sur le nombre de personnes à approvisionner. "Col. Cor., N. B.", vol. 63, p. 183

21 août, Sydney. Journal du Conseil exécutif depuis le 21 février jusqu'à date en marge. 83

22 août, Halifax. Townsend à Lovell. Trois petits vaisseaux sont arrivés avec du bœuf et du lard pour les loyalistes; il n'y en a qu'un seul avec de la farine; on en attend davantage. Va demander des ordres pour en expédier une partie à Spanish-River. Il espère recevoir renseignements au sujet du nombre de personnes à approvisionner, pour savoir quelle quantité expédier. 187

25 août, Sydney. Le major de brigade Campbell à Yorke. L'adjudant Moncrieff doit envoyer le ou avant le premier de chaque mois une liste de l'état-major au Cap-Breton, présents ou absents. Comment les munitions devront être distribuées. Envoie extraits des instructions reçues du bureau de la guerre, comme preuve que tout l'état-major est sous le commandement du général Campbell; toute désobéissance recevra punition d'après la loi militaire. 191

1er septembre, Sydney Proclamation adressée aux loyalistes concernant les terres au Cap-Breton sur lesquelles ils doivent être établis. 105

(Duplicata à p. 199.)

2 septembre, Sydney. Extraits des lettres de DesBarres à Roberts, datées 1er, 3 et 17 août, et 3 septembre, concernant les traites tirées, et faisant rapport des rapides progrès faits dans l'établissement du Cap-Breton. 55

6 septembre, Sydney. DesBarres à Townsend. Les provisions voulues devront être au taux de 1,500 rations par jour. 195

10 septembre, Sydney. Le même à Nepean. Les mesures qu'il a prises pour engager les baleiniers de Nantucket de se transporter au Cap-Breton.
"A. & W. I.", vol. 530

10 septembre, Sydney. Taitt au même. Décrit la situation de Sydney, et le progrès qui s'y est fait en construction, etc. "Col. Cor., C. B.", vol. 63, p. 111

Digitized by Google

1785.

20 septembre, Halifax. Venture à DesBarres. Aucune demande officielle pour avoir provisions au Cap-Breton avant qu'une réquisition formelle n'ait été reçue de lui (DesBarres). 207

5 octobre. Halifax. Townsend au même. Etait sous l'impression que les provisions pour les troupes et les loyalistes devraient inclure des provisions pour les loyalistes au Cap-Breton, mais il constate que, pour cette île, il n'y a que des provisions pour les troupes seulement d'envoyées. Avis reçu qu'un vaisseau chargé de munitions pour Sydney a fait voile; va donner instruction à Story, du commissariat, de prendre ses ordres (de DesBarres) pour les distribuer. "Col. Cor., C. B.", vol. 63, p. 215

5 octobre, Halifax. Townsend à Perry. Est incapable d'aller à Sydney durant cette saison. Il espère que Storey donnera satisfaction comme son substitut, et demande au général de le placer (Perry) sur le rôle des vivres à Sydney, ayant obtenu congé d'absence de Saint-Jean. 219

6 octobre, Sydney. Yorke à Des Barres. Vu le travail incessant des troupes à défricher, etc., se trouve dans l'impossibilité de permettre aux hommes d'aller aider à ouvrir le chemin à Miray (Mira) Bay. 223

13 octobre, Sydney. Des Barres à Sparrow. Envoie traites sur le Trésor à être appliquées à l'achat de provisions pour le Cap-Breton; conditions de l'agence. 115

21 octobre, Halifax. Townsend à DesBarres. Son désappointement de ce que les provisions destinées aux colons du Cap-Breton ne sont pas arrivées; les provisions pour les troupes seules sont arrivées. Yorke a transmis une liste faite par Cuyler pour 110 rations par jour. S'il ne reçoit pas avis, avant le 24, de l'arrivée des vaisseaux chargés de provisions pour Sydney, le général en chargera un vaisseau d'une quantité suffisante pour l'approvisionnement des troupes et de 300 loyalistes pendant six mois; si les magasins l'avaient permis on aurait envoyé des provisions pour 500 hommes. 227

22 octobre, Halifax. Le même à Perry. A été averti par DesBarres qu'il l'avait nommé (Perry) gardien des provisions pour les loyalistes. Storey avait été nommé à ce poste et le général ne lui (Storey) permettrait pas de charger la solde de deux assistants. Il doit payer Storey à même sa propre allocation et lui (Perry) apprendra probablement que la même chose existe à Saint-Jean, il ne peut tirer des rations à Sydney par suite de ce qu'il est en vacance, vu que son assistant les tirera à Charlottetown. Sa famille, toutefois, pourrait les tirer comme colons loyalistes. Les ordres donnés à l'effet d'envoyer des rations à raison de 300 par jour, ou plus, si les provisions arrivent. Uncle, le percepteur, et Brown, le contrôleur des douanes, se sont embarqués pour Sydney, sur le même vaisseau qui porte cette lettre. 231

22 octobre, Halifax. Le même à Storey. Est peiné d'apprendre que le navire porteur des provisions en destination de Sydney n'est pas arrivé; si l'on ne reçoit pas avis de son arrivée avant deux ou trois jours, enverra un vaisseau chargé d'une quantité de provisions suffisante pour l'approvisionnement des troupes et de 300 loyalistes, pendant une durée de six mois, et dont Yorke aura le contrôle. 235

2 novembre, Sydney. Yorke à DesBarres. Envoie un extrait d'une lettre du major de brigade disant que toutes les provisions envoyées au Cap-Breton pour la garnison doivent être sous sa charge, quel que soit celui auquel elles ont été consignées. 239

3 novembre, Sydney. Etat des loyalistes refugiés, nourris par le gouvernement, résidant présentement à Louisbourg et Gabarus. Les noms sont donnés, mais non l'endroit où ils se sont établis. Ils étaient dix chefs de familles (douze hommes), six femmes, seize garçons et six filles, en tout, quarante. 441

3 novembre, ydney. DesBarres à Yorke. Accuse réception des extraits des instructions données à Yorke par Campbell, désirant qu'il prenne charge de la distri-

Digitized by Google

1785.

bution ; envoie copies de lettres, instructions, mandats, etc., du bureau de la guerre, comme preuve qu'il (DesBarres) a le contrôle de telles distributions. 243

6 novembre, Sydney. Yorke à DesBarres. A reçu sa lettre du 3 novembre, qui, avec les divers papiers y contenus, seront transmis au général Campbell. 247

18 novembre, Sydney. Mesures prises par le gouverneur et le Conseil. Message du gouverneur au Conseil faisant connaître le manque de provisions nécessaires pour les ouvriers et autres, le commissaire ayant refusé soit d'ouvrir le magasin, soit d'en donner la clé. Donne ordre à Tait, le grand prévôt, de demander les provisions et d'en prendre possession, et que ceci soit entré dans les livres du Conseil comme un ordre public.
"A. & W. I.", vol. 407, p. 35

19 novembre, Sydney. Le grand prévôt communique les mesures prises par lui pour demander la clé du magasin aux provisions. 63

19 novembre, Sydney. Yorke à Tait. Reçu copie du mandat en vertu duquel il (Yorke) doit livrer les clefs de l'entrepôt des provisions. Il a envoyé à DesBarres, le 2 du mois, copie des instructions de Campbell à ce sujet.
"Col. Cor., C. B.", vol. 63, p. 251

21 novembre, Sydney. DesBarres à Mathews, procureur général. Il devra faire les démarches nécessaires pour rentrer en possession des provisions, que Yorke détient forcément. "A. & W. I.", vol. 407, p. 48

22 novembre, Sydney. Yorke à DesBarres. Fait rapport qu'une partie des provisions que transportait le brigantin naufragé *President* a été sauvée ; demande qu'on lui fournisse de l'aide aux fins d'amener ces provisions et les confier au commissaire intérimaire. Ne peut comprendre comment il se fait que lui (DesBarres), arrivé au rang de major après un long service, ne sache pas qu'un officier inférieur doit obéir aux ordres de son supérieur.

(Duplicata dans "Col. Cor., C. B.", vol. 93, p. 263.)

22 novembre, Halifax. Townsend à DesBarres. Comme on n'a reçu aucunes provisions pour les loyalistes, il a, sur l'ordre de Campbell, expédié 40,000 rations par le *Brandywine*, consignées à Storey, commissaire.
"Col. Cor., C. B.", vol. 63, p. 267

23 novembre, Whitehall. Grey Elliot à Spiller. Moore, officier de marine, devra recevoir le salaire d'une année complète, bien que sa nomination n'ait eu lieu qu'après le commencement de l'année. "B. T., C. B.", vol. 3, p. 8

29 novembre, Sydney. DesBarres à Yorke. En réponse à la lettre du 22, dit qu'il serait prêt à fournir toute l'aide possible; mais quant aux provisions sauvées du *President*, le gouvernement ne devrait pas subir de perte, vu qu'elles sont la propriété des entrepreneurs, qui devaient les livrer au Cap-Breton et à l'île Saint-Jean, de sorte que sa perte doit retomber sur les assureurs, pour le bénéfice desquels on aura recours à la loi. La notion erronée qu'il a au sujet du droit de propriété de telles provisions, puisque aucun transport légal ne peut être fait relativement aux marchandises consignées à lui-même (DesBarres) sans son autorité. Il regrette les efforts tentés pour mettre des obstacles à l'exercice de ses pouvoirs, et pour ruiner la colonie naissante. La bonne humeur des troupes et leur satisfaction à leur arrivée, mais les choses n'ont pas si bien marché depuis qu'il (Yorke) est venu; l'accuse d'intervenir dans les affaires des colons. "A. & W. I.", vol. 407, p. 39

(Duplicata dans "Col. Cor., C. B.", vol. 63.)

30 novembre, Sydney. Liste des vaisseaux entrés et sortis, à Sydney et à la Baie Saint-Pierre.
"Col. Cor., N. B.", vol. 63, p. 107

30 novembre, Newport. Lettre d'instructions données par Handy et Russell à Drummond. Mentionnée dans le témoignage de Drummond, du 20 décembre (*Voir idem*).

Digitized by Google

1785.

30 novembre, Newport. Facture d'expédition des effets mis à bord de l'*Amelia* à Newport. Mentionnée dans le témoignage de Drummond du 20 décembre. (*Voir idem.*)

— novembre, Halifax. Campbell (major de brigade) à Yorke. Il a soumis au général les lettres du 5 et du 6, avec leurs annexes; le général a examiné en détail les documents envoyés par DesBarres, lequels, dans l'opinion du général, n'établissent pas l'autorité qu'il assume. Renouvelle à Yorke l'ordre donné au sujet des provisions, mais désire qu'il obéisse aux ordres de DesBarres, avec l'avis de son conseil, dans les cas où le commandant en chef n'a pas donné d'ordres spécifiques.
"Col. Cor., C. B.", vol. 63, p. 255

3 décembre, Sydney. Yorke à DesBarres. Répond *seriatim* aux accusations portées contre lui dans la lettre de DesBarres, du 29 novembre, et réclame le contrôle des provisions. "A. & W. I.", vol. 407, p. 43
(Duplicata dans "Col. Cor., vol. 63"; extrait dans le même vol., p. 469, avec la réponse de DesBarres, sans date.)

4 décembre, Sydney. Yorke à Campbell. Fait rapport des démarches prises par DesBarres pour entrer en possession des provisions destinées à la garnison et reçues par le brigantin *President*. Ne peut comprendre la manière actuelle d'agir de DesBarres et sa curieuse lettre du 29 novembre, à moins que ce ne soit par suite de manque d'argent et de provisions. Le malaise que lui a causé le manque d'entente. Les soldats se trouvent dans les casernes à demi terminées, mais les officiers sont encore sous les tentes, lesquelles sont presque pourries. Le peu de santé dont il souffre lui-même. Le *Brandywine* n'est pas encore arrivé; il y a des provisions pour les six compagnies jusqu'au 1er juin et six semaines de plus. Il a nourri 40 des gens de Cuyler; il n'y a pas plus de 50 autres personnes ayant droit aux rations; mais si l'on n'en augmente pas le nombre plusieurs périront.
"A. & W. I.", vol. 407, p. 31

5 décembre. Sydney. Mathews à DesBarres. En sa qualité de procureur général, ne croit pas devoir intenter un procès afin de recouvrer les provisions. Recommande qu'au lieu d'un procès l'on soumette la question à la Trésorerie pour en obtenir une décision. 50

5 décembre, Sydney. DesBarres à Yorke. Lui fait remarquer certains faux exposés contenus dans sa (à Yorke) lettre du 3 décembre. 61
(Duplicata dans "Col. Cor., C. B.", vol. 63.)

6 décembre, Sydney. Affidavits des lieutenants Fox et Norford, pris devant le juge en chef Gibbons. "A. & W. I.", vol. 407, p. 56
(Duplicata dans "Col. Cor., C. B.", vol. 63, dans lequel la date mentionnée est le 5.)

6 décembre, Sydney. Yorke à DesBarres. Désire que la correspondance cesse.
"A. & W. I.", vol. 407, p. 64
(Duplicata dans "Col. Cor., C. B.", vol. 63.)

7 décembre, Sydney. Henry W. Perry à Nepean. Transmet l'adresse présentée à DesBarres. La jalousie des colonies voisines. "A. & W. I.", vol. 530
Suit l'adresse.

7 décembre, Sydney. DesBarres à Nepean. Lui fera part sous peu de jours des embarras causés par l'opposition de Cuyler. "A. & W. I.", vol. 530

7 décembre, Sydney. Storey, commissaire, à Yorke. Produit un affidavit à l'effet qu'il a reçu et délivré le message de DesBarres qu'il (DesBarres) nie avoir envoyé.
"A. & W. I.," vol. 407, p. 67

8 décembre, Sydney. Adresse présentée à DesBarres par les marchands, etc., approuvant les mesures qu'il a prises relativement aux provisions, etc.
"Col. Cor., C. B.", vol. 63, p. 311

8 décembre, Sydney. Mandat de DesBarres à Tait, grand prévôt, lui enjoignant de prendre possession des provisions apportées par le *Brandywine* et de les retenir sujet à son (DesBarres) ordre. A. & W. I., vol. 407, p. 65

Digitized by Google

1785.

(Duplicata dans " Col. Cor., C. B.", vol. 63.)

8 décembre, Sydney. Rapport de Tait, grand prévôt, sur les mesures prises par lui à bord du *Brandywine*, en vertu du mandat de DesBarres, aux fins de prendre possession de la cargaison. " Col. Cor. C. B", vol. 63, p. 461

Un affidavit au même effet a été pris par Tait, le 10 décembre, devant le juge en chef. 473

8 décembre, Sydney. DesBarres à Campbell. Se plaint que Storey, le commissaire, refuse de prendre ses ordres quant aux provisions, et demande son renvoi d'office. " A. & W. I.", vol. 407, p. 75

(Duplicata dans " Col. Cor., C. B.", vol. 63.)

9 décembre, Sydney. Avis public que les loyalistes et les soldats licenciés, qui ont droit à une gratification, recevront des provisions en s'adressant à l'officier commandant (Yorke). " A. & W. I.", vol. 407, p. 70

9 décembre, Sydney. DesBarres à Yorke. Il a donné des ordres à l'effet que les provisions apportées par le *Brandywine* soient mises sous la charge d'un officier nommé par lui (DesBarres), et ordonnant que les militaires n'entravent pas l'exécution de tels ordres. " Col. Cor., C. B.", vol. 63, p. 319

9 décembre, Sydney. Yorke à DesBarres. Il a reçu sa lettre de cette date au sujet des provisions; envoie une deuxième copie des instructions y relatives reçues du général Campbell. 323

9 décembre, Sydney. Réponse de DesBarses à l'adresse des marchands. 327

Mandat du juge en chef à Tait, grand prévôt, pour arrêter le lieutenant Ralph Gore, le sergent Brown et les soldats du 33me régiment, pour s'être opposé à l'ordre du lieutenant-gouverneur. 774

11 décembre, Sydney. Le grand prévôt à Yorke. Demande qu'on lui livre le lieutenant Gore, le sergent Brown et les soldats mentionnés dans le mandat qu'on lui a montré, et que copie en soit affichée dans les casernes. " Col. Cor., C. B.", vol. 63, p. 485

11 décembre, Sydney. Yorke à Tait. N'a pas vu le mandat dont il parle. Gore est parti afin d'échapper aux procédures illégales qui se prennent contre lui. Ne s'opposera pas à ce que le sergent Brown et les autres soldats innocents soient livrés, mais il ne donnera aucune aide à cette fin. 489

11 décembre, Sydney. Affidavit de Tait à l'effet qu'il n'a pu servir à Gore le mandat, etc. 481

12 décembre, Sydney. Yorke à DesBarres. Conformément à sa réquisition, il donnera l'ordre de distribuer 40,000 rations, lesquelles devront être remplacées ou leur valeur payée au Trésor. " A. & W. I.", vol. 407, p. 97

(Double dans " Col. Cor., C. B." vol. 63.)

12 décembre, Sydney. Reçu donné par DesBarres pour 40,000 rations, qu'il s'engage de remplacer ou de payer au Trésor. " Col. Cor., C. B.", vol. 63, p. 341

12 décembre, Sydney. Gore à DesBarres. Comme c'est par suite d'ordres reçus de son officier commandant que lui-même, le sergent Brown et les autres ont fait l'acte pour lequel un mandat a été émané contre eux, telle conduite n'est pas le résultat d'un mépris de la loi, et il espère que lui-même et les autres recouvreront leur liberté. 493

14 décembre, Sydney. Cuyler à Nepean. Se plaint de la manière dont DesBarres l'a traité. 119

Procès-verbaux du Conseil. 123

15 décembre, Sydney. Compte du bois employé pour les travaux publics à Sydney, entre le 1er juin et la date en marge. 143

20 décembre, Sydney. Témoignage du capitaine John Drummond au sujet de personnes du Rhode-Island qui se proposent de venir s'établir dans la Nouvelle-Ecosse. 497

Déclaration de James Angell, l'un de ceux qui désirent devenir colons à la Nouvelle-Ecosse, relative à la vente de son brick *Amelia* à Venture et Drummond, pour le service de Sa Majesté. 505

Digitized by Google

1785.

Acte de vente de l'*Amelia*. 509

Traite sur DesBarres pour le prix du vaisseau, £525 sterling, 513

Affidavits concernant l'*Amelia*, datés le 31 décembre. 517, 521, 525

Les autres documents relatifs à l'*Amelia* sont: Drummond à Perry, 27 janvier 1786, transmettant ses comptes et toutes les pièces justificatives au sujet du bâtiment et la cargaison, et mentionnant les profits auxquels il considère avoir droit. 529

Connaissement des marchandises expédiées par Handy & Russell, Newport, Rhode-Island, 30 novembre 1785. 533

Compte de Drummond contre DesBarres, indiquant les profits auxquels Drummond considère avoir droit, daté le 27 janvier. 537

Lettres d'instructions de Handy & Russell à Drummond, 30 novembre 1785. 541

James Angell à Perry, 27 janvier. Il n'a personnellement d'autre réclamation que la traite faite par Venture pour le prix de l'*Amelia* mais il a une procuration de la part de Handy & Russell aux fins de percevoir ce qui leur revient sur la vente de la cargaison ; comme il n'a pas reçu le compte des ventes faites, il ne peut dire quel est le montant de leur réclamation. 545

Procuration. 549

Connaissement de la cargaison expédiée par Handy & Russell, 30 novembre. 553

24 décembre, Halifax. Campbell (major de brigade) à Yorke. A soumis la correspondance au général, lequel regrette la situation désagréable, tout en admirant son (Yorke) sang-froid constant et sa détermination. Envoie copie de la lettre de DesBarres au général, et la réponse. 343

24 décembre, Halifax. Campbell à DesBarres. Envoie copie des ordres relatifs aux provisions destinées aux militaires, aux loyalistes, etc., et défend les militaires contre l'accusation portée par lui (DesBarres). 347

(Double dans "A. & W. I.", vol. 407.)

27 décembre, Moncrieffe à Yorke. Explique les raisons pour lesquelles il forme partie du bureau chargé d'examiner les réclamations au sujet des provisions et des terres. "Col. Cor., C. B.", vol. 63, p. 355

28 décembre, Londres. Spiller à Grey Elliot. Demande des instructions au sujet du paiement des traites tirées par DesBarres, avec avis. 147

1786. 1er janvier. Halifax. Major général Campbell au secrétaire d'Etat (Sydney). Envoie la lettre, avec annexes, du colonel John Yorke, commandant au Cap-Breton ; aussi, lettre de DesBarres, et copie de la réponse prête à être envoyée. Il y a deux points de dispute entre Yorke et DesBarres qui demandent une décision immédiate. 1. Le commissaire, l'adjudant du fort, l'intendant des casernes, et les autres officiers de l'état-major de la garnison, doivent-ils être considérés comme des officiers militaires ou civils ; et, comme conséquence, doivent-ils obéir aux ordres du gouverneur civil, ou à ceux de l'officier militaire commandant ? 2. Le gouverneur civil a-t-il le droit de divertir de l'objet auquel elles étaient destinées les provisions fournies en vertu d'un contrat passé avec la Trésorerie expressément pour les militaires ? L'inconvenance de consigner au gouverneur civil les provisions destinées aux militaires, et dont l'inconvénience a été démontrée dans le cas de la cargaison du *Brandywine*.

"Col. Cor., N. E.", vol. 12, p. 249

(Les annexes, correspondance entre DesBarres et Yorke et autres documents sont inscrits à leurs dates respectives.)

3 janvier, Whitehall. Grey Elliott à Spiller. On ne devra pas payer la somme de £500 votée pour construire une église et une demeure pour le recteur au Cap-Breton avant que les édifices soient finis ou au moins avancés; et comme il semble ne pas en être ainsi, il ne devra pas honorer les traites.

"B. T., C. B.", vol. 3, p. 9

Digitized by Google

1786.

25 janvier, Londres. Roberts à Nepean. Envoie une liste des traites tirées par DesBarres et renvoyés protestées. L'économie exercée par DesBarres et les travaux considérables exécutés par lui au moyen de l'argent voté pour le Cap-Breton. "Col. Cor., C. B.", vol. 63, p. 667

Inclus. Etat des comptes non payés. 661

27 janvier, Sydney. Angell à Perry. Un document inclus, *voir* 20 décembre 1785, papiers relatifs à l'*Amelia.*

27 janvier, Halifax. Campbell au secrétaire d'Etat (Sydney). Le conflit entre Yorke et DesBarres réglé, ce dernier (suivant l'avis de son conseil) ayant adopté le système des réquisitions au lieu d'ordres. "A & W. I.", vol. 407, p. 93

Inclus. Yorke à DesBarres, 12 décembre 1785, que l'on trouvera à cette date.

(Double dans lettre de Campbell dans "Col. Cor., N. E.", vol. 12, p. 253.)

27 janvier, Sydney. Drummond à Perry. Un document inclus, *voir* 20 décembre 1785, papiers relatifs à l'*Amélia.*

16 février, Sydney. Yorke à DesBarres dans "Col. Cor., C. B.", vol. 63; c'est une copie de l'annexe de la lettre de Campbell au secrétaire d'Etat du 15 mars, laquelle voir.

20 février, Sydney. Mémoire de Uncle demandant de démissionner du Conseil, à cause de sa surdité. "Col. Cor., C. B.", vol. 63, p. 617

25 février, Sydney. Yorke à DesBarres dans "Col. Cor., C. B.", vol. 63; c'est une copie de l'annexe de la lettre de Campbell, 15 mars.

26 février, Sydney. Déclaration de l'honorable George Rodger à l'effet qu'il a reçu de Storey 5,000 rations à compter sur les 40,000 pour lesquelles DesBarres a donné reçu à Yorke. "Col. Cor., C. B.", vol. 63, p. 557

Affidavit de Perry au même effet. 561

1er mars. Sydney. Adresse présentée à DesBarres par les principaux citoyens, etc., de Sydney. 377

Réponse de DesBarres, 3 mars. 385

Correspondance et autres papiers relatifs au conflit entre Yorke et DesBarres, dans "Col. Cor., C. B.", vol. 63, datés les 1er, 3, 4 et 6 mars, annexe de la lettre de Campbell du 15 mars.

5 mars, Sydney. W. Smith à DesBarres. En conséquence d'une déclaration de DesBarres, consignée dans les procès-verbaux du Conseil, à l'effet que lui et d'autres personnes doivent, ou abandonner leur emploi militaire ou cesser de siéger au conseil, il quitte le conseil et regrette de ne plus être qualifié à jouir de cet honneur. "Col. Cor., C. B.", vol. 63, p. 621

8 mars, Arichat. Adresse des Acadiens de l'île Madame, félicitant DesBarres de sa nomination au poste de lieutenant-gouverneur et lui demandant que leurs bateaux-pêcheurs soient exempts de taxes. 405

12 mars, Sydney. Réponse de DesBarres à l'adresse des Acadiens, qu'il nomme "loyaux sujets Acadiens de Sa Majesté habitant les îles Richmond". 413

13 mars, Sydney. Mandat d'arrestation contre l'enseigne Jones, le sergent Brown et divers autres officiers et soldats. Inclus dans la lettre de Gibbons à Nepean, daté le 2 août, laquelle voir.

14 mars. Pointe Amélia Opinion de Mathews, procureur général, relativement aux pouvoirs du lieutenant-gouverneur. Incluse dans la lettre de Campbell du 15 mars, laquelle voir.

15 mars, Halifax. Campbell au secrétaire d'Etat (Sydney). La réconciliation entre DesBarres et Yorke n'était pas sincère; il y a plus d'animosité que jamais; envoie une lettre de Yorke et une de Lovell, aumônier de la garnison, sur ce sujet. Délai dans l'arrivée du courrier de Londres causé par le fait qu'il est expédié *via* New-York. "A. & W. I.", vol. 407, p. 109

Digitized by Google

1786.

(Double dans "Col. Cor., N. E.", vol. 12.)

Inclus. Yorke au major de brigade Campbell, du 11 février et dates subséquentes. La lettre semble être un extrait de son journal. Pense que DesBarres est assez bien approvisionné, vu qu'il a reçu des secours. Envoie des extraits du résumé du juge en chef au grand jury, pour montrer la disposition des autorités civiles envers les autorités militaires. Une accusation fondée contre lui (Yorke) pour résistance à bord du *Brandywine;* le mandat lui fut remis en présence de son régiment, par le géolier—il suppose que c'est à défaut de bourreau que ce dernier l'a fait. Conjectures quant à la signification du renouvellement du débat, mais il est parfaitement à son aise. Le verdict du grand jury attaque tout le régiment; il a su que le document avait été préparé conjointement par le juge en chef et le lieutenant-gouverneur; et devait former partie des dépêches à envoyer au secrétaire d'Etat. Le 13. Il a comparu devant le juge en chef; le procès remis au prochain terme. Le 28. Demande d'autres provisions; réunion publique du Conseil, à laquelle le juge en chef (Gibbons) et le lieutenant-gouverneur DesBarres dénoncent en termes violents Yorke comme voulant réduire le peuple à la famine; réponse du capitaine Stewart, du 33e, contredisant ces assertions violentes, qui, à son idée, ont empêché le peuple d'essayer de forcer les magasins. Afin d'écarter toute crainte d'être réduit à la famine, il a affiché une proclamation que la famille du gouverneur a enlevé; on a distribué des armes et des cartouches à balle à la basse classe du peuple. Le 1er mars. DesBarres a su par Moncrieff qu'il (Yorke) s'opposerait par la force à toute tentative faite pour forcer les magasins. DesBarres, croit-on, émanera un mandat et lira l'Acte de mutinerie, et le (Yorke) rendra responsable si quelqu'un est blessé. Se plaint de ce que le lieutenant Norford refuse d'obéir aux ordres lui enjoignant de résister au pouvoir civil; nomination d'un autre officier. Le journal des événements, tous de même nature, se continue jusqu'au 15 mars.

"A. & W. I.", vol. 407, p. 113

DesBarres à Mathews, procureur général, 12 décembre 1785. En considération d'une lettre du lieutenant Ralph Gore, demandant que les procédures prises contre lui, le sergent et les soldats soient suspendues; il lui enjoint de faire ainsi. 133

Mathews, note du 10 février 1786, que d'après cet ordre il avait écrit au juge en chef que les procédures étaient suspendues. 134

Affidavit, même date, par Gordon, aide-chirurgien, que le 12 décembre il avait livré la lettre de Mathews au juge en chef, et dont ce dernier s'était déclaré satisfait. 134

Substance du résumé du juge en chef au grand jury, 1er février. 137

Accusation fondée trouvée par le grand jury contre le colonel Yorke à la session de février 1786. "A. & W. I.", vol. 507, p. 141

Mandat de comparution au colonel Yorke, 8 février. 149

Yorke à DesBarres, 16 février. Bien que les precédures contre Gore et autres aient été suspendues, conformément à sa (DesBarres) lettre du 12 décembre, on a intenté une nouvelle poursuite contre lui (Yorke) pour la même transaction. Toutes réquisitions subséquentes doivent être faites au commandant en chef. 153

(Double dans "Col. Cor., C. B.", vol. 63.)

Yorke à DesBarres, 25 février. Est surpris de la requête qu'il lui fait pour de nouvelles provisions après les secours considérables qu'il (DesBarres) a reçu par l'*Amelia.* Ne peut risquer de voir les troupes manquant du nécessaire, et par là même ne donnera aucun secours subséquent; mais, dans un besoin pressant il donnera des provisions, autant que la prudence le permet, sur sa (DesBarres) réquisition, accompagnée d'une liste des personnes auxquelles elles sont destinées; une personne

Digitized by Google

1786.

compétente donnant un reçu au commissaire et se chargeant de la distribution. "A. & W. I.", vol. 407, p. 157

(Double dans "Col. Cor., C. B.", vol. 63.)

Avis par Yorke, 1er mars, qu'il donnera des provisions, autant qu'il sera en son pouvoir, aux personnes nécessiteuses sur réquisition faite par le lieutenant-gouverneur. "A. & W. I.", vol. 407, p. 161

(Double dans "Col. Cor., C. B.", vol. 63.)

Yorke à DesBarres, 3 mars. Voyant sa détermination à vouloir le faire désobéir aux ordres du général, par l'émanation de mandats contre lui (Yorke) et ses officiers, l'avertit des ordres qu'il a donné pour empêcher l'invasion des magasins militaires par le pouvoir civil. "A. & W. I.", vol. 407, p. 163

(Double dans "Col. Cor., C. B.", vol. 63.)

DesBarres à Yorke, 3 mars. Soumettra (Yorke) sa lettre au Conseil, auquel le procureur général et le juge en chef, les deux officiers en loi, seront présents. Demande qu'il (Yorke) soit présent. "A. & W. I.", vol. 407, p. 167

Yorke à DesBarres, 4 mars. Décline la demande d'assister au Conseil, par cause de maladie, mais soutient que les magasins en question lui ayant été confiés par ordre de Sa Majesté, il ne peut en abandonner le contrôle sur l'ordre du lieutenant-gouverneur. 171

(Double dans "Col. Cor., C. B.", vol. 63.)

Extrait des procès-verbaux du Conseil, attestés comme corrects, le 14 mars. Les opinions du juge en chef et du procureur général soumises au Conseil et inscrites dans les procès-verbaux, copies desquels et d'autres papiers devront être envoyés à Yorke. "A. & W. I.", vol. 407, p. 175

Le 5 mars, après la lecture de la lettre de Yorke, on a requis l'opinion des officiers en loi. 179

Opinion de Mathews, 14 mars, que comme chancelier, DesBarres avait le pouvoir d'émaner un mandat contre Yorke, mais qu'il est responsable à la Couronne de l'exercice de ce pouvoir. 183

(Double dans "Col. Cor., C. B.", vol. 63.)

Opinion du juge en chef, 6 mars, de quelque étendue; le dernier paragraphe dit: "Que le gouverneur civil ou commandant en chef de Sa Majesté, dans cette île, quand il y réside est, sous Sa Majesté, le gardien et le protecteur des sujets locaux du roi et le dispensateur propre de la justice de la clémence et de la générosité de Sa Majesté envers eux, et ne peut être légalement empêché, opposé ou contrôlé par aucune autorité militaire ou autre pouvoir." "A. & W. I.", vol. 407, p. 187

(Double dans "Col. Cor., C. B.", vol. 63.)

Rapport des capitaines Stewart et Sherbrooke, 3 mars. Substance d'une conversation avec le gouverneur DesBarres, après lui avoir délivré un message du colonel Yorke, relativement au mandat émané pour la saisie du magasin militaire. A. & W. I.", vol. 407, p. 199

Provisions reçues par le gouverneur depuis le 14 décembre 1785. 203

Lovell, aumônier au Cap-Breton, à Campbell, 11 février. Comme membre du Conseil, il a proposé: "Que le procès-verbal soit entré au journal comme l'acte unique et absolu du lieutenant-gouverneur, l'avis et le consentement du Conseil de Sa Majesté n'ayant pas été requis", ce qui fut appuyé par le procureur général et accepté par tous hors le juge en chef. Demande son (Campbell) intervention pour prévenir toute conséquence désagréable pour lui (Lovell). 207

15 mars, Sydney. DesBarres à Nepean. Enverra par un navire de ligne directe les plans et papiers officiels concernant son gouvernement. "A. & W. I.", vol. 530

16 mars, Sydney. Déposition par Tait. Incluse dans la lettre de Gibbons à Nepean datée le 2 août, laquelle voir.

Digitized by Google

1786.

17 mars, Adresse par les marchands, etc., à DesBarres, donnant une liste de griefs. "Col. Cor., C. B., vol. 63, p, 417

17 mars. Sydney. Déposition de Perry et Rodgers. Incluse dans la lettre de Gibbons à Nepean, datée le 2 août, laquelle voir.

17 mars, Sydney. Mandat de comparution contre Gore, etc., aussi dépositions de Hickey, huissier, de Skelton, constable, William Smith, charpentier, de Thomas Garniss, cordonnier, et de John Murphy, toutes incluses dans la lettre de Gibbons à Nepean datée le 2 août.

17 mars, Sydney. Mémoire de Brown au Conseil, pour la construction d'un hôtel des douanes. "Col. Cor., C. B.", vol. 63, p. 613

20 mars. Sydney. Journal de quelques transactions faites à l'ordinaire et entre les officiers du 33me régiment après leur arrivée à Sydney, dans le Cap-Breton. Rapports, apparemment adressés au lieutenant-gouverneur, de conversations privées tenues par les officiers du 33me régiment, à partir du 1er août 1785 jusqu' à la date en marge.

22 mars, Sydnep. Plainte d'Alexandre Haire contre Cuyler, au sujet de la distribution des provisions aux loyalistes. 565

Instructions de Craigie, sous-commissaire général, à Haire, comme commissaire pour les loyalistes du Cap-Breton. 573

24 mars, Sydney. Etat des dépenses du Cap-Breton à partir du 19 novembre, 1784, jusqu'à la date en marge.

D'autres états et quelques remarques accompagnent cet état. "A. & W. I.", vol. 530

31 mars, Sydney. Gordon à Brown. Ne peut fournir les médicaments demandés. "Col. Cor., C. B.", vol. 63, p. 751

— mars, Ordonnance (4) pour régulariser la tenue des sessions trimestrielles.

Ordonnance (5) pour empêcher et punir la félonies, etc.

Ordonnance (6) pour le recouvrement des petites dettes.

Ordonnance (7) pour régulariser le marché du gibier, produit de la chasse, etc.

Ordonnance (8) pour déclarer qu'un acte du Parlement aux fins d'empêcher les assemblées tumultueuses, etc., aura plein effet au Cap-Breton.

Ordonnance (9), autre ordonnance concernant les sessions trimestrielles. "B. T., C. B.", vol. 2

1er avril, Halifax. Townsend à Desbarres. Espère que l'arrivée des provisions sur le *Brandywine* a empêché la détresse parmi les colons. Le vaisseau de Tremain sauf à Antigua; autres arrivées. "Col. Cor., C. B.", vol. 63, p. 429

Liste des provisions reçues par Storey, apportées par le brick *President*. 433

4 avril, Sydney. Adresse par Brown, contrôleur des douanes, dénonçant la conduite de ceux qui ont supporté les autorités militaires en ce qui concerne la distribution des provisions. 579

4 avril, Sydney. Déposition par Rich et Sweet de ce qui s'est passé entre Brown, contrôleur, et Uncle, percepteur, des douanes, lorsque Brown interpella Uncle et l'accusa d'avoir tenu un langage injurieux à son (Brown) égard. "Col. Cor., C. B.", vol. 63, p. 605

8 avril, Sydney. Rapport du matin de la garde du gouverneur sur une tentative d'attaque faite sur la sentinelle entre les 11 et 12 heures de la nuit par la patrouille du 33me régiment. 771

11 avril, Sydney. Détails des différends qui existent entre les officiers civils et militaires relativement à la distribution des provisions à partir du 25 juillet 1785 jusqu'à la date en marge. "A. & W. I.", vol. 530

17 avril, Pointe Amelia Mathews à Uncle. Contenue dans la lettre de Uncle à Nepean du 29 août, laquelle voir.

Digitized by Google

1786.

18 avril, Sydney. Procès-verbaux du Conseil, à partir du mois de février 1785, à la date en marge. "B. T., C. B.", vol. 2

19 avril, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Sydney) à DesBarres. En ce qui concerne les houillères du Cap-Breton, on ne doit rien faire qui soit de nature à les faire tomber entre les mains de particuliers. Un rapport concernant leur étendue, etc.. doit être envoyé. "A. & W. I.", vol. 530

Une première ébauche précède cette lettre. Copie au "Col. Off. C. B.", vol. 1, p. 9.)

19 avril, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Sydney) à DesBarres. Quant aux propositions faites par les pêcheurs de baleines et autres du Nantucket, de Martha's Vineyard, etc., il aurait dû attendre des instructions; sa (à Sydney) surprise de ce qu'il avait partiellement pris des engagements avec eux, lesquels demandaient la sanction d'un acte du parlement, et que, au mépris de la foi publique, il a pris des mesures pour le renvoi de sujets des Etats-Unis, et a promis des compensations qui causeront des dépenses considérables à la Grande-Bretagne. Mais cette désapprobation des mesures prises par lui, ne signifie pas qu'il faille renvoyer ces gens. Ce n'est pas l'intention d'encourager la pêche de la baleine du sud, à moins qu'elle ne soit faite sous le contrôle immédiat de la Grande-Bretagne. L'on devra s'attendre à quelques déboursés occasionnés par la nouvelle colonisation, mais aucun travail d'importance majeure ne devra être fait sans être d'abord sanctionné par le gouvernement; la construction de casernes est principalement mentionnée. On doit être prudent en ce qui concerne la disposition des fonds publics, parce que c'est avec difficulté que l'on pourrait amener la Trésorerie à accepter ses traites. Le brick *St. Peter* est arrivé à Cowes, n'ayant pu atteindre le Cap-Breton, par suite du mauvais temps; le fort montant tirée par Venture pour les dépenses du brick. Son ordonnance à l'effet que les lois d'Angleterre seraient mises en force dans l'île n'est pas nécessaire, et celle qui concerne les dettes et les taxes sera désavouée. La nomination des juges, a pu être judicieuse pour le maintien de l'ordre à l'intérieur, mais il ne peut comprendre le changement dans le personnel du Conseil, fait sans aucune raison mentionnée. "Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 10

22 avril, Sydney. Rapport de Edward Porter, d'une menace d'attaque par des soldats du 33e régiment, comme il était de faction devant l'hôtel du gouvernement. "Col. Cor., C. B.", vol. 63, p. 775

30 avril, Sydney. Moncrieff, major de brigade, au secrétaire d'Etat (Sydney). Transmet un mémoire démontrant sa situation déplorable; il en enverra un plus court pour être soumis au roi.

Mémoire. "A. & W. I.", vol. 530

— avril, Sydney. Rapport du grand jury se rapportant au magasin d'approvisionnement, et disant que le pouvoir militaire avait empêché de prendre des provisions appartenant au gouvernement civil. "Col. Cor., C. B.", vol. 63, p. 763

5 mai, Sydney. Résumé du juge en chef au grand jury, dans lequel il dit refuser de procéder à aucun procès avant que l'on ait éloigné la force militaire. 779

Adresse du grand jury au juge en chef. 783

Réponse. 785

11 mai, Sydney. Extraits des procès-verbaux du Conseil concernant les provisions, etc., du 20 décembre 1785 à la date en marge. 649

19 mai, Sydney. Moncrieff au secrétaire d'Etat (Sydney). Concernant de nouveau sa position. "A. & W. I.", vol. 530

Adresse des résidants à DesBarres.

19 mai, Sydney. Adresse (non datée) au roi pour demander des provisions. (Evidemment d'à peu près la même date que l'adresse à DesBarres). "Col. Off., C. B.", vol. 2

Digitized by Google

1786.

30 mai, Halifax. Urist Rea à DesBarres. A trouvé à son arrivée à Newport (Rhode-Island) que Venture avait mis à la voile. Bon nombre de messieurs qui avaient l'intention de venir au Cap-Breton avec leurs familles et effets ont abandonné ce projet après avoir reçu des lettres leur disant qu'il serait dangereux de le faire. "Col. Cor., C. B.", vol. 63, p. 791

3 juin, Halifax. John Andrews à DesBarres. S'est arrêté à Halifax pour mettre à terre quelques passagers, mais dès qu'on sut que son bateau portait des provisions on le saisit. Hostilités contre la colonisation de l'île; lui, Clarke et Rea se tiennent prêts à le (DesBarres) supporter. 795

5 juin, Sydney. Affidavit de Terence McCoristine établissant que le nombre total d'amis qui sont venus comme colons, de Québec, était de 81, dont 24 par son (McCoristine) influence. 799

5 juin, Sydney. Procès-verbaux du Conseil du 25 avril à la date en marge. "B. T., C. B.", vol. 2

6 juin, Sydney. DesBarres à Nepean. Gibbons, accompagné de Perry, s'embarque pour Londres pour expliquer les faits relatifs à la colonisation de l'île; les avantages qui découlent de la dépense occasionnée. "A. & W. I.", vol. 530

10 juin, Sydney. Mathews au même. Défend son caractère contre les fausses représentations qu'il pense que DesBarres envoie. "Col. Cor., C. B.", vol. 63, p. 673

13 juin, Sydney. Mme Gibbons à son mari (extrait): "Le 33me dit qu'aussitot après leur "retour ils vous insulteront de la manière la plus grossière." 803

22 juin, Halifax. Campbell au secrétaire d'Etat (Sydney). Envoie une adresse de citoyens respectables du Cap-Breton au colonel Yorke et à son régiment à leur départ de l'île, comme une contradiction des accusations portées contre eux par le juge en chef Gibbons. "A. & W. I.", vol. 407, p. 217

Incluse. L'adresse.

(Un duplicata de la lettre, daté le 23, se trouve dans "Col. Cor., N. E.", vol. 12, p. 263.)

26 juin. Halifax. Parr au secrétaire d'Etat (Sydney). Communique une requête des habitants du Cap-Breton. "Col. Cor., N. E.", vol. 17, p. 275

Inclus. Un mémoire, contenant de sérieuses accusations contre le lieutenant-gouverneur et le juge en chef du Cap-Breton, avec factum détaillé. 276

18 juillet, Halifax. Introduisant le lieut. Drummond, M.R., qui a subi des dommages à sa propriété par suite des actes du gouvernement du Cap-Breton. 290

25 juillet, Whitehall. Nepean au gouverneur du Cap-Breton. Envoie les prévisions budgétaires pour 1786-7. "Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 15

Prévisions budgétaires. 16

2 août. Gibbons à Nepean. Envoie des accusations de résistance, de mépris, et de violence touchant les lois du pays contre le 33me régiment. "Col. Cor., C. B.", vol. 63, p. 679

Incluse. Déposition faite par Tait, le 16 mars, déclarant que les militaires lui ont résisté, quand il essayait de se procurer des provisions par ordre du lieutenant-gouverneur. 687

Mandats de comparution contre Gore et autres, du 17 mars, et attestés avoir été servis le 25. 695

Déposition de Hickey, huissier (701); Skelton, constable (703); Smith, charpentier (704); Garniss, cordonnier (705), et John Murphy (709). 701 à 710

Déposition de Perry et Rogers concernant ce qui s'est passé entre le capit. Stewart et le lieut. Gore en la présence des deux premiers à leur entrevue avec DesBarres. 713

Mandat d'arrêter l'enseigne Jones et autres, du 33me régiment, pour avoir résisté au pouvoir civil, et les démarches faites pour l'exécuter. "Col. Cor., C. B.", vol. 63, p. 717

Digitized by Google

1786.

4 août, Londres. Venture à Nepean. L'informe que l'on a lancé des mandats d'amener contre lui au sujet de traites qu'il a tirées pour le compte de DesBarres. Il n'a pas d'amis qui puissent se porter caution pour lui, et serait sans moyen d'existence en prison; lui demande son influence pour prévenir le danger. 711

6 août, Halifax. Campbell au secrétaire d'Etat (Sydney). Transmet copie d'une lettre de Graham, du 42me, accompagnée d'une déclaration des habitants du Cap-Breton, tendant à montrer l'influence indue dont on s'est servi pour représenter sous un faux jour la conduite de Yorke et de son régiment. Nécessité d'agrandir les casernes au Cap-Breton, au sujet de laquelle Graham fait rapport dans la même lettre. "A. & W. I.", vol. 407, p. 233

Inclus. Graham à Campbell. Casernes trop petites; déclaration envoyée venant de la part de respectables habitants en faveur de Yorke et de son régiment. 237

Déclaration. 245

19 août, Londres. Luttrell à Nepean. Introduit et recommande le juge en chef Gibbons; le grand caractère de DesBarres. "Col, Cor., C. B.", vol. 63, p. 811

20 août, Whitehall. Nepean à Luttrell. A remis sa lettre à lord Sydney, qui est toujours disposé à se rendre à ses désirs (de Luttrell), mais il craint qu'il faudra avoir recours à certaines démarches qui seront désagréables à DesBarres et à Gibbons. 815

21 août, Londres. Compte (signé par Henry W. Perry) pour planches, madriers et bardeaux fournis aux habitants de Sydney. "A. & W. I.", vol. 530

25 août, Londres. Venture à Nepean. Transmet déclaration et procès-verbaux du Conseil à être soumis au secrétaire d'Etat, lesquels sont une justification de sa conduite. "Col. Cor., C. B.", vol. 63, p. 819

Déclaration de Venture; nn long compte rendu de ses actes pour le Cap-Breton. 823

Extrait des procès-verbaux du Conseil du Cap-Breton, 20 décembre 1785, contenant un ordre pour provisions fournies par Venture. 829

29 août, Londres. Uncle à Nepean. Envoie copie d'une lettre de Mathews, procureur général du Cap-Breton. 835

Inclus. Mathews à Uncle, 17 avril. Lui recommande de se soumettre à la résolution du Conseil qui le relève de son emploi de percepteur des douanes, et de remettre les livres, etc., au contrôleur, tel que requis de le faire, afin de ne pas fournir de prétexte à une accusation d'avoir nui au revenu en créant des obstacles. 839

30 août, Londres. Gibbons à Nepean. L'informe du départ dans une semaine d'un vaisseau par lequel on peut envoyer des provisions au Cap-Breton. 843

5 septembre, Londres. Perry au même. Envoie le compte des provisions données à ceux qui ont travaillé aux travaux publics (non loyalistes), fait de mémoire, de sorte que ce compte ne contient pas toute la quantité réellement livrée. Donne la liste des familles des employés qui ont retiré des rations. 847

Comptes et pièces justificatives. 851 à 949

– septembre, Londres. Mémoire de Gibbons au sujet de l'à-propos de développer les cours de justice dans le Cap-Breton. 951

Rapport sur l'état actuel de ces cours. 955

(La date en marge est présumée, mais elle est probablement correcte. Les documents ne portent aucune date.)

6 novembre, Londres. John Drummond à Nepean. Envoie un compte montrant la perte qu'il a subie en fournissant des provisions au Cap-Breton; lui demande d'intervenir pour qu'il reçoive compensation. Le compte accompagne la lettre. "A. & W. I.", vol. 530

19 novembre, Sydney. Adresse au roi, le félicitant d'avoir échappé aux attaques dirigées contre sa personne. "Col. Cor., C. B.", vol. 25

Digitized by Google

1786.

(Le 2 août, le roi a été frappé par une femme armée d'un couteau, mais n'a pas été blessé. On a constaté que cette femme, du nom de Margaret Nicholson, était aliénée.)

16 novembre, Sydney. Procès-verbaux du Conseil, du 29 août à la date en marge.
"B. T., C. B.", vol. 2

21 novembre, Londres. Gibbons à DesBarres (extrait). Il n'y a rien de certain quant aux mesures qui seront prises à son égard, et il n'a pas de remplaçant de nommé. Bien que rapport ait été fait que le *Relief* serait envoyé pour le ramener à Londres, il croit qu'il ne sera pas supprimé.
"Col. Cor., C. B.", vol. 63, p. 959

30 novembre, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Sydney) à DesBarres. Il lui exprime le mécontentement de Sa Majesté relativement à quelques-uns de ses procédés (de lui DesBarres) qui ont soulevé des doutes sur sa droiture, ou du moins sur sa prudence. Il aura à venir à Londres pour rendre compte, laissant en charge le plus vieux conseiller durant son absence ou jusqu'à ce qu'un remplaçant lui soit nommé. 963

(Copie au "Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 19.)

4 décembre, Sydney. Déclaration assermentée de Tait, prévôt, qu'il avait reçu de la part des troupes une résistance forcée lorsqu'il a voulu essayer d'ouvrir la porte du magasin aux provisions, sur l'ordre de DesBarres, ce dont il a fait rapport le 19 mars. "Col. Cor., C. B.", vol. 63, p. 449

22 décembre, Saint-James. Le secrétaire d'Etat (Sydney) à DesBarres. Transmet instructions additionnelles. "Col. Cor., C. B.", vol. 1, p. 18

Instruction additionnelle de la même date, révoquant le pouvoir conféré à DesBarres de faire des nominations au Conseil, et nommant David Mathews, Thomas Moncrieff, William Smith, James Edward Boisseau, William Brown, Thomas Uncle et Samuel Sparrow comme conseillers. 17

Diverses dates Documents relatifs aux plaintes de Gibbons.
"Col. Cor., C. B.", vol. 66, p. 665

Sommaire des documents, etc., soumis à la considération de Grenville, secrétaire d'Etat, par Gibbons, juge en chef du Cap-Breton. 669

1797.

7 février, Londres. Hurd à Nepean. Se plaint d'avoir été injustement privé de son emploi par DesBarres, et inclut un mémoire à être soumis à Sydney pour obtenir réparation. "Col. Cor., C. B.", vol. 64, p. 17

Inclus. Mémoire. 21

5 mars, Londres. Spiller à Grey Elliott (trésorier). A compter de quelle date le traitement de Macarmick, nommé lieutenant-gouverneur du Cap-Breton, devra-t-il courir? 29

7 mars. Whitehall. Grey Elliott à Spiller. Macarmick a droit à la moitié du traitement de lieutenant-gouverneur depuis la date de sa nomination jusqu'à ce qu'il entre en fonctions. "B. T., C. B.", vol. 3, p. 10

7 mars, Sydney. Certificat par DesBarres que la somme de £45 1s. 0d., cours d'Halifax, est due par le capitaine Brooks, de la goélette de S. M. *Resourse* (*sic*). Pièces justificatives y jointes. "A. & W. I.", vol. 530

14 mars. Sydney. DesBarres à Cottrell. Décrets du Conseil, avec remarques.
"B. T., C. B.", vol. 1, p. 1

Une lettre semblable au secrétaire d'Etat, portant la même date.
"Col. Cor., C. B.", vol. 64, p. 33

23 mars, Londres. Gibbons à Nepean. Justifie sa conduite, qui a été mal représentée.
"A. & W. I.", vol. 530

2 avril, Londres. Le même au même. Envoie liste des fonctionnaires qui ont rempli la charge de percepteur des rentes (*quit rents*).
Col. Cor., C. B.", vol. 64, p. 37

5 avril, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Sydney) à Campbell. Le rapport de DesBarres va fournir l'occasion de faire une enquête complète sur toute transaction qui a fait le sujet de discussions. "A. & W. I.", vol. 407, p. 253

Digitized by Google

1787.

5 avril, Whitehall. Le secrétaire d'Etat à DesBarres. Macarmick nommé pour agir comme lieutenant-gouverneur du Cap-Breton durant son absence (de DesBarres). "Col. Cor., C. B.", vol. 64, p. 41

(Copie au "Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 19.)

5 avril, Whitehall. Le même au même. Dépêches reçues, sur lesquelles il a peu à dire, si ce n'est d'exprimer sa surprise sur l'état de misère provenant du manque de provisions, après le rapport de l'arpenteur général de la fertilité de l'île et de la quantité de poisson qu'offrent les rivières. Un extrait de la lettre de Parr fera voir la détermination prise de continuer à venir en aide aux colons ; l'état de gêne dans lequel ils se trouvent au Cap-Breton pourrait justifier la permission de faire venir des approvisionnements des Etats-Unis, mais il ne peut pas dire s'il pourra recommander au Trésor le paiement des traites à être tirées s'il ne recevait pas d'approvisionnements d'Halifax. "Col. Off., C B.", vol. 1, p. 24

22 mai. Whitehall. Nepean au lieutenant-gouverneur du Cap-Breton. Envoie prévisions budgétaires pour 1787-8. 25

NOTE: "Estimations les mêmes que l'année dernière."

1er juin, Londres. Macarmick à Nepean. Arrangement qu'il essaie de faire pour un passage avec sa famille au Cap-Breton. "Col. Cor., C. B.", vol. 64, p. 45

1er juin, Londres. Le même au même. Croit que comme lieutenant-gouverneur en chef, il a le droit au traitement d'un gouverneur. L'arrangement pour son passage paiera pour Perry par un autre vaisseau. 49

Inclus. Rapport du capitaine Pellew à bord du brick *Relief*, et ce qu'il en coûtera pour procurer aménagements convenables. 53

28 juin, Londres. Gibbons à Nepean. Comme il est sur le point de faire voile, laisse une lettre pour Sydney, avec ses respects. 57

Inclus. Lettre au secrétaire d'Etat (Sydney) de même date. 61

29 juin, Londres. Gibbons à Nepean. Envoie extrait d'une lettre de Wood, jr., greffier de la couronne, que sa charge a été donnée à un autre, et qu'il va s'adresser à Dorchester pour l'aider à obtenir réparation. Lui (Gibbons) recommande Woods et atteste de ses capacités, etc. 65

— juin. Londres. Mémoire de Gibbons à Macarmick, avec liste des salaires additionnels et des fonctionnaires requis au Cap-Breton pour y établir convenablement un gouvernement civil; envoie aussi représentation pour des octrois de terrains aux Acadiens. "Col. Cor., C. B.", vol. 63, pp. 735 à 748

(Il y a trois mémoires et une liste, non datés, qui ont été placés dans la collection parmi les papiers de 1786. Macarmick, à qui les mémoires étaient adressés, a été nommé lieutenant-gouverneur au printemps de 1787, et a fait voile le 12 août, entrant en fonctions le 12 octobre. Gibbons était sur le point de faire voile à la fin de juin 1787, lorsque les mémoires ont probablement été rédigés.)

27 juillet, Sydney. Permis d'occupation à DesBarres, pour une certaine étendue des terres de la couronne. Inclus dans la lettre de Macarmick du 16 février 1790, laquelle voir.

2 août, Contrat entre DesBarres et Ingouville pour transfert de terrain. Inclus dans la lettre de Macarmick du 16 février 1790, laquelle voir.

4 août, Londres. Macarmick à Nepean. Désire qu il donne satisfaction à Engel, capitaine dans le 45me régiment, qu'il ait droit ou non à un octroi de terre pour ses services durant la guerre. "A. & W. I.", vol. 530

4 octobre, Charlottetown Perry au même. Porte une série d'accusations contre DesBarres. "Col. Cor., C. B.", vol. 64, p. 69

4 octobre, Sydney. DesBarres à Cottrell. Envoie procès-verbaux du Conseil, du 5 juin 1786 au 7 septembre 1787. "B T., C. B.", vol. 1, p. 165

19 octobre, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Sydney). Fait voile de Gravesend le 12 d'août et arrive à Sydney le 7 octobre. DesBarres n'ayant pas

Digitized by Google

1787.

quitté l'hôtel du gouvernement, il (Macarmick) est resté à bord du *Relief* jusqu'au 12. N'a reçu de DesBarres que quelques-uns des ordres et instructions, et pour le reste il a envoyé à Québec.
" Col. Cor., C. B.", vol. 64, p. 75

20 octobre, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Sydney). En réponse à la plainte des planteurs et des marchands des Indes Occidentales, il n'y a pas de distilleries au Cap-Breton, et il ne sache pas qu'il se fasse d'importations illicites de rhum des Etats-Unis. " B. T., N. B.", vol. 1, p. 17
(*Voir* aussi " Col. Cor., C. B.", vol. 64, p. 79.)

21 octobre, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Sydney). S'est adressé aux principaux citoyens de l'île pour l'assister dans le Conseil; fait rapport des vacances et des nominations, et dit que l'harmonie existe entre les officiers civils et les commandants militaires. L'avantage de la présence de Cuyler dans le Conseil; la présence de Sparrow à toujours été très irrégulière, mais il ne veut déclarer la charge vacante ou lui nommer un remplaçant jusqu'à ce qu'il (Macarmick) ait reçu instructions ; au cas ou la charge serait déclarée vacante, il lui recommande Hurd comme remplacant. " Col. Cor., C. B.", vol. 64, p. 83

21 octobre, Sydneo. Tait à Nepean. Transmet un compte qui lui est dû, pour être déposé devant le secrétaire d'Etat, et demande compensation pour ses services. 87
Inclus. Trois comptes. 91, 93, 97

23 octobre, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Sydney). Craignant une disette durant l'hiver, a envoyé le brick *Relief* à Halifax avec du charbon, dont le produit servira à acheter des provisions. On a déjà acheté une certaine quantité de pain par les mêmes moyens. 101

23 octobre, Sydney. Le même au même. Il expose le danger qu'il y a de perdre les pêcheurs du havre de Conway ainsi que d'autres endroits, en insistant sur le serment contre la transsubstantiation avant que des octrois de terres soient faits ; demande instructions. Les réclamations pour terrains seront prises en considération par le Conseil chaque lundi jusqu'à février 1788. Envoie liste des juges de paix. 103
Inclus. Liste des juges de paix. 109

23 octobre, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Sydney). On prépare ordonnances pour la suppression de la vente en détail des spiritueux, pour la régularisation des serviteurs, et la protection de l'orignal et du caribou. 113

23 octobre, Halifax. Bref de saisie des propriétés de DesBarres (deux copies) annexé à l'action. " A. & W. I.", vol. 598

28 octobre, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Sydney). A été obligé de mettre l'hôtel du gouvernement en ordre; envoie un état assermenté des dépenses. Il y a peu ou pas de revenus à attendre des mines, qui n'ont été qu'une source de dépenses dès le début; il va essayer d'en retirer le meilleur parti possible; on suggère de les mettre en culture ; les avantages à en retirer. " Col. Cor., C. B.", vol. 64, p. 117
Inclus. Procès-verbaux du Conseil, du 13 octobre au 1er novembre; serments administrés à Macarmick; Cuyler réinstallé comme greffier du Conseil ; ordre de prendre des arrangements sur l'état du gouvernement; requêtes pour terrains et provisions, etc. 125

29 octobre, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Sydney). Mesures prises pour recouvrer possession des terres de la couronne occupées en vertu de permis accordés par DesBarres. 143

Un duplicata, daté 1er novembre, avec les termes "de grande étendue et de grande valeur,"—au lieu de " grande valeur"—, et "seules dépenses"—, pour " dépense"—, mais identique quant au reste. 147
(Une autre copie se trouve dans " Col. Cor., C. B.", vol. 7, p. 271.)

Digitized by Google

1787.

7 novembre, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Sydney). Le coût des réparations à l'hôtel du gouvernement, etc., ne dépassera pas £200 sterling. S'il est approuvé, comment va-t-il tiré pour ce montant.
" Col. Cor., C. B.", vol. 64, p. 151

21 novembre, Londres. Comptes et pièces justificatives (divers) durant l'administration de DesBarres, attestés comme envoyés par Le Mesurier, à la date portée dans la marge. 155 à 163

27 novembre, Halifax. Sparrow au secrétaire d'Etat (Sydney). Confirme son droit de siéger dans le Conseil du Cap-Breton, dont il avait été expulsé sous le prétexte qu'il n'était pas résident. 175

10 décembre, Sydney. Moore aux commissaires des douanes. A *voir* document inclus dans la lettre à Nepean du 30 janvier 1788.

12 décembre, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Sydney). Le refus du Conseil de donner pouvoir au gouverneur d'appeler la milice sans son avis et consentement. Espère que le rapport d'une guerre n'est pas correct. 183
(Un duplicata incomplet précède immédiatement cette lettre.)
Inclus. Procès-verbaux du Conseil, du 5 novembre au 5 décembre.
" Col. Cor., C. B.", vol. 64, p. 191

22 décembre, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Sydney). Lettre secrète reçue; les mesures qu'il est à prendre pour la défense de l'île. On observera l'économie, mais vu le mauvais état du crédit de l'île, demande que protection soit donnée à toutes traites qu'il pourrait tirer. 213

Sans date. Courte description de l'île du Cap-Breton, sans date ni signature, mais placée parmi les papiers de 1787.

1788.

31 janvier, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Sydney). A tiré sur le Trésor pour réparations à l'hôtel du gouvernement, etc., et a envoyé pièces justificatives. L'état des bâtisses; les rues de Sydney ne sont pas encore déblayées de souches, mais il ne fera pas de dépenses pour des améliorations. 229

28 janvier, Whitehall. Nepean à Spiller. Il est pour payer à Hurd, arpenteur général du Cap-Breton, la moitié de son salaire, jusqu'à ce que l'on ait décidé à quel usage l'autre moitié devra être appliquée.
" Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 26

30 janvier, Sydney. George Moore à Nepean. Inclut lettre aux commissaires des douanes, et demande son influence (de Nepean) à leur égard.
" Col. Cor., C. B.", vol. 64, p. 21
Inclus. Moore aux commissaires des douanes concernant l'acte du percepteur, qui a pris les honoraires qui lui étaient dus (à lui Moore) pour la saisie de la goélette *Sydney.* 225

20 février, Sydney. Cuyler à Macarmick. Incluse dans la lettre de Macarmick à Sydney, du 12 mars, laquelle voir.

8 mars, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Sydney). A nommé Abraham Cuyler, William Smith et Edouard Boisseau comme juges assistants durant la suspension de Gibbons. 237

9 mars, Sydney. Mathews à Macarmick. Incluse dans la lettre de Macarmick à Sydney du 12 mars, laquelle voir.

12 mars, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Sydney). Les mesures qu'il avait prises pour concilier Gibbons; ses raisons pour le suspendre de ses fonctions de juge en chef, ce qui a été fait avec l'assentiment de chaque membre du Conseil. Il inclut correspondance, etc. 241
Inclus. Cuyler à Macarmick, 20 février. Se plaint d'une dénonciation par le grand jury, dont Gibbons, dit-il, s'est servi pour attaquer le gouvernement et lui-même en particulier; demande une enquête sur sa conduite officielle (de Cuyler). 253
Matthews à Macarmick, 9 mars. Demande qu'on s'occupe de la dénonciation dont s'est servi Gibbons pour attaquer le gouvernement; entre dans un état détaillé des honoraires entrés en compte, etc., qui faisaient partie des griefs contenus dans la dénonciation. 261

Digitized by Google

1788.

10 avril, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Sydney). A tiré sur le Trésor pour les dépenses du brick *Relief*. 289

14 avril, Londres. Hurd à Nepean. Son état de détresse dû à la conduite oppressive de DesBarres à son égard. 293

14 avril, Londres. Le même au secrétaire d'Etat (Sydney). Au même effet que la précédente. 297

14 avril, Sydney. Gibbons à George Rendall. Dénonce les intrigues employées pour obtenir son renvoi d'office, et demande qu'après qu'il aura été honorablement réinstallé, il soit nommé à un emploi convenable ailleurs. 301

Incluse. Resumé du juge au grand jury, *Hilary term*, 1788. 308

Dénonciation par le grand jury. 313

Réponse par Gibbons. 317

Certificat par le grand jury que sa dénonciation a été préparée à l'insu ou sans la connaissance du juge en chef Gibbons. 321

Certificat, 12 mars, des membres de la *Friendly Society*, qu'ils ont demandé d'être enrôlés comme compagnie de milice volontaire, sans la connaissance ou l'avis du juge en chef. 325

Certificat de Richard Peter Tonge, à l'effet que le procureur général aurait dit que le juge en chef et les grands jurés étaient "un lot de misérables rebelles". "Col. Cor., C. B.", vol. 64, p. 329

15 avril. Sydney. Taitt à Nepean. Envoie lettre de Matthews, procureur général, venue en sa possession, dans laquelle il (Taitt) est accusé d'avoir trié subrepticement les jurés. Il nie la vérité de cette accusation. La haine profondément enracinée de Matthews pour DesBarres est la cause de son désir de faire disparaître toute personne qui aurait prêté quelque concours à ce monsieur. 331

16 avril, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Sydney). A reçu copies de la déclaration et de la contre-déclaration signée à Paris, et l'ordre d'envoyer compte des travaux commencés pour la défense immédiate du Cap-Breton. Il récapitule les mesures de défense mentionnées dans la lettre du 22 décembre. Il a complété un chemin de Spanish-River au Bras-d'Or, mais suivant des ordres reçus, a retardé de faire le chemin jusqu'à Miray-Bay, il espère obtenir permission de continuer ces travaux. Envoie état de la force à Saint-Pierre et Miquelon. 335

L'état indiquant le nombre de vaisseaux, de troupes, d'hommes capables de porter les armes, de l'artillerie, etc. 339

16 avril, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Sydney). L'immense importation des liqueurs spiritueuses et les maux qui s'ensuivent. Il ne peut être prélevé de taxes avant qu'il y ait une Chambre d'assemblée; demande s'il ne pourrait pas imposer une taxe de l'accise sur les spiritueux, dont le revenu serait employé à ouvrir des chemins. Le Conseil l'a avisé, Gibbons dissident, de prendre possession de la terre à Point-Edward, tenue en vertu d'un permis d'occupation qui a été déclaré être entaché de nullité. Si ce permis était déclaré valoir, on n'aura plus besoin des instructions de Sa Majesté quant aux octrois de terrains. 343

16 avril. Sydney. Le même à Nepean (personnelle). Envoie récit de la conduite de Gibbons, qui a occasionné sa suspension, et le prévenant (lui Nepean) de ne pas ajouter foi aux papiers que Gibbons voudrait fournir, mais qu'il a refusé de produire alors que leur contenu pouvait être controversé. 351

23 avril, Londres. Hurd à Nepean. Le retard considérable à régler ses réclamations; demande le paiement de son salaire et de l'argent avancé. 355

23 avril, Sydney. Les habitants de Sydney au secrétaire d'Etat. Ils représentent l'oppression dont ils souffrent, et ils demandent un redressement. 359

(La lettre est signée par 20 personnes, toutes membres de la *Friendly Society*, que Macarmick dit être sous le contrôle de Gibbons.)

Digitized by Google

1788.

30 avril, Londres. Mémoire de Alexander Haire, nommé substitut de l'arpenteur en chef du Cap-Breton par DesBarres, lors de la suspension de Hurd, demandant la moitié du salaire, et les honoraires de la charge pendant qu'il a été en fonctions. 363

Inclus. Certificat par DesBarres que Haire a été nommé pour agir comme arpenteur en chef le 6 avril 1786. 365

25 mai, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Sydney). Dépêches reçues; va suivre les instructions. 371

2 juin, Whitehall. Nepean à Macarmick. Envoie prévisions budgétaires pour 1788–9. "Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 26

6 juin, Québec. Dorchester à Ogilvie, *voir* Ogilvie à Macarmick, du 15 août.

1er juillet, Londres. Sir H. Mackworth au secrétaire d'Etat (Sydney). Représente le cas difficile ou se trouve DesBarres et demande qu'il soit entendu. "Col. Cor. C. B.," vol. 46, p. 375

5 juillet, Sydney. Macarmick à Dorchester. Se plaint de la conduite de Taitt, qu'il n'avait pas démis, connaissant la répugnance de Sa Majesté à ce que des officiers nommés par lettres patentes soient suspendus, mais il demande à Sa Seigneurie de s'occuper du cas. 447

15 juillet, Londres. DesBarres à Nepean. Les torts qu'il éprouve par le retard à décider sur son cas. Il demande que partie de l'argent qui lui est dû soit payée entre les mains de ses banquiers pour faire face aux demandes les plus pressantes. 379

18 juillet, Sydney. Mémoire de Thomas Hurd au sujet de son injuste suspension comme arpenteur général, demandant d'être entendu en défense. "Col. Cor., C. B.", vol. 64, p. 383

27 juillet, Londres. Mackworth à Nepean. Demande si DesBarres peut compter dans un temps donné sur £3,000 ou £4,000, en partie de ce qui lui est dû, pour faire face aux demandes pressantes. 387

4 août, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Sydney). A été obligé de tirer sur le Trésor pour réparations additionnelles à l'hôtel du gouvernement; envoie pièces justificatives, etc. L'arrivée attendue du prince William Henry lui fait désirer de ne pas être logé d'une manière inconvenable. Les dépenses actuelles n'ont été que suffisantes pour rendre les choses décentes. 391

8 août, Sydney. Le même au même. A fait rapport de la rareté appréhendée des provisions. Les accidents au *Relief*; le coût des réparations; l'a envoyé à Londres avec dépêches, où l'on pourra décider comment en disposer. La nécessité d'un vaisseau qui puisse tenir en échec les empiétements des Américains sur les pêcheries, aussi bien que d'empêcher le commerce illicite; une ou deux petites barques seraient d'une grande utilité dans ce dernier service. Il y a plusieurs endroits où il voudrait aller pour s'assurer des progrès faits, mais le manque de chemins et moyens de transport l'en empêchent. 395

14 août, Londres. DesBarres à Nepean. Demande qu'il ne soit pas permis à Hurd de quitter le pays avant qu'il soit confronté pour justifier ses fausses allégations. 403

15 août, Halifax. Ogilvie à Macarmick. Envoie extrait d'une lettre de Dorchester. 419

Suit l'extrait daté Québec 6 juin. Il doit notifier les différents lieutenant-gouverneurs que comme les troupes devront être retirées dans l'événement d'une guerre, ils devront organiser la milice pour la défense.

2 septembre, Sydney. Cossitt à Taitt. Cuyler reconnaît qu'il existe une coalition pour le renvoi de DesBarres. Incluse dans la lettre de Taitt du 13 mars, laquelle voir.

5 septembre, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Sydney). A envoyé dépêches par le steamer de Sa Majesté, le *Thisbe*, et a retenu le *Relief* en attendant l'arrivée du prince William Henry. "Col. Cor., C. B.", vol. 64, p. 407

5 septembre, Sydney. Le même au même. Il a la satisfaction de faire rapport qu'il a surmonté les premières difficultés de son administration. Il suggère comme

Digitized by Google

1788.

mesure importante pour l'avancement des intérêts du Cap-Breton, qu'un port libre y soit établi, mais que si cela n'était pas de bonne politique, qu'il soit permis aux vaisseaux américains d'amener des émigrants, ou qu'il soit permis aux vaisseaux anglais de porter du charbon aux Etats-Unis, et d'en ramener des colons et leurs effets. Donne les raisons, au point de vue de l'importance des intérêts du commerce et de la pêche, pourquoi l'île devrait être fortifiée ; les établissements qui s'en suivraient feraient de l'île une défense permanente pour le Canada. 411

Deux plans marqués comme reçus le 28 octobre, date à laquelle la lettre a été reçue. Ils ont été apparemment transmis avec la lettre précédente; l'un est un plan de la rivière Sydney, l'autre de l'isthme et du havre de Saint-Pierre, Cap-Breton. 439, 441

(Une copie de la lettre a été envoyée à Grenville le 24 août 1789 ; elle se trouve dans "Col. Cor., C. B.", vol. 65, p. 195.)

8 septembre, Londres. DesBarres à Nepean. Il est embarrassé par la misère des gens qui ont avancé leurs propriétés et qui maintenant s'adressent à lui pour du secours. Il demande d'une manière pressante qu'une certaine somme soit payée à compte pour libérer les demandes les plus pressantes.
"Col. Cor., C. B.", vol. 64, p. 423

1er octobre. Londres. Mackworth à Nepean. Le docteur Smith du Cap-Breton a écrit relativement à sa demande de congé d'absence ; demande que lui, Nepean, lui envoie une réponse. Il est content d'apprendre qu'il y a espoir de redressement en faveur de DesBarres. 427

3 octobre, Londres. DesBarres au même. Envoie une liste des propriétés et des fonds dont il a disposé au service du gouvernement. 431

28 octobre, Londres. Sparrow au même. Sa position désolante de n'avoir pu obtenir paiement pour les approvisionnements au Cap-Breton ordonnés par DesBarres; donne des détails. 435

3 novembre, Londres. Sparrow à Nepean. Envoie liste des traites qu'il a en mains tirées sur le Trésor et sur l'agent par DesBarres, mais protestées, se montant à £3,103 14s. 10d., pour provisions, argent, bois de service et autres approvisionnements pour le Cap-Breton, sur laquelle somme il est dû trois ans d'intérêt. "Col. Cor., C. B.", vol. 64, p. 443

3 novembre, Sydney. Procès-verbaux du Conseil depuis le 18 mars jusqu'à date en marge. 455

13 novembre, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Sydney) à Macarmick. Information demandée concernant les héritiers et les propriétés de Gilles Grondin, décédé il y a environ 15 ans, à la Little Saint-Lawrence le Bec, à environ trois lieues de Louisbourg. "Col. Offl., C. B.", vol. 1, p. 26

Inclus. Barthelemy (en français), 11 novembre, pour avoir renseignements concernant la succession de Gilles Grondin. 27

15 novembre, Londres. Bureau des douanes (Gale) aux lords du commerce (Fawkener). Transmet extrait des procès-verbaux du Conseil du Cap-Breton, permettant de débarquer des familles avec leurs provisions et leurs bagages, d'un vaisseau américain, ce qui est illégal.
"B. T., C. B.", vol. 1, p. 137

Inclus. Extrait, 2 juin, avec correspondance. 141 à 161

1er décembre. Sydney. Macarmick aux lords du commerce (Cottrell). Envoie rapports des vaisseaux entrés et partis, au Cap-Breton. 165

8 décembre, Sydney. Le même au secrétaire d'Etat (Sydney). Voulait renvoyer le *Relief* en Angleterre, vu que ses dépenses excèdent de beaucoup son utilité, mais il l'a retenu jusqu'à ce qu'il connût le bon plaisir de Sa Majesté sur la suspension de Gibbons; ne peut trouver de bagage ou matériel qui lui convienne pour un voyage à travers l'Atlantique. Il l'enverra à Halifax; comment il se propose de l'employer au printemps. Demande trois petits vaisseaux à la place du *Relief*, pour réprimer le commerce illicite.
"Col. Cor., C. B.", vol. 64, p. 531

Digitized by Google

1788.

13 décembre, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Sydney). A tiré sur le Trésor pour les dépenses du *Relief*.

18 décembre, Sydney. Le même au même. Envoie procès-verbal du Conseil concernant les forçats débarqués au havre de Main-à-Dieu, dont plusieurs sonts morts dans les baies. Ils venaient d'Irlande et étaient destinés pour les établissements de l'intérieur du Canada. 539

Inclus. Procès-verbal du Conseil, 15 et 16 décembre, avec détails, dépositions, etc. Il a été décidé d'envoyer les forçats à Halifax. 543

18 décembre, Sydney. Déclaration du capitaine et du second du *Relief* qu'il n'y a place à bord que pour douze des forçats débarqués à Main-à-Dieu et amenés à Sydney. 559

Richard Stout, même date, dit qu'il n'y a pas d'autres vaisseaux à se procurer pour transporter les forçats à Halifax. 561

1789.

1er janvier. Whitehall. Nepean à Spiller. Payer à Hurd la moitié du salaire d'arpenteur général, réservant l'autre moitié jusqu'à ce qu'il soit arrêté à quel ouvrage on l'emploiera. "Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 28

23 janvier. Londres. DesBarres à Nepean. Il est heureux d'apprendre que le secrétaire d'Etat va probablement lire rapport ce jour-là; demande de voir l'original avant qu'il soit copié. Col. Cor., C. B.", vol. 65, p. 7

26 janvier, Londres. Venture au même. Se plaint de l'injustice qui lui a été faite, et qu'on ait négligé ses représentations. 11

5 février, Londres. DesBarres au secrétaire d'Etat (Sydney). Expose le long retard apporté à la prise en considération de ses réclamations et à en décider, et demande remboursement de ses pertes encourues dans l'accomplissement de ses devoirs; aussi réparation à son honneur comme officier et lieutenant-gouverneur, et avancement en rang militaire. 15

17 février, Londres. Venture à Nepean. Justifie sa conduite, et désire savoir la cause de son inimitié (de Nepean). 1

6 mars. Londres. DesBarres au secrétaire d'Etat (Sydney). Sa confiance en Sa Seigneurie; demande que Hurd, retenu pour soutenir ses accusations contre lui (DesBarres), ne soit pas autorisé à quitter le pays. Désire obtenir une décision sur son cas. 5

18 mars, Sydney. Macarmick aux lords du commerce (Cottrell). Envoie duplicata de lettre au secrétaire d'Etat. "B. T., C. B.", vol. 1, p. 185

Inclus. La première lettre donne détails des soins pris pour alléger les souffrances des forçats, et de l'attention portée par le Dr Robertson, du 42e, à leurs besoins médicaux. On craignait que quelque maladie contagieuse aurait pu être apportée dans leurs haillons; éloignement des forçats à une distance sûre, et destruction de leurs haillons. Décès durant leur éloignement; fausse alarme quant à la cause de la maladie parmi les troupes, qui a cessé complètement. Il sera difficile de faire durer les provisions jusqu'au printemps; a envoyé à Arichat pour acheter de la farine. Le commandeur militaire a fourni des provisions. Un commissaire nommé pour la distribution des provisions aux forçats, dont il a été obligé de prendre charge. Un subside sera nécessaire pour faire face aux dépenses passées, de même que pour leur procurer de nouveaux habillements. Regrette la conduite de quelques membres du Conseil, qui se servent de la question des forçats pour soulever de l'animosité, et essayer d'établir en principe "qu'un gouverneur n'est qu'un chiffre, et que l'avis et l'injonction d'un Conseil doit être sa seule règle de conduite". Ne suspendra leur pouvoir officiel d'agir qu'à la dernière extrémité. 189

18 mars, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Sydney). Les difficultés que rencontrent les pêcheries sont produites principalement par le commerce illicite qui se fait par les pêcheurs américains, et par les gratifications de pêche accordées à Terreneuve, qui y attirent tous les vaisseaux britanni-

Digitized by Google

1789.

ques. Il expose les retards apportés à sa promotion, et que de plus jeunes officiers ont été promus avant lui. 197

(Double dans " Col. Cor., C. B.", vol. 65, p. 12, avec un ajouté concernant l'expédition des dépêches, comme paragraphe servant d'introduction; une autre copie se trouve à la page 29, avec une introduction différente.)

30 mars, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Sydney). Envoie six documents relatifs au procès de deux hommes pour meurtre, qui ont été trouvés coupables et condamnés. La cour n'ayant pas été constituée convenablement et le corps de la prétendue victime n'ayant pas été trouvé, il a suspendu leur exécution. " Col. Cor., C. B.", vol. 65, p. 37

Les documents. 41 à 49

16 avril, Londres. Sparrow à Nepean. Ne peut obtenir un règlement de sa réclamation; a été fixée à £400 par une traite endossée par lui pour DesBarres. Une entrevue avec Pitt pourrait-elle l'aider? Il pourrait être utile relativement aux finances du Cap-Breton. 53

16 mai, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Sydney). L'état des édifices publics; malgré les réparations, ils sont à peine habitables. Donne détails; nulles réparations ne peuvent les rendre suffisantes. 57

18 mai, Sydney. Le même aux lords du commerce (Cottrell). Envoie copies de lettres à lord Sydney, cette date, et aussi procès-verbaux du Conseil du 20 février, pour être pris en considération par leurs Seigneuries. " B. T., C. B.", vol. 1, p. 201

Inclus. Macarmick au secrétaire d'Etat (Sydney). Envoie procès-verbaux du Conseil du 20 février pour expliquer la cause du dernier paragraphe de sa lettre du 18 mars. 205

Minute du 2 février se rapportant à une déclaration faite par Cuyler concernant ce qui s'est passé au Conseil au sujet des forçats. 209

20 mai. Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Sydney). Les dépêches pour Dorchester et Parr, du 20 décembre, dans le *Relief*, n'ont pu arriver, vu que le vaisseau, au lieu d'aller à Halifax, a été obligé de cingler vers les Indes Occidentales. Les mesures qu'il a adoptées pour avoir des provisions, et les dépenses pour lesquelles un octroi devra être fait. Ne peut trouver d'emploi pour les forçats; il s'en débarrassera à la première occasion. " Col. Cor., N. B.", vol. 65, p. 61

Inclus. Compte des provisions, etc., pour soixante et seize forçats. 65

Suivent les pièces justificatives.

21 mai, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Sydney). Envoie documents relatifs à une accusation portée par Taitt, contre Uncle, le maître de poste, d'avoir ouvert une lettre qui lui était adressée (Taitt) en sa présence et avec sa sanction (de Macarmick). A voulu que Taitt s'en retourne en Angleterre pour répondre de sa conduite. " Col. Cor., C. B.", vol. 65, p. 95

Suivent les documents. 99 à 131

21 mai, Sydney. Macarmick aux lords du commerce. Envoie duplicata de lettre au secrétaire d'Etat, avec douze documents inclus. " B. T., C. B.", vol. 1, p. 213

Le duplicata ne suit pas cette lettre, l'original est celui qui précède immédiatement. Copies des documents inclus dans l'original suivent la lettre aux lords du commerce. 217 à 265

24 mai, Sydney. Cossit à Taitt. A été menacé par Cuyler de conséquences désagréables à propos du renvoi d'office de DesBarres.

25 mai, Freeman Hall W. Smith à Taitt. Sur l'état politique du Cap-Breton.

26 mai, Gibbons à Taitt. Macarmick a affirmé son droit de voir toute correspondance, ayant le droit de soupçonner qui que ce soit d'être mécontent.

Les trois lettres immédiatement précédentes étaient incluses dans la lettre de Taitt du 13 mars 1790; à voir.

Digitized by Google

1789.

26 mai, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Sydney). A reçu une formule de prière et d'actions de grâces pour la guérison du roi, a fixé un jour d'actions de grâces qui a été observé par les habitants avec solennité.
" Col. Cor., C. B.", vol. 65, p. 159

27 mai, Sydney. Le même aux lords du commerce. Transmet rapport du nombre de vaisseaux entrés et sortis, au Cap-Breton.
" B. T., C. B.", vol. 1, p. 267

Inclus. Rapport. 271, 273

29 mai. Sydney. A reçu discours du Trône, et adresses des deux chambres du parlement. " Col. Cor., C. B.", vol. 65, p. 163

— mai. Le même au même. A tiré traites pour dépenses du *Relief* du 13 décembre 1788 au 13 mai 1789, avec bordereau de paye et pièces justificatives; le *Relief* étant allé aux Indes Occidentales, les dépenses se sont accrues. Des affidavits établissent que si le vaisseau est allé là, c'est dû à la mauvaise direction du capitaine, qui a été démis, étant apparemment fou. 135

Inclus. Pièces justificatives et affidavits. 139 à 157

3 juin, Whitehall. Nepean à McCarmick (Macarmick). Envoie prévisions budgétaires pour 1789-90. " Col. Off., C. B", vol. 1, p. 28

1er juillet, Sydney. Macarmick à Nepean. Ses difficultés dans le Conseil, par suite de querelles personnelles. Son désir de donner l'île de la Boularderie aux officiers du 42e pour son établissement a été combattu par Cuyler et Matthews, qui voulaient avoir des octrois plus considérables que les instructions ne permettaient; ne peut céder, car il se mettrait entièrement à leur merci. Le coût exorbitant de la vie; il demande que ses traites soient duement honorées. Les dépenses qu'occasionne la mise en exploitation des mines de charbon. Forsyth, d'Halifax, suggère de lester les navires à voiles avec du charbon. Dodd est employé au bureau du secrétaire; si la place de receveur des douanes devient vacante, recommande Dodd. " Col. Cor., C. B.", vol. 65, p. 167

(Une copie presque *verbatim*, mais datée du 26 juin, est à la page 503 du même volume.)

8 juillet, Londres. Sparrow à Nepean. Il explique les circonstances au sujet de la traite tirée en sa faveur par Fanning, lieutenant-gouverneur de l'île Saint-Jean. Il n'a pas encore été payé de sa réclamation par rapport à DesBarres. 175

10 août, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Grenville). Le félicite sur sa nomination. A envoyé triplicata des dépêches. 179

10 août, Sydney. Le même au même. A reçu arrêté du conseil pour admettre à Terreneuve du pain, de la fleur et du maïs, provenant des Etats-Unis. 183

10 août, Sydney. Le même au même. La permission d'importer pain, etc., provenant des Etats-Unis, sera de peu de profit au Cap-Breton, à cause des conditions d'importation; la rareté du grain en Canada l'année dernière ainsi que le prix actuellement élevé de la fleur ont été rudement sentis. Les habitants ont pétitionné pour avoir permission d'importer directement des Etats-Unis; il espère que ce leur sera accordé, vu qu'en outre des habitants il y a tant de forçats qui restent à nourrir.
"Col. Cor., C. B.", vol. 65, p. 187

24 août, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Grenville). Envoie copie de lettre à Sydney, sur l'importance du commerce du Cap-Breton au Canada et la Nouvelle-Ecosse, et aux pêcheries sur les bancs de Terreneuve; aussi une proposition pour l'établissement et la fortification de l'île. A déposé son projet devant le chancelier de l'échiquier comme matièr dee finance. 191

Incluse. Lettre à Sydney du 5 septembre 1788, sera trouvée à sa date.

24 août, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Grenville). Envoie plan du Cap-Breton, divisé en comtés. A pris soin qu'il y eut un bon havre dans

Digitized by Google

1789.

chaque comté, afin d'y placer le chef-lieu. Il a dû faire certaines dépenses d'arpentage dans le but de choisir des hauteurs pour servir aux signaux; un coup de canon de signal pourrait être entendu d'une hauteur à l'autre, mais il n'a pas de canon à monter. Il inclut aussi rapport de l'arpenteur général sur les différentes vues que l'on obtient de chacune de ces hauteurs. 489

Inclus. Plan du Cap-Breton. 493

Rapport de l'arpenteur général signé "Patk. Ry. Nugent, Dep. Surveyor". 495

24 août, Sydney. Macarmick à Nepean. Crawley arrivé; va le nommer en remplacement de Cuyler, si la suspension de ce dernier est confirmée. Serait satisfait que Dodd fut nommé greffier du Conseil et Crawley secrétaire et registraire; espère que Grenville va approuver ces nominations. 499

26 août. Sydney. Le même au secrétaire d'Etat (Grenville). A tiré pour réparations faites à l'hôtel du gouvernement et aux bureaux; le mauvais état des édifices. 511

Inclus. Compte certifié des réparations. 515

7 septembre, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Grenville). Cuyler a remis les dossiers de l'île; Crawley nommé à sa place. 519

10 septembre, Sydney. Le même au même. La difficulté qu'il éprouve à n'avoir pas de pouvoir d'appeler le secours de la milice; le contrôle laissé à la force militaire de distribuer les provisions aux colons est un obstacle dans l'administration de son gouvernement; demande qu'on trouve moyen d'y obvier. 523

16 septembre, Sydney. Le même aux lords du commerce. Vient d'arriver d'une croisière sur la côte, et a trouvé huit vaisseaux américains, grands et bien équipés, dans le havre de Sainte-Anne, pour des fins clandestines. Le percepteur des douanes a rejeté sa proposition (de Macarmick) de faire examiner ces vaisseaux; recommande Archibald Charles Dodd comme celui qui remplirait activement ces devoirs. Il a été informé que sir Charles Douglas s'était enquis du droit qu'avaient les Américains sur la côte, et on lui a répondu que le Cap-Breton et l'île Saint-Jean n'étaient pas compris dans le privilège à eux accordé de sécher et préparer le poisson, mais aucuns documents officiels ne lui ont été laissés sur ce sujet.

"B. T., C. B.", vol. 1, p. 275

(Duplicata à p. 353; une autre copie dans "Col. Cor., C. B.", vol. 65, p. 527.)

1er octobre, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Grenville). Transmet l'adresse des habitants sur la guérison de Sa Majesté. "Col. Cor., C. B.", vol. 65, p. 531

8 octobre, Londres. M^de Macarmick à Nepean. Est heureuse de voir que le rapport sur la suspension de Macarmick est incorrect. Pourquoi il a fait partir le *Relief*. 535

10 octobre, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Grenville). Envoie procès-verbaux du Conseil pour les six mois finissant le 1er octobre.

"Col. Cor., C. B.", vol. 66, p. 1

Inclus. Procès-verbaux du Conseil. 5

10 octobre, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Grenville). A tiré sur le Trésor pour dépenses faites pour les forçats; le montant total, comprenant les traites précédentes, s'élève à £786 19s. 6½d.; inclus comptes et pièces justificatives. Tous les forçats sont partis, à l'exception de deux, qui restent en prison sous accusation de meurtre. 73

Inclus. Comptes et pièces justificatives. 77 à 117

10 octobre, Sydney. Macarmick aux lords du commerce. Envoie procès-verbaux du Conseil du 15 juin au 1er octobre. "B. T., C. B.", vol. 1, p. 279

Inclus. Procès-verbaux du Conseil. 283

20 octobre, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Grenville) à Macarmick. Ordonné que le brick du gouvernement soit vendu, ses dépenses excédant de beaucoup son utilité; désire avoir un rapport sur la meilleure manière d'employer un

Digitized by Google

1789.

vaisseau, qu'on pourrait obtenir à raison de £20 par mois. Les traites pour la subsistance des forçats seront honorées pour un montant raisonnable. Des mesures seront prises pour empêcher tout acte de cruauté tels que ceux qui ont été commis par le capitaine du vaisseau qui les a débarqués. Il ne peut être donné d'opinion sur le cas des hommes condamnés pour meurtre avant qu'un rapport de la preuve faite à leur procès n'ait été reçu ; ils doivent rester comme ils sont pour le présent. Avant d'autoriser aucune dépense sur les édifices publics, il doit faire un rapport sur leur état. En considération de son cas, Taitt a reçu ordre de retourner au Cap-Breton. "Col. Cor., C. B.", vol. 65, p. 539

(Copie au "Col. Off., vol. 1, p. 20.)

20 octobre, Whitehall. Nepean à Macarmick. Reconnaît l'attention portée à Dodd. "Col. Cor., C. B.", vol. 65, p. 553

29 octobre, Douane, Londres. Gale à Nepean. Ni fleur, ni grain, ni provisions d'aucune espèce n'ont été exportés au Cap-Breton depuis six mois. 557

30 octobre, Londres. Irving à Gale (?) Ne peut trouver de rapport d'aucune exportation de provisions au Cap-Breton pendant l'année, mais cinq vaisseaux chargés de provisions sont partis pour Halifax durant les derniers trois mois, en partie, il est tout probable, pour le Cap-Breton. "Il arrive rarement qu'il y ait une exportation directe pour l'île de Louisbourg." 561

4 novembre, Londres. Mémoire, sans date, mais reçu à la date portée en marge, de la part de David Taitt pour arrérages de paye. 565

27 novembre, Whitehall. Bernard à Fawkener. Envoie copie de lettre de Macarmick du 16 septembre, pour la considération des lords du commerce. "B. T., C. B.", vol. 1, p. 349

La lettre incluse est un duplicata.

27 novembre, Sydney. Opinion du procureur général sur la validité du permis d'occupation accordé à DesBarres. Document inclus dans la lettre de Macarmick du 19 février 1790 ; à voir.

1er décembre. Certificat de moitié des droits sur octrois de terre dans le Cap-Breton à Cuyler entre le 1er avril 1786 et le 1er octobre 1787, et entre le 24 décembre 1787 et le 1er décembre 1789. "Col. Cor., C. B.", vol. 77, p. 817

Extrait des instructions quant aux octrois de terre dans le Cap-Breton. 819

Mémoire par Cuyler (sans date). 823

(Le certificat ne porte pas de date de sa signature ; les trois documents qui précèdent doivent apparemment aller ensemble.)

10 décembre, Whitehall. Nepean à Spiller. Payer à Hurd la moitié du salaire. "Col. Off., C. B., vol. 1, p. 33

28 décembre, Sydney. Macarmick aux lords du commerce (Cottrell). Envoie procès-verbal de l'enquête faite sur la conduite officielle de Abraham Cuyler, aussi les les ordonnances pour le trimestre expirant le 25 décembre. "B. T., C. B.", vol. 1, p. 357

Inclus. Procès-verbaux de l'enquête avec annexe. 361

Ordonnances. 625

(Un duplicata des procès-verbaux de l'enquête se trouve dans "Col. Cor., C. B.", vol. 65, commençant à page 203.)

28 décembre. Sydney. Macarmick aux lords du commerce. Concernant la moitié des droits sur les octrois faits aux loyalistes et aux soldats mis à la retraite, et la gêne dans laquelle se trouvent les fonctionnaires par le long retard à les payer. "Col. Cor., C. B.", vol. 68, p. 327

Inclus. Compte de moitié des droits sur les octrois de terre faits par Macarmick entre le 24 décembre 1787 et le 1er décembre 1789. 333

Le même compte sur les octrois faits par DesBarres entre le 1er avril 1786 et le 1er octobre 1787. "Col. Cor., N. B.", vol. 68, p. 335

Digitized by Google

1790.

4 janvier, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Grenville). Envoie ordres passés durant le trimestre échu le 25 décembre 1789.
"Col. Cor., C. B.", vol. 66, p. 121

12 janvier. Sydney. Le même au même. A reçu copies de deux instructions additionnelles, l'une restreignant les octrois de terre, mais ne devant pas affecter les octrois existant, l'autre relative à la perception des dettes des non-résidants. 423

16 février, Sydney. Le même au même. Attire l'attention, et envoie documents concernant les permis d'occupation aux terres de la couronne accordés par DesBarres, et demande instructions. 125

Inclus. Permis d'occupation d'une certaine étendue des terres de la couronne accordé à DesBarres, daté 27 juillet 1787. 133

Opinion du procureur général, en date du 27 novembre 1789, sur la validité du permis. 141

Convention en date du 2 août 1787, entre DesBarres et Philip Ingouville, pour lui-même et George Fournier, du transport à eux fait de l'étendue de terrain tenu par DesBarres en vertu de permis d'occupation. 149

16 février, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Grenville). A envoyé à Halifax pour dépêches, afin de s'assurer de l'état de l'Europe. L'importance de Saint-Pierre et le danger, en cas de guerre, que cette île ne tombe entre les mains de la France ou des Etats-Unis. Espère qu'il pourra obtenir des armes, etc., d'Halifax, au cas ou la guerre serait déclarée ou serait imminente. La difficulté d'élever des défenses pour le havre de Sydney; il propose de jeter quelques travaux sur le mont Grenville. Une attaque probable du côté de Saint-Pierre; il propose de s'en emparer par un coup de main; un navire de guerre stationné à Sydney pour l'hiver aiderait efficacement à ce projet. 157

16 février, Sydney. Le même au même. La grande inexactitude des cartes marines des parties ouest du Cap-Breton; croit que des navires de tout port pourraient passer à travers les lacs, et qu'une frégate pourrait arriver jusqu'au mont Grenville. Il va employer le sous-arpenteur de bonne heure au printemps à faire des relevés nautiques exacts. 165

9 mars, Londres. Taitt au même. Envoie déclaration faisant voir la persécution qu'il a soufferte au Cap-Breton. "Col. Cor., C. B.", vol. 73, p. 1

Suit la déclaration.

Les documents à être annexés à la déclaration ont été envoyés le 13 mars, qui suit:

W. Smith à Taitt, 25 mai 1789. 29

Gibbons à Taitt, 26 mai 1789. 31

Cossit à Taitt, 24 mai 1789. 33

Le même au même, 2 septembre 1788. 35

10 mars, Londres. Mémoire de Taitt pour avoir communication des accusations portées contre lui pour qu'il puisse avoir l'opportunité de se disculper. 21

15 mars. Londres. Pétition de Thomas Ashfield demandant un salaire comme greffier de la Couronne pour le Cap-Breton. "Col. Cor., C. B.", vol. 66, p. 599

Certificat par DesBarres de la nécessité de la charge et de la fidélité de Ashfield dans l'exécution de ses devoirs. 603

31 mars, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Grenville). Envoie comptes des dépenses de la goélette *Little Supply*, du 24 avril 1789 au 24 mars 1790, et estimation du coût annuel de ce vaisseau, détérioration exceptée. 173

Inclus. Comptes, bordereau de paye, etc. 177

Estimation des dépenses annuelles. 191

31 mars. Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Grenville). A tiré sur le Trésor pour les réparations aux édifices du gouvernement, pour défricher le lot de terre du gouvernement, etc. 195

Comptes. 199, 203, 205

Digitized by Google

1790.

21 mars, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Grenville). L'hiver s'est passé avec harmonie et sans querelle de partis. Les habitants sont à pétitionner pour avoir permission d'importer provisions des Etats-Unis, comme à la Nouvelle-Ecosse et au Nouveau-Brunswick.
"Col. Cor., C. B.", vol 66, p. 207

9 avril, Londres. Taitt à Nepean. Envoie certificat tiré des livres du surintendant des sauvages pour montrer qu'il recevait dix schellings par jour et £25 par année pour dépenses imprévues. "Col. Cor., C. B.", vol. 73, p. 37

Inclus. Certificat de ses services comme surintendant adjoint des sauvages (Creeks). 41

Une liste des capitaines à demi-solde dans le département des sauvages, de laquelle le nom de Taitt a été omis, vu qu'il a un emploi civil au Cap-Breton. 47

10 avril, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Grenville) à Taitt. Il devra revenir à sa charge.
"Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 34

(Un ordre semblable non signé et non daté se trouve dans "Col. Cor., C. B.", vol. 73, p. 52.)

13 avril, Londres. Taitt à Nepean. A reçu des ordres de retourner reprendre son emploi au Cap-Breton; il insiste pour le paiement des arrérages de son traitement.
"Col. Cor., C. B.", vol. 73, p. 43

16 avril, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Grenville). Evasion des deux hommes condamnés pour meurtre; mesures pour leur capture.
"Col. Cor. C. B.", vol. 66, p. 251

30 avril, Sydney. Le même au même. En conséquence de l'ordre de retraite des troupes qui va laisser l'île sans défense, il a convoqué une réunion du Conseil. Il énumère les dangers de la part des sauvages et autres, et il espère que le secrétaire d'Etat va prendre des mesures pour remédier à cet état de choses. 235

Inclus. Procès-verbaux du Conseil. La résolution doit s'appliquer au général de brigade Ogilvie pour qu'il prenne des mesures afin d'assurer la bonne garde du Cap-Breton. 239

6 mai, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Grenville) à Macarmick. Par suite de la capture de vaisseaux britanniques sur la côte nord-ouest de l'Amérique par des vaisseaux espagnols, on a pris des mesures pour augmenter les forces. Il espère cependant que la paix va se maintenir. Comme il n'y a pas eu interruption du traité de paix avec la cour de Versailles, il n'est pas pour attaquer Saint-Pierre. 169

17 mai, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Grenville). Transmet procès-verbaux du Conseil et des ordonnances. 255

Inclus. Procès-verbaux du 1er octobre 1789 au 16 mai 1790. 259

17 mai. Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Grenville). Transmet les ordonnances proposées pour l'ouverture de chemins par les habitants, ainsi que pour une réduction de droits sur les spiritueux achetés des produits de l'île et importés par les habitants. 319

Inclus. Ordonnance proposée pour un droit d'accise sur le rhum, etc. 325

17 mai, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Grenville). Envoie estimation des dépenses pour le support par le Trésor du brick *Little Supply.* Envoie plan proposé par les marchands; il passera un contrat s'il peut le faire avec avantage. Estimation pour les édifices du gouvernement, que DesBarres prétend être sa propriété privée, ce que le procureur général et le conseil nient; estimations antérieures extravagantes. A été obligé de choisir un autre endroit pour la prison, à cause de la violence de Taitt et l'animosité qui existe entre l'armée et les colons; autres informations concernant les édifices. Les dépenses pour les forçats; envoie rapport du procès des deux hommes convaincus de meurtre. 351

Digitized by Google

1879.

Inclus. Offre d'approvisionner un vaisseau pour le service du gouvernement. 363

Estimations des travaux à faire à l'hôtel du gouvernement. 371, 373, 375

Rapport de la preuve dans la cause des deux hommes convaincus de meurtre. 379

18 mai. Sydney. Macarmick à Nepean. Ne doit pas être surpris si lettres égarées, les marchands étant dans l'habitude d'intercepter chaque dépêche adressée au gouverneur—toute surveillance est insuffisante pour déjouer leur ruse; ici, tout le monde est politicien, et partisan violent. Il décrit les membres des deux partis, chacun espérant avoir l'entier contrôle sur le gouverneur, mais il a agi avec impartialité et a réussi à faire passer l'hiver en paix. Il n'a pas autant employé la personne contre laquelle il a été prévenu (nom pas donné), mais lui et Lovell sont les deux seuls qui sachent écrire. La violence du peuple, qui était désappointé de ne pas recevoir de provisions, etc., l'a porté à jeter au sort la tête de la faction (Taitt) pour arrêter la semence de la rébellion. Le succès de l'autre partie par le renvoi de Gibbons; leur insolence, dont Cuyler est le porte-parole. Il a cependant exécuté les instructions du roi.

"Col. Cor., C. B.", vol. 66, p. 387

5 juin, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Grenville) à Macarmick. A reçu avis de traites tirées et dépêche reçue concernant le danger pour le revenu par les infractions de la part des Américains; un extrait de la lettre envoyée au Trésor. 211

(Copie au "Col. Off., C. B.". vol. 1, p. 35.)

5 juin, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Grenville) à Macarmick. Rien de décidé encore par rapport à Cuyler, de sorte qu'il ne peut donner d'ordres concernant Crawley, nommé pour agir à sa place. Renvoie aux instructions générales pour la ligne entre les commandements civil et militaire.

"Col. Cor., C. B.", vol. 66, p. 215

(Copie au "Col. Off., C. B.", vol. 1. p. 35.)

5 juin, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Grenville) à Macarmick. Dépêches reçues, avec procès-verbaux du Conseil. "Col. Cor., C. B.", vol. 66, p. 219

(Copie au "Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 36.)

5 juin, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Grenville) à Macarmick. Dépêches reçues; celles qui ont rapport aux permis d'occupation accordés par DesBarres renvoyées au procureur général; les demandes de permission pour importer provisions des Etats-Unis renvoyées au comité du Conseil.

"Col. Cor., C. B.", vol. 66, p. 223

(Copie au "Col. Off., C. B." vol. 1, p. 37.)

11 juin, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Grenville). Envoie état du Conseil; enverra un rapport semi-annuel. La difficulté de recommander quelqu'un à remplir les vacances. Les affaires du Conseil se sont passées plus paisiblement l'année dernière, et les habitants paraissent devenir de plus en plus industrieux. "Col. Cor., C. B.", vol. 66, p. 411

Inclus. Etat du Conseil pour les années 1787 à 1790. Donne une liste des noms avec dates des nominations les plus récentes. 415

12 juin, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Grenville). A reçu deux actes pour la régie du commerce. 419

12 juin, Sydney. Le même au même. A reçu copies du discours du roi et des adresses. 427

15 juin, Sydney. Le même au même. Journaux reçus avec narration de la saisie de deux navires par les Espagnols; a envoyé à la recherche de la nationalité d'une frégate qui avait jeté l'ancre dans un des havres; a découvert que c'était le *Thisbe*, qui en apprenant la nouvelle a fait voile pour Halifax. 431

Digitized by Google

1790.

15 juin, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Grenville). Envoie évaluation des édifices publics non comprise dans l'estimation précédente. Celle des édifices à Point-Edward sera envoyée à la première occasion. 435

Inclus. Evaluation. 439

15 juin, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Grenville). Envoie extrait des procès-verbaux du Conseil concernant le plâtre de Paris. 443

Inclus. Procès-verbaux que les habitants des Etats-Unis ont clandestinement transporté de grandes quantités de plâtre de Paris du Cap-Breton; recommande qu'une proclamation devrait défendre cette pratique. 447

15 juin, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Grenville). Est empêché d'accorder des octrois de terre. La quantité de plâtre de Paris, qui augmente la valeur du Cap-Breton; envoie extrait des procès-verbaux du Conseil sur ce sujet. 649

Inclus. Extrait. 653

(*Voir* aussi 447 du même volume. Copies de la lettre et de l'extrait ont été envoyées au comité sur le commerce le 6 octobre.)

18 juin, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Grenville). A reçu circulaire avec information de la saisie de navires anglais par les Espagnols, et donne ordre qu'il ne devra pas élever de travaux de défense sans instructions, ou au cas qu'une attaque immédiate ne soit à appréhender, et qu'il ne devra commettre aucun acte d'hostilité contre Saint-Pierre. Copie de message au parlement aussi reçue. "Col. Cor., C. B.", vol. 66, p. 451

23 juin, Londres. Taitt à Nepean. Demande la permission de résigner. 227

26 juin, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Grenville). N'a pas reçu les instructions de DesBarres, et il ne peut conséquemment appliquer les sommes destinées aux dépenses imprévues avant de recevoir renseignements de Spiller. Toutes les ordonnances doivent être grossoyées pour être promulguées, vu qu'il n'y a pas d'imprimeur. Envoie représentation de la part du procureur général de ce qu'il n'a reçu aucuns honoraires ou émoluments, mais au contraire, il a dû fournir de la papeterie au gouvernement. Le secrétaire de la province a aussi demandé de la papeterie. Les dépenses du département du prévôt sont indispensables. Il a renouvelé traites protestées, et a inclus les dépenses; il n'y a pas de doute que Spiller verra à ce que la chose soit rectifiée. 455

Inclus. Extraits de la lettre de Spiller du 15 mars 1788 et du 4 mars 1789, concernant la destination des octrois pour dépenses imprévues. 463

Acte de la Nouvelle-Ecosse pour l'emploi de certaines sommes aux services de 1788. (Destiné à faire voir les allocations faites aux fonctionnaires. Seulement partie de l'acte; l'acte en entier se trouve parmi la collection imprimée dans les archives.)

28 juin, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Grenville). A déposé devant le Conseil les instructions à l'effet de restreindre les octrois de terre. Envoie copie des procès-verbaux à ce sujet, et demande instructions. 471

Inclus. Procès-verbaux du Conseil recommandant la confiscation de certains terrains; les premiers colons arrivés en défraieront sans doute les dépenses. 475

28 juin, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Grenville). Certifie l'exactitude du compte de Nugent, sous-arpenteur général; ses fidèles services; ses embarras dus au délai apporté dans le paiement de ses réclamations. 483

Inclus. Mémoire de Nugent. 487

Etat de son compte. 489

30 juin, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Grenville) à Macarmick. La conduite de Cuyler mérite censure, mais ne justifie pas son renvoi d'office; il devra être réinstallé. 231

(Copie au Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 40.)

Digitized by Google

1790.

3 juillet, Whitehall. Nepean à Macarmick. Envoie prévisions budgétaires pour 1790-91. "Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 38

5 juillet. Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Grenville) à Cuyler. Sa conduite répréhensible a été suffisamment punie par sa longue suspension, et il doit être maintenant réinstallé. "Col. Cor., C. B.", vol. 66, p. 243

(Copie au "Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 40.)

8 juillet, Londres. Samuel Peters au secrétaire d'Etat (Grenville). Demandant la nomination de son neveu à la charge de prévôt pour le Cap-Breton. "Col. Cor., C. B.", vol. 66, p. 607

Certificat par Taitt du bon caractère de Peters. 611

Pétition de la part de Samuel Peters pour la nomination de son neveu. 613

Certificat par DesBarres des souffrances de S. B. Peters, fils du colonel défunt des Queen's Rangers, pour sa loyauté. 617

9 juillet, Whitehall. Nepean à Spiller. Hurd devra recevoir moitié de son salaire. "Col. Off., C. B.", vol. 1. p. 38

15 juillet, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Grenville). Envoie évaluation des édifices à Point-Edward, et du moulin à scie, etc. "Col. Cor., C. B.", vol. 66, p. 503

Inclus. Evaluation du moulin à scie et des barrages. 507, 511

Proposition et arrangement pour la construction d'un fourneau à chaux signés par DesBarres le 1er avril 1785. "Col. Cor., C. B.", vol. 66, p. 515

15 juillet, Whitehall. Nepean à Spiller. Pour payer à Cuyler tout ce qui lui était dû à la date de sa suspension, et la moitié depuis lors, l'autre moitié étant réservée pour la personne qui a rempli les devoirs de la charge. "Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 39

19 juillet, Londres. Cuyler au secrétaire d'Etat (Grenville). Remercie pour sa réinstallation. Demande le salaire et l'allocation accrus durant sa suspension. "Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 39

31 juillet, Sydney. Macarmick au même. Dépêches reçues; les inconvénients du service de la malle, comment ils peuvent être remédiés. 521

5 août, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Grenville) à Macarmick. Ne peut pas approuver l'offre de Tremain et Stout d'un vaisseau pour le gouvernement. A moins que les dépenses du *Little Supply* ne soient réduites à £350 par année, il ne peut recommander qu'elles soient continuées. Le vaisseau pourrait être employé à lui permettre de visiter la côte. Il recommandera le paiement des traites actuelles pour dépenses imprévues, mais ne peut recommander des paiements analogues à l'avenir. Il faudra disposer de toutes les propriétés du gouvernement, vu qu'elles ne forment pas partie des dépendances attachées à la charge de lieutenant-gouverneur. 395

(Copie au "Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 41.)

5 août, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Grenville) à Macarmick. Dorchester nommé au commandement des forces dans l'Amérique du Nord; il aura à communiquer avec lui au sujet des troupes dans le Cap-Breton. "Col. Cor., C. B.", vol. 66, p 403

(Copie au "Col. Off.", vol. 1, p. 44.)

6 août, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Grenville) à Macarmick. Procès-verbaux du conseil et ordonnances reçus; celles-ci envoyées au comité du Conseil. "Col. Cor., C. B.", vol. 66, p. 407

(Copie au "Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 45.)

23 août, Sydney. Macarmick au secrétaire d'État (Grenville). Envoie un rapport sur les îles Saint-Pierre et Miquelon fait en 1787, avec le rapport d'un homme qui a été envoyé là récemment et qui en arrive. Ces rapports font voir que le Cap-Breton serait le premier point d'attaque. En a envoyé duplicata à Dorchester, pour que des mesures de défense fussent prises, même en temps de paix. Envoie aussi rapport de la milice. "Col. Cor., C. B.", vol. 66, p. 533

Digitized by Google

1790.

Inclus. Déposition de Luke Keegan, indiquant le nombre de canons à Saint-Pierre; quarante soldats nouveaux viennent d'arriver de France. Une frégate y était arrivée, mais aurait fait voile, paraît-il, pour la baie Saint-George, Terreneuve. Il y a de grandes quantités de charbon à Saint-Pierre. Un officier du génie y était arrivé, et l'on supposait que c'était pour fortifier la place, mais il est retourné en France. Le gouverneur était allé à Boston faire des arrangements pour approvisionnements de fleur, etc. Le désir d'échanger Saint-Pierre et Miquelon pour le Cap-Breton. 537

Tableau indiquant le nombre de navires, de troupes, d'hommes en état de porter les armes, de l'artillerie, etc., aux îles et sur les îles. 541

Rapport de la milice au Cap-Breton. Le nombre d'hommes dans chaque district en est donné. Le nombre total de résidants était de 598, et le nombre d'hommes venant à chaque saison de l'île Jersey est supposé être de 500, soit un total de 1,098. Le nom des officiers est donné. 545

25 août, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Grenville) à Macarmick. L'ordonnance contre les personnes publiant des libelles est désavouée. 517

(Copie au "Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 46.)

25 août, Sydney. Macarmick à Dorchester. Remercie pour approbation. Envoie rapport du nombre d'hommes capables de porter les armes, avec un plan du Cap-Breton indiquant le point de rendez-vous préparé en cas d'attaque. La nécessité d'une force considérable pour défendre la ville; au cas d'une forte attaque, les habitants se retireraient à Mount-Grenville, qui peut être aisément fortifié pour résister à un ennemi nombreux. Détail sur le nombre d'hommes requis ainsi que sur les travaux proposés. Les arrangements pour rassembler les vaisseaux et les mettre à l'abri au moyen de signaux. Si l'on préférait défendre le détroit de Canso, il émet ses propositions à cet effet, Point-Carmick et Hakesbury étant les points les plus propices pour la défense. Recommande le capitaine Core comme ingénieur. La milice n'est pas pourvue d'armes; on pourrait en avoir un dépôt à Sydney, à Mount-Grenville, ou en quelque endroit que Dorchester pourrait choisir. La grande partie des habitants sont catholiques romains sous l'influence de leurs prêtres; il lui faudrait à un moment d'alarme avoir la résidence des prêtres à ses côtés. L'île a été longtemps agitée par des querelles de partis; ces raisons et bien d'autres font qu'il est nécessaire que l'armée soit aux ordres des autorités militaires. La fermeté et la résolution ont détruit le complot de le rendre impopulaire, de sorte qu'il peut maintenant compter sur 500 hommes de milice et sur à peu près autant de pêcheurs venus de l'île Jersey; les équipages des navires ajouteraient à ce nombre. L'alarme qui s'est produite à la nouvelle du retrait des troupes; il faut lever soit la milice soit un corps provincial. Envoie rapport et déposition sur l'état de Saint-Pierre et Miquelon. "Col. Cor., C. B.", vol. 66, p. 569

Plan du Cap-Breton. 549

29 août, Sydney, Macarmick au secrétaire d'Etat (Grenville). A reçu ordre de réinstaller Cuyler, ce qui va être fait. 549

29 août, Sydney. Le même au même. A reçu deux actes du parlement, l'un pour encourager les colons, l'autre pour la régie du commerce avec les Indes Occidentales. 553

30 août, Sydney. Le même à Nepean. Remerciements pour ses bienveillants services. Il explique sa conduite vis-à-vis Cuyler; son indulgence prise pour de la timidité et la conduite insolente de Cuyler arrêtée par le Conseil; sa suspension ayant été l'affaire du Conseil, il (Macarmick) s'est trouvé empêché de pardonner Cuyler, comme il en avait l'intention. 557

31 août, Sydney. Le même au secrétaire d'Etat (Grenville). Avis de petites traites tirées sur le Trésor et sur Spiller, agent. Espère recevoir instructions de

Digitized by Google

1790.

donner son assentiment au projet de loi pour un revenu d'accise sur les spiritueux. 561

30 novembre, Sydney. Cossit à Morice. Eglise bâtie à Sydney et occupée pour le service religieux, mais il n'y a ni tribune, ni bancs ou sièges, et on ne peut pas se les procurer vu que Macarmick en réclame la possession; demande que cette question soit réglée pour pouvoir être payé et pour obtenir une allocation pour sa maison, etc. Il demande aussi que l'Eglise d'Angleterre soit établie au Cap-Breton avec des paroisses. Hiram Payne est recommandé comme instituteur, il enseigne encore, mais il ne peut être payé pour un assistant; demande de l'aide. Payne a l'intention d'obtenir les ordres sacrés, et d'agir comme missionnaire ambulant. La population de la ville et du comté de Sydney est de 242 hommes et 119 femmes; garçons au-dessous de 14 ans, 106; au-dessus de cet âge, 32; filles au-dessous de 10 ans, 94; au-dessus de cet âge, 31. Le nombre de la population est à peu près le même dans la partie ouest de l'île; la plupart sont Français et Irlandais catholiques romains. Il a baptisé 19 enfants; le nombre des communiants est de 28 habitants et huit soldats; il a marié un couple et inhumé quatre personnes.

"Col. Cor., C. B.", vol. 73, p. 85

30 novembre, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Grenville). Arrivée du steamer de S. M., le *Dido*, d'Halifax, mais sans dépêches. Envoie copie de sa lettre à Dorchester, rapport, etc. "Col. Cor., C. B.", vol. 66, p. 565

(Les documents inclus sont des duplicata de lettres qui seront trouvées à leurs dates, dont une à Dorchester du 25 août, incorrectement datée du 23 dans cette copie, mais corrigée, les autres sont envoyées par Macarmick le 23 août comme documents inclus.)

5 octobre, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Grenville) à Macarmick. Procès-verbaux concernant le plâtre de Paris envoyé au comité du Conseil. Des instructions lui seront envoyées concernant les restrictions aux octrois de terrains. 525

(Copie au "Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 46. M. Grenville élevé à la pairie comme lord Grenville, le 25 du mois de novembre suivant.)

5 octobre, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Grenville) à Macarmick. Renouvellements de certaines traites dont le paiement a été refusé seront protestées en même temps que les originaux. "Col. Cor., C. B.", vol. 66, p. 529

(Copie au "Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 47, dans laquelle se trouve copie des procès-verbaux du Trésor, datés 28 novembre 1764, avec les règlements pour les dépenses d'argent par les commandants en chef, p. 48.)

6 octobre, Whitehall. Barnard à Fawkener. Envoie copie de la lettre de Macarmick du 15 juin, concernant le plâtre de Paris dans le Cap-Breton.

"B. T., C. B.", vol. 1, p. 645

Le document inclus sera trouvé à sa date—15 juin.

7 octobre, Halifax. Robert Gray à Nepean. Demande la charge de secrétaire du Cap-Breton laissée vacante par la démission de Cuyler.

"Col. Cor., C. B.", vol. 66, p. 619

11 octobre, Sydney. Marcarmick au sous-secrétaire d'Etat (Barnard). Va s'occuper de numéroter les dépêches tel que requis. "Col. Cor., N. S.", vol. 67. p. 1

11 octobre, Sydney. Le même au secrétaire d'Etat (Grenville). A reçu instruction que les dépenses du brick du Trésor ne devront pas excéder £350; envoie copie de la charte partie pour faire voir qu'on s'est conformé à cela. Un seul vaisseau ne peut empêcher les déprédations dans les mines, le bois de service et le plâtre de Paris; le pillage du charbon est manifeste par le fait qu'il y en a 400 tonnes sur la grève à Saint-Pierre. L'activité de Pritchard; saisie de vaisseaux faisant un commerce clandestin, dont il donne les détails. Procès d'un vaisseau américain; difficulté d'obtenir une condamnation par un jury. Demande que sa juridiction soit investie des pouvoirs d'une cour de vice-amirauté. Est content d'être relevé de la charge du soin de la ferme du gouvernement; qu'est-ce qui devrait

Digitized by Google

1790.

être fait des matériaux. Ses efforts pour pratiquer l'économie. L'uniformité et l'harmonie ont prévalu malgré le pamphlet de Cuyler que l'on a fait circuler avec une diligence peu commune. 5

Incluse. Copie de la charte partie. 13

11 octobre, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Grenville). A toujours fait rapport à Dorchester de tout ce qui arrive, en envoyant un duplicata au secrétaire d'Etat. 19

11 octobre, Sydney. Le même au même. A reçu copies de la déclaration de la part de l'Espagne et l'approbation de la part du roi, relativement à la capture de vaisseaux à Nootka Sound; aussi ordres de continuer les travaux de défense. Il n'y a pas eu d'ordres préalables de reçus pour de tels travaux, et il n'y a non plus aucun approvisionnement d'armes et de munitions. 23

16 octobre, Londres. Spiller à Nepean. Pour instructions quant au paiement de traites tirées par Macarmick. "Col. Cor., C. B.", vol. 76, p. 53

Pièces justificatives. 57 à 83

27 octobre, Sydney. Macarmick à Crawley. Cuyler est arrivé pour reprendre son service; les comptes devront être réglés par lui à son arrivée. "Col. Cor., C. B.", vol. 66, p. 623

(Duplicata dans le vol. 67, p. 31.)

30 octobre, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Grenville). Cuyler ayant résigné tous ses emplois, Crawley devra être continué en office jusqu'à ce que des ordres à ce sujet soient reçus. "Col. Cor., N. B.", vol. 67, p. 27

Inclus. Duplicata d'une lettre à Crawley du 27 octobre, qui sera trouvée à sa date.

30 octobre, Sydney. Crawley à Macarmick. A reçu ordre (27 octobre) de remettre les dossiers de la province à Cuyler, qui à répondu qu'il avait résigné tous ses emplois, et qu'il refusait de les recevoir. 35

30 octobre, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Grenville). A reçu un arrêté du conseil désavouant un acte passé par son prédécesseur; aucune poursuite n'a eu lieu en vertu de ses dispositions. 39

30 octobre, Sydney. Le même au sous-secrétaire d'Etat (Barnard). Envoie une liste des lettres écrites depuis la nomination de Grenville. 43

Incluse. La liste. 47

9 novembre, Point-Edward Macarmick à Cossit. Envoie un paragraphe de la lettre de Spiller relatif au paiement de Lovell pour avoir officié en l'absence de Cossit. "Col. Cor., C. B.", vol. 73, p. 89

Copie de la lettre de Lovell que sa traite pour salaire a été protestée. 90

Extrait de la lettre de Spiller, que Lovell pourrait s'adresser au ministre pour qui il a officié. "Col. Cor., C. B.", vol. 73, p. 92

22 novembre, Sydney. Cossit à Macarmick. La proposition de placer la réclamation de Lovell à la charge des dépenses imprévues est juste; il n'a pas été engagé pour officier durant l'absence de Cossit, sur l'avis des syndics de l'église et des paroissiens que ce serait un gaspillage d'argent d'en agir ainsi. 93

Certificat par Taitt que Lovell n'a jamais officié pour les habitants durant l'absence de Cossit. 97

Certificat par DesBarres au même effet. 101

Déclaration par Morice, secrétaire de la Société pour la Propagation de l'Evangile, au même effet. 105

29 septembre, Sydney. Ni signature, ni adresse. Partie du revenu du Cap-Breton devrait être appliquée à l'ouverture de chemins, etc. "Col. Cor., C.B.", vol. 67, p. 640

1er décembre, Sydney. Mémoire par Cuyler pour paiement de moitié du salaire accru pendant que Crawley agissait à sa place. 643

Incluse. Liste des honoraires, etc. 645, 647, 649

2 décembre. Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Grenville). A tiré pour le montant dû au vaisseau affrêté. Il n'est pas probable que la charte soit renouvelée la saison prochaine, vu qu'on a l'intention de l'équiper pour la course. Envoie reçu. 55

Digitized by Google

1790.

Reçu. 59

2 décembre, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Grenville). Envoie procès-verbaux du Conseil du dernier semestre et l'ordonnance pour régler la vente en détail des spiritueux. 61

Inclus. Procès-verbaux du 9 mai au 4 octobre. 65

2 décembre, Sydney. Macarmick à Spiller. A reçu liste des projets de loi approuvés et désapprouvés; blâme le rejet de celui qui se rapporte aux services de Lovell durant l'absence de Cossit; énumère ses services.
" Col. Cor., C. B.", vol. 66. p. 631

Inclus. Extraits des procès-verbaux du Conseil du 7 octobre 1788 et du 13 août 1789, concernant les services de Lovell comme ministre du culte. 635, 637

Certificat par Macarmick des services de Lovell. 647

2 décembre, Sydney. Macarmick aux lords du commerce. Envoie procès-verbaux du Conseil pour le dernier semestre; copie de l'ordonnance pour régler la vente des liqueurs spiritueuses, et rapport des vaisseaux entrés et sortis au Cap-Breton. " B. T., C. B.", vol. 1, p. 657

Inclus. Procès-verbaux, les mêmes que ceux inclus dans la lettre de même date au secrétaire d'Etat.

Ordonnance pour régler la vente des liqueurs spiritueuses. 695

Vaisseaux entrés et sortis au Cap-Breton. 699, 701

3 décembre, Sydney. Macarmick à Nepean. Il espère que Petrie a remis la lettre qui lui était adressée (à Nepean). Comme aucunes dépêches ne sont venues par les courriers de septembre et d'octobre, suppose que rien ne doit être fait pour la défense du Cap-Breton. Cuyler ne s'est jamais montré; il a déclaré à Crawley qu'il avait résigné, et il a été dit qu'il avait l'intention de s'en aller à Montréal. Il a répandu son pamphlet dans les colonies et les Etats-Unis, au grand dommage du caractère de Macarmick. Recommande Matthews pour être juge en chef, au cas ou Gibbons ne reviendrait pas. Va voir à ce que M. Welsh soit nommé percepteur du port; recommande Plante pour le salaire durant le temps qu'il a servi. a accordé un certificat à Lovell pour le temps qu'il a rempli la charge durant l'absence de Cossit. Le trouble dans lequel s'est trouvé Crawley à cause de Cuyler. " Col. Cor., C. B.", vol. 67, p. 109

5 décembre, Sydney. Le même au même. Vient de recevoir deux lettres de Grenville, apportées par un monsieur d'Halifax; la civilité du maître de poste de cet endroit. 113

6 décembre, Sydney. Le même au secrétaire d'Etat (Grenville). Dépêches reçues avec les procès-verbaux du Trésor concernant les traites qu'il a tirées. 117

6 décembre, Sydney. Le député du grand prévôt à Taitt (?) Fait rapport que deux hommes condamnés à mort ont obtenu un surcis et ont été graciés; deux autres se sont échappés de la prison, à la satisfaction de tout le monde; un débiteur a fait la même chose et s'est enfui à Halifax, où il a réglé avec ses créanciers, mais il (le député) a dû souffrir la perte de £20. L'horrible état de la prison, mais il ne peut rien avoir pour l'améliorer.
" Col. Cor., C. B.", vol. 66, p. 639

7 décembre, Sydney. Lovell à Spiller. Attire l'attention sur les frais causés par le protêt de la traite tirée pour son salaire. 643

8 décembre, Sydney, Macarmick au s crétaire d'Etat (Grenville). Taansmet et recommande un mémoire de Day, le geôlier et crieur de la cour.
" Col. Cor., C.B.", vol. 67, p. 121

Incluse. Demande de Day d'une allocation pour services de geôlier, etc. 125

20 décembre, Londres. Gibbons au secrétaire d'Etat (Grenville). Envoie copie de la pétition demandant d'être entendu avant d'être condamné.
" Col. Cor., C. B.", vol. 66, p. 653

Digitized by Google

1790.

25 décembre, Londres. Samuel Peters à Nepean. Renvoie à la pétition pour la nomination de son neveu, et lui demande (à Nepean) de rappeler au secrétaire d'Etat sa demande. 661

Sans date. Macarmick à ———. Mentionne les offenses de Cuyler et ce qui a amené sa suspension; sa propre pureté d'intention. Il sera impossible de le (Macarmick) récompenser justement pour toutes les difficultés qu'il a dû rencontrer de la part de gens désappointés qui prenaient tous les moyens pour s'opposer à lui, mais il a surmonté cette opposition et gagné la confiance du peuple. A écrit au Trésor sur l'insuffisance de son traitement. Envoie l'opinion de Wentworth, arpenteur général, sur les profits à exploiter les houillères. 649

(La lettre n'a pas d'adresse, mais elle se termine avec des compliments pour madame Butler.)

1791.

2 janvier, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Grenville). A transmis l'ordonnance projetée de prélever un revenu au moyen d'une taxe sur les spiritueux; maintenant il suggère d'y ajouter par une taxe sur l'exportation des peaux de caribou; raisons pour l'impôt, dont le produit lui permettrait d'ouvrir des chemins, et la viande pourrait en être vendue à un penny la livre sur le marché, maintenant qu'on la laisse se perdre dans les bois faute de chemins. La valeur du plâtre de Paris louangée par les journaux américains; se propose d'en envoyer un échantillon. Il ne s'est rien produit pour troubler l'harmonie. Sir Richard Hughes a donné l'assurance de protection pour l'île par la flotte.

"Col. Cor., C. B.", vol. 67, p. 149

2 janvier, Sydney. Macarmick aux lords du commerce. Envoie duplicata de la lettre qu'il a écrite au secrétaire d'Etat. "B. T., C. B.", vol. 1, p. 703

(Suit le duplicata; l'original précède immédiatement la lettre aux lords du commerce.)

2 janvier, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Grenville). Envoie rapport du Conseil pour le semestre finissant le 25 décembre.

"Col. Cor., C. B.", vol. 67, p. 157

Inclus. Rapport du Conseil le 25 décembre. 161

21 janvier, Londres. Gibbons au secrétaire d'Etat (Grenville). Envoie copie de sa cause soumise au Conseil privé; demande une enquête.

"Col. Cor., C. B.", vol. 73, p. 107

7 février, Sydney. Macarmick au même. La goélette *W. W. Grenville* étant vendue elle ne pourra pas être employée cette saison. A contracté avec Stout pour affréter le *Little Supply* à des conditions avantageuses. Il espère changer ce vaisseau pour un voilier plus rapide, à un taux qui n'excédera pas £350. "Col. Cor., C. B.", vol. 73, p. 141

19 février, Londres. Desbarres au duc de Richmond. Exposé de sa cause et les obstacles rencontrés lorsqu'il a essayé de se justifier. "Col. Cor., C.B.", vol. 73, p. 141

25 février, Londres. Spiller à Nepean. N'a pas honoré le compte de Lovell pour avoir officié comme ministre du culte au Cap-Breton pendant sept mois.

"Col. Cor., C. B.", vol. 67, p. 637

5 mars, Londres. DesBarres au secrétaire d'Etat (Grenville). Fait connaître sa cause, et sa détermination de venger son caractère malgré toutes les obstructions qu'il a dû rencontrer. "Col. Cor., C. B.", vol. 73, p. 141

Suit un duplicata.

11 mars, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Grenville). A reçu six carte marines des havres d'Irlande, des nouvelles de la mort du duc de Cumberland, et qu'une convention avait été signée avec l'Espagne. Les disentions au Cap-Breton ont cessé depuis deux ans. "Col. Cor., C. B.", vol. 67, p. 169

11 mars, Sydney. Le même à Nepean. On lui a montré un duplicata d'une lettre du conseil des douanes concernant une personne qui prendrait la charge du revenu, mais sur l'avis du procureur général il n'interviendra pas avant d'avoir reçu une communication directe du bureau des douanes. Il

Digitized by Google

1791.

recommande Dodd pour la place, ou un ou deux fonctionnaires (non-désignés) qui sont maintenant à Londres. 173

11 mars, Londres. Sparrow à Nepean. Demande son influence pour faire régler ses comptes. 661

18 mars, Londres. Taitt à Spiller. Il (Spiller) doit écrire officiellement à Nepean relativement au paiement de son (de Taitt) salaire. "Col. Cor., N. B.", vol. 73, p. 131

19 mars, Londres. Spiller à Nepean. Demande renseignements quant au payement des traites tirées par Macarmick. 127

28 mars, Whitehall. Le duc de Richmond au secrétaire d'Etat (Grenville). Envoie document de la part de DesBarres pour prise en considération. 139

9 avril, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Grenville) à Macarmick. Transmet rapport du procureur et solliciteur général sur les permis d'occupation ; désire qu'il recouvre la possession des terres tenues par DesBarres, qu'il pourrait concéder à quelque personne qui prendrait une action en expulsion. "Col. Cor., C. B.", vol. 67, p. 129

(Copie au "Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 51.)

11 avril, Londres. Mémoire de Gibbons pour le paiement de son traitement, et des arrérages, comme juge en chef du Cap-Breton. "Col. Cor., C. B.",vol. 67, p. 665

30 avril. Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Grenville) à Macarmick. Envoie rapport du comité du Conseil sur l'exportation clandestine du plâtre de Paris. 133

(Copie au "Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 51.)

30 avril, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Grenville) à Macarmick. A communiqué à l'amirauté ses représentations sur le besoin d'une cour de vice-amirauté au Cap-Breton. A représenté au Trésor la justesse d'accorder une allocation à Day, le geôlier. "Col. Cor., C. B.", vol. 67, p. 237

(Copie au "Col. Off., C. B.," vol. 1, p. 52.)

5 mai, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Grenville) à Macarmick. Envoie lettre d'investigation de la part de madame Vigier de Cherbourg, concernant ses deux frères, Louis et Charles Frigot, qui auraient fait voile pour Louisbourg, en 1754 ou 1755, et lui demande de s'assurer s'ils sont vivants ou morts. Ils étaient à Louisbourg en 1763. Madame Vigier, leur seule sœur, n'a pas eu de leurs nouvelles depuis 1774. "Col. Cor., C. B.", vol. 67, p. 141

Incluse. Copie de la lettre (en français) de madame Vigier à M. de la Luzerne. 145

(Copie de la lettre au "Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 52.)

12 mai. Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Grenville). Envoie procès-verbaux du Conseil du dernier semestre. L'harmonie s'est maintenue malgré les efforts de Cuyler au contraire. "Col. Cor., C. B.", vol. 67, p. 193

Inclus. Procès-verbaux. 197

Une lettre semblable, avec duplicata des procès-verbaux, a été envoyée aux lords du commerce. "B. T., C. B.", vol. 1, pp. 715, 719

12 mai, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Grenville). A appris l'existence d'un lac au nord-ouest de l'île, qu'il a voulu faire explorer par Nugent, comme étant la communication la plus directe pour transporter les animaux à Mount-Grenville, au cas d'une guerre avec l'Espagne ; recommande de payer l'arpenteur. Le félicite (Grenville) de la marque qu'il a reçu de l'approbation royale (son élévation à la pairie). "Col. Cor., C. B.", vol. 67, p. 215

12 mai, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Grenville). A reçu copies de la convention avec l'Espagne, le discours du Trône et les adresses en réponse. 219

Mai (?). Nepean à la Luzerne (en français). Des ordres ont été envoyés au gouvernement du Cap-Breton de faire des perquisitions concernant la succession de Gilles Grondin ; transmet copie de la lettre envoyée le 13 novembre 1788, en conséquence de la lettre de Barthélemy du 11 de ce mois. "Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 54

Digitized by Google

1791.

7 juin, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Grenville) à Macarmick. Envoie arrêté du conseil pour réinstaller Gibbons dans sa charge de juge en chef et de président et mombre du Conseil, sur un rapport du comité du Conseil censurant la conduite de Gibbons, mais recommandant sa réinstallation, à cause de son bon caractère général. "Col. Cor., C. B.", vol. 67, p. 177

(Copie au "Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 54.)

7 juin, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Grenville) à Macarmick. Envoie extraits de lettres de M. de Montmorin, envoyées par le marquis de la Luzerne, demandant que des perquisitions fussent faites concernant les héritiers et la propriété de Gilles Grondin, décédé à Petit-Laurent-le-Bec, 15 ans auparavant. On avait demandé de faire de semblables perquisitions par une lettre à Sydney, en date du 13 novembre 1788, à laquelle il n'a jamais été répondu. "Col. Cor., C. B.", vol. 67, p. 181

Note de la Luzerne, datée 19 mai, et extrait daté 10 février (les deux en français). 185, 189

(Copie au "Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 56.)

7 juin. Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Grenville) à Gibbons. Donne communication de la décision dans sa cause. "Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 55

7 juin. Londres. Le même à Dundas, avec document inclus, apparemment le mémoire de DesBarres. "Col. Cor., C. B.", vol. 73, p. 135

1er juillet, Londres. DesBarres à Nepean. Demande copie de la lettre d'accusations écrite par Hurd à Sydney. 151

Le 2 juillet, DesBarres envoie son serviteur chercher la copie. 155

13 juillet, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Grenville). Remercie pour l'attention qu'on a donnée à ses représentations concernant une cour de vice-amirauté; la nécessité d'une telle cour. Les montants recommandés pour salaire et allocation au geôlier. On devrait accorder un traitement au greffier de la couronne. "Col. Cor., C. B", vol. 67, p. 223

13 juillet, Sydney. Le même au même. A reçu ordre d'empêcher l'enlèvement du plâtre de Paris. 227

13 juillet, Sydney. Le même au même. A tiré pour les dépenses du *Little Supply*. A cause du montant qu'il faudrait dépenser pour le réparer a acheté une goélette saisie dernièrement et condamnée. Les irrégularités dans le bureau du revenu. 231

Inclus. Reçu pour le prix d'achat de la goélette *Letty*. 235

13 juillet, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Grenville). A reçu des ordres de reprendre possession de terrains tenus en vertu de permis d'occupation; il croit que les gens en possession ne donneront pas de trouble. 237

13 juillet, Sydney. Permis d'absence à Crawley. "Col. Cor., C. B.", vol. 66, p. 627

20 juillet. Londres. Samuel Peters au secrétaire d'Etat (Dundas). Attire l'attention sur un mémoire demandant la nomination de S. B. Peters comme grand prévôt au Cap-Breton. "Col. Cor., N. E.", vol. 21, p. 385

9 août, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Grenville). A tiré pour réparations aux édifices publics, pour dépenses imprévues, et pour salaire à payer à Day, messager au Conseil. "Col. Cor., C. B.", vol. 67, p. 241

Reçus. 245 à 269

1er septembre, Londres. Sparrow à Nepean. Envoie le résultat de l'arbitrage dans la cause entre lui (Sparrow) et DesBarres. Justifie sa propre conduite comme l'un des membres du Conseil du Cap-Breton. "Col. Cor., C. B.", vol. 73, p. 159

Sentence arbitrale. 163

1er septembre, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Dundas). Comment il propose d'échanger le *Little Supply* et le *Letty* contre le *Greyhound*. "Col. Cor., C. B.", vol. 67, p. 271

1er septembre. Sydney. Le même au même. L'état inculte de grandes étendues de terrains octroyées; quel délai peut-il accorder à ceux qui ont obtenu des octrois pour prendre leurs lettres patentes. 275

Digitized by Google

1791.

Extrait des procès-verbaux du Conseil, 7 juillet 1788 283

Extrait de ceux du 28 juin 1790. 279

1er septembre, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Dundas). A reçu ordre de réinstaller Gibbons; la nécessité de sa suspension; l'heureux résultat du rétablissement de l'harmonie. 287

1er septembre, Sydney. Le même au même. A reçu lettres concernant les personnes de France sur qui on demande des renseignements; n'a pas reçu la lettre de novembre 1788; les perquisitions sont en voie de progrès. 291

1er septembre, Sydney. Le même au même. Le félicite de sa nomination à la charge laissée vacante par Grenville. 295

17 septembre, Londres. DesBarres au même. Envoie copie de la lettre adressée à Grenville, et demande un procès équitable comme matière de justice.
"Col. Cor., C. B.", vol. 73, p. 167

Liste des papiers dont DesBarres demande les copies officielles. 171

17 septembre, Londres. Dolben au secrétaire d'Etat (Dundas). Insiste pour que la cause de DesBarres soit instruite, tel que promis par Grenville. 175

26 septembre, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Dundas) à Dolben. Il ne peut prendre d'autres mesures dans la cause de DesBarres que ce qu'il a exprimé en lui écrivant, les comptes étant devant le Trésor. 183

26 septembre, Whitehall. Le même à DesBarres. Ses états de compte sont devant le Trésor pour être examinés; il transmettera copies de ses communications à Leurs Seigneuries. 179

29 septembre, Sydney. Adresse au juge Smith lors de son départ du Cap-Breton, lui demandant de presser les mesures qui devront servir à la prospérité de l'île.
"Col. Cor., C.B.", vol. 67, p. 683

5 octobre, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Dundas). A tiré pour le montant dû à Tremain et Stout pour avoir amariné le brick du Trésor; les arrangements qu'il est à prendre pour l'emploi du vaisseau. 299

Incluse. Copie du contrat avec Tremain et Strout pour amariner le *Little Supply.* 303

19 octobre, Londres. Taitt à Nepean. Envoie extraits de lettres reçues du Cap-Breton; il (Taitt) devra probablement souffrir des pertes considérables dans ses propriétés, à cause de la conduite du lieutenant-gouverneur. Si l'on veut avoir plus de renseignements sur les arpentages, il ira le voir (Nepean). 675

Inclus. Extrait d'une lettre du Cap-Breton, sans signature. Le Cap-Breton doit vraisemblablement se dépeupler, vu que les habitants croient que le gouvernement ne veut pas le conserver. L'auteur de l'écrit et 300 familles de loyalistes ont l'intention de quitter l'Etat (pas de nom) et de s'en aller au Canada, pour être suivis par les loyalistes de l'île Saint-Jean, de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick. 669

Le second extrait est à peu près semblable. 671

24 octobre, Londres. Taitt à Nepean. Rapport sur la réclamation de Nugent pour ses services comme sous-arpenteur général. 671

16 novembre, Sydney. Macarmick aux lords du commerce. Envoie procès-verbaux du Conseil pour le dernier semestre, et rapports des vaisseaux entrés et sortis.
"B. T., C. B.", vol. 1, p. 735

Inclus. Procès-verbaux du 9 juillet au 9 novembre. 739

Rapport des vaisseaux entrés et sortis. 751

17 novembre, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Dundas). Envoie copie de lettre de Tremain et Stout sur le rapport de traite protestée; envoie liste des traites tirées contre l'octroi annuel, et demande que Spiller reçoive instruction de correspondre plus régulièrement, et de payer les appointements des fonctionnaires tous les six mois. "Col. Cor., C. B.", vol. 67, p. 307

Inclus. Tremain et Stout à Macarmick, 17 novembre. 311

Liste des traites tirées sur le compte des dépenses imprévues.
"Col. Cor. C. B.", vol. 67, p. 315

Digitized by Google

1791.

17 novembre, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Dundas). Envoie procès-verbaux et rapport du Conseil. 319

Inclus. Procès-verbaux. 323

Rapport du Conseil. 335

18 décembre, Sydney. Cossit à la Société pour la Propagation de l'Evangile. Recommande le juge Smith qui peut donner information sur les obstacles au progrès de l'Eglise d'Angleterre au Cap-Breton. 691

24 décembre, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Dundas). A reçu ordre d'envoyer un recueil des lois du Cap-Breton; le secrétaire est à les transcrire, vu qu'il n'y a pas d'imprimeur. 339

24 décembre, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Dundas). A été informé de la mort de Parr, lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Ecosse, le 25 novembre. Ne connaissant pas les arrangements faits pour prendre charge de la Nouvelle-Ecosse, le rapport étant que Fanning doit agir, ne laissera pas le Cap-Breton sur une incertitude. 343

Incluses. Liste des lettres officielles envoyées en 1791. 351

Liste de celles reçues en 1791. 357

27 décembre, Sydney. Macarmick à l'hon. W. Smith. Envoie dépêches. La haute approbation qu'il donne à sa (de Smith) conduite comme doyen des juges puînés. 673

Inclus. Liste des papiers envoyés. 679

30 décembre, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Dundas). Transmet lettre de Kavanagh concernant les personnes sur lesquelles l'ambassadeur français veut avoir des informations. 361

Inclus. Lawrence Kavanagh, Arichat, ne peut avoir de renseignements sur Louis et Francis Frigot, ou les héritiers de Gilles Grondin. Le prêtre est maintenant de retour; il pourra avoir plus de renseignements de lui. 365

30 décembre, Sydney. Macarmick à Nepean. A donné à Nugent un congé d'absence pour essayer d'obtenir un règlement de compte. Il le recommande comme un fonctionnaire de confiance. 369

1792.

1er janvier, Sydney. Matthews au juge Smith (?). Veut avoir son opinion si après qu'une poursuite a été déclarée illégale par le procureur général, un lieutenant-gouverneur peut en ordonner la continuation, et si le procureur général est tenu d'obéir à tel ordre. 695

2 janvier, Pointe-Amélie. Le même à Macarmick. Son opinion quant à l'illégalité de la poursuite dirigée contre Moxley pour reprendre possession des mines de charbon n'est pas changée, mais ayant reçu ordre de Son Excellence d'en agir ainsi, il a envoyé une formule de bail en faveur de quelqu'un au nom de qui on pourra délivrer une ordonnance de dépossession. 699

28 janvier, Londres. Crawley à King. Transmet certificat et demande d'expédier un ordre pour son salaire. 705

Inclus. Certificat et affidavit. 709, 711

Procès-verbal du Conseil, 29 mars 1791, concernant la réinstallation de Cuyler en office, et l'avis à cet effet envoyé à Crawley. 715

28 février, Londres. Mémoire par Gibbons pour le paiement des arrérages de son salaire, (possiblement le 24).

4 avril. Woolwich. C. Neville à King. Transmet mémoire de Lovell a être déposé devant le secrétaire d'Etat. 723

Inclus. Mémoire pour récompense de ses services comme ministre au Cap-Breton. 727

Certificat et autres papiers se rapportant à la nomination de Lovell. 731 à 735

1er mai, Whitehall. King à Spiller. Pour payer à Hurd moitié de son salaire. "Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 57

15 mai, Sydney. Affermage de mines de charbon à Tremain et Stout. Document inclus dans Ogilvie à Portland, 20 octobre 1798; à voir.

Digitized by Google

1792.

5 juin, Londres. DesBarres au secrétaire d'Etat (Dundas). A appris qu'Ingouville avait été dépossédé du moulin qui lui avait été loué. Le moulin et les bâtiments ont été érigés par lui (DesBarres) et sont sa propriété, la raison pour laquelle Ingouville a été dépossédé étant fause.
"Col. Cor., C. B.", vol. 73, p. 187

5 juin, Montréal. Cuyler au Trésor pour paiement des sommes qui lui sont dues pour le temps qu'il a tenu la charge de secrétaire, etc., du Cap-Breton. 191
Inclus. Deux comptes. 195, 197

16 juin, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Dundas). A reçu le discours du roi et les adresses. "Col. Cor., C. B.", vol. 67, p. 381

16 juin, Sydney. Le même à King. A reçu un mot qu'une réduction de £300 a été faite sur les dépenses imprévues. Le refus de Spiller de payer les comptes, et sa négligence à écrire. 385

24 juin, Sydney. Reçu de Tremain et Stout pour traites tirées sur le Trésor pour amariner, etc., le *Lady Apsley.* 445

31 juin (*sic*), Londres. Diverses observations sur le commerce de charbon du Cap-Breton, signées "Jas. Miller". 737

2 juillet, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Dundas). Envoie copie des procès-verbaux du Conseil pour le dernier semestre. 399
Inclus. Procès-verbaux. 403

2 juillet, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Dundas). N'a pas été capable d'effectuer l'échange du *Little Supply* et du *Lady Apsley* pour le *Greyhound.* Il est obligé de faire faire des réparations, la carène des deux vaisseaux ayant été endommagée par les tarets. Envoie un duplicata du contrat avec Tremain et Stout pour la présente saison. 437
Inclus. Contrat, 24 mars 1792, avec Tremain et Stout, pour amariner, etc., le *Lady Apsley.* La première partie est la même que celle pour le *Little Supply* du 24 juin 1791, mais il a été ajouté des conditions plus onéreuses, le montant accordé étant beaucoup plus élevé, de sorte que pratiquemment ce sont deux contrats différents.

3 juillet, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Dundas). Envoie comptes et a tiré pour dépenses imprévues. L'ennui causé par les traites tirées antérieurement qui ont été protestées. 417
Inclus. Pièces justificatives. 421 à 435

4 juillet, Ipswich. Sir John Rous au secrétaire d'Etat (Dundas). Demande que Crawley soit nommé secrétaire, etc., du Cap-Breton. 739

4 juillet, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Dundas) à Macarmick. L'augmentation de la valeur des mines de charbon du Cap-Breton; comment elles doivent être administrées; des rapports complets devraient en être fournis. Désire qu'il lui envoie les noms de six personnes de caractère le plus respectable, pour pouvoir en ajouter une ou deux au Conseil, dont tous les membres paraissent présentement occuper des emplois. Vu les pertes éprouvées par Ingouville sur les terres tenues en vertu de permis d'occupation, on va lui accorder un bail de trois ans pour les terrains, les moulins, etc., à un taux de loyer nominal, qui pourrra être renouvelé à l'expiration du terme. 373
(Copie au "Col. Off., C. B.", vol 1, p. 57.)

26 juillet, Sydney. Ingram Ball à Nepean. Il craint que sa conduite n'ait été mal représentée. Ses services sur le banc indique les situations vacantes.
"Col. Cor., C. B.", vol. 56, p. 755

2 août. Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Dundas) à Macarmick. Envoie copie d'une communication de la Société pour la Propagation de l'Evangile, qu'il (Macarmick) a refusé d'installer Cossit et qu'il a concédé des terrains réservés pour la cure et pour un cimetière; une réponse devra être faite à ces plaintes. 389
(Copie au "Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 60.)

Digitized by Google

1792.

4 août, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Dundas). Transmet recueil des lois, celles qui ont été passées pendant son administration sont complètes; il a envoyé toutes celles qu'il a reçues, passées par ses prédécesseurs, ou qu'il a pu obtenir autrement. N'a pas fait faire de duplicata pour les lords du commerce, vu que la traite qu'il a tirée pour le coût d'avoir fait faire des copies pour les expédier au dehors, etc., a été protestée.
"Col. Cor., C. B.", vol. 67, p. 451

4 août. Sydney. Le même au même. A reçu copie de la proclamation défendant à tous les sujets du roi de "prendre aucune commission pour la mer d'aucun prince ou Etat étranger en paix avec Sa Majesté". Il a publié la proclamation tel qu'ordonné. "Col. Cor., C. B.", vol. 67, p. 455

8 août, Whitehall. King à Macarmick. Pourquoi certaines traites n'ont pas été acceptées; comment les traites doivent être tirées. 393
(Copie au "Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 61.)

13 août. Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Dundas). Arrangement pour une vente publique du *Little Supply*, afin d'éviter d'autres dépenses de réparations. "Col. Cor., C. B.", vol. 67, p. 459

23 août, Londres. Neville à Nepean. Concernant la réclamation de Lovell. 763

Inclus. Certificat de Macarmick. 767
Affidavit de Lovell des services qu'il a rendus. 769

24 août, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Dundas). Envoie extraits des procès-verbaux relativement aux octrois de terres. 463
Inclus. Extraits des procès-verbaux, 28 juin 1790 et 24 août 1792. 467, 475

30 août, Londres. Morice à Nepean. Le cas de Cossit; Lovell n'a pas de réclamation valable contre le gouvernement pour le salaire qu'il demande. 771
Inclus. Cossit à Macarmick, que Lovell n'a jamais été engagé à remplir la charge en son absence (de Cossit). Cette lettre sera trouvée à sa date, 22 novembre 1790.

Août (?). Mémoire (sans date) d'Ingouville, pour un permis ou bail des moulins à scie et des terres tenues par lui en vertu d'un permis d'occupation. 745
Inclus. Copie de permis d'occupation. 747
Copie de contrat entre DesBarres et Ingouville. 751

1er septembre, Sydney. Macarmick aux lords du commerce. Envoie rapport de vaisseaux entrés et sortis, pour le semestre expirant le 5 de juillet.
"B. T., C. B.", vol. 1, p. 755
Inclus. Rapport. 759

4 septembre, Londres. Spiller à Macarmick, document inclus dans lettre de Matthews du 6 mai 1796; à voir.

7 septembre, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Dundas) à Macarmick. La somme de £350 accordée pour les services d'un vaisseau du gouvernement ne doit en aucun temps être excédée, et il ne faudra pas tirer de cette somme plus qu'absolument nécessaire. "Col. Cor., C. B.", vol. 67, p. 447
(Copie au "Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 63.)

21 septembre, Londres. DesBarres au secrétaire d'Etat (Dundas). Fait des remontrances contre le long retard du Trésor à régler ses comptes, dans lesquels il n'y a rien d'obscur, d'irrégulier ou de malhonnête.
"Col. Cor., C. B.", vol. 73, p. 199

6 octobre, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Dundas). Explique au long sa conduite vis-à-vis Cossit, qui se plaint de n'avoir pas été installé par lui (Macarmick); envoie copie de l'installation par DesBarres, qui a toujours été observée, et certificats de services accordés en conséquence. Autres documents, plans, etc., inclus. "Col. Cor., C. B.", vol. 67, p. 523
Inclus. Bref d'installation par DesBarres à Cossit. 535

Digitized by Google

1792.

Offre de Macarmick de remettre trois guinées des droits dus sur terrain à chaque ouvrier qui voudrait travailler pour ce montant à finir l'intérieur de l'église. 539

Les noms des commerçan's. 541

Copie de l'article 50 des instructions concernant le transfert des terrains dépendant de la cure. 543

Extrait des procès-verbaux du Conseil, 24 mai 1788, ordonnant terrain à être tranféré pour les fins de la cure. 547

Plan de Spanish-River et de Sydney, indiquant les terres de la couronne et celles dépendant de la cure. 551

Un grand plan indiquant les terres de la cure et des écoles. 553

Matthews, procureur général, à Macarmick. Concernant les comptes faits par Cossit et les documents inclus. 555

(Cette lettre est datée 15 octobre, bien qu'incluse dans celle de Macarmick du 6.)

Rapport d'arpentage laissé par Cossit, avec deux plans indiquant les terres affectées à la cure et les procès-verbaux du Conseil sur ce sujet et sur celui du terrain militaire, daté 2 janvier 1787 et 7 juillet 1788, "Col. Cor., C. B.", vol. 67, p. 563 à 580

Ingram Bell à Macarmick, 12 octobre, disant que Cossit s'est montré très satisfait des terrains maintenant octroyés pour la cure. 583

6 octobre Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Dundas). Envoie un compte-rendu des mines de charbon et comment les casernes sont approvisionnées de combustible; aussi copie du contrat avec Tremain et Stout. Il n'y a pas eu d'octrois de terrains de faits sans réserver le charbon. Envoie le nom de six personnes éligibles pour le Conseil. Ses efforts pour promouvoir l'industrie dans la province; a toujours soulagé les pauvres et les malheureux; ses dépenses personnelles pour cette fin, et pour l'hospitalité et les frais d'entretien. Son succès à rétablir l'harmonie; dans ce but, il a choisi les plus prudents et les mieux qualifiés pour le Conseil. 485

Inclus. Rapport du charbon extrait sur la Spanish River du 10 octobre 1787 au 10 octobre 1792. Le résultat des travaux de chaque année est donné séparément. 497

Contrat pour le charbon avec Tremain et Stout. 499

"Liste et description de six personnes les plus respectables par la propriété et le caractère." 503

(Les noms de sept autres sont donnés, quatre desquelles sont des marchands de Jersey engagés dans les pêcheries.)

7 octobre, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Dundas). Fait rapport des mesures qu'il a prises relativement au bail de trois ans qu'il a ordonné devoir être accordé à Ingouville. "Col. Cor., C. B., vol. 67, p. 507

12 octobre, Sydney. Le même au même. Ne peut comprendre les intentions de Spiller relativement aux comptes qu'il a fournis aux commissaires auditeurs. Envoie des comptes attestés pour leur être soumis, s'il (Dundas) en décide ainsi. 511

Inclus. Ordre de la part des commissaires à Macarmick pour vérifier les comptes publics, pour rendre compte de £430, 1s. 5d., en envoyant un état vérifié et les pièces justificatives. 515

Etat vérifié des traites tirées. 519

12 octobre, Sydney. Macarmick à King. Le tort qu'il a éprouvé en perdant le montant qu'il a payé pour faire copier les procès-verbaux; il a tiré pour les dépenses éventuelles moins cette somme. Remercie de la permission donnée de tirer pour le salaire des fonctionnaires par semestre. 587

16 octobre, Sydney. Le même à Nepean. Le félicite d'être revenu à la santé. Le remercie pour ses bons offices, qu'il avait perdus durant son absence (de Nepean). 591

Digitized by Google

1792

29 octobre, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Dundas). Comment on a disposé du *Little Supply*; envoie copie de l'évaluation. 595

Inclus. Evaluation. 599

29 octobre, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Dundas). A tiré en faveur de Tremain et Stout pour amariner, etc., la goélette du Trésor *Lady Apsley.* 631

Inclus. Reçu par Tremain et Stout pour traites tirées relativement à la *Lady Apsley.* 635

1er novembre, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Dundas). Envoie extraits des procès-verbaux du Conseil sur une lettre de Phelan, prêtre catholique romain à Arichat, et sur la requête de 111 chefs de familles catholiques romaines dans le voisinage de Mount-Grenville, déclarant ce que ces familles auraient à souffrir si leur chapelle et le terrain devaient être tenus par Phelan. Il demande instructions quant au pouvoir de l'évêque catholique de Québec en pareil cas. Demande de la part du missionnaire français à Saint-Pierre la permission de s'établir en cette province, ayant refusé de prêter le serment requis à Saint-Pierre ; la plupart des familles acadiennes de là désirent retourner au Cap-Breton. Disposition des colons venant de Londres d'émigrer aux Etats-Unis; a découvert que ce gouvernement paye quarante chelins par tête aux capitaines pour tous les gens qu'ils peuvent amener du Cap-Breton; les desseins des Américains sur l'île à cause des pêcheries. "Col. Cor., C. B.", vol. 67, p. 603

Inclus. Extrait du procès-verbal du Conseil, 24 octobre, sur une lettre de Phelan, prêtre catholique romain à Arichat, que Jones, un frère, était arrivé avec un Français prétendant avoir des ordres de l'évêque de Québec de le démettre, et de nommer le Français; déclare quelle est la loi à ce sujet. Le Conseil décide que Jones n'avait pas d'autorité dans la matière, et qu'on n'avait rien appris de préjudiciable au caractère de Phelan. 611

Extrait du procès-verbal, 29 octobre, sur une requête signée par 111 catholiques romains dans le district de Mount-Grenville contre Phelan, appuyée entièrement sur les assertions de Jones, un prêtre de la Nouvelle-Ecosse, qui essaye d'amener un Français à la place de Phelan, contre qui il n'y a eu aucunes plaintes avant l'arrivée de Jones. 617

Macarmick aux pétitionnaires. Que les deux parties devront paraître devant lui, et la cause recevra pleine considération. La lettre est approuvée par le Conseil. 521

8 novembre, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Grenville, en l'absence de Dundas) à Macarmick. Il n'est pas accordé de paye additionnelle au secrétaire de la province pour collectionner et copier les actes. Il a été accordé assez de temps à ceux qui ont des réclamations pour terrains, pour établir leurs titres. 481

(Copie au "Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 64)

28 novembre, Londres. Morice à Nepean. Renvoie les papiers dans la cause de Cossit; a pris des extraits qu'il va déposer devant le conseil de la Société pour la Propagation de l'Evangile. "Col. Cor., C. B., vol. 67, p. 759

1er décembre, Sydney. Macarmick aux lords du commerce. Envoie copies des procès-verbaux du Conseil, ordonnances et rapports des vaisseaux entrés et sortis. "B. T., C. B.", vol. 1, p. 763

Inclus. Procès-verbaux du 5 avril au 28 novembre. 769

Ordonnances réglant l'exportation du poisson, du bois de service, etc. 795

Rapport des vaisseaux entrés et sortis. 803

4 décembre, Sydney. Taitt à Nepean. Se plaint du présent système de gouvernement, qui tend à ruiner ceux qui ont placé de l'argent, bien que la terre soit fertile et de bon rapport. Le caractère des habitants de Nairchat (Arichat) et des environs, qui sont presque tous Acadiens; leur mécontentement de leur prêtre, le Père Whelan (ailleurs Phelan); l'avantage de placer un bon prêtre français à leur tête, qui vaudrait mieux que deux régiments pour s'assurer la soumission des Acadiens français et des sauvages, et

Digitized by Google

1792.

qui seraient soumis en matières spirituelles à l'évêque de Québec—non à la cour de Rome. Dépeuplement de Sydney; beaucoup de ses habitants sont partis pour les Etats-Unis, et beaucoup d'autres vont les suivre. Octrois faits malgré les ordres, et qui vont rester non réglés aussi longtemps que le présent lieutenant-gouverneur et ses fonctionnaires demeureront au pouvoir; aucune justice ne peut être obtenue depuis que Gibbons a été suspendu; on pratique l'extorsion; les juges servent d'instruments au lieutenant-gouverneur, qui soutire des sommes exhorbitantes des droits sur le charbon de la prison, qui n'a pas été employée depuis deux ans, du vaisseau du gouvernement, qui est pourri et hors d'usage, ainsi que d'autres sources, son but avoué étant de faire de l'argent. L'état délabré de l'église, pour laquelle on n'a pas dépensé l'argent accordé. Les Allemands de Lunenburg se proposent de venir au Cap-Breton le printemps prochain, si le propriétaire de l'octroi sur la Miré voulait leur accorder des lots sur cet octroi, sinon, ils s'en retourneront en Allemagne. Autres accusations; insiste pour le renvoi de tout le Conseil, etc.

"Col. Cor., C. B.", vol. 68, p. 343

15 décembre, Sydnep. Macarmick au secrétaire d'Etat (Dundas). Arrivée de McKinnon pour prendre la charge de secrétaire, etc., qui dit qu'on peut s'attendre à une émigration considérable de l'Ecosse. Les avantagesqu'il attend de cette émigration. Arrivée des malles à Halifax. 1

24 décembre, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Dundas). A tiré en faveur de Tremain et Stout pour amariner, etc., la *Lady Apsley*. La vente de la *Little Supply*. Les dommages causés à la *Lady Apsley* par les tarets.

"Col. Cor., C. B.", vol. 68, p. 5

Inclus. Reçu de Tremain et Stout. 9

24 décembre, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Dundas). Envoie copies des procès-verbaux, ordonnances, rapport du conseil, et listes de la correspondance pour 1792. 11

Inclus. Procès-verbaux du Conseil, du 2 avril au 20 novembre 1792. 17

Ordonnances. 43

Liste des lettres officielles au secrétaire d'Etat et de celles reçues de lui. 55, 59

1793. 16 janvier, Bartog. Dolben au secrétaire d'Etat (Dundas). En outre des comptes maintenant devant le Trésor, il y a d'autres accusations contre DesBarres à être examinées. Si l'on n'en arrive pas à un règlement avant la réunion du parlement, la cause devra être portée devant la Chambre des Communes.

"Col. Cor., C. B.", vol. 73, p. 203

5 février, Sydney. Ingouville à King. Se plaint que les terres tenues par lui en vertu de permis d'occupation ont été octroyées à différents individus, et que ce qui lui a été assigné, en conformité des ordres, consiste en terrain marécageux et en lac, le désir de Macarmick étant d'obtenir possession du moulin à scie, etc. Une réduction des droits sur le charbon doublerait le revenu, et ce qui serait sauvé des dépenses faites pour les goélettes qui ne servent à rien, servirait à ouvrir des chemins.

"Col. Cor., C. B.", vol 68, p. 351

9 février, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Dundas). A reçu instructions de diminuer les dépenses sur les vaisseaux du Trésor autant que possible; ses efforts à cette fin. 63

23 mars, Sydney. Le même au même. Dépêches reçues; envoie liste des personnes qui ont de justes réclamations pour du terrain et de celles à qui des octrois ont été accordés. De nouvelles demandes ont été faites. La liste se compose principalement de vieux colons, d'Acadiens nés au pays, de vieux soldats et de loyalistes, qui ont obtenu des ordres d'arpentage mais qui ont été pour la plupart incapables de payer les honoraires. Comment il doit agir avec les indigents qui viennent pour prendre leurs lettres patentes? Quelques Acadiens français, sur l'île Madame et les environs

Digitized by Google

1793.

sont capables de payer les honoraires mais refusent de le faire, et la difficulté de forcer les paiements se trouve augmentée par la conduite séditieuse que l'on rencontre au Canada parmi les militaires et les colons. 71

Inclus. Rapport du nombre de personnes qui ont de justes titres aux octrois, dont 125 noms sont donnés. 79

Liste des personnes à qui des octrois ont été faits durant l'administration de DesBarres. (Noms donnés; l'emplacement n'est indiqué que par octrois en lots de ville, lots de fermes, ou en lots de ville et de fermes combinés.) 83

Liste des personnes à qui des octrois ont été occordés durant l'administration de Macarmick. (La liste est dans la même forme que la précédente.) 89

5 avril, Sydney

Macarmick au secrétaire d'Etat (Dundas). Le quai du Roi a été emporté par la tempête; le procureur général considère que c'est la couronne et non l'entrepreneur qui devrait le reconstruire, l'entrepreneur n'étant responsable que des réparations. Demande l'opinion des officiers en loi, le danger étant qu'un entrepreneur pourrait prendre les moyens de détruire un quai afin d'être appelé à faire les réparations. 319

16 avril, Sydney.

Le même au même. A reçu dépêches et ordre pour le retrait des troupes; envoie procès-verbal du Conseil sur le sujet. Si les Américains venaient au secours de leurs alliés, les Français, le Cap-Breton serait le premier attaqué, et s'il était pris, il serait tellement fortifié qu'il serait difficile de le reprendre. De fait, le gouverneur de Saint-Pierre a toujours eu cette conquête en vue, et pourrait avoir de l'assistance de Boston, bien que ce projet n'a pas été ouvertement favorisé par les Etats. Les Américains ont une si haute estime de la valeur des pêcheries et de l'importance du site pour une attaque sur le commerce du Canada, la Nouvelle-Ecosse et Terreneuve par des croiseurs particuliers, qu'il pense qu'il n'est pas invraisemblable qu'une attaque serait projetée au cas qu'une guerre serait déclarée. Une émigration de montagnards écossais serait une bonne acquisition pour la milice; la population a diminué depuis le départ du 21e régiment, et les pêcheurs de l'île Jersey ne viendront probablement pas comme d'habitude. La convenance du Cap-Breton pour un dépôt militaire, ou pour recevoir des convalescents des Indes Occidentales. Va prendre des mesures pour lever la milice, mais il n'y a ni artillerie, ni armes, ni munitions, ni accoutrements. Envoie un état du nombre d'hommes capables de servir dans la milice, mais il renvoie à sa lettre du 30 septembre 1790 pour information complète. "Col. Cor., C. B.", vol. 68, p. 95

Dans la lettre du 30 septembre 1790 est incluse une lettre à Dorchester du 25 août, avec force stratégique du Cap Breton, plan, etc. Ces lettres seront trouvées à leurs dates respectives.

Inclus. Procès-verbaux du Conseil, 16 avril 1792. 101

Nombre des habitants résidants capables de servir dans la milice. Le nombre dans chaque division de chaque district est donné. Les totaux sont:

District de Sydney	143	
" Mount-Grenville	243	
Louisbourg, Gabarus et Main-à-Dieu	37	
		423
		107

18 avril.

Macarmick au secrétaire d'Etat (Dundas). Transmet la demande de McKinnon, qu'il ne peut recommander. 111

Incluse Demande de McKinnon pour 6,000 acres de terre. 115

Digitized by Google

1793.

25 avril, Londres. Mémoire de John Murray pour le paiement de moitié de son salaire, pour lui permettre de faire voile pour le Cap-Breton et prendre possession de sa charge de grand prévôt 355

13 mai, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Dundas). A reçu circulaire que la France avait déclaré la guerre au roi le 1er février; a déposé la circulaire devant le Conseil, dont il inclut le procès-verbal, et il a lancé une proclamation pour rendre cette déclaration publique. 119

Inclus. Procès-verbaux du Conseil, 26 avril. 123

15 mai. Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Dundas). Envoie dépêches à Saint-Pierre par vaisseau à la rencontre de l'escadre anglaise partie pour capturer les îles Saint-Pierre et Miquelon, avec l'espérance de rencontrer un moyen de transport rapide de Terreneuve. Des pêcheurs américains rapportent que des vaisseaux armés se réunissent dans un port de la Nouvelle-Angleterre, mais le renseignement n'est pas suffisamment authentique pour lui permettre de prendre aucune action à ce sujet. 127

31 mai, Sydney. Le même au même. Arrivée de quatre personnes des îles de la Madeleine, qui depuis plus de deux ans cherchent à émigrer dans les possessions de Sa Majesté Britannique, demandant d'être admis avec leurs familles et autres, au nombre de 250, comme sujets britanniques au Cap-Breton. Il a consulté le Conseil, qui a recommandé qu'il leur fut permis de demeurer jusqu'à ce que le bon plaisir de Sa Majesté fut connu. Ces familles n'ont pas pris le serment d'allégeance à la république française, de laquelle elles parlent avec horreur. Comme acte de prudence, il les a placées sur une étendue de terrain à l'embouchure du havre, où elles peuvent faire la pêche. A Arichat 10 chaloupes ouvertes sont arrivées avec 115 personnes, et 11 têtes de bétail de Miquelon; deux autres avec 11 personnes sont arrivées à Main-à-Dieu, désirant toutes se faire sujets britanniques. Il a fait rapport à Halifax de l'arrivée d'un aussi grand nombre de gens, afin qu'un vaisseau armé soit envoyé comme mesure de précaution. 131

27 juin, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Dundas) à Miller. Instructions concernant le charbon dans le Cap-Breton et les autres provinces, et les salines du Haut-Canada. Documents inclus dans la lettre à Macarmick du 22 septembre, à *voir*.

(Copie au "Col. Off., C. B.", vol. 1.)

29 juin, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Dundas). Envoie copies des procès-verbaux du Conseil et d'une ordonnance. "Col. Cor., C. B.", vol., 68, p. 153

Inclus. Procès-verbaux, 15 décembre 1792, au 10 juin 1793. 159

Les procès-verbaux ont été inclus dans la lettre aux lords du commerce, à la même date, de même que l'ordonnance pour empêcher de mettre des obstacles au passage du poisson dans les rivières. "B. T., C. B., vol. 1, p. 813

La lettre. 807

2 juillet, Sydney. Marcarmick au secrétaire d'Etat (Dundas). Fait rapport des traites tirées. "Col. Cor., C. B.", vol. 68, p. 189

Inclus. Compte attesté de Tremain et Stout pour dépenses éventuelles, reçu inclus. 193

Pièces justificatives. 195 à 203

4 juillet, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Dundas). Envoie rapport sur l'état, etc., de la *Lady Apsley*, et correspondance. A ordonné que des provisions soient déposées à Halifax pour sauver des dépenses. Envoie évaluation des dépenses nécessaires pour mettre les canons en état de service; a demandé deux autres canons au brigadier. Rapport sur les armes, les munitions et les accoutrements inclus. 205

Inclus. Correspondance avec le commissaire Duncan, et rapport du maître charpentier de navire sur la *Lady Apsley*. 209, 211, 213

Rapport des armes, etc. 217

Digitized by Google

1793.

5 juillet, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Dundas). A tiré pour approvisionnements à bord de la *Lady Apsley*. 247

Inclus. Comptes attestés et reçus. 251

10 juillet, Sydney. Macarmick aux lords du commerce. Envoie rapports des vaisseaux entrés et sortis, pour le semestre expiré le 5 juillet.
"B. T., C. B.", vol. 1, p. 851

Inclus. Rapports. 855

8 octobre, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Dundas). A tiré traites pour la *Lady Apsley*. "Col. Cor., C. B.", vol. 68, p. 291

Suivent les pièces justificatives et le bordereau de paye.

25 juillet, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Dundas). Envoie copie d'un journal de Boston. (Compte rendu du massacre au Cap-François, Saint-Domingue). Prendra des précautions en conséquence; a averti les lieutenants-gouverneurs des différentes provinces, ainsi que les commandants militaires et de la marine. 239

Inclus. Compte rendu du massacre au Cap-François. 243

7 août, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Dundas) à Macarmick. Ne peut trouver d'autorité qui permette de réserver aucune partie des revenus des mines de charbon pour le commandant en chef ou le lieutenant-gouverneur. Le renvoie à la lettre du 19 avril 1786, pour instructions avec lesquelles le bail de Tremain et Stout est incompatible. Une personne compétente a été nommée pour explorer les mines et faire rapport. En même temps il sera permis à Tremain et Stout d'exploiter les mines aux conditions stipulées; les sommes reçues de ce chef seront tenues à part, une personne compétente sera nommée pour voir au mesurage du charbon extrait, et un quai sera construit pour l'expédier. Il enverra des rapports sur les importations et les exportations. Les renseignements imparfaits dans les rapports sur les personnes qui ont droit à des terres; les octrois peuvent être complétés, mais la moitié des droits à être supportée par la couronne ne doit être mise en compte que pour les soldats licenciés et les loyalistes. S'il est satifait des dispositions paisibles des Acadiens sur l'île Richmond, ils peuvent rester. Personne ne pourra s'établir sur les terres de la couronne sans une permission spéciale. La demande de McKinnon est prématurée; il n'y a pas eu de rapport de fait que les colons qu'il attendait soient ou non arrivés. Des armes seront envoyées d'Halifax pour la milice. 141

(Copie au "Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 65.)

12 août. Sydney. Cox (ingénieur) à Macarmick. Le prix élevé de la main d'œuvre; demande l'autorisation de se procurer des outils pour faire des tranchées, afin de compléter la batterie à Point-Edward.
"Col. Cor., N. B.", vol. 69, p. 151

14 août, Sydney. Le même au même. Les travaux de la battterie vont lentement, à cause de la difficulté à se procurer la main-d'œuvre. 153

26 août, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Dundas). Vu que c'est la saison de pêche, il n'a pas appelé la milice; il n'a qu'ajouté quelques hommes à la *Lady Apsley*; deux sont sous les ordres du lieutenant-colonel Moore à Mount-Grenville, qui a la charge de 100 fusils; quatre seront placés dans deux canonnières pour garder le havre; les chemins coupés, etc. N'a encore reçu ni canons, ni munitions; comment il se propose de s'en approvisionner. Vaisseaux en retard supposés avoir été capturés; un croiseur particulier, portant les couleurs françaises, a été saisi et amené à Halifax. Ne s'attend à aucune sérieuse attaque sur l'île avant octobre; ses inquiétudes sur la sûreté des colons; s'ils sont satisfaits des octrois, ils se battront et sauveront l'île jusqu'à ce qu'il arrive du secours. Envoie rapport du nombre des colons mâles, des bestiaux et des chaloupes.
"Col. Cor., C. B.", vol. 68, p. 259

Digitized by Google

1793.

Inclus. Rapport du nombre des colons mâles. Le nombre (non les noms) en est donné pour chaque établissement. 263

1er septembre, Sydney. Macarmick à King. Il va s'occuper des matières ordonnées dans la lettre du 22 juin. 287

2 septembre, Sydney. Le même au secrétaire d'Etat (Dundas) Depuis qu'il a écrit, a appris qu'un navire de guerre français de 44 est à Boston, se préparant à faire voile pour le Cap-Breton. Une flotte française avec de nombreux croiseurs sont à New-York, se préparant pour une expédition. Le brigadier doit fournir les munitions mais non les provisions. 267

4 septembre, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Dundas) à Macarmick. Si les familles françaises sont bien disposées, elles constitueront une addition importante au Cap-Breton lorsque la paix sera rétablie; en même temps il faut les biens surveiller et prendre occasion de les expédier à la Nouvelle-Ecosse, où elles ne pourront pas commettre de méfaits, si elles en avaient l'intention. Approuve sa conduite relativement à la *Lady Apsley*; si elle n'est plus propre au service, on pourra se procurer un autre vaisseau. 223

(Copie au "Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 72.)

22 septembre, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Dundas) à Macarmick. Envoie copie d'instructions à Miller pour l'administration des mines de charbon, la construction d'un quai pour l'expédier, etc. Il devra aider à Miller à exécuter les instructions. "Col. Cor., C. B.", vol. 98, p. 227

Inclus. Le secrétaire d'Etat à Miller. Il est nommé pour explorer les mines de charbon du Cap-Breton et des autres provinces et en faire rapport, ainsi que pour explorer les salines du Haut-Canada. 231

Autres instructions, datées 22 septembre, de faire rapport sur un plan, les dépenses, etc., pour la construction d'un quai pour expédier le charbon du Cap-Breton. 235

(Copie de la lettre au "Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 73.)

22 septembre, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Dundas) à Miller. En outre d'autres instructions, il devra faire construire un quai en pierre pour l'expédition du charbon. "Col. Cor., C. B.", vol. 1, p. 74

Inclus. Instructions, 27 juin 1793, pour les travaux à être faits aux mines de charbon. 75

26 septembre, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Dundas). Envoie copie d'un affidavit qui a causé une grande alarme. Les mesures défensives qui ont été prises rendent impossibles en temps de guerre de limiter les dépenses au montant voté. Quels arrangements il a faits pour la défense; la nécessité d'avoir un vaisseau de l'escadre pour protéger la côte. A demandé à Dorchester une tunique et un bonnet pour chaque milicien. Au cas où la guerre se continuerait des canons de guerre d'un fort calibre seront nécessaires. Dorchester, que l'on dit avoir passé par le détroit de Canso, doit avoir constaté son importance comme passage pour le commerce. "Col. Cor., C. B.", vol. 68, p. 271

Inclus. Affidavit de Elisha Hopkins qu'il a été informé par un capitaine de vaisseau de Terreneuve qu'une flotte française était à croiser au large de Saint-Pierre. 275

3 octobre, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Dundas). A fait rapport de l'avantage du Cap-Breton pour y réunir une armée; le grand nombre des officiers à demi-solde, dont plusieurs sont aux Etats-Unis, et les milliers d'émigrants qui y sont aussi, seraient heureux de venir reprendre le service; comment on pourrait s'assurer de leurs services pour le printemps. Le Congrès des Etats-Unis, suivant les nouvelles courantes, désire la neutralité, mais il y a beaucoup d'anxiété parmi la population, En faisant de Sydney un port d'accès libre pour les vaisseaux américains, l'émigration serait encouragée, ce que le Congrès accepterait avec plaisir

Digitized by Google

1793.

dans l'espérance qu'une telle décision serait de nature à amoindrir la disposition du peuple à se révolter, etc. "Col. Cor., C. B.", vol. 69, p. 5

3 octobre, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Dundas) à Macarmick. Il approuve l'appel de la milice sous les armes, par suite des nouvelles contenues dans les journaux de Boston; il faudra pratiquer l'économie et tirer sur le Trésor pour le montant des dépenses nécessaires. Approuve communications avec Ogilvie.

Cor. Col., C. B.", vol. 68, p. 255

(Copie au "Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 76.)

11 octobre, Halifax. Wentworth à Macarmick. Tout l'armement français à New-York est presque prêt à prendre la mer, au chiffre de 2,400 soldats, 100 Irlandais arrivés récemment, un bandit qui ne veut pas se soumettre aux lois des Etats-Unis et 100 déserteurs, appartenant au corps de Galbaud, avec 40 chevaux et 16 pièces d'artillerie; on ne connaît pas encore le but de l'expédition, mais on suppose que c'est dirigé contre Halifax. On a pris des mesures défensives. "Col. Cor., C. B.", vol. 69, p. 13

24 octobre, Halifax. Le même au même. (Extrait). Relativement au déplacement des habitants français venant de Miquelon, maintenant dans le Cap-Breton, et qui sont arrivés à Halifax; on devra leur donner des terres dans la Nouvelle-Ecosse. 17

25 février, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Dundas). La goélette *Brothers* est arrivée avec des armes, des munitions et des dépêches. Il n'a pas vu l'ordre concernant les droits régaliens à exiger sur le prix du charbon venant des mines. Il donnera toute l'aide possible à Miller et fera préparer un plan indiquant où le charbon, le fer et autres métaux ont été découverts. Explique comment on pourrait retirer un revenu du charbon et prévenir les fraudes. Le quai a été réparé par l'entrepreneur, de sorte qu'il n'a pas envoyé la lettre qu'il avait préparé. Il envoie la lettre de McKinnon au sujet des émigrants de l'Ecosse. Quant aux réclamations des personnes qui ont droit à des terres, elles sont contenues dans les procès-verbaux du Conseil qui ont été transmis. Les demi-honoraires sont proportionnés d'après ceux qui sont en force à Halifax. Un *post-scriptum* suggère les démarches subséquentes à prendre pour prévenir la fraude dans le commerce du charbon.

"Col. Cor., C. B.", vol. 68, p. 311

27 octobre, Sydney. McKinnon à Macarmick. L'on n'attendait pas d'émigrants écossais avant 1794, mais 300 d'entre eux, sous la conduite d'un nommé John Grant, sont partis pour la Caroline-Sud, le printemps dernier. 323

5 novembre, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Dundas) à Macarmick. A cause de la population peu nombreuse du Cap-Breton, l'on devra concentrer les forces autant que possible sur un même point, et avertir Ogilvie aussitôt que l'on appréhendra du danger. On croit que le rapport disant qu'un vaisseau français portant 44 canons se prépare a àttaquer l'île ne semble pas fondé. On devrait mettre la goélette du gouvernement en état de service, mais il faut de bonnes raisons pour augmenter la somme accordée pour cette fin. 279

Copie au "Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 76.)

12 novembre, Sydney. Macarmick à Dorchester. Fait un rapport sur la conduite de Jones, prêtre catholique romain résidant à Halifax. Envoie un extrait des procès-verbaux du Conseil et copies des lettres de Wentworth; le courrier de septembre manque; demande des instructions. Si la guerre continue l'on aura besoin de canons de gros calibre. Le pouvoir d'appeler la milice sous les armes n'existe que dans le cas d'une invasion. L'influence de l'évêque catholique romain de Québec pourrait assurer la paix et l'obéissance chez les Acadiens. On signalera de Mount-Grenville à Québec l'approche d'une flotte ennemie, en se servant des pointes de terre qui se trouvent dans le Saint-Laurent. Si l'on a besoin d'un corps d'hommes,

Digitized by Google

1793.

tous les officiers à demi-solde et des milliers d'émigrants maintenant établis aux Etats-Unis reviendraient au pays si on leur offrait une pleine solde, une prime et l'argent de passage, ainsi qu'à l'arrivée de ceux qui viendraient dans des vaisseaux américains. Les casernes seront bientôt hors de service si on ne leur donne pas une nouvelle couche de peinture. A moins qu'il n'ait un pouvoir militaire, il lui sera impossible d'organiser un plan de défense. "Col. Cor., C. B.", vol. 69, p. 29

12 novembre, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Dundas). Le courrier du mois de septembre manque. Envoie copies de lettres du commandant en chef demandant quelques instructions. "Col. Cor., C. B.", vol. 69, p. 9

Inclus. Wentworth à Macarmick, le 11 et le 24 octobre; *voir* à ces dates.

Procès-verbaux du Conseil, 4 novembre. 23

(Contient une proclamation à l'effet de défendre à toute personne venant de territoires appartenant au roi de France de s'établir sur les terres de la Couronne.)

23 novembre, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Dundas). Envoie les listes de correspondance pour 1792 et 1793. "Col. Cor., C. B.", vol. 69, p. 37

Inclus. Liste de lettres au secrétaire d'Etat pour 1792. 41

Idem pour 1793. 45

28 novembre, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Dundas) à Macarmick. On doit envoyer du charbon à Saint-Pierre et Miquelon pour la garnison et le reste des habitants. "Col. Cor., C. B.", vol. 58, p. 283

(Copie au "Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 78.)

7 décembre, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Dundas). La manière de diriger le courant de l'émigration des Etats-Unis vers le Cap-Breton et les autres provinces britanniques. "Col. Cor., C. B.", vol. 69, p. 53

7 décembre, Sydney. Mémoire de Macarmick demandant que sa femme et sa fille, détenues à Calais, soient comprises dans le premier échange de prisonniers. 57

8 décembre, Sydney. McKinnon à Rose (trésorier). Appréhende la visite de la flotte française. A été nommé lieutenant-colonel de la milice par le lieutenant-gouverneur et a rempli ses fonctions d'une manière satisfaisante. L'arrivée de l'hiver enlève toute crainte d'une attaque avant le printemps. Le lieutenant-gouverneur lui a lu la recommandation pour la solde des officiers de milice, ce qui l'a (McKinnon) mécontenté; il pense que les officiers devraient donner leurs services gratis. Si l'on ne change pas la dépêche, il la soumet à son jugement (de Rose), vu qu'elle concerne d'autres personnes, mais lui-même ne désire pas de solde. Inclus une lettre au lieutenant-gouverneur à ce sujet. 493

Inclus. McKinnon à Macarmick. Il ne désire pas de récompense pour ses services. 497

12 décembre, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Dundas). S'occupe à préparer des mesures de défense en cas d'attaque par les Français au printemps. 61

Inclus. Macarmick à Dorchester (sans date). Le courrier de septembre est arrivé par voie de Saint-Pierre, avec des instructions relatives à la disposition de ceux qui habitaient les îles capturées et qui pour la plupart s'établiraient sur les îles de la Madeleine; Wentworth n'est pas d'avis que l'on ne permette pas à ces gens de s'établir près du détroit de Canso ou dans le Cap-Breton. Un droit régalien d'une piastre par chaudron a été ordonné; si l'on fournissait les casernes de Québec, etc., ce serait un commerce profitable mis au jour. *Post-scriptum* du 6 décembre. La tentative d'attaque sur le Cap-Breton défaite par suite des vents. Les Acadiens ont prêté serment de fidélité devant l'autel. Recommande que l'on accorde une compensation au lieutenant-colonel Moore pour ses services, vu qu'au printemps il sera appelé à la tête de l'armée, ce qui l'obligera de nommer un substitut pour la marine et à faire d'autres dépenses; les services de McKinnon. Cox, l'ingénieur, refuse de s'occuper

Digitized by Google

1793.

davantage des travaux de la défense parce que la milice a refusé de l'aider dans les fortifications; matériaux, etc., nécessaires. Demande des troupes. 65

15 décembre, Falmouth. Gibbons au secrétaire d'Etat (Dundas). Est parti sur un voilier le 4 octobre, mais il a été ramené par le mauvais temps. Demande du secours pour subvenir aux dépenses considérables encourues.

"Col. Cor., C. B.", vol. 68, p. 359

20 décembre, Sydney. Macarmick à Dorchester. Par suite de la conduite des Français à l'égard des paquebots anglais et des mesures prises pour les saisir lorsqu'ils s'en allaient à Halifax, Wentworth a envoyé le paquebot d'octobre à Falmouth sans passer par New-York. Les préparatifs pour la défense; l'importance qu'il y a à protéger les mines de charbon, l'établissement de signaux et de redoutes. Espère qu'on autorisera la fourniture de canons, etc., de Halifax.

"Col. Cor., C. B.", vol. 69, p, 89

1794.

1er janvier, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Dundas) à Macarmick. Ne peut comprendre pourquoi les ordres donnés à DesBarres le 19 avril 1786 n'ont pas été exécutés immédiatement. Le matériel demandé a été donné à Miller, détenu par le mauvais temps; à son arrivée recevra communication de tous les renseignements relatifs aux mines de charbon. On a communiqué à la Trésorerie les observations qu'il (Macarmick) a faites à propos de demi-honoraires; il communiquera directement avec la Trésorerie. 1

(Copie au "Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 78.)

8 janvier, Falmouth. Rapport de James Miller sur la houillère du Cap-Breton.

"Col. Cor., C. B., vol. 69, p. 501

21 janvier, Falmouth. Gibbons à King. A été chassé par le mauvais temps et est arrivé le 13 décembre; ses dépenses considérables, pour lesquelles il devra fournir des traites. 505

10 février, Sydney. Macarmick à Ogilvie. Les munitions ont été reçues en bon état à Mount-Grenville. On dit que Saint-Pierre et Miquelon seront évacuées et que les habitants qui ne désirent pas devenir colons dans la Nouvelle-Ecosse seront envoyés à Guernsey. Les canons, etc., de Saint-Pierre et Miquelon serviraient pour la Barre de Sydney; espère qu'on les enverra avec la garnison à ce dernier endroit. Félicitations à propos de sa (Ogilvie) promotion. 93

12 février, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Dundas) à Macarmick. Dépêches reçues; approuve ses communications avec Dorchester. 49

(Copie au "Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 80.)

18 février, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Dundas). Envoie des duplicata de ses rapports à Dorchester et au brigadier Ogilvie). A retenu les services de l'équipage du *Lady Apsley*; ce qu'on leur donne à faire. N'a pas encore reçu le compte des dépenses encourues pour l'achat et la mise sur affûts des canons à Mount-Grenville. "Col. Cor., C. B.", vol. 69, p. 85

Inclus. A Dorchester; *voir* le 20 décembre 1793.

A Ogilvie, *voir* le 10 février 1794.

12 mars, Whitehall. King à Miller. Vu qu'il a été forcé de revenir à cause du mauvais temps et par suite du retard qui l'empêche d'entrer dans ses fonctions au Cap-Breton, et aussi à cause de ses fatigues, on a ordonné de lui payer son salaire depuis le 1er janvier. 77

(Copie au "Col. Off.", vol. 1, p. 81.)

12 mars, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Dundas). A tiré sur Spiller pour les dépenses imprévues; envoie pièces justificatives.

"Col. Cor., C. B.", vol. 69, p. 97

Pièces justificatives. 101 à 107

12 mars, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Dundas). A tiré sur la Trésorerie pour les dépenses du *Lady Apsley*; pièces justificatives incluses. 109

Digitized by Google

1794

Pièces justificatives. 113 à 121

17 mars, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Dundas). A reçu lettre d'Ogilvie promettant des canons pour la défense du havre et promettant aussi de voir s'il pourrait disposer de troupes. La flotte française est en force aux Etats-Unis; les Américains ne sont pas disposés en faveur de la Grande-Bretagne. A soumis la lettre de Dorchester au Conseil. Envoie duplicata et procès-verbaux du Conseil à ce sujet. L'opposition qu'il rencontre de la part du Conseil au sujet des mesures de précautions qu'il a prises sans l'avoir consulté; défend les démarches qu'il a adoptées, lesquelles ont reçu l'approbation du gouverneur général et du général commandant. Nécessité qu'il y avait de protéger la propriété considérable dans le district de Mount-Grenville, laquelle se trouvait menacée par Nutting venant de Boston dans un corsaire. Difficulté causée par l'action du Conseil; envoie copies de lettres de Cox pour démentir les affirmations faites par certains membres. Demande à connaître les pouvoirs relatifs d'un gouverneur et d'un conseil. Envoie bordereau de payement du *Lady Apsley*; la dépense pour les armes, etc. Fait remarquer le zèle du lieutenant-colonel Moore. "Col. Cor., N. B.", vol. 69, p. 123

Inclus. Copie duplicata d'une lettre à Dorchester le 20 décembre; à voir.

Procès-verbaux du Conseil, 11 mars; à voir.

Deux lettres de Cox, ingénieur, du 12 et du 14 août 1793; à voir.

Bordereau de payement du *Lady Apsley*. 155

17 mars, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Dundas). Envoie les rapports de la douane, les procès-verbaux du Conseil et les ordonnances pour le dernier semestre. 157

Inclus. Procès-verbaux du Conseil du 2 juillet au 4 novembre 1793. 161

18 mars, Whitehall. King à Macarmick. Envoie copie d'une lettre adressée à Miller, qui recevra son salaire annuel à même les revenus des mines de charbon. 73

Inclus. La lettre de Miller, 12 mars; à voir.

(Copie au "Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 81.)

2 avril. Le secrétaire d'Etat (Dundas) à Macarmick. Il est désirable, vu la décroissance de la population, de diriger l'émigration sur le Cap-Breton, mais une loi à cet effet serait inefficace. A renseigné l'amirauté sur ce qui concerne Mme Macarmick et ses deux filles en France. L'approuve d'avoir communiqué à Dorchester son avis sur la défense avant d'en avoir commencé les travaux; il devra aussi en informer Ogilvie.

"Col. Cor., C. B.", vol. 69, p. 81

(Copie au Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 82.)

8 avril, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Dundas). Envoie un rapport approuvé de l'extraction et de la vente du charbon depuis le 23 octobre dernier, et le rapport du Conseil. "Col. Cor., N. B.", vol. 69, p. 173

Inclus. Compte du charbon expédié à Spanish-River, du 25 octobre au 31 décembre 1793. 177

Etat du Conseil. 181

12 avril, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Dundas). A tiré sur la Trésorerie pour le *Lady Apsley*; envoie pièces justificatives et duplicata de sa lettre à la Trésorerie. 185

Inclus. Pièces justificatives. 189, 193

Macarmick à la Trésorerie, datée le 16 juin, bien qu'incluse dans la lettre précédente du 12 avril. Fait rapport sur ce qu'il a fait en vue de la défense du Cap-Breton, dépenses, etc. 193

19 mai, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Dundas). Envoie "Procès verbaux de l'Association de Sydney", à propos desquels il demande des instructions. Raisons pour lesquelles il désapprouve l'Association. 20

Inclus. Procès-verbaux. 21

Argumentation de Macarmick désapprouvant l'Association. 21

Digitized by Google

1794.

31 mai, Londres. Demande de compensation par Thomas Lewington; il a été expulsé de la terre qu'il occupait à Sydney et qu'il avait défrichée en vertu d'un permis donné par DesBarres. 509

Inclus. Affidavit de la vérité du témoignage donné dans la pétition, avec documents l'accompagnant. 511

11 juin. Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Dundas). Reçu ordre pour salaire de Miller; lui a écrit à Halifax de tirer £100. Envoie un duplicata du rapport de Dorchester et Ogilvie. Le remercie de l'attention portée au mémoire relatif à sa femme et ses enfants. 219

Inclus. A Dorchester, 10 juin. Rapport sur l'état de la milice, etc. 223

De même date à Ogilvie, envoyant copie de sa lettre à Dorchester. 224

4 juillet, Wolverhampton; Lord Falmouth à——. Pour congé accordé à Macarmick. 517

8 juillet, Sydney. Macarmick aux lords du commerce. Envoie état des bâtiments entrés et sortis, pour le semestre finissant le 5 juillet. 227

18 juillet, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Dundas). Les raisons qu'il a de remplir les vacances au Conseil; le cas particulier du juge en chef. Les doutes à propos du nombre nécessaire pour former le Conseil. Réintégration de McKinnon en laissant l'Association. Menace de poursuite, de la part de Mathews, contre la personne qui a fait la pétition contre l'Association; envoie le témoignage de Storey et copie de la pétition. *P.S.* du 21 août. Envoie les procès-verbaux du Conseil, comptes et pièces justificatives des dépenses militaires occasionnées pour la défense, et duplicata de lettre à la Trésorerie au sujet des comptes.

"Col. Cor., C. B.", vol. 69, p. 259

Inclus. Storey à Macarmick, 18 juillet, disant qu'après avoir reçu la pétition que l'on devait montrer aux habitants de Mount-Grenville et d'Arichat, il en parla à Macarmick, qui lui défendit de la produire; il avait donc retourner cette pétition après en avoir pris une copie, qu'il montra au lieutenant-colonel Moore; on ne sait comment elle est tombée aux mains de Mathews. 263

La pétition. 267

Procès-verbaux du Conseil, 17 et 21 juillet, la réunion du 21 étant spécialement convoquée pour examiner et auditer les comptes publics. 271, 279

Pièces justificatives. 283 à 317

A la Trésorerie, 18 août, concernant les comptes de dépenses militaires, pour solde desquels il avait tiré sur la Trésorerie. 319

(Toutes ces lettres sont annotées comme ayant accompagné une lettre datée du 18 et du 21 juillet; les dates sur le dos de la lettre d'envoi sont 18 juillet et 21 août.)

28 juillet, Sydney. Mathews à Nepean (?). Envoie copies des documents transmis à Dorchester et relatifs aux transactions au Cap-Breton. 231

Inclus. Représentation de Mathews à Macarmick au sujet d'une pétition secrètement mise en circulation et tendant à attaquer le caractère des membres du Conseil et à apporter l'anarchie et la confusion dans la colonie. Demande que la chose soit référée au Conseil. A reçu copie de la pétition de l'écriture de Storey, capitaine du *Lady Apsley.* 235

Mathews à Dorchester, 19 juillet. Relativement à la formation de l'"Association de Sydney", de sa loyauté et de la conduite de Macarmick relativement à cette société. 239

Double dans la pétition. *Voir* la lettre de Macarmick du 18 juillet.

29 juillet, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Dundas) à Macarmick. Congé accordé si le prince Edouard ne pense pas que ce soit au détriment du service. 199

Digitized by Google

1794.

(Copie au "Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 85).

31 juillet, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Portland) à Macarmick. Regrette qu'il n'y ait pas accord entre lui et le Conseil. Strictement parlant, on ne doit commencer aucun travail avant que les plans n'en aient antérieurement été approuvés par le comité de l'artillerie, excepté dans les cas urgents, alors que le Conseil doit exprimer son opinion sur les comptes, bien que non consulté avant l'exécution des travaux. Il tirera sur la Trésorerie, avec pièces justificatives, etc. 203

(Copie au "Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 83.)

— juillet, Sydney. Macarmick aux lords du commerce. Envoie les rapports des douanes pour le dernier semestre (finissant le 5 juillet) et les procès-verbaux du Conseil jusqu'à même date. "Col. Cor., C. B.", vol, 1, p. 857

Inclus. Rapports des vaisseaux entrés et sortis, jusqu'au 5 juillet. 861, 863, 865, 867

Procès-verbaux du Conseil, du 2 juillet au 4 novembre 1793. 869

Ordonnance pour empêcher les empiètements. 881

Deux cartes marquées 1794 terminent le volume 1, "B. T., C. B."

18 août, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Dundas). La probabilité d'une guerre américaine l'a porté à fortifier cette frontière de l'Amérique Britannique; son importance comme point de rassemblement et de distribution des troupes et aussi comme place de retraite en dernier ressort. S'il était autorisé à donner des gratifications aux soldats licenciés, il pourrait en ramener des milliers qui n'ont pas d'ouvrage aux Etats-Unis. "Col. Cor., C. B.", vol. 69, p. 415

(La lettre ne porte aucune date, mais l'on peut considérer comme juste la date mentionnée dans la marge.)

18 août, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Dundas). La marche suivie par Mathews dans la poursuite des pétitionnaires contre l'Association; le mauvais effet d'une telle conduite; espère qu'on ne permettra aucune poursuite. Inclus la dénonciation préparée par Mathews, et autres papiers. 419

Inclus. Mathews à Macarmick, 9 août, avec le verdict du grand jury sur la pétition. 427

Réponse de Macarmick demandant qu'aucune poursuite ne soit intentée contre les pétitionnaires. 429

D'autres correspondances suivent.

Double dans la lettre de Storey, datée le 18 juillet; *voir* à cette date.

18 août, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Dundas). La barque *Nancy* devra servir de bateau-poste jusqu'à ce qu'on ait reçu ordre de réparer le *Lady Apsley* qui fait eau. 439

(Non datée mais certainement écrite à la date en marge.)

20 août, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Dundas). Envoie les procès-verbaux du Conseil pour le dernier semestre finissant le 24 juin. 323

Inclus. Procès-verbaux du Conseil. 327

20 août, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Dundas). Envoie le compte et les pièces justificatives pour les dépenses imprévues. Le mauvais état de la prison et des édifices publics; comment il compte y remédier. 369

Inclus. Pièces justificatives. 373 à 389

26 août, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Dundas). Envoie le compte et les pièces justificatives pour les dépenses du *Lady Apsley*. En épargnant sur les provisions il a pu aider aux réparations des défenses. 391

Inclus. Pièces justificatives. 395 à 411

Bordereau de payement du *Lady Apsley*. 413

27 août, Sydney. Miller au secrétaire d'Etat (Dundas). Transmet un mémoire de Tremain et Stout, demandant un permis pour hausser le prix du charbon; il pourra mieux décider s'il doit le leur accorder ou non après examen de son rapport, qu'il espère envoyer bientôt. 521

Digitized by Google

1794.

Inclus. Mémoire de Tremain et Stout. 525

Procès-verbal du Conseil, 22 mars, sur le mémoire de Tremain et Stout. 533

Rapport de Miller, 27 août, sur les houillère du Cap-Breton. 537

Rapport sur un quai proposé pour houillère. 543

Trois plans (1). Une carte de la rivière Spanish, pour montrer l'emplacament etc., de la houillère. 547

(2). Plan d'un quai à la houillère. 549

(3). Elévation du quai et section des couches de roche. 551

Estimation du coût des travaux. 553, 555

16 septembre, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Dundas). A transmis les comptes selon l'ordre reçu. A reçu un mot du prince Edouard disant que l'on n'attende pas de troupes dans l'île; espérait des canons de fort calibre pour défendre l'entrée du havre, etc. A permis à Miller l'usage du corps de garde aux mines. Demande la permission de lever un petit corps d'armée ou d'avoir quelques miliciens pour défendre les magasins du roi et pour empêcher les attaques de sauvages hostiles, dont le nombre s'est augmenté des Micmacs de Terreneuve. Il n'y a pas de médecin au Cap-Breton. 459

— septembre, Requête (non datée) de James Meany demandant compensation découlant de la saisie de son vaisseau au Cap-Breton et des dépenses légales qui s'en sont suivies. L'endos porte la même date que plusieurs autres documents de juin 1794. La requête était incluse dans la lettre de Wentworth du 16 septembre. "A. & W. I.", vol. 598

1er octobre, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Dundas). Espère réussir à former un établissement d'immigrants venant de l'Etat du Vermont et qui désirent devenir sujet britanniques. "Col. Cor., C. B.", vol. 69, p. 463

3 octobre, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Portland) à Macarmick. Relativement au but louable de l'Association de Sydney, mais il regrette qu'on ne lui ait pas communiqué les délibérations avant quelles aient été adoptées ; leur qualité de membres de l'Association n'enlève pas aux conseillers l'obligation de remplir fidèlement leurs devoirs. Le regret qu'il éprouve du manque de cordialité entre lui (Macarmick) et son Conseil. Approuve le rapport qu'il a fait à Dorchester sur les questions militaires. 255

(Copie au "Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 86.)

15 octobre, Londres. Spiller à King. Devra-t-il honorer une traite faite par Macarmick sur le fond des dépenses imprévues du Cap-Breton? "Col. Cor., C. B.," vol. 69, p. 557

24 octobre, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Dundas). A tiré pour les dépenses du *Lady Apsley*. 467

Inclus. Pièces justificatives. 471 à 481

Bordereau de payement. 483

28 octobre, Sydney. Spiller à King. A reçu instruction de n'honorer aucun bill du Cap-Breton qui n'a pas reçu l'approbation du secrétaire d'Etat ou de son député. 561

28 octobre, Sydney Macarmick au secrétaire d'Etat (Dundas). Les trois Américains partent aujourd'hui dans une goélette américaine. Comme il est possible qu'ils ne soient venus que pour espionner la condition des défenses du Cap-Breton, il a mis sur leur gardes le prince Edouard, Wentworth, Hammond, Hamilton et le gouverneur général, de sorte que s'ils descendent à Halifax on pourra y connaître leurs intentions réelles, et que les employés de Sa Majesté aux États-Unis surveilleront. 485

31 octobre, Sydney. Miller au secrétaire d'Etat (Portland). Observations sur l'état des mines de charbon, la nécessité d'un quai d'embarquement, etc. "Col. Cor., C. B.", vol. 70, p. 549

Inclus. Plan pour l'administration de la houillère, la dépense et le revenu annuel. 470

Digitized by Google

1794.

Quantité de charbon expédiée en 1793. 475

Carte du Cap-Breton. 479

(Une note dit que les mines de charbon sont montrées par des traits rouges, mais il n'y en a aucun; il semble qu'ils ont été omis, vu qu'il est peu probable qu'il aient disparu sans laisser de trace.)

4 novembre, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Portland) à Macarmick. Dépêches reçues. Les discordes entre lui (Macarmick) et le Conseil nuisent graduellement à la prospérité du Cap-Breton. L'approuve d'avoir rejeté la pétition (se rapportant à l'"Association de Sydney"), qui porte atteinte au Conseil de Sa Majesté. La nomination de quatre nouveaux conseillers complète le nombre de huit permis par les instructions reçues. La nécessité des défenses peut mettre dans l'impossibilité de se conformer aux instructions; il doit consulter le commandant en chef et obtenir son approbation des travaux. Autorité donnée pour construire une cour et une prison. Les comptes pour la goélette du gouvernement et pour la défense sont payés, mais ceux pour le salaire du secrétaire et pour la papeterie ne le seront qu'en partie, vu que ces dépenses ne sont pas accordées comme matière de nécessité. Il ne peut accorder, pour le présent, l'octroi de terres. On aurait dû envoyer le *Lady Apsley* à Halifax pour lui faire subir des réparations; ne doute pas que la barque *Nancy* fera le trajet pendant ce temps. Ne pas faire d'augmentation sur le prix du charbon; comment on peut éviter les vols aux mines de charbon; on remboursera à Miller ses dépenses extraordinaires. "Col. Cor., C. B.", vol. 69, p. 443

(Copie au "Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 88.)

4 novembre, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Portland) à Miller. A écrit longuement à Macarmick sur le mémoire de Tremain et Stout et sur les déprédations à la houillère. La maladresse de hausser le prix du charbon; comment l'on peut arrêter le commerce clandestin. Ne peut comprendre comment il n'y a pas de demande pour le charbon quand le prix en est tel que celui mentionné dans la lettre de Tremain. La construction d'un quai sera remise jusqu'à ce que le produit du charbon puisse dans une certaine proportion aider au coût des travaux. "Col. Cor., C. B.", vol. 69, p. 565

(Copie au "Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 94.)

12 novembre, Sydney. Miller à King. Reçu rapports de changements ministériels, mais rien de défini. L'étendue de son rapport sur les mines de charbon; ne peut pas être raccourci à cause de son importance. Le progrès lent des travaux, les entrepreneurs n'ayant fait aucun profit. Son anxiété à propos de la charte pour le collège. Désire connaître quelle situation Edmund Burke doit occuper dans le ministère. "Col. Cor., C. B.", vol. 70, p. 395

12 novembre, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat. Envoie le rapport au sujet de l'artillerie, etc., et plans des places de défense; aussi explications de lettres envoyées au secrétaire d'Etat. 5

Inclus. Liste de lettres. 9

2 décembre, Whitehall. Aust à King. Inclus un mémoire pour être porté à la connaissance du duc de Portland. "Col. Cor., C. B.", vol. 73, p. 207

Inclus. Mémoire de Gibbons, daté de Nantes, 22 mai 1794, demandant qu'on vienne à son secours et qu'on le fasse sortir de la prison dans laquelle il se trouve en France. 211

4 décembre, Sydney. Miller à King. A envoyé le rapport sur houillère. Les grands avantages du Cap-Breton pour la culture du grain, pour le pâturage, etc; tout ce qu'il est nécessaire de faire pour sa prospérité est d'établir des règlements judicieux pour l'octroi des terres. L'absence de toute instruction religieuse et d'écoles retarde le développement de l'île; il manque aussi aux colons l'assistance médicale et chirurgicale. Que doit-on faire en l'absence de Macarmick relativement au droit régalien sur le charbon? Concernant les emplois du commis d'exportation du charbon, etc. "Col. Cor., C. B.", vol. 70, p. 399

Digitized by Google

1794.

10 décembre, Londres. Knill à King. Envoie requête, etc., de Lewington.
" Col. Cor., C. B.", vol. 69, p. 571

(La requête et les autres papiers sont des duplicatas, *voir* au 31 mai.)

13 décembre, Sydney. Macarmick au secrétaire d'État (Portland). Remercie de son congé; pendant une guerre, ne profiterait pas de son congé, excepté avec l'assentiment du prince Edouard. " Col. Cor., C. B.", vol. 70, p. 13

13 décembre, Sydney. Le même au même. Envoie un récit de sa conduite depuis le commencement des hostilités, et par lequel on pourra voir que les communications qu'il a eues avec Dorchester et le commandant en chef du district ont été faites au point de vue de la défense locale. 17

Inclus. Récit de sa conduite depuis l'été de 1790. 21

30 décembre, Sydney. McKinnon à King. Envoie sa correspondance avec Macarmick au sujet de son entrée dans " l'Association de Sydney " et de sa séparation de cette société, le calme une fois rétabli. 409

Correspondance. 407, 408

— décembre. Sydney. Maccarmick au secrétaire d'Etat (Portland). Est heureux de voir que bien que Sa Grâce considère que le langage des articles de l'Association sont louables, il pense que ces articles auraient dû être soumis au lieutenant-gouverneur avant la formation du plan. L'importance de l'harmonie entre les officiers; tous pour le présent désirent coopérer au bien de l'île. N'a pas encore reçu l'avis du prince Edouard sur son permis d'absence. 29

1795.

5 février, Sydney. Vaisseaux qui sont entrés et qui ont reçu leur permis de mer, pour le dernier semestre finissant à cette date. " B. T., C. B.", vol. 22

8 janvier, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Portland) à Macarmick. Il n'y a pas d'objection à ce qu'il enrôle un certain nombre de miliciens, si le prince Edouard l'approuve. L'importance de surveiller les mouvements des Américains.
" Col. Cor., C. B.", vol. 70, p. 1

(Copie au " Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 97.)

10 février, Sydney. Miller à King. A complété le relevé du plan des travaux souterrains de la houillère. Devra faire une recherche dans le Cap-Breton pour du minerai. Remarques sur correspondance antérieure.
" Col. Cor., C. B.", vol. 70, p. 413

10 février, Sydney. Le même au secrétaire d'Etat (Portland). Description du niveau, etc. (mines de charbon) (L'extrait n° 2 est dans le rapport du 20 septembre 1797.) " Col. Cor., C. B.", vol. 74, p. 35

10 février. Sydney. Le même au même. Remarques sur l'état de la houillère; propositions montrant comment on pourrait faire les réparations et pousser les travaux; envoie un plan. " Col. Cor., C. B.", vol. 70, p. 417

Inclus. Section des houillères et plan des travaux souterrains. 421

Compte des dépenses extraordinaires encourues dans le bureau de Miller. 423

(Duplicata de la lettre et du compte aux pp. 435 et 443 du même volume. Il y a un autre plan à la p. 447, semblable à celui de la p. 421, mais avec des différences suffisamment marquées pour justifier la copie des deux. Les extraits des documents sont inclus dans la lettre du 8 novembre 1797.)

2 mars, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Portland). A tiré sur la Trésorerie pour payer Tremain et Stout; remarques.
" Col. Off., C. B.", vol. 70, p. 33

Incluses. Pièces justificatives. 37, 39

Etat de payement du *Lady Apsley.* 41

Compte d'approvisionnement au *Lady Apsley* et du *Nancy.* 43

2 mars, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Porland). A loué une petite maison à cause de l'état des édifices du gouvernement; a tiré des traites pour réparer ces derniers et envoie comptes et pièces justificatives. 47

Inclus. Comptes et pièces justificatives. 51 à 63

Digitized by Google

1795.

2 mars, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Portland). A soumis au Conseil la liste de demi-honoraires pour octrois aux loyalistes, etc., et donnera des certificats aux officiers. 65

Incluse. Liste de demi-honoraires. 69, 71

2 mars, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Portland). Envoie comptes du charbon extrait et vendu aux mines; remarques. 73

Inclus. Quantité de charbon expédié pour le semestre finissant le 31 décembre 1794. 77

(Le nom de chaque vaisseau, sa destination et sa cargaison sont donnés.)

6 mars, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Portland). Envoie le rapport des vaisseaux entrés et qui ont reçu leur permis de mer au Cap-Breton pour le semestre finissant le 5 janvier. 81

12 mars, Sydney. Hames à King. Demande une situation de surintendant des mines, de secrétaire de la province, ou d'être employé dans n'importe quelle des colonies. Le triste état de la colonie par suite de l'esprit de parti. On lui a offert un siège au Conseil, mais il a refusé jusqu'à ce qu'il sut son (à King) opinion. L'attente de l'arrivée du général Despard et le bon effet qui s'en suivra. "A. & W. I.", vol. 598

25 mars, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Portland). L'affaire des fortifications étant terminée, nul discord n'existe entre lui et le procureur général. A cause de cette harmonie et du traité de paix passé avec les Etats-Unis il ira à Halifax pour prendre passage. Renvoie au récit de sa conduite. Fournira l'estimation du coût d'une cour et d'une prison quand il la recevra. Sur le rapport de l'état du *Lady Apsley*, il a envoyé le capitaine acheter un vaisseau à Halifax. La conduite qu'il tient pour empêcher les dépradations dans les mines de charbon. A payé les appointements du secrétaire particulier. Le procureur général prépare une ordonnance pour empêcher le vol du charbon. "Col. Cor., C. B.", vol. 70, p. 87

Inclus. Les reçus pour les appointements du secrétaire particulier. 93

2 avril, Sydney. Miller au secrétaire d'Etat (Portland). Les entrepreneurs sont satisfaits de la réduction d'un schelling par tonne sur le droit régalien; les revenus provenant de ce droit, ou au moins une partie pourraient être appliqués aux travaux recommandés dans une lettre précédente. "Col. Cor., C. B.", vol. 70, p. 427

(On en trouve un duplicata à la page 431, ainsi qu'un extrait dans une lettre du 8 novembre 1797.)

2 avril, Sydney. Miller au secrétaire d'Etat (Portland). L'état du corps de garde aux mines. "Col. Cor., C. B.", vol. 74, fol. 35, verso

(Extrait, marqué 4, contenu dans le rapport du 20 septembre 1797.)

12 avril, Sydney. Miller à King. A transmis un compte (dont il envoie copie) le 10 février à Portland. "Col. Cor., C. B.", vol. 70, p. 449

Inclus. Copie du compte. *Voir* incluses des lettres du 10 février.

13 avril, Sydney. Macarmick à la Trésorerie. Transmet les procès-verbaux du Conseil sur la réclame faite par le registrateur à propos des demi-honoraires sur octrois de terres aux loyalistes et aux soldats licenciés. Le procès-verbal est attaché, recommandant le paiement des demi-honoraires demandés. "A. & W. I.", vol. 530

13 avril, Sydney. Le même au secrétaire d'Etat (Portland). Envoie une ordonnance pour empêcher de s'emparer du charbon et aussi les procès-verbaux du Conseil sur la réclame se rapportant aux demi-honoraires. "Col. Cor., C. B.", vol. 70, p. 103

Inclus. Procès-verbal du Conseil, 13 avril. 107

23 avril, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Portland). A tiré pour le coût d'achat du *Hope*. 111

Inclus. Rapport de la valeur du *Hope*. 115

Certificat d'enregistrement. 119

Digitized by Google

1795.

5 mai, Whitehall. King à Macarmick. Envoie les prévisions budgétaires pour 1795-6. "Col. Off., C B.", vol. 1, p. 98

17 mai, Sydney. Miller à King. Son rapport, envoyé il y a six mois, est revenu, le vaisseau qui le portait ayant échoué; espère que les duplicata ont été reçus. Une goélette propice achetée; la barque servira à aller de port en port, mais est trop petite pour porter sur le pont une chaloupe dont on puisse se servir pour aller à terre. Progrès dans l'exploitation du charbon. "Col. Cor., C. B.", vol. 70, p. 455

25 mai, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Portland). Arrivée du *Hope;* a tiré pour les dépenses faites pour le gréement, etc. 121

Inclus. Compte des dépenses acquittées. 125

25 mai, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Portland). Se préparant à partir, a donné avis que toutes les plaintes devaient être envoyées. A tiré pour un compte des marchands d'Arichat qui auraient du être payé avant. A aussi tiré pour les dépenses nécessaires à l'ameublement du corps de garde en faveur de Miller. 129

Incluses. Pièces justificatives. 133 à 157

25 mai, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Portland). A tiré pour le salaire de Dodd, son secrétaire particulier. 275

Inclus. Reçu daté le 25 mai. 279

(La lettre n'est pas datée; Macarmick est parti le 27.)

25 mai. Mitford à King. Demande que le docteur William Smith soit nommé juge en chef en remplacement de Gibbons. 481

25 mai, Greenwich. Smith à King (?). Demande son influence pour obtenir le poste de juge en chef, comme successeur de Gibbons. 485

1er juin, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Portland) à Macarmick. Ne voit pas d'objection aux comptes, excepté à celui des demi-honoraires; ne peut recommander le paiement que d'une partie de ceux-ci. Renvoie aux précédentes lettres pour les instructions à suivre pour les mines de charbon; le dommage causé par les travaux mal exécutés, faits par Tremain et Stout; les revenus des mines doivent être appliqués aux réparations. On devra permettre au surintendant de se loger au corps de garde jusqu'à ce qu'on ait besoin de ce dernier; autorise des réparations à cette maison. Approuve la conduite tenue pour empêcher les déprédations aux mines de charbon. 95

(Copie au "Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 99.)

1er juin, Sydney. Mathews au secrétaire d'Etat (Portland). Macarmick est parti le 27 mai pour Halifax pour prendre passage. Il lui a remis (Mathews) le grand sceau et tous les papiers concernant le gouvernement; (Mathews) a prêté le serment d'office le 28. Il est supporté par le Conseil, dont il envoie les procès-verbaux, et par tous les officiers et colons. Réfère au duc de Clarence quant à sa compétence. A nommé son fils, David Mathews, au poste de procureur général. "Col. Cor., C. B.", vol. 70, p. 159

Inclus. Procès-verbaux du Conseil, 28 mai. 163

4 juin, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Portland) à DesBarres. Macarmick ayant été nommé lieutenant-gouverneur du Cap-Breton, par commission datée le 26 février 1787, on lui a payé son traitement. "Col. Cor., C. B.", vol. 73, p. 215

5 juin, Whitehall. Notes du secrétaire d'Etat Dundas à propos des comptes de DesBarres, quand il était lieutenant-gouverneur du Cap-Breton, et la conduite qu'il a tenu à leur égard. "A. & W. I.", vol. 530

17 juin Sydney. Mathews au secrétaire d'Etat (Portland). Son désappointement causé par l'absence d'écoles et de chemins; démarches qu'il a faites pour obvier aux causes de plaintes. "Col. Cor.", vol. 70, p. 167

Inclus. Procès-verbaux du Conseil sur l'absence d'écoles et de chemins. 173

Digitized by Google

1795.

— juin. Whitehall. Mémoire de King concernant les réclamations de DesBarres, lieutenant-gouverneur du Cap-Breton. "A. & W. I.", vol. 530

1er juillet, Whitehall. Le secrétaire d'État (Portland) à Macarmick. Est satisfait de ce que tous sont unis pour vouloir le bien de l'île. Me renvoie à sa lettre du 1er juin au sujet des demi-honoraires. Croit que l'ordonnance empêchera les déprédations sur les mines. En tirant de l'argent pour le *Hope* espère qu'il (Macarmick) rendra compte du revenu de la vente du *Lady Apsley*. "Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 101

6 juillet, Sydney. Mathews au secrétaire d'Etat (Portland). Envoie procès-verbaux du Conseil pour le semestre finissant le 1er juillet. "Col. Cor., C. B.", vol. 70, p. 203

Inclus. Procès-verbaux du Conseil. 209

6 juillet, Sydney. Mathews au secrétaire d'Etat (Portland). Envoie les rapports des vaisseaux entrés et qui ont reçu leur permis de mer au Cap-Breton, pour le semestre terminé le 5 juillet. 227

10 juillet, Sydney. Miller au même. L'importation proposée du charbon d'Angleterre, qui arrêtera l'extorsion mais qui affectera fortement le revenu. Comment l'on peut réduire le coût de production dans l'île et le prix de vente à Halifax. Envoie un plan de Sydney. 493

Inclus. Plan, avec rues (celles que l'on se propose d'ouvrir sont marquées en encre rouge), habitants, etc. 497

13 juillet, Sydney. Mathews au secrétaire d'Etat (Portland). A informé Miller et les entrepreneurs des instructions reçues concernant les mines; ne sait quand Miller a l'intention de commencer l'ouvrage. Honorera les traites de Miller au montant du produit du charbon. En ce qui concerne les restrictions dans les octrois de terre, on a fait exception dans certains cas, spécialement dans ceux des loyalistes et des soldats licenciés; dans ces cas on a accordé la permission de compléter les octrois. 231

14 juillet, Sydney. Miller au même. Doit commencer les travaux autorisés pour les mines, mais il craint de souffrir du délai à cause de la rareté des ouvriers et de l'insuffisance des moyens pécuniaires. Renouvelle sa recommandation quant à la méthode de faire payer une redevance aux vaisseaux. 499

17 juillet, Sydney. Le même à King. N'est pas certain du reçu de ses rapports, etc., vu les captures fréquentes de vaisseaux. Recommande Melle Miller (sa sœur) comme commis préposé à la perception du droit sur la houille. Le délai dans l'arrivée de la goélette provinciale l'empêche de faire le voyage proposé et retarde les octrois, car le capitaine est sous-arpenteur général; la négligence et les irrégularités qui existent dans son département. Accepterait lui-même la charge, et croit pouvoir peupler un township avec l'aide d'amis. Remarques sur le plan de Sydney envoyé à Patterson; sur les causes de la décroissance de la population et sur l'état des habitants. Conseils pour augmenter la population, ce qui est plus important que la construction d'une cour et d'une prison. N'a trouvé aucun minerai utile, mais quelques curiosités et pétrifications. Recommande Burke comme successeur de Gibbons, juge en chef. "Col. Cor., C. B.", vol. 70, p. 503

(Duplicata à la p. 551 du même volume.)

27 juillet, Sydney. Mathews au secrétaire d'Etat (Portland). Envoie le compte de l'extraction et de la vente de charbon; compte courant et pièces justificatives pour le paiement. N'ayant pas obtenu copie du bail passé avec Tremain et Stout, ils avaient un marché temporaire avec lui, dont copie est incluse. 235

Inclus. Compte courant. 239

Rapport du charbon expédié. 241

Pièces justificatives. 245 à 249

Marché de Tremain et Stout. 251

Digitized by Google

1795.

(?) juillet, Sydney. Mathews au secrétaire d'Etat (Portland). Le Conseil a été convoqué car Macarmick et a reçu les estimations du coût de construction d'une cour et d'une prison; mais le plan n'étant pas prêt, rien n'a été fait. Sa Grâce (Portland) a autorisé de se servir du bois du vieux magasin pour la nouvelle construction; envoie les procès-verbaux du Conseil sur son état et l'estimation du coût; pour une bâtisse convenable, en pierre, le coût serait de £500. La nécessité d'un édifice convenable pour les cours. 183

Inclus. Procès-verbaux du Conseil, 9 juin, opinion sur la charpente du vieux magasin. 191

Estimations. 195 à 201

1er août, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Portland) à Mathews. Est satisfait de l'attention qu'il (Mathews) porte aux devoirs de sa charge et de la coopération des membres du Conseil. Se mettra en communication avec la Société de la Propagation de l'Evangile à propos d'une école. L'importance des chemins, qui sont une conséquence plutôt qu'une cause de colonisation; on considérera la question d'aide dans ses services personnels.

"Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 102

4 août, Sydney. Miller au secrétaire d'Etat (Portland). Justifie Tremain et Stout en ce qui concerne leur conduite dans l'exploitation des houillères, contre les accusations portées par Sa Grâce. "Col. Cor., C. B.", vol. 70, p. 513

Inclus. Extraits des lettres du 31 octobre 1794 et du 2 avril 1795. On trouvera les lettres elles-mêmes aux dates mentionnées. Les duplicata de la lettre du 4 août et des documents qui l'accompagnent se trouvent à la p. 547 du même volume.

4 août, Sydney. Miller au secrétaire d'Etat (Portland). Donne la raison du long délai à envoyer la disculpation de Tremain et Stout.

"Col. Cor., C. B.", vol. 70, p, 517

10 août, Sydney. Mathews au même. Envoie le compte de dépense pour le *Hope* et le *Nancy*, avec remarques; a tiré pour le montant. Dommage causé au *Nancy* en s'échouant. Vente de la coque du *Lady Apsley*, réservant la mâture, etc. 287

Incluses. Pièces justificatives, etc. 293 à 319

10 août, Sydney. Mathews au secrétaire d'Etat (Portland). A tiré sur la Trésorerie pour les dépenses imprévues. 321

Incluses. Pièces justificatives. 325 à 349

10 août, Sydney. Mathews au secrétaire d'Etat (Portland). A tiré pour les dépenses du *Hope*, avec remarques. 351

Incluses. Pièces justificatives. 355 à 373

Bordereau de payement. 375

14 août, Sydney. Mathews au secrétaire d'Etat (Portland). Envoie les lettres de Tremain et Stout et de Miller, surintendant de la houillère, dans et par lesquelles Tremain et Stout se défendent des accusations de faire dommage à la mine par leur procédé d'exploitation; la conduite honorable de la compagnie. 397

Inclus. Tremain et Stout à Mathews, 14 août, se défendant de l'accusation de faire dommage à la mine de charbon. 383

24 août, Sydney. Mathews au secrétaire d'Etat (Portland). La quantité extraordinaire de charbon requise par la garnison; la rareté des ouvriers. On ne doit pas permettre aux entrepreneurs de faire leurs opérations à tout endroit qu'ils puissent préférer, mais bien en une seule place pour commencer, et le travail devra se faire avec méthode.

"Col. Cor., C. B.", vol. 70, p. 387

28 août, Sydney. Miller au secrétaire d'Etat (Portland). La perspective alarmante du manque de charbon pour la garnison, vu le petit nombre d'hommes, a été évitée en permettant de petits vaisseaux de prendre des cargaisons de la côte. Précautions pour prévenir les abus; autres mesures concernant le commerce. 531

Digitized by Google

1795.

Inclus. Copies de lettres au commandant en chef, datées le 9, le 15, le 22 et le 27 août, et permis au président du Conseil à Tremain et Stout d'extraire et d'expédier du charbon ailleurs qu'à la rivière Spanish, et nommant David Stobert surintendant de l'extraction et de l'expédition. 535 à 541

— août, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Portland) à Mathews. Est satisfait de l'harmonie qui existe entre lui et les membres du Conseil. Se mettra en communication avec la Société de Propagation de l'Evangile. L'importance des chemins; considérera s'il peut donner quelque aide. 179

4 septembre, Sydney. Spiller à King. Instructions quant au paiement du traitement de Macarmick. "Col. Cor., C. B.", vol. 73, p. 223

6 septembre. Sydney. Miller au secrétaire d'Etat (Portland). Coût comparatif des redevances par chaudron sur le charbon chargé sur de petits ou de gros vaisseaux; comment on pourrait faire un arrangement convenable. Charbon importé de Liverpool à Terreneuve. Etat de l'exportation de charbon du Cap-Breton à Halifax, avec le montant des droits.
"Col. Cor., C. B.", vol. 70, p. 521

Inclus. Extrait d'une lettre du 14 juillet, concernant les droits; pour la lettre entière, *voir* à cette date.

Tarif des droits à la douane et au bureau de la marine, Halifax. 529

10 septembre, Sydney. Mémoire de Ingram Ball pour la nomination de juge en chef, ou si tel titulaire a été déjà nommé, alors pour celle de lieutenant-gouverneur. 403

(Duplicata, daté le 3 octobre, à la page 543 du même volume. Copie quelque peu différemment faite au vol. 73, p. 219.)

20 septembre, Sydney. Miller à King. Récapitule le contenu de ses lettres au secrétaire d'Etat. Sa responsabilité comme surintendant des houillères. Soupçonne que quelques-unes de ses lettres ont été interceptées. Arrivée de deux petits vaisseaux portant du rhum, de la mélasse et du poisson; ils ont été saisis et vendus pour avoir à bord des marchandises non déclarées. L'état ridicule de la judicature; description de son organisation. A été obligé d'acheter un bateau pour visiter la côte. 555

24 septembre, Londres. DesBarres à King. Lui demande d'examiner les procès-verbaux du Conseil du Cap-Breton à propos de ses réclamations. 489

19 octobre, Londres. DesBarres au secrétaire d'Etat (Portland). Renvoie à sa lettre à Sydney du 5 avril 1787, au sujet du salaire payé à Macarmick, et disant que sa nomination n'était que temporaire et ne durerait que pendant (DesBarres) son absence qui n'a jamais été remplacé.
"Col. Cor., C. B.", vol. 73, p. 227

26 octobre, Londres. Morice au même. La Société de Propagation de l'Evangile est prête à faire l'allocation usuelle pour un maître d'école au Cap-Breton, aussitôt qu'on aura trouvé une personne qui peut remplir ce poste.
"Col. Cor., C. B.", vol. 70, p. 509

3 novembre, Whitehall. King à Macarmick. Peut-il donner les dates des lettres écrites ou des traites tirées relativement au crédit donné à DesBarres pour articles de propriété personnelle restant en sa (Macarmick) possession quand DesBarres a quitté l'île? "Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 104

3 novembre, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Portland) à Mathews. Le vieux magasin étant si délabré qu'on ne peut en faire une prison ou une cour, il envoie autorisation d'en construire une nouvelle qui ne coûtera pas plus de £500, y inclus tout l'ameublement, etc. Elle sera réduite en proportion et arrangée de telle manière qu'on puisse l'agrandir si c'est nécessaire. Ne doute pas que Miller maintiendra les mines dans un excellent état, mais est peiné de voir que la quantité extraite est moindre que celle du semestre précédent. La Société de Propagation de l'Evangile avancera de £10 à £15 pour le salaire d'un maître d'école; il placera £40 dans les prévisions budgétaires, et croit qu'on pourra trouver un maître d'école

Digitized by Google

1795.

compétent. Croit que la suggestion de Miller, tendant à changer la perception des droits d'après le tonnage au lieu de la classification des vaisseaux sera adoptée. Les droits sur le charbon devraient être dépensés pour la houillère; a ordonné à Macarmick de faire un rapport sur les droits du charbon qui lui restent.

"Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 104

(*Voir* aussi "Col. Cor., C. B.", vol. 70, p. 235 où la lettre n'est pas datée.)

5 novembre, Chiswick. Macarmick à King. Envoie deux papiers au sujet de l'affaire pour laquelle il a reçu des instructions de Portland.

"Col. Cor., C. B.", vol. 70, p. 263

Inclus. Etat de la propriété trouvée sur la ferme du gouvernement à Point-Edward à l'arrivée de Macarmick. 267

Macarmick au secrétaire d'Etat (Sydney), 29 octobre 1787; un duplicata dont l'original sera trouvé à sa date.

21 novembre, Sydney. Miller au secrétaire d'Etat (Portland). Récapitule le contenu des lettres antérieures et donne des détails concernant l'exploitation des mines de charbon.

"Col. Cor., C. B.", vol. 71, p. 261

Inclus. Avis que les vaisseaux n'ont pas la permission de charger du charbon à des endroits non soumis à l'inspection, daté le 22 octobre. Le 24 on a recommandé au président d'annuler les licences permettant de charger ailleurs qu'à la Spanish-River.

"Col. Cor., C. B.", vol. 71, p. 265

Comptes des dépenses. 267

(Duplicata aux pages 281 à 287 du même volume).

26 novembre, Whitehall. King à Macarmick. Doit fournir un état des droits sur le charbon reçus par lui avant le 1er janvier 1795. "Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 108

27 novembre, Chiswick. Macarmick à King. Envoie un état des droits sur le charbon reçus par lui et renvoie à la lettre du 25 octobre 1793, qui a terminé la correspondance relative aux gratifications. Il avait résigné son siège au parlement pour une place de gouverneur avec traitement de £800 par année, et a trouvé que c'était une place de lieutenant-gouverneur avec traitement de £500 sans gratification, excepté celle dont il est maintenant privé. "Col. Cor., C. B.", vol. 70, p. 281

Inclus. Etat des droits reçus et de la dépense pour l'extraction du charbon au Cap-Breton. 285

8 décembre, Sydney. Mathews au secrétaire d'Etat (Portland). La satisfaction générale au sujet des plans du gouvernement de Sa Majesté. A tiré sur le Trésor pour différentes dépenses; pièces justificatives, etc., incluses. L'utilité de la goélette *Hope* en empêchant le commerce illicite. Arrivée des fusiliers royaux, après une traversée de quinze semaines; l'état déplorable des troupes vu le scorbut noir; leur convalescence après être débarquées et leur rembarquement pour Halifax; le *Hope* qui a convoyé les transports relegué à son retour. Envoie des états relatifs aux mines de charbon; Miller parti pour Halifax; rien n'a été fait sur les mines avec les £50 qu'on lui a payés; les déduira donc de son traitement. Tout est tranquille; les colons qui étaient partis désirent revenir depuis l'établissement d'une école. "Col. Cor., C. B.", vol. 71, p. 1

Inclus. Compte courant pour les mines de charbon. 9

Etat du chargement de charbon à la Spanish-River. 11

Le même à Brasdore (Bras-d'Or). 15

Comptes contre le *Hope*. 19, 21, 25

Bordereau de payement du *Hope*. 23

25 décembre, Sydney. Mathews au secrétaire d'Etat (Portland). A tiré pour les appointements de Dodd, son secrétaire particulier. 29

Digitized by Google

1796.

1er janvier, Sydney. Mémoire de Dodd. La détresse dans laquelle est la famille du dernier juge en chef Gibbons, mort dans une prison de France, ayant été capturé avec sa famille en mer. Sa nomination (à Dodd) comme juge en chef lui permettrait d'aider la famille. A demandé l'emploi de percepteur des douanes, mais n'a pas encore reçu de réponse. 255

Incluse. Copie d'une requête de la part de Dodd, qui remplit les fonctions de percepteur des douanes, et qui demande une nomination permanente à cet emploi ; la requête porte la date du 14 septembre 1793. 257

Extrait d'une lettre de Macarmick à l'effet que si Mathews est nommé juge en chef, il (Macarmick) a recommandé qu'il (Dodd) soit nommé procureur général. "Col. Cor., C. B.", vol. 71, p. 259

6 janvier, Sydney. Mathews au secrétaire d'Etat (Portland). Transmet les rapports des vaisseaux entrés au Cap-Breton et qui ont pris leur permis de mer, ainsi que les procès-verbaux du Conseil, tous se rapportant à la demi-année terminée le 5 janvier. 47

Inclus. Procès-verbaux du Conseil, du 27 juillet au 27 décembre 1795. 53

7 février, Whitehall. King à Mathews. Si Miller est toujours décidé de ne plus se servir de la *Nancy* et qu'elle ne soit plus utile, on devra la vendre. On n'aurait pas dû remettre à si tard la vente de la coque de la *Lady Apsley*; le faible produit de la vente peut être remis à Tremain et Stout, qui devront en rendre compte. Ne s'objecte pas au compte des dépenses imprévues, mais conseille d'être prudent.

"Col. Cor., C. B.", vol. 1, p. 108

8 janvier, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Portland) au même. Constate avec plaisir que Tremain et Stout n'ont pas nui aux mines de charbon. On devrait adopter le projet du surintendant (Miller) de baser les charges sur le tonnage. Bien qu'une somme de £500 ait été accordée pour les fins d'une nouvelle prison et palais de justice, il devra s'assurer si l'ancien hôtel du gouvernement ne peut être adapté à ces fins; les voies publiques, les moulins, etc., sont d'une plus grande importance. 109

12 janvier, Whitehall. King à Spiller. Le compte des dépenses imprévues du Cap-Breton jusqu'au 24 juin 1795 est approuvé. Vu que le procureur général a mis de côté sa réclamation, le traitement total du procureur général peut être payé à David Mathew (Mathews), jeune, mais l'on ne devra pas payer à Ingram Ball le traitement complet du juge en chef. 111

13 janvier, Whitehall. Le même au même. Il n'y a pas d'objection à payer à Day la somme de £20 pour ses services de geôlier et pour le soin des feux, pour l'année terminée le 24 juin 1794; non plus qu'à l'allocation de £20 à Morgan Murphy pour le transport par voie de terre des dépêches venant de Halifax, en février 1794, et pour le voyage de retour. 112

13 janvier, Londres. Mémoire de Macarmick demandant promotion.

"Col. Cor., C. B.", vol. 71, p. 33

15 janvier, Sydney. Mémoire de McKinnon. Se plaint d'irrégularités au Conseil, et prie que l'on ordonne un traitement convenable à sa position de secrétaire. 299

(Duplicata au vol. 72, p. 787)

Inclus. Ordre de Macarmick, 17 juin 1789, pour que toutes les requêtes pour terres et ordres d'arpentage soient envoyés au secrétaire qui va les mettre en liasse; les ordres, après avoir été audités, devront être envoyés au bureau du registrateur. 317

Suivent d'autres documents au sujet de sa plainte. 318 à 403

4 février, Halifax. Miller à King. Etait venu à Halifax selon le désir de Wentworth pour examiner des veines de métal, spécialement des couches de charbon ; la mine de la rivière Spanish étant insuffisante, il est prudent d'en chercher ailleurs. Le monopole de la production du charbon nécessite que l'on en fasse des recherches dans la Nouvelle-Ecosse; le risque d'un accident au

Digitized by Google

796.

cas où la mine présentement en exploitation cesserait de fournir du charbon, ou encore, la visite d'un corsaire pourrait amener des conséquences fatales. Ne peut présentement visiter les couches; on n'a pas d'idée de la grandeur croissante de ce commerce. 591

16 février, Londres. Freeman à King (?). Envoie le mémoire de W. Smith et presse pour que l'on considère son cas d'une manière favorable.
"Col. Cor., C. B.", vol. 73, p. 231

Inclus. Mémoire du Dr Smith sur ce qu'il a été démis de ses fonctions sous l'accusation d'avoir négligé ses devoirs; relate les faits pour contredire l'accusation. 235

17 février Londres. Mitford à King. La position pénible du Dr Smith, qu'il recommande à une attention favorable. 239

16 février. Un mémoire non signé sur le cas du Dr Smith, démis de sa charge de chirurgien. 243

24 février, Whitehall. King à Spiller. Pour payer à Wolfe une moitié du salaire de Hurd pour une année jusqu'au 24 juin 1795. "Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 112

2 mars, Londres. DesBarres au secrétaire d'État (Portland). Demande copies des rapports à la Trésorerie sur les dépenses du Cap-Breton de 1784 à 1787, vu que ces derniers ont tourné le trésorier contre lui et on lui a refusé les copies ou la permission d'examiner les rapports, quand il les a demandées au bureau. "Col. Cor., C. B.", vol. 71, p. 269

7 mars. Londres. Tremain à King. Recommande fortement le cas du Dr Smith.
"Col. Cor., C. B.", vol. 73, p. 251

9 mars, Londres. Mitford au même. Suggère que quelque situation subordonnée soit accordée au Dr Smith, qui autrement serait dépourvu de toute ressource. 247

20 mars, Halifax. Miller au même. Récapitule le contenu de ses lettres au secrétaire d'Etat. Les relations entre lui et le président du Conseil.
"Col. Cor., C. B.", vol. 71, p. 289

22 mars, Chiswick. Macarmick au secrétaire d'Etat (Portland). Comme il doit partir une émigration des Etats-Unis, il offre ses services pour aider à établir les émigrants sur les terres du Cap-Breton. 37

22 mars. Sydney. Mathews au secrétaire d'Etat (Portland). Circulaires reçus; envoie procès-verbaux du Conseil sur l'établissement d'une école et une lettre concernant les droits de péage; communiquera à Miller à son retour des instructions à ce sujet. Le soin que l'on prend à ériger un édifice pour une maison d'école; a écrit à l'évêque de la Nouvelle-Ecosse à propos du maître d'école; les émoluments sont assez élevés pour que l'on puisse se procurer une personne compétente. Répète le renseignement donné dans la lettre du 8 décembre, en ce qui concerne Miller. Le fait que la saison de navigation ne commence qu'en juillet est la cause de la diminution dans l'exportation du charbon pour le semestre terminé en juillet, comparé avec le précédent. Le prix excessif et la rareté de la farine; les fermiers n'ont pas encore été dans la possibilité de récolter plus de grain que ce qui leur en est nécessaire, mais leur travail surmontera sous peu leurs difficultés. 63

Inclus. Procès-verbaux du Conseil, 12 et 22 mars. 75

Lettre des officiers de douane, 12 mars, à propos des droits, maintenant que la proposition de Miller pour un changement dans la méthode de les prélever serait préjudiciable au commerce de charbon. 87

5 avril, Whitehall. King à Spiller. Paiera à Macarmick la moitié de son salaire de lieutenant-gouverneur, jusqu'à nouvel ordre.
"Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 113

15 avril, Halifax. Miller au secrétaire d'Etat (Portland). Envoie un état de la vente du charbon à la Spanish-River; l'importance croissante du commerce; ses désavantages provenant de l'importation du charbon de Liverpool et les

Digitized by Google

1796.

droits de douane exorbitants imposés aux vaisseaux aux Etats-Unis. A reçu des ordres pour son traitement. Critique la conduite du président du Conseil à son égard. "Col. Cor. C. B", vol. 71, p. 293

Inclus. État de la vente du charbon. 295

30 avril, R. P. Anderson au secrétaire d'Etat (Portland). Envoie un mémoire de Susannah, veuve du juge en chef Gibbons, et recommande qu'on lui accorde le traitement entier de feu son mari. qui a été pleinement puni de toute offense qu'il a pu commettre, par sa suspension et par ses infortunes subséquentes. 273

Mémoire de Mme Gibbons. 277

6 mai, Sydney. Mathews au secrétaire d'Etat (Portland). Lettre reçue à temps pour empêcher les entreprises négociées pour la cour et la prison. Présentement les cours se tiennent dans l'hôtel du gouvernement; son peu de commodité; propose un arrangement temporaire pour la prison. A quels termes doit-on accorder un emplacement pour un moulin, et l'encouragement que l'on doit donner à sa construction. Envoie la réponse de l'officier de marine à la proposition de changer le tarif pour les vaisseaux transportant du charbon; l'opinion générale est que le plan de Miller est mauvais. A écrit à Miller, mais n'a pas encore reçu de réponse; le projet des entrepreneurs est donné. Ses intérêts tant publics que privés sont liés à la prospérité de l'île. Il fera tout en son pouvoir aux fins d'en promouvoir la prospérité et le développement de ses mines. Le mauvais choix de l'emplacement de Sydney, choix auquel il s'est opposé dès le commencement; comment l'idée d'y bâtir une cité a été un fiasco. La mauvaise politique d'accorder sans distinction des lots de ville au lieu de fermes.

Col. Cor., C. B.", vol. 71, p. 93

Inclus. L'officier de marine (Moore) à Mathews. Ne peut comprendre le plan de Miller aux fins de prélever des droits sur les vaisseaux, mais croit que ce plan est impraticable. 109

Opinion de Tremain et Stout sur le même sujet; eux aussi désapprouvent le plan de Miller. 113

Plan du rez-de-chaussée de l'hôtel du gouvernement. 117

6 mai, Sydney. Mathews au secrétaire d'Etat (Portland). Condition peu satisfaisante du Conseil; recommande la nomination de Stout. Etat déplorable des cours judiciaires depuis la suspension de Gibbons. 121

6 mai, Sydney. Le même à King. Miller est encore absent; s'il ne désire pas se servir du *Nancy*, il en disposera; rendre compte de la vente de la coque du *Lady Apsley*. Spiller a laissé protester des traites pour lesquelles les comptes et les pièces justificatives ont été envoyés. Il a renouvelé les traites, et envoie le compte des dépenses découlant du protêt. 129

Inclus. Tremain et Stout se plaignent que des traites en leur faveur ont été protestées. 133

Le compte accompagne la lettre. 137

Copie de la lettre de Spiller à Macarmick, 4 septembre 1792, disant que la sanction du secrétaire d'Etat est nécessaire avant qu'il puisse honorer les traites tirées sur lui. 139

19 mai, Halifax. Miller au secrétaire d'Etat (Portland). Projet de changer le système en vigueur relativement aux droits à percevoir sur les vaisseaux chargés de charbon, et calcul destiné à indiquer l'effet du changement proposé. 413

25 mai, Sydney. Mémoire d'Ingram Ball. Relatif à la nomination du juge en chef, et demandant qu'il puisse recevoir tout le traitement depuis la mort de Gibbons en novembre 1794. 409

31 mai, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Portland) à Mathews. Les traites tirées pour le *Hope* sont payées. Miller se trouve à Halifax pour visite d'enquête;

Digitized by Google

1796.

le travail aux mines du Cap-Breton doit être poussé aussi rapidement que possible; les dépenses à ce sujet devront être payées à Miller, à part son salaire. On ne doit pas augmenter les droits sur le charbon; il est donc nécessaire de réduire les dépenses, décision que le bon sens a conduit les officiers à adopter.

(Copie au "Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 112, où se trouve entrée la date du 31.)

21 juin, Londres. Mémoire de William Smith, demandant d'être nommé au poste de juge en chef, dont il a rempli les fonctions pendant l'absence de Gibbons.
"Col. Cor., C. B.", vol. 71, p. 405

25 juin, Halifax. Miller au secrétaire d'Etat (Portland). Rapport de sa visite au Cap-d'Or, sur la baie de Fundy, et description élaborée. Le deuxième but de son voyage était l'examen du charbon; d'après les apparences à Pictou, il semble qu'il n'y ait pas lieu de s'en occuper. 417

Inclus. Note de l'hôtel des douanes à Halifax à l'effet qu'on ne prélève pas sur les vaisseaux charbonniers de tarif plus élevé que celui du tableau; plus d'une fois la charge est moindre. 425

Tableau du tarif. 427

5 juillet Sydney. Procès-verbal du Conseil à la date en marge.
"Col. Cor., C. B.", vol, 72, p. 835

7 juillet, Sydney. Mathews au secrétaire d'Etat (Portland). Envoie relevé des vaisseaux entrés et qui ont pris leur permis de mer, ainsi que les procès-verbaux du Conseil, pour le semestre échu le 5 juillet.
"Col. Cor., C. B.", vol. 71, p. 143

Inclus. Procès-verbaux du Conseil, 12, 22 et 25 mars et 21 mai. 149

7 juillet, Sydney. Mathews au secrétaire d'Etat (Portland). A tiré pour le montant du salaire de Dodds, son secrétaire particulier. 159

Inclus. Quittance. 163

7 juillet, Sydney. Mathews au secrétaire d'Etat (Portland). Envoie le compte courant pour les mines de charbon et celui du charbon expédié et vendu depuis le 1er juin 1795 jusqu'au 1er juillet 1796.
"Col. Cor., C. B.", vol. 71, p. 165

Inclus. Compte courant. 169

Compte du charbon expédié à Spanish-River en décembre 1795. 171

Le même pour les six mois terminés le 30 juin. 177

(Chaque compte est accompagné des quittances des droits payés au surintendant.)

7 juillet, Sydney. Mathews au secrétaire d'Etat (Portland). A tiré sur Spiller en faveur de Tremain et Stout; comptes et pièces justificatives envoyés. Le prix élevé des denrées et la nécessité de nourrir les sauvages a de beaucoup augmenté les dépenses imprévues; a réussi à induire les sauvages à se livrer à l'agriculture. Capture de vaisseaux par des corsaires français; la milice appelée sous les armes; elle a promptement répondu à l'appel. 183

Inclus. Procès-verbal du 5 juillet relativement aux dépenses imprévues. 187

Pièces justificatives. 191 à 225

Bordereau de paye du *Hope*. 227

18 juillet, Whitehall. King à Spiller. Instruction de payer à sa veuve la moitié du traitement de feu le juge en chef Gibbons. "Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 115

23 juillet, Halifax. Miller à King. A fait rapport au secrétaire d'Etat du résultat de sa visite à la baie de Fundy. Les dépenses ont dépassé de beaucoup l'allocation qu'on lui avait faite. Délai de son retour au Cap-Breton par suite qu'aucun vaisseau ne faisait voile de cet endroit. L'inconvénient considérable dont souffrent les employés par suite de ce que Spiller laisse protester leurs traites. "Col. Cor., C. B.", vol. 71, p. 429

23 juillet, Halifax. Le même à Edmund Burke. Principalement une répétition des comptes rendus publiés dans les documents publics, mais une description du

Digitized by Google

1796.

collège de Windsor, et un rapport au sujet de l'arrivée de 500 nègres fugitifs venant de la Jamaïque. 431

27 juillet, Sydney. McKinnon à King. Envoie la correspondance relative à l'audition des comptes publics. 439

La correspondance est en tête. 435 à 437

(Des duplicata des lettres contenues dans la correspondance se trouvent dans le vol. 72, pp. 783 à 785.)

29 août, Sydney. Mathews au secrétaire d'Etat (Portland). Arrivée de Miller; avance d'argent pour les travaux aux mines de charbon. Tout est rentré dans le calme depuis l'alarme causée au commencement de l'été par la présence de corsaires français sur la côte. 229

29 août, Sydney. Le même à King. On a obtenu les services d'un instituteur compétent; demande l'autorisation de lui payer son salaire d'un semestre. Miller n'en est pas encore arrivé à une décision au sujet du *Nancy*. 243

20 septembre, Sydney. Miller au secrétaire d'Etat (Portland). État de conservation des bâtisses aux mines; a été obligé de construire une caserne.

"Col. Cor., C. B.", vol. 74, fol. 35 verso

22 septembre, Houillères. Le même à King. A envoyé un long rapport au secrétaire d'Etat. Les difficultés qu'il rencontre; propose d'ériger un moulin à farine. Au sujet des pièces justificatives, des traites, etc.

"Col. Cor., C. B.", vol. 72, p. 543

23 septembre, Sydney. Mathews au secrétaire d'Etat (Portland). Transmet un mémoire de la part de Tremain et Stout, lesquels ont perdu leur contrat pour le charbon. Par le contrat original, ils n'étaient pas tenus de construire un nouveau quai. "Col. Cor., C. B.", vol. 71, p. 233

Incluse. Mémoire de Tremain et Stout. 237

Rapport au sujet du coût d'extraction et d'expédition du charbon, indiquant la perte subie sur chaque lot de 36 chaudrons, soit une journée de travail pour 19 hommes. 241

28 septembre, Houillères. Miller au secrétaire d'Etat (Portland). Se plaint des inconvénients subis aux mines par suite de l'absence fréquente du commis préposé à la perception des droits sur le charbon.

"Col. Cor., C. B.", vol. 72, p. 547

28 septembre, Londres. Spiller à King. Envoie pour approbation deux traites venant du Cap-Breton. "Col. Cor., C. B.", vol. 71, p. 457

28 septembre, Houillères. Miller à King. Représente le gouvernement actuel du Cap-Breton comme des acteurs ambulants dont il donne les *dramatis personæ*.

"Col. Cor., C. B.", vol. 72, p. 551

29 septembre, Houillères. Le même au même. A eu une discussion littéraire avec Mathews; envoie copies des lettres échangées de crainte que les siennes ne soient tronquées. Cause de la rancune du gouverneur à son égard; une puissante faction (Miller) est opposée. Le peu de service du *Hope*.

555

(La date à la fin de la lettre est le 31 septembre; les documents qui l'accompagnent portent la date d'octobre, le dernier étant daté du 24; il semblerait que c'est par erreur que le mot septembre s'y trouve au lieu d'octobre.)

Inclus. Correspondance avec Mathews. 560 à 577

— septembre, Sydney. Mémoire de Tremain et Stout. Inclus dans la lettre d'Ogilvie du 30 octobre 1798, laquelle *voir*.

1er octobre, Whitehall. King à Spiller. Il peut payer deux traites tirées par Mathews se montant à £181 14s. 10d. "Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 116

24 octobre, Sydney. Ball à King. N'a reçu aucune communication depuis novembre 1795, alors qu'il a reçu instruction de continuer à agir en qualité de juge suprême. Fait rapport de l'état des affaires judiciaires et demande de succéder à Gibbons comme juge en chef; dans la croyance qu'il en recevrait le traitement, il a tiré sur Spiller, mais ses traites ont été protestées.

"Col. Cor., C. B.", vol. 72, p. 579

Digitized by Google

1796.

30 octobre, Sydney. Mathews au secrétaire d'Etat (Portland). A reçu des comptes de Miller pour couvrir la dépense de £150 qu'il avait été autorisé d'encourir, mais non les pièces justificatives voulues; explication fournie par Miller. Il transmet les comptes et les pièces justificatives, et lui a fait une nouvelle avance de fonds, avec instruction comment préparer les comptes. Les travaux dont Miller s'occupe; sa conduite peu satisfaisante depuis qu'on lui a montré les instructions reçues du secrétaire d'Etat. 1

Incluse. Lettre de Miller du 24 octobre, accompagnée de comptes, etc., l'original se trouve dans la lettre de Miller du 29 septembre.

Pièces justificatives. 11 à 41

3 novembre, Houillères. Miller au secrétaire d'Etat (Portland). Récapitule le contenu de la lettre du 20 septembre. Recommande certains points au sujet des travaux dans les mines et quelques changements dans les règlements et les conditions. 595

1er décembre, Sydney. Tremain et Stout à Mathews. Demande qu'il informe le prince Edouard de la position dangereuse dans laquelle se trouvent les mines de charbon; une force hostile peu nombreuse pourrait détruire les travaux et priver par là les garnisons de Halifax et Terre-Neuve de leur fourniture de charbon. "Col. Cor., C. B.", vol. 30, p. 118

6 décembre, Sydney. Mathews au prince Edouard. Demande que l'on envoie une compagnie pour protéger les mines de charbon; aussi qu'un petit parapet soit érigé à Arichat, où se fait la principale pêche. Transmet une lettre des entrepreneurs des mines de charbon. 116

8 décembre, Houillères. Miller à Mathews. Réponse aux objections faites contre les comptes et les pièces justificatives; accompagnant la lettre de Miller à King du 1er février 1797, laquelle *voir*.

10 décembre, Sydney. Mathews au secrétaire d'Etat (Portland). A tiré pour le montant des dépenses du *Hope*; ce à quoi l'on a employé ce vaisseau pendant l'été: il s'est emparé des deux seuls vaisseaux faisant un commerce illicite. L'a envoyé au prince Edouard porteur de la nouvelle de l'arrivée de la flotte française à Terre-Neuve. "Col. Cor., C. B.", vol. 72, p. 43

Pièces justificatives. 47 à 53

Bordereau de paye du *Hope*. 55

10 décembre, Sydney. Mathews au secrétaire d'Etat (Portland). Envoie le compte courant, les pièces justificatives, etc., pour les mines de charbon; approvisionnement abondant de charbon à Halifax pour la garnison et les habitants. 57

Inclus. Rapport du charbon expédié depuis le 1er juillet jusqu'au 30 novembre. 63

Pièces justificatives. 67 à 79

10 décembre, Sydney. Mathews au secrétaire d'Etat (Portland). Le *Nancy* est vendu et le produit de la vente a été déduit des dépenses du *Hope*. 81

Rapport relatif à la vente. 85

13 décembre, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Portland) à Mathews. Espère que les instruments aratoires fournis aux sauvages vont leur permettre de subvenir à leurs besoins. Le compte des dépenses imprévues renferme plusieurs item inaccoutumés, dont plusieurs non accompagnés de pièces justificatives. Les comptes de Miller devraient être accompagnés de son rapport indiquant l'emploi des diverses sommes et le progrès des travaux. Il devra faire rapport dans l'affaire de Tremain et Stout.

"Col. Cor., C. B.", vol. 71, p. 247

(Copie au "Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 116, laquelle nous fournit la date.)

16 décembre, Whitehall. King au même. La satisfaction de la part de Portland par suite de ce qu'il a pu se procurer un instituteur compétent; envoie l'estimé des dépenses de 1797-98, dans lesquelles il inclut un salaire de £40 pour un instituteur, mais attendu qu'il y en avait un d'engagé préalablement, on

Digitized by Google

1796.

devra lui payer le salaire mentionné, à partir de la date de l'engagement, cette somme devant être portée au compte des dépenses contingentes. En dépit des objections, on a donné ordre de payer des comptes se montant à £181 14s 10d. 117

24 décembre, Sydney. Mathews au secrétaire d'Etat (Portland). Envoie le compte des allocations accordées à Clarke, commissaire des prisonniers français, et à McIntosh, commissaire des provisions à Saint-Pierre, lesquelles, d'après les instructions du prince Edouard, doivent être payées à même l'extraordinaire de l'armée. "Col. Cor., C. B.", vol. 72, p. 87

Comptes. 89

26 décembre, Sydney. Mathews au secrétaire d'Etat (Portland). A tiré pour le montant du salaire de Dodd, son secrétaire particulier. 95

Quittance. 97

30 décembre, Sydney. Mathews au secrétaire d'Etat (Portland). Envoie les procès-verbaux du Conseil pour le dernier semestre. 99

Procès-verbaux des 5 juillet, 16 septembre et 9 décembre 1796. 103 à 109

Sans date. Miller au secrétaire d'Etat (Portland). Remarques à propos de la déclaration de Tremain et Stout relative à la perte considérable qu'ils ont subie dans l'exécution de leur contrat pour fourniture de charbon. "Col. Cor., C. B.", vol. 71, p. 443

Inclus. Correspondance et comptes. 449 à 455

1797.

7 janvier, Houillères. Miller au secrétaire d'Etat (Portland). Description de la galerie d'écoulement au nouveau niveau (mines de charbon) et de l'entrepôt. "Col. Cor., C. B.", vol. 74, p. 35

(Des extraits en sont donnés dans les rapports du 20 septembre et du 8 novembre 1797.)

7 janvier, Houillères. Miller au secrétaire d'Etat (Portland). L'accroissement du commerce de charbon en dépit des obstacles; diminution de la dépense par suite de l'emploi d'un plus grand nombre de petits vaisseaux, contre-balancée par des pertes subies par les entrepreneurs provenant de sources diverses. N'a aucune nouvelle relative au projet de creuser un autre puits; il y a environ 40 hommes occupés aux travaux actuels. A passé un contrat pour l'ouvrage préparatoire à l'entrée du niveau. Décrit assez longuement les travaux qu'il a entrepris. "Col. Cor., C. B.", vol. 72, p. 599

Rapport de la quantité de charbon expédié en 1796. 610

25 janvier, Sydney. Ball à King. Renouvelle sa demande d'être nommé juge en chef. (La première partie de cette lettre est presque un duplicata de celle du 24 octobre 1796.) A fait rapport que Dodd, qui remplit intérimairement les fonctions de percepteur des douanes, continue de pratiquer comme procureur et notaire public. L'administration de la justice souffre de l'absence du procureur général et du grand prévôt, qui négligent d'être présents à la cour. Inutile de s'adresser à Mathews, attendu que le procureur général est son fils et le grand prévôt son gendre. A représenté l'absence de commodités pour le jury dans le palais de justice, mais sans effet. Disparition des archives de la cour. 611

25 janvier, Sydney. Le même au secrétaire d'Etat (Portland). De même nature que celle de même date adressée à King. 619

27 janvier, Houillères. Miller au même. Les entrepreneurs ne veulent pas garder plus longtemps en dépôt des revenus provenant du droit sur le charbon, parce qu'ils craignent le danger d'une conflagration; ils proposent d'envoyer le produit de tel droit directement au président, ainsi que cela se pratiquait avant le départ du lieutenant-gouverneur; mais le produit des droits devrait être entre les mains du percepteur, dont l'aide n'a pas encore fourni caution. Rien n'a encore été fait pour construire des moulins ou établir des routes tel qu'autorisé. Suggère que l'on construise une route entre Sydney et les mines, en passant par la tête du bras

Digitized by Google

nord-ouest de la rivière Spanish, avec des embranchements jusqu'au Petit Bras-d'Or et le Grand-Etang; une autre qui traverserait la rivière Miray, avec plusieurs embranchements; une autre allant de Sydney à la Baie de Saint-André, et un prolongement de l'embranchement qui se dirige sur le Village des Français, traversant Bolarderie (Boularderie), jusqu'au Grand Bras-d'Or. La plus importante est celle qui irait de Sydney à l'établissement de Saint-Pierre, de là à l'anse Plaister-of-Paris, ou Havre au Navire, dans le détroit de Canso, ce qui donnerait une communication entre Sydney et Halifax; il ne doute pas que l'Assemblée d'Halifax donnerait de l'aide pour cette dernière.

" Col. Cor., C. B.", vol. 72, p. 627

1er février, Coal Mines. Miller à King. Envoie copie de la lettre qu'il a écrite à Mathews pour montrer combien il (Mathews) désire lui causer des embarras. L'effort tenté dans le but d'émaner une ordonnance relative à l'observance convenable du jour du Seigneur et la remise en vigueur de la taxe sur les détailleurs de boisson. Les irrégularités commises dans la promulgation et la conservation des ordonnances. Espère qu'une organisation complète de gouvernement civil accompagnera le gouverneur, vu que la pratique suivie par les substituts semble être de profiter de l'occasion pendant qu'ils peuvent en jouir. 631

Inclus. Réponse, datée le 8 décembre 1796, aux remarques faites par Mathews à propos de la forme des comptes de Miller et des pièces justificatives. 635

4 février. Sydney. Mathews au secrétaire d'Etat (Portland). Envoie le compte et les pièces justificatives fournis par Miller, qui a obtenu une autre avance de fonds. Remarques à propos de la manière peu satisfaisante dont Miller conduit les travaux. Estimation faite par un ouvrier compétent du coût des travaux. 111

Inclus. Estimation. 119

Pièces justificatives. 123 à 159

4 mars, Sydney. McKinnon à Mathews. Croit que les conversations rapportées ont été grossies de viles insinuations. Attire l'attention sur les irrégularités de la licence accordée à George Hall pour l'occupation de terres à la Baie-des-Vaches, et par laquelle la licence de Payne a été révoquée; on lui a mentionné d'autres cas. A titre de secrétaire de la province, on devrait lui donner connaissance de tels octrois, etc., afin de le mettre en état de découvrir les fraudes. 815

12 mars, Sydney. Mathews au secrétaire d'Etat (Portland). Transmet le compte de Miller avec pièces justificatives; Miller refuse de corriger les erreurs qu'on lui a indiquées. 173

Erreurs remarquées dans le compte. 177

Compte courant. 179

Pièces justificatives. 181 à 215

21 mars, Sydney. Mathews au secrétaire d'Etat (Portland). Envoie copie de la correspondance avec Duncan, commissaire des chantiers à Halifax, au sujet des réparations du *Hope*; en attendant le gréera le mieux possible avec les vieilles voiles, etc., du *Lady Apsley*. 161

Incluse. Correspondance dans laquelle Duncan dit qu'il n'a pas l'autorité de réparer le *Hope*, sans les ordres de l'amirauté. 165, 169

21 mars, Sydney. Mathews au secrétaire d'Etat (Portland). Envoie la liste des vaisseaux entrés et ayant reçu leur permis de mer pour le semestre terminé le 5 janvier. 223

29 mars, Sydney. Le même au même. Envoie le compte de Miller avec pièces justificatives; autres remarques sur sa manière de tenir ses comptes. 227

Inclus. Compte de Miller. 231

Pièces justificatives. 233 à 243

Digitized by Google

1797.

31 mars, Sydney. McKinnon à Mathews. N'a pas reçu de réponse à ses lettres; se plaint de sa (de Mathews) conduite à son égard. 823

2 avril, Sydney. Miller à King. Fin d'un hiver long et rigoureux; il a environ 3,000 chaudrons de charbon hors la mine; il en aurait plus sans une indisposition dont les ouvriers ont souffert. La glace a interrompu le travail au niveau, mais il va être poussé maintenant avec vigueur; on ne peut toutefois se procurer de mineurs. Comment on s'y est pris pour extraire le charbon pendant l'hiver; on n'a pu se procurer de chevaux. L'opposition apportée par le président Mathews à toutes les opérations; la nature de la correspondance; autres moyens employés pour gêner les travaux. La déclaration du grand jury à l'effet que deux des magistrats ne sont pas compétents à remplir leurs fonctions a irrité Mathews, qui avait dessein de faire de l'un d'eux un juge suppléant. Son aversion pour le juge en chef intérimaire (Ball), qui prétend agir de son propre gré.
"Col. Cor., C. B.", vol. 72, p. 639

Incluse. Correspondance avec Mathews. 643 à 650

Compte courant des mines de charbon. 651

24 avril, Sydney. Ball à King. Envoie sa correspondance avec Mathews au sujet de leurs disputes. Envoie aussi une lettre de Macarmick, une à Cossit et une de John Wilson, chef du grand jury, toutes concernant le même sujet. La conduite déplacée de Mathews en assistant à une soirée donnée par Moore, ce dernier étant sous accusation. 669

Incluse. Correspondance. 677 à 717

24 avril. Sydney. Ball au secrétaire d'Etat (Portland). Envoie copie de son dernier résumé au grand jury; a envoyé sa correspondance à King. 731

Inclus. Résumé, 1er mars. 719

Duplicata. De Wilson, à la p. 711, est à la p. 735; de Bakers, p. 715, est à la p. 739; de Cossit, p. 695, est à la p. 743; à Cossit, p. 691, à la p. 747; résumé, p. 719, à la p. 751.

Ball et Miller, membres du Conseil, à Mathews, 18 mai. 763
(Duplicata à la p. 831).

26 avril. Whitehall. Duplicata d'un mémoire d'Angustine Prévost, transmis à la date en marge—l'original a été présenté en 1790, mais on y a ajouté un paragraphe en 1797. On y déclare que Prévost a été capitaine dans le 60me régiment et sous-inspecteur général des forces britanniques dans l'Amérique Britannique du Nord. Le mémoire demande compensation parce qu'on a confisqué après la guerre de la révolution américaine la fortune laissée par son beau-père, Croghan, du service des Indes. 583

12 mai, Houillères. Miller au secrétaire d'Etat (Portland). Envoie copie d'une partie de sa correspondance avec Mathews, montrant les efforts faits par ce dernier dans le dessein de nuire aux travaux dans les mines de charbon.

Incluse. Copie de sa lettre à Mathews, du 12 mai. 771

12 mai. Sydney. Mathews à Miller. Il a reçu sa lettre de cette date; il lui avait communiqué la teneur exacte des instructions envoyées par le secrétaire d'Etat. S'il ne s'y conforme pas, il en donnera connaissance à Sa Grâce et n'avancera pas même un schelling jusqu'à ce que les ordres de Sa Grâce soient obéis. 887

13 mai, Sydney. Le même au secrétaire d'Etat (Portland). Envoie les pièces justificatives reçues de Miller. La dépêche de Sa Grâce, du 13 décembre, n'était pas encore arrivée quand on a fait la dernière avance de fonds, sans quoi il aurait forcé Miller de faire rapport tel qu'ordonné; copie des instructions lui ont été envoyées. La copie de la lettre de Miller y est incluse. 249

18 mai, Sydney. Procès-verbaux du Conseil. 827

23 mai, Sydney. Ball à McKinnon. Mathews a déclaré qu'il s'était chargé lui-même de l'apurement des comptes, et que bien que les pièces justicatives n'aient

Digitized by Google

1797.

pas été produites, les comptes ont été assermentés par Tremain et Stout. 839

29 mai, Sydney. McKinnon à King. Les dissensions qui ont existé au Cap-Breton depuis son premier établissement sous un régime régulier. Se plaint de mauvais traitements de la part du président du Conseil aux assemblées, et des efforts qu'il fait pour étouffer la discussion. La manière irrégulière par laquelle les comptes sont apurés; les charges irrégulières insérées dans les comptes, et qu'on l'a empêché de discuter au Conseil. La lettre (qui est longue) est une critique générale des procédures du Conseil. 775

Inclus. Correspondance, duplicata de lettres au vol. 71, pages 435 à 437.

31 mai. Rapport de Mathews à Miller sur le mémoire de Tremain et Stout. Duplicata inclus dans la lettre d'Ogilvie du 30 octobre 1798; original envoyé dans la lettre suivante.

1er juin, Sydney. Mathews au secrétaire d'Etat (Portland). Envoie un rapport au sujet du mémoire de Tremain et Stout; Miller et lui-même sont d'accord quant aux pertes subies par la société et sur leur compétence à exécuter l'entreprise. "Col. Cor., C. B.", vol. 72, p. 253

Le rapport, daté le 31 mai. 257

10 juin, Houillères. Miller au secrétaire d'Etat (Portland). Ses objections au rapport de Tremain et Stout demandant compensation pour les pertes subies dans l'exploitation des mines de charbon. 851

(Duplicata à la page 883.)

10 juin, Londres. Ingouville à Macarmick. Se plaint du tort qu'on lui a fait en prenant possession de sa scierie, etc. Incluse dans sa lettre au secrétaire d'Etat, 2 mai 1799, laquelle *voir*.

13 juin, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Portland) à Mathews. Miller a reçu ordre de préparer un rapport sur tous les travaux faits aux houillères. "Col. Cor., C. B.", vol. 72, p. 245

(Copie au Col. Off., C. B., vol. 1, p. 118, ou on donne le quantième du mois.)

21 juin, Londres. Ingouville. Mémoire pour le règlement de sa plainte. "Col. Cor., C. B.", vol. 72, p. 655

21 juin, Sydney. Mathews à Miller. Longue lettre concernant les procédés mis en usage par Miller aux mines de charbon de la rivière Spanish. 977

(Duplicata à la p. 1057.)

22 juin. Houillères. Miller à King. Concernant la conduite de Mathews et ses accusations non fondées, contre les membres du Conseil, comme contraire à tout principe, etc. 843

(Duplicata, daté le 10 juin, v. 879.)

26 juin. Sydney. Mathews au secrétaire d'Etat (Portland). A tiré pour les appointements de son secrétaire particulier. 261

Quittance. 297

26 juin. Sydney. Mathews au secrétaire d'Etat (Portland). Envoie copie de sa correspondance avec McKinnon, concernant l'exécution de ses devoirs comme greffier du Conseil. Plant nommé pour remplir les fonctions d'adjoint. La conduite turbulente de quatre ou cinq hommes n'a pas dérangé la tranquillité générale. 265

Correspondance. 269 à 295

26 juin, Sydney. Ball à King. Envoie copie d'un certificat donné par Mathews pour ses services (de Ball) comme juge. L'abus de pouvoir en plaçant un autre juge au-dessus de lui; il n'y a pas eu de plaintes faites alors qu'il était juge en chef intérimaire. 891

Incluse. Copie d'un certificat. 895

(Duplicata aux pages 913 à 917; une autre copie datée le 10 juillet à la page 955, avec certificat à la page 959.)

Digitized by Google

1797.

27 juin, Sydney. Mémoire demandant l'envoi d'un gouverneur pour mettre un terme aux dissensions au Cap-Breton. 897

(Duplicata à la page 923, précédé de la lettre d'envoi à King, datée le 29 juin, page 219, transmettant le mémoire; *voir* aussi page 905; duplicata page 931, daté le 29, et copie à la page 999, sans date.)

1er juillet, Sydney. Mathews au secrétaire d'Etat (Portland). Envoie procès-verbaux du Conseil pour le dernier semestre. 299

Inclus. Procès-verbaux des 18 et 31 mai et des 16 et 29 juin. 303

6 juillet, Sydney. Mathews au secrétaire d'Etat (Portland). Envoie la liste des vaisseaux entrés et qui ont reçu leur permis de mer pour le semestre terminé le 5 juillet. 313

6 juillet, Sydney Le même au même. Envoie compte courant, pièces justificatives, etc., pour les mines de charbon. 317

Inclus. Compte courant. 321

Charbon expédié de la rivière Spanish en décembre 1796. 323

Id. du 1er janvier au 30 juin 1797. 327

Pièces justificatives. 331 à 347

9 juillet, Houillères. Miller au secrétaire d'Etat (Portland). Envoie rapport comment on a employé l'argent avancé pour les mines d'après les instructions reçues. 939

Inclus. L'ordre de Mathews, daté le 11 mai, de faire rapport d'après les instructions du secrétaire d'Etat. "Col. Cor., C. B.", vol. 72, p. 943

Etat de compte. 949

12 juillet, Sydney. Mémoire de Ball, représentant qu'on a placé un autre juge au-dessus de lui et demandant justice. 961

Inclus. Certificat, qui est un duplicata, *voir* 26 juin; suivent une autre copie du mémoire et un certificat.

12 juillet, Houillères. Miller à King. Mathews a remis l'accusation contre lui (Miller) en un *in-folio*; produit sa défense pour qu'on la soumette au secrétaire d'Etat. "Col. Cor., C. B.", vol. 72, p. 855

Inclus. Rapports, du 7 janvier, sur les opérations aux houillères pour 1796. 859

20 juillet, Houillères. Miller au secrétaire d'Etat (Portland). S'oppose à ce que l'on envoie ses rapports par le président Mathews vu, que le contenu en est toujours communiqué à Stout, l'un des entrepreneurs. 869

Incluse. Suite du rapport daté le 7 janvier. 873

Supplément, étant le compte courant. 877

— juillet, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Portland) à George Leonard. Ayant été nommé surintendant du commerce et des pêcheries des colonies de l'Amérique du Nord, il doit, selon ses instructions, communiquer à tous les trois mois, ou plus souvent, l'arrivée et le départ des vaisseaux aux gouverneurs, etc., du Bas-Canada, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse et des îles Saint-Jean et du Cap-Breton; le même au secrétaire d'Etat et un duplicata aux lords du commerce. Démarches que l'on doit faire pour la nomination d'aides. 659

1er août, Sydney. Mathews au secrétaire d'Etat (Portland). Envoie le rapport et autres papiers de Miller. Il dit qu'ils ne sont pas exacts, et il entre dans de longs détails sur l'état non déterminé des travaux, etc. 349

Inclus. Rapport de Miller sur l'état de la houillère depuis le commencement de l'année. 353

Etat de compte. 357

Pièces justificatives. 365 à 409

Compte courant. 413

2 août, Londres. Mémoire de Leonard pour une augmentation de salaire, afin de lui permettre de suivre les instructions. "Col. Cor., C. B.", vol. 75, p. 209

Incluse. Prévision du coût annuel de l'établissement d'un surintendant du commerce à la Nouvelle-Ecosse. 213

Digitized by Google

1797.

2 août, Sydney. Mathews au secrétaire d'Etat (Portland). A fait réparer toutes les armes et les a distribuées aux soldats, par suite de la crainte de la présence des corsaires français sur les côtes et d'une flotte française à Terreneuve; comment il a entré le coût de la dépense. La milice a pris les armes, comme il s'y attendait. Quatre canons envoyés de Halifax par le prince Edouard pour être placés dans le blockhaus pour la défense du havre de Sydney. "Col. Cor., C. B.", vol. 72, p. 457

Inclus. Compte de la dépense occasionnée par la défense. 461

Pièces justificatives. 465 à 475

2 août. Sydney. Mathews à King. Fox, nommé maître d'école, est retourné à la Nouvelle-Ecosse. Hogan est employé; recommande qu'on lui paye le salaire jusqu'à ce que Fox accepte ou refuse la situation. 477

Extrait des procès-verbaux du 29 juin. 481

2 août. Sydney. Mathews au secrétaire d'Etat (Portland). A tiré pour les dépenses imprévues; envoie pièces justificatives, etc., elles ont été quelque peu réduites, bien que l'on ait à payer le salaire d'un maître d'école en sus, mais vu le prix élevé de toute chose, la réduction a été moindre que l'on s'y attendait. L'aide aux indiens est un lourd fardeau pour sa propriété privée, vu qu'ils considèrent sa maison comme la leur quand ils viennent à Sydney. 419

Inclus. Compte des dépenses imprévues. 423

Pièces justificatives. "Col. Cor., C. B.", vol. 72, pp. 427 à 453

Bordereau de paye du *Hope*. 455

10 août, Sydney. Ball à Cossit. Désire connaître le caractère moral de Moore, que Mathews a nommé juge, sans l'avis ni le consentement du Conseil. 1015

(Duplicata à la page 1023.)

Réponse de la même date, avec extraits des registres des paroisses. 1027

(Autres copies aux pages 1043, 1047.)

12 août, Houillères. Miller à Mathews. Réponse aux accusations portées dans la lettre du 21 juin. 991

(Duplicata à la page 1071.)

12 août, Houillères. Miller au secrétaire d'Etat (Portland). Demande que l'on fasse lecture de sa réponse aux accusations portées par Mathews. 973

16 août, Sydney. Ball à King. Se plaint de ce que, outre le juge placé au-dessus de lui, on en a nommé un autre qui est maintenant sous accusation, le grand jury ayant trouvé une accusation fondée contre lui. 1019

16 août, Sydney. Le même au secrétaire d'Etat (Portland). Une lettre semblable à celle envoyée à King.

(Duplicata, daté le 13 septembre, à la page 1039.)

22 août, Sydney. Mathews à King. Transmet une lettre de Tremain et Stout concernant les traites non honorées depuis 1794 et les traites protestées par Spiller. 485

Inclus. Tremain et Stout, 22 août, concernant les traites non honorées. 489

Mémoire de Mathews pour le paiement de sa pension et allocation, retardé depuis 1794. 493

28 août, Londres. Nares à King (?). Demande pour un parent la situation de grand prévôt au Cap-Breton. "Col, Cor., C. B.", vol. 73, p. 259

31 août, Houillères. Miller au secrétaire d'Etat (Portland). Récit de divergences d'opinion entre Mathews et lui, au sujet de l'exécution des travaux aux mines. "Col. Cor., C. B.", vol. 72, p. 1031

15 septembre, Houillères. Le même à King. Prépare un rapport pour le secrétaire d'Etat; travail suspendu par le président. Il lui est pénible d'avoir à avancer de l'argent de sa propre poche. Une addition à la lettre donne une "idée de l'état de nos cours, dans cette misérable île". 1051

Inclus. Duplicata d'une lettre de Mathews du 21 juin, *voir* cette date.

Digitized by Google

1797.

20 septembre. Houillères. Rapport de Miller sur les travaux faits aux houillères.
"Col. Cor., C. B.", vol. 74, p. 29

Inclus. Extraits des rapports antérieurs, savoir, du 10 février et du 2 avril 1795; du 20 septembre 1796; du 7 janvier 1797 (deux); *voir* à ces dates.

Estimation du coût d'une galerie d'écoulement. 36
Liste du matériel fourni. 37
Explication des dessins. 39
Trois plans. 41, 43, 45

20 septembre, Houillères. Miller au secrétaire d'Etat. Renseignement sur les houillères.
"Col. Cor., C. B.", vol. 17, p. 443

4 octobre, Houillères. Le même au même. A fourni à Mathews un rapport sur le travail fait; depuis lors il a arrêté les travaux. Remarques sur ce qu'on devrait faire; prudence à observer quant aux intentions de Tremain et Stout, les entrepreneurs présents; demande des instructions définies.
"Col. Cor., C. B.", vol. 72, p. 1079

Inclus. Extrait de la lettre qui précède.

(Duplicata aux pages 1083 et 1085; *voir* aussi pages 261 et 263 du volume 75, séries de la "Col. Cor., C. B.")

17 octobre, Sydney. Mathews au secrétaire d'Etat (Portland). Transmet le sommaire des dépenses aux mines, faites par Miller, avec pièces justificatives, le délai qu'il met à pousser les travaux. "Col. Cor., C. B.", vol. 72, p. 495

Inclus. Le compte de Miller. "Col. Cor., C. B.", vol. 72, p. 499

Pièces justificatives. 501 à 527

19 octobre, Londres. Spiller à King. Demande des avis quant au paiement des traites émises par Mathews. 1035

20 février, Whitehall. King à Spiller. Pour le paiement des dépenses imprévues faites par Mathews, et se montant à £177 17s. 0d.
"Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 120

27 octobre, Woodwich. Macarmick à King. Pour les pièces justifiant les dépenses au Cap-Breton, demandées par la Trésorerie.
"Col. Cor., C. B.", vol. 73, p. 255

1er novembre, Sydney. Mathews au secrétaire d'Etat (Portland). Envoie le rapport de Miller sur le vieux et le nouveau niveau (des houillères), l'estimation et les plans. La lettre est une critique défavorable de la marche suivie par Miller, la nature trompeuse de son rapport, etc.
"Col. Cor., C.B.", vol. 74, p. 9

8 novembre, Sydney. Miller au même. Envoie copie du rapport du 4 octobre—auquel Mathews s'était en partie objecté, ayant résolu de donner l'ouvrage à l'entreprise. Fait des observations contre la vente d'outils, etc., comme l'a proposé Mathews; l'été prochain l'on pourra se procurer des ouvriers compétents. "Col. Cor., C. B.", vol. 75, p. 165

Inclus. Rapport des travaux aux houillères du Cap-Breton. 169

Estimé du coût de la construction d'une galerie d'écoulement. 175

Extraits des lettres du 10 février et du 2 avril 1795, du 20 septembre 1796 et du 7 janvier 1797. Les lettres entières sont à ces dates.

Explication des dessins. 179
Trois dessins montrant le profil, les niveaux, etc. 181, 183, 185

20 novembre, Sydney. Mathews au secrétaire d'Etat (Portland). Mort de Murray, grand prévôt, qui laisse une veuve sans ressources; a nommé son fils, Tryon Mathews, comme successeur, de sorte qu'il pourra secourir la veuve, qui est sa sœur. "Col. Cor., C. B.," vol. 74, p. 1

23 novembre, Sydney. Miller à Mathews. Au sujet de sa demande de la liste d'outils, etc., et proposition de donner l'ouvrage aux mines à l'entreprise.
"Col. Cor., C. B.", vol. 75, p. 193

(Y inclus, copie au secrétaire d'Etat, 7 décembre, post-scriptum le 6 janvier, *voir* 7 décembre); duplicata à la p. 258 du même volume 75).

Digitized by Google

1797.

7 décembre, Sydney. Miller au secrétaire d'Etat (Portland). Attire l'attention sur Mathews, qui a l'intention de vendre les outils à la famille de l'agent des mines, auquel agent il veut donner l'ouvrage des mines, à l'entreprise, sans attendre l'assentiment de Sa Grâce. Craint que les entrepreneurs proposés ne se jouent de Mathews. Un post-scriptum du 6 janvier 1798 dit que Mathews ne lira et n'ouvrira même pas les lettres qu'on lui enverra. "Col. Cor., C. B.", vol. 75, p. 195

Incluses. Copies de lettres de Miller à Mathews, datées le 23 novembre 1797 et le 3 janvier 1798. 199, 203

(Duplicata d'une lettre de Portland à la page 257 du même volume).

7 décembre, Sydney. Miller à King. Attire l'attention sur la cause de Bursey, accusé d'avoir volé une lettre, et qui, à ce qu'il (Miller) croit, a été injustement trouvé coupable. "Col. Cor., C. B.", vol. 75, p. 149

8 décembre, Sydney. Mathews au secrétaire d'Etat (Portland). Envoie le compte courant du revenu de la houillère, avec pièces justificatives, etc. "Col. Cor., C. B.", vol, 74, p. 47

Pièces justificatives. 51

Compte courant. 59

Quantité de charbon expédiée du 1er juillet au 30 novembre 1797. 63

12 décembre, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Portland) à Ogilvie. Il est placé à la tête du Conseil du Cap-Breton pour mettre fin aux disputes entre les serviteurs de Sa Majesté à cet endroit, et pour prendre des mesures pour la sécurité de l'île. McKinnon sera replacé à son siège au Conseil et y restera jusqu'à ce que l'on puisse faire une enquête. L'on fera aussi une enquête sur les accusations portées contre lui comme greffier du Conseil. On examinera la marche des travaux et des dépenses aux houillères; s'enquérir des moyens par lesquels on pourra accorder compensation à Tremain et Stout pour les pertes subies, au cas ou leur rapport serait correct. Le règlement des autres causes de dispute seront laissées à sa discrétion. Les efforts que l'on doit faire en vue de la sécurité du Cap-Breton. "Col. Cor., C. B.", vol. 72, p. 529

(Copie au "Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 123)

21 décembre, Northampton. Isted à King. Spiller l'informe que Ball n'a droit qu'à la moitié de son traitement de juge. "Col. Cor., C. B.", vol. 72, p. 1095

24 décembre, Northampton. Le même au même. Demande des avis quant au paiement d'une traite que Ball a tiré pour son traitement. 1087

26 décembre, Sydney. Mathews au secrétaire d'Etat (Portland). A tiré pour les appointements de son secrétaire particulier. "Col. Cor., C. B.", vol. 74, p. 5

Quittance. 7

(Duplicata aux pages 69, 73.)

26 décembre, Woodwich. Macarmick à King. Demande la moitié du montant qu'a reçu Mathews pour saisies. "A. & W. I.", vol. 530

28 décembre, Sydney. Mathews au secrétaire d'Etat (Portland). A appris la nomination de Leonard à la surintendance du commerce et des pêcheries et que l'on doit établir une table de tarif; n'a pas entendu parler de Leonard. "Col. Cor., C. B.", vol. 74, p. 75

29 décembre, Londres. Hurd à King. Demande le paiement des arrérages sur son salaire d'arpenteur général du Cap-Breton. "Col. Cor., C. B.", vol. 72, p. 1091

1793.

1er janvier. Whitehall. King à Isted. Spiller peut dire quel est le montant dû à Ball, etc. Désire qu'il nomme une personne responsable dans la ville pour remplir les fonctions d'agent du Cap-Breton. "Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 122

3 janvier, Sydney. Miller à Mathews. Les lettres à lui (Mathews) envoyées n'ont pas été remises; envoie la présente par un messager et demande une réponse. Incluse dans celle au secrétaire d'Etat, *voir* 7 décembre 1797. Duplicata à la p. 270 du même volume.

Digitized by Google

1798.

5 janvier, Sydney. Mathews au secrétaire d'Etat (Portland). Envoie procès-verbaux du Conseil pour le dernier semestre. "Col. Cor., C. B.", vol. 74, p. 79
Procès-verbaux. 83

6 janvier, Whitehall. King à Isted. Il retiendra la somme de £44 6s. 6½d. la moitié du produit des saisies dont Mathews n'a pas rendu compte.
"Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 127

6 janvier, Whitehall. Le même au même. Devra payer à Hurd la moitié de son salaire à mesure qu'il deviendra dû jusqu'à nouvel ordre. 128

18 janvier. Whitehall. Le même à Spiller. Payer avec les fonds qu'il a en mains autant d'arrérages qu'il le pourra sur la moitié du salaire de Hurd. 128

10 février, Sydney. Miller au secrétaire d'Etat (Portland). Quantité de charbon envoyée des mines en 1797, et rapport des opérations de l'année.
"Col. Cor., C. B.", vol. 75, p. 253

12 février, Blackheath. W. Smith à King. Le remercie de sa bonté. Le grand prévôt étant mort, ou mourant, ce serait une situation convenable pour Ball. 137

— février. Sydney. Mathews au secrétaire d'Etat (Portland). A tiré pour les dépenses du *Hope*; l'a envoyé sur la côte ouest au commencement de novembre, pour faire des recherches à propos des vols de charbon et pour protéger la pêche. L'état excessivement orageux de la température l'a empêché de revenir excepté tard en décembre, ce qui a causé une augmentation dans les dépenses. "Col. Cor., C. B.", vol. 74, p. 87
Pièces justificatives. 91 à 95
Bordereau de paye. 97

— février, Whitehall. Demande de W. Cox pour la position de secrétaire du Cap-Breton.
"Col. Cor., C. B.", vol. 75, p. 141

1er mars, Sydney. Mathews au secrétaire d'Etat (Portland). Envoie la liste des vaisseaux entrés au Cap-Breton et qui ont reçu leur permis de mer pour le semestre terminé le 5 janvier. "Col. Cor., C. B.", vol. 74, p. 125

1er mars. Sydney. Le même au même. Se plaint de la conduite tenue par une faction qui a pour chefs McKinnon, Miller et Cossit. 99

6 mars, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Portland) à Ogilvie. Le Dr Smith sera nommé conjointement avec Ball pour remplir les fonctions de juge en chef au Cap-Breton. "Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 129

10 mars, Whitehall. D. Thomas au secrétaire d'Etat (Portland). Demande que l'agent pour le Cap-Breton retienne le salaire de McKinnon jusqu'à ce que l'argent qu'il (Thomas) a avancé à McKinnon lui soit remis.
"Col. Cor., C. B.", vol. 75, p. 195

10 mars, Halifax. Mémoire de W. Stafford, chirurgien, demandant une position au Cap-Breton. 157

— mars. Mémoire de John Smith demandant la position de grand prévôt. 161
(Non daté; pour la date probable *voir* la seconde pétition, datée le 16 mai. La date de son arrivée à Londres, dite le 29 février, est une erreur, 1798 n'étant pas une année bissextile.)

10 avril, Londres. Morice à King. Pour le paiement de la rétribution de Cossit comme ministre de l'Evangile au Cap-Breton. 153

10 avril, Halifax. Ogilvie au secrétaire d'Etat (Portland). A reçu ordre de se placer lui-même à la tête du Conseil du Cap-Breton, où il doit se rendre. Un détachement de 150 hommes ira avec lui.
"Col. Cor., C. B.", vol. 74, p. 105

10 avril, Whitehall. King à Isted. Paiera au rév. Mr Cossit sa traite de £26, bien que non accompagnée d'un certificat du gouverneur.
"Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 129

23 avril, Halifax. Ogilvie au secrétaire d'Etat (Portland). La communication avec Sydney non encore libre; s'y rendra aussitôt.
"Col. Cor., C. B.", vol. 74, p. 109

10 mai, Halifax. Le même au même. Mathews l'a informé de l'état de délabrement de l'hôtel du gouvernement, et qu'il n'y a pas de caserne. Demande qu'on

Digitized by Google

1798.

érige un nouvel édifice ou qu'on rétablisse l'ancien. Le prince Edouard a ordonné les matériaux voulus pour la réparation des casernes. 113

16 mai, Londres. Deuxième demande de John Smith pour la position du grand prévôt au Cap-Breton. "Col. Cor., C. B.", vol. 75, p. 187

Adresse (original) qu'on lui a présenté à son départ du Cap-Breton. 193

Copie de l'adresse qui précède.

8 juin, Whitehall. King à Ogilvie. Lui transmet le mémoire de Thomas Lewington pour qu'il le prenne en considération et fasse rapport. "Col. Off.", vol. 1, p. 130

25 juin, Sydney. Mathews au secrétaire d'Etat (Portland). A tiré pour six mois des appointements de son secrétaire particulier; le reçu est inclus. "Col. Cor., C. B.", vol. 74, p. 129

1er juillet, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Portland) à Ogilvie. N'ayant pas de renseignements suffisants sur ce sujet, il laisse à sa (de Ogilvie) discrétion le soin des réparations, etc., à l'hôtel du gouvernement, à Sydney, ou si c'était plus économique de le rebâtir. Vu le petit nombre de troupes, on devrait voir aux moyens de les rassembler promptement. 117

(Copie au "Col. Off., C. B.". vol. 1, p. 130.)

1er juillet, Sydney. Mathews au secrétaire d'Etat (Portland). Envoie le compte courant des houillères avec pièces justificatives. "Col. Cor., C. B.", vol. 74, p. 211

Pièces justificatives. 215 à 231

10 juillet, Sydney. Ball à King. Agira de bonne foi comme juge en chef, conjointement avec Smith. S'il ne participe pas à l'arrangement judiciaire définitif, demande la position de grand prévôt. "Col Cor., C. B.", vol. 75, p. 205

15 juillet, Sydney. Ogilvie au secrétaire d'Etat (Portland). Envoie la liste des vaisseaux entrés et qui ont reçu leur permis de mer jusqu'au 5 du courant. "Col. Cor., C. B.", vol. 74, p. 133

30 juillet, Sydney. Mathews au même. A tiré pour les dépenses du *Hope* et pour réparations à l'hôtel du gouvernement. 137

Pièces justificatives pour le *Hope*. 141 à 149

Bordereau de paye. 151

Compte et pièces justificatives pour réparations. 153 à 165

5 août, Sydney. Ogilvie à King. A nommé Smith au poste de juge en chef conjoint avec Ball; devra le nommer au Conseil à la première vacance. "Col. Cor., C. B., vol. 74, p. 167

6 août, Sydney. Le même au secrétaire d'Etat (Portland). Délai dans son départ; le *Rover*, bâtiment de Sa Majesté, a fait naufrage dans le voyage à Sydney; lui et l'équipage l'ont échappé belle. Les conseillers ont prêté le serment d'office le 29 juin; Janvin absent; Dodd a résigné; copie de la correspondance envoyée; le docteur Smith nommé à l'une des deux vacances. Lenteur apportée dans l'enquête sur le cas de McKinnon. A permis à Tremain et Stout d'élever le prix du charbon, d'après les instructions reçues. 233

Inclus. A. C. Dodd à Ogilvie, 3 juillet, démissionnant comme conseiller. 237

Ogilvie, de même date, acceptant la démission. 241

6 août, Sydney. Ogilvie au secrétaire d'Etat (Portland). A reçu les ordres relatifs aux piastres espagnoles. Le docteur Smith et Ball ont prêté serment comme juges en chef conjoints. 243

7 août, Sydney. Le même au même. A reçu ordre d'envoyer une collection imprimée des ordonnances du Cap-Breton; faute de presse à imprimer, les fera copier. Conseille l'établissement d'une imprimerie. 247

7 août, Sydney. Le même au même. A appris que l'on préparait un bill en vue de prévenir l'exportation aux colonies de la fausse monnaie; instructions

Digitized by Google

1798.

reçues en vue de publier une proclamation recommandant que l'on pèse les pièces de monnaie, d'or et d'argent. 251

10 août, Sydney. Mathews au secrétaire d'Etat (Portland). A tiré pour les dépenses imprévues. 171

Pièces justificatives. 175 à 201

1er septembre, Sydney. Quantité de charbon chargé à la rivière Spanish jusqu'au 2 juin; avec rapport de Miller sur les opérations à la houillère.
" Col. Cor., C. B.", vol. 75, p. 265

4 septembre, Sydney. Ogilvie au secrétaire d'Etat (Portland). Selon les instructions reçues, envoie l'état du Conseil du Cap-Breton.
" Col. Cor., C. B.", vol. 74, p. 255

Inclus. Etat du Conseil, 30 juin. 259

Id., 1er août. 263

Id., 1er septembre. 267

24 septembre, Halifax. W. Smith à——. Fait une représentation de l'état alarmant du Cap-Breton et de la nécessité d'un secours immédiat.
" Col. Cor., C. B.", vol. 75, p. 217

Inclus. Mémoire concernant l'exportation du charbon et de l'à-propos d'affermer les mines. 221

Ordonnance projetée en faveur de ceux qui sont emprisonnés pour dettes. 225

Rapports (deux) datés le 22 août et le 1er septembre, sur l'affaire McKinnon, dont le Conseil est à faire l'enquête. 229, 237

Opinions de Smith et Ball, juges en chef conjoints, quant à la manière d'amener devant le Conseil McKinnon, maintenant détenu en prison pour dettes. 241

27 septembre, Halifax. Smith à——. Envoie son opinion médicale disant que pour conserver sa santé, le prince Edouard devra quitter la Nouvelle-Ecosse et aller à Bath. L'état précaire de la santé de sir John Wentworth. 245

1er octobre, Woodwich. Macarmick à King. Demande d'être autorisé à lever un régiment pour le service du Cap-Breton, de sorte que la partie de garnison que l'on y a envoyé puisse retourner à Halifax. " Col. Cor., C. B.", vol. 74, p. 121

2 octobre, Sydney. Ogilvie au secrétaire d'Etat (Portland). Envoie une collection des ordonnances jusqu'aux dernières dates. "Col. Cor., C. B.", vol. 75, p. 23

Incluses. Ordonnances passées au Cap-Breton avant le 1er octobre 1798. 27

10 octobre, Sydney. Miller à King. A fourni un état du travail de l'année, qui a été déplaisante à cause de l'opposition faite par le président (Mathews). Espère le retour de l'ancien gouverneur ou la nomination d'un nouveau, vu que rien n'a été fait durant la présidence de Mathews. 249

10 octobre, Sydney. Ogilvie au secrétaire d'Etat (Portland). Envoie l'état du Conseil pour octobre. " Col. Cor., C. B.", vol. 74, p. 275

Inclus. Etat du Conseil. " Col. Cor., C. B.", vol. 74, p. 279

16 octobre, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Portland) à Macarmick. Sous les circonstances présentes le duc d'York ne peut profiter de l'offre qu'on lui fait de lever un régiment pour la défense du Cap-Breton.
"Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 132

19 octobre, Woodwich. Macarmick au secrétaire d'Etat (Portland). A offert de lever un régiment au Cap-Breton, croyant que la flotte de Brest a en vue de jeter l'ancre dans un des havres de cette île, et médite une attaque sur Halifax ou sur Québec. " Col. Cor., C. B.", vol. 74, p. 203

24 octobre, Sydney. Ogilvie au même. Envoie le rapport sur les enquêtes dans l'affaire McKinnon: (1) sur les causes de sa suspension au Conseil; (2), sur sa suspension comme greffier du Conseil, et sur l'accusasion d'avoir fait un rapport tronqué sur un mandat d'arpentage, avec remarques sur la cause du délai et la lenteur des procédures. 283

Incluses. Procès-verbaux du Conseil durant la première enquête. 291

Digitized by Google

1798.

Annexe au rapport contenant la correspondance, etc. 355
Procédures de la deuxième enquête. 397
Annexe. 417
Procédures du Conseil sur le sujet de la défense. 483
Annexe, contenant les discours, opinions des membres, etc. 543

30 octobre, Sydney. Ogilvie au secrétaire d'Etat (Portland). Transmet le mémoire de Tremain et Stout, mémoire antérieur de 1797, rapport de Mathews et Miller et estimation des pertes. Conséquemment, leur a permis d'augmenter le prix du charbon de deux schellings par chaudron, ce qui n'en a pas diminué la demande, qui a été plus forte que pendant toute année antérieure. Ne se croyait pas justifiable de leur accorder les deux schellings additionnels sur les ventes faites depuis 1797. Mais il recommande que l'on accorde compensation vu les pertes subies. Demande des instructions quant à la question d'affermer de nouveau les mines.
"Col. Cor., C. B.", vol. 75, p. 1

Inclus. Mémoire du 20 juillet 1798. 5

(Les autres documents ci-joints sont des duplicata pour lesquels *voir* 15 mai 1792, 23 septembre 1796 et 31 mai 1797.)

5 novembre, Sydney. Ogilvie au secrétaire d'Etat (Portland). Renvoie l'état du Conseil au 1er novembre. "Col. Cor., C. B.", vol. 76, p. 1

Incluse. Liste des membres. 5

12 novembre, Sydney. Miller au secrétaire d'Etat (Portland). Les rapports montrent l'extension que devra prendre le commerce du charbon. La négligence des entrepreneurs à établir une ou des cours à charbon dans la Nouvelle-Ecosse et dans les principales villes des Etats-Unis, pour l'extension du commerce. 707

Incluse. Quantité de charbon expédiée pendant le trimestre terminé au dernier jour de septembre. 711

16 novembre, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Portland) au brigadier général Murray. Il est nommé président du Conseil du Cap-Breton; Ogilvie lui transmettra tous les papiers; il devra suivre les instructions qui y sont données. Il est grandement temps que l'on mette fin aux disgracieuses querelles personnelles qui ont lieu. "Col. Cor., C. B.", vol. 74, p. 207

(Le colonel John Murray a reçu son rang local comme brigadier général dans la Nouvelle-Ecosse le 18 janvier 1798.)

(Copie de la lettre au "Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 132.)

30 septembre, Sydney. Miller à King. Se plaint du délai de l'enquête sur les accusations portées contre lui et dont on lui a caché la nature. Défend sa conduite et dit n'avoir tiré aucun profit de son emploi ni obtenu aucun droit ou argent de quelque manière. "Col. Cor., C. B.", vol. 76, p. 715

3 décembre, Sydney. Ogilvie au secrétaire d'Etat (Portland). Envoie l'état du Conseil au 1er décembre. 17

Incluse. Liste des membres. 21

12 décembre, Woodwich. Macarmick à King. Demande qu'on lui paye la moitié du produit des saisies. "Col. Cor., C. B.", vol. 74, p. 271

19 décembre, Whitehall. King à Istod. Le compte des dépenses imprévues a un excédent sur le montant voté et n'est pas accompagné des pièces justificatives.
"Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 136

29 décembre, Sydney. Miller au secrétaire d'Etat (Portland). Envoie un résumé des exportations de charbon; l'augmentation de l'extraction du charbon. Le mesurage du charbon n'est pas contrôlé par Plant; ne sait pas si ceci peut causer quelque perte. On a commencé le creusage d'un nouveau puits de mine, lequel absorbera tout le charbon au niveau présent. L'effet malheureux produit par l'ordre du président d'arrêter les travaux pour le maintien du niveau d'eau. Arrivée d'un bon mineur d'Irlande qui pourrait compléter l'ouvrage à temps si le président le permettait.
"Col. Cor., C. B.", vol. 76, p. 25

Digitized by Google

1799.

Inclus. Rapport du charbon de la rivière Spanish, du 1er juillet au 30 septembre 1798. 29

3 janvier, Whitehall. King à Murray. Envoie les prévisions budgétaires de 1799-1800. "Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 137

10 janvier, Sydney. Ogilvie au secrétaire d'Etat (Portland). N'a pas cru nécessaire de réparer l'hôtel du gouvernement; a amélioré des quartiers pour lui-même avec une dépense minime et a changé le haut de l'hôtel en une prison pour les débiteurs et ceux accusés de félonie. Le besoin d'avocats cause de l'embarras; Cossit et Miller en prison pour petites dettes, apparemment par suite de vieilles disputes; suggère la nomination, avec faibles honoraires, d'un solliciteur général qui n'est pas mêlé aux disputes. Les affaires de l'île sont stagnantes à cause du site non approprié de la ville de Sydney, qui est à neuf milles de son point géographique le plus important, et sa situation défavorable à la prospérité de tout commerce; fait remarquer un bon site en deçà du havre, à deux milles des mines et à trois du Bras-d'Or. Envoie rapports de la milice; les miliciens du voisinage peuvent être facilement rassemblés. Les fortifications en ruine, a part un blockhaus; quatre canons de douze envoyés à Halifax et qu'il fera affûter pour protéger le havre contre les vaisseaux de peu de force. Est à apurer les comptes de Miller; l'avait autorisé à travailler au niveau mais a discontinué, trouvant qu'il y avait peu à attendre; n'a aucune raison de penser qu'il a agi frauduleusement, mais a dépensé une somme considérable pour un pauvre résultat, Miller travaillant avec désavantage; on a besoin d'un ingénieur civil d'une plus grande activité et accoutumé aux travaux de mines. Suggère un moyen de poursuivre les travaux et les conditions que l'on devrait mettre dans un nouveau bail. La confusion qui va probablement résulter du système d'accorder des licences pour les terres. Envoie le mémoire de Tryon Mathews, nommé grand prévôt par son père. Les mauvais effets de tant de bureaux tenus par des députés et leurs substituts. "Col. Cor., C. B.", vol. 76, p. 39

Inclus. Situation de la milice dans les districts de Sydney et Arichat. Le nombre total est de: 1 colonel, 2 lieutenants-colonels, 11 capitaines, 24 lieutenants, 13 commis, 28 sergents, et 526 soldats. 51

14 janvier, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Portland) à Murray. Il n'a pas l'intention de s'adresser à la Société de la Propagation de l'Evangile pour continuer l'allocation du maître d'école, vu que la somme de £40 votée est considérée comme suffisante. "Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 137

21 janvier, Whitehall. Le même au même. Est d'opinion avec Ogilvie que McKinnon a été suspendu du Conseil sans cause suffisante, mais sa conduite n'est pas exempte de censure. S'enquerra de la pratique de permettre l'occupation des terres de la couronne, ce qui est contraire aux instructions; bien que les occupants ne doivent pas être dépossédés, par suite de la bienveillance de Sa Majesté, ils n'ont pas cependant de titre aux terres. Il n'y a pas de raison valable pour accorder aux locataires des mines de charbon les arrérages découlant des deux schellings depuis 1797. Avant de renouveler le bail de Tremain et Stout on devra s'enquérir quant aux conditions qui présideront aux opérations dans les mines. A l'expiration de leurs baux, les locataires ne pourront occuper les terrains des mines que comme locataires à bon plaisir, sujets a contrôle. "Col. Cor., C. B.", vol. 76, p. 9

(Copie au "Col. Off., C. B.", vol. 1. p. 138.)

6 février, Sydney. Miller à King. Renouvelle sa plainte quant au délai apporté dans l'enquête faite sur les accusations portées contre lui, et pendant ce temps ses comptes ne sont pas payés. "Col. Cor., C. B.", vol. 76, p. 727

18 février, Halifax. Murray au secrétaire d'Etat (Portland). A reçu mandat de nomination à la présidence du Conseil du Cap-Breton; les difficultés qu'il prévoit; espère que Sa Grâce le supportera. 31

Digitized by Google

1799.

23 février, Halifax. Murray au secrétaire d'Etat (Portland). Les d ficultés qu'il s'attend à rencontrer au Cap-Breton; quelques circonstances qui démontrent la violence de l'esprit de parti qui y existe. 35

24 mars, Sydney. Mémoire de Ball à Ogilvie pour prendre sa cause en considération. Incluse dans la lettre de Ball du 24 juillet à King, laquelle voir.

25 mars, Sydney. Ogilvie au secrétaire d'Etat (Portland). Envoie le rapport du charbon expédié durant le semestre terminé le 31 décembre, aussi duplicata des procès-verbaux du Conseil. "Col. Cor., C. B.", vol. 76, p. 71

Inclus. Rapport du charbon expédié. 75

Pièces justificatives. 81, 83

Procès-verbaux du Conseil, de juillet à décembre 1798. 85

Rapport et témoignages relatifs à la condition de la prison. 95

Procès-verbaux du Conseil, 1er février 1799. 99

25 mars, Sydney. Ogilvie au secrétaire d'Etat (Portland). Envoie rapport des droits sur le charbon, avec dépenses et pièces justificatives. A su par Murray qu'il doit le remplacer (Ogilvie) comme président du Conseil. Se prépare à laisser sa place mais ne sera pas près avant le milieu de mai. 55

Inclus. Rapport et pièces justificatives. 59

25 mars, Sydney. Ogilvie au secrétaire d'Etat (Portland). Envoie l'état du Conseil au 1er février et au 1er mars. 105

Incluse. Liste des membres, 1er février. 109

Id., 1er mars. 113

29 mars, Sydney. Ogilvie au secrétaire d'Etat (Portland). Envoie documents relatifs aux procédures judiciaires. 117

Inclus. Argument du juge Smith sur une demande de main-levée de cautionnement, refusée par le juge Ball. 121

Rapport de Mathews sur les procédures de l'affaire. 129

Rapport de Ball sur son initiative dans l'affaire. 137

Mémoire de Ball à Ogilvie. 191

Motion de David Mathews, jeune, dans l'affaire de Ball. 195

29 mars, Sydney. Mémoire de la population de Sydney, se plaignant de l'administration de la loi. 759

Incluse. Déposition de James Harris, disant qu'un mandat a été émané contre Evong, par lui (Harris), sans qu'il le sut. 763

10 avril, Halifax. Murray au secrétaire d'Etat (Portland). Comprend que son mandat d'aller au Cap-Breton a été changé pour un autre de résider à Halifax. S'il doit commander la Nouvelle-Ecosse et ses dépendances le Cap-Breton y sera inclus et il s'y rendra sans perte de temps, résidant alternativement dans chacune des deux provinces. Si l'on déplace le 7e régiment, il faudra en envoyer un autre pour la défense d'Halifax et pour permettre à un détachement d'être envoyé pour former un corps de milice au Cap-Breton. Les nègres fugitifs refusent de travailler et commencent à devenir à charge au gouvernement, tellement que Wentworth leur a refusé la ration; a envoyé à leur établissement trente hommes avec un capitaine, qui a laissé un détachement et rapporte que les nègres sont tranquilles, mais il craint que cette tranquillité ne durera pas longtemps si ces hommes deviennent affamés. Appréhende des malheurs à la suite de l'allocation qu'on leur a faite de trente fusils pour faire la chasse au gibier. Wentworth ne doute pas qu'ils reviendront à l'ouvrage dans une semaine, mais il (Murray) fortifiera le poste contre toute attaque. 147

14 avril, Halifax. Ogilvie au même. Envoie l'état du Conseil au 1er avril. 151

Inclus. Etat du Conseil. 155

— avril. Mémoire (sans date) de la part de Ball, qui demande la place de commissaire général à Halifax. "Col. Cor., C. B.", vol. 76, p. 723

2 mai, Londres. Ingouville au secrétaire d'Etat (Portland). Demande une décision dans son cas. 729

Digitized by Google

1799.

Inclus. Ingouville à Macarmick, 10 juin 1797, se plaignant d'avoir été dépossédé de sa sucrerie. 731

Mémoire (sans date) au secrétaire d'Etat sur le même sujet. 735

3 mai. Sydney. Ogilvie au secrétaire d'Etat (Portland). Envoie la liste des personnes qui composaient le Conseil le 1er mai. 167

Inclus. Liste des membres du Conseil. 171

3 mai, Sydney. Mémoire du desservant, des marguilliers et du conseil de fabrique de Sydney. Peu de monde fréquente l'église parce qu'elle n'est pas terminée; on demande une allocation pour l'achever. 767

4 mai, Halifax. Murray au secrétaire d'Etat (Portland). Il a reçu l'état des crédits pour 1800. 159

4 mai, Halifax. Le même au même. Il a reçu des dépêches concernant la circulation de l'argent et de l'or et l'allocation de £40 par année au maître d'école du Cap-Breton ainsi que des instructions au sujet du cas de McKinnon. Il obéira aux instructions reçues relativement aux permis d'occuper les terres de la Couronne. Mathews est en désaccord avec toute la population de l'île; il essayera une politique de conciliation. C'est avec plaisir qu'il fera rapport sur les mines de houille avant que le bail de ces mines soit renouvelé. On pourrait réaliser un revenu considérable en permettant aux navires américains de transporter de la houille dans leurs ports. 175

32 mai, Londres. Hames à King. Il se rend au Cap-Breton pour exercer sa charge de grand prévôt. Il est désappointé de n'avoir pas été maintenu dans le poste d'officier de la marine. Dans le cas où McKinnon serait démis, il accepterait sa place. 739

22 mai, Halifax. Murray au secrétaire d'Etat (Portland), Il a envoyé au Cap-Breton un navire à bord duquel s'embarquera Ogilvie; il se rendra là immédiatement à l'arrivée d'Ogilvie à Halifax. Les commerçants des Etats-Unis s'accordent à dire avec lui qu'un commerce considérable en fait de houille pourrait être établi avec les villes importantes du continent. Si les autorités permettent la chose et si la levée d'un corps militaire est approuvée, il est convaincu que d'ici à 3 ans, le Cap-Breton deviendra une colonie populeuse et productive. Il serait nécessaire qu'il y eût là un procureur général et un juge en chef. 179

24 mai. Sydney. Ogilvie au même. Il a tiré sur la Trésorerie pour couvrir le coût des réparations qu'on a faites à l'hôtel du gouvernement dans le but d'y établir une geôle et un palais de justice; transmet des pièces justificatives. 183

Inclus. Compte et pièces justificatives. 187 à 203

25 mai, Sydney. Ogilvie au secrétaire d'Etat (Portland). Il a tiré pour couvrir les dépenses relatives au *Hope.* 205

Inclus. Compte et pièces justificatives. 209, 213

Bordereau de paye de l'équipage du *Hope* (2 copies). 217, 219

25 mai, Sydney. Ogilvie au secrétaire d'Etat (Portland). Il envoie une lettre de Stout et Wilson, avec un mémoire de Day, geôlier, et un extrait d'une lettre de Grenville en date du 30 avril 1791. Il partira pour Halifax dans un jour ou deux, un navire lui ayant été envoyé. 221

Incluses. Lettres de Tremain et Stout et de John Wilson. Position difficile où se trouve Day, à qui il est dû 5 ans de salaire comme geôlier. 225

Extrait. Grenville à Macarmick, 30 avril 1791, sur la nomination de Day comme geôlier. 229

Mémoire de Day. 231

26 mai, Halifax. Murray au secrétaire d'Etat (Portland). Il s'était arrangé pour son transport au Cap-Breton par le *Earl of Moira*; mais comme Berclay (Barclay), consul général aux Etats-Unis, voulait partir pour New-York, il mit le navire en question à la disposition de ce dernier. 163

Digitized by Google

1799.

12 juin, Whitehall. King à Murray. Envoie un rapport des officiers du département de la justice à l'effet que William Evang ne pourrait être légalement tenu de fournir un cautionnement spécial. "Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 142

12 juin, Sydney. Ball à King. Demande la place de greffier de la couronne pour son fils aîné. "Col. Cor., C. B.", vol. 76, p. 743

18 juin, Sydney. Miller au secrétaire d'Etat (Portland). Envoie un relevé de la houille expédiée en 1798. Le mineur a offert à Ogilvie de continuer la galerie à l'entreprise, et il (Miller) approuve la chose. 771

Inclus. Relevé; les quantités sont données pour une année de 4 en 4 mois. 775

22 juin, Sydney. Murray au secrétaire d'Etat (Portland). Il est arrivé et est entré en fonctions comme président du Conseil. Il a formé le conseil suivant les instructions reçues; mais John Janvrin, Ball et McKinnon n'en font pas partie, le premier se trouvant à Jersey et les deux autres étant en prison. Il fera rapport au sujet de Janvrin, Ball et McKinnon lorsqu'il sera mieux renseigné. Les membres du Conseil paraissent s'être réconciliés; ils ont tous promis de dîner avec lui pour la première fois depuis des années. La santé de Miller est délabrée par suite des souffrances qu'il a endurées en prison; il ne peut par conséquent s'occuper des mines. Il serait important de modifier l'acte de la navigation de manière à permettre l'exportation de la houille dans les navires américains. On devrait avoir le droit de concéder des terres aux colons de bonne foi. 235

6 juillet, Sydney. Le même au même. Il a communiqué la lettre de Sa Grâce au Conseil; McKinnon et Mathews admettent que Sa Grâce a parfaitement raison. Tout indique que l'accord finira par exister entre les membres du Conseil, seule chose qui manque pour que le Cap-Breton soit prospère. Il a révoqué les permis d'occupation accordés par Mathews, mais il voit qu'on devrait avoir le droit de concéder des terres aux colons de bonne foi. L'administration de la justice laisse beaucoup à désirer. Tremain et Stout sont disposés à devenir locataires à volonté à l'expiration de leur bail. Le gouvernement perd beaucoup en louant les mines; il est facile d'extraire la houille par suite de son abondance et de la formation du terrain. Il suggère que l'on fasse construire des jetées avec des écluses pour permettre aux navires de prendre des chargements. 239

6 juillet, Sydney. Le même au même. Les différends qui existent au Cap-Breton, à la honte de la colonie, proviennent principalement de poursuites vexatoires. Il décrit en détail l'état des cours et fait voir la nécessité de nommer un juge en chef et un procureur général. Il attire l'attention sur une erreur qui se trouve dans sa commission, où il est appelé "Thomas" au lieu de "Jean". 243

23 juillet, Sydney. Le même au même. Il envoie des pièces et des preuves contre Ball. Il a fait terminer le nivellement de la mine de houille. Les entrepreneurs se proposaient d'extraire toute la houille sans creuser un autre puits; il avait par conséquent demandé des soumissions pour un bail de 7 ans après avoir conseillé que les mines fussent exploitées par le gouvernement. Il n'y a pas d'habitation pour le gouverneur; les inconvénients que présente la situation de sa demeure actuelle. 251

Incluses. Accusations contre Ball, juge assesseur, pour parjure et escroquerie). 255

Quinze pièces, précédées d'un résumé de leur contenu. 259 à 294

23 juillet, Londres. John A. Graham au secrétaire d'Etat (Portland). Demande une décision au sujet de sa nomination comme procureur général du Cap-Breton. 747

24 juillet, Sydney. Ball à King. Envoie une copie du mémoire qu'il avait adressé à Ogilvie. 751

Inclus. Mémoire en date du 24 mars. 755

Digitized by Google

1799.

13 août, Sydney. Murray au secrétaire d'Etat (Portland). Smith, Ball et Mathews veulent qu'une enquête soit tenue sur la conduite de Ball; la paix sera impossible si l'enquête qu'ils demandent est refusée. Le violent esprit de parti de Mathews. 309

13 août, Sydney. Le même à King. L'opinion du procureur général sur le cas d'Evong; il a déjà remis ce dernier en liberté. Le bon effet de l'opinion que les lois d'Angleterre s'étendaient à la colonie, contrairement à la prétention de Mathews, qui avait beaucoup alarmé les loyaux colons. Il a nommé un des fils de Cossit, maître d'école; une brasserie et un marché régulier ont été établis. Il a fait ouvrir un chemin de Sydney à Miré; un autre chemin conduisant au Bras Nord-Ouest a été pratiqué pour la commodité des cultivateurs qui apportent leurs produits au marché. Ces travaux ont été exécutés en un mois, sans frais pour le gouvernement. Il envoie une lettre de Mathews; il enverra la réponse de Ball aux accusations portées contre lui dès qu'il l'aura reçue. Des mesures devraient être prises pour mettre un frein à la folle ambition de certains individus; autrement le Cap-Breton ne pourra jamais prospérer.

"Col. Cor., C. B.", vol. 76, p. 313

Incluse. Lettre de Mathews en réponse aux accusations portées contre lui par Smith. 317

(Un double de l'annexe, en date du mois d'août, se trouve à la page 379.)

20 août, Sydney. McKinnon à Murray. Hogan, conformément aux ordres reçus, a cessé d'enseigner. Les raisons qu'il (McKinnon) avait d'employer Hogan pour faire la classe à ses enfants. 799

26 août, Sydney. Murray au secrétaire d'Etat (Portland). Ball a transmis ses réponses aux pièces produites par Smith; il recommande qu'une enquête ait lieu. On a essayé de l'entraîner dans la querelle; pour éviter tout malentendu, il a demandé que toutes les plaintes soient faites par écrit de manière à ce qu'on puisse en faire part à Sa Grâce. Miller est sérieusement malade; s'il meurt, il sera remplacé par le lieutenant Bourke, du 7me, jusqu'à ce que Sa Majesté ait nommé son successeur. Il vient d'apprendre que McKinnon, Dodd et quelques autres sont à susciter un instituteur irlandais et catholique romain en opposition à celui qui a été nommé du consentement unanime du Conseil. 329

Incluses. Lettres à Ball, l'exonérant des accusations portées contre lui, et ses réponses aux pièces de Smith. 333 à 371

3 septembre, Sydney. Mathews à King. Accuse Smith d'intriguer pour ruiner la réputation de deux de ses fils et pour perdre Ball dans l'esprit du public. Envoie copie d'une lettre à ce sujet adressée à Murray, pour qu'elle soit communiquée à Portland. 375

(Copie de la lettre adressée à Murray et incluse dans la missive de ce dernier à King en date du 13 août. L'original de la lettre en question est daté du 9 août; la copie ne porte que la date du mois d'août.)

29 septembre, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Portland) à Murray. Au sujet du louage de la mine de houille. Cette lettre est incluse dans la missive de Tremain et Stout du 10 juillet.

9 octobre, Sydney, Murray au secrétaire d'Etat (Portland). Il s'efforce de créer une bonne intelligence entre les habitants du Cap-Breton. Conduite factieuse de Mathews et de McKinnon, il a été obligé de suspendre ce dernier de ses fonctions de greffier du Conseil. Le déplorable état de choses qui règne est attribuable dans une forte mesure, croit-il, au changement fréquent des gouverneurs. Il est prêt à assumer la responsabilité de l'administration du Cap-Breton si on le maintient dans sa charge. La lettre donne des détails au sujet des différends qui existent.

"Col. Cor., C. B.", vol. 76, p. 387

Digitized by Google

1799.

Incluse. Adresse présentée à Murray par le desservant, les marguillers et les habitants du Cap-Breton; tous expriment leur reconnaissance à Murray pour tout ce qu'il a fait dans l'intérêt de la colonie, etc. 399

(Double à la page 535).

Procès-verbaux des séances du Conseil, 22 juin (deux), 27 juin, 6 juillet, 13, 17 et 26 septembre, 5, 7 et 17 octobre. 403 à 465

11 octobre, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Portland) à Murray. Nécessité de mettre fin aux désordres et de placer sur un pied convenable l'administration de la justice au Cap-Breton. Smith sera juge en chef. Ball est démis. La nomination de Mathews comme procureur général est révoquée; on lui choisira un successeur. Il compte que Murray empêchera les entrepreneurs d'enlever toute la houille et de déprécier ainsi les mines. Si l'on trouve un locataire responsable, on pourra faire un arrangement avec lui, mais cet arrangement devra être ratifié. En attendant, les mines pourront être exploitées par le gouvernement et certain montant sera pris sur les £1,600 de droits perçus pour l'achat de l'outillage nécessaire. Dans le cas où l'augmentation de la force obligerait Murray à évacuer le corps de garde, il pourra se faire construire une maison, dont le coût ne devra pas excéder $1,000, somme qui sera prise sur le revenu des mines de houille. 295

(Copie au "Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 143.)

11 octobre, Sydney. Dodd à King. Envoie des copies de lettres au sujet de l'effet que pouvait avoir l'erreur de nom dans la commission de Murray. La commission est signée par Sa Majesté et ne peut être modifiée. Ses intérêts sont strictement liés à la prospérité de la province, qui a été retardée par des dissensions. Ogilvie était en train de faire disparaître ces dissensions, mais elles se sont renouvelées à l'arrivée de Murray.

"Col. Cor., C. B.", vol. 76, p. 823

Inclus. McKinnon à Dodd. Les erreurs flagrantes commises par Cossit dans la rédaction des procès-verbaux. Murray a adopté les opinions exprimées en premier lieu par les membres du Conseil au sujet des conséquences résultant du fait qu'il était appelé *Thomas* dans le mandement du lieutenant-gouverneur. Dans quelles circonstances Murray l'a suspendu de ses fonctions. 827

Une copie de la question posée par les membres du Conseil dans les procès-verbaux, *voir* pages 475 et 811 de ce volume (76).

Opinion de Dodd que le général "John" Murray ne peut, sans risque, exercer les pouvoirs conférés à "Thomas" Murray. 833

12 octobre, Sydney. Mathews à King. Il désire que toutes les animosités cessent. Le mandement du président est au nom de Thomas Murray; comme le nom du brigadier est Jean, il (Mathews) prétend que tout ce qui a été fait sous la présidence de Murray est illégal. Il accuse le président et le greffier adjoint d'avoir changé les procès-verbaux, etc. 467

Inclus. Mathews à Murray. Croit que le Conseil n'a pas le droit d'adopter d'ordonnances, vu qu'il est illégalement constitué. 471

Extrait des procès-verbaux des séances du Conseil. On demande une réponse par écrit à la question suivante. L'erreur de nom (Thomas), sur laquelle l'honorable David Mathews, procureur général de Sa Majesté, a attiré l'attention dans son opinion par écrit inscrite dans les procès-verbaux du Conseil, affecte-t-elle ou non les pouvoirs que Sa Majesté entendait conférer au général Murray par son mandement (de Sa Majesté) en date du 15 novembre 1798. Suivent des observations qui ne paraissent pas se rapporter à la question. 475

Mathews fait remarquer qu'il n'a pas employé dans son opinion par écrit le mot "erreur de nom". Ce serait une doctrine dangereuse de maintenir que le Conseil a le droit de décider qu'une personne non dési-

Digitized by Google

1799.

gnée dans le mandement peut remplir les fonctions de président du Conseil. 479

18 octobre, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Portland) à Murray. Envoie des instructions révoquant celles du 15 novembre 1798 et nomme un nouveau Conseil. "Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 148

Incluses. Nouvelles instructions en date du 17 octobre. 149

19 octobre, Halifax. Hames à King. Il est arrivé à Halifax et se rendra au Cap-Breton. Plusieurs charges sont vacantes, et il demande qu'on le nomme à l'une d'elles. "Col. Cor., C. B.", vol. 76, p. 777

Une lettre en date du 20 est au même effet, mais contient plus de détails. 835

19 octobre, Sydney. McKinnon à King. Envoie copie de sa correspondance avec Murray ; cette correspondance explique pourquoi il a été suspendu de ses fonctions sans avoir été entendu. Son refus d'insérer dans les registres du Conseil des choses qui n'avaient pas eu lieu. 787

Inclus. McKinnon à Cossit, fils, 10 octobre. Démet Cossit de ses fonctions de greffier adjoint du Conseil. 791

Même date. Fait part à Murray de cette destitution.

Même date. Murray à McKinnon. Le suspend de ses fonctions de greffier du Conseil; Cossit, fils, régulièrement nommé greffier adjoint. 795

Même date. McKinnon à Murray. Avait déjà destitué Cossit, fils. 797

McKinnon à Murray, 20 août. (*Voir* à cette date).

Murray à McKinnon, 11 octobre. Il (McKinnon) avait déjà reçu avis de sa suspension lorsqu'il a destitué Cossit. A cause de sa conduite, il (McKinnon) est aussi suspendu de sa charge de conseiller. 803

(Double à la page 901.)

McKinnon à Murray, 7 octobre. Comme Murray est désigné dans sa commission sous le prénon de "Thomas" au lieu de "John", il (McKinnon) est d'opinion qu'aucune ordonnance ne peut être rendue pour le moment. *Voir* aussi la lettre, en date du 12 octobre, de Mathews à King. "Col. Cor., C. B.", vol. 76, p. 807

(Double à la page 897.)

Copie de la question. Double; *voir* annexe de la lettre de Mathews à King en date du 12 octobre.

McKinnon à Murray, 12 octobre. Il se résigne à son sort, mais sa suspension est illégale et contraire aux instructions reçues. La mesure extrême prise à son égard par Murray a été dictée par la vengeance. Il (McKinnon) avait refusé d'insérer dans les registres des choses qui n'avaient pas eu lieu. Cossit n'avait pas le droit de certifier les actes du Conseil, etc. "Col. Cor., C. B.", vol. 76, p. 815

(Double à la page 905.)

25 octobre, Sydney. Mademoiselle Miller à King. Son frère est mort et elle se trouve sans ressources. Celui qui doit succéder à son frère et un des entrepreneurs ont offert de lui venir en l'aide. Elle le prie (King) d'user de son influence en sa faveur. 839

25 octobre, Sydney. Murray au secrétaire d'Etat (Portland). Miller est décédé le 5. Il a demandé à Tremain et Stout de passer un contrat formel comme locataires à volonté de la mine de houille. Bourke, qu'il se proposait de nommer surintendant des mines, est obligé de vaquer à ses devoirs militaires ; il emploiera temporairement Campbell, un officier à demi-solde. Triste position où se trouve Mademoiselle Miller, femme très capable, qui agissait comme commis de son frère. Campbell consent à partager son salaire (£200) avec Mademoiselle Miller. Il est enfin parvenu à passer un contrat avec Tremain et Stout. Campbell nommé procureur général par intérim ; il ne recevra d'émoluments que comme surintendant des mines. Il a entendu dire que Despard devait le remplacer ;—si ce dernier

Digitized by Google

1799.

exercait en même temps des fonctions civiles et des fonctions militaires, il pourrait en résulter de graves inconvénients. Il a reçu de Tremain et Stout £1,950 6s. 11½d. de droits miniers. Ses efforts pour épargner de l'argent à la Couronne ont mécontenté les entrepreneurs, mais il n'entend pas se laisser intimider. 483

Incluse. Correspondance avec Tremain et Stout au sujet du louage des mines de houille, et contrat pour le creusage d'un nouveau puits. 487 à 517

Extrait du procès-verbal de la séance du Conseil tenue le 22 octobre (au sujet du décès de Miller). Correspondance avec Tremain et Stout déposée devant le Conseil. 521

Affidavit d'Alexander McCowen, qui déclare que si l'on veut continuer à exploiter les mines, il faudra creuser de suite un nouveau puits. 525

25 octobre, Sydney. Murray au secrétaire d'Etat (Portland). Envoie une offre pour le louage de la mine de la rivière Spanish. Ne croit pas que cette offre soit assez avantageuse pour la Couronne. 527

Incluse. Offre de la part de James Kavanagh. Il est prêt à louer la mine pour 10 ans; il payera 7 schellings sterling par chaudron et à Mademoiselle Miller £75 par an pendant la durée du bail. 531

Adresse présentée par le desservant, etc. Double (*voir* annexe de la lettre de Murray du 9 octobre). Une autre copie avec toutes les signatures se trouve à la page 547.

Adresse présentée par le grand jury à Murray (sans date). 539

Contrat avec Tremain et Stout pour l'exploitation de la mine de houille de la rivière Spanish. 543

26 octobre, Sydney. Correspondance entre Murray et Tremain et Stout (1er, 17, 19, 22, 23, 24 et 26 octobre) concernant la mine de houille, incluse dans la lettre de Murray du 10 juillet 1800, laquelle voir.

29 octobre, Sydney. Mémoire de Hames. Demande qu'on le nomme à une charge plus lucrative que celle de grand prévôt du Cap-Breton.

"Col. Cor., C. B.", vol. 76, p. 781

Incluse. Circulaire demandant des souscriptions pour couvrir les dépenses de la guerre (en date du 11 mars 1798), souscriptions payables à Hames, officier de marine, ou à Stapleton.

"Col. Cor. C. B.," vol. 76, p. 785

(Hames envoya cette circulaire pour montrer les services qu'il avait rendus.)

8 novembre, Sydney. Hames à King. Annonce la mort de Miller et demande qu'on le nomme à la charge que ce dernier occupait. 937

8 novembre, Sydney. Le même au secrétaire d'Etat (Portland). Demande la place de surintendant des mines, qui se trouve vacante par suite du décès de Miller. 843

11 novembre, Sydney. Ball au même. Se plaint que le juge Smith et d'autres personnes conspirent pour le ruiner; Baker, simple instrument entre les mains de ces gens, l'avait accusé sous serment de parjure, et Murray l'avait suspendu de ses fonctions sans forme de procès. 847

La lettre à Murray avec la réponse aux pièces produites est un double de l'annexe de la missive de Murray en date du 26 août, commençant à p. 361 du vol. 76.

Mémoire de Ball à Ogilvie. Double (*voir* annexe de la lettre d'Ogilvie en date du 29 mars). Les autres pièces sont des doubles des documents transmis par Murray le 26 août; à voir.

16 novembre, Sydney. Hames à King. Montre les services qu'il a rendus et demande une meilleure place que celle qu'il a actuellement.

"Col. Cor., C. B.", vol. 76, p. 877

Digitized by Google

1799.

19 novembre, Sydney. Hames à King. Envoie des états certifiés des émoluments du grand prévôt et de l'officier de marine, respectivement, pour faire voir ce qu'il avait perdu. 881

Inclus. Certificats. 885, 891

20 novembre, Sydney Hames au secrétaire d'Etat (Portland.) Annonce la suspension de McKinnon et demande à le remplacer, vu qu'il n'est pas probable qu'il (McKinnon) soit réintégré. 949

Inclus. Certificat attestant que Hames avait prêté serment comme secrétaire de la province. 951

20 novembre, Cap-Breton. Hames à King. Suspension de McKinnon du secrétariat; il (Hames) a été nommé secrétaire et demande que sa nomination soit ratifiée, vu qu'il n'est guère probable que McKinnon soit réintégré. 941

20 novembre, Cap-Breton. Le même au même. La geôle est dans un état très délabré. En se servant des vieux matériaux, on pourrait construire une prison convenable moyennant £200 ou £300. 945

20 décembre, Sydney. Dodd au même. Compte rendu minutieux de l'état politique du Cap-Breton; les mesures prises par Murray de concert avec le conseil de fabrique pour conserver sa charge. Ce que sont les membres du nouveau Conseil, etc. 963

Inclus. Certificat de Plant, greffier de la Couronne, touchant le procès et la condamnation de Bursey pour félonie. 971

Certificat de Day, huissier audiencier.

Certificat signé par les petits jurés et attestant que Bursey avait été impartialement jugé. 975

Certificat de Ball au même effet. 977

Murray à Dodd, 18 novembre; ce dernier est suspendu de ses fonctions. 979

Adresse présentée par le grand jury à Dodd; on le félicite de sa nomination comme juge. 983

Adresse au duc de Kent, 23 septembre 1799. 987

(Une note dit: "signée par tous les membres du Conseil de Sa Majesté qui étaient présents et par tous les habitants importants et respectables.")

Affidavit (10 novembre) de Plant, qui déclare qu'il avait été destitué et que Murray avait dit qu'il démettrait de leurs fonctions tous ceux qui supporteraient Mathews. 991

Copie de l'opinion de Dodd sur la suspension de Ball. 995

Opinion de Dodd sur la suspension de Mathews. 997

Dénonciation et plainte par Thomas Stevens Bursey, 18 novembre, contre Dodd pour manœuvres frauduleuses comme juge au procès de Bursey. 999

Copie—Thomas Hort à Dodd, 17 avril 1792—sur le mauvais caractère de Bursey. 1003

20 novembre, Sydney. Hames à King. Transmet des copies des lettres échangées entre Murray et McKinnon. "Col. Cor., C. B.", vol. 76, p. 919

Inclus. Murray à McKinnon, 14 novembre. Demande à McKinnon d'assister aux séances du Conseil. 923

McKinnon à Murray, même date. Son état de santé l'empêche d'assister aux séances du Conseil. 925

(*Voir* aussi page 913).

McKinnon à Hames, 15 novembre. Apprend qu'il (Hames) a été nommé greffier du Conseil. Lui délivrera personnellement les registres, vu qu'il ne veut rien avoir à faire avec Murray.

21 novembre, Sydney. Le même à King. Il a été privé par Murray de tout moyen d'existence; s'il avait de l'argent il s'embarquerait pour l'Europe. Hames a prêté serment comme greffier du Conseil. Il espère qu'il (McKinnon) sera jugé impartialement. 893

Digitized by Google

1799.

Quelques-unes des annexes sont des pièces accompagnant la lettre du 19 octobre. Les autres annexes sont :—

McKinnon à Murray, 14 novembre. Il accuse réception de l'ordre d'assister aux séances du Conseil et refuse de le faire. 913

Même date. Murray à McKinnon, le suspendant de ses fonctions de secrétaire, etc., du Cap-Breton.

22 novembre, Sydney. Murray au secrétaire d'Etat (Portland). Cette lettre, renfermant les procès-verbaux des séances du Conseil et d'autres documents, n'est pas ici—la date est endossée sur les annexes. *Voir* aussi lettre du 23.

Inclus. Procès-verbaux des séances du Conseil, du 1er au 22 novembre. 551 à 618

Compte et pièces justificatives. 621

Bordereau de paye de l'équipage du *Hope* entre le mois de juin et le mois d'octobre. 625

Le Père Le Jamtel à Murray, 15 novembre. (Cette lettre est datée à Arichat et est en français.) Regrette qu'il ait été rappelé. 627

23 novembre, Sydney. Murray à King (?). Procès-verbaux transmis la veille; comme il n'y a pas d'imprimeur, il n'a pu en envoyer qu'une copie. Envoie la liste des membres du Conseil; les procès-verbaux font voir les raisons pour lesquelles il a été fait des changements. Etat politique disgracieux de la province; espère que les factions ont disparu pour toujours. 641

Incluse. Liste des personnes qui faisaient partie du Conseil le 22 novembre. 645

26 novembre, Sydney. Mémoire de Plant. Il montre les services qu'il a rendus et demande qu'on le réintègre dans la charge de surintendant des mines. Il demande aussi un dédommagement pour la perte qu'il a subie par suite de sa suspension par Murray. "Col. Cor., C. B.", vol. 77, p. 697

Inclus. Deux certificats attestant qu'il avait été employé comme intendant militaire (en date du mois de juin et du mois de juillet 1784). 703, 704

26 novembre, Cap-Breton. Hames à King. Il fait tous ses efforts pour rétablir la paix. Les désordres qui règnent dans l'île sont causés par l'esprit de parti; le procès de Ball a été conduit d'une manière scandaleuse par le juge Smith, Suspension du procureur général et des anciens membres respectables du Conseil; impopularité des nouvelles nominations au Conseil et à la magistrature. "Col. Cor., C. B.", vol. 76, p. 933

27 novembre, Sydney. Murray au même. Envoie un mémoire de Cossit, greffier de la couronne. A reçu instructions d'envoyer des copies imprimées des procès verbaux; il n'y a pas d'imprimeur ici, mais James Hill, qui a fait un apprentissage comme typographe, aurait été nommé imprimeur du roi, si le gouvernement lui avait envoyé une presse et lui avait alloué un salaire. L'hôtel du gouvernement est en mauvais état et se trouve mal situé. Il a fait construire une annexe au corps de garde à Sydney, et il y loge depuis deux mois; avantages de la chose. 647

Inclus. Mémoire de Ranna Cossit, fils. 651

29 novembre, Sydney. Mathews à King. Il avait espéré qu'il finirait ses jours en paix et que l'harmonie serait rétablie, mais le juge Smith a soulevé une tempête qui produira les plus déplorables résultats. 655

Inclus. Ordre (10 octobre) donné à Tryon Mathews de transférer le commandement du *Hope* à Michel Neil. "Col. Cor., C. B.", vol. 7, p. 663

Ordre (19 octobre) au même de fournir une liste des grands et des petits jurés qu'il avait assignés. 667

Même date. Objections contre quelques-uns qui avaient été assignés comme grands jurés. 671

Ordre (20 octobre) à Mathews d'assigner tous les franc-tenanciers demeurant dans un rayon de 12 milles de Sydney et ayant qualité pour agir comme grands jurés. 675

Digitized by Google

1799.

Ordre (1er novembre) au même d'envoyer une liste de ceux qui avaient été assignés. 679

Même date. Si Mathews ne fournissait pas la liste demandée avant le lendemain matin, il serait remplacé. 683

Ordre (2 novembre) destituant Mathews. 687

Mémoire de Mathews, procureur général, au secrétaire d'Etat. 691

Déposition de Plant concernant sa destitution. 697

Déposition de Day, adjoint du grand prévôt, concernant l'arrestation de Ball. 701

— novembre, Sydney. Murray au secrétaire d'Etat (Portland). Envoie l'adresse présentée par le Conseil au roi. 631

Procès-verbal de la séance où l'adresse susdite avait été adoptée (pas de date). 635

L'adresse, datée du 22 novembre. 637

(L'adresse fut transmise le 23.)

7 décembre. Sydney. Bursey à Mactier. Manière dont Mathews, président, et Dodd, conseiller, avaient agi; suspension des membres du Conseil qui avaient désapprouvé la conduite de Mathews; ce dernier les avait remplacés par ses créatures. 1027

11 décembre, Sydney. McKinnon au secrétaire d'Etat (Portland). Se plaint de la manière dont Murray l'avait traité et transmet un mémoire par lequel il demande qu'on continue à lui payer sa demi-solde. 1007

Inclus. Mémoire. 1019

24 décembre, Sydney. Ball au même. La destitution, qu'il accepte avec soumission, l'a laissé sans ressources; il demande qu'on lui procure ainsi qu'à sa famille un moyen de subsistance. 1031

29 décembre, Sydney. Le juge Smith à King. Le remercie de sa nomination; la cour suprême devrait siéger alternativement dans trois ou quatre endroits de la province. 1035

1800.

2 janvier, Sydney. Murray au secrétaire d'Etat (Portland). Conformément aux instructions reçues, il a signé la commission de Smith comme juge en chef et destitué Ball, juge assesseur, ainsi que Mathews, procureur général, à la grande joie des habitants, qui ont vu de suite la valeur de leurs propriétés augmenter. Il croit encore que les mines de houille devraient être exploitées au profit de la Couronne; il est à prendre des mesures pour en arriver là. Si les locataires refusent de céder leur outillage, il pourra s'en procurer un au mois de février. Le duc de Kent a eu tort de choisir Cox, un officier à demi-solde, comme successeur de Miller, vu que c'était un partisan de Mathews et l'un des promoteurs d'une association dont le but réel était de combattre Macarmick. "Col. Cor., C. B.", vol. 77, p. 1

3 janvier, Sydney. Mademoiselle Miller à King Envoie un compte trouvé parmi les papiers de feu M. Miller. 689

(La lettre est datée de 1799 par erreur; elle est endossée 1800. Miller est mort le 5 octobre 1799.)

Inclus. Compte. 693

3 janvier, Sydney. Murray au secrétaire d'Etat (Portland). Envoie des affidavits pour montrer le danger qu'il y avait de nommer le capitaine Cox à une charge quelconque dans l'île. 5

Inclus. Affidavit de John Maloney concernant les relations du capitaine Cox avec l'association susdite et le but de celle-ci. 9

Affidavit de John Payne, qui déclare que Cox avait refusé de le payer parce qu'il (Payne) avait signé une adresse présentée à Macarmick contre le désir de l'association. 13

Affidavit de Cossit touchant les relations de Cox avec l'association et le but réel de celle-ci. "Col. Cor., C. B.", vol. 77, p. 17

Digitized by Google

1800.

30 janvier, Sydney. Murray à Tremain et Stout concernant le louage de la mine de houille. Cette lettre est jointe au mémoire de Tremain et Stout en date du 10 juillet.

31 janvier, Sydney. Tremain et Stout à Murray, concernant le louage de la mine de houille et la réponse de Murray en date du même jour. *Voir* annexe du mémoire de Tremain et Stout en date du 10 juillet.

2 février, Sydney. Murray à Tremain et Stout. Ils devront cesser d'extraire de la houille. Cette lettre est jointe au mémoire de Tremain et Stout en date du 10 juillet.

4 février Dublin. Maria Theresa Miller à King. Par suite du décès de son père au Cap-Breton, elle se trouve sans ressources; elle envoie un mémoire par lequel elle demande qu'on lui vienne en aide. "Col. Cor. C. B.", vol. 76, p. 955

(La lettre n'est pas datée; la date en marge est celle que porte le timbre postal.)

Inclus. Mémoire. 959

7 février, Yorkfield. Smith, juge en chef, Campbell, procureur général par intérim, et Cossit, missionnaire, à Murray. L'attention qu'il (Murray) a donné à l'administration de la justice. Ils se sont réunis pour faire la liste des francs-tenanciers capables de remplir les fonctions de jurés.

"Col. Cor., C. B.", vol. 77, p. 101

15 février, Halifax. J. Willoughly Gordon à Murray. Ordre du duc de Kent de ne pas employer de militaires dans des fonctions civiles. *Voir* annexe de la lettre de Murray à King en date du 22 mars.

2 mars, Sydney. Murray à Gordon. Réponse à la lettre du 15 février ordonnant la destitution des militaires exerçant des fonctions civiles. *Voir* annexe de la lettre de Murray à King en date du 22 mars.

15 mars, Sydney. Le juge en chef Smith à King. Recommande la nomination de Campbell à une charge au Cap-Breton. Inaptitude des militaires pour les emplois civils. Il serait à propos de transférer le siège du gouvernement de Sydney à un endroit sur le bord nord-ouest de la rivière. Comment les mines pourraient être rendues profitables. Les inconvénients qui résultent de ce que la cour ne siège pas en différents endroits. Il réclame, en sa qualité de juge en chef, la préséance au Conseil.

"A. & W. I.", vol. 598

18 mars, Sydney. Le même au secrétaire d'Etat (Portland). Recommande fortement Campbell, procureur général par intérim; suggère qu'une charge lui soit donnée pour qu'il puisse rester au Cap-Breton.

"Col. Cor., C. B.", vol. 77, p. 771

22 mars, Sydney. Mémoire (sans date), comptes, etc., de John Barton, pour paiement de sa réclamation contre le juge en chef Smith 715 à 723

(La date en marge est celle du dernier affidavit).

22 mars. Sydney. Mémoire de Ball, qui demande qu'on le nomme surintendant des mines. 73

22 mars, Sydney. Murray à King. Envoie un courrier pour le duc de Portland. Rendra la colonie du Cap-Breton aussi florissante que n'importe quelle autre pourvu qu'il soit appuyé. C'est la Couronne qui exploite maintenant les mines; comme conséquence, les profits pour un seul mois se sont élevés à £304 8s. 7d. Il a payé à Tremain et Stout le coût de leur outillage. Il est à faire construire un hôtel du gouvernement et il espère que les travaux pourront être terminés sans qu'il soit obligé de tirer sur la Trésorerie. Les partisans de Mathews voulaient lui imposer Hames, mais il a su déjouer leurs intrigues. 33

Inclus. James W. Gordon à Murray, 15 février. Le commandant en chef croit devoir l'avertir de ne pas employer d'officiers militaires dans des charges civiles; les soldes payées jusqu'ici aux personnes ainsi employées devront être discontinuées. Les noms des officiers que vise cette lettre sont donnés. 37

Digitized by Google

1800.

Murray à Gordon, 2 mars. Il prétend que les officiers militaires qui ont été nommés à des charges civiles l'ont été en vertu de la coutume suivie jusque-là et avec l'approbation des divers secrétaires d'Etat. Si l'on se dispense des services de ces officiers, l'administration de la colonie en souffrira. La faction revit, encouragée qu'elle est par le commandant en chef. Comme les officiers militaires ne retirent rien de leurs emplois civils, la discontinuation de leurs soldes les mettra dans une position embarrassante. Ses services, ce que sont ses adversaires, etc. "Col. Cor., C. B.", vol. 77, p. 41

(La lettre est volumineuse, couvrant 24 pages de papier-ministre d'une écriture serrée.)

22 mars, Sydney. Murray au secrétaire d'Etat (Portland). Tout allait bien et les gens étaient satisfaits lorsque arriva une lettre du duc de Kent, que les adversaires du gouvernement avaient réussi à obtenir. Envoie une copie de la lettre du duc de Kent et de sa réponse à cette lettre. Les raisons pour lesquelles le duc prenait fait et cause pour les ennemis de l'aministration. Prétend que ce n'est pas le moment de le rappeler, vu qu'il avait commencé des réformes que lui seul pouvait mener à terme. Si on lui enlève le commandement militaire, qu'on le maintienne du moins dans sa charge civile; le peuple le désire. Se propose de former une compagnie d'ouvriers civils pour pratiquer des chemins, etc. 21

Incluses. Liste des poursuites criminelles et civiles pour la session de mars 1800. 25

Adresse présentée à Murray par le grand jury; on loue l'énergie qu'il a déployée dans la voie des réformes. 27

26 mars, Sydney. Murray au secrétaire d'Etat (Portland). Une des conséquences de l'intervention du duc de Kent: le lieutenant-colonel Kearney supportait ouvertement Ball. Tout est tranquille, et il réussira à maintenir la paix si le gouvernement l'appuie. 65

Inclus. Kearney à Murray, 25 mars. Pernette, suivant l'avis de son avocat, s'était avoué coupable de voies de fait sur Hill, J. P. Provocation qui avait donné lieu à ces voies de fait. 69

1er avril, Whitehall. King à Murray. Envoie l'état des crédits pour 1800-1801. "Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 151

18 avril, Sydney. Hames au secrétaire d'Etat (Portland). Se défend contre les attaques du capitaine McKinnon. (Lettres à ce sujet de Ingram à Ball annexées.) "A. & W. I.", vol. 530

29 avril, Sydney. Le même à King. Envoie copie de sa correspondance avec le brigadier Murray, président du Conseil, concernant le paiement des amendes.

30 avril, Sydney. Déposition de David Mathews, qui nie avoir jamais tenu contre le lieutenant-gouverneur Macarmick et Ball les propos qu'on lui attribuait.

Question soumise à des avocats: "Comment doivent être partagés les appointements, le casuel, etc., entre le gouverneur, en son absence, et le lieutenant-gouverneur ou le président du Conseil." La déposition et la question sont jointes à la lettre de Macarmick en date du 27 juin.

30 avril, Halifax. Dodd au secrétaire d'Etat (Portland). Envoie copies de lettres pour montrer l'arrogance de Murray. "Col. Cor., C. B." vol. 77, p. 73

Inclus. Murray à Dodd, 28 avril, le démettant de sa charge de directeur des postes à cause des plaintes qui avaient été faites contre lui; le service postal aurait été irrégulièrement fait. 77

Dodd à Murray, 29 avril. Les plaintes dont parle Murray ne sont jamais venues à ses oreilles. Les irrégularités qui ont pu avoir lieu sont dues à ce que les fonctionnaires de la douane n'ont pas observé la loi. Il n'a pas été nommé par Peters, directeur des postes à Halifax. Il enverra copie de la correspondance au directeur général des postes. 81

20 avril, Halifax. Gordon à Murray. Cette lettre est jointe à celle de Murray au secrétaire d'Etat, 16 juin.

Digitized by Google

1800.

14 mai. Correspondance à partir du — mars jusqu'à la date en marge entre Murray et Kearney relativement à l'appui prêté par ce dernier au lieutenant Pernette, déclaré coupable de voies de fait, et à Ball, déclaré coupable de parjure, et au sujet d'ordres irréguliers que Kearney était accusé d'avoir donnés. A la fin sont deux lettres au roi sur ces sujets, l'une en date du 10 et du 13 mai et l'autre en date du 14 du même mois, dans lesquelles est transmise copie de la correspondance, qui consiste surtout d'accusations et de contre-accusations.

"Col. Cor., C. B.", vol. 77, p. 85 à p. 100

14 mai, Cap-Breton. John Barton au secrétaire d'Etat (Portland). Se plaint qu'il n'a pas encore réussi à se faire payer ce que le juge en chef Smith lui doit, et qu'il ne peut le poursuivre sur l'île. "A. & W. I.", vol. 598

Certificat d'honorabilité.

18 mai, Sydney. Hames au secrétaire d'Etat (Portland). Dit de quelle manière il avait été traité par Murray, dont il avait encouru l'inimitié.

"Col. Cor., C. B.", vol. 77, p. 729

Inclus. Certificat de Dodd attestant que Hames avait fidèlement rempli ses devoirs (en date du 1er mai). 733

Adresse (sans date) présentée par les habitants du Cap-Breton à Hames et sa réponse. 737

20 mai, Sydney. Affidavit de Hames. Il rend compte de sa conduite et déclare qu'il n'a pas d'objection à ce qu'une enquête ait lieu. 739

21 mai, Cap-Breton. Murray à King. Accuse Hames d'avoir divulgué les délibérations du Conseil, d'avoir dressé les listes des jurés irrégulièrement et de n'avoir pas perçu l'amende imposée à Pernette pour voies de fait. Hames n'est apte à exercer aucune charge au Cap-Breton. 105

23 mai, Cap-Breton. Le même au secrétaire d'Etat (Portland). Il a transféré les comptes, etc., à Despard. Il a envoyé à ce dernier des copies des comptes relatifs aux mines de houille, mais Despard veut avoir les originaux; il ne les lui remettra pas vu qu'ils sont sa seule garantie de paiement. Il accusera le duc de Kent d'avoir dépensé de l'argent irrégulièrement dans la Nouvelle-Ecosse. 109

9 juin, Sydney. Le même à Bowyer. Cette lettre est jointe à celle de Murray au secrétaire d'Etat en date du 16 juin.

16 juin, Cap-Breton. Le même au secrétaire d'Etat (Portland). Envoie copie de la lettre du secrétaire du duc de Kent et de sa réponse.

"Col. Cor., C. B.", vol. 77, p. 115

Inclus. Gordon à Murray, 30 avril. Le duc de Kent approuve le major Murray d'avoir donné de suite sa résignation comme conseiller. Cossit, qui est déjà membre du Conseil en vertu du mandement du roi, continuera à exercer ses fonctions, mais le duc désire qu'on lui transmette une copie du document. L'ordre concernant Stafford et Mooney devra être exécuté. Les soldats ne devront pas travailler pour des particuliers, mais ils pourront être employés à des travaux pour le gouvernement. Si le duc avait su que le *Hope* ne pourrait pas répondre aux besoins du service, d'autres arrangements auraient été faits. Tous renseignements concernant les assises, etc., devront être communiqués au général commandant le district. Deux des soldats pourront être employés dans la galerie de la mine pour enlever l'eau. 121

Murray au général Bowyer, 9 juin. Accuse réception de la lettre de Gordon. Ne peut communiquer par un canal militaire de renseignements au sujet de l'administration civile sans instructions du secrétaire d'Etat. Attire l'attention sur les relations intimes du lieutenant-colonel Kearney, du capitaine Cox et de l'aide-chirurgien Clarke avec Mathews et d'autres personnes qui avaient encouru la disgrâce du roi. Avait

Digitized by Google

1800.

espéré que le duc le seconderait dans ses efforts pour maintenir l'ordre. Parle des voies de fait dont s'était rendu coupable Pernette; à l'arrivée du lieutenant Rudolf, Pernette retournera à Halifax. 129

17 juin, Sydney. Murray au secrétaire d'Etat (Portland). Arrivée de Despard, auquel le commandement militaire a été transféré. Ses remerciements pour avoir été maintenu dans sa charge civile. Il est en voie de découvrir les deux hommes qui sont venus du Vermont soi-disant pour faire des affaires avec Mathews et spéculer sur des biens fonciers. Il enverra des notes détaillées à ce sujet par le prochain navire. 133

18 juin. Cap-Breton. Le même au même. Il dit que deux hommes sont arrivés du Vermont soi-disant pour spéculer sur des biens-fonds. L'un s'est donné le nom de Stetson Holmes et l'autre celui d'Eliah Luce. Ils étaient accompagnés d'un nommé Spencer, qui demeure à la rivière Miré, et qui était un commissaire dans l'armée rebelle d'Amérique. Luce, qui s'est fait passer pour cultivateur et qui répondait plutôt au signalement du major Lee, a disparu tout à coup. Holmes a prêté serment d'allégeance; il a répandu le bruit qu'une révolte avait éclaté dans le Haut-Canada. Matthews s'est opposé à l'adoption d'une ordonnance à l'effet d'empêcher l'introduction dans la colonie de gens suspects, 20 juin. Luce est encore au Cap-Breton et a eu une autre entrevue avec Mathews, 23 juin. Luce a eu une autre entrevue avec Mathews, ce matin; il craint qu'il n'y ait quelque intrigue là-dessous. "Col. Cor., C. B.", vol. 77, p. 137

18 juin, Sydney. Hames à King. Se plaint de la manière dont l'a traité Murray. "A. & W. I.", vol. 598

27 juin, Weodwich. Macarmick à King. Envoie une déposition de Mathews montrant la futilité de l'accusation portée contre lui (Macarmick) et consignée dans le procès-verbal de l'assemblée du Conseil du Cap-Breton tenue le 12 novembre 1799. Attire l'attention sur le montant d'honoraires qui a été reçu par le major général Murray; Macarmick prétend que la moitié de ce montant lui appartient en vertu de l'article 101 des instructions.

Suivent la déposition et une question soumise à des avocats.

3 juillet, Sydney. Dénonciation du grand jury contre le lieutenant-colonel Kearney pour avoir accusé le juge et les jurés de conduite partielle. "Col. Cor., C. B.", vol. 77, p. 801

10 juillet, Sydney. Mémoire de Tremain et Stout. Ils parlent de leur occupation des mines de houille; ils demandent qu'on leur rembourse les fortes dépenses qu'ils ont faites pour réparer les bâtiments nécessaires à l'exploitation et qu'on lui paye le coût de l'outillage dont la couronne a pris possession. 747

Incluse. Liste des bâtiments construits près des mines et appartenant à Tremain et Stout. 755

Certificat de la quantité de houille appartenant à Tremain et Stout qui se trouvait sur le bord lorsque Murray a pris possession de la mine. 757

Extrait de la lettre du secrétaire d'Etat à Murray, 29 septembre 1799. Les fermiers des mines de houille ne devront être que locataires à volonté. 767

Correspondance avec Murray concernant le louage des mines, l'ouverture d'un nouveau puits, etc., 17, 19, 22, 23, 24 et 26 octobre 1799, 30 et 31 janvier, et 2 février 1800. 769 à 795

(Un double du mémoire se trouve à la page 759.)

16 juillet, Londres. George Isted, agent pour le Cap-Breton, à King. Demande des instructions quant au payement des lettres de change tirées de l'île. "A. & W. I.", vol. 598

16 juillet, Sydney. Adresse du grand jury à Murray; ils expriment leur gratitude pour les services qu'il a rendus au Cap-Breton. "Col. Cor., C. B.", vol. 77, p. 797

Digitized by Google

1800.

– juillet, Whitehall. Le secrétaire d'Etat à l'officier commandant du Cap-Breton. Une accusation contre Macarmick consignée dans les procès-verbaux du Conseil devrait être biffée. 113

– juillet, Sydney. Relevé des causes de la cour suprême pendant la session de juillet. 803

11 août, Cap-Breton. Murray à King. C'est le gouvernement qui exploite maintenant la mine de houille; l'ancien puits s'est bouché, et il faudrait dépenser £70 ou £80 pour le déblayer, mais on pourra extraire par le nouveau puits toute la houille dont on aura besoin. Tremain et Stout extrayaient la houille sur une si grande échelle que la mine aurait bientôt diminuée de valeur si on leur avait permis de continuer leurs opérations. Envoie un relevé de la quantité de houille qui a été extraite depuis que le gouvernement a pris le contrôle de la mine. L'utilité de Campbell et de Baker. Corrige les erreurs que contient l'état de Tremain et Stout concernant le rendement journalier de la mine et la moyenne des frais d'expédition. Inclut un compte relatif au nouvel hôtel du gouvernement. Se propose de tenir une enquête touchant les contestations qui ont été levées relativement à des permis d'occupation de terres. Décès de Mathews. Solde de Murray suspendue par le duc de Kent. Despard refuse de certifier ses comptes concernant l'hôtel du gouvernement.

"Col. Cor., C. B.", vol 77, p. 141

Inclus. Compte relatif à la houillère. 147

Pièces justificatives. 149 à 215

Bordereau de paye des mineurs. 217, 219

Autres comptes se rapportant à l'hôtel du gouvernement, à la houillère, etc. 221 à 293

23 août, Sydney. Smith à Despard. Cette lettre est jointe à celle de Despard au secrétaire d'Etat, 26 août; un double de la lettre de Smith se trouve à la page 651 de "Col. Cor., N. B.", vol. 77.

23 août, Cap-Breton. Murray au secrétaire d'Etat (Portland). Arrivée de Despard (*voir* aussi 17 juin), à qui a été transféré le commandement militaire, Despard veut aussi que Murray lui abandonne la direction des affaires civiles, mais il (Murray) ne peut le faire sans instructions. Des dépêches à lui adressées ont été remises à Despard et retenues par ce dernier. Les changements militaires effectués. Si l'on démet Murray de sa charge civile avant qu'il ait complété les réformes commencées, ce ne sera pas juste. Dans un post-scriptum il dit que c'est à cause de la prétention du juge en chef Smith à la fonction de président du Conseil qu'il n'avait pas déposé le mandement du 17 octobre 1799 devant le Conseil, craignant que la discussion de la prétention de Smith ne causât une rupture.

"Col. Cor., C. B.", vol. 77, p. 299

Inclus. Despard à Murray, 19 août. Prétend qu'en vertu du mandement du 17 octobre 1799, Murray est tenu de lui transférer le commandement civil. Demande à Murray de lui remettre les instructions du roi de cette date et celle du duc de Portland en date du 18, afin que des mesures soient prises pour y donner effet. 303

Murray à Despard, 20 août. Désire que Despard lui transmette le double du mandamus qu'il avait reçu et qui lui appartient. Il n'avait pas reçu ordre d'abandonner la direction de l'administration civile. Il faisait actuellement exécuter d'importants travaux publics. Si l'on décide de le remplacer par Despard dans le gouvernement civil, des ordres dans ce sens seront reçues sous peu, et en attendant il n'y a aucun inconvénient à maintenir le *statu quo*; il prend sur lui toute la responsabilité de la chose. Espère que sa détermination ne troublera leurs relations amicales. 307

Despard à Murray. 20 août Ne peut comprendre pourquoi Murray ne se soumet pas aux prescriptions pourtant si claires du mandement; il (Murray) devra en subir les conséquences. 311

Digitized by Google
662370

1800.

(Suivent d'autres lettres sur le même sujet, en date du 22, 24 et 26 août.)

26 août, Sydney. Despard au secrétaire d'Etat (Portland). Au sujet des difficultés entre lui et Murray concernant la présidence du Conseil. 327

Inclus. Doubles des lettres jointes à la mission de Murray du 23, y compris les lettres du 24 et du 26.

Despard au juge en chef Smith, 21 août. A-t-il vu le mandement du 17 octobre 1799, et le Conseil avait-il été convoqué pour exécuter les instructions? Désire avoir son opinion sur la question de savoir s'il (Despard) devrait ou non prendre le rang de membre ancien du Conseil et administrer le gouvernement comme commandant des forces.

"Col. Cor., C. B.", vol. 77, p. 355

Opinion de Smith, 21 août, que l'intention du roi était que le commandement civil ne fut pas séparé du commandement militaire au Cap-Breton. 359

Despard à Smith, 22 août. Désire savoir d'une manière claire et explicite si, comme commandant des forces, il est la seule personne qui ait droit d'administrer le gouvernement du Cap-Breton, etc.

"Col. Cor., C. B.", vol. 77, p. 363

Smith à Despard, 23 août. Répond à certaines de ses questions. Il ne croit pas devoir donner d'opinion sur la question de savoir si Murray a droit de continuer à exercer sa charge civile, vu que la chose pourra donner lieu à un procès qu'il aura à juger. C'est au procureur général que Despard devrait s'adresser. 367

(Double à la p. 651.)

Campbell, procureur général, à Despard, 23 août. D'après le texte du mandement, Despard, comme commandant militaire, a droit d'exercer aussi la charge de commandant civil. 371

11 septembre, Sydney. Affidavit de Murray mentionnant les accusations portées par Hames contre le juge en chef Smith. 827

15 septembre, Sydney. Affidavit du juge en chef Smith concernant le nombre et les noms des volumes qu'il avait écrits et publiés. 831

17 septembre, Yorkfields. Murray au secrétaire d'Etat (Portland). Il envoie le juge en chef Smith pour lui expliquer la situation. Despard doit prendre possession de vive force de la charge de président du Conseil. Il s'attend à aller en prison, mais il fera son devoir. 375

Inclus. Procès-verbal de l'assemblée du Conseil tenue le 16 septembre. Cette assemblée avait été convoquée par Murray pour examiner la situation: un corps de milice avait été levée sans autorisation et deux membres du Conseil avaient fait prêter serment à Despard comme président. Le Conseil recommanda qu'un compte rendu de ce qui s'était passé fût transmis au roi. 379

19 septembre, Sydney. Despard au secrétaire d'Etat (Portland). Dit qu'il a prêté serment comme président du Conseil. Nie qu'un corps de milice ait été levé; il n'y a qu'une sentinelle de service à l'hôtel du gouvernement. Les habitants sont enchantés du remplacement de Murray. Il n'a pas été commis de déprédations, mais quelques châssis ont été brisés par des gamins. Refus de Smith et de Cossit d'assister au Conseil; envoie des copies de leurs lettres. La houillère n'est pas aussi productive que lorqu'elle était exploitée à l'entreprise; le rendement n'est pas suffisant. Prendra des mesures pour remédier aux maux dont on se plaint. Défectuosités que présente le nouvel hôtel du gouvernement et sa situation défavorable. Le *Hope* échangé pour un navire américain qui avait été saisie pendant qu'il faisait un commerce illicite; le navire en question ne répond pas aux besoins du service. 391

Digitized by Google

1800.

Inclus. Despard à Murray, 16 septembre. L'informe qu'il (Despard) a prêté serment comme président du Conseil et lui demande de lui délivrer tous les registres, etc. 399

Murray à Despard, 17 septembre. Comme il n'a pas reçu officiellement ordre d'abondonner le commandement civil, il ne le fera pas. 403

Despard à Murray, 18 septembre. Regrette qu'il (Murray) refuse de se conformer au mandement du roi en date du 17 octobre 1799; il devra répondre de sa conduite en Angleterre. Envoie des certificats attestant qu'il (Despard) avait été nommé président du Conseil. 407

Cossit à Despard, 16 septembre. A la demande de Despard, il s'est rendu deux fois dans la salle du Conseil, il n'y a trouvé personne, mais il a aperçu des gens armés en dehors. Il y avait du tumulte dans les rues et il a eu peur de quitter sa maison, dont les châssis ont été brisés. Il a lu le mandement, etc., et il croit que Murray est le gouverneur civil légal. 411

Despard à Cossit, 17 septembre. Il se guidera sur les principes de la justice, malgré l'opposition de Cossit et celle des autres personnes qui agissent de concert avec Murray. Lui envoie un extrait d'une lettre de Portland en date du 24 juillet et lui communique les instructions qu'il avait reçus comme président du Conseil. Il n'y avait pas de gens armés à la porte de l'hôtel du gouvernement, sauf une sentinelle appartenant à la milice. "Col. Cor., C.-B.", vol. 77, p. 415

Smith à Despard, 16 septembre. Il s'est rendu dans la salle du Conseil pour donner son opinion sur la question de savoir si Despard avait droit de présider le Conseil. Il n'y a trouvé personne, mais il a vu des gens armés à la porte. Un mandement ne peut s'appliquer qu'à la personne qui y est nommée; dans le cas actuel, le mandemant s'applique à Murray. Lorsqu'on lui aura montré une lettre du secrétaire d'Etat autorisant Despard à prendre la direction de l'administration civile, il appuiera ce dernier de toutes ses forces. Il avait, ce jour-là, pris communication d'une lettre des membres du Conseil privé à Murray, en date du 30 juin. 419

Despard à Smith, 17 septembre. Lettre semblable à celle adressée à Cossit le même jour. 423

Adresse (18 septembre) présentée au roi par "les officiers du gouvernement et les principaux habitants"; on approuve le remplacement de Murray par Despard. Il avait été résolu, à une assemblée, de transmettre cette adresse au roi par l'entremise de Hames. 427

20 septembre, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Portland) à Murray. Il est surpris qu'il (Murray) n'ait pas reçu sa lettre du 18 octobre 1799. Il lui transmet un double de cette lettre. Il (Murray) devra remettre à l'officier nommé pour lui succéder toute la correspondance, etc. "Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 152

20 septembre, Whitehall. Le même à l'officier commandant les forces au Cap-Breton. Lui envoie copie de sa lettre à Murray pour lui montrer qu'il (l'officier) est nommé président du Conseil et est autorisé à administrer la colonie pendant l'absence du gouverneur ou du lieutenant-gouverneur. 153

20 septembre, Sydney. Despard à King. Lui présente Hames, qui est chargé de lui porter des dépêches et qui pourra lui donner tous les renseignements qu'il désirera. "Col. Cor., C. B.", vol. 77, p. 489

22 septembre, Sydney. Le juge Ball à King. (Lettre écrite en prison, où Ball était interné pour dette.) Se plaint des persécutions auxquelles il avait été en butte, etc. "A. & W. I.", vol. 598

23 septembre, Sydney. Déposition de John Barton au sujet d'une dette à lui due par le juge en chef Smith; les fausses accusations portées contre lui (Barton). "A. & W. I.", vol. 598

Digitized by Google

1800.

23 septembre, Sydney. Despard au secrétaire d'Etat (Portland). Accuse Murray, président, Smith, juge en chef, et Cossit, missionnaire, de mauvaise administration et d'avoir représenté sous un faux jour l'état des affaires.

" Col. Cor., C. B.", vol. 77, p. 459

23 septembre, Sydney. Le même au même. Envoie les procès-verbaux des séances du Conseil qui ont été tenues depuis qu'il administre les affaires. Murray détient les registres, le sceau, les instructions, etc., ce qui lui cause beaucoup d'embarras. 435

Inclus. Procès-verbaux des séances du Conseil (15 au 18 septembre) tenues sous la présidence de Despard. 439

Procès-verbaux des séances du Conseil tenues sous la présidence de Murray.

26 septembre. Sydney Mémoire de George Brown, maître du port par intérim. Demande qu'on le nomme à sa charge d'une manière permanente. 805

27 septembre, Sydney. Despard au secrétaire d'Etat (Portland). Il a été informé que le juge en chef Smith était parti pour l'Angleterre à bord de la goélette du gouvernement avec des lettres de Murray,—sans sa permission et à son insu. Comme il a raison de croire que Smith a quitté l'île, il a nommé 3 juges assesseurs. 463

— septembre, Le même au même. Il a reçu ordre de voir quelle accusation se trouve consignée dans les procès-verbaux des séances du Conseil contre Macarmick. Il n'a pu le faire vu que Murray détient les procès-verbaux en sa possession. Il a été informé par Dodd que le nom de Macarmick se trouvait mêlé à des accusations portées par Murray contre Mathews. Dodd, pour avoir protesté contre l'insertion de ces accusations dans les procès-verbaux et pour avoir refusé de se prêter à d'autres manœuvres illégales, avait été destitué; il n'avait pas été réinstallé malgré que son nom fut mentionné dans le dernier mandement. Il (Despard) avait réintégré Dodd; capacités de ce dernier; avantage d'avoir dans le Conseil un homme aussi utile et aussi bien renseigné que Dodd.

" Col. Cor., C. B.", vol. 77, p. 431

26 octobre, Sydney. Despard au secrétaire d'Etat (Portland). Il a examiné l'état des mines de houille; Murray refuse obstinément de lui livrer les comptes, etc. Pas d'outillage pour exploiter les mines; il avait par conséquent passé avec Stout, associé des anciens entrepreneurs, un contrat dont il transmet une copie avec l'estimation du coût du matériel nécessaire pour l'hiver et un extrait des procès-verbaux des délibérations du Conseil à ce sujet. La somme de £3,000 serait à l'heure qu'il est à la disposition de la Couronne si les locataires à volonté avaient été laissés en possession de la houillère, tandis qu'on n'a extrait que juste assez de houille pour défrayer les dépenses de l'hiver. La chose a été mal conduite par Murray, ou bien les recettes ont été mal appliqués; dans tous les cas, l'exploitation des mines par la Couronne n'est pas profitable. Comment il se propose d'exploiter les mines, de réduire les dépenses. 493

Inclus. Campbell à Despard, 16 octobre. Il dit que les mines sont dans un mauvais état. Il avait été privé de tout contrôle par Murray, qui s'ingérait partout et ne voulait écouter aucune remontrance. 499

Extrait du procès-verbal de la séance du Conseil tenue le 24 octobre, relativement au rapport de Campbell sur les mines de houille. 503

Contrat entre Despard et Richard Stout pour l'exploitation des houillères jusqu'au mois de juin suivant. 507

Estimation du coût de l'outillage nécessaire. 511

26 octobre. Sydney. Despard au secrétaire d'Etat (Portland). L'hôtel du gouvernement a été laissé inachevé par Murray et est exposé aux intempéries de l'air; il avait ordonné une inspection et il transmet le rapport de celui qui a examiné l'édifice, avec un extrait des procès-verbaux des délibérations du

Digitized by Google

1800.

Conseil s'y rattachant. Il faudra faire beaucoup de dépenses pour achever l'édifice, qui se trouve très mal situé. 515

Inclus. Extrait du procès-verbal de la séance du Conseil tenu le 24 octobre au sujet du rapport concernant l'hôtel du gouvernement, y compris le rapport et le devis. 519

Rapport et devis. 527 à 537

26 octobre. Sydney. Despard au secrétaire d'Etat (Portland). Retour de la goélette du gouvernement qui avait transporté le juge en chef Smith à Terreneuve, d'où celui-ci doit se rendre en Angleterre. Il s'est fait livrer la goélette. Cette goélette, un navire américain saisi pour commerce illicite, n'a pas autant de prix que le *Hope* pour lequel elle été échangée, le cuivre qui double le pond du *Hope* valant plus que l'autre navire tout entier. Il fera inspecter la goélette à l'arsenal maritime et communiquera au secrétaire d'Etat le résultat de l'inspection. Il ne croit pas qu'elle puisse, même après avoir subi des modifications, répondre aux besoins de l'Ile. 539

1er novembre. Londres. Déposition de John Hamos contre Murray. Ce dernier, comme président du Conseil, lui aurait écrit des lettres de menaces et lui aurait extorqué £18. "A. & W. I.", vol. 598

Certificat de son honorabilité. Suivent des lettres de Murray et des règles pour la gouverne du grand prévôt.

4 novembre, Cap-Breton. Murray au secrétaire d'Etat (Portland). Despard s'est emparé des mines, du nouvel hôtel du gouvernement et de la goélette, et il a tout mis entre les mains de la faction contre laquelle Murray a eu à lutter à son arrivée. Il envoie Baker, commis des mines, pour le mettre au courant de certaines choses, qu'il serait imprudent de lui communiquer par la poste, Despard étant capable de tout. Il (Murray) a été proscrit par proclamation et au son du tambour, aussi les gens craignent d'avoir des rapports avec lui et même de lui vendre les choses nécessaires à la vie. Il fera son devoir jusqu'au bout. Demande que Smith et Baker soient interrogés sous serment devant le Conseil privé afin que toute la vérité soit connue. Il avait conduit toutes les opérations sans tirer sur la Trésorerie, mais Despard ayant pris les recettes des mines, il (Murray) est obligé de tirer les lettres de change énumérées. Le *Hope* était impropre au service; il l'avait échangé pour un meilleur navire, sur lequel avait été transférées, lors de l'échange, toutes les pièces importantes de l'équipement du *Hope*. "Col. Cor., C.B.", vol. 77, p. 543

Inclus. Contrat pour la réparation de la goélette *Polly*. 551, 553

Acte d'échange du *Hope* pour le *Polly*, etc. 557

10 novembre, Kennington Palace. Gordon au roi. Envoie par ordre du duc de Kent un extrait d'une lettre de Bowyer, commandant de la Nouvelle-Ecosse, relativement à la conduite extraordinaire de Murray au Cap-Breton. "A. & W. I.", vol. 598

L'extrait est inclus dans la lettre.

12 novembre, Sydney. Despard au secrétaire d'Etat (Portland). Il a reçu les livres de Murray et les a examinés. Le nom de Macarmick se trouve irrégulièrement mêlé à des accusations portées contre Mathews. Envoie un extrait des procès-verbaux de délibérations du Conseil. "Col. Cor. C.B.", vol. 77, p. 571

Inclus. Extrait du procès-verbal de la séance du Conseil tenue le 12 novembre 1799. 575

12 novembre, Sydney. Liste des membres du Conseil, 1er novembre 1800. 579

Despard au secrétaire d'Etat (Portland). Il a reçu deux dépêches pour Murray et les a transmises. Ces dépêches comportent que Sa Grâce avait envoyé à Despard copie d'une lettre à Murray, en date du 20 septembre, ordonnant à ce dernier de livrer tous les documents se rapportant au gouvernement du Cap-Breton. Murray avait, ce soir-là, livré les sceaux de l'Ile et de la cour suprême, et, le jour suivant, il avait transmis les livres et les registres du Conseil ainsi qu'un certain nombre de lettres. Murray avait trop de confiance en Smith et en

Digitized by Google

1800.

Cossit; Campbell a toutes les aptitudes voulues pour la fonction de procureur général. Position pénible où se trouve McKinnon par suite de sa suspension par Murray; demande une décision dans le cas de McKinnon. Il croit que ce dernier a été suspendu sans raison. Envoie une requête de la part de Ball, qui, croit-il, a été maltraité. 561

Incluse. Requête d'Ingram Ball. 567

15 novembre, Londres. Hames à King. Demande qu'on le nomme officier de marine à Terreneuve ou surintendant des mines au Cap-Breton, où il retournerait avec plaisir, vu que Despard en a fait son ami de confiance.

"A. & W. I.", vol. 598

Inclus. Mémoire de Hames. Il fait connaître l'opinion de Despard au sujet du gouvernement du Cap-Breton.

15 novembre, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Portland) à Despard. Il a reçu ses dépêches. La conduite de Murray sera signalée au duc d'York. Despard est autorisé à suspendre tous les membres du gouvernement qui refuseront de remplir leurs devoirs. Envoie copie d'un mémoire de Tremain et Stout. Murray devra rendre compte de la somme de £2,131, 11s. 5d. qui lui a été payée par ces derniers. Transmet copie de la lettre qu'il avait écrite à Murray à la suite de ses représentations touchant la conduite de Tremain et Stout; cette lettre autorisait Murray à acheter de Tremain et Stout l'outillage nécessaire pour l'exploitation de la houillère et à dépenser £1,000 pour la construction d'un hôtel du gouvernement. Murray devra rembourser tout l'argent qu'il a reçu et dont il n'a pas rendu compte. Despard pourra soit exploiter les mines pour le compte du gouvernement soit les laisser en la possession de Tremain et Stout comme locataire à volonté.

"Col. Cor., C. B.", vol. 77, p. 479

(Une copie de cette lettre se trouve dans "Col. Off.", vol. 1, p. 154, où le jour du mois est indiqué.)

25 novembre, Sydney. Jane Miller à King. L'annuité qu'on lui a promise, lors du décès de son père, ne lui a pas été payée.

Inclus. Compte des dépenses payées par Miller pour le service de la houillère et encore dû.

Lettre du secrétaire de Despard. C'est au secrétaire d'Etat à décider si l'annuité sera payée ou non.

25 novembre, Cap-Breton. Murray au secrétaire d'Etat (Portland). Envoie des comptes au sujet du nouvel hôtel du gouvernement. Si on lui avait permis d'employer des ouvriers militaires il y a longtemps que l'hôtel serait habitable; rien n'y est comparable en Amérique au point de vue de la qualité des matériaux et du bon marché de la main-d'œuvre. "Col. Cor., C. B.", vol. 77, p. 643

Comptes et pièces justificatives. 538 à 639

25 novembre, Cap-Breton. Murray au secrétaire d'Etat (Portland). Il a livré les sceaux, la correspondance, etc., à Despard. Il est allé chez Despard pour lui donner des renseignements, mais Despard a refusé d'avoir un entretien avec lui. La lettre de Sa Grâce en date du 11 octobre 1799 l'a plongé dans une vive inquiétude. Bien que Despard ait en caisse plus de £2,000 provenant de la vente de la houille (chiffre qui s'élèvera à £3,000 avant le jour de Noel), il (Murray) a été incarcéré parce qu'il n'avait pas payé les gages des mineurs, de sorte qu'il a été obligé de tirer une autre lettre de change, à laquelle il espère qu'on fera honneur. La lettre du 18 octobre, suivant celle du 11, a dû être écrite à la suite de faux rapports, dont l'effet, espère-t-il, sera dissipé par le juge en chef Smith. Il aime à croire que son refus d'abandonner à Despard le gouvernement civil sera considéré simplement comme une erreur de jugement. A cause de l'état de sa santé, il ne pourra se rendre en Europe pendant l'hiver; transmet un certificat de médecin. Envoie la liste des lettres de change qui ont été tirées. 647

Digitized by Google

1800.

Inclus. Smith à Despard, le 23 août. (*Voir* annexe de la lettre de Despard en date du 26 août.)

Compte de fournitures pour le *Hope*. 655

Compte, etc., au sujet de la houillère. 659, 661

Certificat de Stafford, chirurgien de la garnison, attestant que la santé de Murray laissait à désirer. 665

13 décembre, Sydney. Despard au secrétaire d'Etat (Portland). Il y a de nombreuses demandes de concessions de terres auxquelles on ne peut satisfaire. Dans la Nouvelle-Ecosse on confisque les terres tombées en deshérence. On devrait établir une cour de deshérence au Cap-Breton vu que les deux tiers des terres concédées sont encore incultes. Ceux qui veulent avoir des terres sont des cultivateurs respectables de la Nouvelle-Ecosse et de l'île du Prince-Edouard. 669

18 décembre, Sydney. Le même au même. Il a reçu les sceaux, etc., de Murray, qui avait cependant négligé de lui communiquer les renseignements nécessaires et qui continuait son opposition, en insinuant qu'il (Despard) serait démis et que lui-même serait réintégré. Les tentatives de la part de Murray de troubler la paix dans l'île n'ont pas réussi. 673

18 décembre, Sydney. Le même au même. Le besoin de scieries et de chemins se fait sentir. Propose qu'un léger droit soit imposé sur le rhum et les spiritueux en général; un droit de 1 schelling et 3 pence courant par gallon serait suffisant. 677

18 décembre, Sydney. Le même au même. La goélette du gouvernement avait été conduite à Halifax et inspectée; transmet le rapport d'inspection. Murray n'a pas fourni les comptes, et il n'appert pas non plus par les livres du Conseil qu'ils aient été audités depuis le 10 mai. Il craint de ne pouvoir tirer aucune partie de la coque de la goélette, qu'on a prise en échange du *Hope*. Le *Hope* a été vendu à Halifax au prix de £160; or la goélette en question ne vaut pas le tiers de cela. Pour le service du Cap-Breton il faut un navire doublé en cuivre à cause des tarets. Il est informé que presque tout le poisson qui est pris par les habitants est acheté par des Américains qui donnent en paiement des marchandises de contrebande.
" Col. Cor., C. B.", vol. 77, p. 681

Inclus. Rapport sur l'état de la goélette du gouvernement, daté à Halifax, 4 décembre. Le coût des réparations nécessaires excéderait la valeur de la goélette et elle est trop petite pour le service du Cap-Breton. 685

22 décembre. Londres. Mémoire de Hames à King au sujet de la conduite violente de McKinnon au Cap-Breton. " A. & W. I.", vol. 598

Inclus. Documents se rapportant à McKinnon.

23 décembre, Londres. Hames à King. Demande un congé de 6 mois.
" Col. Cor., C. B.", vol. 77, p. 809

Le même au même. Demande que le roi lui accorde une courte entrevue. (Même date.) 811

1801.

1er janvier, Sydney. Despard au secrétaire d'Etat (Portland). Transmet la liste des membres du Conseil. " Col. Cor., C. B.", vol. 78, p. 1

Inclus. Liste des membres du Conseil. 5

6 janvier, John Street. Sam. C. Cox à King. Transmet un mémoire de Ball; croit les allégations que ce mémoire contient sont vraies. 331

Incluse. Mémoire d'Ingram Ball. 335

31 janvier, Sydney. Despard au secrétaire d'Etat (Portland). A tiré en faveur de Tremain et Stout pour les dépenses du *Hope* jusqu'au 24 décembre dernier. 9

Incluses. Pièces justificatives. 13, 17

Bordereau de paye de l'équipage du *Hope*. 19

5 février, Londres. W. Baker à King. A délivré des dépêches au secrétaire d'Etat et est prêt à dissiper toute appréhension au sujet de l'état des affaires au Cap-

Digitized by Google

1801.

Breton. Demande le paiement d'une lettre de change pour £500 tirée en sa faveur pour travaux exécutés aux houillères.
" A & W. I.", vol. 598

8 février, Sydney. Despard au secrétaire d'Etat (Portland). Envoie les procès-verbaux des séances du Conseil tenues depuis le 15 septembre 1800 jusqu'au 15 janvier 1801. " Col. Cor., C. B.", vol. 78, p. 21

Inclus. Procès-verbaux des séances du Conseil. 25

8 février, Sydney. Despard au secrétaire d'Etat (Portland). Parle de sa lettre du 26 octobre concernant le contrat qu'il avait passé avec Stout et en vertu duquel ce dernier continue à exploiter les mines; il n'y avait pas d'autre alternative, les mines ayant été complètement négligées par Murray et son agent, Baker. Envoie l'état des dépenses qu'on a faites et le relevé de la houille qui a été extraite. Un nouveau puits a été pratiqué, et il a lieu de croire que 4,000 chaudrons seront prêts à être expédiés le 1er juin. Par suite de la hausse du prix des provisions, il recommande que le prix de la houille soit augmenté; ceux qui en achètent pour l'exportation au taux actuel font d'énormes profits, de sorte qu'une augmentation de 2 ou 3 schellings ne provoquerait pas de diminution dans la demande. Cela compenserait les pertes subies jusqu'ici et justifierait l'élévation des droits dans le cas où les mines seraient affermées. Il attend de nouvelles instructions avant de demander des soumissions pour le louage des mines; il croit qu'un plus fort revenu pourra être réalisé que par le passé. La quantité de houille qui a été exportée depuis que la Couronne exploite les mines se chiffre par 2,008⅓ chaudrons, et les recettes, s'élevant à £1,606 13s. 4d., ont été appliquées au paiement de gages, etc. 73

Inclus. Compte de l'outillage acheté pour les mines. 81

Relevé de la houille qui a été exportée. 85

19 février, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Portland) à Despard. Il n'y avait rien de mieux à faire dans les circonstances que de passer un contrat avec Stout. Despard est autorisé à louer des mines après avoir demandé des soumissions. Il (Despard) fait bien de refuser de payer les dettes contractées par Murray relativement aux houillères avant que ses comptes soient finalement réglés. L'hôtel du gouvernement devra être démoli et reconstruit dans un endroit mieux situé que son emplacement actuel. Murray a eu tort d'échanger le *Hope* pour un navire inférieur; la somme allouée pour le service maritime est de £600 par année, et avec cette somme il (Despard) devra louer un navire convenable. Transmet un mandat ordonnant la mise en liberté de Ball. Smith ne pourra pas retourner au Cap-Breton comme juge en chef; il devra être remplacé. Parle de sa lettre à Murray au sujet de l'irrégularité de la suspension de McKinnon; on paiera à ce dernier son plein salaire pour le temps qu'il aura rempli ses fonctions, et pour le temps qu'il aura été remplacé il n'aura droit qu'à la moitié de son salaire. " Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 158

28 février, Londres. Hames à King. Un de ses amis qui doit partir pour la Jamaïque se chargerait volontiers de dépêches. Demande qu'on le nomme à une charge; qu'on retienne sur le salaire de Murray les £18 que ce dernier lui a extorqués, et qu'on lui rembourse ses dépenses de voyage.
" A. & W. I.", vol. 598

Inclus. Mémoire de Hames. Il avait été chargé par Despard de porter des dépêches au roi, et il demande qu'on lui rembourse ses dépenses de voyage.

9 mai, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Portland) à Despard. Tant que les instructions restrictives qu'il a reçues ne seront pas révoquées, il ne devra pas concéder de terres d'une manière permanente. Despard est autorisé à faire confisquer les terres tombées en deshérence. Il est heureux d'apprendre que Murray n'ait pas réussi dans sa tentative de troubler la paix. Il soumettra au Conseil la suggestion faite par Despard d'imposer sur le

Digitized by Google

1801.

rhum une taxe, dont le produit serait appliqué à construire des scieries et à pratiquer des chemins. Parle des instructions contenues dans sa lettre du 18 février concernant le louage d'un navire; lorsqu'une occasion favorable se présentera il pourra acheter un vaisseau, et si les recettes provenant des mines ne sont pas suffisantes pour couvrir le prix d'achat, il tirera sur la Trésorerie. Murray devra rembourser tout l'argent qu'il a touché et dont il n'a pas rendu compte, ainsi que tout le montant des lettres de change qu'il a tirées pour des dépenses non autorisées. Les faits se rapportant aux navires de contrebande auraient dû être communiqués à Léonard. "Col. Off., C.B.", vol. 1, p. 163

22 mai, Sydney. Despard au secrétaire d'Etat (Portland). A reçu ordre de mettre l'embargo sur tous les navires appartenant à la Russie, au Danemark et à la Suède. "Col. Cor., C.B.", vol. 78, p. 93

22 mai, Bartog. Le même au même. A reçu instructions concernant les titres. 89

22 mai, Sydney. Le même au même. Il demandera des soumissions pour le louage des mines, conformément aux instructions reçues. Il pense que l'adjudicataire pourra prendre possession avant le 1er octobre. Il a fait relâcher Ingram Ball et réintégré McKinnon dans sa charge de secrétaire, etc. Il n'a pu trouver de navire offrant les conditions voulues; il a fait réparer la goélette prise en échange par Murray. Il aura peut-être l'occasion cet été d'acheter un vaisseau; il faudra un vaisseau doublé en cuivre à cause des tarets qui infestent la rivière. Recommande que Dodd soit nommé juge en chef à la place de Smith. 97

30 mai, Sydney. Le même au même. Conformément aux instructions reçues, il a sommé Murray de lui indiquer comment il avait dépensé le revenu des houillères, et il envoie la réponse de Murray. Ce dernier lui a subséquemment transmis des pièces justificatives et des comptes confus, qu'il avait fait auditer, et il envoie le rapport des auditeurs. D'après ce rapport, Murray se trouve fortement endetté envers la Couronne, mais comme il n'a pas de biens au Cap-Breton, on ne pourra pas se faire rembourser; on lui permet de retourner en Angleterre. 101

30 mai, Sydney. Le même au même. Indique les démarches qu'il a faites pour encourager la culture du chanvre, et envoie le rapport du Conseil à ce sujet. La saison est trop avancée pour que l'on pense à cette culture, cet hiver, d'autant plus qu'on manque de semence. Il se procurera la quantité de semence et en fera la distribution. "Col. Cor., C.B.", vol. 78, p. 105

Inclus. Rapport du Conseil touchant la culture du chanvre. 109

30 mai, Sydney. Despard au secrétaire d'Etat (Portland). Transmet un mémoire de Campbell, procureur général intérimaire, et recommande que ce dernier soit nommé d'une manière permanente à la charge qu'il exerce actuellement. 115

Inclus. Mémoire de Campbell. 119

1er juin, Sydney. Despard au secrétaire d'Etat (Portland). Transmet la liste des membres du Conseil. 123

Incluse. Liste des membres du Conseil. 127

6 juin, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Portland) à Despard. Il pourra hausser le prix de la houille pourvu que la chose ne détermine pas une diminution dans la demande. "Col. Cor., C. B.", vol. 1, p. 167

28 juin, Sydney. Despard au secrétaire d'Etat (Portland). Il avait recommandé que Dodd fût nommé juge en chef, mais il apprend qu'un autre a été nommé. Il insiste pour que l'on accorde une charge à Dodd, qu'il considère comme un homme intègre et capable. "Col. Cor., C. B.", vol. 78, p. 131

1er juillet, Sydney. Le même au même. Transmet la liste des membres du Conseil. 135

Incluse. Liste des membres du Conseil. 139

3 juillet, Sydney. Despard au secrétaire d'Etat (Portland). A la demande des principaux marchands, etc., il avait fait adopter par le Conseil une ordonnance

Digitized by Google

1801.

en vertu de laquelle les biens des personnes qui quitteront l'Ile sans payer leurs dettes pourront être saisis. 143

Inclus. Procès-verbal des délibérations du Conseil au sujet de l'ordonnance en question. 147

Ordonnance. 151

8 juillet, Sydney. Despard au secrétaire d'Etat (Portland). Transmet les rapports de l'officier de marine pour les six mois finissant le 5 courant, ainsi que copie des probès-verbaux des séances du Conseil tenues pendant le même espace de temps. 159

Inclus. Relevé des navires qui sont entrés dans le port et qui en sont sortis jusqu'au 5 juillet. 163, 165, 167, 169

Procès-verbaux des délibérations du Conseil. 171

9 juillet, Sydney. Despard au secrétaire d'Etat (Portland.) Il a tiré en faveur de Tremain et Stout pour les dépenses imprévues qui ont été faites jusqu'au 24 juin dernier; transmet des comptes et des pièces justificatives. 189

Inclus. Comptes et pièces justificatives. 193 à 209

12 juillet, Sydney. Despard au secrétaire d'Etat (Portland). A tiré pour le salaire de son secrétaire particulier et transmet des reçus. 215

Inclus. Reçus. 219, 221

28 juillet. Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Portland) à Despard. Il fera bien de faire inspecter par les officiers de l'arsenal maritime le navire qu'il se proposera d'acheter et de le faire équiper, une fois l'achat conclu, sous leur direction. Ce serait avec plaisir qu'il recommanderait la nomination de Dodd comme juge en chef à la place de Smith s'il ne s'était pas engagé à nommer Gambier à cette charge. Campbell a été nommé procureur général sur sa recommandation. Envoie copie de la lettre qu'il a écrite à la Trésorerie lorsqu'il a transmis les comptes de Murray. A renvoyé au Conseil la lettre de Despard concernant la culture du chauvre; l'importance de la culture de ce produit dans les colonies britanniques.
"Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 168

28 juillet, Whitehall. Comité du Conseil pour les affaires de commerce au roi. Leurs Seigneuries approuvent la proprosition faite par Despard d'imposer sur le rhum et les autres spiritueux une taxe dont le produit sera affecté à construire des scieries et à pratiquer des chemins au Cap-Breton.
" Col. Cor., C.B.", vol. 78, p. 343

1er août, Sydney. Despard au secrétaire d'Etat (Portland). Dépêches reçues. Murray est parti à la fin de juin; l'état de ses comptes est indiqué dans la lettre du 22 mai. 223

3 août, Warwick St. William Smith à lord Pelham. Lui demande de parcourir le mémoire inclus dans sa lettre. Il aimerait mieux exercer la charge de juge en chef à Terreneuve qu'au Cap-Breton. Si on refuse de le transférer, il partira pour le Cap-Breton. "Col. Cor., C. B.", vol. 78, p. 347

Inclus. Mémoire de William Smith. 351

Divers certificats. 355 à 361

13 août, Store Street. Hames au secrétaire d'Etat (Hobart). Demande un congé. 363

15 août, Londres. Le même à King. On insiste pour qu'il s'embarque pour la Jamaïque, mais ses affaires concernant le Cap-Breton ne sont pas encore réglées; il demande un règlement. " A. & W. I.," vol. 598

25 août, Trésorerie. Vansittart à Sullivan. Demande l'opinion de lord Hobart sur la question de savoir si une lettre de change tirée par Murray devrait être payée. " Col. Cor., C. B.", vol. 78, p. 367

25 août, Woolwich. Mémoire de Macarmick. Il montre les services qu'il a rendus et il demande qu'on lui paye ce qui a été retenu sur ses émoluments. 371

28 août, Romsey. Hames à Sullivan. Il avait été obligé d'aller à la campagne à cause du mauvais état de sa santé. Transmet la correspondance concernant la conduite de Murray, etc., au Cap-Breton. 375

Digitized by Google

Inclus. Despard à Hames, 28 juin. 459

Adresse présentée au roi par les principaux habitants du Cap-Breton; ils le remercient d'avoir démis Murray. 461

Mémoire de Hames au secrétaire d'État (Hobart). 465

Fred. Maitland, pour sir Ralph Abercrombie, à Hames, Martinique, 2 mars 1797. A cause de sa belle conduite à Sainte-Lucie, il (Hames) avait été nommé officier de marine. 379

Le général Cuyler à King, 13 février 1801. Recommande que Hames soit nommé surintendent des mines au Cap-Breton. 383

Le marquis de Titchfield à Hames, 23 juin. Il a écrit à Portland à son sujet. 387

Le major Gordon à Hames, 14 février. Le duc de Kent recommandera Hames au roi la prochaine fois qu'il ira à Londres. 391

Proclamation lancée par Despard. Il est défendu aux officiers du gouvernement, au Cap-Breton, d'assister Hames. 457

3 septembre, Downing St. Le secrétaire d'État (Hobart) à Despard. Dépêches reçues; il est autorisé à imposer sur le rhum un droit dont le produit sera employé à construire des scieries et à réparer les chemins. 211

8 septembre. Sydney. Ball au secrétaire d'État (Portland). Transmet copie de son mémoire à Despard par lequel il demande sa mise en liberté, vu qu'il est encore en prison malgré que sa Majesté lui ait accordé son pardon. 393

Inclus. Mémoire de Ball. 397

(Double à la p. 429.)

19 septembre, Sydney. Despard au secrétaire d'Etat (Portland). Dépêches reçues et mesures prises pour que les ordres donnés soient exécutés. 227

19 septembre, Sydney. Le même au même. Herd (Hurd), l'arpenteur, est absent depuis 14 ans; on a besoin d'un arpenteur pour mesurer les terres qu'il (Despard) a reçu la permission de concéder; recommande que John Shey soit nommé à la charge qu'exerçait Hurd. 231

Inclus. Certificat de Charles Morris attestant que Shey est un arpenteur capable. 235

23 septembre, Trésorerie. Vansittart à Sullivan. Demande l'opinion de Hobart sur la question de savoir si deux lettres de change tirées par Despard pour le salaire de son secrétaire devraient être payées. 401

26 septembre, Prince's St. Murray à Chapman. Demande qu'il lui transmette certaines pièces justificatives pour qu'il (Murray) les soumette aux auditeurs avec ses comptes. 405

6 octobre. Prince's St. Le même au même. Réitère sa demande du 26 septembre. 409

6 octobre, Sydney. Despard au secrétaire d'Etat (Hobart). A reçu une dépêche lui annonçant que le département des colonies avait été placé sous la direction de Hobart. 243

6 octobre, Sydney. Le même au même. La nomination de Gambier à la charge de juge en chef révoque celle des trois juges assesseurs qui avaient rempli les devoirs de cette charge. Il faudrait un autre juge; ses appointements pourraient être payés à même les recettes des houillères; recommande que Dodd soit nommé juge. "Col. Cor., C.B.", vol. 78, p. 247

9 octobre, Warwich St. Mémoire de William Smith, ex-juge en chef du Cap-Breton. Il porte des accusations contre Murray et demande une indemnité. 413

Incluse. Accusations contre Murray. 417

10 octobre, Prince's St. Murray au secrétaire d'Etat (Hobart). Après avoir déclaré, comme il l'a fait, que les dépenses sous le duc de Kent avaient été excessives. doit-il prouver ce qu'il a avancé ou garder le silence? 421

13 octobre, Downing St. Le secrétaire d'État (Hobart) à Despard. Maintenant que la paix est rétablie, il faudra réduire toutes les dépenses. 251

15 octobre, Sydney. Ball au secrétaire d'Etat (Hobart). Transmet copie de la requête qu'il a adressée à Despard et par laquelle il demande qu'on le relâche. 425

Digitized by Google

1801.

Incluse. Requête; double de celle qui se trouve à la p. 397.

19 octobre, Woolwich. Macarmick au secrétaire d'Etat (Hobart). L'importance de coloniser le Cap-Breton le plus vite possible. 433

25 octobre, Sydney. Despard au secrétaire d'Etat (Hobart). Il s'était proposé de lui envoyer, ce jour là, un rapport sur l'état de l'île, mais par suite de la difficulté des communications avec les établissements éloignés, il n'avait pu compléter ses notes. Le manque de chemins et de scieries retarde le progrès de la colonie. Il avait proposé à Portland d'imposer sur le rhum et les autres spiritueux une taxe dont le produit aurait été employé à combler cette lacune. Il avait aidé à la construction d'une scierie près de Sydney. Il avait, conformément aux instructions reçues, acheté une goélette pour le service de l'île. 255

28 octobre, Trésorerie. Vansittart à Sulivan. Désire avoir l'opinion de Hobart sur la question de savoir si la lettre de change tirée par Murray pour couvrir une partie des frais d'exploitation de la houillère du Cap-Breton devrait être payée. 437

4 novembre, Downing St. Le secrétaire d'Etat (Hobart) à Despard. Dépêches reçues; communiquera à la Trésorerie la lettre qu'il lui a écrite et le certificat qu'il lui a envoyé en faveur de Shey. 239

16 novembre, Sydney. Despard au secrétaire d'Etat (Hobart). Transmet la liste des membres du Conseil. 259

Incluse. Liste des membres du Conseil. 263

18 novembre, Cap-Breton. Despard au secrétaire d'Etat (Hobart). Transmet des états relatifs aux mines. Depuis que le contrat passé avec Stout est expiré, les dépenses d'exploitation ont été moindres. Il espère qu'il pourra bientôt signaler une augmentation dans les recettes des mines et il croit qu'il réalisera assez de ce chef pour payer le prix d'achat de la goélette, soit £1,000. Il transmet une copie du contrat qu'il se propose de passer avec MM. Campbell pour le louage des houillères. L'économie qu'il a pratiquée relativement à l'exploitation des mines. 267

Incluse. Relevé de la houille qui a été expédiée. 271, 275, 279

Compte de dépenses imprévues. 283

Compte de fournitures. 287

Comptes courants. 291

Campbell à Despard, 17 novembre. Conditions auxquelles il est prêt à louer les houillères de la rivière Spanish. 293, 297

18 novembre, Cap-Breton. Despard au secrétaire d'Etat (Hobart). Il avait autorisé à faire démolir l'hôtel du gouvernement et à le faire reconstruire sur un emplacement convenable. Les frais de reconstruction de cet édifice s'éleveraient à au moins £3,000. Il recommande par conséquent qu'on achète la maison qu'il habite; elle est très bien située et on pourrait l'agrandir à peu de frais. Il communique à Hobart une offre de la part de Dodd de vendre la maison en question; les recettes des houillères seraient suffisantes, écrit-il, pour couvrir le prix d'achat et les frais d'agrandissement. "Col. Cor., C. B.", vol. 77, p. 305

Incluse. Offre de la part de Dodd de vendre la maison qu'habite le général. 309

26 novembre, Sydney. Mémoire de William Plant. Se plaint de l'injustice qu'on lui a faite. Demande qu'on le réintègre dans sa charge de surintendant des mines et qu'on lui accorde un dédommagement pour les pertes qu'il a subies par suite de sa suspension. 449

Inclus. Boddington à Plant, 3 juin 1784. Le comité de l'artillerie a ordonné qu'il soit payé jusqu'à la date de son arrivée en Angleterre, avec un mois de salaire additionnel. Lorsque l'occasion se présentera, il sera nommé à un autre emploi. 453

Certificat en faveur de Plant, en date du 8 juillet 1784. 455

Digitized by Google

1801.

15 décembre, Sydney. Ingouville à King. Représentations au sujet de l'état du Cap-Breton. 441, 445

18 décembre, Cap-Breton. Despard au secrétaire d'Etat (Hobart). Conformément aux instructions reçues, il a fait adopter une ordonnance imposant un léger droit sur le rhum et les autres spiritueux.

18 décembre, Cap-Breton. Le même au même. A reçu des copies imprimées des articles préliminaires de la paix et de la proclamation de la cessation des hostilités sur mer et sur terre, proclamation qu'il avait rendu publique. Il n'y a pas de navires armés en nolisement au Cap-Breton. 317

25 décembre, Sydney. Le même au même. A tiré pour le salaire semi-annuel de son secrétaire particulier; envoie un reçu. 321

Inclus. Reçu. 325

Digitized by Google

Digitized by Google

ARCHIVES.—BAIE D'HUDSON.

1673. 7 octobre, Québec. Frontenac au commandant des troupes du roi de France à la Baie d'Hudson; lui présente et lui recommande le père Albanel.
"B. T., H. B.", vol. 1

1675. 1er novembre, Liste des aventuriers anglais faisant le commerce à la Baie d'Hudson et l'état de leurs parts respectives. vol. 1

1676. 26 janvier, Whitehall. Mémoire de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Albanel, un jésuite, avait essayé de débaucher Groseiller et Radison; et en l'absence des navires de la compagnie il avait arraché les enseignes de Sa Majesté et avait depuis intrigué parmi les sauvages. vol. 1

(Sans date; lu par les lords du commerce à la date en marge.)

26 janvier. Whitehall. Ordre de fournir à l'ambassadeur de France une copie de la plainte de la Compagnie de la Baie d'Hudson touchant les intrigues de Charles Albanel, un jésuite, de Gresilier (*sic.*), un Français, et de Radison, un Italien, pour qu'elle soit transmise au roi de France, afin que celui-ci défende aux personnes dont on se plaint de rien faire qui puisse préjudicier au commerce de la compagnie.
"Col. Entry Book, H. B.", vol. 96, p. 42

1677. 20 mai. Affidavit de William Bond, qui déclare qu'il était parti pour la Baie d'Hudson en 1672, et qu'il était arrivé dans le cours du mois d'octobre à la factorerie de la rivière Rupert. L'été suivant (1673), il avait fait le commerce à Port-Nelson, etc. "B. T., H. B.", vol. 1

1681. 20 décembre. Compte rendu de découvertes sur la Baie d'Hudson, etc. vol. 1

1682. 6 juillet. La Compagnie de la Baie d'Hudson se plaint qu'on empiète sur son commerce et demande que des ordres soient donnés pour que la chose cesse. L'affaire est renvoyée au département de la justice.
"Col. Entry Book, H. B.", vol. 107, p. 39

7 novembre. Document endossé comme suit: "Titre des Anglais au Canada en réponse aux prétentions des Français aux terres et aux territoires avoisinant la baie d'Hudson, telles qu'émises dans un mémoire récemment délivré ici par l'ambassadeur de France." "S. P. Col., H. B.", vol. 66

11 novembre. Labarre à ——— (en français). Les postes de Manase et d'Orange, conquis en 1667 pour le duc d'York et encore peuplés de Hollandais, donnent asile aux Iroquois.

Une compagnie qui a été constituée en Angleterre pour faire le commerce sur la Baie d'Hudson est à fonder des établissements sur des terres qui appartiennent au roi de France depuis 20 ans. Il ne troublera pas la compagnie dans son commerce maritime, mais il ne permettra pas qu'elle s'avance dans les terres des Français. "S. P. Col., H. B.", vol. 40

30 novembre, Comptoir de la Baie d'Hudson. Réponse de la Compagnie de la Baie d'Hudson, y compris un extrait de la lettre de Labarre.

Réponse officielle à de la Barre (par ordre du roi). Les sujets de Sa Majesté qui font le commerce sur les rivières, les îles et les côtes de la baie d'Hudson ne devraient pas être troublés par de la Barre.

Questions concernant la Baie d'Hudson—(sans date).

Ces trois documents se trouvent dans "B. T., H. B.", vol. 1; une copie de la réponse de la Compagnie de la Baie d'Hudson suit la lettre de de la Barre en date du 11 novembre dans "S. P. Col., H. B.", vol. 40.

Extraits des "Transactions", publiés au complet dans le rapport sur les Archives du Canada pour 1883, bien que non disposés exactement de la même manière que dans la copie imprimée.

Digitized by Google

1683.

2 mars. Mémoire (en français) en réponse à la lettre où de la Barre se plaint que les habitants de New-York fournissent des armes aux Iroquois, et que la Compagnie de la Baie d'Hudson empiète sur les territoires appartenant à la France. "Col. Entry Book, H. B.", vol. 99, p. 197

(Le mémoire est sans date; il suit un ordre en date du 2 mars et en précède un en date du 7 avril. La réponse concernant New-York, qui contient des renseignements au sujet des sauvages de cet endroit, couvre 6 pages; celle concernant la Baie d'Hudson couvre 4 pages.)

11 août. "Vraie copie de la clause de la charte de la Compagnie de la Baie "d'Hudson que le lord gardien du grand sceau du roi m'a ordonné ce "jour, 11 août 1863, de transcrire." Extrait de la charte. Suit un autre extrait de la charte. vol. 40

(La charte se trouve parmi les archives dans la série P, vol. 109.)

12 août. Whitehall. Ordre aux gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre de saisir tous les navires faisant le commerce sur la baie d'Hudson en contravention à la charte. vol. 99, p. 218

25 octobre. Gillam à de la Barre (en français). Se plaint de la conduite de Radisson et de Groseiller, qui l'avaient induit à se rendre à la Baie d'Hudson et l'avaient ensuite dépouillé de son navire et de ses marchandises. vol. 40

14 novembre. Requête du gouverneur et de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Demandant un dédommagement pour les dommages causés à leurs propriétés par les Français.

14 novembre. Plainte et affidavit touchant une attaque dirigée par les Français sur des postes de la baie d'Hudson.

Affidavit dans le même sens.

Affidavit (sans date) de John Outlaw. Les Français qui ont détruit le fort de Port-Nelson lui ont dit qu'ils avaient agi ainsi d'après les ordres du roi de France et du gouverneur du Canada.

23 novembre. Affidavit de John Outlaw touchant l'attaque dirigée sur le parti de Gillman, sur la baie d'Hudson, par Radisson et Gooseberry (Groseiller).

Idem par Outlaw en date du 4 décembre.

27 novembre, Oxfordshire. James Hayes à sir John Werden. Parle de l'attaque dirigée sur les postes de la Baie d'Hudson par Radisson, qui avait débarqué à la Rochelle et s'était rendu à la hâte à Paris, sans doute pour informer le roi de la grande valeur de ces territoires. Demande que l'ambassadeur soit prié d'insister auprès du roi pour que Radisson soit puni. Si la Compagnie est protégée contre les Français et laissée en paix le printemps prochain, elle pourra se préparer à la résistance.

Les six paragraphes précédents se trouvent au vol. 40.

Journaux de Radison, 1682–3 et 1684.

1684.

26 janvier, Paris. Preston. Mémoire (en français) au roi de France concernant l'attaque sur Port-Nelson. Preston demande que Radisson soit puni et qu'une indemnité soit accordée pour les dommages causés. Vol. 40

Un double, sans date, adressé à l'ambassadeur en France, devant être soumis au roi de France, se trouve dans le même vol.

26 janvier. Hayes à Jenkins. Radisson et Groseiller, après avoir été maltraités par le gouverneur, avaient quitté le Canada et avaient offert de faire des expéditions à la recherche du castor au profit de la Nouvelle-Angleterre; ils s'étaient ensuite engagés au service de la Compagnie de la Baie d'Hudson. La compagnie a fait des découvertes dans ce territoire et en a pris possession avant qu'il fût occupé par les Français. "B. T., H. B." vol. 40

1686.

10 et 13 février Affidavits concernant la capture par les Français du navire *Perpetuana Merchant* sur la baie d'Hudson. "B. T., H. B.", vol 1

1687.

— février. Mémoire de la Compagnie de la Baie d'Hudson concernant les attaques dirigées contre ses postes par les Français. Elle demande protection. "B. T., H. B.", vol.

Digitized by Google

Incluse. Déposition de Richard Smithsend, second du navire *Perpetuana Merchant.* Le navire en question avait été saisi par les Français et il (Smithsend) ainsi que d'autres avaient été conduits à Québec, où ils avaient été retenus prisonniers pendant environ 11 mois. vol. 1

D'autres lettres sur le même sujet enveloppées dans une chemise marquée BA., n° 7.

13 mai, Comptoir de la Baie d'Hudson. La Compagnie de la Baie d'Hudson renouvelle sa demande d'indemnité pour les dommages causés à leurs ports, etc., par les Français, indemnité que le roi avait promis, au mois de février dernier, de réclamer.

Position de la compagnie vis-à-vis des Français.

Mémoire.

Extrait des "Transactions" (déjà publié). "B. T., H. B.", vol. 1

14 juin. Affidavit attestant qu'on avait formellement pris possession de Fort Nelson en 1670 et qu'un des navires de la Compagnie de la Baie d'Hudson, commandé par Gilham, faisait le service dans le bas de la baie, la même année. "B. T., H. B.", vol. 1

28 octobre, Comptoir de la Baie d'Hudson. Rapport concernant l'expédition hostile entreprise par les Français en juin 1680 contre les postes de commerce de la Baie d'Hudson.

On devrait déchaîner la population de la Nouvelle-Angleterre contre les Français ou bien accorder à la compagnie des lettres de marque et de représailles. (Cette lettre ne porte pas de date). "B. T., H. B.", vol. 1

"Droit de Sa Majesté à la baie d'Hudson." Extrait des "Transactions" entre l'Angleterre et la France touchant la baie d'Hudson, publié au long dans le rapport sur les archives pour 1883. Pour l'extrait, *voir* p. 177 de ce rapport. Le volume 25 des archives coloniales contient les "Transactions" en question.

Sans date. Lord Preston aux lords du commerce. Les Français n'ont jamais réclamé d'indemnité pour les dommages qu'ils auraient subis à Fort Bourbon, et il ne leur a pas, par conséquent, transmis la réponse dont ils parlent. "B. T., H. B.", vol. 1

1688. 30 mai, Whitehall. Commission nommant le capitaine George Geyer commandant du district nord de la baie d'Hudson.

Commission (même date) nommant Geyer député du gouverneur des terres, etc., dans le bas du détroit d'Hudson.

Même date. Commission nommant Marsh gonverneur. "B. T., H. B.", vol. 1

1689. 6 janvier, Boston. Randolph à sir James Hayes. Au sujet des attaques des Français contre les postes de la Compagnie de la Baie d'Hudson, etc. "B, T., H. B.", vol. 1

25 avril, Whitehall. Arrêté du conseil renvoyant aux lords du commerce la requête de la Compagnie de la Baie d'Hudson.

Requête annexée à l'arrêté. "B. T., H. B.", vol. 1

13 mai, Comptoir de la Baie d'Hudson. Mémoire. La compagnie demande le renouvellement des commissions accordées par feu le roi James afin qu'elle puisse protéger ses factoreries, etc. "B. T., H. B.", vol. 1

29 mai, Whitehall. Requête de la Compagnie de la Baie d'Hudson; elle demande qu'on la protège contre les Français. Des lettres de marque peuvent-elles être émises malgré le traité de neutralité?— "Col. Entry Book", vol. 109, p. 220

Sans date. Commission signée par Guillaume et Marie; mandat d'émettre des lettres de marque et de représailles contre les Français. "B. T., H. B.", vol. 1

1690. 26 mars, Whitehall. Rapport des lords du commerce concernant la requête par laquelle la Compagnie de la Baie d'Hudson demande un convoyeur pour les navires qui doivent porter des munitions dans ses forts sur la baie. "Col. Entry Book", vol. 109, p. 320

Digitized by Google

1692.
13 avril. Requête par laquelle la Compagnie de la Baie d'Hudson demande protection pour les équipages des navires qui sont sur le point de faire voile pour la baie d'Hudson; 40 hommes sur 150 doivent s'embarquer immédiatement, et les autres partiront plus tard (sans date; lire à la date en marge). "B. T., Trade Papers", vol. 4

18 avril, Whitehall. Lords du commerce au président du Conseil. Ont recommandé que la protection demandée soit accordée.
"B. T. Trade Papers", vol. 12, p. 165

1693.
16 mars, Whitehall. Les lords du commerce recommandent qu'on accorde protection aux équipages des navires de la Compagnie de la Baie d'Hudson. 244

1694.
14 octobre, Cap de François. Contrat (en français) entre Iberville et Walsh pour la reddition de Fort York aux Français. "B. T., H. B.", vol. 2
(Une traduction se trouve au volume 3, p. 11.)

25 octobre. Requête de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Elle demande protection pour les équipages des navires qui doivent partir pour la Baie d'Hudson. Les Français menacent d'attaquer ses factoreries, etc.
"F. 30, B. T. Trade Papers", vol. 5

1695.
25 juillet. Compagnie de la Baie d'Hudson aux lords du commerce. Elle se propose de faire partir 4 navires dont les équipages comprendront 150 matelots, pour lesquels elle demande protection; 60 s'embarqueront le 1er mars et les autres le 1er mai. "H. 18, B. T. Trade Papers", vol. 6

29 juillet, Whitehall. Rapport des lords du commerce sur la lettre ci-dessus.
"B. T. Journals", vol. 8, p. 83

Sans date. "Exposé impartial des droits dont jouit la Compagnie de la Baie "d'Hudson en vertu de la charte qui lui a été accordée par Charles II." Attaque contre les pouvoirs de la Compagnie. (Le document n'est pas daté, mais il a été probablement écrit en 1695.) "A. & W. I.", vol. 539

1696.
28 août. Correspondance entre de la Forest et Allen concernant la reddition de Fort York.

30 août. Article de capitulation entre Allen et de la Forest.
Ordres donnés à Allen.
Pour ces trois documents, *voir* la lettre de Tucker en date du 5 décembre.

31 août, Fort-York ou Bourbon. "Articles de Capitulation entre le Sieur Guillaume Allen, commandant "en chef dans la rivière Hays, ou Ste. Thérèse, et le Sir G. de la Forest "commandant du Fort d'Yorke, ou Bourbon le 31 D'Aout, 1696."
"B. T., H. B.", vol. 2, p. 133

30 novembre, Whitehall. Lords du commerce. Nelson avait été informé que la Compagnie de la Baie d'Hudson ne s'était pas conformée aux articles de capitulation relativement à ceux qui avaient été faits prisonniers dernièrement. La chose est renvoyée au secrétaire d'Etat. "B. T. Journals", vol. 9, p. 256

5 décembre. Whitehall. Tucker à Popple. De la Forest, ex-gouverneur français de Fort York devra donner des explications au sujet de la violation des articles de capitulation arrêtés avec Allen. "B. T., H. B.", vol. 2, p. 1
(Double au vol. 3, p. 1.)
Mémoire de la Forest. Il demande qu'on lui restitue ses armes, etc., et qu'il soit renvoyé en France avec la garnison. 5
Contrat et correspondance entre de la Forest et Allen touchant la reddition de Fort York. (Trois documents en date du 28 et du 30 août.) 9, 11, 13
Relevé des peaux de castor et autres expédiées à bord du *Bonaventure*. 15
(Double dans "B. T., H. B.", vol. 3, p. 8).
Autre relevé. 57
Articles de capitulation entre Allen et de la Forest. 17
Ordres donnés à Allen (sans date). 21

Digitized by Google

1696.

"Articles arrêtés entre monsieur d'Iberville, commandant les deux vaisseaux du Roy le *Poly* et la *Salamande*, et monsieur Walsh, gouverneur de Fort York," etc., 14 octobre 1694. 25

Affidavits d'Isaac Wood, William Arnold, James Hubbald, John Russell, James Griffin, Thomas Walsh, Thomas Jacobs, Henry Piggot et William Clark (tous en date du mois de décembre 1696), concernant la reddidion de Fort York à Iberville et la manière dont ils avaient été traités après la capitulation. "B. T., H. B.", vol. 2, p. 29 à 49

Walsh et Jacobs déclarent que les Français n'avaient pas enfreint les articles de capitulation après la reddition de Fort York. 53

5 décembre. Whitehall. Lords du commerce. Somment de la Forest et la Compagnie de la Baie d'Hudson de comparaître devant eux. "B. T., H.B.", vol. 3, p. 1

7 décembre, Whitehall. Procès-verbal. Sommaire de l'enquête dans l'affaire de la Forest et la Compagnie de la Baie d'Hudson. "B.T. Journals," vol. 9, p. 264

14 décembre. Whitehall. Demande de délai de la part de la Compagnie de la Baie d'Hudson. 280

21 décembre, Whitehall. Lords du commerce. Procès-verbal de l'enquête dans l'affaire de la Forest et la Compagnie de la Baie d'Hudson. 9

(Double à la page 294).

Inclus à ce document se trouvent une traduction des articles de capitulation arrêtés avec Iberville le 14 octobre 1694, (l'original est dans "B. T., H. B.", vol. 2, p. 25) et de la déposition de Wood, etc.; le témoignage de Walsh, etc.

23 décembre, Whitehall. Continuation de l'enquête dans l'affaire de La Forest et la Compagnie de la Baie d'Hudson. "B. T. Journals", vol. 9, p. 300

24 décembre, Whitehall. Lords du commerce au secrétaire d'Etat (Trumbull). Ils transmettent, pour être soumis au roi, les articles de capitulation arrêtés entre Allen et le gouverneur français de Fort York, et désavoués par la Compagnie de la Baie d'Hudson. Affidavits, etc. Demandent si le gouverneur français doit être renvoyé ou si les documents doivent être soumis à lui (Trumbull). "B. T., H. B.", vol. 3, p. 22

(*Voir* aussi "B. T. Journals", vol. 9, p. 306).

26 décembre, Londres. Affidavit de Philip Parsons attestant que les articles de capitulation avaient été violés par Iberville après la reddition de Fort York. "B. T., H. B.", vol. 2, p. 63

28 décembre, Whitehall. Les Lords du Commerce décident que le départ de La Forest devra être retardé jusqu'après la prochaine séance. "B. T., H. B." vol. 3, p. 23

(*Voir* aussi "B. T. Journals", vol. 9, p. 307).

31 décembre, Paris. Hébert à de La Forest (en français)). A transmis les documents à de Lagny. Ils sont arrivés bien à point, car il se proposait d'exercer des représailles, vu que les commissa res anglais n'ont pas encore envoyé de réponse à la demande de dédommagement pour inexécution des articles de capitulation arrêtés lors de la reddition du Fort Bourbon. Il a transmis tous les documents à Versailles et attend des ordres. "B. T., H. B.", vol. 2, p. 93

1697. 1er janvier. Whitehall. Lords du commerce. Résumé du plaidoyer de Cooper en faveur de la Compagnie de la Baie d'Hudson, etc. "B. T. Journals", vol. 2, p. 94

2 janvier, Londres. Affidavit de James Hubball. Il a souvent entendu Piggott et Clarke se plaindre qu'ils avaient été maltraités par les Français et que les articles de capitulation avaient été violés après la reddition de Fort York. "B. T., H. B.", vol. 2, p. 67

Même date. Affidavit de Mary Davis attestant que Thomas Jacobs s'était plaint de la manière dont l'avaient traité les Français. 69

Affidavit de Grimington concernant les plaintes faites par Jacobs. 73

Digitized by Google

1697.

(*Voir* affidavit conjoint de Walsh et autres joint à la lettre de Tucker en date du 5 décembre 1696).

Affidavit de W. Potter, secrétaire de la Compagnie de la Baie d'Hudson, concernant les pertes causées à la compagnie par les Français. 77

4 janvier, Whitehall. Lords du commerce. La lettre de Hébert à de la Forest a été communiquée au secrétaire de la compagnie et de Lagny a demandé qu'une indemnité soit accordée à de la Forest.
" B. T. Journals", vol. 9, p. 328

4 janvier, Whitehall. Lords du commerce. Rapport avec un résumé des arguments invoqués en faveur de la Forest et de la Compagnie de la Baie d'Hudson, respectivement. " B. T., H. B.", vol. 3, p. 23 à p. 30

(*Voir* aussi " B. T. Journals", vol. 9, p. 322.)

4 janvier, Londres. Mémoire de la Forest en réponse au factum de la Compagnie de la Baie d'Hudson. " B. T., H. B.", vol. 2, p. 81

4 janvier, Comptoir de la Baie d'Hudson. " Etat des dommages causés à la Compagnie de la Baie d'Hudson par la Compagnie Canadienne de France." Les dommages sont portés aux chiffres suivant :—1682, £2,500 ; 1684, £10,000 ; 1685, £5,000 ; 1686, £50,000 ; 1688, £15,000. La Compagnie se plaint aussi de la violation par Iberville des articles de capitulation arrêtés en 1694. 89

4 janvier, Exon. Parsons à messieurs Duport. On lui a demandé de faire un affidavit dans le même sens que celui qui a été signé par Welch (Walsh) et Jacobs, mais il avait été plus exigeant qu'eux. Gateing, le commissaire à Saint-Malo, avait refusé de le laisser partir pour l'Angleterre parce qu'il n'avait pas voulu " lui graisser la patte ". S'il avait été mieux traité, il n'aurait pas fait de plainte. S'il n'y a rien à reprocher à Iberville, le commissaire est à blâmer. 107

5 janvier. Whitehall. Lords du commerce à la Compagnie de la Baie d'Hudson. Doivent-ils tenir compte dans leur rapport de la partie du factum de la compagnie se rapportant à l'année 1688, et la compagnie se base-t-elle là-dessus pour demander des représailles ?—Suit un extrait du factum de la compagnie touchant la violation du traité. " B. T., H. B.", vol. 3, p. 30

8 janvier, Whitehall. Lords du commerce. Ils ont reçu un extrait d'une lettre de de Lagny, en date de janvier, demandant satisfaction pour la violation des articles de capitulation arrêtés avec de la Forest. 32

(*Voir* aussi " B. T. Journals", vol. 9, p. 335.)

8 janvier, Comptoir de la Baie d'Hudson. Potter à Popple. A transmis, par ordre de la Compagnie de la Baie d'Hudson, un exposé des prétentions de la compagnie, exposé qui, espère-t-il, donnera satisfaction vu qu'il ne contient que la vérité. La compagnie a beaucoup souffert des attaques des Français.
" B. T., H. B.", vol. 2, p. 99

Exposé. 103

11 janvier, Whitehall. Lords du Commerce. Duport leur a communiqué une lettre de Parsons en date du 4 janvier. " B. T., H. B.", vol. 3, p. 33

Suit copie de la lettre; on la trouvera plus haut.

11 janvier, Whitehall. Lords du Commerce. Ils sont d'accord sur le rapport à faire au sujet des différends entre la Compagnie de la Baie d'Hudson et de la Forest. 36

13 janvier, Comptoir de la Baie d'Hudson. La Compagnie de la Baie d'Hudson fait remarquer que les lords du commerce avaient omis dans le rapport qu'ils se proposent de faire certaines choses qui avaient été prouvées par la compagnie relativement aux différends de celle-ci avec les Français. " B. T., H. B.", vol. 2, p. 111

14 janvier, Whitehall. Lords du commerce. Ordre à leur secrétaire de demander à la Compagnie de la Baie d'Hudson d'indiquer quelles places les Français lui avaient prises avant et depuis la guerre. " B. T. Journals", vol. 9, p. 348

15 janvier, Whitehall. Lords du commerce. Leur rapport sur les différends entre la Compagnie de la Baie d'Hudson était terminé et ordre avait été donné de le transmettre au secrétaire d'Etat. 350

Digitized by Google

1697.

15 janvier, Whitehall. Rapport des lords du commerce. "Copie d'une représentation des Commissaires du Commerce et des Plantations, au sujet des plaintes de monsieur de la Forest, gouverneur français de Fort York sur la Baie d'Hudson, plaintes se rapportant à la violation des articles de capitulation arrêtés entre lui et le capitaine Allen lors de la reddition de ce fort aux Anglais en 1696." "A. & W. I.", vol. 539

15 janvier, Whitehall. Lords du Commerce à Tucker. Lui envoient copie du rapport dont ils ont convenu. "B. T., H. B.", vol. 3, p. 36

Rapport au roi (même date) contenant un résumé des prétentions des parties. 37

16 janvier, Comptoir de la Baie d'Hudson. Clarke, député du gouverneur, à Popple. Lui transmet un compte rendu de ce qui s'était passé entre les Anglais et les Français en Amérique. Les événements se rapportent aux années 1682, 1686, 1688, 1690, 1693, 1694 et 1696, la prise et la reprise des forts étant très brièvement rapportées. "B. T., H. B.", vol. 2, p. 119

18 janvier, Whitehall. Les lords du commerce. Constatent que la Compagnie de la Baie d'Hudson avait fait rapport que tout le territoire était en sa possession, sauf un petit fort appelé Nemikie. "B. T. Journals", vol. 9, p. 353

21 janvier, Whitehall. Les mêmes. Ils ont écrit aux commissaires du service de secours aux malades et aux blessés qu'ils avaient transmis leur rapport et qu'il n'y avait plus lieu de détenir de la Forest. 357

25 janvier, Comptoir de la Baie d'Hudson. Clarke à Popple. Les Français avaient construit un fort à Nemickie pour intercepter le commerce; en 1686, ils avaient pris trois factoreries dans le bas de la baie. Dans les traités de paix qu'on pourra faire avec la France, il ne devrait pas être permis aux Français de voyager ou de commercer plus loin qu'à mi-chemin entre le Canada et Fort Albany. "B. T., H. B.", vol. 2, p. 115

— janvier. Delagny aux commissaires préposés à l'échange des prisonniers (en français). Prétend qu'en vertu des articles de capitulation, de la Forest devait retenir 2 canons et devait recevoir les marques ordinaires d'honneur; de plus, que lui et sa garnison devaient garder leurs vêtements et effets et être conduits à Plaisance. Il se plaint que les canons de la Forest lui avaient été enlevés, que ses vêtements et effets ainsi que ceux de ses soldats avaient été pillés, et que tous avaient été conduits en Angleterre. 95

25 février, Saint-James. Rapport du Conseil privé sur les différends entre la Compagnie de la Baie d'Hudson et les Français. Ce rapport contient un résumé des témoignages rendus et se termine comme suit: "l'affaire peut se résumer en deux points:—

"1. Le capitaine Allen avait-il le droit de consentir aux deux articles de capitulation sur lesquels on insiste le plus? Et s'il ne l'avait pas, M. Laforest peut-il les invoquer en sa faveur, surtout si l'on tient compte du fait que le capitaine Allen a averti La Forest qu'en consentant aux deux articles en question il avait violé les ordres qu'il avait reçus?

"2. La convention de 1694 a-t-elle été violée dans une mesure suffisante pour que Votre Majesté puisse exercer des représailles sur les marchandises qui ont été prises." 141

(Double en date du 12 mai, 1698. "B. T., H. B.", vol. 3, p. 55.)

17 avril, Comptoir de la Baie d'Hudson. La Compagnie de la Baie d'Hudson aux lords du commerce (Popple.) Au sujet des places qui leur avaient été prises par les Français. "B. T. Journals", vol. 20, p. 153

1er juin, Whitehall. Lords du commerce à Clarke, député du gouverneur de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Sa lettre du 16 janvier, concernant les places prises par les Français avant la guerre actuelle, a été transmise au secrétaire Trumbull; ils désirent des détails touchant les autres dommages subis. "B. T., H. B.", vol. 3, p. 44

Digitized by Google

1697.

9 juin, " Mémoire de la Compagnie de la Baie d'Hudson touchant la violation de ses droits par les Français et les changements survenus relativement à la possession des places, etc., à la Baie d'Hudson."
" A. & W. I.", vol. 539

(*Voir* aussi " B. T., Journals ", vol. 20, p. 226.)

27 octobre, Whitehall. Lords du commerce. Lettre ordonnant à la Compagnie de la Baie d'Hudson de proclamer la paix. " B. T., H. B.", vol. 3, p. 45

Voir " B. T., Plantations General ", vol. 2, A. 190.)

24 décembre, Whitehall. Lords du commerce. Au sujet de la restitution de Saint Christophe, dont avait parlé la Compagnie de la Baie d'Hudson.
" B. T., H. B.", vol. 3, p. 45

(*Voir* " B. T., Leeward Islands", vol. 5, A. 135).

30 décembre, Whitehall. Lords du commerce. Veulent savoir ce que la Compagnie de la Baie d'Hudson réclame des Français en vertu du traité de paix.
" B. T., H. B.", vol. 3, p. 45

Sans date. Copie d'un mémoire de la Compagnie de la Baie d'Hudson en réponse au factum des Français concernant la reddition de Fort Bourbon en 1696.

Articles de capitulation. " A. & W. I.", vol. 539

(*Voir* annexes de la lettre de Tucker en date du 5 décembre).

1698.

22 avril, " Mémoire touchant la capitulation du Fort Bourbon en 1696, mentionnée au 8e article du traité de paix." " B. T., H. B.", vol. 2, p. 129

29 avril, Extrait de la lettre de Vernon en date du 25 avril.
" B. T., H. B.", vol. 3, p. 45

(*Voir* " B. T., Miscellanies", vol. 1, A. 57 et 58).

29 avril, Cockpit. Lords du Commerce à la Compagnie de la Baie d'Hudson. Lui communiquent les instructions qu'ils ont reçues de Sa Majesté. (*Voir* lettre de Vernon en date du 25 avril.) Demandant qu'on leur donne d'autres renseignements pour qu'ils puissent répondre à Sa Majesté.
" B. T., H. B.", vol. 3, p. 46

10 mai, Cockpit. Les mêmes à la même. La Compagnie de la Baie d'Hudson ne leur a pas répondu touchant la restitution des marchandises prises à Fort York en 1696. Elle devra le faire de suite. " B. T., Journals ", vol. 11, p. 56

Réponse. 59

(*Voir* " B. T., H. B.", vol. 2, A. 50).

11 mai, Cockpit. Rapport des lords du commerce sur la plainte faite par la Compagnie de la Baie d'Hudson que les Français n'avaient pas livré les postes qui devaient être restitués et qu'ils n'avaient pas non plus nommé des commissaires pour régler les réclamations en conformité du traité de Ryswick.

" Les raisons humblement invoquées par la Compagnie de la Baie d'Hudson " devraient, il semble, accompagnée le rapport.

Le " Factum de la Compagnie " est, selon toute apparence, de la même date.

Deux requêtes de la Compagnie de la Baie d'Hudson datent évidemment de 1699. " A. & W. I.", vol. 539

11 mai, Traduction de la réponse de l'ambassadeur de France au mémoire des commissaires de Sa Majesté en date du 7 mars 1698.
" B. T., H. B.", vol. 3, p. 74

12 mai, Cockpit. Lords du commerce au roi. Représentations se rapportant à l'infraction aux articles de capitulation arrêtés en 1696, lors de la reddition de Fort York et recommandant la nomination de commissaires. 47

12 mai, Comptoir de la Baie d'Hudson. Réponse de la Compagnie de la Baie d'Hudson au mémoire des Français concernant la reddition de Fort York (appelé Fort Bourbon). 50

12 mai, Cockpit. Lords du commerce, Leur rapport sur le mémoire de la Compagnie de la Baie d'Hudson devra être signé et transmis à Vernon.
" B. T. Journals", vol. 11, p. 60

(*Voir* " B. T., H. B.", vol. 2, A 47.)

Digitized by Google

1698.

19 mai, Whitehall. Vernon à Popple. La Compagnie de la Baie d'Hudson devra faire connaître aux lords du Conseil et aux lords du commerce les raisons qu'elle a à invoquer à l'appui de sa demande d'un convoyeur pour escorter ses navires jusqu'à la baie. Les lords du Conseil ont été priés de se réunir le 21 au bureau de Popple. "B. T., H. B.", vol. 2, p. 153

Requête par laquelle on demande un convoyeur (sans date). 157

(Double au vol. 3.)

20 mai, Cockpit. Lords du commerce. Une lettre a été reçue de Vernon (*voir* "B. T., H. B.", vol. 2, A 64) demandant de convoquer une assemblée extraordinaire pour prendre en considération la requête par laquelle la compagnie demande un convoyeur; la Compagnie de la Baie d'Hudson devra être représentée à cette assemblée. "B. T., Journals", vol. 11, p. 68

21 mai, Cockpit. Lords du commerce au secrétaire d'Etat (Vernon). Le convoyeur demandé par la Compagnie de la Baie d'Hudson est, à leur avis, nécessaire. "B. T., H. B.", vol. 3, p. 69

21 mai. Lords du commerce. Constatent que la Compagnie de la Baie d'Hudson avait été représentée à l'assemblée dont il est question plus haut. "B. T., Journals", vol. 11, p. 70

Requête. "B. T., H. B.", vol. 2, A 65

2 juin. Whitehall. Vernon aux lords du commerce. La Compagnie de la Baie d'Hudson a demandé pour son gouverneur une commission semblable à celle qui avait été accordée par l'ex-roi; devra-t-on accéder à cette demande, et si oui, dans quelle mesure devra-t-on reproduire l'ancienne commission? "B. T., H. B.", vol. 2. p. 165

(Double au vol. 3, p. 70.)

Commission accordée par Jacques II à Geyer, 30 mai 1688. (*Voir* à cette date.)

6 juin, Cockpit. Lords du commerce. Perry et Moor conseillent de reproduire l'ancienne commission, mais avec certaines modifications à cause des changements apportés par le traité de paix. "B. T., Journals", vol. 11, p. 89

7 juin, Cockpit. Lords du commerce au secrétaire d'Etat (Vernon). Lui transmet le projet de la commission qu'on se propose d'accorder au gouverneur de la Compagnie de la Baie d'Hudson. "B. T., H. B.", vol. 3, p. 71

Projet de commission. 72

4 octobre. Lords du commerce. Lettre de Nelson concernant la frontière entre la Nouvelle-France et la Nouvelle-Angleterre. "B. T., Journals", vol. 11, p. 241

(*Voir* "B. T., Plantations General", vol. 2, A. 2, 95, 305.)

16 novembre. Lords du commerce. Au sujet de la proclamation du roi de France relative au commerce dans les colonies françaises. "B. T., Journals", vol. 11, p. 241

(*Voir* "B. T., Plantations General", vol. 2, A 380.)

1699.

11 mai. Lords du commerce. Ils ont pris communication de la traduction du mémoire des Français concernant leurs droits dans la région de la baie d'Hudson. "B. T., Journals", vol. 12, p. 39

(*Voir* "B. T., H. B.", vol. 2, A. 74.)

30 novembre. Mémoire (sans date) de la Compagnie de la Baie d'Hudson, présenté à la date en marge. Elle expose ses prétentions et demande que ses droits soit rétablis, que les limites territoriales soient fixées et que des mesures soient prises pour conserver le commerce de la nation. "B. T. H. B.", vol. 2, p. 175

(*Voir* aussi vol. 3, p. 81; "B. T., Journals", vol. 12, p. 268, et "B. T., H. B.", vol. 2 A. 81.)

Transactions entre l'Angleterre et la France touchant la Baie d'Hudson, 1698-9 et 1699. "A. & W. I.", vol. 536

(C'est le supplément des transactions de 1687.)

Digitized by Google

1700.

29 avril. Whitehall. Secrétaire d'Etat (Vernon) aux lords du commerce. Leur communique les alternatives proposées par l'ambassadeur de France.
"B. T., H. B.", vol. 3, p. 87

"Alternatives proposées pour servir de limites dans l'Amérique entre la France et l'Angleterre." 87

Observations sur les alternatives ci-dessus.

Un document de la même date porte que l'ambassadeur avait soumis des propositions touchant les limites. "B. T. Journals", vol. 13, p, 19

28 mai, Whitehall. Lords du commerce à Clarke. Ordre reçu de préparer des commissions pour le procès des pirates. La Compagnie de la Baie d'Hudson désire-t-elle une commission ? "B. T., H. B.", vol. 3, p. 91

30 mai, Comptoir de la Baie d'Hudson. Potter aux lords du commerce. Par suite des pertes subies par la compagnie, elle n'est pas en état d'envoyer de navires à la baie d'Hudson, cette année. 92

(Double au vol. 2, p. 181.)

12 juin, Whitehall. Lords du commerce. La Compagnie de la Baie d'Hudson leur avait exposé ses prétentions et leur avait remis deux documents concernant ses droits dans la région de la baie d'Hudson et les limites territoriales à fixer. "B. T. Journals", vol. 13, p. 71

10 juillet, Comptoir de la Baie d'Hudson. "Limites que la Compagnie de la Baie d'Hudson suggère de fixer comme frontière entre son territoire et celui des Français dans la région de la baie d'Hudson, au cas où il y aurait échange de places et que la compagnie ne pourrait obtenir tout le détroit et toute la baie, qui de droit lui appartiennent." Suivent les limites proposées.
"B. T., H. B.", vol. 2, p. 185

(Double au vol. 3, p. 93, lu par les lords du commerce le 22 janvier 1701.)

1701.

22 janvier, Whitehall. Lords du commerce. Constatent que la Compagnie de la Baie d'Hudson leur avait exposé ses vues au sujet de la délimitation territoriale à établir.
"B. T., Journals", vol. 13, p. 325

(*Voir* aussi "B. T., H. B.", vol. 2, A. 93).

23 janvier. Lords du commmerce à la Compagnie de la Baie d'Hudson. Si les Français n'acceptaient pas la délimitation proposée, la compagnie consentirait-elle à des modifications ? "B. T., H. B.", vol. 3, p. 96

(*Voir* aussi "B. T., H. B.", vol. 2, A. 96, et Journaux, vol. 13, p. 327).

29 janvier, Comptoir de la Baie d'Hudson. Compagnie de la Baie d'Hudson aux lords du commerce. Propose certaines modifications. "B. T., H. B.", vol. 3, p. 96

(*Voir* aussi "B. T., H. B.", vol. 2, p. 19 ; et pour la lettre du 12 février, "B. T. Journals", vol. 13, p. 354, et "B. T., H. B.", vol. 2, A. 97.)

1702.

9 janvier, Whitehall. Lords du commerce à la Compagnie de la Baie d'Hudson. Désirent que la compagnie leur indique les mesures qu'il faudrait adopter en ce qui concerne le commerce et la protection de la baie d'Hudson.
"B. T., H. B., vol. 3, p. 102

19 janvier, Comptoir de la Baie d'Hudson. Compagnie de la Baie d'Hudson aux lords du commerce. Exposent que les Français n'ont pas de titre aux territoires de la baie, que la compagnie se trouve dans une position déplorable, etc. 103

(*Voir* aussi vol. 2, p. 195.)

24 janvier, Whitehall. Représentations sur l'état de défense de la Baie d'Hudson.
"B. T., H. B.", vol. 3, p. 107

(*Voir* aussi "Plantations General".

1709.

10 mai. Stephen Evans aux lords du commerce. La Compagnie de la Baie d'Hudson leur envoie les deux livres promis. Elle a fait distribuer son factum à Londres et se propose d'en envoyer des copies dans la Hollande.
"A. & W. I.", vol. 601

19 mai, Whitehall. Lords du commerce à la Compagnie de la Baie d'Hudson. Désirent que la compagnie leurs donnent des détails au sujet des empiétements des Français. "B. T., H. B.", vol. 3, p. 108

Digitized by Google

1709.

23 mai. Mémoire de la Compagnie de la Baie d'Hudson (sans date), concernant les attaques dirigées par les Français contre ses factoreries en temps de paix, etc. La compagnie demande que lorsqu'un traité sera fait avec la France, on oblige le roi de France à renoncer à ses prétentions à la baie et au détroit d'Hudson, à livrer tous les forts et établissements, à abandonner la navigation dans les limites fixées dans la charte de la Compagnie, et à restituer la somme de £108,514 19s. 8d., que les Français avaient volée à la compagnie en temps de parfaite amitié entre les deux royaumes. "B. T., H. B.", vol. 2, p. 201

Une autre copie. 211

Document (même date) constatant que ce mémoire avait été soumis par Evans aux lords du commerce. "B. T. Journals", vol. 21, p. 108

Copies de comptes (1687 et 1699) présentés le même jour. "B. T., H. B.", vol. 3

(*Voir* aussi liasse marquée A. 47, au vol. 2.)

27 mai, Whitehall. Lords du commerce. La Compagnie de la Baie d'Hudson devra leur faire savoir quels ont été les premiers découvreurs de la Baie d'Hudson. "B. T. Journals", vol. 21, p. 115

1711.

21 décembre, Whitehall. Lords du commerce. Constatent qu'une lettre avait été reçue de Dartmouth au sujet de la requête de la Compagnie de la Baie d'Hudson. "B. T., H. B.", vol. 3

(*Voir* liasse A. 48 dans "B. T., H. B.", vol. 2.)

21 décembre. Requête de la Compagnie de la Baie d'Hudson. On demande que les territoires respectifs des Français et de la compagnie soient délimités et on indique de quelle manière le commerce devrait être conduit. "B. T., H. B.", vol. 3, p. 110

(Une copie de cette requête, en date du 12 février 1712, se trouve au vol. 2, p. 221.)

Sans date. "Le droit de la Couronne de la Grande-Bretagne à la Baie d'Hudson, dans l'Amérique du Nord, affirmé", etc. Il y a deux copies imprimées de ce document.

Le manuscrit contient en substance les mêmes faits historiques que l'imprimée, mais il en diffère en ce qui concerne les commentaires. "A. & W. I.", vol. 539

1712.

8 février, Comptoir de la Baie d'Hudson. Mémoire de la Compagnie de la Baie d'Hudson. La compagnie demande que des règlements soient adoptés pour le commerce de manière à ce qu'on n'ait plus de difficultés avec les Français. "B. T., H. B.", vol. 3, p. 117

Lords du commerce. Document (même date) relatif au mémoire en question. "B. T. Journals," vol. 13, p. 81

12 février, Comptoir de la Baie d'Hudson. Mémoire de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Comment le territoire de la compagnie et celui des Français devraient être délimités et de quelle manière le commerce devrait être conduit. "B. T., H. B.", vol. 2, p. 221

19 février, Whitehall. Lords du commerce au secrétaire d'Etat (Dartmouth). Tout rapport que la Compagnie de la Baie d'Hudson a "un bon droit et un juste titre à toute la baie et à tout le détroit d'Hudson", et que le mémoire de la compagnie touchant la délimitation de son territoire et de celui des Français devrait être renvoyé aux plénipotentiaires réunis à Utrecht avec toute la question des frontières. "B. T., H. B.", vol. 3, p. 120

(*Voir* aussi B. T. Journals", vol. 13, p. 102 et A. & W. I., vol. 539.)

7 mai, Whitehall. Secrétaire d'Etat (Dartmouth) aux lords du commerce. Transmet une requête de la Compagnie de la Baie-d'Hudson. Les places mentionnées dans cette requête appartiennent à des sujets britanniques, de sorte que la reine n'a pas voulu accepter un acte de cession du roi de France, mais a insisté pour qu'il donnât ordre de livrer ces places aux personnes qui seraient autorisées par Sa Majesté à en prendre possession.

Digitized by Google

1713.

La compagnie entrera par conséquent en possession immédiate des places en question, son titre étant admis. "B. T., H. B.", vol. 2, p. 225

La requête. 227

(*Voir* "B. T., H. B.", vol. 3, pp. 121 et 122, et "B. T. Journals", vol. 23, p. 359.)

6 août, Marly. Ordre à Jérémie, signé "Louis" et contresigné "Phelypeaux", joint à la lettre de Potter en date du 14 août 1719.

1714.

13 avril, Whitehall. Secrétaire d'Etat (Bolingbroke) aux lords du commerce. Transmet un mémoire de la Compagnie de la Baie d'Hudson et d'autres documents. "B. T., H. B.", vol. 2, p. 233

Inclus. Mémoire. On remercie Sa Majesté pour le soin qu'elle a pris des intérêts de la Compagnie. Celle-ci est prête à prouver les dommages que lui ont causés les Français.

(*Voir* aussi vol. 3, p. 124, 125.)

13 avril, Whitehall. Lords du commerce au secrétaire d'Etat (Bolingbroke). Ils ont pris communication du mémoire de la Compagnie de la Baie-d'Hudson et ils recommandent que la reine attire l'attention de la cour de France sur la nécessité de nommer des commissaires. "B. T., H. B.", vol. 3, p. 126

3 juin. Pery à Popple. La Compagnie de la Baie d'Hudson doit envoyer quelqu'un pour prendre possession de ses territoires; il peut fournir des renseignements concernant la question des dommages. "B. T., H. B.", vol. 2, p. 245

(*Voir* aussi vol. 3, p. 128.)

21 juin. Pery à Popple. Il est trop malade pour se présenter devant les lords du commerce. "B. T., H. B.", vol. 2, p. 249

3 août, Comptoir de la Baie d'Hudson. Etat des dommages causés à la Compagnie de la Baie d'Hudson par les Français en temps de paix. Le montant total se chiffre par £100,543 13s. 9d. 253

Une autre copie suivie de détails complets au sujet des réclamations. 273 à 291

Un mémoire sur ce sujet se trouve dans "A. & W. I.", vol. 539; il est en date du 4 août.

4 août, Comptoir de la Baie d'Hudson. Mémoire de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Elle demande qu'on lui fasse payer une imdemnité pour les dommages qu'elle a subis et dont le chiffre est indiqué dans les états déjà transmis. "B. T., H. B.", vol. 2, p. 257

(Double au vol. 3, p. 129).

12 août, Whitehall. Secrétaire d'Etat (Bolingbroke) aux lords du commerce. Les lords justiciers désirent avoir un compte rendu de ce qui a été fait depuis la paix, relativement à la Baie d'Hudson, etc. "B. T., H. B.", vol. 2, p. 261

1719.

(Double au vol. 3. p. 133.)

21 juillet. Lords du commerce à la Compagnie de la Baie d'Hudson. Demandent qu'on leur envoie un état des dommages que les Français auraient causés à la Compagnie. "B. T., H. B.", vol. 3, p. 137

(Pour l'état des dommages, *voir* "B. T., H. B.", vol. 2, A. 61.)

11 août, Whitehall. Lords du commerce à la Compagnie de la Baie d'Hudson. Les renseignements demandés devront être donnés le plus tôt possible. 138

13 août, Mémoire (sans date) de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Elle demande qu'on fixe les limites de son territoire et de celui des Français et réclame une indemnité pour les pertes qu'elle avait subies par suite des attaques des Français. "B. T. Journals", vol. 29, p. 42

Etat des dommages causés à la compagnie par les Français en temps de paix. 46

(*Voir* aussi "B. T., H. B.", vol. 3, et liasse A. 62, vol. 2.)

14 août, Comptoir de la Baie d'Hudson. Potter à Popple. Lui transmet copie de l'ordre donné par le roi de France à Jérémie de livrer le territoire de la Baie d'Hudson, etc. L'ori-

Digitized by Google

1719.

ginal fut envoyé en juin 1714 par le capitaine James Knight, lorsqu'il alla prendre possession du pays. "B. T. Journals", vol. 29, p. 95

Ordre (traduction) du 6 août 1713. 96

(Doubles dans "B. T., H. B.", vol. 2, p. 297–299.)

26 août. Instructions pour Daniel Pulteney et Martin Bladen, nommés pour traiter avec les commissaires du roi de France. Pour la partie de ces instructions se rattachant à la Baie d'Hudson, *voir* p. 134 à p. 137.
"B. T. Journals", vol. 29

-- septembre, Mémoire (sans date). On a été mis en possession du territoire de la baie d'Hudson, mais les limites n'ont pas été définies et il n'a pas encore été accordé d'indemnité pour les pertes subies.
"B. T., H. B.", vol. 2, p. 269

(La date a été prise sur une note qui dit que Bladen a apporté l'original en France dans le mois indiqué en marge.)

10 novembre, Paris, Bladen aux lords du commerce. Par suite de l'indisposition de l'abbé Dubois, ils n'ont pu le voir, mais il (Bladen) et lord Stair ont rencontré d'Estrées. "B. T. Journals", vol. 29, p. 164

Mémoire (en français) concernant la délimitation territoriale demandée par la Compagnie de la Baie d'Hudson. 165

(Doubles, en date du 11, dans "B. T., H. B.", vol. 2, p. 305 et p. 307.)

1725. 14 mai, Whitehall. Lords du commerce à Oxenford. Demandent un relevé des peaux importées de la Baie d'Hudson en 1721, 1722 et 1723.
"B. T., H. B.", vol. 3, p. 139

1741. 28 mai, Comptoir de la Baie d'Hudson. Compagnie de la Baie d'Hudson aux lords du commerce. On prêtera toute l'aide possible au navire de Sa Majesté *Furnace*, envoyé pour découvrir un passage au Nord-ouest. "A. & W. I.", vol. 539

1755. 19 février, Comptoir de la Baie d'Hudson. Charles Hay à sir Thomas Robinson. La Compagnie de la Baie d'Hudson a produit sa réclamation en 1752; la compagnie est prête à donner d'autres renseignements. "A. & W. I.", vol. 539

1759. 19 décembre, Whitehall. Lords du commerce à Pitt. Transmettent un mémoire de la Compagnie de la Baie d'Hudson.

Inclus. Mémoire. "A. & W. I.", vol. 539

Digitized by Google

Digitized by Google

662374

THE NEW YORK PUBLIC LIBRARY
ASTOR, LENOX AND TILDEN FOUNDATIONS

RAPPORT

SUR LES

ARCHIVES CANADIENNES

PAR

DOUGLAS BRYMNER
(Docteur en droit, membre de la Société Royale du Canada)

ARCHIVISTE

1896

(Annexe au Rapport du Ministre de l'Agriculture)

OTTAWA
IMPRIMÉ PAR S. E. DAWSON, IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LA REINE
1897

[N° 8a—1897.] *Prix*, 30 *cents*

Digitized by Google

Digitized by Google

Canada - Archivist.

RAPPORT

SUR LES

ARCHIVES CANADIENNES

PAR

DOUGLAS BRYMNER
(Docteur en droit, membre de la Société Royale du Canada)

ARCHIVISTE

1896

(Annexe au Rapport du Ministre de l'Agriculture)

OTTAWA
IMPRIMÉ PAR S. E. DAWSON, IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LA REINE
1897

[N° 8a—1897.]

Digitized by Google

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
66237
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES.

PAGE.

RAPPORT DE L'ARCHIVISTE vii

Liste des livres, etc., donnés, avec les noms des donateurs xxxii

NOTE A.—TERRES DES SAUVAGES SUR LA GRANDE-RIVIÈRE.

N° 1. SIR PEREGRINE MAITLAND AU COMTE BATHURST 1

Pièces annexées.

N° 1. EXTRAIT DES MINUTES DU CONSEIL, 5 FÉVRIER 1798 3

2. COPIE DU TRAITÉ ENTRE L'ÉTAT DE NEW-YORK ET LES INDIENS MOHAWKS, LE 12 FÉVRIER 1805 4

3. COMITÉ DU CONSEIL À ALURED CLARKE, LIEUTENANT-GOUVERNEUR 5

4. PATENTE SOUS LE SCEAU DU HAUT-CANADA DES TERRES DE LA GRANDE-RIVIÈRE AUX CINQ-NATIONS, 14 JANVIER 1793 13

5. ACHAT DES CHIPPEWAS DES TERRES DU NORD-EST DE LA GRANDE-RIVIÈRE, LE 17 OCTOBRE 1818 14

6. LISTE DES CANTONS 16

7. PROJET D'UNE PATENTE DE TERRES 16

8. PROCUREUR GÉNÉRAL SEWELL À LORD DORCHESTER 17

2. CONSEIL DES SIX-NATIONS 18

3. LORD BATHURST À MM. ROBERT J. KERR ET JOHN BRANT 21

4. ASSEMBLÉE DES MISSISSAUGAS, 22 MAI 1784 22

NOTE B.—ANTICIPATION DE LA GUERRE DE 1812.

N° 1. LIEUT. GÉNÉRAL BOWYER AU LIEUT. GÉNÉRAL HUNTER 24

2. JOHN MCDONELL AU COLONEL BROCK 25

3. COLONEL BROCK AU TRÈS HONORABLE W. WINDHAM 26

4. LORD CASTLEREAGH (PAR SECRÉTAIRE) AU COLONEL BROCK 27

5. LE "LEOPARD" ET LE "CHESAPEAKE" 27

6. AMIRAL BERKELEY AU LIEUTENANT-GOUVERNEUR GORE 28

7. LIEUTENANT-COLONEL GRANT À JAMES GREEN, ÉCR, SECRÉTAIRE MILITAIRE 29

8. SIR J. H. CRAIG AU LIEUTENANT-GOUVERNEUR GORE 30

9. L'HONORABLE JAMES BABY AU LIEUTENANT-GOUVERNEUR GORE 33

10. LIEUTENANT-GOUVERNEUR GORE À JAMES BABY 34

11. LIEUTENANT-GOUVERNEUR GORE À SIR JAMES CRAIG 34

RAPPORT ANNUEL DE LA MILICE DE SA MAJESTÉ DANS LA PROVINCE DU HAUT-CANADA 38

12. JOHN HENRY À H. W. RYLAND 38

13. JOHN HENRY À H. W. RYLAND 39

14. JOHN HENRY À H. W. RYLAND 40

15. JOHN HENRY À H. W. RYLAND 41

16. SIR J. H. CRAIG À LORD CASTLEREAGH 41

17. JOHN HENRY À H. W. RYLAND 42

18. JOHN HENRY À H. W. RYLAND 43

19. LORD CASTLEREAGH À SIR J. H. CRAIG 44

20. SIR J. H. CRAIG À LORD CASTLEREAGH 45

21. BUREAU DE LA GUERRE À SIR JAMES CRAIG 45

22. SIR J. H. CRAIG À LORD CASTLEREAGH 46

23. SIR J. H. CRAIG À JOHN HENRY 46

24. JOHN HENRY À SIR J. H. CRAIG 47

25. JOHN HENRY À SIR JAMES CRAIG 48

26. LETTRE DE MARTIN CHITTENDEN (annexée) 49

27. RÉPONSES À DES QUESTIONS SUR LES AFFAIRES DES ÉTATS-UNIS 50

28. JOHN HENRY À SIR J. H. CRAIG 59

Digitized by Google

PAGE.

NOTE B.—ANTICIPATION DE LA GUERRE DE 1812—*Fin.*

N° 29. JOHN HENRY À SIR J. H. CRAIG 60
30. JOHN HENRY À SIR J. H. CRAIG 62
31. JOHN HENRY À SIR J. H. CRAIG 63
32. JOHN HENRY À SIR J. H. CRAIG 64
33. LE MAJOR GÉNÉRAL BROCK À SIR J. H. CRAIG 65
34. SIR GEORGE PREVOST À LORD LIVERPOOL 65
34*a*. PHILALETHES AU RÉDACTEUR DU "MERCURY" DE QUÉBEC 65
35. SIR GEORGE PREVOST À LORD LIVERPOOL 67
36. SIR GEORGE PREVOST AU MAJOR GÉNÉRAL BROCK 67
37. LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT À SIR GEORGE PREVOST 68
38. LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT À SIR GEORGE PREVOST 69
39. RÉVOCATION DES ARRÊTÉS DU CONSEIL 69
40. DÉCLARATION DE GUERRE PAR LES ÉTATS-UNIS 71
41. L'AMIRAL WARREN À M. MONROE, SECRÉTAIRE D'ÉTAT, E.-U. A. 71
41*a*. JAMES MONROE, SECRÉTAIRE D'ÉTAT, À L'AMIRAL WARREN 72
42. W. JONES AU CAPITAINE EVANS, DU "CHESAPEAKE" 74
43. W. JONES AU CAPITAINE JAMES LAWRENCE 75

NOTE C.—ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE DANS LE HAUT-CANADA.

N° 1. SIR JOHN JOHNSON AU GÉNÉRAL HALDIMAND 76
2. LE GÉNÉRAL HALDIMAND À SIR JOHN JOHNSON 76
3. LORD SYDNEY AU LIEUTENANT-GOUVERNEUR HAMILTON 76
4. MÉMOIRE DE M. RODERICK MACDONELL 77
5. L'ÉVÊQUE (ANGLICAN) DE QUÉBEC À M. KING 77
6. LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT AU LIEUTENANT GÉNÉRAL HUNTER 78
7. LE RÉVÉREND ALEX. MCDONELL À JOHN SULLIVAN 78
8. LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT AU LIEUTENANT GÉNÉRAL HUNTER 79
9. LE LIEUTENANT GÉNÉRAL HUNTER À LORD HOBART 79
10. L'ÉVÊQUE CATHOLIQUE ROMAIN DE QUÉBEC AU GÉNÉRAL HUNTER 80
11. MANDAT POUR SALAIRE AU RÉV. ALEXANDER MACDONELL 80
12. JOSEPH FROBISHER AU LIEUTENANT-COLONEL GREEN 80
13. LE RÉV. ALEXANDER MCDONELL AU COMTE BATHURST 81
14. LE RÉV. ALEXANDER MACDONELL AU COMTE BATHURST 81
15. MÉMOIRE 83
16. LE RÉV. ALEXANDER MACDONELL AU COMTE BATHURST 83
17. LE RÉV. ALEXANDER MACDONELL À HENRY GOULBURN 84
18. LE RÉV. ALEXANDER MACDONELL À HENRY GOULBURN 84
19. LE RÉV. ALEXANDER MACDONELL À HENRY GOULBURN 85
20. LE RÉV. ALEXANDER MACDONELL À HENRY GOULBURN 85
21. MÉMOIRE DU RÉV. ALEXANDER MACDONELL 86

PAPIERS D'ÉTAT, BAS-CANADA—LISTE.

Q. 125. Divers 1
Q. 126. Divers, 1813 9
Q. 127. Sir George Prevost, 1814 17
Q. 128-1. Sir George Prevost, 1814 30
Q. 128-2. Le gouverneur sir George Prevost, 1814 38
Q. 129. Bureaux publics, 1814 45
Q. 130-1-2-3. Divers, 1814 60
Q. 131. Le gouverneur sir George Prevost, 1815 71
Q. 132. Le gouverneur sir Gordon Drummond, 1815 76
Q. 133. Le gouverneur sir Gordon Drummond, 1815 84
Q. 134-1. Bureaux publics, 1815 95
Q. 134-2. Bureaux publics, 1815 107
Q. 135-1. Divers, 1815 113
Q. 135-2. Divers, 1815 125
Q. 136. Gouverneur sir Gordon Drummond; gouverneur intérimaire John Wilson, 1816 147

Digitized by Google

PAGE.

PAPIERS D'ÉTAT, BAS-CANADA—LISTE—*Fin.*

Q. 137. Sir J. C. Sherbrooke, 1816 157
Q. 138. Bureaux publics, 1816 168
Q. 139. Bureaux publics, 1816 181
Q. 140-1-2. Divers, 1816 191
Q. 141-1-2. Etablissements maritimes; levées hydrographiques des lacs, 1816 207
Q. 142-1-2-3. Cartes et plans, 1816 207
Q. 143. Gouverneur sir J. C. Sherbrooke, 1816 208
Q. 144. Gouverneur sir J. C. Sherbrooke, 1817 215
Q. 145. Gouverneur sir J. C. Sherbrooke. 1817 220
Q. 146. Bureaux publics, 1817 225
Q. 147-1-2. Divers, 1817 236
Q. 148-1. Gouverneur sir J. C. Sherbrooke, 1818 247
Q. 148-2. Gouverneur sir J. C. Sherbrooke, 1818 253

PAPIERS D'ÉTAT, HAUT-CANADA—LISTE.

Q. 318-1. Lieutenant-gouverneur Gordon Drummond et divers, 1814 1
Q. 318-2. Lieutenant-gouverneur Gordon Drummond et divers, 1814 10
Q. 319. Lieutenants-gouverneurs, Drummond, sir George Murray, Robinson, Gore et divers, 1815 15
Q. 320. Lieutenant-gouverneur F. Gore, 1816 25
Q. 321. Divers, 1816 41
Q. 322-1-2. Lieutenant-gouverneur Gore et gouverneur intérimaire S. Smith, 1816 46
Q. 323. Divers, 1817 54
Q. 324-1. Gouverneur intérimaire S. Smith, lieutenant-gouverneur sir P. Maitland, 1818 64
Q. 324-2. Divers, 1818 73
Plan de la Grande-Rivière, Note A en regard.

Digitized by Google

ERRATA.

Note A,	page 14,	au lieu de	n° 6,	lisez	n° 5.
"	16,	"	n° ,	"	n° 7.
Note B,	page 34,	"	n° II,	"	n° 11.
"	47,	"	n° 23,	"	n° 24.
"	72,	"	n° 41,	"	n° 41*a*.

Digitized by Google

RAPPORT SUR LES ARCHIVES CANADIENNES

PAR

DOUGLAS BRYMNER, LL.D., M.S.R.C., ARCHIVISTE.

A l'honorable SYDNEY FISHER,
Ministre de l'Agriculture,
etc., etc., etc.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport sur les archives pour 1896.

La transcription des documents au bureau des archives publiques à Londres se fait avec régularité, le plus grand soin étant apporté, tant à Londres qu'ici, pour en assurer l'exactitude la plus absolue. Les derniers que nous ayons reçus jusqu'à cette date s'appliquent, en ce qui concerne le Bas-Canada, à une partie de l'administration de lord Aylmer, et en ce qui concerne le Haut-Canada, à une partie de l'administration de sir John Colborne. Dans les documents relatifs aux deux provinces se trouvent des détails sur les délibérations concernant les terres et les compagnies des terres. Les listes pour cette année contiennent tous les documents jusqu'en 1818 pour le Haut et le Bas-Canada, lesquelles comprennent les pièces relatives à la guerre de 1812, depuis le commencement jusqu'à la fin de cette guerre.

Sur les documents copiés à Paris, 61 ont été reçus; celui qui est marqué volume I est consacré en grande partie aux renseignements relatifs aux travaux de Jacques Cartier et à l'établissement de la Compagnie de la Nouvelle-France; les autres s'appliquent à des événements subséquents dans la Nouvelle-France. Le travail de transcription se continue.

L'archiviste ayant dû s'absenter pour aller à Londres afin d'y poursuivre de nouvelles recherches, le rapport préliminaire qu'il est d'usage de faire a été en conséquence supprimé en 1893. Plusieurs des documents énumérés dans les listes de cette année donnent des renseignements relatifs aux différends avec les Etats-Unis sous la présidence de M. Jefferson. Dans la Note B du présent rapport, un choix de ces documents est publié au long, et dans une partie subséquente de ce rapport on trouvera des remarques sur ces documents. En examinant la liste pour les deux Canadas, contenue dans le rapport de 1893, on y trouvera le commencement de la guerre de 1812, et comme je l'ai dit plus haut, les documents énumérés dans le rapport de cette année (1896) donnent la suite de ces renseignements; ces documents démontrent en outre que durant les débats avec les Etats-Unis, de nouveaux colons ont continué régulièrement à acheter des terres. Les rapports pour les années 1894 et 1895 sont consacrés aux affaires des provinces maritimes et en partie aux affaires concernant les débuts de la Compagnie de la Baie-d'Hudson.

Digitized by Google

La collection des archives a eu pour effet de modifier considérablement dans un grand nombre de cas l'histoire du Canada et celle des Etats-Unis en ce qui concerne leurs rapports avec la mère-patrie. Les rapports continuent à être demandés de plus en plus, et les demandes reçues à cet effet proviennent des endroits les plus divers, ainsi qu'on pourra le constater en consultant la liste des ouvrages offerts. Nous recevons aussi un très grand nombre de demandes de renseignements, et dans chaque cas nous nous empressons d'y répondre. Ainsi qu'il a été dit dans des rapports précédents, l'économie la plus stricte est pratiquée en ce qui concerne la dépense du crédit voté par le parlement pour le service des archives.

Les documents publiés dans la Note A fournissent des données utiles au règlement de la question relative à l'étendue de la concession de terres situées sur l'Ouse ou Grande-Rivière, accordée aux Six Nations indiennes en 1784. Peu de temps après la prise de possession de ces terres, une question avait été soulevée relativement à l'effet du titre de propriété donné aux Six-Nations par le général Haldimand. Brant et d'autres chefs prétendaient que, d'après la teneur de l'acte (*voir* l'annexe n° 1, page 3 de la Note A) la concession comportait une étendue de terres de six milles de largeur de chaque côté de la Grande-Rivière depuis son embouchure jusqu'à sa source; d'un autre côté l'on prétendait que cette concession était limitée par l'achat fait des Mississaugas, lesquels, au conseil tenu avec eux le 22 mai 1784 (Note A, page 22), avaient déclaré explicitement qu'ils ne possédaient pas toutes les terres situées entre les trois lacs—Ontario, Huron et Erié—mais qu'ils consentaient à transférer au roi tout ce qu'ils possédaient dans cette région, ce qui, croyaient-ils, serait "suffisant pour les gens du roi et pour nos frères des Six Nations." Le lieutenant-gouverneur Maitland se rangeait à ce dernier avis, dans sa lettre du 22 février 1821, adressée au comte Bathurst en vue de la demande qui devait être faite par les délégués envoyés par les Six Nations pour appuyer leurs prétentions à toute l'étendue des terres sur la Grande-Rivière depuis son embouchure jusqu'à sa source. Dans la lettre en question (Note A, n° 1), le lieutenant-gouverneur Maitland démontrait que la description contenue dans la lettre du général Haldimand provenait d'un malentendu, les terres n'ayant jamais été arpentées et le cours ainsi que l'étendue de la rivière étant inconnus.

Dans les documents contenus dans le volume 283 de la série Q des archives, on trouvera un compte rendu des transactions faites par M. Russell, président du conseil du Haut-Canada, alors administrateur du gouvernement de la province, transactions décrites par sir Peregrine Maitland comme ayant été faites sous l'empire de la terreur et de l'illusion. Il sera avantageux de consulter ces documents, vu qu'ils s'appliquent directement aux questions en litige entre les Indiens des Six Nations et le gouvernement.

Il n'entre pas du tout dans le cadre d'un rapport de ce genre d'exprimer une opinion sur des points de droit qui peuvent être débattus, mon devoir se bornant évidemment à fournir les documents qui peuvent être utiles à ceux qui sont chargés de la sauvegarde de certains intérêts, afin de les aider à en arriver à une décision équitable en ce qui concerne les questions en litige. En conséquence, les deux côtés de la question ont été exposés en tant que les documents ont été disponibles. La décision à laquelle le comte Bathurst en arrive dans sa lettre adressée aux délégués après avoir étudié leurs déclarations, lesquelles ne sont pas ici, parmi les documents, était décidément adverse aux réclamations des Indiens de la Grande-Rivière. Les

Digitized by Google

arguments à l'appui de cette décision et ceux qui sont invoqués dans la lettre écrite par sir Peregrine Maitland au mois de février précédent (1821) empruntent naturellement leur force aux documents relatifs à la concession primitive faite par le gouverneur Haldimand, au transfert des terres effectué par les Mississaugas, et à leur étendue avant que les Six (ou Cinq) Nations eurent obtenu le titre en vertu duquel elles les réclament et aux procédures subséquentes au sujet de ces terres.

Joseph Brant, le chef principal et l'âme dirigeante des Six Nations, mourut le 27 novembre 1807, et John Norton, invariablement représenté comme étant un chef Mohawk, semble avoir assumé la position de chef principal tenue par Brant, lequel, alors qu'il était à Londres, durant le séjour en cette ville du gouverneur Haldimand, avait, grâce à l'intervention de celui-ci, été reçu avec une grande cordialité par les plus hauts fonctionnaires et autres. En 1804, Norton apporta une lettre de Brant le présentant à lord Moira, qui l'envoya à lord Camden, en déclarant que tout ce qu'il savait sur son compte c'était qu'il lui avait été présenté par Brant. Il avait aussi un mémoire des Six Nations dans lequel il est qualifié de " chef adoptif" (Q 299 p. 218). Le mémoire demandait la totalité des douze milles sur la Grande-Rivière, à partir de son embouchure jusqu'à sa source, et s'appuyait sur la transaction avec M. le président Russell pour faire valoir cette réclamation. Plusieurs mémoires et lettres de Norton, tous au même effet, ont été envoyés durant l'année 1804. (Q 299, pages diverses, *voir* aussi Q 303, pp. 95, 102-104, etc.)

En 1808 Norton était de retour à la Grande-Rivière, d'où il envoyait un long mémoire recommandant des mesures propres à unir tous les Indiens advenant le cas d'hostilités de la part des Etats-Unis, la modification de la tenure des terres et l'adoption des moyens nécessaires pour civiliser les Six Nations. Dans une lettre contenant un commentaire succinct des faits et gestes de Norton, le lieutenant-gouverneur Gore accuse Brant et Norton de s'efforcer de disposer des terres de la Grande-Rivière de façon à les faire tourner à leur avantage personnel. D'après sa déclaration, Norton se serait servi de la lettre de présentation de Brant pour en imposer à ceux que Gore qualifie de " personnages éminents et respectables " en se faisant passer pour Indien et chef des Sauvages, tandis qu'au contraire il était Ecossais, avait servi comme simple soldat dans le 65e régiment et avait obtenu son congé en 1788, grâce à l'influence de M. Coffin, chez lequel la mère de Norton était servante. Gore énumère les genres d'occupations auxquelles il s'était livré jusqu'à ce qu'il se fut établi sur la Grande-Rivière et eût assumé l'apparence, les usages et les coutumes des Indiens. (Q. 312—1. p. 126.) Sa lettre contient de sérieuses accusations contre Brant et des objections au changement de la tenure des terres des Sauvages.

Jusqu'en 1812 les documents ne disent rien des allées et venues de Norton. Le 6 novembre de cette année, il était à un " Conseil de condoléances " tenu au Fort George, à l'occasion des décès du général Brock et autres, et le 22 décembre, Robert Dickson, agent des Sauvages, requérait ses services, si l'on pouvait se passer de lui à Niagara. Dans ces deux documents, on l'appelle le " Capitaine Norton ". (Série C, vol. 256, pp. 194-228.) Le 1er juin 1813, il accuse réception des remerciements de sir George Prevost adressés à lui et à ses amis pour leurs services contre l'ennemi (série C, vol. 257, p. 81), mais ces marques de faveur lui ont apparemment donné de sa propre importance une idée peu propre à développer en lui l'esprit de discipline. Ses relations avec Claus, surintendant général adjoint des affaires indiennes, ont en conséquence été apparemment d'une nature peu amicale, et cela ressort, entre autres

Digitized by Google

preuves, d'une lettre écrite par Norton au major Fulton, aide de camp de sir George Prevost, datée le 26 juin 1813, laquelle commence comme suit : " Les Cinq Nations elles-mêmes m'ayant nommé l'un des principaux chefs, il y a de longues années, et feu le général Brock, lorsqu'il m'a nommé capitaine, ayant aussi ajouté " et commandant des guerriers des Cinq Nations ". En conséquence il refusait d'obéir à Claus et lui niait le droit d'intervenir auprès des gens que lui (Norton) avait été nommé pour conduire.

Le 31 juillet 1813, le général de Rottenburg accusait réception d'une lettre du secrétaire militaire, lui intimant le bon plaisir de sir George Prevost que " le chef indien Norton fut porté au bordereau de paye du département indien avec le rang et la paye d'un capitaine ", mais le général de Rottenburg dit que cet ordre n'était pas nécessaire, vu que Norton était sur le bordereau de paye en cette qualité depuis le 2 juin 1812, mais que le pouvoir additionnel de distribuer des cadeaux aux Indiens qui servaient sous ses ordres lui serait accordé conformément aux ordres de sir George Prevost. Evidemment, le général de Rottenburg n'avait pas une haute opinion de Norton comme homme. Il écrivait, le 15 août 1813 (série C, vol. 257, p. 116), qu'il s'était vainement efforcé de réconcilier Claus et Norton, " ce dernier", dit-il, " est certainement un grand intrigant, mais c'est un homme de lutte, et il peut faire beaucoup de mal s'il n'est pas appuyé."

Dans un mémoire daté le 24 février 1814, Norton demande la direction absolue des Indiens confédérés, ainsi que le pouvoir de distribuer des cadeaux aux tribus et aux chefs. La décision de sir George Prevost sur chaque point de la demande est donnée dans des colonnes parallèles, dont les deux premières donnent la nature de l'ensemble.

Demandes de Norton.	*Décision de sir George Prevost.*
" Que, pour agir convenablement en " vertu de ma nomination à la tête des " Cinq-Nations ou Confédérés, je constate " qu'il est nécessaire d'insister pour qu'il " n'y ait aucune intervention de la part " du département indien entre ces tribus " et moi-même.	" Une commission de capitaine ou chef " des Cinq-Nations ou Confédérés sera " fournie au capitaine Norton, et nulle " intervention ne sera permise entre le " département indien et ces tribus, ex- " cepté par l'entremise du capitaine Nor- " ton."
" Que je puisse avoir le pouvoir de " récompenser les loyaux services des " guerriers, et savoir jusqu'à quel point " je puis faire des promesses à cet effet, " et que je puisse également récompenser " les principaux chef guerriers qui aident " à maintenir l'ordre."	" Le capitaine Norton aura le pouvoir, " au moyen de cadeaux, de récompenser " les loyaux services des guerriers ser- " vant sous ses ordres."

Ces demandes contiennent neuf clauses, à chacune desquelles sir George Prevost a donné son assentiment.

Le rapport fait à sir Gordon Drummond par le major général Riall, après avoir assisté à un conseil des Indiens à la tête du lac (Ontario) et transmis par sir Gordon à sir George Prevost le 19 avril, démontre qu'il existait un certain mécontentement parmi une partie des Indiens au sujet de la nomination de Norton. Sir Gordon dit (série C, vol. 257, p. 234) : " Je regrette beaucoup d'avoir à communiquer à Votre " Excellence que le major général (Riall) déclare que trois des Six-Nations, parlant

Digitized by Google

"par la bouche de leur chef principal, ont demandé au major général de représenter "à Votre Excellence leur mécontentement de la nomination du capitaine Norton "comme devant être leur chef. Elles disent qu'elles ne le reconnaîtront pas comme "tel, ne lui témoigneront ni respect ni obéissance, ne s'adresseront pas à lui dans "leurs besoins; qu'elles ne le connaissent pas autrement que comme perturbateur "de la paix et de l'harmonie qui devraient exister chez elles; elles ont un chef que "le roi a nommé et elles n'en veulent pas d'autre (le colonel Claus); la représenta-"tion faite au colonel Drummond était le fait de quelques individus non autorisés à "cet effet et elle n'exprime pas l'opinion des Nations. Le major général leur a "demandé si c'était là l'opinion générale. Les chefs de trois nations, savoir, Mohawks, "Agniers et Tuscaroras ont dit que c'était leur opinion formelle; les autres, savoir, "Goyogouins, Onontagnés et Sénécas ont refusé de répondre."

On a jugé nécessaire de citer en entier la déclaration ci-dessus, afin que l'extrait des délibérations d'un conseil tenu à la Grande-Rivière au commencement du mois de juin suivant puisse être compris. Le compte rendu de ce conseil a été envoyé par Norton dans une lettre datée de Barton, le 13 juin; le dernier paragraphe du discours (série C, vol. 257, p. 293) adressé à Norton au nom du conseil est dans les termes suivants:

"Frère,

"Nous terminons en vous assurant que nous fermerons l'oreille aux caquets des "oiseaux de mauvais augure, et nous vous prions de faire de même, afin qu'à l'avenir "rien ne puisse troubler notre union amicale."

Le colonel Claus alléguait cependant que la popularité de Norton provenait de sa prodigalité, et d'après le colonel Caldwell, faisant fonctions de surintendant général adjoint, il prodiguait les cadeaux aux autres tribus pour les engager à passer sous sa direction. Le colonel Caldwell ajoute; "Son désir semble être de gagner les "Indiens de l'ouest coûte que coûte, et à faire payer au gouvernement le prix le "plus élevé que son ambition personnelle pourra exiger."

Neywash, l'un des chefs des Indiens de l'ouest, confirme cette opinion et dit: "Quant au fait que La Bécasse (le capitaine Norton) a pu rallier autour de lui quel-"ques-uns de nos jeunes gens, tout ce que j'en dis c'est qu'il parle haut, qu'il a du "lait capiteux et de fortes mamelles qui allaitent copieusement. Vous savez, Père, "que vos enfants aiment le lait; il leur en donne lorsqu'ils vont le trouver, et il leur "promet des provisions autant qu'ils en voudront et des marchandises à discrétion. "Si vous faites de même, Père, ils n'iront pas à lui, mais nous ne pouvons tenir nos "jeunes gens entre nos mains. Maintenant, Père, je vous ai dit pourquoi ils vont à "lui."

Les différends entre Claus et Norton ont continué sans répit, au grand détriment du service, comme en fait foi le rapport de sir Gordon Drummond, Norton donnant des ordres à Claus en un langage impérieux (*voir* série C, vol. 257, pp. 373, etc.). Au printemps de 1815 la situation ne s'était pas améliorée et sir Gordon Drummond recommanda que l'on permit à Norton de se retirer avec une pension durant bon plaisir. Le but de ceci, disait sir Gordon, était d'utiliser l'influence de Norton auprès des Sauvages, faute de quoi il aurait pu l'exercer d'une façon pernicieuse. Une lettre adressée au lieutenant-colonel Foster, le secrétaire de sir Gordon Drummond, environ quinze jours après (24 mars 1815), démontre que Norton se considé-

Digitized by Google

rait comme le chef principal des Indiens de la Grande-Rivière (série C, vol. 258, p. 47), et le 18 de mai suivant il écrivit de nouveau au lieutenant-colonel Foster, remerciant sir Gordon Drummond de l'avoir délivré des conflits et des difficultés du département des Indiens, et offrant de transférer ses services au siège de la guerre en Flandre.

Le 26 juillet 1815, sir Gordon Drummond donna à Norton une lettre de présentation à lord Bathurst, vu qu'il s'en allait à Londres, emmenant avec lui sa femme et son fils, ce dernier est décrit par sir Gordon comme étant un garçonnet. Sir Gordon parle en termes élogieux des connaissances acquises par Norton sur le caractère des nations indiennes, et ajoute : " Cet homme est doué du courage le plus stoïque et le " plus indomptable ; il a commandé les Indiens avec la plus grande bravoure et avec " le plus grand succès en présence de l'ennemi en plusieurs occasions, particulière- " ment à Queenston, sous feu le major général sir Isaac Brock."

Quelle que puisse être l'opinion admise sur sa valeur dans les combats, ses autres traits caractéristiques n'étaient pas tenus en grande estime, et le lieutenant-gouverneur Gore a mis des obstacles au paiement de la pension accordée par le général Drummond, pour la raison que Norton en était indigne, alléguant qu'il fallait d'abord que le roi donnât son autorisation avant que la pension pût être payée. D'après le lieutenant-gouverneur Gore, la confiance reposée en lui par sir George Prevost avait eu pour résultat de le rendre insolent et insubordonné à tel point que sir Gordon Drummond avait jugé nécessaire qu'on lui permit de se retirer du département des Indiens avec une pension pour lui et sa femme. Il ajoutait qu'il avait été témoin de l'effet désastreux de la politique qui consiste à récompenser l'inconduite notoirement reconnue, de sorte qu'il désirait ne pas voir appliquer cette politique dans le cas en question.

Une lettre de sir Gordon Drummond au comte Bathurst, datée du 21 janvier 1816, marquée confidentielle, confirme la version du lieutenant-gouverneur Gore sur les motifs de sir Gordon pour recommander la pension de Norton. Dans cette lettre, sir Gordon dit qu'il avait recommandé que Norton eut la permission de se retirer avec une pension, " en conséquence des conflits et des désaccords constants qui se " produisaient dans le département des affaires indiennes grâce au caractère insubor- " donné et à la conduite intrigante du capitaine Norton, de cet établissement, et grâce " à la jalousie excitée par le fait qu'il avait été nommé par sir George Prevost chef " des tribus des Six-Nations ". Mais, vu ses services et son influence auprès des Indiens, sir Gordon insistait dans les termes les plus énergiques pour que la pension fut confirmée, comme question de saine politique, la pension devant être de £200 pour lui-même et de £100 pour sa femme après sa mort. La pension a été confirmée dans le cours de l'année 1816.

En novembre 1815, Norton était à Edimbourg, où il était allé pour y placer sa femme et son fils jusqu'à ce qu'il fut prêt à retourner au Canada, et en janvier 1816 il informa M. Goulburn, sous-secrétaire, qu'il était à Londres depuis six semaines, attendant une entrevue avec lord Bathurst. Durant ces six semaines, il n'était pas resté oisif, car dans le mois de décembre, il s'est passé peu de jours sans qu'il y eut une lettre de Norton à M. Goulburn au sujet de ses réclamations (série Q, vol. 135-2 pp. 375 jusqu'à 386). En janvier il envoyait un compte rendu de ses services à et immédiatement avant la bataille de Queenston, lequel pourra être utilement comparé aux autres comptes rendus (série Q, vol. 140-2, p. 349).

Digitized by Google

Norton était allé à Dunfermline, en Ecosse, quelque temps avant son départ, ce qui, jusqu'à un certain point, corrobore la déclaration de Gore à l'effet qu'il était natif d'Ecosse. Il arriva à Québec en septembre 1816, et le 30 de ce mois s'adressa au gouverneur général, par l'entremise du lieutenant-colonel Harvey, pour obtenir la confirmation de la concession faite aux Sauvages en 1784; la division des terres entre les familles; un supplément de terres pour l'usage d'autres tribus, et, nouvelle demande très importante, savoir: Une concession de terre pour un séminaire destiné à l'instruction de la jeunesse indienne, appartenant à l'un ou à l'autre sexe, en ce qui concernait la lecture, l'écriture et l'agriculture. " Pareille institution ", écrit-il, " pourrait être établie soit au nord-ouest d'Oxford, soit au nord de l'établissement " entre la Grande-Rivière et York, sur les terrains encore occupés par les Chippewas " et les Mississaguas ". (Série C, vol. 260, p. 422.) A partir de la fin de 1816 jusqu'au commencement de 1819, les lettres de Norton sont principalement remplies de récriminations contre la manière dont Claus distribuait les cadeaux aux tribus, sa rancune contre Claus n'étant pas apparemment diminuée. Il y a cependant deux lettres qui peuvent être de quelque utilité, l'une datée le 1er février 1817, contenant " Une liste des chefs et principaux guerriers dont la conduite durant la guerre a mérité l'approbation." (Série C, vol. 261, pp. 27, etc.) L'autre, datée du 8 mai, donne un relevé de la distribution des diverses tribus, leur nombre, etc. (Série Q, vol. 144, p. 40.) Ce relevé était apparemment donné parce que l'expression " Cinq " ou Six Nations était devenue si indéfinie dans sa signification depuis que ces gens " avaient été disséminés dans divers établissements isolés ". (Série C, vol. 262, p. 270.) Où, quand et dans quelles circonstances mourut Norton ? Les documents que nous avons ici ne l'indiquent pas. La dernière lettre dans la collectioa C, écrite de la propre main de Norton, est datée de " Grande-Rivière, 20 février 1819 ". L'écriture en est ferme et nette, ne décelant aucun signe de faiblesse. (Série C, vol. 262. p. 228.) Dans une lettre adressée par le colonel Claus au major Bowles, secrétaire militaire, datée à York, le 3 mars 1819, il est parlé de Norton comme étant encore vivant, mais après cette date aucune mention de lui n'apparaît dans la collection de correspondance contenue dans la série C, jusqu'en 1851, alors qu'une requête est faite par T. Gladwin Hunt, de Toronto, en septembre de cette année, en faveur des héritiers de Norton pour arrérages de sa pension. Un certificat signé " R. Airey, faisant fonctions de secrétaire militaire ", mais sans date, déclare que le dernier paiement de la pension a été fait le 24 février 1826, mais que l'on ne savait rien au secrétariat militaire au sujet de Norton. M. Hunt dit qu'il est prêt à prouver que le décès de Norton a eu lieu en octobre 1831. (Série C, vol. 271, p. 107.) En juillet 1823, G. Martin, un interprète, écrivait au colonel Claus que Norton avait tué Grosse-Flèche d'un coup de feu, mais que cela soit arrivé en duel ou autrement, voilà ce qu'il est impossible de découvrir; la lettre est obscure, mais la vie de Norton était en danger par suite de la mort de Grosse-Flèche, car Jean-Pied-d'Ours avait envoyé un avertissement (l'épellation et la rédaction fantaisiste de Martin sont conservées) à l'effet que " le major (Norton) ferait mieux de ne pas venir auprès d'eux. S'il le fait, il trouvera des difficultés, ils croient qu'il l'a assassiné, pour cette raison il sera tué ". (Série M, vol. 115, pp. 185-6.)

En ce qui concerne les autres relations avec les Indiens on peut consulter les listes pour le Bas et le Haut-Canada dans les rapports pour 1893 et pour cette année, la série C, vols. 247 jusqu'à 271, et la série M, vols. de 104 à 115, pour les renseignements généraux.

Digitized by Google

Dans le rapport sur les archives pour 1890, on a publié des documents concernant les "Relations avec les Etats-Unis après la paix de 1783" et avant le traité de Jay de 1794, par lequel les questions en litige ont été réglées à l'amiable, bien que le traité fut très impopulaire aux Etats-Unis et détesté par le président Jefferson, qui fut élu comme tel en 1800 et dont la première administration commença en 1801. La guerre fut déclarée par la France à la Grande-Bretagne le 1er février 1793, et la lettre du général Bowyer (n° 1 de la Note B) démontrera l'effet que cela produisit sur les Indiens des provinces maritimes, qui ne semblaient pas avoir retiré leur adhésion aux intérêts français. Les intrigues des émissaires français ont été l'objet d'observations dans le rapport de 1891, et la conduite des Indiens, telle que rapportée par le général Bowyer, est sans aucun doute très significative en ce qui concerne leurs intentions au cas où le Canada fut devenu le théâtre d'une lutte avec la France. Pour discuter au long les questions soulevées dans la Note B il faudrait des volumes au lieu du peu d'espace disponible pour un rapport préliminaire, de sorte qu'il faut renvoyer le lecteur à la chronique générale de l'histoire du temps, laquelle contient des comptes rendus de la guerre avec la France à partir de 1793, de la paix peu durable d'Amiens, de la reprise de la guerre, militaire et commerciale, des décrets de Bonaparte, des arrêtés du conseil du gouvernement britannique, de l'embargo par les Etats-Unis, toutes choses qui y sont représentées comme ayant fait plus de tort aux puissances qui en étaient les auteurs qu'à celles contre les intérêts desquelles elles étaient dirigées, le commerce entre les nations neutres ayant été complètement détruit. Il serait peut-être bon de définir aussi brièvement que possible la nature des décrets de Bonaparte, les mieux connus étant ceux de Berlin et de Milan, et celle des arrêtés du conseil dont on ne connaît généralement que peu de choses, les noms exceptés.

Le décret de Berlin a été daté du camp impérial de Berlin, le 21 novembre 1806, par "Napoléon, empereur des Français et roi d'Italie". Après avoir énuméré les raisons pour déclarer les Iles Britanniques en état de blocus, le décret ajoute. Je traduis:

Article 1. Les Iles Britanniques sont déclarées en état de blocus.

2. Tout commerce et correspondance avec les Iles Britanniques sont prohibés.

En conséquence, toutes les lettres ou tous colis adressés soit dans la Grande-Bretagne, soit à un sujet britannique, ou écrites en langue anglaise, seront interceptés à la poste et saisis.

3. Tout sujet britannique, quel que soit son état ou sa condition, qui sera trouvé dans les pays occupés par nos troupes ou par celles de nos alliés, sera fait prisonnier de guerre.

4. Tout entrepôt, toute marchandise, toute propriété, quelle que soit sa nature, appartenant à un sujet britannique, sera considéré de bonne prise.

5. Le commerce des marchandises britanniques est défendu; et toute marchandise appartenant à la Grande-Bretagne ou provenant de ses manufactures ou de ses colonies est déclarée de bonne prise.

6. La moitié du produit de la confiscation des marchandises ou propriétés déclarées de bonne prise par les articles précédents sera employée à indemniser les marchands de leurs pertes en conséquence de la prise de leurs navires par les croiseurs britanniques.

Digitized by Google

7. Nul navire venant directement de la Grande-Bretagne ou des colonies britanniques, ou y étant allé depuis la publication du présent décret, ne sera reçu dans aucun port.

8. Tout navire qui, au moyen d'une fausse déclaration enfreindra les dispositions ci-dessus, sera saisi, et le navire et la cargaison seront confisqués comme s'ils étaient propriété britannique.

Les articles 9, 10 et 11 prescrivent la manière dont le décret sera publié et mis en vigueur. (Recueil de décrets, etc., vol. 2, p. 946.)

Le décret commence à la page 945, le rapport de Talleyrand est aux pages 942-5.

Le décret de Milan a été daté au palais de Milan, le 23 novembre 1807. Le titre de Napoléon se lit maintenant "Napoléon, Empereur des Français, Roi d'Italie et Protecteur de la Confédération du Rhin". Il suffira de donner le premier article, les autres servent à réglementer la mise à exécution du décret.

Article 1. Tout navire qui, après avoir touché à la Grande-Bretagne, pour quelque motif que ce soit, entrera dans les ports de France, sera saisi et confisqué avec sa cargaison, sans distinction de denrées et marchandises. (Recueil, vol. 3, p. 190.)

Le 17 décembre, un décret additionnel fut lancé à Milan, ce qui suit est la traduction de deux articles, les seuls qu'il soit nécessaire de citer, les autres étant des règlements pour l'application du décret.

Article 1. Tout navire, à quelque nation qu'il appartienne, qui aura subi la visite d'un navire britannique, ou qui aura consenti à faire un voyage à la Grande-Bretagne, ou aura payé un impôt quelconque au gouvernement britannique, est par le fait seul déclaré dénationalisé, a perdu la protection de son pavillon, et est devenu propriété britannique.

2. Que les dits navires ainsi dénationalisés par les mesures arbitraires du gouvernement britannique entrent dans nos ports ou dans ceux de nos alliés, ou qu'ils tombent au pouvoir de nos navires de guerre ou de nos corsaires, ils sont déclarés de prise bonne et valide. (Recueil, vol. 3, p. 192.)

A partir du commencement de la guerre avec la France, divers arrêtés du conseil ont été passés par le gouvernement britannique pour la restriction du commerce, mais pour les fins actuelles il suffira de citer celui de 1807, en réponse au premier décret de Milan. Le second décret de Milan était une réplique à cet arrêté du conseil. Les décrets français sont tellement commensurables et concis qu'il ne faudra pas beaucoup d'espace pour les publier de nouveau. Les arrêtés du conseil sont diffus, mais bien qu'il eut été possible de résumer ceux dont il s'agit, on a jugé qu'il valait mieux les publier en entier, afin qu'il ne puisse y avoir aucun doute sur les propres termes de l'arrêté.

A la cour du Palais de la Reine, le 11 *novembre* 1807, *présent, Sa Très Excellente Majesté le Roi en Conseil.*

Attendu que certains arrêtés, établissant un système de guerre sans précédent contre ce royaume, et ayant pour but spécial la destruction de son commerce et de

Digitized by Google

ses ressources, ont été lancés il y a quelque temps par le gouvernement français, et par lesquels " les Iles Britanniques ont été déclarés en état de blocus ", assujettissant par là à la capture et à la condamnation tous les navires, avec leurs cargaisons, qui continueraient à faire le commerce avec les possessions de Sa Majesté:

Et attendu que par le même arrêté, " tout commerce de marchandises anglaises est prohibé, et tout article de marchandise appartenant à l'Angleterre, ou provenant de ses colonies, ou de sa fabrication, est déclaré de prise légitime ":

Et attendu que les nations alliées à la France, et sous sa domination, ont été requises de donner, et ont donné et donnent effet à ces arrêtés:

Et attendu que l'arrêté de Sa Majesté du 7 janvier dernier n'a pas atteint le but désiré, ni en forçant l'ennemi à abroger ces arrêtés, ni en engageant les nations neutres à s'interposer efficacement pour obtenir leur révocation; mais qu'au contraire ces arrêtés sont appliqués avec une recrudescence de vigueur:

Et attendu que Sa Majesté, dans ces circonstances, se trouve forcée de prendre de nouvelles mesures pour affirmer et revendiquer ses justes droits et pour étayer cette puissance maritime que les efforts et la valeur de son peuple l'ont, avec la bénédiction de la Providence, mis à même d'établir et de maintenir; et dont le maintien n'est pas plus essentiel à la sécurité et à la prospérité de Sa Majesté qu'elle ne l'est pour la protection des Etats qui conservent encore leur indépendance et pour les relations générales et le bonheur de l'humanité:

En conséquence, il plaît à Sa Majesté, par et avec l'avis de son Conseil privé, ordonner, et il est par le présent ordonné que tous les ports et places de la France et de ses alliés, ou de tout autre pays en guerre avec Sa Majesté, et tous autres ports et places en Europe, desquels le pavillon anglais est exclus, bien qu'ils ne soient pas en guerre avec Sa Majesté, et tous les ports et places dans les colonies appartenant aux ennemis de Sa Majesté, seront dorénavant assujettis aux mêmes restrictions sous le rapport du commerce et de la navigation, sauf les exceptions ci-après mentionnées, que s'ils étaient réellement bloqués par les forces navales de Sa Majesté, de la façon la plus stricte et la plus rigoureuse: Et il est par le présent de plus ordonné et déclaré que tout commerce d'articles qui sont le produit ou la fabrication des dits pays ou colonies, sera jugé et considéré illégitime; et que tout navire faisant le commerce d'importation ou d'exportation des dits pays ou colonies, ainsi que toutes les denrées et marchandises à son bord, et tout article étant le produit ou la fabrication des dits pays ou colonies, seront pris et condamnés comme prises au profit des capteurs.

Mais, bien que Sa Majesté ait le droit indéniable, vu les circonstances et les considérations ci-dessus énumérées, d'établir un pareil système de restrictions relativement à tous les pays et colonies de ses ennemis, sans exception ni modification, cependant, Sa Majesté, désirant néanmoins ne pas assujétir les neutres à des inconvénients plus grands que ceux qui sont absolument nécessaires pour mettre à effet la juste détermination de Sa Majesté de contrecarrer les desseins de ses ennemis et de renvoyer à ses ennemis mêmes les conséquences de leur propre violence et de leur propre injustice; et voulant encore espérer qu'il puisse être possible (sans dévier du but proposé) de fournir encore aux neutres l'occasion de s'approvisionner de produits coloniaux pour leur propre consommation; et même de laisser libre, pour le présent, tout commerce avec les ennemis de Sa Majesté qui sera fait directement avec les ports des possessions de Sa Majesté ou de ses alliés, de la manière ci-après mentionnée:

Digitized by Google

En conséquence, il plaît à Sa Majesté ordonner de plus, et il est par le présent ordonné, que rien de ce qui est contenu dans les présentes ne sera interprété de façon à assujettir à la capture ou à la condamnation aucun navire, ou la cargaison d'aucun navire appartenant à un pays qui, par le présent arrêté, n'est pas déclaré assujetti aux restrictions inhérentes à l'état de blocus, lequel navire sera sorti avec sa cargaison de quelque port ou place du pays auquel il appartient, soit en Europe ou en Amérique, ou de quelque port libre des colonies de Sa Majesté, dans des conditions auxquelles le commerce de ces ports libres est permis, pour aller directement à quelque port ou place dans les colonies des ennemis de Sa Majesté, ou de ces colonies directement au pays auquel ce navire appartient, ou à quelque port libre dans les colonies de Sa Majesté, dans les cas où l'importation est permise dans le dit port libre et avec les articles dont l'importation est légitime:—ni aucun navire, ou la cargaison d'aucun navire appartenant à un pays qui n'est pas en guerre avec Sa Majesté, qui aura pris la mer en vertu des règlements que Sa Majesté jugera à propos de prescrire, et qui procédera directement d'un port ou place de ce royaume, ou de Gibraltar ou de Malte, ou de tout port appartenant aux alliés de Sa Majesté au port spécifié dans son congé: ni aucun navire appartenant à un pays qui n'est pas en guerre avec Sa Majesté, qui viendra de tout port ou place en Europe qui est déclaré par le présent arrêté être assujetti aux restrictions inhérentes à l'état de blocus, à destination de quelque port ou place en Europe, appartenant à Sa Majesté, et qui sera en route pour s'y rendre directement; mais ces exceptions ne seront pas interprétées comme exemptant de capture ou de confiscation un navire ou des marchandises qui y seront assujettis pour être entré dans, ou sorti d'un port ou d'une place réellement bloquée par les escadres ou navires de guerre de Sa Majesté, ou parce qu'il sera la propriété d'ennemis, ou pour toute cause autre que la contravention au présent arrêté.

Et les commandants des navires de guerre et des corsaires de Sa Majesté et autres navires naviguant en vertu d'une commission de Sa Majesté, recevront et reçoivent par les présentes l'ordre d'avertir tout navire qui aura commencé son voyage avant qu'avis ait été donné du présent arrêté, et qui sera en route pour un port de la France et de ses alliés ou de tout autre pays en guerre avec Sa Majesté, ou pour un port ou place d'où le pavillon britannique est exclu comme susdit, ou pour une colonie appartenant aux ennemis de Sa Majesté, et qui n'aura pas pris la mer tel que permis ci-dessus, de discontinuer son voyage et de se rendre à quelque port ou place en ce royaume ou à Gibraltar ou à Malte; et tout navire qui, après qu'un temps raisonnable aura été accordé pour que la nouvelle de l'adoption du présent arrêté de Sa Majesté soit arrivée au port ou à la place d'où il aura fait voile, ou qui, après avoir pris connaissance de cet arrêté, sera découvert naviguant de façon à parfaire un voyage contrairement aux restrictions contenues dans le présent arrêté, sera pris, et avec sa cargaison, condamné comme prise légitime en faveur des capteurs.

Et attendu que des pays qui ne sont pas en guerre ont acquiescé à ces ordres de la France, prohibant tout commerce de tout article étant le produit ou la fabrication des possessions de Sa Majesté; et que les marchands de ces pays ont donné cours et effet à ces prohibitions en acceptant, de la part de gens s'intitulant agents commerciaux de l'ennemi et domiciliés dans les ports neutres, certains documents qualifiés de "certificats d'origine", étant des certificats obtenus aux ports d'expédition, décla-

Digitized by Google

rant que les articles de la cargaison ne sont pas le produit ni la fabrication des possessions de Sa Majesté, ou autres expressions à cet effet.

Et attendu que cet expédient a été dirigé par la France, et que les marchands susdits ont adhéré à cette mesure, comme faisant partie du nouveau système de guerre dirigé contre le commerce de ce royaume, et comme étant l'instrument le plus efficace employé dans ce cens, et attendu qu'il est en conséquence essentiellement nécessaire d'y résister.

En conséquence, il plaît à Sa Majesté, par et avec l'avis de son Conseil privé, ordonner, et il est par le présent ordonné, que si un navire quelconque, après qu'un délai raisonnable aura été accordé pour la réception de l'avis promulguant le présent arrêté de Sa Majesté au port où à la place d'où le dit navire aura pris la mer, est trouvé porteur d'un pareil certificat ou document, comme susdit, ou de tout document y relatif ou constatant l'authenticité d'icelui, ce navire sera adjugé comme prise légitime au capteur, avec les marchandises à son bord, appartenant à la personne ou aux personnes par lesquelles, ou dans l'intérêt desquelles, pareil document aura été mis à bord.

Et les très honorables lords commissaires, etc., prendront à cet effet les mesures nécessaires, selon qu'il leur appartiendra respectivement.

W. FAWKENER.

Le même jour un arrêté additionnel a été passé dans les termes suivants:

A la Cour, etc., 11 novembre 1807.

Attendu que les articles de production et de fabrication de pays étrangers ne peuvent, en vertu de la loi, être importés en ce pays, excepté dans des navires britanniques ou dans des navires appartenant aux pays de production ou de fabrication de ces articles, sans un arrêté du conseil autorisant cette importation.

Sa Majesté, prenant en considération l'arrêté portant la date d'aujourd'hui concernant le commerce d'importation et d'exportation avec les ports de l'ennemi, et jugeant opportun que tout navire appartenant à tout pays allié ou ami de Sa Majesté puisse être autorisé à importer en notre pays des articles étant la production ou la fabrication de pays en guerre avec Sa Majesté.

En conséquence, il plaît à Sa Majesté, par et avec l'avis de son Conseil privé, ordonner, et il est par le présent ordonné, que tous effets, denrées et marchandises spécifiés et inclus dans la liste d'un acte passé dans la quarante-troisième année du règne de Sa Majesté actuelle, intitulé "Acte pour abroger les droits de douane payables dans la Grande-Bretagne, et pour prélever d'autres droits en leur lieu et place", pourront être importés de tout port ou place appartenant à tout Etat qui n'est pas en relations amicales avec Sa Majesté, dans des navires appartenant à tout Etat en relations amicales avec Sa Majesté, sujets au paiement des droits et passibles des services qui sont maintenant établis par la loi sur l'importation des dits effets, denrées et marchandises dans les navires naviguant en vertu de la loi; et en ce qui concerne ceux des dits effets, denrées et marchandises dont l'entreposage est autorisé en vertu des dispositions d'un acte passé dans la quarante-troisième année du règne de Sa Majesté actuelle, intitulé "Acte permettant la mise en sûreté, dans des entrepôts, sans paiement de droits, de marchandises importées dans la Grande-Bretagne", sujets à tous les règlements du dit acte mentionné en dernier lieu; et en ce

Digitized by Google

qui concerne tous les articles dont l'importation en ce pays est prohibée par la loi, il est ordonné qu'ils seront inscrits pour l'exportation dans tout pays ami ou allié de Sa Majesté.

Et il plaît en outre à Sa Majesté, par et avec l'avis de son Conseil privé, ordonner, et il est par le présent ordonné, que tout navire qui arrivera dans un port quelconque du Royaume-Uni, ou au port de Gibraltar ou de Malte, en conséquence d'un avertissement reçu en vertu de l'arrêté susdit, ou en conséquence du fait qu'il aura été informé de toute autre manière de l'arrêté susdit, après avoir pris à son bord une partie quelconque de sa cargaison, soit avant soit après son départ, sera autorisé à inscrire sa cargaison pour l'exportation et aura la permission de continuer son voyage vers le ou les ports de sa destination primitive (si cela n'était pas illégal avant la promulgation du dit arrêté), ou vers tout port en relations amicales avec Sa Majesté, sur réception d'un certificat du percepteur ou du contrôleur de la douane au port où ce navire sera entré comme susdit (lequel certificat les dits percepteurs et contrôleurs de la douane sont par les présentes autorisés à, et requis de donner), exposant que ce navire est venu dans le port en conséquence de sa réception de l'avertissement ou de l'information comme susdit, et qu'il lui est permis de sortir de ce port en vertu des règlements qu'il a plu à Sa Majesté établir au sujet de ces navires. Mais au cas où un navire arrivant dans ces conditions préférerait importer sa cargaison, alors ce navire sera autorisé à l'entrer et à l'importer aux termes et conditions auquel la dite cargaison aurait pu être importée en vertu de la loi si le dit navire eut pris la mer après avoir reçu avis du dit arrêté et conformément à cet arrêté.

Et il est de plus ordonné que tout navire qui arrivera à un port quelconque du Royaume-Uni, ou à Gibraltar ou à Malte, en conformité et obéissance au dit arrêté, sera autorisé, en ce qui concerne tous les articles qui pourront être à bord, à l'exception du sucre, du café, du vin, de l'eau-de-vie, du tabac en poudre et du tabac, à obtenir sa feuille de route pour quelque port que ce soit, lequel port devra être mentionné dans le dit congé ou feuille de route; et en ce qui concerne les articles mentionnés en dernier lieu, à les exporter dans le dit port et seulement aux conditions et en vertu des règlements que Sa Majesté pourra imposer au moyen d'une patente accordée à cet effet.

Et les très honorables, etc., etc.

Un autre arrêté de la même date (11 novembre) prohibe les transferts ou prétendus transferts du commerce maritime de la France et de ses alliés, sous pavillons neutres, pour les mettre à l'abri de la capture, suivant en cela, dit l'arrêté, l'exemple de la France envers la Grande-Bretagne. Un arrêté du 25 définit ce qui devait être considéré comme un délai raisonnable pour la réception, dans les divers ports de l'univers, de l'avis des arrêtés du 11 novembre. Tout navire, y est-il déclaré, "partant le ou après ces dates de ces endroits respectifs, sera considéré et censé avoir reçu l'avis. D'autres arrêtés de la même date (25 novembre) ont été lancés, mais il ne semble pas nécessaire de les citer ici.

Pour contre-balancer ces mesures de la France et de la Grande-Bretagne, M. Jefferson, président des Etats-Unis, proposa d'établir un embargo en vertu duquel nul navire appartenant aux Etats-Unis, et nulle marchandise, de quelque nature qu'elle fut, ne pourrait quitter le pays. Madison, alors secrétaire d'Etat, écrivit le

Digitized by Google

message au Sénat. Le seul membre du cabinet Jefferson qui s'opposât à la mesure fut Gallatin, secrétaire du Trésor, lequel soutenait que si l'embargo était établi, il ne devrait l'être que pour un temps limité. "La guerre", écrivait-il à Jefferson, "avec toutes ses privations, avec toutes ses souffrances, avec toutes les pertes de revenu qu'elle entraînerait, serait préférable à un embargo de longue durée". (Gallatin à Jefferson, cité par M. McMaster, *History of the People of the United States*, vol. III, p. 277.) L'acte fut passé et il entra en vigueur le 22 décembre 1807.

Les arrêtés du conseil furent chaudement discutés dans la Grande-Bretagne et au parlement. L'opposition soutenait que "les arrêtés du conseil étaient les véri-" tables exécuteurs du traité de Berlin. En vertu de ces arrêtés," disait-on " nous " employons nos propres navires à arrêter notre propre commerce sur mer; nous " faisons de nos propres ports des prisons pour effrayer les marins neutres qui, sans " cela feraient notre commerce et trouveraient un débouché pour les produits de nos " manufactures, et nous faisons le jeu de la France en jetant les nations neutres dans " ses bras au lieu de les recevoir dans les nôtres." (Allison. " Histoire de l'Europe," éd. 1854, vol. vii, pp. 177, 178.)

Le mécontentement causé par la loi relative à l'embargo ne s'est pas traduit seulement par des paroles. Il prit la forme d'une résistance armée presque équivalente à une rébellion; les Etats de l'Est menacèrent de se séparer de l'Union ; ce qui est raconté par Henry comme s'étant produit dans le Vermont n'est qu'une partie de ce qui s'est passé tout le long de la frontière, où la loi a été bravée, où la violence, la violation de la loi et même l'effusion du sang ont été fréquentes. Là où la loi a été appliquée, l'effet en a été désastreux ; la condition de New-York est décrite par Lambert dans ses " Voyages." Il avait visité New-York en novembre 1807 et avait constaté que tout y était mouvement, vie, remue-ménage et activité. Il y retourna au mois d'avril suivant et y constata que tout y avait un aspect lugubre. L'embargo durait depuis plus de trois mois. " Déjà ", dit Lambert, " 120 faillites avaient eu lieu " parmi les marchands et les commerçants, dont le passif dépassait 5;000,000 de dollars, " et il y avait dans le port plus de 500 navires oisifs et pourrissant faute d'emploi. " Des milliers de marins étaient ou privés de pain, ou errants à travers le pays, ou " engagés au service de l'Angleterre." (Lambert, éd. 1810, vol. III, p. 77, aussi éd. 1814, vol. II, p. 64.) Il fait un tableau saisissant de l'effet de ces mesures, mais le passage est trop long pour être cité.

L'effet sur le peuple des Etats-Unis des décrets et des arrêtés du conseil a été une oscillation de sentiment envers la France et la Grande-Bretagne, inclinant de temps à autre vers une alliance avec l'une ou l'autre de ces deux puissances, selon que leurs mesures de guerre respectives affectaient désavantageusement le commerce maritime des Etats-Unis, ou à mesure que l'on s'imaginait à tort ou à raison avoir découvert quelque nouvelle cause de mécontentement.

La brouille entre les deux pays a été due en grande partie à des questions relatives à la désertion des marins britanniques, à leur emploi immédiat à bord des navires de guerre des Etats-Unis, et à leur obtention immédiate de certificats de naturalisation, de façon à les protéger contre la presse des matelots, ces documents frauduleux servant de prétextes pour les réclamer comme citoyens des Etats-Unis. L'opinion adoptée par les fédéralistes qui étaient opposés à Jefferson était que la teneur de la loi de naturalisation était cause de tous les malentendus, et ils soutenaient que l'on était menacé d'une guerre pour la protection des déserteurs britan-

Digitized by Google

niques. En ce qui concerne la prédominance des désertions, M. Henry Adams (*History of the United States*) dit: " La désertion des marins britanniques et " l'encouragement systématique offert aux déserteurs dans tous les ports de mer de " l'Union étaient des désagréments sérieux que le gouvernement américain était " incapable d'excuser ou de réparer. A Norfolk, l'équipage d'un navire britannique " déserta en bloc à une corvette américaine, dont le commandant, tout en admettant " le fait, refusa de livrer les hommes, alléguant pour excuse son interprétation des " ordres officiels. (Vol. II, p. 333.) Si le capitaine d'une frégate britannique allait " à terre, il était exposé à rencontrer, en retournant au quai, quelques-uns des hommes " de son embarcation flânant par la ville, et chacun d'eux muni d'un certificat de " citoyenneté américaine..... on n'avait pas la moindre prétention de dissi- " muler la fraude, mais ces certificats étaient en quantité aussi considérable que la " demande le requérait, et moyennant quelques dollars ils se transmettaient de la " main à la main " (p. 335). L'Etat de la Virginie alla jusqu'à passer une loi pour empêcher qu'on ne livrât les volontaires, en dépit des termes du traité de Jay de 1794.

Apparemment, le président Madison, qui succéda à Jefferson, croyait que c'était cet état de choses qui avait amené, s'il ne l'avait pas justifiée, la presse de matelots appartenant à des navires des Etats-Unis, car M. Monroe, son secrétaire d'Etat, répondant aux propositions de l'amiral Warren, relativement à un armistice, après la déclaration de la guerre, en juin 1812, proposait que si le gouvernement britannique consentait à suspendre la pratique de la presse des marins appartenant à des navires américains en considération du fait que les Etats-Unis excluraient les marins anglais de leurs navires, le règlement ayant pour but de mettre à effet ces conditions serait l'unique objet de la négociation. On ne trouvait pas à redire contre la presse, excepté en ce qui concernait les navires appartenant au service public des Etats-Unis, probablement parce que cela était considéré comme une question affectant le gouvernement intérieur d'un autre pays. On ne saurait nier maintenant la brutalité de la presse des matelots, mais cette pratique était suivie depuis de longues années et était considérée comme essentielle à l'existence de la marine, surtout à une époque où la Grande-Bretagne luttait presque seule pour la liberté du monde. Durant la paix de 1815 à 1854, première année de la guerre de Crimée, cette pratique a cessé et n'a pas été suivie durant cette guerre. Il est clairement prouvé que n'importe qui pouvait se procurer des certificats de naturalisation aux Etats-Unis sans la moindre difficulté, et cela était considéré comme un fait tellement ordinaire qu'aucun blâme ne s'attachait à ceux qui obtenaient ces documents frauduleux. John Jacob Astor ayant ordonné aux voyageurs franco-canadiens qu'il avait engagés comme pionniers pour la traite des fourrures, de prêter le serment de naturalisation afin de les mettre à l'abri de la presse (Astoria, Washington Irving), Franchère, qui était l'un des pionniers, dans sa *Relation d'un voyage*, dit qu'à partir du temps où ils sont arrivés du Canada à New-York, jusqu'à leur embarquement sur mer, il ne s'est écoulé que cinq semaines environ, ce qui ne leur donnait aucun droit aux certificats de naturalisation.

L'affaire du *Leopard* et du *Chesapeake* causa naturellement un sentiment d'intense indignation aux Etats-Unis, mais grâce aux efforts de l'exécutif la guerre fut évitée, et le 13 novembre 1811, M. Madison, le président, informe le Congrès que le "sujet du différend entre les deux pays a cessé d'exister, grâce à une offre de réparation qui a été acceptée." L'affaire du navire des Etats-Unis *President* et de la corvette

Digitized by Google

anglaise *Little Belt* semble avoir amené ce règlement. Les conditions de la réparation sont contenues dans la note de M. Foster à M. Monroe, portant la date du 1er novembre 1811, laquelle déclare d'abord que l'acte de l'amiral Berkeley a été désavoué et que l'amiral a été rappelé en conséquence de la désapprobation du roi. Puis M. Foster offre, telle qu'autorisée, la reddition des hommes pris sur le *Chesapeake*, ainsi qu'une compensation convenable en argent pour ceux qui ont souffert et pour leurs familles. La paix fut ainsi rétablie pour le moment.

Il y avait d'autres circonstances, apparemment éloignées des intérêts canadiens, qui cependant ont influé considérablement sur nos relations avec les Etats-Unis. L'achat de la Louisiane et la prise de la Floride jetèrent ce pays dans les bras de la France, et le mirent en relations hostiles avec l'Espagne. M. Jefferson, le président, et le Sénat furent accusés d'avoir passé une loi concernant le commerce avec Haïti pour obéir à Napoléon, lequel donna ordre, selon McMaster (*History of the People of the United States*, vol. III, p. 219), de faire cesser ce commerce. McMaster dit: "Ayant " ainsi reçu les ordres de Napoléon, le Congrès, à son tour, s'empressa d'obéir, et le " dernier jour de février 1806, Jefferson signa une autre loi de San-Domingue. Ceci " arrêta pendant un an tout commerce avec les ports de l'île sur lesquels ne flottait " pas le pavillon français. Jamais les Etats-Unis n'avaient été aussi humiliés depuis " qu'ils avaient un président et un congrès. Mais il n'y avait pas d'insultes que " Jefferson ne fut prêt à endurer, pas de dégradation à laquelle il ne se fut abaissé " pour plaire à Napoléon et acquérir les Florides."

Henry Adams, dans son *History of the United States*, vol. III, p. 141, tout en admettant le fait que la loi a été passée conformément au désir de Napoléon (ses propres paroles sont: "en conséquence de l'ordre formel de Napoléon "), interprète différemment l'action du Congrès. Il dit: " Néanmoins, cette mesure, qui portait à " sa face, comme marque de naissance, l'empreinte de la figure napoléonienne, a de " fait dû son existence surtout à un auteur tout à fait différent. De fait, les Etats " du Sud craignaient les nègres rebelles d'Haïti plus qu'ils ne craignaient Napoléon. " La peur les aveuglait fréquemment sur leur propre manière d'agir; dans le cas " dont il s'agit elle les rendit indifférents à l'accusation de servilisme envers la " France. L'occasion de déclarer les nègres d'Haïti ennemis de la race humaine " leur offrait une tentation trop forte pour qu'ils pussent y résister, et non seulement " les républicains du Sud saisirent cette occasion avec empressement, mais ils s'assu- " rèrent l'appui de leurs alliés du Nord." Au lieu de condenser et de donner un résumé des déclarations de ces auteurs, j'ai cru qu'il valait mieux les citer textuellement. Il n'est pas improbable que d'autres effets résultant de l'acquisition de la Louisiane et de la Floride ont, pendant un certain temps, prévenu les hostilités avec la Grande-Bretagne, en dehors, pouvons-nous supposer, de la répugnance que la guerre inspirait à Jefferson. C'étaient les machinations d'Aaron Burr et du général Wilkinson pour former une république séparée avec les territoires nouvellement acquis, et l'hostilité croissante des fédéralistes envers Jefferson, due en partie à des considérations politiques générales et en partie à la crainte de voir l'influence française augmenter auprès de l'exécutif; mais pour se faire une idée de ces raisons et autres conditions internes il faut consulter les traités d'histoire générale des Etats-Unis, vu que le cadre de ce rapport ne me permet pas d'entrer dans des détails à ce sujet.

Dans les documents et discussions qui ont précédé la déclaration de guerre en 1812, outre les accusations générales contre le gouvernement britannique au sujet de

Digitized by Google

la presse des matelots, les arrêtés du conseil, etc., il y a deux points sur lesquels on insiste fortement. L'un est l'accusation à l'effet que les Indiens étaient soulevés par les fonctionnaires du département des affaires indiennes, sous la direction des gouverneurs du Canada, pour porter la guerre contre les Etats-Unis. L'examen des papiers d'Etat, à partir de la date du traité de 1783, démontrera jusqu'à quel point cette accusation est mal fondée. Ces documents sont si nombreux que force nous est de nous borner à une mention générale, mais la note dominante des arrêtés et instructions est à l'effet d'empêcher les Indiens d'attaquer les Etats-Unis; de fait, on est allé tellement loin dans cette voie que l'on a couru le risque de voir les Indiens renoncer à leur alliance avec la Grande-Bretagne. Il est vrai que parmi les gens mal renseignés on était d'opinion que les agents excitaient les Indiens et leur fournissaient des armes et des munitions, mais on a la preuve très claire que tous ces racontars étaient basés sur une fausse appréciation des faits. Maintenant que la correspondance est d'un accès facile, nul auteur sérieux ne serait excusable s'il répétait une accusation aussi surannée.

L'autre point sur lequel l'attention a été dirigée par M. Madison, c'est l'emploi inconvenant par le "ministre public", c'est-à-dire le secrétaire d'Etat britannique, à l'époque où il tenait le langage de l'amitié, "d'un agent secret de son gouvernement, "à des intrigues ayant pour objet le renversement de notre gouvernement et le "démembrement de notre heureuse union."

John Henry, le personnage dont il est ici question et dont les lettres sont données en entier dans la Note B, était négociant à Montréal à l'époque où les lettres ont été écrites, et en conséquence de la faillite d'un agent, il avait été obligé d'aller aux Etats-Unis pour y protéger ses intérêts. Pendant son séjour aux Etats-Unis, il écrivit à M. Ryland, alors secrétaire de sir James Craig. Les lettres furent montrées à sir James, et en conséquence ce dernier chargea Henry de s'enquérir de la manière de voir des habitants de la Nouvelle-Angleterre et de faire rapport.

En 1807, Henry, par l'entremise des marchands de Montréal, avait sollicité la charge de juge puisné dans le Haut-Canada, rendue vacante par la destitution de Thorpe. Dans une lettre adressée à M. Edward Cooke, un sous-secrétaire d'Etat, le lieutenant-gouverneur Gore parle en termes très défavorables de Henry, qu'il qualifie d'aventurier, ajoutant qu'il n'avait pas même été admis au barreau, mais qu'il avait obtenu l'appui des marchands de Montréal en défendant leur conduite dans un journal de parti. D'un autre côté, Edward Ellice parle de lui en termes des plus élogieux. Dans la Note B on trouvera ses lettres, les instructions de sir James Craig, etc. Comptant sur les services qu'il avait, ou croyait avoir rendus au gouvernement, il demanda une forte récompense qui lui fut refusée, et pour se venger il résolut de vendre des copies de la correspondance à M. Madison, le président, lequel, croyant pouvoir en tirer un avantage politique contre les fédéralistes, acheta les copies au prix de $50,000.

Lorsque ces prétendues copies furent envoyées au Sénat, on constata qu'elles étaient sans valeur, que ce n'étaient pas des copies, mais plutôt des paraphrases, tout ce qui était d'une nature compromettante en ayant été omis. L'examen des lettres dans la Note B démontrera leur nature, mais l'engagement de Henry ne fut pas sanctionné par le secrétaire colonial, étant entièrement le fait de sir James Craig. Lord Liverpool, écrivant à sir George Prevost le 15 mai 1812, dit que quelle que soit l'impression qui puisse avoir été produite par la publication des lettres de

Digitized by Google

Henry. il espère qu'aucune mesure hostile ne sera adoptée avant que l'on ait donné une explication qui aurait dû être requise avant d'ajouter foi aux assertions de Henry. C'est, jusqu'à un certain point, par l'entremise d'un soi-disant comte Crillon que Henry obtint $50,000; sa première demande étant de $125,000; immédiatement après avoir touché l'argent Henry s'embarqua sur mer, et quelque temps après l'on découvrit que le comte Crillon était un espion de la police française. Tous deux disparurent, et il est impossible de retrouver d'eux la moindre trace dans les documents. En ce qui concerne la guerre même, on a tant écrit qu'il serait oiseux d'entreprendre un résumé, même si l'espace le permettrait. Ceux qui désirent avoir des détails plus circonstanciés qu'il n'y en a dans les ouvrages imprimés, pourront trouver des matériaux précieux parmi les documents originaux dans les séries C et M et dans les transcriptions marquées série Q. Une liste a été faite de ceux qui composent la dernière série; les volumes de la série C sont numérotés de 673 à 695; ceux de la série M commencent au numéro 104; les comptes relatifs aux factures de l'armée sont dans la série C à partir de 320.

Dans la note C: "l'Eglise Catholique Romaine dans le Haut-Canada", la correspondance a surtout rapport à l'établissement de cette Eglise dans le district de Glengarry, sous le rév. Alexander McDonell, qui a accompagné les colons en qualité d'aumônier.

Bien qu'il y ait beaucoup de renseignements au sujet des débuts de l'œuvre des missionnaires de l'Eglise Catholique Romaine dans la partie occidentale de la province de Québec, qui comprenait Ontario et une partie des Etats-Unis, on n'en trouve que très peu au sujet de cette œuvre après la conquête jusqu'à une période relativement récente. Le rév. Alexander McDonell, subséquemment le premier évêque de l'Eglise Catholique Romaine dans le Haut-Canada, arriva en 1804, et exerça immédiatement une grande influence parmi ses co-religionnaires. Dans la Note C on trouvera une correspondance daté de 1784, qui démontre que les soldats congédiés du corps de sir John Johnson, demandaient à être établis séparément, protestants et catholiques, dans des groupes distincts. Le 6 mai fut envoyée l'autorisation de faire droit à leurs requêtes respectives. L'année suivante le rév. Roderick Macdonell, dans un mémoire, demandait qu'on lui permit de rejoindre ses compatriotes catholiques romains en qualité d'aumônier. On fit droit à cette requête, comme il appert à une lettre, datée le 24 juin 1785, de lord Sydney au lieutenant-gouverneur Hamilton, alors administrateur du gouvernement de la province de Québec, et durant cette année M. Roderick Macdonell fut nommé à la mission iroquoise de Saint-Régis, où, d'après un mémoire de l'évêque Hubert à lord Dorchester, daté du 20 mai 1790, M. Roderique Macdonell, ainsi qu'il est nommé dans le mémoire, a rempli les devoirs pendant près de cinq ans "avec beaucoup de succès et d'édification" (Mandements, etc., des évêques de Québec, vol. II, p. 428). Ceci corrobore la déclaration qu'il a été nommé missionnaire en 1785. Dans le rapport sur les archives pour 1889, se trouve un rapport intitulé: "Etat ecclésiastique du Canada catholique et protestant." Il donne les noms de Roderick et Alexander Macdonell, comme desservant dans le district de Lunenburg, Roderick à Saint-Régis, Alexander à Oswegatchie (Prescott?). (Archives, série Q, vol. 49, p. 350.) Dans un rapport envoyé à Rome en 1794, donnant un compte rendu du diocèse de Québec, l'évêque déclare qu'en conséquence de la révolution française il a reçu un renfort du clergé qui a porté le nombre des ecclésiastiques dans sa province à 160, dont 9 étaient dans la Nouvelle-Ecosse et les environs (*lieux d'allentour*), sous la direction d'un supérieur, établis en 1784, et 4

Digitized by Google

étaient dans le Haut-Canada, dont l'un était le grand-vicaire de l'évêque; aucun nom n'était donné. Dans son rapport, l'évêque parle en termes très optimistes de l'accroissement rapide des nouvelles terres, c'est-à-dire du Haut-Canada, qui, dit-il, requerront bientôt un plus grand nombre d'ouvriers. (*Mandements, vol. II, p.* 483.)

Durant l'été de 1801, l'évêque Denaut fit une visite à Kingston et au Détroit, et en février 1802 il revint pour visiter les *paroisses éloignées* de Saint-André et Saint-Raphaël. Dans ses deux visites, il rapporte qu'il a confirmé au delà de 2,000 personnes, mais il ne donne aucun détail du nombre dans chaque localité. (*Mandements, vol. II. p.* 505.) Le 25 avril suivant (1802) l'évêque adresse une lettre pastorale "*aux habitants du Haut-Canada*"; l'adresse complète (traduite) est: A tous les habitants du comté de Glengarry et autres endroits dans la province du Haut-Canada, de-servis par M. Alexander Macdonell, missionnaire." (*Mandements, vol. II, p.* 525.) Dans cette lettre l'évêque parle de sa visite préalable en février et envoie des règlements pour l'organisation convenable de la mission.

En 1806, l'évêque Plessis rapporte au "Cardinal Préfet de la Propagande" qu'il se propose, conformément à un plan suggéré par feu l'évêque Hubert, d'avoir trois co-adjuteurs, au lieu d'un seul, le premier devant être à Montréal, le second dans le Haut-Canada, et le troisième dans les provinces maritimes, la première nomination devant être celle du Haut-Canada. (*Mandements, vol. III, p.* 18.) Comme on pourra le voir en consultant les documents, l'évêque faisait rapport en 1784 qu'il avait alors un grand-vicaire dans le Haut-Canada; que sa proposition d'avoir un co-adjuteur dans le Haut-Canada ait été acceptée ou non, cela n'appert pas aux documents, mais la conclusion presque certaine est que sa demande a été rejetée.

Jusqu'en 1816, le Haut-Canada n'est pas directement mentionné dans les mandements, bien qu'il n'y ait guère lieu de douter que parmi le nombre de lettres circulaires données dans les volumes quelques-unes étaient adressées au Haut-Canada. En cette année (1816) l'évêque Plessis, d'après la notice biographique qui précède ses mandements, etc., alla dans le Haut-Canada pour administrer la confirmation dans les établissements fondés à Saint-Raphaël, à Glengarry, à Kingston et à Sandwich, aussi loin que la rivière La Tranche (Thames), sur les confins de la civilisation.

L'analogie des noms a été cause que l'on a parfois confondu la personnalité de ces deux prêtres, et cette confusion s'est glissée jusque dans les relations peu détaillées qui nous sont accessibles. Cependant, si l'on compare soigneusement les dates, toute incertitude disparaît. On peut consulter la Note C, pour les renseignements, jusqu'en 1817. Il ressort d'un mémoire de M. Macdonell, daté à Londres, le 15 juin 1817, qu'il était alors vicaire général; mais les documents que nous avons ici ne nous éclairent pas sur la date de son élévation à cette dignité. Dans le rapport fait par l'évêque en 1794, et dont nous avons déjà parlé, il est dit que sur les quatres prêtres alors dans le Haut-Canada l'un était vicaire général. Dans son mémoire de M. Macdonell, daté en 1817, se trouve la relation d'une circonstance qui prouve jusqu'à quel point le cri de "No popery" (*Pas de papisme*), lancé par lord George Gordon en 1780, avait remué les masses. D'après ce mémoire, M. Macdonell était allé à Glasgow en 1791, pour aider et encourager ses compatriotes qui avaient été obligés de quitter leur foyer dans la Haute-Ecosse, "bien que", dit le mémoire, il exposât par le fait sa sûreté personnelle à des risques assez graves, vu qu'aucun ecclésiastiuue de sa croyance n'avait guère jusque-là osé passer une nuit en cette ville depuis les émeutes de 1780." Dans *Barnaby Rudge*, l'un des romans écrits par Dickens,

Digitized by Google

on trouve un tableau saisissant des scènes qui se produisirent à Londres au cours des émeutes de lord George Gordon. C'est une peinture aussi vive sous forme de fiction que la description de la grande peste de Londres, écrite par Defoe, qui est tout simplement une fiction sous forme d'histoire.

Le 21 décembre 1814, et jusqu'au 28 janvier 1815, le major général Proctor fut mis en accusation pour sa conduite lors de la retraite résultant de la perte de la flotte sur le lac Erié, le 10 septembre 1813. Dans le rapport du conseil de guerre, il y a cinq chefs d'accusation, alléguant en substance qu'il n'avait pas fait preuve d'assez de jugement et d'énergie dans la conduite de la retraite. Le résumé général est dans les termes suivants : " En somme la cour est d'opinion que le prisonnier, le " major général Proctor, a dans un grand nombre de cas durant la retraite, et dans " la disposition de l'effectif sous son commandement, commis des erreurs de jugement, et dans certains cas omis de faire les efforts d'énergie et d'activité que " requéraient si impérieusement les difficultés extraordinaires de sa situation.

" En conséquence la cour condamne le dit major général Proctor a être publiquement réprimandé et à être privé de son rang et de sa paye pendant l'espace de " six mois de calendrier.

" Mais quant au défaut ou au reproche relatif à la conduite personnelle du " major général Proctor durant le combat du 5 octobre, la cour acquitte très complètement et très honorablement le dit major général Proctor." (Archives, série C, vol. 166, p. 186.)

En attendant la décision du prince régent sur la sentence du conseil de guerre, le général Proctor s'efforça, dans les mois de mai et juin, de la faire reviser, et en prévision du fait que la question pourrait être soumise au parlement, il envoya des documents très volumineux à l'appui de sa cause. On les trouvera dans le volume 135-2 de la série Q, ceux qui sont inclus dans la lettre du mois de mai commencent avec la lettre elle-même, à la page 406, et continuent jusqu'à la page 415, et les autres, pour le mois de juin, sont dans le même volume, pp. 417 à 547. Ce n'est que le 9 septembre 1815 que le prince régent en arrive à une décision. L'appel de Proctor semble avoir produit quelque effet, par l'entremise de lord Bathurst, car le prince régent, tout en désapprouvant une partie des délibérations, sanctionna et confirma la sentence en tant qu'elle condamnait le prisonnier à être publiquement réprimandé, mais ne dit rien au sujet de la suspension de son rang et de sa paye. La décision ne semble pas avoir satisfait le prince régent, comme semblent l'indiquer les premiers mots du paragraphe confirmant la sentence. Il y est dit : " Dans toutes les circonstances de la cause, cependant, et particulièrement celles qui rendent impossible le recours à la mesure, d'ailleurs opportune, qui consisterait à réunir la cour de nouveau pour reviser ses délibérations, il a plu au prince régent d'acquiescer, etc. (Série C, vol. 116, p. 186.)

Par suite de la mort de sir George Prevost, le conseil de guerre qui devait être tenu sur sa conduite à Plattsburg, n'eut jamais lieu. Le 5 mars 1815, il se plaint de ce que le seul avis qu'il ait reçu de la désapprobation de sa conduite lui a été transmis par une lettre envoyée par un officier subalterne, et que, bien qu'il y fut dit que la révocation de sa commission de gouverneur général ne devait pas être interprétée comme une marque de déplaisir de la part du prince régent, la lettre contenait tous les indices propres à faire croire que c'était là la véritable raison. Le 1er mars, sir George avait reçu de M. Baker, ambassadeur à Washington, avis officiel de la ratifi-

Digitized by Google

cation de la paix (le traité de Gand, signé à cet endroit le 24 décembre, les ratifications ayant été échangées à Washington le 17 février). Il n'avait, disait-il, pas perdu de temps avant de promulguer la nouvelle et d'amener la cessation immédiate des hostilités. Afin de répandre quelque baume sur la blessure faite à son amour propre, la Chambre d'Assemblée adopta une résolution de confiance en son administration, rédigée en termes des plus énergiques, et lui vota un service de vaisselle d'une valeur n'excédant pas £5,000 sterling " comme témoignage de la haute estime de cette " Chambre pour les talents distingués, la sagesse et les aptitudes de Son Excel- " lence." (Série Q, vol. 131, p. 131). Le Conseil législatif n'ayant pas donné son adhésion à ce cadeau, l'intention de l'Assemblée législative resta sans effet.

Le 23 mai, M. Croker, secrétaire de l'amirauté, écrivit à M. Goulburn, sous-secrétaire d'Etat, qu'il serait nécessaire, vu les accusations portées contre Prevost. qu'il reçut l'ordre de revenir pour se justifier, et que le commodore devrait se tenir sur les lieux durant l'enquête. (Série Q, vol. 134–1, page 10.)

Le 6 juin, le duc d'York informait lord Bathurst qu'un conseil de guerre serait réuni dès qu'on lui fournirait des accusations spécifiées (série Q, 134–1, p. 57). Ce délai irrita évidemment sir George Prevost, car le 11 août il écrivit une lettre très énergique à ce sujet au duc d'York, le commandant en chef (série Q, vol. 134–1, p. 65).

Sir James Lucas Yeo, le commodore de la flotte du lac et le principal accusateur de Prevost, écrivit, le 19 août 1815, qu'il enverrait les accusations le plus tôt possible, et nia énergiquement qu'il eut recherché aux Etats-Unis des renseignements pour donner une teinte de vérité aux allégations contre Prevost contenues dans ses dépêches aux lords de l'amirauté (série Q, vol. 134–1, p. 25).

Le 5 septembre, les accusations de sir James Yeo furent présentées (Q. vol. 134–1, p. 42). Elles avaient d'abord été soumises au commissaire du gouvernement (p. 39). Cependant, ces documents n'avaient pas été expédiés avant le 9 septembre, et sir George Prevost continuait à insister auprès du commandant en chef pour qu'il mit un terme à tout nouveau délai en réunissant le conseil de guerre, demande que Son Altesse Royale considérait évidemment comme raisonnable, car elle appelle l'attention de lord Bathurst sur les délais, lesquels étaient d'autant plus regrettables que la publication de la décision du conseil de guerre naval avait pour effet de préjuger la cause contre sir George Prevost (série Q, 134–1, p. 69, *voir* aussi 171). Les délibérations du conseil de guerre naval en question, ainsi que la correspondance, sont dans le même volume, commençant à la page 32. Le 9 octobre, le commissaire du gouvernement intima à lord Bathurst que le prince régent avait lancé un mandat pour le procès de sir George Prevost; mais aucune date ne fut fixée, comme il appert à un avis envoyé au capitaine Freer par le sous-commissaire du gouvernement en date du 20 octobre, lequel déclare que le conseil de guerre aura lieu *dès que cela sera possible sans inconvénients.* Bien qu'il soit daté du 20 octobre, il est impossible que l'on se soit beaucoup hâté de l'expédier, car ce n'est que le 14 novembre qu'il est parvenu au capitaine Freer, ainsi qu'il appert à sa lettre du 15 de ce mois datée de la rue Lower Brook (série M, vol. 144, pp. 9, 10).

La date de la séance du conseil de guerre fut retardée de temps à autre, mais fut finalement fixée au 5 février, la raison du choix de cette dernière date est déclarée, dans une lettre du commissaire du gouvernement, être "que sir George est très

Digitized by Google

indisposé." (Série M, vol. 144, p. 14.) Avant que le procès eut lieu, sir George mourut, et le 9, le sous-commissaire du gouvernement informa les témoins qu'en conséquence de ce décès leur présence ne serait pas requise, mais la date du décès n'est pas donnée dans cet avis. (Série M, vol. 144, p. 22.) Cette date est fournie par une requête de lady Prevost au secrétaire de la guerre, dans laquelle elle déclare que le décès a eu lieu le 5 janvier, et demande la balance de la paye de son état-major, ce qui a été refusé; mais dans une autre requête, lady Prevost insiste pour que cette décision soit reprise en considération, alléguant qu'au cas où il aurait été acquitté, ce dont elle n'avait pas le moindre doute, il aurait été immédiatement réinstallé. Un autre mémoire, sans date, fut envoyé par le duc d'York à lord Bathurst, le 27 mars 1816, par lequel lady Prevost sollicitait quelque marque de la faveur royale afin de réhabiliter la mémoire de son mari défunt. D'autres documents accompagnent le mémoire, lequel est suivi d'un long compte rendu des incidents de Plattsburg, sans signature et sans date. (Série Q., vol. 138, pp. de 132 à 162.) Le compte rendu des opérations militaires commence à la page 144. Il n'est pas nécessaire d'énumérer tous les mémoires envoyés par lady Prevost pour exonérer la réputation de son mari de toutes les accusations portées contre lui. Dans une lettre datée le 28 mai 1816, lady Prevost dit: "Votre Seigneurie ne peut s'étonner du fait que je déclare formellement que " non seulement j'exerce un droit, mais que j'accomplis un devoir impérieux envers " mon mari défunt et sa famille, en ayant recours à tous les moyens en mon pouvoir " afin d'obtenir pour sa mémoire cette justice que Votre Seigneurie me refuse." (Série Q., vol. 140–2, p. 399.) Agissant conformément à cette détermination, le 17 juin elle demande un titre de pair, mais sans aide pécuniaire, son unique but, dit-elle: " étant d'exalter la réputation sans tache de mon mari, la fortune la plus précieuse " et le meilleur héritage d'un bon soldat. Afin d'atteindre ce but le plus important " de ma requête, je dois demander qu'un ordre général émane de Son Altesse Royale " le commandant en chef, exprimant de la part du prince régent son entière appro- " bation des éminents et méritoires services de mon époux, lesquels services seraient " énumérés en détail et comprendraient le commandement qu'il a exercé en dernier " lieu.

" Deuxièmement, Milord, je demanderais que notre écusson familial fut " enrichi de supports convenables tels que ceux que plusieurs baronnets ont la per- " mission de porter, et qu'une nouvelle devise dans le sens suivant:—Le Canada est " encore à l'Angleterre—Naturellement ces faveurs royales seraient publiées dans la " *Gazette* en termes qui, m'étant d'abord communiqués, seraient reconnus par moi " comme étant, pour me servir des propres paroles de Votre Seigneurie, *d'accord* " *avec mes sentiments.*"

A ces propositions elle ajoute: "Milord, telles sont mes très modestes réclamations", mais elle termine en menaçant, au cas où la réputation de son époux ne serait pas réhabilitée, de déchirer le voile qui obscurcit le jugement du pays au sujet de cette singulière affaire, menace qui est apparemment dirigée contre sir James Yeo. (Série Q. vol. 140–2, pp. 408–409.) On n'accorda pas de titre de pair, mais en 1817 de nouveaux supports et une nouvelle devise furent accordés, lesquels sont décrits comme suit dans le "*Pecrage and Baronetage*" de Burke.

" *Supports.*—Deux grenadiers du 16e régiment (ou Bedfordshire) d'infanterie, " chacun soutenant de sa main extérieure un drapeau, de gueules; celui de dextre " déployé vers la senestre portant l'inscription ANTILLES, et celui de senestre déployé " vers la dextre portant l'inscription CANADA.

" *Devise: Servatum cineri.*"

Digitized by Google

L'émission des Factures de l'Armée (*Army Bills*) durant la guerre de 1812 a été d'une grande utilité. Le 1er août 1812, un conseil nommé pour étudier l'établissement nécessaire à la mise à exécution du plan projeté pour l'émission des factures de l'armée fit rapport sur le mode convenable pour l'établissement d'un bureau devant être nommé le bureau des factures de l'armée, donnant des détails sur la manière de faire le travail, les fonctionnaires, etc. (Série C, vol. 329, p. 48.) Le besoin de billets d'une valeur minime semble avoir été ressenti depuis longtemps, car le 24 janvier 1814 le conseil recommandait l'émission de factures de l'armée de la valeur de un, deux, trois, cinq et dix dollars, remboursables en lettres de change du gouvernement sur Londres. Il n'y avait pas longtemps que les factures étaient en circulation lorsque les contrefaçons commencèrent à paraître, et M. Neilson, de Québec, fut invité par M. Green, du bureau des factures de l'armée, à faire un rapport sur la manière de constater les contrefaçons, ce qu'il fit le 29 octobre 1814. (Série C, vol. 330, p. 166.) Il y apparence que ces contrefaçons augmentaient en nombre, et M. Green démontre la difficulté de découvrir la fraude qu'augmentait encore la nécessité de subvenir immédiatement aux demandes de la part des navires qui, à cette saison (novembre), mettaient constamment à la voile (p. 187). Un rapport daté du 1er décembre 1814 dit qu'à cette date une somme de £475,131 courants, en billets de dix dollars et moins, avait été mise en circulation, qu'une somme aussi considérable n'était plus nécessaire, et qu'il était opportun de cesser toute nouvelle émission de ces billets à cause du nombre de contrefaçons. (Série C, vol. 330, p. 192.) Suivent les règlements recommandés et les remarques.

Dans le Haut-Canada, ces billets constituèrent un moyen d'échange et remplacèrent l'or et l'argent, mais en avril 1816, l'intendance, par l'entremise de laquelle les billets avaient été introduits, refusa de les recevoir en échange de billets sur Québec, au grand inconvénient des gens du Haut-Canada, détenteurs de ces billets, qui se plaignirent du refus de l'intendance. En conséquence de ces plaintes un ordre du Trésor, daté du 4 septembre, fut envoyé à l'effet que le commissaire général devrait accorder toutes les facilités en son pouvoir. Le 1er mai 1818, une proclamation ordonnait à tous les porteurs des factures de l'armée de les présenter pour le remboursement avant le 31 octobre, alors que le bureau devait être définitivement fermé; si ces factures n'étaient pas présentées à temps, les porteurs devaient être privés de leur droit au remboursement. Cependant, en vertu d'une proclamation subséquente, le délai fut prolongé jusqu'au 1er avril 1819 (série C, vol. 336, p. 118). Une recommandation de la part de sir John Sherbrooke à la législature, conseillant le maintien de l'établissement jusqu'au 1er août 1819, ne fut pas mise à effet, de sorte que sir John écrivit à la Trésorerie pour qu'on lui conférât les pouvoirs nécessaires pour effectuer la prolongation du délai requis. (Série Q, vol. 148-1, pp. 173 à 177.) En mai 1819, M. Green, directeur du bureau des factures de l'armée, exposait que, vu la grande quantité de travail d'écritures, il était impossible de clore le bureau, et il demandait une autre année de délai, jusqu'au 1er août 1820. (Série C, vol. 337, p. 22.) La Trésorerie accorda une prolongation de six mois, jusqu'en février 1820 (p. 24), mais le délai fut ultérieurement prolongé jusqu'à la fin de l'année 1820, et le 24 décembre de cette année les commis furent congédiés; le 3 mai 1821, M. Green faisait rapport qu'il avait transféré les balances et les livres au commissariat. (Série C, vol. 328, p. 64.) L'accusé de réception de ces documents est daté du 28 avril (pp. 65 à 74).

Digitized by Google

Il sera peut-être intéressant de donner le tableau suivant, qui n'a pas de date, mais qui, autant qu'il est possible de le constater, a dû être préparé en octobre 1819. Il est désigné sous le nom de *Mémoire*, avec le titre.

Grand total des factures de l'armée émises, savoir :

Billets de	$400	chacun	$ 5,500	£ 550,000.	
"	100	"	34,606	865,150.	
"	50	"	63,914	798,925.	
"	25	"	92,726	579,537.10	
					£ 2,793,612.10.0
"	10	"	127,600	£ 319,000	
"	5	"	72,000	90,000	
"	3	"	64,000	48,000	
"	2	"	106,500	53,250	
"	1	"	165,000	41,250	
					£ 551,500
Billets remboursés en espèces seulement.	$4	"	52,131	52,131	
	1	"	179,000	44,750	
					£ 96,881
					£ 3,441,993.10.0

On observera que les sommes sont en monnaie courante, chaque dollar étant compté à cinq schellings, équivalant à quatre dollars pour chaque louis courant.

Dans la série Q, vol. 138, commençant à la page 330, est une correspondance relative à une entente ayant pour objet de limiter sur les lacs le nombre des vaisseaux armés de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis, sur proposition de M. Adams, le ministre des Etats-Unis à Londres, au nom du président, son désir étant, tel qu'exprimé dans la lettre de sir Charles Bagot à M. Monroe, "qu'un arrangement ou une entente quelconque puisse intervenir entre les deux pays au sujet de leur armement naval sur les lacs, laquelle, tout en tendant à diminuer les dépenses de chaque pays, pourrait diminuer en même temps les risques de collision et prévenir tout sentiment de jalousie." (Q. 138, p. 341.) Il ne me paraît pas nécessaire de citer toute la correspondance diplomatique.

Il avait d'abord été suggéré par sir Charles Bagot qu'au lieu d'une convention formelle, il serait plus facile de laisser aux deux gouvernements le soin de prendre leurs mesures respectives dans un esprit de confiance mutuelle; M. Monroe ne partageait pas cette opinion. Le 4 février 1817, sir Charles Bagot fut informé que le gouvernement britannique était prêt à confirmer la convention par une stipulation formelle entre les deux pays, l'effectif de la marine devant être maintenu sur les lacs des deux côtés dans les limites les plus étroites compatibles avec les exigences du service public (Q. 146, p. 80). Le 5 mai 1817, on en arriva à une entente dont les conditions sont contenues dans une proclamation signée par M. Monroe, secrétaire d'Etat aux Etats-Unis.

Ces conditions sont les suivantes :

" L'effectif naval devant être maintenu sur les lacs américains par Sa Majesté et par le gouvernement des Etats-Unis, sera désormais limité aux vaisseaux suivants, de chaque côté, savoir :

" Sur le lac Ontario, à un vaisseau d'un tonnage n'excédant pas 100 tonnes de charge, avec un canon de 18.

" Sur les lacs supérieurs, à deux vaisseaux n'excédant pas le tonnage ci-dessus et armés de la même manière.

Digitized by Google

"Sur les eaux du lac Champlain, à un vaisseau du même tonnage et avec le même armement.

"Tous les autres vaisseaux sur ces lacs seront immédiatement désarmés, et nul autre vaisseau de guerre n'y sera construit ou armé à l'avenir.

"Si, à l'avenir, l'une ou l'autre des parties désire annuler cette stipulation et donne avis à cet effet à l'autre partie, les parties cesseront d'être liées par cette entente à partir de six mois de la date de cet avis.

"L'effectif naval devant être ainsi limité, ne sera employé qu'à des services qui ne nuiront en rien aux devoirs légitimes des vaisseaux armés de l'autre partie."

Cette proclamation porte la date du 28 avril 1818. (Série P. F., vol. 61.)

Avant et même durant la guerre de 1812, il y avait eu un peu d'immigration, mais apparemment aucun effort systématique n'avait été fait jusqu'au commencement de 1815, alors que M. Campbell, d'Edimbourg, fut nommé pour agir en qualité d'agent du gouvernement afin de diriger vers le Canada l'émigration des habitants de la Haute-Ecosse. En même temps, d'après un rapport de M. Fitzgerald, des agents des Etats-Unis étaient en Irlande, offrant des conditions très avantageuses à ceux qui voulaient s'engager pour y aller, bien qu'ils fussent engagés ostensiblement pour aller à Terreneuve. Les conditions imposées à ceux qui étaient acceptés par M. Campbell, à l'effet que chaque émigrant devait déposer une somme d'argent, constituaient un obstacle, un grand nombre étant incapables de se procurer le montant nécessaire pour le dépôt en question. Un mémoire à cet effet fut rédigé, signé par des soldats congédiés et d'autres individus, pour être envoyé à lord Bathurst. Outre le dépôt, la date fixée pour l'embarquement (avril) était représentée comme laissant trop peu de temps pour les préparatifs, et le mémoire demandait que le délai fut prolongé jusqu'au 16 juin. Vers le même temps le capitaine McCaskill, du 53e régiment, proposait de réunir dans le Rosshire de cinq cents à mille familles devant être envoyées au Canada dans le cours de l'année; il se proposait d'exercer les hommes et de les rendre aptes à la défense de la frontière. Il faudrait occuper trop d'espace pour entrer dans des détails relatifs aux divers propositions ayant pour but d'établir des colonies d'émigrants venus de l'Irlande, de l'Allemagne, des Pays-Bas, etc. La même remarque s'applique aux colonies militaires sur la Rideau et la Saint-François, au sujet desquelles on trouvera des détails dans les documents dont la liste est donnée dans le présent rapport. On constatera qu'en 1815, l'île d'Anticosti était convoitée, une requête demandant la concession de l'île ayant été faite par Donald McEachern le 26 avril de cette année (Q. 135–2, p. 264), dans le but de la coloniser, la réclamation pour le salaire de £100 par année payé à deux familles placées là dans le but de prendre soin des naufragés ayant été abandonnée.

A part les sujets d'intérêt général, tels que le commerce avec les Etats-Unis, le traité des pêcheries, etc., il y en a d'autres d'une nature purement locale, tels que l'acquisition de l'île Sainte-Hélène, la proposition d'établir des mines de fer à Gananoque, l'établissement du collège McGill, etc., que l'on trouvera en consultant la liste, et qu'il n'est pas nécessaire de détailler plus minutieusement dans ce rapport préliminaire.

Le tout respectueusement soumis.

DOUGLAS BRYMNER,
Archiviste.

OTTAWA, 31 décembre 1896.

Digitized by Google

Liste des livres, etc., présentés, avec les noms des donateurs.

Noms.	Résidences.	Ouvrages.
Bain, James	Toronto	12e rapport annuel de la bibliot. publ. de Toronto.
"	"	Index des publications du gouv. des E.-U., 1889-93.
"	"	Brochures.
Bate, Llewellyn N	Ottawa	Un prince marchand.
Bethune, rév. C. J. S	Port-Hope	Manuscrit.
Buffalo, Société historique	Buffalo	Rapport annuel.
Buffalo, Bibliothèque de	Buffalo	Liste pour trouver livres et brochures.
Burton, C. M	Detroit	Village de Cadillac, 1 volume.
Campbell, Henry C	Milwaukee	Exploration du lac Supérieur.
Campbell, Henry Colin	Madison, Wis.	Journal de Radisson, brochures.
Coffin, Victor	Madison, Wis.	La province de Québec et le commencement de la révolution américaine.
Exploration géologique	Ottawa	Rapport annuel et cartes, 1895.
Girouard, juge	Ottawa	Acte de vente, Zachary MacAuley, 1768.
Greenwood, I. J	Washington	Brochures.
Chambre d'Assemblée	Toronto	Publications.
Hallam, John	Toronto	Brochures.
Commissaires du havre	Montréal	Rapport, 1895.
Hind, H. Y	Windsor, N.-E.	Glanures historiques.
Lambe, W. B	Montréal	Brochures.
Manitoba, Société historique et scientifique	Winnipeg	Rapports, 1894 et 1895. Notables de l'ancienne Rivière-Rouge.
Missouri, Société historique	Missouri	Rapport, 1896.
Murphy, J. J	Toronto	Rapport sur les forêts.
Ontario, arpenteurs des terres	Toronto	Brochures.
Parkman, Club	Milwaukee	Publications 1-9.
Pennington, Wm	Ottawa	Brochure.
Perry, très rév. évêque	Davenport Iowa	Brochures.
Porter, P. A	Niagara	Histoire du Vieux Niagara.
Record Commissioners	Providence, R. I.	Archives des temps prim. de la ville de Providence, vol. X.
Remington, Cyrus K	Buffalo	Rapport de la Société historique de Buffalo.
		Rapport annuel des commissaires de la Réserve de l'Etat à Niagara.
Shortt, Adam M. A	Kingston	Histoire des débuts des banques canadiennes.
Stickney, P. Gardner	Madison	Brochures.
Todd, A. H	Ottawa	Mémoire du général Winfield Scott sur la mort de sir Isaac Brock.
		Gouvernement parlementaire en Angleterre et dans les colonies par Alpheus Todd, 2 vols.
Toner, J. M. J	Washington	Brochures.
Winsor, Justin	Cambridge, Mass.	Controverses à propos de Cabot.
Wisconsin, Société historique du	Madison	Collections, vol. XIII.
Witton, H. B. jeune	Hamilton	Documents indiens.
Wood, juge	Chatham	Brochures.

Digitized by Google

NOTE A.

TERRES DES SAUVAGES SUR LA GRANDE-RIVIÈRE.

N° 1.—Sir Peregrine Maitland au comte Bathurst.

(*Archives, série Q, vol.* 329, *p.* 47.)

Haut-Canada, York, 22 février 1821.

Monseigneur.—Ayant appris qu'une délégation des cinq nations des sauvages de la Grande-Rivière doit se rendre prochainement en Europe dans le but de se plaindre à Votre Seigneurie de l'inexécution des promesses que le général Haldimand leur a faites, au sujet de cette partie de terre qui avait d'abord été réservée à leur usage mais qui fut appliquée à l'établissement des blancs, j'ai l'honneur de soumettre à Votre Seigneurie une relation concise qui permettra à Votre Seigneurie de se renseigner sur les mérites de cette plainte.

Les quelques tribus de sauvages habitant la province de New-York, lors de la guerre pour l'indépendance, se sont rangées de différents côtés, et celles qui avaient embrassé la cause du Roi vinrent au Canada quand la paix fut déclarée en 1783.

Comme des terres avaient été accordées à d'autres loyaux adhérents, on en acheta des indigènes pour l'accommodement de ces nouveaux arrivés, et avis de cet achat leur fut donné par une lettre de sir Frederick Haldimand, chef de l'armée en 1784. Dans cette lettre on décrivait la terre ainsi achetée comme occupant un espace de six milles de chaque côté de la Grande-Rivière, de son embouchure à sa source. Le général y disait également qu'elle avait été achetée récemment des Chippawas.

Cette description, cependant, était vague et confuse, car la source de cette rivière était inconnue et son cours sinueux. De fait, cette terre achetée des Chippawas ne s'étendait pas jusqu'à la source de la rivière, qui est bien plus éloignée de son embouchure qu'on ne l'avait d'abord supposé et écrit. Toutefois la terre comprise dans un espace de six milles de chaque côté de la Grande-Rivière fut sur ce document donnée en toute propriété à ces nations ou tribus de sauvages et à leurs descendants.

Une prise de possession faite en ces termes était suffisante, car de plus longues formalités seraient sorties du cadre des habitudes des sauvages. Ils étaient incapables de recevoir une donation régulière; ils n'avaient aucune capacité pour vendre ou louer ou limiter en quoi que ce soit la propriété que le gouvernement leur donnait, à eux et à leur postérité.

Cependant, quelques sauvages de chacune de ces tribus étaient demeurés sur leurs anciennes terres aux Etats-Unis, et avaient traité avec ce gouvernement ou avaient autorisé quelques agents à vendre ces terres, dont le produit devait être partagé avec ceux qui avaient émigré au Canada. Cette somme ainsi reçue peut donner une idée de ce qu'ils prétendaient avoir perdu.

Cette permission de vendre leurs terres qu'ils possédaient aux Etats-Unis suggéra à Joseph Brant et quelques blancs qui s'étaient joints à lui, l'idée de disposer de celles qu'il ne leur était permis que d'occuper dans cette province. Leurs limites avaient été déterminées par un acte formel des tribus avec les commissaires représentant la Couronne et le district environnant de Nassau, et simplifiées par une ligne tirée d'un point à un autre sur la Grande-Rivière et une étendue de six milles de chaque côté de cette ligne.

Le procès-verbal de cet acte, avec un diagramme explicatif, a été déposé au bureau de l'inspecteur général, et devra régler le point en litige, mais les employés de Sa Majesté ont été poussés à sanctionner les prétentions de ces tribus, qui réclament le cours total de la Grande-Rivière.

Digitized by Google

Le brouillon d'un brevet ébauché par lord Dorchester donne aux sauvages la pleine étendue de six milles sur chaque côté de la Grande-Rivière depuis son embouchure jusqu'à sa source.

Un brevet sous le sceau de la province du Haut-Canada a été signé par le gouverneur Simcoe, limitant les six milles de chaque côté de la rivière à l'étendue des terres achetées des Chippawas.

Il importe à la présente administration de montrer qu'il n'existe pas de titre plus formel en faveur des Cinq-Nations que la lettre de sir Frederick Haldimand.

Que la description de cette région dans la lettre soit une erreur, il est impossible de le croire, par le fait que l'achat fait chez les Chippewas auquel elle refère ne s'étend pas à la source de la Grande-Rivière, et qu'on ne pouvait donner plus qu'il n'avait été acheté.

Les terres du côté de la source de la Grande-Rivière qui n'ont pas été concédées ont récemment été achetées des naturels du pays et divisées en cantons pour l'accomodement de la milice provinciale et des émigrants européens, qui sont déjà fixés en grand nombre dans la contrée que les Cinq-Nations réclament comme leur ayant été donnée par la couronne. Les délégués référeront à la copie d'un prétendu don borné seulement par la source de la rivière, mais cette copie n'est qu'un projet d'une patente qui n'a jamais été complétée.

Il y a, il est vrai, un don apparent sous le grand sceau de cette province, signé par le lieutenant-gouverneur Simcoe, mais il n'a jamais été enregistré ni vérifié.

On doit conclure de ces défauts que ce projet n'a été élaboré que pour quelque éventualité qui ne s'est jamais produite, qu'il n'a jamais été émis, mais gardé comme un contrat d'un transport privé, inutile et inefficace jusqu'à ce qu'il fut sanctionné par le procureur général, le régistrateur, l'auditeur et le préposé à la livraison.

Il est évident que le procureur général ignorait cette patente si l'on s'en rapporte à l'opinion qu'il donna subséquemment sur la légalité d'aucun don qui serait fait aux sauvages avec privilège d'aliénation. Les délégués pourront aussi vous prouver que ce gouvernement ne considère pas l'étendue du territoire des Six-Nations comme absolument déterminée par l'acte des chefs conjointement avec le commissaire du district de Nassau, puisqu'il a accepté de ces nations une cession d'un territoire au delà de cette démarcation, comme faisant partie de ce que le roi leur avait conféré à titre gratuit, pour être rétrocédé aux individus désignés par eux comme acheteurs moyennant valable considération.

Il n'est pas seulement vrai qu'une telle forme de cession existe, mais il est vrai aussi que conformément à son objet, les dons de cette étendue ainsi concédée ont été faits par le gouvernement provincial aux individus nommés, malgré l'ordre formel de Sa Majesté, signifié par son secrétaire d'Etat dans cette occasion particulière.

Une transaction faite sous le coup de la peur ou de l'erreur ou d'aucun autre motif moins excusable ne peut jamais être valable entre les parties immédiatement concernées, bien qu'elle puisse se justifier envers des étrangers qui croient acquérir de prétendus droits avec la sanction apparente d'un acte légal du gouvernement.

De telles irrégularités en disent plus long que des volumes sur l'influence exercée par ces tribus sur les membres du gouvernement provincial de Sa Majesté, mais l'administration actuelle ne s'est pas engagée dans une inutile enquête sur le passé. Il était naturel d'admettre que l'espace destiné aux Cinq-Nations devait s'étendre au point nord le plus éloigné des terres que sir Frederick Haldimand déclarait avoir été achetées pour leur usage, mais quand il était démontré par les registres du département des Affaires Indiennes et tous les autres documents concernant cet achat que cet espace ne s'étendait pas à tout le cours de la rivière et que la terre comprise dans les limites de ce cours, requise pour l'accommodement des colons, était encore achetable, il ne pouvait plus y avoir de doute sur l'erreur contenue dans la communication de sir Frederick Haldimand. Il était évident qu'il supposait que les terres achetées des sauvages s'étendaient jusqu'à la source de la Grande-Rivière, et que cette source était au sud de la ligne traçant sur la carte les limites de l'achat et qui ne faisait pas voir le cours de la rivière.

Si l'acte eut été plus formel et eut été revêtu de toutes les formes légales, il n'eut pas donné plus qu'il ne pouvait être donné.

Digitized by Google

On peut en dire autant des droits que réclament actuellement les Cinq-Nations. Il reste à considérer s'ils ont droit à d'autres faveurs. Toutes ces tribus possédaient dans les anciennes provinces des étendues considérables de terrains de chasse et des emplacements que les Indiens occupaient avec leurs familles quand ils n'étaient pas à la chasse. Ils ont perdu tout cela en s'expatriant, s'il est vrai qu'ils n'ont retenu aucun droit sur les terres abandonnées.

Leurs compagnons de souffrance parmi les blancs acceptent avec reconnaissance le terrain qui leur est assigné et l'assistance qu'on leur procure pour s'établir de nouveau.

L'octroi de terre à chaque famille était de cent à trois cents acres, et pouvait être porté jusqu'à trois mille acres, selon le grade militaire. On ajoutait à cela des provisions pour une année et quelques outils pour cultiver, et ces gens vantaient la libéralité de la Couronne comme étant sans exemple. Ils ont formé une colonie loyale et prospère.

L'étendue de terre assignée aux indiens des Cinq-Nations, qui émigrèrent au Canada au nombre de huit cents familles, était indivisée, et c'était le mode le plus approprié à leurs besoins comme chasseurs. Si elle avait été subdivisée elle aurait donné neuf cent soixante-dix acres à chaque famille.

On leur a fourni et on leur fournit encore des armes, des munitions et des hardes, auxquelles on ajoute des provisions de bouche qui sont pour eux une source de santé et de jouissance. Si les Indiens ont restreint leurs terres de chasse par des ventes aux blancs—et ils en ont vendu trois cent cinquante-six milles acres—est-il raisonnable de faire droit à leur prétention d'obtenir une augmentation d'octroi ?

J'ai, etc.,

P. MAITLAND,

Le comte BATHURST, C. G.

PIÈCES ANNEXÉES.

N° 1.—EXTRAIT DES MINUTES DU CONSEIL, 5 FÉVRIER 1798.

(*Archives, série Q, vol.* 329, *p.* 60.)

Frederick Haldimand, capitaine général et gouverneur en chef de Québec et des territoires qui en dépendent, etc., etc., etc., général et commandant en chef des forces de Sa Majesté dans la dite province et les dits territoires, etc., etc., etc.

Attendu qu'il a plu à Sa Majesté de prendre en considération l'attachement montré de bonne heure à Sa cause par les indiens Mohawks, et la perte de leur établissement qu'ils ont subie en conséquence, et de leur choisir sous Sa protection une étendue de terre où ils puissent s'établir commodément et sûrement, de même que les autres membres des Six-Nations qui ont perdu leurs établissements sur le territoire des Etats-Unis, ou qui désirent les abandonner pour s'établir sur le territoire britannique ; conformément au désir de plusieurs de ces fidèles alliés de Sa Majesté, j'ai acheté des Indiens une étendue de terre située entre les lacs Ontario, Huron et Erié, et par la présente j'autorise et je permets au nom de Sa Majesté à la dite nation Mohawk et aux autres indiens des Six-Nations qui désirent s'établir dans cette région, de prendre possession pour s'y établir des rives de la rivière appelée vulgairement la rivière Ouse ou Grande-Rivière, se déversant dans le lac Erié, leur allouant dans ce but six milles de profondeur sur chaque côté de la rivière, commençant au lac Erié, et s'étendant sur la même largeur jusqu'à la tête de la dite rivière, dont ils doivent avoir la jouissance ainsi que leurs descendants, à perpétuité.

Donné sous mon seing et le sceau de mes armes au Château Saint-Louis à Québec le 25e jour d'octobre 1784 et dans la 25e année du règne de Sa Majesté.

FREDERICK HALDIMAND.

Contresigné par ordre de

S. E. R. MATHEWS.

Digitized by Google

N° 2.—Copie du traité entre l'État de New-York et les Indiens Mohawks, le 12 février 1805.

(*Archives, série Q., vol.* 329, *p.* 62.)

Le peuple de l'Etat de New-York, par la Grâce de Dieu, Libre et Indépendant: A tous ceux à qui proviendra la présente, Salut:

Sachez qu'en inspectant les documents déposés dans le bureau du secrétaire nous trouvons un certain document original se lisant comme suit, savoir:

A un traité tenu sous l'autorité des Etats-Unis avec les indiens de la nation Mohawk résidant dans la province du Haut-Canada dans les possessions du roi de la Grande-Bretagne—Présents, l'honorable Isaac Smith, commissaire, nommé par les Etats-Unis pour tenir le traité, Abraham TenBroeck, Egbert Benson et Ezra L'Hommedieu, agents pour l'Etat de New-York, le capitaine Joseph Brant et le capitaine John Desorontyon, deux des dits Indiens et députés pour représenter la dite nation à ce traité. Les dits agents ayant en présence et avec l'approbation des dits commissaires proposé et fixé avec les dits députés la compensation mentionnée ci-après, devant être accordée à la dite nation moyennant cession et abandon par ce traité de tout terrain situé dans cet Etat. Il est donc finalement convenu et fait entre les dits agents et les dits députés ce qui suit, à savoir. Les dits agents conviennent de payer aux dits députés la somme de mille dollars pour l'usage de la dite nation, que les dits députés payeront et distribueront parmi les membres et les familles de la dite nation selon leurs coutumes, la somme de cinq cents dollars pour les dépenses des dits députés pour le temps qu'ils se sont occupés de ce traité, et la somme de cent dollars pour leurs frais de retour et pour porter la somme de mille dollars à l'endroit où la dite nation réside maintenant. Et en conséquence les dits agents payent pour le compte et au nom du peuple de l'Etat de New-York les dites trois diverses sommes aux dits députés en présence du dit commissaire. Et les dits députés conviennent de céder et d'abandonner, ce dont cet acte fait foi qu'ils en agissent ainsi au nom de la dite nation en considération de la dite compensation, qu'ils cèdent et abandonnent à perpétuité au peuple de l'Etat de New-York tout droit ou titre de la dite nation sur les terres dans le dit Etat, et toute prétention de la dite nation sur les terres dans le dit Etat est entièrement et finalement éteinte.

En foi de quoi le dit commissaire, les dits agents et les dits députés ont posé leurs signatures et leurs sceaux sur cet acte et sur deux autres actes de la même teneur et de la même date, un d'eux devant appartenir aux Etats-Unis, un au dit Etat, et un aux dits députés pour la dite Nation, dans la cité d'Abany, dans le dit Etat, le vingt-neuvième jour de mars de l'année mil sept cent quatre-vingt-dix-sept.

Isaac Smith (L.S.) Abm. Ten Broeck (L.S.) Egb. Benson (L.S) Ezra L'Hommedieu (L.S.) Jos. Brant (L.S.) John De Terontyon (L.S) Témoins Robert Yales, John Taylor, Charles Williamson, Thomas Morris, la marque de x John Abel, alias The Corn Planter, un chef des Sénécas. Ce dont nous avons pris une copie authentique.

En foi de quoi nous avons fait rendre ces lettres patentes et y apposer le grand sceau de notre État: Témoin, notre fidèle et bien aimé Morgan Lewis, écr, gouverneur de notre dit Etat, général et commandant en chef de toute la milice, amiral de la marine, en notre cité d'Albany, le douzième jour de février dans l'année de Notre-Seigneur mil huit cent cinq et dans le vingt-neuvième année de notre Indépendance.

MORN LEWIS.

Digitized by Google

N° 3.—Comité du Conseil à Alured Clarke, lieut.-gouverneur.

(*Archives, série Q, vol.* 329, *p.* 66.)

A Son Excellence Alured Clarke, lieut.-gouverneur et commandant en chef de la province de Québec, etc., etc., etc.

Qu'il plaise à Votre Excellence,

Le comité composé de John Collins, Adam Mabane, George Pownall, Wm. Grant et Fran Baby, écuyers, nommé par Son Excellence le Très Honorable Lord Dorchester, le 4 janvier 1791, pour faire rapport sur les réclamations de certains indiens au sujet de certaines terres qui leur avaient été assignées sur la Grande-Rivière et la baie de Quinté, prie Votre Excellence de recevoir leur rapport et le journal de leurs délibérations y annexé. Le tout humblement soumis à la grande sagesse de Votre Excellence.

Signé par ordre du comité,

JOHN COLLINS, *président.*

Chambre du Conseil, Québec, 24 décembre 1791.

JOURNAL.

Chambre du Conseil, 31 janvier 1791.

Le comité nommé par Sa Seigneurie en conseil le 4 courant pour recueillir des renseignements et faire un rapport sur les réclamations de certains indiens des Six-Nations à propos d'une étendue de terre à la Grande-Rivière au nord du lac Erié.

Ont répondu à l'appel du fauteuil :

M. Collins, président,
M. Pownall,
M. Grant,
M. Baby,
M. Mabane était absent en tournée.

Sa Seigneurie a informé le bureau que certains indiens des Six-Nations réclamaient une étendue de terre à la Grande-Rivière sur la rive nord du lac Erié, qu'ils disent leur avoir été promise par sir Frederick Haldimand en l'année 1784. Que quelques requérants y résident actuellement et qu'il y avait un autre établissement d'indiens des Six-Nations à la baie de Quinté. Sa Seigneurie fit ressortir l'opportunité de vérifier la nature et l'étendue de ces réclamations, afin de donner plein effet aux promesses faites et répondre à l'attente raisonnable en autant que la bonne foi du gouvernement y est concernée, de la manière qui atteindrait le plus sûrement le but de créer une situation permanente aux personnes et à leurs descendants et d'assurer leur confort et leur tranquillité.

Ordonné que MM. Collins, Mabane, Pownall, Grant et Baby forment un comité à la fin d'obtenir l'information nécessaire par correspondance avec le surintendant général des Affaires Indiennes et autrement, et de faire rapport du résultat de leur enquête, avec leur opinion sur les mesures à prendre, et la rédaction d'un bill s'ils croient nécessaire l'intervention de la législature.

Résolu que le président inclue une copie de la présente par la poste de ce jour à sir John Johnson, baronnet, surintendant général des Affaires Indiennes, avec prière de s'occuper de cette question avec toute la diligence possible.

Ajourné à la prochaine convocation du fauteuil.

10 mars 1791.

Réunion du comité sur l'appel du président, à la chambre du conseil. Présents :

MM. Collins,
Mabane,
Baby.

M. Grant étant absent pour d'autres affaires publiques.

Digitized by Google

Le président mit devant le comité une lettre de sir John Johnson, datée de Montréal, 3 février dernier, axec deux pièces annexées, comme suit :

MONSIEUR,—En réponse à votre lettre du 30 janvier par ordre du comité dont vous êtes le président, contenant l'ordre en conseil de Sa Seigneurie du 4 du même mois et la résolution du comité, j'ai l'honneur de vous transmettre pour votre information la substance des désirs du capit. Brant concernant la formation d'un établissement de Mohawks et autres indiens des Six-Nations sur la Grande-Rivière, etc., en même temps que des extraits de deux lettres du général Haldimand au sujet des deux concessions sous considération, le tout ayant déjà été transmis par moi à Sa Seigneurie à ce que je crois.

L'achat sur la Grande-Rivière fut fait à la suite des ordres que j'ai reçus du commandant en chef, et je crois que l'acte est déposé au bureau de Sa Seigneurie à Québec; comme aucun arpentage n'a encore été fait du terrain il est incertain si le parcours décrit dans l'acte, commençant à un certaln point à l'entrée du petit lac à la tête du lac Ontario, intersectera la Grande-Rivière ou la rivière Oswego, aussi haut que la rivière La Tranche.

Etant à Niagara je proposai au bureau des terres d'employer M. Kotte pour éclaircir ce point et fixer les frontières de la concession proposée; mais l'officier commandant s'opposa à cette proposition. J'ai quelque espoir que Brant et les autres intéressés se dessaisiront d'un petit township en profondeur à partir de l'embouchure de la rivière en montant, de manière à assurer la suite des établissements qui se forment du côté du lac et dans l'espoir que la rivière servira de havre pour la petite navigation. La demande originale des Mohawks partait du centre de la rivière Appenine jusqu'à une autre rivière ou creek dont je ne me rappelle pas le nom. Mais vous avez leurs bornes d'après le dernier arrangement. J'ai lieu de croire qu'ils s'attendent à prendre en arrière aussi loin que s'étend le terrain acheté des Mississaguas.

J'ai l'honneur, etc.,

JOHN COLLIN, écuyer. JOHN JOHNSON.

Extrait d'une lettre du général Haldimand.

QUÉBEC, 23 mars 1784.

MONSIEUR,—Je vous transmets ci-inclus pour votre information la substance des réquisitions de Joseph Brant avec ma réponse à icelles. Depuis ma lettre à vous du 13 courant, j'ai eu plusieurs conversations avec Joseph sur le sujet, lesquelles m'ont confirmé dans l'opinion ici exprimée concernant l'établissement proposé sur la Grande-Rivière pour ceux des Mohawks et autres des Six-Nations qui désirent s'y retirer. La pièce ci-annexée vous montrera que Joseph est si bien convaincu de son affaire qu'il s'attend à ce qu'elle soit de suite mise à exécution. Désireux de satisfaire aux désirs de ce peuple de mérite, nous ne devrions pas perdre de temps à faire notre part. Pour cela vous voudrez bien donner au lieutenant-colonel Butler les instructions nécessaires à la fin d'acheter sans perdre de temps l'étendue de terre décrite dans la pièce ci-jointe, savoir : les terres situées entre les lacs Ontario, Erié et Huron. Convaincu que vous serez très particulier concernant les conditions de cet achat, je ferai seulement remarquer qu'il faut y aller avec la plus grande économie possible dans cette dépense comme dans toutes celles qui suivront, ce département ayant contribué pour une grande part à l'épuisement du trésor public.

SIR JOHN JOHNSON.

Substance des désirs du capitaine Brant concernant la formation d'un établissement de Mohawks et autres des Six-Nations à la Grande-Rivière, etc.

Que Son Excellence le commandant en chef donne des instructions au surintendant et à l'inspecteur général des Affaires Indiennes, et donne le pouvoir au lieutenant-colonel Butler d'acheter des Mississaguas ou des propriétaire une étendue de terre contenant environ six milles de chaque côté de la Grande-Rivière, appelée Oswego, ayant son cours à partir de la rivière La Tranche jusqu'au lac Erié pour l'usage des Mohawks et tels autres des Six-Nations qui sont portés à les rejoindre sur cet établissement.

Digitized by Google

Le colonel Butler connaît parfaitement les vues et les dispositions du capitaine Brant et des Mohawks concernant l'établissement, et il n'attend que l'approbation du général pour faire l'achat; le plus tôt cela pourra ce faire, le mieux ce sera, car ils pourraient alors déménager assez tôt ce printemps pour semer du blé-d'inde, etc., et le capitaine Brant proposerait que quelques-uns de ses compagnons fussent envoyés au colonel Butler pour débattre cette affaire, aussitôt qu'il sera de retour à Montréal. Les limites précitées sont seulement destinées aux indiens des Six-Nations qui veulent s'y établir, mais une étendue de terrains plus considérable peut être achetée en même temps à des conditions raisonnables pour y établir les loyalistes ou pour tout autre objet ultérieur.

N. B.—Sir John Johnson recevra instruction d'acheter l'étendue de terre entre les trois lacs Ontario, Erié et Huron, à même laquelle le terrain requis par les Mohawks pour les Six-Nations leur sera concédé par un acte. Le restant sera réservé aux loyalistes ou servira à d'autres usages.

Le président lut au comité une entrée dans le livre du conseil du 9 mars 1785, dans les termes suivants, paraissant se rapporter à la question sous examen.

Extrait des minutes du conseil, lundi, le 7 mars 1785.

A la Chambre du Conseil au Château Saint-Louis, présents:

L'honorable Henry Hamilton, écr, lieutenant-gouverneur et commandant en chef.

Ecuiers. { Hugh Finlay,
François Levesque,
Edward Harrison,
John Collins,
George Pownall,
J. G. C. De Lery,
Picotte De Belestre,
Henry Caldwell,
Francis Baby,
Joseph De Longueuil, et
Samuel Holland. }

Son Honneur le lieutenant-gouverneur mit devant le conseil une copie du discours de Son Excellence le général Haldimand au capitaine John, le chef de la nation Mohawk, et à ses amis, avec la réponse du capitaine John, adressée au major Potts, commandant à Cataraqui, en date de Cataraqui, le 12 janvier 1785, aussi une lettre de Joseph Brant du 21 février dernier, concernant un écrit à lui donné par son Excellence le général Haldimand, comme un acte de concession de terres pour lui et les Cinq-Nations sur la Grande-Rivière, et demandant une concession de terrain près de sa maison à Cataraqui. Ceci ayant été lu en anglais et en français, Son Honneur informa le conseil qu'il avait écrit pour avoir une copie de la dite concession et qu'il s'attendait à pouvoir la mettre bientôt devant le conseil pour avis et considération.

Le conseil était d'opinion qu'un lot de terrain pour un jardin devrait être concédé au dit Joseph Brant près de sa maison, et une portion de deux cents acres à un endroit propice pour lui fournir du bois de chauffage et du pâturage.

Résolu que le président requière le greffier du conseil de transmettre le discours de Son Excellence le général Haldimand au capitaine John et à ses amis, ainsi que la réponse du capitaine John dont il est fait mention dans l'entrée ci-dessus.

M. Williams entra pour faire remarquer au comité que la minute dans le livre du conseil, faisant mention d'une copie du discours de Son Excellence le général Haldimand au capitaine John, le chef de la nation Mohawk et à ses amis, avec la réponse du capitaine John adressée au major Potts à Cataraqui, le 12 janvier 1785, et une lettre de Joseph Brant du 21 février 1785, est du 7 mars 1785, à l'époque où M. Williams était absent en Angleterre en congé, les devoirs d'office du conseil étant remplis durant son absence par Alexander Gray, écuyer; que lui (M. Williams) n'a jamais vu aucune de ces trois pièces ci-dessus mentionnées, et qu'il craint qu'elles n'aient pas été déposées par M. Gray comme documents officiels; pour confirmer son opinion il fait connaître au comité qu'à son retour dans cette province et en reprenant son bureau, M. Gray lui remit plusieurs papiers se rapportant aux affaires de

Digitized by Google

Détroit, parmi lesquels on trouve un acte de concession par les indiens d'une étendue de terre entre le lac Erié et le lac Ontario au roi, et un acte de vente de l'île Michilimakinac des indiens à Sa Majesté, qu'il trouva une liste de ces pièces accompagnant ces pièces, mais que dans cette liste il n'est pas question des pièces spécifiées dans la minute précitée.

CHAMBRES DU CONSEIL, 30 avril 1791.

Le comité s'assemble sur l'appel du fauteuil. Présents: M. Collins, président; M. Pownall, M. Grant, M. Baby.

Le président mit devant le bureau la lettre suivante de sir John Johnson, avec les pièces annexées.

MONTRÉAL, 25 mars 1791.

CHER MONSIEUR,—J'ai reçu votre lettre par la poste et je vous envoie maintenant une copie de l'acte de vente de la terre sur la Grande-Rivière, etc, avec la meilleure description de la vente près de Toronto et en haut jusqu'au lac Rice que je puisse me procurer à présent, attendu que je n'ai jamais reçu aucun acte de vente de Crawford fait par lui au sujet de Kingston et de la baie de Quinté, et l'acte que j'avais dressé à la tête de la baie a été laissé entre vos mains pour compléter la mesure, que je n'ai pas revu depuis ce temps-là.

J'ai, etc.,

JOHN JOHNSON.

JOHN COLLINS, écr.

N.B.—Les indiens n'ont d'autres réclamations que celles des terrains de John et de Brant. Si je me rappelle bien, la direction de la tête du lac Ontario jusqu'à la rivière La Tranche est mal exprimée dans l'acte, car en allant vers le nord-ouest on a lieu de croire qu'elle ne coupera nulle part la rivière, et l'intention était de l'intersecter.

Ce contrat fait à Niagara le vingt-deuxième jour de mai, dans l'année de Notre, Seigneur mil sept cent quatre-vingt-quatre, entre Wabakauyue, Namisbocure, Pokquan, Nanaghkaweskam, Pacpaman, Tabendam, Jawarninik, Peasanish, Wapamouissehisqua, Wapeanghqua, les sachems, chefs de guerre et femmes principales de la nation indienne Mississagua, d'une part, et Notre Souverain Seigneur George III, par la Grâce de Dieu Roi de la Grande-Bretagne, de la France et de l'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc., d'autre part, fait foi que le dit Wabakauyue et les sachems, chefs de guerre et principales femmes précitées, pour et en considération de onze cent quatre-vingt livres sept shillings et quatre deniers de monnaie légale de la Grande-Bretagne, à eux, les dits Wabakauyue, les sachems, chefs de guerre et principales femmes, bien et dûment payés en apposant ou avant d'apposer le sceau et en délivrant les présentes, ce dont accusent réception le dit Wabakauyne, les sachems, chefs de guerre et principales femmes, et déclarent acquitter, décharger, exonérer et libérer pour toujours toute partie ou parcelle de la dite somme, Sa Majesté Britannique, Ses Héritiers et Successeurs et chacun d'eux par les présentes, et ont cédé, vendu, aliéné, transporté et confirmé à Sa Majesté Britannique et Ses Héritiers et Successeurs, toute cette parcelle ou étendue de terre située et sise entre les lacs Ontario et Erié, commençant au lac Ontario, à quatre milles au sud-ouest du point opposé au fort Niagara, connu sous le nom de pointe Mississaga, et longeant le dit lac jusqu'au creek qui tombe d'un petit lac dans le dit lac Ontario connu sous le nom de Waghquata, suivant ensuite la direction du nord-ouest jusqu'à ce qu'elle frappe la rivière La Tranche ou Neuve, puis descendant le cours de la dite rivière à tel endroit où une direction dans le sud conduira à l'embouchure du creek Catfish se vidant dans le lac Erié, et de la partie ou endroit ci-dessus mentionné de la dite rivière La Tranche en suivant le sud jusqu'à l'embouchure du dit creek Catfish, puis en bas du lac Erié jusqu'aux terres achetées auparavant de la nation des indiens Mississagas, et de là le long du dit terrain acheté

Digitized by Google

jusqu'au lac Ontario au point de départ déjà indiqué, en y comprenant le bois, les routes, les eaux, les cours d'eau, les avantages, profits et héritages quelconques, inhérents à la dite parcelle ou étendue de terre précitée, appartenant ou attachés à icelle de quelque manière que ce soit et de la manière dont les dits avantages existent ou existeront dans la suite et sont ou seront tenus, utilisés, acceptés, réfutés ou pris ou connus comme partie, parcelle ou membre d'icelle, avec toutes les conséquences et profits, comprenant toutes et chacune des dites terres et toute partie d'icelles avec les accessoires et tout le droit de biens-fonds, titre, intérêts, propriété, réclamations et demandes quelconques de la part des dits Wabakauyue, sachems, chefs de guerre et principales femmes, ceci s'appliquant à toutes et chacune des parties ou parcelles ci-dessus mentionnées de la dite étendue de terres, héritages et biens-fonds cédés et confirmés avec les propriétés à Sa Majesté Britannique, ses héritiers et successeurs pour toujours et à l'exclusion de tout autre usage, intention ou propos quelconque———Et les dits Wabakauye, sachems, chefs de guerre et principales femmes pour eux-mêmes leurs héritiers et successeurs, conviennent, consentent, promettent et s'engagent envers Sa Majesté Britannique, ses héritiers et successeurs, qu'eux les dits Wabakauyue, les sachems, chefs de guerre et principales femmes sont maintenant les véritables propriétaires légaux et légitimes de la dite étendue de terre et de toutes ses parties avec ses héritages, et aussi que les dits Wabakauyue, les sachems, etc., au temps de sceller et de délivrer les présentes exercent légalement et légitimement leur propre droit, et disposent d'un droit de propriété bon, sûr, parfait, absolu et indisputable s'appliquant à toutes les parties des terres déjà mentionnées sans restrictions de conditions, de délimitations, d'usage ou de matière qui puisse en altérer ou changer la destination ou l'état, et aussi que Sa Majesté, ses héritiers et successeurs pourront ci-après et en tout temps, et pour toujours avoir, tenir, occuper, posséder et utiliser paisiblement et tranquillement la dite parcelle ou étendue de terrain, propriété et héritage avec tout ce qu'elle renferme et toute et chaque partie d'icelle sans trouble, empêchement, molestation, interruption ou dérangement de la part des dits Wabakauyue, des sachems, etc., leurs héritiers et successeurs ou toute autre personne ou personnes ayant des réclamations légales ou prétendant en avoir, lesquelles se trouvent par les présentes libérés, déchargés, désintéressés et indemnisés contre toutes autres dans ou concessions quelconques. En foi de quoi nous avons apposé nos seings et nos sceaux à cet effet au jour et à la date précités.

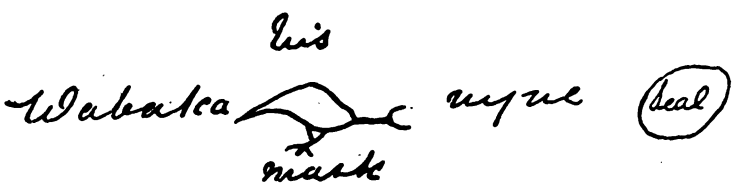

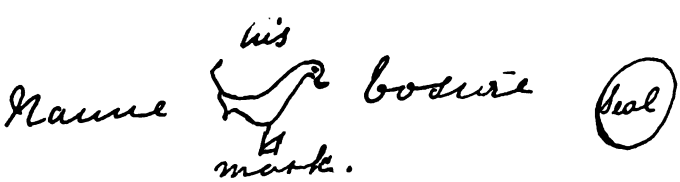

Digitized by Google

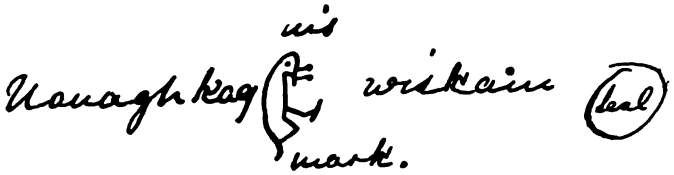

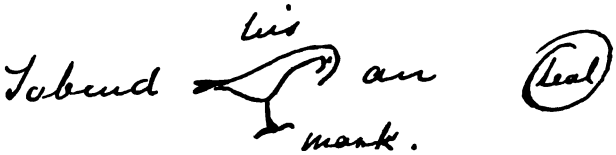

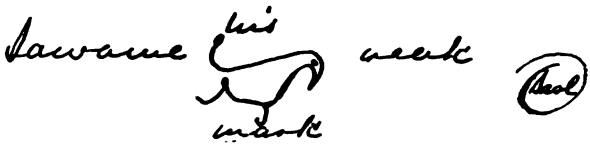

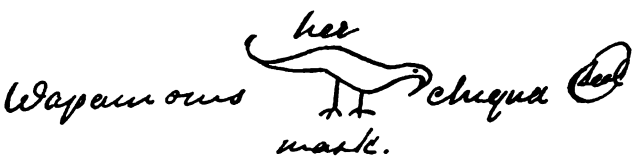

Le président mit alors devant le comité une lettre à M. le secrétaire Motz pour le bureau des terres de Nassau, daté de Niagara, 26 février, avec ses pièces annexées, comme suit :

Digitized by Google

· 1791.

ermédiaire
des terres
lus graves

six milles
ant vers le
ac Ontario
rres n'ont
erceptible
e dernier.
rant, avec
geons qu'il
; cela fut
is envoyé
rivière; le
'en y com-
avigation.
certificats
nous espé-

de Sa Sei-

colonel.

, Niagara,

lissement
ns sur la
le bureau
nséquem-
prendre
réclama-
nisse faire
l Gordon,
manière

1791.

. Grande-
, Odawa-
Cayenda-
es terres

st, à peu
Iohawks,
es points
eux
le-

Digitized by Google

Motz pr
annexées

Digitized by Google

NIAGARA, 26 février 1791.

MONSIEUR,—Nous demandons la permission de mettre par votre intermédiaire devant Son Excellence le commandant en chef les transactions du bureau des terres dans une affaire qui dans notre opinion peut avoir les conséquences les plus graves pour la paix et la tranquillité futures de cet établissement.

La concession de terrains aux indiens sur la Grande-Rivière s'étend à six milles de chaque côté de cette rivière depuis sa source jusqu'à ce qu'une ligne allant vers le nord-ouest à partir de l'embouchure du petit lac à l'extrémité ouest du lac Ontario le traverse. Les lignes de divisions entre notre établissement et leurs terres n'ont jamais été vérifiées ; pour éviter des empiétements faits d'une manière imperceptible nous avons passé la résolution trouvée dans les minutes du 20 décembre dernier. Heureusement, à la réunion du bureau le premier février, le capitaine Brant, avec plusieurs chefs de la Grande-Rivière, se trouvait alors à Niagara, et nous jugeons qu'il était indispensable d'obtenir leur opinion et coopération dans cette affaire; cela fut fait de la manière indiquée dans les minutes du 1er février, et nous avons envoyé M. Jones avec des assistants pour tirer les lignes de chaque côté de la rivière; le plan de la rivière étant quelque peu vague, et ne pouvant être complété qu'en y comprenant ces lignes, nous en retardons l'envoi jusqu'à l'ouverture de la navigation. Par la même occasions nous comptons transmettre une liste de tous les certificats accordés par nous sur l'établissement, avec les cartes correspondantes, que nous espérons faire terminer pour ce temps-là.

Notre plus grand désir est que ces mesures rencontrent l'approbation de Sa Seigneurie. Nous sommes, etc., etc.

A. GORDON, lieut-colonel.
JOHN BUTLER,
R. HAMILTON.

HENRY MOTZ, écr.

Extrait des minutes du Bureau des Terres pour le district de Nassau, Niagara, 20 décembre 1790.

Des représentations ayant été faites au bureau que l'extension de l'établissement vers l'ouest se rapproche des terres assignées à l'établissement des indiens sur la Grande-Rivière et pourrait bientôt empiéter dessus si on n'y prend garde, le bureau a jugé qu'il était très à propos de fixer les limites de cet établissement, et conséquemment il a donné instructions à M. Jones d'agir comme député-arpenteur, de prendre le cours de la Grande-Rivière depuis son embouchure jusqu'à l'étendue des réclamations des indiens, et de mettre le tout devant le bureau, pour que celui-ci puisse faire la séparation de la manière la plus équitable possible, et ils prient le colonel Gordon, en sa qualité d'officier commandant, de lui fournir avec ses hommes de la manière ordinaire les provisions nécessaires pour mener cet ouvrage à bonne fin.

NIAGARA, 1er février 1791.

M. Jones, ayant finit son arpentage, mit devant le bureau un plan de la Grande-Rivière, et le bureau appela le capitaine Brandt Tekarchokea, Thascowanie, Odawanookta, Oghuasongeghton, Oghquarioghtsita, Ojagthte, Goughsaneyonte, Kayendadinton, Chicklodess et plusieurs des principaux chefs pour aider le bureau des terres de leurs avis et de leurs conseils.

Il fut unanimement convenu et déterminé que la tête de la rivière à l'est, à peu près à deux milles de son embouchure dans le lac Erié, et le village des Mohawks, seraient les deux points fixes, et qu'une ligne droite de l'un à l'autre de ces points formera la ligne centrale des terres indiennes sur la Grande-Rivière, et que deux lignes parallèles à celle-ci à une distance de six milles de chaque côté de la Grande-Rivière serviront de frontière entre celles-ci et l'établissement de Nassau.

Cet arrangement est signé sur la carte de la Grande-Rivière par les membres du bureau des terres et les chefs susnommés.

Le président fit remarquer qu'en l'absence de l'arpentage fait par M. Jones dont il est fait mention dans les minutes précédentes, il n'est pas en son pouvoir de faire

Digitized by Google

une esquisse du terrain de la Grande-Rivière sur le lac Erié assigné par le bureau des terres de Nassau au capitaine Joseph Brant et aux autres Mohawks, cependant ce terrain paraît faire partie de l'achat fait à la nation Mississaga par l'acte du 22 mai 1784.

Ensuite le président, comme député-arpenteur général, mit devant le comité une esquisse de la terre réclamée par le capitaine John et d'autres Mohawks, et l'informa que dans l'année 1787 il avait arpenté les townships de Thurlow et de Richmond, sur la rive nord de la baie de Quinté, laissant entre les deux un espace de douze milles environ à la dite baie pour le capitaine John et environ vingt familles de la nation Mohawk qui s'y étaient alors établies. Le terrain en question est borné à l'est par la ligne du township de Richmond et à l'est par celle de Thurlow, se dirigeant dans le nord aussi loin qu'il plaira au gouvernement de la prolonger. Cette étendue fait partie de l'achat fait en 1784 par le capitaine Crawford, du département indien, par l'ordre de sir John Johnson, de la nation Mississaga, par l'acte portant la date ————lequel acte, d'après la lettre de sir John Johnson, du 23 mars 1791, serait encore entre les mains du capitaine Crawford.

Ordonné que le président se procure une copie de l'arpentage de M. Jones des terres sur la Grande-Rivière assignées au capitaine Brant et aux autres indiens Mohawks avec toute la célérité possible, et la mette devant le comité.

Samedi, 24 décembre 1791.

Le comité s'assemble sur la convocation du fauteuil.

Présents : M. Collins, M, Grant, M. Baby.
Absents : M. Mabane, indisposé, M. Pownall, en Angleterre.

Le président présente l'arpentage de M. Jones des terres sur la Grande-Rivière promises aux indiens de la nation Mohawk, ainsi qu'une esquisse de la partie de terrain assignée au capitaine John et autres à la baie de Quinté.

Le comité ayant considéré le tout, est de l'humble opinion que le gouvernement étant engagé envers les chefs Mohawks pour les deux étendues de terres susdites, on doit prendre toutes les précautions possibles pour leur assurer la tranquille possession et la propriété d'icelles, et le comité soumet qu'un acte de la législature provinciale ou une concession sous le grand sceau de la province soit fait en faveur des principaux chefs au nom de leur nation, ou à des personnes en fidéicommis pour celle-ci à perpétuité.

Ordonné que le président fasse un rapport en conséquence, et y annexe le journal des délibérations du comité ainsi que les pièces et plans d'arpentage y mentionnés.

Par ordre du comité,

JOHN COLLINS, *président*.

Digitized by Google

N° 4.—Patente sous le sceau du Haut-Canada des terres de la Grande-Rivière aux Cinq-Nations, le 14 janvier 1793.

(*Archives, série Q, vol.* 329, *p.* 91.)

J. Graves Simcoe.

George III par la Grâce de Dieu Roi de la Grande-Bretagne, de la France et de l'Irlande, Défenseur de la Foi et ainsi de suite. A tous ceux à qui parviendront les présentes, Salut—Sachez que, en raison de l'attachement et de la fidélité dont les chefs, les guerriers et le peuple des Six-Nations ont fait preuve envers Notre gouvernement dans diverses occasions par leurs efforts ardents et zélés et par la bravoure de leur conduite, et comme Nous sommes désireux de leur montrer notre approbation de leur conduite, et de les récompenser des pertes qu'ils peuvent avoir encourues en leur procurant une étendue de terre convenable sous notre protection pour servir de retraite confortable et sûre à eux et à leurs descendants. Nous avons par Notre faveur spéciale, en connaissance de cause et de Notre propre mouvement donné et accordé, et par les présentes Nous donnons et accordons aux chefs, guerriers, femmes et gens des dites Six-Nations et à leurs héritiers à perpétuté, tout ce district ou territoire faisant partie d'un certain district dernièrement acheté par nous de la nation Mississague situé dans le district de Notre province du Haut-Canada, commençant à l'embouchure d'une certaine rivière connue autrefois sous le nom de rivière Ours ou Grande-Rivière, maintenant appelée la rivière Ouse, où elle se vide dans le lac Erié, et longeant les rives d'icelle dans l'étendue de six milles de chaque côté de la dite rivière ou un espace y correspondant conformément à un certain arpentage fait de la dite étendue de terre et annexé aux présentes et continuant le long de la dite rivière jusqu'à un endroit appelé ou connu sous le nom des fourches et de là le long du cours principal de la dite rivière dans l'espace de six milles de chaque côté du dit cours ou pour un espace d'une extention correspondante telle qu'elle se montrera par un arpentage qui devra en être fait jusqu'à la plus grande étendue de la dite rivière aussi loin qu'elle a été achetée par Nous, et telle qu'elle est borné et limitée par un certain acte passé avec Nous par les chefs et les gens de la dite nation Mississague, portant la date du septième jour de décembre de l'année de Notre-Seigneur mil sept cent quatre-vingt-douze, d'avoir et de tenir le dit district ou territoire borné comme susdit, de Nous, Nos héritiers et successeurs à eux les chefs, guerriers, femmes et gens des Six-Nations et pour le seul usage et avantage d'eux-mêmes et de leurs héritiers pour toujours librement et libre de toutes sortes de rentes, amendes ou services quelconques à être rendus par eux ou quelqu'un d'eux à Nous ou Nos successeurs et de toutes conditions stipulations ou conventions quelconques autres que celles stipulées dans les présentes, et il est entendu et déclaré que Nous donnons et accordons par les présentes aux dits chefs, guerriers, femmes et gens des Six-Nations et à leurs héritiers la pleine et entière possession, l'usage, le bénéfice et les avantages du dit district ou territoire qu'ils tiendront et dont ils jouiront de la manière la plus libre et la plus ample et selon leurs divers usages et coutumes à eux les dits chefs, guerriers et femmes et gens des dites Six-Nations, pourvu toujours qu'il soit compris que la véritable intention et signification des présentes est d'assurer les dites terres telles que susdites aux dits chefs, guerriers, femmes et gens des Six-Nations et leurs héritiers et de leur en garantir la possession et la jouissance libres et paisibles.

C'est Notre volonté royale et Notre bon plaisir qu'aucuns transport, aliénation, cession, vente, donation échange, location de propriété ou de possession ne soient faits ou donnés en aucun temps du dit district ou territoire ou d'une partie quelconque d'icelui par aucun des dits chefs, guerriers, femmes ou gens, ou personne ou personnes autres qu'entre eux, les dits chefs, guerriers, femmes et gens, mais que tous ces transport, aliénation, cession, vente, donation, échange location ou possession seront nuls et de nul effet. Et qu'aucune personne ni personnes ne posséderont ni n'occuperont le dit district ou territoire ou aucune partie d'icelui en vertu

Digitized by Google

ou sous prétexte de tel aliénation, titre ou transport comme susdit ou sous quelque prétexte que ce soit, sous peine d'encourir Notre sévère déplaisir. Et dans le cas où quelque personne ou personnes autres que les dits chefs, guerriers, femmes et gens des dites Six-Nations se permettront de posséder ou d'occuper le dit district ou territoire ou aucune partie d'icelui sous prétexte d'un titre tel que précité, il sera légal pour Nous, Nos héritiers et successeurs en tout temps ci-après d'entrer sur les terrains ainsi occupé ou possédés par aucune personne ou personnes autres que les gens des dites Six-Nations et de déposséder entièrement les intrus, de les évincer et de reprendre la partie ou parcelle ainsi occupée pour Nous-mêmes, Nos héritiers et successeurs. Pourvu toujours que si en aucun temps les dits chefs, guerriers, femmes et gens des dites Six-Nations avaient l'intention de disposer du dit district ou territoire ou d'une partie d'icelui ou de céder leur usage et intérêt dans ce district ou territoire, celui-ci sera acheté pour Nous, Nos héritiers et successeurs à une réunion ou assemblée publique des chefs guerriers et gens des dites Six-Nations convoquée à cet effet par le gouverneur, lieutenant-gouverneur ou personne administrant Notre gouvernement dans Notre province du Haut-Canada, EN FOI DE QUOI Nous avons fait faire ces lettres patentes et Nous y avons apposé Notre grand sceau de Notre dite province à toutes fins que de droit. Témoin, John Graves Simcoe, lieutenant-gouverneur et colonel commandant Nos forces dans Notre dite province.

Donné à Notre Hôtel du gouvernement à la Salle de Marine, ce quatorzième jour de janvier, dans l'année de Notre-Seigneur mil sept cent quatre-vingt-treize, dans la trente-troisième année de Notre règne.

J. G. S.

WILLIAM JARVIS, *secrétaire.*

N° 6.—ACHAT DES CHIPPEWAS DES TERRES DU NORD-EST DE LA GRANDE RIVIÈRE, LE 17 OCTOBRE 1818.

(*Archives, série Q, vol.* 329, *p.* 97.)

Articles de l'arrangement provisoire fait samedi, le dix-septième jour d'octobre 1818, entre l'honorable William Claus, député surintendant général des affaires indiennes, au nom de Sa Majesté, d'une part, et de Musquakie ou Yellow-Head, chef de la tribu des Reindeer; Kaqueticum, chef de la tribu des Catfish; Maskigouee, de la tribu des Otter; Manitobane, de la tribu des Pike, principaux hommes de la nation des indiens Chippewas, habitant les parties nord des terres non achetées dans le Home District, d'autre part, témoigne que pour et en considération de la somme annuelle de douze cents livres, cours de la province, en effets au prix de Montréal, devant être bien et fidèlement payée annuellement et chaque année par Sa dite Majesté à la dite nation Chippawa, habitant et réclamant le dit terrain qui peut être connu autrement comme suit: Borné par le district de London à l'ouest, par le lac Huron au nord, par la vente des Penetanguishene (faite en 1805) à l'est, par la rive sud de Kempenfelt Bay, la rive occidentale du lac Simcoe et Cook's Bay sur la rivière Holland jusqu'à l'angle nord-ouest du township de King, contenant par supputation un million cinq cent quatre-vingt-douze mille acres, et les dits Musquakie, Kaqueticum, Maskigouee et Manitonabe, aussi bien pour eux-mêmes que pour la nation Chippawa, habitant et réclamant la dite étendue de terrain telle que ci-dessus décrite, abandonnent et transportent celle-ci librement, pleinement et volontairement à Sa Majesté à perpétuité sans réserve ni limitation. Et le dit William Claus, au nom de Sa dite Majesté, convient et promet de payer à la dite nation d'indiens demeurant sur le dit terrain annuellement et chaque année la dite somme de douze cents livres en monnaie courante de la province, en effets au prix courant de Montréal, laquelle somme les dits chefs et notables, parties aux présentes, reconnaissent être une pleine considération pour les terres vendues et transportées par les présentes à Sa Majesté.

Digitized by Google

En foi de quoi les parties ont signé et apposé leur sceau le jour ci-dessus mentionné, dans le canton de King.

[Sceau] W. CLAUS,

Dép. sur. gén. représentant la Couronne.

Musquakee Yellow head. (L. S.)

Kaquetieum, or Snake (L. S.)

Maskigonee or Swamp (L. S.)

Manitonabe or Male Devil (L. S.)

Manitobinence or Devil's Bird (L. S.)

Signed Sealed and Delivered
In the presence of
J. Gwynes Sup. Ind.ⁿ Affairs

Alex. M Donell Ass Sec.ʸ I. A.

Digitized by Google

N° 6.—Liste des cantons.

(*Archives, série Q, vol.* 329, *p.* 100.)

Liste des cantons dans lesquels on a loué des étendues de terrain acheté dernièrement des Mississagues et des Chippawas entre la source de la Grande-Rivière et le lac Huron dans les districts de Gore et de Home.

District.	Canton.	N° de locations
Gore	Nelson (nouvel arpentage)	168
	Trafalgar "	175
	Toronto "	178
	Nasagiwaya	146
	Esquesing	350
	Chinquacousy	416
	Albion	229
	Caledon	271
	Erin	103
	Eramosa	142
Home	West Gwillimbury (nouvel arpentage)	186
	Tecumseth	181
	Innisfil	100
	Essa	7
	Oro	75
	Vespra	30
	Medonte	7
	Flos	5
	Tiny	7
	Tay	15
		2,791

THOS. RIDOUT,
Arpenteur général.

Bureau de l'arpenteur général,
York, 29 janvier 1821.

N°.—Projet d'une patente de terres.

(*Archives, série Q, vol.* 329, *p.* 101.)

Province du Haut-Canada.

George III, etc.,

A tous ceux que la chose concerne, Salut;

Sachez que par notre faveur spéciale, en connaissance de cause et par un acte de notre volonté nous avons donné et accordé, etc.

D'avoir et de posséder la dite étendue de terre avec tout ce qui s'y rapporte, accordée par la présente aux nations indiennes vulgairement appelées les Six-Nations, et à leurs héritiers et descendants pour l'usage et l'avantage des dites nations indiennes avec plein pouvoir d'occuper, de cultiver et d'exploiter la dite étendue de terrain accordée par la présente, de couper les arbres qui s'y trouvent, de cultiver la surface du sol ou par tout autre mode d'amélioration d'appliquer les profits et les produits à leur propre usage ou bénéfice, de louer en tout ou en partie la dite étendue de terre ou de transférer ou transporter les intérêts qu'ils peuvent y avoir, sujet au proviso ci-après, c'est-à-dire pourvu toujours que si en aucun temps ci-après les dites Six-Nations seront disposées à vendre la dite étendue de terre ou partie d'icelle, alors dans tels cas les chefs des dites Six-Nations donneront avis par écrit de telle leur intention à notre gouverneur de notre dite province ou à notre lieutenant-gouverneur ou personne administrant le gouvernement de notre dite province pour le

Digitized by Google

temps d'alors, si sur cet avis ainsi donné notre dit gouverneur, lieutenant-gouverneur ou personne administrant dans notre dite province, dans..... de la remise de tel avis, signifiera aux dites Six-Nations ou aux chefs des dites Six-Nations en notre nom ou au nom de nos héritiers ou successeurs notre intention ou la leur de devenir locataires de la dite étendue ou telle part d'icelle tel que susdit et sur les termes proposés par les dites Six-Nations ou par toute personne ou personnes désirant devenir locataire ou locataires du dit lot de terrain ou d'une partie comme cela pourra se présenter alors et dans tous les cas il ne sera pas légal pour les dites Six-Nations de louer le dit terrain en tout ou en partie comme susdit à quelque personne ou personnes que ce soit, excepté à nous, nos héritiers et successeurs.

Et si les dites Six-Nations ou les chefs des dites Six-Nations seront en défaut là-dessus et loueront en aucun temps ci-après la dite étendue ou aucune partie du dit terrain accordé sans tel avis préalable à notre dit gouverneur, lieutenant-gouverneur ou personne administrant le gouvernement de notre dite province—ou qui après telle signification de notre intention ou de celle de nos héritiers ou successeurs de devenir locataires du dit terrain ou d'une partie quelconque, alors et dans chacun de ces cas, la présente concession en tant qu'elle concernera de quelque manière que ce soit le dit terrain ou partie d'icelui, selon les cas, deviendra nulle et le dit terrain ou la dite partie de terrain retournera et écherra à nous, nos héritiers et successeurs et deviendra dès lors notre propriété absolue et cela de la même manière que si la présente concession n'avait jamais été faite, malgré tout ce qu'elle pourrait contenir à ce contraire.

Le proviso doit être répété, *mutatis mutandis*, pour empêcher tout autre transport ou cession de leurs intérêts dans le sol, que les Indiens pourraient tenter sans avis ou après la déclaration du gouverneur de son intention d'acheter.

N° 8.—Procureur général Sewell à lord Dorchester.

(*Archives, série Q, vol.* 329, *p.* 105).

Excellence,—Conformément aux ordres de Votre Seigneurie, j'ai maintenant l'honneur de soumettre à votre considération la concession proposée de l'étendue de terrain située sur la rivière Ottawa appropriée par Son Excellence sir Frederick Haldimand pour l'usage des Six-Nations.

Le but est de remplir la promesse de sir Frederick Haldimand, mais en même temps d'empêcher les Indiens de disposer de la propriété d'une manière désavantageuse pour eux-mêmes et contraire aux intérêts du Roi. Il sera difficile d'atteindre ce but. La concession du terrain comme fief avec usage limité aux Indiens des Six-Nations et de leurs descendants seulement, se terminant naturellement par l'extinction des Six-Nations, sera probablement le meilleur acte, et celui qui aura le plus de chance d'être accepté par les Indiens.

Les Six-Nations prétendent qu'elles doivent avoir le droit de louer à bail le terrain et il ne paraît pas praticable de refuser cela.

Les mauvais effets qui pourraient résulter de l'exercice de ce droit pourraient être contre-balancés par une clause qui requiert d'elles de donner avis au gouverneur et de réserver à Sa Majesté la préférence et le privilège de devenir leur locataire, dans tous les cas où ils seraient disposés à louer le terrain. Et afin d'atteindre ce but en tant que faire se peut, il serait prudent d'insérer un proviso spécial pourvoyant à la déshérence de la propriété ou de certaines parties qui seraient louées à toute personne autre qu'aux membres des Six-Nations, sans avis au gouverneur du Haut-Canada ; ou si quelque tentative est faite de céder leur intérêt dans le sol. Une autre idée m'est venue de concéder le terrain au surintendant général des affaires indiennes à être tenu par lui et ses successeurs comme fief, mais en fidéicommis pour l'usage des Six-Nations. Mais après réflexion, je ne crois pas devoir recommander ce plan.

Le tout néanmoins très humblement soumis par milord, etc., etc.,

J. SEWELL, *proc. gén.*

Digitized by Google

QUÉBEC, 25 janvier 1796.

N° 2.—CONSEIL DES SIX-NATIONS.

(*Archives, série M, vol.* 114, *p.* 197.)

Minutes du conseil, tenu à Hamilton, près de Burlington Heights, le 4 juillet 1819, avec les Six-Nations d'indiens résidant à la Grande-Rivière.

Après les cérémonies d'usage, le député surintendant général parla aux chefs assemblés comme suit, ayant référé à d'autres questions, il dit :

Frères : Je n'ai pas perdu de temps après mon départ en mars dernier et j'ai mis vos délibérations devant le surintendant général, sir John Johnson, qui les a transmises à Sa Grâce le Commandeur des Forces ; et la proposition que vous avez faite de faire cession du terrain à la partie supérieure de la Grande-Rivière, a été transmise à Son Excellence le lieutenant-gouverneur sir Peregrine Maitland. Je vous communique leurs deux réponses. En examinant les documents à York concernant les terrains de la Grande-Rivière, il apparaît qu'en l'année 1790 il fut fait un arpentage par M. Jones et à un bureau des terres à Niagara en 1791, dont faisaient parti le lieutenant-colonel Butler, M. Hamilton et le colonel John Brook. Il fut convenu entre eux et le capitaine Brant, Ojagethe, Coughsemyoute, Atmouvate, Aghsett et Kayondodethon, que certaines lignes qui avaient été tirées par monsieur Jones devaient être la frontière indienne et comme il paraît au gouvernement que les Six-Nations ont mal compris l'étendue du terrain, j'ai reçu l'ordre de les tirer d'erreur en les informant que le gouvernement, d'après ces documents, comprend que le terrain au-dessus du Bloc Nichol connu comme le Bloc 4 est maintenant à la Couronne par un achat récent des Mississaguas, bien plus, que le roi n'avait pas acheté des Indiens du temps que sir Frederick Haldimand avait fait le don, et que par conséquent sir Frederick, au nom de la Couronne n'avait pas de terrain à concéder.

J'ai fini, mes frères, de vous communiquer la réponse que j'ai reçue à vos discours et je suis prêt à écouter patiemment ce que vous pouvez avoir à dire en réponse.

Tekanboga, le chef Mohawk, parla comme suit :

Frère, nous sommes heureux que le Grand Esprit nous ait conservés pour vous rencontrer ici, je vous salue ainsi que les officiers qui sont avec vous au nom du Grand Esprit. Frère, nous vous avons parlé au gré de nos désirs, quand nous nous sommes rencontrés à Ancaster au mois de mars, passe pour cela, ce qui fut proposé alors était bien, nous ne retournerons pas à nos premières difficultés, nous nous occuperons seulement de ce qui est arrivé du temps du général Haldimand. Frère, après la guerre américaine nous étions à Niagara et nous ne savions où aller. Dans notre détresse les Sénécas nous offrirent des terres sur la rivière Genesee, mais nous ne désirions pas être près des Américains qui auraient pu nous causer de nouvelles misères, et quelques-uns des nôtres obtinrent des terres dans la baie de Quinté. Le capitaine Grant se rendit alors à Québec pour voir le général Haldimand, qui lui dit qu'il nous donnerait des terres dans la Grande-Rivière depuis son embouchure jusqu'à sa source.

Durant l'admistration du général Simcoe, il désira obtenir de nous trois milles à chaque côté du chemin Dundas sur les deux bords de la rivière. Nous répondîmes que nous lui ferions avoir la quantité requise, mais que ce serait moyennant bénéfice, il déclina l'offre et l'affaire en resta là. Sir John Johnson nous demanda aussi de concéder six milles de chaque côté de la rivière à sa source, nous consentîmes à sa demande pourvu que ce fût pour notre bénéfice, mais cela arrêta aussi l'affaire sans que rien ne fût fait. Avant l'achat des terres par le colonel Butler, je me souviens très bien que les Mississaguas disaient : " Nous ne désirons pas vendre les terres depuis la Grande-Rivière jusqu'à la rivière Thames (Tamise), en bas du lac Erié. Le gouvernement limita la concession à six milles de chaque côté de la Grande-Rivière depuis son embouchure jusqu'à sa source, et cependant nous répondîmes au Mississaguas : "Puisque vous avez été si bons pour nous, nous partageons nos présents avec vous." Nous sommes surpris d'entendre dire par le gouvernement que nous

Digitized by Google

sommes seulement propriétaires du terrain jusqu'aux chutes, car nous avons des écrits pour prouver le contraire, nous les avons ici, et nous sommes prêts à les produire.

L'acte original du général Haldimand est produit par John Brant. Tékamboga, se tournant vers les Indiens, leur adressa ainsi la parole: "On rapporte que j'ai vendu des terrains. Que chacun avance et le dise; le surintendant sait si j'ai vendu des terres ou non."

Little Peter, des Lower-Mohawks, se leva et dit: "Frère, j'étais toujours présent aux différentes réunions et bien que je ne sois pas intervenu, j'ai écouté ce qui s'est dit. En voyant les blancs s'établir sur la terre, cela troubla mon repos. Je suis un Lower-Mohaw et j'appartiens aux Six-Nations. La terre est une chose qui nous regarde tous, nous et notre postérité. J'ai entendu dire par mon cousin (Tékamboga) qu'on va arrêter la vente du terrain. J'en suis très heureux, c'est une coutume parmi nous d'avoir la terre en commun. Nous ne désirons point qu'elle soit partagée en lots et occupée par les blancs, la seule chose qui nous confond c'est leur mélange avec nous. Quand je regarde autour de moi, en haut et en bas, je ne vois que des blancs autour de moi et il nous reste qu'une place pour nous tenir debout et qu'arrivera-t-il dans la suite? Allons-nous être expulsés complètement? Je suis surpris de voir tant de colons dans différentes parties de la rivière. Nous nions avoir vendu du terrain à aucun d'eux.

Frère, j'appartiens aux Lower-Mohawks et je n'ai jamais troublé la paix parmi les miens ni parmi les blancs. Je n'ai jamais vendu ni loué nos terres et je ne le ferai jamais: mes petits enfants ne diront pas après ma mort que je les ai laissés sans une demeure. Il paraît que mon nom est classé avec un autre homme qui est mon cousin, pour être en société avec lui et vendre du terrain. Je ne connais rien de cela. Ceux qui louent la terre reçoivent les loyers, mais je ne reçois rien de personne, je n'y compte pas et je n'en recevrai jamais. Nous ne louons pas nos terres, parce que nous ne savons pas comment nous y prendre. Si nous exigions nos loyers, on se moquerait de nous.

Ici, le député surintendant général expliqua une partie de son discours à l'ouverture du conseil.

Je ne dis pas que les chefs, dont les noms figurent dans les procès-verbaux du bureau des terres, ont vendu le terrain, je voulais seulement exprimer l'idée qu'ils avaient accepté les lignes qui leur avaient été proposées par le bureau comme leur frontière.

Little Peter continua en s'adressant à Tékunvoga: "Vous dites que vous n'avez jamais vendu de terrain, comment se fait-il que les blancs sont établis en haut et en bas autour de nous? c'est vous qui l'avez vendu. S'adressant ensuite au député surintendant général et aux officiers, il dit: Je regrette de remarquer que vous réclamez une grande partie de notre terrain, à quoi devons-nous nous attendre? Allons-nous être chassés du pays? vous rappellerai-je mes ancêtres? quand ils vous ont pris par la main, vous ont-ils trompés, quelqu'un de nous vous a-t-il trompés? Quand nous décidons une chose en conseil, nous nous attendons à ce qu'elle soit confirmée, parce qu'elle est faite en la présence de tous. Le conseil est le lieu pour établir la vérité.

Frères aux habits rouges et colonel Claus! Je veux que ceci continue quand le conseil s'assemblera de nouveau.

Nous avons l'habitude de procéder avec lenteur et de ne rien précipiter. Quand vous appellerez un autre conseil, je continuerai mon sujet.

Echo, orateur Onondaga, après avoir parlé aux nations assemblées, dit:

Frères, je reçois votre salut avec amitié et satisfaction. Je suis heureux que vous et ceux de la garnison qui vous accompagnent sont tous bien. Je vous rends votre salut.

Frères, on vient de nous informer que vous aviez envoyé les délibérations du conseil à Ancaster et il paraît que sir John Johnson les a envoyées tout de suite au commandeur des forces et vous avez une réponse. Il n'y a que deux sujets sur lesquels on peut faire quelque chose: le maître d'école et le forgeron.

Digitized by Google

Frère, nous allons vous communiquer maintenant nos sentiments en essayant d'être aussi bref que possible. Nous croyions alors vous avoir donné de la bonne manière les terres demandées.

Frère, il y a une partie de votre communication qui nous fait de la peine. Nous étions grandement surpris en apprenant ce qui s'est passé à York. Nous n'aurions jamais cru que le roi nous ôterait ce que nous considérons comme un don de lui. Que dis-je, on dirait que le roi veut nous ôter notre terre.

Frère, nous désirons savoir si notre Grand-Père qui doit venir à ce qu'on nous dit, nous accorderait une entrevue, nous serions bien aises si vous vouliez lui demander où et quand nous pourrions le rencontrer et nous en informer.

Frère, la raison pour laquelle nous voulons communiquer avec notre grand-père qui va venir, c'est parce que nous savions qu'il nous informerait de tout ce que nous voulons savoir. Il faut croire que notre grand-père à York est trop occupé de ses enfants blancs pour se soucier de nos affaires. C'est tout ce que j'ai à dire.

Il s'adressa alors aux Six-Nations, recommandant l'union et l'amitié, comme il l'avait fait fréquemment dans d'autres occasions, leur disant de regarder le député surintendant général, les officiers et les messieurs de sa suite et de prendre exemple sur eux. Onéida Joseph parla ensuite:

Frère, je me souviens très bien ce qui s'est passé depuis le commencement de l'établissement sur la Grande-Rivière. J'ai passé par deux guerres différentes, et par conséquent je dois me souvenir de ce qui s'est passé au sujet de notre établissement. Il nous était donné depuis l'embouchure jusqu'à la source, six milles de chaque côté de la Grande-Rivière. On peut supposer que nous n'avons pas de prétentions dessus parce qu'il n'a été ni arpenté ni vendu, mais nous réclamons cela comme tout le reste.

Frère, nos chefs nous ont dit que quand la terre a été achetée des Mississaguas, la ligne s'étendrait jusqu'à la source. Si le commandeur des forces veut nous permettre de le voir quand il viendra, il nous fera savoir jusqu'où va notre droit de réclamation, selon le papier que nous tenons comme notre titre. Je me souviens que lorsque le chef des Six-Nations demanda au colonel Butler de payer le terrain que les Mississaguas leur avaient donné, ils regrettèrent plus tard d'en avoir agi ainsi, parce que le gouvernement en payant pour le terrain pourrait plus tard le réclamer et nous l'ôter.

Le fils aîné de Clear Sky s'adressa au député surintendant général et dit qu'ils n'avaient plus rien à dire.

Réponse du député surintentendant général.

Mes frères, les officiers et moi avons écouté patiemment ce que vous aviez à dire dans vos diverses adresses, aussi bien à nous qu'à vos propres gens. Je vous ai réunis pour vous communiquer la réponse à votre discours de l'hiver dernier. Si le roi avait compris que le terrain qu'il réclame en haut des chutes ne lui appartenait pas, il ne m'aurait jamais ordonné de vous communiquer ce que je vous ai dit à ce sujet. Je verrai vos deux grands-pères à York et je déposerai devant eux les délibérations de ce jour et je recevrai leurs ordres en conséquence. S'il plaît à Sa Grâce le commandeur des forces de vous voir, je vous informerai du temps et du lieu. Le conseil qui vous a été donné par le chef qui a parlé l'avant-dernier est celui que je vous ai toujours donné avant de nous séparer. Je répète maintenant ce conseil, et surtout aux jeunes gens qui respectent leurs sachems et leurs chefs, de se conformer à leurs avis et à leurs recommandations.

Au nom des officiers et en mon nom je vous dis adieu. J'enlève les ronces et les racines qui obstruent votre route, afin qu'aucun obstacle ne se présente sur votre retour chez vous.

Le fils aîné de Clear Sky se leva de nouveau et dit:—Frère, je vous salue, ainsi que les officiers et messieurs de votre compagnie, et j'espère que le Grand Esprit vous protégera tous à votre retour.

Digitized by Google

N° 3.—Lord Bathurst à MM. Robert J. Kerr et John Brant.

(*Archives, série M, vol.* 115, *p.* 131.)

Downing Street, 28 septembre 1821.

Messieurs,—J'ai l'honneur d'accuser réception de la lettre que vous m'avez adressée le 7 courant, me transmettant la note officielle dans laquelle vous vous plaignez d'une décision du gouvernement colonial du Haut-Canada, au sujet de l'étendue de terre qui devait être réservée d'une manière permanente aux cinq nations indiennes qui se sont établies dans la province à la fin de la première guerre américaine.

Comme les nations indiennes basent leurs réclamations en entier sur les termes employés par le général Haldimand dans la proclamation du 25 octobre 1784, je me bornerai à exposer les raisons qui me convainquent que cet officier n'a jamais eu l'intention de leur accorder l'étendue de territoire qu'ils réclament aujourd'hui, savoir, six milles de chaque côté de la rivière Ouse ou Grande-Rivière depuis son embouchure jusqu'à sa source, et que la proclamation ne garantit pas telle réclamation. Il est évident que d'après la réclamation annexée à votre note, que le terrain que le général Haldimand avait l'intention d'attribuer aux nations indiennes était celui que le gouvernement colonial avait acquis quelques mois auparavant des autres nations indiennes résidant dans la province du Canada, et que, quelles qu'aient été ses intentions de conférer des avantages aux Cinq-Nations en leur donnant des terres appartenant à Sa Majesté, il ne pouvait pas se proposer (car il n'en avait pas le pouvoir) de faire un transport de terres indiennes lesquelles Sa Majesté n'avait pas obtenu alors de titre. Pour cette raison la description de la terre donnée à la fin de la proclamation doit être appliquée aux terrains que le roi avait alors le pouvoir de concéder. Elle doit être considérée en tenant compte de l'inexactitude et des contradictions de toutes les descriptions géographiques de l'Amérique dans ce temps-là, quand le pays n'était ni arpenté ni exploré, et quand les renseignements sur le cours des rivières venaient de rapports individuels ou de sources dont l'inexactitude complète fut prouvée plus tard.

Lorsqu'on a connu le cours de l'Ouse ou Grande-Rivière, on découvrit que la tête de la rivière n'était pas comprise dans l'achat fait des Chippewas en 1784, et que cet achat ne couvrait pas les terres sur lesquelles les Cinq-Nations veulent faire valoir leurs prétentions à présent. En effet, je ne trouve aucune réclamation de la nature de celle faite par les Cinq-Nations sur ces terres, jusqu'à ce que le gouvernement colonial eût plusieurs années après, dans le but d'établir des colons, fait un autre achat de ces Indiens, mettant Sa Majesté en possession du terrain situé entre la tête de la Grande-Rivière et celui acheté en 1784, qui est le sujet de la présente demande.

Dans ces circonstances Sa Majesté ne peut que considérer le gouvernement colonial justifiable de céder aux colons, au lieu de la réserver pour votre usage, telle partie du terrain réclamé par vous qui ne fut pas achetée en 1784 des Chippawas. Que les nations indiennes n'ont jamais eu dans l'origine l'espérance d'obtenir une concession aussi étendue que celle à laquelle ils prétendent, ressort des délibérations qui ont eu lieu dans la colonie en 1791, concernant les limites des terres indiennes et la convention signée par le capitaine Brant et les autres chefs.

Les intentions du général Haldimand doivent avoir été parfaitement connues dans ce temps-là; l'étendue de la concession était alors le sujet de la discussion et les chefs des nations consentirent volontairement à un arrangement qui exclut la réclamation maintenant sous considération. Je dois ajouter de plus, qu'en donnant sa décision sur cette réclamation, contrairement aux espérances que les chefs des Cinq-Nations paraissent entretenir à ce sujet maintenant, Sa Majesté ne désire en aucune manière déprécier les services rendus dans l'origine et qui ont motivé l'établissement de ces nations dans la province britannique, ni ceux qu'ils ont rendus dans la suite. La question actuelle (comme vous l'avez posée correctement dans votre entrevue

Digitized by Google

avec M. Goulburn) dépend entièrement du sens de la proclamation du général Haldimand. Pour les raisons que j'ai données et d'autres ressortant des documents du temps, auxquels je n'ai pas fait allusion, cette proclamation ne peut pas justifier la réclamation qui a été faite et Sa Majesté n'a seulement qu'à approuver le gouverneur du Canada, sans égard aux mérites des parties.

J'ai l'honneur, etc.,

BATHURST.

MM. Robert J. Kerr et John Brant.

N° 4.—Assemblée des Mississaugas, 22 mai 1784.

(*Archives, série Q, vol.* 23, *p.* 349.)

Assemblée tenue à Niagara, le 22 mai 1784, par les Indiens Mississagas accompagnés des chefs et guerriers des Six-Nations, Delawares, etc.

Présents :

Le lieut.-colonel Hoyes, 34e rég.; le capit. Forbes, 34e rég.; le lt-col. John Butler, député agent des affaires indiennes; le capit. Hamilton, 34e rég.; le major Potts, Corps Rangers, avec plusieurs autres officiers; le capitaine Parke, 8e régiment de la garnison; M. Nicholas Stevens et M. William Bowen, interprètes.

Après les cérémonies et les compliments d'usage, Pokquan, un chef Mississaga, se leva et parla comme suit :

Père, il y a quelques jours votre message avec cette ceinture fut reçue pour nous assembler au feu du grand conseil allumé à cet endroit par le Roi notre père ; en conséquence nous avons réuni notre peuple aussitôt que possible et nous sommes prêts maintenant à négocier avec vous.

Sur quoi la ceinture fut remise.

Le lieut-colonel John Butler parla alors :—

Mes enfants, j'ai reçu l'ordre du commandeur en chef par sir John Johnson, d'acheter du terrain, votre propriété à vous, les Mississagas, situé entre les lacs Ontario, Huron et Erié, pour l'usage de quelques-uns de vos frères des Six-Nations qui désirent y planter et y chasser, aussi bien que pour la colonisation projetée pour ceux des fidèles sujets de Sa Majesté qui l'ont assistée durant la dernière guerre et qui désirent s'y établir et l'améliorer ; il serait inutile pour moi d'en dire davantage, attendu que j'ai déjà expliqué toutes les circonstances de cette transaction ainsi que des intentions futures aussi clairement à vous les chefs, qu'il m'a été possible de le faire. C'est pourquoi j'attends votre réponse immédiate.

Une Ceinture.

Pokquan, Mississaga, parle :—

Père et Frères des Six-Nations, nous avons reçu votre demande.

Père,—Nous les Mississagas ne sommes pas les propriétaires de toute la terre située entre les trois lacs, mais nous avons convenu et sommes prêts à transporter nos droits sur le sol et la propriété au Roi, notre père, pour l'usage de son peuple et de nos frères, les Six-Nations; à partir de la tête du lac Ontario ou de la baie (Creek) Wayhguata jusqu'à la rivière La Tranche, puis en bas de cette rivière jusqu'à ce qu'une direction au sud frappe l'embouchure de Catfish Creek, sur le lac Erié, cette étendue de terrain sera tout à fait suffisante, nous l'espérons, pour que les sujets du Roi et nos frères, les Six-Nations, s'y établissent et y fassent la chasse; votre demande ou proposition ne vous donne pas ce trouble ou souci que vous pour-

Digitized by Google

riez imaginer d'après la réponse que vous avez reçue de quelques-uns de nos gens l'autre jour, cette difficulté est complètement tournée, nous sommes sauvages et nous considérons former un même peuple avec les Six-Nations et en vertu d'une entente mutuelle nous nous secourons les uns les autres. Frère, capitaine Brant, nous sommes heureux d'apprendre que vous avez l'intention de venir vous établir avec nous à la rivière Oswego, nous espérons que vous tiendrez vos jeunes gens dans le devoir, comme nous vivrons dans le voisinage et que nous tenons à vivre sur un pied d'amitié avec tout le monde, comme des frères doivent vivre.

Colonel Butler :—

Enfant, j'ai prêté la plus stricte attention à votre réponse et maintenant je vous remercie pour les marques d'amitié que vous avez montrées envers vos frères des Six-Nations et j'imagine que les terres dont vous allez disposer conviendront au commandant en chef et à sir John Johnson. Vos frères des Six-Nations répondront pour eux-mêmes.

Digitized by Google

NOTE B.

ANTICIPATION DE LA GUERRE DE 1812.

N° 1.—Lieut. général Bowyer au lieut. général Hunter.

(*Archives, série C, vol.* 673, *p.* 103.)

Halifax, 9 juillet 1804.

(Secrète.)

Monsieur,—Un événement extraordinaire s'est produit dans le mois de mars dernier par le départ de tous ou de presque tous les sauvages en état de porter les armes dans cette province du Nouveau-Brunswick, de l'Ile du Prince-Edouard et du Cap-Breton. Ces sauvages ont abandonné leurs femmes, leurs enfants et les vieillards pour se joindre, ont-ils dit, aux sauvages canadiens contre les Mohawks. La réunion, croyons-nous, a eu lieu sur les confins du Bas-Canada et son but réel était de s'aboucher avec certains émissaires français ou autres que l'on croyait mal disposés envers le gouvernement anglais. Leur absence a duré longtemps et à leur retour ils répandirent le bruit qu'une expédition s'organisait en France pour la conquête de l'Amérique Britannique du Nord et que 20,000 hommes, avec une flotte considérable, devaient faire irruption dans le pays durant le présent été.

Je ne puis pas même m'imaginer qu'une expédition pourrait s'organiser contre une colonie britannique, quelle qu'elle soit, sans que le gouvernement de Londres en eut connaissance et ne prit des moyens pour nous protéger, mais j'ai cru devoir vous faire savoir que le lieutenant-gouverneur, sir John Wentworth, a reçu vendredi dernier une lettre par courrier spécial de quelques fédéralistes et amis du gouvernement anglais, résidant dans l'Etat du Vermont, l'informant que des dépôts considérables d'armes et de poudre se faisait dans cette province et qu'un grand nombre d'hommes de toute description s'étaient enrôlés dans le but de se joindre à quelques troupes françaises et à environ 1,000 ou 1,200 sauvages.

De plus cette lettre disait que le gouvernement exécutif des Etats-Unis n'ignorait pas ce qui se passait dans le Vermont et dans d'autres parties, qu'un grand nombre de Français du New-Hampshire étaients prêts à se diriger sur aucun point du pays qu'on leur indiquerait et que l'on gardait le secret le plus absolu sur les dépôts d'armes dans le Vermont, armes que l'on charroyait dans des voitures et des wagons couverts de paille.

Les habitants du Vermont, paraît-il, suspectent toute personne qui quitte l'Etat et M. Clark, qui a apporté la dépêche à sir John Wentworth, n'aurait pu en sortir s'il n'eut prétexté un voyage à Boston dans le but de rendre visite à des amis en compagnie de ses deux filles qui sont actuellement à Windsor. La lettre est signée par un certain colonel Sallisbury et quelques autres qui demeurent dans le Vermont.

S'il y a quelque fondement dans cette nouvelle, vous ou sir Robert Milnes en entendrez probablement parler, mais dans tous les cas j'ai cru qu'il était important de vous la communiquer.

Je demeure, etc., etc.

HEN. BOWYER.

Digitized by Google

N° 2—John McDonell au colonel Brock.

(*Archives, série C, vol.* 795, *p.* 58.)

Glengarry, 28 janvier 1807.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous communiquer le projet qui a pour but la création d'un corps de milice parmi les Ecossais qui demeurent dans ce comté et qui sont soumis à votre juridiction. Les modifications que vous y avez faites ont presque toutes été adoptées. Si elles rencontrent votre approbation veuillez les envoyer au Bureau de la Guerre.

Il n'est pas d'usage de payer permanemment les officiers supérieurs et les aumôniers mais dans les circonstances il est nécessaire et très à propos que ce projet soit adopté. Les officiers supérieurs doivent être très dérangés et ils sont tout aussi occupés que si les corps de milice étaient constamment sous les armes. Le comté est en grande partie habité par des Ecossais et leurs descendants, gens naturellement braves, loyaux et fidèles à la constitution britannique et au gouvernement. Mais comme la plupart d'entre eux sont possesseurs d'un lot de terre et que les gages sont très élevés dans le pays, ils ne sont pas pressés de mettre ces avantages de côté pour devenir soldats. Il n'y a qu'un plan de cette nature, préconisé par des hommes qu'ils connaissent et en qui ils ont confiance qui pourrait les induire à s'enrôler. L'aumônier qui a servi comme tel dans les dernières troupes de Glengarry en Angleterre, en Irlande, et à l'île Guernesey, a droit aux faveurs du gouvernement. Il a provoqué l'émigration d'un certain nombre de ces gens dans ce pays. Il leur a été si utile et par la même s'est attiré tellement leur confiance que ses services dans les circonstances seront d'une grande importance. L'adoption et l'exécution heureuse du présent projet facilitera grandement le moyen de lever des troupes pour un service d'une nature plus générale et plus étendue.

Je demeure, etc.,

J. McDONELL, *lieut. du comté de Glengarry.*

Projet pour lever un corps de milice écossaise dans le comté de Glengarry, Haut-Canada.

(*Archives, série Q, vol.* 102, *p.* 41.)

Consistant en :

1 lieutenant-colonel.
2 majors.
8 capitaines.
10 lieutenants.
6 enseignes.
1 adjudant.
1 quartier-maître.
1 aumônier.
1 chirurgien.
1 sergent-major.
1 sergent quartier-maître.
16 sergents.
16 caporaux.
16 tambours.
384 soldats.

1. Les hommes recevront une gratification de trois guinées et seront régis par le *Mutiny Act* en quelque endroit qu'ils se trouvent, quand ils seront sous les armes. Les conditions de l'engagement devront être bien précises dans la déclaration et la période d'enrôlement sera de six ans.

Digitized by Google

2. Le gouvernement fournira les armes, les accoutrements, les habits, ces habits seront renouvelés tous les trois ans.

3. Les soldats porteront l'uniforme écossais.

4. L'état-major et un sergent par compagnie recevra une paie permanente.

5. Ce corps de milice se rassemblera quatre mois durant l'année dans n'importe quel endroit convenable dans la province du Haut-Canada. *

Il fera l'exercice tous les jours dans le comté de Glengarry, ces jours seront calculés dans les 120 pendant lesquels les hommes sont tenus au service durant l'année et à n'importe quel moment il devra être prêt à marcher dans les deux provinces en toute occurrence, à la discrétion du gouvernement ou de l'officier commandant les forces de Sa Majesté.

6. Toutes les fois qu'il se rassemblera pour l'exercice ou pour le service, il sera placé sur le même pied que les autre troupes pour la paie et les allocations.

7. Les hommes peuvent obtenir leur décharge en s'enrôlant dans le corps de la ligne.

8. Le lieutenant-colonel commandant devra être recommandé par les officiers.

9. Les officiers de l'état-major auront une paie permanente tant que ce corps existera. Le lieutenant-colonel commandant ayant été lieutenant-colonel du dernier *Royal Canadian Volunteers* et les deux majors capitaines dans le même corps durant huit années environ, sont tous sur le rôle de la demi-paie depuis la guerre américaine et ont vu leur paie réduite depuis leur dernier service sans remunération.

J. McDONELL,
Lieutenant du comté de Glengarry.

Note.—L'offre originale a été faite le 9 janvier. *Voir* copie dans les archives, série Q, vol. 102, p. 39.

N° 3.—Colonel Brock au Très honorable W. Windham.

(*Archives, série Q, vol.* 102, *p.* 36).

Québec, 12 février 1807.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous transmettre le projet du lieutenant-colonel John McDonald (McDonell), autrefois du *Royal Canadian Volunteers*, qui a pour but la création d'un corps de milice parmi les colons écossais dans le comté de Glengarry, dans le Haut-Canada.

Quand on considère que les deux Canadas n'entretiennent que deux cents hommes de milice on comprend l'importance d'un tel projet.

La force militaire dans ce pays est très petite et même au cas où il serait possible de la concentrer à temps pour repousser une attaque contre Québec, le nombre en serait encore insuffisant.

Ce corps stationnant sur les confins de la province du Bas-Canada serait toujours prêt à étouffer toute sédition qui pourrait en aucun temps éclater parmi une population aussi nombreuse que celle du district de Montréal. Dans le cas d'une invasion il pourrait être transporté très facilement par eau à Québec.

Il semble que l'étendue du pays occupé par ces colons requiert l'établissement permanent de l'état-major et d'un sergent dans chaque compagnie. Je ne suis pas prêt à dire que les mêmes avantages doivent être accordés aux officiers d'état-major.

Quant à ce qui regarde le révérend Alexander DcDonald (McDonell) je dois faire observer que les hommes étant tous catholiques, ce serait une mesure de prudence que de le nommer aumônier. Nous avons eu occasion d'apprécier son zèle et sa

* Une note du colonel Brock dit : "Il n'y a pas d'endroit propice où ce corps peut se réunir dans le Haut-Canada. Il devrait se réunir à Montréal, où il y a des casernes et tout ce qui peut accommoder les troupes."

ISAAC BROCK, *colonel commandant.*

Digitized by Google

fidélité au gouvernement pendant qu'il remplissait les fonctions de chapelain dans la milice de Glengarry durant la rébellion en Irlande. Son Altesse royale le commandant en chef l'a gracieusement reconnu lui-même. Son influence sur les hommes est très grande et j'ai toute raison de croire que le corps de troupes, par ses efforts, sera sous peu complété et deviendra par la suite une pépinière de soldats d'où l'armée pourra tirer d'excellentes recrues.

Je suis, etc., etc.

ISAAC BROCK,
Colonel commandant.

N° 4.—LORD CASTLEREAGH (PAR SECRÉTAIRE) AU COLONEL BROCK.

(*Archives, série C, vol.* 795, *p.* 69.)

DOWNING STREET, 25 avril 1807.

MONSIEUR,—J'ai reçu instruction de lord Castlereagh de vous faire savoir en réponse à votre lettre du 12 février adressée à M. le secrétaire Wyndham qu'après avoir mûrement réfléchi, il a paru à Sa Seigneurie que différents efforts similaires à ceux faits par le lieutenant, colonel McDonald avaient été tentés auprès du gouvernement de Sa Majesté, mais on n'en est pas venu à la conclusion de les adopter pour la raison que toute tentative de cette nature échoue généralement et qu'en ce moment la milice canadienne, bien qu'elle ait fait depuis trois ans des efforts pour se compléter, n'accuse que 124 hommes par son dernier rapport.

Conséquemment, lord Castlereagh dans les circonstances ne croit pas qu'il serait sage de recommander et d'ordonner la levée d'un nouveau corps avant que ceux qui ont été récemment formés soient complétés, mais Sa Seigneurie en même temps désire vivement que les plus grands efforts soient faits pour parfaire ceux qui sont déjà établis. Si leurs cadres étaient remplis, ce serait une recommandation auprès de Sa Majesté pour l'engager à faire de nouveaux efforts dans le sens du projet maintenant préconisé par le lieutenant-colonel McDonald.

Je suis, etc., etc.,

CHARLES HOWARD.

N° 5.—LE "LEOPARD" ET LE "CHESAPEAKE".

(*Archives, série C, vol.* 673, *p.* 105*a*.)

Rapport publié par le *Courier* de Londres, le 6 août 1807.

Nous avons reçu des papiers d'Halifax, en date du 14, contenant un compte rendu des événements auxquels la frégate *Chesapeake* a été mêlée. Le capitaine Humphreys paraît s'être conduit dans toute cette affaire avec un grand sens. Dans une lettre écrite de sa main, il envoya premièrement l'ordre de l'amiral Berkeley à bord de la frégate *Chesapeake*. Il disait dans cette lettre qu'il espérait que cet ordre serait exécuté de la manière la plus pacifique. Le commodore Barron dit qu'il avait reçu de son gouvernement les ordres les plus positifs de ne permettre à aucun étranger l'inspection de ses navires, mais qu'il écrirait au capitaine Humphreys, ce qu'il fit, pour lui donner l'assurance qu'il n'avait aucun déserteur à bord. Comme le capitaine Humphreys savait qu'il en avait, il s'avança près du *Chesapeake* et lui ordonna par trois fois d'obéir à l'ordre de l'amiral Berkeley. L'Américain fit semblant de ne pas comprendre ce que lui disait le capitaine Humphreys. Le *Leopard* lui lança une première décharge dans sa proue et une deuxième une minute après, et alors, comme aucune réponse satisfaisante n'était donnée, le feu du *Léopard* fut dirigé sur le *Chesapeake* avec les canons du premier rang d'abord, puis une bordée suivit de près, mais l'attaque fut d'abord dirigée sur la mâture. Le commodore Barron fit baisser pavillon et des ordres

Digitized by Google

furent donner de cesser le feu, mais comme il ne manifestait que l'intention d'envoyer une chaloupe à bord et que sur le *Chesapeake* on se préparait à répondre au feu du *Léopard*, on supposa qu'il n'y avait là qu'un artifice pour gagner du temps et des ordres furent donnés de renouveler le feu. Après deux autres bordées il se rendit. Le commodore Barron voulait que son vaisseau fut considéré comme une prise, mais le capitaine Humphreys répliqua qu'il n'avait plus rien à faire avec lui, mais qu'il regrettait de s'être trouvé dans la nécessité de prendre des mesures énergiques, mais que s'il pouvait rendre quelque service au *Chesapeake* il le ferait avec plaisir. On fit la visite du *Chesapeake* et l'on en sortit trois hommes qui appartenaient au *Melampus* et un au *Halifax*. Deux autres avait été tués par le feu du *Léopard* dont un avait été canonnier à bord d'un des vaisseaux de Sa Majesté et avait agi comme tel à bord du *Chesapeake*. Plusieurs autres ont été laissés à bord du vaisseau américain parce qu'il a été impossible de les identifier.

La populace américaine paraît désireuse de plonger les deux pays dans une guerre pour venger ce ridicule outrage. Ils ne semblent pas vouloir d'un règlement amical entre les deux gouvernements.

Les épithètes les plus violentes et les plus injurieuses que le vocabulaire anglais peut fournir courent le pays. Des assemblées ont été tenues dans toutes les villes et chacune d'elles semblait désireuse de se distinguer par la violence de ses résolutions.

Est-ce que le gouvernement américain sera capable d'endiguer ce torrent et de suivre les dictées de la raison et de la réflexion. On croit qu'il ne pourra pas résister à la poussée de la fureur populaire et qu'il sera entraîné malgré lui aux hostilités. Lorsque le *Five Friends* a quitté Charleston le 7 juillet on crut que l'embargo serait mis sur tous les vaisseaux anglais dans les ports américains. Quant aux hostilités des Américains vis-à-vis nous, il est inutile de dire que nous ne les craignons pas. Deux vaisseaux de cinquante canons seraient capables d'incendier, de couler et de détruire la flotte américaine toute entière. Personne ne prétendra, à l'exception de la populace américaine, que nous ayions cherché querelle aux Etats-Unis. Nous avons poussé la modération et la douceur à un tel point que les Américains ont cru que nous avions peur. Nous prétendons de nouveau que l'amiral Berkeley, dans les circonstances particulières où il s'est trouvé, a agi de manière à mériter les remerciements du pays, et nous sommes convaincus que n'importe quel officier anglais qui se serait trouvé dans le même cas, n'aurait pas tenu une autre conduite.

N° 6.—Amiral Berkeley au lieutenant-gouverneur Gore.

(*Archives, série Q, vol.* 310, *p.* 5.)

Halifax, Nouvelle-Ecosse, 17 août 1807.

(Secrète)

Monsieur,—J'ai reçu des dépêches du ministre de Sa Majesté aux Etats-Unis, en date de Washington, 1er août, dans lesquelles il me fait part des circonstances que semblent rendre la guerre inévitable et me prie de communiquer aux gouverneurs de Sa Majesté dans les colonies d'Angleterre, tout ce qui peut leur être utile dans les mesures nécessaires que chaque province sera obligée de prendre dans les intérêts de Sa Majesté.

Il est probable que si la demande catégorique de renoncer au Droit de Recherche, qui a été envoyée en Angleterre, est refusée, cela équivaudra à une déclaration de guerre; comme je crois que notre gouvernement se verra dans l'impossibilité d'accéder à cette demande, le retour de M. Munroe, envoyé comme porteur de ce message en Angleterre, sera probablement le signal des hostilités. Dans les circonstances je comprends que tous les préparatifs doivent être faits.

Je suis, etc., etc.,

E. BERKELEY.

Digitized by Google

N. B.—Il est peut-être bon pour aiguillonner le peuple de votre province de leur faire savoir que d'après les informations que j'ai reçues, il entre dans les plans secrets des Américains, dans les cas où les hasards de la guerre les mettraient en possession de colonies britanniques en Amérique, de les céder à la France ou de les ériger en royaume distinct sous le gouvernement d'un Français.

N° 7.—LE LIEUTENANT-COLONEL GRANT À JAMES GREEN, ÉCR, SECRÉTAIRE MILITAIRE.
(*Archives, série C., vol.* 673, *p.* 106.)

(*Extrait.*) AMHERSTBURG, 7 août 1807.

MONSIEUR, * * * * *

Comme l'affaire du *Leonard* et du *Chesapeake* a causé beaucoup d'agitation à Détroit et a déterminé le gouverneur du territoire de Michigan * qui y réside à prendre des mesures qui ne dénotent rien de moins que des intentions amicales, je crois qu'il est de mon devoir de vous faire connaître pour l'information du colonel Brock ce qui se passe là-bas et de vous rendre compte de l'état actuel de la garnison. La milice de Détroit est toujours restée réunie pour faire l'exercice. Ils sont au nombre de 400 et sont bien mieux disciplinés qu'on le croirait; ils sont bien choisis, et deux compagnies reçoivent une paye régulière. A part de cela il y a une compagnie de nègres renégats qui ont déserté le capitaine Elliott et plusieurs messieurs de ce côté. On m'a informé que cette compagnie compte 36 hommes et on les garde pour tels services désespérés qui pourraient être requis de ce côté-ci, attendu qu'ils connaissent bien les lieux. Le gouverneur à Détroit et ses principaux officiers appréhendent gravement une attaque des Indiens et ils répandent à profusion la nouvelle que les Indiens sont encouragés par les officiers britanniques d'Amherstburg. On a passé une loi à Détroit qui permet au gouverneur d'exiger que tous ceux qui ont des privilèges coloniaux donnent leur assistance pour ériger des travaux, etc., pour la défense de la place. En conséquence les habitants de 30 milles à la ronde ont été appelés pour aider à travailler. Ils ont entouré toute la ville de Détroit de piquets et ils érigent des blockhaus de distance en distance, Les préparatifs militaires sont poussés en avant et les déclarations les plus violentes sont faites contre ce côté-ci. Une personne des plus respectables de ce côté-ci m'a informé que le gouverneur de Détroit a déclaré qu'il traitera les Canadiens avec la plus grande sévérité si un Indien tire un coup de fusil hostile à Détroit ou dans le territoire. Les rumeurs inquiétantes qu'on fait circuler à Détroit ont plutôt pour objet d'effrayer les habitants et de les faire travailler sans nourriture ni salaire, que la probabilité sérieuse de quelque danger de la part des Indiens. La force régulière à Détroit comprend 1 capitaine, 2 lieutenants, 4 sergents, 4 caporaux et 67 soldats, appartenant la plupart à l'artillerie. Les travaux à Détroit sont très limités ; ils consistent en un petit carré avec canons placés par intervalle de chaque côté du carré, un blockhaus et un pont tournant à l'entrée et des fossés; les canons de front ne peuvent avoir aucun effet sur Détroit de ce côté-là. La force à Détroit est trop peu considérable pour causer de l'alarme ici, bien que ma garnison soit faible et que l'état des travaux soit bien limité, mais on pourrait nous opposer dans un espace de six semaines 4 à 5,000 hommes de Kentucky, et ceux-là sont bien aguerris, surtout ceux de race indienne. L'assistance sur laquelle je puis compter ici de la part des Indiens et de la milice est bien précaire. Il est impossible de faire opérer les Indiens en dedans des piquets.

L'état des travaux de ce poste doit être connu du colonel Brock. Il y a quatre bastions, un à chaque angle, mais l'un d'eux est hors de service et exclu des travaux. La palissade de piquets est complètement tombée de vétusté.

J'ai, etc.,

J. GRANT,
Lieut.-col. com.

*Hull.

Digitized by Google

N° 8.—Sir J. H. Craig au lieutenant-gouverneur Gore.

(*Archives, série Q, vol.* 107, *p.* 209.)

Monsieur,—Bien qu'une grave maladie dont j'ai été affligé depuis mon arrivée ici m'ait mis dans l'impossibilité de donner à l'administration toute l'attention requise par l'urgence des affaires publiques pour communiquer avec vous confidentiellement, je n'en suis pas moins peiné d'apprendre après information prise que par une erreur ou une négligence dont je crains de devoir porter la responsabilité, mon arrivée ne vous ait pas été annoncée, autrement que par la circulation des ordres militaires de l'adjudant général. J'ai confiance que vous aurez la bonté d'excuser ce qui a été certainement un oubli causé par mon incapacité temporaire.

J'avais l'espoir d'avoir reçu avant aujourd'hui quelque information qui aurait pu m'aider à entretenir les probabilités du résultat de la difficulté pendante, ce dont dépend le maintien de notre tranquillité avec nos voisins, mais il ne s'est pas écoulé assez de temps pour constater l'effet produit par les moyens que j'ai moi-même employés, et on ne m'a pas honoré d'une seule communication de notre ministre aux Etats-Unis. A cause de cela je ne sais guère plus que ce qu'on peut recueillir dans les journaux et conclure de l'expression du discours du président à l'ouverture du Congrès. Ces deux ressources ne fournissent que peu de matière permettant de prononcer un jugement solide. Cette incertitude doit nous engager à prendre nos précautions et à faire les préparatifs nécessaires en cas d'hostilités; dans ce but nous devons centraliser nos moyens et faire un plan général afin de nous permettre de compenser notre manque de force et dans tous les cas de suivre la ligne de conduite qui m'a été tracée par les instructions de Sa Majesté.

Ces instructions, autant qu'elles ont rapport aux Canadas, d'accord avec ma propre opinion à quelque point de vue que je me place, recommandent la conservation de Québec comme l'objet de ma première et principale considération et celle à laquelle toutes les autres doivent être subordonnées. C'est le seul poste, si défectueux qu'il soit sous bien des rapports, qu'on peut considérer comme tenable dans le moment, et sa conservation n'est pas moins importante pour la province sous votre direction immédiate que pour celle-ci, car elle offre la seule porte d'entrée future à telle force que le gouvernement du roi jugerait à propos et pourrait envoyer pour reprendre les deux provinces ou l'une d'elles. Bien que pour répondre aux besoins pressants du moment sur la vaste étendue du champ de guerre il ne serait pas possible d'envoyer des forces suffisantes pour les défendre, et la considération de ce point de vue montre la question sous son vrai jour, car si les Américains sont vraiment décidés d'attaquer ces provinces et d'employer les moyens dont ils peuvent disposer si facilement, il serait inutile pour nous de nous flatter de l'espoir d'opposer une défense effective en rase campagne, sans un secours puissant de la mère-patrie. En effet malgré que nous puissions certainement résister à une attaque de pillage ou mal préparée que la présomption pourrait les induire à entreprendre sans moyens suffisants, cependant dans tous les cas où l'invasion arrivait en dehors de ces conditions d'inefficacité, il serait peut-être sage d'agir avec cette prudence qui nous permettrait de ménager nos propres ressources pour l'avenir comme je l'ai dit tantôt, et j'hésiterais à recommander d'adopter dans ce but un plus vaste champ d'opérations, si je n'avais l'idée que ce plan se rattache d'une manière immédiate et essentielle à un point de la plus haute importance que j'ai fait ressortir comme devant attirer notre attention en premier lieu et absorber tous les autres,—à savoir, la défense de Québec.

J'ignore complètement quel est l'état de la milice du Haut-Canada et il m'est impossible d'obtenir sur ce sujet des renseignements dans lesquels je peux avoir confiance. S'il en était autrement, je ne me risquerais en aucune façon à intervenir ni à donner mon opinion sur les moyens de défense intérieure que vous croyez être les meilleurs; les effets désastreux qui résultent de la division et de la dispersion de votre force, en essayant d'agir sur trop de points à la fois ont été démontrés par de trop nombreux exemples pour qu'il me reste la moindre crainte sur votre sentiment que le seul moyen de produire des effets réels et puissants consiste dans la réunion

Digitized by Google

des ressources. Je suis persuadé que je puis vous confier en sûreté l'application de ce principe en profitant de la connaissance du pays, chose que j'ignore moi-même complètement. Je me bornerai donc à appeler votre attention sur telles circonstances où il serait nécessaire de réunir nos efforts ou d'agir conjointement. Même en me bornant à cet objet, je ne puis tracer que des principes généraux ; il est impossible d'entrer dans les détails, et cela pourrait même être dangereux, car on pourrait créer des embarras dans des circonstances imprévues et arriver à un résultat tout différent de celui que je pourrais avoir en vue.

Si les Américains dirigent leurs regards sur cette province, ce qui est plus que probable, comme les opérations doivent aboutir à un siège, les efforts qu'ils devront déployer pour amener l'artillerie et les approvisionnements nécessaires pour cela, auront, je crois, pour effet d'épuiser tous leurs moyens et d'occuper leur attention, et de les empêcher par là même de molester sérieusement votre province.

De mon côté je m'efforcerai de former un corps suffisamment fort pour leur faire face à la frontière. Si vous êtes sans appréhension pour vous-même en ce moment, un renfort de ce corps par la milice du bas de votre province serait extrêmement utile. Ce n'est pas dans l'espoir de défendre la frontière ; le seul objet en vue serait de gagner du temps en obligeant l'ennemi d'avancer avec précaution et de l'arrêter par des attaques partielles si l'occasion s'en présente ; à la fin nous serons forcés de nous renfermer dans cette place et c'est alors en réunissant toute la force qu'il vous sera peut-être possible de l'envoyer dans les parties hautes de cette province, où j'espère qu'elle sera rejointe par un nombre considérable de nos miliciens et pourra rendre de très grands services pour notre sécurité. A cette fin elle devrait avancer aussi loin en arrière des assiégeants que le permettrait sa propre sécurité.

L'objet en vue devrait être d'interrompre leurs communications, de couper leurs convois et de les harasser par des alarmes continuelles. De cette manière, si on ne peut rien faire de plus, on pourrait gagner du temps, ce qui est tout dans notre situation. Ce serait une belle occasion pour un officier de talent et d'activité pour se distinguer. Si l'ennemi était assez fort pour laisser un corps à Montréal, cela pourrait l'empêcher d'avancer en ligne directe de la frontière vers le lac Champlain, et de là la ligne vers Albany restera probablement ouverte à ses incursions, et ils doivent avoir dans ces parties des magasins ou des dépôts, dont la destruction serait désastreuse pour eux. Je ne sais pas si parmi les officiers du 41e régiment il s'en trouve qui ont servi dans la guerre américaine, mais parmi vos loyalistes vous devez en avoir plusieurs qui savent combien la milice américaine est peu à craindre lorsqu'on l'attaque vivement, et surtout combien elle est en tout temps facile à attaquer la nuit ; aussi c'est ce genre d'attaque que je recommande le plus fortement chaque fois que l'occasion s'en présente.

J'apprends que vous avez donné instruction de réparer et de mettre en ordre de service les vaisseaux armés des lacs ; le commandement de ces eaux peut être d'une grande importance, surtout le lac Ontario. Je ne sais pas quelle force les Américains ont sur ce lac, mais il sera bon de prendre des précautions pour garder notre supériorité sur eux, si la chose est praticable.

J'ai encore à parler d'un autre sujet, qui demande la plus sérieuse considération et qui est strictement un objet d'entente, car un système uniforme et l'unité d'action sont absolument indispensables, je veux parler des Indiens. Si la guerre a lieu, ils ne seront pas inactifs. Si nous ne les employons pas, il n'y a pas une ombre de doute qu'ils seront employés contre nous, et dans cette éventualité ce ne sont pas seulement les conséquences immédiates de leur hostilité qui doivent nous préoccuper, mais la chaîne de nos relations qui existe depuis tant d'années serait rompue et on aurait de très grandes difficultés à la réparer. Tout notre commerce si important que nous faisons aujourd'hui en pays indiens serait perdu, et il se passerait des années avant que nos traiteurs oseraient s'aventurer dans les endroits qu'ils habitent, pour le reprendre. Pour toutes ces raisons, mais surtout sous la ferme conviction que s'ils ne sont pas de notre côté ils seront contre nous, je n'hésite pas à dire que nous devons les employer si nous pouvons les induire à agir avec nous. Il faudra leur parler avec la plus grande prudence possible, et il ne serait pas à propos de leur dire quoi que ce soit, tant que les hostilités ne seront pas plus certaines, excepté

Digitized by Google

s'ils font des instances auprès de nous, ou si les Américains prennent assez d'ascendant sur eux pour qu'il devienne nécessaire de leur faire des propositions directes.

Dans un discours prononcé par le gouverneur Hull, de Détroit, en août dernier et dont j'ai une copie devant moi, je remarque qu'il se borne à leur conseiller de rester neutres. Je ne suis pas porté à interpréter cela dans le sens de la modération, en tant qu'il a raison de croire qu'il serait inutile pour lui d'essayer d'obtenir leur secours actuel; tout de même on mettra cela en avant comme une preuve de cette disposition, mais la chose est trop importante pour que nous ne nous risquions pas à laisser mal interpréter nos intentions par eux en leur fournissant le prétexte de dire que nous n'avons fait que de la mise en scène.

Pour toutes ces raisons, il faudra éviter d'en venir aux pourparlers avec eux aussi longtemps que possible, du moins publiquement; cependant, si l'affaire vient sur le tapis, il ne sera pas mal d'insinuer que naturellement nous réclamerons le secours de nos frères. Il faut y aller délicatement, mais cependant de manière à être bien compris.

Dans le cas où les Américains feraient aux Indiens une proposition directe de les rejoindre, soit par un acte public de leur gouvernement exécutif, soit par l'intermédiaire des gouverneurs de leurs postes à une assemblée convoquée à cet effet, je crois qu'alors il ne faut pas tarder un instant à envoyer des messages aux différentes nations et à avoir recours à tous les autres moyens en usage dans nos relations avec eux. On leur rappellerait notre étroite amitié de longue date, la différence avec laquelle ils ont été traités par les Américains et par nous, et on leur fera sentir que s'ils aident les Américains à nous chasser du pays, si cela était possible, ils décideront mal de leur propre sort, qui ne serait autre que l'extermination à brève échéance.

Je n'ai guère besoin de vous faire remarquer que si malheureusement nous devons tirer perte de l'assistance des Indiens, combien il est désirable, au nom de l'humanité et de la civilisation, que nous adoptions tous les moyens praticables de mitiger la férocité de leur manière ordinaire de faire la guerre. Il ne faudra jamais les laisser faire seuls s'il y a moyen, mais toujours avec un des nôtres, bien que je sache que cela est très difficile, surtout aux endroits où nos troupes, soit les réguliers ou la milice, sont peu nombreuses.

Je serais heureux d'avoir quelques renseignements sur le prophète, comme on l'appelle, et sur le prestige qu'il exerce sur les Indiens ; s'il a une grande influence un des nos agents du département des Indiens pourrait négocier avec lui, et il vaudrait la peine de l'acheter, même à un prix qu'on considérerait comme élevé dans toute autre occasion.

Je m'aperçois que j'ai donné à cette lettre trop de longueur, en entrant dans des considérations qui sont peut-être peu appropriées à cette circonstance. J'ai été en quelque sorte porté à cela en réfléchissant que mon but était d'éviter les détails et de me borner au strict nécessaire en traçant une ligne générale de coopération, ce qui vous permettra de juger d'autant mieux des mesures qu'il est expédient de prendre si vous êtes bien fixé sur les principes généraux qui leur servent de base. De votre côté je vous prie d'avoir la bonté de me faire connaître l'état et la force de votre milice, ainsi que le degré de confiance que vous pouvez reposer en elle. Je voudrais avoir aussi des détails sur vos autres ressources et, de fait, sur toutes les circonstances qui peuvent se présenter à votre esprit et que je peux avoir intérêt à connaître. Je constate par le rapport du lieutenant-colonel Bruyères qu'il n'y a pas un seul de vos forts qui soit en état d'opposer la moindre résistance, et si j'en juge par les plans, je crois qu'il est heureux qu'on ne soit pas tenté d'y laisser des garnisons, car elles seraient certainement perdues dans les quarante-huit heures, dans tous les cas.

J'ai, etc.,

J. H. CRAIG.

Son Excellence le lieutenant-gouverneur GORE.

Digitized by Google

N° 9. L'HONORABLE JAMES BABY AU LIEUTENANT-GOUVERNEUR GORE.

(*Archives, série Q, vol.* 107, *p.* 247.)

Qu'il plaise à Votre Excellence,

Dans ma dernière lettre je sollicitais de nouvelles instructions pour régler ma conduite. Je désire plus que jamais connaître les intentions de Votre Excellence et j'espère que cela suffira pour justifier l'envoi du présent courrier.

Le 14 courant je me rendis avec mon frère chez l'officier commandant d'Amherstburg pour le consulter sur l'opportunité de faire sortir les détachements que nous avions reçu ordre de tenir prêts et de les placer à ce poste en vue de l'arrivée du renfort que nos voisins attendent de différents points et auquel dans la dernière huitaine ils ont ajouté deux cents hommes actuellement en service à Détroit. Il nous répondit qu'il n'avait pas reçu ordre de recevoir un corps de troupes dans sa garnison ; quant aux vivres il appréhendait une disette par la grande consommation que les sauvages en faisaient quotidiennement et par suite du retard de la neige qui va faire complètement manquer la chasse. Le colonel nous lut un ordre qu'il avait reçu relativement à la distribution des armes, qui était laissée à son entière discrétion. Il nous recommanda en même temps de nous adresser à Votre Excellence.

Je suis souverainement perplexe au sujet de l'interprétation que l'on doit donner aux mots *emergency* ou *actual necessity* au cas où il n'y aurait pas une formelle déclaration de guerre. Dans quelques jours nos voisins pourront en toute probabilité disposer de cinq à sept cents hommes aguerris en dehors de la milice qui n'est pas encore sous les armes. Ces hommes ont sur les nôtres l'avantage d'être disciplinés et exercés. Dès les premières hostilités ils peuvent nous écraser avant même que nous ayions pu rassembler nos troupes, qui ne comptent pas plus de cent soixante à cent quatre-vingts hommes, dont quelques-uns sont disséminés sur une étendue de plus de soixante milles de Sandwich à Amherstburg.

Votre Excellence me tirerait d'un grand embarras et d'une grande anxiété en daignant me dire si, à l'arrivée d'une force extraordinaire ou d'une plus grande levée d'hommes à Détroit, nous serions justifiables d'appeler sous les armes le détachement de la milice, ou devons-nous attendre le commencement des hostilités ou une déclaration de guerre, et en même temps je prie Votre Excellence de me dire à qui confier la charge de trouver pour la milice les provisions et autres choses indispensables au cas où nous nous croirions assez forts pour garder notre position en face de la garnison américaine de Détroit, ou à quel endroit nous diriger si besoin était de nous retirer.

Je suis venu à cette rivière pour passer la milice en revue, conformément aux ordres de Votre Excellence, et c'est avec une entière satisfaction que je puis dire à Votre Excellence que les habitants du comté de Kent se sont conduits en loyaux sujets. Presque tous ont offert leurs services comme volontaires. Un quart de la population est prêt à prendre du service.

Mon frère n'ayant pas eu l'occasion d'écrire, je puis peut-être me permettre de vous dire que j'étais présent à la revue d'Amherstburg, où la population a montré beaucoup de zèle et d'empressement à prendre du service.

Je demeure, etc., etc.,

J. BABY.

RALEIGH, RIVIÈRE THAMES, 18 décembre 1807.

Digitized by Google

N° 10.—Lieutenant-gouverneur Gore à James Baby.

(*Archives, série Q., vol.* 107, *p.* 250.)

Hôtel du gouvernement,
York, 29 décembre 1807.

Monsieur,—J'ai reçu votre lettre du 18 de ce mois et je vous prie d'accepter mes remerciements pour l'attention que vous avez portée, comme lieutenant du comté de Kent, à la milice qui a été placée sous vos ordres.

Il me fait plaisir d'apprendre que ce corps de troupe a fait preuve de zèle et de loyauté, et je vous prie de lui faire savoir combien je suis satisfait de la conduite qu'il a tenue en cette occasion. Au cas ou de nouveaux renforts viendraient grossir la garnison de Détroit, je crois qu'il serait nécessaire qu'un détachement du quart de la milice soit mis sur le pied de guerre pour faire face à toutes les éventualités qui pourraient se produire ; attendre les hostilités serait peut-être compromettre la défense.

Je considère aussi comme important que des armes et des munitions soient expédiées de temps à autre par le lieutenant-colonel Grant et les lieutenants des comtés de Kent et Essex aux officiers commandant la milice, en quantité jugée suffisante pour les besoins. On devra donner des reçus pour ces armes.

J'écrirai au lieutenant-colonel Grant de recevoir dans la garnison d'Amherstburg le nombre de miliciens qu'il croira nécessaire pour faire face aux circonstances.

Si le quart de la milice ne vous semble pas une force suffisante pour la défense des postes les plus exposés à l'attaque de l'ennemi vous en prendrez un plus grand nombre, et même si les circonstances l'exigent, prenez la toute.

A cette distance et n'ayant jamais vu le pays il m'est impossible de donner des instructions précises. Vous devrez régler votre conduite sur celle des Américains; je veux dire par là que vous soyez prêt à vous opposer à toutes leurs mesures au cas où il y aurait rupture entre les deux pays.

Quant aux provisions pour la milice j'écrirai au lieutenant-colonel Grant de donner des ordres au commissaire de s'adresser au fournisseur pour obtenir une quantité de viande fraîche suffisante pour les besoins de la milice actuellement en service ; lorsque la milice est réunie elle est mise sur le même pied que les troupes régulières, relativement aux provisions.

Je suis heureux de vous voir consulter le lieutenant-colonel Grant au sujet des mesures qui doivent être prises. L'expérience et les connaissances professionnelles de cet officier seront d'un grand avantage pour la défense de cette partie de la province, s'il est nécessaire de se défendre.

Je n'ai plus qu'à ajouter que j'ai la plus grande confiance dans votre zèle et dans votre discrétion, désirant sincèrement que cette malheureuse affaire ait une issue favorable.

J'ai l'honneur, etc., etc.

FRANCIS GORE.

N° II.—Lieutenant-gouverneur Gore à sir James Craig.

(*Archives, série Q, vol.* 107, *page* 236.)

York, Haut-Canada, 5 janvier 1808.

Monsieur,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre dépêche du 6 de décembre, marquée secrète, qui m'a été remise par l'enseigne Shaw du 49e régiment.

Le rapport que j'ai reçu sur la santé de Votre Excellence m'a rendu soucieux et m'a empêché de vous envoyer plus vite le lieutenant-colonel Shaw pour vous exposer la situation de cette province, car je puis vous assurer qu'il ne m'est jamais entré dans l'esprit d'attendre le communiqué officiel de votre nomination avant de solliciter l'honneur d'être à vos ordres.

Digitized by Google

Nous recevons tous deux des renseignements d'une même source. Je n'ai reçu qu'une seule missive de M. Erskine. Ce fut après l'affaire du *Chesapeake*. Elle ne contenait que des observations générales sur le mécontentement que cet événement causa aux Etats-Unis, et je ne puis certainement pas partager l'opinion de Votre Excellence qu'il faille, dans l'incertitude où nous sommes, nous tenir prêts pour la guerre, même si elle devait avoir lieu.

L'étendue de cette province et le peu de densité de sa population sont très propices à l'exécution du plan spécifié dans les instructions de Sa Majesté.

Il n'est pas impossible de défendre cette province contre toute incursion partielle ou subite, mais vous avez bien raison de dire que nous ne pourrions pas aller au delà. Bien que je sois convaincu de cette vérité, on ne doit la laisser connaître à personne dans ce pays, car peu de gens seraient disposés à prendre les armes dans un autre but que celui de défendre leurs terres.

J'ai l'honneur de mettre sous ce pli pour l'information de Votre Excellence un rapport sur la milice dont j'ai fait choisir le quart au moyen du tirage du sort, parmi ceux qui ont offert leurs services comme volontaires.

Je crois que je puis dire sans crainte de trop m'aventurer que l'on peut compter sur la généralité des habitants depuis Kingston jusqu'aux frontières du Bas-Canada, mais si j'en juge par le zèle qu'ont déployé autrefois et que déploient encore actuellement certaines personnes dans cette province, je ne puis me hasarder à vous affirmer que l'on peut se fier également sur les habitants qui demeurent sur le siège même du gouvernement, à Niagara et à Long-Point.

Je dois vous faire observer également qu'à l'exception des habitants de Glengarry et des personnes ayant déjà pris du service dans la guerre américaine, ou leurs descendants, qui peuvent fournir un corps considérable d'hommes, ceux qui restent se composent d'émigrés venus des Etats-Unis, et ayant en conséquence apporté avec eux, au grand préjudice de ce gouvernement, des idées égalitaires et d'insubordination. Ces idées prédominent dans le pays.

J'ai déjà dit que la milice de cette province ne peut être utilisée que pour résister aux incursions partielles, et à ce sujet si vos vues rencontrent les miennes, je m'efforcerai de la placer, autant que possible, sur les points les plus exposés aux attaques de l'ennemi.

Si je puis me permettre de donner une opinion, je crois que le plan qui consiste à fatiguer l'ennemi, tel que suggéré par Votre Excellence, au cas où il tenterait de s'emparer de Québec, donnerait de bons résultats, car en vérité la force provinciale que l'on mettra sur pied, secondée par les sauvages, indique clairement que ce mode de guerroyer à de grandes chances d'accabler l'ennemi.

Je devrai, quelles que soient les opérations qui auront lieu, ne jamais perdre Québec de vue, et dans ce but je tâcherai de réserver la milice de Glengarry, Stormont, Prescott et Dundas pour agir du côté du Bas-Canada, d'après les instructions qu'il vous plaira de me donner. Les Américains n'ont aucun autre vaisseau de guerre sur les lacs, et il n'y a aucun doute que nous conserverons notre supériorité, du moins pour quelques temps encore. Il est important que Votre Excellence prenne en considération si des réparations devraient être faites au brick *Duke of Kent* et des ordres donnés d'augmenter le nombre des matelots, ce qui ne peut se faire, à en juger par les difficultés que nous avons déjà rencontrées, qu'en augmentant les salaires. Quant aux vivres, nous avons en quantité dans ce pays de la farine, du bœuf frais et du porc frais. Les munitions ne peuvent être tirées que des magasins du roi. Pour l'argent nous devrons nous adresser en Angleterre, tout le revenu de cette province n'excède pas une somme de trois mille livres par an, dont la presque totalité est appliquée aux besoins de la colonie.

Il est très important de paraître défendre Amherstburg, pour inspirer confiance aux sauvages, et bien que je ne crois pas qu'il soit possible de garder ce poste très longtemps contre de grandes forces, je devrai le renforcer avec des provinciaux jusqu'à ce que les nations sauvages se soient assemblées.

C'est pour cette raison que je serais désireux de voir renforcer le poste de Saint-Joseph par quelques troupes régulières expédiées du Bas-Canada par la route de la

Digitized by Google

Grande-Rivière. J'ai confiance que Votre Excellence me pardonnera d'exprimer l'opinion que si nous pouvions détruire les postes américains de Détroit et de Michilimakinak, un grand nombre d'Indiens, sur le concours desquels j'ai de grands doutes, se déclareraient en notre faveur.

Je reconnais la justesse de l'observation de Votre Excellence, que si la guerre a lieu, et que nous n'ayons pas les Indiens pour nous, ils seront contre nous. En même temps il ne faut pas perdre de vue la manière délicate dont il faut les contrôler, et le danger qu'il y aurait à pousser en avant avec trop de précipitation des hommes si impatients, si irréfléchis et si difficiles à maîtriser. La manière que vous proposez pour communiquer avec eux, aura, je crois, l'effet désiré, sans les agiter trop violemment ; cependant dans cette matière il ne faut pas que nous agissions d'une manière trop passive, car il circule des rapports (et j'ignore s'ils sont fondés ou non), que quelques-uns des Indiens regardent notre cause avec assez de froideur.

Comme je désire ne pas induire Votre Excellence en erreur au sujet du nombre des Indiens qui seraient disposés à se mettre sous le drapeau britannique, je n'ose pas en dire plus long sur ce point. Dans les occasions précédentes entre deux et trois milles ont été en campagne. Ce nombre comprend les Indiens autour de Saint-Joseph, qui sont une race d'hommes puissants et actifs, qui dans les occasions précédentes se sont avancés avec empressement quand on les a appelés, et se sont distingués par leur courage et leur succès. Ils sont au nombre de six à huit cents guerriers. Toutefois comme on a convoqué un conseil général que sera tenu à Amherstburg, j'espère pouvoir constater avec quelque certitude quel secours nous pouvons espérer d'eux, et je ne tarderai pas à vous transmettre les délibérations du conseil.

Le choix des personnes les mieux en état de diriger les Indiens et de dompter leur impétuosité et leur instinct de férocité lorsqu'ils sont engagés dans le combat, est une affaire de la plus haute importance. Je n'hésite pas à dire à Votre Excellence que depuis quelque temps déjà je désire ardemment voir à la tête du département indien à Amherstburg un homme très influent, car c'est l'endroit où les Indiens s'assemblent en plus grand nombre ; j'ai fait de mon mieux pour trouver la personne la plus apte à gouverner ces Indiens en cas d'hostilité et à diriger leurs affaires à ce poste. De tous les côtés où j'ai pris des renseignements, la recommandation est tombée exclusivement sur le capitaine Elliott, qui a servi avec les Indiens tout le temps qu'a duré la guerre américaine ; son influence et la connaissance de leurs usages et de leur langue le mettent en avant comme le seul homme capable d'exercer une impression décisive sur l'esprit des diverses nations et de les conduire avec entrain et détermination, en même temps qu'avec calme, dans un conflit avec l'ennemi. Je ne vous cache pas que le capitaine Elliott a été privé de la position qu'il occupait par le général Prescott, à cause de sa conduite, qu'on a qualifiée d'impropre, et que son renvoi a été confirmé par le roi, mais il est établi aujourd'hui que tout le monde dans cette province croit à son innocence, et je dois lui donner crédit des témoignages les plus respectables en sa faveur. Le général Prescott, dans cette affaire, a été malheureusement induit en erreur par des représentations partiales et sans fondement, sans avoir eu connaissance de la défense du capitaine Elliott ; dans de telles circonstances cependant, tout en croyant le capitaine Elliott innocent, je me croirai seulement justifiable de l'employer qu'en tant que vous me ferez connaître votre bon plaisir à ce sujet, et uniquement s'il survient une attaque soudaine ou une autre circonstance quelconque demandant une prompte décision et où l'influence du capitaine Elliott peut rendre à Sa Majesté un service signalé.

Je soumets aussi à la considération de Votre Excellence qu'un corps d'Indiens sera inefficace sans être accompagné de quelques troupes régulières pour les diriger et les aider ; et qu'il faudrait nommer d'autres officiers que ceux qui sont aujourd'hui à l'emploi du département indien pour être de service avec les nations indiennes. Si de tels officiers sont jugés nécessaires je crois qu'on pourra les trouver facilement dans cette province. Dans le but de profiter de l'aide des sauvages en toute occasion, il me paraît absolument nécessaire de déposer ici tous les cadeaux que l'on donne aux sauvages de cette province au lieu de les emmagasiner à Lachine, d'où, selon l'habitude, on envoie, chaque printemps, l'approvisionnement pour l'année

Digitized by Google

suivante. Par suite de la grande réduction de ces cadeaux, les magasins des sauvages sont actuellement presque vides. Je serai, en conséquence, très embarrassé pour lever un corps considérable de sauvages. C'est à Votre Excellence, maintenant, qu'incombe le devoir d'ordonner que les différentes marchandises à l'usage des sauvages soient immédiatement envoyées du Bas-Canada à l'ouverture de la navigation.

Le discours du Prophète, comme on l'appelle, et que vous avez dû lire, je présume, est le seul document qui puisse nous aider à nous former une opinion sur ses motifs et sur ses dessins. Il est certain qu'il indique chez son auteur un esprit hostiles aux Américains, et du fait que dernièrement il envoyait des messagers à Amherstburg chercher des vêtements pour quelques-uns de sa tribu, on peut conclure avec raison qu'il a confiance dans nos dispositions amicales vis-à-vis lui. On m'informe que plusieurs de ces sauvages, spécialement ceux qui demeurent aux environs de Saint-Joseph, qui se sont rencontrés avec lui, ne font pas grand cas de lui. On croit, néanmoins, qu'il exerce une influence très grande sur environ huit cents ou mille. Je comprends que le capitaine Elliott le connaît personnellement, ayant été en rapport avec sa nation (les Shawanese). M. Elliott doit venir sous peu remplir ses devoirs de législateur. Je m'efforcerai de savoir de lui jusqu'à quel point nous devons considérer l'achat de cet homme et j'en informerai Votre Excellence.

Je n'entrerai point maintenant dans le détail des transactions politiques qui se sont faites depuis mon arrivée dans cette province. J'ai eu le plaisir de correspondre confidentiellement et secrètement sur tous ces points avec le juge en chef Alcock, à qui j'ai écrit de vous communiquer tout ou telle partie de ma correspondance avec lui qui peut vous être nécessaire. Je ne puis terminer cependant sans informer Votre Excellence que j'ai de grandes raisons de croire que le zèle infatigable et les insinuations astucieuses de certaines personnes ont produit un effet considérable sur l'opinion publique, et je crains bien que cet effet ne soit difficile à détruire. Je me suis aussi efforcé de vous faire sur la situation de cette province un rapport fidèle, fruit de mes propres observations et des meilleures sources d'informations. Dans le but de favoriser le plan général que j'ai adopté, ma conduite sait souvent s'inspirer des événements du moment. Dans la tâche difficile que l'on m'a confiée, il me sera agréable non seulement d'obéir aux ordres de Votre Excellence, mais d'être honoré de temps à autre de ses conseils et de ses avis.

J'ai l'honneur, etc., etc.

FRANCIS GORE,

Lieutenant-gouverneur.

Digitized by Google

(*INCLUS.*)

RAPPORT ANNUEL de la milice de Sa Majesté dans la province du Haut-Canad

YORK, 5 janvier 1808

Districts.	Comtés.	Colonels.	Lt-colonels.	Majors.	Capitaines.	Lieutenants.	Enseignes.	Cornets.	Chapelains.	Adjudants.	Qr., maîtres.	Médecins.	Aides-médecins.	Sergents.	Tambours.	Corps entier
Est	Glengarry	1	1	1	7	10	10	..	1	1	1	1	..	30	4	5
	Stormont	1	1	..	5	9	6	..	1	1	..	1	..	30	....	5
	Prescott	..	1	..	2	2	2	..	..	..	..	..	..	6	1	1
	Dundas	..	1	1	4	5	6	..	..	1	1	1	..	14	..	2
Johnstown	Grenville	1	1	1	10	11	12	..	..	..	..	..	..	30	1	4
	Leeds	1	..	1	11	10	12	..	..	1	..	..	..	39	7	6
Midland	Frontenac	1	..	1	6	6	6	..	..	1	1	..	..	12	....	2
	Lenox	1	1	1	9	13	8	1	..	..	2	1	..	26	....	4
	Addington	1	1	1	6	7	5	1	..	1	1	..	..	22	6	4
	Hastings	1	1	..	6	4	6	..	..	1	1	1	..	20	2	2
	Prince-Edward	1	1	1	6	12	9	1	..	1	1	1	..	33	1	4
Newcastle	Northumberland	1	..	1	8	7	6	..	..	1	1	1	..	21	4	3
	Durham	1	1	..	2	2	1	..	..	..	..	..	..	5	....	[illegible]
Home	York	..	2	2	17	21	20	..	..	2	..	..	..	55	....	10
Niagara	Lincoln	2	5	5	47	44	40	..	..	6	5	..	..	109	....	7
London	Norfolk	1	1	..	5	7	4	..	..	..	..	..	..	20	7	3
	Oxford	1	..	..	5	5	6	..	..	1	1	..	..	18	4	1
	Middlesex	..	..	..	....	....	....	..	..	..	..	..	..	....	....	..
Ouest	Essex	1	2	2	17	19	15	..	..	1	..	..	..	27	....	4
	Kent	1	1	1	4	4	3	..	..	..	..	..	..	8	....	1
		17	21	19	177	198	177	3	2	19	15	7	..	525	37	85

NOTE.—On n'a pas encore enrôlé de milice dans le comté de Middlesex.

FRANCIS GORE.
Lieutenant-gouverneur

N° 12.—JOHN HENRY À H. W. RYLAND.

(*Archives, série Q, vol.* 107, *p.* 113.)

SWANTON, VERMONT, 2 mars 18

MON CHER MONSIEUR.—Vous avez appris que le congrès a adopté une loi i disant le transport de tout produit américain au Canada, et le percepteur à frontière-ci attend par le courrier de ce jour des instructions pour mettre cett en vigueur. L'excitation créée par cette mesure parmi les habitants de la p septentrionale du Vermont, est inconcevable. Les chemins regorgent de voitur presque tous les habitants du pays transportent leurs produits au delà de la lig séparation. Le mécontentement contre cette mesure du gouvernement est tel vous pouvez vous attendre à entendre parler d'un engagement entre les officie gouvernement et le peuple au premier effort tenté pour empêcher l'introductio cette grande quantité de bois et de produits destinée au marché de Montréal.

Digitized by Google

Cette loi est un commentaire sur l'embargo de Jefferson établi dans la seule intention d'empêcher le commerce de tomber entre les mains des puissances belligérantes; il a fait tout en son pouvoir pour arriver à ce but, mais comme aucune portion de la politique applicable à cette mesure n'a le moinde rapport avec la suspension des relations avec le Canada, nous ne pouvons retracer l'origine de cette mesquine tentative de priver notre marine de quelques mâts et de quelques vergues que dans l'hostilité invétérée de l'exécutif américain contre la Grande-Bretagne et un ardent désir de favoriser les desseins de Bonaparte.

Je vous griffonne ces nouvelles à la hâte en attendant le déjeuner, etc.

J. HENRY.

N° 13.—John Henry à W. H. Ryland.

(*Archives, série Q, vol.* 107, *p.* 115.)

Windsor, Vermont, 6 mars 1808.

Mon cher monsieur,—Comme la malle doit partir d'ici pour Montréal demain, et qu'il est peut-être intéressant pour vous de connaître l'état de l'opinion publique dans le nord du Vermont, je vous envoie un résumé des renseignements recueillis dans mon voyage.

L'opinion dominante parmi les hommes les plus judicieux et les mieux informés est que la guerre avec l'Angleterre est inévitable. Je voudrais bien attribuer cette opinion à leurs craintes, mais j'ai appris avec certitude que les représentants des différents districts du Vermont des deux partis politiques écrivent à leurs amis que "l'administration et la majorité de leurs collègues au congrès sont déterminés, *si on "les fait sortir de force de leur neutralité*, de s'allier à la France à moins que la Grande-"Bretagne ne renonce sans condition au droit de recherche; qu'une telle renoncia-"tion n'aura pas lieu, et qu'on ne fera aucune concession de nature à modifier la "pratique établie de la marine britannique, et ils ajoutent de plus que 'c'est l'opinion 'générale à Washington que s'il s'est jamais présenté une occasion pour *extorquer* "des concessions à la Grande-Bretagne, *c'est bien dans ce temps-ci.*'"

Dans cet état de choses la seule consolation que je puisse vous offrir est le mécontentement général de toutes les classes de la société contre le gouvernement. Les plus hardis parlent ouvertement d'une résistance organisée, et les peureux, qui ne voient dans l'avenir que la banqueroute générale et la misère individuelle la plus profonde dans une lutte où ils ont tout à perdre et rien à gagner, seraient portés à consentir à une trève armée le long des frontières et même à une union avec la Grande-Bretagne, jusqu'au point de se protéger contre la coercition de leur propre gouvernement, qui essayera peut-être de les forcer à prendre des mesures actives. Ce n'est pas là une opinion individuelle de quelques personnes, c'est un sentiment général, découlant du danger qu'ils courent en s'alliant avec Bonaparte, connaissance intuitive des avantages qu'ils retireraient d'une bonne entente avec la Grande-Bretagne et une conviction bien fondée qu'on ne tient pas compte des intérêts des Etats du Nord, et que ceux-ci ne prévaudront plus jamais dans les conseils nationaux. Cette révolution de l'opinion publique dans les États du Nord me surprend. La misère est générale dans le pays, et les procès sont tellement nombreux que les défendeurs sont beaucoup plus nombreux que les demandeurs. Si peu de personnes sont capables de raisonner, toutes savent sentir, et quand il n'y a aucune restriction physique, la politique de la multitude sera naturellement et nécessairement gouvernée par l'intérêt personnel.

Le percepteur des douanes aux postes des frontières n'a pas encore reçu la loi prohibitant tout genre de commerce avec le Canada, et on ne sait pas encore au juste si la loi a passé au Sénat et si le président l'a ratifiée, mais je n'ai pas encore rencontré un seul homme disposé à s'y soumettre, et il s'en trouve très peu qui ne soient prêts à approuver qu'on emploie la force pour s'y soustraire. Même ceux-là se réjouiraient de voir pendre le percepteur et ses aides par la populace.

Digitized by Google

Je dois ajouter en outre que je suis heureux d'entendre parler avec plus de bon sens de la conquête du Canada, que l'on considérait encore (il y a quelques mois à peine) comme un parti de plaisir pour dix mille miliciens, comme vous le savez. Aujourd'hui ils s'informent où sont nos armes, nos magasins militaires, nos équipements; où sont les officiers de talent et d'expérience; et pourquoi risquerions-nous de sacrifier tout ce que nous avons été habitués à estimer, pour la simple réalisation d'une théorie politique qui ne nous intéresse pas et dont l'application ne peut nous donner aucun avantage, pour favoriser un projet conçu dans un mauvais moment sous l'influence d'un ministre français. Ils commencent à voir leur propre faiblesse, maintenant qu'ils ont souffert un certain temps, ce qui a tant soit peu abattu leur vanité. De plus ils connaissent le caractère de notre gouverneur général, et sa nomination leur fait conclure que la Grande-Bretagne est déterminée à conserver la colonie.

La diligence m'attend. Je vais voir ce qu'on peut sauver de la banqueroute de mon agent, et je me console dans une certaine mesure en réfléchissant que ce malheur n'a pas dépendu de moi et n'a pas été causé par un manque de vigilance. J'en prends mon parti en me rappelant cet adage des anciens qui dit qu'on ne doit attacher que peu de prix à la sagesse humaine. *Vitam regit fortuna non sapientia.*

N° 14.—John Henry à H. W. Ryland.

(*Archives, série Q, vol.* 104, *p.* 119.

Boston, jeudi soir, 10 mars 1808.

Mon cher monsieur,—Je vous envoie par un monsieur qui doit partir pour Québec demain matin, un journal de ce matin, contenant un rapport de l'échec de la mission de M. Rose et de son intention de quitter immédiatement les Etats-Unis, ainsi qu'une lettre de M. Pickering (aujourd'hui sénateur et ancien sécretaire d'Etat) au gouverneur du Massachusetts sur le danger d'une guerre avec l'Angleterre. Ces deux documents n'ont pas besoin de commentaires. Des hommes de talent, de moyens et d'influence à Boston sont déterminés à adopter sans délai tous les moyens possibles pour éviter la calamité qui les menace et d'exprimer leur détermination de ne pas aller en guerre contre la Grande-Bretagne, de manière à opposer au gouvernement la résistance la plus extrême. D'après tout ce que j'ai appris la populace est de leur côté, les démocrates sont intimidés, et ma seule crainte est que le gouvernement général cédera aux désirs des Etats du Nord avant que ces Etats soient prêts à demander l'aide de leur allié naturel et de faire cause commune avec lui. Le désespoir et l'indignation se manifestent puissamment dans toutes les classes du peuple, aussi bien parmi ceux qui ont tout perdu que parmi ceux qui ont tout à perdre, et on prend des mesures actives, bien que secrètes, pour réveiller le peuple de la léthargie qui, si elle se prolonge, doit aboutir à leur asservissement à l'Attila moderne. Je crains toutefois que la masse du peuple ne se réveille dans les chaînes du Corse, quand la lutte ne fera qu'augmenter sa faiblesse. Oh! mon pays, élevé par toutes les perfections morales et politiques au-dessus des nations les plus glorieuses de tous les temps anciens ou modernes, avec quelles délices je sens ma petite part de la gloire et des hauts faits de tes héros! Les vertus inflexibles, uniformes et magnifiques de ton monarque, l'excellence de tes institutions et ton rôle glorieux et altier au milieu de l'écroulement des empires et de l'abandon des principes qui caractérisent le déclin de tous les Etats de l'Europe, toi seul excepté.

Je retournerai dans dix jours, et en attendant je vous ferai connaître les événements de quelque importance qui pourraient avoir lieu.

Je suis, etc.,

J. HENRY.

Digitized by Google

N° 15.—JOHN HENRY À H. W. RYLAND.

(*Archives, série Q, vol.* 107, *p.* 121.)

BOSTON, 18 mars 1808.

MON CHER MONSIEUR,—Un arrivage de l'Angleterre nous apporte le discours du roi, que vous verrez dans les journaux de ce matin. Sa Majesté, avec la fermeté et la franchise qui la distinguent, refuse de concéder aucun des points que le gouvernement américain a soulevés dans l'affaire du *Chesapeake*, de sorte que les deux pays sont en contestation. Il dépend maintenant de la Grande-Bretagne s'il y aura une guerre ou non, car le gouvernement américain a poussé les mesures de coercition aussi loin que le permettait l'état de division et de trouble de l'esprit public, et il n'attend de l'Angleterre qu'un acte de violence qui unisse le peuple des Etats-Unis ou plutôt qui enlève à ceux qui sont opposés au gouvernement toute excuse pour résister plus longtemps à ses mesures. Jusqu'à ce que cela puisse se faire, Jefferson persévérera dans le système irritant et vexatoire actuel. On peut s'attendre peut-être à ce que le mal fournira son propre remède et qu'après quelques mois de plus de souffrance et de privation de tous les avantages du commerce, les Etats de la Nouvelle-Angleterre seront prêts à se retirer de la confédération, établiront un gouvernement séparé, et adopteront une politique conforme à leur intérêt et contribuant à leur bonheur. Les hommes de talent et de moyens sont aujourd'hui prêts pour une mesure de ce genre, et ils n'attendent que le moment où la détresse de la multitude ait montré au peuple la cause de sa misère et indiqué un remède efficace.

Les nouvelles locales ne valent pas la peine qu'on s'en occupe. Le commandant du *Chesapeake* a été acquitté. On prétend qu'il s'est justifié par l'ordre du président "du ne pas résister". La conclusion est inévitable.

Le capitaine d'un vaisseau arrivé hier d'un port français rapporte qu'avant son départ deux vaisseaux américains avaient été condamnés sur l'accusation d'avoir été abordés par un vaisseau de guerre britannique sur leur voyage, et qu'ils ont été confisqués avec leurs cargaisons.

Je me propose de retourner chez moi la semaine prochaine. La faillite de mon agent me cause une perte immédiate de huit mille dollars, et ma seule indemnité est une nouvelle leçon d'expérience sur la cruauté et la perfidie des marchands lorsque leur intérêt favorise un abandon des principes.

Je suis, etc.,

JOHN HENRY.

H. W. RYLAND, ÉCR.

N° 16.—SIR J. H. CRAIG À LORD CASTLEREAGH.

(*Archives, série Q, vol.* 107, *p.* 111.)

(*Privée*) QUÉBEC, 11 avril 1888.

MILORD,—Comme il est possible que les lettres contenues sous ce pli contiennent des informations au sujet de la disposition du peuple des Etats de l'est de l'Amérique, je prends la liberté de les transmettre à Votre Seigneurie, et bien que le mode de communication, à mon avis, offre peu de sûreté, je risque cependant ce dossier par la malle d'Halifax, son arrivée de bonne heure étant la seule chance qu'il puisse être utile; dans tous les cas, l'auteur sera à l'abri de tous les inconvénients qu'il pourrait s'attirer, longtemps avant qu'on puisse intercepter sa communication. Tous les rapports confirment celui qu'il donne, et il est certain que le commerce avec le Vermont continue aussi librement qu'avant l'adoption de l'acte qui le prohibe, autant que le permet le mauvais état des chemins, qui sont à peine passables à cette saison de l'année.

Digitized by Google

M. Henry est un monsieur d'une habileté considérable, et je le crois bien apte à se former un jugement exact sur ce qui se passe autour de lui. Il a demeuré quelque temps aux Etats-Unis et il connaît bien quelques-uns des hommes les plus influents de Boston, où il a été appelé incontinent de Montréal, où il réside à présent, par la nouvelle qu'il a reçue que son agent était parmi les victimes des mesures actuelles du gouvernement américain. Il n'a pas la moindre idée que je fasse de sa correspondance un tel usage, qui ne saurait certainement avoir d'autre but qu'une communication sans réserve avec son ami, qui est mon secrétaire.

J'ai, etc.,

J. H. CRAIG.

N° 17.—John Henry à H. W. Ryland.

(*Archives, série Q, vol.* 107, *p.* 150.)

Montréal, 14 avril 1808.

Mon cher monsieur.—Je suis revenu des Etats-Unis lundi, et comme je possède des renseignements que vous ne pouvez pas obtenir des journaux, je m'empresse de vous en faire part. L'anxiété que nous éprouvons tous au sujet de notre pays, assailli comme il l'est de tous côtés, et dont l'existence politique repose sur la réunion solide de toutes les vertus et de tous les talents qu'elle peut réclamer comme siens, fait un devoir à tout homme en état de fournir de l'aide où des informations de les jeter sans réserve dans l'échiquier public.

Devant ces considérations doivent céder toutes les notions des convenances, qui dans les circonstances ordinaires empêcheraient des personnes comme moi d'imposer leurs opinions ou de donner des conseils peut-être inutiles et qu'on ne leur a pas demandés.

Commençons par Boston. Il faut une grande fortune pour pouvoir y vivre. Tout ce qui était de nature à développer l'esprit d'entreprise et à encourager les efforts personnels a cessé d'exister, et les villes commerciales présentent le terrible spectacle de la détresse, du désespoir et de l'abandon de principes qui est le résultat de la pauvreté et des déceptions.

Si tout cela est vrai, vous vous demandez peut-être pourquoi nous n'aurions pas recours à des moyens hardis et décisifs ? La vérité est que ce n'est que depuis quelques semaines que les têtes dirigeantes peuvent compter sur le concours de la masse, mais maintenant que l'opinion publique est unanime, des mesures énergiques seront bientôt adoptées. J'ai assisté à une réunion privée des principaux citoyens de Boston, où on discutait les questions les plus pressantes. Tous étaient d'accord qu'on devrait envoyer de toutes les villes (à commencer par Boston) à l'administration, des mémoires exprimant la ferme détermination de ne pas prendre part à une guerre contre l'Angleterre. J'ai distribué plusieurs exemplaires d'un mémoire à cet effet, dans quelques-unes des villes du Vermont, à mon retour. Une mesure de nécessité ultérieure que j'ai proposée à Boston, ne paraissait pas rencontrer tout à fait l'approbation. Cette mesure est destinée à séparer la cause du Massachusetts de celle des autres Etats, et d'obtenir pour cet Etat la garantie de son intégrité de la Grande-Bretagne dans le cas où la guerre serait déclarée. Bien qu'on n'ait pas jugé à propos de prendre une décision de ce genre dans le moment, on considère qu'on y aura probablement recours en dernier ressort. En somme, toutes les personnes dont j'ai pu connaître les opinions étaient opposées à une guerre et attachées à la cause de l'Angleterre. Dans la partie nord du Vermont, le sentiment général est favorable à une coalition avec l'Angleterre, et aussitôt que la guerre se déclarera, j'ai raison de croire que le district nord se réunira et essayera de négocier avec le gouverneur du Bas-Canada pour obtenir sa protection. Ceux à qui j'ai parlé de la chose à Burlington, ont été jusqu'à proposer que notre gouvernement ferait bien d'acheter les sloops (au nombre de quatorze) qui naviguent sur le lac Champlain. D'après tous les renseignements que j'ai pu réunir, je peux conclure avec confiance qu'en cas de guerre, les Etats près de notre frontière pourraient se détacher de l'Union, et que chaque Etat consulterait

Digitized by Google

sa sûreté et ses intérêts propres, comme dans la confédération germanique. Mais pour réaliser cet important projet il faudra de la part de la Grande-Bretagne de l'habileté et de la conciliation envers les Etats amis.

Le gouvernement de cette province peut juger mieux que personne de la probabilité d'une guerre dont j'ai tracé le cadre général; mais aux informations qu'il possède déjà je désire ajouter que j'ai eu une longue et sérieuse conversation avec le capitaine Dunham, qui a commandé pendant plusieurs années le poste de Michilimackinac. Il a passé l'hiver à Washington et retourne maintenant à son poste, ayant reçu l'ordre d'attendre les événements. Il est, quoique fédéraliste, dans la confiance des chefs de départements, et il m'a assuré que lorsque l'adresse du roi au parlement est parvenue à Washington, tout le monde était d'opinion que la guerre était inévitable. "Le présent délai", dit-il, "est simplement pour attendre l'arrivée de "tous les vaisseaux de l'Inde, et que la majorité du Congrès et le gouvernement "exécutif sont résolus de risquer n'importe quoi pour maintenir le principe que les "citoyens américains naturels ou adoptifs doivent être protégés sur les vaisseaux "privés ou publics." Depuis quelques heures la nouvelle est arrivée en cette ville que M. Rose a pris le bateau et qu'un vaisseau a été envoyé en Angleterre pour M. Pinkney. Je n'ai pas été capable néanmoins d'en contrôler la véracité.

Je suis, etc.,

J. HENRY.

N° 18.—John Henry à H. W. Ryland.

(*Archive, series Q, vol* 107, *p.* 154.)

Montréal, 25 avril 1808.

Mon cher monsieur.—Dans ma dernière j'ai oublié de vous dire que parmi les détails du projet qui consiste à prévenir dans les Etats du Nord les malheurs de l'alliance française, des individus ont été choisis dans différentes villes du littoral et dans le pays, pour correspondre et agir de concert avec le comité de surveillance de Boston.

Les avantages d'un plan organisé sur des efforts individuels ou limités à des districts, et qui seraient illusoires, me paraissent évidents à première vue. Soit que les efforts réunis de ces hommes de talents et de moyens opèrent une diversion dans le pouvoir de la nation, ou opposent des moyens de résistance suffisants en cas de guerre, cela donnerait au noyau de notre parti anglais une force assez formidable pour négocier un traité amical avec la Grande-Bretagne; à tous les points de vue il importe de constater, et j'ai de bonnes raisons pour croire, que quelques mois de souffrance et de désarroi dans le commerce et tout ce qui s'y rapporte grouperont la multitude autour de n'importe quel homme ou de n'importe quel système qui promettra du soulagement. Il n'y a aucune loi aux Etats-Unis suffisamment sévère pour prévenir ou punir des combinaisons de cette nature. La trahison interprétée de cette façon est inconnue dans le code criminel, et la force régulière à la disposition du gouvernement a jusqu'ici été jugée insuffisante pour évincer cinq cents colons établis illégalement dans les districts de l'est du Massachusetts.

Je viens de recevoir de Burlington le papier ci-joint qui relate les procédures que je vous faisais connaître par anticipation dans ma dernière lettre. Mon correspondant m'écrit "qu'il a jugé nécessaire de faire quelques modifications matérielles dans le "croquis que je lui ai laissé, dans le but de rendre toute la transaction agréable aux "quelques personnes qui ont encore confiance dans le gouvernement général." Bien que je sois désappointé de ne pas trouver un langage plus hardi et plus décisif dans le mémoire, je crois encore que c'est un fort indice de l'union de ces personnes qui jusqu'ici n'ont jamais partagé les mêmes opinions politiques et l'assurance de leur coopération avec le gouvernement du Canada dans le cas d'une guere. L'accession de la partie nord du Vermont et le fait de commander la navigation du lac Champlain seraient très efficaces pour prévenir toute invasion qui tenterait de s'introduire au Canada par les chemins ordinaires et les plus pratiquables. La nature a tellement

Digitized by Google

fortifié le Vermont qu'il peut être défendu même par la milice contre toute armée que les Etats-Unis pourraient envoyer.

La route de Burlington à la rivière Connecticut passe alternativement sur les montagnes et à travers les défilés.

Je vous envoie le dernier numéro du *Repertory* de Boston, dans lequel vous pourrez lire la situation politique de l'hiver dernier à Boston. Vous y verrez ce que l'éditeur dit de la lettre de Champagny. Il est vrai qu'une majorité du Congrès et de l'Exécutif de ce gouvernement partage en tout point les vues du ministre français qui sont exprimées dans cet extraordinaire papier d'Etat.

L'élection du gouverneur du Massachusetts s'est terminée (comme on s'y attendait) défavorablement au parti fédéral. Elle s'est tenue, dans tout l'Etat, le premier lundi d'avril. Trop tôt pour une plus grande révolution dans l'opinion publique.

Je vous dois des excuses pour une lettre si épisodique et je suis, etc.

JOHN HENRY.

Je vais vous mettre sous ce pli une récapitulation des forces régulières des Etats-Unis et de leur distribution, que je tire des notes prises dans le but de publier un croquis général du pays.

	Hommes.
4 régiments d'infanterie non complets	2,150
1 régiment d'artillerie au complet	750
2 compagnies d'ingénieurs et de cadets	150
2 troupes de cavalerie	130
Total	3,180

Distribution de l'armée.

Un régiment désigné pour la frontière du Tennessee et de la Géorgie, et deux troupes de cavalerie pour le principal avant-poste dans la Géorgie.

Trois régiments disséminés le long des lacs de Niagara à Michilimackinac, sur la Miami, l'Ohio, le Mississipi et le Tombigbee.

Quatre compagnies d'artillerie sur le nord, l'ouest et les frontières du sud et six compagnies sur le littoral de Portland, dans le Massachusetts, à Sainte-Marie, dans la Géorgie. Il n'y a pas, dans aucune forteresse du littoral, plus qu'une compagnie entière composée environ de soixante et dix hommes, et il n'y en a aucune qui ne puisse être prise par l'équipage d'une frégate.

Cinq mille hommes pourraient se défendre eux-mêmes dans les deux îles du port de Newport contre toute la milice de cet Etat, et dix mille hommes contre n'importe quelle force du pays, et ce port a l'avantage particulier d'être accessible avec n'importe quel vent, et cent vaisseaux de guerre peuvent y être en sûreté. C'est naturellement le seul port des Etats-Unis dans lequel on peut entrer malgré un vent violent du nord. Il peut être utile que vous connaissiez ces détails, et il est nécessaire que je vous les communique.

N° 19.—Lord Castlereagh à sir J. H. Craig.

(*Archives, série C, vol.* 673, *p.* 110.)

(*Secrète et confidentielle.*)

Monsieur,—Je crois qu'il est important de vous dire qu'une communication a été faite au ministre des affaires étrangères de Sa Majesté par M. Pinckney, le ministre des Etats-Unis accrédité auprès de cette cour, dans laquelle il est dit que M. Pinkney a reçu une information de M. Armstrong à Paris par laquelle il appert que la demande des Etats-Unis à la France de révoquer ou d'adoucir son décret de blocus contre la Grande-Bretagne a été révoqué par Bonaparte. En conséquence il n'avait aucune déclaration à faire à la cour de Londres.

Digitized by Google

Cette information sans aucun doute diminue les probabilités d'une rupture avec les Etats-Unis, mais elle n'est pas d'une nature telle qu'elle doive faire suspendre ou discontinuer les mesures de précaution déjà prises et vous empêcher de faire les préparatifs qui vous ont été ordonnés.

Je suis, etc.,

CASTLEREAGH.

N° 20.—SIR J. H. CRAIG À LORD CASTLEREAGH.

(*Archives, série Q, vol.* 107, *p.* 103.)

QUÉBEC, 6 avril 1808.

MONSEIGNEUR,—Je saisis la plus proche occasion d'informer Votre Seigneurie que la situation critique actuelle des affaires, jointe aux nouvelles que j'ai reçues du ministre de Sa Majesté à Washington sur l'insuccès de la mission de M. Rose, m'ont engagé à accepter l'offre des habitants du comté de Glengarry, dans le Haut-Canada, que Votre Seigneurie m'a confiés, de lever un corps de milice pour ces colonies au nombre de 500 hommes. Comme je n'en suis venu à cette conclusion que depuis quelques jours, je n'ai pas eu encore l'occasion de vous en envoyer les détails pour l'information de Votre Seigneurie. Ils sont comme à l'ordinaire, excepté que j'ai réservé au gouvernement de Sa Majesté le pouvoir de les licencier en aucun temps et pour n'importe quelle période qui sera jugée convenable, durant laquelle les officiers ne recevront qu'une demie-paie, à l'exception cependant l'état-major, qui, comme il est constamment au service du régiment, doit avec raison recevoir en aucun temps la paye entière.

Tant qu'il sera sous les armes le régiment doit être habillé chaque année; en toute autre circonstance, proportionellement au temps qu'il servira. Je dois avoir assez de drap en magasin ici pour leurs vestons, et leurs gilets, mais comme il réclament le privilège d'être dans la garde écossaise, je dois prier Votre Seigneurie de bien vouloir donner les ordres nécessaires pour que les hommes soient pourvus de bonnets et de tartan pour leurs jupes, ainsi que des autres objets nécessaires pour un tel corps.

Sur le vœu unanime de toutes les parties, je vous suggère la nomination du lieutenant-colonel Æneas Shaw, actuellement sur la liste de la demi-paie du Queen's Rangers, au commandement du corps, comme lieutenant-colonel commandant.

Je demeure, etc,

J. H. CRAIG.

N° 21.—BUREAU DE LA GUERRE A SIR JAMES CRAIG.

(*Archives, serie C, vol.* 795, *p.* 140.)

GARDES À CHEVAL, 14 juin 1808.

MONSIEUR,—J'ai reçu ordre du commandant en chef de vous faire savoir, en réponse à votre lettre du 10 de février dernier, que vu que vous avez cru qu'il était nécessaire de lever un régiment de milice canadienne pour prendre du service militaire dans la province, il a plu à Son Altesse royale recommander à Sa Majesté que ce corps soit placé dans le cadre de l'armée à 400 hommes, avec le nombre proportionnel et usuel d'officiers et de sous-officiers, et c'est ce qui a été fait.

Je demeure,

J. W. GORDON.

Digitized by Google

N° 22.—Sir J. H. Craig à lord Castlereagh.

(*Archives, série Q, vol.* 107, *p.* 148.)

(Privée.)

Québec, 5 mai 1808.

Monseigneur,—Bien que, comme je me l'imagine, le retour de monsieur Rose ait dû donner à Votre Seigneurie les renseignements les plus précis sur l'état de ce pays, je ne voudrais pas toutefois omettre de compléter la série de correspondances de monsieur Henry, dont j'ai expédié la première partie par le dernier paquebot, et c'est pourquoi je tiens à honneur de mettre sous ce pli deux nouvelles lettres écrites, après le retour de ce monsieur à Montréal (*voir* n°s 17 et 18). A ces dernières il me faut ajouter que son rapport, concernant la disposition du peuple du Vermont, a été depuis entièrement vérifié en tout ce qui est relatif à leur opposition à l'embargo, des radeaux de bois de charpente et de bois de sciage, au sujet desquels les habitants de cet Etat avaient contracté des engagements envers nos marchands d'ici, étant actuellement arrivés à Saint-Jean en défi d'un vaisseau placé sous la direction des officiers de douane sur le lac, à la ligne qui marque la frontière entre cet Etat et cette province. On appréhendait qu'il y eût une bagarre entre eux, mais il n'y en eut aucune, car les flotteurs déclarant leur résolution de continuer leur route, les gens du bateau renoncèrent à toute autre opposition.

Quoique ce bateau soit placé près de la ligne, j'ai cependant pensé qu'il serait prudent de n'y faire aucune attention pour le moment, afin d'empêcher qu'un désaccord, qui pourrait survenir parmi eux ne put être attribué à une intervention de notre part. Si, toutefois, une querelle s'en suivait, j'établirai immédiatement un poste sur la ligne de notre côte avec ordre de ne pas intervenir, dans aucun cas, tant que les parties seront au delà de la frontière, mais de protéger ceux qui trouveront nécessaire de se réfugier de notre côté ; dans tous les cas, de préserver le territoire de Sa Majesté de tout acte de violence.

Je verrai à ce que ce poste soit confié à la garde d'un officier dont la discrétion sera pour nous une garantie.

J'ai, etc.,

J. H. CRAIG.

N° 23.—Sir J. H. Craig à John Henry.

(*Archives, série Q, vol.* 109, *p.* 254.)

(Très secrète et confidentielle.)

Québec, 6 février 1809.

Monsieur,—Comme vous avez entrepris si volontiers de me rendre le service que je vous ai suggéré comme devant être d'un grand profit pour l'intérêt du public, je vous prie, à la première occasion convenable, de vous rendre à Boston. Le but principal que je recommande à votre attention est de tâcher d'obtenir les renseignements les plus exacts du véritable état des affaires dans cette partie de l'Union, qui, d'après les richesses, le nombre de ses habitants, et l'intelligence et l'habileté bien connues de quelques-uns de ses principaux citoyens, doivent avoir naturellement une influence considérable sur les autres Etats de l'Est de l'Amérique, et seront probablement cause de la part qu'ils pourront prendre à cette crise importante. Je ne prétendrai pas vous indiquer la manière par laquelle vous pourrez probablement obtenir ces renseignements importants. Votre propre jugement et les relations que vous pouvez avoir dans cette ville devront vous guider. Je pense nécessaire, cependant, de vous mettre sur vos gardes contre le trop de confiance d'un parti à la veille de parvenir. Les fédéralistes, il me semble, ont de tout temps montré un penchant à cette disposition, et on a lieu de s'attendre à les voir, aujourd'hui particulièrement, sous l'influence d'une telle disposition, puisque tout semble motiver leurs espérances, d'être plus près d'atteindre leur but qu'ils ne l'ont été dans les dernières années.

Digitized by Google

Il est à peine besoin de dire que dans le cadre général de la description de l'objet que je recommande à votre attention, je dois avoir soin de comprendre l'état de l'opinion publique à l'égard de la politique intérieure et de la probabilité d'une guerre avec l'Angleterre, la force respective des deux grands partis dans lesquels le pays se trouve divisé et la manière de voir et les intentions de celui qui aura plus tard le dessus.

On a supposé que si les fédéralistes des Etats de l'Est réussissent à exercer cette influence décisive qui leur permettrait de diriger l'opinion publique, il n'est pas improbable que, plutôt que de souffrir plus longtemps les difficultés et la détresse dont ils sont maintenant les victimes, ils se serviront de cette influence pour opérer leur séparation de l'Union générale. Il serait extrêmement important pour notre gouvernement d'être renseigné sur ce point le plus tôt possible ; et il lui importe aussi beaucoup de savoir jusqu'à quel point ils se tourneraient vers l'Angleterre pour obtenir du secours ou s'allier avec nous, si la guerre éclate.

Il serait sans doute très inopportun pour vous de vous montrer comme un agent autorisé ; si cependant cela pouvait contribuer à entrer en relations intimes avec un des grands partis, il ne serait pas hors de propos d'insinuer, avec toute la prudence voulue, que s'ils désirent se mettre en communication avec notre gouvernement par mon intermédiaire, vous êtes autorisé à recevoir leurs propositions, et que vous vous chargerez de me les faire parvenir en toute sûreté ; et comme il n'est pas impossible qu'ils exigent quelque pièce authentique pour s'assurer que votre position est véritablement telle que vous la représentez, je vous envoie sous ce pli une lettre de créance que vous pourrez produire en cas de besoin, mais je vous recommande fortement de ne faire usage de ce document que si on exprime le désir formel d'en prendre connaissance, et si vous avez de bonnes raisons pour croire que cette communication aura pour effet de renouer des relations plus confidentielles que vous ne pourriez établir par d'autres moyens.

En passant par le Vermont, vous réunirez tous vos efforts pour recueillir tous les renseignements qu'il vous sera possible de prendre pendant votre court séjour dans cet Etat. Vous exercerez votre propre jugement sur la question de savoir jusqu'à quel point il vous faudra retarder votre voyage plus ou moins selon les perspectives qui vous sont offertes d'obtenir des renseignements portant à conséquence.

Je désire recevoir de vos nouvelles aussi souvent que possible, et comme les lettres à mon adresse pourraient élever des soupçons, il serait préférable de les adresser sous pli à M. Richardson ; et comme plusieurs lettres adressées à la même personne pourraient éveiller l'attention, je vous recommande d'adresser de temps en temps votre correspondance au juge en chef ici, et même par exception, mais rarement, à M. Ryland, mais sans pouvoir ajouter à son nom ses titres officiels.

Je suis, etc.,

J. H. CRAIG.

N° 23.—John Henry à sir J. H. Craig.

(*Archives, série Q, vol.* 109, *p.* 82.)

Burlington, 14 février 1809.

Monsieur,—Je confie cette lettre à un particulier qui vous la remettra en sûreté à Montréal.

Je suis resté ici deux jours pour m'entretenir avec une personne avec laquelle j'avais échangé une correspondance au sujet des arrangements auxquels il est fait allusion dans mes lettres écrites l'an dernier à M. R———, et en même temps pour connaître le sentiment dominant du peuple du district nord du Vermont, sur les sujets politiques qui excitent en ce moment un si grand intérêt dans toutes les parties du pays.

Il n'y a qu'une seule opinion sur les lois d'embargo : tout le monde les trouvent inconstitutionnelles, inutiles et nuisibles ; ceux qui sont chargés de leur exécution sont tellement détestés qu'on ne recule pas devant les conséquences les plus graves

Digitized by Google

plutôt que de s'y soumettre; même il s'est présenté plusieurs circonstances où il a fallu toute l'influence des principaux citoyens pour apaiser le peuple et l'empêcher de se livrer à des actes de violence sur les détachements de soldats qu'on a envoyés près de la frontière pour prêter main-forte aux officiers du revenu; ceux qui agissent avec jugement croient qu'il est préférable de réserver pour de meilleures circonstances cette ardeur qui pourrait conduire peut-être au massacre de quatre-vingt-dix ou cent malheureux, qui sont seulement soldats parce qu'ils ne peuvent guère vivre du fruit de leur travail.

Il n'y a plus de doute que la politique du gouvernement général est inspirée par la France. Le bas peuple et les mieux informés sont d'accord sur ce point, et sous l'empire de leur indignation et de leurs craintes ils font des arrangements pour leur sécurité commune, qui montrent au moins leur sincérité et leurs bonnes dispositions de coopérer avec un corps plus effectif et plus puissant. Le Massachusetts est considéré comme le dictateur, et tous les témoignages que j'ai obtenus tendent à prouver que les autres se soumettront à lui promptement et de bon gré. Les résolutions des principales villes seront publiées dans le journal de Burlington que j'enverrai à M. R——d. J'ai vu les manuscrits; ils dénotent plus de violence que de jugement.

J'ai rencontré M. Tichenor, le gouverneur actuel, avec lequel j'ai été longtemps sur un pied d'intimité. Il visite les villes du nord du district et ne fait pas un secret de ses intentions. Il désire informer le peuple personnellement que ses opinions à lui sur la politique de l'administration s'accordent en tous points avec le sentiment populaire, et en même temps il prêche l'union et l'intervention de la souveraineté de l'Etat, de préférence aux efforts individuels et sans plan arrêté, pour obtenir justice. Comme commandant en chef de la milice il est déterminé à choisir des officiers sur lesquels il peut compter et à se mettre à leur tête, si l'Etat est appelé à fournir son contingent de troupes, et il est parfaitement entendu qu'il ne permettra pas qu'un seul homme sorte de l'Etat; en cas de guerre avec la Grande-Bretagne il maintiendra une parfaite neutralité. On parle même de quelque chose de plus que la neutralité si la guerre se déclare, mais je doute que l'on puisse espérer davantage, à moins que le Massachusetts ne donne l'exemple.

Il est cependant facile de voir que des événements inattendus peuvent précipiter cet Etat hors de la voie qu'il s'est tracée, mais son opposition vigoureuse contre l'embargo et la guerre avec la Grande-Bretagne est de bon augure pour l'avenir. Si les autres Etats du nord étaient animés des mêmes intentions, il est facile de concevoir avec quelle vigueur la guerre pourrait être poussée. Je ne suis pas renseigné sur le point de savoir si les sentiments qui dominent ici sont partagés par les Etats voisins. Je sais seulement que les fédéralistes agissent de concert et que l'organisation commencée en mars et en avril derniers, dont j'ai parlé dans une correspondance précédente, comprend aujourd'hui tous les hommes de talents et de moyens des Etats du Nord; si (comme on a raison de le croire) le peuple en général, ou la majorité du peuple, est fédérale, tout ce qu'on pouvait espérer se trouverait accompli déjà.

D'après un rapport que je viens de recevoir, la Chambre des Représentants a adopté une résolution rappelant les lois sur l'embargo pour le 4 mars. On ignore si on a mis quelque chose à leur place, et il n'est guère probable que cela passe au Sénat.

Je suis, etc. A——B——.

N° 25.—John Henry à sir James Craig.

(*Archives, série Q, vol.* 109, *p.* 86.)

Burlington, 5 février 1809.

Monsieur,—Après avoir expédié ma lettre hier, j'ai attendu l'arrivée du courrier du sud, espérant recevoir quelques nouvelles récentes de Washington, et il m'a apporté une lettre que je vous transmets sous ce pli. Elle est d'un membre du Congrès représentant ce district, à un monsieur avec lequel j'ai été en correspondance, et qui travaille à propager les idées du parti fédéral dans cette partie de l'Etat.

Digitized by Google

L'auteur de cette lettre est un homme de caractère et de véracité, et qu'il soit compétent ou non, pour se rendre exactement compte de ce qui se passe, il est au moins au courant de tous les renseignements possédés par son parti.

Si ses informations sont exactes la force relative des partis dans le nouveau Congrès se trouve comme suit:

Fédéralistes	45	
Membres opposés à l'administration	15	
		60
Démocrates en faveur de l'administration		82
Nombre total		142

Majorité, 22.

Malgré cette sagacité de la part du nouveau président, il y a de bonnes raisons pour espérer que les Etats de Massachusetts, Rhode-Island, Connecticut, New-Hampshire et Vermont résisteront à toutes les tentatives du parti français d'entraîner les Etats-Unis dans une guerre avec la Grande-Bretagne. En autant que je puis en juger maintenant, la première mesure des Etats ci-dessus mentionnés sera d'adopter des lois en opposition à celles du gouvernement général et de les exécuter au moyen de la milice. Dans plusieurs cas les lois adoptées par le gouvernement général sont directement contraires aux constitutions des Etats particuliers.

Le Massachusetts, étant l'Etat le plus puissant, se mettra probablement à la tête, et sous le rapport de la force physique, il lui suffira, pour exercer un contrôle absolu, d'accentuer davantage l'appréhension d'ailleurs bien fondée de la tendance ultérieure des projets dictés par Bonaparte et soutenus par les démocrates du Sud. J'ai à peine besoin d'ajouter qu'on recourra à tous les moyens possibles pour atteindre ce but.

Les hommes de talent, qui jusqu'à ces derniers temps ont été en butte à la haine et au mépris dont cette populace les avait couverts, n'ont plus maintenant qu'à déployer leur habileté et leur énergie pour diriger cette même animosité contre les esclaves du Corse.

N° 26.—Lettre de Martin Chittenden (annexée.)

(*Archives, série Q, vol.* 109, *p.* 88.)

Washington, 12 février 1809.

Mon cher monsieur,—J'ai le plaisir d'accuser réception de vos lettres estimées du 15 et du 20 du mois dernier avec l'adresse ou rapport des grands jurés, et je vous prie d'accepter mes sincères remercîments. Tout marche à Washington aussi favorablement qu'on peut l'espérer dans les circonstances; nous avons si bien exploité les craintes des troupes du *palais* que leurs rangs sont rompus à tel point que depuis plusieurs jours ils n'ont pas même pu tenir un caucus général. Nous avons eu un débat de quatre jours sur une résolution présentée par M. Nicholas, de Virginie, pour rappeler l'embargo le premier juin prochain et accorder des lettres de marque et de représailles le même jour. Au comité général nous avons rejeté la proposition de rappeler les lois sur l'embargo le 1er juin, avec l'intention de fixer une date plus rapprochée, disons le 15 de ce mois ou le 4 mars, par 73 voix contre 40, avec l'espoir de rejeter l'autre partie de la résolution qui accorde des lettres de marque et de représailles, mais je ne puis me prononcer avec assurance sur ce point; sans cela tout peut être perdu. Toutefois les amis de la liberté et de la prospérité du pays ont pris la détermination, si la chose est possible, d'empêcher l'administration de plonger la nation dans une guerre inutile et ruineuse. Toute la force et l'influence de l'administration actuelle et du président élu est exercée pour continuer à nous détruire et à imposer des mesures ruineuses jusqu'à ce qu'on puisse envoyer (quelqu'un) en France. M. Coles, le secrétaire privé du président, doit partir pour la France dans quelques jours, probablement pour communiquer verbalement ce qu'on n'ose pas mettre par écrit. Qu'il y ait une entente secrète entre T. J. et Napoléon au sujet

Digitized by Google

de l'embargo ne laisse guère de doute. Si l'embargo était levé sans un substitut qui lui convienne également, j'ai lieu de croire qu'il dévoilerait une scène d'iniquité qui ferait damner le Roi Tom et tous ses favoris, dont peu d'ailleurs sont entièrement dans le secret, à ce que je crois. Voilà la principale raison pour laquelle le système d'embargo n'a pas été abandonné au commencement de la session actuelle.

Ce ne sont là que mes propres suppositions tirées d'une observation attentive de tous leurs mouvements, ainsi que des renseignements particuliers venant de la France et de le Grande-Bretagne, et je puis vous assurer, monsieur, que la Grande-Bretagne est bien disposée à s'occuper de toute proposition de la part de notre gouvernement qui sera faite honorablement et sincèrement dans le but de régler à l'amiable toutes les difficultés existantes. L'influence exercée par cette faible minorité sur cette majorité écrasante est étonnante, mais cela est dû dans une grande mesure à la position ferme que le peuple a prise dans toutes les parties de l'union contre les mesures tyranniques, oppressives et inconstitutionnelles qui ont été prises. Les résolutions indépendantes et fières adoptées dans les assemblées des villes ont un effet bien différent des humbles requêtes. Je suis bien convaincu que les bons citoyens du Vermont, qui sont les véritables amis du bon ordre et de la liberté publique et privée, tiendront la même ligne de conduite prudente, mais ferme et digne d'hommes libres préparés à toutes les éventualités quand les véritables intérêts sont en jeu, au moment où cette crise remarquable jette dans l'incertitude le bien de leur pays. Bien que je sois un observateur tacite jusqu'à un certain point des événements qui se déroulent je ne reste nullement inactif, et c'est le moment d'agir d'une manière toute spéciale.

Le onzième Congrès se réunira le 22 mai prochain, et nous pouvons compter sur 45 fédéralistes de l'ancienne école de Washington, et sur quinze au moins qui se disent démocrates, mais que je considère comme de bons républicains, qui seront contre l'administration, et avec une telle minorité je ne désespère pas de la république. Vous voudrez bien accepter cette esquisse rapide et imparfaite, car je n'ai pas le temps de la corriger.

Je suis, etc.,

MARTIN CHITTENDEN.

N° 27.—Réponses aux questions sur les affaires des Etats-Unis.

(*Archives, série Q, vol.* 109, *p.* 58.)

(*Les questions ne sont pas données.*)

N°s 1 et 2.

Pour répondre à ces questions d'une manière complète il faudrait un séjour plus prolongé dans chaque Etat qu'une courte excursion comme celle que j'ai faite, car j'ai employé la plus grande partie de mon temps à voyager d'un endroit à un autre, puis on est exposé à se tromper sur les sentiments politiques des différents partis qui agitent le pays, sans avoir le fil conducteur de leurs actions. Mais je n'hésite pas à dire que, d'après des sources d'information que je crois dignes de confiance, le parti démocratique, depuis son arrivée au pouvoir par l'accession de M. Jefferson à la présidence, depuis huit ans, compte depuis la Géorgie jusqu'à New-York une forte majorité en faveur d'une démocratie des plus grossières et qui a généralement soutenu les mesures de son gouvernement. Plusieurs causes ont contribué à cet ascendant démocratique dans les Etats en général et dans les Etats éloignés en particulier, mais la cause principale de la défaite du parti fénéral doit être attribuée au système de taxe directe commencé d'une manière limitée sous l'administration du général Washington et continué sous M. Adams. On avait maintenu ce système dans le double but d'augmenter la force navale du pays et d'améliorer, même en temps de paix, les fortifications et les armements militaires généraux du pays.

Digitized by Google

Celui qui connaît tant soit peu les idées américaines sait que rien ne cause plus d'alarme que l'idée de la taxe directe; le parti maintenant au pouvoir excita une alarme générale dans tous les Etats sur ce terrain. Il dénonça la dépense de l'argent public pour des fortifications, la construction de vaisseaux et d'autres préparatifs militaires, comme un gaspillage des fonds publics fait dans le but de maintenir et d'augmenter les taxes directes du pays. Et depuis que le parti est au pouvoir il a laissé tomber en ruines la plupart des fortifications. Il a vendu une grande partie de sa marine et mis de côté à Washington les vaisseaux restants, dont on a eu si peu soin qu'ils sont endammagés, sinon ruinés, au point qu'il serait extrêmement difficile et coûteux de les réparer. Cette économie de laisser-aller a forcé le gouvernement cette année d'employer à l'arsenal du port de Washington seulement, plus de cinq cents hommes, sans compter un chantier naval coûteux à New-York et un à Charlestown, près de Boston. A part ce système économique mal entendu, d'autres causes ont contribué à l'établissement du parti démocratique dans les Etats du sud—dont la plus puissante a été l'immigration d'étrangers dont une forte proportion étaient chassés de leur propre pays et dans cette catégorie on trouve nn contingent considérable d'immigants partis d'Irlande. A New-York, il y a 7 à 8,000 de ces gens. A Philadelphie, le nombre est plus grand, et ceux qui sont dispersés à travers la Pensylvanie atteignent un chiffre quatre fois plus grand que dans la capitale. A Baltimore on en est inondé. L'inimitié de ces étrangers envers la Grande-Bretagne est ravivée à Philadelphie par Duane, un Irlandais, éditeur de l'*Aurora*, qui a des capacités et qu'on croit être soudoyé par les Français, et à Baltimore par un autre éditeur Irlandais de même calibre et de même violence. La dernière élection dans la Pensylvanie, où le parti démocratique a obtenu une majorité de plus de 20,000, a présenté ce résultat en partie à cause de l'influence des étrangers en partie par le *tertium quid* ou tiers partie dépensant inutilement ses voix en votant pour ses propres candidats et en se tenant à l'écart des autres. Quant à l'influence de l'argent étranger, bien qu'il y ait lieu de supposer que l'on a dans tous les Etats des personnes à la solde de la France, ce genre d'influence est cependant difficile à découvrir, mais diverses autres causes ont contribué à cette influence étrangère—le ressentiment que la guerre américaine a laissé dans les esprits est immédiatement rallumé par le parti opposé à la Grande-Bretagne, aussitôt qu'il surgit un sujet d'irritation. Ensuite on rappelle les services rendus par la France dans cette guerre, mais une influence plus forte que tout cela était l'esprit d'agitation qui règne depuis le commencement de la révolution française. Par ses doctrines extravagantes de liberté et d'égalité, la destruction des trônes et l'établissement des républiques, le nouvel ordre de choses flattait l'orgueil de ce pays, qui voyait dans cela le fruit de la révolution. Cet enthousiasme fut partagé largement par M. Jefferson, et pendant son séjour en France et ses rapports continuels avec les théoriciens visionnaires qui ont déchiré tour à tour ce malheureux pays, son esprit déjà prédisposé aux innovations s'imprégna tellement des idées françaises et l'attacha si fortement à ce pays qu'aucun changement de système n'a pu l'ébranler, jusqu'à ce qu'on ait reçu les dernières dépêches de M. Armstrong. Celles-ci ont eu pour effet de faire envisager autrement les affaires de France, même parmi les membres du cabinet de M. Jefferson.

Ce changement d'opinion au sujet de la France se fait jour ouvertement dans les discours du leader du gouvernement au Congrès, et si les Espagnols peuvent tenir tête à Bonaparte en Espagne, l'influence française continuera à diminuer dans ce pays. Sa manière d'agir en Espagne lui a suscité beaucoup d'ennemis en Amérique, et le même sentiment se propage parmi les étrangers catholiques romains qui ont émigré en Amérique, dont quelques-uns commencent à commenter très sévèrement sa conduite.

Depuis que le parti démocrate est arrivé au pouvoir dans ce pays, il a gardé son influence au moyen de nombreux artifices. Tous les employés fédéralistes ont été mis à la porte et remplacés par des démocrates. Toutes les taxes dont on pouvait se passer ont été abolies et comme le commerce établi sous le traité de M. Jay a été extrêmement productif, bien que le parti au pouvoir se soit livré à des abus au commencement, le revenu provenant du commerce a comblé le trésor au point de rendre la taxe directe inutile. Le système impolitique de l'embargo détruit virtuellement

Digitized by Google

cette source de revenu, et si l'ordre actuel des choses est maintenu, ou si la guerre éclate, il faudra recourir à la taxe directe. John Randolph a averti les partisans de l'administration à la Chambre, quelques jours avant mon départ pour Washington, que la taxe directe ayant chassé du pouvoir l'administration fédéraliste, la même mesure (et elle lui paraissait inévitable à brève échéance) ruinerait l'influence du parti dominant et le chasserait du pouvoir.

Parmi les autres artifices mis en œuvre par le parti actuel pour se maintenir au pouvoir on peut citer le suivant. Dans l'Etat de New-York, aussitôt que les démocrates avaient obtenu une majorité à la première assemblée de la législature, ils préparaient une nouvelle division des comtés afin de donner un effet décisif à leurs élections futures, A cet effet ils détachèrent certaines parties des comtés où on avait une surabondance de démocrates pour les annexer aux comtés où les fédéralistes dominaient. Avec de tels moyens ils consolidèrent leur pouvoir dans cette Etat, tout en établissant des divisions les plus absurdes qu'on puisse imaginer ; grâce au nombre immense d'étrangers que l'on a réunis dans les nouveaux établissements ils ont pu faire ces changements sans difficultés,

Une autre cause qui donne au parti démocratique une prépondérance fatale est la multiplicité des élections ; le suffrage électif étant tellement universel que les candidats ayant des propriétés et des talents sont continuellement vaincus par ceux qui n'ont aucune de ces qualités ; comme question de fait ceux qui ont des propriétés et des talents sont tellement dégoûtés des moyens serviles pour obtenir le pouvoir par la violence et la corruption, qu'ils préfèrent généralement se retirer de l'arène politique. Cette dernière observation m'a paru très frappante en assistant au Congrès, qui sous le rapport des talents est bien inférieur à tous les congrès qu'on a eus depuis l'indépendance. Il n'a pas été en mon pouvoir de prendre avec la certitude désirée les noms des chefs en général, mais l'ascendant général des démocrates doit être attribué plutôt aux causes déjà mentionnées qu'aux hommes eux-mêmes.

N° 3.

Dans la Géorgie, la Caroline du Nord, la Caroline du Sud et la Virginie, les deux tiers sont démocrates. Cette opinion est basée sur la dernière élection ; l'année dernière on avait la même proportion dans le Maryland, mais cette année l'embargo y a produit à la Chambre des Représentants un changement qui a donné une majorité fédérale de cinq.

Dans les comtés du bas du Delaware plus des deux tiers sont des fédéraux. Cette année les élections de la Pensylvanie ont donné une majorité démocratique de plus des deux tiers. Dans le New-Jersey il y a cette année une majorité considérable en faveur des démocrates, mais elle est moindre que celle de l'année dernière. Les élections de New-York ayant eu lieu le printemps, les fédéralistes perdirent leurs élections des fonctionnaires de l'Etat par une majorité de 1,000 environ—c'était cependant un gain considérable, car la majorité avait été de 5,000 en faveur des démocrates l'année dernière. Il se produit cependant un grand changement dans l'opinion publique dans cet Etat. Le nombre des votes fédéraux pour la présidence, quand M. Jefferson fut élu, était seulement de 18, et dans l'élection actuelle il a été de 45 ; bien que les électeurs démocrates aient obtenu la majorité, le progrès de leurs adversaires n'en était pas moins considérable. Dans le Connecticut plus des deux tiers ont toujours été fédéralistes—cette année leur majorité a été plus grande que jamais. Dans le Rhode-Island, où les démocrates ont eu le dessus l'année dernière, les fédéraux ont remporté toutes les élections par une grande majorité. Il y a deux ans le parti démocrate avait obtenu une faible majorité dans le Massachusetts, et cette année il a gagné au Sénat et à la Chambre une majorité d'un tiers ; la prochaine élection sera plus décidément fédérale. Dans le New-Hampshire, où le parti démocrate a dominé pendant plusieurs années, on compte cette année une majorité fédérale considérable. Le même changement a eu lieu dans l'Etat du Vermont, et le fédéralisme y augmente de jour en jour. Dans le choix des électeurs présidentiels pour cet Etat les démocrates ont eu 4 ou 5 de majorité dernièrement, mais M. Lyon expliqua comme suit la raison de cela : Dans quelques Etats le choix

Digitized by Google

des électeurs se fait au suffrage ou au scrutin ; au Vermont il se fait par districts, qui comptent si peu de population qu'il les compara au vieux Sarem (*sic*), donnant autant de votes que les districts les plus populeux de cet Etat, et c'est de cette manière, dit-il, qu'on a obtenu cette faible majorité en opposition directe avec l'opinion générale. L'Etat de Tennessee est généralement démocrate.

4.

Les fédéralistes en général désirent une réconciliation avec la Grande-Bretagne, la plupart parce qu'ils préfèrent la Grande-Bretagne et d'autres parce qu'ils sont convaincus que leurs intérêts commerciaux seront mieux sauvegardés par un rapprochement avec la Grande-Bretagne qu'avec n'importe quelle autre nation. Les talents et les fortunes de ce pays se trouvent presque invariablement dans ce parti; dans une certaine mesure les États au sud de la Pensylvanie peuvent faire exception à cette règle. Tandis que les sentiments des fédéralistes sont généralement en faveur d'une réconciation avec la Grande-Bretagne, au contraire, les sentiments des démocrates, à peu d'exceptions près, étaient en faveur de la France jusqu'à l'arrivée des dernières dépêches de M. Armstrong. Ces dépêches ont déjà eu un effet considérable, et s'il plaît au gouvernement de Sa Majesté il pourra donner un effet plus puissant encore à ce nouveau mode d'opération.

5.

L'élection présidentielle a créé une division partielle dans le parti démocrate, quelques-uns étant pour Munro (*sic*) et d'autres pour Clinton. Les fédéralistes auraient pu tirer parti de cette désunion en se ralliant à l'une ou à l'autre des candidatures, mais ils avaient si peu de confiance dans les deux qu'ils préféraient voter pour le candidat ayant leur confiance, tout en sachant que leurs votes seraient perdus.

6.

Le parti fédéral à la Chambre des Représentants, lorque j'ai assisté au congrès, était de 26 contre 87—les dernières élections porteront le nombre des fédéralistes au congrès à 60 au plus, mais je me procurerai bientôt une liste complète qui me permettra de répondre à cette question d'une manière plus précise. Les Etats dont les changements politiques ont causé cette différence sont déjà indiqués dans la réponse n° 3. Dans ces Etats il faut en attribuer principalement la cause à la pression extrême et à l'action impolitique du système d'embargo; à la crainte qu'il faudra bientôt recourir à la taxe directe si ce système continue, et dans bien des cas à la conduite honteuse de Bonaparte à l'égard de l'Espagne et du Portugal, puis à l'approbation de la conduite de la Grande-Bretagne en prêtant une assistance honorable à ces nations. Dans les Etats de l'est le sentiment universel est chaudement en faveur des Espagnols.

7.

Les observations ci-dessus servent de réponse à la première partie de cette question. En ce qui concerne le tiers parti au Congrès, M. Randolph paraît avoir une espèce de contrôle sur huit ou neuf membres. Ce monsieur possède un caractère bien trempé, il est un de ces orateurs corrects et intéressants qu'on écoute toujours avec attention, mais il a une si grande confiance dans son propre pouvoir et un mépris si prononcé pour la plus grande partie de la Chambre, qu'il a peu de rapports avec ses collègues et se soucie si peu des affaires politiques que son talent ne lui sert à peu près à rien du tout—la cause de cela peut être aussi la faiblesse extrême de son physique, car on dirait que son corps débile ne pourra pas se soutenir longtemps.

Digitized by Google

8.

Il n'y a pas de doute que le président pour les quatre années à venir sera M. Madison. Si on en juge par la correspondance diplomatique entretenue par ce monsieur depuis plusieurs années, on ne peut pas s'attendre à un changement de politique, mais d'après les dernières conférences de M. Erskine avec M. Madison et autres personnes, qui, après s'être réconciliées avec lui, entreront sans aucun doute dans son cabinet, on peut raisonnablement entretenir l'espoir qu'ils ont acquis la conviction qu'un changement de système rendrait sa présidence beaucoup plus confortable pour lui-même et plus populaire que la ligne de conduite tenue jusqu'à présent et qui est devenue insoutenable, comme ils l'admettent franchement eux-mêmes. Les dernières lettres reçues de France les ont mortifiés à l'extrême et fortifié leur désir d'une réconciliation avec la Grande-Bretagne. Parmi les autres mesures proposées par le parti du gouvernement au Congrès qui me font espérer et prévoir un changement de conduite se trouve une résolution présentée à la Chambre pour exclure de la naturalisation aux Etats-Unis tous les marins étrangers. Cette résolution fut adoptée par la Chambre et deviendra une des clauses du nouveau projet de loi sur la naturalisation qui est maintenant devant le Congrès.

9.

Quant à M. Jefferson, le président actuel, malgré sa pleine part de mortification, que les lettres du général Armstrong ont dû produire, même s'il restait au pouvoir, je ne crois pas que M. Erskine, ou d'autres personnes avec lesquelles j'en ai parlé (et je me suis entretenu là-dessus avec les hommes les plus distingués du district de Colombie, qui sont parfaitement au courant de la politique des deux partis) espèrent le moindrement d'obtenir un changement pour le mieux.

10.

On trouvera une réponse à cette question dans le rapport du comité des relations étrangères et dans les documents mis devant le Congrès, que je vous ai envoyés de Washington.

11.

La cause de la France est maintenant abandonnée par les orateurs des deux côtés de la Chambre. Ils apprennent maintenant une leçon nouvelle, et bien que quelques-uns la récitent mal, ils renient aujourd'hui toute leur amitié pour la France.

12.

Quand il s'agit de causer des désagréments à la Grande-Bretagne, les avocats du gouvernement n'ont d'autre chose à proposer que la cessation des relations ou la guerre. Les amis de la Grande-Bretagne en Amérique ont extrêmement hâte de voir rappeler les ordres en conseil et de voir rétablir les relations commerciales. Ils ne savent pas que le gouvernement lui-même s'efforce d'arriver à ce résultat par M. Erskine; ils s'alarment en présence des projets importants du gouvernement, et ils craignent d'irriter le peuple et de fermer la porte à la réconciliation. Les dépêches envoyées par le paquebot *Chesterfield* ont mis les affaires américaines dans les mains de notre gouvernement.

13.

On trouvera la réponse à cette question en référant à la dernière conférence de M. Erskine et aux dépêches qu'il m'a assuré avoir transmise à sir George Provost.

14.

Les événements de l'Espagne et du Portugal ont eu beaucoup d'effet sur la politique américaine; si Bonaparte avait réussi à s'emparer de l'Espagne et si les colonies

Digitized by Google

espagnoles s'étaient soumises à lui, ce gouvernement aurait depuis longtemps lancé l'Amérique dans une guerre contre la Grande-Bretagne, bien qu'aux yeux de tout homme sensé la domination de la France sur les colonies espagnoles aurait eu pour effet de nous détruire en nous plaçant dans le voisinage d'une puissance aussi malfaisante. Les derniers événements en Espagne ont sauvé pour le présent ce gouvernement contre les effets pernicieux de sa propre politique. Le parti fédéral dans ce pays peut se faire gloire de s'être réjoui tout le temps de l'esprit (courage) dont le peuple espagnol a fait preuve et d'avoir reçu avec une joie sans bornes la nouvelle de son succès. Les hommes les plus respectables du parti démocratique paraissent aussi leur souhaiter du succès; ils veulent des relations commerciales avec l'Espagne et le Portugal, et si la réconciliation ne se fait pas entre la Grande-Bretagne et l'Amérique ils craignent que l'influence de notre gouvernement auprès de l'Espagne et du Portugal aura pour conséquence de les exclure du commerce de ces pays. Les nouveaux rapports commerciaux de la Grande-Bretagne avec ces pays ont eu le meilleur effet sur les Américains, en leur prouvant la folie de leur embargo et la parfaite imbécillité de leur tentative de ruiner la Grande-Bretagne. Ils ont aussi inspiré des craintes sérieuses sur la sûreté de la Louisiane pour le cas où nous engagerions les Espagnols à reprendre un territoire dont on les a dépouillés par la fraude la plus honteuse. J'étais présent à la séance du Congrès où les orateurs exprimèrent leurs fortes craintes à ce sujet en faisant allusion à l'expédition de sir George Provost, que l'on disait en destination de là-bas.

15.

M. Feranda est arrivé à Washington accrédité par la Junte Espagnole, comme chargé d'affaires de Ferdinand VII. Il a présenté ses lettres de créance au gouvernement américain, mais à mon départ de Washington il n'avait reçu aucune réponse de M. Jefferson, l'informant s'il était reçu ou refusé. Quelques-uns des consuls sous l'ancien gouvernement restent encore aux Etats, ne sachant quel parti prendre. Mais d'après un arrivage de Bordeaux du 2 novembre, il paraît qu'un ambassadeur nommé par Joseph Bonaparte était au lever de Bonaparte avant de quitter l'Espagne et qu'il doit bientôt se rendre en Amérique. S'il arrive, il mettra le gouvernement américain dans une position embarrassante.

16.

On craint sérieusement pour la sûreté de la Louisiane—une partie de la nouvelle levée de 6,000 hommes a été envoyée à ce quartier et un nombre supplémentaire suffisant pour porter à 2,000 toute la force envoyée récemment était à quelques jours de marche de Baltimore, dont les transports étaient prêts pour les rendre par eau à la Nouvelle-Orléans. On croit que le général Wilkinson, qui était à Washington, doit aller avec eux.

17.

Les meilleures données régulières permettant de juger la proportion relative des dommages soufferts par les différents Etats sont fournies par les calculs contenus dans les discours de M. Quincy, M. Pickering, M. Hillhouse et M. Lloyd, qui ont fait tous de grands efforts pour approfondir les sujets. Ces discours sont parmi les papiers transmis par moi; l'oppression de cette mesure malencontreuse s'est fait sentir dans toute l'Union. Je crois, cependant, que les Etats de l'Est qui sont engagés dans la navigation sur une vaste échelle, et qui par leur esprit d'entreprise avaient obtenu la plus grande partie des transports, sont ceux qui souffrent le plus. Et si notre gouvernement ne se sent pas disposé à les laisser sortir de leur propre piège, et si le gouvernement de l'Amérique continue le régime actuel, il n'y a pas de doute qu'il s'en suivra la séparation des Etats de l'Est. Si la réponse de notre gouvernement ne rencontre pas les vœux du parti au pouvoir, celui-ci s'efforcera de sauver l'Union en plongeant le pays dans une guerre avec la Grande-Bretagne, dans l'espoir que le danger commun produira un ralliement unanime qu'aucun autre moyen ne pourrait effectuer.

Digitized by Google

18.

Si les actes concernant l'embargo et l'interdiction de commerce restent en vigueur comme l'année dernière, la Grande-Bretagne pourrait contre-balancer le système de non-importation en prohibant l'importation de tous les articles permis par l'acte—ces articles sont tous de première nécessité et plusieurs manufactures établies dans le pays ne pourraient pas se maintenir sans ces mêmes articles qui leur sont indispensables, mais si on a mais si on a le système de non-intervention commerciale même si la guerre ne s'en suit pas, alors nous n'aurons pas besoin de mesures restrictives.

19.

L'embargo ne durera pas plus longtemps que jusqu'au printemps ou jusqu'à ce que la non-intervention le remplace. Si la non-intervention a lieu, comme elle regarde à la fois la France et la Grande-Bretagne, il est douteux que le rappel des lois sur l'embargo ouvre le commerce avec l'Espagne, au Portugal et aux autres puissances amies de ces pays, puisque dans tous les discours au Congrès on dit que les belligérants obtiendraient ainsi d'une manière indirecte tous les approvisionnements dont le système de non-intervention est destiné à les priver. Que le gouvernement américain en imposant l'embargo avait pour mobile l'hostilité envers la Grande-Bretagne et une complaisance servile envers Bonaparte, cela ne fait pas le moindre doute pour tout homme sensé en Amérique. Comme la bassesse engendre le mépris, les lettres récentes de M. Armstrong en ont fourni une forte dose au gouvernement.

20.

Toute la politique de Bonaparte consistait à entraîner l'Amérique dans une guerre avec la Grande-Bretagne, et il aurait atteint son but avant aujourd'hui sans les changements qui ont eu lieu en Espagne. Pendant mon séjour aux Etats cet été il paraissait évident à M. Erskine que toutes les mesures tendaient vers ce but; toutes les informations que je pouvais recueillir pendant que j'étais dans le pays me portèrent à croire que le résultat de tout cela serait une guerre avec notre nation à une époque peu éloignée. La nouvelle des succès des Espagnols arriva pendant que j'étais aux Etats. J'ai vu bientôt que la tournure des affaires en Espagne déconcertera toutes les intrigues du cabinet américain et servira peut-être à maintenir la paix entre nos pays respectifs. Si une réconciliation a lieu on pourra l'attribuer en grande partie à cette cause importante.

21.

Je suis convaincu à présent que M. Madison et ceux qui composent son cabinet ne croient pas maintenant qu'il serait de leur intérêt de se mettre en guerre contre la Grande-Bretagne. Ils se croient sûrs de leurs positions officielles pour quatre ans, et d'après bien des circonstances je suis bien convaincu qu'ils préféreraient en ce moment une guerre avec la France à une guerre avec l'Angleterre. Ils sont convaincus qu'ils doivent avoir un conflit avec l'un ou l'autre des deux pays, et ils ont paru s'apercevoir que l'accord avec la Grande-Bretagne leur fera le plus grand bien et qu'une guerre avec notre nation leur fera le plus de mal. Cela me porte à croire que les idées de simple bon sens font leur chemin dans le cabinet américain et qu'elles finiront par avoir raison des théories visionnaires dont la tête de M. Jefferson s'était abondamment remplie.

22.

Malgré la fureur des partisans dans ce pays, je ne crois pas que la majorité de la population désire une guerre avec la Grande-Bretagne; les plus chauds parmi eux admettent franchement qu'ils n'y voient aucun avantage s'ils l'obtiennent.

Digitized by Google

23.

Les dépêches transmise par le *Chesterfield* sont la meilleure réponse à cette demande. Si elles fournissent à notre gouvernement assez de raisons pour abroger les ordres en conseil, il en résultera la réconciliation ; sinon, nous aurons probablement la guerre tout de suite après l'ouverture du printemps.

24.

On peut voir en référant au rapport du comité des affaires étrangères et aux documents que rien de ce que l'Amérique considère comme tendant à la conciliation n'est venu devant la dernière session du Congrès.

Les documents précités donnent la meilleure idée du sentiment américain sur le sujet.

26.

Si le système américain se poursuit et si la guerre ne s'en suit pas, il serait sage de la part de notre gouvernement de prohiber entièrement tout commerce neutre avec nos colonies, si nous pouvons nous passer tout à fait de leurs approvisionnements. Leurs marchands les plus intelligents tremblent de peur que leur gouvernement ne pousse notre gouvernement à en venir là. La justice à Québec, à Terreneuve, à la Nouvelle-Ecosse et au Nouveau-Brunswick exige que notre gouvernement adopte ce système, et la manière rapide dont ces importantes colonies progressent, aidées des immenses ressources de la Grande-Bretagne, mettra bientôt toutes les colonies hors de l'atteinte du caprice de l'Amérique ou de tout autre pays

27.

La force régulière moyenne de l'Amérique s'élève à 4,000 hommes environ. Cette force a été principalement employée depuis la paix dans les garnisons sur les frontières ou dans les forts situés à l'entrée de leurs principaux ports. L'année dernière on a adopté au Congrès un acte pour ajouter 6,000 hommes à la force régulière du pays. Trois mille cinq cents hommes ont été enrôlés sur ce nombre. Des agents de recrutement ont parcouru tous les Etats pour essayer de lever le reste, mais ils n'ont pas eu beaucoup de succès et il n'est pas probable qu'ils réussiront à atteindre le nombre total au cours de l'année suivante. Les 3,000 levés dernièrement sont indisciplinés pour la plupart et il faudra beaucoup de temps pour les habituer au régime militaire.

28.

Avant mon départ de Washington on se disait que le gouvernement s'était proposé de demander au Congrès une addition de 20,000 hommes à la force régulière du pays. Je ne crois pas, cependant, que cette mesure soit proposée immédiatement, à moins qu'elle ne donne provisoirement le pouvoir de le lever comme une manœuvre politique. En Amérique on ne peut pas aisément lever un grand corps de troupes régulières.

29.

Le tableau ci-joint, que l'on considère généralement comme très exact, sert de réponse à cette question.

30.

Le président a ordonné de choisir, d'armer et d'équiper, pour le service actuel, 100,000 hommes de la milice, qui doivent se tenir prêts à un moment d'avis. On s'est conformé généralement à cet ordre, mais l'état général de l'équipement est très incomplet, puisque depuis mon départ de Washington un rapport a été reçu à Boston qu'on avait passé un acte donnant au président le pouvoir d'accepter les services

Digitized by Google

immédiats de 50,000 miliciens qui s'enrôleraient pour le service immédiat; mais je doute même que l'on puisse réussir à cela.

31.

Réponse contenue dans ce qui précède.

32.

Un des régiments réguliers nouvellement levés, commandé par le colonel Symonds, s'est dirigé vers la frontière du Canada, mais à part ce détachement il n'y a eu aucun mouvement d'aucune partie de la milice. La milice se compose de toutes sortes de personnes prises indistinctement dans toutes les parties du pays.

33.

Réponse par le Tableau n° 2.

34.

Voir la Liste de la Force Navale.

35.

Les principaux arsenaux navals des Etats-Unis sont à Washington, New-York et Charlestown près de Boston; il y a des établissements plus petits à Charlestown, Caroline du Sud, à Newport, Rhode Island, et à Portsmouth, New-Hampshire. Il y a aussi un établissement naval à Gosport, près de Nolfolk; il y a des entrepôts de marine considérables dans tous les Etats; quelques-uns sont dans les principaux ports de mer des Etats, mais en général ils sont à quelques distance de la mer. Il existe un grand établissement à dix milles environ de Philadelphie, sur le chemin de Baltimore; j'en ai passé un autre où on a en même temps une grande manufacture d'armes à Springfield, Massachusetts. On fabrique des quantités considérables d'armes dans l'Etat de Pensylvanie. On trouve une fonderie de canons à Harper's Ferry, sur le Potomac, à un ou deux milles en amont de George Town, et une autre très considérable dirigée par un colonel Hughes près de la Traverse, sur la Susquehanna. Depuis plus d'une année ces fonderies se sont occupées d'exécuter de grands contrats pour fournir des canons de toute description au gouvernement—elles sont encore activement employées de cette manière; en un mot le gouvernement fait travailler tous les fabricants d'armes du pays pour augmenter autant que possible ses instruments de guerre. On a choisi des hommes pour équiper toute la petite marine, et on a donné des contrats à New-York et ailleurs pour fournir aux vaisseaux du sel et des provisions pour le ravitaillement.

36.

En conversant, ce que j'ai eu pleinement l'occasion de faire avec des hommes de tous les partis sur les mesures que prendrait l'Amérique s'il s'élevait un conflit entre nos pays, l'opinion universelle est qu'on dirigera tout de suite une attaque sur le Canada, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse, et il considère que tous les préparatifs militaires sont destinés à cette fin. Car, disent-ils, la France est hors de leur portée et ils ne peuvent pas l'attaquer. Tout leur déploiement militaire vise expressément ces colonies, à cause de cela. Ils considèrent la conquête du Canada comme une chose extrêmement facile, et quand ils en parlent ils fondent beaucoup d'espoir sur les dispositions amicales des Canadiens—ils comptent aussi sur le bon accueil d'un bon nombre d'Américains qui se sont établis dans le Haut-Canada ces années dernières. Et cette dernière circonstance, au moins, peut bien engager le gouvernement de Sa Majesté d'examiner s'il est de bonne politique d'admettre comme colons près des frontières des individus de ce genre.

Digitized by Google

Comme la Nouvelle-Ecosse est presque entourée d'eau de tous les côtés, ils sont plus embarrassés sur le mode d'attaque le plus convenable. Mais ils ne paraissent avoir aucun doute sur leurs moyens de succès. Les hommes de tous les partis croient que si la guerre a lieu, la conquête de ces colonies est certaine. Par conséquent il est de la plus haute importance de prendre des mesures de précautions de toutes les manières.

N° 28.—JOHN HENRY À SIR J.-H. CRAIG.

(*Archives, série Q, vol.* 109, *p.* 283.)

BOSTON, 12 avril 1809.

MONSIEUR,—Si les lettres que j'ai eu l'honneur de vous écrire ont attiré votre attention particulière, vous n'avez pas dû manquer de remarquer que, en regard du système prescrit dans mes instructions, la matière dont se compose ma correspondance est arrangée d'une manière négligée et décousue. Deux raisons expliqueront cela, j'espère, d'une manière satisfaisante. Je voulais vous transmettre avec la plus grande diligence possible un tableau vrai de l'opinion publique sur les sujets les plus intéressants et les plus importants, et vous fournir tous les faits et les éléments que j'ai pu recueillir pour vous permettre de les combiner et de tirer vos conclusions. En vous donnant ainsi l'avantage de vous servir de votre propre jugement au lieu du mien, sur la tendance probable des événements du jour, j'ai la satisfaction de croire que vous êtes parfaitement au courant de l'état véritable des affaires publiques et de l'opinion publique dans les Etats du Nord jusqu'au temps actuel.

On assure maintenant que le candidat fédéral, M. Gore, a été élu par une majorité de 3,000 voix, ce qui oppose une barrière infranchissable à une guerre entre les Etats du Nord et la Grande-Bretagne. Depuis que le plan d'une opposition organisée aux projets de la faction française a été préparé dans l'hiver de 1808, tous les Etats de la Nouvelle-Angleterre, peut-on dire, ont transporté leur pouvoir politique chez les ennemis de l'administration. La raison pour laquelle le parti fédéral n'est pas plus fort est que le peuple a encore confiance dans le système pacifique auquel M. Jefferson s'était lié au commencement de son administration. Un grand nombre de ceux qui s'opposeraient à la guerre restent partisans de l'administration parce que dans leur opinion toutes les menaces et les fanfaronnades n'étaient qu'une ruse bien imaginée pour tromper l'Angleterre et obtenir d'elle des concessions à bon marché. Les chefs démocrates alimentaient cette illusion par toutes sortes d'artifices et de fausses représentations, tout en s'efforçant de faire croire à la populace que l'Angleterre seule était la cause de toutes les privations et les restrictions qui embarrassaient et discréditaient le pays, de sorte que le parti démocrate, tout en se montrant porté exclusivement favorable à la paix, créa parmi ses partisans l'opinion que la guerre était inévitable pour les réunir ainsi dans un sentiment unanime; ils admettaient que sans le concours sans restriction de tous les Etats, la guerre commencerait sans aucune perspective de succès et finirait probablement par le déshonneur. S'il avait été possible de garder plus longtemps le secret de ce projet, il aurait pu réussir, mais dans un gouvernement formé d'éléments si ignobles et forcé de se servir de l'aide de tant d'individus pour le mettre à exécution, il n'était pas possible de trouver l'unité d'actions ni l'intégrité de conduite. Un vieux proverbe dit: "Un âne chargé d'or réussit à pénétrer dans la place la plus forte." La junte fédérale (je l'appelle ainsi par manière de distinction) donna un exemple facile de la vérité de ce proverbe, avec une petite somme d'argent ils réussirent à pénétrer dans le cabinet de M. Madison et à obtenir à son insu des copies des dépêches du ministre américain à Paris, parmi lesquelles on a choisi les lettres publiées plus tard dans une brochure ayant pour titre "Documents supprimés", dont j'ai envoyé une copie à M. R.——d. Les notes et les commentaires ont été écrits par un de mes amis, qui est aussi l'auteur de "The Analysis", ouvrage d'un mérite hors ligne et qui plus que toute autre publication a calmé l'excitation produite par M. Jefferson et ses amis contre l'Angleterre et montré sa partialité pour Bonaparte. Par des moyens comme ceux-là l'alarme fut répandue parmi les hommes bien pensants du pays, parmi ceux qui comme proprié-

Digitized by Google

taires avaient tout à perdre ; et c'est ainsi que les hommes de talent qui par principe haïssent l'administration et la populace, les démagogues qui la composent, se rangèrent bientôt sous la direction de ceux qui, bien qu'en petit nombre, étaient les premiers à organiser une opposition systématique contre une guerre avec l'Angleterre et une alliance avec la France, en profitant de l'occasion pour faire une résistance ouverte et obtenir une séparation finale, et tracèrent ainsi pour eux-mêmes la ligne de conduite dont j'ai fait mention dans ma lettre du 5 mars. Ils vont persévérer dans cette voie, et comme les élections dans tous les Etats de la Nouvelle-Angleterre ont tourné en leur faveur, et je suis d'opinion que si le gouvernement général déclare la guerre sur le terrain actuel, pas un seul des Etats de la Nouvelle-Angleterre n'y prendra part. Voilà une courte esquisse de l'état des affaires publiques dans cette section de l'Union et des principaux événements qui y ont conduit. Je vous la donne sans beaucoup d'égard à l'ordre du temps, et j'ai omis avec intention les détails des faits particuliers, des moyens employés et des efforts individuels qui ont produit ce revirement de l'opinion publique, parce que tout cela est déjà connu de vous par mes lettres précédentes et récentes.

Dans ma dernière lettre, datée du 6 avril, j'exprime l'opinion que le gouvernement général recourra à tous les expédients avant de se risquer à déclarer la guerre. Je prends la liberté de vous donner les raisons sur lesquelles j'appuie cette opinion.

Si la majorité du peuple de la Nouvelle-Angleterre, qui au commencement de l'administration de M. Jefferson était fortement pour lui, avait continué à appuyer la politique de ce monsieur, il n'y a pas de doute qu'il ne resterait à la Grande-Bretagne d'autres alternatives que la guerre ou la concession. Mais l'aspect des choses est changé aujourd'hui. Une guerre entraînerait une aliénation incurable des Etats du Nord, et certainement que ceux qui travaillent à cette séparation ne peuvent pas être indifférents à la situation dans laquelle les gouvernements séparés se trouveraient à l'égard de la Grande-Bretagne. Les Etats du Sud sont agricoles ; la Grande-Bretagne est commerciale ; et il n'existerait plus la moindre rivalité entre les deux sections, le riz, le tabac et les provisions qui sont transportés maintenant par les navires de la Nouvelle-Angleterre le seront alors par ceux de la Grande-Bretagne ; les salaires de ses navires et les frais d'entretien lui coûtent beaucoup moins cher, de sorte qu'elle fera les transports à bien meilleur marché que les gens de la Nouvelle-Angleterre, et à cause de la supériorité de sa marine et du contrôle qu'elle a du commerce des Indes Occidentales, les Etats du Nord se verraient forcés de cultiver avec elle les relations les plus amicales possible. Donc tous deviendraient virtuellement dépendants. Pour ces raisons j'ai désiré ardemment que le gouvernement poussât les choses à l'extrême, pendant que la nation est divisée. Mais pour ces raisons j'appréhende qu'ils attendront jusqu'à ce que la nation soit unanime. Du moins, je crois qu'il est tout a fait impossible que les démocrates des Etats du Sud se battent sans aucun but soutenable en théorie ou pratiquement utile, et bien que tout leur passé ne présente qu'un mélange confus de folie, d'intrigue et de duplicité, il est extrêmement difficile de prévoir quel parti ils prendraient. On dirait que le sortilège par lequel le tyran de l'Europe a frappé de vertige et affaibli les pouvoirs de l'Europe a allongé son ombre jusqu'à ce côté-ci de l'Atlantique, et rendu au moins la section sud de ces Etats aveugles à l'endroit de leurs devoirs et de leurs intérêts. Aussitôt que j'aurai fini de dresser un état exact, autant que possible, du nombre des démocrates et des fédéralistes dans les divers gouvernements des Etats-Unis, je vous le transmettrai.

Je suis, etc.,

A. B.

N° 29.—John Henry à sir J. H. Craig.

(*Archives, série Q, vol.* 109, *p.* 289.)

Boston, 26 avril 1809.

Monsieur,—Depuis ma lettre du 12 courant, je n'ai que peu de chose à dire sur la politique locale. Je n'ai pas encore pu m'assurer avec l'exactitude voulue des partisans respectifs des deux partis politiques dans les différents corps législatifs de la Nouvelle-Angleterre. Dans le New-Hampshire, le Connecticut et le Rhode-Island, la majorité est décidément fédérale. Dans le Massachusetts l'élection des

Digitized by Google

membres de l'Assemblée aura lieu la semaine prochaine, et on n'entretient aucun doute sur un résultat favorable. Au Vermont on tient une session annuelle et l'élection se fait en octobre. Les bureaux exécutifs de tous ces gouvernements sont fédéraux. Les élections pour le Congrès dans les Etats du Sud indiquent un changement et font prévoir que la minorité dépassera le nombre indiqué par la lettre de M. Chittenden. La correspondance entre M. Erskine et le secrétaire d'Etat à Washington, et la proclamation subséquente du président rétablissant les relations entre les deux pays seront entre vos mains avant l'arrivée de cette lettre. Cet événement est une source de grande satisfaction pour le parti fédéral dans la Nouvelle-Angleterre, parce qu'il promet de les soustraire au mal qu'ils appréhendaient le plus et justifie leur partialité envers la Grande-Bretagne, en montrant son esprit de justice et son sincère désir de maintenir la paix. Les démocrates aussi font semblant de s'en réjouir, prétendant que c'est une preuve de la sagesse et de l'efficacité de la politique de M. Jefferson. Mais le principal avantage d'un arrangement des difficultés existantes est que Bonaparte cessera de s'accorder avec les Etats-Unis. Sa tentative d'exclure les produits anglais du continent américain et de provoquer une guerre entre les deux pays ayant échoué, il est plus que probable qu'il croira le plus avantageux de confisquer toutes les propriétés américaines détenues en France et de déclarer la guerre. Un tel événement serait fécond en résultats sérieux et durables pour le parti et l'intérêt de la Grande-Bretagne dans ce pays. Les faits odieux de la rébellion que les démocrates ont tenu en éveil dans l'intérêt de leur parti, seraient bientôt oubliés dans le soulèvement du sentiment populaire contre la France, et ils ne tarderaient pas à faire cause commune avec la Grande-Bretagne contre l'ennemi commun. Pendant que la Grande-Bretagne attend le résultat naturel, je pourrais dire nécessaire, de cet arrangement, ne serait-il pas évidemment inexpédient de conclure un traité? L'expérience prouve que le parti démocrate ne peut maintenir son ascendant qu'en excitant continuellement les préjugés entretenus depuis longtemps par une partie considérable du peuple contre la Grande-Bretagne, et les derniers événements prouvent que ce parti aurait agi sur cette conviction. Maintenant qu'ils doivent voir dans cet arrangement avec la Grande-Bretagne la perte de leur popularité ils réclameront une égalité commerciale qui ne peut ni ne doit leur être accordée dans la période actuelle des négociations et qu'un conflit avec Bonaparte les forcerait d'abandonner.

D'après ma connaissance intime des faits et des circonstances basés sur des preuves satisfaisantes, je n'hésite pas à dire que, dans les circonstances ordinaires, le parti démocrate ne trouverait pas la Grande-Bretagne bien disposée à établir des relations amicales sur une base solide, avec des sentiments réciproques. Dans le cas présent, ils se soumettent à la dure nécessité et ils sont mortifiés et déçus de voir la Grande-Bretagne prendre les devants sur Bonaparte en profitant des stipulations de la loi de Non-Intervention; s'ils agissent avec vigueur au prochain congrès, c'est seulement parce qu'ils ont bu jusqu'à la lie la coupe de la conciliation, et comme ils trouvent Bonaparte insensible aux faveurs du passé et sourd à leurs sollicitations, ils jugent qu'ils ne peuvent faire mieux que de flotter avec le courant de l'opinion populaire, qui sera fortement contre eux, à moins que de garder la paix avec la Grande-Bretagne en prenant des moyens de conciliation. Quelles que soient les perspectives agréables que laisse entrevoir la situation présente, je suis heureux de constater que les efforts des fédéralistes ne diminueront pas tant que les négociations pendantes ne seront pas terminées.

En commençant cette lettre, je me proposais de faire quelques observations sur le traité dont les mesures récentes sont probablement le prélude, surtout en ce qui concerne la limitation de la frontière entre le territoire des deux pays. Il n'y a pas de doute que le gouvernement américain fera de grands efforts pour arranger l'affaire de manière à s'assurer le commerce des fourrures, et avec cela l'influence sur les tribus sauvages, aujourd'hui entre les mains de la Grande-Bretagne. Mais ce sujet est discuté au long dans un mémoire de la Compagnie du Nord-Ouest adressé au gouverneur général de l'Amérique Britannique. Si vous jugez à propos de consulter ce document, la pièce originale est entre les mains de M. McGillivray.

Je suis, etc., A. B.

Digitized by Google

N° 30.—John Henry à sir J. H. Craig.

(*Archives, série Q, vol.* 109, *p.* 203.)

Boston, 6 mai 1809.

Monsieur,—Bien que les préludes récents d'un arrangement entre les deux pays ont grandement calmé les craintes du parti fédéral et qu'on fête bruyamment le fait d'avoir échappé, à ce qu'on s'imagine, au danger dont la haine de M. Madison envers la Grande-Bretagne les avait menacés, et malgré que le changement d'aspect de la politique américaine ait diminué l'intérêt que vous pouvez avoir attaché à mes efforts et à mes communications à une époque plus critique, je crois qu'il est néanmoins de mon devoir de vous transmettre chaque semaine par la malle ou par un courrier privé, une esquisse des événements du jour et des opinions dictées par ma propre expérience et mes observations personnelles. Etant en quelque sorte soulagé du travail de prédire les événements probables et d'adopter des mesures de précaution, ainsi que de la nécessité d'entretenir une correspondance volumineuse et d'une inquiétude justifiée par la conscience de ma propre impuissance de faire tout ce qu'on pouvait espérer de moi, je me sens plus à l'aise pour m'étendre sur la politique générale, sans encourir la responsabilité des opinions dont je consentais à assumer la responsabilité au milieu d'une crise se présentant sous de plus mauvais auspices. Sur les affaires locales je n'ai rien à ajouter à ma lettre du 25 avril; au sujet de la disposition impartiale et sincère de renouer des liens d'amitié dont se targue l'organe du gouvernement de M. Madison, tout cela est calculé pour éveiller la vigilance et la défiance, plutôt que pour inspirer la confiance, et je me permets dans la présente lettre d'exposer une analyse de ses motifs.

Je ne suis pas surpris du renouvellement sous condition des relations entre les deux pays, car cela était rendu nécessaire à un haut dégré par le dernier acte du Congrès; mais le changement de langage dans le journal de M. Madison (*National Intelligencer*) à l'égard des deux grands belligérants est aussi extraordinaire qu'inattendu. Pendant plusieurs années ce journal (dont M. Madison étant le principal éditeur) a été dévoué à la cause de la France et il n'a cessé de provoquer la haine et d'exciter les préjugés contre tout ce qui était anglais, excepté contre les traîtres et les déserteurs. Sans parler de son discours contre le traité de 1796 avec la Grande-Bretagne et ses tentatives ultérieures pour confisquer les dettes dues aux sujets britanniques; ses résolutions commerciales de la même année basées sur l'idée que l'Amérique était une colonie utile à la France; sa conduite comme secrétaire d'Etat, et tout l'ensemble de ses actions politiques, forment un enchaînement de preuves qui me convainquent au moins qu'il n'a pas le désir sincère de conclure un traité sur une base permanente, dans lequel les droits de la Grande-Bretagne seront reconnus. Il ne me paraît guère possible qu'un homme de cinquante ans puisse se défaire ainsi tout d'un coup de ses animosités habituelles, se soustraire soudain à cet orgueil d'opinion que la situation actuelle lui permet de satisfaire, et auquel il s'est engagé à tenir; surtout qu'il prive ainsi ses amis et ses partisans de ces préjugés que le bas peuple entretient envers la Grande-Bretagne et qui a été le principe vital et le mobile de la démocratie. Si cela était, il n'y aurait certainement pas de mal à rechercher les motifs qui ont amené cette volte-face apparente. M. Madison est probablement influencé par la conviction que vu le tempéramment actuel dans les Etats de l'Est, une guerre avec la Grande-Bretagne entraînerait une guerre civile et la banqueroute nationale, une insurrection des nègres, la ruine des Etats du Sud et la dissolution de la Confédération. Il a peut-être profité des fautes de son prédécesseur, et est déterminé d'être le président d'une nation et non d'une faction. En poursuivant son premier dessein il peut être allé assez loin pour dissiper la croyance générale qu'il était sous l'influence de la France, et il pouvait ainsi, de meilleure grâce et sous des prétextes plus plausibles, se quereller avec la Grande-Bretagne au cours des négociations du traité. Si ces motifs n'expliquent pas suffisamment sa conduite, on peut l'attribuer peut-être au fait qu'il sait ne pas pouvoir maintenir la neutralité des États ni éviter une guerre avec Bonaparte, et dans ce cas il n'a pas de temps à perdre pour gagner au service de la nation tout ce qu'elle possède de talents, de courage et de richesse, car il ne

Digitized by Google

reste que ce moyen de la sauver d'un despotisme aussi arrogant, rapace et inhumain que celui que Rome exerçait sur les provinces de l'Asie ou que les hordes de Maures belliqueux faisaient endurer aux malheureux peuples de l'Afrique. Si telle est sa politique, les fédéralistes l'appuieront et il sera inévitablement amené à entretenir les relations les plus amicales avec la Grande-Bretagne. S'il entre dans les desseins de la Providence, par un concours de moyens naturels, de contre-balancer cette terrible révolution qui, sous une nouvelle forme, désole encore la plus belle partie du monde civilisé, aucun ne paraît plus facile, plus convenable, qu'une alliance entre la Grande-Bretagne et ces pays où elle a implanté ses lois, sa langue et ses institutions, qui ont atteint leur développement actuel par la protection dont elle a entouré leur commerce et leur industrie, et dont la prospérité future dépend de l'impunité que la marine britannique accordera à leurs entreprises. Parmi toutes ces hypothèses et ses conjectures une chose est très certaine, à savoir, que le parti de M. Madison ne l'appuiera pas dans une politique généreuse et virile à l'égard de l'Angleterre. A l'exception de deux ou de trois hommes, ils sont une misérable engeance; ils temporisent quand les grands événements exigent une prompte décision, et se montrent indolents et apathiques lorsque l'inaction est la pire des choses. Ils s'amusent à ergoter sur le caractère et la nature des devoirs qu'ils ont à remplir, dont ils ne saisissent pas la portée et qu'ils n'ont pas l'intention d'accomplir.

J'ai, etc.,

A. B.

No 31.—John Henry à sir J. H. Craig.

(*Archives, série Q, vol.* 109, *p.* 298.)

Boston, 15 mai 1809.

Monsieur,—Depuis ma lettre du 5 (6) courant il n'y a eu rien de nouveau ni d'intéressant.

Le revirement soudain qui a eu lieu dans les sentiments des hommes politiques de ce pays, à la suite de l'acceptation immédiate des propositions amicales de la Grande-Bretagne a produit une suspension momentanée des conflits entre les partis, et les deux le regardent également avec étonnement et défiance. Ils attribuent sa conduite à une foule de motifs, mais personne ne croit à sa sincérité. Toutefois l'influence toujours croissante des fédéralistes, leurs talents, leur richesse et leur force fourniront au président de nouveaux motifs pour abandonner la politique de son prédécesseur, et j'ai confiance que de nouvelles causes de plaintes contre Bonaparte viendront s'ajouter à tout cela, celui-ci ayant déclaré sans restriction "qu'il ne voulait pas de neutres". Si la passion de l'Usurpateur l'emporte sur sa prudence et le pousse à commettre des actes d'hostilités, ces États s'attacheront à la Grande-Bretagne par les liens les plus indissolubles, et tout sentiment de sympathie pour la France disparaîtra. Dans ce cas le parti fédéral appuierait l'administration de M. A. Madison dans toute la mesure de son pouvoir et de ses ressources; déjà il a pris un engagement dans ce sens, pourvu que le président conclue avec la Grande-Bretagne un traité juste et honorable, et repousse avec courage et énergie l'injustice et les insultes de la France.

Les dernières lettres de Washington annoncent qu'on a envoyé en France une dépêche rendant compte des démarches récentes vers un arrangement et faisant voir la détermination du gouvernement américain de mettre la Grande-Bretagne sur le pied des nations les plus favorisées.

Quel que soit le motif de M. Madison de son abandon apparent du système d'hostilité envers la Grande-Bretagne poursuivie par son prédécesseur et qui avait fourni à celui-ci et à lui-même leur pouvoir et leur influence, je dois au moins lui donner crédit de ses actes qui paraissent être le gage de sa sincérité; il a ordonné au gouverneur des différents États l'ordre de licencier les quatre-vingt mille miliciens et corps volontaires, et j'ai vu quelques jours après un ordre du secrétaire de la marine "de renvoyer du service les équipages des canonnières stationnées dans ce port". Ajoutons à tout cela qu'il a retiré en partie son appui et son soutien au journal appelé le

Digitized by Google

National Intelligencer, parce que le propriétaire préféra expliquer les derniers arrangements comme étant de nature à rendre efficace le système de restriction de M. Jefferson, plutôt que d'y voir une preuve de sa propre impartialité et de son sincère désir de rendre également justice à la Grande-Bretagne et à la France. Voilà en résumé l'état des relations politiques de ce pays. Il faudra quelque temps pour que les choses prennent une apparence de maturité. En attendant les gouvernements des Etats seront davantage sous le contrôle du parti fédéral.

Je suis, etc.,

A. B.

No 32.—John Henry à sir J. H. Craig.

(*Archives, série Q, vol.* 109, *p.* 301.)

Monsieur,—Aussitôt que le résultat de l'élection dans cet Etat sera connu, je pourrai mettre devant vous un état exact de la force respective des partis dans tous les Etats du Nord, y compris New-York, qui a " joint la ligue ". L'importance du changement dans New-York est incalculable et prouve hors de tout doute qu'une faction anti-commerciale et favorable aux projets de Bonaparte ne peut pas retenir longtemps les rênes du pouvoir politique dans ces Etats.

Aujourd'hui je donne avec la plus grande confiance mon opinion, appuyée sur un examen attentif et complet du pouvoir et des ressources des deux grands partis, qu'une guerre avec la Grande-Bretagne, ayant pour origine les causes existantes, n'est guère possible, et quels que soient les désirs ou desseins réels de M. Madison, il devra adopter envers elle une politique amicale et libérale. Le flot de l'opinion publique s'étend en sa faveur, et un homme public qui ne suit pas ce courant se fera engloutir par ses vagues. J'espère que ce courant couvrira tout le pays et qu'il en résultera un bien durable.

Il y a deux mois on ne comptait pas l'Etat de New-York parmi les alliés du Massachusetts, et tout changement favorable était considéré comme très problématique ; vers ce temps-là (selon le désir du comité central de Boston) je me rendis à New-York, où j'eus une entrevue avec les chefs de cette ville, et je retournai en quatre jours. La distance est de deux cent soixante milles. Je fis le trajet par la diligence en quarante-deux heures et je retournai dans un paquebot par voie de Newport en trente heures. La semaine que j'ai consacré à ce voyage est la seule depuis mon départ pendant laquelle j'ai manqué de vous écrire (du 13 au 20 mars), et comme je me suis occupé surtout de questions de détail dont les conséquences ne sont pas essentielles, je n'ai pas cru nécessaire d'en parler plus tôt.

L'élection des membres pour la Chambre basse dans cet Etat se fait en ce moment, et le résultat excite grandement la curiosité. D'après la constitution chaque ville peut envoyer un représentant pour chaque nombre de cent trente votes imposables, et le certificat du greffier d'une ville donne à un homme le droit de prendre et de retenir un siège jusqu'à ce que les votes pour un gouverneur soient comptés et qu'on ait nommé un comité des électeurs. On affirme déjà que dans le but évident de faire perdre à M. Gore son élection, en comptant de travers et en rejetant les votes en sa faveur, les villes démocrates ont fait élire plus que le nombre légal des membres à la Chambre d'Assemblée. Le seul moyen de faire avorter un projet si hardi est d'envoyer une des compagnies indépendantes de Boston militairement dans l'assemblée et d'expulser de force ceux qui occupent des sièges sans y avoir droit, et je crois qu'on fera cela si les démocrates obtiennent une majorité par des moyens illégaux.

Si incroyable que puisse paraître cette prédiction, elle semble cependant être le résultat naturel et nécessaire de la loi suprême de la République. Cet aréopage moderne doit s'assembler dans quelques jours. Le nombre sera de six cents environ. Il est facile de deviner quel est leur mode de procéder.

Je suis, etc., A.B.

P.S.—Je viens de recevoir la lettre de M.R—d, je la retournerai par le prochain courrier, et je serai à Montréal dans la première semaine de juin.

Digitized by Google

N° 33.—Le major général Brock à sir J. H. Craig.

(*Archives, série Q, vol.* 117, *p.* 14.)

(Extrait.) York, Haut-Canada, 3 déc. 1811.

Milord,—J'ai l'honneur d'accuser réception de la missive de Votre Excellence, en date du 11 dernier, avec son contenu. Mon premier soin, à mon arrivée dans cette province, a été d'enjoindre aux officiers du ministère des affaires indiennes d'employer toute leur influence auprès des Indiens pour empêcher l'attaque que quelques tribus méditaient, je crois, contre la frontière américaine. Leurs efforts sont cependant demeurés inutiles; la vanité des Indiens était telle qu'ils ont refusé d'écouter leurs conseils et qu'ils sont maintenant tellement engagés que je désespère de pouvoir les tirer de ce pas à temps pour empêcher leur destruction; l'état de choses actuel est dû au fanatisme outré qui les travaille depuis plusieurs années.

N° 34.—Sir Georges Prevost à lord Liverpool.

(*Archives, série Q, vol.* 117—1, *p.* 15.)

Québec, 22 janvier 1812.

Milord,—Quelqu'un ayant tenté, à Washington, de calomnier et d'accuser faussement le gouvernement britannique au Canada, d'avoir été le promoteur des conflits qui se sont produits sur les rives de la Wabash entre les soldats des Etats-Unis mandés par le gouverneur Harrison et les Indiens, sous la conduite d'un prophète de la nation des Shawanis, j'ai cru qu'il était de mon devoir de repousser avec indignation et mépris cette accusation mensongère, calomnieuse et malicieuse, publiquement, aux yeux de tous. Dans ce but, en sus des preuves transmises à l'ambassadeur de Sa Majesté à Washington, de la conduite généreuse et magnanime du gouvernement britannique de l'Amérique du Nord, de beaucoup antérieures à la dernière attaque contre les Américains, j'ai obtenu d'un bon écrivain la lettre ci-jointe, signée Philalethes, que j'ai l'intention de faire publier dans toutes les parties des Etats-Unis, au moyen des journaux fédéraux.

Que Votre Seigneurie soit assurée que je fais tous les préparatifs possibles dans cette dure saison pour pouvoir faire face aux menaces du gouvernement américain contre les Canadas, quand ces menaces seront mises en actions, comptant que le gouvernement de Sa Majesté m'accordera, d'ici à quelques mois, la proportion de renforts et de munitions rendue nécessaire, alors, par l'état des affaires, afin de préserver l'intégrité de l'Amérique Britannique.

J'ai l'honneur, etc. GEORGE PREVOST.

N° 34A.—Philalethes au rédacteur du "Mercury" de Québec.

(*Archives, série Q, vol.* 117–1, *p.* 17.)

Québec, 18 janvier 1812.

Monsieur,—Il n'existe pas d'indice plus sûr du manque de dignité et de l'absence de principes d'un gouvernement, ni de la décadence d'un peuple, que la disposition à vilipender une nation et à dénigrer sciemment son caractère, que cette nation soit en guerre avec eux, ou que quelque malentendu déplorable se soit élevé entre eux, par un conflit d'intérêt temporaire.

Un gouvernement qui a droit de se respecter comprendra que l'on puisse respecter les autres et la nation qui, elle-même, est brave et généreuse, dédaignera d'en accuser faussement une autre de bassesse et de trahison, pour la seule raison que les circonstances ont pu la mettre en opposition avec elle.

Digitized by Google

La pratique de tenter de faire tort à un pays par une allégation audacieuse de faussetés et par le recours persistant aux accusations sans fondement a été mise en système général par Bonaparte et ses mignons.

Au moyen de ces ménées honteuses ils ont tenté d'enlever à un ennemi magnanime l'estime dont il a joui si longtemps sur tous les points du continent européen, et de lui voler ce qui lui est plus cher que la vie, son honneur; de lui contester cette mâle franchise, cette intégrité directe et pure et cette bonne foi qui forment la base de son caractère naturel, et de lui attribuer ces actes de méchanceté atroce, dont il a toujours été reconnu ennemi acharné. Ces insultes à l'Angleterre! généreuse jusqu'à la faiblesse (en fait de procédés cheveleresques) envers ces ennemis; pleine de miséricorde envers les vaincus, prompte toujours à relever ceux qui tombent, à secourir le faible, à donner son sang et son argent pour la défense de ceux auxquels il reste assez de vertu pour combattre pour la préservation de leur indépendance et pour réclamer le respect de leurs droits!

Mais les vaines nations qui ont été indignement induites à retirer leur confiance au seul pays, sous la Divine Providence, capable de résister à cette ambition sauvage et sans scrupules, qui tend à asservir l'univers, ont payé cher leur crédulité, dans le sang et la honte, victimes misérables et trompées! elles sont courbées jusqu'à terre sous l'oppression intolérable du despote de naissance obscure, qu'elles ont acclamé tout dernièrement comme leur Protecteur dans leur soumission forcée, ou qu'elles ont reçu, avec une dissimulation ignominieuse comme leur ami!

J'ai été conduit à ces remarques, monsieur, pour avoir observé que le système honteux de la calomnie nationale, ce nouveau genre de guerre, contre lequel ni la vertu ni la valeur ne peuvent toujours fournir une défense suffisante, a été transféré, avec d'autres produits toxiques du sol pollué de la France aux couches chaudes politiques des Etats-Unis, où ils ont depuis quelque temps germé et fructifié avec une exubérance forcée et contre nature.

Non seulement l'on a imprimé publiquement que le gouvernement britannique de l'Amérique du Nord a poussé les Indiens à faire la guerre aux Etats-Unis et qu'il a même fourni des armes à cette fin, mais des journaux officiels de ce dernier pays ont fait plus que l'insinuer, et ses législateurs l'ont formellement affirmé dans leurs discours. Si j'étais appelé à parler à ces déclamateurs véhémente, je leur dirais: Messieurs, où faut-il chercher la cause de cette animosité sans mesure envers l'Angleterre? Cette cause existe-t-elle dans la nature pour former les cœurs durs? Si vous désirez réellement nous faire la guerre, est-il honorable à vous de donner cours à votre animosité en calomniant notre caracère? Ne voyez-vous pas que la réprobation imméritée que vous nous feriez subir rejaillirait sur vous avec une force doublée? Est-il politique, si vous voulez nous combattre, d'irriter votre ennemi futur par des artifices inavouables, et des accusations calomnieuses de façon à lui faire vaincre ses bons sentiments par la colère et le mépris? De travailler à porter un peuple grand et puissant à renier sa modération naturelle et à s'en faire un ennemi mortel au moyen d'injures, d'invectives et d'insultes? Par des accusations accumulées, sans consistance improbable, sans même l'ombre d'une preuve?

Vous auriez dans l'Angleterre, puisque rien ne peut vous dissuader d'en faire votre ennemi, un ennemi généreux autant que brave; désirez-vous le faire engager dans une guerre *usque ad internecionem?* Vous ne le pouvez pas: cela n'est pas dans sa nature. Qu'il me soit toutefois permis de vous dire, messieurs, que nulle insulte n'est plus exaspérante ni plus impardonnable pour un Anglais, qu'une calomnie faite contre son pays ou une injure faite à son honneur; mais l'indignation me surmonte et je m'interromps..... Laissez-moi tenter, avec calme, de vous convaincre de votre injustice.

Plusieurs symptômes non équivoques de votre hostilité ayant été reconnus par nous, le gouvernement du roi dans l'Amérique du Nord a constaté qu'il était de son devoir d'en prévenir les conséquences possibles; dans l'exécution de celui-ci, la magnanimité et l'humanité qui dirigèrent et qui ont toujours dirigé les actions de ce gouvernement, ont été très clairement manifestées; comment? En ce qu'il a pris les premières mesures pour *prévenir les mêmes désordres* dont vous lui attribuez si affirmativement la permanence (fomentation?).

Digitized by Google

C'est un fait connu de tous les hommes publics, au moins dans ce pays, que, longtemps avant votre fameuse bataille de Wabash, ainsi que vos fameux discours au Congrès, le gouvernement britannique de l'Amérique du Nord a donné les instructions les plus précises au personnage ayant le commendement civil et militaire dans le Haut-Canada, afin de dissuader les Indiens d'avoir recours aux armes pour le règlement de leurs différends avec votre gouvernement, et que, conformément à ces instructions, le major général Brock, qui avait été chargé dès le mois d'octobre dernier, du commandement civil et militaire dans cette province, fit toutes les démarches et employa tous les moyens possibles en son pouvoir pour empêcher les Indiens de commettre des hostilités contre les Etats-Unis, et pour leur ôter les moyens de se porter à ces hostilités !

Voilà, monsieur le rédacteur, ce que je désirerais dire à nos accusateurs. S'ils voulaient m'écouter, très bien :—sinon, je pourrais élever la voix et leur dire que chaque sujet de Sa Majesté est prêt à repousser avec indignation et mépris l'accusation de trahison formulée contre le gouvernement, comme le plus malicieux et le plus colomnieux des mensonges.

Je suis, etc.,
PHILALETHES.

N° 35.—SIR GEORGE PREVOST A LORD LIVERPOOL.

(*Archives, série Q, vol.* 117-2, *p.* 181.)

QUÉBEC, 3 avril 1812.

MILORD,—Avant que votre Seigneurie ait reçu cette lettre, elle sera probablement au courant de toutes les circonstances relatives à la trahison de Henry, ainsi que de l'effet que cette trahison a produit, ou qu'elle produira sans doute, sur le gouvernement des Etats-Unis; les documents officiels qui m'ont été laissés par mon prédécesseur ne jettent aucune autre lumière nouvelle importante sur ce sujet que celle que Votre Seigneurie aura pu voir dans les écrits publics, ou dans les missives qu'elle a pu recevoir de M. Foster; il n'est toutefois pas sans intérêt de faire observer à Votre Seigneurie que, vu la résidence en ce pays et la religion de M. Henry, sa grande connaissance du caractère et du langage canadien, et surtout son profond ressentiment contre le gouvernement du Canada, Bonaparte pourrait être porté à le recevoir avec faveur en France, dans le but de réserver ses talents pour servir le gouvernement des Etats-Unis au besoin, au cas où une alliance serait conclue entre ces pays contre l'Angleterre.

J'ai lieu de croire que la prochaine mesure hostile de M. Madison sera de faire déposer sur la table du congrès une déclaration de guerre à la Grande-Bretagne. En conséquence, j'ai cru qu'il était urgent de me mettre en communication avec les officiers généraux commandant les districts des provinces britanniques de l'Amérique, et de leur recommander la plus grande prudence et la plus grande circonspection dans leurs relations avec les Etats-Unis.

J'ai l'honneur de transmettre ci-joint un extrait de ma lettre au major général Brock à ce sujet; celle adressée à sir John Sherbrooke contient les mêmes restrictions, sauf en ce qui concerne le fort de Détroit. J'espère que mes instructions à ces officiers seront jugées conformes aux sentiments et aux intentions du gouvernement de Sa Majesté par rapport aux Etats-Unis à l'époque actuelle.

J'ai l'honneur, etc.,
GEORGE PREVOST.

N° 36.—Sir GEORGE PREVOST AU MAJOR GÉNÉRAL BROCK.

(*Archives, série Q, vol.* 117-2, *p.* 183.)

(Extrait.) QUÉBEC, 31 mars 1812.

J'ai examiné avec soin le rapport du colonel Macdonell sur le fort américain de Détroit, écrit à votre demande sur les connaissances qu'il en avait acquises pendant les quelques jours qu'il est demeuré dans le voisinage.

Digitized by Google

Quelles que soient les tentations qui puissent vous porter à vous écarter d'un système purement défensif, je vous enjoins expressément, vu l'état de nos relations avec le gouvernement des Etats-Unis, de ne pas permettre à ces raisons de vous engager à prendre des mesures qui puissent paraître agressives, même au cas où une déclaration de guerre serait déposée sur le bureau du congrès par l'influence du président; car notre ambassadeur à Washington m'apprend que la grande masse du peuple américain n'est pas en faveur des hostilités et que la négligence apparente à Détroit peut n'être qu'un appas pour nous porter à l'attaque, et que cette attaque unirait les partis et donnerait plus de force au gouvernement de ce pays, ce qui lui faciliterait l'augmentation de l'armée américaine en permettant la mobilisation d'un grand nombre de citoyens : tandis que dans les conditions actuelles, il est douteux que les Américains puissent former un seul nouveau régiment.

Vous devez toutefois persévérer dans vos préparatifs pour la défense et dans les mesures qui, au cas de changement dans l'état des affaires, vous permettront de disposer de quelque partie de vos forces pour l'offensive contre l'ennemi commun.

N° 37.—Le secrétaire d'Etat à sir George Prevost.

(*Archives, série Q, vol.* 117-2, *p.* 239.)

Downing Street, 15 mai 1812.

Milord,—Avant que cette missive vous soit parvenue vous aurez sans doute appris la communication faite au gouvernement américain par un nommé Henry, de certains documents relatifs à son emploi par sir James Craig, dans l'année 1809, pour une mission d'une nature secrète et confidentielle.

Quelle qu'ait pu être la première impression produite par la publication de la correspondance de M. Henry aux Etats-Unis, j'ai lieu de croire qu'aucune mesure hostile ne sera prise avant que le consul de Sa Majesté ait eu l'occasion de donner au gouvernement américain l'explication qui aurait dû être requise et reçue de lui avant de croire entièrement aux assertions de M. Henry et avant que les documents qu'il a livrés fussent soumis à l'Assemblée représentative, je vous transmets ci-joint, sur l'ordre de Son Altesse Royale le prince régent, la copie d'une lettre qui a été adressée par monseigneur le vicomte Castlereagh à M. Foster, lui signifiant le bon plaisir de Son Altesse Royale en ce qui concerne le langage qu'il doit tenir au gouvernement américain.

Outre l'explication qui y est donnée de la conduite et des sentiments des ministres de Sa Majesté à ce sujet, il importe que je vous assure formellement que, lorsque j'ai joint à ma lettre du 16 septembre, selon l'usage officiel, lorsque de semblables références ont été faites, le mémoire de M. Henry, je ne désirais aucunement vous porter à conclure que j'admettais que ce que M. Henry déclare en ce qui concerne ses services fut véridique, ou que j'approuvais les instructions de sir James Craig sous lesquelles il a agi.

En demandant mon opinion sur l'habileté déployée par M. Henry dans l'occasion mentionnée dans son mémoire, je ne faisais allusion qu'à la manière dont il s'était acquitté de sa mission, sur la nature de laquelle je ne jugeai pas nécessaire d'exprimer mon opinion à une époque où toute l'affaire était terminée depuis plus de deux ans.

Quelle qu'ait été mon opinion, j'aurais éprouvé la plus grande répugnance à commencer ma correspondance avec le successeur de sir James Craig, en exprimant ma désapprobation de la conduite de cet officier distingué.

J'aurais sans doute saisi cette occasion de vous avertir de vous garder de toute action qui put justement être considérée comme une offense par le gouvernement d'une nation amie, et je n'aurais pas omis cet avertissement si j'eusse été moins convaincu du fait que votre jugement et votre discrétion rendaient cette précaution inutile.

Je conclus cette lettre en exprimant mon espoir et ma conviction inébranlables que dans vos mesures en vue de la défense des provinces confiées à votre direction,

Digitized by Google

même sous les menaces d'hostilité et d'invasion, vous ne prendrez aucune décision qui ne puisse ultérieurement recevoir la sanction du gouvernement de Sa Majesté, ou qui, si elle était rendue publique, puisse être interprétée comme un indice de mauvaise foi de la part de ce gouvernement envers une nation qui ne serait pas en guerre avec la Grande-Bretagne.

N° 38.—Le secrétaire d'État à sir George Prevost.

(*Archives, série Q, vol.* 117-2, *p.* 243.)

Downing Street, 15 mai 1812.

Milord,—Malgré l'irritation qui a pu se produire en Amérique, en conséquence de la divulgation faite par M. Henry et des autres causes de désunion entre les deux pays, le gouvernement de Sa Majesté est encore porté à espérer qu'aucune rupture imminente avec les Etats-Unis n'est à craindre. Sur la réception d'informations offrant des indices d'hostilité plus concluants, l'on prendra dans ce pays les mesures nécessaires pour vous permettre de résister à une attaque possible dirigée contre les provinces confiées à votre direction, autant que cela sera possible au gouvernement de Sa Majesté, vu les exigences du service public dans d'autres parties de l'univers.

Je suis sûr, toutefois, que lorsque vous prendrez en considération les inconstances dans lesquelles se trouvent actuellement le pays, et l'obligation dans laquelle il est d'employer ailleurs une partie si considérable de ses troupes, vous ne pourrez demander de renforts considérables aux troupes que vous commandez, par l'envoi de troupes nouvelles de la mère-patrie.

Dans le cas d'une attaque ou dans la certitude apparente d'une attaque imminente, vous vous considérerez comme investi du même pouvoir discrétionnaire, dans les mesures à prendre pour la défense des provinces de l'Amérique du Nord, qui fut accordé à votre prédécesseur, sir James Graig, dans les mêmes circonstances, en vertu des instructions qui lui furent expédiées par lord Castlereagh.

J'espère, cependant, que les dépenses qui ont été faites pour mieux assurer la défense du Bas-Canada seront suffisantes pour vous permettre de trouver les moyens de résister à une attaque, sans qu'il vous soit nécessaire de tirer beaucoup de capitaux du trésor de ce pays.

J'avais l'intention de saisir cette occasion de vous écrire plus au long sur le sujet mentionné dans cette lettre, mais l'événement regrettable qui est arrivé récemment* et que vous avez sans doute appris par d'autres sources, me force à remettre à plus tard la communication plus détaillée des sentiments du gouvernement de Sa Majesté.

Je ne puis cependant omettre de vous réitérer l'assurance de son vif désir que vous évitiez continuellement de faire quoi que ce soit qui puisse avoir pour effet d'irriter le gouvernement ou le peuple des Etats-Unis, ou qui puisse tendre en quelque manière que ce soit à hâter le recours aux mesures hostiles contre ce pays.

N° 39.—Révocation des ordres du Conseil.

Registre annuel, vol. 54, *p.* 310.*)

A la cour, à Carlton House, le 23 juin 1812; présent, Son Altesse Royale le prince régent en conseil. Vu qu'il a plu à Son Altesse Royale le prince régent déclarer au nom et de la part de Sa Majesté, le vingt-troisième jour du mois d'avril 1812, "que si à aucune époque ci-après les décrets de Berlin et de Milan, promulgués

* Cet événement regrettable était, sans nul doute, l'assassinat de M. Perceval par Bellingham, dans les couloirs de la Chambre des Communes.

Digitized by Google

publiquement, sont, par quelque action du gouvernement français, révoqués absolument et sans condition, alors et à partir de la date de la dite révocation, l'ordre en conseil du 7 janvier 1807, et l'ordre en conseil du 26 avril 1809, seront sans nouvel ordre, et les dits décrets sont par les présentes déclarés, à partir de la dite date, totalement et absolument révoqués.

Et vu que le chargé d'affaires des Etats-Unis d'Amérique, résident à cette cour, a, le vingtième jour du mois de mai dernier, transmis à monseigneur le vicomte Castlereagh, l'un des principaux secrétaire d'Etat de Sa Majesté, une copie d'un certain document, là et alors communiqué pour la première fois à cette cour, et qu'on assure être un décret émis par le gouvernement de la France le vingt-huitième jour d'avril 1811, par lequel les décrets de Berlin et de Milan sont déclarés définitivement n'être plus en vigueur en ce qui concerne les navires américains.

Vu que Son Altesse Royale le prince régent, bien qu'elle ne puisse pas considérer la teneur du dit document comme satisfaisant aux conditions émises dans le dit ordre en conseil du 21 avril dernier, d'après lesquelles les dits ordres en conseil devaient cesser d'être en vigueur et de faire autorité, est toutefois disposé elle-même a prendre les mesures qui peuvent tendre à rétablir dans ses principes usuels le moyen de communication entre les nations neutres et les nations belligérantes, Son Altesse Royale le prince régent, au nom et de la part de Sa Majesté, a bien voulu, par et de l'avis du Conseil privé de Sa Majesté, ordonner et déclarer que l'ordre en conseil portant la date du septième jour de janvier 1807, et l'ordre en conseil du vingt-sixième jours du mois d'avril 1809, soient et sont révoqués, en ce qui concerne les navires américains et leurs cargaisons, étant propriété américaine, à dater du premier jour du mois d'août prochain.

Mais vu qu'en vertu de certains décrets du gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, tous les navires de guerre anglais sont exclus des ports et des eaux des dits Etats-Unis, tandis que les navires de guerre français peuvent s'y rendre, que le commerce entre la Grande-Bretagne et les dits Etats-Unis est interdit; tandis que les relations commerciales entre la France et les dits Etats-Unis ont été rétablies, il a plu à Son Altesse Royale le prince régent de déclarer, au nom et de la part de Sa Majesté que, si le gouvernement des dits Etats-Unis ne révoque pas ou ne fait pas révoquer les dits décrets aussitôt que possible après que le présent ordre aura été dûment communiqué par le consul de Sa Majesté en Amérique au dit gouvernement, le présent ordre dans ce cas sera dès lors et ultérieurement déclaré nul et de nul effet, après avis dûment signifié au dit gouvernement par le consul de Sa Majesté en Amérique.

Il est de plus ordonné et déclaré que tous les navires américains et leurs cargaisons étant propriété américaine qui auront pu être capturés après le vingtième jour du mois de mai dernier, pour la violation des ordres en conseil mentionnés ci-dessus seuls, et qui n'auront pas été condamnés avant la date du présent ordre, et que les navires et cargaisons comme ci-devant qui seront dorénavant capturés d'après les dits ordres en conseil avant le premier jour du mois d'août prochain, ne seront pas sujet à être poursuivis jusqu'à condamnation avant que de nouveaux ordres soient transmis, mais seront, au cas où le présent ordre en conseil ne deviendrait pas nul et de nul effet, dans le cas ci-devant mentionné, dorénavant libérés et relâchés, sujet toutefois au paiement d'un montant raisonnable de dépenses par les capteurs, qui auront été justement encourues.

Pourvu que rien de ce qui est contenu dans le présent ordre, en ce qui concerne les ordres ci-mentionnés, ne sera interprété dans le sens de remettre en vigueur totalement ou en partie les ordres en conseil du 11 novembre 1807, ou tout autre ordre non mentionné dans les présentes, ou d'empêcher les particuliers de pouvoir se servir d'aucun remède légal auquel ils peuvent avoir droit, d'après l'ordre en conseil du 21 avril 1812. Par les présentes, il a plu à Son Altesse Royale le prince régent de déclarer en outre, au nom et de la part de Sa Majesté, que rien de ce qui est contenu dans le présent ordre ne devra être interprété comme pouvant empêcher Son Altesse Royale le prince régent, si les circonstances le commandent, de remettre en vigueur, après un délai raisonnable, les ordres en conseil du 7 janvier 1807 et du 26 avril 1809, ou toute partie de ces ordres, ou de prendre les autres mesures de représailles contre l'ennemi qui pourraient paraître justes et nécessaires à Son Altesse Royale.

Digitized by Google

Et les honorables lords commissaires du trésor de Sa Majesté, les secrétaires d'Etat principaux de Sa Majesté, les lords commissaires de l'amirauté, les juges de la haute cour de l'amirauté et les juges des cours de vice-amirauté prendront les mesures nécessaires ci-mentionnées, qui dérivent de leurs diverses fonctions.

JAMES BULLER.

N° 40.—DÉCLARATION DE GUERRE PAR LES ETATS-UNIS.

(*Registre annuel, vol.* 54, *p.* 342*)

Loi déclarant la guerre entre le Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et de l'Irlande et ses possessions et les Etats-Unis d'Amérique et leurs territoires.

Il est décrété par le Sénat et l'Assemblée législative des Etats-Unis d'Amérique, réunis en congrès, que la guerre soit, et elle est par les présentes déclarée exister entre le Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et de l'Irlande et ses possessions et les Etats-Unis d'Amérique et leurs territoires ; que le président des Etats-Unis soit, et il est par les présentes autorisé à se servir de toutes les forces de terre et de mer des Etats-Unis pour mettre en vigueur le présent décret ; et à émettre en faveur des commandants des navires armés aux Etats-Unis, des commissions ou lettres de marque et de représailles générales, dans la forme qu'il jugera convenable et sous le sceau des Etats-Unis, pour combattre contre les navires de l'ennemi et enlever ou détruire les marchandises et effets du gouvernement du dit Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et de l'Irlande et de ses sujets.

18 juin 1812.

Approuvé,

JAMES MADISON.

N° 41.—L'AMIRAL WARREN À M. MONROE, SECRÉTAIRE D'ETAT, E.-U. A.

(*Registre annuel, vol.* 54, *p.* 342*).

HALIFAX, N.-E., 30 sept.

MONSIEUR,—Le départ de M. Foster de l'Amérique a été cause que je suis chargé de vous apprendre, pour l'information du gouvernement des Etats-Unis, les sentiments de Son Altesse Royale le prince régent, sur les relations actuelles des deux pays.

Vous voudrez bien observer, d'après la copie ci-jointe d'un ordre en conseil daté du 23 juin 1812, que les ordres en conseil du 7 janvier 1807 et du 26 avril 1809, ont cessé d'être en vigueur presque en même temps que le gouvernement des Etats-Unis a déclaré la guerre à Sa Majesté.

Aussitôt après la réception de cette déclaration à Londres, l'ordre en conseil dont la copie est ci-jointe fut passé le trente-unième jour du mois de juillet, pour la détention et l'embargo sur tous les navires américains.

Dans ces conditions, j'ai reçu l'ordre de proposer à votre gouvernement la cessation immédiate des hostilités entre les deux pays ; et je serai très heureux de servir d'interprète pour la réconciliation qui sera si bienfaisante et d'un intérêt si grand tant pour les Etats-Unis que pour la Grande-Bretagne.

Je vous propose, en conséquence, que le gouvernement des Etats-Unis d'Amérique annule incessamment ses lettres de marque et représailles générales contre les navires britanniques, ainsi que tous les ordres et toutes les instructions pour les hostilités contre le territoire de Sa Majesté, ou les personnes ou la propriété de ses sujets, avec l'entente que sitôt la réception d'un acquiescement à cet effet, de votre part, je donnerai à tous les officiers sous mon commandement l'ordre de cesser les mesures correspondantes de guerre contre les navires et la propriété des Etats-Unis, et que je

Digitized by Google

transmettrai, sans délai, des instructions correspondantes dans toutes les parties du monde où les hostilités ont pu commencer; les commandants de ces endroits recevront l'ordre de cesser les hostilités à partir de la date de la réception de ces avis.

Au cas où le gouvernement américain voudrait adopter la proposition ci-dessus, pour la cessation des hostilités, je suis autorisé à m'entendre avec vous en ce qui concerne la révocation des lois interdisant le commerce et l'entrée des navires de la Grande-Bretagne dans les ports et les eaux des Etats-Unis; à défaut de cette révocation dans le délai raisonnable que nous pourrons fixer ensemble, je vous ferai observer que par l'ordre en conseil du 23 juin, les ordres en conseil du mois de janvier 1807, et du mois d'avril 1809, seront remis en vigueur.

L'officier qui porte cette lettre à la côte américaine a reçu de moi l'ordre de s'embarquer aussitôt après avoir remis cette missive aux autorités compétentes; je recommande avec insistance que peu de temps soit perdu pour me communiquer la décision de votre gouvernement, persuadé que je suis qu'elle ne peut qu'être favorable au prompt réglement du différend actuel.

Le porteur de votre réponse, sous pavillon parlementaire, pourra aborder l'un de mes croiseurs à Sandy Hook, dix jours après la remise de cette missive, au commandant duquel croiseur j'ai donné l'ordre de se rendre dans ce but à cet endroit sous pavillon parlementaire.

J'ai l'honneur, etc.,

JOHN BORLASE WARREN,
Amiral du "Blue," commandant en chef, etc.

N° 41.—JAMES MONROE, SECRÉTAIRE D'ETAT, À L'AMIRAL WARREN.

(*Registre annuel, vol.* 54, *p.* 344*.)

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, 27 octobre 1812.

MONSIEUR,—J'ai eu l'honneur de recevoir votre lettre du 30 ultimo et de la soumettre à la considération du Président.

Il appert que vous êtes autorisé à proposer la cessation des hostilités entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, à cause de la révocation des ordres en conseil; et au cas où cette proposition serait entendue, de prendre des mesures, de concert avec ce gouvernement, pour en assurer l'effet complètement des deux côtés.

Vous déclarez aussi que vous êtes chargé, dans ce cas, de vous entendre avec le gouvernement des Etats-Unis pour la révocation des lois interdisant au commerce et aux vaisseaux de guerre de la Grande-Bretagne l'entrée des ports et des eaux des Etats-Unis, et vous insinuez que si la proposition n'est pas adoptée, les ordres en conseil (révoqués conditionnellement par celui du 23 juin dernier) seront remis en vigueur contre le commerce des Etats-Unis.

Je suis chargé de vous apprendre que le Président sera très heureux de conclure avec le gouvernement britannique des arrangements pour la cessation immédiate des hostilités existant maintenant entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne dans des conditions honorables pour les deux nations.

Lors de la déclaration de guerre, le président a donné une preuve non équivoque des dispositions pacifiques des Etats-Unis. L'ordre de proposer un armistice conditionnel au gouvernement britannique, lequel, pensait-on, serait suffisant, fut donné, peu de temps après la déclaration de guerre, à l'ex-chargé d'affaires des Etats-Unis à Londres. On a constaté avec regret que la proposition faite par M. Monroe, spécialement en ce qui concerne l'importante question d'enrôlement forcé, a été rejetée, et qu'aucune autre n'a été faite par cette entremise, comme base d'une entente aux termes de laquelle les hostilités auraient pu cesser.

Comme notre gouvernement vous a autorisé à proposer la cessation des hostilités et qu'il saisit sans doute l'effet salutaire et important qu'un arrangement satisfaisant ne pourrait manquer de produire sur les relations futures des deux pays, j'espère qu'il vous a avant ceci donné plein pouvoir à ce sujet. L'expérience démontre assez clairement que la paix ne peut être durable si ce pouvoir ne vous a

Digitized by Google

pas été donné; en conséquence nous assumons qu'il est de l'intérêt des deux pays de régler cette question dès maintenant.

Sans plus discuter la question des droits, le président désire donner un remède aux maux dont on se plaint de part et d'autre. Le désir du gouvernement britannique est de reprendre tous les sujets de l'Angleterre du service des vaisseaux marchands des autres pays. Dans la pratique de cet ordre, les commandants des vaisseaux britanniques prennent souvent du bord des navires marchands des Etats-Unis des citoyens américains. Si les Etats-Unis défendent l'emploi de sujets britanniques à bord de leurs vaisseaux, et s'ils appliquent cette loi par des règlements et des punitions justes, et il restera plus de raisons pour que les sujets britanniques mettent en pratique les désirs de leur gouvernement. C'est sur ces opinions que le président désire s'entendre avec le gouvernement britannique, et il est difficile de concevoir les raisons pour lesquelles celui-ci refuserait de s'entendre.

Une cessation de la mise en réquisition, en attendant l'armistice, semble être une conséquence nécessaire. Il est impossible de prétendre que, lorsque les deux parties sont engagées dans une négociation pour ajuster amicalement cette importante différence, les Etats-Unis puissent reconnaître l'enrôlement par la force ou laissent pratiquer l'enrôlement forcé par l'autre partie; ou encore que la Grande-Bretagne empêche ses croiseurs de pratiquer une chose qui tendrait fortement à arrêter les négociations. Il est probable que les deux parties intéressées entreraient en négociation avec le désir sincère de la mener à bonne fin. A cette fin, il est nécessaire qu'on en arrive à une entente claire et distincte entre les deux parties, afin qu'elles sachent exactement quelles conditions chacune d'elles est prête à faire. Si le gouvernement britannique est décidé a suspendre son système d'enrôlement forcé à bord des vaisseaux américains, sous condition que les Etats-Unis n'enrôlent pas de matelots anglais à bord de leurs navires, le règlement qui devrait mettre ce compromis en vigueur serait le seul objet de la négociation. L'armistice ne serait que de peu de durée. Si les deux parties en venaient à s'entendre, la paix en serait le résultat. Si les négociations ne réussissaient pas, les deux parties se trouveraient dans la même position qu'auparavant, et reprendraient toutes leurs prétentions, avec le recours à la guerre, comme moyen de les faire valoir.

Il semble que lord Castlereagh, dans sa note à M. Russel, a supposé que si le gouvernement britannique avait accepté les offres qui lui ont été faites, la Grande-Bretagne aurait cessé d'exercer un droit, sur la simple promesse de ce gouvernement-ci, qu'une loi serait passée à l'effet d'empêcher l'emploi de marins anglais au service des Etats-Unis, et que la Grande-Bretagne n'aurait aucune certitude, d'après l'entente, de voir cette proposition mise en vigueur. Ce n'était pas là l'intention du gouvernement, et l'on ne pouvait déduire cela de la note de M. Russel ; quoique, toutefois, M. Russel ait pu recevoir des instructions à cet effet et qu'afin d'empêcher toute méprise ou tout malentendu, M. Russel ait reçu des instructions subséquentes, en vue de prévenir toutes les objections dont je fais mention. Comme ces instructions sont en date du 27 juillet et ont été expédiées par le paquebot britannique *Alphea*, il est plus que probable qu'elles ont été reçues et suivies.

Je suis heureux de vous expliquer pleinement les vues de mon gouvernement à ce sujet si important. Le président désire que la guerre qui existe entre nos pays se termine par des conditions qui assureraient une paix solide et durable. Pour arriver à ce but, il est nécessaire que les intérêts de mise en réquisition soient arrangés à la satisfaction générale. Il désire que la Grande-Bretagne soit protégée contre les maux dont elle se plaint. Il désire, d'un autre côté, que les citoyens des Etats-Unis soient protégés contre une pratique qui, tout en avilissant une nation, les prive de leurs droits d'hommes libres, les arrache de force à leurs familles et à leur pays pour les enrôler au service des étrangers, pour combattre pour un pays étranger, peut-être contre leurs propres parents et leur propre pays.

Je m'abstiens, dans cette communication, d'entrer dans d'autres sujets de contestation. Les arrêtés du Conseil ayant été abrogés (avec une restriction n'altérant pas un droit semblable de la part des Etats-Unis), et aucuns blocus illégaux n'ayant été ravivés ou institués à leur place, s'il était possible d'en arriver à une entente au sujet de la mise en réquisition, d'après la manière proposée ici, le président consen-

Digitized by Google

tirait à la cessation des hostilités, en vue d'arranger, par un traité d'une manière plus ample et plus distincte, et à la satisfaction des deux parties, tous les sujets de contestation.

J'ajouterai seulement que s'il n'y a pas d'autre objection à une entente au sujet du différend de la mise en réquisition, d'après la manière proposée ici, que la suspension des prétentions britanniques au sujet de la mise en réquisition, au cours de l'armistice, il ne peut y en avoir à ce que l'on commence, sans l'armistice, la discussion et l'arrangement d'un article à ce sujet. Cette grande question étant ajustée à la satisfaction générale, la route sera libre pour l'armistice ou tout autre arrangement pouvant amener le plus promptement et le plus convenablement à une pacification générale.

J'ai l'honneur,

JAMES MONROE.

N° 42.—W. JONES AU CAPITAINE EVANS, DU "CHESAPEAKE".

(*Archives, série C, vol.* 673, *p.* 185.)

DÉPARTEMENT DE LA MARINE, 6 mai 1813.

MONSIEUR,—Je suis très satisfait de la promptitude avec laquelle vous avez gréé le *Chesapeake*, et j'espère que ce pli vous trouvera prêt à prendre la mer.

Dans cette attente, l'exposé suivant doit vous démontrer votre course, laquelle, si elle est faite avec vigueur et vigilance, tournera, j'en suis persuadé, non moins à votre honneur et à votre avantage, qu'à l'accomplissement des objets de la guerre. Il est impossible de concevoir un service naval d'un plus grand mérite, au point de vue national, que la capture et la destruction des magasins de l'ennemi, des vaisseaux avec magasins militaires et navals destinés à l'approvisionnement de ses armées au Canada et à ses flottes à cette station, et la capture des transports de troupes destinées à renforcer les armées canadiennes, ou à envahir nos propres rivages. A cette fin, on ne saurait choisir de meilleure position que la vue des côtes de la Nouvelle-Ecosse, l'entrée du golfe Saint-Laurent et le détroit de Belle-Isle, le long de la côte du Labrador et par la côte est de Terreneuve (comme les informations et le prospectus le déterminent) jusqu'à la côte du Groënland, où les pêcheries de baleines de l'ennemi étant sans protection peuvent être complètement détruites, et cela en peu de temps.

Après que ceci aura pu être accompli, la même route peut être suivie en revenant, afin d'entrer dans un port de l'est au cours du mois de septembre. Par cette route vous trouverez une grande ressource pour la consommation dans le poisson qui abonde dans ces mers, ainsi que dans les navires pêcheurs que vous pourrez capturer et détruire; de plus, la température modérée et l'humidité du climat justifieront une consommation plus modérée d'eau.

La force de l'ennemi présentement sur nos côtes et le renfort attendu empêcheraient de tenter d'emmener les prises en toute sûreté dans nos ports pendant les mois d'été. Le risque que les navires soient repris est si grand qu'il semble que l'intérêt public demande plutôt la destruction de toutes les prises que de diminuer votre équipage, en essayant de les envoyer dans nos ports, spécialement les prises ayant des approvisionnements *militaires ou navals*. Nos officiers n'hésiteront pas entre leur honorable patriotisme et leur intérêt pécuniaire, que l'on pourrait les accuser d'avoir voulu sauvegarder en essayant d'envoyer leurs prises dans nos ports, lorsque l'on considère les douteuses chances de succès, et le grand avantage que l'ennemi obtiendrait s'il ressaisissait ses vaisseaux.

La route de la course désignée ici embrasse aussi un commerce vaste et riche pour la consommation des provinces britanniques et des Indiens, ainsi qu'un très riche rapport de fourrures et de pelleteries.

Il est plus que probable que l'ennemi n'anticipera pas une croisière par nos vaisseaux de guerre publics, et comme les convois de l'ennemi se séparent ordinairement entre le Cap-Race et Halifax, laissant le commerce du Saint-Laurent se faire sans convoi, les chances pour les prises sont très fortes. Il est de la plus haute

Digitized by Google

importance, que les registres d'écrou de nos prisonniers soit toujours aussi remplis que possible, et que des rapports soient faits régulièrement à ce département, afin que l'échange de nos propres marins se fasse sans délais et que par la valeur considérable des otages entre nos mains, l'ennemi soit amené par intérêt, sinon par disposition, à traiter nos citoyens avec moins de rigueur qu'il n'a l'habitude de le faire.

Les brouillards qui sévissent dans les mers où vous allez croiser peuvent être considérés comme une objection, si l'on suppose qu'un ennemi supérieur ne peut être aperçu que lorsqu'il est tout près ; mais en admettant cette hypothèse, elle se trouve contre-balancée par la facilité avec laquelle un voilier rapide peut échapper à un ennemi supérieur, le brouillard cachant votre propre navire jusqu'à ce qu'un vaisseau inférieur en force et en vitesse se trouve sous vos canons ; en naviguant près des côtes, vous êtes certain de ne pas avoir de brouillard, quoique le brouillard soit très épais à deux ou trois lieues au large, et en prenant une position en vue d'une terre connue ou les navires remontant le Saint-Laurent font ordinairement escale, vous pourrez les intercepter comme ils approcheront de la terre, au moment où ils sortiront du brouillard.

Après tout, la vigilance et la prévoyance sont les seules protections, dans n'importe quelle et toutes les situations.

Avec ces instructions, vous prendrez la mer, aussitôt que la température, la force et la position de l'ennemi le permettront, et comme le *Hornet* est maintenant prêt à prendre la mer, je fournirai au capitaine Biddle une copie de cette lettre et lui commanderai de suivre la même route que vous, d'après les mêmes instructions, et de tâcher de vous rencontrer en vue du Cap-Breton.

Vous souhaitant une honorable et heureuse croisière.

Je suis, etc.,
W. JONES.

SAMUEL EVANS, écr,
Commandant la frégate des E.-U. *Chesapeake*,
Port de Boston.

N° 43.—W. JONES AU CAPITAINE JAMES LAWRENCE.

(*Archives, série C, vol.* 673, *p.* 191.)

DÉPARTEMENT DE LA MARINE, 6 mai 1813.

MONSIEUR,—Ma dernière lettre du 4 courant vous aura appris mon intention de vous ordonner de prendre le commandement de la *Constitution* sans réserve, et la copie ci-incluse d'une lettre (NOTE: cette lettre n'a pas été retrouvée) que je viens de recevoir, après avoir fermé la lettre ci-incluse adressée au capitaine Evans, vous expliquera la cause du changement indispensable de ma détermination.

Connaissant votre ardent désir pour le service actif, j'éprouve un grand plaisir à gratifier votre louable zèle ; ainsi, je désire que vous partiez immédiatement pour Boston, où vous prendrez le commandement de la frégate des Etats-Unis, *Chesapeake*, et vous agirez conformément aux instructions ci-jointes, comme si elles vous avaient été adressées originairement. Si au cours de votre croisière vous appreniez que la force de l'ennemi, ou d'autres causes suffisantes, pourraient rendre une stricte observation de mes instructions préjudiciable au service public, vous aurez la liberté de faire suivant votre propre jugement, et vous pourrez suivre telle ligne de conduite qui sera dans votre opinion la plus propre à atteindre le but de votre croisière.

Le capitaine Biddle recevra ses instructions par ce courrier et sera probablement à New-York vingt-quatre heures après. Peut-être feriez-vous mieux de le voir et de conférer avec lui à propos des meilleurs moyens d'assurer votre rencontre à tel point que vous déterminerez.

Le capitaine Evans va être envoyé à l'arsenal de la marine à New-York, mais il n'est pas nécessaire que vous attendiez pour être reçu par lui.

Je suis, etc.,
W. JONES.

Capitaine JAMES LAWRENCE,
New-York.

Digitized by Google

NOTE C.

EGLISE CATHOLIQUE ROMAINE DANS LE HAUT-CANADA.

N° 1.—Sir John Johnson au général Haldimand.

(*Archives, série B, vol.* 115, *p.* 252.)

(Extrait.)

Montréal, 26 avril 1784.

Monsieur,—Les Montagnards et autres de mon régiment, des religions catholiques et protestante, m'ont prié par l'entremise de leurs officiers, de demander à Votre Excellence de vouloir bien consentir à ce qu'ils s'établissent séparément pour le bénéfice de leur religion.

N° 2.—Le général Haldimand à sir John Johnson.

(*Archives, série B, vol.* 63, *p.* 270.)

(Extrait.)

Quartier général, Québec, 6 mai 1784.

Monsieur,—En réponse à votre lettre du 26 ultimo, j'ai à vous apprendre que je n'ai aucune objection à ce que les hommes qui ont servi dans votre corps, et qui font partie des religions catholique romaine et protestante, s'établissent aussi distinctement que possible. Cela pourrait être fait en changeant les lots qu'ils tireront, ou en toute autre manière que vous jugeriez plus propre à satisfaire les deux parties, mon intention étant d'observer strictement les instructions du roi en ce qui concerne les terres de colonisation.

N° 3.—Lord Sydney au lieutenant-gouverneur Hamilton.

(*Archives, série Q, vol.* 24–2, *p.* 279.)

Whitehall, 24 juin 1785.

Monsieur —Ayant déposé devant le roi un mémoire de M. Roderick Macdonell, disant qu'à la demande d'un nombre considérable de montagnards écossais et d'autres sujets britanniques de la religion catholique romaine, lesquels, avant la dernière guerre, habitaient les cantons éloignés de la province de New-York, et auxquels, en considération de leur loyauté et de leurs services, des terres avaient été désignées dans le Haut-Canada, il désire les rejoindre afin de leur servir de pasteur, dans l'humble espoir qu'à son arrivée parmi eux, à leur établissement, le gouvernement lui allouera une certaine somme pour lui aider à remplir ses devoirs. Je vous inclus le dit mémoire, et je dois vous signifier les ordres du roi, qui veut que vous permettiez à M. Macdonell de rejoindre les colons plus haut mentionnés, afin de leur servir de pasteur, et en ce qui concerne l'allocation qui devra lui être faite, j'aurai prochainement l'occasion de vous communiquer le bon plaisir de Sa Majesté.

Je suis, etc.,
SYDNEY.

Digitized by Google

N° 4.—Mémoire de M. Roderick Macdonell.

(*Archives, série Q, vol.* 24-2, *p.* 280.)

Au très honorable lord Sydney, l'un des principaux secrétaires d'Etat, etc. etc., etc.

Le mémoire de M. Roderick Macdonell expose très humblement,

Qu'un nombre considérable d'Ecossais et d'autre sujets britanniques, lesquels, avant la dernière guerre, habitaient les cantons reculés de la province de New-York, ont adhéré à leur devoir et à leur allégeance, jusqu'à ce que, n'étant pas supportés, ils ont été écrasés par le nombre des ennemis, se sont retirés sous bois jusqu'au Canada, et ont servi dans le 84ième Royal Yorkers et autres régiments, au cours des différentes expéditions, jusqu'à la paix, ainsi que peuvent le certifier sir Guy Carleton, le lieutenant-gouverneur Haldimand, le brigadier général Maclean, sir John Johnson et les autres officiers.

Que des terres ont été assignées par le commandant en chef, dernièrement, aux colons plus haut mentionnés, dans le Haut Canada, mais, comme ils sont de la religion catholique romaine, ils perdent beaucoup à ne pas avoir un pasteur comprenant leur langue; ayant perdu toutes leurs propriétés, et étant réduits à commencer de nouveaux établissements dans les bois, ils ne sont pas en condition de lui fournir sa subsistance.

Que le signataire du mémoire étant connu et allié à plusieurs d'entre eux, ils lui ont envoyé des sollicitations lui demandant de traverser et d'aller les desservir comme pasteur, dans l'humble espoir que vu les circonstances et les considérations plus haut mentionnées, il plairait au gouvernement de Sa Majesté de donner la permission de lui fournir les moyens de défrayer les dépenses du voyage jusqu'à la colonie, et de lui faire une allocation annuelle, les colons n'étant pas capables de lui faire cette allocation.

Que, conséquemment, le signataire du mémoire, en possession de documents satisfaisants ayant rapport à sa popularité et à son caractère, ayant voyagé jusqu'ici de son pays natal et de sa colonie, espère humblement qu'il plaise à Votre Seigneurie de prendre les raisons ci-dessus en considération, et de faire justice aux exigences de cette partie loyale et malheureuse des sujets de Sa Majesté, en tant qu'il semblera juste et à propos à votre sagesse et à votre bonté.

N° 5.—L'Évêque (anglican) de Québec, à M. King.

Archives, série Q, vol. 69-2, *p.* 404.)

Powell-Place, 20 novembre 1794.

Cher monsieur,—J'inclus une copie de la lettre que je vous ai expédiée par milord Dorchester, à bord du *Regulus*.

Je saisis cette occasion pour vous mentionner une erreur qui m'a échappé au cours de ma lettre en date du 15 septembre, adressée à M. Dundas (*voir* p. 385).—Je disais que, "de Montréal à Kingston, une distance de 200 milles, il n'y a pas un "seul pasteur de l'Eglise anglicane, *ni aucune maison de culte religieux*, excepté une "petite chapelle appartenant aux luthériens, et peut-être une ou deux appartenant "aux presbytériens." J'aurais dû dire "ni aucune maison de culte protestant". Parce qu'entre Montréal et la Pointe-au-Baudet, * une distance d'environ 50 milles, où la majorité de la population est catholique romaine j'ai vu deux églises catholiques romaines (et j'ai depuis appris d'un prêtre de cette croyance qu'il y en a six autres). L'erreur dans l'expression provient de ce que je ne songeais qu'aux protestants, dont je décrivais alors la situation. De la Pointe-au-Baudet à Kingston, † à

* Dans le Bas-Canada. † Haut-Canada.

Digitized by Google

l'exception d'un petit *groupe d'Ecossais catholiques romains*, lesquels n'ont pas d'église, tous les habitants sont protestants, comme aussi à la Baie de Quinté. L'erreur ne fait matériellement rien à la question, mais j'ai cru faire mieux en vous le disant. Vous pourrez juger vous-même s'il y a nécessité d'en faire part au présent secrétaire d'Etat. Nous n'avons encore rien entendu au sujet des instruments.

Je suis, etc.,

J. QUÉBEC.

N° 6.—Le secrétaire d'État au lieutenant général Hunter.

(*Archives, série Q, vol.* 294, *p.* 41.)

Downing Street, 1er mars 1803.

Monsieur,—Un groupe de montagnards écossais, presque tous des Macdonnels, et dont plusieurs sont d'anciens soldats ayant servi dans le régiment des Glengarry Fencibles, se préparent, avec leurs familles et leurs parents, à quitter leur présente habitation, dans le dessein de rejoindre, dans le Haut-Canada, quelques-uns de leurs parents déjà établis dans la province.

Le mérite et les services du régiment dans lequel une certaine proportion de ces gens ont servi, leur donne des droits à toutes les marques de faveur et de considération qui pourraient judicieusement leur être accordées, et avec l'encouragement donné ordinairement dans la province, ils se montreraient d'aussi bons colons que leurs alliés demeurant présentement dans le district de Glengarry, dont la bonne conduite et l'industrie, d'après les représentations reçues ici, sont des plus recommandables.

Le gouvernement a été informé de la situation et des intentions des familles, avant que cela eut été décrit par M. McDonnell, l'un des ministres de leur église, et ci-devant aumônier du régiment de Glengarry, lequel possédait une influence considérable sur tout le groupe. Il a décidé, au cas où la détermination de mettre à exécution leur plan de départ serait absolue, d'embarquer avec eux et de diriger leurs pas vers le Canada.

Au cas de leur arrivée sur les terres que vous gouvernez, je suis commandé par Sa Majesté de vous autoriser d'accorder, d'après la manière usuelle, une partie des terres de la Couronne, non encore concédées, dans n'importe quelle partie de la province où ils voudront s'établir, dans une proportion de douze cents acres à M. McDonnell et de deux cents acres pour chaque famille qu'il amènera dans la colonie.

N° 7.—Le révérend Alex. McDonnell à John Sullivan.

(*Archives. série Q, vol.* 299, *p.* 184.)

Edinbourg, — mars, 1804.

Monsieur,—Dans la lettre que j'ai eu l'honneur de recevoir de vous au cours du mois de novembre dernier, vous approuviez l'idée que j'avais suggérée, de garder les Écossais catholiques du Canada sous la direction spirituelle de pasteurs choisis parmi leurs compatriotes et ayant reçu leur éducation dans la Grande-Bretagne ; vous avez aussi exprimé le désir que je parte, suivant mes intentions, pour aller, moi-même prendre charge de la direction des catholiques du comté de Glengarry sous le plus court délai. La saison étant maintenant arrivée, je suis prêt à partir à bord du premier vaisseau qui fera voile de la Clyde pour Montréal ou Québec, et je n'attends plus que ces lettres que vous avez eu la bonté de me promettre pour le gouverneur Hunter. Si vous ou milord Hobart jugez convenable de m'honorer d'autres ordres particuliers ou d'instructions pour cette province, je partirai immédiatement pour Londres afin de les recevoir.

Si le gouvernement trouvait à propos de défrayer les dépenses d'un instituteur pour ce comté, j'emmenerais avec moi, de ce pays, une personne compétente en tous points pour cette charge importante.

Digitized by Google

J'ai fait remarquer au cours de ma dernière lettre la nécessité où je me trouvais d'avoir du secours du gouvernement pour la construction d'une maison, mais pour cela ainsi que pour les autres gratifications que mes efforts pour mon pays auraient pu m'obtenir, je m'en rapporterai entièrement à vous et aux appréciations favorables que le gouverneur Hunter pourra vouloir faire de ma conduite.

Je suis, etc.,

ALEXANDER MACDONNELL.

N° 8.—Le secrétaire d'Etat au lieutenant général Hunter.

(*Archives, série Q, vol.* 297, *p.* 16.)

Downing Street, 7 avril 1804.

Monsieur,—Les circonstances ont empêché les anciens soldats du régiment des Glengarry Fencibles de mettre à exécution la résolution que je vous ai communiquée au cours de ma lettre du 1er mars 1803, laquelle était de s'en aller en corps au Canada. M. Macdonnell, l'un des ministres de leur église, que je vous avais dit alors avoir annoncé leur intention au gouvernement, et, lequel avait entrepris de les suivre, désire toujours rejoindre ses compatriotes déjà établis dans le district de Glengarry, dans les limites de la région que vous gouvernez. Au cas où il mettrait son projet à exécution, je dois désirer que vous lui ferez, sur sa demande, une allocation de terre compatible avec les règlements d'après lesquels les terres de la couronne sont concédées, et je ne doute pas que vous constatiez que M. Macdonnell mérite toute la protection et l'encouragement que vous pourrez lui donner.

N° 9.—Le lieutenant-général Hunter à lord Hobart.

(*Archives, série Q, vol.* 299, *p.* 49.)

Québec, 20 juin 1804.

Milord,—J'ai l'honneur d'accuser réception de la dépêche de Votre Seigneurie, n° 24, en date du 7 avril dernier, me faisant connaître les circonstances qui ont empêché les anciens soldats du régiment des Glengarry Fencibles de mettre à exécution leur projet d'émigrer en corps au Canada, laquelle Votre Seigneurie m'avais communiquée au cours de sa lettre du 1er mars 1803; mais que M. Macdonnell, l'un des ministres de leur religion, qui avait entrepris de les suivre, désire toujours rejoindre ses compatriotes déjà établis dans le district de Glengarry, et m'autorisant, sur sa demande, à lui faire une allocation de terre compatible avec les règlements d'après lesquels les terres de la couronne sont concédées.

J'aurai beaucoup de plaisir à rendre à M. Macdonnell tous les égards qui lui sont dus, dès son arrivée dans ce pays, et j'aurais aussi été très heureux de voir les anciens soldats du régiment des Glengarry Fencibles s'établir dans le Haut-Canada.

Ce régiment a servi sous mes ordres en Irlande en 1798, alors que j'ai constaté qu'il formait une agglomération dont la conduite et les bonnes dispositions étaient exemplaires.

J'ai l'honneur de faire connaître à Votre Seigneurie que votre lettre sur ce sujet, en date du 1er mars 1803, ne m'est jamais parvenue, et il est probable votre dépêche n° 17, de laquelle, au cours de ma lettre n° 47, en date 12 mars dernier, je vous annonçais la disparition.

J'ai l'honneur,

P. HUNTER.

Digitized by Google

N° 10.—L'ÉVÊQUE CATHOLIQUE ROMAIN DE QUÉBEC AU GÉNÉRAL HUNTER.

(*Archives, série C, vol.* 63, *p.* 105).

LONGUEUIL, 22 8tre 1804.

MONSIEUR,—Le porteur de la présente que j'ai l'honneur d'écrire à Votre Excellence, est M. Macdonell, prêtre écossais nouvellement arrivé dans ce pays pour procurer à ses compatriotes émigrés les secours spirituels dont ils ont grand besoin; il est très recommandé et je l'emploierai avec plaisir auprès des Ecossais; il va rendre à Votre Excellence les respectueux hommages et traiter avec elle sur quelques objets relatifs à l'émigration faits et à faire. Je connais trop bien la bonté de Votre Excellence pour douter qu'elle fera tout ce qui est en son pouvoir pour favoriser les pauvres Ecossais que la nécessité de pourvoir à leur subsistance a jetés sur nos côtes. Un autre prêtre irlandais arrivé ici depuis un mois emmené d'Irlande par lord Selkirk est déjà placé dans le comté de Glengarry; son prédécesseur, M. Alexander Macdonell, touchait annuellement du gouvernement £50 sous le titre de missionnaire des sauvages de Swegatsi pour aider à sa subsistance.

Je suis charmé que le voyage de ce monsieur à York me procure le précieux avantage de renouveler les assurances du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc., etc.

† P. ÉVÊQUE DE QUÉBEC.

N° 11.—MANDAT POUR LE SALAIRE DU RÉVÉREND ALEXANDER MACDONNELL.

(*Archives, mandats, vol.* 3 *de* 1805.)

A HENRY CALDWELL, écr., receveur général.

Il vous est par les présentes ordonné et requis à même l'argent qui se trouve ou peut vous venir en mains, pour défrayer les dépenses du gouvernement de cette province, de payer ou de voir à ce qu'il soit payé au révérend Alexander Macdonnell ou à ses substituts, £25 sterling, cette somme étant son salaire comme missionnaire catholique romain dans le Haut-Canada pour les six mois écoulés du 1er novembre 1804 au 30 avril 1805, inclusivement. Et pour ce faire, ceci, avec la quittance du dit Alexander Macdonell ou ses ayants cause, seront votre autorisation.

QUÉBEC, ce 31ème jour de juillet 1805.

ROBERT S. MILNES.

Par l'ordre de Son Excellence,
HERMAN W. RYLAND.

N° 12.—JOSEPH FROBISHER AU LIEUTENANT COLONEL GREEN.

(*Archives, série C, vol.* 63, *p.* 121.)

BEAVER HALL, 3 février 1806.

MON CHER MONSIEUR.—A la demande du révérend M. Alex. Macdonnell, de Glengary, que vous connaissez personnellement, je crois, ayant apporté des lettres d'introduction et de recommandation à notre ami défunt le général Hunter, qui a eu la bonté de s'occuper de lui en parlant en sa faveur au gouverneur Milnes, et je crois qu'il a même obtenu pour lui une pension de £50, la même somme qui a été accordée à M. Burke et à d'autres missionnaires. Si vous preniez la peine de m'envoyer toutes les informations se rapportant à cette affaire, par le retour de la malle. M. Macdonnell attendant en ville le résultat de ma démarche et voulant savoir à qui il doit s'adresser pour le paiement de son salaire (si on lui en accorde), j'estimerais ce service comme une faveur particulière.

Avec mes compliments respectueux, etc.

J. O. FROBISHER.

Digitized by Google

N° 13.—Rev. Alexander Macdonnell au comte de Bathurst.

(*Archives, série Q, vol.* 321, *p.* 228.)

3 Rue South, Square Manchester,
Lundi, 16 décembre 1816.

Milord.—Ayant une lettre de lord Sidmouth à livrer à Votre Seigneurie, et d'importantes communications à vous faire relativement aux sujets catholiques romains de Sa Majesté du Haut-Canada et des autres colonies britanniques de l'Amérique du Nord, je voudrais savoir quand il conviendra à Votre Seigneurie de m'accorder l'honneur d'une audience.

J'ai l'honneur, etc.,
ALEX. MACDONELL.

N° 14.—Le rév. Alexander Macdonell au comte de Bathurst.

(*Archives, série Q, vol.* 323, *p.* 177.)

Rue South, Square Manchester, Londres.
10 janvier 1817.

Milord.—Comptant sur la condescendance de Votre Seigneurie, et convaincu par expérience du chaleureux intérêt que vous prenez au bien-être de chaque classe des sujets de Sa Majesté qui méritent l'approbation de leur souverain et de son gouvernement, je prends la liberté de soumettre à Votre Seigneurie le rapport suivant se rapportant aux sujets catholiques romains de Sa Majesté du Haut-Canada, espèrent obtenir la considération et l'approbation favorables de Votre Seigneurie.

Les catholiques du Haut-Canada sont à peu près au nombre de quinze mille, et sont dispersés sur une grande partie de la province, les montagnards écossais de cette croyance sont principalement concentrés dans ce qui est appelé la colonie de Glengarry, quoique plusieurs se soient dispersés dans le pays, jusqu'à Kingston, et de là à l'extrémité de la baie de Quinté.

Afin de subvenir aux besoins spirituels de tous, et afin de donner l'instruction nécessaire à la jeunesse, il faudrait au moins six ecclésiastiques et huit ou dix maîtres d'école, qui devraient être choisis parmi leurs compatriotes, qui devraient avoir la même profession de foi, et parler la langue (le gaélique) qu'ils parlent eux-mêmes.

De toutes les méthodes qui peuvent être conseillées pour conserver aux enfants les principes loyaux de leurs pères, il est évident qu'il n'y en a aucune qui soit aussi efficace que de graver dans leurs cœurs ces principes, et de leur donner l'instruction morale et religieuse dès leur jeune âge; dans le langage énergique de leurs ancêtres. Ainsi assurés par la double barrière de leur langue et de leur religion, ils pourront pendant longtemps résister à la politique contagieuse de leurs démocratiques voisins.

L'encouragement donné l'année dernière par ordre de Son Altesse Royale le prince régent aux instituteurs publics (sans distinction de croyance religieuse) qui accompagnent les émigrants allant au Canada, savoir: 100 livres sterling par année et 200 acres de terre aux ecclésiastiques, 50 livres sterling par année et 100 acres de terre aux maîtres d'école, était tout ce qui pouvait être demandé ou espéré par les catholiques de cette province, parce que les colons eux-mêmes fourniraient facilement tout ce qui pourrait être nécessaire à la subsistance de leurs fonctionnaires publics, et cette subvention du gouvernement ne pourrait avoir d'autre effet que d'augmenter la loyauté et la gratitude de ceux-là, et que d'agir comme un stimulant puissant sur ceux-ci pour faire remplir les fonctions de leur devoir important.

C'est mon intention d'établir la principale école à l'endroit où je demeure, dans le comté de Glengarry, de sorte qu'elle puisse être sous ma direction, et je veux procurer à cette école dans ce pays des instituteurs bien instruits, capables de donner aux fils de gentilhommes une éducation plus avancée qu'il ne serait nécessaire pour

Digitized by Google

la plus basse classe de colons. Ceci obvierait à la nécessité de les envoyer aux Etats-Unis ou aux séminaires français du Bas-Canada, comme cela a été fait jusqu'à présent. Si Votre Seigneurie était disposée à croire qu'un établissement de ce genre put mériter l'appui et la protection du gouvernement, une aide quelconque pourrait être donnée pour son support sans application directe de la bourse publique ni des fonds provinciaux de celle-ci, ce qui ne demanderait rien de plus qu'une recommandation de Votre Seigneurie enjoignant au lieutenant-gouverneur de donner à ce district catholique la même subvention que les écoles du district protestant reçoivent du trésor provincial.

Une autre partie du sujet sur laquelle je voudrais attirer l'attention de Votre Seigneurie, c'est l'éducation féminine.

Les pensionnats de jeunes filles dans les deux Canadas sont sous la direction de femmes américaines, et tous les livres d'instruction mis entre les mains des élèves par ces maîtresses d'école sont de fabrication américaine, remplis avec art des principes de leur gouvernement et de leur constitution, et représentant leurs dignitaires comme des modèles d'excellence morale, tandis que nos hommes publics et privés sont représentés sous les couleurs les plus sombres.

Afin d'arrêter les progrès rapides de ce mal croissant, et de sauvegarder les âmes des enfants catholiques du moins, contre les insidieux artifices de ces agents actifs de nos ennemis, aucun plan ne pouvait promettre autant que d'encourager quelques sœurs ou religieuses anglaises, capables de donner une bonne éducation et d'enseigner les arts d'agrément aux jeunes filles, à quitter ce pays pour aller s'établir dans le Haut-Canada.

Ou, si le choix des religieuses soulevait quelques objections, des femmes séculières pourraient être propres à une entreprise de ce genre, mais cela coûterait plus cher; d'ailleurs on ne saurait s'attendre à ce que celles-ci missent autant de bonne volonté à accomplir leur devoir que celles qui ont renoncé à tout en ce bas monde dans la seule intention de se rendre utiles à leurs semblables.

Tout l'encouragement nécessaire pour les sœurs serait une pension modique fournie par le gouvernement ou payée à même les biens des Jésuites pendant quelques années, jusqu'à ce qu'elles pussent s'établir dans le pays; un don de quelques acres de terre pour leur bâtiments, jardins et préau de récréation pour leurs élèves dans la ville de Kingston, ou partout où elles trouveraient un endroit plus convenable pour s'y fixer, et une concession de deux ou trois cents acres des terres de la Couronne, dans le voisinage de leur demeure, d'où elles pouraient se procurer du combustible et les autres choses nécesssaires à la vie.

Quand j'aurai dit à Votre Seigneurie que, à l'exception des huit écoles du district qui sont principalement sous la direction d'ecclésiastiques de l'Eglise établie, l'éducation de la jeunesse des deux sexes est exclusivement entre les mains d'instituteurs américains, et que cette éducation consiste en l'étude des traités auxquels j'ai déjà fait allusion, Votre Seigneurie avouera que le danger contre lequel je souhaiterais de nous prémunir est d'une nature sérieuse et alarmante, et je suis convaincu que pour l'esprit libéral et éclairé de Votre Seigneurie, aucune excuse n'est nécessaire pour la demande que j'ai faite en faveur de sujets loyaux, qui, en grande proportion ont, pendant vingt-six ans, été sous ma direction spirituelle, et qui pendant douze ans de cette période ont porté les armes pour la défense de leur pays.

Il me suffira d'ajouter que, en conséquence de l'appui qu'il a plu à milord Sidmouth de donner à moi et à ces gens en 1803, j'ai été capable de diriger vers nos colonies, des Ecossais catholiques, qui ont été obligés de quitter leur pays natal, et que depuis ce temps aucun n'a émigré aux Etats-Unis, tandis que des milliers d'Ecossais presbytériens et un nombre infini d'Irlandais catholiques qui auraient été d'excellents sujets dans les colonies britanniques, non seulement sont perdus pour leur pays natal, mais sont devenus ses ennemis les plus formidables et invétérés, et ont renforcé les armées américaines dans leur dernière tentative ayant pour but la conquête des Canadas, comme le certifieront tous les officiers anglais employés pendant ce temps dans ces provinces.

J'ai l'honneur, etc.,

ALEX. MACDONELL.

Digitized by Google

N° 15.—Mémoire.

(*Archives, série Q*, 323, *vol. p.* 184.)

(Privé.) (Il n'y a aucune date, endroit ni signature à ce document.)

L'évêque catholique romain de Québec exerce présentement une juridiction sur les deux Canadas, les provinces de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick, et les îles du Prince-Edouard, du Cap-Breton et de la Madeleine. L'an dernier on a exposé au siège de Rome qu'il était impossible qu'une seule personne put remplir les devoirs d'un évêque dans ces régions lointaines et étendues, et il a été proposé, avec l'approbation du pape, que le Haut-Canada, la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick et les îles ci-haut mentionnées seraient séparées du diocèse de Québec; que chaque province serait placée sous une juridiction spirituelle distincte, ainsi que les îles réunies, et qu'un vicaire apostolique, investi du pouvoir d'ordonner des prêtres et de confirmer, serait nommé dans chaque juridiction.

Le pape ne connaissant aucune personne propre à remplir cette charge, remit la nomination des vicaires de ces nombreux districts entre les mains de l'évêque de Québec, et l'on peut croire que celui-ci, dans le cours des quelques dernières semaines, a envoyé à Rome ses recommandations en faveur des candidats désignés. Sans aucun doute le docteur Plessis, qui est un homme intègre, un excellent prélat, et qui est aussi dévoué au gouvernement britannique qu'aucun autre homme des Canadas, recommanderait pour ces emplois des hommes capables et de loyaux sujets, mais il est tout naturel de penser qu'il préférerait des Canadiens s'il les trouvait suffisamment capables. Comme la plupart des catholiques du Haut-Canada et des îles sont des montagnards écossais, et comme les catholiques de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick sont principalement Irlandais, il va sans dire que des ecclésiastiques compatriotes de ceux-ci devraient avoir leur direction spirituelle. Telle a été l'opinion des différents gouverneurs qui ont été au service des colonies britanniques pendant les quelques années dernières, et Son Excellence sir John Sherbrooke, le gouverneur général actuel des Canadas, a donné la permission d'informer les ministres de Sa Majesté qu'il a constaté par expérience que les prêtres irlandais sont plus aptes à diriger les catholiques irlandais, et que les ecclésiastiques écossais peuvent seuls mériter la confiance de leurs compatriotes catholiques.

Si le gouvernement était disposé à s'occuper de cette affaire, il ne serait peut-être pas trop tard, car il est probable qu'il s'écoulera encore quelque temps avant que cela soit définitivement réglé à Rome.

Il est évident que les emplois de cette nature devraient venir de la Grande-Bretagne, afin de resserrer les liens qui unissent les colonies à la mère-patrie, et en ce cas le très rév. docteur Paynt, de Londres, et le très rév. docteur Cameron, d'Edimbourg, paraissent être les personnes les mieux douées pour la recommandation des vicaires apostoliques déjà mentionnée. Dans le cas actuel leurs noms pourraient être suggérés, et le rév. Paul McPherson serait un agent propre à diriger cette affaire à Rome. Il est aussi à observer que les premières nominations sont très importantes, car elles pourront servir de précédent, et établir une protection pour les demandes des mêmes privilèges, sans compter qu'un retard quelconque peut faire perdre à jamais cette occasion.

N° 16.—Le rév. Alexander Macdonell au comte de Bathurst.

(*Archives, série Q, vol.* 323, *p.* 187.)

3 Rue South, Square Manchester,
23 janvier 1817.

Milord.—Le principal but de ma présente visite en Angleterre est de me procurer quelques instituteurs publics, et de les emmener au Canada, et je suis à la veille de partir pour l'Ecosse pour chercher des hommes compétents à remplir cette charge, mais comme l'encouragement donné à ces instituteurs doit dépendre de

Digitized by Google

la réponse au document que j'ai eu l'honneur de soumettre à Votre Seigneurie le 16 courant, je ferai humblement remarquer qu'il serait nécessaire que j'eusse quelque avis à ce sujet avant mon départ.

J'ai l'honneur, etc.,

ALEX. MACDONELL.

N° 17.—Le rév. Alexander Macdonell à Henry Goulburn.

(*Archives, série Q, vol.* 323, *p.* 188.)

3 Rue South, Square Manchester,
7 mai 1817.

Monsieur.—Conformément à votre obligeante requête, je vous envoie les noms de trois instituteurs auxquels, avec la permission de milord Bathurst, j'ai promis qu'ils seraient employés à titre de maîtres d'école catholiques au Canada, savoir: Richard Hammond, un Anglais, et John Murdoch et Angus McDonald, Ecossais.

M. Hammond est maintenant ici prêt à partir par le premier navire du gouvernement qui fera route vers le Canada; les deux autres sont en Ecosse et partiront probablement de là.

J'ai l'honneur, etc.,

ALEX. MACDONELL.

N° 18.—Le rév. Alexander Macdonell à Henry Goulburn.

(*Archives, série Q, vol.* 323, *p.* 189.)

3 Rue South, Square Manchester,
12 mai 1817.

Monsieur.—La dernière fois que j'ai eu l'honneur de vous voir, vous avez eu la bonté de me dire que vous répondriez à la lettre que j'ai envoyée à milord Bathurst avant mon départ pour l'Ecosse en janvier dernier, à propos de l'éducation des catholiques au Canada. Dans cette lettre, je prenais la liberté de dire que les colons de cette colonie étant parfaitement capables de subvenir aux besoins de leur clergé et de leurs instituteurs, il serait néanmoins prudent pour le gouvernement de s'assurer la loyauté et l'attachement de ceux qui ont l'éducation de la jeunesse et la direction spirituelle des colons entre leurs mains, en contribuant à leur subsistance, et je certifie que je suis très désireux de pouvoir montrer aux catholiques du Canada une preuve palpable des dispositions libérales du gouvernement envers eux, afin de détruire la mauvaise impression que la publication d'instructions hostiles à leur religion avait faite dans leur esprit.

La bonne conduite de ceux qui sont sous ma direction, et qui forment un corps de catholiques dans la province d'en haut, a jusqu'à présent mérité l'approbation de leur roi et de leur pays; mais comme le danger d'infection des principes démocratiques de leurs voisins augmentera nécessairement en proportion de leur accroissement, et de la distance sur laquelle ils se disperseront, je considère que mon devoir est de faire connaître à milord Bathurst et à vous, monsieur, la nécessité de les préserver de ce danger.

J'ai déjà dit dans la lettre en question que l'emploi d'instituteurs qui devraient être alliés au gouvernement aussi bien par leurs intérêts que par leurs principes me paraît le meilleur moyen de mener à bonne fin cette affaire importante, et il ne me reste plus qu'à ajouter que ces instituteurs devraient être, autant que les circonstances le permettront, originaires de la Grande-Bretagne, ou du moins, imbus des principes de la constitution anglaise.

J'ai l'honneur, etc.,

ALEX. MACDONELL.

Digitized by Google

N° 19.—Le rév. Alexander Macdonell à Henry Goulburn.

Archives, série Q, vol. 323, *p.* 199.)

3 Rue South, Square Manchester,
(Sans date, apparemment vers le 25 mai 1817.)

Monsieur.—J'ai l'honneur d'accuser réception de vos missions datées respectivement les 19 et 20 courant, et j'espère que vous accepterez mes remercîments pour l'obligeante attention que vous avez montrée pour ma demande en faveur des gens confiés à ma charge.

Je vous prie d'assurer milord Bathurst que je considérerai comme le devoir le plus agréable de ma vie de rendre témoignage à cette occasion de la libéralité et de la bonne volonté que Sa Seigneurie a montrées envers les habitants catholiques du Haut-Canada, et de leur faire bien comprendre jusqu'à quel point ils favoriseront leurs intérêts particuliers en continuant de mériter l'approbation de leur souverain et de son gouvernement.

Milord Bathurst sait, je n'en doute pas, que les ecclésiastiques catholiques ne sont pas moins nécessaires que les maîtres d'école catholiques dans le Haut-Canada. La dernière fois que j'ai eu l'honneur de vous voir, j'ai pris la liberté de mentionner quelques circonstances qui rendent la nécessité d'avoir quelques prêtres écossais catholiques plus urgente dans cette province. Ceux que je voudrais qui fussent employés sont le rév. James Sharp, le rév. John McDonald et le rév. William Chisholm. Si le gouvernement veut condescendre à aider quelques ecclésiastiques et maîtres d'écoles à s'établir parmi les catholiques du Haut-Canada, je répondrai sur ma vie de leur loyauté et de leur bonne conduite.

J'ai l'honneur, etc.,

ALEX. MACDONELL.

N° 20.—Le rév. Alex. Macdonell à Henry Goulburn.

(*Archives, série Q, vol.* 323, *p.* 197.)

3 Rue South, Square Manchester,
9 juin 1817.

Monsieur.—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 6 courant, m'informant qu'il a plu à Sa Seigneurie le comte de Bathurst de donner une subvention de cent livres par an à chacun des trois prêtres catholiques que je désirais envoyer au Canada. Je ne sais moi-même, monsieur, comment exprimer ma gratitude envers Sa Seigneurie, à l'occasion de sa bonne volonté envers les catholiques du Canada, et je ne manquerai pas de leur inculquer dans l'esprit la valeur de cette nouvelle concession à une époque où tant de demandes sont faites sur les fonds publics. Je considérerais vraiment ma demande en leur faveur comme indigne d'attention si je ne faisais tous les efforts possibles pour les rendre reconnaissants des faveurs essentielles qui leur sont faites en cette occasion, et désireux de s'assurer la continuation de la bienveillante protection du gouvernement.

Je serais heureux de savoir s'il sera nécessaire que ces prêtres et instituteurs allant au Canada soient pourvus de lettres du bureau colonial d'ici en sus des instructions qui ont été données au gouverneur de la province à leur sujet.

J'ai l'honneur, etc.,

ALEX. MACDONELL.

Digitized by Google

N° 21.—Requête du rév. Alexander Macdonell.

(*Archives, série Q, vol.* 323, *p.* 201.)

Au Très honorable comte de Bathurst
secrétaire du Département Colonial,
etc., etc., etc.

La requête du révérend Alexander Macdonell, vicaire général du Haut-Canada, est humblement soumise :

Le requérant, grâce à l'influence que sa situation et l'exercice de ses fonctions lui donnaient, engagea en l'an 1791 plusieurs centaines de ses compatriotes, qui, se trouvant chassés de leurs propriétés des hautes terres d'Ecosse, en conséquence du système qui consistait à convertir les petites fermes en de grandes bergeries, étaient sur le point de s'embarquer pour l'Amérique, à s'établir à Glasgow et dans les villes manufacturières et les villages avoisinants, et pour les encourager et afin de former lui-même un point de ralliement, s'en alla demeurer à Glasgow, quoique avec beaucoup de danger pour sa sûreté personnelle, car aucun prêtre de sa croyance ne s'y était aventuré depuis les émeutes de 1781.

En 1894, quand la corruption des principes français faisait des progrès alarmants par tout le Royaume-Uni, et que tous les corps de miliciens levés dans la Bretagne du Nord, à l'exception de deux, refusèrent de se mettre en marche pour l'Angleterre, le requérant fut envoyé alors par le corps de catholiques sous sa charge, afin de porter une adresse loyale à Sa Majesté, ainsi qu'une offre de former un corps de défense pour sa personne ou son gouvernement, prêt à porter les armes dans n'importe quelle partie des possessions britanniques, où ses services pourraient être requis ; l'offre étant acceptée, une lettre de service fut en conséquence émanée pour lever le régiment de miliciens catholiques de Glengarry pour faire le service à Jersey, Guernesey, et en Irlande, et leur exemple fut suivi par tous les régiments de miliciens levés après cette période.

Le requérant étant nommé aumônier du corps, remplit constamment ses devoirs durant les huit années de son service, et partagea avec les soldats tous les dangers et toutes les fatigues de la révolte irlandaise, tandis que les autres aumôniers se servirent de la permission qu'ils avaient de se retirer avec quatre chelins par jour, comme les certificats de l'officier commandant le corps et la lettre du sécrétaire de la guerre du 10 janvier 1803 peuvent le prouver.

Après la réduction des corps de miliciens quand un grand nombre émigraient aux Etats-Unis d'Amérique, le requérant, sous la protection de lord Sidmouth, dirigea les soldats dispersés du régiment de Glengarry en 1804 vers le Haut-Canada, où ils s'établirent parmi leurs compatriotes, antérieurement établis dans cette province, et le requérant a la satisfaction de dire que, grâce à la même protection et au même encouragement qu'il avait reçus pour ces ouailles, il put complètement détourner les Ecossais catholiques vers les colonies britanniques, et que depuis ce temps jusqu'à présent, aucun, à sa connaissance, n'est allé s'établir aux Etats-Unis.

Le requérant, à la veille de la dernière guerre américaine, forma et soumit un plan qui consistait à lever le deuxième régiment de miliciens de Glengarry ; le plan étant approuvé, ce corps, par son influence dans le comté de Glengarry, fut organisé en quelques mois, et les importants services qu'il a rendus ont contribué puissamment à la défense des Canadas.

Le requérant, pour démontrer par son exemple autant que par ses exhortations à ses ouailles la nécessité de défendre leur pays, fut lui-même constamment sur le champ de bataille, subissant les mêmes privations et les mêmes fatigues que le simple soldat, et il eut l'honneur de recevoir non seulement les remercîments des différents gouverneurs et officiers commandant les troupes de Sa Majesté dans ce quartier, mais aussi la reconnaissance de Son Altesse Royale le prince Régent, avec un surplus de cinquante livres ajouté à son salaire, comme marque de la reconnaissance que Son Altesse Royale éprouvait pour ses services rendus à la défense du pays.

Digitized by Google

Le requérant, dès son arrivée au Canada, afin de faire disparaître toute cause de mécontentement parmi les habitants catholiques, trouva expédient d'abandonner la coutume de faire payer les dîmes, coutume qui avait été établie par son prédécesseur, laissant à chaque homme la liberté de donner selon sa générosité; quoiqu'il ait perdu beaucoup en faisant ainsi, le requérant a aussi beaucoup perdu pendant la guerre, la perte étant estimée à cinq cents livres. Mais ne voulant pas augmenter les nombreuses demandes qui pleuvaient de tous côtés contre le gouvernement à cette époque, et voulant donner un exemple de modération à ceux qui se trouvaient dans la même position que lui, il accepta la somme modique de cinquante livres en compensation, et donna au gouvernement une quittance complète pour ses pertes.

Le requérant, comme vicaire général du Haut-Canada, à la direction spirituelle de tous les catholiques dans cette province, et est conséquemment obligé de voyager d'une partie de la province à l'autre chaque année pour exercer son ministère, ce qui est l'occasion de dépenses trop fortes pour son salaire actuel; ne recevant que cent livres par année du gouvernement, et les contributions précaires de ses ouailles.

De sorte que le requérant soumet humblement à la considération de Votre Seigneurie la question de savoir si ses efforts zélés et continuels pendant vingt-six ans au service de son pays, les pertes qu'il a éprouvées, et la difficulté de remplir ses fonctions ostensibles et importantes sans moyens additionnels, peuvent mériter une augmentation quelconque de son salaire actuel de cent livres par année.

Le requérant désire qu'il soit parfaitement compris qu'il considère ce qu'il reçoit actuellement ou ce qu'il pourra recevoir du gouvernement, comme faveur et condescendance, et non comme un droit, et que son attachement à son souverain et à son pays est basé sur les fondations inébranlables de principes consciencieux, qui ne peuvent être fortifiées par des faveurs surnuméraires, ni être affaiblies par un désappointement quelconque.

ALEX. MACDONELL, V. G.

Londres, 15 juin 1817.

Digitized by Google

Digitized by Google

Q. 125.

1813.

23 mars, Halifax. Barclay à Warren. Voyez incluse dans Barrow à Bunbury, 8 juillet.

12 avril, Washington. Barclay à Mason. Incluse dans Barrow à Goulburn, 14 août. *Voir* à cette date.

8 mai, Georgetown. Barclay à Monroe. Incluse dans Croker à Goulburn, 15 août. *Voir* à cette date.

12 mai, Washington. Monroe à Barclay. Incluse dans Croker à Goulburn, 15 août. *Voir* à cette date.

14 mai, Au large du Bic. Le capitaine Upton à Croker. Incluse dans la lettre de Croker du 6 août. *Voir* à cette date.

19 mai, Chesapeake. Warren à Croker. *Voir* l'incluse dans Barrow à Bunbury, 8 juillet.

20 mai, Haarlem. Barclay aux commissaires du transport. Incluse dans Croker à Goulburn, 15 août. *Voir* à cette date.

26 mai, Kingston. Yeo à Croker. Incluse dans la lettre de Croker du 7 août. *Voir* à cette date.

3 juin, Washington. Passeport pour le vaisseau *Robert Burns*. Inclus dans Barrow à Goulburn, 14 août. *Voir* à cette date.

7 juin, Montréal. Extrait d'une lettre de Montréal. Inclus dans celle de McGillivray, du 10 août. *Voir* à cette date.

9 juin, Haarlem. Barclay à Mason. Incluse dans Barrow à Goulburn, 14 août. *Voir* à cette date.

12 juin, Washington. Mason à Barclay. Incluse dans Barrow à Goulburn, 14 août. *Voir* à cette date.

(Cette lettre est datée "juin" seulement—mais Barclay dit qu'elle a été écrite le 12.)

16 juin, Bureau de la guerre. Merry à Gouldburn. Demande pour lord Palmerston si Bathurst pense qu'il est nécessaire d'envoyer d'autres médicaments au Canada, ainsi qu'on le demande dans la réquisition de Prevost. 2

18 juin, Bureau du transport. McLeay à Bunbury. Transmet liste des transports, avec troupes, de Halifax à Québec. 3

Incluse. Liste. 4

19 juin, Washington. Mason à Barclay. Incluse dans Barrow à Goulburn, 14 août. *Voir* à cette date.

20 juin, Haarlem. Barclay à Mason. Incluse dans Barrow à Goulburn, 14 août. *Voir* à cette date.

22 juin, Bureau de la guerre. Merry à Gouldburn. Ordres donnés par le conseil des chirurgiens de l'armée pour l'envoi de médicaments, etc., pour les troupes en Canada. 5

22 juin, New-York. Barclay aux commissaires du transport. Incluse dans Barrow à Goulburn, 14 août. *Voir* à cette date.

24 juin, New-York. Le même aux mêmes. Incluse dans Barrow à Goulburn, 14 août. *Voir* à cette date.

25 juin, New-York. Le même aux mêmes. Incluse dans Barrow à Goulburn, 14 août. *Voir* à cette date.

26 juin, Amirauté. Croker à Bunbury. Un convoi est sur le point de faire voile pour Halifax, Québec et Terreneuve; un autre partira le 25 août. Les provisions devront être prêtes pour être expédiées par ces convois. 6

Digitized by Google

1813.

28 juin, Amirauté. Barrow à Goulburn. Un échange de prisonniers, fait en mer, n'étant pas conforme à la décision communiquée aux Etats-Unis, est déclaré nul et de nul effet. Page 7

29 juin, Bureau du garde-magasin. Barclay à Goulburn. Une petite partie seulement des présents pour les sauvages sera prête pour être expédiée par le convoi du 25 août. 8

2 juillet, Gardes à cheval. Torrens à Goulburn. Transmet lettre du conseil des chirurgiens de l'armée suggérant l'augmentation du personnel médical en Canada. La demande d'augmentation est prise en considération. 9

Incluse. Lettre du 26 juin, du conseil. 10

Le personnel médical pour lequel on a pourvu. 11

Le personnel médical que l'on propose. 12

2 juillet. Ordre demandant la production des instructions à Prévost concernant la religion catholique romaine. 13

2 juillet, Bureau de l'artillerie. Crew à Bunbury. Concernant le partage des gratifications demandées par Prevost, le comité de l'artillerie envoie un état indiquant les documents qui manquent pour faire une évaluation précise. Description des rapports. 14

Inclus. Etat des réclamations pour captures de provisions. 16

2 juillet, Bureau de l'artillerie. Le même au même. Envoie liste des provisions et de l'artillerie expédiées au Canada, et demande à Bathurst d'autres provisions, en plus de celles énumérées dans les rapports inclus. 17

Inclus. Rapports. 17*a* 18

3 juillet, Amirauté. Barrow à Bunbury. Le convoi pour l'Amérique du Nord partira le 10 au lieu du 25 août. 19

3 juillet, Trésorerie. Wharton à Goulburn. Demande si on va envoyer d'autres provisions pour les sauvages, en sus de celles déjà commandées. 20

Inclus. Extrait d'une lettre de l'ordonnateur en chef à ce sujet. 21

5 juillet, Hampton Roads. Beckwith à Bathurst. Transmet copie d'une lettre de l'amiral Warren, demandant le renvoi de deux compagnies indépendantes d'étrangers; il y a danger à la débarquer. 24

5 juillet, Amirauté. Barrow à Bunbury. Des vaisseaux portant des troupes pour l'Amérique du Nord ont quitté Gibraltar. 25

5 juillet, *San Domingo.* Beckwith à Warren. Rapporte la mauvaise conduite de deux compagnies indépendantes d'étrangers. Déjà un officier et trente hommes de la deuxième compagnie ont déserté. La première compagnie a fait preuve d'insubordination avant de quitter les Bermudes; il a fallu fusiller un des soldats pour mutinerie. La compagnie s'est révoltée à la parade et le quartier-maître a déserté après avoir volé son capitaine et d'autres officiers. A Hampton les hommes se sont dispersés à la recherche de butin, ont brutalisé les habitants paisibles, de sorte qu'il a fallu les ramener des avant-postes; sur les représentations de leurs officiers ils ont été renvoyés sur leur navire; ils continuent leur mutinerie; le capitaine Smith, qui commande, dit que ces hommes sont des bandits dangereux; qui déserteront en masse, suivant lui, à la première occasion. Il soumet qu'il est nécessaire de les renvoyer. On a tout tenté pour se les concilier, mais inutilement. 44

8 juillet, Trésorerie. Harrison à Bunbury. Transmet copie de lettres du commissariat concernant les provisions, etc., qui ont été envoyées en Canada pour les troupes. 26

Incluses. Deux lettres donnant un état des provisions envoyées en Canada pour les troupes, en date du 26 juin. 27, 28

8 juillet, Gardes à cheval. Terrens à Goulburn. Transportation demandée pour les troupes destinées à l'Amérique du Nord, savoir: 1–8e fantassins 5; 1–41e 30; 1–49e 34; 2–89e 99; 100e 72; 103e 152; de De Meuron 20; de Watteville 25; total pour l'Amérique du Nord, 437. Il y a aussi un détachement pour les Bermudes de 267, dont 200 étrangers. 29

Digitized by Google

1813.
8 juillet, Amirauté.

Barrow à Bunbury. Transmet copie d'une lettre de Warren, concernant l'armement de vaisseaux dans les eaux canadiennes, afin de rencontrer les vues du gouverneur sur l'ouverture de la campagne dans le Haut-Canada. Page 30

Incluses. Warren à Croker, datée Chesapeake, 19 mai 1813. Transmet lettre de Barclay, nommé au commandement d'un vaisseau en construction sur le lac Ontario, laquelle démontre que tous les efforts ont été faits pour l'armement des vaisseaux dans les eaux canadiennes. Il espère que les officiers détachés de son (Warren) escadre sont depuis longtemps arrivés à destination par voie du Nouveau-Brunswick. Les canons, etc., seront envoyés sur la *Minerva* par le Saint-Laurent; ils ont déjà été transportés d'Halifax au détroit de Canso, afin de remonter le Saint-Laurent aussitôt que la glace partira. Lorsque les 400 marins venant du Royaume-Uni seront arrivés, la flotte des lacs sera en état de rencontrer l'escadre ennemie. 31

Barclay à Warren, Halifax. 23 mars. Il part ce jour pour Québec, avec des dépêches pour Prevost. Les autres officiers suivront la même route, excepté les artilleurs, qui retarderont; on a pensé qu'ils seraient utiles pour le transport des canons, etc. Le gouverneur désire qu'un ou deux lieutenants restent pour surveiller l'embarquement. Il a conséquemment laissé les artilleurs avec les lieutenants Gibbs et Ingles; on devra se conformer strictement à ses ordres et se rendre à Québec par les mêmes transports que les chevaux, pour rejoindre leur navire avec toute diligence. 33

8 juillet, Londres.

Atcheson à Bathurst. Transmet rapport des délibérations du comité des Négociants de l'Amérique du Nord, et demande considération favorable pour le but de l'assemblée. 35

9 juillet, Haarlem.

Barclay aux commissaires du transport. Incluse dans Barrow à Goulburn, 14 août. *Voir* à cette date.

10 juillet.

McLeay à Goulburn. Les transports ayant le 13e régiment ont fait voile d'Halifax pour Québec le 10 juin. 36

10 juillet, Carlton House.

McMahon à Bathurst. Transmet de la part du prince régent £500 destinés au fonds de secours pour les victimes du Canada. 37

13 juillet, Trésorerie.

Harrison à Goulburn. Transmet lettre de Prevost annonçant qu'il a tiré pour £37,000, pour les frais de l'administration civile du Haut-Canada. 22

Incluse. Lettre en date du 17 mars. 23

14 juillet, Bureau du transport.

Les commissaires du transport à Croker. Incluse dans Croker à Goulburn, 15 août. *Voir* à cette date.

15 juillet, Trésorerie.

Harrison à Goulburn. Concernant les provisions pour les sauvages du Bas-Canada, les lords du Trésor désirent savoir si on se propose d'en envoyer en plus de la quantité annuelle ordinaire. 38

Inclus. Extrait de la lettre de l'ordonnateur en chef sur le sujet. 39

23 juillet, Potomac.

Beckwith à———Lettre du 28 mai vient d'être reçue (cette lettre n'est pas ici; la présente commence par les mots "My Dear Sir," comme si la correspondance était privée). L'ennemi est beaucoup mieux organisé qu'on ne l'avait supposé; il serait facile de piller les maisons des habitants dispersés, mais il s'est abstenu de le faire, en dépit des torrents d'injures que contiennent les journaux américains; il regrette que ces misérables Français, à Hampton, aient donné quelque peu raison de crier à la cruauté, mais il a été démontré que ceux-là se proposaient de passer à l'ennemi en corps, après avoir assassiné le capitaine Smith et les autres officiers qui s'opposaient à leur ignoble conduite. On les a renvoyés plutôt que de courir la chance de les voir déserter. Ceux qui ont déserté sont entrés au service des Etats-Unis une demi-heure après avoir atteint les lignes américaines. Warren

Digitized by Google

1813.

envoie un plan de Norfolk. Les fortifications empêchant toute opération navale, Bathurst peut être certain que rien ne saurait justifier une attaque par terre, parce que les pertes rendraient deux bataillons de marine incapables de tout service subséquent; de plus, l'attaque, même si elle pouvait réussir, serait contraire à ses instructions. La descente à Hampton était nécessaire, car l'ennemi concentrait des forces et érigeait des batteries qui auraient protégé les canonnières à Norfolk et les auraient rendues maîtresses de Hampton Roads. Ne peut rien dire sur l'opportunité de faire de la Chesapeake la scène des opérations, mais espère que l'alarme qu'on y a entretenue a été utile pour Prévost. Warren écrit à Bathurst et exposera sans doute ses projets, Les deux bataillons de marine sont en bonne santé, et le détachement du 102ième est assez bien. Page 40

24 juillet, Potomac. Beckwith à Bathurst. S'occupera des instructions reçues. Espère que rien de la part du gouvernement américain ne rendra des représailles nécessaires. 48

26 juillet, Bureau du payeur. Bureau du payeur à Harrison. Incluse dans la lettre de Harrison du 4 août, laquelle voir.

Sans date. Chapman à Goulburn. Les provisions pour les magasins d'artillerie envoyées au Canada pour l'année. Les réquisitions pour 1814 n'ont pas encore été reçues; lord Mulgrave désire savoir si l'on doit envoyer davantage, et dans quelles proportions. 49

31 juillet, Artillerie. Le même au même. On fait tout ce qui est possible pour hâter l'expédition des provisions pour l'artillerie au Canada. 50

1er août, Pall Mall. Stewart, lieut.-col., *Royal West India Rangers*, à Bunbury. Transmet propositions pour lever un bataillon d'infanterie légère dans les highlands de l'Ecosse, et donne ses raisons pour croire au succès. 51

Incluses. Les propositions. 55

1er août, Trésorerie. Harrison à Goulburn. Transmet copie d'une lettre de l'ordonnateur général annonçant que les provisions au fort George sont tombées entre les mains de l'ennemi et que celles de la marine à York ont été brûlées. - Demande si on enverra d'autres provisions et ce qu'elles comprendront. 57

Incluse. Copie de la lettre. 58

2 août, Trésorerie. Le même au même. Transmet copie d'une lettre de Prevost, qu'il a tiré pour $5,000 pour l'administration civile du Haut-Canada. 59

Incluse. Prevost à Harrison, 9 avril. Il a tiré pour £5,000. 60

3 août, Amirauté. Croker au même. On prendra des mesures pour renforcer la flotte sur les lacs. 61

4 août, Trésorerie. Harrison à Bunbury. Transmet copie d'une lettre au bureau du payeur concernant le remboursement d'une somme déduite de l'allocation au capitaine Gray de £350. 62

Incluse. Bureau du payeur, 26 juillet. Concernant le remboursement de la déduction au capitaine Gray. 63

4 août, Trésorerie. Le même au même. Ordre donné d'envoyer d'autres provisions pour la marine au Canada. 65

6 août, Mark-Lane. Inglis à Bathurst. Demande que les lords du Trésor reçoivent £6,000 perçus par le comité chargé de la souscription en aide aux colonies de l'Amérique du Nord, et ordonnent de payer le montant au comité en Canada au pair. 67

Inclus. Rapport de l'assemblée du comité. 69

6 août, Amirauté. Croker à Goulburn. Transmet extrait d'une lettre du capitaine Upton, du N. S. M. *Sybille*, en date de l'île du Bec (Bic) le 14 mai, concernant les transports pour Québec qu'il escorte. 70

Incluse. Annonce l'heureuse arrivée des transports le 14 mai. Ils avaient quitté Cove le 17 avril, ayant le 19e dragons, 2—41e régiment

Digitized by Google

1818.

et des détachements pour les régiments en Canada. Les vivriers pour Halifax ont quitté le 10 mai, escortés par l'*Armide*. Page 71

6 août, Amirauté. Barrow à Bunbury. Transmet inventaire des provisions pour la marine qu'on débarque du *Niobe*, dans le but d'équiper les vaisseaux qu'on arme pour les lacs. 72

Inclus. Inventaire. 73

7 août, Gardes à cheval. Calvert à Bunbury. Transmet rapport de quatre déserteurs de l'armée américaine qui ont été envoyés à Londres par sir George Prevost. 75

Inclus. Rapport. 76

7 août, Gardes à cheval. Torrens à Goulburn. Demande que l'on fournisse le passage au Canada sur un navire de guerre au lieutenant gén. Gordon Drummond et au major général Reall. 77

7 août, Amirauté. Croker au même. Transmet extrait d'une lettre de Yeo; si l'on doit envoyer d'autre artillerie, il faudrait le faire immédiatement. 78

Incluse. Yeo à Croke, 26 mai. Arrivé le 15 avec 150 officiers et marins; les autres sont arrivés entre cette date et le 24. Les navires et vaisseaux sont en mauvais état. L'ennemi à brulé à York un navire qui devait porter 30 canons. Tous les hommes, depuis leur arrivée, sont employés à équiper les navires. L'escadre ennemie est supérieure, sans compter les vaisseaux qui seront bientôt lancés à Sackett's Harbor. Pour réduire les avantages que possède l'ennemi, il est sur le point de faire voile pour les rencontrer, la possession du Haut Canada dépendant de la suprématie sur le lac Ontario. S'il réussit, il ne pourra se maintenir qu'avec un renfort d'hommes. 80

9 août, Bureau du transport. Les commissaires du transport à Croker. Incluse dans Barrow à Goulburn, 14 août, laquelle voir

10 août, Amirauté. Barrow à Bunbury. On accordera le passage à Gordon Drummond et Riall. 82

10 août, Canton Street. Simon McGillivray à Bathurst. Transmet extrait d'une lettre du Canada, tandis qu'il est encore temps d'evoyer des renforts sur le Saint-Laurent avant la fermeture de la navigation. La lettre renferme les remarques d'un homme intelligent et loyal sur le plan suivi en Canada depuis le commencement de la guerre. La lettre étant confidentielle, elle doit, croit-il, en augmenter la valeur. Les commentaires d'individus peuvent contenir des erreurs, mais il sait que l'opinion universelle est conforme aux vues exprimées dans la lettre, quant à la politique d'attente qui a permis aux Américains de concentrer leurs forces sur la frontière et de préparer les plans d'invasion qui les rendent si formidables. Ainsi, Brock le soir précédent la bataille de Queenston, où il est tombé, écrivait à un ami à Québec exprimant fortement sa condamnation du système de lenteurs par lesquelles il fut empêché de traverser la rivière pour détruire les armes que l'ennemi accumulait sous ses yeux pour l'attaque, et se plaignant qu'il avait les mains liées. Le lendemain il fut attaqué et tué, et avec lui expirèrent les dernières espérances des habitants du Haut-Canada. Espère que des secours efficaces seront envoyés avant la fermeture de la navigation; on a surtout et essentiellement besoin de marins sur les lacs Ontario et Erié si l'on veut défendre le Haut-Canada. 83

Inclus. Extrait d'une lettre de Montréal, en date du 7 juin, dont la précédente donne un résumé. La lettre contient des renseignements sur les opérations militaires. 87

10 août, Amirauté. Barrow à Goulburn. Transmet rapport des officiers en loi de la couronne concernant la prétention de la cour du banc du roi d'avoir juridiction exclusive sur tout le fleuve Saint-Laurent, à l'effet que la question devrait être décidée par le plus haut tribunal. 101

11 août, Bureau du transport. McLeay à Gordon. Transmet rapport pour démontrer qu'aucun effort n'a manqué de la part du bureau du transport. 102

Digitized by Google

1813.

Incluse. Liste des transports affrétés pour l'Amérique du Nord. Page 103

12 août, Bureau du transport. McLeay à Bunbury. Demande de transports ayant été faite par l'artillerie pour envoyer des munitions en Canada, on devrait en fournir sans perdre de temps. 105

13 août, Artillerie. Chapman à Gordon. Canons de divers calibres expédiés à Québec. 106

14 août, Artillerie. Crew à Bunbury. Envoie état de la quantité de provisions pour lesquelles on a demandé des navires au bureau du transport. 107

État inclus dans la lettre.

14 août, Artillerie. Crew à Bunbury. Envoie état des munitions de guerre embarquées sur le *Earl St. Vincent* pour Québec. 109

Inclus. Etat. 110

14 août, Amirauté. Barrow à Goulburn. Transmet copies de lettres du bureau du transport et de Barclay, agent pour les prisonniers de guerre anglais, demandant à Bathurst ce qu'il faut répondre. 112

Incluses. Les officiers du service de transport à Croker, 9 août, avec copies des lettres de Barclay. 113

Barclay au bureau de transport, 22. Transmet lettre de l'intendance américaine pour les prisonniers. Le président ne veut pas lui (Barclay) permettre de visiter les postes américains pour les prisonniers, excepté en des occasions spéciales et après avoir donné des raisons. Le président ne demande que les mêmes règlements pour l'intendance américaine. C'est aux commissaires du transport à décider si les agents américains en Angleterre doivent être ainsi traités. Défiance et jalousie de la présente administration américaine; ce n'est pas sans raison, parce que les hommes de fortune et d'honneur opposent les mesures de leur gouvernement, de sorte qu'il s'agit pour ce dernier d'empêcher les agents et sous-agents anglais d'entrer en relations avec ceux qui sont hostiles à sa politique. Transmet lettre du général Mason au sujet de l'embauchage de marins anglais dans la marine américaine. 114

Barclay au général Mason, commissaire pour les prisonniers, 13 avril. Reconnaît qu'il est satisfait de la manière dont Monroe et lui (Mason) l'ont informé des bonnes intentions du gouvernement à l'égard des prisonniers. Il, (Mason) est en possession des instructions de Barclay, qui attestent que les sentiments y exprimés sont conformes à ceux du gouvernement des Etats-Unis. Demande permission de visiter tous les dépôts pour prisonniers anglais; aussi une liste de tous les sujets britanniques détenus comme prisonniers de guerre, avec noms, etc., afin de savoir si aucuns d'eux ont droit d'être relâchés sous parole; outre la subsistance quotidienne, il désire et demande de faire à chacun une allocation quotidienne; comme des prisonniers peuvent être amenés sur des croiseurs français, demande d'être autorisé à négocier avec les officiers français pour leur échange. 118

Mason à Barclay, 19 juin. Le navire *Robert Burns* a été désigné pour transporter les prisonniers et la famille de Richardson, avec lequel il faudrait s'entendre. S'il y a des prisonniers à New-York, ils seront libérés et envoyés suivant les ordres de Barclay. Quant aux prisonniers pris par les Français, il fera tout en son pouvoir pour les faire envoyer en Angleterre; ils ne peuvent pas être envoyés à la Nouvelle-Ecosse ni en Canada. Les prisonniers indiqués peuvent retourner par le *Robert Burns*, à condition qu'ils soient débarqués en Angleterre seulement. Aucun étranger, s'il n'est prisonnier de guerre, ne pourra s'embarquer sur le *Robert Burns*. 122

Noms des personnes prises sur le navire *Lady Johnson* par le corsaire français *Carnet*. 124

Barclay à Mason, 20 juin. A reçu avis que le président n'accordera pas la permission aux agents et sous-agents de visiter les dépôts pour

Digitized by Google

1813.

les prisonniers; s'il y avait des dépôts réguliers, on pourrait éviter beaucoup d'embarras qui résultent de ce fait; mais tant que les prisonniers seront débarqués sans discernement, il sera avantageux pour les deux pays de permettre la visite des agents et sous-agents. Comment fournir le vêtement aux prisonniers anglais dans le Massachusetts, Salem étant le seul dépôt dans cet Etat, et les prisonniers sont dispersés dans un grand nombre de postes, où personne ne s'occupe d'eux, de sorte que se considérant négligés par leur roi et leurs concitoyens, ils entrent au service des Américains ou s'enfuient dans l'intérieur. La même chose est vraie des autres Etats ayant des ports de mer. Six prisonniers étaient à Baltimore dans une misère extrême, et il n'a pu leur aider. Nécessité des dépôts; règles suivies par les nations en guerre à l'égard des prisonniers, etc. Page 125

Mason à Barclay, 12 juin. On prend les moyens d'empêcher les prisonniers de s'enfuir ou d'entrer au service des Etats-Unis. 133

Barclay au bureau de transport, 24 juin. N'a pu réussir à obtenir la libération de personnes qui étaient aux Etats-Unis pour leurs affaires privées avant la déclaration de guerre et qui y sont retenues ; le Président refuse de les échanger et les a fait enlever de leurs domiciles respectifs ; suggère qu'on prenne les mêmes mesures pour les citoyens américains en Irlande et dans la Grande-Bretagne, afin d'obtenir échange. Recommande la mise en liberté de W. DeLancy, fait prisonnier sur la goélette *Antelope*, vu qu'il appartient à une des plus respectables familles. 135

Barclay au bureau de transport, 25 juin. Concernant la permission donnée à Richardson de s'embarquer sur le *Robert Burns*. N'accordera qu'un passeport spécial, afin que le bureau de transport ne puisse être tenu responsable du retour de prisonniers américains. Le refus fera peut-être entendre raison au gouvernement des Etats-Unis. 139

Passeport accordé à Richardson, par Monroe, secrétaire d'Etat, pour le *Robert Burns*, 3 juin. 142

Barclay à Mason, 9 juin. Demande de permettre à des personnes, qui ne sont pas prisonniers de guerre, de s'embarquer sur le *Robert Burns*. 144

Mason à Barclay, juin (le 12 d'après Barclay). Règles édictées par le Président concernant les agents et sous-agents pour les prisonniers. Enverra liste des prisonniers demandée. Est libre de fournir une allocation quotidienne aux prisonniers. On ne peut faire d'arrangement général pour échange de prisonniers pris par croiseurs français. Demande liste des prisonniers américains. 145

Barclay aux commissaires du transport, 19 juillet. On ne lui permet pas d'entrer dans New-York, de sorte qu'il ne peut assister à l'embarcation des prisonniers sur le *Robert Burns*. Craint que ceux qu'on laissera s'embarquer seront débarqués après que le navire sera sorti du port de New-York; comparaison de la liste de ceux embarqués avec celle de ceux qui arriveront fera voir combien débarqués. Recommande Richardson, qui traverse sur le *Robert Burns*, et qu'on lui paye un schelling par ration aux hommes recrutés à Liverpool et arrivés dans le *Robert Burns*. 151

14 août, Bureau du transport.

Les commissaires du transport à Croker. Transmet lettre de Barclay, avec copie du projet de cartel et des observations de Leurs Seigneuries. 209

15 août, Amirauté.

Croker à Goulburn. Envoie copie du projet de cartel conclu entre Barclay et Mason, avec la correspondance qui s'y rattache. 153

Incluses. Les commissaires du transport à Croker, 14 juillet. Transmet copie de la lettre de Barclay, avec copie de l'arrangement pour cartel, et des lettres concernant la détention de certains prisonniers anglais, ce dont on se plaint. Demande considération des documents. 155

Barclay aux commissaires du transport, 20 mai. Transmet copie du cartel, qui devra être ratifié par le secrétaire d'Etat des Etats-Unis et par l'amirauté, la ratification de ce dernier devant être transmise au gouvernement

Digitized by Google

1813.

américain, mais ceci pourra être remis jusqu'à ce qu'on connaisse l'avis de sir George Prevost. Il renvoie les prisonniers anglais aussi rapidement que les cartels arrivent; aussitôt qu'il aura les listes et reçus pour les prisonniers américains délivrés, il procédera à un échange général. A écrit aux agents dans les Indes Occidentales, à Halifax et aux Bermudes, et aussi à sir Georges Prevost, à ce sujet. Comprend qu'il y a désaccord entre Prevost et le gouvernement des Etats-Unis au sujet de l'échange. Ne fera pas, conséquemment, d'échange militaire avant d'avoir amples renseignements de Prevost; fera-t-il une distinction ou échangera-t-il indifféremment ? N'a pas encore reçu listes de l'argent des Etats-Unis; enverra copie aussitôt qu'elles seront reçues. Les sujets britanniques, principalement les marchands, qui étaient aux Etats-Unis lors de la déclaration de guerre et qui sont restés après l'expiration du délai de six mois qui leur était accordé pour partir, ont reçu l'ordre de quitter les ports de mer où ils demeuraient, et de se retirer à quarante milles dans l'intérieur et d'y demeurer sur parole; quelques-uns veulent retourner dans les domaines de Sa Majesté, d'autres retourner à leurs anciens domiciles. Durant la guerre il ne veut pas s'occuper de ces derniers; mais il a demandé la libération des autres comme non-combattants. Le Président a donné instruction au commissaire des prisonniers de cesser de correspondre avec lui (Barclay), et il devra s'adresser au secrétaire d'Etat. Envoie copie de lettres à et du secrétaire d'Etat, desquelles on apprendra que ces prisonniers ne doivent pas être traités comme prisonniers de guerre, mais retenus en vue de mesures de représailles au cas où on en viendrait là. Considère que son droit d'intervenir, que le gouvernement américain refuse de reconnaître, est indiqué par les termes de son mandat. A répondu à Monroe en général, et disant qu'il a envoyé la correspondance pour examen. C'est au gouvernement de Sa Majesté de traiter les Américains comme les sujets britanniques sont traités aux Etats-Unis. Il (Barclay) ne peut approcher à moins de deux milles de New-York, qui est classé comme poste militaire; autrement, il n'est pas restreint, et cette condition ne lui causera pas d'inconvénient. Il a échangé les officiers de la corvette américaine "*Viper*" pour ceux du *Peacock*, et quelques autres pour rendre l'échange égal. Page 156

Copie du cartel pour l'échange des prisonniers. 163

Barclay à Monroe, 8 mai. Démontre l'étendue de ses pouvoirs quant à tous les sujets britanniques détenus aux Etats-Unis. 187

Monroe à Barclay, 12 mai. Les sujets britanniques dont il est question ne peuvent être classés comme non-combattants ni comme prisonniers de guerre, et, conséquemment, ils ne tombent pas dans les limites du mandat de Barclay. 191

Remarques au sujet du cartel pour échange des prisonniers de guerre. Chaque article du cartel est considéré séparément. 194

16 août, Artillerie. Crew à Bunbury. Quoique la plus forte partie de l'artillerie pour le Canada pourrait être fournie de Portsmouth, néanmoins, comme le tout, avec l'amunition et les provisoires nécessaires sont prêts à Woolwich, on peut procéder plus rapidement à l'embarcation de ce dernier endroit. 200

16 août, Amirauté. Barrow au même. On a retenu le passage pour Gordon Drummond et Reall sur le N. S. M. *Ethalion*. 201

16 août, Amirauté. Croker au même. A soumis à l'amirauté copies de lettres de Prevost, concernant les prisonniers de guerre britanniques retenus comme otages par le gouvernement des Etats-Unis, pour le même nombre d'hommes pris à l'ennemi et envoyés en Angleterre pour subir procès comme sujets britanniques. Copies ont été envoyés à Warren avec instructions. 202

16 août, Amirauté. Croker au même. Ordre envoyé à Warren d'envoyer les deux compagnies indépendantes à Halifax. 210

Digitized by Google

1813.
17 août, Bureau de l'intendance. Harris à Bathurst. Deux transports à Cork qui devaient transporter de la farine en Amérique ayant reçu une autre destination, il ne reste pas d'autres transports; fait remarquer le besoin pressant de farine pour les troupes dans l'Amérique du Nord. La réquisition est arrivée trop tard pour le convoi actuel; mesures pour répondre à la demande aussi efficacement que possible. Soumet qu'il (Bathurst) pourrait décider s'il n'est pas nécessaire de prendre les moyens d'organiser un autre convoi. Page 203

17 août, Amirauté. Barrow à Bunbury. Ordre de s'assurer quelle quantité de canons peut être mise sur l'*Eolus* et l'*Ethalion*, mais comme ces navires n'en peuvent prendre qu'une petite partie, Leurs Seigneuries de l'amirauté proposent d'expédier le reste comme fret par des navires marchands. 206

17 août, Amirauté. Le même au même. Accuse réception de lettre de Provost et Kerr, concernant l'établissement à Québec d'un tribunal de récompense; les lords de l'amirauté ne considèrent pas qu'il soit opportun de se rendre à la demande pour tel tribunal. 207

17 août, Amirauté. Le même à Goulburn. Transmet copie d'une lettre des commissaires du transport demandant instruction concernant le cartel. 208

18 août, Bureau du transport. McLeay à Bunbury. En vertu d'instructions de Bathurst, les transporst *Herald* et *Mary* ont été désignés pour transporter la farine à Québec ainsi que d'abord entendu. 211

18 août, Bureau du garde-magasin. Baker à Harrison. Le reste des 20,000 paires de chaussures commandées pour l'armée en Canada (7,400 paires) a été expédié par le *Coventry*. 212

19 août, Amirauté. Barrow à Bunbury. L'*Eolus* peut prendre 150 et l'*Ethalion* 25 tonnes des munitions demandées par Prevost. Quelle sorte de munitions doit-on envoyer. *L'Ethalion* est prêt à faire voile. 213

19 août, Artillerie. Crew à Bunbury. Ordres expédiés à Portsmouth d'envoyer des munitions par l'*Eolus* et l'*Ethalion*, pour remplacer les pertes sur la frontière de Niagara. 214

Divers, 1813.

Q. 126.

1812.
9 novembre, Montréal. McGill à Brickwood. Incluse dans Croker à Goulburn, du 6 novembre 1813, laquelle voir.

1813.
24 juin, Kingston. Prevost à Warren. Incluse dans Barrow à Bunsbury, 15 octobre, laquelle voir.

30 juin, Québec. Deniss à Russell. Incluse dans Torrens à Goulburn, 20 août, laquelle voir.

14 juillet, Haarlem. Barclay à Warren. Incluse dans Barrow à Goulburn, 18 octobre, laquelle voir.

21 juillet, Kingston. Prevost à Harrison. Incluse dans Harrison à Goulburn, 18 octobre, laquelle voir.

27 juillet, Haarlem. Barclay à Mason. Incluse dans Barrow à Goulburn, 18octobre, laquelle voir.

2 août, Haarlem. Même à Talbot. Incluse dans Barrow à Goulburn, 18 octobre, laquelle voir.

3 août, Kingston. Prevost à Harrison. Incluse dans Harrison à Goulburn, 19 novembre, laquelle voir.

3 août, Haarlem. Barclay à Warren. Incluse dans Barrow à Goulburn, 18 octobre, laquelle voir.

11 août, Bureau de l'intendance. Herries à Harrison. Incluse dans Wharton à Bunbury, 27 août, laquelle voir.

La copie ne porte pas de date, mais celle-ci se trouve sur l'original de Herries.

Digitized by Google

1813.

13 août, Bureau de la guerre. Taylor à l'adjudant général. Incluse dans Torrens à Goulburn, 20 août, laquelle voir.

14 août, Amirauté. Tucker à Croker. Incluse dans Croker à Gouldburn, 35 août, laquelle voir.

20 août, Artillerie. Crew à Bunbury. Le transport *John and Thomas* a terminé le chargement de munitions pour Québec, et le capitaine à reçu ordre d'appareiller. Page 2

20 août, Trésorerie. Harrison au même. Transmet état des provisions expédiées au Canada depuis le 10 avril. 3

Inclus. Etat. 4

20 août, Gardes à cheval. Torrens à Goulburn. Transmet copie d'une lettre adressée à l'adjudant général pour demander si Bathurst s'objecte à l'enrôlement des hommes qui y sont mentionnés. 5

Incluses. Taylor à l'adjudant général, 13 août. Arrivée de quatre déserteurs de l'armée des Etats-Unis, dont trois sont prêts à s'enrôler. Doit-on accepter leurs services? Dans ce cas, à quel régiment doit-on les faire entrer et quelle gratification doivent-ils recevoir? 6

Denniss au capitaine Russell, M. R., 30 juin. Transmet signalement de quatre soldats du 100ième condamnés à la déportation et de quatre déserteurs de l'armée américaine qui doivent être remis entre les mains de l'officier de l'île de Wight. 7

21 août, Artillerie. Crew à Bunbury. Toute l'artilerie et les provisions qui doivent partir par l'*Eolus* et l'*Ethalion* sont prêtes à être embarquées, mais si les carronades doivent être mises à bord, les vaisseaux ne sont pas assez forts; demande ce qu'il faut prendre d'abord. Le même nombre et la même sorte de canons sont actuellement expédiés à Québec par le *Earl of St. Vincent.* 8

Inclus. Rapport des officiers respectifs sur les canons. 10

21 août, Chesapeake. Warren à Croker. Incluse dans Barrow à Bunbury du 15 octobre, laquelle voir.

23 août, Amirauté. Barrow à Bunbury. Transmet copie de lettre de l'amiral Bickerton, et demande description des provisions que Bathurst préférerait envoyer par l'*Eolus.* 13

Incluse. Bickerton à Barrow, 21 août. Demande des instructions concernant les canons à expédier par l'*Eolus* maintenant prêt. 14

25 août, Amirauté. Barrow à Goulburn. Il est maintenant trop tard pour changer le chargement de l'*Eolus*, qui prend actuellement des carronades, des boulets, etc., et qui recevra telles autres provisions que l'amiral Bickerton jugera convenable. 16

25 août, Trésorerie. Wharton à Bunbury. Arrangement pour remettre les £6,000 par le comité chargé de la souscription pour les colonies de l'Amérique du Nord. 17

25 août, Amirauté. Croker à Goulburn. Transmet copie de lettre concernant un projet pour mettre des bateaux-mortiers sur les lacs du Canada. 18

Incluse. Tucker à Croker, 14 août. Indique les défauts des bateaux-mortiers, qui seraient utiles sur les lacs. 19

25 août, Bureau du transport. McLeay à Goulburn. Comme on a jugé que le détachement d'artillerie, pour Québec, serait plus utile là que le détachement de ligne, 50 de ces derniers ont été débarqués pour faire place à 50 artilleurs sur le *Earl of St. Vincent*; les autres artilleurs partiront par l'*Ethalion.* 20

25 août, 19 George St. Glenie à Bathurst. Observations sur la manière d'avoir commencé la guerre et remarques sur les frontières entre les Etats-Unis et le Canada, avec description des localités. 21

25 août, Gardes à cheval. Torrens à Goulburn. Transmet lettre de Taylor concernant le détachement pour le Canada. 49

Incluse. Taylor au quartier-maître général, 25 août. N'a pas de place pour le détachement pour le Canada. Il y a environ 100 hommes qu'on ne peut placer. 50

Digitized by Google

1813.

26 août, Bureau du transport. McLeay à Goulburn. Envoie liste des transports et vaisseaux affrétés, qui ont fait voile hier (25) pour l'Amérique du Nord, sous escorte de "l'*Ethalion.*" Page 47

Incluse. La liste. 48

27 août, Trésorerie. Wharton à Bunbury. Transmet copie de la lettre du commissaire en chef concernant la reprise de l'argent dont les Américains se sont emparé lors de la retraite des Anglais du fort Georges. 51

Herries à Harrison, 11 août. Couche, commissaire, fait rapport que lors de la retraite des troupes anglaises du fort Georges, les prisonniers, les magasins publics, environ $7,000 en argent, et les comptes, ont été laissés aux mains de l'ennemi. Une lettre subséquente annonce que l'argent et les papiers ont été repris. 52

28 août, Gardes à cheval. Darling à Goulburn. Transmet rapport sur l'arrivée de deux déserteurs français de l'armée des Etats-Unis; qu'est-ce qu'on doit faire de ces gens? 53

Inclus. Extrait d'une lettre du 27 août, annonçant l'arrivée des deux Français. 54

8 août, Artillerie. Crew à Bunbury. Concernant l'envoie de carronades et autres canons. 55

30 août, Trésorerie. Wharton à Bunbury. Transmet extraits de lettres venant du département du garde-magasin concernant l'expédition de diverses provisions. 57

Inclus. Les extraits. 58 *à* 71

30 août, Trésorerie. Wharton à Goulburn. Transmet copies de lettres de Prevost disant qu'il a tiré pour £10,000 sterling et £30,000 du cours pour l'administration civile du Haut et du Bas-Canada. 72

Incluses. Prevost à Harrison, 28 avril. Il a tiré pour £10,000 pour l'administration civile du Haut-Canada. 73

Même au même, 3 mai. A tiré pour £30,000 pour l'administration civile du Bas-Canada. 74

31 août, Artillerie. Crew à Bunbury. Envoie état des canons embarqués, mais qu'on a fait débarquer. 75

Inclus. Etat. 76

1er septembre, Londres. Atcheson à Bunbury. La somme de £6,000 a été déposée à la banque d'Angleterre au crédit du payeur général; certificat envoyé à la Trésorerie. Demande que copie de la résolution soit envoyée à l'intendant général en Canada, afin qu'il sache à qui payer l'argent. 77

Incluse. Copie de la résolution du comité en charge de la souscription anglo-américaine. 78

1er septembre, Halifax. Griffith aux commissaires du transport. Incluse dans Barrow à Goulburn, 18 octobre, laquelle voir.

2 septembre, Amirauté. Croker à Goulburn. Ordre doit être envoyé à Portsmouth pour que l'*Hydra* se rende à Cork, pour y prendre des troupes pour le Canada. 79

3 septembre, New-York. Barclay à Hamilton. Incluse dans Hamilton à Bunbury, 10 novembre. Voir.

6 septembre. Londres. Major général Stewart à Bathurst. Transmet lettre, à laquelle il demande réponse. 80

Incluse. Grant, lord-lieutenant du comté d'Inverness, à Bathurst. Demande que son beau-frère, Stewart, soit commissionné pour lever un corps de miliciens pour le service de l'Amérique du Nord. 81

8 septembre, Amirauté. Croker à Goulburn. Transmet lettres concernant deux compagnies indépendantes d'étrangers, envoyées à Halifax par Warren. 82

Incluses. Warren à Croker. Transmet lettre de Beckwith en date du 5 juillet, concernant la conduite de deux compagnies indépendantes d'étrangers qu'il a été forcé d'envoyer à Halifax. 83

La lettre de Beckwith en date du 5 juillet est dans le vol. 125, p. 44.

Digitized by Google

1813.

9 septembre, Comptoir de la Baie-d'Hudson. Lean au secrétaire d'Etat (Bathurst). Envoie lettre concernant 48 caisses de boulets renvoyées; veut savoir s'il faut les garder ou les transporter au magasin de l'artillerie. Page 85

Incluse. Lettre au garde-magasin de l'artillerie, 1er septembre. 86

10 septembre, Gardes à cheval. Torrens à Bunbury. Renvoie à extrait inclus pour renseignements concernant les troupes qui doivent être embarquées à Cork sur l'*Hydra.* 87

Inclus. Extrait de Macdonald, que des hommes du 78e ont été laissés en Irlande pour Québec, les autres ayant été embarqués sur la flotte pour Québec. 88

14 septembre, Amirauté. Barrow à Goulburn. Les lords de l'amirauté regrettent qu'ils n'aient pas été informés que les hommes du 78e avaient été embarqués sur la flotte pour Québec, vu que l'*Eolus* a été retenu depuis quelques semaines pour escorter l'*Hydra.* 89

16 septembre, Amirauté. Le même au même. Demande instructions concernant la conduite à suivre au sujet de W. Kittoe et Henry Bedingfield, charpentier et contremaître du *Swallow*, qui sont retenus en otage pour le charpentier et le contremaître du *Vixen.* Transmet correspondance. 90

Incluse. La correspondance. 91, 92

18 septembre, Halifax. Sherbrooke à Warren. Incluse dans Barrow à Bunbury, 3 novembre, laquelle voir.

20 septembre, Halifax. Beckwith au même. Incluse dans Croker à Goulburn, 3 novembre, laquelle voir.

20 septembre, Halifax. Le même au même. Incluse dans Croker à Goulburn, 3 novembre, laquelle voir.

23 septembre, Halifax. Warren à Croker. Incluse dans Barrow à Bunbury, 3 novembre, laquelle voir.

24 septembre, Halifax. Le même au même. Incluse dans Croker à Goulburn, 3 novembre, laquelle voir.

26 septembre, Montréal. Prevost à Warren. Incluse dans Barrow à Bunbury, 10 novembre. laquelle voir.

25 septembre, Comptoir de la Baie-d'Hudson. Lean à Goulburn. Les 48 caisses de boulets doivent être exportées là a Baie d'Hudson en mai prochain. Le gouverneur et le comité feront alors la demande nécessaire.

27 septembre, Trésorerie. Harrison au même. Les lords de la Trésorerie désirent avoir l'opinion de Bathurst concernant la création d'un corps provincial qui serait commande par les officiers de l'intendance et porterait le nom de Voyageurs de l'Intendance. Transmet correspondance. 94

27 septembre, Trésorerie. Le même au même. Les lords de la Trésorerie désirent avoir l'opinion de Bathurst sur la proposition de l'ordonnateur général Robinson pour la création d'un département de marine en Canada. 95

28 septembre, Trésorerie. Le même au même. Transmet lettre de l'ordonnateur général avec états des objets pour les Sauvages. Demande qu'on écrive à sir George Prevost afin qu'il puisse faire une réquisition pour les besoins de l'an prochain et qu'il soit informé qu'on a assez en magasin pour répondre aux premières demandes. 96

Incluse. Liste des documents envoyés par l'ordonnateur général La liste se trouve ici, mais non les documents. 97

28 septembre, Trésorerie. Harrison à Goulburn. Transmet liste de mandats pour £80,555 11s. 1d. pour l'administration civile du Haut et du Bas Canada. 98

Incluse. Liste. La somme de £28,000 est pour le Bas Canada; £52,555 11s. 1d. pour le Haut. La liste est signée W. H. Robinson, ordonnateur-général. 99

10 octobre, Ramsgate. L'archevêque de Canterbury à Bathurst. Sur le mauvais état des affaires de l'Eglise d'Angleterre au Canada. 100

13 octobre, Amirauté. Barrow à Bunbury. Transmet copie d'une lettre du capitaine Falcon du *Melpomone* concernant les prisonniers qu'il a amenés pour leur procès; desire connaître les ordres de Bathurst à leur égard. 103

Digitized by Google

1813.

Incluse. Falcon à Croker, 7 octobre. A Halifax, 58 prisonniers de guerre, sujets anglais, ont été embarqués sur son vaisseau pour être remis aux ordres du gouvernement anglais. Page 104

14 octobre, Halifax. Warren à Croker. Incluse dans Barrow à Bunbury, 10 novembre, laquelle voir.

15 octobre, Amirauté. Barrow à Bunbury. Transmet copie et autres documents de Warren concernant les mesures prises pour obtenir les marins nécessaires pour la flotte des lacs, lesquelles ont été approuvées par les lords de l'Amirauté. 105

Incluse. Warren à Croker, 21 août. Transmet réquisition de Prevost pour marins sur les lacs. A envoyé l'équipage de l'*Indian* à Québec ainsi que celui d'une autre corvette qui avait besoin de grandes réparations, le tout formant 170 à 200 hommes. 106

Prevost à Warren, 24 juin. Demandant renfort d'hommes pour l'escadre de Yeo. 108

18 octobre, Amirauté. Barrow à Goulburn. Transmet lettre de l'amiral Griffiths concernant le traitement rigoureux infligé aux sujets britanniques qui sont prisonniers aux Etats-Unis. 110

Incluses. Griffiths aux commissaires du transport, 1er septembre. Vu le grand nombre de prisonniers envoyés à Halifax, les prisons sont encombrées au delà de ce qui est nécessaire pour la santé et la sûreté; conséquemment, a envoyé 100 prisonniers en Angleterre, dans l'espoir que cela pourra empêcher les marins américains de s'engager comme corsaires; cela démontrera aussi au gouvernement américain que les prisonniers ne seront plus libérés avant un échange régulier. Sujets britanniques pris les armes à la main dans le Haut-Canada envoyés par le *Melpomene.* Par représailles pour les rigueurs des Etats-Unis pour les prisonniers de guerre, a fait incarcérer deux prisonniers américains en prison pour chaque prisonnier anglais ainsi traité. Transmet correspondance entre Barclay, Warren et Mason. Etat peu sûr de la prison sur l'île Melville; a ordonné des réparations. Si l'échange des prisonniers arrête il faudra agrandir la prison. 111

Barclay à Warren, 14 juillet. Discute le traitement des prisonniers anglais aux Etats-Unis et les dénégations des officiers du gouvernement américain qu'on ait fait du recrutement parmi eux. Détails fournis par Kellett quant aux hommes enrôlés, avec leurs noms et ceux des navires sur lesquels ils se trouvaient; croit que si Gibbons et Kellett mettaient leurs renseignements par écrit, certains matelots déposeraient pour les corroborer. Concernant les deux hommes du navire américain *Vixen* et des quatre prisonniers anglais envoyés en prison par représailles. Attire l'attention sur l'habitude qu'ont les Américains de renfermer les soldats et les officiers anglais quand on prend des sujets anglais qui sont à leur service ou quand des prisonniers américains qui se sont mal conduits sont incarcérés; cas cités. Conseille qu'on suive le système américain, et qu'on mette en prison deux fois autant de prisonniers américains qu'il y a de sujets anglais enfermés, et qu'on fasse comparaître, et qu'on condamne et exécute tout sujet anglais pris au service de l'ennemi. Quelques exemples mettraient fin à la pratique d'entrer au service des Etats-Unis, laquelle, si on la laisse grandir, sera la ruine de la marine. A recommandé qu'on n'échange qu'homme pour homme, et a été surpris de voir arriver tous les prisonniers des Bermudes, libérés sur parole, sans que le gouvernement américain l'ait demandé. Les prisonniers sont trop précieux pour pareille chose, et c'est un encouragement qu'on leur donne de rentrer dans la marine ou sur des corsaires, sachant qu'au bout de quelques semaines ils seront relâchés; les matelots ordinaires ne s'occupent pas de paroles; le lendemain de leur retour ils se rengagent. Prisonniers anglais envoyés à Halifax; il n'en reste que quelques-uns à

Digitized by Google

1813.

Charleston, Savannah et à la Nouvelle-Orléans, pour le transport desquels il est en négociations. Page 114

Barclay à Warren, 3 août. Fera tout en son pouvoir pour obtenir la libération de son (Warren) navire et du *Plantagenet*, mais il ne croit pas que le gouvernement américain consente à ce qu'ils soient livrés sur la Chesapeake; ils seront envoyés à Halifax. Tant de prisonniers ont été renvoyés sans échange que le gouvernement américain pense qu'il est impossible de les nourrir et qu'ils reviendront tous bientôt, de sorte qu'il ne recherche pas un échange; espère qu'il n'en sera plus renvoyés sans ses (Warren) ordres à sa (Barclay) demande. Un cartel a été reçu à Boston en vertu duquel il va renvoyer tous les prisonniers, aussitôt qu'il aura reçu le consentement de Mason, mais il n'est pas facile d'avoir une réponse de celui-ci. Envoie duplicata de la lettre concernant les matelots du *Vixen*, etc. Officiers incarcérés par suite de l'emprisonnement de Nichols, du *Decatur*, corsaire. "Nous voilà dans une belle situation s'il ne nous est pas permis de punir les Américains coupables de crimes, tandis que l'on permet à leurs Etats d'exercer ce droit." 121

Barclay à Mason, 27 juillet. Concernant l'emprisonnement de Bars (Brass dans une lettre précédente) à cause de Nichols du *Decatur*; il doit subir procès. Récit du crime dont il est accusé. 123

Barclay à Talbot du "*Victorious*". Lightbody a été échangé; sa détention était justifiable. L'emprisonnement par les Américains de quatre hommes pour deux du "*Vixen*" ne peut être justifié. A fait tout en son pouvoir pour obtenir libération; si ne réussit pas conseille représailles. 127

3 novembre, Amirauté. Croker à Goulburn. Transmet copies de lettres et documents de Warren, à l'effet que 220 marins ont été envoyés d'Halifax aux lacs. 130

Incluses. Warren à Croker, 24 septembre. Envoie détails au sujet des 220 marins partis d'Halifax pour les lacs. A reçu une demande privée de Prevost pour 300 ou 400 marins; voyant l'impossibilité d'obtenir du renfort d'Angleterre, a envoyé le deuxième bataillon de marins sous Malcolm, avec Beckwith comme quartier-maître genéral pour les troupes sons Prevost; espère qu'ils arriveront à temps pour être utiles. 131

Beckwith à Warren, 20 septembre. Manque d'un quartier-maître par suite des blessures de Myers et de la mort de Gray; demande permission d'aller avec l'expédition pour rejoindre le commandant des troupes en Canada. 133

3 novembre, Amirauté. Barrow à Bunbury. Transmet copies de lettre et documents concernant l'envoi de troupes en Angleterre.

Incluses. Warren à Croker, 23 septembre. Vu une lettre de Sherbrooke concernant les compagnies indépendantes d'étrangers, il a permis qu'on reçoive un détachement de 70 officiers et soldats à bord du *Shannon*, et 100 s'embarqueront sur le *Marlborough*; les autres seront renvoyés plus tard, car on peut avoir besoin d'eux. 136

Sherbrooke à Warren, 18 septembre. N'a pas voulu renvoyer les compagnies indépendantes d'étrangers sans consulter Prevost. Comme il n'en a pas besoin et qu'elles ne sont pas nécessaires aux Bermudes, les laisse à sa (Warren) disposition. 137

5 novembre, Londres. Hauchett à Barrow. Incluse dans Croker à Goulburn, 11 novembre, laquelle voir.

6 novembre, Amirauté. Croker à Goulburn. Transmet demande de rémunération du captitaine Hauchett pour le transport de Beekwith. Hauchett avait été informé que Beckwith fournirait ses rations, et qu'aucune allocation ne pouvait être faite pour cela. Les lords de l'amirauté regrettent qu'après les instructions précises données à Beckwith celui-ci ait permis à Hauchett de défrayer des dépenses qui devaient être supportées par lui. Demande si on peut faire quelque chose dans ces circonstances. 139

Digitized by Google

1813.

Incluse. Hauchett à Barrow, 5 novembre. Demande remboursement des dépenses faites pour Beckwith et sa suite. Page 141

McGill à Brickwood, 9 novembre 1812. A été appelé au conseil; demande à Brickwood de prendre le mandamus et de payer les honoraires, mais n'acceptera qu'à la condition qu'il aura préséance sur les membres du conseil nommés depuis que Prevost est gouverneur. 143

10 novembre, Affaires étrangères.

Hamilton à Bunbury. Transmet copie d'une dépêche de Barclay. 144

Incluse. Barclay à Hamilton, 3 septembre. Toutes les troupes régulières des Américains ont été retirées de la garnison, etc., et envoyées aux lacs; 10,000 miliciens de New-York ont été appelés sous les armes. Une partie seront employés dans les garnisons; les autres iront au Canada. L'attaque sera probablement faite sur trois points, par les lacs Champlain, Ontario et Erié; ils ont choisi leurs meilleurs officiers et de grands efforts seront faits; craint que sir Georges ne pourra rencontrer les trois divisions et qu'il devra se retirer pour défendre le Bas-Canada. Le Bas-Canada inférieur n'est pas menacé cette année, mais si les Américains sont quelque peu politiques ils lèveront une armée considérable le printemps prochain. Il est regrettable que les troupes sur la Chesapeake n'aient pas été envoyées au Canada. Impopularité des actes des Etats-Unis; ils sont prêt à tout essayer; la seule chance pour l'administration de conserver la majorité étant de prendre le Canada. 145

19 novembre, Amirauté.

Barrow à Bunbury. Transmet copies des dépêches de Warren et documents y inclus. 147

Incluses. Warren à Croker, 14 octobre. Au reçu de lettre de Prevost a expédié le 1er bataillon de marins avec l'artillerie de marine et le bateau à fusées. Perte de la flottille de Barclay sur le lac Erié; les officiers et matelots anglais n'ont pas manqué d'habileté ni de valeur. A placé toutes les troupes sous ses ordres, à l'exception du 102e, qu'il renverra aux Bermudes. Fera stationner une division de navires sous Griffith pour continuer le blocus de Boston et du Rhode-Island et pour protéger la baie de Fundy. Se propose d'employer Cockburn à la tête d'une escadre sur la Chesapeake, la Delaware et au large de New-York. 148

Prévost à Warren, 26 septembre. Remercie pour le prompt envoi de matelots. Regrette que la lettre du 24 juin ne soit pas arrivée à temps pour qu'on ait pu envoyer les renforts plus tôt; si les renforts étaient arrivés quelques semaines plus vite cela aurait empêché le désastre du lac Erié. A cause de la rareté des provisions, Barclay fut obligé de donner chasse à l'ennemi avec son escadre mal équipée et mal armée, afin d'ouvrir les communications avec la Longue-Pointe, où se trouvaient les magasins. Après un combat de trois heures, on n'a plus rien entendu de la flotte de Barclay depuis deux jours, de sorte que Procter craint qu'elle n'ait été prise ou détruite. A cause de cette perte, Procter sera probablement obligé d'abandonner la baie Amherst. Il demande des renforts avec urgence. 151

19 novembre, Trésorerie.

Harrison à Goulburn. Transmet copies de lettres de Prevost, concernant mandats pour l'administration civile des Canadas. 155

Incluses. Prevost à Harrison, 21 juillet. 21

A tiré pour £20,000, monnaie courante, pour l'administration civile du Bas-Canada. 156

Le même au même, 3 août. A tiré pour £5,000 sterling pour l'administration civile du Bas-Canada. 157

21 novembre, Québec.

Sans signature ni adresse. Les milices sont rentrées dans leurs foyers, l'ennemi ayant pris ses quartiers d'hiver. La deuxième campagne terminée sans que la province ait souffert. 158

25 novembre, Amirauté.

Barrow à Bunbury. Transmet un mémoire signé "A Loyalist", sur la défense des lacs. 159

Digitized by Google

1813.

A Loyalist, 23 novembre. Propose, pour obtenir la suprématie sur les lacs qu'on construise trois ou cinq frégates et qu'on les expédie en sections pour être transportées sur les lacs. Page 160

6 décembre, Mark-Lane. Le président et le vice-président du comité de marchands intéressés dans le commerce avec l'Amérique du Nord à Bathurst. Représentent le tort qu'il leur serait fait, ainsi qu'à leurs correspondants dans les colonies, si on abolissait les droits sur les bois étrangers. 162

10 décembre, Bureau de la guerre. Palmerston à Bathurst. La circulaire de 1802 concernant les allocations à l'assesseur, envoyée avec instructions à Prevost, a-t-elle été envoyée dans aucun autre poste étranger. 164

15 décembre, Québec. L'évêque (anglican) de Québec à Bathurst. Attire l'attention sur changement dans les termes du mandat pour l'allocation au rév. M. Plessis, de " surintendant de l'Eglise romaine dans les provinces du Haut et du Bas-Canada " à " rév. J. O. Plessis, évêque catholique romain de Québec, conformément à une dépêche du comte de Bathurst, en date du 2 juillet 1813 ". C'est par respect qu'il s'abstient de faire aucun commentaire sur l'opportunité de cette mesure. 170

24 décembre. Liverpool. H. F. Wood à ———. Envoie copie d'une lettre du vice-amiral Thornborough, qu'il croit ne pas avoir été livrée à destination. A appris que Warren a déclaré le blocus devant les ports de Sunbury et Darien, mais Frederica, Saint-Simon et Sainte-Marie ne sont pas compris, de sorte qu'on peut obtenir des feuilles de route de ces ports, bien que les vaisseaux doivent passer par le même détroit qu'en venant des deux autres ports. Une enquête attentive nécessaire. 165

Incluse. Wood à Thornborough. Attire l'attention sur les fraudes commise par des navires neutres qui portent les produits américains des Etats du Sud. 166

24 décembre, Trésorerie. Harrison à Goulburn. Transmet réquisition de Prevost pour papeterie. 172

27 décembre, Amirauté. Barrow à Goulburn. Transmet copie de lettre et documents inclus de Warren. 173

Incluse. Warren à Croker. En partant pour joindre l'escadre au large du Rhode-Island il a reçu la demande (incluse) de Prevost pour renfort de marins ; il est impossible pour lui d'y accéder. A déjà fourni 220 matelots et tous les marins, artilleurs de la marine, provisions militaires et fusées de l'escadre. Ceux-ci sont arrivés et contribueront probablement à la défense des frontières canadiennes. Espère que 400 matelots et un nombre suffisant de soldats de marine seront envoyés, car ils seront requis dans la première semaine de mai, et aussi qu'on construira durant l'hiver trois navires et trois brigantins en sections pour être assemblés à la Longue-Pointe, sur le lac Erié, et à la baie Matchedash, sur le lac Huron ; on aura besoin de canons, de voiles et d'agrès pour ces vaisseaux. 174

Prevost à Warren, 13 novembre. Demande d'hommes pour les lacs, etc. 176

(Une description des vaisseaux en construction à Kingston et à l'île aux Noix est attachée à la lettre.)

28 décembre, Trésorerie. Harrison à Goulburn. Transmet réquisition pour marchandises afin de compléter les provisions pour les sauvages. 179

31 décembre, Croydon. Brickwood au même. Comme le temps pour manufacturer les articles qui doivent être expédiés au Canada par les premiers navires est déjà trop court, demande qu'on transmette la réquisition à la Trésorerie le plus vite possible. 180

31 décembre, Westminster. Atcheson à Bathurst. Soumet extrait d'une lettre du conseil du commerce du Canada. 181

Incluse. Extraits, en date du 16 et du 23 octobre, d'une lettre du président du Conseil du Commerce de Montréal et Québec, demandant qu'on envoie de grands renforts, et un nouvel arrangement des lignes frontières, etc. 182

Digitized by Google

SIR GEORGE PREVOST.—1814.

Q. 127.

1813. 20 décembre, Malone. Wilkinson à Prevost. Incluse dans celle de Prevost du 13 janvier 1814, laquelle voir.

1814. 4 janvier. Prevost à Bathurst (n° 120). Fait rapport des canons, du matériel, etc., pris sur l'ennemi aux postes de Burlington, Digue-des-Castors, (*Beaver Dam*), fort Schlosser et à Black-Rock pendant l'été de 1813. Demande que le tout soit évalué et une distribution faite aux troupes. Page 2

Incluse. Listes des canons, etc., pris à Burlington-Heights. 3
à 12 Mile-Creek (*creek de* 12 *milles*).....4, 6
à Saint-David.....7

6 janvier, Québec. Prevost à Bathurst (n° 121). Effectif de l'ennemi réduit au fort George, à Niagara et sur cette frontière, afin de renforcer Wilkinson en vue de son attaque contre le Bas-Canada ; injonction à Drummond de tenir l'armée sous le commandement direct de Riall en état d'agir promptement, au besoin, pour profiter de la faiblesse ou de la négligence de l'ennemi. Envoie rapport de la prise du fort Niagara, le matin du 19 décembre, et de la fuite de l'ennemi de Lewiston à l'approche du corps de Riall. Il admire les dispositions prises par Drummond et leur brillante exécution. Après la dispersion de l'ennemi à Lewiston, la brigade de Riall se porta vivement sur Black-Rock et Buffalo et s'empara, chemin faisant, des moulins et de la corderie du général Porter, l'un des principaux fournisseurs de l'armée des Etats-Unis ; un officier et quelques hommes tués, un officier et onze soldats américains pris, mais pas un seul soldat anglais hors de combat. La marche de Riall retardée par la destruction du pont du creek Tonawanto ; espère néanmoins pouvoir annoncer son succès, vu la grande consternation de l'ennemi. L'emploi de sauvages étant devenu nécessaire, il est enjoint à Drummond de réprimer chez ces barbares tout excès ou cruauté. L'ennemi, en brûlant la ville de Newark, dans sa retraite du fort George, donne un exemple dont les conséquences seront malheureuses pour lui, en transportant la guerre sur son propre territoire. Espère qu'il n'y aura pas lieu à représailles. Cochran, porteur des dépêches, apporte avec lui les drapeaux pris au fort Niagara.

Incluses. Drummond à Prévost, 20 décembre. Détails de l'attaque et de la prise du fort Niagara, avec 27 canons, 3,000 fusils, munitions, couvertures, vêtements, plusieurs milliers de paires de chaussures ; en outre 14 officiers et 330 autres prisonniers ; huit respectables habitants qui avaient été entraînés comme prisonniers sont relâchés, ainsi que quelques sauvages. La perte de l'ennemi, en tués, est de 65, et en blessés, 12 seulement, ce qui démontre combien la baïonnette est une arme irrésistible entre les mains de soldats anglais. La perte, du côté des Anglais, n'est que de 5 tués et 3 blessés. Regrette la perte du lieutenant Nolan, du 100e régiment, tué. Belle conduite de Murray, Hamilton et des officiers, sous-officiers et soldats qui exécutèrent si vaillamment ce très-audacieux et brillant fait d'armes. Services de la milice. Le capitaine Norton, chef sauvage, s'offre pour accompagner les troupes. Recommande Elliot du 103e, Dawson, Fawcett et Martin du 100e, les généraux Riall et Vincent, Harvey, aide-adjudant général, et les officiers de son état-major personnel. Envoie les drapeaux américains pris en cette circonstance. 14

Murray à Drummond, 19 décembre. Dispositions pour l'attaque du fort Niagara et son succès. 19

Digitized by Google

1814.

Riall à Drummond, 19 décembre. Prise de Lewiston avec canons, vivres, etc., abandonnés dans la place par l'ennemi. Page 23

Drummond, 20 décembre. Prise de Lewiston pour empêcher l'ennemi de détruire Queenstown. Regrette plusieurs actes de violence commis par les sauvages. 24

Liste des morts et blessés à l'assaut du fort Niagara, 19 décembre. 26

Suit, pertes de l'ennemi.

9 janvier, Québec. Prevost à Bathurst (n° 122). Vêtements dont ont besoin la milice enrôlée et les voltigeurs canadiens. 28

12 janvier, Québec. Du même au même (n° 123). Transmet rapport par Drummond de l'heureuse attaque de Black-Rock et Buffalo par les troupes de Riall; prise de huit canons et de 130 prisonniers; les villes de Buffalo et de Blue-Rock détruites après avoir été abandonnées par leurs habitants; quatre goélettes et sloops armés de l'ennemi, brûlés. Recommande divers officiers. 30

Drummond à Prevost, 2 janvier. Détails de l'attaque et de la prise de Black-Rock et Buffalo. 32

Riall à Drummond, 1er janvier. Rapport des opérations et de l'effectif des troupes engagées, etc. 38

Rapport des pertes, indiquant 38 tués, 61 blessés et 9 absents, et les noms des officiers blessés. 45

Liste des canons pris sur l'ennemi à Black-Rock et à Buffalo. 46

13 janvier, Québec. Prevost à Bathurst (n° 124). Transmet lettre de Wilkinson, général de l'armée des Etats-Unis. Il permet à Winder de partir sur parole pour les Etats-Unis, croyant qu'il pourra obtenir l'élargissement des officiers britanniques prisonniers et subissant une détention sévère. 47

Incluse. Wilkinson à Prevost, 20 décembre 1813. Demande l'élargissement sur parole du capitaine Fitzgerald. Défense de la ligne de conduite du gouvernement des Etats-Unis, etc. 49

14 janvier, Québec. Prevost à Bathurst (n° 125). Renforts nécessaires par suite des efforts croissants de l'ennemi. Il avait compris que son commandement devait s'augmenter de quatre régiments, mais la correspondance ne l'indique pas. D'après son expérience, les troupes envoyées d'Angleterre, même lorsqu'elles viennent directement, n'arrivent jamais à temps pour rendre la campagne décisive. Afin de diminuer l'avantage de l'ennemi il a résolu de faire venir le second bataillon du régiment du roi, par terre, de Frédéricton à Québec. La dernière lettre de Sherbrooke mande que les quatre compagnies du 98ième n'étaient pas arrivées à Halifax à la date du 1er décembre. Elles ne peuvent donc être transportées à Québec avant que le Saint-Laurent soit devenu praticable. Les fatigues qu'entraîne la longue ligne de défense le contraignent d'établir les troupes dans leurs quartiers d'hiver, pour leur donner quelque repos, rétablir leur discipline et maintenir la haute réputation qu'elles ont acquise. 94

16 janvier, Québec. Prevost à Bathurst (n° 125). Ouverture du parlement provincial le 13. Transmet discours et adresse en réponse; aussi une proclamation au sujet de l'incendie de Lewiston, Black-Rock et Buffalo à titre de représailles pour la destruction de Newark. 54

(Par erreur cette lettre porte la date de 1813.)

Inclus. Discours à l'ouverture de la législature. 55

Traduction française de ce discours. 62

Adresse du Conseil. 69

Adresse de l'Assemblée. 75

Proclamation (en français) au sujet des représailles pour la destruction de Newark. 83

La même en anglais. 186

(Ces deux documents en date du 12 janvier.)

28 janvier, Plattsburg. Wilkinson à Prevost. Contenue dans Prevost à Bathurst, 10 février, laquelle voir.

Digitized by Google

1814.
30 janvier, Québec. Prevost à Bathurst (n° 128). Transmet procès verbaux du Conseil sur questions d'Etat. Page 105

4 février, Québec. Le même au même (n° 127). Transmet rapport du Conseil sur la pétition de Young demandant un octroi de terre. Il y aura à la fin de la guerre tant de réclamations d'octrois promis aux miliciens de Glengarry et aux voltigeurs canadiens, qu'il ne saurait approuver pour Young un octroi aussi considérable que celui recommandé. Transmet aussi rapport sur la pétition de madame Davidson, qu'il a cru devoir confirmer, sujet à approbation. 97

Inclus. Rapport sur la pétition de John Young. 98

Rapport sur la pétition de madame Davidson. 103

8 février, Québec, Prevost à Bathurst (n° 129). Dépêche reçue relative à l'établissement d'une force navale sur le lac Erié, avec le dessein de détruire celle de l'ennemi ; ce projet avait déjà été communiqué à Drummond. Ses efforts pour conserver Michilimakinac afin de maintenir ses communications avec les sauvages de l'Ouest. Des vivres ont été expédiés mais ne sont pas parvenus à destination, ce dont la garnison a dû souffrir ; cependant, on trouve des pommes de terre et des bêtes à cornes sur l'île, et on peut s'y procurer du poisson. Mesures prises pour envoyer par l'Ottawa et la baie Nottawasaga un renfort de troupes, des présents pour les sauvages et des secours en matériel et en vivres. Vu l'importance de cette île, il a choisi pour commander l'expédition McDonald, des miliciens de Glengarry, qui est maintenant dans le Haut-Canada, occupé à compléter ses arrangements. Un constructeur et des charpentiers de navire ont été envoyés de Kingston pour construire des chaloupes canonnières où l'on embarquera les renforts et le matériel. Est heureux de constater que ces mesures ont anticipé les désirs du gouvernement et que les malheurs de l'escadre du lac Erié pourront être réparés. Harvey, aide-adjudant général, est porteur des dernières instructions à Drummond.

Incluses. Drummond à Prevost, 21 janvier. Plan détaillé pour la destruction de la flotte ennemie sur le lac Erié. Une expédition contre Détroit avec la coopération de la flotte en cet endroit sont les moyens proposés pour atteindre ce but. Il pense que 1,200 hommes suffiraient pour défendre la frontière à Niagara. Pour l'attaque de Détroit, qui ne contient pas, croit-il, plus de 500 hommes, un corps de 1,750 suffira ; il se composera comme suit :

Le 100e régiment	500	
Compagnie légère, Royal Scots	100	
" " 41e	100	
" " 89e	50	750
Infanterie de marine	100	
Artillerie " avec deux pièces de six et un obusier de 5½ tonnes	40	
Milice	250	
Sauvages de l'Ouest	400	
Troupe provinciale du capitaine Coleman	20	
Marins	200	1,010
Total		1,760

Mesures prises pour leur transport, approvisionnement, etc. ; armes et munitions, etc., qui conviennent à ces troupes, etc. Page 110

Prevost à Drummond ; importance du succès, perspective. 118

8 février. Québec. Prevost à Bathurst (n° 130). Transmet mémoire des juges de la cour du banc du roi, de Québec, Montréal et Trois-Rivières, avec recommandation à l'appui. 123

Digitized by Google

1814.

Inclus. Mémoire des juges relatif à l'augmentation de leur traitement. Page 124

9 février, Québec. Prevost à Bathurst (n° 131). Transmet copie des procès-verbaux du Conseil au sujet d'affaires d'Etat, du 15 juin au 31 décembre. 132

9 février, Québec. Le même au même (n° 132). Les cadeaux pour les sauvages déjà reçus, avec ceux expédiés au printemps, suffiront aux besoins de 1814. Réquisition pour ceux de 1815 envoyée le 30 octobre dernier; demande que les prix soient indiqués dans les factures, afin de faciliter la distribution. 133

9 février, Québec. Le même au même (n° 133). Il est heureux qu'on approuve sa manière de distribuer les parts de prise. La règle, quant à leur distribution à la marine, sera suivie strictement; quand les forces de terre et de mer auront coopéré, on soumettra les cas à lord Bathurst. Il s'est efforcé de s'assurer la supériorité navale sur le lac Ontario; transmet état des forces navales sur les lacs Ontario et Champlain; on lui mande que les vaisseaux en construction peuvent être lancés dès l'ouverture de la navigation. Un renseignement est à l'effet que l'ennemi vient de poser, à Sackett's-Harbour, les quilles de trois vaisseaux devant porter respectivement 44, 32 et 26 canons. L'ennemi construit aussi sur le lac Champlain. 135

Inclus. Etat des forces navales de Sa Majesté sur les lacs Ontario et Champlain. 137a

Liste des chaloupes canonnières sur les lacs Ontario et Champlain et sur le Saint-Laurent. 137b

10 février, Québec. Prevost à Bathurst (n° 134). Envoie copie d'une lettre de Wilkinson et la réponse. 138

Inclus. Wilkinson à Prevost, 28 janvier. Il est chargé par l'Exécutif des Etats-Unis de désavouer la conduite du brigadier général McClure, de la milice de l'Etat de New-York, incendiaire de la ville de Newark, et comme preuve, donne copie de l'ordre qui a servi de prétexte à cet officier pour perpétrer un forfait qui fait horreur à tous les Américains. L'autorisation de détruire le village était limitée à la défense du fort George. Croit qu'on a poussé trop loin les représailles; cet incident est imputable plutôt à un sentiment personnel qu'à une politique arrêtée. Le gouvernement américain n'aura jamais recours à la destruction de la propriété privée qu'à la dernière extrémité. 139

L'ordre inclus est daté du département de la Guerre, 4 octobre 1813; "Comprenant que pour la défense du poste qui vous est confié il peut "devenir convenable de détruire la ville de Newark, il vous est par les "présentes enjoint d'en avertir les habitants et de les inviter à se trans-"porter, avec leur biens, dans un lieu plus sûr." Signé par John Armstrong. 141

Prevost à Wilkinson, 10 février. Sa satisfaction de voir désavouer par l'Exécutif des Etats-Unis l'incendie de Newark par McClure. Si quelque violence a été commise au delà de justes représailles, il faut l'attribuer à l'irritation des victimes, sous l'empire de passions violentes, qu'il est impossible de réprimer dans un état de guerre active. Il est aussi peu conforme aux dispositions du gouvernement de Sa Majesté qu'à ceux du gouvernement des Etats-Unis d'adopter comme politique la dévastation de la propriété privée. Cite les expressions contenues dans la proclamation; est heureux d'apprendre que, par suite des mesures prises par le gouvernement des Etats-Unis, il ne sera pas contraint de s'en départir. 142

18 février, Québec. Prevost à Bathurst (n° 135). Transmet rapport du Conseil et lettre du percepteur et contrôleur de Québec, au sujet de leurs émoluments pour la perception du revenu. En attendant, il leur a enjoint de verser au receveur général les émoluments qu'ils avaient retenus. 144

Digitized by Google

1814.

Inclus. Rapport du Conseil, 12 janvier, sur le droit du percepteur des douanes de recevoir des bons d'armée (*Army Bills*) en paiement de droits de douane, et sur son droit de les verser au receveur général à un taux plus élevé que celui auquel il les a reçus. Sur ce premier point, le Conseil est également divisé; sur le second, le Conseil décide à l'unanimité qu'il n'est pas autorisé à se faire payer ces valeurs à un taux plus élevé qu'il ne les a payées lui-même. Page 145

Le percepteur et le contrôleur des douanes, 30 janvier. Long argument à l'appui de leur prétention. 147

18 février, Québec. Prevost à Bathurst (n° 136). Par suite du déplacement d'Edmund Burke, l'emploi d'auditeur des patentes de terres est devenu vacant. Il a nommé Brenton, son secrétaire civil, à cet emploi. 154

18 février, Québec. Le même au même (n° 137). Transmet prix courants et taux du change pour octobre, novembre, décembre et janvier. 155

Inclus. Prix courants. 186 à 187

19 février, York. Drummond à Prevost. Contenue dans Prevost à Bathurst, laquelle voir.

4 mars, Québec. Prevost à Bathurst (n° 138). Reçue dépêche au sujet de l'émigration d'Ecosse au Haut-Canada; transmet lettre de Drummond à ce sujet. 168

Incluse. Drummond à Prevost, 19 février. Relativement à l'émigration écossaise, son opinion est absolument favorable à l'introduction d'un élément aussi précieux dans un pays habité, en trop grand nombre, par des étrangers venant des Etats-Unis, dont beaucoup sont notoirement mal disposés. Outre l'augmentation de la population, les cadres de la milice pourront se recruter parmi une race brave et robuste, dont on n'aura pas à craindre la désertion. La rareté des vivres est un obstacle, mais il recommande qu'on donne à ces gens toute l'assistance possible durant la traversée et pendant un temps raisonnable après leur établissement. On devrait faire venir en même temps une abondante provision de vivres, haches de bûcherons, instruments nécessaires, vêtements écarlates pour la milice, chaussures, etc. Leurs terres devront être prises parmi celles non concédées, car celles confisquées aux transfuges sont réservées aux victimes de la guerre. 169

10 mars, Québec. Prevost à Bathurst (n° 139). L'expédition pour la destruction des vaisseaux sur le lac Erié est abandonnée par suite de la douceur de la saison. Rapport de Drummond sur le mouvement des troupes vers la Tamise. La réoccupation de cette partie du Haut-Canada devra diminuer les faibles ressources de Harrison, tout en augmentant quelque peu celles de l'armée britannique. Nonobstant la perspective d'être secouru, il n'a pas ralenti ses efforts pour l'expédition de vivres et de munitions à l'armée et à la marine. Nécessité de nombreux dépôts pour l'approvisionnement des troupes sur une ligne aussi étendue; obstacles provenant du manque d'argent; le papier-monnaie supplée mal à ce besoin par suite des préjugés des Canadiens, des tentatives fréquentes de l'imiter, et l'introduction de faux bons d'armée dans la province par l'armée de Wilkinson. Difficulté de ravitailler les troupes; fréquence des désertions, malgré la peine capitale et le mal que se donnent les officiers pour contenter les soldats. Les derniers corps envoyés étaient d'une bien mauvaise composition; le 103ième se trouve dans cette catégorie, ayant perdu 51 transfuges lorsqu'il était sur le sol ennemi; et par suite, difficulté de porter la guerre sur le territoire des Etats-Unis avec des forces inférieures en nombre à celles de l'ennemi. 172

12 mars, Québec. Prevost à Bathurst (n° 140). Le corps de Wilkinson, qui se trouvait, le 9 février, sur la frontière du Bas-Canada, aux Moulins-des-Français (*French Mills*), sur la rivière au Saumon (*Salmon River*), près de Saint-Régis et à Four-Corners, se retira du 12 au 16 février, après avoir brûlé, en partie, ses forts et ses casernes, et détruit ses embarcations et bateaux, dont plusieurs centaines étaient pris dans les glaces, mais emportant ses

Digitized by Google

1814.

canons et partie de ses vivres et de son matériel; deux régiments marchent sur Sackett's-Harbour, le reste se replie sur Burlington et Plattsburg, où Wilkinson établit son quartier général. A Burlington on compte 4,000 hommes de troupes des Etats-Unis, et à Plattsburg environ 5,000. La frontière est ainsi dégarnie par ordre du gouvernement des Etats-Unis, à cause de la difficulté et du coût du ravitaillement des troupes et de leurs pertes journalières par la maladie et la désertion. Expédition du colonel Scott, du 103e, de Coteau-du-Lac et Cornwall sur la glace jusqu'à la rivière au Saumon, où il attaque l'arrière-garde ennemie, qui bat précipitamment en retraite; il prend cent traîneaux de vivres et de matériel et achève la destruction des forts, casernes et bateaux. Scott pénètre par Malone et Madrid jusqu'à quelques milles de Plattsburg, puis revient par Four-Corners à son poste du Coteau-du-Lac; 90 hommes sont perdus par désertion pendant cette expédition. Intention du gouvernement des Etats-Unis de se rendre supérieur sur les lacs Ontario et Champlain; rien ne sera épargné pour contrecarrer ce dessein. Il a commandé à Kingston la construction d'un troisième vaisseau de grande dimension, qui pourra être lancé vers la mi-juillet, sans nuire aux deux vaisseaux qui doivent être lancés dès la débacle. Réquisition envoyée à Halifax pour les canons et carronades nécessaires à l'armement de ces vaisseaux. Arrivée du Nouveau-Brunswick de 200 marins d'élite qui sont maintenant en route pour Kingston; le second bataillon du régiment du roi est aussi arrivé. Les miliciens du Nouveau-Brunswick augmentent en nombre; ils sont maintenant 300 au quartier général, dont près de 100 recrues canadiennes. Dispositions prises pour se maintenir à Michilimakinak; l'établissement à Nottawasaga est suffisant pour la construction de canonnières et de bateaux. Par suite de la débâcle hâtive sur le lac Huron, McDonald devra se contenter de 25 bateaux, ce qui lui permettra d'embarquer l'artillerie et deux compagnies du régiment *Royal Newfoundland*, avec vivres pour cinq mois et environ la moitié du matériel et des canons qu'il devait emporter. Bullock, du 41e régiment, qui commande à Makinak, mande que la garnison est en détresse faute de vivres. L'ennemi est sans doute informé du dénûment de Makinak et de l'avantage qu'il aurait à l'attaquer sans délai; il s'efforce d'y faire parvenir des renforts et des vivres, car la perte de cette île mettrait fin à la traite des fourrures. Page 177

18 mars, Québec. Prevost à Bathurst (n° 144). Adresse de l'Assemblée du Bas-Canada au prince régent et acte d'accusation contre les juges en chef Sewell et Monk. Page 222

Incluses. Adresse de l'Assemblée relative aux juges. 223

L'adresse en français. 229

Adresse et résolution du Conseil, même sujet. 236, 238

18 mars, Québec. Prevost à Bathurst (n° 145). Transmet adresse du conseil exécutif et des juges puînés de Québec et de Montréal relative aux résolutions de l'Assemblée concluant à la mise en accusation de Sewell et Monk; prière de la faire parvenir au prince régent ainsi que les procès-verbaux de l'Assemblée. 247

Inclus. Adresse du conseil exécutif, etc. 248

Mémoire. 250

18 mars, Québec. Prevost à Bathurst (n° 146). Transmet adresse et mémoire du Conseil législatif relatifs à la mise en accusation de Sewell et Monk. 254

(Pour adresse, etc., *voir* pp. 236 et 238).

18 mars, Québec. Prevost à Bathurst (n° 148). Clôture de la session du parlement provincial; transmet exemplaire du discours de l'Orateur en remettant la loi relative aux bons d'armée (*Army Bills Act*), avec une liste des lois sanctionnées. Les amendements à la loi relative aux bons d'armée soulageront le service de quelques difficultés; pour démontrer ceci, il envoie le dernier exemplaire du rapport du directeur du bureau des

Digitized by Google

1814.

bons d'armée, indiquant les bons alors en circulation. Rareté de l'argent et de l'or, mais utilité même de la petite quantité dont il dispose; espère en recevoir une provision, soit d'Halifax, soit des Etats-Unis. Aucune loi nouvelle importante n'a été adoptée, à l'exception de la loi relative aux bons d'armée. Les amendements à la loi de milice sont rejetés par suite de désaccord entre le Conseil et l'Assemblée. Le bill du revenu et autres bills productifs sont aussi rejetés, l'Assemblée ayant annexé à ces mesures certains crédits exceptionnels qu'elle savait devoir être rejetés par le Conseil. Quant à la procédure relative à la mise en accusation de Sewell et Monk, il attribue à l'animosité personnelle de Stuart une bonne part de l'opposition que l'on suscite à ces juges. Par son influence et celle des principaux Canadiens, les résolutions furent adoptées à une faible majorité, une moitié seulement des membres étant présents. L'adresse du conseil exécutif et des juges puînés fera voir de quel œil la plus haute autorité voit ces procédés. Depuis son arrivée, il (Prevost) n'a rien entendu dire contre les juges accusés, jusqu'au moment actuel. L'opinion du conseil et la sienne étant contre la suspension, il n'a pas hésité à adresser à l'Assemblée un discours dont il transmet le texte, ce qui a provoqué un débat violent et peu mesuré et une résolution distinguant entre lui et ses prétendus "aviseurs mal disposés". Un crédit de £2,000 pour défrayer les dépenses d'un agent chargé de poursuivre l'accusation était un de ceux annexés au bill du revenu et qui ont causé son renvoi. Stuart, dit-on, doit se rendre en Angleterre pour appuyer l'acte d'accusation, et on dit que quelques partisans ont souscrit le montant de ses dépenses. On a remis aux juges en chef des exemplaires de l'accusation, et Sewell a obtenu la permission de se rendre en Angleterre pour se défendre, s'il y a lieu; il s'embarquera à la première occasion. Transmet l'adresse préparée par l'Assemblée au prince régent, qu'on lui a demandé de transmettre. On lui demande aussi d'avancer une somme n'excédant pas £1,000 courant, que la Chambre remboursera, pour défrayer les dépenses du messager. Il répond par écrit; copie de cette réponse est transmise; le Conseil en reçoit aussi une copie, mais l'Assemblée refuse de l'insérer dans ses journaux. Envoie copie des résolutions adoptées par le Conseil, dont la dernière résulte d'une méprise de la part du Conseil sur les intentions du gouverneur, qui n'a pas l'intention de confirmer le choix fait par l'Assemblée, d'une personne devant présenter l'adresse au prince régent. Le crédit de £1,000 fut une des causes du renvoi par le Conseil du bill du revenu, et par suite de ce renvoi, l'Assemblée n'a pas jugé à propos de présenter l'adresse pour transmission. Ces manifestations regrettables et le désaccord constant entre le Conseil et l'Assemblée font qu'il est heureux de demander au peuple de nouveaux représentants. Le parlement provincial sera dissous par proclamation le 31 courant, et les brefs rapportables le 13 mai. Par suite de l'opposition inefficace faite par les députés anglais à la dernière et aux précédentes sessions, la plupart ne veulent plus poser leur candidature, et toute la prochaine représentation sera canadienne. Nonobstant la conduite de la dernière Assemblée, il n'y a pas lieu de mettre en doute leur loyauté. Beaucoup, parmi eux, regrettent le renvoi du bill du revenu; il espère que la prochaine Assemblée accordera de bons crédits et lui donnera un cordial appui. Page 264

Inclus. Discours du gouverneur à la clôture de la session. 276

Réponse de l'Assemblée. 279

Liste des lois adoptées à la cinquième session du septième parlement provincial de Bas-Canada, 17 mars 1813. 280

Compte des bons d'armée. 283

Rapport du Conseil sur l'adresse au prince régent et autres documents relatifs à cette adresse, etc. 284, 287, 288, 290, 292, 299, 300

Digitized by Google

1814.
26 mars, Québec. Prevost à Bathurst (n° 141). Transmet l'avis de Wilkinson désavouant McClure, incendiaire de la ville de Newark. Page 185

(*Voir* lettre du 10 février; les documents contenus dans la présente sont des duplicata de ceux contenus dans la lettre de cette date.)

27 mars, Québec. Prevost à Bathurst (n° 142). Il a déjà fait rapport de la permission accordée à Winder de se rendre à Washington et de ses raisons pour cela; celui-ci, revenu à Québec, est maintenant détenu comme otage; transmet copies des lettres reçues de Winder dès le lendemain de son arrivée. Les négociations en vue de la paix l'engagent à empêcher une nouvelle effusion de sang; en consentant à une armistice, il conserverait les Canadas pendant la négociation; transmet copie de la correspondance à ce sujet. Winder n'a pas réussi à persuader au gouvernement des Etats Unis de renoncer à son système de représailles. Symptômes du changement qui s'opère dans les dispositions du gouvernement des Etats-Unis. 198

Inclus. Monroe à Winder, 1er mars 1814. Contient extrait d'une lettre de Elish J. Winter relative aux opinions de l'adjudant général Baynes au sujet d'une armistice, avec permission de la communiquer à Prevost. 202

Extrait, daté de la Chambre des Représentants, 7 février, à Monroe, relatif à l'armistice. 203

Prevost à Winder, 22 mars. La conversation avec Baynes, rapportée par Winter, était privée et non autorisée, cependant il incline à donner suite à l'idée d'une convention en vue d'une armistice afin d'éviter une inutile effusion de sang, et pour rencontrer la proposition du secrétaire d'Etat enjoindra à l'adjudant général de se rendre au quartier général de l'armée des Etats-Unis au lac Champlain, où ailleurs, pour arrêter les détails, mais les officiers des Etats-Unis devront être munis des pleins pouvoirs dont sera investi l'adjudant général Baynes; autrement, il se contenterait de propositions positives, sujettes à l'approbation de l'Exécutif des Etats-Unis. 204

Winder à Monroe, 22 mars. A communiqué à Prévost la lettre de Winter et lui en a envoyé copie. A reçu aujourd'hui la lettre de Son Excellence, dont copie sous pli. Est convaincu de sa sincérité, et qu'il correspondra cordialement aux sentiments favorables des Etats-Unis. Il a demandé à Son Excellence si elle pouvait conclure une armistice s'étendant aux opérations navales sur l'océan, afin que les agents nommés par les Etats-Unis pussent être revêtus de pouvoirs analogues. Ne dira rien quant à la dernière partie de la lettre, étant trop intéressé dans la question des prisonniers de guerre et des otages pour ne pas être convaincu (le mot anglais *convinced* est écrit *correct* dans la lettre) que l'agent des Etats-Unis doit être revêtu des pouvoirs les plus étendus. 207

27 mars, Québec. Prevost à Bathurst (n° 142 *bis.*) Transmet une lettre du capitaine O'Conor, du chantier de Kingston. N'a pas accepté sa démission et le recommande pour avancement. 209

Incluse. O'Conor à Prevost, 16 mars. Offre sa démission, parce que conserver son emploi serait un obstacle à son avancement dans la marine. Le commodore Yeo lui offre le commandement d'un vaisseau, ce qui, outre la promotion immédiate, lui fournirait l'occasion de se distinguer. Ne démissionne qu'à regret, à cause de l'importance de la charge de commissaire du chantier de construction; il demande donc que ses services en rapport avec la marine soient portés à la connaissance de l'amiral. Page 210

30 mars, Québec. Prevost à Bathurst (nº 147). Transmet copie du projet de loi relatif à la division du Bas-Canada, réservé conformément à l'opinion du procureur général. 255

Incluse. Opinion signée George Pyke, procureur général. 256

Le bill réservé. 259

Digitized by Google

1814.

Le titre officiel est: "Acte pour abroger et amender certaines parties d'un acte passé en la trente-quatrième année du règne de Sa Majesté, intitulé: "Acte pour la division du Bas-Canada pour en amender la judicature et abroger certaines lois y mentionnées."

31 mars, L'Acadie. Prevost à Bathurst (n° 143). L'ennemi se concentre en force considérable à Plattsburg. Wilkinson s'avance sur Chazy le 19 et pousse un détachement sous McCombe sur la glace par l'île La Mothe jusqu'à Swanton. Le 22, ce détachement s'empare de Phillipsburg; Beckwith lui est opposé avec un corps préalablement réuni à Saint-Jean et aux environs. Prevost quitte alors Québec et apprend en chemin que l'ennemi s'est retiré précipitamment de Phillipsburg pour rejoindre le corps principal près la ville de Champlain. Le 30, l'ennemi entre dans Odle Town (Odelltown) avec trois brigades sous Smith, Bisset et McCombe, avec canons, etc., repousse les avant-postes sur le chemin d'Odelltown à Burtonville, attaque cette dernière place, mais est reçu de telle sorte qu'il renonce à son dessein. Les premières brigades se dirigent sur le poste de La Cole (Lacolle). (*Voir* le résultat de ce mouvement dans le rapport de Williams.) Par suite de la crue subite des eaux, l'ennemi éprouve de la difficulté à tirer ses canons et il est presque impossible, de part et d'autre, de se mouvoir. Les troupes envoyées pour appuyer celles de Burtonville et Lacolle marchent dans la boue et l'eau jusqu'aux genoux; les sauvages seuls peuvent suivre l'ennemi en retraite. La perte de l'armée américaine dépasse 300; on dit qu'un grand nombre d'officiers sont hors de combat. Page 213

Inclus. Le lieut.-col. Williams à Vincent, 31 mars. Rapport de l'attaque du moulin de Lacolle le 30 mars. 217

Liste de tués, blessés et absents. 221

6 avril, Montréal. Rapport des officiers sur le transport des charpentes de vaisseaux. Contenu dans Prevost à Bathurst, 9 mai, lequel voir.

11 avril, Washington. Monroe à Pinkney. Contenue dans Prevost à Bathurst, 17 mai, laquelle voir.

18 avril, Québec. Prevost à Bathurst (n° 149). Transmet liste des lois adoptées avec une liste complète des lois jusqu'à la fin de la dernière session. 304

18 avril, Québec. Prevost à Bathurst (n° 150). Transmet prix courant et taux du change pour février et mars. 305

Inclus. Prix courant de Québec, février. 306

Idem., mars. 309

22 avril, Kingston. Yeo à Prevost. Contenue dans Prevost à Bathurst, 19 mai, qu'il faut voir.

24 avril, Ile aux Noix. Pring à Freer. Contenue dans Prevost à Bathurst, 9 mai, laquelle voir.

29 avril, Longueuil. Prevost à Baynes. Contenue dans Prévost à Bathurst, 17 mai, laquelle voir.

1er mai, Champlaintown. Baynes à Pinkney. Contenue dans Prevost à Bathurst, 17 mai, laquelle voir.

1er mai, Champlain. Pinkney à Baynes. Contenue dans Prevost à Bathurst, 17 mai, laquelle voir.

1er mai, Champlaintown. Baynes à Prevost. Contenue dans Prevost à Bathurst, 17 mai, laquelle voir.

3 mai, Montréal. Baynes à Prevost. Contenue dans Prevost à Bathurst, 17 mai, laquelle voir.

7 mai, Au large d'Oswégo. Drummond à Prevost. Contenue dans Prevost à Bathurst, 18 mai, laquelle voir.

7 mai, au large d'Oswégo. Fischer, lieut.-col. du régiment de de Watteville, à Harvey. Contenue dans Prevost à Bathurst, 18 mai, laquelle voir.

Digitized by Google

1814.
9 mai, Montréal. Prevost à Bathurst (n° 151). Dépêches reçues. Il cherche sérieusement le moyen de transporter à destination les charpentes de deux frégates et de deux bricks qui doivent être expédiés prochainement. Transmet le rapport d'une commission d'officiers à ce sujet et copies des lettres de Yeo et Pring. Ces pièces démontrent qu'il est impossible de se conformer aux désirs du gouvernement sans sacrifier des projets de la plus haute importance, et que le délai ferait manquer pour cette année le but à atteindre. Page 312

Inclus. Rapport des officiers, 6 avril, signé par W. H. Robinson, ordonnateur général, L. W. Clarke, sous-ordonnateur intérimaire, et Noah Freer, secrétaire militaire. 314

Yeo à Prevost, 22 avril, même sujet. 321

Daniel Pring à Freer, 24 avril, même sujet. 324

9 mai, Montréal. Prevost à Bathurst (n° 152). Dépêches reçues au sujet de l'octroi de terre aux miliciens de Glengarry et aux voltigeurs de Québec. En recommandant que ces terres soient prises sur la réserve de la Couronne dans le canton de Sherrington, il n'a pas l'intention de leur procurer des concessions plus avantageuses que celles faites aux hommes servant dans l'armée. Le terrain n'a pas été réservé parce qu'il était supérieur, car il est de même qualité que celui qui l'avoisine. S'il propose d'établir les hommes en cet endroit, c'est au point de vue de la défense, ces terres étant rapprochées de la frontière et les hommes ayant servi; il désire réunir dans un espace limité autant de colons vigoureux et utiles que possible. Espère que cette explication portera Sa Seigneurie à recommander l'octroi en question. 326

10 mai, Montréal. Prevost à Bathurst. Transmet copie d'un document officiel publié aux Etats-Unis, au sujet de l'insuccès des armes américaines pendant la dernière campagne. L'effectif de l'ennemi, détaillé dans cette pièce, démontrera la difficulté de sa situation et permettra, espère-t-il, d'apprécier les services de la bande petite et vaillante placée sous ses ordres pour la défense des provinces. 329

12 mai, Montréal. Prevost à Bathurst (n° 153). Transmet exemplaires des lois avec cédule et copie manuscrite des journaux du Conseil, le tout pour le Bas-Canada. 330

(La liste de ces lois est un duplicata de celle contenue dans la dépêche du 18 mars.)

16 mai, Montréal. Prevost à Bathurst (n° 154). Envoie copie d'une convention entre le gouvernement américain et lui-même, pourvoyant à un échange général de prisonniers, à l'exception de 23 soldats britanniques emprisonnés comme otages par les Etats-Unis et de 46 Américains, officiers et sous-officiers, détenus à titre de représailles pour la détention des premiers. Pour renseignements quant au commencement et au progrès des négociations, il en réfère aux copies de lettres écrites par Monroe et transcrites, aussi à celles de Baynes, adjudant général des forces. Conformément à la convention, presque tous les prisonniers américains sont en marche pour la frontière, et il espère journellement recevoir ses propres troupes par la même voie. 332

Inclus. Baynes à Prevost, 16 avril. Rapports avec remarques. Convention pour échange de prisonniers. 334

Convention. 340

L'original est aux archives, série C., vol. 692, p. 222. Une convention supplémentaire, en date du 16 juillet, se trouve au même volume, p. 223, signée par Tobias Lear et Baynes; celle-ci est contenue dans une lettre de Prevost à Bathurst, 18 juillet, dont le duplicata se trouve série 9, vol. 128. p. 671.

Monroe à Prevost, 19 mars. Barclay ne pouvant rien conclure quant aux prisonniers, sans consulter Prévost, il croit qu'il vaut mieux communiquer directement avec lui. Winder est autorisé à conclure un

Digitized by Google

1814.

arrangement pour l'échange des prisonniers, y compris les otages. Propose qu'avant que Winder ouvre les négociations il soit déclaré échangé contre un officier britannique de même rang. Quatre officiers ont été libérés sur parole pendant trois mois pour reconnaître l'indulgence qu'on a eue pour Winder. Si quelqu'un de ces officiers est désigné pour l'échange, on pourra le garder. Envoie dépêche cachetée à l'adresse de Winder; elle contient ses instructions et ses pouvoirs et ne contient rien qui ne se rapporte à l'échange. Si Winder est agrée comme négociateur, la dépêche lui sera remise, sinon on devra la renvoyer. Page 353

Autres conditions de l'échange. 356

17 mai, Montréal. Prevost à Bathurst (n° 155). En conséquence d'une lettre reçue de Monroe (Monroe) secrétaire d'Etat américain, il a chargé Baynes de rencontrer les officiers du gouvernement américain nommés pour traiter de l'armistice; transmet copie de son rapport et autres documents. Depuis, le gouvernement des Etats-Unis n'a rien fait répondre et les préparatifs pour la continuation de la guerre se poursuivent avec autant de vigueur que s'il n'y avait pas eu de pourparlers. 360

Incluses. Prevost à Baynes, 29 avril. Croyant que les négociations à Gottenburg peuvent conduire à une entente entre les deux pays et non pas seulement à une suspension d'armes temporaire, il a résolu, se conformant au principe du gouvernement britannique, qui n'est pas l'agresseur, de l'envoyer (Baynes) au village Champlain, pour débattre les conditions d'une armistice avec les officiers nommés par les Etats-Unis. 362

Baynes à Prevost, 1er mai. Il a rencontré Pinkney au lieu de Winder; Pinkney n'a pas pouvoir de signer une armistice, mais seulement une suspension d'armes se terminant à vingt jours d'avis de part ou d'autre, conditions que ses instructions ne lui permettent pas d'accepter. 364

Monroe à Pinkney, 11 avril. L'autorisant à traiter en vue d'une armistice. 366

Baynes à Prevost, 3 mai. Fait rapport qu'il a rencontré Pinkney, substitué à Winder. Pinkney, n'étant pas au courant des vues du gouvernement des Etats-Unis, s'en tient à ses instructions écrites. Il déclare que ses objections aux conditions indiquées par Prevost ne doivent pas être considérées comme une rupture de négociations, étant convaincu que Winder sera envoyé. Ne voyant plus rien à faire pour le moment, Baynes retourne au quartier général. Le juge Moore, de Champlain, déclare que la proposition d'une armistice ne provient pas du rapport qu'il aurait fait d'une conversation avec Baynes. Il a mentionné dans une lettre la libéralité dont on avait fait preuve relativement à l'échange de prisonniers et qu'il ne doutait pas que Prevost serait disposé à renouveler l'armistice si imprudemment rejetée par le Président, mais qu'on ne devait pas s'attendre à ce qu'il (Prevost) en prenne de nouveau l'initiative. 367

Pinkney à Baynes, 1er mai. Il est chargé par le secrétaire d'Etat de s'entendre en vue d'une armistice, et sans pouvoir affirmer que la paix en sera la suite nécessaire, il ne doute pas du désir sincère du Président de voir les négociations de Gottenburg se terminer par une entente honorable. 371

Baynes à Pinkney, 1er mai. La proposition contenue dans le premier paragraphe de ses (Pinkney) instructions est conforme à celle de Prevost, et quoique la paix n'en soit pas une conséquence nécessaire, la rupture des négociations de Gottenburg doit seule mettre fin à l'armistice. 372

(Pour l'opinion du général Drummond sur les motifs de cette proposition d'armistice, *voir* archives, série C, vol. 683, p. 1, et celle du commodore Yeo, même volume, page 19.)

Digitized by Google

1814.
18 mai, Montréal.

Prevost à Bathurst (n° 156). Depuis le 21 mars, l'ennemi se retire graduellement de la frontière du Bas-Canada en laissant des garnisons à Plattsburg, Burlington et Vergennes, avec l'intention de renforcer Sackett's-Harbour ou de grossir le rassemblement à Batavia destiné à menacer la position de Riall sur la frontière de Niagara. McDouall a fait construire 30 grands bateaux à Nottawasaga, et descend le lac Huron avec vivres, canons, etc., en route pour Michilimakinak; l'ennemi semble n'avoir rien fait sur le lac Huron, ni par la voie du lac ou de la rivière Saint-Clair, pour intercepter ce renfort, ou le matériel expédié par la rivière Ottawa; il espère que McDouall est déjà rendu à destination et que ce poste est en sûreté. Les deux nouveaux vaisseaux construits à Kingston ont été lancés le 14 avril et complètement équipés. Il décide de détruire les dépôts de vivres, munitions navales et canons, formés à Oswego pour être transportés à Sackett's-Harbour; transmet rapport de Drummond sur le succès de cette expédition. Son but étant d'empêcher l'ennemi d'équiper ses flottes, il se résout à tenter la même chose sur le lac Champlain et donne les ordres nécessaires à cet effet à Pring, mais celui-ci y renonce et retourne à l'île aux Noix. Alarme que cause l'apparition de la flotte. Les prisonniers rapportent que deux vaisseaux seront lancés sur le lac dans huit ou dix jours. Un vaisseau en construction à l'île aux Noix rendra la flotte de force égale à celle de l'ennemi. Page 374

Inclus. Drummond à Prevost, 7 mai. Rapport d'une expédition heureuse contre Oswégo, avec détails du plan d'opérations, troupes engagées, etc. 379

Fischer à Harvey, 7 mai. Rapport de la prise d'assaut d'Oswégo. 388

Liste des tués et blessés de la marine à l'assaut d'Oswégo. 391

Même liste, troupes de terre. 392

Liste des canons, etc., pris et détruits à Oswégo. 393

Rapport des vivres, matériel, etc., pris. 394

18 mai, Montréal.

Prevost à Bathurst (n° 157). Envoi par Fitzgerald, qui a perdu une jambe au feu dans le Haut-Canada, des drapeaux pris à Michilimakinak le 17 juillet 1812, au fort Niagara le 19 décembre, 1813, et au fort Oswégo le 6 mai 1814. 395

18 mai, Montréal.

Le même au même (n° 158). A accordé un sursis à John Placket, soldat au 103ème, coupable de meurtre, et le recommande à la clémence. 396

19 mai, Montréal.

Le même au même (n° 159). Recommande Robinson, ordonnateur général, et raconte ses services. 397

19 mai, Montréal.

Prevost à Bathurst (n° 160). Envoie liste des officiers de milice qui ont assisté à la prise de Détroit et qui méritent d'être décorés. Fait mention des services distingués du lieut.-col. Thomas Clark, du 2e miliciens de Lincoln, qu'il inclus dans la liste. 400

Incluse. Liste. 402

Officiers de la milice des Canadas méritant des médailles d'honneur, savoir :—

Colonel Matthew Elliott, surintendant, commandant un corps de sauvages équivalant à un bataillon.

Lieut.-col. Robert Nichol, quartier-maître général de la milice du Haut-Canada.

Lieut.-col. John McDonnell, aide de camp provincial, remplissant les devoirs de secrétaire militaire du major général Brock.

Pour services distingués au Canada.

Lieut.-col. Thomas Clark, commandant le 2e miliciens de Lincoln, du Haut-Canada, pour s'être distingué en plusieurs occasions durant les deux dernières campagnes dans cette province.

3 juin, Montréal.

Prevost à Bathurst. Présente Sewell, qui désire expliquer et réfuter les accusations portées contre lui et Monk. 403

Digitized by Google

1814.
8 juin, Montréal. Prevost à Bathurst (n° 161). Fait rapport de l'arrivée de l'artillerie et du 16e régiment; aussi des artisans pour les chantiers des lacs; aussi officiers, marins et charpentes de deux frégates et de deux sloops de guerre. Par suite de l'inexplicable détention du 90e aux Antilles, est obligé de faire partir des transports pour Halifax qui ramèneront le 98e, lequel sera remplacé par le 7—60e. Page 404

8 juin, Montréal. Le même au même (n° 162). Rapport sur une malheureuse attaque contre la flottille ennemie sur le lac Ontario. Renvoie pour détails à la lettre de Popham à Yeo. L'aventure est tentée malgré les fréquents avertissements de Yeo. La perte se trouve dès maintenant réparée par l'arrivée, à Kingston, de la première division d'officiers et de marins récemment débarqués; les seconde et troisième divisions ont aussi passé en route pour le lac Ontario. Malgré ce renfort, il faudrait encore de 300 à 400 hommes. Riall mande que tout est tranquille sur la frontière de Niagara; n'ayant pas de nouvelles de McDouall depuis son départ, il croit qu'il a dû atteindre cette place sain et sauf et la mettre en état de défense. 405

Incluses. Popham à Yeo, 1er juin. Fait rapport d'une tentative avortée pour la capture des dépôts de l'ennemi à Sandy-Creek, et qui lui a coûté 18 hommes tués et 50 dangereusement blessés. 408

Liste des navires et vaisseaux de Sa Majesté sur le lac Ontario au 2 juin. 412

15 juin, Montréal. Prevost à Bathurst (n° 163). Transmet un mémoire de la veuve de Pierre Louis Panet. 413

Inclus. Mémoire (en français). 414

16 juin, Montréal. Prevost à Bathurst (n° 164). Transmet liste des canons pris sur l'ennemi au fort George, au fort Niagara et à Black-Rock en décembre dernier; désire en obtenir la valeur pour distribution. 417

Incluses. Liste des canons, etc., pris à Black-Rock le 30 décembre 1813, par les troupes de Drummond. 418

Liste des canons pris au fort George, le 12 décembre, par un détachement de troupes sous Vincent. 419

Liste des canons et matériel pris au fort Niagara, le 19 décembre, par un détachement de troupes sous Drummond. 420

27 juin, Chambly. Prevost à Bathurst (n° 165). Le 90e régiment arrivé des Antilles est maintenant en route pour Montréal, par le Saint-Laurent; il enjoint donc à Sherbrooke de retenir le 98e à Halifax. Apprend que les miliciens de la Nouvelle-Ecosse doivent se rendre au Canada et être remplacés à Terreneuve par le 93e. Le régiment néo-écossais est attendu au commencement du mois prochain. On dit que les 6e et 82e régiments venant de Bordeaux sont dans le fleuve en amont de Québec. 427

28 juin, Chambly. Prevost à Bathurst (n° 166). Envoie liste des canons et du matériel pris sur l'ennemi à Ogdensburg et à Chrysler's-Farm en novembre, et demande que le tout soit évalué pour distribution. 428

Incluses. Liste des canons en fer et en cuivre pris à Ogdensburg et mis en dépôt du 7 au 13 novembre 1813. 429

Liste des canons et du matériel pris à Chryslers'-Farm, le 11 novembre, par un détachement commandé par le lt. col. Murray. 430

Liste des canons pris à Ogdensburg et mis en dépôt du 7 au 13 novembre 1813. 431

Digitized by Google

Sir George Prevost.—1814.

Q. 128—1.

1814.
22 juin, Montréal. Commission d'officiers à Prevost. Rapport contenu dans Prevost à Bathurst, 1er juillet, laquelle voir.

28 juin, Kingston. R. O'Conor à Prevost. Contenue dans Prevost à Bathurst, 19 juillet, laquelle voir.

1er juillet, Chambly. Prevost à Bathurst (n° 167). Transmet le rapport d'une commission d'officiers au sujet du transport de la charpente d'une frégate à Kingston. L'offre de Forbes est si raisonnable qu'elle est adoptée, et la frégate en pièces est maintenant en route pour Kingston. Page 2

Inclus. Rapport du 22 juin. Forbes offre de transporter la charpente complète de la frégate jusqu'à Kingston, sans aucun secours du gouvernement en hommes, en argent ou en bateaux. Il rendra compte de ses dépenses, et s'en rapporte, quant à la rémunération, à la libéralité de Son Excellence. 4

10 juillet, Montréal. Prevost à Bathurst (n° 168). Annonce l'arrivée de McDouall à Michilimakinak avec renforts, matériel et vivres. L'habileté et le zèle des officiers commandants ont seuls pu surmonter les obstacles des glaces et des tempêtes, etc. Malgré des souffrances à décourager les plus tenaces, tous les bateaux sont arrivés moins un dont on a sauvé la cargaison. Mesures défensives prises par McDouall. Les ouvrages présentent maintenant un aspect si formidable qu'il ne craint aucune attaque. Près de 200 sauvages de l'Ouest sont arrivés au fort sous la conduite de Dickson; c'est une race guerrière sur laquelle l'on peut compter. Les Etats-Unis auraient gagné ces sauvages sans l'énergie de Dickson; l'heureuse arrivée et la distribution des cadeaux. Autres causes de leur fidélité; nécessité de sauvegarder leurs intérêts en négociant la paix, sous peine de s'en faire des ennemis implacables. Transmet discours prononcés au conseil tenu avec ces sauvages à Michilimakinak. Importance de l'île et du fort Michilimakinak par suite de leur position géographique et de l'influence qu'ils permettent d'exercer sur les sauvages etc. Comment il faut faire parvenir les secours.

Inclus. Discours du chef des Sioux, nommé La-Feuille, nom sauvage, Wabasha. 13

Discours du chef des Sioux, Petit-Corbeau, nom sauvage, Chatewacouanimi. 15

Discours du chef des Manominis, Thomas. 17

Discours du chef des Winnebagos, Sassanamie. 19

Discours de McDouall, 5 juin. 20

12 juillet, Montréal. Prevost à Bathurst (n° 169). Peu après le désastre de Sandy-Creek, Yeo abandonne le blocus de Sackett's-Harbour et d'Oswégo; ne croit pas devoir reprendre ses positions même après l'arrivée des renforts d'Angleterre; les ports de l'ennemi sur le lac Ontario communiquent donc librement entre eux, ce qui lui falicite l'armement et l'équipement de nouveaux vaisseaux et rendra les Américains supérieurs sur le lac Ontario jusqu'au mois de septembre, alors qu'un nouveau vaisseau, en construction à Kingston, sera lancé. La difficulté de transporter les matériaux nécessaires fait qu'il est impossible de transporter les charpentes d'une autre manière que celle maintenant employée. Les canons, etc., attendus avec anxiété. Espère pouvoir, à l'arrivée du *Centaur*, armer les nouveaux vaisseaux de pièces de 32. 30

12 juillet, Montréal. Prevost à Bathurst (n° 170). Dépêches reçues. Les 6ième et 82ième régiments arrivent à Montréal; on les enverra avec le 90ième au Haut-Canada. Les miliciens néo-écossais sont aussi arrivés, ainsi que l'aile

Digitized by Google

1814.

droite du 41e bataillon des royaux ; l'aile gauche ne l'est pas encore. Si ces renforts étaient arrivés un mois ou six semaines plus tôt, alors que l'escadre dominait sur le lac Ontario, il aurait pu protéger le Haut-Canada et contenir l'ennemi. Profitant de la faiblesse de la frontière à Niagara, l'ennemi traverse le 20 au fort Erié avec 600 hommes et oblige la garnison de 120 hommes à mettre bas les armes. Riall tente une attaque avec 1,500 hommes, mais par suite de la disproportion des forces est contraint de se replier sur Chippewa, après avoir subi des pertes sérieuses. Transmet l'ordre général avec les quelques détails qu'il possède, le rapport officiel de Riall ne lui étant pas encore parvenu. Espère que les renforts déjà envoyés permettront d'arrêter la marche de l'ennemi jusqu'à ce que la présence des troupes qui marchent de Montréal permette au major général de prendre l'offensive; aussi longtemps, cependant, que l'ennemi conservera l'escendant sur mer, les talents de cet officier seront soumis à une sérieuse épreuve. Dès la réunion complète des forces, il obéira aux instructions secrètes, mais tant qu'il ne dominera pas complètement sur les lacs Ontario et Champlain, il devra rester sur la défensive; cela ira jusqu'en septembre. Transmet croquis de la frontière à Niagara, avec les derniers renseignements secrets sur les dispositions de l'ennemi aux environs et à Sacketts'-Harbour. 33

Inclus. Ordres généraux 9 et 11 juillet. 38

Croquis de la frontière à Niagara. 39*a*

Renseignements secrets sur Sackett's-Harbour au 30 juin, en date du 2 juillet. (Extrait). 40

12 juillet, Montréal. Prevost à Bathurst (n° 171). Transmet extrait d'une lettre de l'évêque de Québec relative à la réparation de la cathédrale de Québec, avec estimation du coût et recommandation à l'appui. 42

Incluses. Evêque de Québec à Prevost (Extrait). Envoie estimation du coût de réparer la cathédrale. 43

Estimation. 44

13 juillet, Montréal. Prevost à Bathurst (n° 172). Transmet rapport officiel de Riall et copie d'une lettre de Drummond. Rien n'indique que l'ennemi ait tenté de se porter en avant depuis la rencontre. 49

Inclus. Drummond à Prevost, 10 juillet. Transmet rapport officiel de Riall sur le débarquement de l'ennemi entre Chippewa et le fort Erié, et de l'attaque tentée par Riall. 50

Riall à Drummond, 6 juillet. Rapport officiel du combat. 51

Liste des pertes. 57

Noms des officiers tués et blessés. 58

14 juillet, Montréal. Prevost à Bathurst (n° 173). Pas d'armistice et pas de négociations depuis sa lettre en date du 17 mai. 59

14 juillet, Montréal. Le même au même (n° 174). A communiqué à Drummond les instructions contenues dans la lettre du 5 mars. Transmet copie d'une lettre de Drummond annonçant qu'il a donné ordre d'exécuter, le 20 courant, huit personnes convaincues de haute trahison. 60

Drummond à Prevost, 11 juillet. Fait rapport du procès et de la conviction de 15 personnes accusées de haute trahison et d'actes de trahison, lesquelles ont obtenu un sursis jusqu'au 20 alors courant; huit d'entre elles seront alors exécutées et les autres détenues jusqu'à nouvel ordre. 61

18 juillet, Montréal. Prevost à Bathurst (n° 175). Annonce à Sa Seigneurie une convention pour l'échange de prisonniers et en transmet copie. Il exécute immédiatement sa part de cette convention. Par suite de délais de la part des Etats-Unis, il a fallu correspondre, et le président propose une entrevue pour régler les objections. Une ratification en résulte, avec un article supplémentaire stipulant la remise des otages de part et d'autre. Transmet copie de la ratification. Ayant reçu de Lear, le négociateur américain, l'assurance qu'on ordonnerait immédiatement la mise en liberté de tous les prisonniers qui ne sont pas déjà rentrés au

Digitized by Google

1814.

Canada ou à Halifax, il libérera les 46 otages aussitôt cette condition remplie. Page 64

Incluse. Convention, en date du 16 juillet. 67

(L'original se trouve série C., vol. 692, p. 233.)

19 juillet, Montréal. Prevost à Bathurst (n° 176). Transmet pour considération favorable une lettre d'O'Conor, commissaire du chantier de Kingston, demandant que son traitement lui soit compté depuis son entrée en fonctions au taux de son traitement actuel. 71

Inclus. O'Conor à Prevost, 28 juin. Relative à son traitement. 72

20 juillet, Michilimakinak. McDouall à Prevost. Contenue dans Prevost à Bathurst, 16 avril (n° 186), laquelle voir.

21 juillet, Montréal. Prevost à Adam Gordon. Le lord évêque de Québec semble plus porté vers la politique que vers la théologie. Son influence sur Milnes; ses préjugés enracinés contre la religion catholique romaine et ses ministres détruisent les bons effets de ses connaissances locales. Grâce à sa (Prevost) libéralité envers le clergé catholique, il a fortifié son zèle et sa loyauté, mais a encouru la disgrâce de l'évêque anglican. Young, par ses talents, aurait mérité la charge de directeur du bureau des bons d'armée, mais les négociants s'y opposent. Transmet copie d'une lettre relative à une adresse préparée par l'évêque anglican et que Young doit présenter. 75

Incluse. Ross Cuthbert à Prevost. 21 juillet. Relative à l'adresse du Conseil préparée par l'évêque, qu'il a signée, mais en y ajoutant des réserves sous sa signature.

23 juillet, Montréal. Prevost à Cuthbert. Il est fort peiné d'apprendre que Cuthbert a participé à cette adresse. Ayant à s'occuper d'affaires plus importantes, il remet à plus tard la considération de cet acte préjudiable aux constitutions coloniales. Il recevra, sans doute, des instructions du gouvernement de Sa Majesté. 80

Autres documents relatifs à l'adresse, y compris une protestation (en français) contre l'attaque dirigée contre Son Excellence et les juges par la Chambre d'Assemblée, mais approuvant l'adresse du Conseil, qui, cependant, maintient-on, aurait dû être soumise à Son Excellence. La lettre est signée par F. Baby, Michel Percival et O. Perreault, membres du Conseil exécutif. 82 à 91

24 juillet, Montréal. Prevost à Bathurst (n° 177). Transmet documents relatifs à la réclamation de Grace et autres officiers de la marine provinciale; il a donné instruction au département du quartier-maître général de payer la compensation accordée. 92

Incluse. Noah Freer au lieut.-col. Drummond. Prevost autorise le paiement de la demi-solde aux officiers mentionnés au rapport de la commission d'officiers. 94

Extrait des procédures. 95

27 juillet, Fort-McKay. McKay à McDouall. Contenue dans celle de Prevost à Bathurst, du 20 septembre, laquelle voir.

29 juillet, Montréal. Prevost à Bathurst (n° 178). Il a fréquemment fait remarquer la belle conduite des Voltigeurs. Sacrifices que s'imposent les officiers; il recommande qu'on leur accorde la demi-solde à la paix. 98

29 juillet, Montréal. Le même au même (n° 179). La demande de Mme Lynd pour l'extension de son bail de la ferme des Jésuites, près de Québec, a été soumise à trois gouverneurs successivement, qui ont refusé de l'appuyer. Transmet extrait d'une lettre de sir James Craig, du 6 juin 1810. 100

Inclus. L'extrait. La lettre entière se trouve Q. 112, p. 255.

29 juillet, Montréal. Prévost à Bathurst (n° 180). Il a déjà annoncé l'arrivée de l'aile droite du 4e bataillon royal écossais; l'aile gauche l'a maintenant rejoint, ayant abandonné à Anticosti le *Leopard*, complètement naufragé; les troupes, l'équipage et la plus grande partie des bagages sauvés. Le 97^e^

Digitized by Google

1814.

est aussi arrivé d'Irlande; les navires *Warspite* et *Ajax* sont dans le Saint-Laurent avec la brigade Powers, de Bordeaux, se composant des 3ème, 5ème, 1—27ème et 1—58ème, et d'une brigade d'artillerie; trois des transports sont rendus à Québec, mais par suite d'un vent d'ouest persistant, la brigade ne pourra guère se réunir à Montréal avant le 20 août. Depuis sa dépêche du 13, (n° 172), on ne mande rien d'extraordinaire du Haut-Canada; après le combat du 5, Riall rétrograde jusqu'au fort George avec les troupes qui lui restent; après y avoir établi une garnison suffisante et laissé des détachements aux forts Mississauga et Niagara, il se dirige avec 900 hommes sur le creek des Vingt-Milles (*Twenty-mile Creek*), où il est rejoint par le colonel Scott, arrivant de Burlington avec 600 hommes de troupes et quelques faibles détachements de milice et de sauvages. L'ennemi occupait les hauteurs de Queenston le 17. Le 15 l'ennemi est repoussé du fort George. Injonction à Drummond de partir de Kingston avec renforts, ce qui portera l'effectif à....., force suffisante pour reprendre l'offensive. Espère pouvoir bientôt annoncer des résultats favorables. Page 105

(Aucun rapport ne permet de rétablir le chiffre laissé en blanc dans cette lettre. Dans sa lettre secrète à Drummond, en date du 25 juillet, Prevost nomme les régiments, mais n'en donne pas l'effectif.)

2 août, Montréal.

Prevost à Bathurst (n° 181). McDouall mande de Michilimakinak que le général des E.-U., Clarke, remonte le Mississipi et occupe la Prairie-des-Chiens, dans le but d'anéantir la traite des fourrures du Sud-Ouest et de contenir les sauvages. Le chef Winebago, Tête-de-Chien, demande du secours pour repousser les envahisseurs; ses belles qualités. Connaissant le danger qu'il y aurait de permettre aux Américains de s'établir là, McDouall coopère chaleureusement aux vues de ce guerrier éclairé. Il envoie McKay à la tête d'un détachement se composant comme suit:—

	Capit.	Serg.	Soldats.
Miliciens du Michigan et volontaires...	2	1	76
Artillerie royale.....		1	
Sioux..			63
Winebagos.....			46
Chippewas.....			32
Outaouais			14
	2	2	231

A la baie Verte et au lac Winebago, McKay trouvera un renfort de 500 hommes; il marchera rapidement pour surprendre l'ennemi. Prevost approuve cette mesure. 108

(L'original de la lettre de McDouall, en date du 16 juillet, se trouve dans série C, vol. 685, p. 62; cette lettre et le rapport de McKay sur la prise du fort Shelly, dont on a changé le nom en celui de fort McKay, sont imprimés en entier dans le rapport des archives de 1887.)

2 août, Montréal.

Prevost à Bathurst (n° 182). Transmet copie d'une dépêche secrète adressée à Drummond, avec notes sur le plan de campagne dans le Haut-Canada. 112

Incluse. Prevost à Drummond, 25 juillet. Reçu sa lettre du 20 avec quatre lettres de Riall, Tucker et Evans. Il lui conseille, dès l'arrivée des renforts, de porter un détachement sur Lewiston, afin de couper la retraite à l'ennemi de ce côté. Sa tâche sera d'autant plus facile qu'il attaquera plus promptement les communications de l'ennemi. Il espère que l'armée de Brown ne s'échappera pas sans expier les maux qu'elle a causés. Ne pas perdre de vue le but principal, la destruction de Sackett's-Harbour. 113

Digitized by Google

1814.
5 août, Montréal.

Prevost à Bathurst (n° 183). Apprenant que les renforts de l'ennemi ont franchi la Niagara, il dirige aussitôt de ce côté les troupes du Bas-Canada qui ne sont pas indispensables pour contenir Izard sur la frontière du Richelieu, afin de renforcer la division de droite, vers laquelle se porte aussi Drummond avant de connaître les désirs de Prevost à ce sujet. Fait mention de la conduite méritoire des généraux et des troupes le 25 du mois dernier, et sollicite pour eux la bienveillance du prince régent. Arrivée de Couran avec une aile du régiment de De Watteville le 29; le reste de ce corps avec les 6e et 82e régiments marchent rapidement sur York. Les navires *York* et *Vengeur* et les transports portant les troupes embarquées en France arrivent à Québec. Page 116

Incluses. Drummond à Prevost, 27 juillet. Parti de York le 24, il arrive à Niagara le lendemain matin et marche sur l'ennemi établi à Street's Creek. Tucker détaché pour déloger l'ennemi de Lewiston, le trouve déjà en retraite. Les 41e et 100e envoyés en garnison aux forts George, Missisauga et Niagara. Il (Drummond) s'avance avec 800 hommes pour soutenir Riall aux Chutes. Apprenant que l'ennemi s'avance en grande force, il redouble le pas et rejoint la colonne de Morrison au moment où celle-ci atteint le chemin de la Digue-des-Castors, au sommet d'un coteau près de Lundy's-Lane. Cette place est déjà occupée par l'ennemi, et les bois remplis de ses tirailleurs. L'avant-garde de la division Riall ayant commencé un mouvement de retraite sur le fort George, il la porte de nouveau en avant, forme d'autres troupes à l'abri du coteau, avec des pièces en bronze de 24 un peu en avant du centre; l'infanterie légère de Glengarry prend place à la droite de la milice enrégimentée et le détachement du régiment du roi, à gauche du grand chemin. L'action s'engage aussitôt et vivement sur toute la ligne; l'ennemi s'empare un instant du chemin, Riall est blessé et fait prisonnier. Incidents de la bataille pendant l'obscurité. Deux canons pris sur l'ennemi, mais un seul amené par suite d'une méprise. Peu après neuf heures, l'ennemi recommence l'attaque mais est partout repoussé; il s'obstine cependant contre la position jusqu'à minuit, mais se retire enfin précipitamment et fort maltraité sur son camp de Chippewa, qu'il abandonne le lendemain, jetant dans le rapide la plus grande partie de ses bagages, son équipage de camp, ses vivres, brûlant le moulin Street et détruisant derrière lui le pont de Chippewa; de là l'ennemi fuit en grand désordre poursuivi par les troupes légères. La perte de l'ennemi ne saurait être estimée à moins de 1,500 hommes, y compris plusieurs centaines de prisonniers. On annonce que les généraux Brown et Scott sont blessés. Toute l'armée ennemie était engagée, et elle n'a jamais été estimée à moins de 5,000 hommes. Les forces de Drummond, pendant trois heures, n'ont pas dépassé 1,600; le renfort amené par Scott a porté son effectif total à 2,800 hommes de toutes armes. Il fait mention de la belle conduite des officiers et des soldats, et signale en détail les services rendus. 119

Liste des pertes. Tués, 84; blessés, 559; manquant à l'appel, 193; prisonniers, 42; total, 878. 132*a*

"Esquisse du combat livré dans la nuit du 25 juillet 1814, près des chutes Niagara, entre un corps britannique sous le lieutenant général Drummond et un corps américain sous le major général Brown." 135A

Explication. 133

Noms des officiers tués, blessés, absents ou prisonniers. 136

5 août, Montréal.

Prevost à Bathurst (n° 184.) Il apprend que l'escadre de Chauncey sort en ce moment de Sackett's-Harbour, probablement avec l'intention de coopérer avec Brown à Niagara; elle arrivera trop tard pour être utile à l'armée américaine en cet endroit. Son intention peut être d'embarquer des troupes à destination de Saskett's-Harbour, où elles seraient renforcées dans le but de couper la communication entre les provinces.

Digitized by Google

1814.

Les transports avec les troupes venant de Bordeaux sont près de Québec; dispositions prises pour les faire marcher sans délai, mais impossibilité de réunir toutes les troupes autour de Montréal avant la fin du mois (août). Cela est d'autant moins regrettable que l'escadre ne sera pas en état de coopérer avec elles avant le 15 du mois suivant. Le Vermont manifestant du dégoût pour la guerre et nous fournissant de l'or et des vivres, il décide de ne prendre l'offensive que sur le rive ouest du lac Champlain. Page 187

6 août, Montréal. Prevost à Bathurst (n° 185). Transmet copie d'une lettre adressée au vice-amiral Cochrane se plaignant de la honteuse conduite de l'ennemi en brûlant les villages de Queenston et Saint-David, sur la frontière de Niagara. Page 139

Inclus. Prevost à Cochrane, 3 août. Résumé des opérations militaires sur la frontière de Niagara. La destruction inutile de la propriété privée par l'ennemi exige des représailles. 140

9 août, Montréal. Prevost à Bathurst. Présente Bouchette, qui se rend en Angleterre pour surveiller la publication d'une carte du Canada. 144

14 août, Michilimakinak. McDouall à Prevost. Contenue dans Prevost à Bathurst, 20 septembre, laquelle voir.

14 août, Montréal. Prevost à Bathurst (n° 186). Un courrier du Saut-Sainte-Marie annonce la destruction de cet établissement le 23 juillet par une flottille de chaloupes canonnières en route pour attaquer Makinak. Forte canonnade entendue de ce côté les 24 et 25, mais on ne croît pas que Makinak soit en danger. On a aperçu la lueur d'un incendie qu'on croît être celui du village au pied du fort. Les canots de la Compagnie du Nord-Ouest chargés de fourrures rebroussent chemin jusqu'au fort William, à la nouvelle que l'ennemi tient le lac Huron. Des canots envoyés par l'Outaouais avec des vivres, s'arrêtent à quatre jours de Makinak et se mettent en sûreté en attendant le résultat de l'attaque. Transmet copie d'une lettre écrite par McDouall quelques jours avant l'attaque de son poste. 145

Incluse. McDouall à Prevost, 20 juillet. Son anxiété à cause de la rareté des vivres augmentée par le grand nombre de sauvages arrivés de tous côtés; explique pourquoi il demande des provisions et du matériel pour les sauvages, etc. Distribution judicieuse des cadeaux faite par lui et Dickson à la satisfaction des sauvages. Espère que Drummond pourra l'approvisionner jusqu'au mois de juin de l'an prochain, en cas de blocus. Les sauvages annoncent qu'on se propose de l'attaquer le mois prochain; les ouvrages sont maintenant très formidables, mais l'ennemi peut vouloir profiter de l'affaiblissement de la garnison nécessité par l'expédition à la Prairie-des-Chiens. 148

14 août, Montréal. Prevost à Bathurst (n° 187). L'escadre ennemie est sortie de Sackett's-Harbour le 4, avec des renforts pour l'armée de Brown, qu'elle a débarqués le 6 en bas du fort Niagara. L'escadre bloque actuellement Kingston. La domination du lac permet à l'ennemi de faire en deux jours le chemin que les troupes de Kingston ne font qu'en 16 à 20 jours de marche forcée; leurs troupes arrivent reposées. Les autres fatiguées et leur matériel usé; la frontière de Niagara est éloignée de plus de 250 milles, dont une partie impraticable pour les bagages. La division de droite est pourvue de tout ce qu'il lui faut jusqu'à ce que Yeo reprenne le lac avec sa flotte augmentée. Embarras causés par le blocus de Kingston. Revient d'une inspection des postes de la frontière; il s'est fait accompagner jusqu'à l'île aux Noix par l'amiral Otway et lord James O'Brien, auxquels il désire faire comprendre combien il est important qu'ils fournissent à la flottille du lac Champlain des marins et du matériel pris sur leurs vaisseaux. Le nouveau vaisseau ne sera pas prêt avant le 15 du mois prochain; les troupes arrivant de Bordeaux seront

Digitized by Google

1814.

rendues aux postes qui leur sont assignés le 25 de ce mois, sauf la brigade Kempt en destination de Kingston. La correspondance de Drummond indiquera l'état de choses sur la frontière de Niagara. Couran invalidé par une chute; un autre major général sera envoyé pour le remplacer. Page 153

Drummond à Prevost, 4 août. Au camp devant le fort Erié. Transmet rapport de l'expédition de Tucker contre Buffalo et Black-Rock; la prochaine attaque nécessitera donc une force considérable. Description des ouvrages du fort Erié qu'il a pu reconnaître suffisamment. Il a résolu de différer l'attaque jusqu'à l'arrivée de la grosse artillerie qu'il fait venir; avec ce secours et l'artillerie qu'il possède déjà, il se croit en état de forcer l'ennemi à se rendre ou à faire une sortie, et, en ce cas, sa défaite est certaine. Si l'occasion se présente d'attaquer le fort autrement, il en profitera. Il a envoyé faire une reconnaissance; si le rapport est favorable, il attaquera peut-être sur deux points à l'arrivée de l'aile droite du régiment de De Watteville. Le capitaine Dobbs, de la marine royale, est ici avec 30 marins; ses services. 157

Tucker à Couran, 4 août. Insuccès de l'entreprise qui lui avait été confiée; peu de solidité et panique de ses troupes, etc. 161

Liste des pertes du détachement Tucker; tués, un sergent et onze soldats; blessés, 17; absents, 4. 164

Prevost à Drummond, 13 août. Il a anticipé sur sa proposition relative à Kingston. Est chagrin et humilié de la conduite des troupes de Tucker. Vu les efforts de l'ennemi pour se mettre en défense dans la position qu'il a choisie, il loue Drummond de sa prudence à bien préparer l'attaque; espère que le feu de ses batteries produira l'effet désiré. Chauncey étant de retour à Sackett's-Harbour, il espère que les 6ième et 82ième pourront le (Drummond) rejoindre sans difficulté. Avec un tel renfort il doit être en mesure de repousser toute attaque. 165

15 août, Montréal. Prevost à Bathurst (n° 188). Se conformant aux ordres reçus, il fait embarquer l'infanterie de la marine royale sur les vaisseaux des lacs Ontario et Champlain, après avoir pourvu au remplacement de ce corps à l'île aux Noix. Y laissera jusqu'à nouvel ordre les deux compagnies d'artillerie et de fuséens de marine, dont le déplacement causerait de graves embarras. 168

27 août, Montréal. Prevost à Bathurst (n° 189). Les succès remportés contre les petits vaisseaux au large du fort Erié avaient fait augurer favorablement de la tentative contre cette place. L'attaque; son insuccès par suite d'une explosion. Arrivée probable des renforts depuis la date de la dernière lettre reçue. 170

Incluses. Drummond à Prevost, 13 août. Prise de trois goélettes canonnières mouillées devant le fort Erié. 172

Drummond à Prevost, 15 août. Détail de l'assaut du fort Erié et de son insuccès. Contient un résumé de ses dispositions, etc. 173

(Le document contenant ces dispositions, marqué " confidentiel ", se trouve dans la série C des archives, vol. 657, p. 83.)

Rapport de Fischer à Harvey, sous-adjudant général, 15 août. 181

Liste des pertes. 182*a*

27 août, Montréal. Prevost à Bathurst (n° 190). La *Confiance* lancée à l'île aux Noix; ce vaisseau porte trente pièces longues de 24, et sera en état de prendre le lac le 15 septembre. Les Etats-Unis ont construit un vaisseau semblable à Vergennes, conservant ainsi leur supériorité navale sur le lac Champlain et gênant les mouvements des troupes de terre dans l'Etat de New-York. Ne peut dire exactement quand le *First-rate* sera lancé à Kingston, mais ce ne sera probablement pas avant la mi-septembre. Le service le plus urgent qu'on attend de la flotte, dès qu'elle sera prête, est le transport de troupes et de vivres à York et à la frontière de Niagara avant la clôture de la navigation, ramenant à Kingston les troupes

Digitized by Google

1814.

épuisées, les malades, etc. Par la lettre de Drummond relative aux approvisionnements, on voit qu'il y a lieu de s'inquiéter. Les ressources de la province supérieure étant épuisées, il est urgent d'y faire parvenir d'amples secours avant la clôture de la navigation. Les deux tiers de l'armée reçoivent leur bœuf de fournisseurs américains, principalement du Vermont et de New-York, et il se peut que le Congrès fasse cesser cet état de choses. Transmet un rapport de l'ordonnateur général faisant voir la difficulté qu'il y a de se procurer des vivres. Page 183

Drummond à Prevost. Son inquiétude en apprenant qu'il n'y a de vivres que pour un mois à peine. Déclare que Yeo devrait hâter ses préparatifs et le secourir à temps. 187

Rapport relatif aux vivres. 189

Robinson à Prevost, 27 août. Rapport sur l'état des vivres. 190

Etat hebdomadaire des vivres, liqueurs et fourrage à Kingston. 195*a*

30 août, Montréal. Prevost à Bathurst (n° 191). Transmet le rapport du Conseil exécutif relatif au cautionnement fourni par Campbell et Greece (Grece) pour la mise à exécution d'un projet de culture de chanvre. 196

Inclus. Rapport en date du 3 août. 197

4 septembre, Chazy. Prevost à Bathurst (confidentielle). Ne redoute pas de conséquences fâcheuses découlant de la divergence entre les deux chambres de la législature; loyauté de la Chambre d'Assemblée; ses différends avec le Conseil proviennent de questions de privilège et d'une nature personnelle, et non pas d'une intention de sa part d'embarrasser le gouvernement. Ce n'est qu'en se conciliant les intérêts canadiens qu'il peut espérer faire adopter ses mesures; il s'attache donc à gagner leur bon vouloir; son succès; les accusations portées contre les députés peuvent être fondées dans certains cas, quoiqu'il en doute, mais elles ne le sont pas quant à la majorité, dont la loyauté est à toute épreuve. La querelle entre les deux chambres, si elle se prolonge, entravera sérieusement le service public. Ajouter certains membres au Conseil actuel est devenu une nécessité, et il est prêt à soumettre plusieurs noms qui lui donneraient plus de poids. Rendre la charge héréditaire ne ferait qu'exciter des jalousies. 308

11 septembre, Plattsburg. Prevost à Bathurst (n° 191, seconde lettre de ce numéro). A l'arrivée des renforts, il rassemble trois brigades sur la frontière du Bas-Canada et en forme une division sous de Rottenburg; à l'approche de ces troupes, l'armée américaine abandonne son camp retranché sur la Chazy, dont il s'empare et qu'il occupe le 3; le lendemain il porte la division gauche sur Chazy sans rencontrer l'ennemi. Le 5, cette division s'arrête à huit milles de Plattsburg, sur laquelle elle avance le lendemain en deux colonnes, la droite ayant en tête la brigade Power, la gauche, celle de Brisbane. Retraite de l'ennemi; prise de Plattsburg; l'ennemi n'abandonne que ses chaloupes canonnières. Ouvrages défensifs de l'ennemi sur l'embranchement sud de la Saranac avec flottille mouillée hors de portée du rivage. On demande la coopération de Downie, récemment promu au commandement de la flotte, et on dresse des batteries. Le 11 au matin, on aperçoit la flottille se dirigeant sur Plattsburg. Robinson reçoit alors l'ordre d'attaquer les ouvrages de l'ennemi et de forcer le gué de la Saranac. Insuccès par suite de la défaite de la marine. Transmet la liste des pertes. 220

Inclus. Divers états du 6 au 14 septembre. 225*a*

20 septembre, Montréal. Prevost à Bathurst (n° 192). Lettre de McDouall annonçant l'échec de l'ennemi devant Michilimakinak et sa retraite du lac Huron; départ de renforts pour ce poste; ne croit pas devoir en envoyer au fort McKay, ils n'y parviendraient que trop tard dans la saison, car il se trouve sans moyens de transport depuis la perte de la goélette *Nancy*, incendiée au blocus de Nottawasaga. 226

Digitized by Google

1814.

McDouall à Prevost, 14 août. Fait rapport de l'attaque de Michilimakinak par l'ennemi, qui en est repoussé; insuffisance de la garnison; importance de se maintenir au fort McKay. Page 229

McKay à McDouall, 27 juillet. Annonce la prise du fort américain de la Prairie-des-Chiens, destruction de vaisseaux, etc. 237

20 septembre, Québec. Cochrane à Adam Gordon. Compte rendu de la bataille de Plattsburg. 245

21 septembre, Montréal. Prevost à Bathurst (n° 193). Explique pourquoi le vaisseau de S. M. *Eolus*, n'a pas été pourvu de médicaments. 252

GOUVERNEUR SIR GEORGE PREVOST, 1814.

Q. 128-2.

7 septembre, Michilimakinak. Bulger à McDouall. Contenue dans Prevost à Bathurst, 7 octobre (n° 198), laquelle voir.

9 septembre, Michilimakinak. McDouall à Prevost. Contenue dans Prevost à Bathurst, 7 octobre (n° 198), laquelle voir.

92 septembre, Woodhouse. Hill à Harvey. Contenue dans Prevost à Bathurst, 2 octobre, laquelle voir.

22 septembre, Montréal. Prevost à Bathurst (confidentielle). Explique les motifs de sa retraite du territoire ennemi après la défaite de la flottille sur le lac. Force comparée des deux escadres. Si tous avaient fait leur devoir le résultat eût été bien différent. 254

Incluse. Force comparée des flotilles sur le lac Champlain, le 11 septembre. 258

24 septembre, Chutes Niagara. Drummond à Prevost. Contenue dans Prevost à Bathurst, 4 octobre (n° 197), laquelle voir.

Extrait de même date aussi inclu. Drummond à Prevost.

24 septembre, Montréal. Prevost à Bathurst (n° 194). Mort de Cumberland, agent de la province; recommande Adam Gordon pour lui succéder. 259

30 septembre, Montréal. Prevost à Bathurst (n° 194 *bis*). Transmet copie du rapport fait par Drummond d'une sortie de la garnison du fort Erié, laquelle est repoussée avec grande perte. Transmet aussi copie de la liste des morts blessés et absents donnée par DeWatteville. Les pluies continuelles et la maladie qui en résulte induisent Drummond à ne pas persévérer plus longtemps dans le blocus d'une force si supérieure à la sienne; il décide de se retirer sur Chippewa. 260

Incluses. Drummond à Prevost, 19 septembre. Détails d'une sortie du fort Erié repoussée; les Américains étaient au nombre de 5,000; il leur enlève 200 prisonniers et leur en tue et blesse au moins autant. L'offensive n'étant plus possible, il laissera le commandement à Stovin et retournera dans l'est de la province. 262

DeWatteville à Drummond, 19 septembre. Rapport de l'action. 271

Liste des pertes. 274*a*

Version américaine contenue dans une lettre interceptée. 275

2 octobre, Montréal. Prevost à Bathurst (n° 196). Transmet copie d'une lettre de Drummond annonçant l'arrivée à la Longue-Pointe du premier détachement de prisonniers de guerre détenus au Kentucky. Aussitôt que les 600 qui restent seront arrivés, il ordonnera la mise en liberté des otages. 279

Incluses. Hill à Harvey, 22 septembre. Prisonniers du Kentucky arrivés. 280

(Leur nombre était 120 soldats et marins et 16 femmes et enfants.)

Digitized by Google

1814.
3 octobre, Montréal.

Prevost à Bathurst, (n° 195). Envoie Brenton à Londres pour expliquer les causes de l'esprit de parti qui prévaut; qualités qui le rendent propre à cette mission. Page 277

4 octobre, Montréal.

Prevost à Bathurst (n° 197). Transmet une lettre de Drummond pour démontrer la difficulté des opérations militaires sans l'appui efficace de la marine. Le gros vaisseau qui doit être lancé sur le lac le 15 devrait nous y procurer la supériorité. Se transportera à Kingston pour s'entendre avec Yeo et Drummond. 282

Inclus. Drummond à Prévost, 24 septembre. Extrait relatif à la difficulté de se procurer des vivres, etc., même avec l'assistance de la flotte. 285

(La lettre entière se trouve dans série C, vol. 685, p. 257.)

Drummond à Prevost, 24 septembre. Extrait annonçant la rentrée des troupes dans leurs cantonnements, etc., suivant esquisse qui accompagne le rapport. 287

(La lettre entière est à la page 266 du volume ci-dessus, série C.)

Esquisse de la route du fort Erié au fort George, indiquant la position des corps. 289*a*

7 octobre, Cornwall.

Prevost à Bathurst (n° 198). Transmet rapport de la prise de deux goélettes américaines laissées sur le lac Huron pour bloquer Michilimakinak. Activité et habileté de Worsley, de la marine royale, qui lui soumet le projet d'attaque; McDouall approuve ce projet et le confie à Bulger, du régiment royal de Terre-Neuve, le commandant des troupes de terre. 290

Inclus. McDouall à Prevost, 9 septembre. Annonce la prise de deux goélettes. 293

Bulger à McDouall, 7 septembre. Détails du combat. 298

Liste des pertes. 302

11 octobre, Kingston.

Prevost à Bathurst (n° 199). Blocus de Kingston abandonné; les vivres font défaut par suite de la vigilance des croiseurs. Le gros vaisseau le *St. Lawrence* sera, croit-on, en état de prendre le lac le 15 ou le 16; l'escadre partira alors pour Niagara avec quelques secours. Yeo refuse d'embarquer des renforts, car Chauncey peut lui offrir le combat; mais dès qu'il sera assuré que la flotte américaine est en hivernage à Sackett's-Harbour, il est prêt à transporter des secours sérieux à la frontière de Niagara et en ramener les malades et les blessés, ainsi que ceux de Burlington et d'York, pourvu qu'un changement de temps ne rende pas la navigation dangereuse. En conséquence, Prevost dirige le 90e régiment sur York par terre. Il est trop tard maintenant pour essayer de réduire Sackett's-Harbour. L'ascendant naval récemment acquis ne peut servir qu'à secourir les troupes de la frontière de Niagara et d'York, et Sackett's-Harbour est maintenant en état d'opposer une résistance considérable; les efforts de l'hiver devront consister à construire des chaloupes canonnières et obusières et des gabares capables de transporter un corps nombreux; il s'est entendu sur ce point avec le commodore. Aussi longtemps que l'ennemi se maintiendra au fort Erié, il ne serait pas prudent de former un établissement naval sur le lac Erié, ni de s'étendre davantage tant que les vivres seront rares dans le Haut-Canada. L'équipement et l'armement du *St. Lawrence* ayant monopolisé le service de transport, les dépôts de vivres à Kingston ne suffiront pas aux deux divisions pendant l'hiver; il a donc fait appel aux Bas-Canadiens, leur demandant de continuer le service de bateaux, pour lequel ils ont déployé tant de zèle, pendant quelques semaines encore. On a décidé d'établir une station militaire et un chantier de construction navale aux environs de la baie Matchedash afin de s'assurer la supériorité navale sur le lac Huron. La seule route praticable pour le matériel nécessaire aux vaisseaux à travers cette contrée déserte part de York et va jusqu'aux rives du lac Simcoe, de là sur cette nappe d'eau jusqu'à la rivière Matchedash,

Digitized by Google

1814.

qu'il faut descendre à travers une solitude de quatre milles jusqu'à ce qu'on atteigne enfin le lac Huron. Nul transport ne saurait être entrepris avant que le lac Simcoe soit complètement gelé. Il appelle l'attention de Drummond sur cet important objet. Page 303

Inclus. Drummond à Prévost, 6 octobre. Annonce que l'ennemi forme des rassemblements considérables vis-à-vis Queenston; probabilité d'une attaque qui, si elle est tentée, devra l'être promptement. Ses dispositions. Si l'ennemi tente l'assaut du fort Niagara, il ne le trouvera pas facile à reprendre. Rareté des vivres. 308

Prevost à Drummond, 11 octobre. Regrette les inconvénients que lui cause le manque de vivres; il fait les plus grands efforts pour le tirer d'embarras. Le *St. Lawrence* sera prêt dans deux ou trois jours et fera voile pour Niagara avec le reste de l'escadre au premier vent favorable. Envoie un état des secours sur lesquels il peut compter; l'escadre porte, en outre, des vivres pour six semaines; le *Montréal* est allé faire une reconnaissance dont dépendront les dernières dispositions du commodore; le 90e est prêt à s'embarquer ou à marcher suivant les circonstances. Si l'escadre ennemie reste dans Sackett's-Harbour, Yeo se propose de faire venir trois vaisseaux de la tête du lac pour transporter des secours en hommes et en matériel. 311

Prevost à Drummond, 11 octobre. Les renseignements secrets transmis par Kempt ont mis Drummond en garde contre les projets d'Izard; ses dispositions sont judicieuses. Il est d'opinion que le mouvement est destiné à secourir la milice et qu'il ne peut être question de mesures offensives à une saison aussi défavorable. Croit que les renforts sont destinés au fort Erié, pour contre-balancer la prise du fort Niagara, à laquelle l'ennemi ne saurait se soumettre de bonne grâce. Rien ne sera négligé pour le tirer d'inquiétude au sujet des vivres. 314

18 octobre, Kingston. Prevost à Bathurst (n° 200). Les renforts envoyés par l'ennemi à Buffalo et au lac Erié mettent Drummond, avec ses faibles ressources et son effectif réduit, dans une position critique. Par suite de l'état impraticable des routes, il ne peut être secouru que par les efforts de Yeo. La flotte de Chauncey attend dans Sackett's-Harbour le résultat de la supériorité récemment acquise de ses forces navales (celles de Prevost) sur le lac et pour aider à la défense de cette place; Yeo consent à regret à embarquer le 90ième avec matériel, etc., pour Niagara, et promet de revenir aussitôt que possible avec les blessés et les malades de la division droite et de transporter des secours beaucoup plus considérables avant la clôture de la navigation. Probabilité d'une attaque prochaine contre Drummond, qui s'y est préparé. L'armement, etc., du *St. Lawrence* a monopolisé le service de transport pendant presque tout l'été; cela et la nécessité de secourir la division droite a retardé l'attaque de Sackett's-Harbour. L'opinion des commandants maritimes que le sort de la guerre dépend des flottes et non pas de leur coopération avec les armées de terre, fait que toute demande de transporter des troupes devient à leurs yeux une entrave et un danger. Suggère l'établissement d'un service de transport en construisant de petits vaisseaux à Kingston. Page 316

23 octobre, Kingston. Prevost à Bathurst (n° 201). Accorde un congé à Kempt, qui est en état de fournir à lord Bathurst des renseignements précieux. Nature de ces renseignements. Flotte de Yeo en vue, retour de Niagara. Rien n'indique que la flotte ennemie reprendra l'offensive avant la clôture de la navigation; il enjoint donc à Yeo de se hâter de secourir Drummond, afin de permettre à ce dernier de reléguer Brown sur la rive américaine de la Niagara. 321

31 octobre, Kingston. Le même au même (n° 202). Yeo rapporte que le 21 au soir un courrier, arrivé de Niagara, annonce que l'ennemi a fait sauter le fort Erié, et qu'Izard a franchi la Niagara avec l'armée américaine en

Digitized by Google

1814.

retraite. Une dépêche de Drummond affirme, au contraire, que l'ennemi n'a pas l'intention d'abandonner ses positions à moins d'y être forcé.

Page 324

Incluse. Drummond à Prevost, 26 octobre. La situation imprudente de l'ennemi semble inviter une attaque. Brown a franchi la rivière et se dirige, dit-on, sur Sackett's. S'il peut obtenir des renseignements sûrs quant à la position, la force, etc., d'Izard, il l'attaquera peut-être, mais il n'agira que sur de bons renseignements. 326

(Un extrait seulement. La lettre se trouve dans la série C, vol. 686, p. 106; elle annonce, sans détails, l'assassinat du capitaine Francis "par une bande de brigands". *Voir* lettres de Salmon et de Talbot, toutes deux adressées à Perry, en date des 22 et 24 octobre respectivement, mêmes série et volume, pp. 101 à 104.)

Incluse. Prevost à Drummond, 28 octobre. Nécessité de déloger l'ennemi du fort Erié avant de pouvoir réduire l'effectif de Drummond. 328

Prevost à Drummond, 31 octobre. Reçu sa lettre du 26. Le réfère à sa lettre précédente, indiquant qu'il doit diriger l'opération indiquée avant de partir pour Kingston. 330

1 novembre, Kingston. Le même à Bathurst (n° 203). L'escadre de Yeo fait voile avec un vent favorable, portant renforts, vivres et matériel pour la division droite. 331

5 novembre, Montréal. Le même au même (n° 204). Brown arrive à Sackett's-Harbour pour y prendre le commandement; 2,000 hommes de renfort sont dirigés de Buffalo sur ce point; il croit devoir, en conséquence, transporter son quartier général temporaire de Kingston à Montréal. Mesures prises pour l'établissement de stations navales sur les lacs Erié et Huron; transmet la correspondance qui s'y rapporte; ces mesures s'exécutent sur le lac Huron; quant au lac Erié, il est impossible d'y transporter l'armement, etc.; mande à Drummond et à McDouall que le prince régent approuve son sentiment quant au soin qu'il faut donner aux intérêts des sauvages, même en temps de paix. 332

Incluse. Prevost à Drummond, 27 octobre. Arrivée du *Zealous* avec 250 constructeurs et charpentiers de navire. On fera les plus grands efforts pour construire des vaisseaux sur les lacs Huron et Erié. 335

Prevost à Drummond, 29 octobre. Cockburn doit se rendre au lac Huron pour déterminer le tracé des chemins à faire entre les lacs Huron, Simcoe et Ontario; il sera accompagné de 50 bûcherons et d'un détachement de sapeurs et de mineurs, qui, sous la direction de Payne, des ingénieurs royaux, construiront un blockhaus à Penetanguishene. 336

5 novembre, Montréal. Le même à Bathurst, (n° 205). Requiert une provision de papeterie pour le département civil du Bas-Canada. 337

Incluse. Réquisition. 338

5 novembre, Montréal. Prevost à Bathurst (n° 207). Transmet l'état des importations et exportations du Bas-Canada pour 1813. 340

Incluses. Exportations. 341

Importations. 345

5 novembre, Montréal. Prevost à Bathurst (n° 208). Transmet état indiquant le nombre des vaisseaux entrés dans le port de Québec pendant les trois mois se terminant le 5 juillet 1814. 347

5 novembre, Montréal. Le même au même (n° 209). Transmet copie des procès-verbaux du Conseil exécutif du 1er janvier au 30 avril 1814. 348

Inclus. Procès-verbaux, 12 janvier. Rapport sur la pétition de Thérèse, veuve de l'hon. J. M. Perreault, demandant l'octroi d'un privilège pour l'établissement d'un bateau passeur royal. 349

Rapport sur la pétition Jones, White et Melvin et sur celle de Woolsey, procureur de Reilly, demandant le remboursement de droits de douane payés sur du rhum. Le rapport recommande le remboursement. 350,351

Digitized by Google

1814.

28 février. Chefs d'accusation contre Sewell et Monk reçus de l'Assemblée. Page 352

(Les procédures de l'Assemblée dans cette affaire se trouvent dans un volume imprimé, marqué O. P. 58.)

16 mars. Rapport du procureur général sur les bons d'armée. 353

22 mars. Rapport du Conseil, même sujet. 355

Rapport sur le projet de loi relatif à la cuisson et à la vente du pain. 356

Rapport sur l'arrêté en conseil relatif au traitement et aux allocations du surintendant des bureaux de poste. 357

26 mars. Rapport du comité du Conseil relatif aux chefs d'accusation contre Sewell et Monk et refusant d'exprimer une opinion quant à la suspension de ces magistrats, comme l'avait demandé l'Assemblée. 359

Rapport sur la pétition de Young et Duchesnay, membres, et de Ryland, greffier du Conseil, demandant qu'on leur rembourse leurs frais de voyage de Québec à Montréal pour assister au Conseil. Le rapport recommande qu'on leur paie £50 courant chacun. 362

Rapport sur l'état des recettes et des dépenses de la couronne du 6 janvier 1813 au 5 janvier 1814. 365

Rapport sur le mémoire de John Richardson et autres fidéicommissaires relatif à un legs de feu l'honorable James McGill pour la fondation d'une université aux environs de Montréal. 367

Rapport sur l'établissement du bureau de l'arpenteur général. 369

Décrète l'embargo sur l'exportation des blés et farines de toutes espèces, orge, seigle, avoine, pois, pommes de terre, lard et bœuf salés, pour un temps limité. 370

Documents relatifs à la nomination d'administrateur des biens des jésuites. 371

Rapport sur la pétition de P. E. Desbarats, imprimeur du gouvernement, recommandant que son allocation supplémentaire lui soit continuée. 372

Rapport sur la pétition d'Augustus Willing et H. McDonald, douaniers, demandant que leur traitement provincial soit de £50 courant, avec une allocation de cinq schellings par jour pour inspection des vaisseaux. 373

Rapport recommandant que P. A. DeBonne, J. Irwin, H. W. Ryland, J. Bleckwood et Joseph Bouchette soient nommés administrateurs des biens des jésuites. 374

Rapport recommandant de fixer le 31 avril comme jour d'actions de grâces pour les récents succès des armes de Sa Majesté et de ses alliés. 375

Rapport appuyant la pétition de Moses Hart pour un lot de rivière aux Trois-Rivières. 376

Rapport relatif à la réparation du pont sur la Jacques-Cartier. 377

Rapport sur les comptes publics. 379

Délibérations journalières du comité des comptes. 380 à 419

6 novembre, Montréal.

Prevost à Bathurst (n° 210). Dépêches reçues; est fâché d'apprendre que l'attente du prince régent et du pays sera sérieusement déçue s'il a permis que la campagne se termine sans prendre l'offensive. Insuccès de l'armement naval dès le début. Certitude d'une défaite s'il avait tenté des opérations militaires sans l'appui de la flotte. La supériorité navale sur le lac Ontario a été obtenue trop tard pour qu'on s'en serve autrement que pour tirer la division droite sur la frontière de Niagara de la position difficile où elle se trouva. Le vice-amiral Cochrane, d'un côté, réclame de l'infanterie de marine pour Halifax, et Yeo, de l'autre, en fait autant pour le lac Ontario; il dirige le 1er bataillon du 27e (fort de 800 hommes) sur Halifax, sous le commandement de Power. Rappelle ses longs services et avoue que cette dépêche lui a causé une torture morale indescriptible. Les difficultés de sa situation. 420

Digitized by Google

1814.
8 novembre, Montréal.

Prevost à Bathurst (n° 211). L'ennemi remontant le Mississipi pour reprendre le fort McKay est repoussé par les sauvages. Ce deuxième échec d'un corps aussi considérable inspirera confiance aux confédérés maintenant en armes contre l'ennemi. L'établissement d'un poste à Penetanguishene facilitera considérablement l'expédition de cadeaux aux sauvages. Le gouvernement américain leur offre en vain la paix. Transmet un état de l'effectif et de la distribution des troupes. Page 425

Inclus. Etats. 427

10 novembre, Montréal.

Prevost à Bathurst (n° 212). Transmet le rapport officiel de McDougall sur la tentative infructueuse de l'ennemi pour reprendre le fort McKay. 428

Inclus. McDouald à Drummond, 2 octobre. Compte rendu officiel du combat de Rock-River et de la défaite des Américains. 430

16 novembre, Montréal.

Prevost à Bathurst (n° 213). La division droite est renforcée; l'ennemi fait sauter le fort Erié et bat en retraite; les renforts n'ont pu être utilisés contre l'ennemi, qui s'est réfugié sur son propre territoire, cherchant des quartiers d'hiver à Buffalo, Batavia et (*Nine-Mile Creek*); 1,000 hommes du Kentu ky passent par Moraviantown, pour attaquer Burlington; on leur oppose les sauvages et les troupes régulières. Yeo refuse d'appuyer l'attaque de la rive droite de la Niagara, craignant de compromettre la flotte à cette saison avancée. Drummond et Yeo ont résolu de former un établissement naval sur le lac Erié; ne croit pas le projet praticable. Il leur représente l'importance de l'établissement projeté à Penetanguishene. Transmet copie de la correspondance. 434

Inclus. Drummond à Prevost, 15 novembre (extrait). Il renonce à l'intention de retourner à Kingston et restera à la frontière jusqu'à la clôture de la navigation. Ses projets tendent vers la rive droite de la Niagara et non pas vers le fort Erié, et avec l'appui de la marine, il ne désespère pas de détruire l'armée d'Izard; sans cet appui la chose est impossible. Ira discuter ce projet avec Yeo et les commissaires, puis retournera à son poste, à moins que l'évacuation du fort Erié et le refus d'Yeo de l'appuyer ne rendent son retour inutile. Un P. S. annonce l'évacuation du fort Erié. 439

(La lettre entière se trouve dans la série C, vol. 686, p. 121.)

Drummond à Prevost, 8 novembre. (Extrait.) Yeo refuse positivement de coopérer au mouvement sur la rive droite de Niagara; décision d'établir une station navale à Turkey-Point, sur le lac Erié, celle de Penetanguishene étant impraticable. Un détachement marchera sur Turkey-Point. 443

(La lettre entière se trouve dans la série C, vol. 686, p. 144.)

Prevost à Drummond, 16 novembre. (Extrait.) Est heureux d'apprendre l'évacuation du fort Erié. Il croit que la démonstration de McArthur contre Burlington se rattache aux opérations d'Izard. Avec les sauvages, aujourd'hui pleins d'ardeur, et les forces dont il dispose sous De Watteville, Drummond doit être en mesure d'infliger aux bandits du Kentucky un châtiment exemplaire. 447

17 novembre, Montréal.

Prevost à Bathurst (n° 214). Difficulté de transporter le matériel au Haut-Canada; transmet un projet de l'ordonnateur général Robinson pour le creusage d'un canal entre Montréal et Lachine, et l'amélioration des rapides du Saint-Laurent. Les bateaux ne se rendent que jusqu'au fort Wellington, où un transbordement devient nécessaire, etc. 449

Inclus. Robinson à Prévost, 14 novembre. Document relatif au transport, au creusage d'un canal, etc. 452

(L'original de ce document se trouve dans la série C, vol. 38, p. 88.)

Esquisse du terrain entre Montréal et Lachine, indiquant le tracé du canal projeté. 458*a*

19 novembre, Montréal.

Prevost à Bathurst. (Confidentielle.) Importance croissante de la marine au Canada. Suggère l'envoi d'un contre-amiral pour commander

Digitized by Google

1814.

sur les lacs, qui laisserait Yeo sur le lac Ontario et choisirait des officiers compétents pour les autres lacs. Le commandement du contre-amiral ne devrait pas se borner à un seul lac, mais il devrait les contrôler tous, avec instruction de coopérer avec le commandant des troupes de terre. Page 459

21 novembre, Montréal. Prevost à Bathurst (n° 215). Suite et fin de l'expédition de McArthur à la tête d'une horde de 1,500 Kentuckiens à cheval, armés de carabines, de casse-têtes et de couteaux à scalper; ils sont défaits en tentant de franchir la Grande-Rivière et se retirent vers la Thames. Leur principal but était de détruire les moulins et de se frayer un chemin jusqu'au lac Erié pour y rejoindre Izard. Leur retraite, comme leur marche en avant, est partout marquée par le pillage et la destruction de la propriété privée. S'ils n'avaient pas été arrêtés, ils auraient dévasté tout le pays. 462

26 novembre, Kingston. Yeo à Prevost. Contenue dans Prevost à Bathurst (confidentielle), 12 décembre, laquelle voir.

26 novembre, Montréal. Prevost à Bathurst (n° 216). Réfère à la lettre du 1er juillet (n° 167) et transmet maintenant copie du compte de Forbes pour le transport de la charpente d'une frégate et de provisions jusqu'à Kingston, avec rapport d'une commission d'officiers à ce sujet. Il a fait émettre un mandat de £12,588 2s. 5d. pour payer Forbes. 464

Inclus. Le compte. Outre les déboursés, il accorde à Forbes une gratification de £1,000, ce qui complète le montant ci-haut. 465

Rapport de la commission à ce sujet. 467

30 novembre, Montréal. Prevost à Bathurst (n° 217). A déjà fait rapport de la convention pour échange de prisonniers. Faux-fuyants, délais et mauvaise foi du gouvernement des Etats-Unis. Il a promptement exécuté sa part de la convention. Transmet documents établissant le bien-fondé de ses accusations. 469

Inclus. Extrait d'une lettre relative aux prisonniers détenus en violation du traité. 474 à 491

2 décembre, Montréal. Prevost à Bathurst (n° 218). Clôture de la campagne sur la frontière de Niagara. Elle se termine honorablement pour la division droite, grâce à la bravoure, à la patience et à la persévérances des troupes. Le projet de conquête formé par le gouvernement américain par suite de la supériorité navale acquise sur les lacs et la supériorité numérique de son armée est complètement déjoué par l'habileté des généraux et la vaillance des soldats, de sorte que les Américains ont dû abandonner l'étroite lisière de territoire britannique qu'ils avaient occupée et se retirer chez eux. Arrivée d'une horde de Kentuckiens; leur retraite clôt la campagne. Une lettre de Yeo qu'il transmet indique que la station navale de Penetanguishene est en pleine activité. Yeo et Drummond ne tardent pas à constater combien il est impraticable de construire deux vaisseaux à Turkey-Point, comme Yeo l'avait projeté. Il est présentement occupé à faire construire l'une des frégates transportées en pièces, l'automne dernier, mais son armement et son équipement ayant servi au *St. Lawrence*, il faudra transporter de Montréal son matériel et celui de l'établissement naval du lac Huron. L'irruption des bandits du Kentucky a rendu plus difficile la formation d'une station navale sur le lac Erié; le mal n'est pas assez grave cependant pour empêcher le cantonnement de troupes aux pointes Turkey et Long; elles seront occupées à construire des blockaus sur l'emplacement des chantiers projetés et qui formeront partie d'ouvrages plus considérables. 492

Inclus. Yeo à Prevost, 26 novembre. Transmet rapport des progrès à Penetanguishene. A l'intention de construire une frégate de 44 canons, montant des pièces de 24 et de 32. Une barque est employée à transporter les canons, etc. Elle se rendra à York, où l'armement et le maté-

Digitized by Google

1814.

riel seront livrés à Collier. Les deux goélettes sont rendues à Penetanguishene pour y abattre du bois. Page 497

Poyntz à Yeo, 19 novembre. Fait rapport du relevé qu'il a fait de la baie de Penetanguishene. 499

3 décembre, Montréal. Prevost à Bathurst (n° 219). Heureuse arrivée du convoi parti de Cork le 2 octobre; les vaisseaux sont pris dans les glaces à Québec pour l'hiver. 502

4 décembre, Montréal. Prevost à Bathurst (n° 220). A déjà fait rapport de la prise du *Scorpion* et du *Tigress*; en transmet l'estimation. Recommande que les parts de prise soient distribuées au Canada à ceux y ayant droit, la garnison de Michilimakinak comprise. 503

Inclus. Inventaire et estimation. 506

10 décembre, Montréal. Prevost à Bathurst (n° 221). Transmet les réclamations de Johnston et des personnes représentant la Compagnie du Nord-Ouest pour pertes subies par suite des déprédations de l'ennemi; aussi une lettre de Johnston, une des principales victimes au Saut-Sainte-Marie, le tout avec recommandation à l'appui. 511

(Une partie de ces réclamations se trouve dans la série C, vol. 363, p. 80, etc.)

19 décembre, Québec. Prevost à Bathurst (n° 222). Transmet lettre de Drummond recommandant fortement Harvey, qui a rendu de grands services. 512

Drummond à Prevost, 14 décembre. Recommande Harvey. 513

20 décembre, Québec. Prevost à Bathurst (n° 223). Annonce qu'on n'a pas beaucoup exagéré les excès commis par les bandits du Kentucky lors de leur dernière incursion. 515

20 décembre, Québec. Prevost à Bathurst (confidentielle). Transmet une lettre expliquant pourquoi il ne peut indiquer ceux qui n'ont pas fait leur devoir au combat naval devant Plattsburg. Il est sous l'impression que le commandant naval désire étouffer l'enquête. 516

Incluse. Yeo à Prevost, 26 novembre. Rapporte que l'officier qui commandait les chaloupes canonnières le 11 septembre, et qui avait été transporté à Kingston pour y subir son procès, s'est échappé, et qu'il est impossible de le retrouver. 517

BUREAUX PUBLICS, 1814.

Q. 129.

1812.

21 novembre, Québec. Estimation du coût de confectioner des accoutrements. Contenue dans Crew à Goulburn, 9 mars 1814, laquelle voir.

21 novembre, Québec. Rapports de divers officiers. Contenue dans Crew à Goulburn, 9 mars 1814, laquelle voir.

1813.

15 mars, Artillerie. Griffin à Goulburn. Contenue dans Crew à Goulburn, 9 mars 1814, laquelle voir.

6 avril, Plymouth. Beckwith à Torrens (extrait). Contenue dans Torrens à Goulburn, 15 mars 1814, laquelle voir.

18 novembre, Haarlem. Barclay aux commissaires du transport. Contenue dans Croker à Goulburn, 3 février 1814, laquelle voir.

24 novembre, Washington. Mason à Barclay. Contenue dans Croker à Goulburn, 3 février 1814, laquelle voir.

30 novembre, Haarlem. Barclay aux commissaires du transport. Contenue dans Croker à Goulburn, 3 février 1814, laquelle voir; et autre de Barclay, 7 décembre, même lettre.

16 décembre, Halifax. Sherbrooke à Warren. Contenue dans Croker à Goulburn, 28 janvier 1814, laquelle voir.

Digitized by Google

1812.
16 décembre, Barbades. Prevost au duc d'York. Contenue dans Torrens à Goulburn, 24 mars 1814, laquelle voir.

18 décembre, Halifax. Miller à McLeay. Contenue dans Barrow à Goulburn, 3 mars 1814, laquelle voir.

30 décembre, Bermudes. Warren à Croker. Contenue dans Croker à Goulburn, 28 janvier 1814, laquelle voir.

1814.
3 janvier, Amirauté. Croker à Goulburn. Les lords de l'amirauté ne se proposent pas de faire préparer les charpentes d'une frégate et de deux bricks outre les vaisseaux déjà commandés, vu que Warren se propose de les faire construire à la baie Matchedash même; ils ne savent pas non plus s'il serait possible de transporter de Montréal à la baie Matchedash des pièces aussi pesantes; si cependant Bathurst en juge autrement, ils feront préparer les charpentes. On enverra des marins en nombre suffisant pour les lacs. Page 3

5 janvier, Amirauté. Le même au même. Ordre est donné de préparer les charpentes de deux sloops qui seront expédiés à Montréal avec leur gréement et leur matériel. 5

10 janvier, Amirauté. L'amirauté à Bathurst. On s'occupera immédiatement de placer les vaisseaux sur l'effectif de la marine, sauf à déterminer à la paix la durée que doit avoir cet arrangement. 6

10 janvier, Amirauté. Le même au même. Demande qu'on prépare un quai et un entrepôt à Québec pour recevoir le matériel naval pour le service des lacs, ainsi qu'instructions soient données au gouverneur du Canada de se préparer pour le transport de ce matériel de Québec à Montréal aux endroits qu'indiquera le commodore. 8

18 janvier, Amirauté. Le même au même. Demande qu'il soit enjoint au directeur général de l'artillerie de munir d'un obusier de 5½ pces et d'une pièce de campagne de 9, chaque vaisseau de ligne de la station de l'Amérique du Nord. 10

18 janvier, Haarlem. Barclay à Griffiths. Contenue dans Barrow à Goulburn, 4 mars, laquelle voir.

24 janvier, Amirauté. Croker à Goulburn. Les officiers du dépôt d'artillerie n'ont pas encore reçu ordre de fournir l'obusier et la pièce de campagne demandés par la lettre du 18. 11

24 janvier, Amirauté. Le même au même. L'ordre de Bathurst du 18 relatif aux obusiers, etc., n'a pas encore été reçu au dépôt d'artillerie. 12

27 janvier, Amirauté. Croker à Goulburn. On doit mander à Prevost que le second bataillon d'infanterie de marine royale doit être placé sous les ordres de Yeo pour le service de l'escadre, sauf la compagnie d'artillerie, qui reste à la disposition de Prevost. 13

27 janvier, Bureau du transport. Les commissaires du transport à Croker. Contenue dans Croker à Goulburn, 28 janvier, laquelle voir.

28 janvier, Amirauté. Croker à Goulburn. Transmet copie de lettres, etc., relatives au transport des prisonniers de guerre de Halifax à Louisbourg. Les lords de l'amirauté croient qu'il serait opportun: (1) De transporter tous les prisonniers sur parole, de Halifax à Louisbourg; (2) transporter tous les autres prisonniers en Angleterre à mesure que l'occasion s'en présente; (3) traiter Mitchell, agent pour les prisonniers américains, exactement comme Barclay est traité. 14

Inclus. Warren à Croker, 30 décembre 1813. Approuve le transport des prisonniers de guerre de Halifax à Louisbourg. 16

Bureau du transport à Croker, 27 janvier 1814. Partage l'opinion de Warren et Sherbrooke au sujet du transport des prisonniers de guerre à Louisbourg. 17

Sherbrooke à Warren, 16 décembre 1813. Dix vaisseaux portant des produits manufacturés et des denrées de Halifax aux ports américains

Digitized by Google

1814.

sont condamnés sur les renseignements de Mitchell et des prisonniers sur parole; l'entrepôt devrait être transporté à un endroit moins défavorable; propose Pictou ou Louisbourg. Page 19

29 janvier, Amirauté. Croker à Goulburn (secrète). Transmet dessins et documents relatifs aux deux frégates et aux deux sloops dont les charpentes sont en construction à Chatham pour être expédiées au Canada; Prevost devra s'occuper à choisir l'endroit ou ces charpentes devront être assemblées au Canada. Importance de l'exécution prompte de cet ouvrage. Les dépêches devront être jetées à la mer en cas de prise du vaisseau portant le courrier. 21

2 février, Bureau du transport. Les commissaires du transport à Croker. Contenue dans Croker à Goulburn, 3 février, laquelle voir.

3 février, Amirauté. Croker à Goulburn. Transmet la correspondance relative aux prisonniers de guerre. 24

Inclus. Les commissaires du transport à Croker, 2 février. Transmet copie de trois dépêches de Barclay, agent des prisonniers de guerre. 25

Barclay aux commissaires du transport, 18 novembre. Relative au refus des Etats-Unis de fournir de la literie aux prisonniers de guerre. 26

Le même aux mêmes, 30 novembre. Fait rapport sur le progrès de l'échange; incarcération des prisonniers britanniques sous prétextes de représailles. 31

Le même aux mêmes, 7 novembre. Conseille fortement de ne plus libérer de prisonniers américains. 36

Mason à Barclay, 24 novembre 1813. Lui mande qu'on a adopté des mesures de représailles à l'endroit des prisonniers de guerre britanniques à cause de procédés inconvenants à l'égard des prisonniers américains. 38

9 février, Québec. Prevost à Warren. Contenue dans Barrow à Bunbury, 23 mai, laquelle voir.

10 février, Québec. Le même à l'adjudant général. Contenue dans Torrens à Goulburn, 25 avril, laquelle voir.

11 février, Gardes à cheval. Torrens à Goulburn. Conformément à la proposition de Bathurst que partie de la population noire de la Virginie étant probablement disposée à se placer sous la protection des vaisseaux de Sa Majesté, on lui permette de s'enrôler dans le régiment du Nouveau-Brunswick si le peuple de cette province ne s'y oppose pas; ordre a été donné à cette fin. Rapports contradictoires de Sherbrooke et de Prevost quant au recrutement de ce corps. 302

11 février, Bureau du transport. McLeay à Goulburn. Quel tonnage faudra-t-il pour le transport du matériel au Canada. 353

13 février, Haarlem. Barclay aux commissaires du transport. Contenue dans Barrow à Bunbury, 21 mai, laquelle voir.

14 février, Whitehall. Beckett à Goulburn. Transmet mémoire de Pugsley s'offrant à lever des hommes et des chevaux en Amérique. 340

(Ce mémoire manque.)

15 février, Amirauté. Barrow à Goulburn. Pour quel jour faudra-t-il préparer le vaisseau que demande Bathurst pour l'envoi des dépêches au Canada? 42

16 février, New-York. Barclay à Hamilton. Contenue dans Hamilton à Bunbury, 5 mai, laquelle voir.

19 février, Québec. Grier à Kempt. Contenue dans LeLeay à Goulburn, 3 juin, laquelle voir.

25 février, Amirauté. Croker à Goulburn. Transmet duplicata des dessins, etc., transmis le 29 janvier, des vaisseaux à être construits en pièces, et demande que ces duplicata soient envoyés à Prevost. 43

26 février, Amirauté. Barrow à Bunbury. On fournira du matériel au département de la marine du Canada. 44

Digitized by Google

1814.

1er mars, Amirauté. Barrow à Bunbury. On a pourvu aux moyens de subvenir pour l'année aux besoins de l'établissement de Québec. Page 45

2 mars, Amirauté. Croker au même. Les lords de l'amirauté recommandent qu'au lieu de faire revenir le 7-60ième du Guernesy à Cork pour l'embarquer en destination de Halifax ou Québec, on embarque ce régiment directement à Guernesey sur des vaisseaux maintenant à Portsmouth.

Inclus. Commissaires du transport à Croker, 22 mars. Les transports destinés à Cork sont maintenant à Portsmouth. 47

3 mars, Amirauté. Croker à Goulburn. Envoie triplicata des dessins, etc., des vaisseaux à être expédiés au Canada en pièces. 48

3 mars, Amirauté. Barrow à Goulburn. Transmet copie d'une lettre des commissaires du transport relative aux procédés à l'égard des prisonniers de guerre britanniques. 49

Inclus. Miller à McLeay, 18 décembre 1813. Les prisonniers de guerre des Etats-Unis sont détenus à Halifax jusqu'à ce qu'on soit assuré que les prisonniers de guerre britanniques sont sur le point de s'embarquer à Salem, ce qui est encore douteux 50

Suivent extraits de lettres de Barclay. 52 à 54

3 mars, Amirauté. Croker à Goulburn. Les lords de l'amirauté désirent savoir si les régiments en partance de Guernesey pour le Canada doivent débarquer à Halifax ou à Québec. S'ils vont à Québec, les transports doivent toucher à Spithead, au lieu de perdre leur temps en relâchant à Cork. 55

4 mars, Amirauté. Barrow au même. Les prisonniers de guerre britanniques, d'après la lettre sous pli, qu'on avait tenus enfermés, seront maintenant placés dans la situation de prisonniers de guerre ordinaires. 56

Inclus. Barclay à Griffiths, 18 janvier. Les prisonniers de guerre britanniques, jusqu'ici enfermés, sont maintenant traités comme des prisonniers de guerre ordinaires. 57

5 mars, Gardes à cheval. Torrens à Goulburn. Demande des vaisseaux pour embarquer les détachements pour le Canada, la Nouvelle-Ecosse et les Bermudes. 304

5 mars, Amirauté. Barrow au même. On fera charger les transports portant le 7-60ème régiment de Guernesey. 58

7 mars, Amirauté. Croker à Goulburn. Transmet copie d'une lettre de l'amiral Bickerton à l'effet que les transports destinés au 7-60ème ont été envoyés de Spithead à Plymouth. 59

Inclus. Bickerton à Croker, 6 mars. Les transports destinés au 7-60ème ont été envoyés de Spithead à Plymouth pour des raisons qui paraissent suffisantes. 60

8 mars, Gardes à cheval. Torrens à Goulburn. Demande un passage pour le major général Couran jusqu'à Québec. 305

8 mars, Bureau de la Marine. Commission de la marine à Goulburn. Transmet reçus pour matériel fourni par le *Niobe* au *St. Lawrence*, le montant à être payé pour le compte du trésorier de la marine. 349

9 mars, Artillerie. Crew à Goulburn. Demande une réponse au sujet de la lettre du 15 mars 1813, demandant des accoutrements pour 5,000 hommes, dont le prix ne doit pas être payé par le dépot d'artillerie. 406

Inclus. Copie de la lettre du 15 mars 1813 à ce sujet. 407

Rapports de divers officiers, 21 novembre 1812. 409

Estimation du coût des accoutrements. 411

Freer à Fleming, chef du matériel d'artillerie, 5 novembre 1812. Commande 5,000 courroies de havresacs noirs. 412

11 mars, Amirauté. Croker à Goulburn. Doit-on retenir plus longtemps le vaisseau portant des dépêches de Prevost ? 62

11 mars, Amirauté. Le même à Bunbury. Les transports destinés au 7-60ème de Guernesey ayant fait voile pour Cork, on transportera le régiment jusqu'à ce port dans d'autres vaisseaux. 63

11 mars, Amirauté. Le même au même. Deux vaisseaux ont été envoyés à Guernesey pour embarquer le 7-90ème en destination de Cork. 64

Digitized by Google

1814.

12 mars, Amirauté. Croker à Bunbury. Ordre est donné de donner passage au major général Couran jusqu'à Québec, à bord du *Dover*. Page 65

12 mars, Gardes à cheval. Torrens à Goulburn. Couran devrait obtenir passage sur un vaisseau de guerre. 307

12 mars, Whitehall. La Chambre de Commerce (Lack) au même. Transmet le résultat d'une enquête faite sur la situation du Canada, de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick quant à la provision de farine et de grain. 331

Incluse. Minute du 10 mars, qu'il appert, enquête faite, qu'il ne sera pas nécessaire d'envoyer de farine ou de grain au Canada ou au Nouveau-Brunswick avec restrictions convenables, etc. 332

15 mars, Gardes à cheval, Torrens à Goulburn. Transmet copie d'une lettre de Hauchette demandant qu'on lui verse l'allocation ordinaire pour la traversée de Beckwith en Amérique. Le commandant en chef espère qu'on pourra donner des explications qui permettront à l'amirauté d'accorder l'allocation ordinaire. 308

Inclus. Hauchette à Torrens, 11 mars. Demande rémunération pour avoir hébergé Beckwith et son état-major à bord de son vaisseau. 310

Beckwith à Torrens, 6 avril 1813. A quelles conditions on peut régler avec Hauchette. 312

16 mars, Amirauté. Croker à Goulburn. Les vaisseaux transportant des marins surnuméraires à Québec reçoivent ordre d'embarquer à Halifax les prisonniers américains. Ordre devrait aussi être donné d'embarquer les invalides retournant en Angleterre sur des vaisseaux. 66

17 mars, Amirauté. Le même au même. Les navires quittant Spithead pour le Canada attendront devant Cork les transports portant le 16e régiment ; espère qu'ils seront prêts à l'arrivée des navires. Transmet copie des ordres, un état du matériel expédié, et extrait d'une lettre à Yeo. 67

17 mars. McLeay à Goulburn. Les 1,400 hommes pour lesquels on requiert des vaisseaux sont-ils en sus des détachements déjà mentionnés. 354

18 mars, Bureau de la marine. Commission de la marine à Goulburn. A réclamé du secrétaire d'Etat paiement des objets fournis à la goélette *St. Lawrence*. Ayant fait erreur on demande où on doit s'adresser. 350

26 mars, Bureau de la marine. Commission de la marine à Goulburn. Le seul renseignement additionnel que la commission puisse donner quant au matériel fourni à la goélette *St. Lawrence* est que la *Niobe*, d'où provenait ce matériel, se trouvait alors dans le Saint-Laurent. 351

26 mars, Québec. Ratty à Creighton. Contenue dans Croker à Goulburn, 4 juillet, laquelle voir.

27 mars, Québec. Creighton à Prevost. Contenue dans Croker à Goulburn, 4 juillet, laquelle voir.

4 avril, Portsmouth. Liste des transports qui ont fait voile, ce jour, de Sainte-Hélène pour Québec. 355

15 avril, Amirauté. Barrow à Goulburn. Relativement à l'allocation pour le passage de Beckwith, lui a-t-on alloué quelque chose en s'embarquant et combien. 69

16 avril, Bureau du transport. Liste des transports qui ont fait voile le 10 courant de Cork pour l'Amérique du Nord. 356

19 avril, Gardes à cheval. Torrens à Goulburn. Le 93e régiment est envoyé à Terreneuve pour remplacer les miliciens de la Nouvelle-Ecosse, envoyés au Canada. 313

20 avril, Amirauté. Barrow à Goulburn. Ordre est donné de convoyer le 93e régiment de Portsmouth à Terreneuve, et les miliciens de la Nouvelle-Ecosse à Québec. 70

22 avril, Bureau du transport. McLeay à Goulburn. Envoie noms des transports qui doivent conduire le 93e régiment de Portsmouth à Terreneuve, et les miliciens de la Nouvelle-Ecosse à Québec. 357

23 avril, Gardes à cheval. Torrens au même. Au sujet de l'envoi du 29e d'infanterie dans l'Amérique du Nord, les vêtements aussi bien qu'un détachement

Digitized by Google

1814.

de 200 hommes devraient être embarqués dans les mêmes vaisseaux qui transportent le 12e d'infanterie à Gibraltar. Page 314

25 avril, Gardes à cheval.

Torrens à Goulburn. Transmet copie d'une lettre de Prevost. Vu ces circonstances, Prevost peut renvoyer en Angleterre les officiers et sous-officiers du 2–41e régiment. 315

Incluse. Prevost à l'adjudant général, 10 février. Vu la réduction de l'effectif de deux bataillons du 41e, il recommande qu'ils soient organisés de façon à n'en former qu'un seul. 316

5 mai, Affaires étrangères.

Hamilton à Bunbury. Transmet extrait d'une lettre de Barclay. 337

Incluse. Barclay à Hamilton, 16 février. On arme aux Etats-Unis des centaines de corsaires par suite de l'augmentation de la prime payée par tête de prisonnier. 120 pièces longues de 32 sont présentement dirigées par terre sur Sackett's-Harbour, où l'on construit des vaisseaux pour les recevoir. 338

9 mai, Amirauté.

Barrow à Goulburn. Les transports *Leopard* et *Diomede*, ayant à bord les royaux ont ordre de rejoindre à Cork les transports portant le 87e si ceux-ci ne sont pas partis avec le dernier convoi. 71

9 mai, Montréal.

Freer à Creighton. Contenue dans Croker à Goulburn, 4 juillet, laquelle voir.

12 mai, Québec.

Ratty à Creighton. Contenue dans Croker à Goulburn, 4 juillet, laquelle faut voir.

13 mai, Artillerie.

Crew à Goulburn. Le dépôt d'artillerie ne s'objecte pas à ce que la Compagnie de la Baie-d'Hudson exporte des projectiles à ses établissements. 413

14 mai, Barbades.

Contre-amiral Durham à Croker. Contenue dans Barrow à Goulburn, 21 juin 1814, laquelle voir.

21 mai, Amirauté.

Barrow à Bunbury. Transmet copie d'une lettre de Barclay, lequel a été relégué à Bladensburg, à neuf milles de Washington, et qui demande à être remplacé. Demande que sa lettre soit soumise au prince régent pour qu'il indique ce qu'il faut faire.

Inclus. Barclay aux commissaires du transport, 13 février. A reçu ordre de s'éloigner de Washington à un endroit nommé Bladensburg, à neuf milles de cette ville. Ceci le mettant dans l'impossibilité de faire son devoir à l'égard des prisonniers de guerre, il demande qu'on accepte sa démission; à cette fin, il a demandé au président de le laisser à son poste jusqu'à l'arrivée de son successeur, mais on lui a répondu par un refus et le renouvellement de l'ordre. Transmet copie de la correspondance. Si les négociations de Gothenburg semblent devoir aboutir à la paix, il est prêt à rester, mais si la guerre doit se prolonger, il demande son rappel; le coût exorbitant des couvertures rend le dernier compte trimestriel élevé. 73

Barclay à Monroe (sans date). Inconvénients que causerait son éloignement. Les restrictions qu'on lui impose sont plus grandes que celles imposées aux agents des Etats-Unis. 77

22 mai, Québec.

Creighton à Croker. Contenue dans Croker à Goulburn, 4 juillet, laquelle voir.

23 mai, Amirauté.

Croker à Goulburn. Le premier bataillon d'infanterie de marine royale mis en disponibilité pour le service de la marine; on doit avertir Prevost que ce bataillon n'est plus sous ses ordres. 84

23 mai, Amirauté.

Barrow à Bunbury. Transmet copie d'une lettre de Prevost à Warren et copies des états de la force navale sur les lacs Ontario et Champlain, ainsi que des chaloupes canonnières sur ces eaux et sur le St. Laurent. 85

Inclus. Prevost à Warren, 9 février 1814. Transmet état de la force navale. On lui affirme que les deux vaisseaux en construction à Kingston et le brick de l'île aux Noix pourraient être lancés dès l'ouverture de la navigation. 86

Etat de la force navale sur les lacs Ontario et Champlain. 87

Digitized by Google

1814.

Liste des chaloupes canonnières sur les lacs Ontario et Champlain et le Saint-Laurent en amont de Montréal. Page 88

24 mai, Gardes à cheval. Torrens à Goulburn. Transmet copie de la seule lettre reçue de Beckwith relative au 90e régiment. 318

Incluse. Beckwith au duc d'York, 16 décembre 1813. Six transports avec le 90e régiment, du matériel naval et des vivres sont arrivés à la Barbade. Ne sait pas si l'amiral a reçu ordre de convoyer les transports à destination de la Bermude. 319

24 mai, Bureau du transport. McLeay à Bunbury. Donne les noms des transports parti le 9 courant de Cove-of-Cork en destination de Québec et de Saint-Jean, Terreneuve. 358

26 mai Artillerie. Crew à Goulburn. Apprenant qu'il y a place sur le *Mars* pour les vêtements des sapeurs et mineurs, et pour un grand coffre-fort, il a donné ordre de les y embarquer. 414

29 mai, Amirauté. Barrow au même. Les lords de l'amirauté n'ont aucun renseignement au sujet de l'arrivée tardive du 90e à la Bermude. 89

1er juin, Gardes à cheval. Liste des régiments que l'on croit devoir être choisis par le duc de Wellington pour service dans l'Amérique du Nord. 321

1er juin, Montréal. Prevost à Drummond. Contenue dans Croker à Bunbury, 25 août, laquelle voir.

2 juin, Amirauté. Barrow à Goulburn. Le *Granicus* a reçu ordre de convoyer l'or à Québec. 90

2 juin, Montréal. Prevost à Cochrane. Contenue dans Croker à Bunbury, 25 août, laquelle voir.

3 juin, Bureau du transport. McLeay à Goulburn. Transmet copie de l'ordre de Prevost d'embarquer les prisonniers de guerre sur des vaisseaux. La commission est d'opinion qu'on devrait loger ces prisonniers à terre. 359

Incluse. Freer à Kempt, 19 février. Prevost désire que des transports soient réservés pour y embarquer à Québec les prisonniers de guerre. 360

8 juin, Amirauté. Barrow à Goulburn. A reçu la lettre proposant de continuer O'Conor dans son emploi de commissaire *pro tem* de la marine à Kingston. 91

9 juin, Amirauté. Le même au même. L'or en destination de Québec sera embarqué sur le vaisseau de Sa Majesté *Antilope.* 93

10 juin, Amirauté. Le même au même. Instructions de donner passage sur le vaisseau de Sa Majesté *Antilope* à lord Arthur Somerset, portant des dépêches à Prevost. 93

10 juin, Amirauté. Barrow à Goulburn. Beaseley, agent des prisonniers de guerre des Etats-Unis, sera traité exactement de la même façon que le sera Barclay, par les autorités américaines. 94

11 juin, Amirauté. Le même au même. Le convoi de Québec doit faire voile le 15 si le vent le permet. 95

12 juin, Gibraltar. Fleming à Croker. Contenue dans Barrow à Goulburn, 14 juillet, laquelle voir.

13 juin, Gardes à cheval. Torrens à Goulburn. Deux des détachements, sauf celui du 28e, arriveront à Portsmouth le 15; un détachement du 58e sera envoyé en son lieu. 322

13 juin, Bureau du transport. McLeay au même. Passage à Québec accordé pour le rév. M. Osgood et son assistant. 361

15 juin, Bureau du transport. Le même au même. On doit embarquer les livres d'Osgood avec ses autres bagages. 362

18 juin, Au large de St-Pierre. White à Croker. Contenue dans Barrow à Goulburn, 19 juillet, laquelle voir.

Digitized by Google

1814.
21 juin, Amirauté. Barrow à Goulburn. Transmet copie d'une lettre du contre-amiral Durham contenant des nouvelles du Canada. Page 96

Durham à Croker, 14 mai. Des lettres reçues à la Barbade du Canada indiquent que le sort de cette colonie est fort précaire, et exprime l'espoir que le 90e est en route. Se félicite d'avoir hâté son départ. 97

22 juin, Bermudes. Cochrane à Croker. Contenue dans Croker à Goulburn, 9 août, laquelle voir.

24 juin, Bureau du transport. McLeay à Goulburn. Transmet liste des transports qui on fait voile le 23, de Sainte-Hélène pour l'Amérique du Nord. 363

Liste. 364

(Cette liste est en date du 25, mais c'est évidemment celle mentionnée dans la lettre du 24.)

30 juin, Bureau du transport. McLeay à Goulburn. Le vaisseau *Saratoga* à Dartmouth en partance pour les Etats-Unis et ayant à bord les prisonniers américains libérés, doit mettre à la voile dès l'arrivée du courrier de Londres, samedi. Bathurst a-t-il des dépêches à envoyer ? 365

30 juin, Bureau de la guerre. Merry au même. Transmet une lettre du sergent Cooke au 14ème régiment d'infanterie des Etats-Unis, qui paraît destinée à Bathurst. 420

(Cette lettre manque.)

4 juillet, Amirauté. Croker à Goulburn. Transmet copies des lettres et de la correspondance relatives aux médicaments, etc., nécessaires aux malades sur le vaisseau de S. M. *Eolus*. 98

Inclus. Creighton à Prevost, 27 mars. Demande qu'on pourvoie au manque de médicaments, etc., sur le vaisseau de S. M. *Eolus*. 99

Ratty, chirurgien à Creighton, 26 mars. Demande de médicaments pour le vaisseau de S. M. *Eolus*. 100

Creighton à Croker, 22 mai. Transmet copie d'une lettre de Freer à l'effet que l'*Eolus* ne sera pourvu d'une caisse de médicaments que lorsque Prevost saura quand ce vaisseau sera prêt à prendre la mer. Transmet aussi celui de Ratty, chirurgien, que ces médicaments sont absolument nécessaires; il lui prescrit donc d'en acheter. 101

Freer à Creighton, 9 mai. Des médicaments ont été commandés pour l'*Eolus*; ils seront livrés dès que ce vaisseau sera prêt à faire voile. 103

Ratty à Creighton, 12 mai. Nécessité immédiate de médicaments. 104

8 juillet, Amirauté Barrow à Goulburn. Transmet copie de la correspondance relative à une armistice proposée par les Etats-Unis. 105

Inclus. Yeo à Croker, 14 avril. Impossible de déterminer quelle sera la force navale des Etats-Unis à l'ouverture de la navigation. Il est "d'absolue nécessité qu'un officier puisse voir son ennemi avant de "déclarer qu'il ne peut le vaincre". 106

Yeo à Prévost, 7 avril. (Extrait.) A prié Drummond de lui communiquer la lettre secrète au sujet d'une armistice proposée par le gouvernement des Etats-Unis et transmet un document de Sackett's-Harbour indiquant l'état de la flotte américaine pour le guider à ce sujet. 107

Yeo à Provost, 13 avril. Ne croit pas que la flotte des Etats-Unis aura l'avantage au début de la campagne, et quant à la flotte britannique, elle n'a jamais été plus en état de rencontrer l'ennemi. Discute la force respective des deux flottes. "Ces considérations me portent à croire très "fermement que l'acceptation par Votre Excellence de l'armistice pro- "posée n'ajouterait pas au crédit du gouvernement de Sa Majesté, ni à "l'honneur de ses armes, mais que l'ennemi obtiendrait par là le temps "qu'il lui faut pour lancer ou équiper d'autres vaisseaux, d'augmenter "et de concentrer ses forces, et porter contre nous (s'il s'en suit une "rupture de l'armistice, chose qui arrivera probablement, je le crains, "étant donné l'inimitié et la perfidie connues du gouvernement améri- "cain) des coups doublement sensibles." 108

Etat indiquant la force qu'aura la flotte de Sa Majesté sur le lac Ontario au printemps de 1814. 112

Digitized by Google

1814.

Prevost à l'amiral Cochrane, 11 mai. Fait rapport de la proposition d'une armistice. Attaque heureuse d'Oswégo. Pringle fait voile de l'île aux Noix pour reconnaître et détruire, s'il le peut, les vaisseaux de l'ennemi en construction à Vergennes. Le prochain objectif de Yeo sera probablement la destruction des dépôts de provisions sur la rivière Genesee et à Sodus. A fait construire des bateaux à Notawasaga Creek et y a fait embarquer des vivres, etc., pour McDouall à Michilimakinak. Page 113

9 juillet, Amirauté. Barrow à Goulburn. Transmet une lettre de White du vaisseau de Sa Majesté *Centaur*, relatif au convoi de transports portant les 6e et 82e régiments. 119

Incluse. White à Croker, 18 juin. Le convoi atteint Saint-Pierre et Miquelon en route pour le Saint-Laurent. 120

14 juillet, Amirauté. Barrow à Goulburn. Transmet lettre de l'amiral Fleming que les transports portant troupes sont partis de Gibraltar le 11 juin. 121

Incluse. Fleming à Croker, 12 juin. Départ des transports le 11; les vaisseaux de guerre devant les convoyer étaient arrivés le 4. 122

14 juillet, Whitehall. Addington à Croker. Demande aux lords de l'amirauté un passage gratuit jusqu'à Québec pour Jean Chanson. 124

15 juillet, Amirauté. Barrow à Goulburn. Bathurst s'objecte-t-il à ce qu'un passage gratuit soit accordé à Jean Chanson, un pauvre émigrant français dont les amis sont établis à Québec? 123

18 juillet, Bermudes. Cochrane à Croker. Contenue dans Croker à Bunbury, 25 août, laquelle voir.

18 juillet, Amirauté. Croker à Yeo. Contenue dans Barrow à Goulburn, 19 juillet, laquelle voir.

19 juillet, Amirauté. Barrow à Goulburn. A soumis aux lords de l'amirauté la lettre relative à l'assemblage des charpentes de vaisseaux à être expédiées. Transmet copie d'une lettre adressée à Yeo à ce sujet. 125

Incluse. Croker à Yeo, 18 juillet. L'idée de faire assembler les charpentes des vaisseaux sur le lac Ontario est abandonnée; elles devront l'être à Québec. Pring mande qu'en construisant des vaisseaux plus longs on pourrait diminuer leur tirant d'eau, ce qui permettrait de s'en servir sur le lac Champlain; mesures adoptées à cette fin. 126

19 juillet, Bureau du transport. McCrery à Bunbury. Transmet extrait d'une lettre relative à l'arrivée à Portsmouth du lieutenant Sanders, de la marine royale. 366

Inclus. Patton aux commissaires du transport, 18 juillet. Arrivée de Saunders. Liste qu'il donne des transports qui l'accompagnaient à son départ de Québec, mais dont il a été séparé par une tempête. 367

26 juillet, Whitehall. Beckett à Goulburn. Lord Sidmouth désire savoir pourquoi Prevost recommande la grâce de Plackett, condamné à mort. 341

9 août, Amirauté. Croker à Goulburn. Transmet copie d'une lettre de Cochrane exposant "les griefs des sauvages depuis la révolution américaine". 128

Incluse. Cochrane à Croker, 22 juin. Depuis la révolution les sauvages sont victimes de constantes agressions. Suggère que par tout traité avec les Etats-Unis les sauvages soient remis en possession de leurs terres et de la pleine jouissance des privilèges dont ils jouissaient sous le gouvernement britannique. 129

16 août, Amirauté. Croker à Bunbury. Le *Zealous* embarquera à Portsmouth l'agent en destination de Québec. 130

17 août, Amirauté. Le même au même. Transmet copie d'une lettre des chefs de la nation des Cris. 131

Inclus. Adresse des chefs des Cris (sans date) à Cochrane. Remerciements pour armes fournies; horreur de la guerre que leur font les Américains. Proposent d'attaquer Mobile, ce qui procurerait l'alliance de tous les autres sauvages. 132

18 août, Rivière Patuxent. Cochrane au secrétaire d'Etat des Etats-Unis. Contenue dans Croker à Bunbury, 27 septembre, laquelle voir.

Digitized by Google

1814.
23 août, Amirauté. Barrow à Bunbury. A reçu copie de la dépêche, etc., relative à l'échange de prisonniers. Transmet copie d'un rapport des commissaires du transport à ce sujet; les lords de l'amirauté approuvent la remise des prisonniers y mentionnés. Page 135

Commissaires du transport, 22 août. Il n'y a rien à objecter à la convention pour l'échange de prisonniers. Doit-on faire savoir à Beaseley que les prisonniers seront remis. 136

25 août, Amirauté. Croker à Bunbury. Transmet lettre et documents de Cochrane annonçant des mesures de représailles prises en raison de la conduite honteuse des troupes américaines en détruisant sans raison la propriété privée. 138

Inclus. Cochrane à Croker, 18 juillet. Le meilleur moyen de se venger des Etats-Unis pour l'inutile destruction de la propriété privée, est de faire subir aux partisans du gouvernement qui encourage un système de guerre aussi barbare, une large part des terribles calamités qu'elle entraîne. 139

Ordre aux officiers de la marine de détruire et dévaster les villes et districts du littoral qu'ils peuvent atteindre, en vue des procédés de l'armée américaines à l'endroit des sujets inoffensifs de Sa Majesté au Canada. "Cet ordre restera en vigueur jusqu'à ce que sir George Prevost me mande que l'Exécutif des Etats-Unis ait reconnu ces obligations "à l'égard des habitants inoffensifs et ruinés des Canadas, pour toutes les "indignités que ses troupes ont commises." 141

Dans un mémoire secret, Cochrane déclare qu'il a enjoint privément d'user d'indulgence à l'égard des habitants, mais d'enlever et détruire les magasins, havres et vaisseaux appartenant au gouvernement. 144

Prevost à Cochrane, 2 juin. Demande son aide pour infliger aux Etats-Unis une punition qui fera cesser les attentats contre la propriété privée. 146

Le même à Drummond, 1er juin. Croyant que les représailles pour la destruction de Newark avaient atteint leur but, il avait lancé une proclamation qui a été scrupuleusement observée. Se trouve maintenant contraint de revenir à un système qui répugne tant à ses sentiments d'humanité. Il a envoyé un parlementaire à l'officier américain le plus proche, annonçant qu'on userait de représailles sévères pour chaque cruauté commise contre les colons paisibles et sans défense de la frontière. 147

29 août, Montréal. Freer à Kempt. Contenue dans McCrery à Bunbury, 17 novembre, laquelle voir.

(On trouve deux lettres de cette date inclus dans la même dépêches.)

31 août, Bureau du transport. McCrery à Bunbury. Les personnes demandant passage peuvent (on les nomme) s'embarquer sur la *Charlotte*. 368

Incluse. Demande de passage gratuit jusqu'à Québec pour F. Freytag, sa femme, sa belle-sœur et F. Farro. 369

1er septembre, Ile aux Noix. Downie à Upton. Contenue dans Barrow à Bunbury, 18 novembre, laquelle voir.

2 septembre, Washington. L'agent général des prisonniers à Cochrane (extrait). Contenue dans Barrow à Bunbury, laquelle voir.

7 septembre, Au large de l'île des Cendres. Downie à Prevost. Contenue dans Barrow à Bunbury, 18 novembre, laquelle voir.

8 septembre, Pointe au Fer. Le même au même. Contenue dans Barrow à Bunbury, 18 novembre, laquelle voir.

8 septembre, Plattsburg. Prevost à Downie. Contenue dans Barrow à Bunbury, 18 novembre, laquelle voir.

9 septembre, Plattsburg. Le même au même. Contenue dans Barrow à Bunbury, 18 novembre, laquelle voir.

10 septembre, Québec. Kempt aux commissaires du transport. Contenue dans McCrery à Bunbury, 17 novembre, laquelle voir.

Digitized by Google

1814.

12 septembre, Plattsburg. Robertson à Pring. Contenue dans Barrow à Bunbury, 22 novembre, laquelle voir.

12 septembre, Plattsburg. Pring à Yeo. Contenue dans Barrow à Bunbury, 22 novembre, laquelle voir.

14 septembre, Gardes à cheval. Torrens à Bunbury. Envoie copie d'une lettre et d'un rapport expliquant pourquoi les 16e et 97e régiments n'ont pas fait voile avec les convois de Québec et d'Halifax. Page 323

Inclus. Carey à Torrens, 9 septembre. Transmet copie d'une lettre du major O'Donoghue, expliquant pourquoi les 16ème et 97ème ne sont pas partis avec les convois. 324

O'Donoghue au quartier-maître général, 6 septembre. Il a été impossible de préparer le transport *Brutus* à temps pour le convoi, qui n'a pas voulu attendre à cause de la saison avancée. 325

14 septembre, Bureau du transport. McCrery à Bunbury. A. Sarony et F. Linpp pourront s'embarquer pour Québec sur le *Wear*. 371

— septembre, Au large de Plattsburg. Robertson à Pring. Contenue dans Barrow à Bunbury, 18 novembre, laquelle voir.

17 septembre, Ile aux Noix. Pring à Yeo. Contenue dans Barrow à Bunbury, 18 novembre, laquelle voir.

18 septembre, Baie Chesapeake. Mitchell à McLeod. Contenue dans Griffin à Bunbury, 19 octobre, laquelle voir.

24 septembre, Kingston. Yeo à Croker. Contenue dans Barrow à Bunbury, 22 novembre, laquelle voir.

27 septembre, Amirauté. Croker à Bunbury. Transmet copie d'une lettre de Cochrane au secrétaire d'Etat des Etats-Unis, lui communiquant l'ordre lancé au sujet de représailles pour la conduite honteuse des troupes américaines. 149

Incluse. Cochrane au secrétaire d'Etat des Etats-Unis, 18 août. A reçu ordre d'user de représailles pour la dévastation injustifiable commise par l'armée des Etats-Unis dans le Haut-Canada. Il avait espéré que la lutte se terminerait sans recours à des mesures d'une sévérité contraire aux usages de la guerre civilisée; il ne les adopte qu'à grand regret, et il sera heureux si la conduite de l'Exécutif des Etats-Unis lui permet d'y renoncer. 150

27 septembre, Washington. L'agent général des prisonniers à Cochrane. Contenue dans Barrow à Bunbury, 26 novembre, laquelle voir.

29 septembre, Kingston. Yeo à Croker. Contenue dans Barrow à Bunbury, 18 novembre, laquelle voir.

30 septembre, Washington. Mason aux commissaiers du transport. Contenue dans Barrow à Bunbury, 26 novembre, laquelle voir.

5 octobre, Cork-Harbour. Sawer à Croker. Contenue dans Croker à Bunbury, 10 octobre, laquelle voir.

5 octobre, Cork. Forbes à Sawyer, Contenue dans Croker à Bunbury, 10 octobre, laquelle voir.

8 octobre, Québec. Kempt à McLeay. Contenue dans McCrery à Bunbury, 17 novembre, laquelle voir.

(Deux lettres de même date incluses).

10 octobre, Amirauté. Croker à Bunbury. Transmet copie d'une lettre de Sawyer relative à l'embarquement des troupes à Cork. 152

Incluses. Sawyer à Croker, 5 octobre. Transmet copie d'une lettre de Forbes relative à l'embarquement des troupes; a retenu le *Sultan* jusqu'à ce que le 28ème régiment soit embarqué. 153

Forbes à Sawyer, 5 octobre. Dispositions prises pour l'embarquement des troupes à Cork. 154

Digitized by Google

1814.

18 octobre, Bureau dx transport. McLeay à Gordon. Le transport *Alexander* est arrivé à Plymouth pour recevoir 10,000 fusils, avec munitions et accoutrements, en destination de la Bermude. Page 372

19 octobre, Bureau du transport. Le même au même. Le transport *Mariner* devrait être ajouté à l'*Alexander* pour le transport des fusils, etc. 373

Incluse. Patten aux commissaire du transport, 18 octobre. L'*Alexander* n'est pas d'un tonnage suffisant pour recevoir les armes, etc. Propose de lui adjoindre le *Mariner* pour ce service. 374

19 octobre, Artillerie. Griffin à Bunbury. Les commissaires désirent savoir si, vu la destination définitive des 10,000 fusils, il serait prudent d'embarquer sur le même vaisseau les munitions demandées. 415

Incluses. Mitchell à McLeod, 18 septembre. Demande canons, munitions, vêtements, etc. 416

Réquisition. 417

20 octobre, Bureau du transport. McLeay à Bunbury. L'agent du transport *Elizabeth*, chargé de farine et de pain pour Québec, annonce qu'il est pris. 376

21 octobre, Bureau du transport. McCrery à Gordon. Le transport *Hero of the Nile*, séparé du convoi dans une tempête, revient à Plymouth. 377

Incluse. Cheeseman aux commissiaires du transport, 19 octobre. Annonce l'arrivée, ce jour, à Plymouth du transport *Hero of the Nile*, lequel a été séparé du convoi le 24 du mois dernier; est fort endommagé. 378

25 octobre, Québec. Mémoire des patrons de transports. Contenu dans commissaires du transport à Bathurst, 2 décembre, laquelle voir.

26 octobre, Bureau du transport. McLeay à Gordon. Le rapport ci-inclus fera voir qu'il n'y a pas eu délai de la part des commissaires à fournir des vaisseaux pour service à Cork. 380

Incluse. Liste des transports pour matériel ayant reçu ordre de se réunir à Cork pour service spécial. 381

— octobre, Amirauté. Barrow à Gordon. Ordre de donner passage sur le *Statira* à l'intendant et au sous-intendant. Les autres officiers de l'intendance doivent attendre une autre occasion. 155

26 octobre, Québec. Kemp à Woodruff. Contenue dans commissaires du transport à Bathurst, 2 décembre, laquelle voir.

29 octobre. Artillerie. Chapman à Bunbury. Demande passage sur la frégate *Statira* pour les officiers de l'artillerie royale et du génie. 418

29 octobre, Québec. Kempt à Hancock. Contenue dans commissaires du transport à Bathurst, 2 décembre, laquelle voir.

5 novembre, Québec. Freer à Fleming. Contenue dans Crew à Goulburn, 9 mars, 1814, laquelle voir.

17 novembre, Bureau du transport. McCrery à Bunbury. Transmet extrait d'une lettre et copies de documents de Kempt, agent du transport à Québec. 382

Incluses. Kempt aux commissaires du transport, 10 septembre. Transmet copies de lettres du secrétaire militaire relatives à l'équipement du vaisseau portant les dépêches et à l'envoi de secours à la flotte du lac Ontario; a exécuté tous les ordres reçus, sauf celui de procurer dix marins de surplus pour défendre le *Mariner*. La moitié des équipages sont maintenant sur l'escadre de Yeo. N'a pas cru devoir remettre £110 aux embaucheurs pour se procurer ces dix hommes, l'officier en charge et le major Glasgow refusant de sanctionner cette dépense. Défense supplémentaire donnée au *Mariner*. Le convoi de juin n'est pas arrivé; renverra tous les transports inoccupés, mais plusieurs devront probablement hiverner à Québec. 383

Freer à Kempt, 29 août. Il doit choisir un transport petit et rapide pour porter les dépêches; comment il doit être armé, etc. 385

Freer à Kempt, 29 août. Il doit envoyer à Yeo des marins des transports, lesquels lui seront rendus à une époque déterminée. 386

Digitized by Google

1814.

Kempt à McLeay, 8 octobre. Transmet liste des transports envoyés sous l'escorte de l'*Antelope*. Le lieutenant Tregartha ne peut partir pour cause de maladie. Liste des officiers employés par lui (Kempt). Page 387

Kempt à McLeay, 8 octobre. Arrivée des transports et autres vaisseaux de Falmouth. Liste des vaisseaux. Fera le possible pour les renvoyer avant la clôture de la navigation. Seize transports, dont la moitié des équipages est sur le lac Ontario, devront hiverner à Québec. 388

17 novembre, Bureau du transport.

McCrery à Bunbury. Arrivée des transports à Québec; leurs noms. D'autres de Ceylan et du Cap sont aussi signalés. 389

18 novembre, Amirauté.

Barrow à Bunbury. Transmet correspondance relative à la bataille de Plattsburg. 156

Incluses. Yeo à Croker, 29 septembre. A reçu de Pring copie de la correspondance entre Prévost et Downie, qui indique que celui-ci ne se serait pas exposé sans être préparé s'il n'y avait pas été poussé par Prevost. 157

Downie à Upton, 5 septembre. La *Confiance* doit bientôt rencontrer l'ennemi, cependant pas une de ses pièces n'est encore pourvue de platines; demande qu'on lui en fournisse. 159

Downie à Prevost, 7 septembre. La *Confiance* ne sera prête que dans un jour ou deux, mais il faudra ce temps pour se rendre à Chazy, où il sera heureux de recevoir ses communications ultérieures. 160

Prevost à Downie, 8 septembre. Lui envoie son aide de camp Coose, qui lui donnera des renseignements exacts sur la position de la force navale de l'ennemi. N'attend que l'arrivée de Downie pour attaquer Macomb; Downie doit d'abord faire sa part en détruisant la flotte ennemie; si elle s'enfuit, ils devront se consulter quant aux mouvements ultérieurs. 161

Downie à Prevost, 8 septembre. Il s'avance sur Chazy aussi rapidement que le vent et le temps le lui permettent. Son vaisseau n'est pas prêt et il ne doit pas le risquer devant un ennemi de force supérieure. Jettera l'ancre à Chazy jusqu'à ce que ses pièces soient prêtes. 162

Prevost à Downie, 9 septembre. Retarde son mouvement jusqu'à ce que l'escadre soit prête; les dangers du retard; la flotte ennemie manque de marins, 162

Downie à Prevost, 9 septembre. Lèvera l'ancre vers minuit pour atteindre Plattsburg à l'aurore; attaquera la flotte ennemie s'il le peut avec chance de succès. Compte sur l'aide des troupes. Demande une compagnie du 39e, la flottille ne possédant pas tout son effectif. 165

Prevost à Downie, 10 septembre. D'après sa lettre il s'attend à ce qu'il double le cap Cumberland à l'aurore, les troupes se tiennent prêtes à attaquer les ouvrages lorsque le combat naval sera commencé. Malheureux changement de vent. 166

Robertson à Pring, 15 septembre. Transmet liste des tués et blessés à bord de la *Confiance*. On avait fait croire à l'équipage que les ouvrages ennemis seraient assaillis dès que l'action commencerait; les hommes refusent de se battre, ne se voyant pas appuyés par l'armée; les canonnières se tenant à l'écart et les blessés en danger d'être noyés, la *Confiance* faisant eau de toutes parts, il consentit à se rendre. Ordre avait été donné de diriger tous les feux sur la *Confiance*. 167

Pring à Yeo, 17 septembre. Découragement de l'escadre par suite du défaut de coopération des troupes de terre. Downie poussé à l'attaque par Prevost sur la promesse que les troupes de terre agiraient au même moment. On croyait fermement que les canonnières ennemies seraient délogées de l'abri des redoutes, mais le défaut d'attaque sur terre a fait avorter cette tentative. Si les ouvrages avaient été assaillis même après le commencement de l'attaque, l'escadre aurait pu être sauvée. 170

Digitized by Google

1814.

21 novembre, Bureau du transport. McCrery à Sunbury. Arrivée à Deptford, le 19, du *Retrieve* et du *Lord Cathcart*, portant cargaisons de plançons et de matériel de MM. W. et E. Stewart. Pega 390

22 novembre, Amirauté. Transmet copie d'une lettre de Yeo, avec documents et compte rendu du combat sur le lac Champlain. 172

Incluses. Yeo à Croker, 24 septembre. Transmet copies de lettres de Pring à Robertson. Il paraît que Downing et son vaisseau furent poussés au combat avant d'être en état de rencontrer l'ennemi. La flotte n'aurait pas dû entrer dans la baie; elle ne pouvait pas aider à l'assaut des redoutes; si l'assaut avait eu lieu tout d'abord, l'escadre ennemie aurait été poussée hors de la baie, ce qui eût rendu tenable la position de l'escadre britannique. 173

(Cette lettre porte par erreur la date 1812.)

Pring à Yeo, 12 septembre. Détails des dispositions prises pour le combat sur le lac Champlain. 174

Liste des tués et blessés sur l'escadre de S. M. 184

Robertson à Pring, 12 septembre. Compte rendu du combat. 185

Force de l'escadre ennemie. 190

24 novembre, Lincoln's Inn. Opinion légale à l'effet que d'après sa commission les pouvoirs de Prevost comme gouverneur et commandant en chef ne peuvent être transférés à un autre aussi longtemps qu'il demeurera dans la province. 343

Incluse. Bathurst au procureur et solliciteur général, novembre. Demande opinion au sujet des pouvoirs et de la commission de Prévost. 356

26 novembre, Amirauté. Barrow à Bunbury. Transmet copies de lettres de Mason expliquant pourquoi le gouvernement des Etats-Unis a suspendu Barclay de ses fonctions d'agent des prisonniers britanniques et pour avoir refusé d'accepter Robertson, envoyé pour le remplacer. 191

Une note de même date indique que copie de la lettre relative à Robertson a seule été transmise, l'autre ne pouvant être copiée à temps pour transmission immédiate.

Inclus. Mason aux commissaires du transport, 30 septembre. Raison du refus de recevoir Robertson. 194

Extrait d'une lettre de l'agent général des prisonniers à Cochrane, 2 septembre, relative à la conduite de Barclay. 197

Le même au même (extrait) 27 septembre. Gilbert Robertson n'est pas acceptable comme agent des prisonniers. Si Cochrane veut nommer un agent provisoire, il sera reçu et respecté. 198

Copie du passeport remis à Robertson, 16 mars 1813. 200

— novembre, Downing Street. Bathurst au procureur et solliciteur général. Contient opinion légale., 24 novembre, laquelle voir.

1er décembre, Bureau du transport. Commissaires du transport. Transmettent liste du matériel militaire que portait le *Stranger*, en destination de Québec, pris par un corsaire. 391

Incluses. Liste. 392

Récapitulation. 192*a*

2 décembre, Amirauté. Croker à Bunbury. Vincent, arrivé récemment à Québec sur l'*Ajax*, voyageait-il pour le service public, et son passage doit-il être payé à même les fonds publics? 200

2 décembre, Bureau du transport. Les commissaires du transport à Bathurst. Transmet correspondance de Kempt relative à la détention de 15 transports dans le Saint-Laurent. Par suite de l'absence de leurs équipages sur le lac Ontario, ils deviennent inutiles, et le gouvernement est responsable de leur location, à raison de £7,821 5s. par mois, ainsi que de leur perte au retour si elle a lieu faute de marins. Transmet aussi copie d'une lettre de Kempt à Hancock, du *Liffey*, relative aux transports attendant pour être convoyés de Québec; la réponse n'est pas encore arrivée. 393

Digitized by Google

1814.

Incluses. Kemp à Woodruff, 26 octobre. Instructions de réunir les patrons de transports et leur donner l'assurance que l'emploi d'un notaire ne changera pas sa détermination quant à la destination de leurs vaisseaux. Il se gardera bien de perdre ce qu'il a avancé pour induire les marins à servir volontairement sur les lacs. Les patrons doivent tenir leurs vaisseaux prêts à prendre la mer tout le mois de novembre, et si le convoi faisait voile de Québec sans eux, ils devraient se rendre au havre aux naviers (*Ship Harbour*) ou au détroit de Canso pour y attendre le convoi de Halifax. Page 395

Kempt à Hancock, du *Liffey*, 29 octobre. Lui représente la dépense énorme qui aura été encourue si les transports ne partent pas le 15 novembre. Il y a maintenant 64 transports dans le Saint-Laurent en amont de Québec, et 15 hors d'état de prendre la mer, la moitié de leurs équipages étant sur le lac Ontario. Le coût pour huit mois serait £190,-460, si ces vaisseaux sont obligés d'attendre le convoi de juin. 397

Mémoire, 25 octobre, des patrons de transports. 399

3 décembre, Amirauté. Croker à Bunbury. Transmet de nouvelles copies des documents mentionnés dans la lettre et la note du 26 dernier. 292

Inclusé. Correspondance relative à la suspension de Barclay du 19 août au 8 septembre 1814. 203 à 225

7 décembre, Bureau du transport. McCrery à Bunbury. Le transport *Regent*, avec 99 invalides, 15 femmes et 9 enfants, est arrivé à Portsmouth de Québec. 402

8 décembre, Bureau du transport. Le même à Gordon. L'agent des transports qui ont fait voile de Québec sous l'escorte du *Liffey*, n'en a pas encore transmis la liste. Transmet les noms en autant qu'il les connaît. 403

Incluse. Liste. 404

9 décembre, Amirauté. Barrow à Bunbury. Transmet copie d'une lettre du capitaine du vaisseau de Sa Majesté *Liffey*, au sujet des transports partis de Québec. 226

Hancock à Barrow, 6 décembre. Il a amené de Québec tous les transports qui étaient prêts; les marins appartenant à ces transports et qui servaient sur les lacs n'étaient pas encore arrivés, et il a attendu aussi longtemps que la saison le permettait. 227

10 décembre, Amirauté. Barrow à Bunbury. Reçue lettre à l'effet que Bathurst n'a pas donné instructions relatives au passage de Vincent. Demande de nouveau si Vincent est venu pour le service public, et si le public doit payer son passage. 228

10 décembre, Gardes à cheval. Torrens à Bunbury. Transmet deux lettres de Kendal contenant renseignements politiques sur l'Amérique du Nord. (Ces lettres manquent.) 326

12 décembre, Amirauté. Barrow à Bunbury. Transmet lettres et documents, de Barclay expliquant sa suspension. 229

Incluses. Barclay aux commissaires du transport, 3 décembre. Explique ses rapports avec le gouvernement des Etats-Unis. 230

Correspondance avec Mason, etc., du 11 juin au 26 septembre. 245 à 285

13 décembre, Amirauté. Barrow à Bunbury. Transmet autre correspondance relative au refus du gouvernement des Etats-Unis d'accepter Robertson comme agent des prisonniers. 286

Incluse. Correspondance. 287 à 298

15 décembre, Amirauté. Barrow à Bunbury. Les lords de l'amirauté demandent des renseignements au sujet du retour de Vincent. 299

16 décembre, Carlton House. Arrêté du conseil de préparer la commission et les instructions de sir Gordon Drummond. 328

20 décembre, Amirauté. Barrow à Bunbury. Ayant appris que Drummond est nommé administrateur du Haut et du Bas-Canada, et désirant que les pouvoirs ordinaires lui soient conférés, les lords de l'amirauté ont signé le mandat ordinaire en pareil cas, lequel est prêt à être livré. 300

Digitized by Google

DIVERS, 1814.

Q. 130—1-2-3.

1812.

(Ces trois volumes ont une pagination continue de 130-1 à p. 237, 130-2 de p. 238 à p. 490, 130-3 de p. 491 à p. 727).

24 mars, Mark-Lane. Comité de négociants à lord Liverpool. Transmettent représentations sur l'état militaire des colonies de l'Amérique du Nord. Page 88

Incluse. Négociants du Canada au comité de négociants de l'Amérique Britannique, 18 mars. Représente que le Canada est sans défense contre les Etats-Unis en cas de guerre. 89

2 avril, Downing Street. Peel à Inglis. Lettre du 24 mars reçue par lord Liverpool, qui l'en remercie. 93

1er août, Londres. "Mémoire du comité des négociants intéressés au commerce et aux pêcheries des colonies de l'Amérique-Britannique du Nord" à Bathurst. Craintes causées par la déclaration de guerre faite par les Etats-Unis, la conquête du Canada ayant toujours été leur but de prédilection. Transmettent copies des documents soumis à lord Liverpool en mars dernier. Conséquences désastreuses qu'entraînerait l'occupation de Québec par les troupes ennemies. On pourrait l'éviter en envoyant des renforts, etc. 94

5 août, Downing Street. Peel à Atcheson. Communication reçue par Bathurst; il sera heureux de recevoir ceux qui ont transmis le mémoire. 99

14 décembre, Westminster. Atcheson à Castlereagh. Transmet mémoire et documents du comité des négociants intéressés au commerce et aux pêcheries des colonies de l'Amérique Britannique du Nord. 100

Inclus. Mémoire relatif à la protection du Canada pendant la guerre avec les Etats-Unis. 101

1813.

27 septembre, Montréal. Prevost à Harrison. Contenue dans Harrison à Goulburn, 18 janvier 1814, laquelle voir.

27 septembre, Lachine. Demande de cadeaux pour distribuer aux sauvages du Bas-Canada en 1804, aussi pour compléter la provision pour l'année 1805. 61

(La réquisition originale contenue dans une lettre de Milnes en date du 18 octobre 1803 (Q. 92, p. 291; suit la réquisition, p. 292, avec prix, la réquisition ci-haut ne donne que les articles).

15 et 23 octobre. Les présidents des commissions du commerce de Montréal et de Québec à N. Atcheson. Contenue dans commission des marchands à Bathurst, 31 janvier 1814, laquelle voir.

1814.

1er janvier, Bas-Canada. Mémoire des juges de la cour du banc du roi des districts de Montréal, Québec, Trois-Rivières. Contenu dans Atcheson à Goulburn, 2 mai, laquelle voir.

Mémoire de même date contenant aussi celui des juges puisnés; plus mémoire séparé du juge Bédard des Trois-Rivières.

13 janvier, Londres. Négociants du Canada à la commission des négociants de l'Amérique-Britannique du Nord. Contenue dans comission des négociants à Bathurst, 31 janvier, laquelle voir.

18 janvier, Trésorerie. Harrison à Goulburn. Transmet copie d'une lettre de Prevost relative aux dépenses publiques des Canadas. 3

Incluse. Prevost à Harrison, 27 septembre 1813, a fait émaner un mandat de £15,000 pour vivres destinés à la milice bas-canadienne. 4

18 janvier. Bureau de l'intendance. Herries à Goulburn. Désire savoir si on a reçu les devises que doivent porter les douze drapeaux destinés à la milice canadienne. Quelle inscription Prevost désire-t-il? 308

31 janvier, Mark-Lane, (Londres). Commission des négociants à Bathurst. Transmet copies de documents relatifs au Canada. Nécessité de mesures promptes et décisives

Digitized by Google

1814.

pour protéger la partie du Canada qui n'est pas encore conquise et recouvrer la partie de la province supérieure que les Américains ont occupée. Le but principal de la guerre est la conquête du Canada; ils ne croyaient pas la chose difficile, mais leur première défaite leur a démontré la nécessité de prendre des mesures plus efficaces et ils l'ont fait avec succès. Quoique leurs efforts contre le Bas-Canada aient échoué, leurs succès dans le Haut-Canada les encouragera à persévérer. Importance qu'attache le président des Etats-Unis à indisposer les sauvages contre le gouvernement britannique. La commission croit que sans leur assistance le Haut-Canada, qui est si peu peuplé, ne peut être défendu. Si l'attaque de Harrison contre Michilimakinak et Saint-Joseph réussissait, cela couperait les communications avec les sauvages de l'intérieur et détruirait la traite des fourrures, surtout celle de la Compagnie du Nord-Ouest, de sorte que les sauvages seraient contraints de s'adresser à l'ennemi pour les choses qui leur sont nécessaires. Il est donc d'absolu nécessité de reconquérir immédiatement le Haut-Canada; la commission, sans vouloir se prononcer quant à la nécessité de construire des flottes sur les lacs Erié et Huron, déclare cependant qu'il faut obtenir et conserver la supériorité navale sur le lac Ontario. La force navale de l'ennemi, à l'exception d'un vaisseau, y a été créée depuis la guerre, et il fait tous les efforts cet hiver pour l'augmenter. Avantage qu'offre la côte britannique du lac pour la construction des vaisseaux, à cause de la plus grande profondeur de l'eau; le matériel, les marins, etc., pourraient être envoyés d'Angleterre. Le commerce requiert une prépondérance navale sur les lacs comme sur l'océan. La commission désire une entrevue avec Sa Seigneurie pour discuter ces importantes questions. Page 75

Inclus. Extrait d'une lettre du président de la commission du commerce à Montréal et à Québec, en date des 15 et 23 octobre 1813, à N. Atcheson, demandant l'organisation d'une force navale puissante pour le printemps. 82

Négociants du Canada à la commission des négociants de l'Amérique-Britannique du Nord, 13 janvier 1814. L'état précaire de la traite des fourrures et l'enrôlement des habitants, etc., sont les motifs de leur demande de mesures défensives. 83

1er février, Trésorerie. Harrison à Goulburn. Au sujet de l'achat de vêtements à être présentés aux sauvages, les lords de la Trésorerie croient que les vêtements offerts par Cavase sont les mêmes qui ont déjà été rejetés. 5

5 février, Trésorerie. Le même à Bunbury. Transmet copie d'une lettre de Prevost annonçant qu'il a émis un mandat de £20,000 pour aider à la dépense civile des Canadas. 6

Incluse. Prevost à Harrison, 23 octobre 1813. Annonce la traite de £20,000 mentionnée ci-haut. 7

7 février, Winchester Street. Commission de négociants à Liverpool. Transmet mémoire et annexe. 110

Inclus. Documents de diverses dates relatifs au commerce, aux pêcheries et aux frontières de l'Amérique Britannique du Nord. Rapport volumineux sur les provinces, avec statistiques, propositions, etc. 109 à 237

(Ces documents sont continués dans Q. 130-2.)

7 février. Suite des documents transmis par la commission des négociants à lord Liverpool. 238 à 269

8 février, Oxenden Street. John Morrison à Torrens. Il avait proposé à Carleton en 1782 de lever 3,000 à 5,000 nègres pour chasser les rebelles des Carolines, de la Géorgie et des Florides. Carleton n'accepta pas cette proposition; avant l'arrivée de sa réponse 600 s'étaient offerts, et lors de l'évacuation de Charleston ils furent envoyés aux Antilles. Il propose maintenant d'envoyer deux ou trois régiments des Antilles dans les Carolines et en Géorgie avec une proclamation offrant la liberté aux nègres qui prendront les armes pour Sa Majesté; ils seraient plus utiles que 20,000 troupes au Canada, force-

Digitized by Google

1814.

raient les Américains à traiter et à restituer les territoires qu'ils obtinrent en 1783, sans aucun titre. On pourrait à la paix concéder des terres en friche dans le Haut-Canada aux nègres, qui formeraient une puissante barrière contre les Américains. Page 495

8 février, Suffolk-Lane. Simon McGillivray à Bathurst. Transmet extrait d'une lettre de l'agent de la Compagnie du Nord-Ouest à Montréal, annonçant le naufrage de plusieurs vaisseaux de la marine militaire américaine sur les lacs Ontario et Erié. Ceci permettra de conserver les communications pendant une saison encore. Tout a été mis en défense pour le cas où l'ennemi s'aventurerait sur le lac Supérieur au printemps. Le gouvernement peut communiquer avec les tribus sauvages de l'intérieur par la voie du fort William; espère que cela se fera. Dans une entrevue ou, si on le lui permet, par écrit, il indiquera les mesures à prendre pour assurer les communications. 271

12 février, Bureau général des postes. Freeling à Goulburn. Par suite de réparations, il sera impossible d'envoyer de paquebot-poste en Amérique d'ici à quelque temps. Propose que le courrier de ce mois soit envoyé par un vaisseau de guerre. 309

1 mars, Gower street. R. J. Schiffely de Roche à Bathurst. Est rappelé à Berne. Désire témoigner sa reconnaissance. Il ne faut pas trop se fier à Bonaparte. Croit qu'on pourrait lever de 50,000 à 60,000 suisses qui rétabliraient les Bourbons sans combat. 589

2 mars, Trésorerie. Harrison à Goulburn. Transmet opinion de Bathurst au sujet de la proposition d'établir une station navale sur les lacs de l'Amérique du Nord. 8

6 mars, Québec. L'évêque (anglican) de Québec à Bathurst. Signale de nouveau la situation de l'Église anglicane au Canada et indique le remède aux maux dont il se plaint. 536

Pas de date. Mémoire de John Pugsley au prince régent. Ses services pendant la guerre de la révolution; ses pertes depuis que la guerre de 1812 est commencée; son expérience des Etats-Unis lui permettrait, si on lui accordait une entrevue, de fournir des renseignements qui pourraient conduire à une paix honorable. Transmet documents établissant ses pertes, etc. 526

Inclus. Testament de Thomas Hunt, père, léguant ses propriétés à Pugsley, et autres documents. 529 à 534

7 mars, Québec. Brenton au juge en chef Sewell. Transmet exemplaire imprimé des chefs d'accusation, dont copie sera aussi transmise au prince régent. 643

8 mars, Québec. Sewell à Prevost. A reçu copies des accusations qui doivent être soumises au prince régent. Dangers qu'il y aurait de permettre que des officiers chargés d'admimistrer la justice restent sous le coup de fausses accusations. Demande la permission d'aller se défendre à Londres; demande communication de la preuve faite contre lui devant l'Assemblée et transmet extrait du rapport du comité établissant qu'il en existe une. Cite comme précédent la cause du juge Fox devant la Chambre des lords en 1805. Demande aussi qu'on lui fasse tenir copies des livres du Conseil exécutif. 644

8 mars, Suffolk-Lane. McGillivray à Goulburn. Espère que Bathurst donnera suite au mémoire de la Compagnie du Nord-Ouest relative à la charte de la Compagnie de la Baie-d'Hudson et à la permission d'envoyer des secours par cette voie. 273

11 mars, Québec. Brenton au juge en chef Sewell. Congé accordé. Le greffier du Conseil lui fournira toutes les pièces qu'il lui faut pour sa défense. Quant à la preuve, on n'en a pas transmis avec l'acte d'accusation; on n'en a pas même fait mention. Son Excellence ne peut donc se conformer à sa demande sur ce point. 649

14 mars, Londres. Mémoire de John Roebuck relatif aux canons commandés à part ceux déjà fournis; conformément à la lettre d'Adam, on devait en fournir 100, mais on n'en a envoyé jusqu'à présent que 52. 592

Digitized by Google

1814.

Sa s date. Court résumé de la situation politique du Bas-Canada pendant les derniers sept ans, par Jonathan Sewell. Page 600

15 mars, Suffolk-Lane. McGillivray à Goulburn. Représente l'urgence de trouver moyen de secourir les employés de la Compagnie du Nord-Ouest aux postes de l'intérieur. 274

19 mars, Downing Street Adams au même. C'est à Bathurst de donner l'ordre quant aux canons. 319

23 mars, New-York Coffee House. J. R. Beardmore à Buthurst. Deux gentlemen sont arrivés de Québec; si une conversation avec eux est jugée utile pour quelqu'un des départements, il les enverra au bureau qu'on aura indiqué. 346

23 mars, Comptoir de la Baie-d'Hudson. Joseph Berens, pour la Compagnie de la Baie-d'Hudson, à Bathurst. A soumis au comité la demande par la Compagnie du Nord-Ouest de transporter à la baie d'Hudson et de là à leurs différents établissements, le matériel et les vivres nécessaires à la protection de leurs gens, et de retirer par la même voie les fourrures recueillies l'an dernier. Sur ce premier point la compagnie consent à ce que pourra proposer Sa Seigneurie pour venir en aide aux employés de la Compagnie du Nord-Ouest, et elle est prête à transporter au taux ordinaire les objets qu'on jugera convenable d'envoyer. Quant à la permission de ramener leurs fourrures par cette voie, elle entraînerait de grands inconvénients, risques et préjudices aux intérêts confiés au comité; d'ailleurs la conduite passée de la Compagnie du Nord-Ouest à l'égard des serviteurs de la Compagnie de la Baie-d'Hudson rendrait nécessaire des garanties de bonne conduite de la part de la Compagnie du Nord-Ouest, dont les actionnaires et employés auraient accès au port de mer. L'avantage pécuniaire que procurerait à la Compagnie du Nord-Ouest la voie courte comparée à la route tortueuse du lac Supérieur justifierait de la part de la Compagnie de la Baie-d'Hudson la demande d'une compensation raisonnable pour le transport des marchandises de la Compagnie du Nord-Ouest jusqu'à un marché. 66

24 mars, Intendance. Herries à Harrison. Contenue dans Harrison à Goulburn, 4 avril, laquelle voir.

Pas de date. Hill à Drummond. Le gouverneur de banque n'a obtenu jusqu'à présent que £60,000; lorsqu'il tiendra le montant requis, Harrison l'en avertira. 11

2 avril, Québec. Brenton à Monk. Contenue dans Monk à Bathurst, 12 mai, laquelle voir.

4 avril. Trésorerie. Harrison à Goulburn. Transmet copie d'une lettre du commissaire en chef relative aux commissaires Palmer et Snelling. 9

Incluse. Herries à Harrison, 24 mars. Demande que les changements dans l'intendance lui soient officiellement communiqués. 10

4 avril, Londres. Oliver Grace. Décrit ses services et ses pertes et demande compensation. 441

11 avril, Bureau du garde-magasin. Barker à Harrison. Matériel expédié par la *Flora* le 30 mars; une nouvelle expédition sera faite par le transport *Ann.* 20

22 avril, Trésorerie. Harrison à Bunbury. Demande copies de lettres du garde-magasin général lui annonçant l'expédition de provisions. 12

Incluses. Trois lettres du garde-magasin général, avec détails des expéditions. 13, 14, 15

(Ces lettres devraient porter les dates des 29 et 30 mars. Dans la copie transmise par Harrison, la lettre page 14 porte par erreur la date du 3.)

25 avril, Londres. Inglis, Ellice et Cie, et McTavish, Fraser et Cie, à Goulburn. Reçue copie de la correspondance avec la Compagnie de la Baie-d'Hudson. Quant aux accusations portées contre les hommes de la Compagnie du Nord-Ouest, on en constatera la nature par les procédures des tribu-

Digitized by Google

1814.

naux criminels du Bas-Canada; il est impossible, cependant, dans un pays aussi éloigné, d'empêcher la violence; leurs efforts pour la supprimer; l'établissement de magistrats à cette fin. Le passage de leurs employés ne constituera pas un danger pour la propriété de la Compagnie de la Baie d'Hudson, qui a beaucoup plus à craindre des victimes de la spéculation agricole de Selkirk, sur l'Assiniboine. Désire obtenir des détails quant aux accusations d'empiétement sur le territoire de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, étant en état d'établir leur peu de vérité. Les compagnies du Nord-Ouest ont construit des forts sur toutes les voies de communication par eau entre le lac Supérieur et le Pacifique; la Compagnie de la Baie-d'Hudson a autant de droit sur tout le pays qu'elle en a sur les terres qu'elle a concédées à lord Selkirk en propriété. Sacrifices que se sont imposées les compagnies du Nord-Ouest; leur indulgence à l'égard de la Compagnie de la Baie-d'Hudson aurait maintenant pour résultat de leur faire abandonner une traite cinq fois plus considérable que la leur (La Cie de la Baie-d'Hudson) à la seule fin que leur prétendu privilège exclusif soit non seulement protégé mais bénéficié par les difficultés et les calamités occasionnées par la guerre. Demandent que ce mémoire soit recommandé à l'attention de Bathurst.

Page 276

Inclus. Mémoire et pétition en date du 9 février, de McTavish, Fraser et Cie, et Inglis, Ellis et Cie, de Londres, marchands en leurs noms et aux noms des autres intéressés dans la *North West Company of Fur Traders of Canada.* 281

29 avril, Comptoir de la Baie-d'Hudson.

Lean à Bathurst. La Compagnie de la Baie-d'Hudson demande le certificat ordinaire du "Board of Ordnance" pour les boulets qui doivent être expédiés à la baie d'Hudson sur le *Prince of Wales.* 72

Etat des envois de marchandises pour les sauvages en 1812. 73

2 mai, Westminster.

Atcheson à Goulburn. Transmet mémoire au sujet duquel il demande une entrevue. 320

Inclus. Mémoire des juges du banc du roi pour les districts de Québec, Montréal et Trois-Rivières, exposant leur cause et demandant une augmentation de leurs appointements. 321

Requête des juges puisnés des mêmes districts dans le même sens. 324

Mémoire séparé du juge de Trois-Rivières. 330

6 mai, Trésorerie.

Harrison à Goulburn. Ordre donné de rembourser à l'Artillerie le montant destiné à l'achat de 5,000 accoutrements pour les troupes en Canada. 16

6 mai, Londres.

John Roebuck au même. Offre de fournir de légères pièces de campagne, en donnant les prix et conditions. 596

7 mai, Mark-Lane.

Inglis, Ellice & Cie, au même. Transmettent mémoire des différentes maisons intéressées dans le commerce des pelleteries au Canada, avec carte. 291

Inclus. Mémoire de la même date au sujet des frontières, etc. 292

10 mai, Dounton.

John Mills Jackson à Bathurst. A propos de la nomination d'une commission pour régler les différends avec les Etats-Unis, fait remarquer les objections aux frontières entre ce pays et le Haut-Canada, et conseille d'obtenir toutes les îles dans le fleuve et les lacs comme protection pour le Canada. 447

12 mai, Bureau du garde-magasin.

Barker à Harrison. Conseille l'envoi de papeterie. 21

12 mai, Montréal.

Monk à Bathurst. Est informé que la législature, par l'entremise du gouverneur, enverra rapport de ses délibérations concernant les règles de pratique dans les cours, une accusation contre les juges en chef de la province à ce sujet et autres accusations. Le juge en chef de la province a obtenu un congé pour aller demander la décision du gouvernement de Sa Majesté sur ces accusations. Enverra par lui des instructions com-

Digitized by Google

1814.

plètes aux avocats; a entière confiance qu'il justifiera amplement de son honneur comme magistrat. Transmet copie de la réponse du gouverneur à sa demande pour copie de la preuve sur la mise en accusation.

Incluse. Brenton à Monk, 2 avril 1814. Est prié par le gouverneur de dire qu'il lui est impossible de se rendre à la demande, vu qu'aucune preuve n'a été mise devant la législature ou le comité. Page 501

14 mai, Intendance. Drummond à Bunbury. Transmet mémoire pour considération. 311
(Le mémoire n'accompagne pas la lettre.)

17 mai, Trésorerie Harrison à Goulburn. Envoie copie d'une lettre du garde-magasin général avec rapport sur les marchandises pour les sauvages prêtes à être expédiées. 17

Incluses. Trotter à Harrison, 27 avril. Envoie état des marchandises pour les sauvages prêtes à être expédiées et demande instructions. 18

L'état. 19

30 mai, Upper Gower Street. Lord Selkirk à Goulburn. Demande des artilleurs pour prendre soin des canons donnés à la Compagnie de la Baie-d'Hudson pour la défense de ses postes. 651

1er ju n, Intendance. Drummond au même. La somme de $331,312 est à Portsmouth prête à être expédiée à Québec. A recommandé à la Trésorerie de donner ordre à la banque d'acheter encore pour £100,000 de dollars. 312

Autre missive sur le sujet de Drummond à Goulburn, même date. 313

2 juin, Londres. Rév. Thaddeus Osgoode à Bathurst. Transmet documents pour établir qu'il n'a pas fait appel en vain aux chrétiens de la Grande-Bretagne (pour l'éducation des pauvres en Canada). Demande passage sur un transport pour le Canada. 505

Inclus. Assemblée des syndics d'un fonds pour l'instruction des pauvres en Canada. 506

Remerciements aux amis des Canadiens pauvres. 511

4 juin, Westminster. Atcheson à Goulburn. Insiste sur une réponse au mémoire des juges puisnés du Bas-Canada. 332

8 juin, Intendance. Drummond à Goulburn. Des dollars (au montant de £100,000) ont été achetés et seront envoyés demain à Portsmouth, où ils arriveront le 12. Va-t-on requérir un navire de guerre ou a-t-on déjà pris les mesures pour le transport? Une note donne la valeur en dollars et le poids. 314

10 juin, Trésorerie. Harrison à Bunbury. L'ordonnateur général a été autorisé à avancer £1,000 à Roebuck à compte sur sa fourniture de canons. 22

13 juin, Fife House. Willimot à ———. Lord Liverpool ne sait pas si Burke retournera au Canada, mais désire que la place d'auditeur des patentes de terre ne soit pas remplie avant qu'on s'en assure. 23

14 juin, Trésorerie. Harrison à Goulburn. Envoie copie de la lettre du garde-magasin en date du 4, avec état des marchandises expédiées. 24

Incluse. Trotter à Harrison, 4 juin. Etat des marchandises envoyées aux Bermudes inclus. 25

22 juin, Airdrie. Etat 26

W. Bell à Bathurst. Se préoccupe de l'émigration considérable de la Haute-Ecosse aux Etats-Unis. L'émigration ne peut être arrêtée, mais peut être dirigée vers les colonies. Raisons qu'on donne en faveur des Etats-Unis. Personnes qui attendent l'ouverture des communications avec les Etats-Unis pour y aller; ceci pourrait être empêché en leur donnant le passage gratis pour le Canada. Chaque colon devant porter les armes en cas d'invasion, la dépense ne serait pas perdue pour le pays; recommande nomination d'un agent à Greenock ou Glasgow pour distribuer les passages gratuits aux colons; on pourrait faire la même chose pour les instituteurs, dont on a grand besoin en Canada. Recommande passage gratuit pour William Brest, qui s'est dévoué à l'avancement de la vertu, de l'enseignement et de l'industrie, et qui s'efforcera d'obtenir l'appui de quelque société quand il sera en état de donner le résultat de son enquête.

Digitized by Google

1814.

24 juin, Chatham. John H. Cooke, sergent 14e régiment, infanterie des Etats-Unis, au secrétaire d'Etat. Au nom des troupes livrées par Barstler (Boerstler) demande qu'elles soient remises en liberté conformément aux termes de la capitulation. Page 388

25 juin, Trésorerie. Harrison à Goulburn. Envoie copie de lettre du commandant en chef concernant mesures pour fournir farine à Québec et Halifax. 27

Incluse. Drummond, ordonnateur suppléant, 8 juin. A envoyé à Québec et Halifax, farine, etc., destinés à l'armée sous Wellington, mais maintenant requise là. 28

28 juin. Québec. Young à Prevost. Incluse dans Young à Bathurst, 11 octobre, laquelle voir

30 juin, Chambly. Prevost à Young. Incluse dans Young à Bathurst, 14 octobre, laquelle voir

1er juillet, Trésorerie. Harrison à Goulburn. Transmet lettre de l'ordonnateur en chef concernant avance à Roebuck au sujet des canons commandés. 29

Incluse. Drummond à Harrison, 15 juin. Concernant une avance de £1,000 à Roebuck. 30

1er juillet, Great George Street. Darby à Bathurst (?) Attire l'attention sur la confiscation aux Etats-Unis de terres appartenant à des sujets britanniques en dépit des traités. 396.

6 juillet, Alien Office Musgrave à Goulburn. Transmet mémoire d'un malheureux inoffensif et demande son passage gratis pour le Canada. 315

(Le mémoire n'accompagne pas la lettre).

7 juillet, Wardour Street. Lewis Fay à Bathurst. Envoie copie de mémoire, etc., qu'il avait prié Prevost de transmettre. Ses services, sa destitution par Prevost, etc. Il demande justice. 401

Inclus. Mémoire au prince régent et documents annexés. 404 à 407

12 juillet, Trésorerie. Harrison à Goulburn. Transmet réquisition de Prévost pour instruments de dessin et d'arpentage pour opinion de Bathurst. 31

14 juillet, Québec. Membres du conseil exécutif à Bathurst (en français). Transmettent mémoire qu'ils désirent faire soumettre au prince régent. 554

Inclus. Mémoire au prince régent (en anglais). Expose l'influence néfaste d'une faction dans l'Assemblée, ce qui trouble l'ordre et la paix publique; exemples de la conduite des chefs. 556

Liste des membres élus pour l'Assemblée législative du Bas-Canada, conformément aux brefs d'élection lancés le 26 mars 1814; occupation, métier ou profession de chacun. 577

Deux notes sont annexées à la liste. 579, 580

18 juillet, Québec. L'évêque (anglican) de Québec à Bathurst. Envoie évaluation des dépenses pour réparer et achever la cathédrale. 581

Inclus. Evaluation. 582

18 juillet, Québec. Rév. Bennet Allen à Bathurst. Envoie mémoire sur lequel il désire faire attirer l'attention des commissaires anglais dans la conférence avec les Etats-Unis. En 1783 les Etats-Unis n'ont eu aucune pitié pour les "loyaux". Il est celui qui a perdu le plus de tous ceux qui sont venus des Etats-Unis; sa réclamation actuelle ne réprésente qu'une petite partie de ce qu'il a perdu. 333

Inclus. "Mémoire et requête du révérend Bennett Allen, M.A., un "loyaliste américain." 335

21 juillet, Trésorerie. Harrison à Bunbury. Transmet lettre du garde-magasin général annonçant l'expédition de 10,000 gilets de flanelle, etc. 32

Incluse. Trotter à Harrison, 9 juillet. Annonce l'envoi par le *Wolga* de 10,000 gilets en flanelle et 10,000 caleçons en flanelle. 33

22 juillet, Montréal. Prevost à Harrison. Incluse dans Lushington à Bunbury, 3 novembre, laquelle voir.

26 juillet, Trésorerie. Harrison à Goulburn. En conséquence du besoin d'espèce pour le paiement des alliés et l'acquittement de la dette de l'armée anglaise dans la Péninsule, et vu le taux favorable de l'échange, la Trésorerie va

Digitized by Google

1814.

remettre l'envoi dans l'Amérique du Nord des sommes recommandées par Bathurst. Page 34

Incluse. Robinson à Harris, 12 mai. Les espèces arrivent des Etats-Unis. A reçu £150,000; Manby a envoyé £45,000 et en attend encore £50,000. Ceci lui permettra de racheter les bons de l'armée, etc. 36

27 juillet, Trésorerie. Harrison à Bunbury. Envoie lettre du garde-magasin général annonçant l'envoi de 10,000 paires de chaussettes pour la milice du Canada. 37

Trotter à Harrison, 9 juillet. Annonce l'envoi de 10,000 paires de chaussettes au Canada. 38

3 août, Vernor Place. Ferdinand Smyth Stuart à Bathurst. Ses connaissances sur l'Amérique du Nord et ses habitants, résultat de plusieurs années d'exploration. Plan pour la conquête de la Nouvelle-Orléans, la Louisiane et les Florides, et pour la protection des nations sauvages, qu'il avait envoyé à Bathurst et qui a été soumis à lord Liverpool en mars 1813. Les grands avantages qui en résulteraient pour l'empire. Négliger ces mesures c'est exposer l'empire à de grands dangers. La cession de la Floride, qui rendrait maître de toutes les rivières se déversant dans le golfe du Mexique et des belles terres de l'intérieur, pourrait être facilement obtenue de l'Espagne. Demande que ces documents et cette lettre soient soumis aux commissaires pour la négociation de la paix. Insiste sur ses idées et demande d'accompagner les commissaires dans n'importe quelle capacité. 653

— août, Which Street. Pugsley à Bathurst. Demande audience pour communiquer renseignements sur Etats-Unis. Inclus certificat de bonne réputation du lieutenant-gouverneur Carleton. 515

Inclus. Le certificat, 9 août. 516

10 août, Trésorerie. Lushington à Goulburn. Envoie état des vêtements envoyés par le *Walga.* 39

Inclus. Etat, en date du 8 juillet, des vêtements pour les milices et les voltigeurs. 39*a*

11 août, Portsmouth. Général Fisher, I.R., à Bathurst. Expose son désir d'obtenir une concession de terres en Canada, et les services sur lesquels il s'appuie. 428

13 août, Montréal. Prevost à Harrison. Incluse dans Lushington à Bunbury, 3 novembre. Voir.

13 août, Londres. Requête de Freytag demandant passages gratuits pour lui-même et trois compagnons. 432

18 août, Baker Street. Bond à Hamilton. Envoie l'article qu'il propose de faire insérer dans le traité avec les Etats-Unis. 378

Inclus. L'article proposé, concernant les réclamations des sujets britanniques. 379

18 août, Vernon Place. Smyth Stuart à Bathurst. Apportera les documents avec lui lors de l'entrevue qu'il doit avoir avec Bathurst concernant les questions traitées dans sa lettre du 3 août. Incluses se trouvent copies de lettre à lord Liverpool, 22 février 1813, et de lettre du 24 février. Renvoie Bathurst à son ouvrage *Tour in America* dont il envoie un exemplaire. 660

21 août, Holmbush. Bond à Hamilton. Depuis qu'il a vu tout le traité, croit qu'il serait juste de modifier les conclusions de l'article projeté. Bénéfices résultant pour les réclamants anglais au cas où le gouvernement américain se chargerait de payer les réclamations. 377

28 août, Londres. Sewell à Bathurst. Transmet requête au prince régent et prie qu'elle lui soit soumise. 667

Incluse. Requête demandant qu'il soit permis aux juges de répondre aux accusations contre eux. 668

29 août, Londres. Rév. Bennet Allen à Bathurst. Désire savoir si son mémoire du 18 juillet a été recommandé aux commissaires à Gand. A envoyé copie à l'un d'eux. 342

30 août, Kensington. Mémoire de John Edwards Acres au duc de Kent, demandant passage sur un transport pour l'Amérique. 343*u*

Digitized by Google

1814.

30 août, Montréal. Prevost à Harrison. Incluse dans Lushington à Bunbury, 1er décembre, laquelle voir.

30 août, Londres. Brown à Bathurst. Demandant permission pour David Sawyer, un gentleman américain qui est à Londres pour affaires depuis sept ans, de se rendre aux Etats-Unis retrouver sa famille par Halifax. Page 351

30 août. Requête de Vuille demandant passage pour lui-même et autres personnes qui se proposent de s'établir en Canada quand le régiment de De Meuron sera licencié. 690

31 août, Kensington. Le duc de Kent à Bathurst. Transmet demande d'un M. Acris (Acres) pour passage sur un transport allant en Amérique. 450

8 septembre. Port-Royal. L'amiral Brown à Damerum. Incluse dans Lushington à Bunbury, 11 novembre, laquelle voir.

9 septembre, Trésorerie. Arbuthnot à Bunbury. Les lords de la Trésorerie ont reçu lettres, etc., au sujet des réparations à la cathédrale de Québec. Avant d'approuver une dépense aussi considérable, ils veulent savoir si une partie de la somme ne pourrait pas être payée par la ville de Québec ou être prise sur quelque fonds local. 40

10 septembre, Jamaïque. Damerum à Herries. Incluse dans Lushington à Bunbury, 11 novembre, laquelle voir.

10 septembre, Bryanston Street. Sewell à Bathurst. Est à la disposition du procureur et du solliciteur-général. Remercie Sa Seigneurie de ses égards pour lui et les autres juges. 670

18 septembre Londres. R. Crusen à H. Stuart. Envoie renseignements sur deux jeunes gens qui veulent s'établir au Canada. 391

19 septembre, Portsmouth. Fisher à Bunbury. Est-ce que sa lettre à Bathurst du 11 août a été prise en considération par Sa Seigneurie ? 435

22 septembre, Vernon Place. Ferdinand Smyth Stuart à Bathurst. Absurdité des premières frontières fixées avec les Etats-Unis. Comment la ligne entre les deux territoires devrait être fixée. 671

24 septembre, Londres. Young au duc de Kent. Incluse dans Young à Bathurst, 14 octobre, laquelle voir.

26 septembre, Kensington. Le duc de Kent à Bathurst. Présente et recommande Young, ancien membre du Conseil exécutif de Québec. 451

29 septembre, Londres. Bouchette à Gordon. Transmet extraits de ses rapports à Prevost et observations au sujet de la frontière entre le Bas-Canada et les Etats-Unis. Il est prêt à faire un plan depuis la Sainte-Croix jusqu'au Mississipi, avec un rapport si Bathurst le désire. Il sollicite aussi la bienveillance de celui-ci pour un ouvrage qu'il est sur le point de publier et qu'il désire dédier au prince régent. 352

L'ouvrage, publié en 1815, est dédié, ainsi que demandé, au prince régent.

Inclus. Extraits d'un rapport à Prevost concernant l'établissement de stations et la division des terres pour les colons. 354

Observations sur la frontière entre les Etats-Unis et le Bas-Canada. 358

Prospectus d'une carte du Bas-Canada. 365

Noms des souscripteurs. 372

Ordre aux officiers commandant les postes avancés d'aider à Bouchette pour ses arpentages, 17 juillet 1814. 373

Extrait de l'ordre de Prevost à Bouchette de se rendre à Cornwall pour reconnaître la position de l'ennemi. 374

3 octobre, Londres. F. W. Blagdon à Bathurst. Demande copie des plans de la bataille de Bladenburg pour être gravés et publiés dans les journaux qu'il dirige. 375

8 octobre, Trésorerie. Lushington à Bunbury. Les lords de la Trésorerie sont d'avis avec le comité du Conseil que si le percepteur reçoit les droits en billets de l'armée à raison de cinq chelins monnaie courante par dollar il ne peut

Digitized by Google

1814.

les remettre au receveur général à un taux plus élevé ni recevoir des appointements plus élevés que la pension autorisée. Page 41

8 octobre, Trésorerie. Le même au même. Transmet lettre avec état des instruments de dessin et d'arpentage, etc., envoyés à Québec. 43

Inclus. Barber à Harrison. Envoie état des instruments de dessin et d'arpentage, etc., expédiés à Québec par le transport *William Heathcote.* 44

Etat. 45

14 octobre, Hampstead. Young à Bathurst. Envoie requête exposant son affaire. Autres documents feront voir pourquoi il a été désappointé de n'avoir point reçu une recommandation de Prévost. 693

Incluse. Requête. 694

Young à Prevost, 28 juin. Demande recommandation au secrétaire d'Etat. 699

Prevost à Young, 30 juin. Enverra lettre de recommandation avant qu'il (Young) fasse voile. 701

Young au duc de Kent, 24 septembre. Transmet copie de la lettre de Prevost du 30 juin en réponse à la sienne (de Young) du 28 juin, pour montrer pourquoi il n'a pas reçu une lettre officielle de Prevost, et demande au duc de le présenter à Bathurst. 702

22 octobre, Guernsey. Le général Doyle à Goulburn. Recommandation en faveur de la veuve du capitaine Gray tué sur le champ; expose services, etc. 398

23 octobre, Montréal. Prevost à Harrison. Incluse dans Harrison à Bunbury, 5 février, laquelle voir.

Sans date. E. Carter à Goulburn. Au sujet de la demande de McGillivray concernant son expédition projetée au détroit de la Reine-Charlotte, a recommandé qu'il n'y ait aucune communication avec l'ambassadeur russe, vu qu'il pourrait s'en suivre des débats embarrassants; McGillivray, considération faite, a fait savoir qu'il n'était pas nécessaire de faire aucune communication à l'ambassadeur russe à ce sujet.

I. W. Clarke à Musgrave. Demande *mandamus* pour obtenir terres que Prevost a recommandé de lui concéder. 394.

25 octobre, Drayton House. E. D. Payne à Bathurst. Rapporte qu'il a ordre d'acheter des chevaux dans les Etats du Sud pour l'expédition à Saint-Domingue; mauvaise disposition des populations au sud du Potomac, lesquelles n'ont ni religion, ni honnêteté, ni aucun bon principe. Craintes de Washington à ce sujet. Exceptions à la règle générale. Les Etats-Unis ne seront liés par et n'observeront les traités entre eux et la Grande-Bretagne qu'en autant qu'il conviendra pour leurs intérêts. 517

30 octobre, Vernon Place. Ferdinand Smyth Stuart au même. S'est présenté pour communiquer les renseignements importants indiqués dans sa lettre du 24. 680

Le troisième article du traité d'amitié projeté, etc., avec les Etats-Unis. 681

1er novembre, Sunning Hill, Francis Gore à ——— Envoie extraits concernant les déprédations des armées des Etats-Unis durant leur occupation des établissements en Canada. 444

Inclus. Certificat de la destruction des biens personnels de Gore à York. 445

3 novembre, Great George Street. Drummond à Gordon. Treize officiers et personnes appartenant à l'intendance, qui n'ont pu obtenir passage sur le *Statira*, sont à Londres prêts à partir. 316

3 novembre, Trésorerie. Lushington à Bunbury. Transmet copies de deux lettres de Prevost, une annonçant qu'il a émis un mandat pour £30,000 pour payer les les milices incorporées, l'autre qu'il a émis mandat de £5,000 pour l'administration civile du Haut-Canada. 46

Incluses. Prévost à Harrison, 22 juillet. Il a émis mandat pour £30,000 pour payer les milices. 47

Digitized by Google

1814,

Prevost à Harrison, 22 juillet. A émis mandat pour $5,000 pour l'administration civile du Haut-Canada. Page 48

4 novembre, Trésorerie.

Lushington à Bunbury. Transmet copie de lettre et état des cadeaux pour les sauvages qui restent à expédier en Canada. 49

Incluses. Barker à Harrison, 26 octobre. Envoie état des cadeaux pour les sauvages qui restent à expédier. Doivent-ils être envoyés au printemps ou faire partie du nouvel approvisionnement qui pourra être requis? 50

L'état. 51

11 novembre, Trésorerie.

Lushington à Bunbury. Transmet copie de lettre du sous-ordonnateur à la Jamaïque à l'effet qu'il a pu disposer de £100,000 pour le service de l'Amérique du Nord. Si Bathurst pense qu'il est opportun d'envoyer des espèces de la Jamaïque à Québec, demande que l'on s'arrange avec l'amirauté pour le transport. 53.

Incluses. Damerum à Harris, 10 septembre. S'est adressé au vice-amiral Brown pour navire pour transporter £100,000 à Québec ou Halifax pour l'usage des troupes de terre en Canada; transmet réponse de l'amiral. Le *North Star*, qui a d'abord été offert, ne suffit pas; l'amiral espère avoir navire le 25, mais il dispose de peu; conseille que l'amiral de l'escadre de l'Amérique du Nord tienne une frégate disponible pour le transport des espèces. 55

Brown à Damerum, 8 septembre. Le seul navire disponible pour le transport d'espèces à Halifax ou Québec est le *North Star*, de 20 canons. 56

12 novembre, Spring Gardens.

W. B. Felton à Bathurst. Demande terres pour lui-même, Charles Whitcher, John Felton et Charles Bridgman Felton, qui se proposent de s'établir dans le Bas-Canada. 436

18 novembre, Baker Street.

Bond à Bathurst. Transmet copie d'un projet d'article à être inséré dans le prochain traité avec les Etats-Unis, concernant les droits des sujets britanniques qui ont subi des pertes de biens. 376

19 novembre, Québec.

"Mémoire au soutien de la Requête des Habitants du Bas-Canada à Son Altesse Royale le Prince Régent." Signé par W. H. Lee, jr., vice-président, François Bellet, Ch. Pringuet, Jas. Quirand, Louis Gauvreau, membres du comité. On se plaint que tout le patronage est entre les mains du parti du gouvernement et que les quelques Canadiens qui ont été nommés sont à la dévotion de ce parti. L'Assemblée est principalement composée de Canadiens, mais est considérée comme un corps étranger, et ses recommandations ne reçoivent aucune attention. 705

(Ce mémoire est volumineux).

26 novembre, Bureau de l'intendance.

Drummond à Harrison. Incluse dans Arbuthnot à Bunbury, 8 décembre, laquelle voir.

1er décembre, Beddington.

E. A. Kendall au duc d'York. Propose plan pour séparer les Etats de l'Ouest de ceux de l'Est en place de celui pour la conquête de la Louisiane, et offre ses services. 452

Incluse. Proposition de même date, avec tous les détails. 456

1er décembre, Trésorerie.

Lushington à Bunbury. Transmet copie de lettre de Prevost, annonçant émission de mandats pour £10,000. 57

Incluse. Prevost à Harrison, 30 août. A émis mandat pour £10,000 pour administration civile du Bas-Canada. 58

5 décembre, Bryanstone Street.

Sewell à Gordon. Transmet deux lettres de Bathurst. 686

5 décembre, Bryanstone Street.

Le même à Bathurst. Attire l'attention sur la position actuelle au sujet des accusations contre les juges, lesquels désirent y répondre. 687

Digitized by Google

1814.
5 décembre, Bryanstone Street. Sewell à Gordon. Demande extension de son congé. Page 688

7 décembre, Welbeck Street. Bouchette à Gordon. Transmet plan des territoires indiens sur le Pacifique, ainsi que sur le lac Simcoe, ou communication à Matchedash. 383.

8 décembre, Trésorerie. Arbuthnot à Bunbury. Transmet copie de lettre de l'ordonnateur en chef, à l'effet que Roebuck a livré 25 canons de campagne de 9. 59

Incluse. Drummond à Harrison, 26 novembre. Roebuck a fourni vingt-cinq canons de campagne de 9, conformément à son contrat. 60

9 décembre, Londres. Felton à Bathurst. Demande à louer les réserves du clergé et de la couronne contenues dans l'étendue de terre concédée à lui-même et à ses compagnons; et que William Whitcher reçoive aussi une concession, outre ceux déjà mentionnés. 439

13 décembre, Trésorerie. Arbuthnot à Bunbury. Transmet copie de lettres de Brickwood et Prevost, concernant l'approvisionnement, etc., pour le service public en Canada. 63

13 décembre, Trésorerie. Le même au même. Transmet lettres des commissaires du transport, avec état des provisions prises sur le transport *Stranger*, et désire connaître l'opinion de Bathurst s'il y a lieu de les remplacer. 64

20 décembre, Welbeck Street. Bouchette à Gordon. Attire l'attention sur les tracasseries que les douaniers des Etats-Unis font subir aux sujets de Sa Majesté dans le Bas-Canada qui passent sur le lac Champlain entre Philipsburg et St-Jean. 384.

24 décembre, Kensington. Le duc de Kent à Bathurst. Transmet lettre de Mlle Buller, fille de feu le Dr Buller, et demande qu'on lui vienne en aide immédiatement, vu qu'elle est réduite presque à la famine et endettée envers son neveu, le lieutenant Traille, qui ne peut porter pareille charge. 491

Incluse. Rebecca Buller au duc de Kent, contenant les faits rapportés dans la lettre du duc. 492

Le Gouverneur Sir Georges Prevost—1815.

Q.—131.

1814.
12 mai, Québec. Le juge en chef Sewell à Brenton (extrait). Incluse dans Prevost à Bathurst, 21 février 1815, laquelle voir.

1815.
6 janvier, Kingston. Yeo à Prevost. Incluse dans Prevost à Bathurst, 15 janvier, laquelle voir.

13 janvier, Québec. Prevost à Yeo. Incluse dans Prevost à Bathurst, 15 janvier, laquelle voir.

15 janvier, Québec. Prevost à Bathurst (n° 224). Précautions prises par les Etats-Unis pour protéger leur flotte sur le lac Champlain. Ouvriers envoyés à Sackett's-Harbour pour construire encore trois navires. Activité de Yeo pour équiper un autre navire. Le *Psyche*, reçu en sections, a été assemblé et lancé. Transmet correspondance avec Yeo au sujet de la flotte sur le lac Ontario. Espère acquérir flotte supérieure sur le lac Huron. Espère pouvoir rendre toutes les provisions pour l'armée et la marine à Kingston, dans le Haut-Canada, avant avril. 2

Incluses. Yeo à Prevost, 6 janvier. Recommande construction de trois frégates et de deux forts brigantins à l'île aux Noix, ce qui obligera l'ennemi à entretenir des forces navales considérables sur le lac Champlain et l'empêchera de mettre tous ses efforts à Sackett's Harbour. Si Prevost est de cet avis, lui demande d'envoyer les hommes et officiers pour le service. 5

Digitized by Google

1814.

Prevost à Yeo, 13 janvier. Transmettra et recommandera sa proposition. Page 6

26 janvier, Québec. Prevost à Drummond. Incluse dans Prevost à Bathurst, 14 février, laquelle voir.

30 janvier, Québec. Prevost à Bathurst (n° 225.) Le parlement provincial s'est réuni le 24. Désir des deux Chambres et du peuple d'appuyer le gouvernement dans ses projets pour la protection de la province. La jalousie entre les deux Chambres troublera, croit-il, l'harmonie des délibérations. 8

Inclus. Discours à l'ouverture des Chambres. 10

Adresse du Conseil en réponse. 14

Adresse de l'Assemblée. 18

30 janvier, Québec. Prevost à Bathurst (n° 226). Le transport des provisions se fait rapidement; précautions prises pour la protection des convois. Transmet rapport de Loring pour démontrer qu'il serait inutile d'attaquer la flotte ennemie sur le lac Champlain. Transmet rapport des travaux à Penetanguishene et les dernières nouvelles d'un agent secret à Sackett's-Harbour. Pense qu'on peut maintenir supériorité navale sur le lac Ontario en envoyant à temps canons, officiers et marins pour Yeo. 25

Rapport de Loring, 23 janvier. Préparatifs pour la conservation de la flotte américaine sur le lac Champlain. Efforts du marshall des Etats-Unis et autres pour engager les prisonniers de guerre (soldats) à déserter; on ne permet pas à un seul officier de les voir. Insiste pour qu'on échange les prisonniers immédiatement. 26

Cockburn à Myers, 16 janvier (extrait). Rapport sur les nouvelles de Penetanguishene. 29

Rapport secret de Sackett's-Harbour en date de Cornwall, 17 janvier. 32

6 février, Québec. Prevost à Bathurst (n° 227). Transmet mémoire de Heriot et recommande qu'il lui soit accordé ainsi qu'aux personnes sous lui dans le département des postes, une augmentation proportionnelle à l'augmentation de l'ouvrage et de la responsabilité. 34

Inclus. Mémoire de Heriot démontrant l'augmentation de l'ouvrage et demandant augmentation de salaire. 35

14 février, Québec, Prevost à Bathurst (confidentielle). Résume contenu des lettres précédentes, transmet nouvelles confidentielles de Sackett's-Harbour, pour démontrer efforts des Américains pour reprendre supériorité sur le lac Ontario. Ne peut subvenir aux besoins croissants des forces navales à Kingston. Coût énorme du transport par terre. 39

Inclus. Rapport secret sur les travaux à Sackett's-Harbour. 41

Hickey, ancien capitaine, M.R., à Prevost. Demande canons pour les vaisseaux à Kingston. Apprend que l'ennemi construit deux navires à Sackett's-Harbour. 44

Prevost à Hickey, 11 février. Enverra autant de canons que pourra; même s'il avait tout ce qui est demandé ne pourrait pas les faire transporter. 45

14 février, Québec. Prevost à Bathurst (n° 228). L'ennemi ayant retiré partie de ses troupes de Buffalo, instruction a été donnée à Drummond d'occuper la rive est de la Niagara. Les sauvages de l'ouest pourront retourner sur le Mississipi, où ils feront une diversion qui aidera aux troupes employées contre les Etats du Sud. 47

Incluse. Prevost à Drummond, 22 janvier. Concernant les questions ci-dessus mentionnées. 48

20 février, Québec. Prevost à Bathurst (n° 229). Envoie délibérations d'un conseil d'officiers au sujet des réclamations de la Compagnie du Nord-Ouest. Il a ordonné de payer une partie; pour le reste c'est laissé au gouvernement. 50

Incluses. Délibérations en date du 14 décembre sur réclamations de la Compagnie du Nord-Ouest. 51

Digitized by Google

1813.
21 février, Québec. Prevost à Bathurst (n° 230). Reçu lettre demandant pour quelles raisons il a recommandé clémence pour John Plackett, convaincu de meurtre. Transmet extrait d'une lettre du juge en chef dans laquelle les raisons sont données. Prge 55

Inclus. Extrait, 12 mai 1814, que bien que Plackett fut présent et participa au vol, conséquemment qu'il fût responsable avec Murphy, il ne paraît pas qu'il fût réellement et délibérément complice de ce dernier; l'exécution de celui-ci satisferait la justice. 56

22 février, Québec. Prevost à Bathurst (n° 231). Envoie état du revenu et des dépenses de la province. Nature variable d'une partie des dépenses; augmentation des charges pour le clergé protestant et les instituteurs. On pourvoit à l'entretien des aliénés et des orphelins, d'une partie de la milice et à d'autres dépenses incidentes au moyen de lois temporaires. Enumère les revenus permanents et explique les états. 58

Inclus. Etat des déboursés pour l'administration civile jusqu'au 5 janvier 1815. 61

Etat général du revenu et des dépenses jusqu'à la même date. 62

Revenu pour les années 1810, 1811, 1812, 1813 et 1814. 63

Exportations de Québec en 1814. 64

Importations en 1814. 68

Exportations de Gaspé en 1814. 70

23 février, Québec. Prevost à Bathurst (n° 232). Renvoie à dépêche n° 214 pour explication des difficultés dans le transport, etc. A recommandé à la législature la proposition de Robinson pour faire canal à Lachine, laquelle a été approuvée, et £25,000 ont été votés par l'Assemblée. Une loi à cet effet sera passée par les deux Chambres, croit-il. 71

5 mars, Québec. Le même au même. Arrivée de Murray, qui a communiqué lettre adressée à lui mais dont il (Prevost) est le sujet. C'est le premier avis qu'il a au sujet de sa conduite à Plattsburg, et c'est ajouter inutilement à la douleur causée par ce coup inattendu de l'avoir fait annoncer par un tiers, surtout par un officier beaucoup son inférieur. On dit que la révocation de sa commission comme gouverneur n'est pas une marque de déplaisir de la part du prince régent; mais le monde verra difficilement la distinction. Ne prétend pas décider jusqu'à quel point la mesure est de bonne politique, mais elle aura pour effet de diminuer la confiance du peuple dans le gouvernement de Sa Majesté. 73

13 mars, Québec. Le même au même (n° 233). A reçu copie du traité de paix signé à Gand le 24 décembre. Avait reçu avis de Baker que la ratification avait été faite à Washington le 17 février. A proclamé la paix et la fin des hostilités. En transmettant les renseignements à Drummond, a attiré son attention sur les articles ayant rapport aux sauvages; on doit les rencontrer; des cadeaux seront distribués généreusement, car il s'écoulera quelque temps avant que les traiteurs puissent se rendre parmi eux. Concernant les traités avec les sauvages qui ont fait cause commune avec l'ennemi, on se conformera strictement aux instructions reçues. 75

Incluse. Copie du discours à prononcer devant les sauvages. 78

15 mars. Québec. Prevost à Bathurst (n° 234). Ne croit pas qu'il soit maintenant nécessaire d'insister sur l'adoption d'une loi pour étendre l'effet des lois précédentes concernant les billets de l'armée; l'émission de billets de l'armée a donné tous les bons résultats qu'on en attendait. Calculs du coût, etc.; on a besoin d'espèces pour racheter les billets en circulation, dont il envoie un état. 80

Inclus. Etat du montant des billets de l'armée en circulation, en date du 27 février. 84

18 mars. Québec. Prevost à Bathurst. (n° 235.) Envoie observations à propos de l'établissement projeté des soldats licenciés. Il y a six cantons sur la frontière à l'est du lac Champlain, contenant 82,000 acres non concédées, et il y en a six à l'ouest contenant 29,000 acres. Objections à la colonisation à

Digitized by Google

1815.

l'est; croit que des terres inoccupées sur la frontière constituent une meilleure protection qu'aucune population qu'on y pourrait mettre. Recommande les rives de la rivière Saint-François pour la colonisation. Mesures qu'il faut prendre pour les commencements et les secours qu'il faut donner aux colons. Désappointements probables; "sous aucune "circonstance il n'est probable qu'un soldat fasse un bon cultivateur, et "il y a encore moins d'espoir quand il est envoyé pour tenter fortune "dans un pays sauvage offrant des difficultés innombrables, et qu'il est "appelé à faire un travail pénible et incessant avec très peu d'aide."

Page 86

19 mars, Québec. Prevost à Bathurst. Recommande que Freer, son secrétaire militaire, soit payé jusqu'au 24 août, afin qu'il ferme le compte des billets de l'armée. 94

21 mars. Québec. Le même au même (n° 236). Transmet les adresses de l'Assemblée.

(1) Que l'Assemblée est déterminée à maintenir les accusations contre les juges en chefs (Sewell et Monk).

(2) Demandant un agent provincial demeurant à Londres.

(3) Concernant les abus dans l'organisation des tribunaux.

(4) Demandant terres pour soldats licenciés, voltigeurs et miliciens.

(5) Demandant concession de terre à Salaberry en récompense de ses services.

L'original sera envoyé lors de l'ouverture de la navigation pour être soumis au prince régent. 95

Inclusses. Adresse marquée (1). 97

Adresse marquée (2). 100

do do (3). 101

do do (4). 107

do do (5). 110

27 mars, Québec. Prevost à Bathurst, (n° 237). La législature a été prorogée le 25 courant. Transmet copie du discours, de l'adresse de l'Orateur de l'Assemblée en offrant les lois concernant les crédits et la liste des lois sanctionnées. La paix ayant permis de se dispenser des services de la milice, l'Assemblée a voté £20,000 pour l'organisation future, pour récompenser les officiers des bataillons licenciés et pour payer des annuités aux miliciens blessés. L'Acte de la Milice expirant a été renouvelé pour un an. La loi autorisant le canal de Montréal à Lachine a été approuvée par les deux Chambres, ainsi qu'un crédit de £25,000 pour les travaux. Avantages de prolonger l'Acte concernant les billets d'armée; l'Assemblée avait passé une loi dans ce sens, mais le Conseil l'a rejetée. L'Acte concernant le revenu a été passé à cette session; cela suffisant, il a réservé sa sanction à un autre Acte concernant le revenu; aussi à l'Acte donnant un salaire à l'Orateur, transmet copie de cette dernière et recommande fortement son adoption. Loyauté des deux Chambres et bonne entente entre elles en général; la seule difficulté au sujet de l'affaire Ryland, qui a été heureusement réglée. 112

Inclus. Discours à la clôture de la session. 119

Discours de l'Orateur de l'Assemblée en présentant les lois concernant les crédits. 121

Liste des lois adoptées. 125

28 mars. Québec. Prevost à Bathurst (n° 238). Transmet copie de deux lois réservées. 129

29 mars. Québec. Le même au même. En réponse au désir ardent de l'Assemblée, transmet les résolutions de l'Assemblée législative du Bas-Canada, qui ne s'accordent pas avec l'idée que le gouvernement de Sa Majesté paraît avoir de ses services. 130

Incluse. Adresse exprimant appréciation des services de Prevost et reconnaissance. 131

Digitized by Google

1815.

Réponse. Page 133

30 mars. Québec. Prevost à Bathurst (n° 239). Envoie originaux grossoyés des adresses dont copies ont déjà été envoyées. 134

30 mars, Québec, Prevost à Bathurst (n° 240). Transmet transcription des journaux du Conseil exécutif concernant affaires d'Etat, depuis le 1er mai 1814 jusqu'au 25 mars 1815. 156

30 mars, Québec. Le même au même (n° 241). Transmet copie des actes, rôle des titres et copie des journaux du Conseil. 157

Pour rôle voir 125

1er avril, Québec. Prevost à Bathurst (n° 242). A reçu lettre demandant états des morts, etc., artillerie perdue, etc., lors de l'expédition de Plattsburg; états envoyés. 159

Inclus. L'ordonnateur Robinson à Prevost. Ne peut préciser les pertes de provisions en aucun jour déterminé, mais transmet un état d'après les rapports des agents de brigades. 160

Etat des provisions perdues ou détruites lors de l'expédition à Plattsburg. 161

Rapport du major Sinclair concernant les batteries sous ses ordres à Plattsburg. 162, 167 à 170

Rapport hebdomadaire sur la condition de la division gauche à Plattsburg, 6 septembre 1814. 163

Le même à Odelltown, 15 septembre. 165

1er avril, Québec. Prevost à Bathurst. Difficultés dans l'établissement des soldats licenciés. En conséquence, a nommé Pierre de Boucherville comme surintendant. Il faudra en nommer d'autres à de semblables positions, si l'on veut mener à bonne fin ce projet considérable. 171

2 avril, Québec. Le même au même. Stephen Sewell, solliciteur général, s'étant rendu coupable d'abus de confiance et ayant essayé, au moyen de publications libelleuses de miner le gouvernement qu'il s'était engagé sous son serment d'office à supporter, il a référé l'affaire au Conseil, et maintenant transmet rapport avec documents s'y rattachant. Cependant il a suspendu Sewell. 173

Inclus. Rapport du Conseil exécutif recommandant que Sewell soit suspendu. 174

J. Stuart à Cochrane. A engagé Kay, l'éditeur du *Herald*, à produire les documents originaux envoyés par Sewell, avec affidavit récitant les circonstances. On peut aussi avoir affidavit de l'imprimeur. 176

Copie de l'écrit attribué à Sewell avec affidavit de Kay, éditeur du *Herald* de Montréal, à l'effet qu'il a été donné pour être publié par Sewell. 178

Sewell à l'ordonnateur général, 25 mars. Nie qu'il soit l'auteur d'écrits diffamatoires; le seul document qu'il ait fait paraître sur l'affaire de Plattsburg est un récit des faits rapportés par les troupes à leur retour. Nul n'osera dire que cet article-là est diffamatoire, etc. 184

11 mai, Morher Bank. Prevost à Bathurst. Son arrivée à Portsmouth; propose de se rendre à Londres quand le navire sortira de la quarantaine. 189

24 mai. Le même au même. Demande renseignements concernant nature d'enquête qu'on doit faire sur sa conduite. 190

Digitized by Google

LE GOUVERNEUR SIR G. DRUMMOND, 1815.

Q. 132.

1803.
10 janvier, Bureau de la guerre. Yorke à Macdonell. Incluse dans Drummond à Bathurst, 10 juillet 1815, laquelle voir.

1er mars, Downing Street. Hobart à Hunter. Incluse dans Drummond à Bathurst, 10 juillet 1815, laquelle voir.

2 novembre, Downing Street. Sullivan à Macdonell. Incluse dans Drummond à Bathurst, 10 juillet 1815, laquelle voir.

1815.
1er mars. Glengarry. Mémoire du rév. Alexandre Macdonell. Incluse dans Drummond à Bathurst, 10 juillet 1815, laquelle voir.

7 mars, Washington. Baker à Prevost. Incluse dans Drummond à Bathurst, 6 avril, laquelle voir.

11 mars, Ministère de la guerre. Monroe à McArthur. Incluse dans Drummond à Bathurst, 20 mai, laquelle voir.

21 mars, Chillicothe. Todd à Butler. Incluse dans Drummond à Bathurst, 20 mai, laquelle voir.

28 mars, Kingston. Harvey à Macdonell. Incluse dans Drummond à Bathurst, 6 avril, laquelle voir.

28 mars. Mémoire par McGillivray. Inclus dans Drummond à Bathurst (n° 5), 25 avril, laquelle voir.

31 mars, Québec. Prevost à Drummond. Incluse dans Drummond à Bathurst, 9 avril, laquelle voir.

5 avril, Québec. Drummond à Bathurst (n° 1). Arrivé à Québec le 3, assermenté lendemain pour administrer les affaires civiles du Haut et du Bas-Canada, et a pris le commandement des troupes. A nommé sir George Murray pour commander le Haut-Canada. Sir George Prevost parti lors de son arrivée; regrette de n'avoir pu avoir une entrevue avec lui pour affaires importantes. Page 2

6 avril, Québec. Le même au même (n° 2). Transmet copie de lettre de Prevost lui renvoyant une de Baker, qui est à Washington au sujet de la restitution des places prises durant la guerre; avait prévu l'objection quant à Michilimakinak; envoie copie de la correspondance. 4

Incluses. Prevost à Drummond, 31 mars. Transmet lettre de Baker concernant la restitution de Michilimakinak; retarder jusqu'à ce qu'il ait des instructions précises. 5

Baker à Prevost, 28 mars. Concernant la restitution réciproque des places prises. 6

Harvey à Macdonall, 28 mars. Ordre de choisir, de concert avec Payne, I. R, un site convenable pour remplacer Mackinak, qui doit être restitué, mais aucuns travaux de défense ne devront être faits avant que l'endroit soit approuvé. Comment on devra faire la réduction au pied de paix. Prairie-des-Chiens doit être livrée immédiatement; il devra expliquer que Makinak ne peut pas être rendu avant qu'on ait pourvu à un abri pour la garnison. 7

Le même à Murray, 6 avril. Instructions concernant la restitution des places prises. 10

6 avril, Québec. Le même au même. Incluse dans Drummond à Bathurst, même date, laquelle voir.

Digitized by Google

1815.
8 avril, Québec. Drummond à Bathurst (n° 3). Attire l'attention sur les pouvoirs restreints qui lui ont été laissés par Prevost quant à la cour martiale, et demande que le prince régent lui accorde autorité plus grande. Page 12

Inclus. Mandat de Prevost à Drummond l'autorisant à tenir cour martiale. 14

10 avril, Québec. Drummond à Bathurst (n° 4). Avait demandé congé à la fin de la campagne de 1814, qui ne fut pas accordé; demanda de nouveau lors de la conclusion de la paix, mais comme Prevost devait retourner en Angleterre et qu'il avait été nommé pour lui succéder, la permission ne put être accordée. Demande maintenant qu'on lui permette de donner sa démission aussitôt qu'il pourra être relevé. 16

13 avril, Québec. Nicolls à Drummond. Incluse dans Drummond à Bathurst (n° 6) 25 avril, laquelle voir.

15 avril, Détroit. Butler à Drummond. Incluse dans Drummond à Bathurst, 20 mai, laquelle voir.

15 avril, Québec. Harvey à McGillivray. Incluse dans Drummond à Bathurst (n° 5) 25 avril, laquelle voir.

17 avril, Montréal. McGillivray à Harvey. Incluse dans Drummond à Bathurst (n° 5) 25 avril, laquelle voir.

18 avril, Québec. Drummond à l'adjudant général. Incluse dans Drummond à Bathurst (n° 7) 25 avril, laquelle voir.

20 avril, Montréal. Compagnie du Nord-Ouest à Drummond. Incluse dans Drummond à Bathurst (n° 5) 25 avril, laquelle voir.

24 avril, Québec. Harvey à Richardson et McGillivray. Incluse dans Drummond à Bathurst, 25 avril, laquelle voir.

25 avril, Québec. Drummond à Bathurst (n° 5). Transmet correspondance concernant la restitution de l'île de Michilimakinak au gouvernement américain. A reçu à son arrivée lettre de Baker référée par Prevost concernant la restitution des places prises aux Américains, mais doit temporiser jusqu'à ce qu'il ait reçu les ordres du gouvernement. A donner ordres à McDouall en conséquence. Envoie carte du lac Huron, indiquant les positions relatives de Michilimakinak, Saint-Joseph, etc. 18

Inclus. Mémoire de McGillivray remis à Prevost le 28 mars 1815, concernant les dangers auxquels la frontière sera exposée après la retraite des troupes de Michimakinak. 20

La Compagnie du Nord-Ouest (par John Richardson et W. McGillivray) à Drummond, 20 avril 1815. Agitation de McGillivray en apprenant qu'on doit abandonner Michilimakinak, vu qu'en vertu du récent traité le commerce avec les sauvages est menacé de ruine, à moins que les stipulations concernant les droits des sauvages n'aient pour but d'exclure les postes militaires et les douanes des deux nations de leurs territoires; prie Drummond de retarder la restitution de Michilimakinak jusqu'à ce qu'il recoive des instructions précises de livrer ce poste, et non des phrases vagues qui ne contiennent l'ordre que par déduction. Le meilleur moyen de ne pas donner raison aux Américains d'être offensés, c'est de faire ce qui est juste et raisonnable pour " nous et nos alliées sauvages ", car on n'a jamais fait une concession qui n'était pas nécessaire aux Etats sans provoquer une demande pour un sacrifice plus considérable. Cite deux articles du traité pour prouver qu'il y a doute, les deux articles se contredisant et la dernière l'emportant sur l'autre. On devrait donc exiger que si les troupes anglaises doivent se retirer de l'île, elle ne sera pas occupée par les troupes des Etats-Unis et qu'on n'y exercera aucune forme d'autorité militaire ou civile depuis le moment de l'évacuation jusqu'à la décision des commissaires. Dans cet ordre d'idée Ste-Marie, et non la rive nord du Détour, devrait être choisi comme poste temporaire en attendant la décision. Quand il y a doute on doit s'en donner le bénéfice quand on traite avec un gouvernement et

Digitized by Google

1815.

un peuple comme ceux des Etats-Unis. Si on perd cette occasion il ne s'en présentera jamais une autre. On devrait au moins faire admettre, si l'île doit être livrée, qu'il n'y aura pas de douane américaine tant qu'il n'y aura une garnison anglaise. Page 25

Harvey à Richardson et McGillivray, 24 avril. Drummond n'est pas convaincu par leur lettre et mémoire, mais par considération pour leurs intérêts et ceux des sauvages il a donné instruction à l'officier en charge de prendre les moyens de retarder l'évacuation du poste afin de donner à Drummond le temps de communiquer avec le gouvernement de Sa Majesté. Leur demande d'expédier la communication transmise pour Macdouall et les invite à s'adresser au gouvernement de Sa Majesté. Macdouall a reçu instruction de ne pas permettre l'établissement d'aucun poste de douane sur l'île aussi longtemps qu'elle sera occupée par une garnison anglaise. 32

Harvey à W. McGillivray, 15 avril. Drummond lui a donné instruction d'envoyer copie à Macdouall et extrait à Prevost de la lettre concernant la restitution de Michilimakinak, et demande que la Compagnie du Nord-Ouest s'entende avec Macdouall quand au meilleur site pour un poste. Ceci peut se faire par lettre ou par agent confidentiel. 34

W. McGillivray à Harvey, 17 avril. Remercie Drummond de ses sympathies pour la Compagnie du Nord-Ouest, en lui donnant voix dans le choix d'un poste pour remplacer Michilimakinak. Envoie copie des idées déjà communiquées à Prevost (*voir* page 20). Beaucoup d'attention intelligente sera nécessaire pour les sauvages, auxquels on ne peut s'adresser les mains vides; provision de cadeaux pour eux devrait être généreuse; la quantité d'abord fixée devrait être augmentée et l'envoi se faire par les premières goélettes. Les droits des sauvages devraient être les mêmes qu'en 1811, et si le poste à la Prairie-des-Chiens est occupé par les Américains, ce qui ne s'était jamais vu, les sauvages seront privés de partie de leurs droits. 35

Carte des détroits de Sainte-Marie et de Michilimakinak. 37

25 avril, Québec.

Drummond à Bathurst (n° 6). Jusqu'ici la construction et les réparations des casernes dans les Canada appartenaient aux ingénieurs royaux, mais durant la guerre, vu le besoin de travaux de défense, etc., cette partie fut transportée au département du quartier-maître général. Lors de la paix, ordre fut donné de revenir à l'ancien système. Transmet lettre du lieutenant-colonel Nicolls et recommande, puisque les ingénieurs ne peuvent continuer les travaux au cas d'une nouvelle guerre avec les Etats-Unis, que le département des casernes prenne la direction de tout ce qui se rapporte aux casernes. 38

Nicolls à Drummond, 13 avril. Attire attention sur ordre général que la construction et la réparation des casernes retourne aux ingénieurs royaux. Mauvais effet de ceci sur les ingénieurs, vu que durant la guerre ils ne peuvent convenablement s'acquitter de cette charge. Il espérait que le plan de laisser la charge au département des casernes serait continué. 40

25 avril, Québec.

Drummond à Bathurst (n° 5). Attire l'attention sur cause des victimes de la guerre et transmet lettre à l'adjudant-général des troupes faisant appel à la générosité bien connue du commandant en chef en faveur de ces hommes. 42

Incluse. Drummond à l'adjudant général, 18 avril. A reçu demandes de soldats, nés en Canada ou dans l'Amérique Britannique, que l'on propose d'envoyer en Europe pour être licenciés, et qui veulent être licenciés en Canada, même au prix de perdre leur pension. N'a pas le droit de les licencier, mais reconnaît les sacrifices qu'ils feraient en abandonnant leur récompense, et leur a donné permission de rester en Canada jusqu'après appel au commandant en chef. Si l'appel est accordé,

Digitized by Google

1815.

désire qu'on indique clairement la manière de payer les pensions. Ces difficultés paraissent plus pénibles par contraste avec les mesures libérales prises par les provinces pour payer sans retard les miliciens dont les blessures ou l'état de service leur donnait quelque droit. Page 43

25 avril, Québec. Drummond à Bathurst (n° 8). Vu les représentations d'un certain nombre de déserteurs et leur désir de revenir à leur allégéance si on pardonnait leur crime, il a lancé proclamation accordant amnistie complète à ceux qui reviendront avant le 25 juillet prochain. 45

Incluse. Proclamation. 47

25 avril, Québec. Drummond à Bathurst (n° 9). Fait connaître avantages de conserver l'infanterie légère de Glengarry comme corps provincial du Haut-Canada. Bonne conduite et discipline du corps. Raisons pour conserver ses services, lesquelles s'appliquent au 104e pour le Nouveau-Brunswick et aux milices canadiennes pour le Bas Canada. 49

29 avril. Québec. Le même au même (n° 10). Demande instructions concernant recommandation de Prevost que les officiers des voltigeurs canadiens devraient recevoir demi-solde. 52

4 mai, Québec. Harvey à Macdouall. Incluse dans Drummond à Bathurst, 20 mai, laquelle voir.

4 mai, Québec. Drummond à Bathurst. Incluse dans Drummond à Bathurst 20 mai, laquelle voir.

11 mai, Québec. Drummond à Bathurst (n° 13). Conformément à requêtes, a nommé un conférencier pour le soir à Montréal pour les besoins de la congrégation protestante. 56

15 mai, Québec. Le même au même (n° 11). A reçu dépêche que sir George Murray a pris direction administration civile du Haut-Canada avec titre de lieutenant-gouverneur provisoire. 53

15 mai, Québec. Le même au même (n° 12). Afin de faciliter communications avec Frédéricton, a envoyé 16 hommes du 10e bataillon vétérans royaux rejoindre ceux déjà partis ; Besserer surveillera la colonisation. Les colons auront des cabanes construites et recevront un approvisionnement d'outils et de vivres. 54

20 mai, Québec. Le même au même (n° 14). Transmet copie de l'Acte concernant le canal projeté entre Montréal et Lachine ; vu la dernière partie de la deuxième clause, ne peut rien faire d'efficace avant d'avoir des ordres. Importance du canal. 58

Inclus. L'acte en français. 60

Idem en anglais 83

(L'acte se trouve dans le volume VIII des statuts de Québec, chap. XX.)

20 mai, Québec. Drummond à Bathurst (n° 15). Concernant retard dans l'évacuation de Michilimakinak transmet la correspondance, ordres de livrer le poste, etc. A demandé renseignements à Baker concernant l'ordre que l'armée des Etats-Unis doit rester sur le même pied qu'à la fin de la guerre, mesure qui peut probablement se rattacher aux nouvelles extraordinaires récemment reçues d'Europe. La perte du *Penelope* et l'absence du courrier de janvier, février et mars le laissent sans rapports d'Angleterre, ce qui ajoute à son anxiété. A envoyé des vaisseaux au secours du *Penelope.* On dit que 40 hommes ont péri, mais aucun officier, et que le navire est en pièces. Plusieurs transports sont arrivés mais sans apporter aucune nouvelle, si ce n'est des directions pour l'embarquement des troupes ; ce qu'il en restera, si celles-ci sont retirées, ne suffira pas pour la défense des provinces. 104

Incluses. Harvey à McDouall, 4 mai. Le nouveau poste devrait être à l'extrémité ouest de l'île Manitoulin, vu qu'il y a un excellent port. Le capit. Collier accompagne le capit. Payne; ses services seront précieux. On veut que l'évacution de Makinak se fasse simultanément, de sorte

Digitized by Google

1815.

qu'il fera tous ses efforts pour livrer le poste et l'île de Michilimakinak et pour faire connaître à l'officier commandant à Détroit le jour où il sera prêt. Page 107

Drummond à Baker, 4 mai. Transmet copies de lettre de l'officier commandant dans le Haut-Canada concernant la restitution simultanée de Michilimakinak et Malden. Il désire l'évacuation prompte de la frontière du Détroit, vu l'état des relations avec les sauvages et la nécessité de leur distribuer des provisions. L'officier commandant dans le Haut-Canada ayant arrêté l'évacuation du fort Niagara, il a de nouveau donné ordre qu'on le livre immédiatement. 109

A. Butler, colonel, armée des Etats-Unis, à Drummond, 5 avril. Proposition pour la restitution simultanée des postes. 111

Todd à Butler, 21 mars. Transmet ordre du secrétaire de la guerre concernant restitution des postes. 113

Secrétaire de la guerre à McArthur, 11 mars. Transmet copie du premier article du traité de Gand et ordonne de prendre mesures pour le faire exécuter. 114

20 mai, Québec. Drummond à Bathurst (n° 16). Vu le nombre des désertions a été obligé non seulement de convoquer les cours martiales générales, mais aussi de faire exécuter leurs sentences immédiatement. Nécessité d'avoir autorité nécessaire, au sujet de laquelle a déjà écrit. 116

20 mai, Québec. Drummond à Bathurst, (n° 17). Pénurie du trésor militaire, dans lequel il n'y a que £1,000. Impossibilité de trouver de l'argent aux Etats-Unis. La dépense pour le mois qui va suivre sera de £200,000. Nécessité d'envois considérables. 118

20 mai, Québec. Le même au même (n° 18). Explique mesures pour l'établissement des troupes licenciées. A ordonné au major Heriot de prendre direction générale; économie qui resultera de l'organisation pour la distribution des provisions et autres dépenses. Nécessité absolue de faire vivre les colons pendant un temps assez long. 120

23 mai, Fort George. De Watteville à Murray. Incluse dans Drummond à Bathurst, 5 juin, (n° 28), laquelle voir.

25 mai, Québec, Drummond à Bathurst (n° 19). Conformément aux ordres, l'embarquement des troupes rappelées en Angleterre a commencé ce jour, le premier bataillon du 1er régiment et le 49e régiment à Trois-Rivières, le 4e bataillon du 1er régiment et le 71e régiment à Québec. Les autres régiments seront embarqués aussitôt qu'ils pourront être réunis. Craint retard par défaut de vaisseaux. Les dépêches auxquelles il répond ont été sauvées du naufrage du *Penelope* par le capitaine Moray, qui était un des passagers. Le vaisseau et tous les effets à bord perdus, 40 de l'équipage noyés. 125

25 mai, Québec. Le même au même (n° 21). A reçu copie du mémoire de la Compagnie de la Baie-d'Hudson exposant qu'elle craint une attaque de la part des tribus américaines des environs de la rivière Rouge. Termes vagues de la lettre de lord Selkirk à la compagnie. Vu la jalousie entre les deux compagnies, ne fera rien qui puisse être interprété comme favorisant l'une ou l'autre. 128

25 mai, Québec. Le même au même. A reçu lettre que le nombre de colons qui s'embarqueront n'excédera pas 4,000. Sir Georges Prevost et lui-même ont déjà fait connaître mesures pour leur établissement, ainsi que les difficultés à l'encontre. Fera tout pour favoriser l'entreprise. 130

26 mai, Québec. Le même au même (n° 20). A donné ordre d'assembler quatre compagnies de l'artillerie royale pour embarquement. 127

26 mai, Québec. Le même au même (n° 23). Fait remarquer conduite valeureuse du capitaine Alexandre Dobbs, M. R., en prenant deux goélettes qui harassaient le flanc gauche lors de l'attaque contre le fort Erié. N'avait pas alors servi assez longtemps pour être passé capitaine. Le recommande maintenant pour cette promotion, qu'il mérite. 132

Digitized by Google

1815.
29 mai, Kingston. Murray à Drummond. Incluse dans Drummond à Bathurst, 5 juin, (n° 28), laquelle voir.

2 juin, Québec. Drummond à Bathurst (n° 24). Vu l'absence du juge en chef Sewell, les juges puisnés ont rempli tous les devoirs. Recommande qu'on partage entre eux la moitié du salaire du juge en chef durant le temps qu'ils rempliront la charge et cite précédents. Page 134

2 juin, Québec. Le même au même (n° 25). Explique mesures prises pour choisir des hommes propres à faire des colons parmi les soldats licenciés. 136

6 juin, Québec. Le même au même (n° 26). Envoie copie des délibérations du conseil exécutif sur les questions concernant les terres. 138

6 juin, Québec. Le même au même (n° 27). Retour d'Heriot de la rivière St-François, et il rapporte qu'il est difficile d'y trouver assez de terres non concédées pour former une colonie compacte. La difficulté vient de concessions faites sans prévoyance, ce qui empêche l'établissement de cantons entiers ; propose une cour de deshérence pour remédier à cela. Concessionnaires sur la rivière St-François ont consenti à une échange, de sorte que les terres ainsi obtenues peuvent être occupées. Envoie copie des instructions à Heriot. 139

Incluses. Instructions à Heriot, en date du 4 juin. 141

8 juin, Québec. Drummond à Bathurst (n° 28). Transmet rapport que le fort Niagara a été livré aux Etats-Unis le 22 dernier, conformément à l'article premier du traité de Gand. 147

Incluses. Murray à Drummond. Transmet rapport de de Watteville sur la restitution du fort Niagara aux Etats-Unis. 158

De Watteville à Murray, 23 mai. Le fort Niagara remis aux Etats-Unis le 22 à 11 a.m. 149

8 juin, Québec. Drummond à Bathurst (n° 30). Sherbrooke a offert d'envoyer à Québec une division du *Royal Staff Corps*, arrivé à Halifax, au sujet duquel il n'a pas d'instructions. Vu l'avantage qui résultera de ce secours pour la construction du canal entre Lachine et Montréal, et pour l'amélioration des moyens de communication par eau avec le Haut-Canada par l'Ottawa et la Rideau, a prié Sherbrooke d'envoyer le détachement. 151

9 juin, Québec. Drummond à Bathurst (n° 29). Aucun ordre reçu d'envoyer les attachés civils de l'artillerie avec les compagnies de l'artillerie royale ; croyant à une omission involontaire, il a envoyé deux divisions de commis et de conducteurs, et a aussi ordonné à une partie des employés de l'intendance et du personnel médical de s'embarquer. 150

9 juin, Québec. Le même au même (n° 31). Vu la reprise des relations commerciales avec les Etats-Unis, il a, avec l'aide du Conseil, préparé des règlements pour ces relations, qu'il transmet. Ils ne sont que temporaires. 153

Inclus. Règlements en anglais, 29 mai. 154

Idem en français. 173

Un règlement supplémentaire en date du 14 juin suit. 191

10 juin, Québec. Drummond à Bathurst (n° 33). Envoie état des troupes embarquées ce jour sur transports et devant faire voile sous convoi. 193

Inclus. Etat donnant les divers bataillons et régiments. Total, 9,396 ; plus 120 invalides et les hommes du corps embarqué et des 6e et 9e régiments dont l'engagement est terminé, lesquels ne sont pas comptés. 194

10 juin, Québec. Drummond à Bathurst (n° 34). Murray s'embarque ce jour ; sir Frederick Robinson a reçu ordre de prendre le commandement militaire et l'administration civile du Haut-Canada. Regrette départ de Murray. 195

10 juin, Québec. Le même au même (n° 34*). La nomination par brevet du major de Courcy au grade de lieut.-colonel dans l'armée, parce qu'il avait été appelé à commander un bataillon des milices incorporées nommé Chas-

Digitized by Google

1815.

seurs Canadiens, l'engage à recommander que le rang de lieut.-colonel titulaire soit accordé au major Foster, et celui de major au capitaine Glew. Le bataillon incorporé de milice du Haut-Canada et les Chasseurs étaient semblables, excepté que le premier fut enrôlé et reçut une prime. Avantage de conserver à ce bataillon le titre de milice. Page 196

15 juin, Québec. Le même au même (n° 40). Transmet requête de Robert Richardson, fils, qui fut sérieusement blessé étant encore jeune, alors qu'il servait comme aide au capitaine dans la marine provinciale sur le lac Erié. Le recommande pour une pension, vu qu'il est fort improbable qu'il recouvre jamais assez de force pour pouvoir gagner sa vie. 223

Inclus. La requête. 224

Certificat du médecin de la blessure et de l'état actuel de Richardson. 225

25 juin, Québec. Drummond à Bathurst (n° 35). Transmet mémoire des juges puisnés du Bas-Canada demandant augmentation de leur traitement, et recommande d'y accéder. 198

Inclus. Le mémoire signé par Ogden, Reid, Kerr, Perrault, Bowen et Fouché. 200

27 juin, Québec. Drummond à Bathurst (n° 36). Transmet la requête des surintendants de police de Montréal au prince régent avec lettre explicative. Considère qu'ils ont droit d'être entendus favorablement. 199

Incluses. McCord et Mondelet à Bathurst, 13. Expliquent leur requête au prince régent demandant une organisation convenable de la police avec des magistrats salariés. 204

Pétition des mêmes au prince régent. 209

27 juin, Québec. Drummond à Bathurst (n° 37). Recommande que William Smith, greffier du Conseil législatif, soit nommé membre de ce corps. 214

27 juin, Québec. Le même au même (n° 38). Transmet copie de la preuve et de la condamnation à la transportation de Louis Bissonet pour vol de cheval. Il a été embarqué sur le *Madagascar* pour être conduit en Angleterre, où il attendra que Sa Seigneurie indique le lieu où il sera transporté. 215

27 juin, Québec. Le même au même (n° 39). Peu après avoir pris la direction des affaires, a reçu protestation énergique du lord évêque de Québec concernant l'état délabré de la cathédrale, état qui empire chaque jour faute de réparations nécessaires, aussi une évaluation des travaux à faire. Le montant étant considérable, il a fait faire une autre évaluation, mais l'une et l'autre sont trop élevées pour qu'il se sente justifier de faire la dépense. Réfère à l'évaluation de Prevost du 23 juin 1814, et demande qu'une somme soit accordée, laquelle, d'après l'évaluation actuelle, devrait être de £2,000. 217

Incluse. Copie de l'évaluation du 23 juin 1814. Montant, £6,797, 9s. 10¾d. Certaines modifications réduiraient apparemment le coût à £3,437. 219

29 juin, Québec. Drummond à Bathurst. Renouvelle sa demande d'être relevé. S'ajoutant aux raisons précédentes, la mort d'un de ses frères exige absolument qu'il retourne chez lui. 226

30 juin, Québec. Le même au même (n° 41). Transmet lettre du comité de l'artillerie au sujet d'une demande de canons faite en décembre dernier, ainsi que rapports, etc. Les canons sont nécessaires pour le service ordinaire à Québec; prie conséquemment que la demande soit accordée ainsi que celle pour des affûts de compagne pour être gardés en magasin. 231

Incluses. Crew à Larratt Smith, en date du 20 mars 1815. Vu la ratification du traité de paix avec les Etats-Unis, il n'est pas nécessaire d'accorder la demande de canons. 227

Réquisition pour canons, etc., en date du 16 décembre 1814. 228

Etat, en date du 19 juin 1815, indiquant les pièces de fer et de cuivre envoyées en Haut-Canada depuis le 16 décembre 1814. 229

Digitized by Google

1815.

Demande du 21 juin, de canons, etc., pour le service en campagne et de garnison en Canada. Page 230

1er juillet, Québec. Drummond à Bathurst (n° 42). Envoie liste des corps compris dans la deuxième division; ils sont tous embarqués. Les transports font voile. 233

Incluse. Liste des corps compris dans la deuxième division des troupes; nombre total, 6,614. 234

8 juillet, Québec, Drummond à Bathurst (n° 43). Parle de la nomination de Robinson pour succéder à Murray dans le commandement militaire et l'administration civile du Haut-Canada. Recommande que sa demande d'avoir dans le pays rang de lieutenant général soit accordée. 235

9 juillet, Québec. Le même au même (n° 44). Une division des marins du service des lacs parti avec la flotte le 1er courant; autre division partira demain. 236

10 juillet, Québec. Le même au même (n° 45). Transmet requête et documents du rév. Alexander McDouell, dont le caractère et les services durant la récente guerre méritent considération favorable. 237

Incluses. Requête du rév. Alexander McDonell exposant ses services avec les miliciens de Glengarry à Guernsey, en Irlande, puis au Canada, avec certificats à cet effet. Désire établir séminaire, avec instituteurs de la Grande-Bretagne, sous sa direction; mais ne peut le faire sans l'aide du gouvernement. Voudrait qu'on pourvoit pour quatre ou cinq prêtres et un nombre double d'instituteurs; prie que les droits des loyaux sujets catholiques de Sa Majesté soient considérés. 239

Un mémoire complimentaire suit cette pièce. 250

Sullivan à McDonell, 2 novembre 1803. Son appréciation des mérites du rév. M. McDonell, croit qu'ils lui donnent droit à participer dans toute allocation qui pourrait être accordée au clergé catholique. 245

York à McDonell, 10 janvier 1895. La demi-solde ne sera accordée qu'à ceux pour lesquels elle fut spécialement stipulée lors du recrutement, mais vu son zèle dans le service, ordre a été donné de lui payer cent guinées. 247

Hobart à Hunter, 1er mars 1803. Recommande à sa considération un nombre de montagnards, des McDonell pour la plupart, et en partie des soldats licenciés des miliciens de Glengarry qui se rendent dans le Haut-Canada pour y rejoindre des parents. Bon caractère des colons de Glengarry.

21 juillet, Québec. Drummond à Bathurst (n° 46). Preuve fournie par de Bonne qu'on lui à promis en 1810 de l'appeler au Conseil législatif. Laissé de côté par oubli probablement, vu que sa commission n'est pas encore venue. Le recommande de nouveau, la commission devant être datée de septembre 1810. Recommande aussi qu'on lui accorde pension comme juge en retraite du banc du roi. 252

22 juillet, Québec. Le même au même (n° 47). Explique l'Acte constituant une cour d'appel, le doute quant à savoir si les membres du Conseil ont droit d'être membres de la cour, et la nécessité qui pourra se présenter d'une revision des jugements s'ils ne l'ont pas. Désire une décision sur ce point. 254

24 juillet, Québec. Le même au même (n° 50). Ne peut trouver réponse aux lettres de Prevost concernant l'artillerie prise sur l'ennemi et qu'on admet avoir été butin légal. Demande que l'artillerie fasse l'évaluation des articles portés aux rapports, afin qu'on puisse distribuer les primes. 277

24 juillet, Québec. Le même au même (n° 51). Blond, Canadien né de parents britanniques, a un projet pour l'amélioration des armes à feu dont on a fait l'essai avec un pistolet, mais pour éviter tout retard il ne s'est pas arrêté à d'autres expériences et l'a expédié par le *Newcastle*, avec la promesse que si son invention est approuvée il sera bien récompensé; au cas contraire, au moins lui remettre ses déboursés et le moyen de revenir au pays. Le plan n'est pas parfait, mais susceptible de perfectionnement si on comprend le principe. 278

Digitized by Google

1815.
25 juillet, Québec.

Drummond à Bathurst (n° 49). Transmet documents concernant la mise en accusation probable de Herman W. Ryland lors de la prochaine session de la Chambre d'Assemblée; celui-ci désire les soumettre avec ses réponses au rapport spécial du comité. Page 256

Inclus. Ryland à Drummond, 1er juillet. Transmet certains documents se rapportant aux élections sur lesquels on base les accusations contre lui; le motif réel est la rancune politique et le désir de le punir pour ses votes au Conseil législatif, aussi bien que de l'empêcher de poursuivre la conduite que son devoir lui dicte. Demande que les documents soient transmis.

Proclamation, 22 mars 1814, pour dissoudre la législature actuelle et en faire élire une autre.

Copie du rapport d'un comité spécial de l'Assemblée concernant la conduite de Ryland, greffier de la couronne en chancellerie. Les accusations et les réponses sont mises en colonnes parallèles. 263

Certificat, 29 juillet 1814, de Chisholm, Caldwell et Sherar, attestant l'élection de George Brown comme député de Gaspé. 270

Résolution de l'Assemblée, 20 mars 1815, que les accusations de fautes graves, négligence et malversations contre Ryland seront considérées à la prochaine session. 273

Copie du bref pour l'élection dans le comté de Gaspé. La date n'est pas remplie à la face du bref, mais sur l'endos: le 25. 274

26 juillet, Québec.

Drummond à Bathurst. Présente le capitaine Norton, qui, vu ses connaissances des affaires des sauvages, pourra donner d'importants renseignements. Services qu'il a rendus par sa bravoure à la tête des sauvages, particulièrement à Queenstown, sous le général Brock. 280

26 juillet, Québec.

Le même au même (n° 52). Embarquement de divers détachements sur le *Dantzic* et l'*Eliza*, composés principalement d'invalides, et de conducteurs de l'artillerie royale, de matelots et de troupes de la marine sur le *Providence*. 282

Le Gouverneur Sir Gordon Drummond—1815.

Q.—133.

1811.
24 mai, Golden Square.

Minute par Miles McDonell, marquée n° 4. Incluse dans Drummond à Bathurst, 15 août 1815, laquelle voir.

1813.
17 février, Rivière à la Tortue.

John McLeod à W. Miller. Incluse dans Drummond à Bathurst, 16 août 1815, laquelle voir.

1814.
18 janvier, Pembina.

Proclamation de Miles McDonell. Incluse dans Drummond à Bathurst, 16 août 1815, laquelle voir.

19 juin, Rivière Rouge.

Discours des Grandes-Oreilles. Inclus dans Drummond à Bathurst, 16 août 1815, laquelle voir.

10 octobre, Pointe Fortune.

Sans signature ni adresse. Marquée n° 2. Incluse dans Drummond à Bathurst, 16 août 1815, laquelle voir.

21 octobre, Rivière Rouge.

Avis par Miles McDonell à la Compagnie du Nord-Ouest. Inclus dans Drummond à Bathurst, 16 août 1815, laquelle voir.

1815.
14 février, Penge Place.

Selkirk à la Compagnie de la Baie-d'Hudson. Incluse dans Drummond à Bathurst, 16 août 1815, laquelle voir.

Digitized by Google

1815.

18 mars, Londres. Agents de la Compagnie du Nord-Ouest à Goulburn. Incluse dans Drummond à Bathurst, 16 décembre, laquelle voir.

Déclaration suit.

22 mars, Londres. Selkirk à Maitland, Garden et Aulgeo. Incluse dans Drummond à Bathurst, 16 août, laquelle voir.

28 mars, Montréal. Sewell à l'ordonnateur général. Appendice 3, incluse dans Drummond à Bathurst, 10 novembre, laquelle voir.

29 mars, Montréal. Affidavit de McKay. Partie de l'appendice 2, inclus dans Drummond à Bathurst, 10 novembre 1815, laquelle voir.

30 mars, Montréal. Stuart à ——— (Loring?). Incluse dans Drummond à Bathurst (n° 76), 10 novembre, laquelle voir.

1er avril, Québec. Rapport du Conseil. Appendice n° 4, inclus dans Drummond à Bathurst, 10 novembre, laquelle voir.

29 mai, Montréal. Maitland, Garden et Aulgeo à Foster. Incluse dans Drummond à Bathurst, 16 août, laquelle voir.

8 juin, Québec. Harvey à Maitland, Garden et Aulgeo. Incluse dans Drummond à Bathurst, 16 août, laquelle voir.

8 juin, Québec. Le même à McGillivray. Incluse dans Drummond à Bathurst, 16 août, laquelle voir.

12 juin, Montréal. Maitland, Garden et Aulgeo à Harvey. Incluse dans Drummond à Bathurst, 10 août, laquelle voir.

13 juin, Downing Street. Bathurst à Drummond. Appendice 6, inclus dans Drummond à Bathurst (n° 76), 10 novembre, laquelle voir.

22 juin. Esquisse par Miles McDonell. Incluse dans Drummond à Bathurst, 6 décembre, laquelle voir.

24 juin, Montréal. W. McGillivray à Harvey. Incluse dans Drummond à Bathurst, 16 août, laquelle voir.

Un journal des transactions était inclus dans cette lettre.

6 juillet, Québec. W. McGillivray à Harvey. Incluse dans Drummond à Bathurst, 16 août, laquelle voir.

12 juillet, Québec. Harvey à Maitland, Garden et Aulgeo. Incluse dans Drummond à Bathurst, 16 août, laquelle voir.

21 juillet, Québec. Fred Grant à Robinson. Incluse dans Drummond à Bathurst, 25 octobre, laqulele voir.

21 juillet, Québec. Peter Bréhaut à Robinson. Incluse dans Drummond à Bathurst, 25 octobre, laquelle voir.

22 juillet, Québec. W. H. Robinson à Foster. Incluse dans Drummond à Bathurst, 25 octobre, laquelle voir.

25 juillet, Québec. Foster au président du conseil des officiers. Incluse dans Drummond à Bathurst, 25 octobre, laquelle voir.

25 juillet, Fort William. Miles McDonell à Selkirk. Incluse dans Drummond à Bathurst, 16 août, laquelle voir.

28 juillet, Québec. Délibérations du conseil des officiers. Incluses dans Drummond à Bathurst, 25 octobre (n° 73), laquelle voir.

28 juillet, Québec. Etat des sommes nécessaires chaque année pour le service des départements militaires, Québec. Inclus dans Drummond à Bathurst, 25 octobre, laquelle voir.

5 août, Québec. Drummond à Bathurst (n° 53). Certain nombre d'officiers de la milice ont été tués durant la dernière guerre et on n'a rien fait pour leurs veuves; recommande qu'elles soient placées sur le même pied que les veuves des officiers de l'armée régulière. 2

15 août, Québec. Le même au même, (n° 54). Transmet délibérations du Conseil exécutif concernant les affaires d'Etat. 3

15 août, Québec. Le même au même (n° 55). A reçu ordre d'accorder des terres à Whitlow et à Felton et à ses associés. Ils sont arrivés et on va prendre moyen d'exécuter instructions. 4

Digitized by Google

1815.
15 août, Québec. Drummond à Bathurst (n° 56). Michilimakinak, fort et île, a été rendu le 18 dernier. On a décidé d'ériger le nouveau poste sur le lac Huron. Ordre a été donné de construire les casernes et autres travaux sur l'extrémité ouest de l'île Manitouline au lieu de rétablir l'ancien poste sur l'île Saint-Joseph. Il sera nécessaire de mettre le poste d'Amherstburg en état de défense, le fort Malden étant maintenant absolument inutile. Le fort à la pointe Missisauga doit être agrandi pour défendre Niagara et les environs. Quand il a été érigé on a adopté un plan tellement modeste que l'insuffisance des ressources seule pouvait le justifier. A ordonné de faire les modifications et réparations projetées, et à fait arrêter les dépenses pour le fort St-George, ancien et inutile. Kingston étant la principale station navale dans le Haut-Canada, le parachèvement de ses fortifications est important; les fortifications à l'île aux Noix et au fort Wellington sur le Saint-Laurent, devraient être toutes en bon état, afin de prévenir des dépenses énormes lorsqu'on les aura laisser tomber trop en ruine. Le commodore Owen est parti pour aller s'assurer de l'endroit le plus propice pour une station navale sur le lac Erié. Page 5

15 août, Québec. Drummond à Bathurst (n° 57). Prevost à transmis lettre que le prince régent consent qu'il accepte les £500 votés par l'Assemblée pour l'achat d'argenterie. Ne se croit pas justifiable de permettre le paiement de la somme sans la sanction du Conseil législatif. Le Conseil a protesté dans le Haut-Canada contre le paiement d'une petite somme et depuis il est prudent. 8

15 août, Québec. Le même au même. Insiste de nouveau pour que le juge en chef Campbell, qui n'a pas encore reçu son mandat, soit appelé au Conseil exécutif. 10

15 août, Kingston. W. McGillivray à Robinson. Incluse dans Drummond à Bathurst, 6 décembre, laquelle voir.

15 août, Kingston. Le même au même. Incluse dans Drummond à Bathurst 2 novembre (n° 72), laquelle voir.

16 août, Québec. Drummond à Bathurst. Avait demandé renseignements de la Compagnie du Nord-Ouest, afin de mieux pourvoir à la protection de la vie et des biens des colons de la Rivière-Rouge. Le projet d'envoyer des militaires pour protéger l'établissement de Selkirk est impraticable, vu le coût énorme et le fait que cela engenderait une guerre avec les sauvages. Conséquences malheureuses que produira probablement la nomination par Selkirk d'un agent qui s'arroge le titre de gouverneur et duquel on ne peut attendre aucune modération dans ses rapports avec la Compagnie du Nord-Ouest, laquelle pourtant est si nécessaire pour protection mutuelle contre les sauvages et la famine. Les empiétements sur les droits acquis dont on se plaint réciproquement est une affaire à régler devant les cours. 11

Inclus. Maitland, Garden et Aulgeo, 29 mai. Transmettent extrait de lettre de Selkirk concernant protection militaire pour la rivière Rouge. 14

Selkirk à Maitland, Garden et Aulgeo, 22 mars. Demande a été faite au secrétaire d'Etat pour protection militaire; gouverneur à reçu ordre de s'enquérir des faits. Nature des troupes nécessaires et routes qu'elles pourraient suivre. Partie des troupes à Prairie-des-Chiens pourraient être envoyées. 16

Harvey à Maitland, Garden et Aulgeo, 8 juin. Accuse réception de lettre adressée au secrétaire militaire; transmet copie de lettre qu'on propose d'adresser à McGillivray; jusqu'à quel point, croient-ils, la lettre produirait-elle l'effet désiré. Drummond désire communication des documents en leur possession. 18

Harvey à McGillivray, 8 juin. Ordre reçu de s'enquérir du bien fondé d'une rumeur que les sauvages se préparent à attaquer la colonie de la Rivière-Rouge, à l'instigation, dit-on, des employés de la Compagnie du

Digitized by Google

1815.

Nord-Ouest. Renseignements demandés sur le sujet. La Compagnie du Nord-Ouest sera tenue responsable des troubles, que l'attaque ait été provoquée par les employés de la compagnie ou qu'elle soit le résultat de la méchanceté des sauvages eux-mêmes.

Maitland, Garden et Aulgeo à Harvey, 12 juin. Accusent réception d'un projet de lettre à W. McGillivray; croient que c'est le bon moyen d'obtenir la tranquillité. On saura par la réponse de McGillivray si la colonie (de la Rivière-Rouge) est en danger ou non. Envoient les documents mentionnés, lesquels devront leur être retournés. Page 22

Acte pour étendre la juridiction des tribunaux judicaires dans les provinces du Haut et Bas-Canada aux personnes se rendant coupables de crimes et de délits dans certaines parties de l'Amérique du Nord adjajentes aux dites provinces, sanctionné le 11 août 1803. 24

W. McGillivray à Harvey, 24 juin. Nie positivement qu'il y ait aucune raison pour la rumeur que la Compagnie du Nord-Ouest pousse les sauvages à détruire la colonie de la Rivière-Rouge. Donne détails sur les relations entre la Compagnie du Nord-Ouest, celle de la Baie-d'Hudson et la colonie de Selkirk. 29

Journal des transactions dans le département de la Rivière-Rouge, se rapportant à la saisie et au pillage des biens de la Compagnie du Nord-Ouest par Miles McDonell, du 19 mai au 18 juin 1814. 38

Discours de Grandes-Oreilles, chef Chippaoua, 19 juin 1814, témoignant de son amitié pour la Compagnie du Nord-Ouest. 47

McGillivray à Harvey, 6 juillet.

Messager arrivé des pays sauvages rapporte que Miles McDonell continue ses violences, mais que les gens de la Compagnie du Nord-Ouest ne se soumettent pas comme l'an dernier à l'injustice. Craint de malheureuses conséquences. 51

Harvey à Maitland, Gorden et Aulgeo, 12 juillet. La réponse de W. McGillivray a dû faire disparaître tout soupçon d'un complot de la part de la Compagnie du Nord-Ouest contre la colonie de Selkirk, s'il en existait. Le danger naîtra de la conduite de Miles McDonell, qui, en outre, s'arroge des pouvoirs qui ne pourraient être accordés à aucun agent de compagnie ou individu. Cette question de pouvoirs a été sagement référée aux tribunaux par la Compagnie du Nord-Ouest. Copies des documents qu'ils ont remis ont été envoyées au secrétaire d'Etat. 53

Proclamation de Miles McDonell, 18 janvier 1814, à l'effet que la Compagnie de la Baie-d'Hudson a concédé à Selkirk une étendue de terre (limites données), et promulguant règlements pour la gouverne du territoire. 55

Avis à la Compagnie du Nord-Ouest, 21 octobre 1814, d'avoir à évacuer le poste aux fourches de la rivière Rouge dans un délai de six mois. 58

Déclaration de la Compagnie de la Baie-d'Hudson au sujet du moyen qu'elle a prise de se procurer des vivres dans le territoire en concédant des terres en franc-alleu. 59

Sans signature ni adresse, 10 octobre 1814. Danger qui menace la vie du frère de l'auteur. Vues favorables à la colonie de la rivière Rouge d'une partie des associés de la Compagnie du Nord-Ouest. Concernant la vente des biens de l'auteur. 62

John McLeod à W. Miller, 17 février 1813. Intrigues de la Compagnie du Nord-Ouest avec les sauvages. 64

Minute par Miles McDonell, 24 mai 1811. Rapporte l'opposition de sir Alexander McKenzie à la colonie de la Rivière-Rouge. 66

Selkirk à la Compagnie de la Baie-d'Hudson, 14 février 1815. Fait rapport de l'hostilité de la Compagnie du Nord-Ouest à la colonie de la Rivière-Rouge, et sur les moyens qu'elle prend pour soulever les sauvages. 68

Digitized by Google

1815.

Déclaration de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, sans date, marquée n° 9. Expliquant que l'embargo mis sur les vivres secs de la Compagnie du Nord-Ouest n'est qu'une mesure de précaution. Page 75

Miles McDonell à Selkirk, 25 juillet 1815 (extrait). Rapporte l'attaque faite par la Compagnie du Nord-Ouest sur la colonie; colons et biens protégés par les sauvages; arrivée de McLeod et de cinq ou six hommes qui pourront s'occuper des récoltes jusqu'à l'arrivée de renforts. Il (McDonell) est prisonnier jusqu'à ce que la Compagnie du Nord-Ouest le transporte à Montréal. Spencer est aussi prisonnier. Probabilité que les colons se plaindront de mauvais traitements parce qu'ils sont maintenant sous l'influence de la compagnie. Entend dire qu'on va les établir à la baie Matchedash sur des terres de la couronne qu'on obtiendra pour eux. 77

21 août, Québec. Drummond à Bathurst (n° 58). Rappelle rapport du 15 mai annonçant qu'il avait établi plusieurs soldats du 10e vétérans royaux avec leurs familles sur la route entre Frédéricton et le Saint-Laurent. A envoyé un détachement du même corps pour aider aux colons sur la rivière Saint-François. Ceux qui le mériteront seront licenciés et recevront une concession de terre. Demande autorisation pour exécuter ce plan, afin que ceux qui font encore partie de l'armée puissent être licenciés; aussi qu'il soit permis de temps à autres de licencier les soldats qualifiés, afin d'augmenter le nombre des colons. 79

22 août, Kingston. Sir Frederick Robinson à Drummond. Incluse dans Drummond à Bathurst, 2 novembre (n° 72), laquelle voir.

22 août, Québec. Loring à Ryland. Appendice 5, inclus dans Drummond à Bathurst (n° 76) 10 novembre, laquelle voir.

27 août, Québec. Drummond à Bathurst (n° 59). Rapport favorable de McDouall sur la situation du nouveau poste sur le lac Huron (*voir* 15 août, n° 56, p. 5 de ce volume). Havre excellent, site avantageux pour le village, et sol aux alentours beaucoup meilleur qu'on l'avait d'abord dit, avec bois pour construction de navires; description des fortifications. Si Michilimakinak n'était la clef pour arriver aux sauvages de l'Ouest, il n'y aurait guère raison de regretter sa perte. L'île sur laquelle le nouveau poste est érigé, maintenant appelée île Drummond, devra être achetée des sauvages; enverra réquisition pour marchandises nécessaires pour en payer le prix. Il paraît que les Etats-Unis sont disposés à violer le traité en ce qui concerne le territoire des sauvages; ils envoient ouvertement des troupes pour établir des postes. Sous prétexte de convoquer un grand conseil des sauvages pour traiter de la paix, on paraît vouloir détruire les tribus qui refuseront de céder leurs territoires. Demande instructions. L'officier américain commandant à Michilimakinak, d'après le rapport de McDonall, admet que les Américains, en vertu du traité, n'ont pas le droit "d'occuper le territoire des sauvages ou d'y ériger des forts qu'ils "ne possédaient pas avant la guerre; mais que néanmoins la chose est "décidée et qu'elle sera faite". A écrit à Baker à Washington à ce sujet. 81

28 août, Québec. Ryland à Loring. Appendice 7, inclus dans Drummond à Bathurst (n° 76) 10 novembre, laquelle voir.

30 août, Québec. Cochran à Ryland. Appendice 8, inclus dans Drummond à Bathurst (n° 76) 10 novembre, laquelle voir.

8 septembre, Québec. Le même au même. Appendice 9, inclus dans Drummond à Bathurst (n° 76) 10 novembre, laquelle voir.

12 septembre, Montréal. Affidavit de W. Gray. Partie d'appendice 2, incluse dans Drummond à Bathurst (n° 76) 10 novembre, laquelle voir.

12 septembre, Québec. Loring à Ryland. Appendice 10, inclus dans Drummond à Bathurst (n° 76), 10 novembre, laquelle voir.

14 septembre, Québec. Cochran à Ryland. Appendice 11, inclus dans Drummond à Bathurst (n° 76) 10 novembre, laquelle voir.

Digitized by Google

1815.
22 septembre, York. Liste des colons de la Rivière-Rouge arrivés à Holland-River le 6 septembre. Incluse dans Drummond à Bathurst, 2 novembre (n° 72), laquelle voir.

22 septembre, Québec. Drummond à Bathurst (n° 60). Concernant correspondance de Felton au sujet de sa concession de terre, déjà transmise. Transmet une autre lettre de Felton demandant de référer aux conditions auxquelles lui et ses associés se sont tournés vers le Canada. Page 86

Incluse. Felton à Loring, 12 septembre. Dit que Whitcher et lui se sont embarqués avant d'avoir reçu la dépêche de Bathurst changeant les termes de leur contrat avec Sa Seigneurie. 87

23 septembre, Québec. Drummond à Bathurst (n° 61). Un bon plan pour coloniser les terres inoccupées serait que, lorsqu'on réduit les corps provinciaux par suite de la paix générale, au lieu de licencier les hommes, de les garder dans le service pour un an, durant lequel ils seraient placés sur les terres de la couronne, qui leur seront concédées à l'expiration de ce temps en proportions déterminées. Par ce moyen les officiers resteraient avec les hommes pendant un certain temps et leur influence aurait un bon effet. Les provisions, matériel, etc., seraient sous les ordres de l'intendance. Beaucoup sont des artisans, de sorte que la terre serait bientôt défrichée et les maisons érigées. La plupart des hommes et des officiers sont du pays et constitueraient une excellente milice; recommanderait de laisser à ceux qui s'établissent, leurs armes et accoutrements. Autres avantages. Les hommes qui ne voudraient pas s'établir seraient employés durant l'année à ouvrir des chemins, etc. 89

23 septembre, Québec. Drummond à Bathurst (n° 62). Arrivée des transports amenant les colons; inconvénients de leur arrivée tardive; ils ont été expédiés sans retard dans le Haut-Canada, où ils se sont fixés. A des craintes au sujet du retard de l'*Eliza* amenant colons de Greenock. Rapports favorables reçus sur les progrès de la colonisation dans les deux provinces. Colonies établies sur trois points dans le Haut-Canada: 1° dans le comté de Glengarry; 2° sur la Rideau pour ouvrir une route par cette rivière entre Ottawa et Kingston; 3° sur la baie de Quinté. Dans le Bas-Canada la colonie de la rivière Saint-François est prospère. On devrait être averti de bonne heure s'il est question d'envoyer un grand nombre de colons au printemps, afin qu'on prenne mesures. 93

23 septembre, Québec. Le même au même (n° 63). Remercie d'être relevé de son commandement; il ne l'aurait pas demandé sans les raisons les plus pressantes. La saison est avancée, mais espère pouvoir recevoir autorisation de transmettre le commandement et l'administration à l'officier supérieur à temps pour pouvoir partir avant la clôture de la navigation. 95

23 septembre, Québec. Le même au même (n° 64). Transmet preuve dans l'enquête sur le cadavre de Wm Thompson, caporal dans les marins royaux, assassiné par Francis Ansell, à bord du *La Traave.* Le procès, jugement extraordinaire des juges; transmettra leur rapport aussitôt reçu. Ansell envoyé en Angleterre pour procès; gravité des questions soulevées au point de vue de la justice criminelle et civile dans le pays. 97

23 septembre, Québec. Le même au même (n° 65). Trois vacances dans le Conseil exécutif; recommande nomination de John Richardson, James Irvine et A. L. J. Duchesnay. 99

27 septembre, Québec. Le même au même (n° 66). Le télégraphe annonce arrivée dans le fleuve du transport 638, avec 40 familles, ayant fait voile de Greenock le 6 août. 100

(Dans la lettre du 23 (n° 62) craintes exprimées au sujet du retard du transport *Eliza* parti de Greenock; c'est probablement le même navire que celui appelé ici 638.)

18 octobre, William Henry. Davis à Bathurst. Incluse dans Drummond à Bathurst, 26 octobre, laquelle voir.

Digitized by Google

1815.
18 octobre, William Henry. Davis à Drummond. Incluse dans Drummond à Bathurst, 26 octobre, laquelle voir.

23 octobre, Québec. Loring à Heriot. Incluse dans Drummond à Bathurst (n° 78), 10 novembre, laquelle voir.

24 octobre, Québec. Heriot à Loring. Incluse dans Drummond à Bathurst (n° 78), 10 novembre, laquelle voir.

25 octobre, Québec. Loring à Heriot. Incluse dans Drummond à Bathurst (n° 78), 10 novembre, laquelle voir.

25 octobre, Québec. Drummond à Bathurst (n° 73). Vu les loyers élevés, l'incertitude de pouvoir rester en possession, et autres désavantages que présentent les édifices loués pour bureaux publics, a soumis la question d'acquérir des propriétés pour cette fin à un conseil de fonctionnaires, qui se prononcent fortement en faveur de l'achat. A conséquemment acheté immeuble près du Château Saint-Louis, et sollicité l'approbation de Sa Seigneurie. Page 127

Incluses. Délibérations du conseil, 28 juillet 1815. 130

Plan annexé aux délibérations. 132

Foster au président du conseil des fonctionnaires, soumettant la question d'achat pour considération, 24 juillet. 133

W. H. Robinson à Foster, 22 juillet, recommandant l'achat d'un immeuble pour les bureaux publics. 134

Etat, 28 juillet, du montant annuel nécessaire pour l'entretien des départements militaires, à Québec, soit £600 monnaie courante 135

Fred. Grant à Robinson, 21 juillet, offre de vendre la propriété rue Saint-Louis pour l'usage des départements militaires. 136

Peter Brehaut à Robinson, 21 juillet, offre de vendre son immeuble pour l'usage des départements militaires, avec état des charges que l'acquéreur devra accepter. 137

L'acceptation de l'offre est annexée. 138

26 octobre, Québec. Drummond à Bathurst (n° 67). Transmet proposition du major Davies; croit qu'il est capable de mener l'entreprise à bonne fin. 101

Incluses. Davies à Drummond, 18 octobre. Il prie de transmettre sa proposition à Bathurst. Si son grade dans l'armée est un empêchement, il est prêt à prendre sa retraite avec la nouvelle demi-solde, en gardant son grade progressif. 102

Davies à Bathurst, 18 octobre. Propose de fonder une colonie de Gallois. 103

27 octobre, Québec. Heriot à Loring. Incluse dans Drummond à Bathurst (n° 78) 10 novembre, laquelle voir.

29 octobre, Québec. Drummond à Bathurst (n° 68). Transmet documents concernant la conviction et la condamnation à mort de John Tyrie Wilson, pour vol dans les magasins, et de George Cross, pour vol avec effraction, et dont la sentence a été commuée en celle de transportation. Ils ont été placés sur le transport *Eliza* pour être livrés aux autorités au premier port de débarquement. 105

29 octobre, Québec. Le même au même (n° 69). Requête de Caldwell, percepteur général, pour augmentation d'appointements, a été soumise à un comité qui l'approuve. Vu augmentation des charges, croit que de £400, avec £100 pour commis et papeterie, les appointements devraient être portés à £1,000, toutes dépenses comprises. 107

29 octobre, Québec. Le même au même (n° 70). Conformément à la demande du capitaine Dobbs, M. R., qu'une concession de terre devrait être faite à ceux qui s'enrôlent comme marins pour le service sur les lacs après trois années de service, il a autorisé la promesse que ces hommes recevront une concession de 100 acres chaque s'ils désirent s'établir. Par ce moyen on obtiendra une sorte de milice navale toujours disponible; son importance pour la sécurité de la province. 109

Digitized by Google

1815.
30 octobre, Québec.

Drummond à Bathurst (n° 71). Fait rapport, d'après inspection personnelle, du succès de la colonisation sur la rivière St-François sous la direction de Heriot. Difficulté de concentrer les colons, vu les grandes concessions auxquelles on a ajouté par achat. Conseille qu'en faisant ces concessions, considérables on devrait exiger des garanties qu'elles seront colonisées. Demande instructions quant à l'étendue de terre à accorder aux officiers qui s'établissent, et réfère à sa lettre n° 61 du 23 septembre, pour l'échelle qu'il avait proposée. A cru devoir augmenter les rations sur les représentations des surintendants, et a donné ordres en conséquence. Page 111

Incluses. Les nouvelles instructions. 115

2 novembre, Québec.

Drummond à Bathurst (n° 72). Réfère à sa lettre du 16 août, (pas de n°) et aux documents inclus, concernant colons de la Rivière-Rouge. Transmet lettre de sir Frederick Robinson, alors gouverneur du Haut-Canada, laquelle contient une lettre de W. McGillivray qui dit que des colons, dont le nombre est donné dans un état annexé, sont partis de la Rivière-Rouge pour le Haut-Canada. A ordonné des rations et a recommandé à Gore de leur concéder des terres. 116

Incluses. Sir Frederick Robinson à Drummond, 22 août. Transmet lettre de McGillivray concernant des colons de la Rivière-Rouge pris sous la protection de la Compagnie du Nord-Ouest. Désire renseignements sur le sujet. S'ils doivent faire de bons colons, il aimerait à les placer sur la Rideau. 118

Déclaration concernant les colons de la Rivière-Rouge, 15 août 1815, signée W. McGillivray, pour la Compagnie du Nord-Ouest. Donne historique de l'entreprise de Selkirk pour la colonisation de la Rivière-Rouge depuis 1811. 128

Listes des colons de la Rivière-Rouge arrivés à Holland-River, 6 septembre 1815. Noms et familles indiqués. 125

3 novembre, Québec.

Drummond à Bathurst (n° 74). Vu la destruction des provisions de l'intendance par le feu de la basse-ville, Québec, et le risque de perdre les provisions des casernes, dans un autre magasin, lesquelles, valant £100,000, n'ont été sauvées qu'avec la plus grande difficulté et danger pour les troupes, vu aussi les loyers énormes exigés pour ces magasins peu sûrs, propose d'ériger une bâtisse convenable en dedans des murs et une autre sur le quai du Roi, à l'abri du feu. 139

3 novembre, Québec.

Rapport du conseil exécutif. Inclus dans Drummond à Bathurst (n° 76) 10 novembre, laquelle voir.

10 novembre, Québec.

Drummond à Bathurst (n° 75). Demande instructions quant à la réception à faire à Joseph Bonaparte, Saint-Jean d'Angely, son fils, et autres adhérents de Napoléon Bonaparte, récemment débarqués aux Etats-Unis, au cas où ils viendraient au Canada. 141

10 novembre, Québec.

Le même au même (n° 76). Transmet rapport du conseil exécutif sur le cas de Stephen Sewell, solliciteur général. 142

Inclus. Rapport. 143

3 novembre. Appendice (n° 1). J. Stuart à ——— 30 mars. 148

N° 2. Affidavit de M. Kay, 29 mars. 150

Affidavit de W. Gray, 12 septembre. 155

N° 3. Sewell au commissaire général, 28 mars. 157

N° 4. Rapport du comité de tout le conseil sur l'affaire Sewell. 161

N° 5. Loring à Ryland, 22 août, demandant renseignements sur la suspension de Sewell, solliciteur général. 163

N° 6. Bathurst à Drummond, 13 juin. Demandant renseignements concernant la suspension de Sewell. 164

N° 7. Ryland à Loring, 28 août. Le Conseil désire avoir les documents originaux dans l'affaire Sewell, afin de pouvoir faire un autre rapport. 165

Digitized by Google

1815.

N° 8. A. W. Cochran à Ryland, 30 août. Les documents demandés sont à Montréal, mais seront transmis aussitôt reçus. Page 166

N° 9. Cochran à Ryland, 8 septembre. Les documents demandés furent, par ordre de Prevost, envoyés à Montréal pour des fins privées. Lorsqu'ils reviendront ils seront envoyés au Conseil. 167

N° 10. Loring à Ryland, 12 septembre. Ne peut attribuer retard dans le renvoi des documents qu'à l'absence de Stuart, auquel ils ont été confiés. 168

N° 11. A. W. Cochran à Ryland, 14 septembre. Les documents originaux sont présentement transmis avec affidavit ajouté. 169

10 novembre, Québec. Drummond à Bathurst (n° 77). Réquisition pour papeterie. 170

10 novembre, Québec. Le même au même (n° 78). Attire l'attention sur l'adresse conjointe des deux Chambres du Haut Canada demandant l'amélioration du service des postes dans cette province. Transmet correspondance avec Heriot à ce sujet, et prie qu'on prenne des mesures pour améliorer les moyens de communication avec la province d'en haut.

Incluses. Loring à Heriot, 23 octobre. Désire renseignements sur le service des postes de Montréal à Kingston, Kingston à York, de là à Niagara et Amhertsburg, avec arrangements pour les localités intermédiaires; manière de transporter les malles, etc. Le revenu est plus que suffisant pour couvrir la dépense d'un service convenable; à moins qu'on ne le donne, Drummond devra rétablir les exprès militaires à grands frais pour le gouvernement. 173

Heriot à Loring, 24 octobre. Vu le prix exorbitant demandé par les entrepreneurs pour le transport des malles deux fois la semaine, il a employé les courriers déjà au service des postes pour porter les malles en vertu d'un contrat par écrit pour un an, avec garantie. Lundi est le jour du courrier à Kingston et Montréal; il quitte Kingston le soir, arrive à Brockville le mardi, Cornwall mercredi et Montréal jeudi; entre York et Kingston deux courriers sont employés à £171 par an chaque, et le directeur de la poste à York a reçu instruction d'établir un service hebdomadaire pour et de Niagara. Le directeur à Amherstburg a refusé de reprendre ses fonctions depuis la guerre; les lettres pour et de cette localité en été étaient si peu nombreuses, qu'en hiver on n'employait un courrier qu'une fois par mois (sic). Faut observer ordre d'économiser. Pertes personnelles par suite de défalcations de directeurs de postes dans le Haut-Canada, qu'il n'a pu recouvrer. 175

Loring à Heriot, 25 octobre. La réponse pas satisfaisante, un meilleur service ferait augmenter les recettes; vu la manière négligente dont le service se fait personne n'y a confiance, et les commerçants aussi bien que les habitants saisissent toutes les occasions de faire remettre leurs lettres par mains privées, d'où perte d'un grand revenu. Drummond n'approuve pas qu'on laisse au directeur à York le soin d'organiser le service entre cette localité et Niagara et de trouver un directeur pour Amherstburg; ceci devrait être sous la surveillance directe du sous-directeur général des postes. L'importance du service pour Amherstburg. Les ordres d'économiser ne doivent pas être suivis au détriment des intérêts du Haut-Canada. 177

Heriot à Loring, 27 octobre. Regrette que sa lettre du 27 octobre n'ait pas donné satisfaction. Il a été empêché de dépenser tout le revenu pour l'amélioration du service par le directeur général des postes. Quant à la nomination des directeurs de bureau locaux il est obligé de se fier à la recommandation du doyen des directeurs dans chaque province. 179

10 novembre, Québec. Drummond à Bathurst. Transmet rapport spécial des juges sur le procès de Francis Ansell. 181

11 novembre, Québec. Selkirk à Drummond. Incluse dans Drummond à Bathurst, 6 décembre, laquelle voir.

Digitized by Google

1815.
18 novembre, Québec. Drummond à Bathurst (n° 80). Transmet requête de Placknett. Sir George Prevost, qui le nomma, peut donner renseignements sur son mérite et ses services. Page 182

Incluse. Requête de T. J. Placknett, 1er novembre 1815, exposant pertes subies, les causes, et demandant demi-solde et rations. 183

Placknett à Bathurst, 1er novembre. A transmis requête par Drummond. 186

Appendice A. Commission de Placknett comme garde-magasin, 3 décembre 1812. 187

B. Ordres du colonel Vincent concernant les canonnières, 18 décembre 1812. 188

Autres ordres *C.* à *E* et certificat de l'amiral Nelson quant à la valeur de ses améliorations aux cabestans, et reçus pour argent payé pour le service public. 189 à 192

19 novembre, Québec. Drummond à Bathurst (n° 81). Sur les grandes qualités du commodore Owen. 193

28 novembre, Montréal. W. McGillivray à Loring. Incluse dans Drummond à Bathurst, 6 décembre, laquelle voir.

6 décembre, Québec. Drummond à Bathurst (n° 82). Transmet documents relatifs à la disposition de la colonie de Selkirk, Rivière-Rouge. Son opinion sur la proposition de Selkirk pour un détachement de troupes. A eu de Robinson, commissaire général, un rapport démontrant que d'après tout ce qui est raisonnablement possible l'idée de Selkirk ne pouvait être exécutée. Transmet lettres et documents de W. McGillivray en faveur de la Compagnie du Nord-Ouest en réponse aux déclarations de McDonell. Selkirk craignant pour sa vie, on lui a permis d'amener un officier et cinq ou six soldats à ses dépens, pour l'accompagner à la Rivière-Rouge le printemps dernier. 195

Incluses. Selkirk à Drummond, 11 novembre. Erreurs de Maitland, Garden et Auldjo; ils ont omis certaines explications. Nouvelles raisons pour avoir secours de militaires. Transmet narration des événements à la Rivière jusqu'au 18 juin, préparée par Miles McDonell, démontrant nécessité de secours. Résume récit de McDonell, et indique les passages se rapportant surtout à ce sujet. Nécessité de protection militaire apparente d'après la condition des colons qui ont été chassés. 198

Esquisse sur la conduite de la Compagnie du Nord-Ouest envers la colonie de la Rivière-Rouge depuis septembre 1814 jusqu'à juin 1815, inclusivement. Sous forme de journal, chaque paragraphe numéroté, jusqu'à 41. 205

Réponse de W. McGillivray à l'esquisse de McDonell, 28 novembre 1815. 226

McGillivray à Robinson, 15 août. Donne avis de la condition de la colonie de la Rivière-Rouge et demande protection pour les pauvres colons. 235

Agents de la Compagnie du Nord-Ouest à Goulburn, 18 mars 1815. Expliquent l'attitude de la compagnie envers la colonie de Selkirk, et leur crainte pour les colons, qui supporteront les conséquences des projets visionnaires de Selkirk. 236

Déclaration du même jour à la suite. 241

7 décembre, Québec. Loring à Heriot. Incluse dans Drummond à Bathurst, 10 décembre, laquelle voir.

8 décembre, Québec. Heriot à Loring. Incluse dans Drummond à Bathurst, 10 décembre, laquelle voir.

10 décembre, Québec. Drummond à Bathurst (n° 83). Réfère à lettre précédente sur service des postes, et entre dans les détails pour démontrer l'opportunité de destituer Heriot, sous-directeur général des postes.

Digitized by Google

1815.

Incluses. Loring à Heriot, 7 décembre. Désire avoir renseignements complets sur service des postes entre York, Niagara et Amherstburg. Son Excellence est surpris qu'on le laisse à recueillir renseignements par-ci par-là. Page 252

Heriot à Loring, 8 décembre. N'est responsable qu'au directeur général, et n'a à recevoir d'ordre que par l'entremise du secrétaire de ce dernier. Ne sait pas si le directeur à York a établi des bureaux à York et Amherstburg. Les améliorations ne peuvent venir qu'avec l'augmentation du revenu. 254

18 décembre, Québec. Drummond à Bathurst (n° 84). A l'égard des sauvages a suivi la routine ordinaire, et comme commandant en chef des troupes, a nommé un surintendant des sauvages pour le Haut-Canada. S'aperçoit que ce droit, cependant, a été transféré à l'administration civile; pour le plus grand bien des sauvages et du service il paraîtrait préférable de remettre la direction aux autorités militaires, ce qui ne pourrait se faire en temps plus favorable que le présent. 256

18 décembre, Montréal. Barnes à Beckwith. Incluse dans Drummond à Bathurst, 26 décembre, laquelle voir.

23 décembre, Québec. Drummond à Bathurst (n° 85). Rappelle la requête de la législature du Bas-Canada en faveur de de Salaberry pour récompense de ses services, et recommande une réponse favorable. 259

23 décembre, Québec. Beckwith à Drummond. Incluse dans Drummond à Bathurst, 26 décembre, laquelle voir.

24 décembre, Québec. Drummond à Bathurst (n° 84). A pu racheter les billets de l'armée; le total de ceux qui restent en circulation n'excède pas £400 monnaie courante. Bon accueil fait aux billets de l'armée. 261

26 décembre, Québec. Le même au même (n° 87). Annonce désastre qui a frappé quatre sur huit des transports qui étaient partis avec artillerie et provisions pour les lacs. Pas de nouvelles des quatre autres. 263

26 décembre, Québec. Le même au même (n° 88). Plaintes des colons envoyés en Haut-Canada pour rejoindre leurs amis ont été, après enquête, déclarées non fondées. 266

Incluses. Beckwith à Drummond, 23 décembre. Transmet rapport de Barnes. Exigences de Holliday, envoyé comme instituteur. 268

Barnes à Beckwith, 18 décembre. Fait rapport que les colons sont bien, et que les plaintes ne proviennent que de quelques mécontents, ayant à leur tête William Old, avocat et marchand en banqueroute, Holliday, instituteur. et Francis Allen, avocat, qui ont rédigé des requêtes au prince régent, demandant rations entières pour les enfants et du rum. Colons de la rivière au Raisin contents; on a fait donner des couvertures aux familles qui n'en avaient pas reçues. 270

26 décembre, Québec. Drummond à Bathurst (n° 89). Nouvelles plaintes contre Heriot. Exemples de sa mauvaise administration. 273

Pas de date. Déclaration de la Compagnie de la Baie-d'Hudson. Incluse dans Drummond à Bathurst, 16 août 1815, laquelle voir.

Déclaration par la Compagnie de la Baie-d'Hudson, marquée 6. Incluse dans Drummond à Bathurst, 16 août 1815, laquelle voir.

Digitized by Google

FONCTIONNAIRES, 1815.

Q.—134 1.

1815.
13 janvier, Amirauté. Croker à Goulburn. Ordres seront donnés pour passage de Prevost et sa suite. Page 3

9 février, Whitehall. Butler (Conseil Privé) à Bunbury. Transmet copie de requête de Flowerden et Davidson demandant permission d'exporter des provisions pour marine à Québec et de là à New-York. Il désire savoir de Bathurst s'il y a objection à envoyer à Québec des instructions semblables à celles qui ont déjà été transmises aux gouverneurs de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick, concernant les navires venant de la Grande Bretagne avec cargaison pour les Etats-Unis. 83

Incluse. La requête. 84

10 février, Trésorerie. Lushington à Goulburn. La Trésorerie approuve les moyens pris par Bathurst pour aider aux personnes allant s'établir au Canada. 207

11 février, Trésorerie. Le même à Bunbury. Concernant Miss Buller, fille d'un "loyaliste", les règlements ne permettent pas qu'on lui fasse une allocation sur le montant pour assister les loyalistes ; mais vu qu'il s'agit d'un cas de misère extrême, on lui accorde £50 sur le fonds de bienfaisance royal ; mais elle ne peut attendre davantage. 208

11 mars, Washington. Baker à Castlereagh. Incluse dans Marier à Bunbury, 1er mai, laquelle voir.

13 mars, Gardes à cheval. Torrens à Goulburn. Transmet requête du lieut. W. Herron (Heron ?) pour permission de s'établir dans l'Amérique Britannique du Nord. 50

13 mars, Bureau du transport. McLeay au même. Conformément au désir de Bathurst, le conseil du transport fournira 5,000 tonneaux de jauge pour le transport de colons de la Clyde à Québec, et même chose pour ports d'Irlande ; désire savoir pour combien de personnes il faut aménager les transports. 140

15 mars, Affaires étrangères. Marier au même. Transmet six copies du traité de Gand, conclu le 24 décembre, ratifié et échangé à Washington le 17 dernier 96

15 mars, Spring Gardens. Harrison au même (confidentielle). Transmet lettre de Reid, de Reid et Irving, pour savoir ce qu'il faut répondre. Demande aide pour expédier au Canada un jeune homme qui a fait un mariage indiscret. 209

16 mars, Bureau du transport. Liste des transports sur le Saint-Laurent et à Halifax. 141
(Liste donne nom et jaugeage de chaque navire.)

20 mars, Bureau du transport. Etat des préparatifs pour ramener les troupes d'Amérique. 20,000 hommes doivent être embarqués à Québec. 144

Deuxième état en date du 23 mars annexé. 146

21 mars, Amirauté. Barrow à Goulburn. Ordre a été donné au capitaine du N. S. M. *Penelope* de prendre à son bord à Québec, Prevost et sa suite. 4

21 mars. Portobello. Morison à————. Incluse dans Harrison à Goulburn, 13 avril, laquelle voir.

22 mars, Ile de Skye. Certificat de réputation de Shaw. Inclus dans Beckett à Goulburn, 22 août, laquelle voir.

27 mars, Amirauté. Croker à Goulburn. Un navire devra être envoyé au contre-amiral Griffith à Halifax pour fournir convoi à trois divisions de transport. 5

29 mars, Bureau du transport. McLeay au même. Envoie liste des transports pour ramener troupes d'Halifax et Québec ; doit-on en retenir aucun pour prendre des émigrants pour le Canada ? 148

Digitized by Google

1815.

Incluses. Liste des transports pour ramener 3,000 hommes d'Halifax et 20,000 de Québec. Page 149

(Nom et jangeage de chaque navire.)

Autre liste datée le 31 est annexée; il y a quelques différence dans l'ordre des noms. 154

3 avril. Amirauté. Croker à Goulburn. Transmet ordre de la Chambre des Pairs demandant correspondance au sujet des armements sur les lacs d'Amérique. 6

Suit titre du rapport en date du 21 février. 7

7 avril, Trésorerie. Harrison à Goulburn. Transmet lettre de Prevost contenant requête pour une pension de Richardson, de la marine provinciale. 210

7 avril. Bureau des vivres. Commissaires des vivres à Harrison. Incluse dans Lushington à Goulburn, 17 avril, laquelle voir.

11 avril, Bureau du transport. McLeay à Goulburn. Concernant les émigrants à transporter en Canada sur l'un des transports, envoie extrait d'une lettre de Young, agent des transports à Deptford, demandant que les familles reçoivent instruction de s'adresser à lui quand prêtes, aussi leurs noms, etc. 158

Young à McLeay, 10 avril. Extrait mentionné. 159

12 avril, Trésorerie. Harrison à Goulburn. Transmet copie de lettre de Prevost, annonçant qu'il à tiré pour £10,000 pour payer les milices incorporées. 211

Incluse. Prevost à Harrison, 1er décembre 1814. A tiré pour £10,000 pour payer les milices incorporées du Haut Canada. 212

13 avril. Trésorerie. Harrison à Goulburn. Transmet lettre d'une personne qui paraît désirer vivement être employée à expédier des colons au Canada. 213

Incluse W. Morison à ———. Désire être employé à l'expédition d'émigrants; envoie des témoignages attestant les bons soins qu'il a eu pour les émigrants lors de son dernier voyage à l'Ile du Prince-Édouard. Se croit compétent à choisir et gréer des navires pour le bien-être des passagers. 214

17 avril, Downing Street. Vansittart à Goulburn. Envoie une lettre à laquelle il lui demande (à Goulburn) la permission de répondre. 216

(La pièce n'est pas avec la lettre qui précède.)

18 avril, Bureau du transport. McLeay à Goulburn. A reçu et communiqué au conseil la liste des personnes qui ont obtenu la permission d'aller au Canada; envoie extrait de lettre de Young, recommandant que celles qui sont prêtes se rendent à Deptford le plus tôt possible. 160

Inclus. Extrait portant la date du 7. 161

19 avril, Trésorerie. Lushington à Goulburn. Transmet copie d'une lettre des commissaires des vivres demandant que l'intendance prenne le surplus des provisions obtenues pour la marine, mais que la cessation de la guerre rend inutiles. Existe-t-il d'autres services, à part celui des garnisons mentionnées, auxquels le reste des provisions pourrait être appliqué? 217

Incluse. Commissaires des vivres à Harrison, 7 avril. Appelant l'attention sur le surplus des provisions envoyées pour l'usage de la marine et devenues inutiles par la cessation de la guerre, et demandant que l'intendance aux Bermudes, à Halifax et à Québec ait ordre de les recevoir des magasins des entrepreneurs pour compléter leurs approvisionnements de l'année. 218

— avril, Bureau du transport. Baker à Goulburn. Le revérend Lewis Williams peut recevoir un passage gratuit pour Québec à bord du *Phœnix* et peut partir immédiatement. 162

21 avril, Belfast. Certificat de Stephen Daniel. Inclus dans Planta à Goulburn, 8 mai. *Voir* cette dernière.

21 avril, Belfast. Recommandation de Woolsey, Stewart et Cie. Incluse dans Planta à Goulburn, 8 mai. *Voir* cette dernière.

22 avril, Belfast. Stewart à Castlereagh. Incluse dans Planta à Goulburn, 8 mai. *Voir* cette dernière.

Digitized by Google

1815.
24 avril, Amirauté. Barrow à Bunbury. Envoie pour opinion et instructions, les noms de 25 soldats pris les armes à la main contre Sa Majesté dans le Haut-Canada, et actuellement en prison à Dartmoor. Page 8

Liste des prisonniers en question. 9

26 avril, Bureau du transport. McKay à Goulburn. Demande renseignement sur les sommes à être payées par les colons qui se rendent à Québec, renseignement demandé par Young. 163

Incluse. Young à McKay, 25 avril. Renseignement demandé sur les sommes à être payées par les colons qui s'embarquent. 164

1er mai, Affaires étrangères. Morier à Bunbury. Transmet extrait d'une dépêche de Baker disant que le pied de la paix des Etats-Unis est fixé à 10,000, à l'exclusion du génie. 97

Inclus. Extrait d'une dépêche de Baker, datée 11 mars. Les différends entre le Sénat et la Chambre des représentants des Etats-Unis à propos du pied de paix de l'armée établi en fixant le nombre à 10,000, à l'exclusion du génie. 98

1er mai, Bureau du transport. McLeay à Goulburn. Les rations distribuées aux colons à destination du Canada sont les mêmes que celles qui sont fournies aux soldats, à leurs femmes et à leurs familles embarqués sur les gabares. 165

4 mai, Québec. Beckwith à Robinson. Incluse dans Lushington à ——, 2 octobre. *Voir* cette dernière.

6 mai, Bureau du transport. Baker à Goulburn. Les commissaires espèrent envoyer dans quelques jours deux gabares à la Clyde pour recevoir une partie des émigrants et distribuer des rations aux autres en attendant l'arrivée des navires. 166

8 mai, St-James Square. Planta à Goulburn (personnelle). Envoie requête pour le cas où le gouvernement jugerait à propos d'employer la maison dont il a été question (apparemment la maison Stewart de Belfast). 100

Inclus. Requête de Robert Stewart, 22 avril, demandant que sa maison soit employée soit en qualité de commissaire ou en celle d'agent commercial aux Canadas. Les pertes dans la pémissule en 1810, 1811 et 1812. Inclus certificat, etc. 101

Recommandation de la maison Woolsey, Stewart et Cie, datée 21 avril. 103

Certificat de Stephen Daniel, 21 avril. 104

11 mai, Affaires étrangères. Hamilton à Goulburn. Felton avait demandé des terres dans la Nouvelle-Hollande, mais aujourd'hui il en demande dans le Canada. Suppose qu'elles seront accordées avec les restrictions et les avantages ordinaires. 105

13 mai Gardes à cheval. Frédéric (duc d'York) à Bathurst. A fait une enquête au sujet du malheureux événement survenu dans la prison de Dartmoor. La décharge d'armes à feu sur les prisonniers aurait pu tout d'abord être justifiée par leur conduite turbulente, mais son étendue doit être attribuée au manque d'assurance chez les troupes et à l'absence d'efforts chez les officiers. Elle n'est pas due à de l'animosité contre les prisonniers américains, mais à un défaut d'expérience chez la milice plutôt qu'à une absence de disposition à protéger des prisonniers de guerre. Cependant, la conduite des troupes mérite une censure sévère. Envoie copie d'une lettre de remontrances adressée à l'officier commandant de la milice de Somerset et qui, espère-t-il, fera une impression profonde sur les officiers et les soldats. 51

Inclus. Calvert à Bathurst, même date. Transmet copie d'une lettre adressée au major général Brown, commandant à Plymonth et dans le district occidental. 53

Calvert à Brown, même date. Le prince régent ne peut blâmer les premières mesures qui ont été prises pour mettre fin à la révolte dans la prison de Dartmoor, et le fait d'avoir tiré par-dessus la tête des prisonniers qui s'étaient mutinés dénote une indisposition à recourir aux extré-

Digitized by Google

1815.

mités. Mais la conduite subséquente des troupes en faisant feu après que la résistance eut cessé a causé au prince régent un chagrin et une affliction difficiles à exprimer; dire cela aux troupes de la façon la plus solennelle. Le commandant en chef censure la négligence des officiers qui ne sont pas accourus sur le terrain dès que l'alarme fut donnée. S'ils avaient fait leur devoir, il est probable que quelques-unes des déplorables conséquences du tumulte, auraient été évitées. Page 54

13 mai, Trésorerie. Lushington à Goulburn. Transmet requête de Campbell, agent de colons allant au Canada, à l'effet qu'on leur permette d'apporter avec eux leurs outils et certains articles d'ameublement, avec leurs armes. Demande l'opinion de Bathurst au sujet de cette requête. 219

16 mai, Bureau du transport. McLeay au même. Charles Whitcher et sa femme, avec deux serviteurs et deux servantes, peuvent s'embarquer immédiatement à bord de l'*Emily* à Deptford. 167

21 mai, Amirauté. Barrow à Bunbury. Transmet copie de lettre de Yeo, relative aux accusations portées contre Prevost. 24

Incluse. Yeo à Croker, 19 août. Nie l'accusation portée par Prevost à l'effet qu'il (Yeo) a pris des moyens en sous-mains pour obtenir des informations contre lui (Prevost). 25

24 mai, Whitehall. Beckett à Goulburn. Envoie requête de Lee à l'examen de Bathurst. 111

25 mai, Québec. Drummond à Torrens. Incluse dans Torrens à Goulburn, du 15 juillet. *Voir* cette dernière.

26 mai, Bureau du transport. McLeay à Goulburn. Le conseil ne peut accommoder madame Tunstall et trois enfants, non plus que M. John Simpson, sa femme et sa famille, à moins qu'ils ne s'embarquent sur l'un des bâtiments nolisés à la Clyde pour les colons. 168

26 mai. Québec. Dobbs au Bureau du transport. Incluse dans McLeay à Goulburn, 10 juillet. *Voir* cette dernière.

30 mai, Bureau du transport. McLeay à Goulburn (deux lettres). John Simpson, sa femme et sa famille et madame Tunstall et ses trois enfants peuvent être accommodés d'un passage à Québec, pourvu qu'ils se rendent immédiatement à Portsmouth pour embarquement. 170

30 mai, Québec. Beckwith à Robinson. Incluse dans Lushington à———2 octobre. *Voir* cette dernière.

3 juin, Trésorerie. Lushington à Goulburn. Relativement à la demande d'instructions à être données aux officiers de Portsmouth pour le bagage et les effets de Prevost, il n'a pas été donné d'instructions, attendu que les effets des gouverneurs sont sujets aux mêmes règlements que ceux appartenant à tous les autres sujets de Sa Majesté. 220

4 juin, Québec. Instructions à Heriot. Incluse dans Lushington à———2 octobre. *Voir* cette dernière.

6 juin, Gardes à cheval. Frederick (duc d'York) à Bathurst. Les accusations portées par Yeo contre Prevost exigent une enquête. Il doit réunir une cour martiale devant laquelle Yeo doit porter des accusations précises. 57

9 juin, Whitehall. Beckett à Goulburn. Désire que le pardon de Plackett soit envoyé à Québec. 112

15 juin, Whitehall. Circulaire de Sidmouth. Incluse dans Addington à Goulburn, 19 décembre. *Voir* cette dernière.

20 juin, Amirauté. Barrow à Goulburn. Demande à Bathurst d'ordonner à l'inspecteur général des bois du Haut et du Bas-Canada d'accorder gratuitement à MM. Usborne et Cie et à MM. Idles la permission de tailler des mâts sur les réserves de la Couronne, ces messieurs ayant fait le contrat de fournir des mâts, beauprés, etc., pour la marine. 11

20 juin, Gardes à cheval. Torrens à Goulburn. A soumis les documents relatifs aux mérites du lieutenant-colonel Harvey, et le commandant en chef serait heureux d'avoir l'occasion de suggérer au prince régent les moyens d'exprimer son approbation de la conduite de Harvey. 58

Digitized by Google

1815.

22 juin, Affaires étrangères. Morier à Goulburn. Chipman et Bouchette seront adjoints à la commission chargée d'exécuter les articles 4 et 5 du traité conclu avec les Etats-Unis et doivent se rendre à St-Andrews. Page 106

22 juin, Affaires étrangères. Le même au même. Transmet lettre de Barclay, contenant liste des instruments mathématiques nécessaires pour déterminer la frontière. 107

Barclay à Morier, 14 juin. Il faut s'assurer de la compétence de Bouchette. S'il ne réunit pas les qualités de mathématicien et d'arpenteur pratique, il faudra employer deux personnes. 108

23 mai, Amirauté. Croker à Goulburn. Conformément aux instructions de Bathurst pour le procès de Prevost, sir James Yeo est arrivé. 10

23 juin, Amirauté. Le même au même. Ordres ont été envoyés de faire remettre en liberté les hommes arrêtés à bord des gabares à destination du Canada. 12

23 juin, Bureau du transport. McLeay au même. Un médecin doit-il être attaché à chacun des bâtiments qui doivent transporter des colons de la Clyde au Canada? 171

24 juin, Bureau du transport. Le même au même. Envoie extrait d'une lettre de Champion, agent des transports, à l'effet que le receveur des douanes, à Greenock, a soulevé des difficultés au sujet des gabares portant des colons. Demande que des ordres soient donnés pour empêcher que des obstacles soient mis dans le chemin. 172

Inclus. Extrait. 173

27 juin, Amirauté. Croker à Goulburn. La lettre de Campbell devra être envoyée lorsqu'elle aura été renvoyée par le régulateur de Greenock. 13

30 juin, Amirauté. Barrow au même. Vu le rapport du régulateur de Greenock, l'Amirauté ne peut remettre en liberté les matelots enrôlés de force de l'*Atlas* à ce port. 14

Inclus. McDowall à Croker. Rapport 26 juin. Il a enrôlé de force les matelots de l'*Atlas*, à cause de leurs menaces et de leur conduite séditieuse. 15

30 juin, Whitehall. Buller à Goulburn. Transmet arrêté du conseil renvoyant les plaintes de l'Assemblée contre les juges en chef de Québec et de Montréal, en ce qui concerne les règles de pratique. 85

Inclus. Arrêté du conseil exposant les faits soumis et renvoyant les plaintes, daté 29 juin. 86

3 juillet, Bureau du transport. McLeary au même. Madame Tunstall, avec ses trois enfants et servante, peuvent être placés à bord du *Golden Grove* pour Québec. 174

6 juillet, Québec. Robinson à Herries. Incluse dans Lushington à —— 2 octobre *Voir* cette dernière.

8 juillet, Québec. Le même au même. Incluse dans Lushington à —— 2 octobre. *Voir* cette dernière.

10 juillet, Amirauté. Barrow à Goulburn. Envoie copie d'une lettre du contre-amiral Griffith relative à des bâtiments des Etats-Unis qui font la pêche dans le golfe Saint-Laurent et sur la côte du Labrador; une copie des instructions envoyées à Keane ne devrait-t-elle pas être adressée au contre-amiral? 17

Inclus. Griffith à Croker, 11 juin. Annonce que près de 100 bateaux de pêche appartenant aux Etats-Unis ont passé le détroit de Canso pour aller pêcher dans le Saint-Laurent et sur la côte du Labrador; il va envoyer un navire pour les surveiller. Le privilège accordé aux Etats-Unis ayant pris fin, il va donner des ordres à l'effet de saisir tous les navires étrangers entrant dans les ports ou havres. 18

10 juillet, Bureau du transport. McLeary à Goulburn. Envoie extrait d'une lettre de Dobbs, agent intérimaire des transports à Québec, concernant l'équipement de navires pour le transport de troupes de l'Amérique du Nord 175

Inclus. Extrait, 26 mai 176

Digitized by Google

1815.
11 juillet, Bureau du transport. McLeay à Goulburn. Le rév. M. Tunstall peut avoir à bord du *Golden Grove* un passage gratuit pour Québec. Page 177

13 juillet, Trésorerie. Lushington au même. Transmet lettre du secrétaire au conseil des douanes en Ecosse, relative à des difficultés survenues à Greenork à propos de bâtiments de transport portant des colons à destination du Canada. 221

Inclus. Pemberton à Lushington, 1er juillet. Les obstacles dont on se plaignait ont été enlevés par un ordre en conseil. 222

15 juillet, Gardes à cheval. Torrens à Goulburn. Transmet copie d'une lettre de Drummond au sujet de mettre sur pied de permanence le régiment d'infanterie légère de Glengarry, et demandant l'opinion de Bathurst. 59

Incluses. Drummond à Torrens, 25 mai. La milice sédentaire de Glengarry non mentionnée comme partie des troupes à être retenues; Prevost a laissé ce corps se recruter dans le service de réserve; il (Drummond) a continué cette permission à tous les corps en activité parce que les circonstances obligent les pays d'Europe et les Etats-Unis à tenir leurs armées sur le pied de guerre malgré leur intention de les diminuer. L'avantage qu'il y aurait à retenir un corps spécial. Transmet copie d'une lettre qu'il a écrite à Bathurst sur ce sujet. 60

15 juillet, Bureau du transport. McLeay à Goulburn. Envoie extrait d'une lettre de Patton, agent des transports à Portsmouth, concernant l'arrivée des transports *Retreat* et *Stately* qui s'étaient séparés de l'escorte de Québec. 178

Inclus. Extrait, donnant le nombre des hommes, femmes et enfants à bord des transports et faisant partie des troupes licenciées. 175

17 juillet, Whitehall. Lack à Goulburn. La commission du conseil du commerce approuve la conduite de Prevost au sujet du revenu. 91

17 juillet, Bureau du transport. McLeay à Bunbury. Des instructions ont été envoyées à Champion, agent à Greenock, de donner un passage gratuit à la compagne de madame Jeffreys. 180

18 juillet, Amirauté. Barrow à Bunbury. Le capitaine West a demandé une copie attestée des instructions données à Thornton au sujet des troupes embarquées sous ses ordres. Demande qu'elle soit envoyée pour qu'elle puisse servir à la cour martiale de West.

19 juillet, Bureau du transport. McLeay à Goulburn. Un passage gratuit ne peut être donné à Jerrard à bord du *Golden Grove*, car ce navire a déjà son plein chargement de passagers. 181

21 juillet, Trésorerie. Lushington au même. A propos d'affecter à l'usage des colons une partie des dépôts d'avitaillement d'Halifax et de Québec, désire savoir le nombre des personnes qui seront nourries et pendant combien de temps. 223

22 juillet, Bureau du transport. McLeay au même. Comme la saison est avancée, ordre devrait être donné de compléter le plus tôt possible l'embarquement des émigrants partant de la Clyde. 182

24 juillet, Amirauté. Barrow au même. Envoie copie d'une lettre de West exposant les raisons qui lui font demander que les instructions données à Thornon soient produites à sa cour martiale (de West). Demande que la copie nécessaire soit envoyée. 20

Incluse. West à Greetham, 22 juillet. Ses raisons pour demander copie des instructions à Thornton. 21

27 juillet, Trésorerie. Lushington à Goulburn. Les lords de la Trésorerie approuvent la recommandation de Prevost à l'effet que Freer soit gardé à solde jusqu'au 24 août, afin qu'il puisse clore les affaires relatives aux dépenses publiques. 224

28 juillet, Amirauté. Barrow au même. Envoie copie d'une lettre du conseil de la marine concernant le contrat pour mâts, beauprés, etc. 22

Incluse. Conseil de la marine à Croker, 27 juillet. Les conditions du contrat pour mâts et beauprés ne sont pas encore fixées pour permettre

Digitized by Google

1815.

d'envoyer des instructions à l'inspecteur général. Si le compte des quantités, etc., suffit, il peut être envoyé immédiatement. Page 23

29 juillet, Bureau du transport. McLeay à Goulburn. Ordre a été donné d'accorder un passage gratuit à Hope Stewart pour aller au Canada et en revenir. 183

31 juillet, Trésorerie. Lushington au même. Suivant requête, le commissaire en chef a reçu ordre d'expédier de Portsmouth £200,000 à l'ordonnateur en chef Robinson à Québec. 225

Inclus. Drummond à Harrison, 13 juillet. Rapport reçu du premier officier de l'intendance d'Halifax, à l'effet que, sur demande de l'ordonteur en chef Robinson, il lui a expédié $120,000 pour le service des Canadas. Il a communiqué avec la Jamaïque et les Bermudes et il a appris que, en raison du prix élevé du numéraire en Angleterre, près de £20,000 ont été expédiés pour le marché de Londres. 226

31 juillet, Edimbourg. Campbell à McLeay. Incluse dans McLeay à Goulburn, 3 août. *Voir* cette dernière.

3 août, Bureau du transport. McLeay à Goulburn. Relativement au passage de Hope Stewart, il inclut copie d'une lettre de John Campbell désapprouvant le voyage de Stewart au Canada. 184

Incluse. John Campbell à McLeay, 31 juillet. Désapprouve le fait que Stewart, un commis à Greenock, reçoive un passage pour le Canada et retour. 185

3 août, Bureau du transport. McLeay à Goulburn. Envoie extrait d'une lettre de Patton, agent à Portsmouth, annonçant l'arrivée du transport *Nautilus* de Québec. 187

Inclus. Extrait, 2 août. 188

4 août, Gardes à cheval. Shawe à Bunbury. Transmet un relevé des détachements prêts à rejoindre les régiments en Amérique, et qui devraient être envoyés par les bâtiments de la saison. 62

Inclus. Relevé. 63

9 août, Bureau du transport. McLeay à Goulburn. Un passage fourni à Gerrard (Jerrard ailleurs) à bord du *Nelly*. 189

14 août, Gardes à cheval. Frederick (duc d'York) à Bathurst. Transmet lettre de Prevost. Vu le temps considérable que Yeo met à préparer ses accusations, il croit juste pour Prevost de transmettre sa représentation. 64

Incluse. Prevost au duc d'York, 14 août. Son désir d'un procès prochain pour défendre sa réputation. Accuse Yeo de s'être avili en cherchant à obtenir d'officiers de la marine et de l'armée des Etats-Unis des dénonciations contre lui. 65

17 août, Watternish. Shaw à Sidmouth. Incluse dans Beckett à Goulburn, 22 août. *Voir* cette dernière.

17 août, Bureau du transport. McLeay à Goulburn. Un passage est fourni à Jerrard à bord du *Rebecca* au lieu du *Nelly*. 190

22 août, Gardes à cheval. Torrens à Bunbury. Demande que, conformément à la lettre de Mainwaring, des passages seront fournis aux femmes et aux enfants des soldats appartenant aux 37e et 76e régiments, dont les maris et les pères font du service au Canada. 67

Incluse. Mainwaring à Torrens, 21 août. Fait connaître le nombre de femmes et d'enfants de soldats servant au Canada dans les 37e et 76e régiments, pour lesquels il désire un passage. 68

22 août, Whitehall. Beckett à Goulburn. Transmet une requête de l'Ile de Skye au nom de 500 âmes qui désirent émigrer, demandant un navire pour les transporter à Québec et des terres à leur arrivée. 113

Inclus. Shaw à Sidmouth, 7 août. Demande au nom de fermiers de l'Ile de Skye, un navire pour les transporter à Québec, des terres, etc., car ils n'ont pas les moyens de payer leur passage. 114

Digitized by Google

1815.

Certificat de bonne réputation de Shaw, 22 mars. Page 116

22 août, Bureau du transport. McLeay à Goulburn. Bezant, sa femme et deux enfants peuvent être accommodés à bord du *Green*. 191

23 août, Bureau de la guerre. Merry au même. La Trésorerie approuve la recommandation de mettre les officiers des Voltigeurs Canadiens à demi-solde. Transmettra une liste indiquant les noms des officiers et l'époque où ils seront mis à demi-solde. 263

24 août, Amirauté. Barrow à Bunbury. Envoie deux listes, transmises par Epworth, des officiers de l'armée qui ont reçu des passages. Ces officiers devront-ils avoir des passages aux frais publics? 27

Incluse. Liste des officiers reçus dans la cabine du *Bulwark*. 28

Liste de ceux reçus dans le carré des officiers. 29

26 août, Vere Street. Yeo à Sutton. Incluse dans Barrow à Bunbury, 9 septembre. *Voir* cette dernière.

27 août, Ossington. Sutton à Yeo. Incluse dans Barrow à Bunbury, 9 septembre. *Voir* cette dernière.

29 août, Amirauté. Barrow à Goulburn. Envoie copies attestées des contrats pour mâts et beauprés, à être annexés au mandat pour l'inspecteur géneral des bois du Canada. 30

31 août, Trésorerie. Lushington au même. Transmet lettre du garde-magasin général relative au transfert des munitions de guerre de l'intendance à son département, et aux arrangements à prendre pour cette fin. 227

Incluse. Barker à Harrison, 17 août. Il envoie des officiers à Québec et à Halifax pour examiner et faire rapport sur la manière la plus économique et la plus efficace d'effectuer le transfert des munitions de guerre et d'en prendre soin. 228

1er septembre, Artillerie. Griffin à Bunbury. Ordre a été donné de faire l'essai des fusils améliorés de Bland. 196

5 septembre, Portsmouth. Yeo à Croker. Incluse dans Barrow à Bunbury, 9 septembre. *Voir* cette dernière.

5 septembre, Gardes à cheval. Frederick (duc d'York) à Bathurst. Envoie copie d'une lettre de Prevost qui demande d'être envoyé à l'amirauté. Sa surprise de voir qu'on ait accordé tant de temps à Yeo pour préparer ses accusations. Le tort fait à Prevost par la publication des procédures de la cour martiale et dont Prevost demande une copie authentique. 69

Incluse. Prevost au duc d'York, 1er septembre. Proteste contre le verdict de la cour martiale dans sa censure des opérations de l'armée, attendu qu'aucune preuve militaire n'a été faite devant ce tribunal. Insiste pour un procès immédiat. 71

5 septembre, Portsmouth. Accusations portées par Yeo contre Prevost. 42

7 septembre, Trésorerie. Brooksbanks à Goulburn. Transmet copie d'une lettre des commissaires d'avitaillement sur le présent état des vivres en magasin au Canada; copie de la même lettre est envoyée à l'ordonnateur en chef du Canada pour sa gouverne. 230

Incluse. Les commissaires d'avitaillement à Harrison, 17 août. En réponse à l'état des magasins en prévision de nourir les colons, font rapport qu'il n'y a pas de magasins qui leur appartiennent en Canada, mais les magasins de l'intendance à Halifax et aux Bermudes sont si abondamment pourvus qu'ils ne pourraient recevoir ce qui reste à être livré par l'entrepreneur. Par conséquent il est inutile d'envoyer de nouvelles provisions aux Bermudes, et ordre devra être donné de fournir au commissaire de Québec ce dont il pourrait avoir besoin. 231

8 septembre, Amirauté. Barrow à Bunbury. Suivant demande, il envoie copie de la sentence de la cour martiale contre la flottille de Champlain. 31

Inclus. Rapport de la cour martiale qui acquittait les officiers de marine. 32

Digitized by Google

1815.
9 septembre, Amirauté. Barrow à Bunbury. Transmet lettre de Yeo, avec accusations contre Prevost. Page 36

Incluses. Yeo à Croker, 5 septembre. A transmis au commissaire du gouvernement les accusations contre Prevost; envoie copie d'une lettre de lui, et des accusations; le pénible devoir de formuler ces accusations. 37

Yeo à Sutton, 26 août. Envoie les accusations portées contre Prevost pour sa conduite à Plattsburg, accusations qu'il a bornées à la partie se rattachant aux opérations navales.

Sutton à Yeo, 27 août. Renvoie les accusations portées contre Prevost, lesquelles sont clairement exprimées, mais pour les raisons données il ne peut rien dire de leur substance. 41

Les accusations telles que formulées. 42

11 septembre, Gardes à cheval. Torrence à Bunbury. L'ordre pour le retour de sir F. Robinson portait la date du 26 juillet. 74

15 septembre, Gardes à cheval. Le même au même. Le brevet d'avancement demandé par Bathurst en faveur du capitaine Glew, du 41e régiment, ne peut être accordé, car il établirait un précédent embarrassant. 75

15 septembre, Bureau de l'intendance. Drummond à Harrison. Incluse dans Lushington———2 octobre. *Voir* cette dernière.

19 septembre, Bureau dx transport. McLeay à Goulburn. Mary Drury et son enfant ont reçu un passage gratuit pour Québec à bord de l'*Eliza.* 192

26 septembre, Bureau du transport. McLeay à Bunbury. Le conseil a déjà pris des renseignements au sujet de Stafford, fait prisonnier en Amérique. 193

27 septembre, Trésorerie. Lushington à Goulburn. Relativement aux réclamations de la Compagnie du Nord-Ouest pour la perte de bâtiments employés pendant les dernières opérations en Amérique, les lords de la Trésorerie désirent avoir l'opinion de Bathurst sur la valeur générale des réclamations, et si une indemnité doit être accordée pour la perte du *Perseverance.* 233

27 septembre, Trésorerie. Le même au même. Les lords de la Trésorerie ont reçu de Drummond avis qu'il a tiré deux billets de £5,000 chacun pour les dépenses civiles du Haut-Canada. 234

30 septembre, Amirauté. Barrow à Bunbury. La pension accordée à un 1er lieutenant de marine gravement blessé serait en proportion des blessures, pas moins de 6d., ni plus de 1s. 6d. par jour. 44

2 octobre, Gardes à cheval. Torrens au même. Sir F. Robinson ne peut obtenir un brevet de lieutenant général, car cela rendrait impossible d'envoyer au Canada des majors généraux supérieurs. 76

2 octobre, Artillerie. Loring au même. Une artillerie a été expédié à Québec pour remplacer celle qui avait été envoyée dans le Haut-Canada. Des mesures devraient être prises pour mettre Québec en état de défense. 197

2 octobre, Trésorerie. Lushington à Goulburn. Envoie un relevé des munitions qui ont été fournies par le département du garde-magasin général. 235

Inclus. Relevé des approvisionnements ordonnés pour les colons au Canada. 235*a*

Compte de papeterie pour les différents départements au Canada. 236

Compte des munitions envoyées au Canada pour les services des casernes, du génie et des transports. 236*a*

2 octobre, Trésorerie. Lushington à Goulburn. Transmet lettre de Campbell renfermant un billet de £600 déposé par des colons de l'Ecosse au Canada cette année; quelles sont les conditions du dépôt et comment est-il expliqué? 237

Incluse. Campbell à la Trésorerie, 13 septembre. Transmet un billet de £600 déposé par des colons aux conditions publiées. 238

Digitized by Google

1815.
2 octobre, Trésorerie. Lushington à Goulburn (?) Transmet copie d'une lettre du commissaire en chef concernant les arrangements faits par Drummond pour les colons au Canada, et demandant si ces arrangements sont approuvés par Bathurst. Page 239

Incluses. Drummond à Harrison, 15 septembre. Transmet des lettres du commissaire général Robinson concernant les arrangements pris pour les progrès de la colonie. Robinson n'a pas demandé de provisions pour les colons; comme il est entendu qu'il doit s'approvisionner à William-Henry, il croit inutile d'envoyer des provisions d'ici. 240

Robinson à Herries, 6 juillet. La colonisation sur la ligne de communication entre le Canada et le Nouveau-Brunswick est dans un état avancé; il croit qu'elle aurait pu être retardée jusqu'à ce que les frontières aient été déterminées. Actuellement les communications postales se font par une partie du territoire des Etats-Unis. 241

Beckwith à Robinson, 4 mai. Comme il est décidé d'améliorer les communications entre le Canada et le Nouveau-Brunswick, 16 sous-officiers et soldats du 10e bataillon Royal Veteran seront établis là avec leurs familles. Comment ils seront logés, nourris, etc., et le mode adopté pour défrayer les dépenses. 242

Robinson à Herries, 8 juillet. Envoie copie d'instructions, etc., concernant les nouveaux établissements; les progrès de celui sur la Saint-François. Instruments fournis. 245

Beckwith à Robinson, 30 mai. Instructions supplémentaires concernant les nouveaux établissements. 246

Instructions au major F. G. Heriot, 4 juin, surintendant de la colonie à être établie par des soldats licenciés et des émigants d'Ecosse et d'Irlande dans le Bas-Canada. 249

3 octobre, Amirauté. Barrow à Bunbary. Montresor, du steamer de S. M. *Dictator*, a demandé des billets de passage pour le major général Glasgow et sa suite. Ces billets seront-ils donnés aux frais publics? 45

6 octobre, Whitehall. Buller à Goulburn. Transmet deux lois votées par la législature du Bas-Canada et dont l'une est actuellement en vigueur. Bien que la commission du conseil du commerce ne désapprouve pas les dispositions de l'autre loi, elle désire faire observer que cette loi ne contient pas de clause suspensive. 92

(Les titres des lois ne sont pas donnés.)

6 octobre, Artillerie. Ouvry à Bunbury. Envoie lettre du capitaine du transport *Thetis*, chargé de munitions d'artillerie pour Québec, faisant connaître les périls du voyage. L'urgence est-elle si grande qu'elle exige l'envoi de navires à Québec en cette saison? 198

Incluse. Irvine au Bureau du transport, 29 septembre. A été forcé de chercher refuge à Dungarvan, mais partira à la première occasion favorable. 199

9 octobre, Downing Street. Le commissaire du gouvernement à Bunbury. A reçu mandat pour le procès de Prevost, et inclut copie des accusations. 121

Incluses. Les accusations. 122

9 octobre, Artillerie. Crew à Bunbury. A l'arrivée de l'artillerie à Québec, cette place sera préparée pour toute éventualité; mais quant à la mettre dans un état de défense convenable, ordre a été donné de vérifier la condition des fortifications de la province avant d'envoyer des instructions en ce qui concerne Québec. 200

14 octobre, Amirauté. Barrow au même. De Rottenberg avait-il droit à un passage depuis Québec aux frais publics? 46

18 octobre. Artillerie. Crew à Goulburn. Le conseil n'ayant pas reçu d'instructions, les navires sont partis avec le premier bon vent, et ils doivent maintenant courir leur chance de la traversée. 201

Digitized by Google

1815.
28 octobre, Trésorerie. Lushington à Bunbury. A communiqué à la Trésorerie des lettres concernant l'état ruineux de la cathédrale de Québec. Renvoie à la lettre du 9 septembre 1814 sur le sujet; la Trésorerie ne peut donner de nouvelles directions avant d'avoir reçu une réponse à cette lettre. Page 255

31 octobre, Bureau de la guerre. Merry au même. Demande si Prevost a donné les raisons qui l'ont fait augmenter la levée d'argent de la milice sédentaire de Glengarry. 264

2 novembre, Amirauté. Barrow à Goulburn. Demande que Bathurst donne instructions au général commandant de faire envoyer à Québec, pour s'y embarquer, l'artillerie de marine royale et d'autres détachements de troupes navales. 47

13 novembre, Whitehall. Chetwynd au même. La commission du conseil du commerce pense qu'il serait à propos que les arrangements faits par Drummond pour intercourse commercial avec les Etats-Unis fussent sanctionnés par voie d'essai; les relations du Canada avec les Etats-Unis deviennent si importantes que la commission travaillera de concert avec le secrétaire d'État et la législature coloniale à prendre les mesures les plus propres à établir l'intercourse et à favoriser les meilleurs intérêts des deux Canadas. 93

16 novembre, Lincoln's Inn. Opinion du Conseil à l'effet qu'il n'y a pas de différence dans les fonctions des membres réguliers et des membres honoraires du Conseil lorsque ces derniers sont convoqués, mais ils ne peuvent être en exercice que quand ils sont convoqués et n'ont pas droit à traitement. 123

21 décembre, Gardes à cheval. Frederick (duc d'York) à Bathurst. Comme il est question de licencier les régiments de milice sédentaire du Canada lors de la réduction de l'armée, il suggère de prendre des mesures pour que les soldats âgés et estropiés puissent établir leur réclamation aux indemnités créées par le gouvernement pour perte de membres, etc., sans être obligés d'être envoyés en Angleterre pour cela. Le règlement veut que chaque requérant se présente en personne à Chelsea, et il n'est accordé de dispense que sur pétition dans des cas isolés. Demande que le mode suggéré soit appliqué au Cap de Bonne-Espérance, à Ceylan, à la Nouvelle-Galles du Sud et à d'autres possessions lointaines. Signale l'économie et d'autres avantages de ce mode. 77

28 novembre, Gardes à cheval. Shawe à Montresor. Le major général Glasgow ayant reçu ordre de venir lorsqu'il cessera de faire partie de l'état-major au Canada, il a droit à un passage aux frais publics. Comment ce passage doit-il être demandé. 80

Incluse. Merry à Torrens, 24 novembre (extrait). Montresor doit s'adresser à l'amirauté, relativement aux règlements du 17 janvier 1812. 81

28 novembre, Trésorerie. Lushington à Goulburn. La Compagnie du Nord-Ouest n'a aucun droit légal à indemnité pour la perte du *Perseverance*; mais vu le zèle et les services de cette compagnie, la somme de £1,000 peut lui être accordée et des ordres ont été donnés à cet effet. 256

1er décembre, Amirauté. Barrow au même. Relativement à la requête demandant le paiement du passage du major général Glasgow, il envoie une communication du commandant en chef à ce sujet, et demande encore une fois la décision de Bathurst. 48

1er décembre, Montréal. Prevost à Harrison. Incluse dans Harrison à Goulburn, 12 avril 1815. *Voir* cette dernière.

4 décembre, Carleton House. Arrêté du conseil ordonnant de préparer un mandat de transmettre un nouveau sceau pour la province du Bas-Canada, l'ancien sceau devant être renvoyé pour être effacé. 89

(Pas de description du sceau).

5 décembre, Trésorerie. Lushington à Goulburn. Demande qu'autorisation soit donnée pour que la somme de £500 qui doit être payé à Campbell, agent des colons,

Digitized by Google

1815.

soit portée à son compte qui sera envoyé à la Trésorerie avec le solde restant, afin que les lords de la Trésororie puissent donner instructions de payer aux colons les sommes qui leur sont dues. Page 258

7 décembre, Trésorerie. Lushington à Goulburn. Vu les circonstances spéciales, la somme de £1,000 sera payée au major général Wilson comme dépenses d'équipement, mais s'il reste dans le gouvernement du Canada pendant trois ans ou plus, cette somme devra être remboursée, afin de ne pas créer de précédents incommodes. 261

18 décembre, Bureau de la guerre. Merry à Addington. Incluse dans Addington à Goulburn, 19 décembre. *Voir* cette dernière.

18 décembre, Artillerie. Crew à Bunbury. Envoie le rapport du colonel et des officiers de l'artillerie de campagne sur le canon sous la direction de Bland; demande quelle rémunération il doit recevoir. 202

Inclus. Le rapport contient le compte rendu des épreuves qu'on a faites d'un fusil et de pistolets qui, quoique très ingénieux, ne sont pas propres au service en campagne. Zèle de Bland. 203

19 décembre. Trésorerie. Lushington à Goulburn. Les lords de la Trésorerie sont disposés à sanctionner la proposition du commandant en chef que les soldats estropiés de la milice sédentaire n'ont pas besoin d'être envoyés à Chelsea pour examen, mais cette mesure ne doit pas être portée plus loin jusqu'à ce qu'on en ait vu l'effet. Le secrétaire de la guerre a reçu instruction d'étudier la question et de préparer, avec les commissaires de Chelsea, des règlements qui préviendront les abus. 259

19 décembre, Whitehall. Addington au même. Transmet lettre de Merry demandant une explication de la résolution que les soldats qui, après avoir été licenciés, s'engagent dans d'autres régiments reçoivent une année de solde au lieu de tout autre avantage. 117

Incluses. Merry à Addington, 18 décembre. Quelle était l'intention au sujet des hommes des régiments de milice écossaise lorsqu'il a été proposé de les faire s'enrôler dans le 49e régiment? 118

Sidmouth aux officiers commandant 14 régiments de la milice écossaise, 15 juin 1813 (circulaire). Les soldats enrôlés dans le 49e aurait droit, après la guerre, à une année de solde et de vivres. 119

20 décembre, Lincoln's Inn. Jenkyns à Goulburn. Procès de Prevost fixé au 15 janvier; demande que Yeo ait un congé pour qu'il puisse se consulter avec son avocat. 126

20 décembre, Lincoln's Inn. Le même au même. Il apprend que le procès de Prevost est remis au 15 février; par conséquent, il n'aura pas besoin immédiatement du congé demandé. 125

30 décembre, Lincoln's Inn. Opinion d'avocat sur les questions posées par Bathurst au sujet des privilèges, etc., conférés aux législatures coloniales par la loi de 1791. Les réponses sont techniques, elles couvrent sept pages et demie qui peuvent se résumer à ceci: les législatures coloniales ont tous les privilèges dont elles ont besoin pour remplir leurs fonctions, mais elles n'ont pas les pleins privilèges appartenant au parlement impérial, et que l'Orateur ait vote personnel et vote prépondérant. 127

Inclus. Articles de la loi sur lesquels les questions sont basées—deux papiers. 135-137

Digitized by Google

BUREAUX PUBLICS, 1815.

Q. 134—2.

1813. — août, Propriétaire du Nord-Ouest à ——— (extrait.) Incluse dans Simon McGillivray à Goulburn, 20 mars 1815. *Voir* cette dernière.

1814. 24 février, Québec. Notes présentées par le capitaine Norton au sujet de ses pouvoirs sur les indiens: les promesses qui pourraient être faites aux Senécas et les secours qui pourraient être donnés aux indiens des environs de Pensacola, avec l'autorisation de Son Excellence. Page 318

1815. 15 février, Bureau général des postes. Freeling à Goulburn. Envoie la nouvelle que le *Lady Wellington*, qui est parti de Falmouth avec les malles le 12 janvier, a été obligé de revenir, avarié par des ouragans. Cette nouvelle est confirmée par le journal du *Princess Mary* qui arrive de la Jamaïque et qui a essuyé des tempêtes semblables vers le même temps et presque sous les mêmes latitude et longitude. 398

Incluse. Proctor à Saverland, 15 février. Fait connaître le temps affreux que le *Lady Wellington* a essuyé et qui l'a forcé de revenir. 400

18 février, Comptoir de la Baie-d'Hudson. Berens (Cie de la Baie-d'Hudson) à Bathurst. Expose les tentatives qui ont été faites pour influencer les indiens contre les colons de la Rivière-Rouge; demande une protection militaire temporaire. 266

Incluses. Deux déclarations. *Voir* Q. 133; pp. 68 et 59.

Requête de la Compagnie de la Baie-d'Hudson à l'effet de faire examiner par le procureur et le solliciteur généraux les ordonnances qu'elles a préparées pour le gouvernement du pays. 269

Résolutions concernant le gouvernement du pays, adoptées le 19 mai. 271

3 mars, Bureau général des postes. Freeling à Goulburn. Vu le récent départ du *Windsor Castle*, ce serait à l'avantage des marchands si le paquebot de ce mois était retardé de 8 ou 10 jours. 403

13 mars, Bureau du payeur. Long au même. Que doit-il dire au maître d'école au sujet de l'émigration? 404

14 mars. Cannon Street. Simon McGillivray au même. Remercie pour l'occasion qui est donnée de réfuter les accusations portées contre leurs relations dans le Nord-Ouest. Demande une entrevue avec Bathurst pour lui-même et Ellice. 329

20 mars, Cannon Street. Le même au même. Envoie réponse des agents aux accusations portées par Selkirk et la Compagnie de la Baie-d'Hudson. Sollicite encore une fois une entrevue, et demande que certaines cartes géographiques, etc., soient renvoyées. 330

Inclus. Protêt des actionnaires, 30 mai 1811, contre le transfert des terres de la rivière Rouge à Selkirk. 333

Exemplaire de l'annonce de Selkirk et prospectus de la nouvelle compagnie. 338

Une note du prospectus dit que des circonstances importantes sont supprimées et ses avantages mal exposés. 346

Extrait d'une lettre d'un propriétaire du Nord-Ouest, datée août 1813, exposant les misères et les souffrances des colons de la Rivière-Rouge. 347

21 mars, Bureau de l'intendance. Drummond à Goulburn. Envoie un relevé des articles qu'il faudrait pour les départements militaires et pour faire des présents aux indiens. En conséquence de la ratification de la paix et des provisions considérables envoyées en août dernier, est-il nécessaire d'envoyer tous les articles mentionnés au relevé, ou une partie seulement? 405

Digitized by Google

1815.

Inclus. Relevé des articles pour compléter l'approvisionnement du dépôt indien. Page 406

Relevé des munitions et de la papeterie pour les départements militaires en Canada. 410

3 avril, Rivière-Rouge. Cameron à Archibald McDonell. Incluse dans Berens à Bathurst, 6 décembre. *Voir* cette dernière.

3 avril, Rivière-Rouge. Information de James White. Incluse dans Berens à Bathurst, 6 décembre. *Voir* cette dernière.

10 avril, Irish Office. Peel à Goulburn. Envoie deux lettres concernant l'émigration d'Irlande aux Etats-Unis. 436

26 avril, Irish Office. Le même au même. Est informé par Gregory que deux seulement des personnes entretenues par le gouvernement pour donner des informations sont à Dublin. Les autres sont si dissiminées qu'il ferait mieux d'abandonner son idée pour cette année. 437

Incluse. Gregory à Peel, 19 avril. Il va s'informer des noms des personnes qui ne peuvent vivre au pays parce qu'elles ont intenté des actions et témoigné contre ceux qui sont engagés dans les troubles actuels, et va tâcher de connaître ceux qui veulent émigrer au Canada. 438

27 avril, Bureau du garde-magasin. Barker à Gordon. Il n'a pas encore été pris de mesures pour procurer des charrues aux colons, le modèle n'en étant pas décidé. 439

1er mai, Bureau du garde-magasin. Le même à Goulburn. A reçu ordre de différer l'expédition des charrues pour les colons ; est-ce que l'envoi des attelages de bœufs et des herses doit aussi être retardé ? Est-ce que les provisions doivent être expédiées dès que reçues des entrepreneurs ? 440

15 mai, Rivière-Rouge. Plainte de James McIntosh. Incluse dans Berens à Bathurst, 6 décembre. *Voir* cette dernière.

15 mai, Castle Street. Hamilton à Goulburn. Accuse réception de la lettre de Boardman. Demande des renseignements sur les sommes votées pour les missionnaires dans les colonies de l'Amérique du Nord. 441

22 mai, Castle Street. Le même au même. Après délibération le Conseil décline pour le moment d'adopter Boardman comme missionnaire. 442

25 mai, Rivière-Rouge. Plainte de John Scarth. Incluse dans Berens à Bathurst, 6 décembre. *Voir* cette dernière.

27 mai, Rivière-Rouge. Plainte de Duncan McDonald. Incluse dans Berens à Bathurst, 6 décembre. *Voir* cette dernière.

29 mai, Londres. Compagnie du Nord-Ouest à Goulburn. Appelle l'attention sur la conduite extraordinaire de Selkirk et de la Compagnie de la Baie-d'Hudson qui s'arrogent le pouvoir ; les terribles conséquences qu'on peut en attendre. Le droit contestable de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, à la possession des terres arrosées par les rivières qui se jettent dans la baie, terres occupées par les traficants canadiens depuis la conquête en succession de leurs prédécesseurs canadiens français. Des sujets canadiens ont fait les quatre cinquièmes du commerce sur le territoire réclamé par la Compagnie de la Baie-d'Hudson, et celle-ci n'a étendu son commerce qu'en suivant les découvertes des Canadiens dans l'intérieur. Les seuls postes qu'elle peut réclamer sont ceux qui se trouvent sur les bords de la baie, et probablement les seuls endroits sur lesquels s'étendent ses privilèges exclusifs. Lors même qu'elle aurait acquis par sa charte la plénitude des privilèges qu'elle réclame, ces privilèges doivent être déchus depuis longtemps par la cession de la charte et l'inexécution de ses conditions. Depuis l'immixtion de Selkirk dans les affaires

Digitized by Google

1815.

de la compagnie, ces droits éteints ont été scrutés dans le but de ruiner le commerce des concurrents de Sa Seigneurie et pour favoriser des projets de monopole. Il est question de nommer des juges et des jurés pour instruire des causes entre la Compagnie de la Baie-d'Hudson et ses adversaires, qui n'ont jamais reconnu cette juridiction et qui ne sont pas plus disposés à la reconnaître aujourd'hui. La conséquence sera la résistance par les armes et l'effusion du sang dans une région située à 3,000 milles du gouverneur en chef de la Compagnie de la Baie-d'Hudson où il serait difficile de mettre en vigueur même une loi reconnue. Les personnes nommées par la Compagnie de la Baie-d'Hudson ne sont pas en état d'administrer les lois. Il est possible que le shérif et les conseillers sachent lire et écrire, mais ils ne possèdent aucune autre qualité pour remplir ces fonctions. Selkirk ayant obtenu la majorité des votes, les autres propriétaires et directeurs sont impuissants; c'est de cette façon que Selkirk a acquis une aussi grande étendue de territoire. Suggère d'intenter un procès en dépossession, afin que le terrain puisse retourner à la Couronne. Lui demande (à Goulburn) de représenter à Bathurst la situation dans laquelle les traficants canadiens et leurs serviteurs (environ 2,000 personnes) se trouveront placés par les actes de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, et de demander l'intervention du gouvernement afin de prévenir l'exercice du pouvoir judiciaire que la compagnie s'est arrogé. Des violences ont eu lieu de part et d'autres, mais elle envoie copie des instructions de Selkirk, de laquelle il ressort que Selkirk suppose que la charte autorise la compagnie à faire la guerre, à se faire "justice et récompense" par des hostilités contre ceux qui interrompent son commerce. Ses intentions présentes sont plus favorables aux traficants canadiens que les instructions, car il propose d'obtenir un jugement de ses créatures avant d'opérer les saisies, tandis que de par les instructions une saisie devrait être faite de suite. Avant l'entreprise de Selkirk les contestations entre les deux compagnies étaient d'occurrence perpétuelle, mais sans conséquence, et elles étaient habituellement réglées avant enquête. Quelques fois des crimes ont été commis, mais les procès qui ont eu lieu à Montréal ont eu un effet proportionné. La tentative de Selkirk de coloniser Assiniboïa a provoqué des difficultés plus graves en éveillant la jalousie des indiens. Serait heureuse de participer avec la Compagnie de la Baie-d'Hudson à un plan pratique pour empêcher la violence, mais on ne peut arriver là qu'en plaçant les territoires sous la juridiction des tribunaux canadiens, dont ils relèvent en réalité. Le choix de personnes compétentes pour administrer la justice et la question des dépenses appartiennent à la décision du gouvernement.

Page 356

Incluses. Selkirk à Wm. Hillier, 18 juin 1812. Instructions pour sa veuve quand il sera en charge du poste. Il devra agir avec fermeté et modération; s'il est attaqué, il se guidera sur le code de la défense personnelle; affirmer le droit de la Compagnie de la Baie-d'Hudson sur le territoire; avertir les serviteurs de la Compagnie du Nord-Ouest d'avoir à quitter ce territoire; confisquer le bois qu'ils pourront avoir coupé, leurs engins de pêche, et détruire leurs habitations; se servir du gourdin au lieu d'armes à feu, pour apprendre aux voyageurs à se tenir à distance respectueuse. 366

7 juin, Rivière-Rouge. Cameron aux serviteurs de la Compagnie de la Baie-d'Hudson. Incluse dans Berens à Bathurst, 6 décembre. *Voir* cette dernière.

8 juin, Rivière-Rouge. Déposition de McLeod. Incluse dans Berens à Bathurst, 6 décembre. *Voir* cette dernière.

8 juin, Rivière-Rouge. Plainte de John McLeod. Incluse dans Berens à Bathurst, 6 décembre. *Voir* cette dernière.

Digitized by Google

1815.
8 juin, Rivière-Rouge. Plainte de John Warren. Incluse dans Berens à Bathurst, 6 décembre. *Voir* cette dernière.

8 juin, Mark Lane. Comité de marchands à Bathurst. On dit que les commissaires des Etats-Unis désirent vivement un traité de commerce. Nous sommes d'avis que ce qu'il y a de mieux à faire est de laisser le commerce aux règlements municipaux des Etats-Unis. Advenant un traité, tous les navires des Etats-Unis devront être exclus des havres, etc., de l'Amérique Britannique du Nord, et les citoyens américains de la pêche dans certaines limites définies. L'importance de ces propositions pour les armateurs, marchands et manufacturiers de la Grande-Bretagne. Les motifs invoqués pour restreindre les privilèges de l'intercourse entre les Etats-Unis et les colonies sucrières ont plus de poids que pendant la guerre. Page 394

9 juin, Rivière-Rouge. Plainte de McNaughton. Incluse dans Berens à Bathurst, 6 décembre. *Voir* cette dernière.

29 juin, Montréal. Simon McGillivray à Bathurst. Il écrit en conséquence des efforts de Selkirk pour faire soupçonner la Compagnie du Nord-Ouest d'exciter les Indiens contre les colons de la Rivière-Rouge. Envoie copie d'une lettre confidentielle adressée à son frère par l'adjudant général, ainsi qu'une copie de la réponse. Mentionne une autre correspondance. Espérait et espère encore que les impressions défavorables que Bathurst avait à l'endroit de la Compagnie du Nord-Ouest n'existent plus, les accusations étaient absolument futiles. Les services rendus aux colons par la Compagnie du Nord-Ouest en est la plus éloquente réfutation. Les provisions de la compagnie saisies par Miles McDonell recouvrées en partie par les serviteurs de la compagnie; l'autre partie est restée à McDonell. Refusé l'offre des Indiens d'aider à leur recouvrement. Repousse encore une fois les calomnies de Selkirk. Son opinion que les Indiens vont détruire la colonie diffère beaucoup de l'accusation que la compagnie les y poussait. 372.

Incluse. Harvey à W. McGillivray, 14 juin (confidentielle). Exposé des accusations portées par Selkirk contre la Compagnie du Nord-Ouest. Existe-t-il des raisons qui font croire que les Indiens ont l'intention de commettre les atrocités dont il est question? 380

(La réponse se trouve dans le vol. 133 de cette série, ainsi que le discours de Grandes-Oreilles.)

24 juillet, Rivière-Rouge. Déposition de François Mongunier. Incluse dans Berens à Bathurst, 6 décembre. *Voir* cette dernière.

25 juillet, Londres. Inglis, Ellice & Co., à Goulburn. Leurs marchandises ont été envoyées, pour le trafic avec les Indiens, sur la foi du traité de Gand, qui garantit le droit de trafiquer, comme auparavant, avec les Indiens des Etats-Unis. Désirent savoir s'il a été fait des modifications au traité. 385

28 juillet, Londres. Les mêmes au même. Désirent protection pour une colonie qui se propose d'établir un commerce de fourrures entre la Chine et la rivière Colombie. Ils veulent faire ce commerce en qualité de sujets britanniques; mais il est possible qu'ils soient forcés d'intéresser des marchands américains à leur entreprise, ou d'abandonner cette dernière si on ne leur garantit pas une certaine protection. 388

2 août, Londres. Les mêmes au même. Regrettent la fausse interprétation donnée à leur lettre du 28 ultimo. Ils ont envoyé des marchandises pour une valeur de £150,000 sterling pour le commerce indien sur la rivière Colombie, marchandises qui courent le risque d'être saisies par les Américains sous le prétexte qu'ils (Inglis, Ellice & Co.) n'ont pas le droit, en qualité de sujets britanniques, de commercer avec les Indiens sur le territoire des Etats-Unis. Ils sollicitent des renseignements: "Pouvons-"nous compter sur la protection du gouvernement de Sa Majesté en "faisant, sujets britanniques, un commerce légitime dans une région que

Digitized by Google

1815.

" nous avons toujours considéré territoire britannique depuis le nord de " la rivière Colombie jusqu'aux établissements russes sur la côte du Paci- " fique, et depuis la côte dans les contrées entre la mer et les montagnes " Rocheuses." Ils n'ont pas demandé l'opinion de Bathurst sur une spéculation commerciale, mais s'ils ne peuvent obtenir protection ils devront abandonner l'entreprise. Page 390

5 août, Rivière-Rouge. McLeod à Thomas. Incluse dans Berens à Bathurst, 6 décembre. *Voir* cette dernière.

5 août, Rivière-Rouge. Le même à Selkirk. Incluse dans Berens à Bathurst, 6 décembre. *Voir* cette dernière.

5 août, Winnipic. Déposition de McLean. Incluse dans Berens à Bathurst, 6 décembre. *Voir* cette dernière.

11 août, Winnipic. Déposition de George Sutherland. Incluse dans Berens à Bathurst, 6 décembre. *Voir* cette dernière.

11 août, Winnipic. Déposition de Alex. Sutherland. Incluse dans Berens à Bathurst, 6 décembre. *Voir* cette dernière.

16 octobre, Dublin Castle. Peel à Goulburn. Présente Chearnley, qui désire émigrer au Canada. 443

31 octobre, Bureau général des postes. Freeling au même. Selon la recommandation de Bathurst, le paquebot du mois suivant ira directement à New-York avec Wilson, qui doit prendre le commandement au Canada; il arrêtera aux Bermudes en revenant. Cela retardera la distribution des lettres pour Halifax et les Bermudes. 444

3 novembre, Gardes à cheval. Long à Bathurst. Il n'y a pas d'objection à payer les pensions aux veuves, résidant à Québec, Montréal et Halifax, d'anciens officiers des régiments provinciaux, par l'intermédiaire des payeurs adjoints à ces stations; la même règle s'applique à toutes les localités où réside un officier du département. 445

18 novembre, Falmouth. Cunningham à Saverland. Incluse dans Freeling à Goulburn, 7 décembre. *Voir* cette dernière.

20 novembre, Falmouth. Saverland à Freeling. Incluse dans Freeling à Goulburn, 7 décembre. *Voir* cette dernière.

21 novembre, Bureau général des postes. Freeling à Goulburn. Transmet une lettre de l'agent à Falmouth, pour être renvoyée. 447

25 novembre. Le même à Saverland. Incluse dans Freeling à Goulburn, 7 décembre. *Voir* cette dernière.

30 novembre, Falmouth. Saverland à Freeling. Incluse dans Freeling à Goulburn, 7 décembre. *Voir* cette dernière.

6 décembre, Comptoir de la Baie-d'Hudson. Berens à Bathurst. Envoie une lettre de Colville, avec documents; les faits relatés par lui sont pleinement corroborés par des lettres du gouverneur et d'autres fonctionnaires. Les instructions au gouverneur du Canada ne lui sont pas parvenues à temps pour lui permettre d'envoyer des troupes l'été dernier, et comme il est peu probable qu'il ait appris le retour des colons, il peut ne pas juger nécessaire de donner effet à ces instructions; demande qu'elles soient répétées. Des fusils distribués pour la protection des colons ont été saisis par Cameron pour la Compagnie du Nord-Ouest et probablement envoyés au Canada; demande que des ordres soient donnés pour faire remettre ces armes. 272

Incluses. Colville au gouverneur, etc., de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, 5 décembre. Envoie contre la compagnie de la Baie-d'Hudson des accusations d'outrages commis par Cameron, son agent, sur les colons de la Rivière-Rouge, et documents à l'appui de ces accusations. 274

Cameron aux serviteurs de la Compagnie de la Baie d'Hudson, 7 juin. En traduisant Miles McDonell en justice, on n'a pas l'intention de faire tort à la personne ou à la propriété des autres, mais de les avertir que toute tentative de délivrer ou de cacher les prisonniers sera punie. 285

Digitized by Google

1815.

Cameron à Archibald McDonell, 3 avril. Les pièces de campagne ayant été employées à troubler la paix, elles ont été confisquées pour les mettre hors d'état de faire du mal. Page 287

Déposition de George Sutherland, 11 août, déclarant que les colons ont été faits prisonniers par la Compagnie du Nord-Ouest, leurs fusils saisis, etc. 288

McLeod à Selkirk, 5 août. Fait connaître les violences et le pillage commis par les métis à l'instigation de Cameron. 292

McLeod à Thomas, 5 août. Même lettre, en substance, que la précédente. 295

Déposition de McLean, 8 juin. Plusieurs coups de feu ont été tirés sur Duncan McNaughton par une bande armée de métis, dans la Plaine-aux-Grenouilles. 298

Déposition de McLean, 5 août. Les offres d'argent, de terres, etc., à lui faites par les agents de la Compagnie du Nord-Ouest s'il veut s'en aller, et les menaces des métis s'il ne le veut pas. 299

Plainte de Duncan McNaughton, 9 juin. On a tiré sur lui dans la Plaine-aux-Grenouilles. 301

Plainte de John McLeod, 8 juin. A vu une bande de métis faire feu sur Duncan McNaughton dans la Plaine-aux-Grenouilles. 302

Plainte de John Warren, 8 juin, à l'effet qu'il a été attaqué et fait prisonnier au fort de la Compagnie du Nord-Ouest à Pembina. 303

Déposition d'Alex. Sutherland, 11 août. On lui a enlevé son fusil et on l'a fait prisonnier; conduit à la Plaine-aux-Grenouilles et insulté par Cameron. 304

Déposition de François Mongunier, 24 juillet. A vu Duncan Cameron agiter son chapeau et l'a entendu applaudir en passant devant l'hôtel du gouvernement qui était en flammes à la Rivière-Rouge. 306

Plainte de Duncan McDonald, 27 mai, à l'effet qu'il a été retenu prisonnier pendant deux jours par Duncan Cameron. 307

Plainte de John Scarth, 25 mai, à l'effet qu'il a été fait prisonnier au fort de la Compagnie du Nord-Ouest. 308

Plainte de John McIntosh, 15 mai, à l'effet qu'il a été retenu prisonnier pendant deux jours par Duncan Cameron. 309

Dénonciation de James White, 8 avril. Qu'une bande de gens de la Compagnie du Nord-Ouest a défoncé la maison et délivré un prisonnier, Donald McKinnon. 311

Suivent d'autres dénonciations et dépositions au même effet.

7 décembre, Bureau général des postes.

Freeling à Goulburn. Envoie correspondance au sujet d'une réclamation de Cunningham, du *Francis Freeling*, pour pertes subies en emmagasinant des provisions pour la commodité de Wilson qui s'en allait prendre commandement au Canada. S'attendant à ce que le général serait accompagnée d'une suite, il s'était pourvu des armes en conséquence; plusieurs de ces provisions sont gâtées, Wilson ayant changé de détermination de partir par le *Francis Freeling*. Recommande le paiement de £100 comme juste rémunération. 448

Incluses. Freeling à Saverland, 25 novembre. Désire savoir quels arrangements, s'il en est, ont été faits avec Wilson pour sa traversée à bord du *Francis Freeling*. 451

Saverland à Freeling, 20 novembre. Envoie lettre de Cunningham concernant sa réclamation d'un demi-passage parce que Wilson n'a pas pris le navire. 452

Cunningham à Saverland, 18 novembre. Pour paiement du dit demi-passage encouru par Wilson en ne prenant pas le navire. 453

Saverland à Freeling, 30 novembre. Wilson n'a pas eu de communication ni avec lui ni avec Cunningham, mais le navire a été retardé et sa route changée pour la convenance du général Wilson et de Glegg; avait écrit au capitaine Upton qu'il s'embarquait à bord du *Francis Freeling*

Digitized by Google

1815.

avec Wilson; cette nouvelle lui ayant été communiquée (à Saverland) il a retardé le navire. Est d'avis que Cunningham devrait recevoir £100 pour indemnité. Page 454

13 décembre. Dublin Castle. Peel à Goulburn. Transmet extrait d'une lettre du révérend G. V. Sampson, au sujet d'une émigration de l'Irlande à l'Amérique Britannique du Nord. 466

Incluse. Sampson à Peel, 30 novembre. L'augmentation alarmante dans l'Ulster et l'émigration principalement de protestants de cette région aux Etats-Unis l'ont induit à proposer une émigration de catholiques au Bas-Canada. 457

20 décembre, Comptoir de la Baie-d'Hudson. Berens à Bathurst. En réponse au rapport de la dispersion totale de l'établissement de la Rivière-Rouge, il est venu par voie de la baie d'Hudson des nouvelles beaucoup plus récentes que celles qui auraient pu arriver au Canada. Il ressort de la lettre de Colville que, après la dispersion de l'établissement au mois de juin, un parti de 50 ou 60 personnes avait quitté l'extrémité nord de Winnipic, et environ 90 nouveaux colons qui étaient arrivés à la Baie-d'Hudson à la fin de ce mois s'étaient aussi rendus à la Rivière-Rouge. Il se peut que l'ordre d'envoyer des secours militaires soit arrivé trop tard cette année, mais si des instructions sont envoyées immédiatement il ne sera pas difficile d'expédier un petit détachement de troupes, car les compagnies de la Baie-d'Hudson et du Nord-Ouest ont l'habitude d'envoyer plusieurs hommes et de grandes quantités de marchandises à plusieurs centaines de milles de la Rivière-Rouge. S'il existe à l'envoi de troupes du Haut-Canada des obstacles qu'il ne connaît pas, elles pourraient être envoyées de cet endroit sur les bâtiments de la Compagnie de la Baie-d'Hudson qui font voile dans le mois de mai. Ces troupes pourraient ne pas arriver à temps pour prévenir les hostilités menaçantes, mais les troupes du Haut-Canada pourraient arriver en temps suffisant. Si, cependant, le gouverneur du Canada recevait instructions d'exprimer le vif déplaisir causé par la conduite de la Compagnie du Nord-Ouest, cela pourrait avoir l'effet de prévenir le retour des violences, et la Compagnie du Nord-Ouest pourrait faire connaître à ses associés et à ses agents l'intention du gouvernement (si c'est le cas) d'envoyer une protection militaire à l'établissement. Les pouvoirs conférés par la charte à la Compagnie de la Baie-d'Hudson sont suffisants dans les conditions ordinaires, mais non pas pour protéger les colons contre les attaques d'hommes armés, en sorte qu'il croit devoir demander protection pour les colons qui se trouvent dans les limites des territoires de la compagnie. Si cette protection est refusée, et si les colons ont à se défendre eux-mêmes et à demander le concours de leurs voisins indiens, on ne peut regarder au résultat qu'avec appréhension. La Compagnie de la Baie-d'Hudson peut au moins avoir la consolation de savoir qu'aucun blâme ne peut lui être attribué, car elle a pris tous les moyens possibles pour insister sur la question auprès du gouvernement. 322

Divers, 1815.

Q. 135—1.

1813. 17 octobre, Londres. Bouchette à Bathurst. Fait une description des îles du Saint-Laurent et des lacs, et suggère la ligne devant constituer la frontière avec les Etats-Unis. 65

1814. 8 novembre, Montréal. Citoyens de Québec et de Montréal à Brenton. Incluse dans Brenton à Bathurst, 2 janvier 1815, mal datée 1814. *Voir* cette dernière.

18 novembre, Québec. Citoyens de Québec à Brenton (en français). Incluse dans Brenton à Bathurst, 2 janvier 1815. *Voir* cette dernière.

19 novembre, Montréal. Comité de citoyens à Brenton. Incluse dans Brenton à Bathurst, 2 janvier 1815. *Voir* cette dernière.

Digitized by Google

1815.

Suit, à l'appui, un mémoire ne portant pas de date.

Sans date. Anonyme ("British Canadian") à Bathurst. Argumente au long contre la réduction de la milice canadienne sédentaire; les dangers de la mesure et l'utilité du corps. Page 10

1815. 2 janvier. Londres. Brenton à Bathurst. Transmet copies de lettres, adresse et mémoire, et demande une entrevue. (La lettre est datée 1814, apparemment par erreur.) 15

Inclus. Citoyens de Québec et de Montréal à Brenton, 8 novembre 1814 (en français). Leur dévouement à la Couronne démontré par leurs actes en défendant le pays. L'administration équitable de Prevost les porte à demander qu'il soit continué. 16

Citoyens de Québec à Brenton, 18 novembre 1814 (en français). Envoient une adresse pour être présentée au prince régent. La réfutation des faux exposés dont ils se plaignent, la conservation de leur constitution et la continuation de leur présent gouverneur, jointes au vif intérêt qu'ils ont maintenant plus que jamais à être représentés auprès de Sa Majesté, leur font désirer que l'adresse soit présentée, et ils espèrent que lui, qui a été témoin de leur attachement au souverain et au gouvernement, la présentera et communiquera avec Panet. 18

Adresse au prince régent (en anglais) demandant de maintenir la constitution actuelle et de continuer Prevost comme gouverneur. 20

Mémoire (en français) à l'appui de la pétition (appelée *adresse* dans la copie anglaise) au prince régent. Les habitants regardent la constitution comme la plus capable de leur donner le bonheur, mais ils se plaignent de sa maladministration: tous les emplois sont occupés par les anciens sujets, appelés anglais quelle que soit leur nationalité, et par quelques Canadiens français qui leur sont dévoués, si bien que la Chambre d'Assemblée, en grande partie composée de Canadiens français, est regardée comme un corps étranger, et ses membres sont traités comme des rebelles, en sorte que la division est devenue nationale, le parti anglais formant le gouvernement et la majorité de l'Assemblée étant appuyée par la masse du peuple; c'est ainsi que dans tout le pays il y a deux partis, comme dans la législature. Les Canadiens français catholiques sont traités de la façon la plus insultante par la partie vulgaire du parti anglais, et leur attachement à la constitution sert de prétexte pour représenter le peu de confiance qui peut être placée en eux. Les gouverneurs, qui ne les connaissent que par les dires du parti anglais, ne sauraient se défendre de partager ses préjugés, qui ont été sans aucun doute communiqués à la mère-patrie. Leurs souffrances sous l'ancien gouverneur (Craig); le parti qui gouverne est intéressé à les faire passer pour déloyaux, ce qui ne peut produire que du mal. Cette conduite peut pousser les Canadiens à envisager la constitution sous un jour sombre et odieux; la constitution défectueuse des cours de justice et leur administration imparfaite conduisent à des décisions arbitraires et incertaines. Le gouverneur lui-même ne peut se montrer le moindrement favorable aux Canadiens sans exciter la haine du parti gouvernemental; les communications entre le gouverneur et l'Assemblée n'ont lieu que par l'intermédiaire d'un conseiller préjugé, lequel désire appuyer les vues de son parti, qu'il a souvent joint soit par esprit de rivalité ou par hasard. Si ce système était changé, les malentendus entre le gouvernement et l'Assemblée cesseraient, et l'Assemblée ne serait plus dans un état d'excitation et d'irritation qui s'étend au dehors. Il est suggéré que le poste de conseiller ou autre poste honorable devrait être donné à ceux qui ont le plus d'influence dans l'Assemblée: ce serait le seul moyen de maintenir ces hautes fonctions. Il est à présumer que les deux partis s'uniraient et que les divisions nationales prendraient fin. L'insinuation que les Canadiens sont déloyaux parce qu'ils veillent aux intérêts du pays est aussi fausse que si l'on accusait l'Ecossais ou l'Anglais de déloyauté

Digitized by Google

1815.

parce que ses intérêts sont surtout en Ecosse ou en Angleterre, et qu'il n'est pas capable de remplir des emplois de confiance. Les Canadiens ont plus de souci des intérêts de la mère-patrie que les anciens sujets. Si le pays passait à la domination des Etats-Unis, ils n'auraient plus de pays à servir, mais ils seraient submergés, incapables de se protéger eux-mêmes et de protéger leur religion, ce qui les rendrait odieux aux autres sectes si nombreuses aux Etats-Unis. Les pères, sur leur lit de mort, songeraient avec horreur d'avoir à laisser leur famille sous une telle domination. Tant que le pays restera sous l'Empire britannique, ils n'ont pas à craindre de tels dangers. Le parti anglais encourage les Américains, qui ont les mêmes manières, la même religion et la même langue, à venir ici, afin de se débarrasser des Canadiens français, qu'ils regardent comme un peuple étranger, et plusieurs des fonctionnaires sont intéressés à amener des Américains s'établir sur les lots concédés à même les terres de la Couronne. Le seul espoir qu'ont les Canadiens, c'est que leurs intérêts et ceux de la mère-patrie pour la conservation du Canada sont identiques, ils sont persuadés que l'absorption de la population canadienne signifierait l'extinction de la domination de la mère-patrie, et que la perte de la vie politique des Canadiens comme peuple serait la perte de la vie politique du pays comme colonie britannique.

Page 23

Comité de citoyens à Brenton (en français), 19 novembre 1814. Ils ont envoyé, à l'appui de la pétition au prince régent, un mémoire qu'ils le prient de communiquer au ministre des colonies. Ils espèrent que l'exposé des sentiments de la majorité produira un remède. 41

7 février, Lamboth Marsh. Flindall à Bathurst. Demande quelles terres seraient concédées à une famille de huit personnes, et quelle autre assistance serait accordée à ceux qui n'ont que leur travail pour vivre. 262

8 février, Mount-Gerald. Gilbert Fitzgerald à ———. Signale les efforts tentés par des émissaires des Etats-Unis pour induire des émigrants à se rendre dans ce pays; ses efforts pour déjouer ces tentatives. Bons nombres partent ostensiblement pour Terreneuve, mais en réalité ils sont aux Etats-Unis. 263

15 février, Edimbourg. Colquhoun à Bathurst. John Campbell, aîné, est disposé à remplir les fonctions d'agent pour l'émigration d'Ecosse. Ses rapports avec les highlands, et ses autres qualités pour l'emploi. Dès qu'il (Colquhoun) apprendra qu'une communication doit être faite à Campbell, il s'en chargera et enverra toutes autres instructions qui pourront être nécessaires; il n'y a pas de temps à perdre si l'embarquement doit s'opérer au mois d'avril. 83

18 février, Mount-Gerald. Fitzgerald à ———. A essayé de connaître le but de ceux qui se préparent à quitter le royaume et les moyens fournis pour leur passage, et il a pu seulement constater que les navires, à Ross, sont employés à recruter des ouvriers pour les pêches de Terreneuve. Connaît deux frères qui s'en vont passer un an à Terreneuve, avec l'intention d'aller après cela s'établir aux Etats-Unis; les neuf dixièmes ont la même intention, et il ne sait pas comment l'émigration aux Etats-Unis pourra être arrêtée si les gens s'en vont à Terreneuve pour un an. Bien qu'il ne puisse les découvrir il n'a pas de doute que certains individus sont intéressés à engager directement des émigrants pour les Etats-Unis au moyen d'une prime. Il a consulté les prêtres catholiques romains et les a priés d'exhorter leurs paroissiens à ne pas se laisser séduire; ils n'avaient pas vu les avis publics, quoiqu'ils en eussent entendu parler. Cork et Dublin seront les ports d'embarquement; un navire sera probablement envoyé à Waterford. Le trop-plein de la population dans Leinster et la rareté de l'ouvrage font que les gens saisissent avec avidité toute perspective de déplacement. Espère que le gouvernement élaborera un plan de travaux, sur le modèle du canal Highland, par exemple,

Digitized by Google

1815.

pour empêcher l'émigration du nord de l'Ecosse. Si on le désire, il enverra les plans de ce canal et du brise-lames de Plymouth. Page 266

22 février, Edimbourg. Colquhoun à Bathurst. Campbell travaille au projet d'émigration, mais lui et d'autres sont d'avis que l'embarquement devrait être remis au 1er juillet. 85

24 février. Glasgow. Campbell à Bathurst. Les mesures qu'il a prises pour rendre publiques les intentions du gouvernement au sujet de l'émigration. On aura besoin de très peu d'aide particulière ou du dehors. Les obstacles sont l'attachement au sol et les infâmes pratiques suivies par les racoleurs d'émigrants. 106

4 mars, Glasgow. Le même au même. Fait rapport des progrès de l'émigration. A Edimbourg, environ 500, enfants compris, et à Glasgow 200 à peu près, ont fait demande. Il enverra des questions dont quelques-unes lui ont été posées à lui-même, et d'autres suggérées par les requérants. 109

4 mars, St. Asaph. Browne au secrétaire d'Etat. Demande des renseignements sur les avantages qui pourraient être donnés aux personnes qui se proposent de s'établir au Canada. Il a servi sous Wellington et a été blessé. Plusieurs hommes s'établiraient avec lui. 42

10 mars, Harlemere. W. Curtis à sir C. Long. A envoyé une pétition demandant de l'ouvrage comme arpenteur, mais il craint qu'elle ne soit pas arrivée à destination. S'il n'est pas employé, il désire toujours émigrer et courir ses chances d'emploi. Demande comment s'y prendre. 86

11 mars, Londres. Rapport de Bouchette sur la communication par eau de Montréal à Kingston et Sackett's Harbour. Ce rapport décrit les rapides et autres obstacles, et indique les endroits où les canaux devraient être placés. 43

Prospectus de carte du Canada et d'une "Description topographique". 49

Liste des souscripteurs anglais. 54

Liste des souscripteurs canadiens. 55

11 mars, Edimbourg. Campbell à Bathurst. A reçu sa nomination et va s'efforcer de remplir fidèlement ses fonctions. A expliqué clairement, à Edimbourg et ailleurs, les conditions offertes par le gouvernement afin de prévenir tout malentendu, qu'on ne devait pas attendre grande richesse de l'offre, et que seules les personnes constantes et laborieuses devaient être encouragées. Va veiller à ce que les colons qui déboursent de l'argent aient leurs reçus, et suivra les autres instructions sur ce chef. Une communication devra être faite au sujet des demandes de renseignements. Le mémoire, noté comme ayant été envoyé, n'était pas inclus. 114

13 mars, Edimbourg. Le même au même. Envoie des demandes de renseignements et des observations faites par des requérants, et les réponses qu'il a pu faire. Une colonne est laissée en blanc pour les réponses de Sa Seigneurie. A jugé à propos de ne pas employer la sollicitation pour faire accepter les conditions, mais a recommandé réflexion et consultation avec les amis avant de les accepter. 117

Incluses. Questions, observations et réponses. 119

15 mars, Uxbridge. Thomas Hopkins à Bathurst. Recommandations pour les établissements coloniaux. 318

15 mars, Edimbourg. Campbell au même. A publié avis à l'effet que le nombre des colons qui seront envoyés au Canada cette année sera restreint à 2,000; les bâtiments devront être prêts sur la Clyde. Objection est faite au court espace de temps accordé pour les préparatifs. Il a été suggéré de désigner un ou deux ports éloignés pour l'embarquement; il va s'enquérir et faire rapport. Les obstacles créés par l'obligation de payer £16 ou £22, la plupart de ceux qui demandent à partir étant pauvres mais laborieux. 127

15 mars, Edimbourg. Le même à Goulbourn (personnelle). A cause des retards et des inconvénients qui se rattachent aux frais de port, il suggère qu'on lui accorde le privilège d'affranchir. 129

Digitized by Google

1815.
17 mars. Edimbourg. Campbell à Bathurst. Envoie requête d'Allan McDonell et autres. A répondu qu'il l'avait communiquée, malgré sa forme irrégulière. La réponse renferme plusieurs idées qu'il a souvent eu l'occasion d'exprimer. Page 131

18 mars, Edimbourg. Le même à Goulburn (?). Désire savoir s'il doit employer un timbre pour les reçus à être donnés aux colons en retour de leurs dépôts d'argent. 132

20 mars, Edimbourg. Le même au même. A reçu les réponses de Bathurst aux questions. La satisfaction qu'il éprouve de voir sa conduite approuvée. A reçu des lettres d'Irlande et du nord de l'Angleterre, mais il n'a pas vu que les conditions du gouvernement aient été publiées dans les journaux irlandais ou anglais. 133

24 mars, Edimbourg. Le même à Bathurst. Envoie copie d'une lettre de Pilkington, et de la réponse, concernant l'émigration au Canada. Les lettres commencent à pleuvoir des pays du Nord; les réponses de Bathurst devraient arrêter plusieurs des questions. 135

Incluses. Pilkington à Campbell, 20 mars. Demande quels arrangements sont faits pour le passage des émigrants venant des environs de Woolwich. Un grand nombre d'artisans et de journaliers, qui sont menacés de manquer d'ouvrage, désirent vivement émigrer. Demande à qui il faut s'adresser à Londres, car une classe importante de personnes seront heureuses de l'occasion d'aller au Canada aux conditions qui portent sa signature. 136

Campbell à Pilkington, 24 mars. Le réfère à Goulburn ou à tout autre fonctionnaire du ministère des colonies. Quel est le meilleur livre traitant du Canada? Il a imprimé l'article de l'Encyclopédie d'Edimbourg pour le faire circuler. 138

24 mars, Edimbourg. Le même à Goulburn. Concernant le port d'embarquement le plus commode, à part la Clyde, et si cet embarquemment pourrait être remis après avril. Demande de renseignements venant de diverses parties du Royaume-Uni. Dans plusieurs cas, des personnes, d'ailleurs très désirables comme colons, ont à peine le moyen de payer le dépôt. 141

26 mars, Sunning-Hill. Gore au même. Il n'avait pas l'intention de répondre à la pétition injurieuse adressée par Firth à la Chambre des Communes, mais il a été conseillé de le faire. Demande les lettres de Firth pour l'aider. Devra envoyer la réponse aux accusations qu'il devra lui communiquer (à Goulburn), afin d'être fortifié, au besoin, si la question est discutée dans la Chambre des Communes, comme cela paraît probable. 273

27 mars, Edimbourg. Campbell au même. Il a porté une grande attention aux désirs de Bathurst concernant l'émigration. Les fonctionnaires du bureau des timbres sont d'avis qu'un timbre quelconque est nécessaire, etc. 143

27 mars, Edimbourg. Le même au même. Envoie copie de la lettre du 18 du courant. 144 (Pour cette pièce, *voir* à sa date).

28 mars, Edimbourg. Campbell à Goulburn. Un timbre de réception est nécessaire pour les deniers déposés par le colon. Les précautions qu'il a prises pour empêcher les colons d'en venir à une décision irréfléchie. 145

28 mars. Edimbourg. Le même à Bathurst. Envoie copie des conditions explicatives. A ajouté une clause pour prévenir les gens contre des agents non autorisés. A toujours expliqué que le dépôt était indispensable.

Incluse. Explication des conditions précédemment publiées. 146

3 avril, Glasgow. Campbell à Bathurst. Le petit nombre de ceux qui ont payé le dépôt en partie à cause du peu de temps écoulé depuis que le document explicatif a été publié, et principalement à cause du peu de temps laissé pour se procurer l'argent. Envoie questions et observations, qui forment le n° 2 de cette catégorie. 156

Incluses. "Questions et observations par ceux qui ont l'intention de s'établir au Canada." 158

Digitized by Google

1815.

Il y a des questions posées par Campbell au sujet de doutes qui ont surgi concernant les règlements du dépôt et ceux qui s'en vont rejoindre des parents, etc.

18 avril, Templemore. Certificat attestant que Richard Shepherd et sa famille sont aptes au métier de colons au Canada. Page 175

18 avril, Roscrea. Francis Evans à Peel. Après avoir envoyé des certificats de bonne conduite à Bathurst, il a reçu conseil de s'adresser au gouvernement irlandais au sujet d'arrangements pour l'émigration. Les répondants qu'il a donnés quant à sa conduite. Il a aussi envoyé des certificats de la conduite de William Robinson, Joseph Abbot, Richard Wallace, William Mara, révérend John Connel, John Chambers, Andrew Fitzpatrick et Daniel Moore. Désire savoir s'ils sont approuvés, car ces personnes ont à disposer de propriétés; espère une réponse. 240

18 avril, Roscrea. Le même au même. Envoie certificat de Richard Shepherd; demande à savoir s'il est approuvé, et s'il est loisible à Shepherd de partir pour le Canada avec sa famille. 242

22 avril. Anonyme (Pro Patria) au Ministre de la guerre. Propose un mode de colonisation propre à conserver les Canadas. 3

25 avril, Glasgow. Campbell à Bathurst. Le nombre comparablement petit de ceux qui se sont présentés comme colons, car il croit que plusieurs ont encore à vendre leurs effets et à se débarrasser de leurs engagements comme locataires, serviteurs, etc., au prochain terme, le 15 mai. Envoie copies de lettres au bureau du transport et aux commissaires de la Trésorerie, ainsi que de la dernière annonce et d'un relevé des demandes. 160

Inclus. Campbell à McLeay, 21 avril. Demande renseignements sur les arrangements pris pour transporter les colons dans le Haut et le Bas-Canada par les transports. 161

Campbell à la Trésorerie. Vu les retards et d'autres inconvénients qui accompagneront la mise en vigueur des règlements de douanes, il demande qu'autorisation soit donnée d'expédier les effets des colons directement dans les transports, sans exiger les déclarations demandées dans d'autres cas. Annexée se trouve une liste des différents métiers exercés par les colons. 164

Avis, 7 avril, aux colons en destination du Canada, des heures où ils peuvent voir le commissaire, de la nature du certificat, de ceux qui sont exclus, de la date de l'embarquement, etc. 168

Demandes jusqu'au 25 avril. Le nombre total de ceux qui ont demandé à partir était de 5,500, dont 2,000 comptaient s'embarquer en juin ou juillet. Une note dite: "Il y a tout lieu de croire que, du nord "spécialement, il y aura un grand nombre de demandes pour le prin-"temps de 1816." 171

20 avril Edimbourg. Campbell à Goulburn. Envoie copie d'une lettre du bureau du transport concernant le départ des bateaux, qu'il a annoncé. Les embarras qui peuvent survenir si plusieurs des colons arrivent avant que les transports ne soient prêts. Demande des instructions. 172

Incluse. McLeay à Campbell, 26 avril. Le bureau du transport ne peut dire quand les bâtiments seront dans la Clyde pour les colons. Les navires enregistreront de 250 à 400 tonneaux. 174

20 avril, Roscrea. Evans à Bathurst. Envoie le certificat d'une personne et de sa famille qui paieraient leur passage si la concession de terres et les provisions leurs étaient garanties en arrivant au Canada. A envoyé des certificats d'autres personnes au même effet. 243

20 avril, Roscrea. Le même au même. Ayant appris que l'encouragement offert aux colons allant au Canada a été suspendu pour cette année, il demande si le gouvernement garantirait la terre et les provisions à lui-même et à d'autres qui paieraient leur passage. Envoie certificats et liste de ceux qui désirent partir. 244

Inclus. Certificats. 246 à 252

Digitized by Google

1815.
29 avril, A bord du Tyne. Passagers à Bathurst. Pour une plus grande distribution de vivres dans la traversée au Canada. Page 253

5 mai, Londres. Frankham à Bathurst (?). A servi sous lord Apsley, le fils de Sa Seigneurie, dans la milice locale; sollicite l'influence de Sa Seigneurie pour lui procurer un emploi dans la milice canadienne, avec permission de s'établir.

6 mai, Edimbourg. Campbell à Goulburn. Le nombre de ceux pour qui des dépôts ont été faits jusqu'à ce jour est de 383, dont 80 hommes, 73 femmes, au-dessus de 16, et 230 enfants. Il s'ont hâte de s'embarquer et commencent à s'impatienter de ce que les navires n'arrivent pas. Il a pris toutes les précautions possibles pour empêcher les colons de venir ici avant l'arrivée des bâtiments, mais plusieurs ne voient pas les journaux et peuvent n'apprendre cette arrivée que lorsqu'il sera trop tard; il suggère que, comme ces gens là sont venus sur l'assurance que les navires étaient ici, d'autres navires soient nolisés comme pour une émigration particulière; dans les endroits où les navires étaient retardés, même par des vents contraires, les juges ont décidé que jusqu'à leur arrivée les émigrants devaient être nourris. Il apprend que Selkirk et d'autres réunissent des émigrants dans le nord. Désire savoir si le gouvernement a l'intention d'offrir les mêmes encouragements le printemps prochain et d'envoyer des bâtiments au nord et aux îles occidentales, car si cette intention était connue elle aurait pour effet de suspendre la résolution prise par plusieurs de s'en aller avec des gens qui vont tenter l'aventure; mais dans ce cas tous les arrrangements devraient être pris quelques mois avant le départ des navires. 176

7 mai, Cork. Chearnley à Bathurst. Fait sa demande en conséquence des avis de l'encouragement qui doit être donné aux colons. Il a une nombreuse famille, 14 enfants, dont 9 du sexe masculin et 5 du sexe féminin; il a fait connaître au sous-secrétaire ce qu'il désire pour cette colonie. 89

12 mai, Londres. W. Atkinson et Thomas Clouting à———. Désirent s'établir au Canada, ayant décidé de vendre leurs biens et d'apporter avec eux le produit de la vente. 6

15 mai. Southampton. John Fielder à Goulburn. Demande permission d'aller au Canada comme colon, avec son gendre, S. New, sa femme et sa sœur, et ses deux filles aînées (à Fielder). Demande aussi qu'on lui permette d'amener sa femme et la plus jeune de ses filles. 270

24 mai, Swansea. W. Grove & Sons à Bathurst. Envoie les noms de la famille de Daniel Redman, qui désirent se fixer au Canada. L'homme a été élevé dans le métier de l'agriculture et est le fils d'un cultivateur de Sussex. 275

24 mai, Edimbourg. Campbell à Goulburn. A donné avis, comme il en avait reçu conseil, que les transports peuvent être prochainement attendus dans la Clyde pour recevoir une partie des colons, et de fournir des rations aux autres jusqu'à l'arrivée des bâtiments qui doivent les recevoir. Une difficulté est survenue quant au logement et à l'entretien, car d'après la lettre du bureau du transport, des rations doivent être données aux colons qui ne partent pas par les deux premiers transports, tandis que Bathurst ordonne que les colons reçoivent des rations depuis le moment de leur arrivée jusqu'à celui de leur embarquement. A cause des plaintes qui se font entendre, il devient urgent de s'occuper de la question. Le commissaire du gouvernement appréhende la nécessité d'un secours pécuniaire immédiat, sans quoi les colons peuvent être poussés à faire du tumulte et du mal. Les taux qui pourraient être accordés. Requête envoyée par les colons au chancelier de l'échiquier. Reçu aucune communication relativement au transport de leurs outils. On annonce qu'il ne sera plus reçu de demandes. Des dépôts ont été faits par 108 hommes, 90 femmes et 276 enfants, soit un total de 474 âmes. La hâte de connaître le poids qui sera alloué à chacun. Il prévoit que plusieurs de ceux qui n'ont pas fait

Digitized by Google

1815.

leur dépôt le feront quand ils entendront parler des transports. Dans ce cas, il faudra un plus grand nombre de navires. Page 179

25 mai, Moneygall. Chiswell à Bathurst. Comme il a l'intention de payer son passage et d'aller immédiatement à Québec, demande l'autorisation nécessaire pour obtenir une concession de terres dans le Haut-Canada. 90

30 mai, Edimbourg. Campbell à Goulburn. Transmet une lettre de McNab, écrite pour lui-même et d'autres, au sujet de leur réclamation pour rations et logement, justifiée par les retards et aussi pour le temps qu'ils vont perdre cette année dans leurs travaux agricoles. Il présume que sur ce dernier point le gouvernement du Canada pourra prolonger le temps fixé pour fournir des rations. 182

Incluse. McNab à Campbell, 26 mai. Le remercie de sa bonne intention. La réclamation de lui-même et d'autres colons demandant remboursement de leurs dépenses et compensation pour la perte de la récolte d'une année, causée par les retards. Ils subiront sans murmure les résultats du retard qui pourra être occasionné par des vents contraires après leur embarquement. 183

30 mai, Londres. S. B. Ferris à Bathurst. Désire vivement une réponse à sa précédente requête, afin de pouvoir prendre ses arrangements. 271

3 juin, Dublin. Evans au même. Sur la foi de la lettre de Goulburn déclarant que les familles qui auront payé leur passage au Canada recevront des terres, rations, etc., quelques-unes se sont embarquées, d'autres partiront au printemps. 254

5 juin, Greta Lodge. Barker à Goulburn (?). Ecrit au sujet de ses frères qui vont au Canada, et demande qu'on leur donne des concessions dans un endroit favorable. 56

6 juin, Millwell. Brewer à Goulburn. Comme il est trop tard pour avoir un passage aux frais du gouvernement, il a payé la traversée pour lui-même et sa famille ; demande s'il est accordé des privilèges à ceux qui se font colons au Canada. 59

6 juin, Edimbourg. Campbell au même. A reçu les instructions de Bathurst au sujet de l'allocation donnée aux colons en attendant leur embarquement; il est en correspondance avec l'agent des transports à Greenock. 185

6 juin, Princes Street. Grave au même. Désire savoir si le gouvernement va lui concéder des terres dans le Haut-Canada en remplacement de celles dont il a été pris possession dans la Nouvelle-Ecosse. 312

9 juin, New Street. Edward Ellice au même. Envoie extrait d'une lettre du Canada concernant les Indiens. Le gouvernement des Etats-Unis ne se fait pas scrupule de tâcher de persuader à ces pauvres gens qu'ils ont été trompés par la Grande-Bretagne, et les conséquences pourront être affreuses pour les colons du Haut-Canada. 255

Inclus. Extrait, 26 avril. Rapport reçu de Michilimakinak à l'effet que les Indiens ont été entraînés dans le traité ; la clause qui les concerne est pure moquerie. 256

9 juin, Arlington Street. Littleton à Goulburn. Demande qu'il soit donné à Charles et Henry Barker une lettre qui les recommande au gouverneur à propos de leur établissement au Canada. 340

12 juin, Henrietta Street. J. Budé au même (?) Le nom de la personne qui désire s'établir au Canada est Ewart ; n'a pas hésité à recommander qu'une lettre lui soit donnée pour le gouverneur. 60

12 juin, Edimbourg. Campbell au même. Les embarras qui sont survenus à propos de la distribution de rations aux colons de localités différentes. Renvoie à la décision du gouvernement la question d'un maître d'école choisi par des familles au nombre de 140 âmes. 186

13 juin, Edimbourg. Le même au même. Un navire est arrivé à Greenock, et un autre est attendu incessamment. N'a pas de doute que le message sera livré. A quel bureau, au Canada, les colons doivent-ils s'adresser ? Une liste des colons devra être envoyée dès que les noms auront été contrôlés. Quel-

Digitized by Google

1815.

ques colons ne peuvent partir; il ne leur a pas remis leur dépôt; il présume que cela pourra être fait après l'embarquement. Page 187

14 juin, Kensington. Young à Goulburn. N'a pas eu de réponse à sa requête du 1er juin. Espère que son cas sera promptement réglé. Appelle l'attention sur sa demande d'un nouveau congé. 664

15 juin, La Canardière De Bonne à l'évêque de Québec. Pièce E, dans l'évêque à Bathurst, 26 juin. *Voir* cette derdière.

17 juin, New Street. Éllice à Goulburn. Recommande John Richardson et David Thompsom comme étant les plus compétents à déterminer la frontière à partir du lac des Bois. 257

19 juin. Tavistock Square. Barclay au même. Il part dans quelques jours pour les Etats-Unis en qualité de commissaire sous l'autorité des articles 4 et 5 du traité de Gand. Désire voir la décision prise sous l'autorité de l'article 5 du traité d'amitié de 1794. 71

20 juin, Edimbourg. Campbell à Goulburn. Les transports ont subi interruption par la mise en réquisition de huit matelots de l'*Atlas*; il a envoyé une requête à l'amirauté; il croit que l'officier préposé aux réquisitions a commis une erreur. 193

23 juin, Edimbourg. Le même au même. Lorsque la preuve concernant le maître d'école sera arrivée, il fera rapport. Relativement à la mise en réquisition de matelots à Greenock, l'officier préposé dit que l'*Atlas* peut être équipé là. L'agent des transports distribuait des rations a des résidants de Glasgow; il (Campbell) a suggéré à Bathurst que d'autres, qui souffraient des mêmes retards, reçussent aussi des rations. Le nombre des colons actuellement en route ne dépasse pas 680, mais d'autres les suivent. 189

28 juin, Grenock. Le même au même. Les arrangements pris pour l'embarquement donnent satisfaction; les navires attendent des chirurgiens. Les colons recommandent Halliday pour être leur maître d'école; ses certificats sont satisfaisants. 191

30 juin, Grenock. Champion, agent des transports, au même (?). La nécessité d'avoir un chirurgien à bord de chaque transport; il a varié un peu les provisions dans le voyage, et il fournit du bœuf frais pendant le séjour des navires au port. 91

4 juillet, Edimbourg. Campbell au même. Il a reconduit Simson et sa famille à bord de l'*Atlas*. Il espère que son voyage au Canada avec des colons leur sera mutuellement avantageux. 194

4 juillet, Edimbourg. Le même au même. Les matelots de l'*Atlas* mis en réquisition n'ont pas été renvoyés à cause de mauvaise conduite; on les a remplacés. Des chirurgiens ont été engagés, et on les attend incessamment. L'agent qu'il (Campbell) a employé a veillé aux plus minutieux détails, car il est nécessaire de se garer de toute imposture. 195

11 juillet, Edimbourg. Le même au même. A informé Halliday que la recommandation dont il est l'objet pour être maître d'école a été approuvée, et des instructions vont être envoyées au gouverneur du Canada. A informé Champion au sujet de la distribution de gruau pendant la traversée. A écrit au gouverneur du Canada pour plaire aux colons. Après l'embarquement les dépôts seront remis à ceux qui auront changé d'idée. Il a fait réimprimer l'article de l'Encyclopédie d'Edimbourg sur le Canada, et en achetant le manuscrit à peu de frais il a encouragé la publication de conseils politiques donnés aux émigrants. Le dernier de ces articles a été écrit par un M. Stewart, qui a voyagé au Canada. Il en envoie des exemplaires. 191

Inclus. Campbell au gouverneur du Canada, 10 juillet. Annonce le départ de quatre transports ayant à bord des émigrants qui se sont adressés à lui (le gouverneur). Envoie des exemplaires imprimés des conditions. 199

21 juillet, Spring Gardens. Bicknell à Goulburn. Désire qu'ordre soit donné de lui payer la somme votée par le parlement pour les traitements des missionnaires. 72

Digitized by Google

1815.

22 juillet, Somerton. Dickinson à———. A reçu des demandes de personnes qui désirent devenir colons, et demande des renseignements. Page 233

24 juillet, Duke Street. Nat. Atcheson à Goulburn. La loi imposant un droit sur l'importation du rhum au Canada a-t-elle été sanctionnée? Demande cela pour la gouverne des marchands. 8

24 juillet, Edimbourg. Campbell au même. Trois des transports ont fait voile. Plusieurs colons étant attendus et le chirurgien n'étant pas arrivé, le dernier navire ne partira pas avant le 1er août. 201

27 juillet, Québec. Beckwith au même. Envoie par le major Powell un croquis des habitations des colons sur la voie de communication entre Québec et le Nouveau-Brunswick; il a retardé de construire d'autres maisons jusqu'à ce que la ligne frontière soit déterminée et qu'il ait reçu des instructions. Les colons sont des soldats qui faisaient partie du bataillon vétéran 10e Royal, et qui sont continués dans les cadres du régiment afin de ne pas être laissés aux aventures de la fantaisie ou du caprice. La colonie établie sur le Saint-François a toutes chances de réussir. Sir Frederick Robinson est à créer un établissement dans le Haut-Canada. Des colons arrivés par les transports quelques-uns ont les qualités requises, d'autres tout le contraire; il mentionne ce fait afin d'empêcher les gens bien intentionnés de ne pas se laisser tromper par un ou deux intrigants. Ces hommes, pour la plupart, se proposent de se fixer dans le Haut-Canada. Il n'a pas été envoyé d'instructions précises quant aux dépenses à encourir pour le transport des colons et de leurs effets aux endroits où ils peuvent désirer se fixer. 73

Plan d'une partie de la voie de communication entre Québec et Halifax. 75*a*

1er août, Stepney Green. Bezant à Bathurst. Demande une concession de terres au Canada, ainsi qu'un passage pour lui, sa femme et deux enfants. Il était lieutenant au Royal-marine, retraité à demi-solde pour ses services et ses blessures. 76

1er août, Edimbourg. Campbell à Goulburne. A écrit au bureau du transport pour le désapprouver d'avoir permis à J. Hope Stewart de se rendre au Canada à bord de l'*Eliza*, de revenir par le même navire, car il avait déjà refusé de le recommander, et il craint que Stewart intervienne parmi les passagers pendant la traversée ou même au Canada. Comme la permission a été accordée, il ne veut pas désappointer Stewart, mais il lui a enjoint de la façon la plus formelle de n'intervenir en rien dans les affaires des colons. 202

2 août, Bristol. Revd. T. Hands à Castlereagh. Demande une concession de terres; son but est d'instruire la jeunesse du Canada, d'inculquer dans son esprit des principes qui l'attacheront à la nation britannique. 322

3 août, Grenock. Campbell à Goulburn. L'*Eliza* est parti cet après-midi avec 122 passagers à bord. La liste complète des colons sera envoyée bientôt. 204

25 août, Edimbourg. Le même à Bathurst. Envoie liste de colons avec requête; aussi copie de la liste envoyée au gouverneur, laquelle contient les noms de l'équipage et des passagers. Une autre contenant la liste des dépôts est en préparation. 205

25 août, Edimbourg. Le même à Goulburn. Une lettre et deux livres contenant la liste des colons ont été envoyés dans une boîte adressée à Bathurst. 207

2 septembre, Près Paris. Glew à Bathurst. Expose ses services en Canada, pour lesquels il a été fortement recommandé. Sollicite le grade de major titulaire. 314

Flaming à Darby. Le contenu d'une enveloppe. 343

25 septembre. Campbell à Goulburn. Fait connaître la conduite de Stewart, son

29 septembre, Edimbourg. commis, qui refuse maintenant d'user du privilège qui lui a été accordé par Bathurst d'aller au Canada. Son manque de discrétion, etc. 208

4 octobre, Ludgate Hill. T. E. Darby à Bathurst (?). Remet en mémoire à Sa Seigneurie qu'au mois de mai dernier il a offert de la part d'un monsieur français quelques

Digitized by Google

1815.

très précieuses cartes géographiques des Etats-Unis. Sa Seigneurie a consenti à l'achat pourvu que les cartes fussent fidèles à la description. Demande que des mesures soient prises pour leur transfert à Londres, afin qu'on puisse les examiner et en constater la valeur. Page 234

9 octobre, Portsmouth. Thomas Aive au même. A été pris sur le lac Champlain le 11 septembre 1814 et a perdu tout ce qu'il possédait. Demande que son cas soit pris en considération. 9

12 octobre, Ludgate Hill. Darby au même. A reçu de France une description des cartes plus exacte qu'il (Darby) a pu en faire jusqu'ici. La soumet à Sa Seigneurie. 236

Apparemment le contenu (pas de date) portant le titre " Plans des " rivières des Etats-Unis, dressés par le général Collet, suivant le désir du " gouvernement français en 1796 ", et donnant une description de chacun des plans. 111

Aussi, apparemment incluse, une lettre de Flaming à Darby, datée Bar-le-Duc 25 septembre.

14 octobre, u Campbell à Bathurst. Soumet des considérations sur l'émigration au Canada. Est convaincu qu'il y a un surplus de population dans les highlands ; le livre de Selkirk sur le sujet remplacera plusieurs observations ; ce livre fut d'abord accueilli avec préjugé, mais on a constaté qu'il contient beaucoup de vrai. Sauf dans quelques cas très rares, le désir d'aller au Canada n'est pas né d'un esprit d'aventure, mais de la nécessité, due à diverses causes parmi un peuple tenace, de rester sur le sol. Opposition au plan d'émigration, de la part des grands propriétaires ; ses efforts pour la vaincre. La distinction entre les highlands et la Basse-Ecosse exige une modification des lois. Le changement de tenure après 1745 n'a pas entièrement détruit le système féodal qu'il pourrait n'être pas commode d'éteindre, car en quelques endroits son esprit domine à un très haut degré. Suggère que de petits alambics pourraient être légalisés, car les gens paieraient volontiers pour des alambics à la portée de leurs opérations et de leurs capitaux. L'esprit de clan qui existe, comme on le voit dans le service militaire. La publicité donnée au plan d'émigration n'a pas, comme quelques-uns l'ont prétendu, bouleversé les imaginations, car les Ecossais sont un peuple qui pense et qui délibère sur toutes les questions, et très peu de ceux qui ont demandé à partir paraissaient avoir renoncé à leur pain en Ecosse pour aller le chercher sous un climat étranger. Si le même plan devait être continué l'année prochaine, le public devrait le savoir immédiatement, à cause des inconvénients qui naissent d'une connaissance tardive et à cause des retards qui surviennent dans l'arrivée des transports. Si le plan devait être abandonné, avis devait pareillement en être donné tout de suite, afin de faire cesser l'incertitude et de permettre de prendre des arrangements. Une émigration de montagnards écossais aurait plus de sécurité pour la défense du Canada que celle d'une masse mixte venant des pays bas. En outre, il y a déjà, au Canada, plusieurs highlanders, ce qui est un puissant motif pour déterminer l'émigration des parents qu'ils ont laissés derrière eux. Les nombreuses demandes qui viennent de différentes parties du pays donnent raison de continuer le plan. La question d'un port d'embarquement est importante, car la Clyde n'est pas centrale excepté pour la Basse-Ecosse, et la principale difficulté que les colons highlanders ont éprouvée a été de voyager par terre avec leurs familles jusqu'au port d'embarquement. L'embarquement pourrait se faire facilement en différends endroits, et un rendez-vous pourrait être fixé. Les highlanders commencent à éprouver de l'inquiétude à propos de l'arrivée des transports ; demande à être informé dès qu'il y aura des nouvelles. Observations générales. 216

3 octobre, Bryanston Square. Booth à Bathurst. Propose un plan pour confectionner des chemins dans la Nouvelle-Ecosse, comme moyen de coloniser la province. 77

Digitized by Google

1815.
1er novembre, Eyre Court. Révérend Isham Boggs au même. Expose ses services de pasteur, demande à connaître l'encouragement qui serait donné aux émigrants allant au Canada, et si des concessions de terre seraient accordées à lui-même et à ses deux fils. Page 79

8 novembre, Tower Street. Barwis à Goulburn. Désire connaître la valeur attachée aux cartes géographiques qu'il a laissées, et demande qu'il (Goulburn) use de son influence pour faire noter la réponse de Bathurst. 81

9 novembre, Pall Mall. Ellice au même. Recommande que John O'Gilvie, de Montréal, soit nommé commissaire pour déterminer les frontières fixées par le traité de Gand. Sa compétence; il devrait être autorisé à employer des arpenteurs, etc. 259

22 novembre, Edimbourg. Campbell au même. Discute la question de sa rémunération, laquelle, croit-il, devrait être de 500 guinées. 228

28 novembre, Cork. Chearnley au même. Transmet lettre de créance de Peel et sir Richard Mosgrove, et espère qu'ils induiront Bathurst à user de sa puissante influence pour établir ses neuf garçons et cinq filles. 93

14 décembre, Saint-Jean, N.-B. Ward Chipman à Bathurst. Pour les travaux de la commission des frontières, il sera peut-être nécessaire de visiter diverses localités, et comme il est quelques fois invalidé par la goutte, il demande que son fils lui soit adjoint en qualité d'agent; sa compétence. 95

22 décembre, Cork. Chearnley à Bathurst. Il regrette d'avoir mentionné le Canada dans sa requête, mais il laisse à Sa Seigneurie le choix de la situation. 98

22 décembre, Beckenham. Colville à Bathurst. Relativement au rapport de Drummond à l'effet que des colons de la Rivière-Rouge sont arrivés au Canada dans la plus grande misère, il admet que le fait, officiellement constaté par Drummond, peut être vrai, mais ils n'ont été dans la misère à la Rivière-Rouge qu'après avoir été trompés par la Compagnie du Nord-Ouest : à même les magasins établis par Selkirk ils ont été pourvus de tout ce qui leur était nécessaire et même de choses dont ils n'avaient pas besoin. Envoie le compte pour faire connaître la somme due par les colons pour vêtements, provisions de bouche, etc., déduction faite de ce qu'ils ont payé, et la somme qui leur est due pour ouvrage. Un monsieur en ce moment à Londres, est prêt à témoigner de ces faits. 100

Incluse. Liste des sommes d'argent dues par certains colons au moment où ils ont quitté la Rivière-Rouge en juin 1815. Elle contient les noms des colons et la somme due par chacun d'eux. Le total en est de £1,169 2s. 11d.

22 décembre, Edimbourg. Campbell à Goulburn. A été informé que la Trésorerie approuve le paiement de 500 guinées, somme qu'il va porter dans ses comptes 231

Sans date. Mémoire de Joseph Bouchette faisant ressortir la valeur reconnue de sa carte topographique et de son volume, et demandant de l'aide pour terminer l'ouvrage, car les dépenses ont de beaucoup dépassé son estimation, et ses ressources sont épuisées en attendant que la vente de sa propriété lui rapporte des fonds. 61

Cornelius Curtis. Pétition. A été retenu prisonnier en France pendant dix ans; son âge et ses blessures le rendent incapable de travailler, et il ne peut pas obtenir d'aide de l'hôpital de Greenwich; c'est pourquoi il demande secours au gouvernement. 88

Joseph Elk à Bathurst. Demande des renseignements sur l'encouragement offert aux colons, car il peut être en mesure de tourner leur attention vers l'Amérique Britannique du Nord. 238

"Exposé de la réclamation du contre-amiral R. Groves et de Louisa Carolina, sa femme, sur les îles Bahamas." En 1667 le capitaine Sayle a pris possession des Bahamas; la concession accordée à sir Peter Colleton et à cinq autres, la capture par les Espagnols, le rétablissement de la colonie en 1690. L'achat par sir John Colleton, en 1729, des autres cinq sixièmes; la transmission de la propriété à Graves par l'intermédiaire de sa femme, et la prise de possession forcée de la propriété par la

Digitized by Google

1815.

couronne pour l'établissement de loyalistes de la Floride. L'exposé entre minutieusement dans les circonstances de la concession, la valeur des produits des îles, des privilèges, etc., en explication de la pétition adressée à la Chambre des Communes pour sa restitution aux héritiers de Colleton, pour les services desquels en faveur de Charles 1er il a reçu le rang de baronnet et la concession. Page 277

George Hope, apparemment une circulaire notifiant les passagers d'avoir à s'embarquer à bord du *Penelope*, qui doit faire voile de Portsmouth pour Québec. 323

Pétition de Pierre de Sales Laterrière, exposant ses services en qualité de chirurgien aux Voltigeurs Canadiens, et, comme il a conséquemment perdu sa clientèle, demande rémunération soit par une concession de terres ou autrement. 347

Divers 1815.

Q. 135-2.

1812. 19 décembre, Québec. Freer à Sheaffe. Pièce A 1, dans Procter à Bathurst, 5 juin 1815.

1813. 1er mars, Fort George. Prevost à Procter. Pièce A 3, dans Procter à Bathurst, 5 juin 1815.

7 mai, Montréal. Prevost à Procter. Pièce A 4, dans Procter à Bathurst, 5 juin 1815.

14 mai, Sandwich. Procter à McDouall. Pièce B 1, dans Procter à Bathurst, 5 juin 1815.

14 mai, Sandwich. Procter à Prevost. Pièce B 2, dans Procter à Bathurst, 5 juin 1815.

14 mai, Sandwich. Procter à Baynes. Pièce B 3, dans Procter à Bathurst, 5 juin 1815.

23 mai, Sandwich. Procter à Myers. Pièce B 4, dans Procter à Bathurst, 5 juin 1815

4 juin, Sandwich. Procter à Prevost. Pièce B 5, dans Procter à Bathurst, 5 juin 1815.

14 juin, Kingston. Prevost à Procter. Pièce A 5, dans Procter à Bathurst, 5 juin 1815.

16 juin, Sandwich. Procter à McDouall. Pièce B 6, dans Procter à Bathurst, 5 juin 1815.

18 juin. Baynes à Prevost. Pièce A 10, dans Procter à Bathurst, 5 juin 1815.

19 juin, Sandwich. Procter à McDouall. Pièce B 7, dans Procter à Bathurst, 5 juin 1815.

20 juin, Kingston. Prevost à Procter. Pièce A 6, dans Procter à Bathurst, 5 juin 1815.

29 juin, Sandwich. Procter à McDouall. Pièce B 8, dans Procter à Bathurst, 5 juin 1815.

1er juillet, Creek de 12 Milles. De Rottenburg à Procter. Pièce B 14, dans Procter à Bathurst, 5 juin 1815.

4 juillet, Sandwich. Procter à McDouall. Pièce B 9, dans Procter à Bathurst, 5 juin 1815.

4 juillet, Sandwich. Procter à Prevost. Pièce B 10, dans Procter à Bathurst, 5 juin 1815.

11 juillet. Kingston. Prevost à Procter. Pièce A 7, dans Procter à Bathurst, 5 juin 1815.

11 juillet, Sandwich. Procter à Prevost. Pièce B 13, dans Procter à Bathurst, 5 juin 1815. *Voir* cette dernière.

12 juillet. Kingston. Prevost à Procter. Pièce A 8, dans Procter à Bathurst, 5 juin 1815. *Voir* cette dernière.

Digitized by Google

1813.

13 juillet. Sandwich. Procter à Brenton. Pièce B 15, dans Procter à Bathurst, 5 juin 1815. *Voir* cette dernière.

13 juillet, Sandwich. Procter à Prevost. Pièce B 12, dans Procter à Bathurst, 5 juin 1815. *Voir* cette dernière.

23 juillet, Kingston. Prevost à Procter. Pièce A 9, dans Procter à Bathurst, 5 juin 1815. *Voir* cette dernière.

26 juillet, Kingston. Freer à Procter. Pièce A 11, dans Procter à Bathurst, 5 juin 1815. *Voir* cette dernière.

29 juillet, '*Queen Charlotte.*' Barclay à Procter. Pièce B 11, dans Procter à Bathurst, 5 juin 1815.

9 août, Sandwich. Procter à Prevost. Pièce B 16, dans Procter à Bathurst, 5 juin 1815.

18 août, Sandwich. Procter à Prevost. Pièce B 17, dans Procter à Bathurst, 5 juin 1815.

19 août, Sandwich. Procter à Baynes. Pièce B 18, dans Procter à Bathurst, 5 juin 1815.

22 août, St-David. Prevost à Procter. Pièce A 13, dans Procter à Bathurst, 5 juin 1815.

22 août, Sandwich. Procter à Baynes. Pièce B 19, dans Procter à Bathurst, 5 juin 1815.

25 août, St-David. Freer à Procter. Pièce A 14, dans Procter à Bathurst, 5 juin 1815.

26 août, St-David. Freer à Procter. Pièce A 15, dans Procter to Bathurst, 5 juin 1815.

26 août, Sandwich. Procter à Prevost. Pièce B 20, dans Procter à Bathurst, 5 juin 1815.

29 août, Sandwich. Procter à Prevost. Pièce B 21, dans Procter à Bathurst, 5 juin 1815.

31 août, Sandwich. Procter à Brenton. Pièce B 22, dans Procter à Bathurst, 5 juin 1815.

2 septembre, Kingston. Freer à Procter. Pièce A 16, dans Procter à Bathurst, 5 juin 1815.

3 septembre, Sandwich. Procter à Freer. Pièce B 23, dans Procter à Bathurst, 5 juin 1815.

(La copie certifiée par le capitaine Procter est datée 13, mais cela paraît être une erreur.)

6 septembre, Kingston. Prevost à Procter. Pièce A 17, dans Procter à Bathurst, 5 juin 1815.

6 septembre, Sandwich. Procter à Freer. Pièce B 24, dans Procter à Bathurst, 5 juin 1815.

13 septembre, Sandwich. Procter à Prevost. Pièce B 25, dans Procter à Bathurst, 5 juin 1815.

16 septembre, Kingston. Baynes à Procter. Pièce A 18, dans Procter à Bathurst, 5 juin 1815.

16 septembre, Kingston. Freer à Procter. Pièce A 19, dans Procter à Bathurst, 5 juin 1815.

18 septembre, Kingston. Baynes à Procter. Pièce A 20, dans Procter à Bathurst, 5 juin 1815.

19 septembre, Kingston. Freer à Procter. Pièce A 21, dans Procter à Bathurst, 5 juin 1815.

19 septembre, Kingston. Prevost à Procter. Pièce A 22, dans Procter à Bathurst, 5 juin 1815.

21 septembre, Sandwich. Proctor à Prevost. Pièce A 26, dans Procter à Bathurst, 5 juin 1816.

23 septembre, Kingston. Prevost à Proctor. Pièce A 23, dans Proctor à Bathurst, 5 juin 1815.

Digitized by Google

1813.
4 octobre, Montréal. Freer à Procter. Pièce A 24, dans Procter à Bathurst, 5 juin 1815.

6 octobre, Montréal. Freer à Procter. Pièce A 25, dans Procter à Bathurst, 5 juin 1815.

6 octobre, Montréal. Prevost à Procter. Pièce A 26, dans Procter à Bathurst, 5 juin 1815.

23 octobre, Ancaster. Procter à de Rottenburg. Pièce B 27, dans Procter à Bathurst, 5 juin 1815.

16 novembre, Burlington. Même au même. Pièce B 29, dans Procter à Bathurst, 5 juin 1815.

16 novembre, Burlington. Le même au même. Pièce B 28, dans Procter à Bathurst, 5 juin 1815.

23 novembre, Montréal. Freer à Procter. Pièce A 27, dans Procter à Bathurst, 5 juin 1815.

14 décembre, York. Procter à Drummond. Pièce dans Procter à Bathurst, 20 mai 1815.

1814.
14 janvier, York. Procter à Drummond. Pièce dans Procter à Bathurst, 20 mai 1815.

14 janvier, York. Procter au duc d'York. Pièce dans Procter à Bathurst, 20 mai 1815.

21 mai, Montréal. Baynes à Procter. Pièce dans Procter à Bathurst, 20 mai 1815.

13 juin, Québec. Barclay à Procter. Pièce A 28, dans Procter à Bathurst, 5 juin 1815.

19 septembre, Montréal. Brenton à Procter. Pièce dans Procter à Bathurst, 20 mai 1815.

22 septembre, Québec. Procter à Brenton. Pièce dans Procter à Bathurst, 20 mai 1815.

27 septembre, Montréal. Brenton à Procter. Pièce dans Procter à Bathurst, 20 mai 1815.
Toutes ces pièces suivent les lettres qui les couvrent.

1815.
27 janvier, Tower Street. Orger à ———. La requête de Thomas Barwis, ci-devant de l'arsenal du port de Kingston, a été envoyée à Bunbury, sous-secrétaire d'État; lui demande ses bons offices pour obtenir un rapport prompt et favorable. Page 388

12 février, Bryanston Street. Sewell à Gordon. Les avantages d'avoir les comptes de l'armée canadienne autorisés par une loi du parlement impérial. S'il peut trouver un instituteur compétent pour diriger l'école où l'on enseigne le latin et le grec à Québec, les £200 par année votés sous l'administration de Craig seront-ils disponibles pour son traitement? M. McGill, conseiller législatif, a laissé £10,000, une maison, etc., comme un commencement de collège. Si le gouvernement n'établissait pas un collège dans les dix ans après sa mort, l'argent irait à quelques personnes qu'il a désignées. Ne peut-on pas prendre quelque mesure pour sauver le legs? Si on y ajoutait une somme annuelle, le collège pourrait être fondé. Primitivement les biens des Jésuites avaient été concédés par la couronne de France pour fins d'éducation. La somme ne pourrait-elle pas être distraite de ces biens? 608

24 février, Londres. O'Conor à Bathurst. Il s'est vu refuser par Prevost la permission de se démettre de la charge de commissaire maritime intérimaire des Canadas lorsque l'amirauté le choisit pour un commandement en mer. Prevost a promis que ses réclamations seraient recommandées, et il devait recevoir le même traitement que son successeur. Ses services et les obstacles qu'il a eus à vaincre. Demande paiement de la différence de traitement, laquelle s'élève à £700. 390

25 février, Strand. Le même à Goulburn. Bathurst paraît favorable à sa requête demandant paiement de sa réclamation pour le solde qui lui est dû comme commissaire de marine au Canada. Devant partir le mois prochain, il

Digitized by Google

1815.

ne peut voir Prevost, mais renvoie à la communication officielle échangée au sujet de ses services, tirée des propres observations de Prevost. Page 389

27 février, Dublin. Prior à Castlereagh. Envoie pétition pour être présentée au prince régent. 396

Incluse. Pétition, exposant les emplois qu'il a remplis. Il irait au Canada avec sa famille et amènerait avec lui 400 jeunes gens de bonne réputation, s'il y était nommé à une charge de confiance, avec un revenu suffisant et des terres, etc., pour les gens qui l'accompagneraient, de façon à former un établissement permanent. 397

27 février. Lord Somerville à Liverpool. Demande que des simples d'une plante trouvée par Whitlow, mieux faite que le chanvre pour les fins auxquelles elle peut être appliquée, soient examinés. Il (Whitlow) ne désire pas faire un monopole de la plante et de ses usages, mais pour le récompenser demande une concession de terres dans le Haut-Canada, où il pourrait mettre sa découverte en pratique pour l'usage et l'avantage de son pays. Cette découverte a été appréciée par les officiers auxquels il l'a montrée. 572

La lettre qui précède était incluse dans une lettre à Bathurst ne portant pas de date, qui exposait le cas de Whitlow. Si une concession est donnée, certains paiements devront être faits par Whitlow au moyen d'un nombre annuel de plantes qui seront placées entre les mains des cultivateurs capables en Angleterre et en Irlande, et quelques-unes envoyées en Russie. Approuve la manière dont Whitlow se propose d'établir la terre s'il obtient une concession. Il (Somerville) est en mesure de vérifier la valeur de la production, par l'intermédiaire des capitaines et seconds de semaques de pêche, dont six lui appartiennent, qui peuvent surveiller le dépérissement et la destruction de l'article, avantage que ne possède pas le plus habile cordier. 573

2 mars, Québec. Sir George Murray à Bathurst. Par l'arrivée du messager du roi avec le traité ratifié de Washington, il a pu apprendre à Sa Seigneurie qu'il était arrivé et qu'il avait communiqué à Prevost la lettre confidentielle du 13 décembre. Il n'a pas été reçu de lettres ultérieures par le messager du roi. Owens et lui ont eu un peu de misère dans le voyage d'Halifax. Avec un peu de travail, cette voie de communication pourra devenir plus praticable qu'elle ne l'a été. Se propose d'aller dans le Haut-Canada. 350

3 mars, Penge Place. Selkirk à Bathurst. La demande d'une protection militaire, faite par la Compagnie de la Baie-d'Hudson, a été mal comprise: ce n'est pas une question commerciale, mais une mesure pour protéger la vie des habitants menacée par les Indiens. Ne désire pas faire punir la Compagnie du Nord-Ouest, mais seulement prendre des précautions contre le dessein d'extirper la colonie. Si la Compagnie du Nord-Ouest nourrit un tel projet, elle est la dernière qui doit être consultée sur les mesures à prendre pour le faire échouer. Si des troupes y étaient envoyées, elles ne pourraient être employées à des fins sinistres, lors même que la Compagnie de la Baie-d'Hudson en aurait l'intention. S'il surgit une question de droit, elle devra être réglée par les tribunaux. La fausseté de l'accusation d'illégalités commises par la Compagnie de la Baie-d'Hudson. Les différentes constitutions des deux compagnies, offrant à la Compagnie du Nord-Ouest des tentations de violence dont les autres sont exempts. Cette question et les autres sujets de la lettre sont longuement discutés. 577

6 mars, Paris. Fitzroy Somerset au même. Un Français s'est présenté avec des cartes géographiques, mais ne croit pas que ce soit le monsieur désigné dans la lettre d'Hamilton ; désire instructions. 585

Liste de cartes (en français). 587

Digitized by Google

1815.
8 mars, Paulsbray. Révd. John Simms à Goulburn. Son fils, un cultivateur, se proposerait d'aller au Canada s'il avait la perspective d'y gagner sa vie ; ses qualités et sa bonne réputation; sa femme, deux enfants et probablement un frère plus jeune iraient avec lui. Page 589

11 mars, Fort Augustus. Allan McDonell, au nom d'autres qui se proposent d'émigrer, à Campbell. N'étant pas en moyens de payer le dépôt requis avant l'embarquement pour le Canada, ils envoient une requête pour être présentée au prince régent, dans le cas où il ne pourrait pas lui-même (Campbell) accorder le privilège demandé. Espère qu'il intercédera en leur faveur et répondra le plus tôt possible, afin que ceux qui peuvent avancer l'argent puissent se préparer si la requête est refusée. 352

Incluse. Requête au prince régent. Les obstacles qui les empêchent de profiter de l'encouragement offert aux émigrants. 1° Le court espace de temps; 2° L'impossibilité où ils se trouvent, par les circonstances mentionnées, de payer le dépôt requis. Demandent d'être dispensés de payer le dépôt, en donnant des garanties qu'ils resteront deux ans sur les terres qui leur seront réparties, et toute la vie, à moins qu'ils ne soient appelés au service militaire. Demandent aussi que le temps de l'embarquement soit prolongé jusqu'au 16 juin. 354

Suit une liste des souscripteurs et de leurs familles.

11 mars, Alqemarle Street. William Pitt à Chapman. Recommandant William Jerrard, lieutenant à demi-solde aux Marins. 399

Lettre de la même date à Bathurst. Recommandant Jerrard. 400

14 mars, Glasgow. Requête de David Stewart. Demande pour lui-même et sa famille un passage au Canada, où il désire reprendre son ancien métier de cultivateur. 625

15 mars. Campbell à McDonald. Le paiement du dépôt est nécessaire comme garantie de bonne conduite, et pour empêcher des gens d'une catégorie toute contraire de se glisser parmi les colons respectables. Il ne croit pas que le gouvernement change l'époque fixée pour l'embarquement, mais quelques-uns des navires pourront peut-être partir plus tard. Cependant, il transmettra la requête. 356

15 mars, Broad Street. Reid à Harrison. Les émigrants irlandais sont-ils, comme les émigrants écossais, demandés au Canada ? Dans le cas affirmatif, on peut en avoir un grand nombre à Belfast, si des navires y sont envoyés. Si on ne facilite pas leur départ pour le Canada, plusieurs, des deux catégories, iront aux Etats-Unis. 570

23 mars, Québec. W. McGillivray à Drummond (?). La malheureuse cession de Michilimakinak menace de détruire l'influence que les trafiquants anglais avaient prise sur les Indiens. Discute les endroits de la frontière où un poste pourrait être établi, et recommande les hautes îles près du Détour et un détachement à Sainte-Marie. 358

2 avril, Québec. Cochran à Prevost. Pièce B, incluse dans Evêque de Québec à Bathurst, 26 juin. *Voir* cette dernière.

12 avril, Londres. Révd. Lewis Williams à Goulburn. A exercé le ministère à Grantham, Haut-Canada, pendant cinq ans et demi, et construit deux temples. Demande un passage au Canada. 631

18 avril. Lamb à———. Observations au sujet de l'offre de 2,000 acres faite à Whitlow pour sa découverte de l'utilité de plantes et de leurs produits. Elle ne suffit pas pour le rémunérer de son travail et de ses frais. 336

19 avril, Hill Street. Somerville à Bathurst. A reçu réponse de l'agent de Whitlow ; fait rapport que Whitlow ne croit pas la concession de terres suffisante ; par conséquent, des lettres patentes doivent être accordées, et il (Somerville) va tâcher d'intéresser des hommes d'une classe supérieure dans les lettres patentes, afin de donner une direction libérale au monopole. 591

24 avril, Pall Mall. "Observations", signées David Stewart, colonel, sur les moyens "d'obtenir des highlands de l'Ecosse une troupe efficace et permanente pour "la défense du Canada dans l'éventualité de guerres futures, et pour

Digitized by Google

1815.

"encourager, cultiver et augmenter la population de la colonie en temps "de paix." Page 592

24 avril, Québec. Evêque (anglican) de Québec à de Bonne. Pièce A, dans Evêque de Québec à Bathurst, 26 juin. *Voir* cette dernière.

26 avril, Glasgow. Donald McEachern à Bathurst. Demande une concession d'Anticosti, qu'il se propose de coloniser. Apprend qu'il y a là deux familles recevant un salaire de £100 par année pour prendre soin des naufragés. Ne demanderait pas de salaire, mais aurait besoin d'aide pour l'y transporter, aide qu'il rembourserait. 394

28 avril, Kensington Palace. Duc de Kent au même. Recommande John Holland pour remplir, avec Bouchette, les fonctions de commissaires chargés de déterminer la frontière avec les Etats-Unis. 333

1er mai, Royal Exchange. Whitlow au même. Ne peut accepter 2,000 acres comme compensation de sa découverte de plantes remplaçant le chanvre et le lin. Accepterait les 2,000 acres pour les cultiver, mais non à titre de compensation. Désire un entretien dans lequel il pourra donner de précieux renseignements sur l'Amérique du Nord. 632

Une requête, sans date, pour la concession des 2,000 acres. 636

5 mai, Québec. Membres du Conseil à l'Evêque de Québec. Pièce C, dans Evêque à Bathurst, 26 juin. *Voir* cette dernière.

8 mai, Addingham. Metcalfe à Bathurst. Deux de ses amis se proposent de s'établir au Canada. Ils s'en vont à New-York pour affaires, et se rendront de là au Canada avec plus de £1,000. Ils désirent savoir à qui s'adresser pour avoir des terres. 366

12 mai, Strand. Whitcher à Goulburn. Fait connaître les mesures prises par Felton pour s'établir et cultiver la terre; demande que la concession qui lui a été faite soit confirmée. 633

Suit une note, sans date, de Whitcher, à l'effet qu'il est venu à Londres une seconde fois pour presser l'ordre de donner une concession à Felton, afin qu'il (Whitcher) puisse se rendre au Canada. 635

18 mai, Kensington. Young à Goulburn. Appelle l'attention sur sa requête, dont on a tardé à s'occuper. Demande un nouveau congé de 12 mois. 657

19 mai, Brompton. Sarah Tunstall à Bathurst. Demande un passage au Canada pour elle-même et sa famille. Elle est la fille de feu le général Christie; son mari a été aumônier de la garnison de Montréal pendant 29 ans. 627

20 mai, Montréal. Procter au même. Apprend qu'on a l'intention de soumettre au parlement les procédures de la cour martiale au sujet de sa conduite, dans l'attente qu'elles élucideront les causes des désastres qui ont eu lieu sur le lac Erié et sur ses bords. L'enquête a été restreinte à une trop courte période de son commandement; c'est pourquoi il envoie des extraits de la correspondance officielle demontrant que depuis longtemps il désirait une investigation; il envoie aussi des copies et des extraits de lettres faisant partie de la correspondance officielle échangée avec le commandant en chef pendant qu'il (Procter) commandait le district de l'ouest et la division droite de l'armée, et qu'il menace de faire déposer au parlement. Un double de cette correspondance a été envoyé daté le 5 ou le 6—date incertaine. 406

Incluses. Procter à Drummond, 14 décembre 1813. Il s'est attendu à l'enquête qu'il avait demandée sur sa conduite. L'ordre du 24 ultimo comporte une censure grave; en conséquence, il demande une enquête prompte et publique. 408

Procter à Drummond, 14 janvier 1814. A reçu avis du refus de Prevost d'avoir une enquête publique sur sa conduite (de Procter) pendant qu'il commandait la division droite, pour la raison que tant d'officiers sont absents. Ceci n'a pas échappé à son attention, et il a retardé sa demande aussi longtemps que possible; mais l'ordre du 24 novembre dernier ne lui laisse pas de choix, car il ne peut plus avoir aucune utilité avant d'avoir réhabilité sa réputation. 409

Digitized by Google

1815

Procter au duc d'York, 14 janvier 1814. Demande qu'une enquête publique soit instituée sur sa conduite, ce qui a été refusé par Prevost. Page 410

Baynes à Procter, 21 mai 1814. Prevost a reçu ordre de réunir une cour martiale générale pour enquête sur sa conduite (de Procter). 412

Brenton à Procter, 19 septembre 1814. La cour martiale devra se réunir à une date qui sera fixée lorsque ses témoins (de Procter) seront connus, et les accusations, lorsqu'elles auront été préparées, lui seront notifiées. 413

Procter à Brenton, 22 septembre 1814. Est heureux d'apprendre que la cour martiale va se réunir avant longtemps. Aurait préféré que l'enquête eut couvert toute sa conduite pendant qu'il était commandant. 414

Brenton à Procter, 27 septembre 1814. Transmet les accusations pour l'enquête sur sa conduite dans la retraite de la division droite au mois de septembre dernier (1813). Comme il n'a pas été porté d'accusation contre sa conduite avant cette époque, une enquête n'a pas été jugée nécessaire. 415

20 mai, Portsmouth. Samuel New à Goulburn. Demande permission d'amener avec lui au Canada la mère et le père de sa femme; ils sont avancés en âge, et il est leur seul soutien. Sa femme et la sœur de celle-ci, qui sont indisposées, ne pourraient pas s'embarquer à Deptford. Demande qu'il leur soit permis de s'embarquer à bord du *Tyne* à Spithead.

23 mai, Leicester. Thomas Ice à Sidmouth. Est disposé de se rendre au Canada, et peut emmener d'autres familles; demande des renseignements sur les allocations accordées aux familles. 325

23 mai, Glasgow. Requête de gens qui, dans l'intention d'émigrer, ont vendu leur biens et se sont rendus au port d'embarquement pour le temps annoncé; en conséquence de la non-arrivée des navires, demandent remboursement des dépenses qu'ils ont faites. 367

25 mai, Ardross. M. Mackenzie à Bathurst. La surabondance de population l'empêche d'améliorer sa propriété. Demande une concession de 8,000 à 10,000 acres où il pourrait établir ceux qui seraient d'une grande utilité au Canada. Leur confiance en lui induirait à émigrer plusieurs de ceux qui ont refusé des offres précédentes. 369

27 mai, Holles Street. Putman au duc de Kent. A écrit à Sewell, en ce moment à Bath, que Bathurst désire le voir; ne doute pas qu'il sera en ville lundi. 401

30 mai, Gray's Inn. Trunant à C. C. Smith. Recommande que Thomas Horner soit employé dans la commission chargée de déterminer les frontières entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis; expose ses aptitudes. 628

31 mai, Québec. Baby, Perceval et Perrault à de Bonne. Pièce D, dans Evêque de Québec à Bathurst, 26 juin. *Voir* cette dernière.

1er juin, Kensington. Young à Goulburn. A reçu avis indirect que la conclusion de sa requête ne peut pas être accordée. Fait valoir de nouveaux arguments à l'appui. 659

4 juin, Galway. Henry Scott à Bathurst. Demande des détails sur les encouragements offerts à ceux qui se proposent de résider au Canada. Envoie des particularités sur lui-même et sa famille. 599

Incluses. Particularités. 600

5 juin, Montréal. Procter à Bathurst. En conséquence d'une rumeur que les procédures de la cour martiale seront soumises au parlement, envoie copie de la correspondance officielle dont le parlement devra aussi être saisi, pour la satisfaction du prince régent, des deux chambres du parlement et du public, ainsi que pour sa propre justification. 417

(La lettre est un double de celle du 20 mai, variant légèrement dans la phraséologie, et renfermant une correspondance additionnelle. La date est le 5 ou le 6 juin, il est difficile de dire laquelle.)

Incluses. Liste de la correspondance officielle entre Prevost, l'état-major général et Procter, pendant que ce dernier commandait la division droite. 419

Digitized by Google

1815.

Suivent les lettres, mais elles ne s'accordent pas exactement avec la liste et ne se trouvent pas dans le même ordre.

A 1. Freer à Sheaffe, 19 décembre 1812. Prevost lui ordonne de contenir autant que possible les Indiens qu'il pourra être nécessaire d'employer. Prevost s'oppose à l'emploi de troupes régulières avec les Indiens, et Procter reçoit la recommandation d'être bien prudent sur ce point. Page 424

A 3. Prevost à Procter, 1er mars 1813. Il ne peut lui donner les renforts demandés, et il n'y a pas apparence d'obtenir de nouvelles troupes d'Europe. Le renfort d'Indiens avec une augmentation de miliciens devront lui permettre d'entourer Harrison d'un nuage de guerriers, soutenus par une petite bande choisie de réguliers et de milices qui intercepteront ses vivres et réduiront son armée à la misère. Les services attendus des Indiens devront être clairement expliqués à Norton et Roundhead, ainsi que la coopération qu'il (Procter) peut leur donner. Les employés du département devront contenir les Indiens, afin qu'il n'y ait pas de taches sur ses succès. Le capitaine McDouall, un des aides de camp, est envoyé pour se renseigner sur sa situation (de Procter). 425

A 4. Prevost à Procter, 7 mai 1813. L'ennemi est parvenu à s'emparer d'York le 27 ultimo, obligeant Sheaffe à se retirer à Kingston; mais tout indique que ce triomphe de l'ennemi sera de courte durée. Un renfort de 450 marins choisis est arrivé avec des officiers pour service sur les lacs et va se rendre immédiatement dans le Haut-Canada; ceci, il l'espère, va permettre de reprendre l'ascendant sur les lacs; il renforce aussi les postes du Haut Canada, et il lui fournira (à Procter) ce qu'il lui faudra lorsque ses besoins seront connus; aussi il peut compter en toute confiance sur ses efforts pour repousser les attaques. 428

A 5. Prevost à Procter, 14 juin 1813. Le félicite du succès de sa défense du 5 mai; a envoyé ordre à Vincent de pourvoir à ses besoins. Lorsque les articles destinés aux Indiens seront arrivés, ils devront être envoyés sans retard. N'a pas eu accusé de réception des instructions d'ennuyer l'ennemi, comme représailles pour la prise d'York. L'arrivée de Barclay avec un petit renfort de marins devra lui permettre de frustrer la tentative que fait l'ennemi pour obtenir la suprématie sur le lac Erié. A hâte de recevoir des nouvelles de sa troupe de marins. Annexé est un projet d'expédier deux compagnies de Royaux et un détachement du 104e pour la division droite. 429

A 6. Prevost à Procter, 20 juin 1813. A ordonné à de Rottenburg de pousser le reste du 41e sur Amherstburg, avec les autres renforts et provisions. Il doit coopérer avec la marine pour anéantir les efforts de l'ennemi à prendre l'ascendant sur le lac Erié. Il doit persévérer dans les efforts judicieux qui distinguent son commandement. 431

A 7. Prevost à Procter, 11 juillet. A été bien aise d'apprendre, par lettre à McDouall, l'arrivée de Dickson à Mackinac. Il a satisfait à ses besoins autant que possible, et à part des articles envoyés sous la conduite de Chambers et McLean, il a expédié chaussures, pantalons, etc. Il faut enlever à l'ennemi, sur le lac Erié, artillerie et munitions navales. Ne doute pas que Barclay voudra faire ce coup. Le 41e entier est placé sous son commandement. Les articles destinés aux Indiens ne sont pas encore arrivés; va acheter 200 fusils pour eux à Montréal, et les enverra avec poudre et balles. 432.

A 8. Prevost à Procter, 12 juillet 1813. En conséquence de la lettre à McDouall accusée hier, ses besoins ont été remplis autant que possible. Répète le contenu de la lettre du jour précédent. Quelques officiers et marins subalternes devront être envoyés par Yeo à la première occasion. 434

A 9. Prevost à Procter, 23 juillet. Approuve sa résolution de ne pas retraiter. Yeo enverra autant d'officiers et de marins subalternes qu'il

Digitized by Google

1815.

pourra en céder, mais il craint que le nombre n'en réponde pas à son attente (de Procter); va tâcher d'en obtenir davantage de Québec, exclusivement pour le service du lac Erié. A les plus grandes espérances en son succès, et tâchera de l'aider de toutes ses forces, sans préjudice toutefois pour les autres parties de son commandement. Page 435

A 10. Baynes à Procter, 18 juin. Copie d'une note abrégée. Ses réquisitions doivent être remplies autant que possible. De Rottenburg va prendre le commandement de la division centrale. Liste des troupes qui vont aller rejoindre les autres à Amherstburg. Il (Procter) enverra quelques canonniers à Michilimakinak et un capitaine pour relever Roberts, qui est malade; on ne peut trouver personne pour le remplacer lui-même dans son propre corps, le 10e bataillon Royal Veteran. 436

A 11. Freer à Procter. Ayant été nommé agent des prises, il demande un relevé des munitions et autres effets capturés. Les Indiens devront y participer; les chefs auront rangs de subalternes et les guerriers celui de soldats. A écrit à Nicholl pour avoir tous les renseignements qu'il peut fournir. Les bouches à feu et le matériel d'artillerie seront une seconde distribution lorsque leur valeur aura été vérifiée. 438

A 13. Prevost à Procter, 22 août. Regrette qu'il se soit engagé dans un combat désespéré, suivant les clameurs des guerriers indiens. Comme il doit connaître les ressources restreintes disponibles pour la défense d'une frontière étendue, il ne doit pas trop compter sur sa disposition (de Prevost) à renforcer la division droite. Le 2—41e a reçu ordre de partir, mais on ne sait pas quand il pourra atteindre Amherstburg. Un capitaine, des sous-officiers et 18 canonniers du Bas-Canada doivent aller le renforcer. Deux des trois vaisseaux-transports qui sont arrivés avec le régiment de Meuron sont allés à Halifax avec 500 prisonniers de guerre américains; l'autre est désarmé, les trois quarts des officiers et soldats ayant été appelés au service sur les lacs. Le premier lieutenant avec 50 ou 60 hommes est à Kingston, pour être envoyés à Amhersburg; communiquer ce renseignement à Barclay. Désire qu'il envoie de fréquents rapports sur la situation dans le district occidental. A changé son quartier général à cause de l'inquiétude qu'il avait au sujet de sa situation (de Procter), mais il espère que l'excellence de ses troupes lui permettra de vaincre la supériorité numérique de l'ennemi. L'expérience que Yeo a faite sur la flotte de l'ennemi devra convaincre Barclay qu'il n'a qu'à oser pour réussir. Il sera heureux d'apprendre que la cordialité existe entre les deux services, que les biens disposés sont conciliés et que les guerriers indiens sont prêts à aider. 439

A 14. Freer à Procter, 25 août. Lettre à l'adjudant général reçue et ouverte. Afin de rendre l'état-major plus fort, Prevost a désigné le lieutenant McLean, 41e régiment, pour être son aide de camp (de Procter), son grade ne le faisant pas major de brigade, grade auquel est promu le capitaine Hall, de la milice sédentaire canadienne. Les compagnies de flanc iront à Long-Point, pour être relevées par le 2—41e; il (Procter) doit tâcher de décider 500 guerriers indiens à accompagner Dickson qui s'en va rejoindre la division centre. Les officiers et soldats du *Dover* sont probablement à York en ce moment. Hall, de la marine provinciale, discontinué par Barclay, est nommé contrôleur de l'arsenal et des munitions navales à Amherstburg; l'autorité de Barclay ne va pas jusqu'à annuler des nominations, et il ne doit pas en être faites sans la sanction de l'officier-général. 441

A 15. Freer à Procter, 26 août. Talbot doit se rendre à la tête du lac pour y rejoindre les marins et les envoyer à Barclay qui, Prevost l'espère, sera prêt alors à rencontrer l'ennemi. Douze canons de 24 seront débarqués à Burlington-Bay pour armer le *Detroit*. Barclay devra faire connaître son arrivée à Long-Point et dire quand il sera prêt pour les carronades. 444

Digitized by Google

1815.

A 16. Freer à Procter, 2 septembre. Les présents pour les Indiens sont arrivés saufs à Québec. Un assortiment envoyé à Michilimakinak par Grande-Rivière; un autre sera envoyé à la tête du lac Ontario pour être dirigé sur Amherstburg. Lettre reçue; tout faire pour fournir des marins à Barclay. Page 445

A 17. Prevost à Procter, 6 septembre. A reçu nouvelle que la flotte ennemie a quitté la station d'Amherstburg, probablement pour Long-Point. Marche d'Hamilton avec les compagnies de flanc du 100e; espère qu'il arrivera à temps pour organiser la milice. Drury, du *Dover*, attendu à Kingston avec 5 officiers, 40 matelots et 8 soldats de marine; va tâcher d'en obtenir un plus grand nombre de Yeo et les enverra. A toujours exprimé sa confiance en son succès (de Procter), et les circonstances confirment cette opinion. Est content d'apprendre la bonne entente qui existe entre lui et Barclay, et qu'ils se sont conciliés les biens disposés. S'il a existé un doute à ce sujet, ou certaines lettres anonymes reçues, ce doute a disparu. Ce n'est pas le temps de traquer le misérable. L'opposition soudaine d'Armstrong et de Wilkinson à Sackett's-Harbour l'a fait revenir en toute hâte ici (Kingston). Le 2—41e est attendu à Kingston, d'où il se rendra en deux divisions à York. 446

A 18. Baynes à Procter, 16 septembre. On a pourvu à tous ses besoins, mais les embarras créés par l'absence de transports ne cesseront que lorsque les lacs auront été rouverts aux vaisseaux armés. La lutte entre les deux bataillons a été prolongée au delà de tout calcul. Yeo est maintenant à l'ancre en dedans de la baie, pour y débarquer quelques matelots blessés dans un engagement général; pas d'action décisive. Prevost verra Yeo avant son départ; la nécessité de mesures tranchées sur le lac Ontario; a été poussé de pourvoir aux besoins des divisions centre et droite. Prevost a fortement recommandé des renforts pour Barclay. 54 officiers et matelots et 8 soldats de marine sont ici (Kingston) et vont partir avec l'escadron pour la tête du lac. Une partie de ses approvisionnements (de Procter) est en route; le reste sera envoyé si l'on peut trouver des moyens de transport et si le chenal est ouvert. Informer le major général de Rottenburg que le quartier général va être transféré à Montréal. 448

A 19. Freer à Procter, 16 septembre. Prevost regrette les inconvénients causés par l'absence de numéraire; les arrangements pris pour en avoir Comment les employés du département des affaires indiennes doivent être payés. Transmet factures des présents envoyés ce matin pour les Indiens. Drury et les officiers et matelots du *Dover* sont à bord de la flottille, attendant un vent favorable pour se rendre à la tête du lac avec les approvisionnements destinés à la division droite, et pour de là aller rejoindre Barclay sur le lac Erié. 451

A 20. Baynes à Procter, 18 septembre. Avait annoncé que le quartier général est transféré à Montréal. Le major général commandant doit songer jusqu'à quel point il est prudent de lutter contre les difficultés croissantes que les divisions centre et droite ont à combattre. L'absence d'une action décisive entre les deux escadrons sur le lac Ontario, qui tient l'armée dans un état d'inaction, la laisse dans sa présente situation critique; du résultat de cette action dépendent les mesures ultérieures de l'armée, qui ne peut prendre l'offensive sans l'aide de la marine. Il ne serait pas prudent de se replier, cela ferait perdre des amis hésitants et briserait l'alliance des Indiens. Si un mouvement rétrograde devient nécessaire, il ne faut pas l'opérer avant de l'avoir mûrement étudié ni avant d'avoir pris tous les arrangements nécessaires. Les divisions avancées ne doivent pas être embarrassées de bagage; il faut voir aussi au transport des malades et des invalides. Il faut défendre tous les points exposés et ne reculer qu'à la dernière extrémité. Ceci s'applique spécialement à la marine, qui doit être sacrifiée jusqu'au dernier atome plutôt que

Digitized by Google

1815.

de tomber entre les mains de l'ennemi, et de laisser celui-ci s'emparer de quoi que ce soit qui puisse lui être utile. Enjoint la plus entière cordialité entre les divisions centre et droite, entre lesquelles une communication doit être constamment entretenue. De Rottenburg a reçu instructions d'ouvrir toutes les dépêches adressées à Prevost, afin de suppléer promptement à ses besoins (de Procter). La troisième croisière de Yeo n'a pas rapporté d'avantages; il remet à la voile ce soir. S'il le juge à propos, attaquer Fort-George avant que de Rottenburg ne quitte sa position, dont les défauts ont amené maladie et désertion. Envoyés autant de secours que possible à McPherson, du 10e bataillon Vétéran. Page 453

A 21. Freer à Procter, 19 septembre. Envoie copie d'une lettre adressée à Yeo; l'escadron a mis à la voile jeudi avec une escorte de transports ayant des munitions pour les divisions centre et droite. O'Conor, commissaire de l'arsenal, est à bord de l'un des transports; il doit débarquer à Burlington-Bay et se rendre à Amherstburg pour se mettre au fait de l'effectif et des ressources de l'arsenal en ce dernier endroit; il doit donner le plan d'un navire, adopté au lac Erié, qui sera construit durant l'hiver et qui surveillera les opérations de l'ennemi. Dickson est arrivé à Kingston; il doit attendre les présents destinés aux Indiens, et en emporter une partie en canots; le reste sera envoyé par bateaux. 458

A 22. Prevost à Yeo, 12 septembre. La situation particulière de la division centre, investissant une armée vastement supérieure en nombre dans une position fortement retranchée. A ces désavantages stratégiques s'ajoutent la maladie et la désertion; il faut qu'il se rende avec sa flotte à la tête du lac et se consulter avec de Rottenburg pour une attaque combinée afin de déloger l'ennemi de Fort-George; si l'attaque est impraticable, de Rottenburg doit évacuer sa position, soutenu par la flotte qui devra alors tenter d'acquérir la supériorité navale, tandis que Barclay devra comprendre la nécessité de gagner la supériorité sur le lac Erié. Des transports seront employés sur le lac Ontario à porter des munitions aux divisions droite et centre. 460

A 23. Prevost à Procter, 23 septembre. A appris la perte de la flotte, ainsi que d'une partie de la grosse artillerie et des troupes. Présume que la flotte a reçu ordre de sortir, à cause de l'extrême besoin d'approvisionnements. Approuve les mesures de précaution qu'il a prises. Le renvoie à une lettre écrite par l'adjudant général pour avoir son opinion sur les mouvements de la division droite dans le cas où il serait obligé d'abandonner le territoire qu'il a pendant si longtemps défendu avec habileté. Il compte sur ses mesures en conséquence de la perte de la flotte. 462

A 24. Freer à Procter, 4 octobre. A déjà écrit que Dickson partait avec des provisions pour Michilimakinak; désire qu'il (Procter) envoie des provisions, car il est possible que Dickson ne réussisse pas à porter celles dont il est chargé. Autorisation donnée de réparer aux frais publics les moulins qui pourront être nécessaires pour fournir de la farine. 464

A 25. Freer à Procter, 6 octobre. Envoie des notes pour un rapport devant être soumis à Prevost. Elles se rattachent à la défense de la rivière Saint-Clair; les avantages de Penetanguishene comme port et comme chantier de construction de navires, et la nécessité d'une garnison plus forte à Michilimakinak. 466

A 26. Prevost à Procter, 6 octobre. Apparemment toute la flotte est en la possession de l'ennemi, ce qui est confirmé par le rapport officiel de Perry qui est transmis. On aurait aimé connaître les raisons qui l'ont fait engager vivement Barclay à rencontrer l'ennemi avant l'arrivée des matelots qui auraient pu permettre à Barclay d'opérer la

Digitized by Google

1815.

rencontre dans des conditions moins défavorables, surtout quand il savait qu'ils approchaient. En même temps, il lui rend la justice de croire qu'il a été inspiré par le meilleur des motifs. Approuve la lutte qu'il a fait sur la Thames; et compte qu'il va conduire la retraite de façon à ne pas donner à l'ennemi un avantage décisif. Lui recommande d'observer la conciliation avec les Indiens et de leur promettre des présents, dont une grande quantité est arrivée. Est heureux de voir qu'il conserve l'esprit inflexible d'un officier anglais, esprit qui, avec la valeur et la discipline des troupes, va, il espère, le faire sortir de ses embarras. A moins qu'il n'insiste, il ne lui sera pas envoyé de renforts, car ils ne feraient qu'ajouter à ses embarras sous le rapport des provisions. En conséquence d'une démonstration vers sa gauche, de Rottenburg a renvoyé à Kingston les deux compagnies de flanc de de Watteville. Page 469

A 27. Freer à Procter, 23 novembre. Des mandats vont être émis pour la solde de son état-major. 471

A 28. Barclay à Procter, 13 juin 1814. En réponse à l'accusation que l'harmonie n'existe pas entre les troupes militaires et navales de la division droite, il la repousse carrément et sans équivoque. 472

B 1. Procter à McDouall, 14 mai 1813. N'a reçu que la moitié du 41e régiment. Si les promesses de Prevost avaient été remplies, il aurait pu assurer la sécurité du flanc, pendant quelques mois au moins. Tecumseth et ses gens s'établissent entre la rivière au Raisin et Détroit; les Pottawatomis, à 20 milles plus haut, et les Ottawas, sur la rivière Rouge. Ceci va rendre la conquête du territoire difficile, sinon impossible, s'il peut avoir une proportion convenable des réguliers, ce dont il ne peut se dispenser. 473

B 2. Procter à Prevost, 14 mai. La capitale de la province étant au pouvoir de l'ennemi, il a écrit directement. Dans l'attente de rencontrer l'ennemi avant l'arrivée de ses renforts, il a résolu d'attaquer. A cause des préparatifs et de circonstances fâcheuses, il n'a pu l'atteindre que trois semaines après le temps proposé. Par suite de grosses pluies, ce n'est que le 1er du mois courant, le 5e jour après être arrivé au confluent de la Miami, que les batteries ont pu être ouvertes. La maladie l'a bientôt privé des services du seul officier d'artillerie, et l'ennemi était retranché de telle sorte que tous les efforts de l'artillerie furent inutiles, quoiqu'elle fût bien servie et judicieusement placée par Dixon. L'heureux résultat d'une attaque sur l'ennemi le 5 avec l'aide de toute la garnison et d'un renfort. D'abord l'ennemi s'empara des batteries et de quelques prisonniers. La belle conduite du 41e, qui a attaqué et mis l'ennemi en déroute près des batteries. Mention faite des services des capitaines Muir et Chambers, et des lieutenants Bullock et LeBreton, ainsi que des chefs et guerriers indiens. Ne peut constater le nombre de prisonniers faits par les Indiens; en a envoyé 500 à la rivière Huron, près de Sandusky, et a proposé un échange qui a été référé au gouvernement des Etats-Unis; estime les pertes de l'ennemi, en tués et prisonniers, de 1,000 à 1,200 hommes. La situation critique dans laquelle il se serait trouvé si les renforts de l'ennemi étaient arrivés. N'avait pas le choix de rester sur la Miami, car le lendemain de la réception de la lettre incluse (n° 7) la moitié des miliciens étaient partis et les autres avaient fait connaître leur détermination de ne pas rester plus longtemps, et les chefs indiens avaient conseillé le retour, car ils ne pouvaient empêcher leurs gens de retourner à leurs villages, comme c'était d'usage après une bataille, avec leurs blessés, leurs prisonniers et leur butin. Avant que l'artillerie put être retirée, il fut laissé avec Tecumseth et moins de vingt chefs et guerriers, ce qui prouve qu'une troupe indienne n'est pas permanente et qu'on ne peut en disposer, quoiqu'elle soit parfois d'un secours puissant. A ramené toute l'artillerie, dont une partie s'est embarquée sous le feu de l'ennemi. Le service, quoique court, à

Digitized by Google

1815.

été rude. Services des officiers (indiqués). Envoie le relevé des embarquements, à l'exclusion des Indiens, qui étaient au nombre de 1,200; envoie aussi le relevé des tués, blessés et prisonniers; a donné le grade de major à six capitaines de la ligne. Des renforts de troupes régulières sont nécessaires. Page 474

Inclus dans cette lettre :—

(1). Convention pour un échange de prisonniers entre Procter et Harrison. 480

(3). Procter propose d'échanger des Kentuckiens pour des Indiens. 481

(4). Harrison réfère la proposition à son gouvernement. 482

(2). Relevé des prisonniers pris à l'ennemi à la bataille de Miami. 482A

(5). Relevé de l'embarquement de l'armée de Procter. 482B

(6). Relevé des accidents à l'armée de Procter. 482C

(7). Officiers de la milice à Warburton, 6 mai 1813. A cause de la nécessité de faire leurs semailles, les miliciens sont obligés de retourner chez eux. 483

B 3. Procter à Baynes, 14 mai. Le manque d'effets de campement et d'argent pour payer les soldats et le département des affaires indiennes; on manque aussi de vêtements et d'autres articles nécessaires. Il ne peut blâmer l'intendance, non plus que les officiers du 41e. 485

B 4. Procter à Myers, 23 mai. Est content d'apprendre que la 6e compagnie et l'état-major doivent être envoyés. Espère que quand il aura reçu le reste du 41e, il ne sera plus dans la nécessité d'appeler la milice ni une partie des miliciens. Chambers va faire un rapport sur ce qui manque à l'arsenal; les canonnières sont oisives, faute d'hommes pour les monter; le bon usage qu'on pourrait en faire pour intercepter les approvisionnements d'Harrison. On pourrait céder des artisans d'York et de Kingston. Un ample approvisionnement de poudre. Ne peut envoyer du porc à Makinac, seulement quelques barils ici, et le bétail est trop maigre pour en faire de la viande. S'informe des effets destinés aux Indiens; le bras de l'Indien sera rendu plus fort par système et un bon approvisionnement de vivres et de munitions qui manquent. Ses espérances augmentent; s'il ne réussit pas, ce ne sera point sa faute. Farine, maïs et suif à bord du *Hunter* pour Makinac; ne devra pas envoyer les vétérans avant la prochaine occasion, car la place a besoin de provisions plutôt que d'hommes; espère pouvoir envoyer du porc aussi. Regrette que des promotions soient faites dans le district sans qu'on lui en parle. 486

B 5. Procter à Prevost, 4 juin. Envoie un double par Boucherville. Harrison est dans le même état où il a été laissé, attendant des renforts ou le résultat d'opérations sur la ligne de Niagara. Des circonstances malheureuses le rendent plus indépendant sur la ligne de Niagara qu'il ne devrait l'être. Renseignements complets peuvent être donnés par Boucherville et McLean, les porteurs de la lettre et du double. 489

B 6. Procter à McDouall, 16 juin. Le félicite à l'occasion de son attaque du 6. L'ennemi doit ses derniers succès à la flottille. Espère recevoir des matelots des lacs d'en bas, bien qu'il sache que l'ennemi n'est pas inactif à Sackett's-Harbour et à Presqu'île. Barclay essayant de s'assurer de sa situation exacte. Est surpris de n'avoir pas encore vu l'ennemi paraître sur le lac. La nécessité de frapper le premier coup, auquel il (Barclay) doit tout. Barclay a écrit avec instance à Yeo pour avoir des matelots. S'il (Procter) avait une troupe régulière, il pourrait inspirer aux Indiens un mouvement qui les porterait à se nourrir chez l'ennemi; présentement ils ne sont pas à moitié nourris, et ils s'en iraient s'ils n'étaient pas aussi chauds pour la cause. Le manque d'armes et de provisions pour les soldats et les Indiens est si sérieux, que l'ennemi devra retirer de cela seul un grand avantage. Assurément Couch n'aurait pas dû les laisser aussi absolument sans argent et sans viande.

Digitized by Google

1815.

Cependant il est plein de confiance de pouvoir conserver son terrain, espérant que renforts et provisions lui seront envoyés le plus tôt possible. Comment les approvisionnements pourraient être expédiés; Nichol pourrait diriger le transport. Un officier de l'intendance envoyé pour rencontrer le 41e sur la Thames et des bateaux pour leur transport. Sa dernière lettre de Dickson portait la date du 22 mars; il était attendu en juin. Les émissaires de l'ennemi profitent des circonstances et ont détaché quelques-uns des Indiens qui envoient du wampum à Harrison; espère remédier à cela et punir ces individus. La nécessité pour les troupes d'inspirer confiance et de contenir ceux qui sont mal disposés. Arrivée tardive des Indiens; va leur conseiller de prendre quelques têtes de bétail d'Harrison. Espère grandement qu'il va recevoir des vivres de lui (McDouall). Page 490

B 7. Procter à McDouall, 19 juin. La nécessité d'avoir le reste du 41e; a appris qu'il était en route; la répugnance qui existe dans le district de Niagara de lui envoyer des réguliers. A annoncé aux Indiens que 400 hommes de troupes sont en marche; le mauvais effet d'un désappointement. Sa hâte d'avoir des nouvelles de Dickson. Il (McDouall) aura assez d'Indiens sans en envoyer davantage; il y en a parmi eux qui pourront lui manquer (à Procter). A grand'hâte que le navire neuf soit à l'eau, où il sera plus en sûreté; tous les efforts possibles doivent être faits pour envoyer des matelots avant que les vaisseaux de Presqu'Isle soient prêts, mais on s'est toujours opposé à ce qu'il en soit envoyé ici. On lui (Procter) témoignera de la considération en envoyant (nom omis), qui a apporté son bagage mais a laissé détruire ou tomber entre les mains de l'ennemi les provisions et les bagages du 41e. Le porteur attend son griffonnage; la plupart des chevaux sont complètement épuisés par les mauvais chemins. 493

B 8. Procter à McDouall, 29 juin. Arrivée de Dickson à Makinac le 11. Grant, envoyé à cette fin par Vincent, a emmené 72 bêtes à cornes. Un effort doit être tenté pour avoir un approvisionnement de viande, mais cela ne peut être fait sans les troupes, car le contingent indien n'est pas disponible, bien qu'il espère pouvoir en disposer. Rarement les Indiens obtiennent autre chose que du pain. Il faut des fusils, des munitions et du pain pour les Indiens. Ni les troupes ni les départements ne peuvent être payés si l'argent n'est pas régulièrement envoyé. Le *Detroit* sera mis à l'eau dans une quinzaine de jours; pourrait prêter des canons s'il avait des matelots. Croit que Barclay fait en ce moment quelque tentative contre l'ennemi; il peut s'attendre à perdre quelques hommes. 494

B 9. Procter à McDouall, 4 juillet. La non-arrivée des renforts a empêché le district d'être dans un état de sécurité, que la destruction des vaisseaux de l'ennemi à Presqu'Isle aurait compromis. Ceci aurait pu être fait aisément il y a quelque temps; aujourd'hui ce serait difficile; il aurait pu se pourvoir de provisions aux dépens de l'ennemi. Il n'attaquera pas Presqu'île sans avoir le premier bataillon tout entier. Se plaint de ce que les troupes sont retardés à Niagara pour la convenance de quelques particuliers. Le 41e a perdu tous ses livres, qui étaient complets, en sorte que la perte de chaque registre et document est irréparable. L'absence totale d'artisans dans le district est très dommageable. Espère que Dickson sera envoyé, si l'on peut se passer de lui; il serait d'un secours puissant. La perfidie des habitants de l'établissement de la rivière au Raisin va, il le craint, l'empêcher de conserver cette colonie; ils ont envoyé à l'ennemi des renseignements qui ont permis à celui-ci d'intercepter un détachement d'Indiens. Il apprend que Harrison a un nombreux corps de chevaux, et il est question d'attaquer en différents endroits lorsque les vaisseaux seront prêts. L'ennemi a certainement

Digitized by Google

1815.

visité l'établissement de la rivière au Raisin, où il (Procter) aurait un poste s'il en avait les moyens. Page 496

B 10. Procter à Prevost, 4 juillet. Est sensible à l'attention de Prevost, mais se plaint de ce que les troupes demandées soient retardées à Niagara. Si elles étaient arrivées il aurait pu garantir l'arsenal et le poste d'Amherstburg en détruisant les vaisseaux de l'ennemi à Presqu'Ile; il ne serait pas encore trop tard si le 41e était immédiatement envoyé à Long-Point. Il y a eu erreur au sujet de la marine provinciale, et il n'en est pas responsable, car il avait notifié Sheaffe des changements nécessaires. Il est certain de la cordiale coopération de Barclay, dont l'arrivée a calmé son inquiétude. Envoie une lettre de Barclay, qui désire avoir un plus grand nombre de soldats du régiment royal de Terre-Neuve, car sa plus grande confiance repose dans la partie de ce corps qui fait le service de la marine. Comme les artisans manquent dans le district, il craint qu'une partie du 41e soit retenue à Niagara pour les remplacer. Espère qu'on ne permettra pas cela, car dans son district il y a à peine de quoi construire même un blockhaus. Dickson était à Makinac le 11 ultimo; mais vient-il ici ou est-il allé par le lac Huron à York, il (Procter) ne le sait pas; la température lui a été défavorable, mais il a pleinement réussi avec les Indiens. Harrison est arrivé avec un corps de cavalerie à Fort Meigs; il doit s'avancer par Michigan, tandis que la flottille débarque des troupes sur la rive canadienne. Chacune des corvettes vues par Barclay est égale à la *Queen Charlotte*; il y avait onze vaisseaux à Presqu'Ile. Grâce à la trahison des habitants de la rivière au Raisin, il ne peut plus sauver le territoire. Le service grandement embarrassé par l'insuffisance de l'argent envoyé. Arrivée d'un vaisseau de Makinac; deux autres suivent de près. Dickson devrait être ici bientôt. Si Yeo envoie des matelots, il sera fait quelque chose. Besoin d'armes et de munitions. La cavalerie de l'ennemi s'est rendue jusqu'à la rivière au Raisin; les Indiens ont peur de la cavalerie. L'insuffisance de ses troupes l'a empêché d'établir un poste là. 499

B 11. Barclay à Proctor, 29 juillet. Il y a besoin de munitions de toutes sortes, spécialement de fer, qui ont été demandées depuis longtemps. A envoyé extraits de réquisitions antérieures. Le *Detroit* peut être lancé dans dix jours, mais ne sera pas pris pour le service avant que les munitions et les canons soient envoyés, et il n'y a pas de matelots; les vaisseaux sont montés par un équipage dont une partie ne peut parler anglais, il n'est pas composé de marins et il est peu nombreux. L'ennemi à Presqu'île a deux corvettes en état avancé qu'il peut armer d'une façon bien supérieure à tout ce qu'il (Barclay) pourrait lui opposer. Ne doute pas que Yeo va lui envoyer les matelots dont il peut disposer, mais ils ne seront pas en nombre suffisant tant qu'il n'aura pu en avoir d'autres d'Angleterre ou de Québec. A besoin de bons charpentiers de navires, ceux d'ici ne connaissent point leur métier. Si on lui envoyait un détachement de charpentiers, les navires qui ont été avariés dans l'action pourraient être réparés tout de suite et rendu propres au service. En attendant, il faut remettre ces réparations à plus tard. En dépit de tous les obstacles, le *Detroit* sera prêt à recevoir ses canons et ses hommes lorsqu'ils seront envoyés. 502

B 12. Procter à Prevost, 13 juillet. Barclay doit partir avec ses vaisseaux pour Long-Point, où il embarquera Evans et 100 hommes du 41e. Si les navires de l'ennemi sont encore à Presqu'Isle, il devra tâcher de les y maintenir jusqu'à ce que des secours puissent être envoyés, ce qui peut être fait bientôt si les matelots peuvent être envoyés immédiatement, car il y a des canons pour armer le *Detroit* en attendant l'arrivée de ceux qui lui sont destinés. Il sera lancé dans deux jours, et il sera alors plus en sûreté que sur les chantiers. Si 100 matelots étaient poussés en avant, cela assurerait la suprématie sur le lac; à tout événement

Digitized by Google

1815.

cela permettrait à la flotte d'y paraître. Est déjà affaibli par terre, mais si des matelots arrivent il enverra plus de soldats à bord pour combler le déficit. Sa vexation de voir qu'il ne peut pas disposer de sa troupe d'Indiens, car il doit céder à leur désir d'aller à Miami au lieu de Sandusky. Les renforts offerts à contre-cœur ont été envoyés si tardivement que le projet est manqué. Nespère pas de secours de la division centre; on a besoin de 300 matelots pour les vaisseaux sur les lacs. Page 504

B 13. Procter à Prevost, 11 juillet. Envoie copie d'une lettre de de Rottenburg; sa surprise et son intérêt en la lisant. A pleine confiance de recevoir de l'aide de Son Excellence (Prevost), mais il est dans une situation telle que ces intentions ne peuvent servir à grand'chose. Le major général ne peut présentement aider dans le haut du lac avant de s'être assuré de la suprématie dans le bas, après quoi, dit-il, il pourra recouvrer le commandement du haut; ne partage pas cette opinion. Si la troupe demandée avait été envoyée, il aurait pu détruire la flotte de Presqu'île et se serait aussi rendu maître du lac, au grand avantange de la division centre. S'il perd la suprématie, il pourra difficilement la reprendre. Dickson aurait pu être débarqué sur le flanc ou le derrière de l'ennemi. Il n'a jamais songé à une retraite, dont la seule tentative aurait fait des Indiens des ennemis, et il ne conçoit pas que la province soit perdue dans le cas d'un désastre sur le lac Ontario. Se plaint des retards mis dans l'envoi de renforts. Va faire une tentative sur Sandusky; ne peut attaquer Presqu'île sans le reste du 41e. Barclay va à Long-Point pour y prendre Evans; s'il rencontre l'ennemi, il devra y avoir un engagement; si les vaisseaux ne sont pas prêts, il tâchera de les garder dans le havre. Le nombre de soldats qu'il a été obligé de mettre à bord des vaisseaux. 506

B 14. De Rottenburg à Procter, 1er juillet. Le notifie (Procter) des arrangements pris pour la retraite dans le cas où la flotte du lac Ontario éprouverait un désastre. 508

B 15. Procter à Brenton, 13 juillet. Communique la nouvelle que Knaggs, qui était sur parole, a été pris les armes à la main dans l'établissement de la rivière au Raisin appelé Frenchtown. Il appartient au département des affaires indiennes; sa maison a été pillée par les Indiens, suivant l'exemple donné par les gens de Hull, dont l'effronterie n'a d'égale que leur manque de principes. Knaggs est un homme dangereux qui a commis deux tentatives d'assassinat. 510

B 16. Procter à Prevost, 9 août. Vu la conduite des Indiens, il a été obligé d'aller sur la Miami, contrairement à son jugement. Après y être resté deux jours, voyant que les Indiens retournaient à Détroit et à Amherstburg, il est descendu à Sundusky d'en bas, avec autant de centaines de sauvages qu'il aurait dû y en avoir de milliers. L'assaut infructueux sur le fort à la demande des Indiens, qui, si on le leur avait refusé, seraient partis, mais qui se sont sauvés sous le feu du fort; c'est pourquoi il a divisé sa troupe après l'assaut; envoie le relevé de l'embarquement et des accidents. Les pertes, quoique sérieuses, le sont moins qu'on aurait pu s'y attendre. On ne peut compter sur le contingent indien; il n'est utile que lorsque les troupes sont indépendantes de lui. Les Indiens surpris et mis en pièces dans une plaine près de Sandusky; leur peur de la cavalerie; le service que pourrait rendre une troupe du 19e régiment. Aurait besoin d'un autre officier de cavalerie. Si les défenses en bois de l'ennemi pouvaient être incendiées, il y a longtemps que l'armée d'Harrison aurait été détruite. Les vaisseaux de l'ennemi, en dehors de Presqu'Isle, étaient tellement plus forts, que Barclay a dû retourner à Amherstburg pour faire préparer le nouveau navire à prendre la mer, ce qui sera dans huit ou dix jours, alors qu'il aura besoin d'hommes. La manière peu satisfaisante dont les troupes sont envoyées, les occasions que les retards font perdre. L'ennemi en

Digitized by Google

1815.

grand nombre à Presqu'Isle et renforcé à Fort-Meigs. Harrison est arrivé à son quartier général, à Sandusky d'en bas. Il dut attendre l'ennemi de deux côtés et lui tenir tête avec sa petite troupe. L'ennemi débarquera probablement à Long-Point, gagnera le derrière de la division centre et coupera ses munitions (de Procter); 150 marins auraient paré ce coup. L'ennemi peut bientôt s'établir en force sur la rivière au Raisin; il (Procter) aurait établi un poste en cet endroit s'il en avait eu les moyens. Demande avec instance de nouvelles troupes. Si l'ennemi parvient à prendre pied sur le territoire, cela influera beaucoup sur l'esprit des Indiens à son détriment (de Procter); il ne peut compter que sur les troupes. Il ne s'est pas découragé et il ne se décourage point, mais il croit devoir faire connaître l'insuffisance de son armée. Page 511

B 17. Procter à Prevost, 18 août. Retour d'un petit vaisseau qui rapporte avoir vu la flotte ennemie, composée de douze navires. Suppose qu'ils s'établissent sur les îles Bass, qui forment Put-in-Bay, qu'il aurait occupé s'il en avait eu les moyens. S'il avait eu des matelots il aurait pu mettre le *Detroit* en sûreté, ce qu'il ne peut faire maintenant. Demande avec supplication les moyens de continuer la lutte; il n'attend pas le moindre concours de la division centre. La flotte se rend à la barre, comme étant le meilleur endroit pour rencontrer les vaisseaux ennemis; si un débarquement est tenté, il ne sera pas possible d'éviter un engagement, quoique sans matelots et contre des vaisseaux ennemis bien montés. Essai de tirer le meilleur avantage des îles. Fera son devoir et espère fermement plus de secours. 516

Relevé de débarquement, Sandusky, 1er août. 516*a*

B 18. Procter à Baynes. Besoin d'officiers d'état-major; va tâcher de choisir un officier pour relever Roberts, du 10e bataillon Vétéran, dont la conduite, espère-t-il, sera approuvée. Sa connaissance des localités et du caractère indien s'est beaucoup accrue. Aurait besoin que sa troupe régulière fut augmentée, de facon à n'avoir plus à compter sur les Indiens. Les Tuscaroras n'auraient pas attaqué Bishop si sa troupe n'avait pas été peu nombreuse, il est à regretter que les Indiens aient commencé à se comporter d'une façon hostile; le seul remède serait une troupe régulière plus nombreuse; les Indiens se suivent les uns les autres d'une façon inexplicable, et il y en a aux Etats-Unis quelques-uns de mêmes nations que l'ennemi essaie par tous les moyens d'influencer; la petite quantité de présents donne un avantage à l'ennemi, et de Rottenburg pense, comme lui, que les Indiens s'en vont au moment où on a le plus besoin d'eux. Il a équipé la flotte, armé le *Detroit*, et s'attend à être attaqué sur deux côtés par l'ennemi en nombre considérable, auquel il n'a à opposer qu'une troupe petite et divisée; l'ennemi a plus de milliers de réguliers qu'il (Procter) n'en a de centaines. Un contingent de marins lui donnerait de l'espoir. Le bon résultat produit par l'ordre de distribuer des présents. 518

B 19. Procter à Baynes, 22 août. Remercie de la manière gentille dont il lui apprend sa promotion. 521

B 20. Procter à Prevost, 26 août. A informé Barclay que 50 ou 60 matelots étaient en route. (Une note marginale dit que 42 seulement, y compris des officiers subalternes et quelques matelots peu vigoureux, ont été envoyés.) Le service qui serait rendu si on les faisait se hâter; on en a un besoin particulier. L'état misérable des équipages, excepté 25 qui sont avec Barclay, et pas assez pour manœuvrer les vaisseaux. L'harmonie qui existe entre lui et Barclay, lequel a, outre le régiment de Terre-Neuve, 150 hommes du 41e; il n'y a pas de meilleurs soldats, mais ce sont des hommes de terre. Le peu de confiance qu'il faut reposer dans les Indiens. Tant que Barclay sera sans marins, il devra éviter l'ennemi. Toute son artillerie (de Procter) est à bord, excepté celle de campagne. S'il survenait un désastre à la flotte, l'arrivée des marins

Digitized by Google

1815

deviendrait inutile; il faut donc les pousser en avant, même par douzaines, et il tiendra les transports prêts. Une fois la flotte équipée et un des flancs mis à l'abri, on pourra induire les Indiens à se rendre au centre. La flotte ennemie est venue reconnaître la nôtre, qui était en panne au large de la pointe d'Hartley, trois milles en aval d'Amherstburg, et a jeté l'ancre à la hauteur de l'établissement, 20 milles en aval d'Amherstburg. Des chaloupes s'assemblent en nombre à l'île. Page 521

B 21. Procter à Prevost, 29 août. La flotte a quitté la station; elle paraît avoir eu pour but de couvrir un débarquement; suppose qu'elle est allée à Long-Point. Rien n'est négligé pour rendre la flotte excellente, surtout dans le maniement des canons; mais le nombre des officiers et des matelots est tout à fait insuffisant. La marine provinciale est à peine meilleure que celle du lac Ontario, qui a dû être mise de côté. L'arrivée de Barclay a été une bonne fortune. Il n'y a que 24 marins à bord de la flotte, et il se serait opposé à l'envoi de soldats à bord s'il n'y avait pas eu des officiers de la marine royale. Cordialité entre l'armée et la marine, et pas de mécontentement parmi les habitants bien disposés, sauf à propos de l'absence de marins. Tout va être mis en jeu pour envoyer les Indiens à la division centre, mais il y a danger d'affaiblir la troupe avant que la flotte puisse rencontrer l'ennemi. Si des quantités considérables d'articles indiens n'arrivent pas d'ici un mois, les conséquences seront graves. Conjure d'envoyer un plus grand nombre de marins. 524

B 22. Procter à Brenton, 31 août. Incapable d'envoyer de l'argent à Roberts; celui envoyé par Couche ne suffisait pas à ses besoins urgents. 526

B 23. Procter à Freer, 3 septembre. Les mauvais effets du manque d'argent pour la solde des troupes et pour d'autres dépenses. 527

(Sur la liste la date est écrite le 3, sur la copie de la lettre certifiée par le capitaine Procter c'est le 13. Il ne paraît pas y avoir de doute que le 3 est la date correcte.)

B 24. Procter à Freer, 6 septembre. Expose longuement les effets déplorables du retard mis à l'envoi des présents destinés aux Indiens. 529

B 25. Procter à Prevost, 13 septembre. Annonce la défaite et la capture de la flotte sur le lac Erié; ne peut maintenir sa position, car ce désastre va permettre à l'ennemi de tourner son flanc, et se propose de se replier sur la Thames. La direction des Indiens va être une affaire délicate. Il essaie de former des dépôts à des distances commodes et de construire des blockhaus sur le terrain qui domine Turkey Point; ils peuvent être construits rapidement avec l'aide des miliciens, qui sont d'habiles bûcherons, et peuvent tenir contre n'importe qu'el corps de l'ennemi. S'il se retire de la Thames avant que les Indiens s'y établissent, ils regarderont cela comme une désertion. Quoique avec la flotte il ait perdu son artillerie et un tiers de sa troupe régulière, il peut encore incommoder l'ennemi, il croit pouvoir le chasser du district. Regrette l'absence de Dickson, qui pourrait contribuer à ramener les Indiens. Barclay affirme qu'il fera son devoir, et demande que l'on fasse connaître cette affirmation s'il ne survit pas. L'action a dû être rude. Ce qu'il y a de plus grave, c'est que Presqu'Isle aurait pu être détruite pendant que Barclay était à la hauteur de cette place. La création d'une marine par l'ennemi. Situation de Turkey Point supérieure à celle d'Amherstburg pour y établir un arsenal. 530

B 26. Procter à Prevost, 21 septembre. La flotte ennemie découverte dans la baie Carrying entre Sandusky et Miami, et quatre vaisseaux découverts à Put-in-Bay avec mâts majeurs dedans, aussi que deux autres vaisseaux gréés, a poursuivi le canot qui poussait une reconnaissance. Attend une attaque de l'ennemi. Les malades, les femmes et

Digitized by Google

1815.

les enfants sont sur la Thames, ainsi que les provisions; le peu qui reste de l'artillerie est renvoyé, excepté celle de campagne ; il faut se défaire des boulets, afin qu'ils ne tombent pas en la possession de l'ennemi. A décidé de se replier et de s'établir sur la Thames, car l'ennemi pourrait dans sa présente position couper ses provisions. A fait entendre raison aux Indiens; plusieurs vont l'accompagner et grand nombre sont arrivés avec leurs femmes et leurs enfants. L'ennemi s'avance en force, accompagné de ses petits vaisseaux et de ses canonnières. Le danger d'engager un combat sur l'autre côté, où la retraite pourrait lui être coupée facilement. N'a pas de lard salé ni de sel et peu de farine, de sorte qu'il faut laisser l'arrière accessible aux provisions, sans quoi leur seule absence le fera échouer. Voit, par une lettre d'Harvey, qu'on veut le rendre responsable de la perte de la flotte. Page 534

B 27. Procter à de Rottenburg. Par l'intermédiaire de Tecumseth il a donné satisfaction aux Indiens. Fait rapport de ses mouvements et de son plan d'arrêter à Chatham ; son inhabileté à occuper les passes de la Sinclair (Saint-Clair), comme il en avait eu l'intention ; a été conseillé de prendre poste à Dover, où des fours avaient été construits et où il y avait abri. Attaque par l'ennemi et retraite des Indiens à Moraviantown, ce qui a rendu nécessaire de détruire les vaisseaux et les provisions apportées d'Amherstburg et d'autres qui ne pouvaient pas être transportées. Si ses instructions avaient été exécutées, il n'y aurait pas eu besoin de vivres. Les chaloupes n'étaient pas bonnes; dans la retraite les Indiens et les troupes ont pris différents côtés de la rivière, et les chaloupes se sont trouvées exposées au feu de l'ennemi et sont tombées en sa possession avec plusieurs hommes, des provisions et toutes les munitions de guerre, ce qui lui a permis (à l'ennemi) d'avancer sur les deux côtés de la rivière. A fait halte dans un bois en aval de Moraviantown. Sa défaite et son évasion. Les troupes n'avaient pas en elles-mêmes la confiance qu'elles avaient ordinairement, ce qui aurait produit un résultat différent. La conduite de la cavalerie ennemie a été empreinte d'une cruauté particulière pour les familles des Indiens. 536

B 28. Procter à de Rottenburg, 16 novembre. A donné son attention aux besoins de Michilimakinak; répète le renseignement communiqué dans une lettre précédente. Fait rapport de l'affaire de Moraviantown et de la retraite subséquente. 542

B 29. Procter à de Rottenburg, 16 novembre. Envoie extraits de lettres de Bullock, qui a relevé Roberts à Mackinac; arrivée là de Dickson le 22 ultimo; il n'est pas probable que Mackinac soit attaqué cet hiver. 547

5 juin, Glasgow. Alexander McNab à Campbell (?) Demande, pour lui-même et d'autres, une attribution de nourriture et de logement aux colons retardataires qui attendent des navires pour partir, et une indemnité en Canada pour la perte occasionnée par le fait que leurs terres n'ont pas été cultivées par suite du retard. 370

26 juin, Québec. L'évêque (anglican) de Québec à Bathurst. En conséquence du ressentiment de Prevost à l'occasion d'un mémoire présenté par le Conseil exécutif et des représentations qu'il a menacé de faire au sujet de la conduite des membres, envoie copie de la correspondance pour montrer la nature des transactions. 551

Incluses (*A*). L'évêque de Québec à de Bonne, 24 avril. Fait connaître la conversation qu'il a eue avec Prevost au sujet du mémoire que celui-ci regarde comme lui étant hostile, accusant son serviteur (de l'évêque) et de Bonne d'avoir employé une influence indue pour obtenir des signatures. Harper, le messager, a été employé à obtenir des signatures, et on a dit qu'il était ivre et que Cochran, le secrétaire, avait copié partie du mémoire qu'il portait. 553

Digitized by Google

1815.

(B). Cochran à Prevost, 2 avril. Nie avoir lu le mémoire subrepticement. Il lui a été apporté par le messager, qui lui a demandé de le lire. Page 556

(C). Membres du Conseil exécutif à l'évêque de Québec, 5 mai. Affirment leur droit de faire une représentation au prince régent sur l'état de la colonie, surtout puisque Prevost ne les a pas consultés; s'ils ne l'avaient pas fait, ils auraient violé leur serment. Ils défendent la manière de leur adresse, qu'ils auraient pu préparer en conseil, mais n'ayant pas été convoqués, ils ont dû la signer individuellement. Il a été unanimement décidé que Sa Seigneurie (l'évêque) serait priée de préparer l'adresse, ce à quoi elle a consenti après sollicitation. Comment l'adresse a été débattue, arrêtée et envoyée au secrétaire des colonies pour être présentée au prince régent. Quant à l'assertion de Cochran, ils en sont encore à apprendre sous quel système il est permis à un messager confidentiel de livrer un document à quelqu'un, ou s'il est correct et honorable pour Cochran de le recevoir. Ce qu'ils ressentent de l'accusation portée par Prevost qu'ils ont été dupés en signant, etc.

(D). Baby, Perceval et Perrault, membres du Conseil exécutif, à de Bonne (en français), 31 mai. Ils ont approuvé l'adresse, qu'ils ont signée sans subir d'influence indue. 562

De Bonne à l'évêque (en français) 15 juin. Ne peut comprendre pourquoi les messieurs qui ont signé la lettre du 31 mai, transmise aujourd'hui, ont préféré ce mode à celui qui avait été unanimement adopté d'affirmer à Sa Seigneurie leur négation absolue de l'assertion de Prevost. Défend sa conduite et déclare que les accusations que Prevost a portées contre lui dans sa conversation avec l'évêque sont fausses, calomnieuses et hardies; l'incessante critique des mesures de son prédécesseur et de ses amis avait pour but de les abaisser et de s'élever lui-même; il lui est plus facile d'être le héros de la lie du peuple, malheureusement ses intrigues ont eu effet dans des quartiers où on ne s'y attendait pas. Son âge (à de Bonne) et son attachement au roi et au pays devraient le mettre au-dessus de tout soupçon. Soupçonne que les actions de Prevost viennent de l'astuce avec laquelle il a intimidé l'Assemblée après avoir épuisé ses flatteries. L'idée que, après avoir fait preuve d'indépendance, ils ont pu se laisser séduire par un domestique, le fait rougir. Quelque désagréable qu'il soit d'opposer une contradiction directe et formelle à une personne du rang de Prevost, il doit le faire. Il n'a jamais reçu de message de Sa Seigneurie par un serviteur, et il n'a sollicité la signature de personne, soit à l'instigation de Sa Seigneurie ou autrement. Soupçonne que dans la conversation, ressentant vivement la censure de ses mesures civiles et militaires et son rappel inattendu, Prevost s'est trouvé dans un état d'esprit qui lui a fait perdre le contrôle de ses observations et le choix de ses paroles. 564

1er juillet, Salopian Hotel. Yeo à Bathurst. Pour raisons de santé il va être obligé de quitter la ville demain, et en conséquence il demande une entrevue aujourd'hui. 665

(Date *samedi* seulement, qui était le 1er juillet.)

2 juillet, Salopian Hotel. Le même au même. Sir Francis Robinson et sir Thomas Brisbane ont-ils reçu ordre de revenir pour la cour martiale? 667

3 juillet, Salopian Hotel. Le même au même. Transmet lettre du collège de Litchfield, et attend le bon plaisir de Sa Seigneurie à ce sujet. 668

Incluse. H. Hobhouse à Yeo, 3 juillet. Leur temps étant tout pris, ni lui ni Litchfield ne peuvent donner à son affaire toute l'attention nécessaire; lui recommande de s'adresser à Bathurst pour avoir un avocat qui dresse et fasse valoir ses accusations contre Prevost. 669

9 juillet, Chatham. Yeo à Bathurst. Vu l'état de sa santé, il ne peut revenir à la ville avant le milieu de la semaine. Se rendra auprès de Sa Seigneurie n'importe quel jour après mercredi. 666

Digitized by Google

1815.

(Datée *samedi* seulement, apparemment une semaine et un jour après la lettre censée être du 1er juillet.)

9 juillet, Greenock. J. O. Wilson à Bathurst. Madame Jeffreys, qui a pris passage pour le Canada, se trouvant dans un état de santé délicate, demande la permission de se faire accompagner par une proche parente. Page 640

12 juillet, Londres. Litherland à Goulburn. Demande de l'emploi au Canada; son instruction, ses aptitudes, etc. 341

13 juillet, Kingston. Wm. Pitt à ———. Cette lettre sera remise par Jerrard. Les préparatifs qu'il a faits pour aller au Canada. Demande que ses intentions soient connues. Ses aptitudes. 402

18 juillet, Chatham. Yeo à Bathurst. N'attend que l'aide de l'avocat qui lui a été donné pour préparer des accusations contre Prevost. 670

20 juillet, Lincoln's Inn. Jenkyns à Goulburn. Ainsi qu'on le désire, il aidera Yeo à préparer ses accusations contre Prevost. 326

22 juillet, Greenock. J. Hope Stewart à Goulburn. Demande un passage pour Québec et retour à bord du transport *Eliza*. 601

22 juillet, Penge. Selkirk à Goulburn. Une commission a-t-elle été instituée pour déterminer les frontières entre le Canada et les Etats-Unis, à l'ouest de la partie entreprise par Barclay? Lorsque les instructions seront à l'étude, il désire avoir l'occasion de soumettre quelques observations. 603

24 juillet, Bath. Sewell à Gordon. Son orgueil en apprenant que certaines accusations portées contre lui par l'Assemblée ont été repoussées; mais d'autres, à part celles qui ont été formulées à cause du conseil qu'il avait donné aux gouverneurs, n'ont pas été repoussées aussi formellement; il croit que le prince régent devrait s'en charger. Incluse une lettre à Bathurst qui ne devra être remise que s'il (Gordon) le juge bon. 612

24 juillet, Bath.

24 juillet, Bath. Le même à Bathurst. Appelle l'attention sur les erreurs que contient l'arrêté du conseil rejettant les plaintes de la Chambre d'assemblée contre Monk et lui-même, en termes semblables à ceux employés dans la lettre à Gordon portant la même date. 615

24 juillet, Bath. Sewell à Bathurst. Accepte avec remerciements la décision rendue en sa faveur dans les causes de Monk et de lui-même à propos de quoi la Chambre d'assemblée avait porté plainte. 617

9 août, Bedford Square. Baron Wood à Bathurst. Expose les titres de son frère à la restitution des esclaves qui lui ont été enlevés à la fin de guerre, ou à une compensation parce qu'il est sujet britannique et a droit à protection. Il défend longuement la cause. 641

Inclus. Permis à John Wood, le frère mentionné dans la lettre, de rester aux Etats-Unis pendant la guerre. 646

14 septembre, George Street. Prince à Becket. Est disposé à s'établir au Canada; quelle concession de terres lui serait-elle donnée; serait-ce dans les environs d'une rivière navigable? 404

21 septembre, Trois-Rivières. Short à Owen. N'ayant pas de nouvelles, il craint que sa dernière lettre ne se soit égarée. L'arrivée des émigrants; la nécessité de prendre de meilleurs arrangements si on veut les retenir, à cause des gages élevés qui sont donnés aux Etats-Unis. Le gouvernement doit soutenir libéralement les colons, mais de telle façon que les dépenses retournent à leur source. 604

25 septembre, Bureau du garde-magasin. Liste des approvisionnements, signée J. Barker, sous-commissaire général. 328 à 331

25 septembre, Bar le Duc. Flaming à Darby (en français). Offre à vendre une collection de cartes et gravures de l'Ohio, du Mississipi et autres rivières des Etats-Unis. Si elle n'est pas achetée par le gouvernement britannique, il l'offrira aux Etats-Unis ou à quiconque désirera l'acheter. 343

Voir description Q. 135—1 p. 111.

Digitized by Google

1815.
21 octobre, Edimbourg. J. O. Wilson à Bathurst. Remercie d'avoir accordé un passage pour une dame devant accompagner madame Jeffreys, et expose maintenant les qualités des Jeffreys à un emploi du gouvernement. Page 647

9 novembre, Bedford Square. Baron Wood à Bathurst. Encore sur les titres de son frère à la restitution des esclaves qu'on lui a enlevés pendant la guerre avec les Etats-Unis.

18 novembre, Edimbourg. John Norton à Goulburn. Est arrivé la veille au soir. Partira vendredi pour Londres, où il ira le voir. 375

20 novembre, Londres. Sewell à Gordon. Inclut lettre à lord Bathurst, contenant demande d'indemnité pour frais et dépenses encourus dans sa défense aux procédures de la Chambre d'assemblée contre lui; cite des précédents de dédommagements. 919

20 novembre, Londres. Le même à Bathurst. Demande de dommagement des frais et dépenses encourus dans sa défense et celle des juges ses collègues contre les accusations portées par l'Assemblée du Bas-Canada. 621

20 novembre, Liverpool. John Wilson au même. A reçu lettre concernant la frontière entre Montréal et le lac Erié, et lui donnera son attention aussitôt que possible. 650

20 novembre, Liverpool. Le même à Goulburn. Le vaisseau américain *Trident* ne mettant pas à la voile avant quinze jours, il profitera de la première occasion qui se présentera s'il part un autre navire. 651

27 novembre. Bureau de l'aumônier. Owen à Bathurst. Inclut lettre de Short, missionnaire à Trois-Rivières; son caractère digne. Ses habitudes pourraient induire Sa Seigneurie à tenir compte de ses opinions sur un sujet important. La difficulté en émigrant sur des terres incultes est de pourvoir à la subsistance immédiate, et la facilité de passer aux Etats Unis est une tentation pour les gens qui sont entravés par leur propre imprudence ou par des embarras inévitables. C'est au gouvernement à voir si toutes les précautions ont été prises. 393

30 novembre, Sloan Street. Jane Lynd à Goulburn. Désire savoir si une réponse à sa requête a été reçue. 346

— novembre, Montague Street. Sewell à Montague. Appelle l'attention sur la question de l'éducation. Sera enchanté d'être admis auprès du procureur et du solliciteur général pour discuter les points soulevés. 618

1er décembre, Londres. John Norton à Goulburn. Explique la nature de ses requêtes. La première partie a pour but de repousser l'exposé inexact que comme les Cinq Nations n'ont pas de gouvernement, une concession à elles faite collectivement leur donne un titre égal à toutes et un droit à aucune. Elle comprend les droits individuels des gens de la Grande-Rivière. L'autre, les mesures nécessaires pour les droits collectifs des tribus aborigènes établies sur les frontières du Canada comme peuple protégé dans ses droits naturels par la Couronne. Raisons pour lesquelles les tribus confédérées peuvent rester indépendantes du gouvernement civil et être sous la protection directe du roi, attachées aux commandants militaires qui constituent un pouvoir procédant directement de lui. Les terres occupées jusqu'ici par les Wyandots ou Hurons, et les Ottawas, se trouvant dans les limites des territoires des Etats-Unis, il devient nécessaire qu'ils obtiennent partie des terres que leurs ancêtres possédaient autrefois jusqu'à l'époque où ils furent chassés par les Iroquois. Quelques misionnaires et instituteurs ayant des terres pour les faire vivre constitueraient un établissement d'un avantage permanent. 376

1er décembre, Londres. Le même au même. Demande la pleine confirmation de la concession de terres sur la Grande-Rivière et que cette concession soit divisée entre les différentes familles dont les tribus sont composées. Demande aussi compensation pour les pertes éprouvées par les Moraves et les Munseys, Delawares après l'affaire de Moraviantown. 379

1er décembre, Londres. Le même au même. Il désire soustraire au pouvoir des Etats-Unis les Hurons, Delawares, Ottawas, Chippewas et autres tribus des environs

Digitized by Google

1815.

de Haut-Canada, et propose de leur attribuer une étendue de terres sur les bords du lac Huron (frontières décrites), de les placer sous la protection immédiate de Sa Majesté et de les attacher au commandant des troupes et aux généraux servant sous lui. Suggère que les distributions de vêtements, etc., ne soient faites que deux fois l'an, en avril et septembre. Demande que permission soit donnée d'aller au secours des alliés indiens éloignés du Canada, s'ils sont attaqués par les Etats-Unis. Page 381

4 décembre, Chester. Jones à Bathurst. Va tâcher de se procurer 500 journaliers des Galles du Nord, avec leurs familles, pour coloniser la frontière de Niagara, si un encouragement nécessaire est accordé, mais il devra être libre d'y résider. 327

6 décembre, Vere Street. Norton à Goulburn. Envoie le mémoire soumis à Prevost en février 1814, avec ses réponses. La quantité de terres dont il a été disposé sur la Grande-Rivière; pour conserver le reste, il propose que ces terres cessent d'être une commune et soient spécialement attribuées aux chefs et aux guerriers. 383

12 décembre, Vere Street. Le même au même. N'ayant pas eu de nouvelles depuis l'envoi de son mémoire, il s'est présenté pour donner les explications qui pourraient êtes jugées nécessaires. 385

21 décembre, Londres. Le même à Torrens. A vu trois modèles de carabines à Tatham; les deux premiers pourraient former une marque particulière de distinction pour quelques-uns des principaux chefs; les autres seraient appréciés par les guerriers. 386

21 décembre, Brussels. Moncrieffe Willoughby à Bunbury. Propose un plan pour obtenir des Pays-Bas des colons pour le Canada. 652

25 décembre, Liverpool. John Wilson à Goulburn. Le retard mis à son départ par un coup de vent qui a jeté le *Trident* à la côte. Il va perdre le moins de temps possible. 655

GOUVERNEUR SIR GORDON DRUMMOND; GOUVERNEUR INTÉRIMAIRE JOHN WILSON, 1816.

Q. 136.

1797. 15 mai, Halifax. Duc de Kent à Connolly. Incluse dans Drummond à Bathurst, 10 janvier 1816 (n° 91). *Voir* cette dernière.

1809. 8 août, Kensington Palace. Vesey à Connolly. Incluse dans Drummond à Bathurst, 10 janvier 1816 (n° 91). *Voir* cette dernière.

1815. 29 novembre, Montréal. Requête de Mad. Margaret Connolly. Incluse dans Drummond à Bathurst, 10 janvier 1816 (n° 91). *Voir* cette dernière.

1816. 8 janvier, Québec. Drnmmond à Bathurst (n° 90). A reçu ordre de transférer les munitions de guerre de l'intendance au garde-magasin général; fera tout en son pouvoir pour l'aide-garde-magasin Hare. Page 2

10 janvier, Québec. Drummond à Bathurst (n° 90). Transmet requête de Margaret, veuve du lieutenant-colonel John Connolly, de l'ancien régiment Royal Virginia Foresters, et la recommande à favorable considération. 3

Incluse. Requête exposant les services de son mari, et demandant une pension de veuve selon le grade de son mari. 4

Vesey à Connolly, 8 août. Le duc de Kent est vexé de voir qu'on n'a encore rien fait pour lui (Connolly). A recommandé son fils à l'adjudant général. 7

Le duc de Kent au même, 15 mai 1797. Ainsi que suggéré, va communiquer à Prescott ses idées (de Connolly) sur la tentative faite contre les possessions espagnoles dans l'Illinois; ne peut lui-même communiquer directement avec les ministres de Sa Majesté, car il doit éviter toute apparence d'intervention. Son vif désir de le voir (Connolly) employé, etc. 8

Digitized by Google

1816.
21 janvier, Québec. Drummond à Bathurst (confidentielle). Pour des raisons données, il a recommandé à sir George Prevost que Norton ait la permission de se retirer du département des affaires indiennes avec une pension viagère de £200, et advenant son décès £100 à sa veuve, afin de d'assurer de son influence sur les Indiens. Ne voyant pas que Prevost ait porté cette proposition à la connaissance d'un département, il recommande aujourd'hui de la soumettre à la favorable considération du prince régent. Page 10

Un double de cette lettre est marqué (n° 93).

22 janvier, Québec. Le même au même (n° 92). Ne pourra pas obtenir avant le printemps prochain une estimation des dépenses à faire pour rendre les rivières Ottawa et Rideau navigables et pour construire le canal entre Montréal et Lachine. A l'instar de son prédécesseur, il recommande qu'un ingénieur civil soit chargé de diriger l'exécution de ces entreprises, et qu'on envoie, avec les outils nécessaires, de 300 à 400 hommes habitués à ces travaux, attendu que la main-d'œuvre est rare et coûteuse. Il serait à désirer que ces travaux fussent terminés l'été prochain, mais il craint qu'ils ne puissent l'être. Il recommande que des concessions de terres soient accordées aux ouvriers qui sont disposées à s'établir. 12

10 février, Québec. Le même au même (n° 94). La législature provinciale s'est ouverte le 26 janvier. Envoie copie du discours et des adresses. 15

Inclus. Discours. 16

Adresse du Conseil législatif. 20

Adresse de l'Assemblée. 24

12 février, Québec. Drummond à Bathurst (n° 95). Transmet exemplaire d'un pamphlet libelleux dont l'auteur n'a pas encore été découvert. 28

12 février, Québec. Le même au même (n° 96). Il n'y a pas apparence que les habitants de Québec contribuent d'une façon appréciable aux réparations de la cathédrale, et il n'existe pas de fonds local à cette fin. Autorisation pourrait être donnée de tirer sur les biens des Jésuites, dont le revenu, s'élevant à plus de £4,500 annuellement, a été jusqu'ici transféré à la caisse militaire. Ces biens constituent la source naturelle qu doit pourvoir à l'exécution de ces réparations et à l'entretien des temples de l'Eglise soutenue par l'Etat dans la province.

Incluse. Evêque (anglican) de Québec à Drummond, 1er février. Fait rapport qu'il n'est pas possible d'obtenir de Québec une contribution appréciable aux réparations de la cathédrale. 32

12 février, Québec. Drummond à Bathurst (n° 97). Il est difficile de placer des colons sur les réserves de la Couronne, vu la nature des instructions données à l'effet de substituer des réserves dans le même township. Demande une modification de façon à permettre de substituer des réserves qui seront prises dans les townships voisins. 35

12 février, Québec. Le même au même (n° 98). Envoie une estimation des dépenses que nécessiterait la construction d'un bon dépôt pour le fort de la Pointe Henry, à Kingston. 37

Inclus. Nicolls à Foster, 7 février. Rapport concernant un dépôt à l'épreuve des bombes, pour le fort de la Pointe Henry. 38

Estimation. La somme est de £1,313, 7s. 9d. 39

13 février, Québec. Drummond à Bathurst (n° 99). Lors de la ratification du traité de paix avec les Etats-Unis, quand Michilimakinak devait être rendu à ce pays, McDouall a jugé nécessaire de donner aux Indiens de l'ouest des témoignages tangibles de la satisfaction que leur conduite avait inspirée à leur grand-père, et comme les présents n'étaient pas arrivés, il fut obligé d'acheter les effets, qui furent payés partie par la remise d'effets semblables et partie en argent, jusqu'à la concurrence de £1,500. Pour la même raison, il (Drummond) a été obligé de faire des achats au montant de £500. Demande la sanction de ces transactions. 41

13 février, Québec. Le même au même (n° 100). Envoie liste des officiers des Voltigeurs lors de la réduction de ce corps. Stean a donné sa démission comme

Digitized by Google

1816.

lieutenant et adjudant du 49e, dans l'espoir qu'on lui accordera demi solde comme à un payeur de la ligne; recommande que cela lui soit accordé en considération de ses services comme secrétaire et garde-magasin de l'établissement des nouveaux colons. Page 43

Incluse. Liste des officiers des Voltigeurs canadiens ayant droit à demi-solde lors du licenciement. 44

13 février. Québec. Drummond à Bathurst (n° 101). Recommande fortement l'achat de terrains à la Pointe Cataraqoui, deux milles et demi environ en avant de Kingston, pour la construction de fortifications. 46

14 février, Québec. Le même au même (n° 102). Annonce qu'un grand incendie a éclaté, le 27, dans la garnison, consumant la salle d'armes, les ateliers de l'armurier, les effets d'artillerie et de campement et partie des casernes de l'artillerie, et détruisant une grande quantité d'armes et de munitions qui s'y trouvaient. La commission des officiers fait rapport qu'il n'y a pas lieu d'imputer la cause du malheur au crime d'incendie. Il est à regretter que la forge et les ateliers se soient trouvés dans la même bâtisse. C'est le troisième incendie désastreux depuis septembre. Envoie rapport des procès verbaux de la commission des officiers, relevés, etc. 48

14 février, Québec. Le même au même (n° 103). Recommande que les effets de campement et les accoutrements de la milice requis par lettre de Fowler, en charge du département du quartier-maître général, soient toujours au dépôt, mais laisse la décision à Sa Seigneurie. Recommande, toutefois, que les 6,000 capotes demandées soient envoyées le plus tôt possible. 50

Incluse. Fowler à Drummond. Recommande qu'une quantité d'effets de campement et d'accoutrements pour la milice soit envoyée. 51

17 février, Québec. Drummond à Bathurst (n° 104). Sa satisfaction de voir sa conduite approuvée en ne tenant pas compte du crédit de £5,000 voté par une branche de la législature pour Prevost. Un projet de loi fut déposé durant la présente session "pour attribuer une somme d'argent à l'achat d'un service d'argent devant être présenté à sir George Prevost", et fut adopté par l'Assemblée, mais rejeté par le Conseil. 53

18 février, Québec. Drummond à Bathurst (n° 105). A soumis la requête de madame Jane Lynd aux commissaires chargés de l'administrasion des biens des Jésuites, lesquels font rapport que sa requête ne peut être accordée sans grave préjudice, dans la suite, au revenu de ces biens. 54

26 février, Québec. Le même au même (108). A prorogé le parlement. Envoie copie de son discours. 69

Discours. 70

27 février. Québec. Le même au même (n° 106). Suivant les instructions reçues de retirer le détachement d'artillerie du Royal-marine et tout autre détachement de troupes navales en Canada, il a ordonné aux deux compagnies d'artillerie du Royal-marine de s'assembler à Québec pour embarquement. Il ne restera plus de détachements de troupes navales dans le pays, à l'exception de ceux qui servent avec la marine sur les lacs. 55

27 février, Québec. Le même au même (n° 107). Vu la conduite de la Chambre d'Assemblée, il a été obligé de la dissoudre. Le parti pris de renouveler contre les juges les accusations rejetées par décision du prince régent; envoie copie de résolutions sur ce sujet. Le mauvais effet de la dissolution sur la province, car l'Assemblée avait l'habitude de voter des lois temporaires seulement et était évidemment décidée de ne rien faire avant d'avoir produit ses accusations entre les juges en chef. Tentative de la part de l'Assemblée de nommer un greffier en loi au mépris de la prérogative royale et de faire de lui (Christie) son imprimeur, lequel devant se servir de la presse autrefois employée par *Le Canadien*, aujourd'hui entre les mains des membres de l'Assemblée les plus violents et les plus factieux. Consigne les observations de Sherwood, de Papineau et d'au-

Digitized by Google

1816.

tres représentants. Les intrigues pour gagner à eux les députés du comté et les efforts pour influencer la législature. Page 56

Incluses. Résolutions de la Chambre d'Assemblée sur l'accusation de trahison élevée contre Sewell et Monk, juges en chef. 67

1er mars, Québec. Drummond à Bathurst (n° 109). Progrès de Drummondville, sur le Saint-François ; les familles établies là ont passé l'hiver sans ressentir les mauvais effets du climat. Le nombre des enfants exige une école ; l'inhabilité des colons, spécialement des soldats licenciés, à en construire une ; il a contribué £50 à la souscription organisée à cette fin par le lieutenant-colonel Heriot ; recommande que la colonie soit pourvue d'une église et d'un ministre. La pauvreté des colons les empêche de construire une église. Demande que la dépense, si elle n'excède pas £1,000, soit sanctionnée pour la construction, et qu'un aumônier militaire soit nommé. 71

1er mars. Québec. Le même au même (n° 110). A reçu information que le major général Wilson a été nommé pour lui succéder. Son désir d'être relevé ne pourrait pas être dépassé par la nomination, qui paraissait être temporaire seulement; s'il avait su qu'on avait l'intention de la faire permanente, il aurait consacré son énergie à assurer le bien-être du gouvernement et aurait pris des mesures pour régler ses affaires et faire venir sa famille. Demande que l'on tienne compte de l'époque où le commandement lui fût confié, alors qu'il était impossible de faire les arrangements nécessaires, et il n'a pu voir sir George Prevost, ce qui lui a fait manquer les informations qu'il aurait pu obtenir. La situation embarrassante où l'a mis le soudain déplacement des troupes. Le retard a frustré en grande partie le but qu'il avait en demandant un congé. Wilson n'est pas encore arrivé; va attendre l'ouverture de la navigation, et s'en ira par le Saint-Laurent lorsqu'il (Wilson) sera arrivé. 74

— mars, Québec. Le même au même (n° 110 B). En conséquence de la mort de madame Cox, veuve de l'ancien lieutenant-gouverneur Cox, recommande que la pension de £100 par année soit transférée à la veuve du lieutenant-gouverneur Le Maistre. 77

6 mars. Québec. Drummond à Bathurst (n° 111). A dissous le parlement provincial; il craint que si certains députés sont réélus il y ait peu de modification dans les sentiments ou la conduite de la Chambre; a l'appui de ceci, il transmet l'affiche de deux des candidats. Il ne convoquera pas la session avant d'avoir reçu des instructions. 78

Inclus. Manifestes aux électeurs de la Basse-Ville et du comté de Québec par Pierre Bruneau et Peter Brehaut. 80, 81

20 mars, Québec. Drummond à Bathurst (n° 114). Une commission d'officiers a recommandé une gratification aux officiers de la marine pour le transport d'officiers de l'armée entre certains postes du lac Ontario, ce qui fut adopté. Il a suspendu la gratification en attendant de nouveaux ordres, mais recommande que sur les lacs les officiers reçoivent une gratification comme ceux des officiers de l'armée qui transportent sur l'océan. 89

Incluses. Copies de lettres, sur le même sujet, du commodore Yeo, 28 novembre, et du capitaine Dobbs, M. R., 20 octobre. 91, 92

22 mars, Québec. Drummond à Bathurst (n° 112). Envoie copie d'une lettre du révérend M. McDouall, de Glengarry, recommandant MacPherson comme ayant les aptitudes nécessaires pour être maître d'école chez les colons de cette localité. MacPherson n'entrant pas strictement dans les conditions du mémoire, renvoie la requête à Sa Seigneurie pour favorable considération. 82

Incluse. Révérend Alexander McDouall, 7 mars. Recommande James MacPherson comme instituteur catholique à Lancaster. 83

22 mars, Québec. Drummond à Bathurst (n° 113). Les frais d'existence étant plus élevés, il recommande fortement que le traitemen tdes juges soit augmenté. Incluse représentation des juges. 85

Digitized by Google

1816.

Incluse. Représentation des juges, 20 mars. Page 87

27 mars, Québec. Drummond à Bathurst (n° 115). Arrivée du major général Wilson, le 25 du courant; discussion désagréable; envoie documents sur ce sujet; la conduite inconvenante de Wilson, beaucoup plus jeune que lui, dont il espère que le gouvernement prendra connaissance. Le retard causé par la saison tardive où Wilson s'est embarqué. 93

Inclus. Wilson à Drummond, 25 mars. Ne peut rester dans la province en d'autres qualités que celle de gouverneur et de commandant des troupes, selon l'ordre du prince régent. Lui demande (à Drummond) une décision sur ce point, afin qu'il puisse retourner en Europe. 97

Drummond à Wilson, 26 mars. Fera voile à la première occasion, et remettra le commandement civil et militaire. Ne peut lui permettre (à Wilson) de retourner en Europe. 99

Extrait, Bathurst à Drummond, 12 juillet 1815. 101

Bathurst à Drummond, 15 novembre 1815. Wilson a été nommé pour le remplacer (Drummond). 102

Extrait, duc d'York à Drummond, 10 novembre 1815. 103

Wilson à Drummond, 26 mars. Ne peut servir en qualité de major général dans l'état-major, ses ordres étant de prendre l'administration civile et le commandement des troupes, mais il va s'en retourner en Europe en attendant qu'il (Drummond) soit prêt à être relevé. 104

Drummond à Wilson, 27 mars. Décline plus longue discussion; ne peut lui permettre d'aller en Europe. 107

Ordre général, 26 mars, à l'effet que le major général Wilson est arrivé pour faire partie de l'état-major de l'armée. 109

Wilson à Drummond, 27 mars. Est heureux que la discussion prenne fin. Ne peut se considérer comme faisant partie de l'état-major et sujet à recevoir des ordres. 110

27 mars, Québec. Wilson à Goulburn. Transmet correspondance (*voir* pages 97 à 111 du présent volume) sur les obstacles inattendus qu'il a rencontrés. Il aurait fait tous les arrangements possibles pour la convenance personnelle de Drummond, mais il n'a pas invoqué de raison publique pour retenir le gouvernement; il (Wilson) s'est cru tenu de résister à ce qu'il jugeait être une atteinte portée à ses instructions. Sa première impulsion a été de retourner en Europe, mais comme cela aurait pu amener des discussions préjudiciables au gouvernement, il a sacrifié ses sentiments et est resté. 252

27 mars, Québec. Wilson à Bathurst. Relativement à la reprise de certaines terres de frontière par la Couronne, il fait rapport qu'elles sont pour la plupart de qualité inférieure et en possession de grands propriétaires en besoin d'argent, de sorte qu'elles pourraient être achetées à bon marché par un agent qui ne serait pas ostensiblement employé par le gouvernement. Le plan du juge en chef Sewell entraînerait une opération plus lente. 258

27 mars, Québec. Le même à Goulburn. Donne détails sur le fait qu'on ne l'a pas reçu à Québec de la façon qu'exigeait sa position publique. 255

27 mars, Québec. Harvey à Wilson. Comme Drummond ne peut pas partir par le Saint Laurent avant l'ouverture de la navigation, en sorte qu'il peut s'écouler un mois ou même cinq semaines avant qu'il puisse transférer le commandement des troupes et l'aduinistration civile, l'hôtel du gouvernement à Montréal lui est offert à (Wilson) comme logement durant cette période. 254

28 mars, Québec. Wilson à Goulburn. A reçu lettre concernant la perte éprouvée par le patron du paquebot à bord duquel il avait pris passage, en conséquence des approvisionnements qu'il avail faits. Pourquoi il (Wilson) a pris un autre navire; comment il se propose de régler. 259

29 mars, Québec. Drummond à Bathurst (n° 118). En conséquence de l'expiration de la loi concernant la réglementation du commerce avec les Etats-Unis

Digitized by Google

1816.

par terre ou par navigation intérieure, il a soumis la question au Conseil exécutif. Envoie copie de la proclamation et du rapport du Conseil. Ce document aura pour effet d'aider les industries commerciales du pays; recommande, en conséquence, que l'intercourse avec les Etats-Unis soit gouverné par une loi permanente du gouvernement impérial. Le gouverneur et le Conseil devraient être autorisés pour les cas d'urgente nécessité. Conformément à la recommandation du Conseil exécutif, il a envoyé aux receveurs des douanes des instructions particulières à l'effet d'admettre en franchise, des Etats-Unis, les articles mentionnés. Page 127

Inclus. Proclamation. 130

Rapport du Conseil exécutif sur l'intercourse commercial avec les Etats-Unis, 26 mars, signé par James Irvine, président. 139

Le même, 6 mars, signé par James Monk, président. 147

8 avril. Québec. Drummond à Goulburn. Laterrière, qui a demandé une concession de terre pour ses services, possède plus de 27,000 acres; ses services ne lui donnent pas droit à rémunération. 112

11 avril, Québec. Le même à Bathurst (n° 116). Joel Ackley, qui a demandé rémunération pour services secrets, serait suffisamment récompensé si on lui payait la différence entre les sommes qu'il a déjà reçues et £500. 113

Inclus. Liste des sommes payées à Ackley, avec ses observations. Il lui a été payé £239 15s. 0d. 114

Certificats en faveur d'Ackley et autres documents. 117-123

12 avril, Québec. Drummond à Bathurst (n° 117). Envoie plan et devis d'estimation d'un nouveau fort devant protéger la frontière de Niagara; il a aussi donné l'ordre de préparer plan et devis d'estimation des défenses convenables à l'Ile aux Noix. Ces travaux sont la conséquence de la construction de forts par les Etats-Unis. 124

Inclus. Estimation des dépenses pour la construction d'un fort à Mississauga. 126

Plan. 126 *a*

17 avril, Québec. Drummond à Bathurst (n° 126). Mise en accusation prononcée contre Samuel Sherwood pour libelle criminel; le procès aura lieu en septembre. La conduite inconvenente de James Stuart (avocat) représentée par le grand jury à la cour; mais l'affaire s'est terminée par son renvoi. Observations du juge en chef et du procureur général sur la procédure. La conduite de Stuart est la contre-motion de celle qu'il a tenue dans la Chambre d'Assemblée. 195

20 avril, Québec. Le même au même (n° 128). Recommande fortement Robinson commissaire général, et expose ses services en organisant l'approvisionnement des troupes pendant la guerre.

21 avril, Québec. Le même au même (n° 119). En conséquence de l'ordre donné de laisser à l'état naturel la frontière entre Montréal et le lac Champlain, il a pris des mesures pour s'assurer des meilleurs moyens à prendre afin de recouvrer les terres encore incultes concédées dans ces limites. Envoie rapport de l'arpenteur général avec un plan descriptif.

Inclus. Rapport explicatif du plan signé Wm. Tax, arpenteur général intérimaire. 154

Plan. 154*a*

21 avril, Québec. Drummond à Bathurst (n° 120). Envoie copie de la requête de Caldwell et d'un rapport du Conseil à ce sujet, pour exposer les raisons qui militent en faveur de l'augmentation du traitement de Caldwell. 155

Inclus. Requête de Caldwell, receveur général, demandant une augmentation de traitement. 156

Rapport du Conseil daté 27 septembre 1815 et signé F. Baby, président, à l'effet que Caldwell a de forts titres à une augmentation de traitement. 158

21 avril, Québec. Drummond à Bathurst (n° 121). Ne tardera pas à demander à la Compagnie du Nord-Ouest, si elle les a encore en sa possession, la remise des

Digitized by Google

1816.

fusils qu'on dit avoir été enlevés aux colons de la Rivière-Rouge et transportés au Canada. Page 160

21 avril, Québec. Le même au même (n° 122). Ainsi qu'il en avait reçu ordre, a pris des mesures pour exclure de la province Joseph Buonaparte, aussi que tout autre parent ou partisan de Napoléon Buonaparte. 161

21 avril, Québec. Le même au même (n° 123). Regrette que la nomination de John Richardson, James Irvine et A. L. J. Duchesnay ait été remise, car on considérait comme chose naturelle qu'ils remplissent les vavances. 162

21 avril, Québec. Le même au même (n° 124). A reçu des dépêches concernant les dissensions entre les compagnies du Nord-Ouest et de la Baie-d'Hudson, et va prendre des mesures pour les prévenir. 163

21 avril, Québec. Le même au même (n° 125). A reçu dépêche annonçant l'intention du roi d'établir un ou plusieurs collèges dans la province. Fera choisir à Montréal un terrain convenable; informera les fidéicommissaires du legs McGill et fera connaître la valeur des biens des Jésuites. 164

21 avril, Québec. Le même au même (n° 127). Transmet copie de lettre du juge en chef et des juges du banc du roi, Montréal, avec le journal appelé *Le Spectateur* contenant un libelle. Les juges représentent la nécessité d'un officier de la Couronne. 169

Incluses. Le juge en chef et les juges à Drummond, 17 avril. L'absence d'un bon officier de la Couronne. Transmettent copie d'un libelle par Samuel Sherwood, que l'on n'a pas tenté de punir. La présence occasionnelle du procureur général de Québec ne donne pas l'aide nécessaire à l'administration de la justice. Il faudrait un officier de la Couronne résidant. 170

Deux lettres (en français) dans *Le Spectateur* du 15 avril, signées l'une "Un électeur du comté d'Effingham", et l'autre "Samuel Sherwood", avec observations du rédacteur en chef. 172

23 avril, Québec. Drummond à Bathurst (n° 129). Transmet une publication qui fait voir que l'opinion exprimée dans sa dépêche sur le compte du procureur général est partagée par le public. 198

Incluse. Lettre au *Herald* de Montréal, signée *Civis*, sur les libelles publiés avec impunité par Sherwood; l'incompétence du procureur général comme officier de la Couronne. 199

29 avril, Québec. Drummond à Bathurst (n° 130). Recommande que Shepherd, shérif de Montréal, soit admis, vu son âge avancé (86 ans), à la retraite avec pension. 209

Incluse. Pétition de James Shepherd, shérif. 210

6 mai, Québec. Drummond à Bathurst (n° 129, répété). Envoie plan et devis d'estimation de travaux à l'île aux Noix, avec observations. 204

Inclus. Lieutenant-colonel Nicolls à Drummond, 27 avril. Envoie plan et devis d'estimation de travaux à l'île aux Noix, avec observation. 205

Devis d'estimation. 207

7 mai, Québec. Drummond à Bathurst (n° 136). Transmet papiers et documents se rattachant à une demande d'indemnité, présentée par Stants Sager, pour la perte d'un sloup capturé sur le lac Ontario pendant qu'il était au service du gouvernement. Recommande la réclamation au sujet de laquelle le procureur général a fait un rapport favorable, et une commission d'enquête. 229

Inclus. Documents relatifs à la réclamation. 230 à 242

7 mai, Québec. Wilson à Bathurst. La nomination de sir John Sherbrooke au poste de gouverneur général annule sa commission, qu'il (Wilson) n'a pu remplir parce que Drummond retenait l'administration. Il n'a pas de plaintes à formuler, sauf contre Drummond, qui a frustré les intentions du prince régent. 261

Digitized by Google

1816.
14 mai, Québec. Drummond à Bathurst (n° 131). Transmet copie des procès verbaux du Conseil exécutif sur affaire d'Etat entre le 6 juillet et le 26 décembre 1815. Page 215

15 mai, Québec. Le même au même (n° 132). Envoie copie de la loi continuant en vigueur l'acte des élections contestées, des exemplaires imprimés des journaux de l'Assemblée de 1815, et des journaux du Conseil législatif de la dernière session. 213

15 mai, Québec. Le même au même (n° 133). Transmet plan pour l'administration des réserves du clergé; il l'approuve, mais ne croit pas devoir la mettre à exécution sans consulter Sa Seigneurie. 214

Inclus. Extrait d'une lettre de l'évêque de Québec à Drummond datée 16 avril 1815.

Extrait d'un rapport, daté 16 avril 1813, du Conseil exécutif sur l'administration des réserves du clergé. 218

Rapport daté 7 mai 1816, d'un comité du Conseil sur l'administration des réserves du clergé. 218

16 mai, Québec. Drummond à Bathurst (n° 134). Transmet pétition des habitants de Saint-Jean, *alias* Dorchester, demandant d'ajouter aux £640 qu'ils ont levés pour la construction d'une église. Il n'a pas de deniers publics pour cet objet, mais recommande la pétition à favorable considération. 221

20 mai, Québec. Le même au même. Envoie copies des adresses du Conseil exécutif et des villes de Québec et de Montréal. La satisfaction que lui inspirent ces témoignages flatteurs rendus à sa conduite publique. 243

Incluse. Adresse du Conseil exécutif. 244

Adresse des habitants de Québec. 246

Adresse des habitants de Montréal. 248

20 mai, Québec. Drummond à Bathurst (n° 135). Selon instructions reçues a prévenu tous les officiers préposés aux postes de la frontière de ne pas entamer de correspondance politique avec les autorités civiles ou militaires des Etats-Unis. Il était impossible d'éviter cette correspondance en cédant les postes; elle aurait pu être évitée plus tôt sans l'inimitié pleine de rancune des habitants américains, et même des autorités, qui auraient pu donner un meilleur exemple. Copies de toutes les communications lui sont adressées (à Drummond) et envoyées au ministre de Sa Majesté à Washington. Relativement au meurtre d'un Indien Kickapoo sur le territoire britannique, il envoie copies et extraits de lettres à de Watteville, avec instructions à l'officier d'Amherstburg de s'abstenir de correspondre avec les autorités des Etats-Unis sur cette question ou sur tout autre sujet d'une nature civile, et de les renvoyer au lieutenant-gouverneur Gore. Comme Gore n'est arrivé que tout récemment, il a envoyé à Baker, le ministre à Washington, toute la correspondance qui fait voir les dispositions malveillantes des habitants de Détroit à l'égard de leurs voisins anglais. 222

Incluse. Correspondance en question. 225 à 228

21 mai, Québec. Wilson à Bathurst. N'ayant pas de titres à l'ordre du Bain, exclusivement attribué aux officiers qui ont servi sous Wellington, demande le rang de baronnet qui pourra être transmis à son fils. 263

21 mai, Québec. Le même au même. Au départ de Drummond, il a pris en mains l'administration de la province. Expose ses services et demande une marque quelconque d'approbation. 264

23 mai, Québec. Le même à Goulburn. Drummond s'est embarqué le 20 mai, et il avait retiré son traitement jusqu'au 19, quoiqu'il (Wilson) fut arrivé le 25 mars pour lui succéder. Croit que Drummond avait écrit à Bathurst qu'il resterait jusqu'au printemps, mais c'était après que l'avis de sa nomination (de Wilson) fut parvenu à Québec. 226

26 mai, Québec. Le même à Bathurst. Appelle l'attention sur un libelle contenu dans un journal appelé *Le Spectateur Canadien;* comme particulier il a vu maints exemples d'attaques semblables dirigées contre les juges, et ins-

Digitized by Google

1816.

pirées par des motifs différents de ceux professés par leurs auteurs. Le danger de laisser cette pratique s'implanter. Les attaques dont sir James Craig a été l'objet pour sa ferme attitude. Nécessité d'avoir des avocats compétents et expérimentés. Page 267

Inclus. Le Spectateur Canadien (français) du 20 mai, contenant: (1) lettre (en français) signée *Un électeur*. 272 à 287

(2) Lettre (en français) signée Samuel Sherwood. 288 à 299

(3) Lettre (en français) signée James Lane. 299 à 303

(4) Communication (non signée). 303

26 mai, Québec. Wilson à Goulburn. A appelé l'attention de Bathurst sur le préjudice causé aux intérêts du roi par l'absence de bons avocats de la Couronne, et surtout par l'agitation créée par des publications séditieuses. L'à-propos d'augmenter les émoluments, afin de s'assurer des avocats compétents, car ils sont le principal appui de l'autorité de la Couronne. 304

Incluse. Notes des honoraires et gratifications payés par le gouvernement au procureur général depuis 1812 jusqu'à août 1815. 307

5 juin, Québec. Wilson à Goulburn. Pensant qu'il avait le droit de ne pas souffrir des motifs personnels de Drummond, il a retiré le traitement d'administrateur en chef depuis le jour de son arrivée, 25 mars. Drummond a retiré son traitement et ses gratifications jusqu'au jour de son départ. 308

5 juin, Québec. Le même à Bathurst. A cru juste de continuer les arrangements faits par Drummond pour le fort de la Pointe Henry, Kingston. 309

5 juin, Québec. Le même au même. Propose que dans l'administration des colons les surintendants reçoivent le titre de sous-quartiers-maîtres généraux de la province, afin que leur solde supplémentaire soit portée au compte du revenu civil de la province. 310

5 juin, Québec. Le même au même. Une demande plutôt qu'une pétition a été présentée par quelques miliciens de Glengarry pour 200 acres de terres, ainsi que stipulé dans leur attestation lorsqu'ils se sont enrôlés. N'a pas reçu réponse de l'officier commandant au sujet de cette réclamation; demande des instructions qui puissent rappeler sir John Sherwood avec le moins de retard possible. Les miliciens de la Nouvelle-Ecosse ont été licenciés et vont se rendre à Halifax. A permis à quelques-uns des officiers et autres de rester dans la province. 311

18 juin, Québec. Wilson à Bathurst. Envoie rapport et ébauche de la communication projetée avec le Saint-Laurent par le Rideau. Arrivée d'un détachement du corps d'état-major royal venant d'Halifax; avant de recevoir des instructions finales pour commencer le canal entre Lachine et Montréal, il emploiera ce corps à réparer les écluses sur le Saint-Laurent en amont de Montréal. 313

Inclus. Rapport par le lieutenant Jebb sur le canal Rideau projeté, daté 8 juin et adressé au lieutenant-colonel Nicolls. Les avantages du canal. 314

Lettre à Nicolls, même date, avec nouveaux renseignements. 316

"Plan de l'embouchure de la rivière Rideau et projet pour améliorer la communication." Le plan est mentionné dans les rapports et lettres. 318*A*

18 juin, Québec. Wilson à Bathurst. Envoie les réponses des lieutenants-colonels de Salaberry et Heriot sur la pétition du major Duchesnay, montrant le peu de titres qu'il possède à la considération du gouvernement. 319

Incluses. De Salaberry à Loring, 25 mai. Le major Duchesnay a levé son contingent de soldats avec les autres officiers des Voltigeurs, et il n'a pas de titres supérieurs aux leurs. Il n'a pas les qualités pour amener de nouveau le même corps; cependant, il a toujours fait son devoir comme un zélé et brave officier. 320

Heriot à A. W. Cochran, 11 juin 1816. Duchesnay était un officier actif, ayant beaucoup de zèle au service, "mais d'après ma connaissance

Digitized by Google

1816.

des faits je ne puis admettre qu'il ait été le principal à lever le corps." Chaque officier a contribué, selon son grade, à défrayer les dépenses extraordinaires. Page 323

18 juin, Québec. Wilson à Bathurst. A reçu des instructions adressées à Drummond au sujet d'une modification à faire constituant une corporation pour l'avancement des sciences. En laissera l'exécution à Sherbrooke qui est attendu dans quelques jours. Regrette de voir que le lord évêque de Québec n'a pas, dans les lettres patentes, la préséance à laquelle il a droit. 325

18 juin, Québec. Wilson à Bathurst. A nommé Gilbert Ainslie pour succéder à Pollock, ci-devant greffier de la couronne. 326

26 juin, Québec. Le même au même. A reçu une lettre relative à une réduction dans les dépenses dans le département des affaires indiennes. N'en fera rien avant l'arrivée de Sherbrooke. 327

1er juillet, Québec. Le même au même. Difficultés dans le Haut-Canada, créées par les retards apportés à l'arpentage des terres; a écrit à ce sujet, en termes énergiques, au lieutenant-gouverneur du Haut-Canada. 328

2 juillet, Québec. Le même au même. Arrivée d'environ 80 personnes, natives d'Irlande, venant de Terreneuve et disant avoir été ruinées là par des incendies. Pour éviter les funestes conséquences de laisser des miséreux à la charge du public, il a trouvé de l'emploi pour eux auprès de l'ingénieur commandant. Ces gens sont d'une classe à faire des colons et il leur fait espérer qu'ils seraient reçus comme tels; mais vu les obstacles que rencontre l'arpentage, il devra s'écouler quelque temps avant que l'intention puisse être mise à effet. 329

2 juillet, Québec. Le même au même. Envoie de nouveaux rapports, plans et devis estimatifs de la communication par le Rideau. 331

Inclus. Lt. Jebb à Durnford, 22 juin. Envoie plan de la rivière Rideau depuis son embouchure jusqu'à l'île Longue. Plans proposés pour rendre la rivière navigable. 332

Estimation des dépenses de main-d'œuvre et de matériaux pour la construction d'une jetée de 100 pieds de long, 7 pieds de haut, et sur une base de 42 pieds. 335

Estimation des dépenses pour rendre navigables aux bateaux chargés les rapides entre l'embouchure de la rivière Rideau et la tête de l'île Longue, en rétrécissant le chenal. 336

Estimation des dépenses pour la construction de trois écluses dans la rivière Rideau entre son embouchure et la tête de l'île Longue. 337

Plan de la rivière mentionné dans le rapport et les devis estimatifs. 337*a*

Plan de branches pour retrécir le chenal. 337*b*

13 juillet, Québec. Wilson à Bathurst. A remis à Sherbrooke, lors de son arrivée le 12, l'administration de la province du Bas-Canada et le commandement des troupes des deux Canadas. Se rend à Kingston pour succéder à de Watteville dans le commandement des troupes du Haut-Canada. 338

13 octobre, Kingston. Wilson à Goulburn. Regrette que Bathurst le considère en erreur pour avoir retiré le traitement d'administrateur en chef depuis le jour de son arrivée à Québec. Va prendre des mesures pour rembourser la somme. Explique ses raisons et espère que Bathurst croira qu'il n'avait pas l'intention de s'écarter des règles établies du service. 339

28 novembre, Kingston. Le même au même. La somme du traitement civil retirée depuis le jour de son arrivée à Québec jusqu'au départ de Drummond a été remboursée le 2 du présent mois, ainsi qu'ordonné. 341

Digitized by Google

SIR S. C. SHERBROOK—1816.

Q. 137.

1816.
13 juillet, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 1). Arrivé le 12 et a pris les rênes du gouvernement. Page 2

13 juillet, Québec. Le même au même (n° 2). Conformément aux instructions, a amené la suspension de Stephen Sewell devant le Conseil pour décision. Il est d'accord avec le Conseil sur la convenance de retarder jusqu'à ce qu'un plus grand nombre de membres soient présents. Ne fera rien relativement au transfert des biens des Jésuites à l'institution royale pour l'avancement des sciences, avant le retour de l'évêque de Québec et du surintendant de l'Eglise de Rome, tous deux absents en tournée pastorale. Désire aussi de nouvelles instructions en réponse aux lettres de Wilson. 3

Inclus. Rapport d'un comité du Conseil sur la suspension de Stephen Sewell. 5

13 juillet, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 7). A reçu dépêche transmettant, pour examen, copie de lettre de Drummond relative aux réclamations de Vassal, adjudant général du Bas-Canada, et les services de la milice sédentaire. Envoie copie d'une lettre du secrétaire de Drummond exposant que dans le cas Vassal il a été rendu une décision de laquelle il ne voit pas raison de dévier, et comme les services de la milice ont été reconnus et récompensés par Prevost, il ne voit aucune raison de faire valoir sa réclamation auprès du gouvernement. 38

Incluse. Loring à Vassal, 7 août 1815. Son Excellence ne juge pas que sa réclamation d'une solde additionnelle est fondée. 40

15 juillet, Québec, Sherbrooke à Bathurst (n° 3). Envoie copie de la correspondance échangée avec McDouall, commandant à l'île Drummond. Lui a donné instructions de réprimer, par tous les moyens en son pouvoir, les dispositions hostiles des Indiens à l'égard des Etats-Unis, et a communiqué ce fait à Bagot, ministre à Washington. Il (Sherbrooke) n'épargnera aucun effort pour induire les Indiens à s'abtenir de tout acte d'hostilité. 7

Incluses. McDouall à Sherbrooke, 19 juin. L'impossibilité d'exécuter les ordres par suite du long retard dans la réception des dépêches. Si le poste doit être occupé pour des fins purement militaires, il désire savoir jusqu'où va l'autorité de l'officier commandant pour maintenir l'ordre et la sobriété. Il serait à désirer que l'officier commandant fût fait premier juge de paix. La tentative d'acheter l'île des Indiens. Les papiers égarés ne peuvent être retrouvés. Regrette que l'achat de présents pour récompenser la bravoure des chefs indiens n'ait pas été approuvé. Lui et le lieutenant colonel McKay paieront chacun la moitié des frais. 9

McDouall au secrétaire militaire, 19 juin. Arrivée de 400 Indiens, et attente d'un beaucoup plus grand nombre. La ligue pour empêcher les Américains de construire des ports sur les terres indiennes. Les Indiens soupçonnent que les Américains veulent leur extinction finale. Les difficultés de la situation; soupçons des Américains, et la fausse interprétation qui sera donnée à la distribution des présents ordinaires. 12

McDouall au secrétaire militaire, 17 juin. La réduction soudaine de la garnison, l'affluence des Indiens et l'état du poste qui est sans défense rendent nécessaire la construction d'un blockhaus, plus spécialement à cause de l'excitation créée parmi les tribus par l'intention des Américains d'ériger des forts sur leurs terres, avec leur consentement ou de force s'ils ne peuvent obtenir ce consentement. Les Indiens sont déterminés à résister à cette mesure, qui est contraire au traité de paix. Les chefs du plus grand talent ne peuvent se dépouiller du soupçon que leur subjugation absolue, sinon leur destruction complète, sera la conséquence de l'accomplissement des mesures américaines. Arrivées nouvelles; indignation des Indiens parce qu'on ne leur promet pas du secours. Sa

Digitized by Google

1816.

situation embarrassante; les Américains de Makinac usent de tous les artifices pour ajouter aux mécontentements des Indiens, les menaçant et cajolant tour à tour, et terminant uniformément par se vanter d'avoir chassé leur père anglais de parmi eux et qu'ils le chasseront bientôt sur l'autre côté du grand lac Salé. Le peu de poudre qu'on leur donne ne plaît pas aux Indiens, mais aux Etats-Unis elle fait dire qu'on leur fournit des munitions de guerre. Les violences exercées à Makinac, saisie de toutes les pelleteries appartenant aux trafiquants anglais, etc., l'effet produit sur les Indiens par le fait qu'on empêche les trafiquants anglais d'aller parmi eux. Dans le présent état des choses, il va occuper les hauteurs pour le fort projeté avec les petits canons mis sous un abri temporaire. Le bois destiné à la construction d'un blockhaus est déjà sur place. Les fâcheuses conséquences de retards dans la réception des dépêches. Envoie une estimation des dépenses pour le blockhaus et la palissade. Page 15

Estimation. 21

Addison à McDonald, 15 juillet. Il doit rebuter l'hostilité que les Indiens entretiennent à l'égard des Etats-Unis, hostilité que le gouvernement britannique ne tolérera ni n'aidera. Il faut, cependant, s'occuper de leurs plaintes et les représenter, ce qui sera probablement un moyen meilleur que des actes d'hostilité indiscrète, de leur faire attendre leur but raisonnable. Son Excellence approuvera la construction du blockhaus. 22

Hall, secrétaire militaire, à McDonall, 4 juillet. La proposition concernant le blockhaus sera soumise à Son Excellence, qui est attendue d'un jour à l'autre. Il doit éviter toute controverse avec le gouvernement américain; s'il s'élève des discussions, un compte rendu devra en être envoyé au quartier général, afin qu'elles soient conduites par les autorités compétentes. 24

15 juillet. Québec. Sherbrooke à Bathurst (séparément). A reçu les instructions données à Drummond de dissoudre l'Assemblée. Cette démarche ne fera qu'aggraver les embarras. Dans des circonstances aussi délicates un gouvernement doit trouver le moyen d'administrer les affaires publiques sans recourir aux extrémités. Les mesures adoptées par Drummond parce que l'exercice du pouvoir avait complètement échoué ont créé beaucoup d'agitation et amené généralement la réélection des mêmes députés, ou, dans les endroits où il y a eu des changements, ça été à l'exclusion des membres canadiens modérés de l'ancienne Chambre. 26

15 juillet, Québec. Sherbrooke à Bathurst. Avant de partir de la Nouvelle-Ecosse, il a retiré son traitement de lieutenant-gouverneur jusqu'au 10 avril dernier, date de sa commission de gouverneur en chef. On lui apprend que ceci n'était pas correct; desire savoir combien il doit retirer pour traitement depuis le moment où il a cessé d'être lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Ecosse jusqu'à celui où il a pris en mains l'administration à Québec. 42

17 juillet, Québec. Robinson, commissaire général, à Addison. Explique en détail la cause des réparations qui sont exécutées à Elmsley House, à York, et la façon dont elles sont exécutées. 108

23 juillet, Québec. Sherbroke à Bathurst (n° 4). Romilly, employé dans les arpentages pour le canal Rideau projeté et pour celui de Montréal à Lachine, demande une guinée de plus par jour pendant qu'il est ainsi employé. 29

Incluse. Nicolls à Hall, 22 mai. Envoie copie de la lettre de Romilly; partage son opinion que les travaux relèvent d'un ingénieur civil plutôt que d'un ingénieur militaire, et recommande qu'il reçoive la guinée additionnelle demandée, plus l'aide d'un caporal et de trois bons soldats. 31

Romilly à Nicolls, 16 mai. Demande une guinée de plus par jour, suivant le règlement contenu dans le mandat qui décrète l'établissement du génie. A besoin de quatre journaliers pour porter la chaîne. 32

Digitized by Google

1816.
23 juillet, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 5). Il a, suivant instructions envoyées à Drummond, communiqué avec le commissaire général au sujet de l'achat de la propriété de Stuart à la pointe Cataraqoui. Inclut lettre de Stuart refusant de baisser le prix de vente; en conséquence il a donné ordre de compléter l'achat à raison de £1,000 courants, car l'acquisition de la propriété est jugée essentielle au service public. La vente du bois ne rapportera probablement point la somme prévue, mais il s'efforcera d'en disposer aux conditions les plus avantageuses. Page 33

Incluse. Robinson à Addison, 22 juillet. Andrew Stuart refuse de baisser le prix de sa terre à la pointe Cataraqoui dans le Haut-Canada; attend de nouveaux ordres. 35

29 juillet, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 6). Bland, envoyé auprès de Sa Seigneurie au sujet du plan d'un nouveau canon, est retourné à Québec avec un ordre portant rémunération de ses dépenses; il demande £500, moins la somme déjà payée, laissant £365 qu'il réclame; demande instructions. Bland se propose d'aller à Montréal exercer son métier de ferblantier, car il a peur de retourner aux Etats-Unis. 36

30 juillet, Québec. Le même au même (n° 8). Transmet le rapport final du Conseil exécutif sur la cause de Sewell, solliciteur général. Suivant instructions reçues, il l'a démis; l'embarras de trouver un successeur. 44

Inclus. Rapport du Conseil exécutif, recommandant le renvoi de Sewell. 46

31 juillet, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 9). Transmet copie d'une lettre, et de son contenu, de Bagot, ambassadeur à Washington, et copie de la réponse. Demande instructions au sujet de l'ile de l'Orignal, que des citoyens des Etats-Unis réclament en vertu du traité de paix. 48

Incluse. Bagot à Sherbrooke, 14 juillet. Inclut copie d'une note du secrétaire d'Etat (E.U.) transmettant copies de deux représentations de citoyens des Etats-Unis qui veulent obtenir pour eux-mêmes la possession de propriétés sur l'île de l'Orignal. 49

Monroe, secrétaire d'Etat, à Bagot,———juin. A retardé de transmettre des représentations ayant pour objet d'obtenir possession de propriétés sur l'île de l'Orignal, dans l'espoir que des commissaires seraient chargés de déterminer les frontières. Les autorités britanniques ont pris possession de la propriété au mépris du traité de capitulation. 51

Requête de citoyens des Etats-Unis demandant des terres sur l'île de l'Orignal, dont ils se disent propriétaires. 53

Extrait d'une lettre de Whitney et Door, de Boston, sur le même sujet. 57

31 juillet, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 10). Envoie copie de lettre et rapport du commissaire général relatif aux officiers, etc., employés dans le département des colons; demande instructions sur la manière dont le service doit se faire. Cette fonction étant dévolue à l'intendance, celle-ci ne pourrait pas être réduite autant qu'on le désirait; en attendant il va payer à même l'extraordinaire de la guerre les personnes mentionnées dans le rapport. La difficulté de se rendre à la recommandation de Robinson, qui suggère de les faire payer par la colonie. 58

Inclus. Robinson à Sherbrooke, 27 juillet. Les nouvelles attributions imposées à l'intendance rendent difficile la tâche de réduire ce corps. Les premières dépenses des colons devraient être défrayées par les autorités impériales, les dépenses suivantes par le gouvernement colonial. 60

Rapport de l'intendance transférée à l'établissement des colons. 64

2 août, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 11). Les juges du banc du roi ayant été informés qu'il est du bon plaisir du prince régent qu'ils reçoivent une augmentation de traitement, la question est de savoir si cette augmentation doit être comptée depuis la date de la dépêche ou celle de leur requête. Le Conseil exécutif aurait recommandé qu'elle prît effet avant la première date, si les membres n'avaient pas pensé qu'ils étaient restreints

Digitized by Google

1816.

par la lettre de la dépêche. Les juges ont reçu avis indirect de l'augmentation plus tôt que celui contenu dans la dépêche au gouverneur; recommande leur cas à favorable considération. Présente aussi la réclamation de deux juges en chef qui ne sont pas mentionnés. Page 65

3 août, Québec. Sherbrooke à Bathurst. A accordé un congé à Kerr, l'un des juges, et recommande que, s'il y a nécessité ce congé soit prolongé. 67

9 août, Québec. Le même au même (n° 12). Envoie copie de lettre de McDouall et discours que celui-ci a faits, ainsi que McKay, aux Indiens dont l'alliance a été utile. La conduite modérée des chefs et des guerriers qui ne se battent point avant d'avoir été attaqués par les Etats-Unis. A écrit au ministre à Washington sur cet important sujet. 68

Inclus. McDouall à Sherbrooke, 7 août. Envoie copies de discours indiens prononcés dans un conseil. La violation, par les Etats-Unis, du traité qui devait garantir aux Indiens tous leurs privilèges, etc., ainsi que les Américains l'ont admis eux-mêmes en ne demandant pas la restitution du fort de la Prairie-du-Chien parce qu'il se trouvait dans le pays indien; et depuis ils ont essayé d'acheter un terrain pour y établir un fort, offre qui a été rejetée. La tentative d'en prendre possession par la force est une violation éclatante du traité; c'est ce à quoi les indiens sont déterminés de résister, et il ne doute pas que les Etats-Unis cherchent à les entraîner dans une guerre. L'exclusion des trafiquants Indiens est regardée comme pire que la construction de forts, car ces trafiquants ne peuvent pas être remplacés; chaque année beaucoup d'Indiens meurent faute de vêtements, mais il n'y a pas de remède, puisque le droit de trafiquer a été abandonné par le dernier traité de commerce, dont les Américains connaissaient la pleine valeur d'une clause. Il redoute que si, à part cela, on permet la construction de forts, les Indiens, se voyant abandonnés, ne deviennent de cruels ennemis, d'amis qu'ils sont aujourd'hui. Après avoir supprimé les Indiens, les Américains caressent le projet favori du monopole exclusif du commerce des fourrures. Le conflit ruineux dans lequel les deux grandes compagnies canadiennes sont engagées, et comment les Américains en tirent parti. 70

Discours prononcés au Conseil tenu à l'île de Drummond le 29 juin 1816. 77

10 août, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 13). Recommande le règlement de la réclamation du major Edward Jessup pour terres prises à Prescott. 90

Inclus. Procès-verbaux de la commission d'arbitrage chargée de juger de la réclamation de Jessup; la somme des dommages est évaluée à £1,950, ce qui devrait prévenir toute réclamation ultérieure à cet égard. 92

Walker à Foster, 17 avril 1816. Appelle l'attention sur la réclamation de la famille Jessup relativement à des terres situées dans les environs de Prescott. 94

Foster à Walker, 6 avril. Drummond en est venu à une décision au sujet de la réclamation de Jessup, mais pour la régler il attend une évaluation; il ne peut payer le capital sans de nouvelles instructions. 96

12 août, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 15). Il ne peut choisir un solliciteur parmi les membres du barreau d'ici; demande d'envoyer un membre du barreau anglais pour remplir cette fonction. 100

13 août, Québec. Le même au même (n° 14). Sir John Johnson a été informé que le département des affaires indiennes doit être réduit à ce qu'il était en 1811. La difficulté de pratiquer rigidement l'économie, vu que les officiers demandent des rations pour leurs famil les demandes qui ont été refusées. 98

14 août, Québec. Le même à Goulburn. Envoie, à la prière du juge en chef Sewell, une pétition de son frère Stephen, pour être présentée à Bathurst, mais sans recommandation. 102

Incluse. Requête de Stephen Sewell. Explique les motifs qui lui ont fait écrire le paragraphe concernant l'expédition de Plattsburg, et,

Digitized by Google

1816.

comme c'est là le seul grief formulé contre lui, il demande sa réintégration dans les fonctions de solliciteur général. Page 104

16 août, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 17). Transmet correspondance se rattachant aux réparations faites à Elmsley House et dont le lieutenant-gouverneur Gore se refuse à défrayer les dépenses. Il n'a pas refusé d'émettre de nouvelles sommes à même la caisse militaire pour le service civil du Haut-Canada, mais a seulement suspendu l'émission en attendant d'autres instructions. 111

Inclus. Sherbrooke à Gore, 19 juillet. Explique pourquoi Elmsley House a été réparé par des officiers du génie en leur qualité professionnelle d'ingénieurs civils ; ces travaux étant exécutés pour le lieutenant-gouverneur, ils devrait être payés par le gouvernement civil. 113

Le même au même, 17 juillet. Envoie mandat de £2,500 sur la caisse militaire pour le gouvernement civil du Haut-Canada ; a référé à la décision de la Trésorerie la question de continuer ces avances. 115

Le même à la Trésorerie, 17 juillet. Soumet la question de continuer des avances pour les dépenses civiles du Haut-Canada. 116

Gore à Sherbrooke, 3 août. Refuse encore d'émettre un mandat de £2,060 11s. 6d. courant pour une dépense qu'il n'a pas autorisée. Le refus d'émettre de nouveaux mandats pour dépenses civiles l'empêche d'émettre un mandat pour une somme aussi considérable. 117

20 août, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 16). Il est possible qu'il ait à faire de temps à autres des absences de trois ou quatre semaines dans le Haut-Canada; comme il sera à la portée du service postal, il croit qu'un administrateur ne sera pas nécessaire en ces occasions. 106

22 août, Québec. Le même au même (n° 18). Lorsque Moore, agent de paquebots à New-York, a écrit en faveur de recevoir au Canada des émigrants partis du Royaume-Uni pour aller aux Etats-Unis, les embarras survenus dans l'arpentage des terres par suite de l'urgence d'établir les soldats réformés ont fait négliger sa demande. Les soldats étant maintenant établis, on a écrit à Moore, en sorte que quelques-uns de ceux qui sont allés aux Etats-Unis pourront être reçus. 118

23 août, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 19). Transmet le relevé des recettes et des dépenses ordinaires et extraordinaires de la province. Observations sur le déficit et ses causes: les dépenses seront sujettes à augmenter plus rapidement que les recettes. 120

Inclus. Relevé du revenu permanent du Bas-Canada pour l'exercice finissant le 5 janvier 1816. 123A

(Les dépenses sont incluses dans le relevé.)

23 août, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 20). Est heureux de constater que ses vues quant à la ligne de conduite à suivre vis-à-vis de l'Assemblée, dans le cas où elle continuerait dans la voie qui a amené sa dissolution, sont d'accord avec celles du gouvernement. 124

24 août, Québec. Le même au même (n° 21). Les violences que commettent dans le territoire des sauvages les agents de la Compagnie de la Baie-d'Hudson et de la Compagnie du Nord-Ouest ne peuvent être réprimées par les forces militaires qu'il a à sa disposition. D'après l'avis du Conseil exécutif, il a lancé une proclamation enjoignant à ces compagnies d'observer les lois. Un sérieux conflit, accompagné de pertes de vie, a eu lieu avant son arrivée ; des détails à ce sujet ont été communiqués par Selkirk et un des membres de la Compagnie du Nord-Ouest. Suggère que des commissaires soient envoyés, au printemps, pour régler les différends. 125

Incluses. Selkirk à Sherbrooke, 29 juillet. Accuse la Compagnie du Nord-Ouest d'avoir incité les sauvages à attaquer la Compagnie de la Baie-d'Hudson et les colons établis sur la rivière Rouge. Pillage du messager à l'instigation de la même compagnie. Destruction de l'établissement de la Rivière-Rouge par la Compagnie du Nord-Ouest et massacre d'environ 20 colons et serviteurs. Il a demandé en vain aux autres magistrats d'agir. 127

Digitized by Google

1816.

John Richardson à Sherbrooke, 17 août. Accuse la Compagnie de la Baie-d'Hudson d'avoir attaqué un poste de la Compagnie du Nord-Ouest. Détails. Page 130

22 août, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 22). A reçu instructions de changer la tenure des terres de Caldwell. Comme cette question présentait des difficultés, il l'a renvoyé au Conseil exécutif. Transmet copie du rapport et des observations du juge en chef, qui diffère d'opinion avec le Conseil. 133

Incluses. Rapport d'un comité du Conseil. On attire l'attention sur la perte de revenu qui résulterait pour la province du changement de tenure proposé relativement aux terres de Caldwell. 134

Juge en chef Sewell à Sherbrooke, 20 août. Combat les objections du Conseil contre le changement de tenure. Cite des autorités à l'appui de ses prétentions. 141

25 août, Québec. Sherbrooke à Bathurst. A adopté un nouveau système pour le service de l'armée sur le pied de paix chez les sauvages dans le Haut et le Bas-Canada. Observations sur les modifications apportées au système de 1811, modifications qui sont peu importantes. 147

8 septembre, Québec. Addison au même. En l'absence de Sherbrooke, a, conformément à ses instructions, ouvert les dépêches. Transmet copie d'une proposition reçue du Nouveau-Brunswick. Le complot signalé, s'il a jamais été formé, paraît être très hardi. 150

Inclus. Francis Story au commandant en chef, 16 août. Signale un complot tramé dans le but d'attaquer Sainte-Hélène et de mettre Bonaparte en liberté ; on se propose aussi d'attaquer le Canada. Les Etats-Unis fourmillent de Français. 151

20 septembre, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 24). Avant la réception de sa dépêche, il avait donné ordre de ne pas détenir inutilement les sauvages dans les postes. 155

20 septembre, Québec. Le même au même (n° 25). Conformément à la dépêche reçue, a émis un mandat pour £260 5s. 0d., représentant la différence entre £500 et la somme déjà payée à Joel Ackley pour le service secret.

20 septembre, Québec, Le même au même (n° 26). A son arrivée, il avait fait savoir aux sauvages qu'il ne serait pas donné de présents à ceux qui résideraient aux Etats-Unis. 157

21 septembre, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 27). A reçu une dépêche portant que la même objection contre la construction d'ouvrages dispendieux sur la frontière de Niagara s'applique aux ouvrages proposés dans la lettre de Drummond en date du 6 mai. 158

(*Voir* Q. vol. 139, p. 204 et suivantes.)

21 septembre, Québec. Le même au même (n° 28). Le terme d'engagement de Henry Noble comme matelot ayant expiré, il a écrit au contre-amiral Milne à ce sujet. 159

21 septembre, Québec. Le même au même (n° 29). Il a pris des mesures pour réduire le personnel des conducteurs de l'artillerie royale dans le Canada et la Nouvelle-Ecosse ; le nombre de ceux qu'il a retenus pour faire face à une éventualité soudaine. 160

23 septembre, Québec. Le même au même (n° 30). Ne peut pas destituer le procureur général à cause de la difficulté de le remplacer ; d'autant plus qu'il croit que la perspective de lui succéder sera un puissant stimulant pour décider un avocat anglais à accepter la place de procureur général. La règle que les officiers de justice devront résider à Montréal est depuis longtemps en vigueur. 162

23 septembre, Québec. Le même au même (n° 31). Le bill alouant un salaire au président de l'ancienne Assemblée législative ne peut être mis à effet, le parlement ayant été dissous. Etant donné que le principe a été sanctionné, il présume que si un bill de cette nature est adopté par la suite il pourra y donner son assentiment. 164

Digitized by Google

1816.
23 septembre, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 32). Verra à réduire les dépenses résultant de la guerre; il y a encore certaines choses à régler, entre autres, les indemnités dues aux propriétaires des terrains sur lesquels des ouvrages de défense ont été établis. Verra aussi à réduire les dépenses en ce qui concerne les colons; mais il croit qu'il ne pourra se dispenser de fournir des provisions aux colons qui viennent d'arriver et à ceux qui sont attendus. Page 165

23 septembre, Québec. Le même au même (n° 33). Fait remarquer qu'il paraît exister de la confusion concernant l'île de Drummond, à l'égard de laquelle des difficultés pourraient s'élever sur la question de frontière, et la ville de Drummond, qui se trouve sur la rivière Saint-François, et pour laquelle Drummond a écrit au sujet d'une église et d'une école.

23 septembre, Québec. Le même au même (n° 34). Afin de maintenir la frontière entre Montréal et le lac Champlain à l'état de nature, conformément aux instructions reçues, il ne fera plus de concessions et empêchera autant que possible l'extension des chemins dans cette région. Il a annulé les instructions privées données par Drummond aux percepteurs de la douane. Il a autorisé l'importation de provisions des Etats-Unis pour une période de 6 mois. 169

23 septembre, Québec. Le même au même (n° 35). Accuse réception de diverses dépêches. 170

24 septembre, Québec. Le même au même (n° 37). A la réception de la lettre du ministre à Washington, il a donné ordre de restituer leurs propriétés aux citoyens américains établis sur l'île L'Orignal. 174

Incluse. Bagot à Sherbrooke, 19 août. Croit qu'il serait à propos de restituer leurs propriétés aux citoyens américains fixés sur l'île L'Orignal. 175

26 septembre, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 36). Mort de Pierre Amable de Bonne. 173

26 septembre, Québec. Le même au même (n° 38). Le lieutenant-colonel McKay ayant représenté que les officiers chez les sauvages seraient exposés à la pénurie s'ils ne pouvaient plus compter sur leurs émoluments une fois l'ordre de les licencier arrivé à l'île de Drummond, il a permis que la solde de ces officiers soit continuée jusqu'au 24 avril. 176

30 septembre, Québec. Le même au même (n° 39). A émis un mandat pour la pension du major Norton. 177

1er octobre, Québec. Le même au même (n° 40). Recommande que John Richardson, James Irvine, A. L. J. Duchesnay et James Kerr soient choisis pour remplir les places vacantes dans le Conseil, et que M. Smith, greffier du Conseil législatif, soit nommé membre honoraire de ce corps. 179

3 octobre, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 41). Se conformera aux instructions de l'amirauté au sujet du transport des argents publics sur les lacs. 180

4 octobre, Québec. Le même au même (n° 42). A écrit à Gore concernant les terres des sauvages dans le Haut-Canada. A conféré à Norton le grade colonial de lieutenant-colonel des nations sauvages. 181

10 octobre, Québec. Le même au même (n° 43). Recommande qu'on alloue à Rolette 5 shillings par jour à compter de la date où il cessera de servir à bord de la goélette de l'Etat. 182

Inclus. Mémoire de Rolette. Il montre les services qu'il a rendus et demande qu'on lui accorde une demi-solde. 183

10 octobre, Québec. Sherbrooke à Bathurst (privée et confidentielle). Les démarches qu'il a faites pour concentrer les troupes; leur distribution en détail. L'impopularité du juge en chef; à quoi il faut attribuer la chose. Conformément aux instructions reçues, il appuiera ce fonctionnaire. Mesures à prendre pour faire cesser le mécontentement du peuple. 185

Relevé de la distribution des troupes en Canada. 198*a*

17 octobre. Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 44). Transmet une lettre de l'évêque catholique romain de Québec recommandant que la rétribution de M.

Digitized by Google

1816.

Bellenger, missionnaire chez les Micmacs, soit augmentée. Aptitudes de M. Bellenger; croit que l'augmentation demandée devrait être accordée. Page 195

Incluse. L'évêque Plessis à Sherbrooke, 14 octobre, en faveur de M. Bellenger, missionnaire. 196

21 octobre, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 45). A donné des ordres pour la garde, etc., des munitions, conformément aux prescriptions de la Trésorerie. 198

23 octobre, Québec. Le même au même (n° 46). Obstacles à la fondation d'un collège à Montréal. L'évêque anglican ne veut pas prendre rang après les deux juges en chef dans la charte. D'un autre côté, l'évêque catholique romain prétend que, étant donné que le produit des biens des Jésuites est destiné à l'éducation suivant les principes de la religion catholique romaine, il ne peut faire partie de la corporation du collège. On pourrait écarter cette dernière objection en obtenant les fonds d'une autre source; sans le concours de l'évêque catholique romain l'institution ne pourra être d'un avantage général pour le pays. 199

23 octobre, Québec. Le même au même (n° 47). Transmet copie des procès-verbaux des délibérations du Conseil sur les affaires d'Etat. 202

23 octobre, Québec. Le même au même (n° 48). Dit que les dissensions continuent entre la Compagnie de la Baie-d'Hudson et la Compagnie du Nord-Ouest; un mémoire de celle-ci signale l'arrestation de ses principaux membres et la saisie de Fort-William par Selkirk. Difficulté de démettre les magistrats, qui ont été choisis dans les deux partis adverses. Le Conseil a recommandé que les commissions des magistrats soient annulées et que deux hommes d'influence soient nommés à la place de ceux-ci avec des pouvoirs étendus, et aussi avec mission d'agir comme commissaires enquêteurs et de se porter médiateurs entre les deux compagnies, et que l'on en vienne à une entente formelle avec la province du Haut-Canada relativement à l'annulation des commissions et aux nouvelles nominations. Envoie la correspondance avec Gore à ce sujet. Par suite de la difficulté de trouver des hommes propres à remplir les fonctions de magistrats, la proposition du Conseil ne peut être mise en pratique, et il ne peut exercer aucune autorité sur les gens qui, dans une région, distante de 4,000 milles, commettent des actes de violence. 203

Inclus. Mémoire de John Richardson au nom de la Compagnie du Nord-Ouest, 17 septembre. Se plaint que Selkirk a arrêté des membres de la Compagnie du Nord-Ouest et commis d'autres abus d'autorité. 207

Selkirk à Sherbrooke, 3 septembre. Rapporte ce qu'il a fait à Fort-William; a coupé les vivres à des bandits dans un district qui était en pleine révolte. 215

Sherbrooke à Gore, 1er octobre (secrète et confidentielle). Approuve les mesures suggérées pour rétablir l'ordre dans le Nord-Ouest. Transmet des brefs révoquant les magistrats actuels, avec instructions de les faire confirmer par le gouvernement du Haut-Canada. Difficultés qu'il (Sherbrooke) rencontre en ce qui concerne le choix de deux personnes pour agir comme magistrats; si c'est la même chose dans le Haut-Canada, les brefs de révocation ne pourront pas être exécutés. Si pour une raison ou pour une autre il (Gore) ne réussit pas, il devra renvoyer les documents. 221

Gore à Sherbrooke, 17 octobre. N'a pu trouver dans le Haut-Canada deux personnes à qui confier l'importante mission dans le Nord-Ouest. Renvoie les commissions et les documents. 221

24 octobre, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 49). Envoie une réquisition de papeterie. 222

30 octobre, Québec. Le même au même (n° 50). Le juge en chef lui a écrit qu'il (Sherbrooke) recevrait instructions de payer les dépenses faites par lui (le juge en chef) à même les fonds perçus en vertu de l'Acte 14 George III. A hésité à se conformer aux ordres du juge en chef, vu que les fonds ainsi

Digitized by Google

1816.

perçus ne suffisent pas pour les dépenses auxquelles ils sont affectés. En outre, il faudrait porter la chose à la connaissance de l'Assemblée, ce qui fournirait un prétexte pour renouveler des discussions qu'il vaut mieux éviter. Comme les seuls argents dont les comptes ne soient pas soumis à l'Assemblée sont ceux provenant des biens des Jésuites, il suggère que les dépenses du juge en chef soient payées à même les argents en question, ou encore à même l'extraordinaire de l'armée. Page 223

1er novembre, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 51. Recommande que Richardson soit maintenu dans ses fonctions de chirurgien pour les sauvages qui vont s'établir à Amherstburg; ses services. Recommande aussi qu'on continue à payer un salaire de £10 à un chef sauvage de Lorette, qui agit comme professeur d'anglais, de français, de lecture et d'écriture. 225

1er novembre, Québec. Le même au même (n° 52). Il a exempté des droits à certains postes les provisions importées des Etats-Unis, et ce, pour une période de deux mois. 228

11 novembre, Québec. Plan pour prolonger le quai sous le Cap Diamant, Québec, dans le but de faciliter le service du département du quartier-maître général. 208*a*

11 novembre, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 53). Est enfin parvenu à trouver des personnes capables de remplir les fonctions de magistrats pour le territoire des sauvages. A choisi M. Coltman, auquel il a adjoint M. Fletcher, homme de loi d'un grand savoir. Les pouvoirs étendus qu'il leur a conférés; doute qu'ils atteignent Fort-William cette saison; s'ils le font, les heureux résultats qui devront s'ensuivre. Les conséquences alarmantes d'une continuation des hostilités, etc. 229

Incluses. Instructions à W. B. Coltman et John Fletcher. 235

12 novembre, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 54). Transmet copie d'une lettre de l'évêque anglican sur l'état de son diocèse; est d'accord avec l'évêque sur la plupart des points soulevés par ce dernier. Attire spécialement l'attention sur la nécessité de réparer la cathédrale de Québec. 238

Inclus. L'évêque de Québec (anglican) à Sherbrooke, 22 octobre. Attire l'attention sur le manque de dotation et sur le fait que pas une seule paroisse ou cure n'a été érigée dans les provinces, de sorte que le clergé se trouve dans une position précaire. Attire aussi l'attention sur l'état de la cathédrale. Nie qu'il soit hostile aux catholiques, mais proteste contre ce qu'il croit être des privilèges incompatibles avec la suprématie du roi. 240

12 novembre, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 55). Transmet copie d'un rapport du Conseil exécutif recommandant que Thomas, protonotaire conjoint des Trois-Rivières, soit destitué, et que Fraser, son collègue, exerce seul la charge de protonotaire. Drummond avait révoqué la commission de Thomas et lui avait promis une pension, mais la chose n'a pas encore été sanctionnée. Recommande qu'il soit alloué une pension à Thomas, vu ses états de service. 248

Inclus. Rapport d'un comité du Conseil sur le cas de Thomas 249

Mémoire de Charles Thomas, adressé à H. W. Ryland, en date du 6 mars 1816. Page 254

20 novembre, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 56). Conformément aux instructions reçues, avait donné ordre à Myers de se rendre dans les nouveaux établissements sur la rivière Rideau et la rivière Saint-François pour voir quels retranchements peuvent être faits. Envoie le rapport de Myers à ce sujet. Les réductions de dépenses recommandées commenceront à être effectuées dans l'établissement sur la rivière Rideau le 25 décembre prochain, et à Drummondville, sur la rivière Saint-François, le 31 janvier 1817. A continué à distribuer des rations dans l'établissemant sur la rivière Rideau, attendu qu'il s'était formellement engagé à cela envers les soldats licenciés et les colons civils. Transmet copie des instructions données à Heriot concernant les rations à distribuer à Drummondville; transmet aussi copie d'une lettre de Gore au sujet des provisions à

Digitized by Google

1815.

fournir aux colons fixés sur la rivière Rideau, et d'une lettre au consul britannique à New-York pour empêcher l'émigration des colons des Etats-Unis. Page 256

Inclus. Rapport de Myers sur l'état des établissements sur la rivière Rideau, et à Drummondville sur la rivière Saint-François. Recommande que les dépenses soient réduites. Notes en marge par Sherbrooke. 259

Nouveaux établissements dans le Haut-Canada; une réduction dans les dépenses de £3 12s. 0d. à £1. 3s. 3d. par jour est recommandée. 269

Etablissement de Drummondville: une réduction dans les dépenses de £4 0s. 9 d. à £1 3s. 3d. par jour est recommandée. 270

Extraits des ordres généraux concernant les soldats licenciés qui se sont établis sur des terres en friche, en date du 6 décembre 1814 et du 7 juin 1815. 271

Myers à Heriot, 12 novembre 1816. A reçu la réquisition des provisions nécessaires pour la période de temps comprise entre le 25 décembre 1816 et le 24 juin 1817. On devra couper les rations aux colons qui ont été sustentés pendant 12 mois, sauf dans le cas de ceux qui seront absolument incapables de pourvoir à leur subsistance. Comment les provisions devront être transportées de William-Henry (Sorel), et la quantité de vivres à apporter conformément aux règlements. Il (Heriot) devra indiquer dans un rapport jusqu'à quel point les dépenses pourront être diminuées. 272

Gore à Sherbrooke, 15 octobre. A visité l'établissement sur la rivière Rideau; il faudra continuer à distribuer des rations. 274

Myers à Moore, New-York, 1er novembre. Sherbrooke a dernièrement reçu des instructions qui le mettent dans l'impossibilité de donner de l'encouragement aux émigrants de la Grande-Bretagne qui viennent d'arriver aux Etats-Unis. 277

21 novembre, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 57). Transmet copie des détails estimatifs du coût des travaux, etc., qui doivent être exécutés dans le Haut et le Bas-Canada par les soldats du génie en 1817. L'original a été envoyé à la Trésorerie. 279

Incluse. Détails estimatifs. 280 à 296

(Ils se rapportent à divers travaux.)

21 novembre, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 58). Cause du retard apporté dans l'expédition des munitions aux navires de guerre sur les lacs. 297

21 novembre, Québec. Le même au même (n° 59). A communiqué au général commandant dans le Haut-Canada et au commodore sur les lacs les instructions du gouvernement concernant le transport des munitions. Ces instructions ne sont applicables que sur les lacs Erié et Ontario et dans un rayon de 60 milles en aval de Kingston; de là à Montréal le transport s'effectue au moyen de pirogues et de chaloupes à cause des rapides. 299

21 novembre, Québec. Le même au même (n° 60). A donné les ordres voulus pour que les navires des Etats-Unis ne soient pas inutilement gênés sur les lacs. 300

21 novembre, Québec. Le même au même (n° 61). Conformément aux ordres reçus, le transfèrement des provisions et des présents pour les sauvages aura lieu à Montréal le 24 décembre, et aux autres postes aussitôt que possible. Plusieurs personnes, la plupart d'un âge avancé, se trouveront jetées sur le pavé par suite du changement. Quelle rémunération leur accordera-t-on pour leurs longs services? 301

22 novembre, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 62). La disette dans le Bas-Canada, les habitants de plus de 30 paroisses étant en danger de périr avant la fin de l'hiver. A envoyé aux paroisses qui ne peuvent être atteintes après la clôture de la navigation une provision d'aliments qu'il a pris à même les vivres de l'armée et de la flotte, et en quantité suffisante pour durer jusqu'au 1er de mai; aux autres il a expédié assez de provisions pour durer jusqu'au 1er de mars, et il espère qu'avant cette date la législature se réunira et prendra des mesures pour subvenir aux besoins des habitants,

Digitized by Google

1816.

rembourser le prix des aliments fournis à même les vivres de l'armée et de la flotte, et couvrir les frais d'achat des provisions qui manquaient. Page 303

22 novembre, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 63). Transmet un rapport du Conseil exécutif recommandant la nomination d'un commis dans le bureau de l'inspecteur général des comptes publics. Dans les circonstances actuelles, ne peut sanctionner cette nomination avant d'avoir reçu ordre de le faire. 305

Inclus. Rapport. 306

9 décembre, Québec. Sherbrooke à Bathurst. Dépêches reçues. 307

11 décembre, Qvébec. Le même au même (n° 64). A reçu ordre de payer à Bland £100 par année pendant trois ans pour l'indemniser du temps qu'il a perdu et des dépenses qu'il a faites lorsqu'il est allé soumettre le plan d'un nouveau canon au gouvernement. Un mandat pour le premier versement de £100 sera émis le 1er janvier, et les autres versements seront payés les deux années suivantes. 308

16 décembre, Québec. Le même au même (n° 68). N'a pu visiter tous les postes à cause du mauvais état de sa santé; en a visité quelques-uns. Transmet le rapport de Durnford sur l'état général des fortifications; Durnford partage l'opinion du commodore Owen. Indique quelles sont les mesures les plus urgentes à prendre pour la défense du Bas et du Haut-Canada. Propose qu'un canal soit établi par la rivière Rideau, à la construction duquel les hommes du corps d'état-major royal pourraient être employés au printemps. Observations sur l'île Sainte-Hélène, la possession de Bois-Blanc, la construction d'un bateau à vapeur, l'expédition de munitions, etc. 324

Inclus. Rapport de Durnford sur l'état des fortifications, etc., dans le Haut et le Bas-Canada, en date du 20 novembre 1816. L'état de chaque poste est indiqué avec observations. 332

19 décembre, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 95). Le procureur général n'a pas l'intention de résigner, mais si une autre place pouvait lui être trouvée en dehors des Canadas, il n'y a pas de doute qu'il l'accepterait. Remercie Sa Seigneurie des efforts qu'elle a faits pour obtenir les services d'un procureur général ayant les aptitudes voulues. 309

19 décembre, Québec. Le même au même (n° 66). A pris des mesures pour diminuer les dépenses dans les établissements. Le manque d'arpenteurs pour déterminer les lots a causé des retards, et il a fallu par conséquent continuer à distribuer des vivres au delà de l'époque primitivement fixée. Avant que d'autres colons soient envoyés, un avis du nombre de ceux qui se proposent d'émigrer devrait être expédié. Il ne devrait pas être permis aux émigrants de quitter la Grande-Bretagne après la première semaine de juin, de manière que ceux qui viendront au Canada puissent dès leur arrivée faire un peu de progrès dans la voie de leur établissement. Sur la rivière Rideau il y a encore place pour à peu près 1,500 familles d'émigrants, mais les terres ne sont pas arpentées; si l'on donnait les arpentages à l'entreprise la difficulté pourrait être surmontée. Les secours aux émigrants seront payés à même la caisse de l'armée; les arrangements civils seront laissés à la discrétion du gouvernement provincial du Haut-Canada. Pour éviter l'éparpillement parmi les colons, on devrait concéder à ceux-ci les réserves de la Couronne qui se trouvent interposées et prendre un équivalent ailleurs. Transmet un état des dépenses se rattachant à l'établissement de chaque famille d'émigrants. On devrait être autorisé à fournir à chaque colon des provisions pour toute une année, avec pouvoir discrétionaire du continuer la distribution de vivres jusqu'à l'expiration de 18 ou 20 mois, ce qu'il a toujours fallu faire jusqu'ici à peu d'exceptions près. La famine règne partout dans les provinces, de sorte qu'il a fallu distribuer parmi les colons plus de secours qu'on ne l'avait prévu. 311

Digitized by Google

1816.

Inclus. Etat des dépenses se rattachant à l'établissement des colons et de leurs familles. Page 316

Etat supplémentaire. 319

21 décembre, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 67). Obstacles qui ont empêché les commissaires chargés d'une mission dans le territoire des sauvages de continuer leur route et les ont forcés de rebrousser chemin. 320

31 décembre, Québec. Le même au même (n° 69). Transmet une liste des personnes recevant une pension au Canada du département des affaires indiennes. 361

Inclus. Liste. 362

BUREAUX PUBLICS, 1816.

Q. 138.

20 janvier, Gardes à cheval. Torrens à Bunbury. Transmet copie d'une lettre par laquelle sir F. P. Frederick Robinson demande un passage pour l'Amérique du Nord. Page 120

Incluse. Robinson à Torrens, 19 janvier. Demande un passage. 121

25 janvier, Amirauté. Barrow à Goulburn. Un passage pour Halifax sera donné au major général sir Frederick Robinson à bord du premier navire qui fera voile pour ces parages. 3

8 février. Gardes à cheval. Torrens au même. Transmet un mémoire par lequel la femme de feu le sergent Anderson, du 60e d'infanterie, demande un passage pour le Canada tant pour elle-même que pour ses trois petits enfants, afin qu'elle puisse aller rejoindre son gendre, qui se trouve établi là. 122

Inclus. Mémoire.

4 mars, Gardes à cheval. Torrens à Goulburn. Envoie la liste des corps qui devront être licenciés. Demande qu'un navire soit mis à la disposition des détachements qui doivent aller rejoindre les régiments stationnés dans le Canada et la Nouvelle-Ecosse. 125

Incluse. Le duc d'York à Sherbrooke, 28 février. Transmet la liste des régiments qui devront être licenciés, en y ajoutant le régiment de de Watteville. Avant de licencier les officiers et les soldats, on leur offrira des concessions de terres; ceux qui accepteront seront conduits presque dans le voisinage des lots concédés et recevront deux mois de solde à compter de la date de leur arrivée. Comment le licenciement des diverses troupes provinciales devra être effectué. Les officiers natifs de l'Amérique du Nord et les sous-officiers recevront deux mois de solde entière d'avance; ceux qui sont natifs de la Grande-Bretagne et de l'Irlande recevront trois mois de solde afin de pouvoir retourner dans leurs foyers. Les officiers et les hommes des régiments de de Meuron et de de Watteville qui accepteront des terres recevront la même solde que les autres; ceux qui n'en accepteront pas seront envoyés en Europe pour être licenciés là. Des détachements d'environ 800 hommes partiront prochainement pour aller rejoindre leurs régiments dans l'Amérique du Nord. Le navire qui les transportera pourra être employé pour renvoyer ceux des hommes faisant partie des régiments de Meuron et de de Watteville et du 79e qui ne voudront pas s'établir comme colons. Des ordres seront transmis quant à la ligne de conduite à suivre vis-à-vis du 4e bataillon des Vétérans. 126

13 mars, Affaires étrangères. Hamilton à Goulburn. Envoie la liste des articles dont Bouchette a encore besoin pour le service de la frontière. 212

Incluse. Liste. 213

19 mars, Gardes à cheval. Torrens à Goulburn. Transmet une requête de Robert Newton par laquelle celui-ci demande qu'on lui permette ainsi qu'à sa famille d'aller s'établir au Canada et qu'un passage lui soit donné. 129

Incluse. Requête de Robert Newton. Il montre les services qu'il a rendus et expose ses malheurs. Il demande qu'on lui vienne en aide ou bien qu'on lui donne les moyens d'aller s'établir au Canada. 130

Digitized by Google

1816.
21 mars, Amirauté.

Barrow à Goulburn. Transmet correspondance relative à la demande de restitution de l'établissement des Etats-Unis sur la rivière Colombie. Page 4

Incluses. L'amiral Dixon à Barrow, 19 mars. Transmet la lettre qui lui a été envoyée de Rio-Janeiro. 5

Baker à Dixon, 24 juillet 1815. Transmet copie d'une note du secrétaire d'Etat des Etats-Unis concernant la restitution de l'établissement des Etats-Unis sur la rivière Colombie. " La réclamation des Etats-Unis " est basée uniquement sur le traité, leur titre à des possessions sur cette " côte n'ayant jamais été reconnu par la Grande-Bretagne." 6

James Monroe à Baker, 18 juillet 1815. Réclame la restitution du poste sur la rivière Colombie, conformément aux stipulations du traité; demande une lettre à cet effet adressée à l'officier britannique commandant le poste en question. 7

Baker à Monroe, 23 juillet. N'ayant reçu aucune communication de son gouvernement, ne peut envoyer la lettre demandée; le renvoie à l'amiral Dixon. 8

23 mars, Affaires étrangères.

Hamilton à Goulburn. Transmet pour l'information de Bathurst copie d'une note des ministres américains, avec incluses, se rapportant à la conduite de l'officier commandant britannique et des magistrats du district occidental à l'égard des Etats-Unis, au meurtre d'un sauvage par un Américain, et aux mesures prises par le gouverneur américain du territoire. Demande quelles explications doivent être données. 214

Incluses. John Quincy Adams à Castlereagh, 21 mars. Se plaint que des officiers britanniques, les colonels Nicolls et James, incitent les sauvages à des actes d'hostilité contre les Etats-Unis, contrairement aux stipulations du traité et aux désirs du gouvernement britannique; craint que leur conduite n'amène la guerre. Aime à croire que des ordres seront transmis de nature à ne laisser aucun doute dans l'esprit de ces officiers que les dispositions de la Grande-Bretagne envers les Etats-Unis tendent vers la paix, qui ne peut être préservée qu'en tant que les deux nations n'outrepasseront pas les limites de leurs droits respectifs. Il est impolitique de tenir des armements considérables sur les lacs. Le gouvernement des Etats-Unis est prêt à s'engager à ne maintenir sur les lacs que l'armement nécessaire pour percevoir le revenu pourvu que le gouvernement britannique prenne le même engagement. L'armée des Etats-Unis n'est pas plus forte que celle du Canada et de la Nouvelle-Ecosse, et il ne peut y avoir de déclaration de guerre que par un acte du Congrès. Le désarmement mutuel sur les lacs serait une nouvelle garantie de paix. 215

Le colonel James au gouverneur Cass, 5 octobre. Un sauvage a été tué dans un canot près de la Grosse-Ile d'un coup de fusil tiré à bord d'un bateau contenant 8 ou 10 Américains. Une enquête sera tenue demain. Il est inutile de dire ce que font les sauvages dans pareil cas. 222

Le général Cass à James, 5 octobre. Une enquête aura lieu au sujet du prétendu meurtre d'un sauvage, et si la chose est prouvée le coupable sera puni. Les sauvages n'auront pas lieu d'user de représailles; les cours rendront justice. 223

Cass à James, 7 octobre. Le sauvage a été tué parce qu'il avait braqué un fusil sur McComb; la chose est attribuable aux habitudes de déprédation des sauvages; si ces habitudes ne sont pas réprimées, elles pourront avoir des conséquences encore plus graves. Le sauvage en question ayant été tué sur le territoire des Etats-Unis, aucun officier britannique n'a le droit d'exiger des renseignements à ce sujet. 224

James à Cass, 21 octobre. Transmet copie d'une lettre du sous-surintendant général des affaires des sauvages; il (Cass) ordonne sans doute restitution. 225

Digitized by Google

1816.

Caldwell à James, 21 octobre. Les Américains ont volé sur l'île de Pierre 8 chevaux et un poulain appartenant aux Kickapoos. Le prophète demande restitution. L'été dernier, les sauvages ont volé de l'autre côté de la frontière un certain nombre de chevaux, qui ont été ensuite remis à leurs propriétaires. Page 226

Cass à James, 26 octobre. Ne peut intervenir dans l'affaire dont Caldwell parle dans sa lettre. Le plein contrôle de chaque nation sur les sauvages et tous les autres dans les territoires respectifs; les sauvages doivent par conséquent s'adresser au gouvernement sous lequel ils vivent pour le redressement de leurs griefs. Tout ce qu'il peut dire, c'est qu'il avait été pris sur l'île de Pierre trois chevaux que l'on croyait appartenir à des habitants du territoire, et qui furent suivis par d'autres. Il avait été constaté que l'un de ces chevaux appartenait à un citoyen de Détroit; quant aux autres, ordre avait été donné de les restituer aux sauvages qui en étaient propriétaires lorsqu'ils viendraient les réclamer. 227

Proclamation par les magistrats du district occidental offrant une récompense de $500 pour l'arrestation du meurtrier du sauvage Kickapoo; en date du 18 octobre. 230

Contre-proclamation par Cass portant que le prétendu meurtre avait été commis sur le territoire des Etats-Unis et que la personne accusée devra être jugée par les tribunaux de ce pays. 231

27 mars, Gardes à cheval. Le duc d'York à Bathurst. Envoie un mémoire et des documents venant de Lady Prevost. 132

Incluses. Marques d'honneur conférées par le prince régent à Prevost, pour être placées sur son monument. 133

Mémoire de Lady Prevost. Elle montre les services rendus par sir George Prevost, défend sa conduite à Plattsburg, et demande une enquête afin de le réhabiliter dans l'opinion publique. 135

Relevé des opérations militaires à et près Plattsburg, sur le lac Champlain, par l'armée sous le commandement de sir George Prevost, baronnet, en septembre 1814. Les mouvements sont indiqués en détail. 144

28 mars, Gardes à cheval. Torrens à Goulburn. Transmet requête de William Morrison, pensionnaire externe, par laquelle celui-ci demande un passage pour le Canada. Recommande qu'on accède à la demande de Morrison si la chose est possible. 163

Incluse. Requête. 164

10 avril, Gardes à cheval. Le duc d'York à Bathurst. Transmet une lettre du colonel Vassall, adjudant général de la milice du Canada: le colonel en appelle de la décision de l'administrateur en chef, portant qu'il n'avait pas droit aux mêmes allocations que l'adjudant général des forces, et suggère que des terres soient concédées aux miliciens sédentaires. 165

Inclus. Mémoire de Vassall. 166

23 avril, Amirauté. Barrow à Goulburn. Transmet copie d'une lettre d'Owen, officier naval, pour qu'elle soit communiquée à Bathurst, le plus ancien sur les lacs, concernant la nomination d'un ministre et la construction d'une chapelle. 10

Incluse. Owen à Croker, 25 février. Demande qu'un ministre soit nommé et qu'une chapelle soit érigée à Kingston; par suite de l'absence d'instruction religieuse, la population tombe rapidement dans la barbarie et les matelots sont exposés à oublier les principes de morale qui ont pu leur être inculqués par le passé. 11

1er mai, Amirauté. Croker à Goulburn. Renvoie la lettre et le mémoire de John M. Hoffmeister, commis aux vivres; suggère qu'ils soient transmis au bureau du conseil. 12

1er mai, Amirauté. Barrow au même. Le conseil de l'amirauté approuve l'idée de Bathurst et suggère qu'un arrangement soit fait avec le ministre de Kingston pour que les matelots et les artificiers puissent avoir des

Digitized by Google

1816.

exercices religieux; il faudra communiquer à ce sujet avec le gouverneur du Haut-Canada. Le conseil de l'amirauté défrayera tout surcroît de dépenses qui pourra s'en suivre. Page 13

6 mai, Carlton House.

Rapport du Conseil privé sur les réclamations pour parts de prise relativement au *Scorpion* et au *Tigress*, capturés sur le lac Huron; comment les parts devraient être divisées. Arrêté du conseil pour donner effet à la recommandation. 202

7 mai, Affaires étrangères.

Hamilton à Goulburn. Transmet copie d'une note de J. Q. Adams, avec documents se rattachant à la vente, dans les Indes Occidentales et à Halifax, d'esclaves pris pendant la dernière guerre, sous promesse de liberté, avec copie de réponse. 233

Incluses. Castlereagh à Adams, 30 avril. Les faits vagues mentionnés dans les dépositions au sujet des nègres ne permettent pas de tenir une enquête, sauf en ce qui concerne les cas signalés par Pat. Williams, C. Ironmonger et P. Hall; des renseignements ont été pris à l'égard de ces cas, et il espère que le gouvernement des Etats-Unis aidera à assurer la présence de Pat. Williams comme témoin sur une accusation de délit grave contre Wood, de Nassau, et le capitaine du *Moselle*, basée sur sa déposition. Le gouvernement tient tellement à ce que le crime soit puni s'il est prouvé, qu'il est prêt à payer toutes les dépenses du témoin et à l'indemniser libéralement des pertes que pourra lui causer son absence du pays natal. Relativement aux autres cas signalés dans les Bermudes et à Halifax, il (Castlereagh) ne peut comprendre comment un individu a pu annoncer publiquement qu'il allait se rendre coupable d'un crime. Au sujet des esclaves pris à bord du *Wilhelmina*, l'interprétation donnée par Adams au décret de la cour de vice-amirauté est erronée, attendu que leur "condamnation au roi," est le seul moyen légal d'empêcher qu'ils ne soient maintenus dans l'esclavage. Tous les autres cas seront l'objet d'une enquête, et il (Castlereagh) est convaincu qu'il sera démontré que loin d'être traités en esclaves les nègres jouissent de tous les droits d'hommes libres. 234

Adams à Castlereagh, 15 mars. Transmet une liste d'affidavits donnés par des citoyens des Etats-Unis, concernant la vente d'esclaves dans les Indes Occidentales et à Halifax. Le gouvernement des Etats-Unis était disposé lors de la conclusion de la paix de passer la chose sous silence; la question est maintenant soulevée non pas dans le but de créer de l'irritation, mais à cause du désir de lord Liverpool et de lord Castlereagh de sauvegarder l'honneur des officiers britanniques, de connaître les vrais coupables et de les faire punir comme ils le méritent. Dans la dénonciation primitive le nom d'aucun officier n'était mentionné; les noms de plusieurs officiers sont donnés dans les documents ci-joints. Relativement à l'invitation aux esclaves de quitter leurs maîtres, présume que la production de la proclamation sera suffisante. Si une enquête minutieuse établit qu'aucune vente d'esclaves n'a eu lieu, le gouvernement des Etats-Unis et les personnes qui ont porté les accusations n'hésiteront pas à déclarer qu'ils étaient sous une fausse impression, mais l'enquête devrait être tenue avec le concours des deux gouvernements. Le décret de la cour de vice-amirauté, à la Jamaïque, paraît indiquer que des esclaves ont été capturés sous forme de prix, et les autres documents font voir que des esclaves ont été vendus après avoir été pris. Une liste des esclaves pris pendant la guerre peut être fournie, et c'est au gouvernement britannique à montrer comment il en a été disposé. Les autorités locales des endroits où les esclaves ont été conduits ont suscité des obstacles lorsqu'on a voulu prendre des renseignements. 238

Décret de la cour de vice-amirauté de Saint-Jago de la Vega. 242

Déposition de Caleb Jones, concernant les nègres pris par les soldats britanniques. 244

Digitized by Google

1816.

Autres dépositions, savoir, celles de Richard Hause (246); Dr W. M. Weems (247); Dr Thomas Paran (248); Edward Ironmonger (249); Patrick William (250); John Hamilton Brown (251); Freeman Tyler (254); Michael Janny (257); Thomas L. Hall (262). Pages 246 à 262

14 mai, Gardes à cheval. Torrens à Goulburn. Transmet lettre de Bouchette. Le duc de Kent s'est trompé en supposant que le duc d'York interviendrait en faveur de Bouchette. Le duc d'York ne voit pas de mal à ce que ces démarches soient faites, mais il n'en dépend pas de lui que Bouchette obtienne ou non le titre de chevalier. 173

17 mai, Gardes à cheval. Le même au même. Transmet lettre de Drummond au sujet du licenciement des hommes du 10e bataillon des Vétérans Royaux; ces hommes promettent de devenir de bons colons en Canada. 174

Incluse. Drummond à Torrens, 21 février. Attire l'attention sur la nécessité d'autoriser le payement des pensions des hommes congédiés afin de leur permettre de s'établir comme colons. 175

18 mai, Affaires étrangères. Hamilton à Goulburn. Transmet, pour être communiquée à Bathurst, copie d'une lettre de Rolfe et Kurty (Kurtz ?), qui offrent de recruter en Allemagne les personnes qui désirent émigrer en Canada. 264

Incluse. Lettre de Rolfe et Kurty (Kurtz ?). 265

20 mai, Amirauté. Barrow à Goulburn. Il n'y a pas de règlements concernant les officiers de l'armée qui voyagent sur les lacs; ils doivent fournir leur propre ordinaire. 14

23 mai, Amirauté. Le même au même. La commission nommant Sherbrooke vice-amiral des provinces, etc., dont il est le gouverneur, est prête à être délivrée. 15

23 mai, Gardes à cheval. Torrens au même. Transmet copie de sa lettre à Wilson au sujet de son malentendu avec Drummond concernant le commandement des forces. 176

Incluses. Torrens à Wilson, 16 mai. A reçu sa dépêche avec copies de lettres. Transmet un extrait de sa lettre au général lord Charles Somerset au sujet de l'insistance de celui-ci pour la révocation immédiate de son prédécesseur; Somerset était plus recevable que lui (Wilson) à demander la chose. Drummond a bien fait d'adopter la ligne de conduite qu'il a suivie et de ne pas lui permettre (à Wilson) de partir, ce qui aurait été contraire à l'objet de sa nomination comme officier de l'état-major. 177

Torrens au général lord Charles Somerset, 1er septembre 1814 (extrait). Si l'on avait supposé qu'il s'immiscerait dans l'administration de son prédécesseur avant son départ, des instructions auraient été données pour empêcher la chose. 179

1er juin, Gardes à cheval. Torrens à Goulburn. Demande qu'un passage pour le Canada soit donné à Widdrington; il est à désirer qu'il parte par le même bateau que sir Robert Hall. 180

4 juin, Amirauté. Barrow au même. Le major général Widdrington pourra s'embarquer pour le Canada à bord du *Wye*. 16

7 juin, Gardes à cheval. Torrens au même. Envoie la liste des membres de la famille et de la suite de Widdrington, pour lesquels un passage est demandé à bord du *Wye*. 181

7 juin, Gardes à cheval. Le même à Widdrington. Il pourra s'embarquer à bord du *Wye*. 182

8 juin, Carlton House. Arrêté du conseil sanctionnant l'Acte du Bas-Canada allouant un salaire au président de la Chambre d'Assemblée. 207

13 juin, Amirauté. Barrow à Goulburn. Le capitaine Piper, aide de camp de Widdrington, pourra s'embarquer à bord du *Wye*. 17

17 juin, Gardes à cheval. Torrens au même. Son Altesse Royale, vu les circonstances particulières dans lesquelles se trouve Widdrington, croit recommander celui-ci à la bienveillance de Bathurst. Lettre de Widdrington incluse. 183

Digitized by Google

1816.

Incluse. Widdrington à Torrens, 15 juin. Bathurst a refusé un passage à sa famille à cause de la règle que les officiers généraux n'ont pas droit aux mêmes privilèges que les gouverneurs sous ce rapport; vu la mort de son fils aîné et de sa femme, ses filles ne peuvent être laissées en arrière, et il demande qu'un passage lui soit accordé. Page 184

18 juin, Amirauté. Barrow à Goulburn. Comme John Lloyd, ex-premier lieutenant de l'*Océan* doit recevoir £200 pour ses services à la Nouvelle-Orléans, le conseil de l'amirauté a révoqué l'ordre de lui payer £50 en règlement de sa réclamation. 18

20 juin, Amirauté. Le même au même. Au sujet de la révocation de l'ordre de payer £50 à Lloyd, il devra informer Bathurst qu'une traite pour ce montant a été remise à Lloyd le 15. 19

22 juin, Gardes à cheval. Torrens au même. Transmet des requêtes de la part d'invalides externes, etc., qui demandent la permission d'aller s'établir en Canada comme colons. 186

4 juillet, Amirauté. Croker au même. Envoie copie d'une lettre de Henry Noble, matelot à bord du vapeur *Leander*, concernant son service sur les lacs. Si ce qu'il dit est vrai, on devra donner instructions de le congédier. 21

Incluse. Noble à Croker, 27 juin. Parle de son service sur les lacs. Demande à être renvoyé en Canada. 22

6 juillet, Amirauté. Croker à Goulburn. Il ne sera pas alloué de fret au commandant des navires de Sa Majesté sur les lacs pour le transport des argents publics, lesquels devront être embarqués sous la surveillance d'un commissaire. 24

6 juillet, Amirauté. Le même au même. Attire l'attention sur la nécessité de rendre la communication plus facile entre Halifax, Québec et les lacs. 25

6 juillet, Amirauté. Le même au même. Transmet copies de lettres d'Owen concernant le transport de canons, etc., au débarcadère de Holland; ces canons ont été envoyés par voie de terre à Nottawasaga et doivent être transportés sur l'île de Drummond ou à Amherst cet été. 26

Incluse. Owen à Hambly. Instructions pour le transport de canons de la rivière Holland à la baie de Kempenfeldt. Le nombre des hommes et d'autres détails sont indiqués. 27

6 juillet, Amirauté. Croker à Goulburn. Le conseil de l'amirauté désire qu'instructions soient données au gouvernement du Canada de concéder des terres aux artificiers sur l'établissement naval aux mêmes conditions que celles auxquelles sont soumises les concessions que l'on fait aux soldats de l'armée. 31

6 juillet, Amirauté. Le même au même. Transmet copie d'une lettre de sir Edward Owen à Drummond concernant la frontière au Long-Saut et l'établissement d'une station sur la Grande-Rivière. Dans cette lettre Owen dit qu'il préfère l'île aux Noix à Saint-Jean comme emplacement pour la station navale. 32

Inclus. Le commodore Owen à Drummond, 16 juin. La frontière à Saint-Régis est assez correcte pour faire supposer qu'il n'y aura pas lieu de la modifier plus tard. Recommande qu'une station soit établie sur la Grande-Rivière pour le lac Erié. L'établissement naval pour le lac Champlain devrait être à l'île aux Noix au lieu de Saint-Jean, mais les ouvrages qui se trouvent actuellement sur cette île n'offrent pas la protection nécessaire. 33

7 juillet, Amirauté. Croker à Goulburn. Transmets des documents se rapportant au mode de transport des munitions. 35

Incluses. Ordre donné par le capitaine Owen, en date du 16 novembre 1815, de faire inspecter les salaisons et d'envoyer un relevé de ce qui manquera, afin d'éviter les irrégularités. 37

Le capitaine Owen à Drummond, 20 décembre 1815. Objections contre le système suivi pour le transport des munitions; l'économie qui pourrait être effectuée. 39

Digitized by Google

1816.

I. W. Clarke au capitaine Owen, 28 décembre. Dit que le transport des munitions se fait à l'entreprise, suivant la méthode approuvée par le commodore Owen. Page 42

Le capitaine Owen à Walker, aide-magasinier naval, 31 décembre. Désapprouve les arrangements qu'il a faits pour le transport des munitions; ne met pas son zèle en doute, mais lui reproche son manque de réflexion. Lui trace la ligne de conduite à suivre à l'avenir. 44

Edward Laws au capitaine Owen, 9 février 816. Etat indiquant les profits considérables réalisés par les entrepreneurs pour le transport des munitions; recommande que le sous-magasinier naval loue les convois; mais si l'on décide de suivre encore le système d'adjudication, l'entreprise devrait être divisée de manière à permettre aux personnes maintenant exclues de soumissionnier. 48

Formule de contrat pour le transport des munitions. 50

7 juillet, Amirauté. Croker à Goulburn. Transmet un extrait d'une lettre du capitaine Owen concernant l'établissement d'une usine à fer à Gananoque et une offre de la part de Henderson de construire l'usine en question, avec la réponse de Gore à Owen. 52

Incluses. Owen à Croker, 21 février 1816 (extrait). Recommande que l'offre de la part de Henderson d'établir une usine à fer à Gananoque soit acceptée. Il y a d'autres offres, mais elles comportent toutes une aide pécuniaire de la part du gouvernement. 53

William Henderson, Québec, à Owen, 15 janvier. Offre d'établir une usine à fer dans le Haut-Canada pour le service naval. 55

Gore à Owen, 12 février. Observations sur l'offre de la part de Henderson d'établir une usine à fer. 62

7 juillet, Amirauté. Croker à Goulburn. Transmet copie d'une lettre du capitaine Baumgardt, commandant à l'île aux Noix, concernant la saisie par l'officier de douane des Etats-Unis d'un bateau en dedans des lignes britanniques. 64

7 juillet, Worthing. Adam Gordon au même. Désire savoir quelle réponse il doit donner à l'évêque de Québec au sujet d'une concession de terres que celui-ci a demandée dans le Haut-Canada. 117

8 juillet, Affaires étrangères. Hamilton au même. Castlereagh ne voit rien qui s'oppose à ce qu'un salaire de £500 par année soit payé à Bouchette comme arpenteur général pour la frontière, ce salaire devant courir de la date où Bouchette acceptera la place. 266

15 juillet, Amirauté. Barrow au même. Transmet copie d'une lettre du capitaine Hall relativement aux ouvrages de défense à ériger à Penetanguishene lorsque Nottawasaga aura cessé d'être le siège de la station navale sur le lac Huron. 65

Incluse. Hall à Croker, 12 juillet. Recommande que des ouvrages de défense soient ériges à Penetanguishene lorsque la station navale y aura été établie. 66

17 juillet, Affaires étrangères. Hamilton à Goulburn. Transmet copie d'une lettre de Bagot avec copie d'un acte à l'effet de régler le commerce avec les tribus sauvages adopté par les Etats-Unis. 267

Inclus. Bagot à Castlereagh, 4 juin. Envoie copie d'un acte à l'effet de régler le commerce avec les tribus sauvages dans les Etats-Unis, les dispositions de cet acte comportant l'exclusion complète des sujets britanniques du territoire américain. 268

L'acte. 269

17 juillet, Affaires étrangères. Hamilton à Goulburn. Transmet une dépêche de Bagot avec correspondance au sujet des déserteurs enrôlés dans l'armée américaine. 272

Incluses. Bagot à Castlereagh, 4 juin. Avait attiré l'attention de Monroe sur le fait que plus de 20 déserteurs avaient été enrôlés dans l'armée américaine, à Détroit, et avait protesté contre la chose. Monroe lui avait dit que c'était là une violation flagrante des ordres généraux du

Digitized by Google

1816.

département de la guerre. Avait donné à entendre à Monroe qu'une remontrance formelle serait faite; transmet copie de la note. Page 273

Le lieutenant-colonel James à Harvey, 2 mars. Envoie une liste partielle des hommes qui ont déserté et ont été enrôlés dans l'armée des Etats-Unis. Plusieurs déserteurs de cette armée ont offert leurs services à l'Angleterre, mais leurs avances ont été invariablement rejetées; le soin qu'on a toujours pris pour empêcher les défections dans l'armée des États-Unis. 275

Bagot à Monroe, 24 mai. L'enrôlement de déserteurs dans l'armée des Etats-Unis est incompatible avec les relations amicales des deux pays voisins. Aime à croire que le gouvernement américain prendra des mesures pour que cela cesse. Les commandants britanniques ont invariablement refusé de recevoir les déserteurs des Etats-Unis et les ont forcés de quitter la frontière dans les 12 heures. 279

18 juillet, Affaires étrangères.

Hamilton à Goulburn. Transmet copie des instructions données à Bagot et de la correspondance entre Bagot et Monroe au sujet de la délivrance des noirs et dix hommes de couleur pris à bord des navires britanniques et encore détenus prisonniers. 279

Incluses. Correspondance, savoir : Bagot à Monroe, 10 mai (280); Bathurst (ce devrait probablement être Castlereagh et c'est sans doute une erreur du copiste qui a transcrit les documents pour en donner communication à Goulburn) à Bagot, 20 novembre 1815 (281); Monroe à Bagot, 15 mai 1816 (283); le même au même, 30 mai (284); Bagot à à Monroe, 24 mai (286); Bagot à Castlereagh, 4 juin (287). 280 à 287

(Les prisonniers en question furent délivrés aux autorités britanniques).

27 juillet, Halifax.

Le contre-amiral Griffith à Croker (n° 54). Ayant été averti par Bagot que des négociations avaient été entamées avec les Etats-Unis concernant les pêcheries, il a révoqué les instructions qu'il avait données aux croiseurs, afin que rien n'entrave la marche des négociations en question. 107

Incluses. Hamilton (ministère des Affaires étrangères) à Croker, 20 mai. Bagot a été autorisé à négocier avec les Etats-Unis au sujet des pêcheries. L'amirauté est priée de donner instructions aux officiers de la marine d'obéir aux ordres qu'ils pourront recevoir de Bagot. 109

Griffith à Croker, 16 juin 1815. Ordre a été donné à l'*Espoir* de surveiller les navires américains qui font la pêche dans le Saint-Laurent, et au *Jaseur* de suivre les mouvements des navires étrangers qui pêchent au large des côtes de la Nouvelle-Ecosse. On avertira les équipages de ces navires de cesser de pêcher sous peine de saisie et de confiscation, attendu que les privilèges de pêche ont été abrogés par la guerre, et les bateaux étrangers qui entreront dans les ports ou havres de ces districts, sauf en cas de détresse, devront être saisis. 110

Goulburn à Croker, 21 juin 1815. Envoie copie des dépêches de Bathurst au vice-amiral sir R. G. Keats. 111

Bathurst à Keats, 17 juin 1815. En vertu du traité de 1783, les Américains avaient les privilèges de pêcher dans les eaux britanniques et d'établir des postes de pêche sur les côtes; ce privilège a été abrogé par guerre et n'a pas été renouvelé par le nouveau traité. Les pêcheurs des États-Unis ne devront pas être gênés sur le Grand Banc de Terreneuve ou en pleine mer, mais on les empêchera d'établir des postes de pêche sur le territoire britannique. Si, cependant, par suite de leur ignorance des conséquences de la guerre ils avaient formé des établissements qui ne pourraient être abandonnés immédiatement sans perte considérable, on ne les inquiétera pas cette année, à moins qu'ils ne tentent de faire un commerce de contrebande, mais on leur fera comprendre qu'ils ne devront pas compter sur l'indulgence du gouvernement à l'avenir. 112

Digitized by Google

1816.

Bathurst à Keats, 17 juin 1815. Comme la saison est tardive, il est probable que des pêcheurs vont encore arriver des Etats-Unis; le principe d'exclusion ne devra pas être appliqué à leur égard. Ils devront cependant recevoir le même avertissement que celui qui a été donné à ceux qui faisaient la pêche avant son arrivée. Page 115

29 juillet, Amirauté.

Croker à Goulburn. Transmet rapports et correspondance concernant les fortifications que doivent ériger les Américains. Envoie aussi une liste des noms données à divers endroits sur les lacs du Canada. 67

Incluses. Owen à Croker, 16 mai. Transmet copie d'une lettre de Baumgardt concernant la fortification de Rouse's-Point par les Etats-Unis. 68

Baumgardt à Owen,—mars. Signale les mesures prises par les Etats-Unis pour fortifier le lac Champlain. 69

Owen à Croker, 12 juin (extrait). Les deux navires à trois ponts à Sackett's Harbour ont été mis en état de prendre la mer et la construction de l'autre fort à Rouse's-Point a été commencée. 70

Liste des noms à employer dans les documents officiels pour désigner divers endroits sur les lacs. 71

16 août, Amirauté

Croker à Goulburn. Transmet copie d'une lettre du comité d'artillerie relativement à l'ordre donné par Wilson de déposer à Québec l'artillerie pour les navires sur les lacs; demande que Bathurst donne des ordres pour que l'artillerie soit expédiée à sa destination. 75

Incluses. Crew à Croker, 14 août. Veut que l'on évite les dépenses se rattachant au débarquement à Québec des munitions destinées à être envoyées à Kingston pour les navires sur les lacs. 76

Croker à Goulburn, 26 août. Transmet correspondance concernant l'emploi des navires de guerre pour empêcher la contrebande et pour transporter les troupes ainsi que les munitions; il ne voit pas pourquoi les navires ne seraient pas employés au service de transport en question. 78

Owen à Croker, 1er juin. Transmet correspondance avec le lieutenant-gouverneur du Haut-Canada et avec l'administrateur en chef. Position des officiers de la marine sur les lacs; son désir de mettre un terme au tripotage dans le transport des munitions, etc. 79

Owen à Drummond, 20 mars. Attire l'attention sur la politique de l'intendance au sujet du transport des munitions, politique qui encourage les colons à s'établir aux Etats-Unis. Si des navires sont nécessaires, il vaudrait mieux les faire construire en Canada que de les acheter chez les Américains. Il n'y a pas eu de pertes dans le transport des munitions par les navires de Sa Majesté, mais le système suivi pour transporter les munitions de Nottawasaga laisse à désirer; il est prêt à affecter tous les navires de Sa Majesté à ce service. Le capitaine Bourchier n'a pas encore envoyé de rapport au sujet des avantages que présenterait un chemin partant de Burlington. 80

Bourchier à Owen, 2 mars. A recommandé d'acheter un navire chez les Américains. McDouall se plaint de pertes dans le transport des munitions et recommande un changement radical. Discute les avantages qu'offrirait un chemin partant de Burlington pour le transport des munitions du lac Ontario au lac Erié. 83

Drummond à Owen, 13 avril. A donné instructions au commissaire général de lui fournir des renseignements concernant la goélette que l'on prétend avoir été achetée dans les Etats-Unis pour le transport des munitions; il ne peut croire la chose, vu qu'il n'a jamais autorisé cet achat. A demandé au commissaire général de lui communiquer son offre (l'offre d'Owen) pour le transport des munitions, etc. 86

Robinson à Foster, 13 avril. Aucun navire n'a été construit pour l'intendance; les entrepreneurs pour le transport des munitions ont pu en faire construire un, mais il n'avait rien à voir à cela. A donné ins-

Digitized by Google

1816.

tructions aux officiers de l'intendance d'accepter l'offre d'Owen pourvu que les officiers des navires de guerre signent les reçus ou connaissements. Page 87

Owen à Drummond, 21 avril. Même si le navire pour le transport des munitions n'a pas été directement commandé par le commissariat, on n'aurait pas dû le faire construire dans les Etats-Unis. Il n'y avait pas besoin de faire de stipulation quant à la signature des reçus pour les munitions envoyées par les navires de Sa Majesté; les reçus sont signés par le maître d'équipage et non par le capitaine. 89

Owen à Gore, 27 mai. Le remercie de lui avoir communiqué l'opinion du procureur général au sujet du droit des navires des deux nations de naviguer sur les lacs et de la visite des navires publics. Le fait que le percepteur de la douane a seul le droit de visiter les navires sur les lacs donne une nouvelle orientation au service naval. Transmettra l'opinion ainsi que la décision de Son Excellence. 91

Owen à Gore, 21 mars (extrait). Demande que les officiers de la marine soient autorisés à prêter leur concours pour empêcher la contrebande, comme la chose se fait dans le Royaume-Uni. 93

Bourchier à Owen, 2 mars (extrait). Espère que le gouvernement gardera toutes les terres sur une distance de 4 milles en remontant la Grande-Rivière; un grand nombre de colons mènent une mauvaise vie et l'endroit le plus rapproché où il y ait un magistrat est au Creek de Quarante-Milles; il a agi lui-même comme magistrat et il croit avoir droit de le faire au besoin; demande qu'on lui trace la ligne de conduite à suivre. 95

Gore à Owen, 14 mai. Transmet l'opinion du procureur général; l'autorité civile suffit pour faire observer les lois du revenu. 96

L'opinion du procureur général. 97

26 août, Gardes à cheval.

Le duc d'York à Bathurst. Demande la révocation de l'ordre donné par le prince régent de ne plus accorder de solde ni d'allocations aux officiers-inspecteurs de la milice dans le Canada et la Nouvelle-Ecosse. 187

4 septembre, Affaires étrangères.

Joseph Planta, fils, à Goulburn. Transmet par ordre de Castlereagh une plainte de la part du ministre américain au sujet de la conduite des marins britanniques sur le lac Erié. Demande qu'instructions soient données aux officiers de la marine de ne rien faire qui puisse affecter les relations amicales qui existent entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne. 291

Incluses. John Quincy Adams à Castlereagh, 29 août. Transmet une plainte et des affidavits portant que des hommes armés, faisant partie de l'équipage du navire de guerre britannique *Tecumseh*, avaient illégalement abordé plusieurs bateaux américains; demande que des ordres soient envoyés pour que la chose ne se répète plus. 292

Cass à l'officier commandant le *Tecumseh*, 6 juin. Se plaint officiellement de la conduite des marins britanniques envers les navires américains. 293

Affidavits à l'appui de la plainte. 294 à 302

6 septembre, Amirauté.

Croker à Goulburn. Le conseil de l'amirauté préfère l'entrée de la Grande-Rivière comme emplacement pour le principal dépôt et la station navale sur le lac Erié; la question de l'approfondissement de la rivière ou de la construction d'un môle pourra être laissée à la discrétion de l'ingénieur en chef. Renvoie à Bathurst le rapport d'Owen au sujet de l'abaissement des eaux dans le lac Erié, Owen recommandant dans ce rapport qu'une jetée soit construite dans la baie Mohawk. 99

Incluses. Le commodore Owen à Croker, 31 août. Attire son attention sur l'abaissement des eaux dans le lac Erié et recommande qu'une jetée soit construite à l'endroit qu'il a déjà indiqué. Il fait bâtir une hutte et a chargé une personne fiable de surveiller l'élévation et l'abaissement

Digitized by Google

1816.

des eaux, l'effet du mauvais temps et des vents en été et de la glace en hiver. Transmet copie de sa lettre à Bourchier, avec carte. Observations sur la classe de navires requis, etc. Page 100

Le commodore Owen à Bourchier, 24 octobre 1815. Retour du *Huron* avec Harris, sous-ingénieur hydrographe, à bord ; s'il arrête à la Grande-Rivière il devra porter son attention sur les points marqués A, B et C sur la carte pour voir si à ces endroits ou dans le voisinage il y a des facilités pour ériger un môle dans le but d'abriter les navires de guerre en hiver. 104

Carte du lac Erié. 104*a*

6 septembre, Affaires étrangères.

Joseph Planta, fils, à Goulburn. Transmet dépêche de Bagot avec note de Monroe concernant l'enrôlement des déserteurs de l'armée britannique. 303

Incluses. Bagot à Castlereagh, 4 juillet. Envoie note de Monroe. 304

Monroe à Bagot, 12 juin. Relativement au prétendu enrôlement des déserteurs britanniques, McComb, commandant sur la frontière, a reçu instructions de tenir une enquête et de faire rapport. Si des déserteurs ont été réellement enrôlés, la chose a été faite contrairement à des ordres positifs. 305

24 septembre, Affaires étrangères.

Joseph Planta, fils, à Goulburn. Transmet dépêche (avec incluses) de Bagot concernant l'enrôlement des déserteurs britanniques dans l'armée des Etats-Unis. 306

Incluses. Bagot à Castlereagh, 12 août. Transmet copie d'une note de Monroe au sujet de l'enrôlement des déserteurs. 307

Monroe à Bagot, 20 juillet. Envoie copie d'une lettre du général McComb portant qu'aucun déserteur n'avait été admis dans l'armée américaine ; si des déserteurs ont été enrôlés la chose a été faite sans sa sanction et contre son intention. Verra ce qui en est. 308

McComb à Monroe, 20 juin. Il n'y pas eu de recrutement depuis la guerre, mais comme les substitutions sont permises, des déserteurs ont pu se faufiler dans l'armée par ce moyen. Des règlements plusstricts ont été adoptés. La parfaite harmonie qui existe entre les officiers de part et d'autre. 309

25 septembre, Affaires étrangères.

Joseph Planta, fils, à Goulburn. Transmet dépêche de Bagot, avec incluses, relativement aux dispositions hostiles des sauvages envers les Etats-Unis. 311

Incluses. Bagot à Castlereagh, 12 août. Sherbrooke a fait rapport que les sauvages Mississipis étaient animés de sentiments hostiles envers les Etats-Unis depuis qu'il avait été question de construire des forts contrairement au traité de paix. A communiqué à Monroe le rapport de Sherbrooke et lui a fait connaître les mesures que celui-ci est à prendre pour calmer l'excitation des sauvages, ces derniers ayant été avertis qu'ils ne seraient pas secourus par la Grande-Bretagne. Monroe affirme qu'un fort seulement doit être construit, savoir : à la Baie Verte, où il y en a toujours eu un. Croit que les craintes des sauvages ne sont que trop fondées et que le fort en question n'est qu'une partie de tout un système de défenses. 312

Sherbrooke à Bagot, 15 juillet. Signale les dispositions hostiles des sauvages envers les Etats-Unis et indique les mesures qu'il a prises pour calmer leur excitation. 314

McDouall au secrétaire militaire, 17 juin. Le poste de l'Ile de Drummond n'est pas en état de défense ; l'excitation règne parmi les sauvages Mississipis depuis qu'on leur a donné à entendre que les Etats-Unis se proposaient de construire des forts sur leurs terres avec ou sans leur consentement. Les sauvages croient qu'on veut les exterminer. Les chefs sont mécontents parce qu'on ne veut pas leur dire s'ils peuvent ou non compter sur l'aide de la Grande-Bretagne. Son embarras, causé par le silence qui lui a été imposé. Les Américains établis à Makinac font

Digitized by Google

1816.

tout en leur pouvoir pour augmenter le mécontentement des sauvages, et la faible quantité de poudre qui a été donnée à ceux-ci leur servira de prétexte pour répandre le bruit qu'on leur fournit les moyens de faire la guerre. Les violentes mesures adoptées à Makinac et la détermination d'exclure les commerçants britanniques du territoire des sauvages; l'indignation des sauvages lorsque cela sera connu. A occupé les hauteurs avec de petits canons. Page 315

McDouall au secrétaire militaire, 19 juin. Le retard dans la réception des lettres l'empêche d'exécuter les ordres plus vite qu'il ne le fait. Difficultés que l'on rencontre relativement à l'achat de l'île et obstacles suscités par les Américains. Regrette que Sherbrooke n'ait pas approuvé l'achat des quelques sabres, ceintures et épaulettes destinés à être présentés aux chefs sauvages comme marque d'appréciation de leur zèle et de leur bravoure; McKay et lui paieront chacun la moitié du coût de ces objets. 321

McDouall au secrétaire militaire, 19 juin. Arrivée de 400 sauvages, Sioux pour la plupart; le nombre s'élèvera avant longtemps à 1,500. Croit que les sauvages ont formé une ligue puissante, que les Américains auront de la difficulté à subjuguer. Position délicate dans laquelle il se trouve vu la présence de l'armée sauvage. Les sauvages s'attendent qu'on les appuyera dans leur revendication des terres qui leur ont été assurées par le traité, que les Américains cherchent à violer. Leur horreur à l'idée que les commerçants britanniques vont être exclus de leur territoire; agira avec circonspection; les présents donnés aux sauvages leur serviront de prétexte pour répandre d'un bout à l'autre des Etats le bruit qu'on les encourage à la guerre et qu'on leur fournit les moyens de la faire. 324

Hall, secrétaire militaire, à McDouall, 4 juillet. Les lettres se rapportant à la construction d'un blockhaus et à d'autres sujets seront soumises au gouverneur général, à son arrivée. Il (McDouall) ne devra pas correspondre directement avec les autorités des Etats-Unis; devra communiquer avec le gouverneur général, qui, lui, correspondra avec les Etats-Unis par l'entremise du ministre résident. 327

Addison, secrétaire militaire, à McDouall, 15 juillet. Il devra faire tout en son pouvoir pour ramener les sauvages à de meilleurs sentiments envers les Etats-Unis. Il devra les engager à retourner paisiblement chez eux; il devra leur faire bien comprendre que le gouvernement britannique ne les appuiera pas dans des actes d'hostilité, mais que les plaintes qu'ils pourront faire seront l'objet de l'attention immédiate du gouvernement, ce qui sera pour eux un moyen plus sûr d'obtenir le redressement de leurs griefs que de recourir à la violence. Le commandant des forces approuvera la construction du blockhaus. 328

27 septembre, Gardes à cheval.

Torrens à Goulburn. Transmet lettre, etc., de Sherbrooke demandant qu'une allocation soit accordée à de Watteville pour faire le voyage de Québec en Angleterre. Recommande que Bathurst se rende à cette demande. 189

30 septembre, Affaires étrangères.

Hamilton au même. Transmet copie d'une dépêche de Bagot, avec incluses, concernant la réduction des armements navals sur les lacs. 330

Incluses. Bagot à Castlereagh, 12 août. Parle de sa conférence avec Monroe au sujet de la réduction des armements sur les lacs. 331

Extraits du *Pittsburg Mercury.* Les navires britanniques auraient tenu une conduite arrogante sur le lac Erié. 337

Bagot à Monroe, 26 juillet. Le prince régent croit comme M. Adams que les armements navals sur les lacs devraient être réduits, mais il aimerait à connaître ce que le gouvernement des Etats-Unis a à proposer à ce sujet. 541

Monroe à Bagot, 2 août. Le président propose l'arrangement suivant au sujet de la réduction des armements navals sur les lacs: chaque

Digitized by Google

1816.

nation aura sur le lac Ontario un navire de pas plus de 100 tonneaux de port, avec un canon de 18; sur les lacs d'en haut il y aura pour chaque nation deux navires du même port et du même armement, et sur le lac Champlain un navire aussi du même port et du même armement tous les autres navires seront désarmés et on ne pourra de part et d'autre construire ou armer de nouveaux vaisseaux sur les côtes de ces lacs. Autres conditions. Page 345

Bagot à Monroe, 6 août. N'est pas autorisé de faire de convention et communiquera la proposition à son gouvernement. Donnera cependant effet à tout arrangement qui pourra être fait pour suspendre la construction et l'équipement de navires armés sur les lacs. 346

Monroe à Bagot, 12 août. Propose que les arrangements suggérés dans sa note antérieure soient acceptés provisoirement, et si sa proposition est agréée, des ordres seront donnés pour donner effet aux arrangements en question. S'il n'a pas le pouvoir de ce faire, lui demande de lui envoyer une liste des navires britanniques qui font actuellement le service sur les lacs, avec l'assurance que la flotte ne sera pas augmentée pour le moment, et le gouvernement des Etats-Unis donnera des ordres stricts pour que le nombre des navires américains n'excède pas celui des vaisseaux britanniques. 348

Bagot à Monroe, 13 août. Ne peut faire de convention, même provisoirement, quant à l'effectif auquel les forces respectives des deux nations devront être limitées sur les lacs. N'a pas en sa possession un relevé exact du nombre des navires en commission; s'en procurera un et le lui transmettra; en attendant, la flotte ne sera pas augmentée. 350

22 octobre, Affaires étrangères.

Hamilton à Goulburn. Transmet dépêches (avec incluses) de Bagot concernant la visite d'un navire américain par un officier britannique. 351

Incluses. Correspondance, savoir: Bagot à Castlereagh, 1er septembre; Bagot à Monroe, 16 août; Monroe à Bagot, 14 août; Cass à Monroe, 20 juillet; le major Belton à McComb, 24 juillet; John R. Williams à Cass, 24 juillet; McComb à Crawford, 25 juillet. 352 à 362

18 novembre, Gardes à cheval.

Torrens à Goulburn. Transmet des observations par le lieutenant-colonel James, un officier intelligent, récemment arrivé du Canada. (La date est presque illisible; c'est probablement le 2.) 190

Incluse. Le lieutenant-colonel James à Torrens, 7 novembre. Envoie des observations sur des choses qui se sont passées à Détroit; le quartier général du district occidental devrait être transféré d'Amherstburg à Delaware. 191

Exposé détaillé des moyens employés à Détroit pour induire les soldats britanniques à déserter. La conduite injuste du gouverneur Cass. 192

18 novembre, Gardes à cheval.

Torrens à Goulburn. Transmet, pour être soumis à Bathurst, un mémoire de. Wm Clarke, un invalide externe. Clarke demande qu'on lui permettre d'aller s'établir en Canada. 196

Inclus. Mémoire. 197

20 novembre, Gardes à cheval.

Torrens à Goulburn. Transmet, pour être référée à Bathurst, une requête de Nathaniel Ellis, autrefois du 49e, pour permission d'aller se fixer en Canada comme colon. Corrobore ce que dit Ellis. 200

30 novembre, Amirauté.

Croker au même. Ker, juge de la cour de vice-amirauté du Bas Canada, n'a pas été révoqué, mais une lettre destinée au juge provisoire à Halifax et l'avertissant que ses services n'étaient plus requis, a été envoyée par erreur à Ker; de là son mémoire. 105

Une note du même porte que la mémoire de Ker a été renvoyé, mais il en demande une copie pour être déposée aux archives. 106

21 décembre. Affaires étrangères.

Hamilton à Goulburn. Transmet une dépêche (avec incluses) de Bagot couvrant la correspondance avec le secrétaire d'Etat des Etats-Unis au sujet des forces navales des deux nations sur les lacs du Canada. 363

Digitized by Google

1816.

Incluses. Bagot à Castlereagh, 9 novembre. Transmet copie de sa note à Monroe avec une liste des navires sur les lacs. Page 364

Bagot à Monroe, 4 novembre. Envoie une liste des navires sur les différents lacs. 366

Liste des navires britanniques. 370, 371 et 372

Bagot à Monroe, 8 novembre. N'a pas reçu de relevé au sujet des navires sur les lacs d'en haut. 373

Monroe à Bagot, 8 novembre. La force navale sur les lacs d'on haut est comprise dans le relevé pour le lac Erié. 374

Le même au même, même date. A envoyé des ordres au sujet de la force navale dans le sens de sa lettre du 7. 375

26 décembre, Whitehall. Lack à Goulburn. Les circonstances justifiaient la décision prise par Sherbrooke d'ouvrir certains ports intérieurs pour l'admission en franchise de la farine et d'autres denrées importées des Etats-Unis.

Sans date. Instruments et livres nccessaires pour vérifier la latitude et la longitude fixées dans le 5e article du traité de Gand. 20

Bureaux publics, 1816.

Q. 139.

1816.

1er janvier, Bureau général des postes. Freeling à Goulburn. A la suite des représentations de Drummond, ordre a été donné au sous-directeur général des postes de préparer un rapport détaillé au sujet de la communication postale entre Québec et le Haut-Canada. Page 234

2 janvier. Trésorerie. Lushington au même. Transmet, pour être référés à Bathurst, des documents relatifs à une pension pour la femme de feu le major McKee. 79

2 janvier, Bureau général des postes. Freeling à Goulburn. Transmet une lettre du sous-directeur général des postes du Canada dans laquelle celui-ci propose que toutes les lettres pour le Haut et le Bas-Canada soient envoyées par New-York. Comme cette proposition couvre les lettres publiques, Bathurst est prié de dire ce qu'il en pense. 235

Incluse. Heriot à Freeling, 2 novembre 1815 (extrait). Recommande que les lettres pour le Haut et le Bas-Canada soient envoyées par New-York. 236

3 janvier, Castle Street. Hamilton à Goulburn (?). Envoie un état des sommes votées par le parlement en 1815 pour aider la Société pour la propagation de l'Evangile à défrayer ses dépenses. Il est proposé que £150 par année soient payés à chacun des quatre ministres additionnels dans le Haut-Canada, et aux deux ministres dans le Bas-Canada, la société devant leur allouer £50 par année sur ses propres fonds. 242

3 janvier. Artillerie. Crew à Bunbury. Transmet le mémoire de John Bland en réponse au rapport du comité des officiers d'artillerie sur les fusils à répétition de son invention, et demande si une nouvelle enquête et une autre épreuve devraient avoir lieu. 36

10 janvier, Trésorerie. Lushington à Goulburn. Relativement à la note de Drummond attirant l'attention sur la position critique des femmes et des enfants de plusieurs des feus officiers de la milice du Canada, et principalement sur le cas de R. Richardson, qui a été grièvement blessé,—recommande qu'on alloue à celui-ci un schelling par jour, mais c'est la législature du Canada qui devrait pourvoir à la chose. S'il se présente des difficultés, Bathurst devrait faire inscrire une somme pour cela dans le prochain budget. 81

10 janvier, Comptoir de la Baie-d'Hudson. Pelly, lieutenant-gouverneur de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, à Bathurst. La situation éloignée de l'établissement de la Rivière-Rouge est un fort argument à l'appui des prétentions de ceux qui réclament la protection militaire contre la violence; la population aurait plus que doublé si les colons avaient été protégés. Ils ont enduré des privations

Digitized by Google

1816.

au commencement, mais aussitôt qu'ils se sont mis sérieusement à cultiver ils ont obtenu d'abondantes récoltes, ce qui a été la cause de l'animosité qui leur a été témoignée. La conspiration de la Compagnie du Nord-Ouest pour détruire l'établissement a été formellement dénoncée par la Compagnie de la Baie-d'Hudson, qui est la gardienne de la paix du territoire qui lui a été concédé par charte. Lorsque des accusations seront portées contre les serviteurs de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, on devrait en faire part à celle-ci, afin qu'elles soient réfutées si elles sont fausses, ou que les coupables soient punis si elles sont vraies. Les poursuites contre Miles McDouall et son shérif sont en train d'être jugées d'une manière légale et régulière. Avait envoyé les documents qu'il croyait suffisants; transmet maintenant d'autres dépositions et une lettre d'un membre de la Compagnie du Nord-Ouest adressée à l'agent de cette dernière à Montréal et l'informant qu'on avait l'intention de commencer les hostilités "contre l'ennemi de la Rivière-Rouge". L'enquête minutieuse qui a été faite montre qu'on s'est proposé de détruire l'établissement, et les outrages commis ont été un premier pas dans la voie de la réalisation de ce projet. Demande qu'on obtienne l'opinion d'un avocat quant au droit de la Compagnie de maintenir l'ordre, ce qui préviendrait les outrages et dissiperait des doutes entretenus à dessein. 183

Incluses. Deux dépositions de James Flynn portant que des menaces avaient été faites par Cameron contre l'établissement de la Rivière-Rouge et que des actes de violence avaient été commis. 192, 194

Deux dépositions de Michael McDonall sur le même sujet. 197, 201

Déposition de Joseph Kenny. 204

Affidavit de Hector McEachren avec copies de lettres de Cameron. 208, 209, 212

25 janvier, Trésorerie. Harrison à Goulburn. Transmet lettre de Drummond avec réquisition de présents pour les sauvages afin d'avoir l'opinion de Bathurst à ce sujet. 82

30 janvier, Bureau du transport. McLeay au même. Renvoie le mémoire de James Thompson pour une rétribution additionnelle pour ses services comme aide-chirurgien à bord du *Baltic* lorsque ce navire a transporté des colons en Canada. Toutes les sommes stipulées lui ont été payées. 13

2 février, Trésorerie. Lushington au même. Envoie copie d'une lettre reçue du bureau de l'artillerie et portant que des mesures avaient été prises pour la fourniture de toutes les carabines nécessaires pour le service mentionné dans sa lettre du 13 novembre dernier. 83

Incluse. Crew à Harrison, 1er décembre 1815. Les carabines demandées ont été commandées. 84

3 février, Trésorerie. Lushington à Goulburn. Transmet comptes de Campbell pour déboursés faits dans l'intérêt des colons qui sont partis pour le Canada, la saison dernière, et demande l'opinion de Bathurst sur la question de savoir si les dépenses faites par Campbell étaient nécessaires. Si Bathurst y consent, enverra en Canada une liste des colons et un état de la somme que chacun d'eux a déposée, afin que ceux qui y ont droit puissent être remboursés. 80

5 février, Bureau de la guerre. Palmerston à Bathurst (?). Suggère qu'on élimine un major général de l'armée du Canada et qu'on en retranche aussi un de l'armée de la Nouvelle-Ecosse. 158

7 février, Trésorerie. Lushington à Goulburn. Les femmes des officiers de milice décédés n'ont droit à une pension que lorsque leurs maris meurent d'une mort violente dans l'accomplissement de quelque devoir militaire. Pour cette raison, la recommandation de Drummond en faveur de la femme de feu McKee ne peut être suivie. 85

14 février, Artillerie. Crew à Bunbury. Transmet un rapport sur les expériences faites avec les armes à feu à répétition de Bland. 37

Digitized by Google

1816.
20 février, Trésorerie. Lushington à Goulburn. Les lords de la Trésorerie payeront, cette année, à même l'extraordinaire de l'armée, des pensions aux femmes et aux enfants des officiers de la milice du Canada tués en action pendant la dernière guerre. Page 86

20 février, Trésorerie. Pagot à Bunbury. Lui demande de remettre à Bathurst un mémoire (inclus dans sa lettre) de la part du capitaine Montresor, de la marine. 87

23 février Artillerie. Crew au même. Transmet copie du rapport du comité d'officiers de l'artillerie, à Woolwich, sur le résultat des expériences faites avec les armes à feu à répétition de Bland, avec une copie de la réponse de Bland. Envoie ce dernier document pour l'information de Bathurst et afin que celui-ci considère quel dédommagement devrait être accordé à Bland. 41

Incluses. Rapport du comité, 12 février. Le comité est toujours de la même opinion relativement aux armes à répétition de Bland. Inclus, le rapport des officiers de la marine auquel les officiers de l'artillerie donnent leur adhésion. 38

Rapport des officiers de la marine, 6 février. Pour les raisons données, il serait dangereux d'employer les armes à feu à répétition de Bland à bord des navires de Sa Majesté. 40

Bland à Crew, 19 février. Se soumet à la décision du comité et aime à croire que le gouvernement américain en arrivera à la même conclusion. Demande une rétribution pour le temps qu'il a perdu, conformément à la promesse de Drummond. Avait gardé le secret de son invention, mais présume qu'il pourra fabriquer des armes sur ce principe pour ceux qui voudront en avoir. 42

24 février, Bureau de la guerre. Merry à Goulburn. Transmet un mémoire de Judith, femme de Thomas Donahoe (le nom est écrit Donahee dans la lettre), aux fins d'obtenir un passage gratuit pour aller rejoindre son mari à Chambly. Demande si des arrangements ont été faits qui permettent d'accéder à cette demande. 159

Incluse. Judith Donahoe à Palmerston, 11 février. Est la femme de Thomas Donahoe, du 1—39e régiment; demande un passage pour aller rejoindre son mari à Chambly. 160

4 mars, Trésorerie. Lushington à Goulburn. Rapport concernant les colons placés sur la ligne de communication entre Québec et le Nouveau-Brunswick par Drummond. Les mesures prises par celui-ci pour procurer des rations aux colons en question sont judicieuses, mais ces rations devraient être fournies par la législature provinciale ou être votées dans le budget civil, car les dépenses de ce chef ne paraissent pas se rattacher du tout au service de l'armée. 88

6 mars, Artillerie. Crew à Bunbury. Les artificiers récemment congédiés ont prié le conseil d'artillerie de leur procurer un passage pour l'Amérique du Nord. Est-ce l'intention du gouvernement de se rendre à cette prière? 45

9 mars, Bureau du transport. McLeay à Goulburn. Il est tout probable que les transports qui ont conduit des détachements à Québec et à Halifax ramèneront les régiments qui ont été licenciés en Canada. 14

22 mars. Trésorerie. Lushington au même. Envoie copie d'une lettre du sous-magasinier général concernant l'expédition de papeterie dans le Bas-Canada. 89

Incluse. Copie de lettre en date du 13 mars. 90

22 mars, Trésorerie. Lushington à Goulburn. Transmet copie d'une lettre du sous-magasinier général concernant l'expédition de provisions pour les colons du Canada. 91

Incluse. Copie de lettre en date du 13 mars, contenant une liste des provisions envoyées. 92

23 mars, Bureau de la guerre. Merry à Goulburn. Le ministre de la guerre désire savoir quand le feu lieutenant général sir George Prevost a été destitué de ses fonctions comme commandant des forces dans l'Amérique Britannique du Nord, si toutefois il l'a été. 162

Digitized by Google

1816.

27 mars, Artillerie. Crew au même. Relativement à la requête des ex-artificiers de l'artillerie pour permission d'aller s'établir en Canada (Drummond étant d'opinion que leur présence dans ce pays serait d'un grand avantage pour les deux provinces), désire savoir si le gouvernement s'opposerait à ce que les officiers en question se rendissent en Canada aux frais de l'Etat, en ce qui concerne le voyage. Page 46

28 mars, Trésorerie. Lushington au même. Transmet relevé des provisions expédiées pour les sauvages du Haut et du Bas-Canada en 1815. 93

29 mars, Trésorerie. Le même au même. Transmet copie d'une lettre de l'astronome royal concernant les instruments de mathématique nécessaires pour les travaux d'arpentage dans le Canada, afin que Bathurst donne son opinion quant aux instructions qui devraient être données à cet égard. 94

Incluse. Pond à Harrison (Trésorerie). Recommande qu'un appareil inventé par Dollond pour indiquer avec précision les variations du compas soit ajouté aux instruments déjà fournis. 95

30 mars, Bureau de la guerre. Murray à madame Moores. En s'adressant au ministère des colonies et en produisant son extrait de mariage elle obtiendra pour elle et ses enfants un passage gratuit qui lui permettra d'aller rejoindre son mari. 163

2 avril, Bureau de la guerre. Le même à Goulburn. Quels sont les devoirs d'un officier inspecteur de la milice dans les établissements britanniques de l'Amérique en temps de paix et quelle est la nature de sa nomination ? 164

3 avril, Comptoir de la Baie-d'Hudson. Berens, gouverneur de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, à Bathurst. Comme aucune communication n'a été reçue concernant la proposition qui a été faite au sujet de la protection militaire, la compagnie n'a pas d'autre d'alternative que d'adopter des mesures de défense, qui, bien qu'elles soient sans précédent, semblent être explicitement autorisées par sa charte et sont absolument nécessaires dans les circonstances. Transmet copie d'une clause de la charte avec observations. 217

Incluse. Clause de la charte en question. 215

9 avril, Bureau du transport. McLeay à Goulburn. Le soldat William Morrison pourra partir pour Québec à bord du *Diana* le 15 de ce mois. 15

10 avril, Bureau du transport. Le même à Bunbury. Le sergent McDonald, sa femme et ses six enfants pourront partir à bord du *Diana*; ils devront s'embarquer à Blackwall avant le 15 courant. 16

10 avril, Bureau du transport. Le même à Goulburn. La femme et les trois petits enfants du sergent Anderson et madame J. Bland pourront partir pour Québec à bord du *Diana*. 17

11 avril, Trésorerie. Luslington à Bunbury. Les lords de la Trésorerie se trouvent dans l'impossibilité de venir en aide à mademoiselle Rosanna Miller, fille d'un loyaliste. 96

11 avril. Artillerie. Ward à Goulburn. Avant que la valeur de l'artillerie et des munitions capturées dans l'Amérique du Nord soit distribuée aux capteurs, le seing royal devra être transmis pour autoriser la chose. 47

15 avril, Bureau général des postes. Freeling à Goulburn. Lui transmet des lettres pour qu'il en prenne communication. 237

Incluse. Francis Hall à Freeling, 9 mars. Drummond a dissous le parlement du Bas-Canada parce que la législature l'avait pris sur un ton trop haut à la suite de la décision du prince régent et du conseil relativement aux juges récemment mis en accusation. 238

15 avril, Bureau du transport. McLeay à Goulburn. M. Jesse Smith pourra partir pour Québec à bord du *Diana*; John Hartley et sa femme pourront s'embarquer pour Halifax à bord du *Stranger*. 18

15 avril, Artillerie. Ouvry à Goulburn. En réponse à une lettre de Bathurst, dit que 39 artificiers en congé définitif ont demandé des passages. 48

16 avril, Artillerie. Griffin au même. Ordres seront donnés pour que la valeur de l'artillerie et des munitions prises dans l'Amérique du Nord soit payée aux

Digitized by Google

1816.

capteurs, mais le seing du prince régent à cet effet devra au préalable être produit. Page 49

19 avril Comptoir de la Baie-d'Hudson.

Berens à Bathurst. A reçu une lettre l'informant que la question des pouvoirs de la Compagnie de la Baie-d'Hudson avait été référée aux officiers de justice de Sa Majesté. La compagnie est prête à fournir tous les renseignements que l'on désirera avoir. 219

22 avril, Trésorerie.

Lushington à Goulburn. Ordre a été donné de préparer les carabines qui doivent être mises à la disposition du major Norton, chef des Cinq-Nations. 97

22 avril, Trésorerie.

Le même au même. Les lords de la Trésorerie approuvent l'achat qu'a fait Drummond d'un édifice, à Québec, pour en faire le siège de certaines branches de l'administration. 98

22 avril, Artillerie.

Ouvry au même. Des artificiers en congé définitif et des journaliers ont demandé des passages gratuits pour eux-mêmes et leurs familles pour l'Amérique Britannique du Nord; il y a 66 personnes en tout, en sus du nombre de requérants mentionné dans sa lettre du 15 courant. 50

30 avril, Artillerie.

Mulgrave à Bathurst. Transmet une lettre de l'inspecteur général des fortifications avec annexes.

Incluses. Mann à Mulgrave, 24 avril 1816. Transmet copies de lettres, etc., de Nicolls, par lesquelles il appert que la construction de tous les ouvrages de défense a été arrêtée. Les ouvrages défensifs à Québec et à Kingston sont indispensables et peuvent être exécutés sans le plan général, qui dépend dans une certaine mesure du résultat des études de la commission nommée pour déterminer les frontières. Ne voit pas d'objection à ce que les officiers du génie soient employés à diriger les travaux relatifs au canal projeté et à faire des études topographiques. 52

Nicolls à Mann, 5 janvier. Transmet copies de lettres de Drummond dans lesquelles celui-ci dit qu'il faut changer la distribution des officiers du génie. Attire l'attention sur l'importance des ouvrages à Québec, à la Pointe-Missisauga et à Fort-Henry. Rien ne sera négligé pour faciliter l'établissement du canal entre le Haut et le Bas-Canada par les rivières Ottawa et Rideau ; le canal de Lachine étant pour l'avantage de Montréal, devrait être traité comme une mesure civile. Le passage direct de Québec par le côté septentrional de l'île de Montréal paraît être la route militaire naturelle et est beaucoup plus sûr et plus court que le passage par Montréal et Lachine. 54

Foster à Nicolls, 1er janvier. Conformément aux ordres (extrait envoyé) de Bathurst, la construction des ouvages de défense dans les Canadas devra être arrêtée. Drummond enverra cependant des instructions concernant les ouvrages à la Pointe-Henry. 57

Bathurst à Drummond, 1815 (extrait). Le prince régent est heureux de voir que Michilimakinak a été restitué aux Etats-Unis, conformément au traité. La construction des ouvrages défensifs en Canada devra être suspendue jusqu'à ce que les frontières aient été formellement reconnues. Des plans des ouvrages qui seront jugés indispensables devront être transmis pour être approuvés. 58

Foster à Nicolls, 2 janvier. Transmet extrait d'une dépêche de Bathurst à Drummond ordonnant à celui-ci de faire faire les études de la ligne de la navigation par l'Ottawa et la Rideau et du canal entre Montréal et Lachine. 60

Bathurst à Drummond, 10 octobre (extrait). Etudes de canaux à faire. 61

Nicolls à Mann, 23 décembre 1815. Envoie relevés. Observations sur les fortifications. Attire l'attention sur l'opportunité de relever les jeunes officiers du génie du service qui pourrait être fait par le personnel des autres départements afin de leur permettre de se livrer à des occupations

Digitized by Google

1816.

plus élevées. L'importance de renforcer les ouvrages de défense. Page 62

Relevés.

1. Nombre d'officiers du génie qu'il faut dans les Canadas. 65

2. Travaux pour lesquels des états estimatifs ont été préparés et qui ont été ordonnés par le département du génie. 66

(Dans ce dernier relevé, la somme nécessaire pour chaque poste est donnée ainsi que la nature des travaux.)

4 mai, Whitehall. Beckett à Goulburn. Transmet copie d'une lettre de sir John Doyle avec une liste des habitants de Guernsey qui désirent émigrer; il croit que s'ils étaient envoyés dans le Haut-Canada ils seraient utiles à la population de ce pays; il recommande qu'ils soient transportés là gratuitement. 3

Incluses. Doyle à Beckett, 24 avril. Envoie liste des habitants de Guernsey qui se voient forcés d'émigrer. Ils sont pauvres, mais ils ont des métiers utiles, de sorte qu'il serait avantageux de les transporter gratuitement dans le Haut-Canada. 4

Listes. La première contient les noms de 69 hommes, 32 femmes et 91 enfants, soit un total de 192 personnes. La seconde donne les noms de 3 hommes et 4 femmes—soit 7 en tout. 6 à 9

9 mai, Trésorerie. Lushington à Goulburn. Transmet, pour être référée à Bathurst, requête de Job Guy Guay, ci-devant forgeron à Gibraltar, pour un passage pour l'Amérique du Nord. 99

20 mai, Bureau du transport. McLeay au même. Elizabeth Moors et son enfant pourront partir pour Québec à bord du *Spartan*; ils devront s'embarquer à Deptford le 27 courant. 19

23 mai. Bureau du transport. McLeay à Goulburn. Madame Herbert et ses deux enfants pourront s'embarquer pour Québec à bord du *Spartan*. 20

27 mai, Trésorerie. Lushington au même. Les lords de la Trésorerie ont autorisé Drummond à faire les dépenses relatives aux présents achetés pour les sauvages à Michilimakinak et à Montréal. 100

27 mai, Bureau général des postes. Freeling au même. L'offre de payer la moitié de son passage et de deux de ses aides de camp pour indemniser le commandant du paquebot de la perte qu'il a subi en faisant des approvisionnements pour eux est satisfaisante. 339

4 juin, Trésorerie. Lushington au même. Transmet requête de Jesse Smith pour un passage pour Québec. 101

11 juin, Howard Street. Shaw au même. Les propriétaires britanniques de terres sur le Missisipi, ont été renvoyés à lui (Goulburn) par le ministère des affaires étrangères pour renseignements concernant leurs réclamations. 244

13 juin, Downing Street. Goulburn à Harrison. Quand la lettre du colonel Brooke a-t-elle été envoyée par le trésorier? Il (Goulburn) ne peut pas trouver de trace. 103

13 juin, Trésorerie. J. S. Reynolds à Goulburn. Demande si l'officier commandant en Canada a été autorisé par Bathurst à accorder l'augmentation de solde demandée par le lieutenant Bell. 102

14 juin. Bureau du transport. McLeay au même. Deux navires ont été nolisés pour Québec; l'un d'eux sera prêt dans à peu près trois semaines. L'histoire de Carette au sujet du vol dont il aurait été victime est une fiction. 21

18 juin, Trésorerie. Harrison au même. Transmet copies des lettres qui lui ont été envoyées relativement à l'allocation recommandée par Bathurst en faveur du colonel Brooke. 104

Incluses. Lushington au même, 27 septembre 1813. Les lords de la Trésorerie se rendront à la recommandation de Bathurst et accorderont au colonel Brooke une augmentation de solde; mais il désire savoir quand il a commencé à exercer sa charge et quand il l'a résigné. 105

Le même au même, 16 janvier 1816. Attire l'attention sur la lettre précédente, à laquelle on est prié de répondre. 106

Digitized by Google

1816.
18 juin, Artillerie. Chapman à Goulbrnu. On se propose de congédier les conducteurs d'artillerie qui font le service dans le Canada et la Nouvelle-Ecosse, mais un faible détachement sera laissé en Canada. Page 76

20 juin, Trésorerie. Lushington au même. Envoie le rapport des commissaires de la douane sur le cas de William Clarke, à qui on a donné la permission de partir pour le Canada comme colon, mais qui est détenu à Yarmouth par les officiers de la douane. Ordre a été donné de lui permettre de s'embarquer. 107

Incluse. Commissaires de la douane, 12 juin. Les officiers de la douane ont cru devoir détenir Clarke, qui est un artificier, jusqu'à ce qu'il ait obtenu la permission de s'embarquer. Ils ne connais ent pas de loi qui défende aux artificiers d'aller s'établir dans les colonies de Sa Majesté, mais renvoient la demande de Clarke à la Trésorerie. 108

20 juin, Bureau de la guerre. Merry à Goulburn. Transmet des règlements pour le paiement des pensions allouées aux soldats licenciés résidant en Canada. 165

Incluses. Instructions pourle paiement des pensions de s externes de l'hôpital de Chelsea résidant en Canada. 166

21 juin, Artillerie. Chapman à Goulburn. Quelles instructions ont été données au sujet de la retraite des conducteurs d'artillerie ? Les ordres du bureau d'artillerie seront retardés jusqu'à ce qu'on sache à quoi s'en tenir là-dessus. 77

22 juin, Bureau de la guerre. Merry au même. Les officiers des Voltigeurs Canadiens mentionnés dans sa lettre du 4 mai dernier devront être mis sur le pied de demi-solde, à compter du 25 juillet 1815, excepté le payeur, le chirurgien et le fourrier, qui reprendront leurs anciens grades dans la ligne. 169

22 juin, Trésorerie. Lushington au même. Transmet aux contrôleurs des comptes de l'armée divers documents concernant la réclamation du lieutenant Christopher James Bell. L'officier commandant en Canada avait-il été autorisé à accorder une allocation à Bell ? 109

22 juin, Bureau de la guerre. Merry à Goulburn. Relativement à la requête de la femme du feu payeur Place, des Voltigeurs Canadiens, pour une pension, son mari ayant été accidentellement tué pendant qu'il servait avec son corps, désire savoir quelles conditions ont été stipulées lorsque ce bataillon a été formé. 170

25 juin. Bureau du transport. McLeay au même. J. P. Salem, sa femme et ses 8 enfants, G. Annerlerle et G. Bihl pourront avoir un passage à bord du *Perseverance*, qui doit faire voile de Deptford. 22

27 juin, Bureau du transport. Le même au même. Les frais de passage pour les pensionnaires externes jusqu'à Québec, y compris la literie de cabine, peuvent être estimés à un chiffre variant entre 7 livres sterling et 7 guinées par homme. 23

27 juin, Bureau du transport. Le même au même. Des passages pour Québec pourront être accordés aux révérends John Seed et John Wilson, par le *Monarch*. 24

6 juillet, Trésorerie. Lushington au même. Les lords de la Trésorerie sont d'opinion que Drummond a bien fait de mettre l'armée sur un pied de paix et de licencier les régiments dont l'utilité avait cessé. 110

12 juillet, Bureau de la guerre. Lukin au même. Attire son attention sur la lettre relative aux conditions stipulées lorsque le bataillon des Voltigeurs Canadiens a été formé. 171

13 juillet, Lincoln's Inn. Officiers de justice à Bathurst. L'acte constituant en corporation le clergé protestant du Bas-Canada leur paraît être parfaitement légal. 11

18 juillet. Trésorerie. Lushington à Goulburn. Transmet copie d'une lettre du ministre de la guerre sur le cas de la femme du feu lieutenant-colonel John Connolly, des Forestiers Royaux de Virginie, à qui Drummond a recommandé de payer une pension. 111

Incluse. Palmerston à Harrison, 20 juin. Si le mariage de la femme du feu lieutenant-colonel John Connolly a eu lieu avant que feu son mari ait été mis sur le pied de demi-solde en 1783, elle a droit à une pension. 112

Digitized by Google

1816.
25 juillet, Bureau du transport. McLeay à Goulburn. Le bagage du major Goulburn arrivera par le *Hussaren* dans deux ou trois jours pour être transporté à Québec. Page 25

27 juillet. Bureau de la guerre. Lukin au même. Transmet une autre lettre concernant la manière de payer, en Canada, les pensionnaires externes qui se trouvent éloignés des paincipaux postes militaires. 172

Incluse. Aust à Larkin, 16 juillet. Les arrangements pour payer, en Canada, les pensionnaires externes qui se trouvent éloignés des principaux postes militaires. 173

9 août, Trésorerie. Lushington à Goulburn. Envoie une lettre de Thomas Barwis demandant qu'on le mette sur le pied de demi-solde ou bien qu'on lui paye une pension comme ex-intendant des munitions navales à l'arsenal maritime, Kingston. Veut avoir l'opinion de Bathurst à ce sujet. 113

12 août, Bureau du transport. McLeay au même. Si Bouchette n'est pas encore à bord du *Royal Charlotte*, en route pour Halifax, il pourra s'embarquer à Portsmouth à l'arrivée de ce navire. 26

14 août, Bureau de la guerre. Lukin au même. Deux commissions ont été délivrées à Sherbrooke; doit-on exiger de lui des droits sur les deux? 175

15 août, Trésorerie. Harrison au même. Relativement à la lettre de Drummond portant qu'un magasin est nécessaire à Kingston, les lords de la Trésorerie sont d'opinion qu'avant que la construction de ce magasin puisse être commencée il faudra que la chose soit sanctionnée par le parlement et qu'un crédit soit voté; ordre a été donné à Drummond de ne rien faire avant que des instructions aient été envoyées à ce sujet aux officiers d'artillerie du Canada. 119

15 août, Trésorerie. Le même au même. Transmet un relevé des munitions et des présents pour les sauvages expédiés en Canada depuis le 1er janvier 1813, le tout s'élevant à £692,899. Ordre a été donné qu'un état de leur affectation, accompagné de pièces justificatives, soit envoyé, avec un relevé de ce qui reste à appliquer au service public. Nécessité de réduire les dépenses. 114

Incluse. Relevé; les différents départements auxquels les munitions ont été envoyées sont spécifiés. 115

17 août, Trésorerie. Harrison à Goulburn. Transmet rapport de la Trésorerie au sujet de l'arrangement proposé à l'effet de placer les munitions publiques sous le contrôle du magasinier général; ordre devra être donné de transférer toutes les munitions décrites. En ce qui concerne les présents pour les sauvages, demande l'opinion de Bathurst, la Trésorerie croyant que le même système devrait aussi y être appliqué. 120

Incluses. Rapport de la Trésorerie, 13 août, sur le transfèrement proposé. 122

20 août, Bureau de la guerre. Lukin à Goulburn. Relativement à la requête de Francis Fortier, qui demande qu'on le mette sur le pied de demi-solde vu qu'il a servi dans la milice canadienne, Palmerston ne considère pas que Fortier a droit à une allocation à même les fonds de l'Etat, toutes les dépenses de la milice du Canada étant défrayées par les colonies de l'Amérique du Nord. 176

20 août, Bureau du transport. McLeay au même. J. R. Hoyle pourra s'embarquer pour le Canada à bord du *Cornet*, à Woolwich. 27

22 août, Bureau de la guerre. Lukin au même. Transmet une liste des hommes du 104e qui ont achevé leur temps de service. Bathurst croit-il qu'il soit à propos de promettre des terres aux hommes qui désireront s'établir comme colons? 177

Incluse. Liste. 178

26 août, Bureau de la Marine. Bouverie à Bunbury. Demande à Bathurst des instructions concernant les comptes de Thomas Edgecumbe, ex-magasinier provisoire de la marine à l'Ile aux Noix. 28

Digitized by Google

1816.
26 août, Trésorerie. Harrison à Goulburn. Demande l'opinion de Bathurst sur la question de savoir si l'on devrait continuer à fournir des provisions aux colons au delà du temps primitivement fixé par le gouvernement. Page 131

4 septembre, Trésorerie. Le même au même. Les comptes de Campbell touchant les dépôts reçus par lui des colons qui sont partis pour le Canada dans le cours du printemps de 1815 ont été examinés, et le commissaire général du Canada a reçu instructions de rembourser ces dépôts et de porter dans ses comptes les sommes qu'il aura payées. 132

18 septembre. Bureau de la guerre. Murry au même. Demande copie des instructions qui ont pu être données concernant le payement d'une solde entière ou d'une demi-solde aux officiers du régiment de Meuron qui se proposent de s'établir comme colons. 179

23 novembre, Factorerie d'York. Mémoire sous forme d'une lettre de la part des serviteurs de la Compagnie de la Baie-d'Hudson. Ils demandent qu'on les protège dans leur projet de former un établissement sur la rivière Rouge. La lettre est adressée à William Chute, député, "The Vine", près de Basingstone, Hants, pour Joseph Wood. 221

26 septembre, Comptoir de la Baie-d'Hudson. Berens à Bathurst. Transmet copie d'extrait d'une lettre adressée à Inglis, Ellice et Cie, et contenant des détails au sujet d'un événement malheureux arrivé dans les territoires de la Compagnie de la Baie-d'Hudson. 230

Incluse. Forsyth, Richardson et Cie à Inglis, Ellice et Cie, 17 août (extrait). La paix de la colonie de la Rivière-Rouge a encore été troublée par des actes de violence de la part de Semple et de ses gens, qui ont tiré sur une bande de sauvages qui allaient livrer des provisions à la Compagnie du Nord-Ouest. Les sauvages ont riposté, tuant Semple et tout son monde, à peu près 20 personnes, à l'exception d'un seul homme, qui s'est échappé avec des blessures. Miles McDonell, qui s'était mis en route avec les premiers canots, en apprenant cela, est retourné à Sainte-Marie, où il a rencontré Selkirk avec les hommes du régiment de Meuron, qu'il avait engagés. McDonell ne continuera pas probablement son voyage, vu les dispositions dans lesquelles se trouvent les sauvages à l'heure qu'il est. Malheurs subis par les hommes de l'expédition d'Arthabasca. Environ 19 d'entre eux sont morts de faim et les autres se sont réfugiés dans les postes de la Compagnie du Nord-Ouest. Les gens arrêtés par Colin Robertson et les choses saisies par celui-ci au poste de la Compagnie du Nord-Ouest, dans le bas de la rivière Rouge, ont été envoyés par lui au poste de la Compagnie de la Baie-d'Hudson avant le conflit. 230

28 septembre, Bureau de la guerre. Murry à Goulburn. Demande encore une fois qu'on lui fasse connaître les conditions qui ont été stipulées lorsque le corps des Voltigeurs Canadiens a été formé. 181.

30 septembre, Trésorerie. Arbuthnot à Goulburn. En temps de paix, il n'y a rien qui puisse nécessiter le transport rapide des troupes ou des munitions d'un endroit de l'Amérique du Nord à un autre, de sorte qu'il n'y a pas lieu d'avoir recours pour ce service à d'autres navires que ceux de Sa Majesté. 133

1er octobre, Bureau du transport. McLeay à Goulburn. Lettre concernant l'embarquement du régiment de de Watteville et d'une parti de celui de de Meuron reçue de l'agent pour les transports. Arrivée des trois transports mentionnés dans la lettre. 29

Incluse. Le lieut. Andrew, M. R., agent pour les transports, au bureau du transport, 29 novembre 1816. Son arrivée à Portsmouth. L'arrivée d'une partie des transports de Québec. 30

9 octobre, Trésorerie. Lushington à Goulburn. En détenant Clarke à Yarmouth on a agi d'après une fausse idée du devoir et poussé le zèle trop loin. 134

11 octobre, Trésorerie. Le même au même. Transmet une nouvelle requête de Thomas Barwis par laquelle celui-ci demande qu'on lui alloue une demi-solde ou une pension. 135

Digitized by Google

1816.
11 octobre, Fife House. Lord Liverpool à—. Bathurst partage son opinion ; on ne doit pas s'engager à trop, mais il est à propos de tenir les sauvages en bonne humeur. Sherbrooke ne paraît pas avoir une idée correcte du traité ; celui-ci comporte la restitution aux sauvages de tous les territoires, etc., qu'ils possédaient avant la guerre, mais non pas la garantie des territoires, etc., après leur restitution. Page 136

11 octobre, Trésorerie. Lushington à Goulburn. Transmet une requête de Barwick pour une allocation additionnelle, recommandée par le capitaine Barclay. Demande l'opinion de Bathurst à ce sujet. 137

15 octobre, Trésorerie. Harrison au même. Renvoie les documents concernant les dépenses qu'il faudrait faire pour la dépense des provinces de l'Amérique du Nord et le transport des munitions. Les renseignements sont incomplets et aucun des ouvrages n'est urgent; les lords de la Trésorerie ne voient pas par conséquent qu'il soit à propos d'entreprendre ces ouvrages dans un moment où toutes les réductions possibles doivent être effectuées dans les dépenses publiques. 138

20 octobre, Trésorerie. Lushington au même. Ordre a été donné de payer au capitaine Romilly, du corps des officiers du génie, une allocation additionnelle pour les études topographiques qu'il a faites. 139

29 octobre, Trésorerie. Arbuthnot au même (?). Approuve l'idée de mettre sous le contrôle de l'intendance la distribution des provisions aux colons du Haut-Canada. On devrait cesser de donner des secours aux colons une fois qu'ils peuvent subvenir à leurs besoins. On diminuerait beaucoup les dépenses en distribuant les vivres pour un mois ou deux, laissant chaque colon prendre soin de ses propres provisions. 140

30 octobre, Trésorerie. Lushington à Goulburn. Transmet, pour être référée à Bathurst, copie d'une lettre de Sherbrooke concernant le paiement d'un supplément de solde aux officiers du Haut-Canada à titre de commandants. 142

31 octobre. Trésorerie. Harrison au même. Ordre a été donné de payer à S. Sagur, fils, £300 comme dédommagement pour la perte d'un sloop, capturé par l'ennemi sur le lac Ontario pendant la guerre. 143

2 novembre, Trésorerie. Le même au même. Pond, l'astronome royal, annonce que les instruments de mathématiques pour le capitaine Barclay sont prêts. Comment doit-on les lui consigner? 144

2 novembre, Trésorerie. Le même au même. Les comptes de Thomas Edgecumbe devront être examinés par les commissaires de la marine et transmis à la Trésorerie. 145

5 novembre, Trésorerie. Le même au même. Par la lettre du conseil d'artillerie, il verra que la poudrière dans le port de Kingston a été construite sans autorisation préalable. Les instructions envoyées aux stations étrangères empêcheront que des irrégularités de ce genre ne se répètent à l'avenir. Aucun ouvrage ne devra être construit, sauf dans les cas d'absolue nécessité, sans autorisation formelle. 146

Incluse. Crew à Harrison, 28 août. La poudrière de Kingston a été construite sans l'autorisation du conseil d'artillerie à même l'extraordinaire de l'armée; le conseil a été informé que la poudrière en question était terminé. 147

28 novembre, Bureau de la guerre. Merry à Goulburn. Une pension a été accordée à la femme du feu sous-lieutenant John Porter, du corps des Voltigeurs Canadiens. 181

29 novembre, Bureau du transport. McLeay au même. Suppose qu'on a l'intention de payer £6 par tête pour le passage et la subsistance des émigrants. Si, au printemps, autant de personnes qu'un navire pourrait en porter se décidaient à partir et s'embarquaient sans retard, il croit que £6 par tête couvriraient toutes les dépenses, et il est probable que la somme de £4 serait suffisante pour les enfants. 31

7 décembre, Trésorerie. Lushington au même. Les habitants de Saint-Jean (Dorchester), dans le Bas-Canada, demandent un subside pour la construction d'une

Digitized by Google

1816.

église. Bathurst a proposé d'ajouter £500 au budget pour les dépenses civiles du Bas-Canada, pour être appliqués à cet objet. Page 148

13 décembre, Bureau du transport. McLeay à Goulburn. Transmet un extrait d'une lettre de l'agent pour les transports à Portsmouth concernant le naufrage du *Harpooner* sur la côte de Terreneuve, 200 soldats et plusieurs autres personnes s'étant noyés. . 32

Inclus. Extrait de lettre. 33

16 décembre, Trésorerie. Arbuthnot à Goulburn. Relativement à l'émigration, aucune augmentation permanente du personnel ne devrait être autorisée; toute addition au nombre des fonctionnaires ne devrait être que temporaire jusqu'à ce que le développement que peut prendre l'émigration ait été parfaitement déterminé. 149

16 décembre, Trésorerie. Le même au même. Ordre a été donné de payer £250, à même l'extraordinaire de l'armée, au lieutenant-colonel James pour le rembourser des avances qu'il a faites aux sauvages. 150

17 décembre, Trésorerie. Lushington au même. Demande, pour l'information du révérend Wm Butts, des renseignements concernant une concession de terres à l'amiral Thomas McDougall. 151

18 décembre, Bureau du transport. McLeay au même. Envoie une liste des personnes qui se sont embarquées, l'année dernière, à Deptford pour aller s'établir en Canada comme colons, avec les sommes qui leur ont été respectivement payées. 34

18 décembre, Trésorerie. Arbuthnot à Hamilton. Transmet une lettre de Bagot lui annonçant qu'il avait tiré une traite de £361 11s. 3d. pour le soutien des noirs et des hommes de couleur qui avaient été capturés à bord des navires britanniques par les Américains et lui avaient été délivrés en mai dernier, et pour leur transport dans les établissements de Sa Majesté. 152

Incluse. Bagot à la Trésorerie, 9 novembre. A tiré une traite pour le soutien, etc., des noirs et des hommes de couleur. A transmis au ministère des affaires étrangères tous les documents, comptes et pièces à l'appui nécessaires. 153

27 décembre, Trésorerie. Lushington à Goulburn. Transmet rapport de la Trésorerie sur la justice de savoir si l'on doit continuer à payer une solde aux officiers commandant les postes du Haut-Canada. 155

Inclus. Rapport. Sherbrooke devra être informé qu'il a été décidé que les officiers en question continueraient à toucher leur solde. 156

Divers.

Q. 140—1; Q. 140—2.

3 janvier, Londres. Sir Richard Williams à Bathurst. Demande la permission de lui soumettre des croquis militaires qu'il a faits dans les États-Unis. 543

4 janvier, Londres. Norton à Goulburn. S'était hâté de quitter l'Ecosse pour se rendre à Londres dans l'espoir que Bathurst aurait le temps de s'occuper des demandes de ses frères d'armes, mais son attente ayant été déçue il se propose de retourner en Ecosse pour se préparer à partir pour le Canada. 344

6 janvier, Londres. Norton à Goulburn. Les remerciements à Bathurst pour sa réponse favorable concernant les Cinq-Nations. Une confirmation spéciale par le prince régent de la commission de terres aux Cinq-Nations serait vivement appréciée par lui. Les terres appartenant aux Cayugas et Onondagas ont été cédées aux Etats-Unis par le traité de 1783. L'argent payé de ce chef est donné à celles des tribus qui demeurent aux Etats-Unis au détriment des autres. L'étendue de territoire proposée comme siège d'établissement pour les Wyandots, les Delawares et autres tribus dans le voisinage du Canada est à l'heure qu'il est possédée par les Wyan-

Digitized by Google

1816.

dots, quelquefois appelés Missisaugas, qui depuis la colonisation du Haut-Canada ont été considérés comme les propriétaires des terres entre les trois lacs. C'est d'eux que toutes les terres concédées aux colons ont été achetées; le droit à une plus grande étendue de territoire a été éteint et les Missisaugas sont prêts à admettre leurs frères d'autres nations comme co-propriétaires. Ceux qu'il désire concentrer là pour mieux assurer leur conservation sont au nombre de plus de 1,500 hommes, ou environ 8,000 âmes. Page 345

11 janvier, Londres. Yeo à Bunbury. On lui avait assuré qu'il n'aurait aucune dépense à faire relativement au procès de Prevost. Les voyages à Londres lui ont coûté plus de £100; à qui doit-il s'adresser pour être remboursé de ce montant? 560

12 janvier, Rankeillour. Lord Niddry à Bathurst. Le remercie d'avoir songé à le nommer au poste de gouverneur du Canada, mais ses affaires privées réclament toute son attention, et il se voit par conséquent forcé de décliner cet honneur. 348

13 janvier, Lybster. Pat. Sinclair à Bunbury. Transmet formule du certificat exigé en Canada et demande que ce certificat soit modifié de manière à lui donner la forme de celui qu'on exige au bureau du commandant en chef de l'armée. 467

Incluse. Formule du certificat. 468

14 janvier, Chelsea. John Thompson. Mémoire. Montre les services qu'il a rendus et demande qu'on lui accorde pour les soins qu'il a donnés aux émigrants qui sont partis pour le Canada une rétribution comme celle qui est allouée aux chirurgiens qui soignent les forçats. 536

Incluses. Bureau du transport à Thompson, 11 janvier. On refuse de lui allouer une allocation de table pour le temps qu'il a été employé comme chirurgien à bord du *Baltic Merchant.* 538

Certificat attestant que Thompson a été employé dans le service des transports. 539

23 janvier, Edimbourg. Campbell à Goulburn. Envoie copie d'une lettre de Champion demandant un rapport plus complet concernant chacun des colons; il avait préparé des rapports détaillés mais n'avait pas cru devoir les transmettre au gouverneur du Canada, ayant supposé qu'ils seraient envoyés du ministère des colonies. 122

Incluse. Le lieut. Champion à Campbell, 9 janvier. Conformément aux instructions de Drummond, lui demande de lui envoyer un rapport concernant les colons qui ont émigré la saison dernière. 124

25 janvier, Bruxelles. Moncrieffe Willoughby à Bathurst. Son offre du 21 décembre d'embarquer des colons a été refusée, mais comme il désire être activement employé, il lui indique le moyen de lui assurer une petite place. Parle des services que lui et ses frères ont rendus. 544

29 janvier, Londres. Norton à Goulburn. Indique en détail les services rendus par les soldats qu'il a conduits au feu. 349

30 janvier, Londres. Plenderleath à Bathurst. Demande une concession de terres aux conditions proposées dans la lettre de Goulburn. 385

Inclus. Mémoire, en date du 4 janvier. 386

31 janvier, Soho. Mémoire de Thomas Dunn, chirurgien. Demande un supplément de solde pour les soins qu'il a donnés aux émigrants partis pour le Canada et aux soldats invalides lors de leur retour. 152

Inclus. Certificats. 154-155

1er février, Londres. McTavish, Fraser et Cie., et Inglis Ellice et Cie., à Goulburn (?). Réclame protection contre la Compagnie de la Baie-d'Hudson et le comte de Selkirk. Insuccès dans la poursuite contre le gouverneur et le shérif de Selkirk. 295

1er février, New Street. Ellice au même (confidentielle). Envoie le mémoire présenté au procureur général, sir A. Piggott et Brougham, relativement aux droits et privilèges de la Compagnie de la Baie-d'Hudson. Comment l'étendue de ces droits et privilèges peut être légalement déterminée. 195

Digitized by Google

1816.
1er février, New Street. Edward Ellice à Goulburn. Lui transmet des documents relatifs à Dickson et recommande celui-ci à sa bienveillance. Page 194

1er février, Old Bond Street. Bicknells et Moore à Goulburn. Doit-on écrire *Queens Ton* ou *Queens Town* dans les commissions des officiers du 49e ? 8

2 février, Londres. W. Smith à Bathurst. Demande un siège dans le Conseil exécutif du Bas-Canada. L'insuffisance de son salaire comme greffier du parlement. Comment on pourrait l'augmenter. A démontré dans son *Histoire du Canada* que la somme de £10,000 à £15,000 par année que retire illégalement le séminaire appartient à la Couronne. 471

3 février, Londres. Sewell à Goulburn. Ses remercîments à Bathurst pour sa bonté, et à lui-même (Goulburn) pour l'attention qu'il a donnée à son affaire. 473

5 février, Londres. Freer au même. Demande qu'ordre soit donné de payer les parts de prise pour la capture de l'artillerie et des munitions. 219

Inclus. Rapport, 27 décembre 1815, du conseil d'artillerie sur les parts de prise pour l'artillerie et les munitions capturées. 220

R. H. Crew à Freer, 6 janvier 1816. A la suite des explications du major général Glasgow, le conseil a ordonné que les états 2 et 4 soient compris dans le payement des parts de prise. 224

Le même au même, 2 février. Le certificat sur l'honneur de la capture de l'artillerie est le document sur lequel le payement pourra être effectué. 225

Règle pour la distribution des parts de prise. 226

Bathurst à Prevost, 31 octobre 1813, concernant la distribution des parts de prise. 227

Prevost à Bathurst, 4 juillet 1813. Transmet rapport des officiers sur la distribution des parts de prise. 229

Rapport. 230

6 février, Londres. W. Smith à Goulburn. Demande que son congé soit prolongé. 474

9 février, Kent Road. R. Baker au même. S'était d'abord proposé de se rendre dans la Nouvelle-Galles du Sud ; est maintenant décidé à partir pour le Canada et demande une lettre de recommandation auprès du gouverneur. 9

— février, Londres. Norton au même. Comme il n'a pas reçu de réponse, le prie de faire ressouvenir Bathurst de leurs affaires. 357

10 février, Québec. L'évêque (anglican) de Québec à Bathurst. Se défend contre les accusations portées contre lui par Prevost et basées sur des lettres anonymes. Compare la condition de l'Eglise romaine avec celle de l'Eglise d'Angleterre. 419

13 février, Londres. Norton à Goulburn. Le remercie de l'attention qu'il a donnée à sa communication. Spécifie les armes que l'on est à préparer pour les chefs et guerriers méritants. Il aurait plus vivement apprécié l'honneur d'être appelé au poste de lieutenant-colonel si sa nomination avait été faite directement par le grand Père, vu qu'aucun des généraux sous lesquels il a servi ne voudra rester à son retour en Canada. 355

14 février, Oxford Str. et. Mémoire de Baptiste Jucherau Duchesnay. Rappelle ses services ainsi que ceux de son père lors de la formation du bataillon des Voltigeurs Canadiens et demande une concession de terres. 156

16 février. Londres. Sewell à Goulburn. Transmet des extraits du testament de McGill relatifs à l'université de Montréal et demande une entrevue. 475

16 février, Boston. Skinner à Bathurst. Le consulat n'étant pas organisé, envoie une liste des navires arrivés dans le district depuis le 1er avril (1815). Il serait à désirer que les vaisseaux britanniques fussent exclusivement employés pour le commerce colonial. Depuis qu'il avait été recommandé pour un consulat dans le sud en 1811, il avait écrit de temps à autre à Sa Seigneurie et avait agi comme consul gratuitement pendant près de 9 ans ; sa nomination comme commissaire pour les prisonniers et agent pour Lloyds. Espère qu'il succédera au consul actuel à Boston. 476

Digitized by Google

1816.

Inclus. Liste des navires britanniques qui sont arrivés à Boston du 1er avril au 31 décembre 1815. Page 479

18 février. Cork. Chearnly à Bathurst. Se propose d'émigrer avec sa famille en Canada; demande qu'on lui vienne en aide. 87

19 février, Québec. L'évêque (anglican) de Québec à Gordon (confidentielle). Transmet la correspondance concernant sa demande d'une concession de terres incultes et insiste pour que la question soit de nouveau étudiée. 429

Inclus. Extrait. L'évêque de Québec à Camden. 433

Extrait. Camden à l'évêque de Québec. 435

Castlereagh à l'évêque de Québec. 436

L'évêque de Québec à Castlereagh. 437

20 février, Edimbourg. Campbell à Bathurst. A reçu de nombreuses lettres demandant quel plan doit être adopté, cette saison, au sujet des colons. A fait insérer des annonces dans les journaux de l'Ecosse. Il est à désirer que la résolution du gouvernement soit connue, surtout en ce qui concerne la date de l'embarquement. Si l'on n'avait pas tant tardé, l'année dernière, à faire connaître la date du départ, les dépenses auraient été moindres. 125

21 février, Edimbourg. Le même à Goulburn. Transmet un exposé imprimé des privations endurées par les émigrants partis du domaine de lord Reay; les démarches faites pour poursuivre l'entrepreneur; demande si un passage ne peut pas être donné à ces gens-là. Bathurst peut-il lui procurer une carte du Canada? Parle de sa lettre à Bathurst concernant la résolution du gouvernement quant à la date de l'embarquement. Envoie un extrait d'une lettre reçue de Montréal; s'enquerra de la respectabilité de celui qui l'a écrite. Regrette d'apprendre que Bathurst est malade. 127

24 février. Villiars Street Gilpin à Bathurst. Désire savoir quels arrangements doivent être faits pour obvier aux embarras résultant de la révocation si soudaine du général Wilson, qui a été remplacé par Sherbrooke. 233

27 février, Clogtyordan. Richard Talbot à Bathurst. Comme le gouvernement ne donnera pas de passage cette année à ceux qui voudront émigrer en Canada, demande quels instruments aratoires, quelles provisions, etc., seront fournis aux colons en sus des terres. 540

28 février, Haslemere. Curtis à Goulburn. Demande comment il doit s'y prendre pour obtenir un passage pour le Canada. 89

29 février, Londres. Sewell au même. Compare la position des juges inférieurs du Bas-Canada avec celle des juges des colonies en général, et montre que l'augmentation des salaires de ceux-là ne peut-être invoquée par ceux-ci comme un précédent. 481

1er mars, Londres. W. Smith au même. Cherche à démontrer que les objections de ceux qui s'opposent à ce qu'il soit en même temps greffier du parlement provincial et Conseiller exécutif sont non fondées. 485

1er mars, Londres. McTavish, Fraser et Cie, et Inglis, Ellice et Cie, au même. Au sujet des attaques de la Compagnie de la Baie-d'Hudson et du comte de Selkirk. 298

1er mars, Londres. Le major Fulton à Bathurst. Est sur le point de retourner en Canada; demande à être nommé surintendant des colons; ses aptitudes. 202

2 mars, Londres. Simon McGillivray à Goulburn. Envoie correspondance concernant les différends avec la Compagnie de la Baie-d'Hudson. 300

3 mars, Londres. J. Strachan, fils, au même. A reçu sa lettre et l'a transmise à son père, qui a quitté la ville. 487

4 mars, Londres. B. Paget au même. Demande qu'il accorde une entrevue au capitaine Montresor et au major Duchesnay; ce dernier désire le voir au sujet d'une concession de terre qui lui a été faite. 389

4 mars, New-York. Wilson au même. Est arrivé à New-York et continuera son voyage au moins jusqu'à Albany. 546

5 mars, Londres. W. Milne à Bathurst. Demande une place en Canada avec une concession de terres. 301

Digitized by Google

1816.

6 mars, Londres. Mémoire du major Fulton demandant une concession de terrain. Page 204

6 mars, Cliffden. John Strachan à Goulburn. Ne croit pas que l'offre de pourvoir à son fils soit proportionnée à la cause. Page 688

6 mars, Londres. Bland à Bunbury. Demande que l'attention de Bathurst soit appelée sur le rapport des officiers supérieurs de l'artillerie, afin qu'il (Bland) puisse retourner au Canada. 80

8 mars, New-York. Wilson à Goulburn. Va partir demain pour le Canada. Il a appris que Drummond a dissous le parlement provincial. 547

9 mars, Strontian. D. Robertson Macdonald à Vansittart. La conséquence ruineuse pour les highlands du plan d'émigration proposé par le gouvernement. 302

11 mars, Poplar. Callan à Goulburn. Demande de l'emploi en qualité d'arpenteur ou en tout autre qualité au Canada. 90

14 mars, Camberwell. Mémoire de G. Coleman demandant une concession de terrain pour s'établir dans le Haut-Canada. 91

14 mars, Londres. Bland à Goulburn. Remercie pour l'ordre qui a été donné de payer son passage et ses frais. Demande, cependant, rémunération pour ses services de la valeur desquel il laisse au conseil de l'artillerie le soin de décider. Demande aussi une avance qui lui permette de payer des dettes qu'il a contractées en rendant ces services. 81

16 mars, Edimbourg. Campbell au même. A hâte de connaître le mode d'émigration qui sera adopté cette année afin de pouvoir prendre ses dispositions en conséquence. 132

16 mars, Winchester. E. B. Branton à Goulburn. Envoie un mémoire pour être soumis à Bathurst. 10

Inclus. Un mémoire qui fait connaître son emploi auprès de Prevost, qu'il avait été envoyé avec des dépêches et avait été obligé de rester à Londres pour aider à la défense de Prevost, ce qui lui a fait perdre son emploi de secrétaire civil et les allocations auxquelles il aurait eu droit s'il était resté au Canada; demande que les dépenses dont il transmet le compte soient soldées, outre une allocation pour ses pertes. 11

Compte de dépenses s'élevant à £325 10s. 15

Une note dit qu'il ne présente pas de compte pour pension.

18 mars. Chemin de Chelsea. Isaac G. Ogden à Goulburn. Expose ses propres services et ceux de son père, et demande une concession de terrain au Canada. Quel encouragement peut-il offrir aux colons qui ont demandé de partir avec lui. 372

19 mars, Edimbourg. Campbell au même. Demande que des instructions soient envoyées aux officiers des douanes à l'effet de donner de promptes facilités pour faire partir les navires avec des immigrants. A hâte de connaître les arrangements qui sont fait pour les colons. 133

20 mars, New Ross. Robert Elly à Bathurst. Trois familles se proposent d'aller au Canada à leurs propres frais. Quelle formule de requête est nécessaire pour obtenir une recommandation à une concession de terrain? 196

26 mars, Londres. C. Stewart à Bathurst. Appelle l'intention sur l'à-propos d'établir une cour de juridiction dans les townships de l'est du Bas-Canada, sa composition et la manière d'en payer les frais. 519

27 mars. Edimbourg. Campbell à Goulburn. A reçu avis de l'attention du gouvernement au sujet de l'immigration au Canada, et a pris des mesures en conséquence. 134

28 mars, Camberwell. Thomas Turner Otton à Bathurst. Est désireux d'aller au Canada. Demande des renseignements sur la manière d'obtenir des terres, etc. 374

29 mars, Havre de Grâce. F. P. Robinson à l'honorable F. Robinson. Son désir de pourvoir à ses filles lui fait demander que sa destination soit changée. Les Américains n'abandonneront pas leur réclamation contre l'Espagne. Il fait voile demain pour New-York. 461

29 mars, Edimbourg. Campbell à Goulburn. Depuis la publication de l'annonce il doute avoir bien compris les intentions du gouvernement. 135

Digitized by Google

1816.

29 mars, Edimbourg. Campbell à Goulburn. Comment ses doutes, exprimés dans sa lettre de ce jour, ont pris naissance. Demande une réponse par retour du courrier. Page 136

Inclus. Avis aux colons en perspective. 137

30 mars, (?) Edimbourg. Campbell à Goulburn. Envoie copie d'un paragraphe du *Globe* du 20 février concernant les intentions supposées du gouvernement au sujet de l'émigration. On dit qu'il existe une grande misère dans les highlands et dans d'autres parties du pays. 130

Inclus. Paragraphe du *Globe* concernant les intentions du gouvernement au sujet de l'émigration. 131

1er avril, Londres. Bland à Bathurst. Comme il n'a pas été tenu compte de sa lettre du 14 mars, il demande qu'elle soit produite et qu'on lui accorde secours. 84

2 avril, Londres. Cochrane à Goulburn. Demande que la lettre en faveur de Wylly soit soumise à Bathurst. 93

2 avril. Alexander C. W. Wylly au vice-amiral Cochrane. A demandé compensation pour les pertes qu'il a éprouvées dans la guerre avec les Etats-Unis. En attendant une décision au sujet de son mémoire, il demande secours. Comme ces pertes ont eu lieu sous son (Cochrane) commandement, il demande sa protection. 548

2 avril, Londres. Bouchette à Goulburn. Est presque prêt à partir; a reçu les instruments nécessaires, et fera preuve de tout le zèle possible au service dans lequel il est sur le point d'entrer. Demande la nomination d'un dessinateur compétent (pas indiqué); on pourra en avoir d'autres dans les colonies. Quels seront ses appointements? Il désire le savoir afin de pouvoir prendre des mesures pour ses travaux topographiques, qui n'ont pas encore été assez étendus pour couvrir ses déboursés. 55

Incluse. Liste des instruments nécessaires pour le service de la frontière conformément aux articles 4 et 5 du traité de paix conclu avec les Etats-Unis. 57

3 avril, Dorchester. W. Loveless à Bathurst. N'a pas reçu réponse à sa lettre. Un navire à bord duquel on lui avait promis passage gratuit est en chargement à Liverpool, et il n'attend que la lettre de Sa Seigneurie pour embarquer. 290

4 avril, Dunfermline. Norton à Goulburn. Lui remet en mémoire les carabines qui devraient être présentées à des chefs et guerriers distingués. Demande à savoir pourquoi sa nomination au grade temporaire de major au Canada a paru à *l'Officiel.* 358

4 avril, Reading. Couch à Bathurst. Pour un passage au Canada. 94

5 avril, Dickson à Goulburn. Transmet copie d'un document envoyé au ministère des colonies. 158

Inclus. Mémoire de Robert Dickson, agent des Indiens, faisant connaître ses services et demandant rémunération. 159

5 avril, Londres. Mémoire de Caldwell demandant la permission d'abandonner ses seigneureries, afin qu'elles lui soient concédées à nouveau en franc et commun soccage. 95

5 avril. New Ross. Robert Elly à Goulburn. Envoie les noms des trois familles au sujet desquelles il a écrit avec recommandations. 137

6 avril, Downing Street. Sir John Colpoys au même. Ayant vu le juge en chef du Canada, il (Colpoys) a l'intention d'écrire à Bloomfield au sujet de l'offre bienveillante de Bathurst. 97

6 avril, Annan. James Burgess, M. P., à Bathurst. Demande à savoir si des concessions de terrains seront accordées aux officiers et soldats qui ont fait du service dans la colonie pendant la guerre américaine, et si, dans le cas affirmatif, il pourrait transférer la concession à son frère. 16

8 avril, Londres, Bland à Goulburn. La somme d'argent expédiée le 5 n'était pas suffisante pour acquitter toutes les dettes; demande une entrevue pour avoir son opinion sur ce sujet et sur d'autres. 85

Digitized by Google

1816

9 avril, Camberwell. Thomas Turner Orton à Bathurst. Le navire sur lequel il désire aller au Canada doit mettre à la voile dans neuf jours. Demande que la recommandation en sa faveur soit envoyée au gouverneur. Page 375

11 avril, Liverpool. Cruickshank à Goulburn. Désire savoir s'il sera donné de l'aide aux émigrants cette année; 1,000 environ, principalement des Gallois et des Islandais, désirent s'établir au Cap-Breton. Ils auraient besoin d'aide. 98

11 avril, Hull. Grace Herbett au ministère des colonies et de la guerre. Comment doit-elle s'y prendre pour obtenir un passage pour elle-même et deux enfants afin d'aller rejoindre son mari au Canada. 247

12 avril, Cork. Chearnley à Bathurst. Le remercie pour les lettres de recommandation qu'il avait promises. Annonce que nombre de personnes habitant la partie du pays où il se trouve désirent émigrer. Il dépendra de l'action du gouvernement que ces personnes aillent au Canada ou s'établissent aux Etats-Unis, et ajoutent ainsi à la force d'une nation hostile.

14 avril, Londres. Douglas à Goulburn. Au nom de son frère, lord Queensberry, recommande que G. D. Rome soit envoyé au Canada en qualité d'arpenteur. 167

15 avril, Blackburn. Rév. W. Boardman à Bathurst. Se propose d'aller au Cap de Bonne-Espérance s'il peut participer aux avantages offerts. Il y a dans sa circonscription huit ou dix familles qui émigreraient aussi, mais elles préféreraient aller dans l'Amérique Britannique du Nord. 17

18 avril, Putney. R. L. Wigan à Goulburn. Demande l'un des emplois d'instituteur vacants au ministère des colonies. 550

19 avril, Hull. Grace Herbett au même. Envoie les certificats de son mariage et de congé de son mari. Elle n'a pas reçu de lettres de lui depuis quelque temps, mais elle apprend de bonne source qu'il réside actuellement près de Québec. 248

21 avril, Liverpool. Cruickshank au même. Un certain nombre de personnes partent pour le Cap-Breton dans l'un de ses navires. Il désire savoir si ces personnes recevront une concession de terrains comme affaire de droit, et sur quel principe le conseil détermine l'étendue de la concession. 102

24 avril, Buckland. Hoffmeister à Bathurst. Envoie copie d'un mémoire dont l'original a été mal adressé. 249

24 avril, Bermondsey. W. B. Parsons à Bathurst. Demande une concession de terrain, autant de terrains qu'il est possible d'en concéder, car il a l'intention d'emmener des hommes avec lui. 390

25 avril, Castle Town. Judith Donohoe. Mémoire dans lequel elle expose qu'elle a été informée par son mari qu'un billet de passage sera fourni aux femmes et enfants des soldats qui ont fait du service dans l'Amérique du Nord, à qui aussi des terrains seront concédés, et demandant à bénéficier du règlement. 168

25 avril, Gosport. J. B. J. Duchesnay à Goulburn. Demande que sa demi-solde de major aux Voltigeurs Canadiens soit payée en Angleterre. 170

26 avril, Pentonville. Samuel Grove au même. Propose de fonder un établissement agricole au Canada. 236

26 avril, Londres. J. Sewell au même. Défend son frère contre l'accusation que dans son "compte-rendu de l'affaire de Plattsburgh" il a voulu jeter du blâme sur Prevost. 492

27 avril, Savoy. C. F. A. Sturkopff au même. Arrivée d'un maître d'école de Wurtemburg, avec une femme et huit enfants. Peut-on lui fournir un passage au Canada et une concession de terrain? 490

27 avril, Dunfermline. Norton au même. Transmet une lettre de Drummond. Il a écrit au sujet des armes pour les chefs et guerriers; son ardent désir d'arriver au Canada avant la fin de l'été. 360

27 avril, Belfast. John Wilson Ferguson à Bathurst. Demande une réponse à son mémoire. 205

Incluse. Demande d'une recommandation auprès du gouverneur de Québec. 206

Digitized by Google

1816.
1er mai, Londres. Robert Dickson à Goulburn. Le remercie de sa bienveillance et de celle de Bathurst. Demande qu'outre l'annuité promise il lui soit payé £1,000 pour couvrir ses frais de voyage. Recommande d'autres officiers jetés dans le dénument par leur renvoi du département des affaires indiennes. Page 171

Incluse. Liste d'officiers et d'interprètes. 174

3 mai, Londres. Bouchette à Goulburn. Transmet des documents se rattachant à son ouvrage sur le Canada; la vente a été si lente qu'il s'est endetté d'une somme considérable. Demande que l'affaire soit soumise à Bathurst, afin qu'il recommande à la province une rémunération que Bouchette croit avoir méritée. 58

Inclus. Extraits des procès-verbaux de la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada. 60

Note de sommes non acquittées par la publication des cartes topographiques de Bouchette, etc. 62

6 mai, Applecross. Mémoire d'Alexander McLeod et de cent familles de paroisses des highlands demandant de l'aide pour s'établir au Canada. 308

6 mai, Southwark. Jesse Smith à Bathurst. Expose ses services et ceux de son fils; il demande un passage à Québec pour lui-même et sa famille. 495

7 mai, Yarmouth. Robert Smart à Goulburn. Demande un terrain à titre de soldat réformé, et désire savoir comment il doit s'adresser à l'Hôpital de Chelsea au sujet de sa pension. 496

8 mai, Londres. C. Stewart au même. Demande une entrevue pour conférer au sujet de maîtres d'écoles et d'autres questions intéressant le Canada. 521

8 mai, Londres. Sir Richard Williams à Bathurst. Réitère son désir de présenter des esquisses militaires aux Etats-Unis (*voir* 3 janvier). 552

8 mai, Pentonville. Grove à Goulburn. A-t-on encore l'intention d'accorder des concessions de terrains à ceux qui s'établissent colons au Canada, et, dans le cas affirmatif, comment peuvent-elles être obtenues? 237

9 mai, Londres. Bouchette au même. Présente les réclamations des Hurons de la Jeune-Lorette, et demande l'ouverture d'une enquête à leur sujet. 63

9 mai, Colpoys à Goulburn. Transmet un mémoire pour faire décider s'il peut être tourné à l'avantage de son neveu, John Colpoys Blomfield. 103

Inclus. Mémoire sur l'acte de 1774 concernant les salaires au Canada; tous les appointements dans les cours ont été augmentés, sauf ceux du greffier de la Couronne. 104

9 mai, Belmont. Lady Prevost à Bathurst. Désire connaître le sort du mémoire que le commandant en chef avait été prié de présenter au prince régent. La calamité résultant de la mort de sir George Prevost avant que sa cause ait pu être examinée avec soin. 396

9 mai, St. Hilier. Milne à Goulburn (?) A reçu avis que Bathurst doit ordonner qu'une concession de 800 acres de terres lui soit faite au Canada; demande comment il doit s'y prendre pour obtenir la concession, etc. 314

11 mai, Hull. Grace Herbett au même. Est prête à venir à Londres pour s'y embarquer dès qu'elle en aura reçu l'ordre. 257

11 mai, Dunfermline. Norton à Goulburn. A prié Davison de venir s'enquérir des questions qui ont été réglées. 361

12 mai, Londres. Bouchette à Torrens. Concernant la proposition de lui conférer la dignité de chevalier. 65

14 mai, Londres. Capitaine Roxburgh à Goulburn. Demande le paiement d'une partie de ses dépenses pour avoir apporté des dépêches. 463

14 mai, Dunfermline. Norton au même. Espère que sa santé est rétablie. Remercie pour sa communication au gouvernement et la décision de Sa Seigneurie, grâce à laquelle il espère présenter aux guerriers un témoignage de l'estime de Son Alteste Royale. Concernant des terres pour les Indiens, et son désir (à Norton) de faire réunir les différentes tribus du Canada. 362

Digitized by Google

1816.

15 mai, Southwold. Robert Bull au ministère de la guerre et des colonies. A été désappointé au sujet d'un billet de passage pour lui-même et sa famille au Canada; demande conseil. Page 19

16 mai, Londres. Thomas Bishop à Goulburn. Se propose d'aller au Canada; demande, si le gouvernement donne de l'aide, qu'on lui fournisse des instruments aratoires, des rations et un passage sur le Saint-Laurent et les lacs. Il a les moyens de cultiver plusieurs centaines d'acres, et espère être recommandé aux autorités compétentes pour recevoir une concession libérale. 20

20 mai, Québec. Fulton au même. Regrette ne l'avoir (Goulburn) pas vu pour lui rappeler sa promesse de donner un ordre de 1,500 acres qu'il doit recevoir pour ses services. 211

21 mai, Bolton. W. Speakman à Bathurst. La misère et les souffrances des tisserands de Bolton; demande secours. 497

21 mai, Londres. Capitaine Roxburgh à Goulburn. Appelle l'attention sur sa requête du 14 du courant. 464

22 mai, Londres. Thomas Bishop à Bathurst. Demande qu'on lui donne une lettre de recommandation auprès du gouverneur du Haut-Canada. A déjà obtenu un billet de passage pour lui-même et sa famille. 22

24 mai, Edimbourg. Campbell à Goulburn. Quels renseignements doit-on donner à ceux qui en demandent sur l'encouragement offert aux colons du Canada? 139

28 mai, Londres. McGillivray au même. Fait savoir comment les lettres adressées à Robert Dickson peuvent lui parvenir. 315

28 mai, Belmont. Lady Prevost à Bathurst. Demande un témoignage non équivoque de l'honneur de sir George Prevost; sinon, elle emploiera tous les moyens en son pouvoir pour faire rétablir sa réputation. 398

29 mai, Londres. C. J. Bell à l'archidiacre Workham. Demande son intervention pour lui faire obtenir le paiement de £65 10s. qui lui sont dus à titre de haute-paye pendant qu'il commandait une canonnière sur le lac Champlain. Ses papiers sont devant la Trésorerie. 23

29 mai, Belfast. Stewart à Bathurst. A expédié des navires à Québec avec chargements et émigrants. Se propose d'envoyer un navire à Québec; des recommandations seront-elles données à de respectables colons qui partiront par son navire pour le Canada? 499

30 mai, Londres. John Smith et Thomas Atkins à Henry Goldin (Goulburn ?). Ont terminé leur temps de service au 41e régiment, et demandent un passage et une concession de terrains, car ils désirent se faire colons au Canada. 500

1er juin, Fort George. Mémoire de Merrett et d'officiers des dragons provinciaux du Haut-Canada, pour demi-solde. 319

Inclus. Mandat pour lever des corps, daté 3 mars 1813. 321

Obligation contractée par une recrue. 322

Troisième et quatrième articles de la deuxième section des articles de guerre. 324

Extrait de l'ordre général du 9 juillet 1813 notant le zèle et l'activité de Merritt. 326

Certificat du capitaine James Fitzgibbon, 1er avril 1816, des services de Merritt. 327

3 juin, Londres. Bouchette à Goulburn. Son ardent désir de partir pour le service public, mais les conditions où il se trouve exigent que le chiffre de son traitement soit fixé, afin qu'il puisse prendre des mesures pour ses travaux topographiques. Demande une avance. 67

3 juin, Edimbourg. Norton au même. A tiré pour £50; remercie Goulburn. 364

5 juin, Harley Street. Cochrane au même. Transmet la lettre d'une personne qui a servi de guide dans l'expédition de la Nouvelle-Orléans. Recommande rémunération pour les services, souffrances, etc., de cette personne. 105

Digitized by Google

1816.

John Lloyd à Cochrane, 14 juin. Ses services comme guide, ses souffrances comme prisonnier, son arrivée à Londres sans ressources. Demande secours. Page 106

8 juin, Londres. Myers à Goulburn. A été gravement blessé au Canada; demande une concession de terrain. 316

9 juin, Manchester. Anonyme, signé *Observer*, à Bathurst, concernant des permis octroyés à de bons ouvriers d'aller aux colonies. On croit que l'Afrique serait d'une grande valeur pour le commerce du pays; les forçats de sept ou quatorze ans pourraient y être envoyés pour travailler aux fortifications.

Inclus. Règlements proposés pour l'émigration. 4

10 juin, Cork. Chearnley à Bathurst. En recevant promesse de lettres pour Drummond, s'est rendu auprès de lord Lismore pour paiement de sommes dues, mais a été refusé. Demande à s'engager comme volontaire pour Botany Bay. 108

10 juin, Savoy. E. F. Bonnebery à Goulburn. Avait pensé que des agriculteurs seraient désirables pour le Canada, et que l'aide de deux coopérateurs seraient importante pour le maître d'école. 465

12 juin, Halifax. Yorkshire. Henry Jackson à Goulburn (?). Est désireux de s'établir au Canada. Quelle quantité de terrain lui sera concédée? 255

12 juin, Belfast. Stewart à Bathurst. Il étudiera strictement la moralité de toutes les personnes qu'il pourra désigner comme colons pour le Canada. Le danger créé par l'émigration d'artisans aux Etats-Unis. 502

12 juin, Londres. C. Stewart à Goulburn. Envoie les noms de la famille Wurtemberg qui sollicitent un passage pour Québec. Transmet une lettre concernant deux autres individus. Si les trois étaient envoyés on pourrait leur concéder un lot plus grand que 100 acres, ou on leur promettra de leur en concéder davantage après que le premier lot aurait été amélioré. Il pourrait être à l'avantage mutuel de Salen, le maître d'école, et des autres qui partent, d'apprendre aux jeunes gens du Canada qu'ils doivent aller sur le même vaisseau. 522

Inclus. Noms des membres de la famille destinés au Canada, avec observations. 523

14 juin, Québec. Evans à Bathurst. Demande qu'on lui concède plus que 100 acres, car il a les moyens d'en cultiver 500. 198

17 juin, Belmont. Lady Prevost à Bathurst. N'a pas l'intention de solliciter une marque imméritée de l'approbation royale des services de son mari. Sa carrière militaire distinguée aux Indes Occidentales. Son administration des affaires militaires au Canada avec des troupes insuffisantes, les provinces étant sans défense. Sir James Yeo n'a pas indiqué d'accusations lorsqu'il était l'hôte de Prevost. Elle possède des documents établissant que la sentence de la cour martiale maritime était illégale et sans précédents. Elle ne demande pas que sa famille soit élevée à la pairie, mais qu'elle reçoive des marques d'honneur qui réhabilitent sa réputation. 401

Inclus. Extraits de lettres de sir James Craig concernant la défense des Canadas. 410

18 juin, Hambourg. C. A. Hurt à Bathurst. Demande des renseignements sur les perspectives d'un colon au Canada, et si un médecin aurait chance de s'y établir. 251

18 juin, Belfast. John Shaw et Cie à Bathurst. Ils ont un navire en destination de Québec. Quels encouragements donne-t-on aux émigrants? L'émigration aux Etats-Unis a été considérable. Si l'Amérique britannique offrait des perspectives brillantes, plusieurs iraient là. 504

19 juin, Chambly. Certificats du major Lisle touchant l'efficacité des dragons provinciaux. 328

— 23, Soho. Neil McKeowan à Goulburn (?) Demande un emploi de chirurgien. (Le mois n'est pas indiqué dans la requête.) 306

Digitized by Google

1816.

27 juin. Londres. C. D. Jermy à Goulburn (?) Ne peut trouver le lieu de résidence de John Lloyd. Page 274

29 juin, Londres. Lawrence Bathurst à lord Bathurst. Demande une entrevue. 25

30 juin, Londres. Bouchette à Goulburn. Envoie copie de la lettre du 3. Réitère ses représentations quant à son désir d'être sur les lieux dès que le service commencera et au travail pour lequel il s'est préparé; serait aise de lui montrer (à Goulburn) les appareils. Espère qu'il saura bien exposer sa cause (à Bouchette). 69

— juillet, Plymouth. Samuel New au même. Pourquoi il s'en retourne au pays natal. Sa mauvaise santé ne lui permettant pas de cultiver la terre. Demande le remboursement de son dépôt en argent. 368

2 juillet, Hambourg. Mellish à Bathurst. Annonce que trois personnes désirent aller s'établir au Canada, et demande si elles peuvent avoir un passage gratuit en Angleterre. 317

3 juillet, Belmont. Lady Prevost à Bathurst. Nouvelle défense de la réputation de son mari. 415

8 juillet, Belfast. Robert Stewart à Bathurst. Les émigrants à destination du Canada y vont par différentes voies, et désirent avoir séparément des recommandations auprès du gouverneur. Quelle est la quantité probable de terrains qui serait concédée? Sera-t-il donné de l'aide jusqu'à ce que les colons soient établis? 505

9 juillet, Londres. Ross Cuthbert à Goulburn. En qualité de Conseiller exécutif est venu donner des renseignements sur le Canada. Regrette d'être ainsi venu contre toute étiquette; à l'avenir il prendra un autre moyen. 110

11 juillet, Belmont. Lady Prevost à Bathurst. Sa gratitude envers M. Gordon est envoyée à Belmont. 417

11 juillet, Londres. Cause de John Young, qu'il demande d'être examinée. 562

Inclus. Etat concernant les patentes de l'armée, daté 30 mars 1815. 572

Rapport d'un comité du Conseil sur la requête de John Young demandant de nouvelles concessions de terrains. 582

12 juillet, Kensington. Norton à Goulburn. Gore ayant refusé la pension qui lui avait été octroyée par Drummond et qui avait été confirmée, ne serait-il pas nécessaire qu'il reçût quelque document établissant la confirmation? 365

13 juillet, Worcester. Sheaffe à Bathurst. Transmet des documents relatifs aux réclamations de la famille Coffin demandant des terrains. 506

Inclus. Pétition des héritiers de John Coffin. 507

Rapport d'un comité du Conseil au sujet de la pétition. 511

Loring à John Coffin, 19 mars. L'administrateur ne peut, sans un ordre spécial, concéder la grande quantité de terrains demandée. 513

16 juillet, Kensington. Norton à Goulburn. Désire vivement avoir une réponse écrite au sujet de sa lettre de vendredi. Ne peut pas, pour son bien-être et celui de sa famille, différer trop longtemps de partir. 366

16 juillet, Londres. John Young à Bathurst. Il est de service, mais il laisse son adresse pour le cas où Sa Seigneurie aurait un engagement. 586

17 juillet, Fort William. William McGillivray à ———. Compte rendu de la bataille entre Semple et les métis de la Compagnie du Nord-Ouest. Décès de Semple; irritation des métis à la mort de l'un des leurs. Aucun des gens du Nord-Ouest ne se trouvait à moins de cent milles de la place. 329

17 juillet, Londres. Norton à Goulburn. Drummond lui a donné l'assurance que la confirmation de la pension était décidée. Ne peut quitter la ville avant d'avoir eu des nouvelles à ce sujet. Désire vivement partir le plus tôt possible. 367

17 juillet, Dover Street. H. Ainslie à Bathurst. Gilbert Ainslie a été par Wilson nommé greffier de la Couronne du Bas-Canada, et cette nomination attend la confirmation de Bathurst. Il a écrit à lord Lonsdale à ce sujet. 6

Digitized by Google

1816.
24 juillet, Helingiand. Irwin Dawson à Goulburn. Sollicite une concession de terrains au Canada, et transmet des documents établissant les services qu'il y a faits. Page 175

Inclus. Mémoire. 176

Col. John Murray à Dawson, 6 mars 1815. Attestation de ses services. 178

Major général Riall à Torrens, 16 janvier 1816. Témoignage en faveur de Dawson. 180

14 juillet, Londres. C. Stewart à Bathurst. Transmet un document exposant les raisons qui font recommander une souscription pour aider les habitants des townships de l'est à construire des églises. 524

Inclus. L'opuscule *The Church of England in Canada* adressé aux âmes pieuses et charitables. 525

Liste de souscription. 529

30 juillet, Bethnal Green Francis Fortier. Demande de haute-paye. 212

4 août, Castle Martyr Lord Shannon à Bathurst. Demande une lettre de recommandation pour John Keatinge, qui se propose d'aller au Canada. 514

5 août, Brancepeth Castle. Drummond à Goulburn. Transmet des documents appartenant au bureau du secrétaire militaire de Québec, qui devraient être envoyés à ce poste. 181

9 août, Brancepeth Castle. Le même à Bathurst. Recommande que la division droite reçoive des médailles pour la capture du fort Niagara, les engagements de Black Rock et de Buffalo, et particulièrement pour la bataille de Lundy's Lane; à la conduite de cette division est due la conservation du Canada. 182

13 août, Rotherthithe. John Lambert au même. En qualité d'assistant il est allé au Canada avec son père, mais n'a reçu que £6, monnaie courante, pour deux ans et demi. Si James Campbell, actuellement à Bécancour, a été indemnisé de prétendues dépenses pour lui (Lambert), il désire en connaître la somme. 292

13 août, Londres. J. R. Hoyle au même. A servi aux Voltigeurs Canadiens et ensuite au 9e Dragons. Demande un billet de passage au Canada et une concession de terrains. 253

13 août, Québec. J. Sewell à Goulburn. A reçu copie du rapport du Conseil exécutif au sujet de l'affaire de son frère ; sur ce rapport il base une requête de réintégration. 515

13 août, Farcham. Samuel et Harriet New à Bathurst. Exposent leur situation précaire et demandent la remise de leur dépôt d'argent. 369

31 août, Cork. Chearnley au même. Est prêt à se rendre au Canada en recevant des lettres de forte recommandation auprès du gouverneur. 111

3 septembre, Netherby. C. Stewart à Goulburn. Envoie copie de la liste des souscripteurs aidant les townships du Bas-Canada à construire des églises. 534

15 septembre, Leith. J. Kerr à Bathurst. Avait eu l'intention de délivrer en personne les dépêches qu'il avait reçues à Québec, mais pour cause de maladie dans sa famille il les envoie par courrier. Si Sa Seigneurie désire qu'il aille à Londres, il s'y rendra en recevant avis à cet effet. 276

23 septembre, Megginch Castle. Drummond au même. Transmet et recommande un mémoire du capitaine Merritt avec documents. 184

Inclus. Merritt à Harvey, 1er juin. Demande haute-paye, de la même manière que les Voltigeurs. 185

Certificat de Harvey, 30 juin, attestant les services rendus par la troupe de cavalerie de Merritt. 186

24 septembre, Londres. Oct. Scott à Goulburn. Transmet certificat de mariage et recommandation en faveur de la veuve du lieutenant Porter, pour la faire inscrire sur la liste de pension. 517

27 septembre, Londres. A. Middleton à Bathurst. Demande si un compte rendu officiel de la mort de Semple a été reçu, pour être communiqué à ses parents dans le nord. 333

Digitized by Google

1816
1er octobre, Londres. W. Pepperrell à Goulburn. Recommande que, en raison de ses services et de ceux de son père, Stephen soit réintégré dans son emploi. Page 392

3 octobre, Errol. Drummond à Bathurst. Transmet une réclamation du lieutenant-colonel James pour avances faites aux Indiens, le zèle et l'attention du lieutenant-colonel James à contrôler la vaste distribution de provisions aux Indiens ayant effectué de notables économies. Son succès à gagner l'affection des sauvages et à les empêcher de commettre plusieurs excès. 187

Inclus. Le lieutenant-colonel James à Drummond, 25 septembre. Expose ses services pendant qu'il était en charge du département des affaires indiennes, ainsi que démontrés par la correspondance avec le secrétaire militaire. Comment il s'est assuré des services des tribus indiennes, etc. 189

12 octobre, Québec. Sherbrooke à l'évêque de Québec. Lui accorde un congé. 438

12 octobre, Londres. Lieutenant-colonel James à Bathurst. Envoie un extrait de la lettre de Foster, secrétaire militaire, concernant ses services. Inclus un mémoire sur le département des affaires indiennes, Haut-Canada. 256

Inclus. Mémoire. 258

19 octobre, Edimbourg. J. O. V. Wilson à Bathurst. A pris ses dispositions pour aller au Canada, mais désire savoir dans quelle partie de ce pays le gouverneur lui conseille de s'établir. 553

20 octobre, Londres. De Puisaye à Goulburn. Demande que la décision de faire examiner ses réclamations soit communiquée au gouvernement provincial, et d'envoyer une liste des documents en sa possession. Ne s'attend pas à vivre jusqu'à ce que la réponse arrive du Canada, mais demande qu'elle soit envoyée à sa femme, qui ne porte pas son nom, attendu que ses moyens ne lui permettent pas de la faire vivre selon son rang réel. Ell est seulement connue sous le nom de madame Smithers. 393

22 octobre, Québec. L'évêque (anglican) de Québec à Sherbrooke. Concernant la condition de l'Eglise d'Angleterre au Canada. 439

Incluses. Adresse du clergé à l'évêque. 448

La réponse de l'évêque. 451

Adresse des syndics pour la construction d'une église dans le township de Compton. 452

23 octobre, Cork. Chearnley à Bathurst. Transmet copie d'une lettre de Peel à l'effet qu'il l'a (Chearnley) fortement recommandé à lord Bathurst, et ne doute pas qu'il recevra des lettres du gouverneur du Canada en sa faveur. 112

3 novembre, Airdrie. Rév. A. Duncanson au même. Demande si un billet de passage et un traitement seront accordés à une personne bien compétente à donner l'instruction religieuse, envoyée au Canada par le synode associé. 192

5 novembre, Kirkintilloch. William Fergus au même. Ecrit au nom de plusieurs familles de la classe ouvrière qui désirent aller au Canada ; pourraient elles avoir l'aide d'une traversée, etc. ? 215

7 novembre, Londres. F. Battersby à Goulburn. Envoie des réponses avec les règlements concernant l'établissement d'officiers de corps licenciés au Canada. Pourrait-on accorder des modifications, car les termes sont assez rigoureux pour empêcher presque d'accepter ce qui pourrait être un avantage? 26

A. W. Cochran à Battersby, 24 juillet. La requête du capitaine Cochrane demandant la permission de faire occuper par un représentant les terres auxquelles il a droit a été renvoyée au sous-quartier-maître général contrôlant la colonie établie sur la rivière Rideau, où les soldats du régiment de Glengarry doivent être placés. Envoie des extraits du rapport, auquel Son Excellence donne son acquiescement. 27

Inclus. Rapport de Cockburn à l'effet que si le capitaine Cochrane reçoit l'ordre de s'en retourner au service en Angleterre, ce n'est pas une raison pour qu'il n'obtienne pas sa concession en revenant dans un espace

Digitized by Google

1816.

de temps raisonnable; mais ne peut pas recommander qu'il reçoive sa concession avant de partir et de la faire défricher en son absence, car cette permission aurait un mauvais effet sur la colonie. Page 28

Demandes de renseignements sur les conditions d'établissement, avec réponses, en colonnes parallèles. 30

Cockburn à Battersby, 27 juillet. Son Excellence n'approuve pas que les instructions adressées au surintendant des colons soient envoyées du bureau. Désire qu'à son arrivée à Londres il s'adresse à Bathurst, à qui une copie a été envoyée. Lui dire (à Cockburn) le point particulier sur lequel il désire renseignement. 38

8 novembre, Londres. Greenwood, Cox et Cie, à Goulburn. Quels appointements ont été attribués à sir James Craig et à sir George Provost en qualité de commandats en chef dans l'Amérique du Nord, et quelles gratifications sont attribuées aux officiers par ordre du secrétaire des colonies, afin de répondre à Sherbrooke. 238

12 novembre, Londres. Mémoire de Jos. Carl Krogg et B. Gallina, ci-devant de conscription italienne, à l'effet que, pour avoir servi la Grande-Bretagne, ils ont été privés de leurs propriétés en Allemagne. Ils ont été conseillés d'aller s'établir au Canada, et ils demandent la concession de terrains ordinaires. 277

16 novembre. Westminster Hall. P. Gibbs à Bathurst. Marshall est probablement le plus apte à la charge de tous ceux qui se présenteront à lui. Son mariage malheureux, mais il ne se propose pas d'amener sa femme au Canada, ni de lui permettre de l'y rejoindre. 239

18 novembre, New Street. Ellice à Goulburne. Il lui répugne de créer des embarras en demandant redressement contre les actes insensés de Selkirk. Le gouvernement du Canada refuse d'intervenir avant que des instructions aient été reçues, et Selkirk doit être laissé dans l'occupation des possessions de la Compagnie du Nord-Ouest. Désire en être informé lorsque les rapports officiels arriveront du Canada. 200

19 novembre, Londres. Charles Whitcher à Bathurst. Par de grands efforts il est parvenu, avec M. Felton et leurs associés, à remplir les conditions d'établissement, difficultés causées par les réserves de la Couronne et du clergé. 554

18 novembre, Inner Temple. Marshall au même. Il est fier de ce que la recommandation du lord juge en chef soit telle qu'elle le (Marshall) rend digne d'être remarqué. Accomplira ce que son père a entrepris. 334

20 novembre, Londres. John Young au même. Explique sa cause et discute les termes de l'ordre de Sa Seigneurie. 587

20 novembre, Broadford. D. McCrummen au nom des Highlanders d'Inverness et de Rosshire réduits à la misère, demande de l'aide pour leur immigration, car plusieurs d'entre eux n'ont pas les moyens de payer leur passage; quelques-uns peuvent en payer une partie. 335

21 novembre, Londres. J. Kerr à Goulburn. Demande que son congé soit prolongé. 284

21 novembre, Londres. Mémoire de James Kerr. Expose ses services comme juge au Canada, et demande une pension. 279

21 novembre, Londres. Greenwood, Cox et Cie, à Goulburn. Envoie un extrait de la lettre de Sherbrooke concernant des gratifications. On lui a refusé les frais ordinaires d'équipage pour la raison que ce n'est pas permis en temps de paix. Ils connaissent le traitement du commandant des troupes au Canada, mais ne peuvent savoir quelles sont les autres attributions. 241

Inclus. Extrait de la lettre de Sherbrooke concernant les allocations. 242

23 novembre, Edimbourg. Campbell à Goulburn. Transmet la lettre et les documents envoyés par Holliday au sujet de la nomination d'un pasteur. La moralité des hommes désignés. 140

Inclus. Liste des documents mentionnés dans la lettre. 141

Pétitions de colons écossais. 142

Digitized by Google

1816.

Colons d'Elizabettetown, 28 juin, à Campbell, concernant un ministre, Page 145

La même de la même date, à MM. Peddie et Hall, d'Edimbourg, sur le même sujet. 147

23 novembre, Londres. Considine à Bathurst. Propose un plan pour transporter des marchandises de Montréal à Lachine par des jetées sur le fleuve, ou bien de les voiturer sur chemin ou de construire un canal. 141

26 novembre, Edimbourg. J. O. V. Wilson à Bathurst. Sa gratitude à Sa Seigneurie pour avoir bien voulu se rendre à sa requête. 556

26 novembre, Londres. Ommanney et J. Druce à Goulburn. Demandent un exposé certifié des services du capitaine Richard O'Connor, qui a rempli la charge de commissaire sur les lacs, afin de régulariser ses appointements. 376

28 novembre, Londres. Considine au même. Envoie un plan pour améliorer la navigation du Saint-Laurent entre Montréal et Lachine. 116

Inclus. Plan. 117

28 novembre, Londres. Mémoire de William Osgoode, ci-devant juge en chef du Bas-Canada, pour une concession de 12,000 acres de terres dans le township de Potton, Sutton ou ailleurs. Relate ses services à l'appui de la demande. 377

30 novembre, Londref. Le quartier-maître Bellman à Goulburn. Le lieutenant-colonel May est allé en Suisse, mais le major C. de Villatte donnera tous les renseignements demandés au sujet de Bellman. 39

Inclus. Mémoire de Bellman, exposant ses services et demandant un passage au Canada pour lui-même et pour sa famille. 40

1er décembre, Londres. John Young à Goulburn. En réponse à la demande qu'on lui fait de dire quand il se propose de retourner au Canada, le gouverneur exposant la nécessité de remplir les fauteuils vacants au Conseil exécutif, annonce qu'il se propose de retourner à Québec par l'un des premiers navires du printemps, et demande en conséquence que son congé soit prolongé jusqu'au mois de juin. Il peut prendre ses mesures pour partir par l'un des premiers navires à destination de Boston ou de New-York afin d'être à Québec plus tôt. 595

2 décembre, Londres. Le même au même. A transmis document remis par lord Lonsdale; donnera verbalement tout autre explication qui pourra être jugée nécessaire. 597

2 décembre, Inner Temple. Marshall au même. Demande une entrevue. 341

3 décembre, Chalfort. L'évêque (anglican) de Québec à Bathurst. Demande une entrevue. 455

16 décembre, Albany House. W. Osgoode à Goulburn. Explique les raisons qui lui font demander, par mémoire à Bathurst, une concession de terres. 380

17 décembre, Londres. L'évêque (anglican) de Québec à Bathurst. La question des titres en ce qu'ils touchent à la fondation de paroisses et de presbytères suivant l'établissement de l'Eglise d'Angleterre, réglée par l'acte de 1791. 458

17 décembre, Londres. Le même au même. Désire donner sa démission, à cause de son âge et des fatigues imposées par sa charge. 456

18 décembre, Londres. Mémoire (en français) de Kregg et Gallina, ci-devant de la conscription italienne, demandant de l'aide en attendant que le bâtiment sur lequel ils doivent s'embarquer mette à la voile. 285

Incluse. Copie de recommandation de Goulburn à Sherbrooke, 19 novembre 1816, en faveur de Kregg et Gallina. 288

18 décembre. Edimbourg. Campbell à Goulburn. Désire savoir quelle recommandation il va recevoir pour son travail au sujet des émigrants. 149

19 décembre, Wickham. Charles Witcher à Bathurst. Demande que de nouveaux associés reçoivent des concessions de terrains, et que quelques colons inférieurs reçoivent un billet de passage et des rations. 557

20 décembre, Belfast. McCloy à Bathurst. A deux navires qu'il se propose d'envoyer au Canada, au printemps. Quel encouragement serait-il donné afin qu'il

Digitized by Google

1816.

puisse diminuer le prix de la traversée pour les gens pauvres qui se proposent d'émigrer? Quel encouragement est offert aux personnes qui paient leur passage? Est-ce que les règlements douaniers, qui exigent que les navires ayant à leur bord des passagers à destination du Canada doivent être munis d'une ordonnance du conseil, ne pourraient pas être mis de côté? Page 342

24 décembre, New-York. James Buchanan à Bathurst. Son grand désir pour le peuplement du Canada; depuis le mois de mai dernier, il a choisi et envoyé là 300 personnes qui sont arrivées à New-York. En raison de nombreuses demandes, il a écrit à Sherbrooke, sur le sujet de l'émigration, une communication dans laquelle il propose un plan pour obtenir un rapport sur l'état du Canada et de la Nouvelle-Ecosse afin de renseigner les gens qui voudraient se faire colons. Donne une liste de questions dont les réponses formeront la base du rapport. Ce rapport pourrait être prêt en deux mois à être imprimé et distribué dans toute la Grande-Bretagne et l'Irlande. Réfère à sir John Stewart, député de Tyrone, pour sa compétence. 42

Incluse. Buchanan à Sherbrooke. 10 décembre 1816. Soumet une requête de Young qui a parcouru 1,200 milles au Canada et qui désire y transporter ses pénates si une bonne situation lui est donnée. Au sujet d'émigrants il a écrit à Gore, à l'ambassadeur de Washington et au gouvernement impérial; il avait espéré que si les communications avaient été jugées importantes, il aurait reçu des instructions. Son regret de ne pouvoir envoyer au Canada un nombre considérable de journaliers et d'artisans actifs en payant leurs frais de voyage, qui auraient été remboursés. Il y avait envoyé 305 personnes; mais ayant été informé indirectement qu'il ne devait plus en expédier, il suppose que ses efforts n'ont pas été approuvés, et conséquemment il n'en fera plus rien; mais il offre des observations sur l'émigration qui, dans la présente conjecture favorable, pourrait être dirigée sur le Canada. Signale des objections contre le mode actuel et expose un plan en détail. 45

27 décembre, Londres. Ben Gibb à Goulburn. Bland, en demandant la rémunération ordonnée par Bathurst, a été informé par Sherbrooke qu'il n'avait pas reçu d'ordres. Ont-ils été envoyés, et à quelles dates? 243

28 décembre, Londret. Eugène O'Reilly à Bathurst. Ayant servi pendant trois ans dans la marine royale sur les lacs du Canada, et ayant reçu l'ordre de s'y rendre de nouveau, demande une concession de terrains dans n'importe lequel des établissements nouveaux. 283

30 décembre. Bland à Crew. Observations sur son fusil à répétition et les pierriers qui ne sont pas semblables à ceux qui étaient précédemment en usage, et réponses aux objections de la commission de l'artillerie. 72

Incluse. Courte description du pierrier et du fusil à répétition fabriqués par John Bland. 78

31 décembre, Londres. Le lieutenant James Gordon à Goulburn. A reçu des blessures graves en 1813. Envoie copies d'une requête et d'autres documents, et comme le secrétaire de la guerre ne prend pas connaissance de la milice canadienne, espère que Bathurst étudiera son cas. 244

Sans date. Charles Fathergill à Goulburn (?) Quelle est la plus grande quantité de terrains qu'il pourrait recevoir pour s'établir au Canada? Il possède des terres dans la Pensylvanie, mais, sujet britannique, il préférerait s'établir au Canada. 207

Une seconde lettre sans date sur le même sujet. 209

Colonel Brooke. Note en réponse à la question de la Trésorerie au sujet de l'espace de temps pendant lequel il avait droit à la solde, que les troupes sont entrées dans la Chesapeake le 12 août, et qu'il a reçu la permission de retourner en Europe le 25 décembre—en 1814. 24

Digitized by Google

ÉTABLISSEMENTS MARITIMES; LEVÉES HYDROGRAPHIQUES DES LACS, 1816.

Q. 141-1. Q. 141-2.

1816.
6 juillet.

Croker à Goulburn. Rapport par l'amirauté sur l'établissement maritime du Canada, tel que le commodore Owen en a fait rapport; inclu des documents qui doivent être communiqués à Bathurst et dont suit une liste. Ils couvrent l'amélioration du transport entre Montréal et Kingston, y compris le canal Lachine; défense du transport; défense de la frontière depuis Champlain jusqu'à Kingston; navigation de la rivière Détroit; l'établissement de bateaux à vapeur sur le Saint-Laurent; la pêche sur les rivières Humbert et Crédit. Recommandation sur ce sujet et sur d'autres par l'amirauté.

Les documents sont continués dans Q. 141-2. Pour cartes et plans, *voir* Q. 142-1-2-3.)

CARTES ET PLANS, 1816.

Q. 142-1-2-3.

Continuation des levées hydrograghiques depuis Q. 141, avec les cartes et plans d'après la liste suivante:

Liste de cartes, plans, etc.

(1.) Kingston à Lackett's, entrée dans le fleuve.
(2.) Carte du havre de Kingston et de l'entrée de ce havre par le lac Ontario.
(3.) Entrée de la baie de Quinté.
(4.) Rive nord d'Ontario.
(5.) Passage d'en haut entre l'île Amherst et le comté de Prince Edward.
(6.) Plan des îles Nicholas et Egg et de la côte adjacente du lac Ontario, avec sondage, hauts-fonds, etc.
(7.) Plan de Presqu'Ile, sur le lac Ontario.
(8.) Rivière New ou Rush, sur le lac Ontario.
(9.) Croquis de Duffin's Creek, sur le lac Ontario.
(10.) York et Humber Bay.
(11.) Baie Burlington, avec sondages, etc.
(12.) Plan de la rivière Niagara, à partir de Queenston.
(13.) Examen de la rivière Niagara, dans le but d'y débarquer des munitions, etc.
(14.) Twenty Mile Creek (*Creek des Vingt-Milles*).

Q. 142-2.

(15.) Carte du district de Niagara dans le Haut-Canada.
(16.) Croquis de la position sur la Chippawa et des chemins et principaux établissements sur la Chippawa et Lyon's Creek.
(17.) Croquis de la Grande-Rivière, lac Erié et la baie Mohawk.
(18*a*.) Dessin courant de la Grande-Rivière, avec la baie Mohawk, lac Erié.
(18*b*.) Plan de la baie de la Longue-Pointe et de Turkey-Harbour.
(19.) Frontière septentrionale du lac Erié depuis la Grande-Rivèire jusqu'à la Thames.
(20.) Plan des îles à l'extrémité occidentale du lac Erié.
(21.) Plan de Put-in-Bay avec îles voisines.
(22.) Croquis de la communication entre Erié et Huron.
(23.) Frontière de Détroit à la tête du lac Saint-Clair.
(24.) Rivière Détroit.

Digitized by Google

1816.

(25.) Plan d'une partie du district de Hesse, commençant près de la Pointe Pelée sur la rive septentrionale du lac Erié, s'étendant à l'entrée de la rivière Trenche, et depuis son entrée jusqu'à la seconde fourche.

(26.) Croquis à vue de la rivière Ruscam, une petite rivière qui se trouve à environ 17 milles de la rivière Détroit.

(27*a*.) Croquis à vue de la rivière Big-Bear.

(27*b*.) Croquis à vue de la côte depuis la rivière Détroit jusqu'à la rivière Thames, et Chenail Ecarté jusqu'à la rivière St-Clair, aussi jusqu'à la rivière Big Bear.

(28.) Rivière Saint-Clair.

Q. 142-3.

(29*a*.) Carte des côtes occidentales du lac Huron et de son raccordement relatif avec quelques-uns des principaux endroits des autres lacs.

(Il y a cinq cartes marquées 29*a*, 29*b*, 29*c*, 29*d* et 29*e*.)

(30.) Plan de l'emplacement d'un nouveau poste où la garnison de Michilimakinak peut être transportée.

(31.) Croquis et sondages de Presqu'Ile.

(32*a*.) Dessin de la canonnière *Caustic*, construite à l'Ile aux Noix.

(32*b*.) Dessin de la canonnière *Axeman*.

(33.) Chemin depuis York jusqu'à Matchedash Bay.

(34.) Chemin de Penetanguishene.

(35.) Gwillimsbury.

(36, 37.) Communications Trent et Rideau.

(Il y a trois plans marqués 36, 37 et 36x37).

Les numéros 38 et 39 manquent.

(40.) Carte de la rivière Otter, avec le journal de Vidal.

(41.) Croquis de la rade de Fort Erié.

(42.) Croquis du détroit de Sainte-Marie entre le lac Huron et le lac Supérieur.

(43.) Sackett's Harbour.

(44.) Pas ici.

(45.) Carte du détroit de Sainte-Marie et de Michilimakinak.

(46.) La chaudière.

Gouverneur sir J. C. Sherbrooke, 1817.

Q. 143

1817.
1er janvier, Québec.

Sherbrooke à Bathurst (confidentielle). Suggère l'élévation de l'évêque catholique romain au Conseil exécutif, ce qui donnerait confiance aux Canadiens et ajouterait au Conseil un homme de talents et bien renseigné. Page 1

1er janvier, Québec.

Le même au même (n° 70). Rapport reçu des commissaires chargés de faire une enquête spéciale au sujet du territoire indien, à l'effet que Selkirk a résisté à l'exécution d'une procédure d'arrestation et que, sous le couvert d'un transfert de propriétés à Fort-William, il transportait les marchandises de la Compagnie du Nord-Ouest dans le territoire de la Baie-d'Hudson. Les commissaires craignent que la Compagnie du Nord-Ouest appelle les Indiens à l'aider à prévenir cette mesure. Ils demandent qu'il leur soit permis de continuer leur route, espérant arriver à Fort-William pendant l'hiver pour prévenir les mauvaises conséquences de la conduite de Selkirk, et ont aussi demandé des secours militaires qu'il (Sherbrooke) s'est trouvé dans l'impossibilité d'accorder. Demande des instructions, et les actes, etc., concernant la Compagnie de la Baie-d'Hudson. 3

Digitized by Google

1817.
2 janvier, Québec. Sherbrooke à Bathurst. Envoie copie de la déclaration sous serment d'un commis de la Compagnie du Nord-Ouest récemment arrivé de Fort-William, et du protêt de McKenzie contre la validité de la vente de la propriété de la Compagnie du Nord-Ouest à Fort-William. Observations. Page 6

Inclus. Déclaration sous serment de Robert McRobb sur ce qui s'est passé à Fort-William. 8

Certificat du capitaine d'Orsonnens et des commis des Compagnies de la Baie-d'Hudson et du Nord-Ouest. 22

Protêt de Daniel McKenzie. 24

2 janvier, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 72). A des doutes au sujet des arrangements faits concernant les maîtres d'écoles ; demande des instructions. En attendant, il leur a fait des avances. 26

4 janvier, Québec. Le même au même (n° 73). Au sujet de levées hydrographiques sur la rivière Rideau ; avances faites au Haut-Canada pour le paiement des hydrographes ; correspondance incluse. Demande des instructions quant à la solde des chirurgiens. 28

Inclus. Extrait d'une ordonnance du Conseil concernant des approvisionnements, etc., pour les colons, et les dépenses pour travaux hydrographiques. 32

Myers à Gore, 19 novembre 1816. Le gouverneur général (Sherbrooke) a reçu des ordres encore plus formels de pratiquer l'économie. Par conséquent, les frais de colonisation doivent être restreints. 34

Gore à Sherbrooke, 11 novembre 1816. Vu l'état d'épuisement de la caisse publique, il n'y a pas de fonds pour les travaux hydrographiques sur la rivière Rideau ; demande un mandat de £1,500 pour les dépenses de l'arpenteur général jusqu'au 30 juin. 36

Myers à Gore, 23 novembre 1816. Le gouverneur général ne peut pas ordonner l'avance de £1,500 demandée. 38

Gore à Sherbrooke, 16 décembre 1816. En conséquence de l'absence de fonds, tous les arpentages pour l'établissement de soldats licenciés, etc., ont été discontinués. 40

Extrait d'une lettre de Ridout, arpenteur général, 10 juin 1816, au sujet de sommes dues pour arpentage. 43

Sherbrooke à Gore, 28 décembre 1816. Depuis son arrivée, il (Sherbrooke) avait appris que les dépenses d'arpentages sont défrayées à même les fonds provinciaux ; cette opinion est établie par la correspondance, et à l'appui il cite une lettre de l'arpenteur général. Dans ces conditions, il défraiera les dépenses à partir du 1er juillet dernier, laissant la question de la responsabilité au ministère. Regrette la précipitation avec laquelle le Conseil a ordonné la démission de tous les arpenteurs. 44

4 janvier, Québec. Sherbrooke à Goulburn. Il a, suivant ordre, payé à William Wilkins £20 sterling, pour lesquels il envoie un reçu. 47

Inclus. Reçu. 48

6 janvier, Québec. Sherbrooke à Bathurst. Envoie la liste des membres du Conseil législatif ; la nécessité d'en augmenter le nombre, non seulement pour remédier aux inconvénients de l'âge, etc., mais pour servir de contrepoids à la Chambre d'Assemblée ; recommande un certain nombre de messieurs ayant qualité pour l'emploi. Si l'évêque catholique romain est nommé au Conseil législatif, son *mandamus* devra être daté avant ceux des autres. En recommandera d'autres qui peuvent avoir qualité, afin d'en porter le nombre à trente.

9 janvier, Québec. *Incluses.* Le juge en chef Sewell à Sherbrooke. Envoie la liste des membres du Conseil législatif, et insiste sur la nomination de membres additionnels. 52

Liste descriptive des membres du Conseil législatif. 54

Sherbrooke à Bathurst (n° 74). Le dénuement des Indiens la sur

Digitized by Google

1817.

Grande-Rivière parce que la gelée d'été a détruit leur blé-d'inde; comment on pourrait pourvoir à leurs besoins. 57

13 janvier, Québec. Le même au même. Envoie la correspondance échangée avec Gore au sujet de la colonisation dans le Haut-Canada; aussi copie des minutes du Conseil du Haut-Canada concernant des terres pour la colonisation. La conduite extraordinaire du Conseil à l'égard des concessions promises aux colons et en dépossédant Fowler de ses lots; les efforts méritoires de ce dernier et les dépenses qu'il a encourues dans le cours de son service pour lequel il n'y avait pas de salaire; demande l'autorisation de lui concéder 1,200 acres, ou de lui donner une somme d'argent convenable. S'est rendu à la demande du lieutenant gouverneur et du Conseil à l'égard des colons afin de préserver l'harmonie. Page 59

Inclus. Gore à Sherbrooke, 20 décembre. Envoie la minute du Conseil se rattachant à la colonisation, à laquelle il espère qu'il (Sherbrooke) donnera son adhésion. 64

La minute en question. 65

Sherbrooke à Gore, 4 janvier. La minute établii le fait que les arpentages sur la Rideau seront défrayés à même les fonds à la disposition de Gore. La conduite extraordinaire adoptée par le Conseil au sujet des townships situés sur la Rideau et mis à la disposition du commandant des troupes; il ne se propose pas de discuter cette conduite, mais désire que les concessions accordées aux colons leur soient confirmées sur production d'un certificat de l'officier militaire chargé de ces choses. Discute la question de lots accordés aux surintendants et agents, et celle du bateau-passeur établi par Oliver et pour lequel il demande un prix exorbitant. Toutes les terres arpentées ont été appropriées, et celles qui restent doivent être marécageuses et nullement susceptibles d'être améliorées. 69

Sherbrooke à Gore, 3 août 1816 (extrait). Discute l'accusation d'intervention du surintendant des établissements, avec les instructions données aux arpenteurs. 75

Extrait des questions posées par le surintendant à Drummond, et de ses réponses. 77

Minute du Conseil, 4 novembre 1815, concernant des mesures pour les colons. 78

14 janvier, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 76). Accuse réception de dépêche. 81

17 janvier, Québec. Le même au même (n° 77). A reçu un rapport de Jones sur des abus dans le département des affaires ndiennes, semblable à celui contenu dans la lettre n° 41 de Sa Seigneurie; les mesures prises pour les corriger. L'état d'infirmité de la santé de sir John Johnson. Claus est à l'époque de la vie où il n'est pas capable de remplir les fonctions les plus actives; mais étant donnés leur longue durée et le caractère indien, ils ne pourraient être extirpés. Les officiers dont James se plaignait avaient été discontinués pendant quelque temps. Les embarras causés par des rapports venus de postes éloignés concernant les affaires indiennes. 82

20 janvier, Québec. Le même au même (n° 78). En conséquence d'ordres reçus à l'effet d'économiser, il a discontinué la solde à différents postes et l'a réduite à d'autres. 85

20 janvier, Québec. Le même au même (n° 79). Arrivée d'émigrants par le *John and Samuel.* Ne leur a pas fait d'allocation, sauf à chacun une offre de 100 acres qui a été refusée. S'il en est autorisé, il les aidera au printemps s'ils se présentent. 87

22 janvier, Québec. Le même au même (n° 80). Pour diminuer les frais de distribution de provisions aux colons, il s'est dispensé des services de l'intendance; les gardes-magasins en charge des colons distribueront les provisions. Comment celles-ci sont fournies, et l'espèce de celles qui sont distribuées. 89

23 janvier, Le même au même. Recommande que les lieutenants Brown et Frost

Digitized by Google

1817.
Québec. du corps des conducteurs provinciaux reçoivent demi-solde. 92

28 janvier, Québec. Le même au même. En raison de l'état délabré des casernes de Kingston, il a ordonné des plans et devis estimatifs pour de nouvelles casernes là et à la Pointe Frédéric. Si la construction de ces casernes est approuvée, il recommande qu'elles soient en pierre. Page 93

Inclus. Procès-verbaux d'un conseil d'officiers sur l'état des casernes, etc., avec notes de la preuve. 95

Le major Henderson au colonel Myers, 23 janvier. Transmet des plans et devis estimatifs pour la construction des casernes à Kingston. 100

Estimation pour une construction en bois. 101

Estimation pour une construction en pierre. 106

Autres estimations. 111, 115, 118

Estimation pour une construction en pierre à la Pointe Frédéric. 122

Plans. 125*a*, 125*b*, 125*c*

1er février, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 83). Transmet le discours et l'adresse à l'ouverture de la législature: son regret que l'Assemblée revienne sur des sujets qui ont causé la dissolution l'année dernière ; il a, toutefois, réussi à faire remettre les débats jusqu'à ce qu'elle ait vu aux affaires publiques nécessaires ; les députés s'y appliquent avec zèle. Pour éviter un débat désagréable, il a obtenu de l'évêque catholique romain la promesse de son concours, mais il doute de pouvoir, même avec son aide, contenir l'Assemblée ; va essayer de concilier les désirs de la province avec la dignité du gouvernement de Sa Majesté. 126

Inclus. Ouverture de la législature; discours du trône et adresse en réponse. 129, 134, 139

En français. 147, 150

12 février, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 84). Envoie une liste des officiers de l'intendance qui méritent de recevoir des concessions de terrains. L'intendance, le corps médical et le département de l'équipage d'artillerie de campagne n'étaient pas compris dans la lettre de Drummond du 23 septembre 1815 (n° 61), mais quelques-uns ont reçu des concessions de terrains dans des circonstances exceptionnelles. Il est à désirer qu'il y ait une juste proportion d'officiers dans les établissements ; mais rien ne retarde autant la colonisation que les grandes concessions. Il en parle parce que quelques-uns des officiers n'auraient pas objection à recevoir des concessions ailleurs que dans les établissements militaires, mais pour cela il faudrait des instructions. 160

Incluses. Robinson à Myers, 3 février. Envoie une liste d'officiers et autres de l'intendance, et les recommande pour une concession de terrains. 163

Liste. 164

Liste de proportion de terrains. 168

10 février, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 85). Le commodore Hall ayant visité Québec, en a profité pour former une commission de transport. 166

Inclus. Rapport. 168

Etat de l'établissement de l'intendance requis sur la communication entre York et Nottawasaga. 182

24 février, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 86). Annonce qu'il a eu avec Grant un entretien au sujet de l'île Sainte-Hélène. Transmet l'ultimatum de Grant ; suggère que le prix de l'île soit réglé par l'échange de quelque propriété du gouvernement à Montréal. 183

Inclus. Grant à Addison, 22 février. Cédera l'île Sainte-Hélène pour une propriété du gouvernement à Montréal, ou pour £15,000 sterling. 185.

25 février, Québec. Sherbrooke à Bathurst. Transmet copie des procès-verbaux du Conseil exécutif au sujet des vieilles terres de la Couronne. 186

26 février, Québec. Le même au même (n° 87). Demande confirmation de concession faites par Drummond à Daverne et Bullock, et qu'il leur en soit accordé de nouvelles pour services rendus. 187

Inclus. Extrait de questions posées par le département des colons à

Digitized by Google

1817.

Drummond, avec réponse. 190

5 mars, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 88). La propriété de feu le major Edward Jessup ayant été dévolue à son petit-fils, un transfert ne peut être fait au gouvernement avant qu'il ait atteint sa majorité. L'intérêt a été payé depuis le 25 décembre 1812 jusqu'au 24 décembre 1816, et continuera de l'être jusqu'à ce que le transfert soit exécuté, alors que le capital, £1,950, sera acquitté. Le procureur général du Haut-Canada a reçu ordre de prendre garanties pour la cession des actes lorsque le mineur aura atteint sa majorité. Page 191

5 mars, Québec. Sewell à Goulburn. Il a préparé, au sujet d'une augmentation de traitement, un mémoire qui a été transmis par Sherkrooke. Observations sur les faits exposés dans le mémoire. 207

10 mars, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 89). Accuse réception de dépêches. 193

10 mars, Québec. Le même au même (n° 90). Transmet une lettre de l'amirauté ordonnant que les dépenses de voyage de Sherbrooke depuis Halifax jusqu'à Québec soient défrayées par l'amiral Griffith, et demande que le compte soit désavoué. 194

Barrow à Griffith, 11 novembre 1816. Les frais de voyage du capitaine Jackson, du *Niger*, de Sherbrooke à Québec, doivent être portés à son débit, l'ordre du voyage ayant été donné contrairement aux règlements.

10 mars, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 101). Transmet une adresse au sujet de la mise en accusation du juge Faucher, et demande des instructions. 291

Incluse. Adresse du Conseil législatif au prince régent concernant la plainte portée contre le juge Foucher. 292

11 mars, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 91). A transmis, au mois d'août 1816, un état des recettes et des dépenses de la province jusqu'au 5 janvier 1816, lequel accusait un excédant de dépenses de £19,000. Appelle l'attention sur la dette due par le gouvernement, et dont l'accumulation jusqu'à la fin de 1812 avait été payée à la caisse provinciale par Prevost à même l'extraordinaire de la guerre; état détaillé des déficits annuels. Les irrégularités commises dans la dépense et dont le paiement peut être demandé à tout moment. Transmet un sommaire des mandats pour les traitements du clergé et les pensions autorisées par le gouvernement. La nécessité de sauver de la confusion les finances de la province; les questions de ce chef doivent être réglées. 197

Inclus. Etat des finances signé par John Hale. 202

Liste de mandats non inclus dans le sommaire préparé pour la législature. 204

12 mars, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 92). Transmet pétition du juge en chef de la province et du juge en chef du banc du roi, Montréal, demandant augmentation de leurs traitements. 206

Inclus. Mémoire de Sewell. 208

Pétition de Monk. 210

13 mars, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 92 répété). Transmet mémoire de Jacob Franks pour paiement de provisions à l'assemblée des Indiens à l'île Drummond. Transmet réponse de sir John Johnson au sujet de la réclamation; a émis un mandat sur l'extraordinaire de la guerre en paiement. 215

Inclus. Pétition de Franks pour paiement. 217

Sir John Johnson au secrétaire militaire, 8 mars. N'a pas reçu le certificat de l'agent ni de McDouall quant à l'exactitude du compte de Franks, mais reconnaît qu'il est raisonnable. 223

Compte d'articles fournis à des familles indiennes dans leur voyage à l'île Drummond. 225

13 mars, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 93). Transmet une lettre de sir John Johnson concernant un mémoire d'officiers du département des Indiens dont il ne peut recommander la demande; une petite gratification pourrait être accordée pour services passés. 227

Digitized by Google

1817.

Inclus. Johnson à Addison, 25 février. Le capitaine Wilson, du département des affaires indiennes, est porteur d'un mémoire signé par lui-même et d'autres officiers du département ; il recommande la pétition. Page 221

Mémoire d'officiers du département des affaires indiennes d'Amherstburg, dont le traitement a été réduit. 231

13 mars, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 94.) Il a été fait une avance de deniers afin d'acheter des grains de semence pour les colons établis sur la rivière Rideau et à Drummondville, dans le Bas-Canada. Des garanties seront prises pour le remboursement de l'avance. 238

14 mars, Québec. Le même au même (n° 95 B.) Madame Connolly n'ayant épousé le lieutenant-colonel Connolly qu'après qu'il eut été mis à demi-solde, ne peut, en vertu des règlements, recevoir pension; sa situation mérite spécialement compensation; en conséquence, il recommande sa cause à favorable considération. 259

Inclus. Madame Connolly à Addison, 12 mars 1817. Transmet son certificat de mariage; les services de son mari; demande une gratification. 260

Madame Connolly à Addison (?), 8 novembre 1816. Expose sa cause comme veuve du lieutenant-colonel Connolly, et demande de l'aide pour que sa demande d'une pension soit accordée. 262

Certificat de mariage, 24 avril 1800. 264

27 mars. Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 95 A). Parlement prorogé le 23; copie du discours prononcé par le président de l'Assemblée en présentant le bill des subsides, et liste des bills adoptés et qui seront envoyés à l'ouverture de la navigation; une ampliation des bills adoptés devra être envoyée. Le débat sur la mise en accusation du juge en chef a été remis à la prochaine session. Stuart abandonné par la plupart de ses amis; traitements votés pour les présidents du Conseil et de l'Assemblée. 239

Inclus. Discours du gouverneur en prorogeant la Chambre. 246

Discours du président de l'Assemblée en présentant le bill des subsides. 247

Liste des bills adoptés, sanctionnés ou réservés. 251

31 mars. Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 97). Transmet pour décision une réclamation de William Dickson, Niagara, pour dommages faits à sa maison pendant qu'elle était occupée par le département des casernes. 265

Inclus. Myers à Addison, 29 mars. A communiqué avec Dickson au sujet des dommages faits à sa maison. Transmet copie de la correspondance et des documents relatifs à l'occupation, etc., de la maison. Myers trouve juste la réclamation de Dickson. 267

Dickson à Addison, 8 novembre 1816. Insiste pour le règlement de sa réclamation. 270

Rapport spécial sur une partie de la réclamation de Dickson par un conseil de réclamations, 8 avril 1816. 272

Sommaire de la réclamation directe de Dickson contre le maître général des casernes. 273

Déclaration sous serment de George Young, à l'effet qu'il a fait l'inspection de la maison de Dickson. 274

Armstrong à Dickson, 28 avril 1813. Lettre de convention à l'effet de louer la maison de Dickson pour une caserne. 276

31 mars, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 98). Recommande l'achat de bâtisses construites par Muirhead sur la réserve militaire de Chippawa. Le procureur général prétend que le droit à ces bâtisses n'est pas absolu, mais que c'est un droit en équité; Muirhead ayant laissé quatre enfants orphelins, il insiste à ce que la somme demandée pour les bâtisses soit payée à titre de compensation pour eux. 278

Inclus. D'Arcy Boulton à Wilson, 16 mars 1817. Opinion du conseil que les représentants de Muirhead n'ont pas un titre légal, quoiqu'ils

Digitized by Google

1817. aient un titre équitable, à être payés pour les bâtisses érigées à Chippawa. Page 280

1er avril, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 99)). Transmet un rapport sur la proposition de Considine pour la navigation entre Montréal et LaChine, qui n'a pas de chance de succès. L'importance du canal LaChine ; si un ingénieur civil y était envoyé, n'a pas de doute que la législature voterait £25,000 additionnels. Si le gouvernement abandonne l'entreprise, le canal sera sans doute construit par des particuliers au moyen de souscriptions par actions. 281

Inclus. Romilly à Henderson, I. R., 21 mars. Rapport sur le plan de Considine, qui peut être utile là où la distance est courte, mais ne peut être comparé à l'utilité d'un canal. 284

8 avril. Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 102). Transmet mémoire de Foucher demandant l'institution d'un tribunal chargé de prendre connaissance des accusations portées contre lui. Il ne lui a pas été accordé un congé pour se rendre à Londres, parce que le Conseil législatif sera sans aucun doute chargé de faire son procès au Canada. Les frais ruineux qu'occasionnerait à Foucher un procès à Londres. 295

Inclus. Mémoire de Foucher (en français). 297

8 avril, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 103). Transmet un document dans lequel Reinhardt confesse qu'il a tué un employé de la Compagnie de la Baie-d'Hudson. Proclamation annonçant une récompense pour l'arrestation des complices. Appelle l'attention sur la déposition de Pritchard, qui rend compte de ce qui s'est passé à la Rivière-Rouge depuis le commencement des troubles jusqu'au mois d'août dernier. 303

Inclus. Déposition (en français) d'Hubert Faille. 305

Confession (en français) de Reinhardt. 317

Déclaration sous serment de John Pritchard. 330

(Un compte rendu minutieux des événements arrivés à la Rivière-Rouge depuis le commencement des troubles.)

10 avril, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 104). Une loi fiscale établissant un impôt de 2½ pour 100 sur toutes les importations, d'Angleterre et de l'étranger, est sur le point de prendre fin, et la législature veut la continuer. Vu l'impôt dont les marchandises britanniques sont frappées, il se trouve empêché de la sanctionner ; elle avait précédemment été admise comme mesure de guerre, mais elle a été si avantageuse et si peu onéreuse que son abandon serait regrettable. Une loi de ce genre a longtemps existé dans la Nouvelle-Ecosse, et il est tellement convaincu de ses avantages qu'il espère recevoir instruction de la sanctionner. 371

10 avril, Québec. Sherbrooke à Bathurst. L'évêque catholique romain désire vivement une réponse à sa communication du 15 mai 1812, dont un double est aujourd'hui transmis. Importance de conserver l'influence de l'évêque et du clergé, mais il y a des obstacles, attendu que l'évêque relève uniquement de Rome, en contravention de l'Acte de 1774 et des instructions royales. Cependant on n'a pas donné suite à ces dernières, et on ne le pourrait pas sans créer des mécontentements dans le pays sans aliéner les affections du clergé catholique romain. 373

Inclus. Mémoire (en français) de l'évêque catholique romain de Québec, demandant d'être reconnu civilement comme évêque. Panet à être reconnu comme coadjuteur. Autres privilèges demandés par l'évêque. 376

14 avril, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 106). Partage l'opinion de l'ingénieur commandant sur l'à-propos d'acheter un lot de terrain qui nuit aux défenses de Québec. Transmet plan. 388

Le major Henderson à Addison, 14 avril. Recommande l'achat d'un lot sur la rue des Carrières, Québec. 390

Plan du lot. 390*a*

14 avril, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 107). Reçu des dépêches qui méritent attention. 391

Digitized by Google

1817.
21 avril, Québec. Sherbrooke à Bathurst (confidentielle). Remerciements pour avoir envoyé une expression aussi nette de ses sentiments sur la situation politique de la province, et que si l'Assemblée produit de nouvelles accusations contre le juge en chef, toute facilité doit être donnée pour une enquête. Aucune tentative n'a été faite pour détacher Stuart du parti auquel il est lié. Pour en finir avec le manque de confiance dont le Conseil exécutif est l'objet, il propose que le président de l'Assemblée soit un député; toutefois, il ne fait que le suggérer. Page 392

P.S.—Comme une fonction en loi ne peut être offerte à Stuart, il demande qu'un solliciteur général soit envoyé. 395

21 avril, Québec. Le même au même (n° 108). A reçu des dépêches et instructions au sujet du licenciement du 104e régiment, et de l'établissement des officiers et soldats qui pourraient désirer rester au Canada ou dans une des autres provinces. On est à prendre des mesures pour le réduire le 24 mai, et des concessions devront être données à ceux qui désirent s'établir; on devra leur donner deux mois de solde à leur arrivée à destination et faire des arrangements pour des rations pendant un an. Des ordres devront aussi être donnés pour l'achat d'instruments aratoires. 396

22 avril, Québec. Le même au même (n° 109). A appris qu'une lettre de Gore au sujet du département des affaires indiennes avait été reçue par lui (Bathurst). S'il ne consultait que ses propres sentiments, il recommanderait que le contrôle de ce département fût remis au gouverneur civil, car c'est la plus embarrassante de toutes les attributions dévolues au commandant militaire; cependant, il ne pourrait consciencieusement faire rapport que le commandant des troupes n'est pas le plus apte à remplir la charge s'il continue à fournir les approvisionnements des magasins du roi et à payer le département. L'inopportunité que le gonverneur civil ait le contrôle indépendant des munitions du roi; s'il l'a, comment le commandant pourra-t-il régler ses estimations? Nouvelles objections aux propositions de Gore. 398

23 avril, Québec, Le même au même (personnel). Est certain que Sa Seigneurie sent l'insuffisance des troupes présentement en garnison au Canada. Il s'efforcera de faire les services avec la faible portion de troupes attribuées à ces fins. 402

23 avril, Québec. Le même au même (n° 110). A reçu instructions de déplacer les personnes accusées par Selkirk et qui doivent subir leur procès en Angleterre. Transmet un rapport du Conseil exécutif exposant les obstacles qui s'y opposent.

Inclus. Rapport du Conseil exécutif sur les instructions de transférer les personnes ci-dessous pour procès. 406

GOUVERNEUR SIR J. C. SHERBROOKE, 1817.

Q. 144.

3 mai, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 111). Suivant instructions reçues, il a ordonné l'embarquement du 103e au lieu du 76e. Ne sait pas quand attendre le 2—60e, qu'on lui dit être composé d'étrangers sur lesquels il n'y a pas de rapport favorable. Le 76e régiment est très faible. Va s'adresser aux gardes à cheval pour faire envoyer tous les détachements. 2

5 mai, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 112). A reçu ordre d'organiser la milice pour combler la réduction des troupes régulières; son désappointement en voyant l'état de la milice. La loi qui la régissait a pris fin, et la loi actuelle n'est que provisoire. Une loi provisoire peut-elle annuler la loi permanente édictée sous l'administration de Dorchester, ou ne vient-elle pas en vigueur lorsque la loi provisoire expire. A communiqué avec Gore

Digitized by Google

1817.

au sujet de l'état de la milice du Haut-Canada, et lui donnera tout le concours possible. Page 4

5 mai, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 113A). Dépêches reçues; a, suivant instructions, lancé une proclamation aux compagnies du Nord-Ouest et de la Baie-d'Hudson, leur enjoignant de s'abstenir d'actes d'hostilité, de rendre mutuellement les propriétés capturées, et de rétablir la liberté de commerce avec les Indiens. Pour mettre ces injonctions à effet, il a de nouveau envoyé des commissaires spéciaux aux territoires indiens, il a écrit à Selkirk pour lui faire connaître sa détermination d'exécuter ses instructions. L'accusation portée contre Selkirk doit être instruite dans le Haut-Canada; a envoyé copie de sa dépêche à Gore. Comment les commissaires doivent procéder, et les pouvoirs dont ils sont revêtus. 8

6 mai, Québec. Le même au même (n° 114A). Remise à Felton de terrains qui avaient été concédées à Loring et d'autres en dépit des réclamations de Felton. Consentement empressé de Loring à rendre les terrains. 13

Incluse. Felton à Cochran, 21 avril. Disculpe Loring de l'imputation d'avoir essayé d'empiéter sur ses droits (à M. Felton) et ceux de ses associés. Le danger, toutefois, du précédent créé par cette affaire. 15

8 mai, Québec. Sherbrooke à Goulburn. A reçu des mains du capitaine Stuart la lettre du 25 février, dont il a transmis une copie à Gore en lui recommandant de s'occuper de Stuart. 7

17 mai, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 113B). La froideur de la milice vient de ce qu'on a négligé d'envoyer aux corps les drapeaux qui les distinguaient. Recommande que les drapeaux soient envoyés pour être tendus dans les églises paroissiales des bataillons, ce qui produirait une impression favorable. 11

20 mai, Québec. Le même au même (n° 114B). La question de reprendre les terres tenues en seigneurie par Caldwell et de les concéder de nouveau en franc et commun soccage entraîne le paiement du droit de quint donné à la province par Dorchester. La question pourrait être soumise aux magistrats. 17

20 mai, Québec. Le même au même. Arrivée du major Hamilton Smith, se disant chargé d'une mission confidentielle aux Etats-Unis. Il lui a avancé de l'argent à même sa bourse particulière (à Sherbrooke). 19

20 mai, Québec. Le même au même (n° 115). A reçu le projet de loi concernant le commerce avec les Etats-Unis; ses avantages et ses dangers. Dans les bills qui doivent être abrogés il y avait des règlements pour les bureaux de douanes établis sur la frontière et auxquels le présent bill ne pourvoit pas. Un des buts du bill était de neutraliser l'effet du canal proposé par New-York entre le lac Ontario et l'Hudson, de façon à détourner le commerce non seulement des territoires américains, mais du Haut-Canada. La nécessité d'étudier les mesures à prendre en vue du canal proposé.

Incluses. Copie de l'Acte à l'effet de réglementer le commerce entre la province du Bas-Canada et les Etats-Unis d'Amérique par terre ou par navigation intérieure. 25

Pétition des habitants de Montréal en faveur du bill. 30

21 mai, Québec. Sherbrooke à Bathurst. (n° 116). Dépêches reçues. 35

23 mai, Québec. Le même au même (n° 117). Reçu le nouveau sceau, qui a déjà servi; l'ancien doit être renvoyé. 36

23 mai, Québec. Le même au même (n° 118). A reçu une circulaire pour un état des officiers employés dans la colonie. 37

23 mai, Québec. Le même au même (n° 119). A renvoyé à Norton le rapport de Gore sur la proposition de faire administrer les affaires indiennes par le gouverneur civil. Transmet les observations de Norton sur le sujet. 38

Incluse. Norton à Addison, 8 mai. Observations sur la lettre de Gore à Bathurst concernant les affaires indiennes. Les changements judicieux

Digitized by Google

1817.

qui ont été opérés. Les plaintes de Gore n'ont pas de raison. Histoire des transactions avec les sauvages. La lettre se termine comme suit: "Nous avons beaucoup à craindre si la direction et le contrôle des affaires civiles retournent au gouverneur civil." Page 40

31 mai, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 120). Le 104e licencié à Montréal le 24. Envoie une liste à ceux qui ont l'intention de devenir colons dans le Canada, la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick. Les derniers ont été envoyés sur des navires à voiles à Halifax et Saint-Jean; ils seront nourris durant la traversée et recevront deux mois de solde en arrivant. Ceux à destination d'Angleterre devront être envoyés lorsque l'occasion se présentera. 51

Inclus. Mémoire faisant connaître comment il a été disposé du 104e régiment. 53

31 mai, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 121). Gore étant sur le point de partir en congé, le Conseil du haut Canada pense que le gouvernement devrait être administré par un officier militaire supérieur. Il croit ceci incompatible avec ses instructions, et il prendra des mesures pour que le major général Widdington n'intervienne pas dans l'administration, car les instructions ne mettent pas de côté en termes spéciaux celles d'avril 1812. Demande l'opinion de Sa Seigneurie. 54

3 juin, Québec. Le même au même (n° 122). Outre les deux mois de solde qui doivent être accordés aux soldats du 104e régiment qui vont à la Nouvelle-Ecosse et au Nouveau-Brunswick, il a donné instructions qu'ils reçoivent leur solde entière jusqu'à leur débarquement. 56

4 juin, Québec. Le même au même (n° 123). Dépêches reçues. 58

7 juin, Québec. Le même au même (n° 124). MacDonell, un surintendant civil de la colonie Rideau, a été demis et censuré pour avoir fait un marché d'argent pour un lot de terre dans cet établissement. Fait rapport que les déclarations du major Robertson, du 8e régiment, sont vraies, et que ses services paraissent lui donner droit à une concession de terre.

7 juin, Québec. Le même au même. A reçu une lettre des mains de Marshall, qui est sur le point d'entrer dans les fonctions de solliciteur général, et dont il s'occupera beaucoup. 61

10 juin, Québec. Le même au même (n° 125). Titres des projets de lois qui ont été réservés; raisons pour lesquelles ils ont été réservés. 62

10 juin, Québec. Le même au même (n° 126). Envoie une amplication des actes passés durant la dernière session et des copies manuscrites des actes. 64

Incluse. Liste des actes passés. 65

12 juin, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 127). Conformément au rapport du Conseil, il va émettre une allocation de £90 sterling au recteur de Québec pour loyer de maison. Tel qu'autorisé, il va faire faire des réparations à la cathédrale de Québec. 73

12 juin, Québec. Le même au même (n° 128). Marshall, le solliciteur général, est arrivé et a prêté serment d'office. Il va résider à Québec, ainsi que recommandé par le Conseil et les juges, au lieu de Montréal. 75

Incluse. Sewell à Sherbrooke, 10 juin. C'est l'opinion du Conseil que le solliciteur général doit résider à Québec. 77

12 juin, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 129). Transmet copie d'un rapport du Conseil sur la pétition de la veuve du juge de Bonne à l'effet d'obtenir une pension, recommandant de faire quelque chose, sans cependant que ce soit une pension. Demande l'autorisation de lui donner une concession de 2,000 acres.

Inclus. Le rapport ci-dessus. 79

14 juin, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 130). A ordonné aux sous-inspecteurs de bois de faire un rapport sur la coupe du pin dans la province; si elle existe, il a ordonné de la faire cesser. 81

Digitized by Google

1817.

Inclus. Man à Cochran, 21 février. A accordé dans le district inférieur de Gaspé et dans le Nouveau-Brunswick, des permis de couper pour usage particulier du pin qui n'est pas propre à réserve pour la marine. Il ne connaît pas d'abus auxquels la coupe de pin donne maintenant lieu ; il y en a eu mais ils ont été supprimés.

Pyke à Cochran, 23 décembre 1816. Au sujet de la coupe de pin, il n'y a pas eu d'abus au Nouveau-Brunswick depuis qu'il est devenu sous-inspecteur. Les seuls permis de coupe ont été ceux accordés aux entrepreneurs pour approvisionner la marine. 84

23 juin, Québec. Sherbrooke à Bathurst (séparément). A accordé un congé à Richardson, un membre du Conseil. Recommande que ce congé soit prolongé, s'il le demande. 87

27 juin, Québec. Le même au même (n° 131). Envoie une liste des personnes qui se trouvent sans emploi par suite du transfert des provisions et présents pour les Sauvages au département du garde-magasin général.

Incluse. Liste en question. 89

30 juin, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 132). A acheté à une vente par le shérif le lot de terre mentionné dans sa dépêche n° 106, pour £1,170, somme jugée raisonnable. 90

4 juillet, Québec. Le même au même (n° 133). Arrivée du commissaire général Wood, qui doit prendre charge à partir du 24 du mois prochain. 91

8 juillet, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 134). Ne peut obtenir aucun renseignement précis au sujet des réclamations de M. Bill, tandis qu'il était aide-constructeur dans le Haut-Canada. Tous les rapports parlent de lui comme d'un homme très respectable et très digne. 92

15 juillet, Québec. Le même à Goulburn (particulier). Présente le lieutenant-colonel Nichol. 152

15 juillet, Québec. Le même à Bathurst (n° 135). Après recherches faites, il constate que la conduite et les services du lieutenant-colonel Nichol, sous-adjudant général de la milice, sont tels qu'il (Sherbrooke) doit en justice transmettre son mémoire et recommander sa demande. 94

Annexée, une note de Bathurst à Nichol, à l'effet que tout ce qu'il (Bathurst) peut faire est de transmettre son mémoire (de Nichol) à la Trésorerie, avec la recommandation de Sherbrooke. 96

Mémoire de Nichol. 97

Myers à Sherbrooke, 3 juillet. Rend témoignage au zèle et aux efforts de Nichol pendant la dernière guerre. 100

Harvey à Sherbrooke, 3 juillet. Pareil témoignage à Nichol, mais avec plus de détails sur ses services. 102

Myers à Nichol, 25 novembre 1813. Une lettre amicale exprimant son appréciation des services de Nichol. 105

Myers à Nichol, 26 octobre 1816. Une autre lettre amicale. 107

Myers à Nichol, 28 décembre 1816. Espère qu'en arrivant en Angleterre ses réclamations recevront attention. 109

Note de Sherbrooke à Nichol, envoyant des rapports de Myers et d'Harvey, et des projets de lettres qui doivent être écrites à Bathurst, afin qu'il puisse ajouter à la lettre. 111

Rapport collectif par Myers et Harvey, décembre 1816, en faveur de Nichol. 112

Autres documents relatifs aux services de Nichol. 116-145

17 juillet, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 136). Arrivée de soldats licenciés, dans le dénûment, avec leurs femmes et enfants. Ils ont été pourvus de provisions et envoyés dans la colonie. L'inopportunité d'envoyer de pareilles gens, dont plusieurs, à cause de l'âge et d'infirmités, ne peuvent gagner leur vie. Lorsque des soldats ont été licenciés en Canada, il a toujours encouragé ceux qui avaient des métiers ou qui pouvaient travailler, à y rester, rejetant les autres. Espère que des ordres seront donnés pour

Digitized by Google

1187.

empêcher d'envoyer, avec des concessions de terres, des soldats licenciés qui ne conviennent pas au pays. Page 146

18 juillet, Québec. Le même au même (n° 137). A donné des ordres pour que les marins qui ont servi pendant trois ans sur les lacs reçoivent des terres aux mêmes conditions que les soldats. 149

Inclusé. Gore à sir Robert Hall, 30 juin. On n'hésitera pas à accorder 100 acres aux marins, mais il faut recevoir des ordres avant de faire ces concessions gratuites. Les terres entre Burlington et la Grande-Rivière appartiennent aux Indiens, et elles ne peuvent être achetées de nouveau sans des ordres formels. 151

19 juillet, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 138). A renvoyé l'ancien sceau de la province par M. Stokes, commandant de la *Prévoyante.* 153

19 juillet, Québec. Le même au même (n° 139). A reçu de Selkirk une lettre accusant réception de plusieurs lettres qui expriment satisfaction au sujet de la nomination des commissaires, et qui va ordonner à ceux qui sont restés à Fort-William de leur livrer le poste. Rapport de Coltman à l'effet que Reinhardt a été arrêté et est en prison à Montréal. Mouvements de Fletcher et de Coltman. Les commissaires apprennent que Selkirk a rendu Fort-William, dont la Compagnie du Nord-Ouest a repris possession. Des individus armés sont arrivés et ont été arrêtés par Fletcher; la correspondance qui s'en est suivie a été soumise au Conseil, qui juge qu'il n'y a pas nécessité de donner de nouvelles instructions aux commissaires. 154

25 juillet. Québec. Le même au même (n° 142). La nouvelle que la gratification d'entrée en campagne a été discontinuée a produit des inconvénients, car il en avait dépensé une partie avant d'apprendre qu'elle n'était plus donnée. Croit que ses agents se sont trop hâtés d'ajouter foi à la nouvelle, car la gratification avait été payée à lord Combermere lors de sa nomination au poste de commandant des Iles sous le Vent. 166

31 juillet, Québec, Le même au même (n° 140). Envoie une estimation des travaux à être exécutés par les Ingénieurs Royaux dans les provinces du Haut et du Bas-Canada. 161

Incluses. Estimation. 161*a*

Note dans l'estimation. 162

1er août, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 141). Enverra, aux questions posées, des réponses qui, croit-il, dissiperont les impressions défavorables. A transmis aux commissaires copie des instructions données par la Compagnie de la Baie-d'Hudson à son gouverneur et à d'autres fonctionnaires d'aider les commissaires. A hâte d'apprendre d'autres nouvelles des commissaires. 163

6 août, Québec. Le même au même (séparément). A accordé à Mure, membre du Conseil exécutif, un congé de six mois. 165

7 août, Québec. Le même au même (n° 143). Transmet un mémoire de de Boucherville, et il en recommanderait la conclusion n'était l'état des finances. 168

Inclus. Mémoire. 169

10 août, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 144). Transmet copies de dépêches des commissaires envoyés aux territoires indiens. 174

Inclus. W. B. Coltman à Sherbrooke, 2 juillet. Compte rendu de sa mission dans le territoire indien. 175

Fletcher à Sherbrooke, 22 juillet. A déjà fait rapport de ses actions jusqu'au moment de son départ de Sainte-Marie avec le détachement du 70e régiment sous les ordres du lieutenant Austin. Ses actes subséquents. 183

Selkirk à Coltman et Fletcher, 28 juin. A reçu proclamation et, en conséquence, rend le fort de la baie de la Rivière et les pelleteries qu'il contenait. Se plaint de l'interprétation donnée à la proclamation par la Compagnie du Nord-Ouest. 190

Digitized by Google

1817.

Inclus. Man à Cochran, 21 février. A accordé dans le district inférieur de Gaspé et dans le Nouveau-Brunswick, des permis de couper pour usage particulier du pin qui n'est pas propre à réserve pour la marine. Il ne connaît pas d'abus auxquels la coupe de pin donne maintenant lieu ; il y en a eu mais ils ont été supprimés.

Pyke à Cochran, 23 décembre 1816. Au sujet de la coupe de pin, il n'y a pas eu d'abus au Nouveau-Brunswick depuis qu'il est devenu sous-inspecteur. Les seuls permis de coupe ont été ceux accordés aux entrepreneurs pour approvisionner la marine. 84

23 juin, Québec. Sherbrooke à Bathurst (séparément). A accordé un congé à Richardson, un membre du Conseil. Recommande que ce congé soit prolongé, s'il le demande. 87

27 juin, Québec. Le même au même (n° 131). Envoie une liste des personnes qui se trouvent sans emploi par suite du transfert des provisions et présents pour les Sauvages au département du garde-magasin général.

Incluse. Liste en question. 89

30 juin, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 132). A acheté à une vente par le shérif le lot de terre mentionné dans sa dépêche n° 106, pour £1,170, somme jugée raisonnable. 90

4 juillet, Québec. Le même au même (n° 133). Arrivée du commissaire général Wood, qui doit prendre charge à partir du 24 du mois prochain. 91

8 juillet, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 134). Ne peut obtenir aucun renseignement précis au sujet des réclamations de M. Bill, tandis qu'il était aide-constructeur dans le Haut-Canada. Tous les rapports parlent de lui comme d'un homme très respectable et très digne. 92

15 juillet, Québec. Le même à Goulburn (particulier). Présente le lieutenant-colonel Nichol. 152

15 juillet, Québec. Le même à Bathurst (n° 135). Après recherches faites, il constate que la conduite et les services du lieutenant-colonel Nichol, sous-adjudant général de la milice, sont tels qu'il (Sherbrooke) doit en justice transmettre son mémoire et recommander sa demande. 94

Annexée, une note de Bathurst à Nichol, à l'effet que tout ce qu'il (Bathurst) peut faire est de transmettre son mémoire (de Nichol) à la Trésorerie, avec la recommandation de Sherbrooke. 96

Mémoire de Nichol. 97

Myers à Sherbrooke, 3 juillet. Rend témoignage au zèle et aux efforts de Nichol pendant la dernière guerre. 100

Harvey à Sherbrooke, 3 juillet. Pareil témoignage à Nichol, mais avec plus de détails sur ses services. 102

Myers à Nichol, 25 novembre 1813. Une lettre amicale exprimant son appréciation des services de Nichol. 105

Myers à Nichol, 26 octobre 1816. Une autre lettre amicale. 107

Myers à Nichol, 28 décembre 1816. Espère qu'en arrivant en Angleterre ses réclamations recevront attention. 109

Note de Sherbrooke à Nichol, envoyant des rapports de Myers et d'Harvey, et des projets de lettres qui doivent être écrites à Bathurst, afin qu'il puisse ajouter à la lettre. 111

Rapport collectif par Myers et Harvey, décembre 1816, en faveur de Nichol. 112

Autres documents relatifs aux services de Nichol. 116-145

17 juillet, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 136). Arrivée de soldats licenciés, dans le dénûment, avec leurs femmes et enfants. Ils ont été pourvus [illegible] visions et envoyés dans la colonie. L'inopportunité d'envoyer [illegible] gens, dont plusieurs, à cause de l'âge et d'infirmités, ne [illegible] leur vie. Lorsque des soldats ont été licenciés en C[illegible] encouragé ceux qui avaient des métiers ou qui po[illegible] rester, rejetant les autres. Espère que des o[illegible]

Digitized by Google

1187.

empêcher d'envoyer, avec des concessions de terres, des soldats licenciés qui ne conviennent pas au pays. Page 146

18 juillet, Québec. Le même au même (n° 137). A donné des ordres pour que les marins qui ont servi pendant trois ans sur les lacs reçoivent des terres aux mêmes conditions que les soldats. 149

Incluse. Gore à sir Robert Hall, 30 juin. On n'hésitera pas à accorder 100 acres aux marins, mais il faut recevoir des ordres avant de faire ces concessions gratuites. Les terres entre Burlington et la Grande-Rivière appartiennent aux Indiens, et elles ne peuvent être achetées de nouveau sans des ordres formels. 151

19 juillet, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 138). A renvoyé l'ancien sceau de la province par M. Stokes, commandant de la *Prévoyante*. 153

19 juillet, Québec. Le même au même (n° 139). A reçu de Selkirk une lettre accusant réception de plusieurs lettres qui expriment satisfaction au sujet de la nomination des commissaires, et qui va ordonner à ceux qui sont restés à Fort-William de leur livrer le poste. Rapport de Coltman à l'effet que Reinhardt a été arrêté et est en prison à Montréal. Mouvements de Fletcher et de Coltman. Les commissaires apprennent que Selkirk a rendu Fort-William, dont la Compagnie du Nord-Ouest a repris possession. Des individus armés sont arrivés et ont été arrêtés par Fletcher; la correspondance qui s'en est suivie a été soumise au Conseil, qui juge qu'il n'y a pas nécessité de donner de nouvelles instructions aux commissaires. 154

25 juillet, Québec. Le même au même (n° 142). La nouvelle que la gratification d'entrée en campagne a été discontinuée a produit des inconvénients, car il en avait dépensé une partie avant d'apprendre qu'elle n'était plus donnée. Croit que ses agents se sont trop hâtés d'ajouter foi à la nouvelle, car la gratification avait été payée à lord Combermere lors de sa nomination au poste de commandant des Iles sous le Vent. 166

31 juillet, Québec, Le même au même (n° 140). Envoie une estimation des travaux à être exécutés par les Ingénieurs Royaux dans les provinces du Haut et du Bas-Canada. 161

Incluses. Estimation. 161*a*

Note dans l'estimation. 162

1er août, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 141). Enverra, aux questions posées, des réponses qui, croit-il, dissiperont les impressions défavorables. A transmis aux commissaires copie des instructions données par la Compagnie de la Baie-d'Hudson à son gouverneur et à d'autres fonctionnaires d'aider les commissaires. A hâte d'apprendre d'autres nouvelles des commissaires. 163

6 août, Québec. Le même au même (séparément). A accordé à Mure, membre du Conseil exécutif, un congé de six mois. 165

7 août, Québec. Le même au même (n° 143). Transmet un mémoire de de Boucherville, et il en recommanderait la conclusion n'était l'état des finances. 168

Inclus. Mémoire. 169

10 août, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 144). Transmet copies de dépêches des commissaires envoyés aux territoires indiens. 174

Inclus. W. B. Coltman à Sherbrooke, 2 juillet. Compte rendu de sa mission dans le territoire indien. 175

Fletcher à Sherbrooke, 22 juillet. A [illegible] rapport de ses actions jusqu'au moment de son départ de Sain[illegible] le détachement du régim[illegible] les ordres du lieut[illegible]n. Ses actes subsé[illegible] 183

[illegible] r, 28 [illegible] proclamation et, en [illegible] et les pelleteries qu'il [illegible] à la proclamation par [illegible] 190

Digitized by Google

1817.
15 août, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 145). Relativement à la lettre 136, fait rapport que quelques-uns des soldats du 103e qui désiraient rester et s'établir ici n'en ont pas obtenu la permission, l'ordre portant le renvoi de tous; à ceux qui sont aptes à devenir colons il pourrait être accordé un billet de retour au Canada. Page 198

19 août, Québec. Le même au même (n° 146). Explique la nature de la demande du Haut-Canada pour une division des attributions, la cause du retard dans le règlement. Détails sur les différentes réclamations. 200

20 août, Québec. Le même au même (n° 148). Fait rapport sur la condition des colonies de Rideau et de Drummondville. Outre l'arrivée de soldats déjà signalée, d'autres sont arrivés depuis et ont été pourvus; des billets d'établissement ont été donnés à 1,077 colons, soldats et autres, et des émigrants arrivent tous les jours, dénués de moyens pour la plupart. Quelques-uns sont allés aux États-Unis, tentés par les agents spéculateurs. Appelle l'attention sur les représentations qu'il a faites au sujet des secours dont les émigrants ont besoin; sans aide les pauvres émigrants ne pourront jamais s'établir. Craint beaucoup l'hiver, alors qu'il lui faudra les secourir ou en voir plusieurs mourir de misère 212

21 août, Québec. Le même au même (n° 147). Dépêches reçues. 211

23 août, Québec. Le même au même (n° 149). Transmet une requête de Joseph Seghars, marin, demandant une concession de terrain aux mêmes conditions que celles qui sont accordées aux soldats. Il juge y avoir droit, mais aimerait à savoir ce qui en est de la distribution des rations, pour se guider dans ses demandes futures. 217

Incluse. Requête de Joseph Seghars, exposant ses services et demandant des rations pour lui-même et sa femme.. 219

25 août, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 150). Transmet pétition du D. A. commissaire général Stanton, appuyée par le commissaire général Robinson. 221

Incluse. Pétition de Stanton, exposant ses services et demandant une nouvelle concession de terrain. 222

GOUVERNEUR J. C. SHERBROOKE, 1817.

Q. 145.

2 septembre, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 151). Suivant instructions, a choisi un agent pour prendre part aux travaux des commissaires, en vertu des articles 6 et 7 du traité de Gand. Le choix s'est arrêté sur John Hale. Demande des instructions quant aux attributions. Dans l'intervalle a demandé à Chipman, du Nouveau-Brunswick, une copie de sa commission, etc., afin que Hale puisse s'en servir comme modèle pour la sienne. Les commissaires surveillent l'arpentage de la ligne frontière en amont de Saint-Régis, et Hale a reçu instruction de se joindre à eux. Page 2

4 septembre, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 152). M. Roux, supérieur du séminaire de Montréal, a demandé la permission de faire venir dans la province quatre jeunes prêtres de France pour remplacer d'autres qui sont devenus vieux et infirmes. La mesure est approuvée par l'évêque catholique romain, qui ne peut préparer assez de jeunes Canadiens pour remplir les vacances. Ne peut y voir d'objection, si un choix judicieux est fait. 4

Réponse proposée (pas de date). N'est pas disposé à contrecarrer le désir de M. Roux d'obtenir de jeunes prêtres de France, mais il n'autorise aucune nomination à l'étranger sans la recommandation du Dr Poynter, le vicaire apostolique. 6

5 septembre, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 153). Transmet rapport et détail estimatif d'un canal entre le haut de Lachine et Montréal. 7

Inclus. Détail estimatif de la section d'aval du canal proposé de Montréal à Sainte-Marie (magasin de marine). 8

Digitized by Google

1816.

Détail estimatif d'un canal entre le haut de Lachine à Montréal. Page 10

Détail estimatif de la section allant du Marché-à-Foin au Saint-Laurent par la Petite-Rivière. 13

Rapport sur le canal proposé entre Montréal et Lachine. 15

Carte géographique du canal. 19*a*

13 septembre, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 154). Encore des projets de lettres patentes pour la nomination de commissaires pour les écoles de fondation royale dans le Bas-Canada. Demande que les noms soient remplis dans leur ordre, car déjà il y a querelle au sujet de la préséance entre le juge en chef et l'évêque de Québec. L'évêque catholique romain a décliné positivement, comme en fait foi sa lettre incluse. 20

Inclus. Projet de lettre patente. 22

L'évêque catholique romain de Québec à Sherbrooke (en français), 19 octobre 1816. Ne peut accepter une place dans la corporation du collège à Montréal, car d'après le testament du fondateur elle doit être protestante. 26

13 septembre, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 158). Transmet rapport du Conseil exécutif concernant le procès de personnes accusées de crimes commis dans le territoire indien. 49

Inclus. Rapport. 50

13 septembre, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 156). Il croit que Hale, nommé agent des commissaires en vertu du traité de Gand, devrait l'être sous le grand sceau de la province. A écrit à Bagot sur le sujet. 28

Inclus. Sherbrooke à Bagot, 13 septembre. Concernant la nomination de Hale comme agent des commissaires de la frontière, et quel document en forme est nécessaire. 30

13 septembre, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 157). Transmet copies de lettres des commissaires au territoire indien et de Selkirk. 32

Inclus. Coltman à Sherbrooke, 15 juillet. Après des oppositions et des retards, Selkirk a enfin consenti à livrer la propriété de la Compagnie du Nord-Ouest aux Fourches de la rivière Rouge; ceci a été en partie mis à effet. Les deux parties ont convenu de signer un ordre qui sera transmis par le territoire indien pour l'exécution de la proclamation. Les dispositions pacifiques de Selkirk telles que démontrées par ses actions et surtout par le fait qu'il a laissé passer sans encombre une très importante cargaison à bord des canots d'Athabasca, au moment où l'on apprenait que des violences étaient commises sur les serviteurs de la Baie-d'Hudson, dans le pays même d'où venaient les canots. La nécessité d'établir une troupe pour maintenir l'ordre. Sur ce point, il transmet des lettres de Selkirk, et recommande qu'un petit corps des troupes du roi soit laissé afin de préserver la paix; ce pays constituerait un contrôle sur les colons et une défense contre les indigènes. Retiendra M. Muir avec un détachement; des provisions seront fournies pour l'hiver par la Compagnie de la Baie-d'Hudson. Les circonstances atténuantes au sujet de la conduite de Selkirk et de celle du sergent. 33

Fletcher à Sherbrooke, 31 juillet. Envoie des lettres apportées par Simon McGillivray, dont le canot s'est brisé dans les rapides. Smith, qui avait rempli les fonctions de sous-shérif, a été libéré sous caution par Coltman, après un rigoureux emprisonnement de douze jours à Fort-Douglas. Transmet l'avis envoyé par les deux compagnies, ordonnant une restitution mutuelle de toutes les propriétés saisies par l'une ou l'autre. Le protêt de Selkirk, à la fin, indique l'opinion qu'il a de ses achats à Fort-William et au Lac-la-Pluie. Envoie des documents du gouverneur Vincent qui font voir les notions que la Compagnie de la Baie-d'Hudson professe sur la nature et l'étendue de sa charte. Arrivée de Shaw et de McGillivray, qui annoncent qu'une bande de Sioux est arrivée aux fourches de la rivière Rouge en déclarant qu'elle est l'avant-garde

Digitized by Google

1817.

d'un corps très nombreux qui vient à l'invitation de Selkirk. MM. Shaw et McGillivray craignent des conséquences graves à leur arrivée. Il se prépare à rejoindre Coltman. Page 38

Selkirk à Coltman, 15 juillet. A appris le projet de constituer une troupe armée pour préserver la paix, etc., projet qui répond à ses désirs; il partage l'opinion que c'est l'établissement le plus favorable à l'exécution de ce projet, mais il s'oppose à l'expulsion du régiment de Meuron d'un poste quelconque. Il en connaît la raison, mais les accusations qui l'ont fait naître ne sont pas fondées et ont été propagées par la Compagnie du Nord-Ouest. Ni lui ni les officiers du régiment de Meuron n'avaient l'intention de résister aux mandats, et comme leur sûreté personnelle est garantie, ils iront subir leur procès à Sandwich ou à York, si leurs accusateurs vont jusque-là; il doute qu'ils en aient l'intention, leur but étant de mettre des obstacles aux affaires de la Compagnie de la Baie-d'Hudson. Le malheureux état de la loi dans les territoires, qui fait qu'un accusé est obligé d'aller à 1,000 milles pour répondre à l'accusation. La terrible conséquence de cet état de choses si les messieurs mentionnés dans les mandats étaient obligés d'aller tout de suite à leur procès, car la bonne conduite des anciennes troupes suisses est due à leur confiance dans les officiers sous lesquels elles ont servi à l'armée, et s'ils étaient absents, l'hostilité de la Compagnie du Nord-Ouest pourrait amener une insurrection. Il a une preuve de cette hostilité contre la colonie de la Rivière-Rouge, pas suffisante pour constituer une preuve légale, mais assez pour démontrer la nécessité de prendre des précautions. Il espère donc qu'un des messieurs au moins de l'ancien régiment de Meuron sera laissé en autorité pendant que les autres se rendront avec lui (Selkirk) dans le Haut-Canada, et il demande que ce soit le capitaine Mattey qui reste. Renouvelle sa demande d'une troupe militaire. 41

14 septembre, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 55). Dépêches reçues. 27

17 septembre, Québec. Le même au même (séparément). A avancé en tout £250 au major Hamilton Smith, qui a reçu ordre de retourner en Angleterre, mais ne désire pas être reconnu comme officier britannique. 52

10 octobre, Québec. Le même au même (séparément). Demande à être relevé de ses fonctions pour cause de mauvaise santé, dont il donne des détails. 57

10 octobre, Québec. Le même au prince régent. Demande à être relevé de ses fonctions pour cause de mauvaise santé. 60

10 octobre, Québec. Le même à Torrens (particulier). Au sujet de sa demande d'être relevé de ses fonctions pour cause de mauvaise santé. Maladie de Myers. 63

11 octobre, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 159). Transmet minute du Conseil exécutif sur la demande de 12,000 acres par Young, membre du Conseil. A lui-même, à sa femme et à quatre enfants, 12,000 acres chacun seront données, et 4,800 autres acres sont recommandées. 53

Inclus. Rapport. 55

14 octobre, Québec. Sherbrooke à Bathurst (confidentielle). Demande que l'émission du *mandamus* élevant l'évêque catholique romain de Québec au Conseil législatif soit retardée jusqu'à la réception d'une dépêche qu'il (Sherbrooke) prépare. 66

23 octobre, Québec. Le même au même (n° 61). Transmet copie d'une lettre de Coltman. Comme l'hiver approche, il attend Coltman; Fletcher est arrivé. 69

Inclus. Coltman à Sherbrooke, 8 août. Rapport additionnel de ses actions à la Rivière-Rouge. 70

23 octobre, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 160). Dépêches reçues; le renseignement demandé sera envoyé aussitôt qu'il aura été obtenu. 68

23 octobre, Québec. Le même au même (n° 162). Transmet copie d'une lettre du juge en chef sur la reconnaissance de l'évêque catholique romain de Québec et d'un acte de Lewell qui l'appelle au Conseil législatif. Il croit que Mgr

Digitized by Google

1817.

Plessis aura des objections à la rédaction de cet acte, et il a chargé un ami de l'évêque, un homme de profession, de préparer un acte qui lève les scrupules de Mgr Plessis; en transmet une copie marquée B; quoique désireux de voir l'évêque catholique romain reconnu d'une façon plus formelle, il voit des obstacles dans le chemin. Page 78

Inclus. Le juge en chef Sewell à Sherbrooke, 21 octobre. Désigne les obstacles qui s'opposent à la nomination de Mgr Plessis au Conseil législatif par le titre d'évêque catholique romain de Québec, car ce serait reconnaître la suprématie du Pape dans les possessions britanniques. (La question est longuement débattue.) 80

Formule recommandée par Sewell pour appeler l'évêque au Conseil législatif. 89

Document marqué B mentionné dans la lettre. 92

1er novembre, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 163). Transmet pétition d'un émigrant irlandais, John Mackay, demandant passage de sept de ses enfants d'Irlande. 94

Inclus. Pétition. 95

Noms et lieu de résidence des enfants de Mackay. 96

6 novembre, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 164). Vu le nombre croissant, l'état embrouillé et l'importance des comptes publics, recommandation a été faite de constituer trois membres du Conseil en une commission dont le président doit recevoir un traitement suffisant pour lui permettre de consacrer tout son temps à l'affaire. Sur cette recommandation, la commission a été nommée. Young, président, avec un traitement de £100 par trimestre. La mesure n'est que provisoire, en attendant que la décision de Bathurst soit connue. 97

Inclus. Rapport du conseil sur l'examen des comptes publics. 99

7 novembre, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 165). Transmet pétition du député assistant commissaire général Clarke demandant une concession de terrain dans la colonie Rideau. Ses services en aidant de pauvres émigrants à se rendre dans la colonie. 102

Inclus. Charles A. Clarke à Sherbrooke, 27 octobre. Demande une concession de terrain dans la colonie Rideau. 104

15 novembre, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 166). Transmet rapport du Conseil recommandant une concession de 1,200 acres chacun à madame Panet et ses enfants, sujet à la décision du gouvernement de Sa Majesté. 106

Inclus. Le rapport. 107

16 novembre, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 167). Transmet mémoire de l'évêque catholique romain de Québec pour la création d'une corporation devant administrer le collège de Nicolet. Les avantages d'encourager la diffusion des sciences. Recommande que la prière de la pétition soit accordée. 109

Inclus. Le mémoire (en français). 111

16 novembre, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 168). Suivant le désir de Sa Seigneurie, envoie le compte du marquis Michel Chartier de Lotbinière qui, il (Sherbrooke) l'espère, donnera satisfaction au marquis d'Osmond. Parle élogieusement de M. Lotbinière, qui a présenté l'exposé. 116

Inclus. Exposé (en français) de feu le marquis Chartier de Lotbinière et de sa famille, dont il est le seul représentant. 118

Documents relatifs au marquis de Lotbinière. 125-130

16 novembre. Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 169). Transmet rapport du Conseil recommandant une pension de £20 par année à la veuve du geôlier. Comme la liste des pensions provinciales est remplie, il demande l'autorisation d'accorder la pension à même les fonds généraux de la province. 131

Inclus. Le rapport. 132

16 novembre, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 170). Envoie réquisition pour papeterie, suivant instructions. 134

Incluse. Réquisition. 135

Digitized by Google

1817.
22 novembre, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 171). Accuse réception de dépêches. Page 137

22 novembre, Québec. Le même au même (particulier). Est reconnaissant de la lettre du 8 septembre. La nouvelle qu'il désirait partir pour raison de mauvaise santé sera confirmée par sa lettre du 10 octobre, par laquelle il démissionne à cause d'une longue maladie. 139

25 novembre, Québec. Le même au même (n° 173). Le commissaire général a reçu ordre de payer les pensionnaires de Chelsea et de Kilmainham, ce qui va alléger leur misère. Il n'y a pas d'objections aux pensionnaires comme colons, sauf dans le cas de ceux qui sont trop vieux et infirmes. 142

Incluse. Sherbrooke au secrétaire de la guerre, 27 octobre, représentant l'état de dénûment des pensionnaires au Canada, parce qu'il n'a pas été pris de mesures pour leur paye. 144

26 novembre, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 175). A reçu dépêche autorisant le changement de lots de la réserve du clergé dans Drummond, pour permettre l'établissement rapproché des soldats du 104e régiment; les avantages d'un voisinage compact pour les colons, et un changement dans le tracé des réserves de la Couronne et du clergé adoucirait leurs misères. Pour remédier aux embarras causés aux colons travaillants par l'absence prolongée de quelques tenanciers, il a décidé de redonner ces terres à bail après un espace de temps raisonnable. Une étendue de moins de 100 acres ne constituerait pas un encouragement suffisant pour un homme qui a une nombreuse famille. Préparatifs nécessaires pour la réception d'émigrants; à-propos de changer la présente disposition des réserves de la Couronne et du clergé. Cette année il est arrivé 5,000 émigrants, dont quelques-uns, autorisés à obtenir des terres, avaient laissé ceux qui n'étaient pas munis de cette autorisation participer aux terres avec leurs compagnons de route. Ils arrivent prévenus en faveur du Haut-Canada, et comme ils sont sans ressources, il est impossible de les établir dans la lointaine colonie de Rideau. A réussi à placer environ 150 familles d'émigrants près d'une colonie établie. Les réserves du clergé mises à sa disposition se trouvent très loin, en sorte que les terres sont souvent refusées par les émigrants. Les mauvais effets du système par lequel des habitants prennent possession des meilleures terres au détriment de ceux qui veulent se faire colons. Administration satisfaisante par le département de la colonisation; le tort essuyé par le service a été expliqué dans les lettres incluses. La correspondance échangée avec le gouvernement du Haut-Canada a été si désagréable et les requêtes ont eu si peu de succès qu'il désire voir le contrôle absolu des colonies militaires rester entre les mains du commandant des troupes, et les lettres patentes de concessions de terres émises par le gouvernement du Haut-Canada, lorsque les certificats nécessaires auront été donnés par les officiers militaires. 149

Incluse. Sherbrooke à l'administrateur du Haut-Canada, 27 août, sur l'établissement d'émigrants. 155

Sherbrooke à l'administrateur, 25 novembre. Autre communication sur le même sujet. 158

Samuel Smith, administrateur, à Sherbrooke, 20 octobre. Le rapport de l'arpenteur en chef était si général qu'il ne pouvait pas être soumis au Conseil. Déduction faite des terres de la colonie Rideau réservées aux militaires, il restait, au 31 juillet, 132,623 acres des réserves de la Couronne dans les townships pour l'établissement des soldats réformés et des émigrants européens. Craint de ne pouvoir proposer une loi mettant à effet le rejet des demandes de terres de la Couronne laissées intactes. Les réclamations du Conseil ne seront probablement pas abandonnées. Autres renseignements au sujet des établissements. 162

Le même au même, 29 octobre. A reçu, mais ne peut soumettre au Conseil, les renseignements spécifiques au sujet des réserves de la Couronne. 166

Digitized by Google

1817.
27 novembre, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 174). Sa satisfaction de pouvoir annoncer le retour de Coltman des territoires indiens après avoir rétabli la tranquillité et recueilli une masse de renseignements. Un rapport complet n'est pas encore prêt; le rapport partiel établit que les deux parties ont respecté la proclamation, des copies de laquelle ont été expédiées aux postes les plus éloignés. Il n'a pas été commis d'autres violences, et la première irritation a été calmée. Quelques-uns de ceux qui ont été mis en accusation à Montréal se sont livrés pour subir leur procès; parmi eux se trouvent Grant et Cadotte, accusés de participation au meurtre de Keveney. Selkirk et les officiers de l'ancien régiment de de Meuron admis à caution et attendus à Montréal. Coltman s'offre de retourner à Montréal, dans l'espoir de calmer l'animosité des deux parties. Page 146

28 novembre, Québec. Le même au même (n° 176). Outre les noms mentionnés dans sa lettre du 6 janvier, il recommande aujourd'hui celui de Louis Gugy pour le Conseil. 169.

5 décembre, Québec. Le même au même (n° 177). Les émigrants anglais établis dans les colonies militaires ont demandé la remise de l'argent déposé entre les mains du capitaine Young, principal agent de transport à Deptford. Pareille demande a été produite par des émigrants d'Ecosse pour des dépôts à être remboursés en deux ans si les conditions d'établissement étaient remplies. Elles l'ont été d'une manière satisfaisante. 170

Liste des noms. 171

17 décembre, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 178). En conséquence de représentations faites à l'effet que les témoins se trouvent dans le Haut-Canada, et pour d'autre raisons, a pris des mesures pour transférer au Haut-Canada des personnes accusées de délit dans les territoires indiens. 172

19 décembre, Québec. Le même au même (n° 178). A prié Marshall, solliciteur général, de résider à Québec; l'insuffisance de son traitement a motivé la recommandation de l'employer aux affaires criminelles des tribunaux. Transmet un rapport du Conseil à ce sujet. 174

Inclus. Rapport. 176

25 décembre, Québec. Sherbrooke à Bathurst (séparément). Envoie une liste des habitants de la colonie jouissant d'un revenu annuel de £1,000, qui veulent bien contribuer au service public. A retardé de transmettre cette liste, dans l'espoir d'y ajouter. 178

Incluse. Liste. 180

29 décembre, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 179). L'arrivée de trois colons d'Irlande par voie des Etats-Unis dans des conditions de dénuement exceptionnelle l'a fait dévier des instructions, et leur accorder, non seulement des terres, mais encore leurs frais de traversée et des provisions. 181

Bureaux publics, 1817.

Q. 146.

1817.
3 janvier, Bloomsbury Square. Shepherd à Goulburn. Désire qu'on lui fixe un moment où il pourra se rendre auprès de Bathurst. 146

9 janvier, Dublin. Gregory au même. Ordre avait été donné de fournir au greffier du Conseil privé une liste des passagers partant par des navires étrangers, avant que ceux-ci mettent à la voile. Depuis il a été d'usage de soumettre pareillement la liste des passagers à destination des colonies. 263

16 janvier. Shepherd à Bathurst. Observations sur la Compagnie de la Baie-d'Hudson. 1. Que Selkirk, agissant en qualité de magistrat, n'abandonne pas par l'émission d'un mandat la réclamation de la Compagnie de la Baie-d'Hudson au territoire dans lequel on a prétendu que le crime

Digitized by Google

1817.

avait été commis. 2. Que l'Acte de 1774 reconnaît la Compagnie de la Baie-d'Hudson et fixe une frontière. Page 147

18 janvier, Brighton. Arrêtés du conseil nommant W. Smith membre honoraire du Conseil exécutif. 49

Même date, nommant Antoine Louis Juchereau Duchesnay membre du Conseil exécutif. 51

Même date, nommant James Irvine membre du Conseil exécutif. 53

Même date, John Richardson au même poste. 55

22 janvier, Lincoln's Inn. Shepherd à Bathurst. Fait rapport, et donne comme opinion d'avocat, qu'il n'y a pas d'objection légale à une nouvelle concession en franc et commun soccage des terres remises en vertu d'une tenure féodale. 150

24 janvier, Trésorerie. Harrison à Goulburn. Au sujet du pilote et de quatre apprentis de Québec emportés par une grosse mer et naufragés entre Douvres et Folkstone. Ordre est donné de leur fournir un billet de passage et des rations depuis la date de leur pétition. 183

25 janvier, Amirauté. Lords de l'amirauté à Bathurst. Proposent de diminuer les dépenses en désarmant les navires des lacs au lieu de les armer, mais désire que la question soit soumise au prince régent. 3

29 janvier, Bureau général des postes. Freeling à Goulburn. Durant les mois de novembre, décembre, janvier et février, les paquebots à destination d'Amérique ne font pas escale à Halifax. Les instruments mathématiques adressés à lord Dalhousie à Halifax seront-ils envoyés par le paquebot de février à New-York, ou attendront-ils le transport direct de mars ? 278

31 janvier, Trésorie. Lushington au même. Est-il nécessaire de transporter, à frais immenses, les munitions d'artillerie dans le Haut-Canada ? Elles pourraient rester à Québec et être déplacées quand l'occasion s'en présenterait. 184

4 février, Affaires étrangères. Hamilton au même. Envoie copie d'une dépêche de Castlereagh à Bagot concernant la réduction des troupes navales des deux nations sur les lacs. 79

Incluse. Castlereagh à Bagot, 4 février. Le gouvernement a décidé de confirmer par stipulation spéciale la proposition de Monroe au sujet de la réduction des troupes navales sur les lacs. Si le gouvernement des Etats-Unis tient encore à la proposition faite par Monroe, il (Bagot) est autorisé à échanger des notes pour la sanctionner. 80

5 février, Dublin. J. B. Littlehales à Goulburn. Concernant les arrangements proposés pour payer en Canada les pensionnaires de Chelsea et de Kilmainham. 264

5 février, Gardes à cheval. Torrens au même. Transmet copie d'une dépêche envoyée à Sherbrooke au sujet des 76e et 103e régiments. 29

Incluse. Torrens à Sherbrooke, 4 février. Le 106e régiment doit être envoyé en Angleterre, au lieu du 76e. 30

7 février, Artillerie. Crew à Goulburn. Demande a été faite au conseil de transport pour le transport d'artillerie et de munitions à Québec. 177

14 février, Trésorerie. Harrison au même. Suggère qu'un service (apparemment celui de Thomson) soit payé à même les fonds du service secret. 185

Goulburn à Harrison, 31 janvier. Bathurst recommande que £250 soient payés à M. Thomson, un citoyen des Etats-Unis, pour aider des officiers britanniques à s'échapper de la prison, mais que son nom soit gardé secret. 186

15 février. Amirauté. Barrow à Goulburn. Au sujet des frais de transport d'artillerie et de munitions aux lacs; elles pourraient rester en dépôt à Québec et être expédiées quand l'occasion s'en présenterait. 4

15 février, Trésorerie. Lushington au même. Avant de prendre décision, il sera nécessaire d'envoyer une liste de toutes les personnes qui se trouveront sans emploi par suite du transport des approvisionnements indiens au département du garde-magasin général. 188

20 février, Affaires étrangères. Hamilton au même. Transmet extrait d'une dépêche de Bagot, ministre à Washington, à l'effet que le général Bernard, ancien A. D. C. de Bonaparte, a été nommé ingénieur en chef des Etats-Unis. 82

Digitized by Google

1817.

Incluse. Bagot à Castlereagh, 7 janvier. Annonce la nomination de Bernard, qui inspecte en ce moment les fortifications sur la frontière septentrionale. Page 83

21 février, Bureau de la guerre.

Merry à Goulburn. On demandera l'opinion du conseil de Chelsea sur le plan proposé de payer les pensionnaires en Canada. 242

24 février, Artillerie.

Chapman à Goulburn. Le grand maître de l'artillerie a sanctionné l'addition d'un trompette et d'un maréchal ferrant aux conducteurs de l'artillerie royale pour le Canada. 178

25 février. Affaires étrangères.

Hamilton à Goulburn. Transmet copie d'une lettre et de son contenu de Stratford Canning sur le sujet de l'émigration de Suisse aux colonies américaines. 84

Incluses. Stratford Canning à Castlereagh, février.—La surabondance de population a d'abord porté les Suisses à prendre du service chez les princes étrangers, et subséquemment les manufucturiers ont fourni de l'emploi. L'insuccès des deux entreprises a provoqué l'émigration, et la stagnation du commerce en a porté plusieurs à passer en France, d'autres dans le nord de l'Europe, mais le plus grand nombre sont allés en Hollande s'embarquer pour les Etats-Unis ; plusieurs de ces derniers ont dû s'arrêter, n'ayant pas les moyens d'aller plus loin ; quelques-uns sont retournés en Suisse. De ceux qui sont allés aux Etats-Unis, plusieurs ont été obligés de s'engager à travailler pendant la traversée et après le débarquement, ou en d'autres mots de se faire esclaves pendant un temps plus ou moins long. Transmet formule du contrat passé à cet effet. Le désir d'émigrer est si répandu que le gouvernement suisse a publié un avertissement contre le danger de s'embarquer sans moyens suffisants dans une entreprise aussi hasardeuse, bien que le gouvernement suisse ne soit pas opposé au principe de l'émigration et soit disposé à guider le mouvement, mais non à le réprimer. Si le gouvernement de Sa Majesté juge compatible avec la politique coloniale de recevoir les émigrants suisses dans les colonies de l'Amérique Britannique du Nord, une proposition à cet effet serait acceptée par plusieurs avec gratitude, et la plupart des gouvernements suisses, si non tous, donneraient toutes les facilités possibles pour son exécution. Description des émigrants attendus et arrangements à prendre pour les secourir. 85

Formule de contrat conclu pour le passage d'émigrants à Philadelphie. 96

Canning à Hamilton, 14 février. Signale la dépêche à Castlereagh concernant l'émigration suisse. 100

1er mars, Doctor's Commons.

Christopher Robinson à Bathurst. Donne opinion d'avocat sur le pouvoir de constituer des vicaires généraux dans le Haut et le Bas-Canada, et sur l'effet de cette nomination. 158

4 mars, Trésorerie.

Lushington à Goulburn. S'accorde avec Bathurst quant aux réductions à faire dans le département des colons. page 189

5 mars, Whitehall.

Lack au même. Rapporte acte pour la continuation de la mise en force de l'acte relatif aux élections contestées. 57

10 mars, Gardes à cheval.

Torrens au même. Demande qu'il soit pourvu au transport de détachements des 37e et 62e régiments au Canada et à la Nouvelle-Ecosse. 31

14 mars, Bureau de la guerre.

Merry au même. Envoie documents relatifs à la demande de P. Ryan, enseigne de la 10e d'infanterie, pour une paye pour le temps qu'il occupait une charge dans la milice canadienne, et demande l'opinion de Bathurst. 343

Inclus. Mémoire de P. Ryan. 244

Certificat annexé. 246

Autres papiers. 247, 248

Digitized by Google

1817.
14 mars. Comptoir de la Baie-d'Hudson.

Joseph Berens à Bathurst. Aidera à assurer l'étendue de territoire sous la juridiction que réclame la Compagnie de la Baie-d'Hudson. La nature du message envoyé par le comité à Selkirk expliquée à Bathurst. Les transactions avec la Compagnie du Nord-Ouest ont eu lieu avant que Selkirk quitte Montréal. Le comité ne peut accepter aucune part de la responsabilité à laquelle Goulburn fait allusion. Page 266

14 mars, Gardes à cheval.

Torrens à Goulburn. Tonnage requis pour le transport de détachements pour l'Amérique du Nord. 32

18 mars, Gardes à cheval.

Le même au même. Transmet copie d'une lettre de Sherbrooke avec ses raisons pour avoir retenu le 76e régiment au Canada. 33

Incluse. Sherwood à Torrens, 12 février. Vu la non-arrivée du 2-60e à Québec, il a retenu le 76e. Si celui-ci doit rester une autre année il faudra envoyer des habillements. 34

22 mars, Bureau du transport.

Baker à Goulburn. Relativement à l'ordre de vaisseaux pour le transport du 76e au Canada, demande si cet ordre a été contremandé et si d'autres troupes doivent être amenées à la place du 76e. 238

22 mars, Trésorerie.

Lushington au même. Sur la recommandation de Sherbrooke, Rolette sera placé à la demi-solde au taux de cinq chelins par jour. 190

22 mars, Amirauté.

Barrow au même. Transmet copie d'une lettre du contre-amiral Griffith concernant une somme d'argent payée à Jackson, du *Niger*, pour le passage de Sherbrooke, chargée à Griffith. Si une allocation était accordée à Sherbrooke, elle devrait être payée à Griffith. 5

Incluse. Griffith à Barrow, 10 février. A reçu la lettre lui imputant la somme de £146 5s. 0d., payée à Jackson pour le passage de Sherbrooke. A remis le montant et demande que les avances soient acquittées. 7

27 mars, Trésorerie.

Arbuthnot à Goulburn. Demande une lettre d'introduction à sir John Sherbrooke pour Marshall, se rendant comme procureur général. 191

29 mars. Trésorerie.

Lushington au même. L'ordonnateur en chef Wood succédera à l'ordonnateur en chef Robinson en Canada; demande qu'avis de la nomination soit donné. 192

2 avril, Trésorerie.

Le même au même. Transmet comptes de Campbell quant aux dépenses pour les colons, et demande si les montants qui y sont portés ont été sanctionnés. 193

4 avril, Gardes à cheval.

Torrens au même. Le 2-60e a reçu ordre de quitter le poste des îles sous le Vent pour le Canada depuis plus de douze mois, mais n'est pas parti. S'il faut des navires pour le transport de ces troupes, demande qu'il y soit pourvu 35

20 avril, Trésorerie.

Lushington au même. Si les personnes chargées de placer les colons peuvent sans autre assistance avancer des provisions en détail, elles pourront le faire. Si non, les avances de provisions en détail devront continuer à être faites par l'intendance. 194

21 avril Affaires étrangères.

Hamilton à Goulburn. Transmet copie d'une lettre de Canning soumise à la considération de Bathurst. 102

Projet de réponse. La saison est trop avancée pour permettre aux Suisses de commencer leurs opérations avec chance de succès. Il serait utile de s'assurer avant l'année suivante jusqu'à quel point le gouvernement suisse voudrait y participer. 103

Canning à Castlereagh, 8 avril. A communiqué au président la dépêche faisant voir que le gouvernement britannique n'avait pas d'objection au principe de l'émigration, quoique incapable alors d'y donner effet. Il semble y avoir une disposition à venir en aide au sujet du canton de Berne, mais de ne prendre aucune mesure à ce sujet sans plus ample information. Demande s'il pourrait recevoir des renseignements quant aux endroits à être établis, etc., pour les communiquer, d'une manière non officielle, le nombre de ceux qui vont ailleurs le porte à croire qu'il y en a peu qui viendraient au Canada, à moins que des personnes ayant

Digitized by Google

1817.

des capitaux viendraient s'y établir. Il a été dit que le gouvernement du canton de Berne pourrait être porté à encourager des gens de haute respectabilité et possédant des capitaux à entrer dans une telle entreprise. Il fait des observations sur les moyens qu'il (Canning) a pris pour amener la question sur le tapis. Page 105

29 avril, Whitehall. Lack à Goulburn. Le comité du Conseil privé sur le commerce n'ayant pas vu la correspondance, ne peut exprimer d'opinion sur les observations de Caldwell quant au commerce entre le Canada et les Etats-Unis. 59

1er mai, Comptoir de la Baie-d'Hudson. Berens à Bathurst. Envoie copie des instructions adressées aux gouverneurs et autres à leur emploi, par suite de la commission nommée par Sherbrooke. Les directeurs de la compagnie croient que la Couronne a donné tout pouvoir, dans l'étendue du territoire qui leur est accordé par la charte, aux gouverneurs et au conseil, mais leur anxiété à faciliter les recherches les a portés à émettre l'ordre qui sera envoyé par le prochain paquebot. 269

Inclus. Lettre à Sherbrooke avec copie de l'ordre aux gouverneurs et aux officiers dans l'Amérique du Nord de prêter leur concours aux commissaires, qui auraient le pouvoir sans cet ordre des gouverneurs de la compagnie, mais qui l'envoient parce qu'ils désirent la coopération des officiers. 271

Ordre. "A tous les gouverneurs et autres ayant autorité dans les limites du territoire de la Compagnie de la Baie-d'Hudson." 272

5 mai, Trésorerie. Lushington à Goulburn. Transmet comptes et papiers relatifs au placement d'argents pour Drummond, pour l'opinion de Bathurst. 195

6 mai, Affaires étrangères. Hamilton au même. Envoie copie de la correspondance avec les ministres américains concernant les pêcheries, pour que Bathurst puisse donner des ordres aux commandants sur la côte. 110

Incluses. Note de la part d'Adams que les négociations avec Bagot n'ont pas obtenu le but désiré. Le secrétaire d'Etat espère que l'ordre de ne pas troubler les pêcheurs américains durant la saison sera renouvelé. 111

Une autre copie plus complète. 112

Castlereagh à Adams, 7 mai. Ses négociations avec Bagot n'ayant pas réussi, les règlements concernant les pêcheries suspendus par Bagot sont revenus en vigueur, et on éprouve quelque hésitation à les suspendre de nouveau ; mais pour faire voir sa bonne volonté, le prince régent va accéder à la demande du gouvernement des Etats-Unis, et des ordres seront envoyés pour suspendre les règlements durant la saison prochaine pour donner occasion d'en venir à un arrangement amical. 114

12 mai. Amirauté. Barrow à Goulburn. Un mot a été envoyé aux officiers des escadrons stationnés dans l'Amérique du Nord de suivre les instructions contenues dans la lettre de Bathurst. 8

13 mai, Trésorerie. Lushington au même. Envoie état à l'usage des commissaires de l'audition des sommes dépensées en Amérique par les ordres des officiers commandants, afin d'obtenir un rapport de Bathurst, si les comptes étaient satisfaisants. 196

13 mai, Affaires étrangères. Cooke à Goulburn. Quelque agent a-t-il été nommé pour agir avec les commissaires, en vertu des articles 6 et 7 du traité de Gand ? Une lettre particulière de Bagot dit qu'il n'y a pas eu de nomination. 117

14 mai, Whitehall. Lack au même. Transmet lettre incluse pour la considération de Bathurst. 60

Inclus. Buckle, président de la Société des Propriétaires de Navires, 9 mai. Observations sur la proposition d'augmenter les droits sur le bois de service des colonies britanniques proportionnellement à l'augmentation sur le bois étranger, avec tableaux comparatifs du coût du fret, des droits, etc., sur les différentes classes de bois. 61

Digitized by Google

1817.

14 mai, Artillerie. L'équipage à Goulburn. Comme les lieutenants Frost et Brown ne se trouvaient jamais sur le rôle de l'artillerie, ils ne pouvaient y être inscrits pour recevoir la demi-solde. Page 199

16 mai, Bureau de la Marine. Bureau de marine au même. Les 25 invalides externes (*out pensionners*) pour le Canada pourront s'embarquer dans quatre jours à Woolwich sur le *Maria*. 237

17 mai, Trésorerie. Lushington au même. Soumet à l'opinion de Bathurst deux lettres de la part de Sherbrooke relativement aux augmentations dans l'établissement militaire. 197

19 mai, Bureau de la marine. Bureau de la marine au même. Les révérends R. Hammond et Sutton Moore pourront être gratifiés d'un passage à bord du *Maria*. 239

20 mai. Collége des armes. Nayler au même. Envoie permis royal pour lady Prevost, avec état des honoraires. 274

20 mai, Artillerie. Chapman au même. Le lieutenant-colonel Durnford a été en Angleterre pendant quelques mois, et maintenant a probablement fait voile pour Québec. 180

20 mai, Québec. Sherbrooke à Bathurst. La question relative aux terres tenues en seigneurie et leur concession de nouveau en franc et commun soccage ne se soulève pas quant au pouvoir de les concéder de nouveau, mais bien quant à l'abolition qui va s'en suivre du *droit de quint* garanti à la province par Dorchester, et si ce ne serait pas une violation de cette garantie. 156

31 mai, Trésorerie. Lushington à Goulburn. Comment les invalides (*pensioners*) de Chelsea et de Kilmainham, les pensionnaires à demi-solde et les veuves, etc., peuvent être payés en Canada. 198

Inclus. Harrison à l'ordonnateur en chef Robinson. Arrangements à être faits pour le paiement des pensionnaires à demi-solde, etc., par suite de l'abolition du bureau de payeur au Canada. 201

3 juin, Pall Mall. Mann à Goulburn. Il y a toute raison de croire que Durnford a fait voile pour Québec. 181

10 juin, York. Joseph Wells à Napier. Dit quelle est sa position, et demande ses services. 219

11 juin, Bureau général des postes. Freeling à Goulburn. Transmet copie d'une lettre de l'agent du bureau des postes à New-York, qui dit comment les dépêches envoyées à Sherbrooke ont été expédiées. 275

Incluse. J. W. Moore à Freeling. Comment les dépêches ont été expédiées à Sherbrooke. 276

11 juin, Affaires étrangères. Hamilton à Goulburn. Transmet correspondance avec le vice-amiral Milne concernant la participation des Américains dans les pêcheries. 118

Inclus. Milne à Croker, 6 mai. A reçu et envoie copie de lettre de Bagot concernant les pêcheries, avec copie de la réponse, etc. 119

Bagot à l'officier commandant au poste d'Halifax, 10 janvier. Le traité de pêche rejeté par le gouvernement des Etats-Unis. Les règlements qui seront appliqués aux pêcheurs américains trouvés à faire la pêche dans les eaux britanniques. 120

Milne à Bagot, 6 mai. Des ordres ont été donnés de saisir les pêcheurs des Etats-Unis qui seront trouvés faisant la pêche dans les eaux britanniques. Ces pêcheurs ont visité les havres et les creeks sur la côte, maltraitant et insultant les habitants. Les vaisseaux qui empiéteront seront mis en vente, excepté quand ils auront été obligés de chercher refuge. Avis des mesures à être adoptées devrait être envoyé aux Etats-Unis afin de conserver la bonne entente, et empêcher des dépenses d'argent à gréer des vaisseaux pour les pêcheries. 121

12 juin. Affaires étrangères. Hamilton à Goulburn. Transmet correspondance concernant la réduction des forces navales sur les lacs. 123

Inclus. Bagot à Castlereagh, 5 mai. Fait rapport de l'entente relativement à la réduction des forces navales sur les lacs, qui devra durer

Digitized by Google

1817.

jusqu'à ce qu'un avis de six mois soit donné pour que telle entente soit annulée. Page 124

Notes officielles de l'entente: celles par Rush. 127

Par Bagot. 129

13 juin, Bureau de la marine. Bureau de la marine à Goulburn. Thomas B. Farelham a demandé un passage sur le *Montréal*. Bathurst a-t-il quelques objections ? 240

17 juin, Affaires étrangères. Hamilton au même. Transmet note de la part du marquis d'Osmond pour information concernant le marquis Michel Chartier de Lotbinière. 131

20 juin, Bureau de la guerre. Merry à Goulburn. Concernant pensionnaires à être payés en Canada. 250

Harrison au secrétaire de la guerre, 24 mai. Transmet minute du Trésor quant aux pensions à être payées en Canada. 251

Minute. 292

23 juin, Trésorerie. Lushington à Goulburn. Envoie lettre de Sherbrooke concernant un achat de terre à Québec, sur lequel on demande l'opinion de Bathurst. 203

25 juin, Gardes à cheval. Torrens au même. Le commandant des forces ne peut recommander qu'une autre date que celle qu'elle porte ne peut être substituée à la commission du colonel Plenderleath. 36

— juin, Affaires étrangères. Hamilton au même. Demande papiers concernant les règlements pour les relations commerciales entre le Canada et les Etats-Unis. 132

5 juillet, Whitehall. Lack au même. Le comité du commerce ne fera aucune objection à la demande de continuer l'imposition d'un droit de deux et demi pour cent sur les marchandises importées dans le Bas-Canada, mais il semble désirable que la disposition proposée, qui imposerait un double droit sur les marchandises importées par des marchands qui n'ont pas résidé dans la province pendant six mois antérieurement à l'importation, ne soit pas dans l'acte. 71

5 juillet, Bureau de la guerre. Merry au même. Le cas de madame Connolly n'est pas un cas pour lequel on doive accorder du secours à même le fonds à la disposition du secrétaire de la guerre. 255

7 juillet. Projet de lettre à Sherbrooke. Bathurst doit refuser d'exprimer toute opinion sur l'acte pour réglementer le commerce entre le Canada et les Etats-Unis, jusqu'à ce qu'il puisse soumettre au gouvernement les considérations commerciales et politiques à ce sujet. 75

15 juillet. Amirauté. Croker à Goulburn. A reçu une demande de John Robinson, un simple soldat de marine, pour une paye durant le temps qu'il a été prisonnier de guerre en Amérique, et pour compensation de la perte de ses effets lorsque le *Finch* a été capturé ; comme on ne sait rien au sujet de cet homme depuis la capture du *Finch*, il ne peut recevoir de paye que depuis qu'il a rejoint sa division. 9

15 juillet, New Street. Shepherd au même. Réquisitions devront être envoyées avec les papiers additionnels sur le cas dont il est fait rapport par la lettre du 22 janvier dernier. 161

17 juillet. Trésorerie. Lushington au même. Dans les circonstances, le Trésor sanctionnera le paiement des dépenses d'envoyer un ingénieur pour surveiller l'exécution du canal entre Montréal et Lachine. 204

17 juillet, Trésorerie. Le même au même. Le Trésor autorise Sherbrooke à payer £382 à William Dickson, de Niagara, pour dommages à sa maison pendant le temps qu'elle a été louée par le département des casernes. 205

22 juillet, Amirauté. Croker au même. Envoie correspondance concernant la conduite d'un officier anglais employé sur les lacs pour abordage et recherches sur un vaisseau américain. 10

Incluses. W. A. Baumgardt à Croker, 31 décembre 1816. A reçu copies de lettres de la part de Goulburn concernant la visite des vaisseaux américains. En rapport avec cette question, envoie copies de différents

Digitized by Google

1817.

papiers au ministre à Washington. Envoie aussi copie de l'ordre à Bourchier de s'abstenir de faire la visite des vaisseaux des Etats-Unis. Page 11

Baumgardt à Bourchier, 5 septembre 1816. Il n'émettra pas d'ordres pour aborder et visiter les vaisseaux des Etats-Unis. 13

Baumgardt à Bagot, 5 septembre. Il admet qu'en tant qu'il puisse voir Bourchier a excédé ses pouvoirs en visitant les vaisseaux américains, mais il observe que la plainte ne venait pas de la part du capitaine ou du propriétaire du vaisseau visité, mais de celle de passagers, gens apparemment anxieux d'enflammer les plus petits événements. Les Etats-Unis suivent la même règle que ce qui s'est passé quant au vaisseau dont on se plaint, un de leurs vaisseaux ayant suivi un des nôtres venant de Niagara pour rechercher des déserteurs. Le véritable but de ces rapports est de maintenir leurs prétentions sur l'île du Bois Blanc et sur Malden, ce dernier endroit étant autant un part britannique que Kingston, et si les vaisseaux des Etats-Unis avaient objection à être visités dans le port de Malden, ils avaient deux chenaux plus larges à leur disposition, où l'on ne prétend pas avoir droit de les aborder. Ces chenaux ont été inspectés par Owen, qui a descendu le chenal ouest avec la plus grande goélette. Ne connaît pas les circonstances, si ce n'est par les rapports, mais est convaincu que le rapport concernant l'emploi d'une pièce de campagne est une fabrication. Il inclut une réponse purement officielle. Les gens avec qui les Américains font affaires sont au fait des circonstances locales, et pour chaque pas que le gouvernement britannique fait en arrière, les Etats-Unis en avancent deux. 15

24 juillet, Bureau de la guerre. Lukin à Goulburn. Renvoie à la lettre d'Andrew Page, d'Edimbourg, relativement aux concessions de terrains dans l'Amérique du Nord aux soldats de l'armée employée à la conquête du Canada entre 1750 et 1760. 256

28 juillet, Trésorerie. Lushington au même. Le Trésor demande l'opinion de Bathurst sur la réclamation du capitaine Stewart pour paiement des sommes dépensées au sujet des prisonniers de guerre en Amérique. 206

1er août, Sergeant's Inn S. Shepherd et R. Gifford à Bathurst. Il n'y a pas de loi qui empêche que les terres qui retombent dans le domaine de la Couronne soient reconcédées en franc et commun soccage au lieu de l'être en seigneuries, mais l'abolition du *droit de quint* assigné par Dorchester comme revenu seigneurial, sans le consentement de la législature, ou sans indemnité, serait une infraction à la garantie donnée par le gouvernement. 162

2 août, Whitehall. Lack à Goulburn. Le comité du commerce est d'opinion que l'acte pour réglementer le commerce entre le Canada et les Etats-Unis ne devrait pas être sanctionné. Exprime le désir de relations plus libres entre les deux pays, et comment cela pourrait être arrangé pour le mieux. 73

7 août, Trésorerie. Lushington à Goulburn. Réquisition des gouverneurs de l'hôpital de Kilmainham pour règlements concernant les personnes choisies pour recevoir leur pension au Canada. 207

Incluses. Plunkett à Harrison, 9 juillet. Lettres demandant des renseignements de Kilmainham. 208

9 août, Trésorerie. Lushington à Goulburn. Le Trésor n'aura pas d'objection à l'achat de l'île Ste-Hélène, pourvu qu'il puisse se faire à des termes justes et raisonnables. 210

12 août, Trésorerie. Mitford au même. Le Trésor demande l'opinion de Bathurst, si une traite pour £500 tirée sans l'avis de Buchanan pour envoyer des sujets britanniques en Haut-Canada doit être payée. 211

18 août, Trésorerie. Arbuthnot au même. Le Trésor ne peut admettre la réclamation des forces navales et militaires pour avoir une allocation pour propriétés détruites à Washington, vu que ce serait établir un mauvais précédent. 212

Digitized by Google

1817.
16 août, Trésorerie. Arbuthnot à Goulburn. Des approvisionnements, à l'exception de couvertures, devraient être envoyés aux colons en Canada. Sir John Sherbrooke devrait donner des ordres pour la distribution des 5,000 couvertures à être fournies par les magasins militaires. Page 213

16 août, Trésorerie. Le même au même. Envoie copies de lettres de la part de l'assistant-garde-magasin général concernant l'expédition d'articles d'approvisionnements à Gibraltar et à Québec. 214

Incluse. Barker, assistant garde-magasins général à Harrison, 8 août. Fait rapport que 5,000 grandes capotes ont été expédiées aux Canadas, tel qu'ordonné. 215

22 août, Trésorerie. Arbuthnot à Goulburn. Transmet lettre de Sherbrooke qu'il a acheté un terrain contigu aux fortifications de Québec. 216

Incluse. Sherbrooke à Harrison, 30 juin. Il a acheté la proprité en question. 217

25 août, Amirauté. Barrow à Goulburn. Transmet copie de lettre de sir Robert Hall, avec liste des matelots déchargés du service sur les lacs pour devenir soldats, aussi une autre lettre suggérant que les officiers de la marine devraient avoir les mêmes privilèges, par rapport aux terres, que les officiers de l'armée.

Incluses. Hall à Croker, 22 juillet. A recommandé que les matelots de bon caractère fussent admis à coloniser. S'est assuré de terrains entre York et le lac Huron; d'autres matelots ont obtenu de l'emploi sur des navires de commerce sur les lacs. 22

Liste des matelots congédiés à Kingston, juillet 1817. 24

Hall à Croker, 3 août. Il recommande que les officiers de la marine aient les mêmes privilèges, par rapport aux terres, que les officiers de l'armée. 26

5 septembre, Trésorerie. Arbuthnot à Goulburn. Envoie lettre et contenu de la part du capitaine Payne. Ne connaît rien des réclamations du capitaine Walker (quelquefois Waller). 218

10 septembre, Bureau de la guerre. Merry au même. Le payeur Burns, des Queen's Rangers, a-t-il été exclu de la concession de terres faite aux officiers de ce régiment? 257

17 septembre, Bureau de la guerre. Le même au même. Transmet mémoire de l'adjudant Stewart, de la milice canadienne, pour une demi-solde. Stewart a été informé que ce n'était pas du ressort du secrétaire de la guerre, et que toute demande de recommandations auxquelles ses services peuvent lui donner droit doit être faite au secrétaire pour les colonies. 258

20 septembre, Amirauté. Barrow au même. Envoie copie du contrat en vertu duquel James Pyke fournit au bureau de marine les mâts, les espars et les chevrons. 27

14 octobre, Gardes à cheval. Torrens au même. Envoie correspondance au sujet des officiers et des hommes qui désirent s'établir au Canada; demande s'ils peuvent être envoyés immédiatement. 37

Incluses. Torrens à l'officier commandant le 103e régiment. Demande un rapport quant aux officiers et aux hommes du 103e régiment qui désirent s'établir au Canada. 38

Le major Brown à Torrens, 12 octobre. Les deux seuls officiers qui sont disposés à s'en retourner au Canada sont le capitaine Bowie et lui-même. Beaucoup d'officiers des plus hauts grades avaient eu l'intention de rester, mais comme le régiment avait reçu ordre de s'en retourner, sans aucune réserve, Sherbrooke ne semblait pas autorisé à donner suite à leurs nombreuses sollicitations. Environ une centaine de sous-officiers et de soldats ont donné leurs noms. 39

Sherbrooke à Torrens, 17 août (extrait). Concernant les officiers et les hommes du 103e qui désirent s'établir au Canada. 40

16 octobre, Affaires étrangères. Hamilton à Goulburn. Envoie copie de dépêche de Canning et autre correspondance concernant l'émigration des sujets suisses. 133

Digitized by Google

1817.

Canning à Castlereagh. Mesures qu'il a prises pour s'assurer des sentiments des députés concernant l'émigration suisse à l'Amérique Britannique du Nord. A reçu lettre de M. de Wyss, un des bourgmestres de Zurich, pour renseignements, sans lesquels aucune promesse ne peut être faite aux émigrants; envoie copie de lettre pour indiquer les sujets de renseignements voulus; espère que lui, Canning, pourra obtenir les renseignements en détail. Page 134

De Wyss à Canning, 21 août (en français). Demande des renseignements quant aux endroits où il serait permis aux Suisses de s'établir, quelle aide le gouvernement britannique leur accorderait pour les amener à leur destination, et les avantages et secours qu'ils recevraient à leurs établissements. Il suppose que leur passage serait payé, comme cela a été fait pour les Ecossais et les Irlandais. Il n'a pas de doute que non seulement des fermiers et de robustes artisans seraient reçus dans les nouveaux établissements, mais aussi des familles entières, voyant qu'il n'y a pas d'autre mode d'émigration qui convienne à la Suisse. Ce n'est qu'après avoir reçu ces renseignements que lui et ses collègues peuvent espérer de pouvoir engager le gouvernement à favoriser l'émigration et la formation d'un établissement au Canada. 137

D'autres lettres sur ce sujet. 139, 140

18 octobre, Bureau de la guerre.

Brown à Goulburn. James Husthwaithe, pensionnaire des *Royal Scots*, a été payé depuis que son nom a été rayé de la liste de ceux qui doivent être payés au Canada. 259

24 octobre, Gardes à cheval.

Torrens au même. Envoie copie de lettre du major Browne, du 103e régiment, se rapportant aux hommes de ce corps qui désirent retourner au Canada, et demande si quelque décision a été prise. 42

Inclus. Browne à Torrens, 21 octobre. Les hommes qui désirent retourner au Canada veulent savoir si le gouvernement leur fournira leur passage pour y aller. 43

24 octobre, Gardes à cheval.

Torrens à Goulburn. Des médailles commémoratives de la capture de Détroit doivent être frappées pour le colonel Matt Elliott, le lieut.-col. Robt. Nichol et le lieut.-col. John McDonnell. Il ne peut être donné d'ordre pour en faire frapper une pour le lieut.-col. Thomas Clark sur une recommandation générale, vu que les médaillles étant pour des actions spécifiques, en donner une à Clark causerait de la confusion. 44

28 octobre, Whitehall.

Buller au même. Relativement à la plainte quant au retard apporté au règlement des droits entre le Haut et le Bas-Canada, espère que le comité du Conseil privé croit que d'après les arrangements faits récemment il n'y aura plus de motif de désagrément. 76

1er novembre, Comptoir de la Baie-d'Hudson.

Pelly à Bathurst. Cameron, un associé de la Compagnie du Nord-Ouest, a été mis à bord du *Prince of Wales*, mais par suite du décès de Semple, aucun mandat régulier n'a été émis sur lequel les cours puissent agir. Trois mises en accusation ont été trouvées contre Cameron à Montréal, et deux des témoins sont dans ce pays. Demande si un mandat d'amener de la part du Conseil privé ne devrait pas être émis pour s'assurer de la personne de Cameron à l'arrivée du *Prince of Wales*, de manière à empêcher son évasion. 279

3 novembre, Sergeant's Inn

Shepherd à Gordon. Va envoyer la substance du rapport sur l'affaire Cameron. 166

Inclus. Rapport par S. Shepherd et A. Griffard, 3 novembre 1817, que l'accusation contre Cameron n'étant ni pour trahison, ni meurtre, ni homicide, le Conseil privé ne peut l'amener subir son procès en Angleterre. La cause est discutée au long. 167

S. Shepherd et R. Gifford à Bathurst, 4 novembre. Rapport au complet sur la cause de Cameron. 170

Digitized by Google

1817.
12 novembre, Comptoir de la Baie-d'Hudson. Joseph Berens à Bathurst. Discute l'opinion des officiers en loi quant à accorder un mandat d'amener contre Cameron. Page 281

20 novembre, Comptoir de la Baie-d'Hudson. Le même au même. Autre lettre concernant la mise en accusation de Cameron. 285

21 novembre, New Street. Shepherd à Goulburn (?) Demande copie du statut provincial concernant les écoles de fondation royale en Bas-Canada, avant de donner une opinion sur les lettres patentes pour syndics. 174

24 novembre, Sergeant's Inn S. Shepherd et Gifford. Le projet de lettres patentes pour la nomination de syndics pour les écoles de fondation royale en Bas-Canada, est suffisant pour l'objet en vue. 175

27 novembre, Trésorerie. Lushington à Goulburn. Demande l'opinion de Bathurst sur la réclamation de Stewart, et que si elle est accordée, ne devrait-elle pas être plutôt chargée au revenu colonial qu'aux dépenses extraordinaires de l'armée. 224

29 novembre, Bureau de la guerre. Merry au même. Quel était l'emploi et le salaire du receveur des colons à Drummondville, le lieutenant Hobden, des Voltigeurs canadiens, qui demande une demi-solde pour le temps qu'il a occupé cet emploi. 260

3 décembre, Affaires étrangères. Hamilton à Goulburn. Envoie perquisition pour le chargé d'affaires français concernant un prêtre français, Robin, que l'on dit avoir émigré au Canada en 1793. 142

Incluse. Le comte Caraman à Castlereagh, 1er décembre. Demande renseignements concernant Robin, un prêtre français, de qui aucune lettre n'a été reçue depuis 1794, alors qu'il était dans le voisinage de Montréal. 143

13 décembre, Gardes à cheval. Torrens à Goulburn. Envoie demande de Moses Budd, ci-devant soldat dans le 89e, pour un supplément de provisions, sa réquisition d'être admis comme pensionnaire externe de Chelsea étant inadmissible. 45

Inclus. Mémoire de Moses Budd. 46

17 décembre, Bureau de la guerre. Merry à Goulburn. Relativement aux soldats du 103e qui se proposent d'aller s'établir au Canada, est-il probable qu'aucun de ceux faisant partie du corps qui est allé en Irlande obtienne un passage pour le Canada. 261

24 décembre, Affaires étrangères. Joseph Plante, jeune, au même. Envoie compte du consul à New-York, des sommes dépensées pour expédier les sujets britanniques aux colonies de Sa Majesté dans l'Amérique du Nord, et demande que l'on s'adresse au Trésor pour faire payer la traite tirée pour la balance. 144

27 décembre. Trésorerie. Harrison au même. Transmet, pour avoir l'opinion de Bathurst, les papiers relatifs aux dépenses d'argent par Prevost pour service secret; de sorte que Sa Seigneurie consente à ce que ces sommes soient portées dans les comptes. 225

27 décembre, Trésorerie. Le même au même. Rapport du naufrage de l'*Ann of Swansea*, avec 10 passagers pour Québec, reçu avec lettre d'avis d'une traite tirée pour £500 à compte de la subsistance des personnes naufragées, pour laquelle le Trésor a fait émettre une traite à être envoyée au consul. Bathurst devra s'entendre avec Castlereagh pour ce qu'il y aura à faire des passagers naufragés. 226

Inclus. Affaires étrangères à Harrison, concernant les passagers naufragés. 227

Read, consul général pour les Açores, fait rapport du naufrage de l'*Ann of Swansea;* envoie une liste des passagers. 228

Liste. 232

31 décembre, Trésorerie. Harrison à Goulburn. Le Trésor veut avoir l'opinion de Bathurst s'il serait convenable de payer la traite tirée par Buchanan pour la balance des dépenses à envoyer 1,630 sujets britanniques en détresse aux colonies, et demande les comptes et pièces justificatives qui peuvent avoir été envoyés par Buchanan. 235

Digitized by Google

DIVERS, 1817.

Q. 147-1 ; Q. 147-2.

1817.

(Q. 147-1 est paginé de 1 à 266 ; Q. 147-2, de 267 à 529.)

2 janvier, Londres. E. Macdonell à Bathurst. Croit qu'il peut donner des renseignements importants concernant le système de la milice et de la défense du Canada, si on le favorise d'une entrevue, ou de la permission de déposer devant Sa Seigneurie un petit mémoire sur le sujet. 367

4 janvier, Kingston. Le général Wilson à Goulburn En outre de la remise du salaire civil, croit que l'allocation militaire aussi tirée avant le départ de sir Gordon Drummond devrait aussi être remise, mais Sherbrooke ne veut émettre aucun ordre à ce sujet. 521

7 janvier. Mémoire pour un ministre à Argenteuil, indiquant le salaire souscrit pour son support. 3

Minute de l'*Associated Presbytery* d'Edimbourg approuvant le mémoire, et demandant au *Lord Advocate*, s'il y consent, de l'envoyer aux ministres de Sa Majesté. 7

8 janvier, Londres. Thomas West à Goulburn. Comme procureur des propriétaires du *Lord Somers*, il fait rapport que les premiers hommes dont il est question dans la lettre du 7 janvier courant ont réglé avec les propriétaires, et leurs reçus peuvent être exhibés. 523

8 janvier, Albany House. W. Osgoode à——Se plaint qu'étant le seul qui ait fait le travail pour lequel six personnes vont être rémunérées, il ait été exclu de la réumnération. 430

Une prétendue opinion d'un "Professeur of Worlly Morals", sur le cas. 431

8 janvier, Comptoir de la Baie-d'Hudson. Berens à Bathurst. Les navires de la Compagnie de la Baie-d'Hudson ne sont pas arrivés, par lesquels on aurait pu recevoir de plus amples nouvelles des attaques faites sur l'établissement de la Rivière-Rouge et sur la mort de Semple. Des déclarations assermentées ont cependant été reçues d'un particulier, faisant voir qu'on avait recommencé le système des vieilles hostilités, et que la Compagnie de la Baie-d'Hudson avait fait tout en son pouvoir pour en prévenir le gouvernement et sollicité sa protection. Demande une opinion sur l'étendue de la juridiction, afin d'aider la compagnie, et que les mesures nécessaires soient prises pour protéger la vie et la propriété. 165

Inclus. Affidavits et autres documents relatifs aux affaires de la Rivière-Rouge, savoir ;

Pierre Christologue Pambrun. 168
John Burke. 176
Michael Heden. 188
Copie d'un subpœna. 199

9 janvier, Limerick. Considine à Goulburn. A préparé un plan pour obvier à la nécessité de creuser un canal de Montréal à Lachine, qu'il va soumettre à Bathurst. 83

9 janvier, Limerick. Le même au même. Envoie plans pour faire avancer des bateaux à l'encontre d'un fort courant. Si on veut en faire l'essai, s'offre de conduire l'entreprise. 84

Inclus. Plan pour faire avancer des bateaux ouverts contre un fort courant d'eau. 85

(Pour un rapport contraire, *voir* capit. Romilly, I.C., vol. 39 de série C des archives, p. 3.)

10 janvier. W. Grant à Bathurst. Transmet mémoire de Mme Lynd, veuve d'un vieux collègue officier. 157

Inclus. Mémoire de Mme Lynd pour renouveler bail. 360

11 janvier, Boston. Skinner à Bathurst (personnelle). Envoie dépêche de Sherbrooke. Demande confirmation pour le vice-consulat, dont il a rempli la charge gratuitement pendant nombre d'années. Son zèle pour les intérêts de

Digitized by Google

1817.

son pays natal. Espère, maintenant que les consultats sont arrangés, d'avoir les moyens de supporter sa mère, ses sœurs et son frère.

Page 488

11 janvier, Londres. Simon McGillivray à Goulburn. A laissé un état et des documents concernant la Compagnie du Nord-Ouest; regrette que les papiers soient aussi volumineux. 300

17 janvier, Londres. Thomas West au même. Envoie copies des reçus demandés. 524

Reçus de Jacques LaPierre et de Hector Ross. 525

Reçus de John B. Jesse et de Joony Toufie. 526

29 janvier, Londres. Simon McGillivray à Bathurst. Désire fortement que les accusations portées contre son frère soient examinées. Ses services au Canada; demande qu'il ne soit pas amené comme prisonnier, mais qu'il reçoive ordre de comparaître pour répondre aux accusations portées contre lui; offre cautionnement pour sa comparution à aucun montant quelconque. L'accusation d'être concerné dans le meurtre de Semple sera démontrée être absurde, et toutes les accusations criminelles ont été inventées antérieurement à la tentative de piller les propriétés de la Compagnie du Nord-Ouest et à l'interruption de leur trafic. 296

20 janvier, Londres. Simon McGillivray à Goulburn. Envoie copies de mémoire imprimé avec partie de l'annexe. Lui-même, comme actionnaire de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, n'a pas de connaissance ni de contrôle sur les procédés du comité; domande donc qu'on lui procure une copie de leur mémoire; la Compagnie de la Baie-d'Hudson a déjà reçu une copie du mémoire de la Compagnie du Nord-Ouest. 302

22 janvier, Londres. McTavish, Fraser et Cie et Inglis, Ellin et Cie, à Goulburn. Si tous les associés qui ont été accusés par Selkirk d'offenses criminelles étaient appelés à subir un procès, la conséquence en serait la ruine des affaires de la compagnie. Comment les différents associés étaient employés au temps de l'échauffourée Semple. Les faits seront amenés au procès de McGillivray. La culpabilité notoire de Selkirk, qui apparaît par des ordres d'employer la force afin de lui permettre d'exercer son autorité discutable. 304

23 janvier, Valenciennes. Le lieutenant Carter à Bathurst. John Thomson est le nom de l'individu qui l'a aidé ainsi que les autres prisonniers anglais, tenus en otage, à s'échapper de la prison de Worcester, Etats-Unis. 87

23 janvier, Valenciennes. Le même à Thomson. Espère qu'il ne subira pas d'inconvénient du retard à recevoir sa lettre, et que les pertes qu'il a éprouvées seront compensées. Le remercie pour sa bienveillance, etc. (Le nom est Thomson, *voir* plus bas.) 88

23 janvier, Londres. Simon McGillivray à Goulburn. Il y a eu des communications avec le comité de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, mais ce comité refuse de se joindre à toute demande conjointe au gouvernement. 311

27 janvier, Kingston. Le général Wilson au même. A remboursé une moitié du salaire civil pour le temps qu'il a administré le gouvernement à Québec. 527

28 janvier, Londres. William Bell à Bathurst. Déclare ses états de service et demande une allocation. 11

28 janvier, Londres. John Thompson à Goulburn. A écrit à Carteret, un des officiers dont il a favorisé l'évasion. Envoie une de ses lettres, la seule preuve qu'il puisse maintenant obtenir d'être la personne qui a rendu le service. 504

Mémoire de Thompson pour le remboursement des dépenses qu'il a faites pour la remise en liberté des officiers anglais, retenus en otage aux Etats-Unis. 506

29 janvier, Bellfonte, Laurence Bathurst à Bathurst. Est arrivé en sûreté et a trouvé la famille bien. Va suivre l'avis de Sa Seigneurie, et va s'en aller avec sa famille en Bas-Canada, mais il y a la difficulté d'emmener tant de monde, étant 32 en tout. 14

31 janvier, Londres. McTavish, Fraser et Cie, et Inglis, Ellice et Cie, à Goulburn. Envoient mémoire, embrassant des questions à être mises à exécution par des

Digitized by Google

1816.

ordres du gouvernement pour assurer la paix dans le territoire indien jusqu'à ce qu'une décision légale sur les réclamations respectives des deux compagnies ait été obtenue. Ils ne suggèrent aucune mesure concernant les personnes accusées d'offenses criminelles, mais ils renouvellent la demande que tous les associés ne reçoivent pas l'ordre d'assister au procès. Ce sera une faveur à Selkirk lui-même, en diminuant les dommages qu'il aura à rencontrer par ses poursuites non fondées. En sus des premiers renseignements, ils font maintenant rapport qu'un détachement des soldats de de Meuron a été envoyé avec un mandat pour arrêter Grant, l'associé de la Compagnie du Nord-Ouest, à Fond-du-Lac, et pour saisir les propriétés dont il a la charge. Ce fort est très avancé sur le territoire des Etats-Unis, et des citoyens américains ont des intérêts dans ces propriétés. D'autres associés à la portée de Fort-William, ont été saisis, de manière à intercepter la communication de la Compagnie du Nord-Ouest avec l'intérieur. Autres accusations contre Selkirk. Ils approuvent la nomination de commissaires par Sherbrooke, et demandent qu'une force militaire leur soit adjointe, pour que leurs décisions soient mises en vigueur, vu que si Selkirk réussit à intercepter la communication de la Compagnie du Nord-Ouest au printemps suivant, tout appel au gouvernement serait trop tard pour remédier au mal. Selkirk a tiré profit de ses procédés, qui ont été tellement outrageants qu'ils sont presque incroyables, de sorte que les précautions qui pourraient être suffisantes contre un homme raisonnable devenaient sans valeur contre un homme qui méconnaît toutes les convenances. Il est difficile de s'abstenir de caractériser la conduite de Selkirk sans s'exposer à être accusé d'exagération, si les accusations portées contre lui n'étaient pas supportées par les faits. 313

Inclus. Déposition assermentée de Robert Cowie concernant l'attaque de Fort-William. 325

Mémoire de la part des agents de la Compagnie du Nord-Ouest. 328

1er février, Clerkenwell. Henry Judder à Bathurst. Envoie un échantillon de chanvre qui a poussé près de Perth, en Canada, avec un certificat. 342

Certificat du capitaine Cartwright, daté 7 octobre 1816, de la croissance du chanvre. 344

2 février, Bath. Ross Cuthbert à Goulburn. Avait obtenu un permis de Drummond et s'était démis de sa charge de président de la cour des sessions trimestrielles et d'inspecteur de police de Québec, croyant que son absence ne serait pas compatible avec ces charges. Il demande maintenant une extension d'absence comme membre du Conseil exécutif. 90

6 février, Comptoir de la Baie-d'Hudson. Berens à Bathurst. Les gouverneurs de la Compagnie de la Baie-d'Hudson sont prêts à prendre part dans toutes mesures propres à prévenir la répétition des outrages commis sur la rivière Rouge. Ne peuvent pas donner d'ordres à Selkirk, vu qu'il n'est pas à leur emploi et ne tient pas sa commission d'eux. La relation entre eux apparaît par la correspondance. La nature des propositions de Bathurst. 201

Liste de la correspondance, qui suit. 206

(1.) McTavish, Fraser et Cie, Inglis, Ellice et Cie, et Alexander McKenzie à Mainwaring, gouverneur de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, 3 juin 1811. Soumet le projet d'arrangement entre la Compagnie du Nord-Oust et la Compagnie de la Baie-d'Hudson. 207

(2.) La Compagnie de la Baie-d'Hudson à McTavish, Fraser et Cie, etc., 26 juin 1811. Contredit l'assertion que le député du gouverneur de la Compagnie de la Baie-d'Hudson aurait censuré leurs propres employés. Regrettent les hostilités survenues, quiconque soit blâmable. Les propositions de la Compagnie du Nord-Ouest sont inadmissibles, mais la base de l'arrangement suggéré à la fin de la lettre pourrait être la voie d'un arrangement satisfaisant, pourvu que l'on trouve moyen d'empêcher une autre compagnie d'occuper le terrain abandonné par la Compagnie

Digitized by Google

1817.

du Nord-Ouest ; toutes concessions que pourrait faire la Compagnie de la Baie-d'Hudson seraient valides contre elle (la Cie de la B.-d'H.), mais les concessions réciproques seraient sans valeur. Les connaissances pratiques des agents du Nord-Ouest pourront peut-être trouver un remède à cela. Page 211

(3.) McTavish, Fraser et Cie, etc., à la Compagnie de la Baie-d'Hudson, 4 juillet 1811. Ils ne peuvent pas voir de difficulté à tenir à l'écart une nouvelle compagnie, au cas ou un arrangement serait effectué. Doutes sur la sincérité de la Compagnie de la Baie-d'Hudson ; désir de la Compagnie du Nord-Ouest de vivre en bons termes avec les négociants de la Compagnie de la Baie-d'Hudson. 215

(4.) Compagnie de la Baie-d'Hudson à McTavish, Fraser et Cie, etc., 24 juillet 1811. En donnant une garantie que de nouveaux compétiteurs seront tenus à l'écart, on enlèverait la plus grande difficulté à en venir à un arrangement. La détermination des limites devra être tirée de la charte de la Compagnie de la Baie-d'Hudson. 219

Autres documents sur le même sujet, savoir :—

(5.) McTavish, Fraser et Cie, et à la Compagnie de la Baie-d'Hudson. 6 août 1811. 223

(6) La Compagnie de la Baie-d'Hudson à McTavish, Fraser et Cie. 28 août 1811. 227

7 février Cannon Street. Ben Howard et Cie à Goulburn. Désire savoir si des mandamus ont été émis pour des sièges au Conseil législatif pour David Munro et Mathew Bell. 159

8 février, Londres. McTavish Fraser et Cie, et Inglis Ellis et Cie, à Goulburn. Nouvelles de Fort-William reçues jusqu'au 10 de novembre. Silkirk refuse de se soumettre au mandat de l'autorité civile du Haut-Canada. Capture du poste au lac La-Pluie par d'Orsennens, avec une partie du régiment de de Meuron. 331

8 février, Londres. William Bell au même. Envoie d'autres certificats, et demande aussi comment il pourra être payé des pertes qu'il a éprouvées par la retraite d'Amhurstburg. 16

10 février, Bath. Drummond à Bathurst. A reçu une réclamation de la part de Plasket, du Secrétariat d'Etat, pour £387-2s. 10d., honoraires pour sa nomination de chevalier grande-croix du Bain. Demande que, comme dans les cas analogues, les honoraires soient portés au compte des dépenses extraordinaires de l'armée. 125

11 février, Londres. T. Kregg à B. Gallina à Bathurst. Leur grand embarras occasionné par le retard de la réponse du Trésor ; ils demandent une avance qui leur permette de prendre passage pour New-York, d'où ils re rendront au Canada, leur destination. 352

Incluse. Le Trésor à Kregg et Gallina, 24 janvier. Il n'y aura pas d'occasion de faire voile pour Québec avant avril. 354

14 février, Londres. William Bell à Bathurst. Autre lettre concernant ses services après 1814, et pourquoi il ne pourrait pas aller à Amhurstburg pour faire valoir sa réclamation devant les commissaires nommés pour régler les pertes. 17

Inclus. Etat de pertes. 19

Affidavit. 20

17 février, Londres. William Bell à Goulburn. Demande que son cas soit pris en favorable considération. 21

18 février, Berners Street. Berens à Bathurst. Désire savoir si la rencontre avec lui et Pelly pourrait avoir lieu samedi plutôt qu'aujourd'hui. 22

27 février, Aberdeen. William Bell à Goulburn. Accuse réception de la réponse, envoie certificats des charpentiers, etc., qui étaient à la retraite d'Amhurstburg, et renvoie aux officiers, envoyant aussi des certificats de la part du général. 23

Digitized by Google

1817.

1er mars, Londres. J. H. Bowes Jessup à Castlereagh. Désire obtenir des renseignements concernant terrain octroyé à son grand-père, E. Jessup. Page 345

3 mars, Londres. Drummond à Bathurst. Autre lettre concernant les honoraires réclamés pour sa décoration comme chevalier, qu'il croit devoir être chargés sur le compte des dépenses extraordinaires de l'armée, comme pour les autres, dont il envoie une liste. 126

Incluse. Liste. 128

8 mars, Chester. Mémoire du major titulaire W. Robinson, énonçant ses services, et demandant une concession de terrain en Haut-Canada. 481

Incluse. Baynes à Robinson, 20 mai 1816. A profité d'une occasion favorable pour expliquer à sir Henry Torrens la nature et l'étendue de ses services au Canada. 484

13 mars, Temple. Peregrine Bingham à Bathurst. Demande une nomination à un emploi en Haut ou en Bas-Canada. 25

14 mars, Orton. Dr Stewart à Goulburn. Ira lui rendre visite le 22, ou auparavant, s'il est informé où Goulburn désire le rencontrer. 490

15 mars, Temple. Peregrine Bingham à Bathurst. Demande encore nomination à un emploi en Haut ou en Bas-Canada. 27

19 mars, St. James's. Caldwell à Goulburn. Envoie des extraits de lettres reçues de Québec sur le commerce entre le Bas-Canada et les Etats-Unis, sur l'importance duquel il s'étend. 92

Inclus. Extraits. 94-95

21 mars, Guernsey. Saumarez à Bathurst. Présente John Savery Brock, frère de feu sir Isaac Brock. Il va au Canada pour présenter réclamation à la concession de terrains faite à sa famille. Demande de pouvoir obtenir les documents nécessaires pour affirmer les droits de la famille. 491

27 mars, Académie Militaire Royale. Le colonel Mudge à Goulburn. Le cercle de répétition ne lui appartient pas (à Mudge), ni à aucune branche du service public avec laquelle il ait quelque rapport. Mais sur la réquisition qui lui en a été faite il a fourni une liste des instruments nécessaires à vérifier les frontières entre les Etats-Unis et le Haut-Canada. McGillivray devait avoir une entrevue avec sir Jessup Banks à ce sujet. 368

29 mars, Londres. McGillivray au même. Ne partira pas avant mardi, et il viendra ce jour-là chercher les dépêches pour le Canada. 370

31 mars, Londres. J. H. Bowes Jessup à Bathurst. Désire avoir des copies du titre aux terres concédées à son grand-père, E. Jessup, pour pouvoir s'assurer de la part afférant à chacun des enfants. 347

4 avril, Dublin. W. Marquis au même. Les dispositions de l'Acte l'empêchent de prendre plus de trente passagers adultes sur un vaisseau de 200 tonnes, à £4.5s. par passager, le montant ainsi payé étant insuffisant pour le gréement, les provisions, etc. Demande une licence et le droit de transporter des passagers aux taux portés à l'acte maintenant soumis. 371

4 avril, Winchester. E. B. Brenton à Goulburn. A reçu du commandant en chef une extension de son permis d'absence comme commissaire ; il demande que la même extension lui soit accordée en sa capacité civile. 29

4 avril, Bath. Drummond à Bathurst. Recommande Ross Cuthbert pour ses services méritoires. 129

8 avril, Piccadilly. Ross Cuthbert au même. Enumère ses états de service et ses qualités pour un siège sur le banc, qui lui a été promis par Craig. 97

9 avril, Pavillon. B. Bloomfield au même. Son parent, M. Bloomfield, est obligé de démissionner en Canada à cause de sa santé; sa reconnaissance pour la bienveillance de Bathurst. 32

10 avril, Dublin. W. Marquis au même. N'a pas reçu de réponse à sa demande du 5. (4.) Suggère un changement dans l'acte au sujet des provisions que les passagers peuvent apporter. 373

10 avril, New-York. Buchanan au même. Fait rapport des mesures qu'il a prises pour envoyer des sujets britanniques au Canada et à la Nouvelle-Ecosse. La

Digitized by Google

1817

politique d'envoyer des gens qui après avoir residé aux Etats-Unis ont pu apprécier les avantages de la constitution anglaise. Les ventes publiques à New-York de terres dans le Haut-Canada devraient être contrecarrées en envoyant des colons anglais. Va développer toutes les circonstances dans son rapport. Espère qu'avant longtemps ses dépenses vont cesser, des arrangements devant être pris pour que ces dépenses ne soient plus requises. Pour prévenir toute espèce d'impositions, a informé les colons que l'aide qui sera accordée par ce bureau devra être remboursée avant qu'un octroi de terrain soit fait; cela n'a pas éloigné les colons désirables. Les arrangements qu'il a pris pour diminuer le coût du passage au Canada. A tiré £500. Page 33

11 avril, Washington. Nomination de J. T. Austin par le président des Etats-Unis, pour être agent en vertu du quatrième article du traité de Gand. 293

22 avril, Lawton. William et Thomas Barker et Joseph Moore, mémoire demandant emploi au Canada. 37

24 avril, Londres. J. Kerr à Bathurst. Renouvelle sa demande d'extension pour son congé d'absence. 355

24 avril, Carlton House. B. Bloomfield au même. Demande une situation en Bas-Canada pour son proche parent Jocelyn Waller. 39

30 avril, Bracknell. Le lieut.-col. Parry à Torrens. Ses services en arrêtant les déprédations des Américains qui ont atterri du lac Erié, et lorqu'il commandait la brigade avancée à Lundy's Lane. Ses services ultérieurs sur la frontière jusqu'à ce que, par suite de la fièvre, il fut envoyé à la province inférieure, où il a encore eu un commandement jusqu'à la fin de la guerre. Il lui a été impossible, pour des causes domestiques, de rendre ses respects au commandant en chef, et de solliciter toute marque de considération que Son Altesse royale croirait devoir recommander. 443

(?) avril, Londres. Rév. James Hall. Mémoire en faveur de MM. Mell et Taylor, envoyés au Canada, pour leur nomination définitive, avec un salaire de £100 par année.

— avril. E. McDonell à Bathurst. Indique les points sur lesquels il désire exprimer ses idées touchant la défense du Canada. (1.) La topographie du Canada. (2.) L'insuffisance du système de milice actuel, et la nécessité d'un changement radical. (3.) L'insuffisance des arrangements actuels quant aux sauvages. Démonstration des raisons qui lui font croire que les autorités des Etats-Unis sont animées d'un désir de conquête ou d'absorption, ou des deux; le peuple se tient sous les armes et la vente des terres en Canada paierait les dépenses de la campagne, en outre que la conquête permettrait aux Etats-Unis de licencier leur armée. L'état des Canadas sans préparatifs, la loi de milice en Bas-Canada abrogée, et celle du Haut-Canada étant d'une méthode ancienne. Le caractère d'une guerre en raison de la nature du territoire. 375

Mémoire concernant la milice canadienne, détaillé. 386

La topographie des Canadas, avec suggestions pour l'amélioration des communications. 393 à 411

1er mai, Lawton. W. S. Kennersley à Bathurst. Une lettre affranchie par Sa Seigneurie adressée à Barker, Harding's Wood, près Lawton, est au bureau de poste. Barker est en prison sur une accusation de fraude, et son fils, impliqué dans la demande à laquelle la lettre est sans doute une réponse, sera sans doute aussi mis en accusation. Demande la permission de se servir de la lettre au procès, et voudrait avoir une copie de la demande. 357

8 mai, New-York. Buchanan au même. A discontinué l'aide en argent aux sujets anglais qui se transportent au Canada; inclus circulaire sur le sujet. Les quantités de sujets anglais qui partent des Etats-Unis pour s'en aller en Haut-Canada, principalement avec des familles, dont plusieurs sont des artisans et des journaliers. 40

Inclus. Avis aux émigrants. 42-43

Digitized by Google

1817.
20 mai, Québec. Le capitaine Charles Hamilton Smith à Bathurst. A réussi, en se faisant passer pour un Belge en recherche de renseignements géologiques et zoologiques, à obtenir les renseignements désirés qu'on n'aurait pu obtenir autrement. Le désir des politiciens qui veulent se faire une réputation de savants. Comment il a échappé d'être adjoint à la commission des frontières. Son malaise en étant élu membre honoraire de sociétés savantes, mais son plaisir de voir que l'on ne soupçonnait pas ses véritables desseins. Son arrivée à Québec; est conseillé par Sherbrooke de demeurer sous le déguisement d'un naturaliste en voyage, vu qu'il y avait des visiteurs américains qui pourraient le reconnaître, et qui pourraient faire du bruit s'il était vu en uniforme anglais. Envoie une liste de plans et d'obervations qu'il a faites en différentes localités, et comment il les conserve à l'écart de toute observation. Page 492

27 mai, Brth. Blackwood au même. Demande que son permis d'absence du Conseil législatif soit prolongé. 44

27 mai, Montréal. Simon McGillivray à Goulburn. Envoie dépêche à Sherbrooke à son arrivée, la proclamation qui y est ordonnée a été émise et les commissaires nommés pour s'enquérir des offenses sur le territoire indien ont procédé à leur mission; 59 soldats envoyés à Fort-William pour les supporter. Preuves de la détermination de Selkirk de remplir son but au sujet de la Compagnie du Nord-Ouest. Violation de la proclamation par les hommes du régiment de de Meuron envoyés à l'aide de Selkirk; envoie déclaration assermentée à ce sujet L'ordre de Bathurst de l'envoyer, ainsi que ses co-associés, pour subir leur procès en Angleterre, n'a pas été suivi, s'il a été reçu, vu qu'on les retient sous caution pour leur faire subir leur procès en Canada en septembre. Si l'ordre n'a pas été reçu, il peut être renouvelé avant septembre, vu qu'il serait plus satisfaisant d'avoir le procès en Angleterre, parce qu'on ne pourrait entretenir de doute sur l'impartialité qu'on y trouverait, Selkirk ayant injustement accusé les juges du Canada de partialité et de mauvaise gestion. Le retard à promulguer l'ordre d'envoyer les prisonniers en Angleterre pour y subir leur procès peut être attribué à une de ces causes. 333

Incluse. Déclaration assermentée (en français) de Joseph Fagnan, aubergiste, que des soldats des régiments de Meuron et de Watteville lui avaient dit qu'ils étaient engagés par lord Selkirk pour aller à la Rivière-Rouge. 339

27 mai, Londres. Plenderleath à Bathurst. En demandant un octroi de terre, il attire l'attention sur ses services dans la suppression de l'insurrection à Lachine à résister à la loi de milice le 1er juillet 1812, six jours après la déclaration de la guerre par les Etats-Unis. La satisfaction qui a été exprimée sur sa conduite. 440

3 juin, New-York. Buchanan au même. Envoie état du nombre de ceux envoyés en Haut-Canada. A fait rapport qu'il avait fait cesser d'accorder de l'aide en argent parce que le Canada peut facilement être colonisé sans dépenses pour le gouvernement de Sa Majesté. L'importance du Haut-Canada; soumettra ses observations sur le projet de l'incorporer avec le Bas-Canada et de nommer un commissaire de la colonisation pour le Haut-Canada au lieu d'un lieutenant-gouverneur. Son importance est bien connue à New-York, et comme il connaît les desseins et les espérances du gouvernement des Etats-Unis, il prévoit leur déconfiture complète en Canada. 45

Un projet de la réponse est annexé; que le but est de venir en aide aux sujets britanniques dans la détresse aux Etats-Unis; ce but une fois atteint, il n'y aura plus besoin d'accorder de l'aide pour aller au Canada. 47

Déclaration de sujets britanniques qui ont reçu des passeports de James Buchanan pour se rendre dans l'Amérique Britannique du Nord. 48

Digitized by Google

1817.
6 juin, Durham. W. Wilson à Goulburn. Le retard à recevoir lettre du 30 avril. Les habitants de Weardale envoient remerciements pour la bienveillance accordée à leurs pauvres voisins qui sont passés au Canada. Définit les limites de Weardale, avec noms des paroisses qui y sont contenues, de manière que les gens venant de ce district puissent s'établir ensemble. Page 528

14 juin. Bath. Blackwood à Bathurst. Renouvelle sa demande d'extension à son permis d'absence, vu qu'il n'a pas reçu de réponse à sa première demande. 50

20 juin, Cork. Mémoire de Margaret Kayes, demandant un passage pour elle-même et ses trois filles. 160

21 juin, Londres. Le général de Neuffer à Bathurst (en français). Est retenu au lit. Demande que l'on communique avec le secrétaire de la légation. 426

23 juin, Londres. Le même au même. Regrette d'apprendre le complet dénûment de soixante et cinq individus, natifs de Wurtemburg, qui avaient projeté de se rendre au Canada ; leur dénûment provient de leur propre obstination, vu que le gouvernement de Wurtemburg les avaient prévenus. Il est douteux s'il leur sera permis de s'en revenir, mais il va suivre le conseil de Sa Seigneurie pour leur réadmission. 427

28 juin, Preston. David Taylor au même. A l'intention d'aller au Canada. Les avocats anglais ont-ils la permission d'y pratiquer leur profession ? Va demander à ses amis de lui obtenir cette faveur. 516

1er juillet. Mémoire de George Bundy, journalier, demandant passage gratuit pour lui permettre d'aller rejoindre son frère, sur l'Ohio. 51

10 juillet, Londres. J. Halkett à Bathurst. Envoie défense de Selkirk contre les déclarations de ses ennemis, et la conspiration contre l'établissement de la Rivière-Rouge. 229

13 juillet, Saint-Jean. A. J. Christie au même. Ses raisons pour écrire à Bathurst plutôt qu'à Sherbrooke, et ses motifs désintéressés. Son opinion que la paix avec les Etats-Unis sera courte, et la raison de cette opinion provient de leur animosité et de leur jalousie contre la Grande-Bretagne. La force et les ressources des Etats-Unis plus grandes qu'elles ne sont représentées généralement ; leur population et leurs revenus augmentent, c'est dans cette intention qu'ils sont déterminés à avoir une armée et une marine, et qu'ils sont à construire des navires. La position avantageuse des Etats-Unis pour construire des navires pour la marine et pour dresser dss hommes pour l'armée. Les désavantages du Bas-Canada pour sa défense au cas d'une nouvelle guerre ; comment les provinces peuvent être attaquées. Fait allusion aux erreurs commises durant la guerre, et discute très au long les mesures qui devraient être prises. 100

17 juillet, Gerard's Cross. L'évêque (anglican) de Québec à Bathurst. Attire l'attention sur l'état de l'Eglise d'Angleterre dans les Canadas, la cathédrale non terminée, et les conditions dans lesquelles les terres réservées pour l'église se trouvent, et pour lesquelles on ne peut faire de demandes que lorsque des cures seront établies. Envoie extrait de lettre du Dr Strachan, ministre à York, en Haut-Canada, faisant voir les dangers sérieux qui menacent l'établissement par suite des retards concernant les cures. Suggère que le Dr Strachan soit nommé au Conseil législatif, aussi bien qu'au Conseil exécutif, dans lequel il a déjà un siège. A son âge (de l'évêque) une suspension est pénible, et il demande qu'on lui accorde quelque chose de définitif aussitôt que possible. 455

Inclus. Extrait de la lettre du Dr Strachan en question. 458

Appel aux gens " pieux et charitables " de la part de l'Eglise d'Angleterre en Canada, avec liste de souscription annexée. 462

18 juillet, Londres. J. Halkett à Bathurst. Défend Selkirk contre les accusations impliquées dans la proclamation de Sherbrooke. 233

24 juillet, Québec. Addison à Gordon. Demande d'affranchir lettres pour des gens dans le Yorkshire et l'Ecosse qui désirent venir au Canada. 8

Digitized by Google

1817.
25 juillet, Leominster. Richard Proctor à Bathurst. A demandé passage pour ses deux fils pour le Canada, où leur oncle, le major général Proctor, est stationné, mais par erreur, cette demande a été envoyée au bureau de Castlereagh. Les services de son père et de ses frères. Demande un passage pour un ou deux de ses fils, ou une situation pour eux au Canada ou aucune autre colonie. Page 449

28 juillet, Québec. Marshall à Goulburn. Concernant la date où son salaire comme solliciteur général devra commencer; demande l'intervention de Bathurst. 412

29 juillet, Harewood House. Lascelles à Liverpool. Fait une demande de la part de Hale, qui est retourné en Angleterre avec sa famille dans l'espérance de pouvoir s'y établir, en échangeant son emploi en Canada pour un emploi en Angleterre. Il a été obligé de retourner au Canada, son congé d'absence étant expiré, et à son retour il a trouvé que son emploi avait été aboli. Si Gore n'avait pas l'intention de continuer ses fonctions de lieutenant-gouverneur, demande la charge pour Hale. 363

29 juillet, Gerard's Cross. L'évêque (anglican) de Québec à Bathurst. N'a pas pu soumettre, tel que désiré, "un exposé de ce qu'il (l'évêque) considère être le meilleur mode d'opérer l'établissement de cures dans les Canadas." Discute maintenant la question, citant les minutes du Conseil, et transmet copie d'un document pour l'érection d'une cure à Montréal. 469

Inclus. Le document en question. 474

30 juillet, Affaires étrangères. Bureau des affaires étrangères à Goulburn. Demande que Bathurst soit requis de certifier pour le Trésor une traite tirée par Buchanan pour venir en aide aux colons, pour qu'elle puisse être payée. 52

31 juillet, Londres. J. Hackett à Bathurst. L'accusation que Selkirk avait félonieusement emporté 83 mousquets appartenant à la Compagnie du Nord-Ouest provient de la saisie qui en a été faite en vertu d'un mandat de recherche émis par Selkirk, sur informations reçues quant aux desseins de la Compagnie du Nord-Ouest. Critique des dépositions assermentées sur lesquelles l'accusation était fondée. 239

2 août, Aberdeen. William Bell à Goulburn. L'amirauté le renvoie au bureau colonial pour règlement de sa réclamation pour une pension. Espère que lord Bathurst va lui accorder une allocation.

7 août, Londres. Ommanney et Druce au même. Pour avoir la date précise et le chiffre de la paye de Richard O'Conor, de la marine royale. 436

12 août, Ghent. Le lieut.-col. Fulton à Goulburn. Ne peut pas voir comment son octroi peut avoir quelque rapport avec celui de M. Felton, vu qu'il (Felton) a choisi ses 40,000 acres plusieurs mois avant que le sien (à Felton) lui fut accordé. 151

13 août, Wigton. Robert Cowper à Lowther. Remercie pour envoie de lettre, qui venait de son fils; une autre envoyée antérieurement n'avait pas été reçue. 117

21 août, Londres. Le Dr Stewart à Goulburn. A reçu £10,000 de Bathurst. S'attend de s'embarquer pour New-York à la fin de la semaine prochaine, mais ira voir Goulburn avant cela. 499

23 août. J. Halkett à Bathurst. Prend encore défense de Selkirk. 250

Déclaration assermentée par Hector McEachern, un des employés de la colonie sur la rivière Rouge. 262

Autres affidavits:

Philip Layden. 267

Alexander Johnston Williamson. 274

Jasper Vandersluys et James Chisholm McTavish. 281

25 août, Meadowbank. Le procureur général à Goulburn. Demande un passe-port pour Thomas Sampson, constructeur de moulins et arpenteur, pour lui permettre de se rendre à Richmond, Virginie. 9

28 août, Dublin. Charles Pentland à——. Certificat d'habileté requis avant que des octrois de terres leur soient accordés sur le Rideau ou à Drummondville. De-

Digitized by Google

1817.

mande d'être nommé pour accorder de tels certificats aux personnes qui émigrent d'Irlande, comme Campbell est nommé pour l'Ecosse. Page 450

2 septembre, Gand. Fulton à Goulburn. A été informé que son octroi de terrain en Canada lui a déjà été enlevé. Inclus est le certificat de sa lettre patente, qu'il espère sera placé avec les autres papiers devant Bathurst. 153

(Daté 1816 par erreur du copiste).

Inclus. Certificat. 154

4 septembre. New-York. Buchanan à Goulburn. A reçu l'approbation de sa conduite et l'ordre de cesser de faire d'autres avances, ce à quoi il s'est déjà conformé. Son désir de coloniser le Haut-Canada. 56

6 septembre, Londres. Le lieut. Fox à Goulburn. A reçu des ordres d'aller rejoindre son régiment en Canada; comme il pense s'y établir, demande comment il peut obtenir un octroi de terre. 155

11 septembre, Dublin. Mémoire de Mme Marianne Dawson, relatant ses services durant la guerre de 1812, et demandant une pension. 131

23 septembre, Belfast. Rachel Spratt à Goulburn. A reçu £10 de Bathurst, pour lesquels elle remercie, mais cela ne lui assure que son propre passage au Canada, et non celui de ses deux enfants. Envoie certificat que son mari Hugh Spratt a été reçu comme colon à l'établissement de Perth. 500

Certificat annexé. 501

25 septembre, Winchester. E. B. Prenton à Goulburn. Demande une extension de son permis d'absence. 58

25 septembre, Londres. Ross Cuthbert au même. Demande extension de son permis d'absence, et renvoie à ses lettres concernant sa demande d'être nommé juge. 118

26 septembre, Enniscorthy. H. F. Vaughan à Bathurst. Demande d'être nommé chapelain pour les émigrants qui vont au Canada, qui, suppose-t-il, seront tous protestants. 518

29 septembre, Kircudbright. J. Halkett au même. Attire l'attention sur les attaques faites sur les sujets britanniques établis à la Rivière-Rouge par la Compagnie du Nord-Ouest, comme étant de grande importance; il ne veut pas se mêler des disputes mercantiles. Se plaint d'injustice vis-à-vis Selkirk en préjugeant sa cause, etc. 283

30 septembre, Ryde. De Rottenburg à Goulburn. La lettre apportée par Mme Dawson durant la dernière guerre américaine et délivrée a Prevost contenait la proposition d'un citoyen américain de brûler la flotte ennemie sur le lac Champlain. Ne sait pas si elle a été rémunérée, mais renvoie au capitaine Freer, maintenant à Québec, pour renseignement. 486

10 octobre, Machynlleth. Isaac Coffin à Bathurst. Apprend qu'enfin il est proposé d'imposer un droit sur le bois de service venant des colonies. "Ne serait-il pas nécessaire de faire une distinction entre le bois des sujets de Sa Majesté et ceux (*sic*) des Etats-Unis, en prélevant les droits?" 120

10 octobre, Londres. G. Cockburn à Goulburn. Ne connaît pas les promesses faites à Mores par l'amiral Cochran, mais cet officier est en Ecosse, et il est facile de lui écrire. Ne considère pas que les autres réclamations de Mores soient bien fondées. 121

10 octobre. Dublin. Mme Dawson au même. A reçu une lettre à l'effet que Bathurst ne se croit pas autorisé à la placer sur la liste des pensions; elle serait reconnaissante pour aucune compensation qui lui serait accordée. Elle ajoute les services de son mari et de son fils comme autre raison en faveur de sa demande. 134

Certificats et autres documents se rapportant au mémoire de Mme Dawson. 136 à 139

15 octobre. New-York. John Black à Goulburn. Envoie copie de lettre adressée à Bathurst. Compte sur son aide (de Goulburn), lorsqu'il (Black) arrivera à Londres, pour obtenir l'allocation promise, ou il sera obligé de faire imprimer l'histoire de sa vie. 59

Inclus. Black à Bathurst, 29 août. Est arrivé à New-York; description de la ville et de l'île, ainsi que du caractère de la population; le

Digitized by Google

1817.

genre de navires de guerre qu'ils sont à construire pour surpasser la flotte anglaise. Ira voir Sa Seigneure quelques jours après que la présente aura été reçue, et donnera avis des efforts que les Etats-Unis sont à faire pour être mieux préparés à rencontrer le gouvernement de Sa Majesté. Les ordres de Sa Seigneurie à son égard (de Black) n'ont pas été remplis; si l'appel qu'il lui fait ne réussit pas, il en appellera au parlement; et si cet appel ne réussit pas, il fera imprimer l'histoire de sa vie et la colportera de porte en porte. Les qualifications de Buchanan pour le poste de consul. Message aux fonctionnaires; quoi qu'il arrive de lui, il passera le reste de sa vie en Angleterre, ou dans quelques possessions européennes de Sa Majesté, pour exciter la jeunesse qui se lève à défendre leurs droits et leurs libertés. Message au duc de Kent. Page 60

24 octobre, Dublin. Mme Dawson à Goulburn. Elle ne peut pas abandonner ses espérances, et a confiance que Bathurst pourra la placer dans une position qui puisse convenir à une femme de haute respectabilité. 140

24 novembre, Bath. Blackwood à Bathurst. Pour une nouvelle extension de son permis d'absence, la navigation du Saint-Laurent étant close, et l'état de sa santé lui rendant impossible le trajet par terre de New-York ou Halifax. 65

24 novembre, Londres. William James à Bathurst. Demande une souscription de la part de Sa Seigneurie pour son ouvrage sur les événements militaires de la guerre de 1812. 350

28 novembre, Edimbourg. James Hall à Gordon. Concernant la rétribution du rév. W. Bell, qui n'a pas été payée, et il ne peut attendre de rémunération de sa congrégation, qui est pauvre. 162

29 novembre, Few-York. Buchanan à Goulburn. Il a préparé un travail concernant la politique des Etats-Unis, en tant qu'elle affecte les possessions de Sa Majesté aux Indes Occidentales et dans le nord de l'Amérique, mais il croit d'être taxé de présomption en offrant son opinion à Sa Seigneurie. Envoie des extraits à être soumis à Bathurst, si on croit qu'ils en vaillent la peine, et renvoie au colonel Talbot comme son autorité pour beaucoup de renseignements. La confiance à placer dans les déclarations de Talbot. Les précautions qui devraient être prises pour la protection des émigrants. Se propose de publier instructions qu'il voudrait d'abord soumettre au bureau colonial. N'entrera pas dans le détail du commerce intérieur entre les colonies et les Etats-Unis, vu que le sujet demande un exposé compréhensible. 66

Inclus. Extraits:

1. Quant à l'admission des colons, avec les grandes lignes du plan projeté. 69

2. Quant aux dîmes et au clergé. 77

4 décembre, Londres. H. Philcott à Goulburn. Demande la rémunération usuelle pour dépenses de voyages de Portsmouth à Londres, ayant atterri en bateau pour apporter les dépêches qu'il a reçues à Québec. 453

6 décembre, Londres. Le capit. Owen au même. N'a jamais eu le désir d'intervenir aux arrangements pour le règlement de la frontière avec les Etats-Unis. 437

6 décembre, Carnarvon. Parry à Palmerston. Attire l'attention sur ses services et l'offre de ses services, pour lesquels il n'a pas reçu, comme c'est l'usage, l'ordre de compagnon du Bain; il n'a pas non plus reçu de réponse au mémoire qu'il a présenté à Bathurst, au propre désir de Sa Seigneurie, auquel il désirerait recevoir une réponse civile. 445

6 décembre, Dublin. Mme Dawson à Goulburn. Renouvelle sa demande pour rémunération de ses services. 142

Certificat de Falkiner que Mme Dawson mérite attention. 145

12 décembre, Hastings. L'évêque (anglican) de Québec à Bathurst. Comme le parlement se réunit le 27 du mois prochain, espère que Sa Seigneurie prendra sa demande en considération, vu qu'il n'est pas probable que Sa Seigneurie ait beaucoup de loisir durant la session. 478

Digitized by Google

1817.
13 décembre, Londres. Beckwith à Goulburn (?): Recommande à favorable considération le cas de M. Roche. Page 81

23 décembre, Dublin. Mme Dawson à Goulburn. Nouvel appel pour avoir son cas pris en considération. 146

24 décembre, Albany. W. R. Keith Douglas à Goulburn (?): Transmet pour Bathurst lettre de Barker, prévôt de Dumfries, avec une autre de la part de John Holliday. Demande détails quant au cas de Holliday. 148

Incluse. Barker à Keith Douglas, 19 décembre. Attire l'attention sur le cas de Holliday, qu'il demande devoir être étudié. 149

Pas de date. Philip Mores à Bathurst. Enumère ses services durant la guerre de 1812, et demande du secours. 416

Le même au même. Renouvelle sa demande de secours. 419

Wentworth Fitzwilliam au même. Demande pour quelques-uns de ses voisins des renseignements sur la vérité du rapport qu'il était accordé aux émigrants un passage gratuit et des provisions jusqu'à ce qu'ils aient défriché suffisamment pour leur subsistance. On croit qu'une partie de l'engagement est que les émigrants doivent être armés et prêts pour la défense. Objections à plusieurs de ces conditions pour des raisons religieuses. 422

GOUVERNEUR SIR J. C. SHERBROOKE, 1818.

Q. 148-1.

1818.
9 janvier, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 180). Envoie requête de Simpson, émigré en Haut-Canada, dont toute la récolte a été détruite par le feu. Les gens du pays lui ont aidé à mettre sa terre en culture, mais la famille se trouvant sans ressources, il a ordonné que des rations lui soient distribuées jusqu'à la prochaine récolte. Page 2

Incluse. Requête de John Simpson. 4

10 janvier, Québec. Sherbrooke à Bathurst (très secret et confidentiel). Signale le danger de soumettre au Conseil législatif les cas de mise en accusation (*impeachment*) sans d'abord les soumettre au gouvernement impérial. 6

10 janvier, Québec. Le même au même (secret et confidentiel). Avait autorisé procès du juge Foucher par le Conseil législatif; les difficultés survenues ne peuvent disparaître que par l'intervention du gouvernement de Sa Majesté. Transmet rapport du Conseil exécutif requis par les rapports des officiers en loi de la Couronne. Transmet rapports du procureur et du solliciteur général, avec copie du rapport séparé par le procureur général. Envoie aussi opinions des juges de Québec et de Montréal, sur la recommandation du Conseil exécutif, que la commission pour le procès émane tout de suite. Espère qu'on ne l'accusera pas d'éviter aucune responsabilité, et demande une prompte réponse. 8

Inclus. Rapport d'un comité du Conseil exécutif demandant l'opinion des officiers en loi de la Couronne pour savoir quelle est la délégation de pouvoir à conférer pour mettre en accusation le juge Foucher. 15

Projet de la commission à être émise pour le procès. 18

Uniacke, procureur général, au juge en chef Sewell. Tout en croyant que la commission telle que préparée donnerait satisfaction, il ne croit pas qu'elle devrait être émise à moins qu'elle n'ait pour effet d'assurer d'une manière permanente à l'autorité du Conseil législatif le droit d'accorder un procès de mise en accusation des juges. 27

George Pyke, procureur général. Son motif pour ne pas signer le projet de commission en vue de la mise en accusation du juge Foucher. Il disserte avec une grande force les pouvoirs relatifs de la Couronne et de la législature dans les cas de cette nature. 29

Digitized by Google

1818.

Questions de la part du Conseil exécutif, avec réponses du procureur général et du solliciteur général. Page 42

Réponses par le procureur général. 43

Autre rapport d'un comité du Conseil exécutif sur la mise en accusation du juge Foucher. 45

Opinion des juges de Montréal. 47

Même opinion des juges de Québec. 50

(Les juges des deux districts s'accordent à dire qu'il sera nécessaire d'émettre une commission pour le Conseil législatif, qui n'a pas le pouvoir constitutionnel de juger une mise en accusation par l'Assemblée législative contre un des juges. La question est débattue avec grande force par les juges de Québec.)

Extrait des minutes du Conseil exécutif. Le Conseil recommande par un arrêté que la question de la mise en accusation du juge Foucher soit renvoyée au secrétaire d'Etat. 69

14 janvier, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 181). Les dépenses en rapport avec le territoire indien, autant qu'il peut voir, vont plutôt excéder que d'être moindres que £15,000. Comme il ne peut pas s'adresser à la province pour faire face à ces dépenses, il doit avoir recours à l'extraordinaire de l'armée, et demande autorité pour faire adopter cette mesure. N'a pas encore reçu autorité de remettre à l'évêque catholique romain la somme exigée pour son passage à bord du navire du roi sur les lacs durant l'été de 1816. 71

14 janvier, Québec. Le même au même (n° 182). A ouvert la législature le 7. Envoie discours du Trône et réponse. Les deux chambres paraissent disposées à travailler en harmonie, mais comme la Chambre d'Assemblée ne sera pas portée à voter les subsides au clergé protestant, et comme l'évêque catholique romain ne veut pas que son salaire vienne devant la Chambre d'Assemblée, il va être obligé cette année de prendre le total des salaires à même l'extraordinaire de l'armée. 73

Inclus. Réponse au discours du Trône à l'ouverture de la législature. 75

Réponse du gouverneur en anglais. 79

Réponse par le Conseil en français. 79

Réponse du gouverneur en français. 83

Réponse par la Chambre d'Assemblée. 83

Discours du gouverneur en anglais. 90

Le même en français. 95

Liste de mandats non inclus dans le sommaire préparé pour être soumis devant la législature. 101

15 janvier, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 183). Conformément à la circulaire du 11 août dernier, il a fait préparer les prévisions budgétaires de la manière la plus économique possible. 104

17 janvier, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 184). Transmet copie de lettre du lieut.-col. de Salaberry annonçant la mort de son beau-père, M. de Rouville, qui faisait partie du Conseil, et demandant d'être nommé à sa place. Recommande la nomination. 102

Incluse. De Salaberry à Sherbrooke, 29 décembre 1817. Annonce le décès de de Rouville, demande de le remplacer au Conseil législatif, et déclare ses états de services pour appuyer sa demande. 105

29 janvier, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 85). Dépêches reçues; déplore la mort de la princesse Charlotte Augusta. 111

30 janvier, Québec. Le même au même (n° 186). A recommandé Fowler pour un octroi de 1,200 acres de terres comme surintendant de nouveaux établissements. Comme son régiment est licencié et qu'il a droit à 800 acres, la rémunération proposée ne s'élèverait qu'à 400 acres à lui être accordées comme surintendant. Recommande qu'en raison de ses services et de ses dépenses encourues, le capitaine Fowler devrait recevoir 800 acres, comme capitaine licencié, en sus des 1,200 acres. 112

Digitized by Google

1818.
2 février, Québec. Sherbrooke à Bathurst. Demande que des arrangements soient pris pour son passage et celui de sa famille à bord du navire qui a amené son successeur. Page 114

5 février. Québec. Le même au même (n° 188). *Mandamus* reçu et présenté pour faire admettre l'évêque catholique romain de Québec comme membre du Conseil législatif. Il a pris le serment sous ce titre avec l'entente précise des restrictions qui s'y rattachent. 117

5 février, Québec. Le même au même (n° 189). Transmet copie de lettre de Felton à son secrétaire (de Sherbrooke), et recommande que Felton reçoive compensation pour les terrains octroyés au colonel Fulton. 119

Inclus. Felton à Cochran, 26 janvier. Concernant un équivalent pour les terrains concédés à Felton. 121

6 février, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 187). A reçu l'intimation que la nomination de Jocelyn Waller comme greffier de la Couronne a été supprimée, et on lui a demandé de recommander une personne à sa place. La malheureuse condition de Waller l'empêche de recommander la réinstallation d'Ainslie jusqu'à ce qu'il apprenne si quelque chose peut être fait pour Waller. 115

14 février, Québec. Le même au même. Sa sérieuse maladie rend sa résignation immédiate encore plus nécessaire. Transmet certificat médical. Rappelle à Sa Seigneurie sa demande d'obtenir un passage. Vu qu'il a rempli son devoir à Castine, il ne peut retourner par la voie des Etats-Unis sans être exposé aux insultes. Les affaires publiques n'ont pas souffert de sa maladie. 123

Incluse. Déclaration par le Dr Wright relativement au cas de sir John C. Sherbrooke. 125

16 février, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 190). Annonce le décès arrivé le 7 du courant de sir Robert Hall, ancien officier de marine sur les lacs. 127

18 février, Québec. Le même au même (n° 191). Dépêches reçues, et il va les examiner de suite. 128

23 février, Québec. Le même au même. Comme Wybault désire avoir son terrain en Haut-Canada, a adressé sa requête à Smith, l'administrateur. 129

2 mars, Québec. Le même au même. Transmet le mémoire conjoint du Conseil et de la Chambre au prince régent sur la mort de la princesse Charlotte Augusta. 130

Inclus. Mémoire en anglais. 131

Mémoire en français. 133

3 mars, Québec. Sherbrooke à Bathurst. Transmet et recommande fortement la demande portée au mémoire de William Dickson à raison de ses services et de ses pertes. 135

Inclus. Mémoire pour lettres patentes pour que les terres abondonnées par les sauvages à l'embouchure de la Grande-Rivière lui soient concédées (à lui Dickson). 137

Copie de la renonciation (des sauvages). 141

Approbation de la renonciation par Samuel Smith, administrateur. 147

Plan des terrains, renonciation, etc. 147a

10 mars, Québec. Sherbrooke à Bathurst (secret et confidentiel). A résolu de ne pas placer devant la législature les instructions qu'il a reçues concernant le procès de Foucher. Explique le changement de circonstances qui lui ont fait changer d'intention. Le mécontentement du Conseil législatif, qui apparaît dans un mémoire sur lequel il a consulté le Conseil exécutif; résultat satisfaisant. Apparemment que le pouvoir du Conseil de faire le procès de Foucher ne sera pas reconnu en vertu d'une commission, il doit être accordé par un acte soit de la législature impériale, soit de la législature provinciale. 148

Rapport du comité du Conseil au sujet du procès du juge Foucher, avec formule d'un message, a été envoyé au Conseil législatif et à la Chambre. 152

Digitized by Google

1818.

Mémoire du Conseil législatif sur les accusations portées contre Foucher. Page 157

19 mars, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 193). Contient lettre de sir John Johnson, qui en contient une de Claus, recommandant M. Marchand, curé de Sandwich, et missionnaire chez les Hurons. Recommande favorablement le cas de M. Marchand. 159

Incluse. Sir John Johnson à Sherbrooke, 7 mars. Envoie copie de lettre de Claus, et recommande Marchand. 161

Claus à sir John Johnson, 13 février. Le zèle de Marchand dans l'accomplissement de ses devoirs, ayant remplacé Burke comme missionnaire chez les Hurons, mais dont le nom a été omis de la liste de paye des sauvages, le 24 octobre 1816, bien que ses services furent continués. N'eut-il pas agi ainsi, le prêtre du côté américain l'aurait fait pour des motifs politiques, sinon pour d'autres. Espère que Marchand va être réinstallé. 162

21 mars, Québec. Sherbrooke à Bathurst. Transmet mémoire du Conseil législatif au prince régent, remerciant Son Altesse royale de leur avoir accordé le privilège de juger les cas de mise en accusation des juges présentés par la Chambre. 164

Inclus. Mémoire. 160

Le même en français. 16ù

24 mars, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 197). Transmet et recommande la demande du lieutenant-colonel Heriot de 800 acres de terres en plus à Drummondville. 191

Inclus. Mémoire de Heriot. 192

28 mars, Québec. Sherbrooke à Goulburn. Par quelque inadvertance, un extrait de la dépêche de Bathurst relative aux mesures à prendre contre Selkirk, qui avait été remis à Coltman, est tombé entre les mains de Selkirk, qui en a gardé une copie, et qui se propose de s'en servir. Il (Sherbrooke) ne voit pas qu'il puisse en résulter aucun inconvénient pour le gouvernement. 169

28 mars, Québec. Le même à Bathurst (n° 194). Dépêches reçues; ses remerciements pour la réponse satisfaisante faite à sa dépêche n° 188. 171

4 avril, Québec. Le même au même (n° 195). Transmet copie de lettre à être soumise au bureau du Trésor au sujet du bureau de l'armée à Québec. 172

Inclus. Sherbrooke à Harrison, 4 avril. Attire l'attention sur l'Acte concernant l'armée, bureau à Québec; nécessité de le continuer pour un temps. Le coût de son administration à son arrivée; réductions des dépenses projetées; comment l'administration de ce bureau devra être payée, la Chambre ne consentant pas à sa continuation pour une autre année. 173

6 avril, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 196). Session du parlement provincial prorogée le 1er du courant; envoie copie de son discours. La session a été conduite avec harmonie; enverra les projets de lois réservées par une autre dépêche. Un acte des subsides pour l'année n'a pas pu être préparé à temps. Le montant qui lui a été demandé d'avancer sur les fonds extraordinaires de l'armée sera remboursé. Enverra rapport sur la liste civile.

Le revenu sera suffisant pour faire face à toutes demandes, et sera probablement augmenté considérablement par un acte passé dernièrement à l'effet de prélever un droit de deux et demi pour cent sur toutes marchandises importées dans la province; la disposition à l'effet de prélever un droit additionnel sur les non-résidants ne sera pas incluse dans le présent acte. 178

Inclus. Discours de clôture. 182

Liste des actes promulgués. 185

7 avril, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 198). A nommé au commencement de février une commission spéciale pour le procès des employés de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, ou des partisans de Selkirk, accusés d'offenses

Digitized by Google

1818.

dans le territoire indien. La commission spéciale était nécessaire par suite de la suspension d'un juge et de la retraite de deux autres lorsque les causes affectant la Compagnie du Nord-Ouest devaient être plaidées. Actes d'accusations trouvés fondés surtout contre les employés et les associés de la Compagnie du Nord-Ouest, mais les causes ont été ajournées jusqu'au quatre de mai, vu l'ouverture du terme régulier du banc du roi. Des verdicts contradictoires de grands jurés dans les causes contre les employés de la Compagnie de la Baie-d'Hudson et les partisans de Selkirk ont décidé les officiers de la Couronne à suspendre les procédés, et à faire rapport qu'il ne pourrait pas y avoir de procès impartial à Montréal ; les prisonniers et les témoins ont en conséquence été transférés à Québec, mais le procès n'a pu non plus y avoir lieu. Envoie rapport fait par les officiers de la Couronne des procédés. Selkirk a offert aux officiers de la Couronne les services de son avocat ; envoie rapports des officiers de la Couronne donnant raisons pour refuser l'offre de Selkirk. S'accorde avec l'opinion des officiers de la Couronne, mais envoie, comme un acte de justice, le protêt de Selkirk contre la décision, et une copie de la reponse des officiers de la Couronne. Page 194

Inclus. Le procureur général et le solliciteur général à Cochran, 27 mars. Accepteront l'assistance de l'avocat de Selkirk pour recevoir tous les renseignements qu'ils peuvent avoir, mais ils ne peuvent lui permettre de prendre part à la conduite de la poursuite. 199

Le procureur et le solliciteur général à Cochran, 2 août. Rapport des procédures du procès de Reinhardt et de McLellan, et de son ajournement. Recommande une commission spéciale. 200

Selkirk à Sherbrooke, 30 mars (extrait). Raisons pourquoi son conseil aurait dû prendre part avec les officiers de la Couronne dans la conduite du procès des prisonniers accusés d'offenses dans le territoire indien. 203

Le procureur et le solliciteur général à Cochran, 4 avril (extrait). Observations sur la lettre précédente. 209

18 avril, Québec, Sherbrooke à Bathurst (n° 199). A accordé permis d'absence pour six mois à M. le juge Ogden ; s'il en avait eu le pouvoir, il aurait accordé un plus long permis à Ogden. 215

20 avril, Québec. Le même au même (n° 200). Transmet copie d'un rapport d'un comité spécial de la Chambre sur les prévisions budgétaires ; ne peut pas sanctionner les changements recommandés sans autorité, et envoie son opinion à ce sujet. Les objections ont rapport aux salaires des absents, aux pensions et aux sinécures. Il traite ces sujets, et concourt sur la convenance d'abolir les sinécures, mais il doute de l'opportunité de permettre à la législature de payer le clergé, même si elle était disposée à le faire, ce qu'il croit improbable. 217

Inclus. Liste des pensions ; le montant total s'élève à £3,987 17s. 8d. 222

Rapport du comité spécial de la Chambre sur les prévisions budgétaites. 224

20 avril. Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 201). Envoie copie de trois projets de lois (bills) réservés, avec observations. 234

Rapports sur ces bills par George Pyke, procureur général. 237-240

23 avril, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 202). A soumis à l'arbitrage la question de l'échange de propriété afin de faire l'acquisition de l'île Sainte-Hélène de Grant. Envoie le marché auquel il a accédé, à l'exception de la clause à la fin. A signé les contrats en présence du procureur général. Le loyer de l'hôpital mentionné dans l'arbitrage étant trop élevé, il a ordonné à l'ingénieur royal commandant d'en louer un à plus bas prix ; placera au budget un montant pour la construction d'un hôpital sur l'île Sainte-Hélène. Il eut été satisfaisant d'avoir la sanction du

Digitized by Google

1818.

bureau du Trésor pour faire l'échange, mais il n'y avait pas le temps pour cela. L'échange est considéré avantageux. Page 244

Rapport des arbitres accepté par Sherbrooke, à l'exception de la disposition par laquelle Grant sera remboursé s'il est tenu au *droit de change* sur la propriété des Récollets. 247

28 avril, Québec. Sherbrooke à Bathurst. Transmet plan et estimations pour un fort et des casernes à la Pointe Missisauga sur une échelle moindre que celle transmise par Drummond le 12 avril 1816. L'état de ruine des casernes à Fort George; renvoie sur ce point au rapport contenu dans la lettre du 16 décembre 1816 (n° 68). Il a en conséquence intimé à Durnford de préparer un plan et des estimations. Il espère que si la mesure est approuvée, des instructions seront envoyées au lieutenant-gouverneur du Haut-Canada concernant le terrain à être échangé pour les fins militaires. 251

29 avril, Québec. Le même au même (n° 204). A reçu avis que la somme de £500 avait été accordée par le parlement pour permettre à la population de Saint-Jean, dans le Bas-Canada, de compléter une église. Comme elle avait été complétée avant que l'avis fut reçu, ne tirera pas maintenant pour le montant. On verra par une lettre du recteur à son secrétaire (de Sherbrooke) qu'aucune disposition n'a été faite pour la résidence du recteur; recommande en conséquence, vu que ce montant est suffisant pour cela, et pour acheter une cloche, que ce montant soit approprié pour cet objet. 253

Incluse. Le recteur (W. D. Baldwin) à Cochrane, secrétaire, datée mai, qu'aucune disposition n'a été faite pour le curé et la cloche, et demande que les £500 votés soient accordés pour ces objets. 255

29 avril, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 205). Un projet lui a été soumis de prélever une souscription pour l'érection d'une église et l'établissement d'une mission à la Rivière-Rouge. Comme Coltman recommande la chose comme devant être vraisemblablement avantageuse aux partisans et engagés des parties intéressées, il (Sherbrooke) lui a donné la sanction de son nom, avec une contribution personnelle, mais ne lui a pas donné une sanction formelle. Les fonds devront être laissés à la disposition de l'évêque catholique romain. Les prêtres choisis ont déjà laissé ceci; envoie copies de lettres de créances et instructions. 256

Incluses. Lettres de créance (en français) en date du 20 avril 1818, de Joseph Norbert Provencher et de Nicolas Joseph Sévère Dumoulin, prêtres. 258

Instructions (en français) pour les deux prêtres. 260

10 mai, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 206). Envoie certificat du décès de Robin, prêtre, qui avait émigré au Canada en 1793; les propriétés qu'il a laissées ont à peine suffi pour payer ses dettes. 264

Inclus. L'évêque catholique de Québec à Sherbrooke (en français), 2 mai. Inclus certificat d'inhumation de feu Robin, prêtre. Ses héritiers en France ne peuvent pas s'attendre à une succession, vu que ce qu'il a laissé paiera à peine ses petites dettes. 265

11 mai, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 207). Envoie copie du rapport du Conseil sur la requête de la famille de sir John Johnson, recommandant qu'il (Sherbrooke) désire que chaque membre de la famille reçoive une concession de 1,200 acres de terres au lieu de 200, à quoi les octrois sont limités.

Inclus. Rapport du Conseil. 267

16 mai, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 208). Transmet procès-verbal du Conseil exécutif sur des matières d'Etat.

16 mai, Québec. Le même au même (n° 209). Envoie rapports concernant le revenu et autres détails de positions des différents employés du gouvernement. Envoie un rapport semblable de son propre bureau. 270

Digitized by Google

1813.
16 mai, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 210). A reçu des ordres pour l'érection de la *Royal Institution* pour l'avancement de la science. Demande d'autres renseignements, vu que le nom du gouverneur ou administrateur a été mis au nombre des syndics, ce qu'il considère illégal. Page 271

16 mai, Québec. Le même au même (n° 211). Envoie ampliations des actes passés à la dernière session. 273

La liste des actes passés se trouve dans la dépêche du 6 avril (n° 196).

16 mai, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 212). Transmet rapport de Coltman sur les troubles dans les territoires indiens. Approuve l'idée que le gouvernement prenne l'administration civile des territoires des sauvages, mais non en vue d'intervenir dans les poursuites actuelles. Demande que le rapport soit considéré comme confidentiel. 275

Inclus. Rapport de Coltman sur l'état des affaires dans le territoire indien. Le rapport est long et détaillé. 278 à 315

Gouverneur sir J. C. Sherbrooke, 1818.

Q. 148–2.

1817.
27 décembre, Montréal. Coltman aux agents pour la Compagnie du Nord-Ouest et aux agents en loi pour Selkirk, afin de présenter un état de leurs causes respectives (circulaire). p. 368–371

30 décembre, Montréal. J. Stuart, Samuel Gale, jeune, et M. O'Sullivan, agents pour Selkirk, à Coltman. Par manque de temps et de matériaux, sont incapables en l'absence de Selkirk de préparer une cause. Le regret qu'éprouverait Selkirk si un rapport était préparé sans qu'un état de son côté fut présenté. 372

1818.
10 janvier, Montréal. Coltman à J. Stuart, Gale et O'Sullivan. Vu l'arrivée de Pyke pour aider à compléter l'enquête, et la nécessité de son prochain départ pour Québec, la semaine suivante sera consacrée à la poursuite, les derniers jours, savoir, jeudi, vendredi et samedi devant être employés à prendre les dépositions de ceux que les agents désireront examiner comme témoins. Son anxiété d'avoir un état de la cause de Selkirk. 375

10 janvier, Montréal. Le même aux agents pour la Compagnie du Nord-Ouest. Prendra dépositions lundi, mardi et mercredi de la semaine prochaine, des personnes que les agents désireront examiner comme témoins. Le prompt départ de Pyke est donné dans cette lettre comme étant aussi la raison pour tenir l'enquête aussi à bonne heure. 377

18 février, Montréal. Stuart, Gale et O'Sullivan à Coltman. Sont incapables de fournir l'état général demandé par Coltman à cause des attaques continuelles et longues de la part de la Compagnie du Nord-Ouest, et par suite de la nécessité de leur présence aux cours. Ils envoient quelques observations comme questions principales. 379

Incluses. Observations concernant l'emploi illégal de la force par la Compagnie du Nord-Ouest, et les causes qui ont rendu un appel à la loi impraticable de la part de la Compagnie de la Baie-d'Hudson. 381

14 mars, Montréal. W. McGillivray à Coltman. Etat élaboré et long de la cause pour la Compagnie du Nord-Ouest relativement aux troubles dans le territoire indien. 316

Une partie de cet état est daté du 12 mars. 360

16 mai, Québec. Sherbrooke à Bathurst. Bien que sa santé se soit améliorée il est toujours anxieux d'être relevé le plus tôt possible. Les malles de février et mars ne sont pas encore arrivées. 394

Digitized by Google

1818.

96 mai, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 214). N'a pas appliqué aux soldats licenciés en Canada l'ordre de cesser la distribution des rations qui se fait aux colons, mais aux émigrants et aux soldats licenciés en Europe qui viennent ici de leur propre mouvement. Page 396

29 mai, Québec. Le même au même (n° 215). Ne prévoyait pas une absence aussi prolongée de la part de M. le juge Kerr quand il a recommandé une extension à son permis d'absence. Le manque de ses services s'est fait sérieusement sentir; son retour devrait être requis immédiatement à l'expiration de cette extension. 398

30 mai, Québec. Le même au même (n° 216). Recommandation pour secours aux colons dans le township de Sherrington, que l'on croyait d'abord faire partie de la seigneurie de La Salle. Les empiétements faits par les propriétaires de cette seigneurie, qui avaient fait des concessions aux colons maintenant établis depuis près de quarante ans. La découverte de ces empiétements par lesquels les terres revenaient à la Couronne. Les souffrances des colons au cas ou cette prétention serait maintenue. Historique du sujet. Comment la chose pourrait être réglée. 400

Inclus. Rapport d'un comité du Conseil au complet sur la requête de la part de personnes possédant des terres dans le township de Sherrington en vertu de concessions de la part du seigneur de La Salle. 404

31 mai, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 213). Dépêches reçues aujourd'hui par les malles de février et de mars. 395

1er juin, Québec. Le même au même. Vu l'absence d'Ogden pour cause de maladie, la suspension de Foucher, et M. le juge Reid s'étant retiré des causes du Nord-Ouest, il y a grand danger qu'il y ait retard ou insuccès complet dans l'administration de la justice. Il a en conséquence nommé Pyke juge en l'absence d'Ogden. Recommande que Pyke soit nommé juge à la première vacance sur le banc, ses qualifications pour la charge. Avait d'abord offert la charge au procureur général, qui l'a déclinée. 407

8 juin, Québec. Le même au même. Dépêches reçues. Il va suivant instructions reçues procéder à l'érection de paroisses, mais va retarder les procédures du procès Foucher jusqu'à ce qu'il reçoive réponse à sa dépêche secrète et confidentielle du 9 mars. 410

8 juin, Québec. Le même à Goulburn (personnelle). Transmet copie d'une brochure contenant preuves d'un état d'agitation dans quelques parties de la province supérieure. Si sa santé le permettait, il s'y serait rendu pour essayer de l'enrayer. 411

Incluse. Brochure ayant pour titre: "Principes et procédés des habitants du district de Niagara en vue de présenter une adresse à Son Altesse royale le prince régent concernant les réclamations de ceux qui ont souffert à la guerre, les terrains aux miliciens et l'intérêt général du Haut-Canada." La brochure est signée Robert Gourley et contient rapports de différentes assemblées tenues en Haut-Canada. 413

(Pour autres documents, *voir* liste de brochures intitulées "Gourley" et autres ouvrages de Gourlay, en date de 1822 et 1843).

8 juin, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 217). A reçu avis de la nomination du duc de Richmond comme son successeur, et accuse réception de l'approbation du prince régent. Est ancieux de l'arrivée du duc, vu le retour de symptômes qui lui font désirer davantage d'être relevé. 480

17 juin, Québec. Le même au même (n° 218). Transmet copies de journaux du Conseil et de la Chambre. 481

19 juin, Québec. Le même au même (n° 219). A émis une proclamation pour le règlement du commerce de l'intérieur avec les Etats-Unis. Transmet copie. 482

Digitized by Google

1818.

Inclus. Procès-verbal du Conseil exécutif, 4 juin 1818, contenant la proclamation, avec un tableau des droits, etc., (en anglais). Page 483

Le même en français. 511

20 juin, Québec. Sherbrooke à Goulburn (personnelle). Renvoie à la brochure déjà envoyée (*voir* 8 juin) et envoie extraits d'un journal faisant voir que les habitants d'Edwardsburg et de Stormont ne sont pas disposés à appuyer les procédés du district de Niagara. Arrestation de Gourlay. 539

Inclus. Extraits en question. 540

1er juillet, Québec, Sherbrooke à Bathurst (n° 220). Transmet un second rapport confidentiel de Coltman et attire l'attention sur ses suggestions quant à la division du territoire de la Rivière-Rouge entre les deux compagnies rivales par un arrangement à l'amiable, et quant à la politique à suivre vis-a-vis les métis. 550

Inclus. Rapport confidentiel de Coltman; un mémoire minutieux sur le territoire indien, avec suggestions quant au mode d'administration à adopter. 551

4 juillet, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 221). Transmet plaintes de la Compagnie du Nord-Ouest de griefs qu'elle prétend avoir souffert dans son conflit avec Selkirk, aussi réponse par le procureur général alléguant les procédures devant les cours criminelles relativement aux griefs en question. 567

Incluses. W. McGillivray à Sherbrooke, 6 juin. Se plaint du tort fait à la Compagnie du Nord-Ouest par l'abus de procédures légales dans le cours des difficultés existant entre cette compagnie et Selkirk. Des détails sont donnés quant au tort dont on se plaint. 569

Réponse aux accusations par N. F. G. Uniacke, procureur général, en date du 19 juin. 579

4 juillet, Québec. Sherbrooke à Bathurst. Introduit sir William Robinson, pendant plusieurs années commissaire général. Son habileté à donner des renseignements concernant le pays. Se lamente de ne pas encore avoir appris le départ du duc de Richmond, vu que sa santé (de Sherbrooke) s'est tellement empirée depuis peu. 586

4 juillet, Québec. Le même au même (n° 222). A démis Waller de sa charge de greffier de la Couronne, et nommé Ainslie. Demande que cette nomination soit approuvée et sanctionnée. 588

11 juillet, Québec. Le même au même (n° 223). Vu la misère qui existe dans la colonie militaire, a mis à la disposition du quartier-maître général une quantité de provisions endommagées pour être distribuées. Bien qu'il y ait des cas de misère, les établissements sont dans un état aussi prospère qu'on peut l'espérer considérant les difficultés qu'ils ont eu à surmonter. 589

14 juillet, Québec. Le même au même (n° 224). Dépêches reçues. 591

20 juillet, Québec. Le même au même (n° 226). Envoie rapport final de Coltman sur les troubles dans les territoires des sauvages, avec copie de sa lettre. Le rapport est si complet et si explicite qu'il ne requiert aucune observation, et contient un compte rendu circonstancié de l'origine, du progrès et des événements de la contestation entre les Compagnies de la Baie-d'Hudson et du Nord-Ouest. 594

Incluse. Coltman à Sherbrooke, 20 juillet, expliquant la manière avec laquelle il a préparé son rapport, et demandant qu'il soit considéré comme confidentiel. 595

22 juillet, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 225). A donné instruction au commissaire général Wood de prendre des mesures pour remettre l'argent déposé à certains colons. Pièces justificatives seront envoyées pour recouvrer le montant des commissaires de la marine. 592

Digitized by Google

1818.
28 juillet, Québec. Sherbrooke à Bathurst. Attire l'attention sur les réclamations faites en 1814 par le percepteur et le contrôleur de Québec, mentionnées à Sa Seigneurie (Bathurst) par sir George Prevost. Envoie copies des papiers déposés devant le Conseil, et de lettre de Prevost à Bathurst. Page 601

30 juillet, Québec. Le même au même (n° 227). Arrivée aujourd'hui du duc de Richmond, à qui l'administration civile a été transférée. 603

9 septembre, Londres. Le même au même. Regrette l'absence de Sa Seigneurie; a retardé à le déranger jusqu'à ce qu'il eut consulté quelques hommes de profession, qui lui ont donné de grandes espérances d'amélioration, sinon de rétablissement, par un régime hygiénique et l'abstention des affaires. A l'intention d'aller à Chiltenham et ensuite à Nottinghamshire. 604

16 novembre, Calverton. Le même à Goulburn. La méthode d'accorder des terres aux officiers et aux soldats à la retraite. 607

Digitized by Google

LIEUT.-GOUVERNEUR G. DRUMMOND ET DIVERS—1814.

Q. 318—1.

1813.
20 décembre, Fort-Niagara. Drummond à Prevost. Incluse dans Drummond à Bathurst, 18 janvier 1814. *Voir* cette dernière.

1814.
2 janvier, Près Fort-Erié. Le même au même. Incluse dans Drummond à Bathurst, 18 janvier. *Voir* cette dernière.

10 janvier, York. Le même à Bathurst. A pris l'administration du gouvernement du Haut-Canada le 13 décembre. Il aurait écrit plus tôt, mais en arrivant son attention a été immédiatement appelée sur les opérations contre les positions de l'ennemi sur la frontière de Niagara, lesquelles ont été toutes capturées ou détruites. Page 2

18 janvier, Kingston. Le même au même. Envoie copies de ses dépêches à Prevost, annonçant la prise d'assaut de Fort-Niagara et la déstruction totale des magasins et des ouvrages de l'ennemi sur la frontière de Niagara, y compris le village de Buffalo, après un court engagement à Black-Rock, où l'ennemi fut mis en déroute avec des pertes considérables. La bonne conduite des troupes. 3

Inclus. Drummond à Prevost, 2 janvier. Rapport détaillé du mouvement contre Black-Rock. 4

Drummond à Prevost, 20 décembre 1813. Rapport de la prise de Fort-Niagara à la pointe de la baïonnette; capture de 27 pièces d'artillerie, 3,000 fusils, un certain nombre de carabines, munitions de guerre, couvertures, vêtements, plusieurs mille paire de chaussures, etc., outre 14 officiers et 300 soldats prisonniers. Mise en liberté de huit respectables habitants qui avaient été sans raisons arrachés à leurs demeures avec quelques guerriers indiens des tribus des Caughnawagas et des Six-Nations. Les pertes de l'ennemi ont été de 65 tués et seulement 12 blessés, ce qui démontre combien la baïonnette est irrésistible entre les mains de soldats anglais. Appelle l'attention sur les services des officiers et soldats. 10

31 janvier, Kingston. Le même à Bathurst. Transmet des réquisitions de présents pour les indiens et de papeterie pour le département. 15

Incluses. Réquisition de présents pour les indiens. 16

Réquisition de papeterie pour le département des indiens. 20

20 mars, Kingston. Drummond à Bathurst. La législature s'est assemblée à York le 15 février et a été prorogée le 14 mars; la meilleure entente a régné entre lui et les autres branches. Transmet copies des discours prononcés à l'ouverture et à la clôture de la session, avec les réponses et une liste des lois sanctionnées. Quelques-unes de ces lois, notamment celles qui suspendent l'acte d'*habeas corpus*, pour l'instruction plus efficace des causes de trahison et autres pratiques criminelles, et pour déclarer certaines personnes étrangères et mettre la couronne en possession de leurs biens, vont réprimer l'esprit de désaffection qui existe incontestablement; il y en a plusieurs qu'il pourra être nécessaire de détenir. Il n'est que juste de dire que la majeure partie des habitants sont bien disposés et que plusieurs ont fait preuve de loyauté sur le champ de bataille. Ceux qui ont manifesté des dispositions contraires sont principalement des gens des Etats-Unis qui ont surgi ici et se sont établis sur des terres achetées de particuliers; il espère qu'on s'en gardera désormais. L'application d'une partie considérable des revenus à l'amélioration des chemins publics sera d'un avantage pour le service. La loi qui constitue la milice

Digitized by Google

1814.

volontaire n'ayant pas réussi, elle a été modifiée; regrette qu'il soit nécessaire d'appeler les paysans aux armes, car leurs terres seront négligées, en ce moment surtout où les vivres sont rares et chers. Page 22

Inclus. Discours à l'ouverture de la session. 26

Réponse du Conseil. 33

Réponse de l'Assemblée. 38

Discours à la clôture. 45

Liste des lois sanctionnées. 47

22 mars, Kingston. Drummond à Bathurst. Transmet adresse de la Chambre d'Assemblée au prince régent. 51

Incluses. Adresse de l'Assemblée à Drummond, lui demandant de transmettre l'adresse au prince régent. 52

L'adresse. 54

31 mars, Kingston. Drummond à Bathurst. L'embarras du gouvernement civil depuis la destruction des édifices publics à York. En 1804 il fut édicté une loi attribuant £400 par année aux frais d'un palais législatif et de bureaux publics à York, mais cette loi fut révoquée l'année dernière, et les fonds accumulés furent attribués aux fins de la guerre. Demande l'autorisation de faire la dépense de construire de bons édifices pour la résidence de l'administrateur du gouvernement et pour des bureaux publics, dès que la situation des affaires le permettra; l'estimation en est portée à £10,000. Par ordre de Prevost il a fait de Kingston sa principale résidence, et il a loué une maison à raison de £300 par année qu'il a ordonné au receveur général de payer. 59

2 avril, Kingston. Le même au même. Transmet extrait des procès-verbaux du Conseil exécutif touchant la pétition de Claus demandant à être rétabli sur la liste des U. E. pour que ses enfants aient le droit d'être exempts des honoraires de lettres patentes sur les concessions de terres. Recommande la pétition de Claus, à cause de ses services et de ses pertes. 61

Inclus. Extrait. Le Conseil exécutif a demandé la permission de concéder à chacun des enfants de Claus, à l'âge de 21 ans ou à leur mariage, 1,200 acres de terres libres de toute redevance. 63

5 avril, Kingston. Drummond à Bathurst. La loi martiale concernant l'obtention de vivres pour les garnisons de Kingston et de Prescott est en vigueur dans les districts de Midland, de Johnstown et de l'est, à cause du mauvais vouloir des habitants à fournir des provisions, quoique les prix les plus élevés en soient offerts. Vu l'impopularité de la mesure et à l'approche de l'hiver, pendant lequel les produits sont généralement portés au marché, il l'a révoquée. L'Assemblée a voté censure contre de Rottenburg pour avoir recouru à ce qu'elle juge être une mesure inconstitutionnelle; mais la nécessité l'a (Drummond) obligé d'y recourir à cause de l'impossibilité d'obtenir les choses nécessaires aux garnisons. Il a donné instructions aux officiers pourvoyeurs d'user de la plus grande modération, et aux magistrats de chaque district de fixer en assemblée un prix raisonnable pour chaque article fourni. Comme il (Drummond) pourra aussi être censuré à la prochaine session de l'Assemblée, il désire savoir si le décret d'inconstitutionnalité prononcé par l'Assemblée contre la mesure est juste, ou si, dans le cas où il continuerait cette mesure en vigueur, il aurait l'appui des ministres de Sa Majesté. 65

6 avril, Kingston. Le même au même. L'obstacle mis aux affaires publiques par les réductions que la mort et la maladie ont créée dans le nombre des membres du Conseil; demande la nomination de deux ou trois autres membres. Peut seulement recommander Wm Campbell, l'un des juges du banc du roi, dont la nomination serait une acquisition pour le Conseil. 68

10 avril, Kingston. Le même à Goulburn. Dépêches reçues. 70

10 avril, Kingston. Le même à Bathurst. Dépêches reçues. 71

Digitized by Google

1814.
12 avril, Kingston. Drummond à Bathurst. En conséquence des inconvénients causés par la destruction de la presse du gouvernement, il en a commandé une dans le Bas-Canada, mais pas moyen de s'en procurer là. On pourrait obtenir à Ogdensburg une vieille presse dont il a autorisé l'achat; elle ne pourra servir qu'en attendant une bonne presse qu'il demande à Sa Seigneurie d'envoyer. Page 72

22 avril, Kingston. Le même au même. Transmet une pétition de la veuve du major général Shaw, adjudant-général de la milice, et espère qu'elle sera accordée. 74

Incluses. Pétition de madame Shaw, exposant les services de son mari et demandant d'être recommandée au prince régent. 75

25 avril, Kingston. Drummond à Bathurst. Transmet journaux du Conseil et de l'Assemblée. 78

27 avril, Kingston. Le même à Prevost. Incluse dans Drummond à Bathurst, 3 juillet. *Voir* cette dernière.

28 avril, Kingston. Le même au même. Incluse dans Drummond à Bathurst, 3 juillet. *Voir* cette dernière.

30 avril, Kingston. Le même à Bathurst. Envoie extrait des cahiers des lettres patentes de terres. 79

Inclus. Extrait des cahiers des concessions de terres dans le Haut-Canada, qui ont reçu le sceau de la province, entre le 1er janvier et le 31 décembre 1813, inclusivement.

Comtés.	Nombre de concessions.	Districts.	Nombre d'acres.	Nombre total de concessions.	Nombre total d'acres.
Ville de York	1	Home	1	19	4,201
York	18		4,200		
Lincoln	27	Niagara	5,910	27	5,910
Essex	2	Ouest	1,236	9	2,776
Kent	7		1,540		
Middlesex	8	London	2,800	16	4,770
Norfolk	7		1,770		
Oxford	1		200		
Durham	3	Newcastle	1,900	5	2,450
Northumberland	2		550		
Ville de Johnstown	1	Johnstown	1	9	1,601
Grenville	1		200		
Leeds	7		1,400		
Frontenac	1	Midland	171	7	1,171
Hastings	2		400		
Lennox et Addington	2		300		
Prince Edward	2		300		
Ville de Cornwall	1	Est	1	1	1
			Total	93	22,880

JOHN McGILL,
Aud. gén. concessions de terres, H. C.

Bureau de l'Auditeur général,
York, le 22 avril 1814.

Digitized by Google

1814.
30 avril, Kingston. Drummond à Bathurst. Vu le nombre insuffisant de membres du clergé—il n'y en a que six de l'Eglise anglicane et qu'un seul de l'Eglise écossaise,—il demande l'autorisation d'en obtenir quatre autres avec l'allocation ordinaire de £100 par année. Avant la guerre, des fanatiques ambulants enthousiastes dans les affaires politiques et les affaires religieuses, avaient l'habitude de venir des Etats-Unis, et à cause de la rareté des clergymen ils étaient reçus avec cordialité et répandaient ainsi leurs principes pernicieux. A autorisé l'évêque à tâcher de se procurer le nombre de clergymen nécessaire. Page 81

Inclus. Extraits d'une lettre adressée à Drummond par le lord évêque de Québec, datée du 21 avril, au sujet de nouveaux clergymen. 83

30 avril, Montréal. Prevost à Drummond. Incluse dans Drummond à Bathurst, 3 juillet *Voir* cette dernière.

2 mai, Kingston. Drummond à Bathurst. Appelle l'attention sur le prix considérablement augmenté de tous les articles nécessaires à l'existence, par suite de la guerre, et sur l'insuffisance des traitements payés aux officiers ; le conseil partageant son opinion, il recommande certaines augmentations. 86

9 mai, Kingston. Le même au même. Transmet copie d'une dépêche envoyée à Prevost au sujet de la capture et de la destruction de Fort-Oswégo, avec les embarcations, canons et munitions navales que l'ennemi avait réunis pour l'équipement de son nouveau navire. Espère que cet échec va pendant quelque temps empêcher l'ennemi de gagner la supériorité maritime sur le lac Ontario. La conduite méritoire des troupes et des marins. 89

Inclus. Le même à Prevost, 7 mai. Annonce la capture de Fort-Oswégo, et donne des détails de l'opération. 91

(L'original de la dépêche de Drummond à Prevost se trouve dans la série C des archives, vol. 683, suivi d'une liste des morts et blessés signée par Harvey ; liste nominale des officiers et marins de l'escadre tués et blessés, signée par Lawrie (deux copies) ; liste numérique accusant : tués, 3 marins ; blessés, 2 capitaines, 1 lieutenant, 1 maître et 7 matelots ; total, 3 tués et 11 blessés (deux copies) ; note des munitions capturées.)

28 mai, Kingston. Drummond à Bathurst. Réfère à la lettre du 5 avril concernant les mesures prises au sujet de la loi martiale pour obtention d'approvisionnements pour les troupes ; qu'il avait dû les abandonner, puis y recourir de nouveau. Des poursuites sont sur le point d'être intentées contre les officiers et les agents de l'intendance préposés à la levée d'approvisionnements sous l'empire de cette loi. Le gouverneur général (Prevost) a ordonné aux officiers en loi d'opposer une défense aux poursuites qui pourraient être intentées ; mais la composition du jury lui fait craindre le résultat, surtout parce que les personnes chez lesquelles on s'est procuré des approvisionnements ont refusé les offres les plus libérales. A déjà demandé des instructions au sujet de la loi martiale, dont l'opportunité a été mise en doute par l'Assemblée, qui l'a déclarée inconstitutionnelle. 99

Incluse. Proclamation déclarant la loi martiale en vigueur relativement à la levée d'approvisionnements pour les troupes. 101

9 juin, Kingston. Drummond à Bathurst. Transmet copie des actes, avec annexes. 102

13 juin, Kingston. Le même au même. A reçu une dépêche à l'effet que la concession qui doit être faite aux représentants de feu sir Isaac Brock doit être limitée à 12,000 acres, sujet aux conditions ordinaires. 103

20 juin, Kingston. Le même au même. Transmet exemplaire des lois du Haut-Canada de 1792 à 1813, avec liste des titres, ainsi que copie manuscrite des lois de la session de mars dernier. 104

3 juillet, Kingston. Le même au même. Après la capture de Fort-Niagara, de Black-Rock et de Buffalo, il a été dans la nécessité de se rendre à York pour la session de la législature, et il y fut retenu jusqu'au 8 mars, alors qu'il

Digitized by Google

1814.

retourna à Kingston et consacra tout son temps à concerter des mesures pour la sûreté de la province ; elle dépend surtout du commandement du lac Ontario, et il a mis toute son énergie à placer la flotte dans une condition à faire face à l'ennemi, en fournissant à Yeo toute l'aide qui peut être donnée par les troupes. Le *Prince Regent*, 58 canons, et le *Princess Charlotte*, 44 canons, sont terminés et prêts pour la mer, tandis que la flotte ennemie est encore au port et pas en état d'en sortir d'ici à quelque temps. A pensé que l'occasion était bonne de capturer Sackett's-Harbour, car si cette capture ne mettait pas fin à la guerre, elle paralysait l'ennemi partout jusqu'à Fort-Erié, et en ménageant un transport ininterrompu à travers le lac Ontario, lui permettait de fortifier Amherstburg afin d'établir une autre force navale sur le lac Erié. Il jugeait que la capture de Sackett's-Harbour par la flotte n'était pas chose très difficile ; aussi dès le 27 avril il communiqua son désir à Prevost et lui demanda un renfort de 800 à 1,000 réguliers. Prevost n'était pas en situation d'envoyer ce nombre, de sorte que l'entreprise dut être abandonnée, et il s'occupe de la destruction des munitions et des approvisionnements qui se trouvaient à Oswégo. Rapport a déjà été fait du résultat favorable de cette opération : la flotte américaine a éprouvé des retards infinis à atteindre le degré de force nécessaire pour lui permettre de repousser l'escadre britannique. Aujourd'hui seulement il apprend que dans quelques jours leur flotte quittera Sackett's-Harbour. Le blocus entretenu par Yeo jusqu'à la capture d'une partie de la flotte dans une embuscade à Sandy-Creek a contribué à retarder les préparatifs maritimes de l'ennemi. Par des efforts déployés à l'intérieur, la flotte de l'ennemi a été placée dans un formidable état de supériorité, en sorte que Yeo doit rester à Kingston jusqu'à ce que le navire qui est sur les tins soit lancé. Aidera autant que possible Yeo à terminer le navire.

Inclus. Le même à Prevost, 27 avril. Lettre du 3 reçue; il l'a eue par sa lettre d'hier, le 26. Cette lettre est dans la série C, vol. 683, p. 52 ; la partie relative à Sackett's-Harbour se trouve à la page 55 ; elle fait voir qu'il avait anticipé l'opinion de Son Excellence au sujet de Sackett's-Harbour. Répète que 4,000 hommes de troupes sont nécessaires, car l'ennemi a renforcé ses défenses au moyen de blocklaus et d'hommes. A ce sujet, il s'est consulté avec Yeo, qui partage son avis quant aux troupes nécessaires. Envoie un état des troupes qu'il peut lever, en sorte qu'il a besoin de renforts. Conseille une attaque contre Oswégo, où la destruction des munitions de l'ennemi paralyserait les mouvements de la flotte des Etats-Unis. 112

" Etat des troupes et des moyens que l'on croit pouvoir être réunis dans le Haut-Canada pour une attaque contre Sackett's-Harbour. 115

L'état indique les régiments, etc., dont le total à chaque poste est comme suit :

De Kingston..	1,800
De Prescott et Cornwall..	400
De York et Burlington	400
Indiens de Burlington.	200
2e bataillon marins royaux	400
Total de l'infanterie	3,000
Indiens	200
Total	3,200

L'artillerie que l'on propose de prendre, etc.

Drummond à Prevost, 28 avril. Le temps qui doit être pris pour les préparatifs, et comment la flotte va être employée dans l'intervalle. 117

Digitized by Google

1814

Prevost à Drummond, 30 avril. Il (Drummond) aurait besoin de 5,000 hommes de troupes, et il est impossible d'envoyer les renforts demandés sans dépouiller le Bas-Canada de ses moyens de défense. C'est par des mesures prudentes et par des entreprises courageuses que le caractère de la guerre a été maintenu, et il n'est pas disposé à se départir de cette politique. Supposant que le gouvernement des Etats-Unis désire sincèrement un armistice dans le ferme espoir que les négociations entamées à Gottenburg aboutiront à la paix, il a chargé un officier supérieur de débattre à Champlain les articles d'une suspension d'armes; ceci rend inopportun un mouvement offensif jusqu'à ce qu'il (Drummond) ait reçu de nouvelles instructions. Il n'ajoute pas une fois entière à la déposition de constant Bacon, mais Riall est absolument prêt contre toute entreprise. Yeo verra la lettre, mais elle ne doit pas contrarier ses opérations jusqu'à ce que l'armistice soit annoncé. Page 121

6 juillet, Chippawa. Drummond à Prevost. Incluse dans Drummond à Bathurst, 20 novembre. *Voir* cette dernière.

10 juillet. Kingston. Le même à Bathurst. La capture de l'escadre sur le lac Erié et la défaite de Procter ont porté les mécontents du district de London, sous la conduite d'un notoire partisan de l'ennemi, à commettre des déprédations sur des propriétés particulières et à entraîner les habitants loyaux, leur principal objet étant de désorganiser la milice en s'emparant de ses officiers et en les envoyant à l'ennemi. Une petite bande de miliciens du district de London s'est organisée, a attaqué et défait les maraudeurs, en tirant, blessant et faisant prisonniers un certain nombre, les autres se sauvant aux Etats-Unis. Une commission spéciale a été constituée pour faire le procès des mécréants dans les districts de London, Niagara et Home. Des 17 qui ont subi leur procès sur 70, les autres s'étant enfuis aux Etats-Unis, 15 ont été trouvés coupables et condamnés à être exécutés le 20. Le juge en chef et le procureur général intérimaire Robinson ont recommandé la douceur, et déclaré que la justice tempérée par la miséricorde produirait l'exemple désiré. En conséquence, il a commmué la sentence de sept des moins coupables en un exil pour la vie. Transmet copies et extraits des communications du juge en chef et du procureur général intérimaire, avec une liste des prisonniers qui ont eu un sursis et de ceux à être exécutés. 124

Inclus. Le procureur général intérimaire Robinson au capitaine Loring, 18 juin (extraits). Rend compte des procédures au procès des prisonniers, et recommande l'indulgence à leur égard. 129

Le juge en chef Scott à Drummond, 28 juin (extraits). Rend compte du résultat des procès, et recommande que la sentence de mort ne soit pas exécutée sur tous les prisonniers. 132

Le même (5 juillet). Le châtiment de quelques-uns auront, croit-il, un effet plus salutaire que celui de plusieurs. 135

Le même (8 juillet). Les prisonniers qui ont subi leur procès appartenaient au district de London ou à celui de Niagara. Un, au moins, de ces districts, devrait subir le châtiment de la loi. L'application de la peine capitale a été si rare dans la province que le sentiment sera plus profond et l'effet durable. A demandé protection pour le transport des prisonniers dans le cas d'une tentative de délivrance. 137

Liste des prisonniers à qui il a été accordé un sursis. Samuel et Stephen Hartwell, Isaac Petit, Jacob Oberholser, Garret Neel, John Johnston, Cornelius Harvey. 140

Liste des prisonniers à être exécutés. Aaron Stephens, Benjamin Simmonds, Noah Hopkins, Dayton Lyndsay, George Peacock, Isaiah Brink, Adam Crysler et John Dunham. 141

12 juillet, Kingston. Drummond à Bathurst. A reçu copie de sa (Bathurst) dépêche à Prevost concernant le projet d'émigration de paysans de Sutherland et de Caithness. L'approuve et recommande qu'ils soient établis près de

Digitized by Google

1814.

la ligne séparant le Canada des Etats-Unis, par exemple sur les îles vis-à-vis Kingston; elles constitueraient une défense par des hommes loyaux et seraient un contrepoison contre les gens mal disposés. Page 142

Incluses. Drummond à Prevost, 19 février. Approuve l'émigration de familles de l'Ecosse; la difficulté de les établir, vu la rareté des provisions; on devrait en envoyer une grande quantité avec elles. 144

Des lettres de Drummond à Prevost, depuis le 27 juillet jusqu'au 5 novembre, étaient incluses dans la lettre de Drummond à Bathurst du 20 novembre.

14 novembre, Kingston. Drummond à Bathurst. Dépêches reçues; remercie de la faveur dont sa communication a été l'objet. 147

20 novembre, Kingston. Le même au même. Est retourné à Kingston à la fin d'une campagne marquée par des difficultés de la nature la plus embarrassante et par les privations les plus pénibles pour les troupes; il peut rendre hommage à la bravoure, à la persévérance et à la bonne conduite des troupes. Transmet copie de chacune de ses communications à Prevost concernant les principaux événements. Donne un exposé sommaire des affaires pendant la campagne. 149

Inclus. Le même à Prevost, 6 juillet. Rapport de l'engagement de Chippawa. 158

Le même au même, 27 juillet. Rapport de l'engagement de Lundy's-Lane, avec détails. 164

Le même au même, 15 août. Rapport de l'attaque sur Fort-Erié, et son insuccès, avec détails. 177

(La disposition des troupes pour l'attaque se trouve dans un mémoire secret daté le 14 août dans la série C, vol. 685, p. 83.)

Drummond à Prevost, 17 septembre. Echec de la sortie de l'ennemi de Fort-Erié. 185

(Un croquis de la position des troupes se trouve dans la série C, vol. 685, p. 207.

Drummond à Prevost, 19 septembre. Détails de l'échec de la sortie de l'ennemi de Fort-Erié. 187

(L'état de la perte en tués, blessés et égarés se trouve dans la série C, vol. 685, p. 213.)

Drummond à Prevost, 21 septembre. Vu la maladie et l'absence d'effets de campement, a ordonné aux troupes de se replier à un mille environ de leur camp actuel, qui, à la suite de longues pluies, "ressemble à un lac au milieu d'un bois épais". En outre, la nouvelle position, si la troupe est attaquée donnera champ ouvert pour la défense. On dit qu'une colonne de l'ennemi a été vue s'avançant vers Tycehorne. S'il détache une forte colonne sur ce chemin et attaque en tête, (il) Drummond sera fort embarrassé, car son effectif est considérablement au-dessous de 2,000 fusils. La plupart des malades et tous les emcombrements sont maintenant tous sur la route de Chippawa; espère pouvoir se rendre le lendemain à Black-Creek. Situation critique de la frontière, par suite de maladies, du manque d'approvisionnement et du nombre croissant de l'ennemi. Celui-ci a induit ses milices à traverser à Fort-Erié, et elles y sont en ce moment au nombre de 3,000 hommes, sans compter les troupes régulières, qui se composent d'à peu près le même nombre; il (Drummond) n'a pas pu même obtenir 300 miliciens. Il a ordonné à Kempt de lui envoyer les miliciens canadiens, ou tout autre corps de division apte au rude service de relever les corps épuisés. Les restes du régiment du roi et les compagnies du bataillon de Watteville pour renforcer les forts. La destruction des terrassements par une pluie constante. 195

Le même au même, 10 octobre. Les efforts vigoureux de l'ennemi pour repousser sa (Drummond) troupe de la frontière; c'est le dessein de l'ennemi d'envelopper ses troupes à Fort-Erié pendant l'hiver. Pro-

Digitized by Google

1814

babilités que l'attaque sera faite par voie de la Grande-Rivière ou de la Longue-Pointe. Sa situation embarrassée si cela arrivait, car il lui faudrait détacher de sa petite armée pour faire face à l'attaque d'Izard. Détails du changement dans la distribution des troupes. Les navires commandés par Dobbs ont transporté les malades à York et à Forty-Mile-Creek; sa coopération cordiale et zélée. Page 199

Drummond à Prevost, 11 octobre. Attaque probable sur Chippawa-Creek, et préparatifs de défense. Avec un corps de 2,800 hommes il serait fortement tenté d'attaquer le double de ce nombre si l'ennemi offrait une occasion favorable en divisant ses forces; la plus basse estimation des forces de l'ennemi est 8,000 hommes; des déserteurs disent qu'il y en a 10,000, qu'un grand nombre de bateaux doivent être mis à contribution, et que 12 pièces d'artillerie sont déjà embarquées. Les vastes préparatifs et l'infériorité numérique des troupes anglaises ont porté les habitants à abandonner leurs demeures et leurs propriétés. Il ne peut induire la milice ni les indiens à venir en avant. Le peu d'aide qu'il faut attendre de l'escadre; tout renfort arriverait trop tard "pour prendre "part à un combat que, je le crains, cette brave petite division aura "bientôt à soutenir contre un ennemi trois fois supérieur en nombre." 204

(La copie envoyée par Prevost porte la date du 12.)

Le même au même, 15 octobre. Avance de l'ennemi sur Chippawa-Creek; feu d'artillerie toute la journée, mais pas d'attaque. Au coucher du soleil, l'ennemi s'est retiré au camp de Street's-Grove. S'il (Drummond) avait le 90e et un autre fort régiment, il croit qu'il pourrait frapper un coup qui, non seulement rétablirait immédiatement la tranquillité, mais contribuerait beaucoup à terminer la guerre dans le Haut-Canada. Si des renforts et des approvisionnements n'arrivent pas, il croit que le commandant de la marine encourra une grande responsabilité. 208

Le même au même, 18 octobre. Durant toute la journée du 16, l'ennemi a déployé ses colonnes d'infanterie en avant de la position à l'embouchure de Chippawa-Creek, mais ne s'est pas aventuré à portée et n'a pas causé d'ennuis. Vers une heure, le 17, les troupes de l'ennemi ont disparu, et on a constaté qu'elles s'étaient retirées du camp de Street's-Grove à Black Creek, où elles ont établi un camp. Il n'a pas encore pu vérifier la cause de ce mouvement rétrograde; des espions et déserteurs rapportent que la position à l'embouchure du Creek était plus forte que l'ennemi ne la croyait; ceci, ajouté à la nouvelle de l'approche de la flotte qui doit avoir été vue à la hauteur de Genesee il y a quelques jours, et signalée au général Brown, expliquerait non seulement sa retraite, mais encore sa précipitation, car les approvisionnements ont été abandonnés et quelques effets de campement brûlés. Deux bateaux envoyés aux provisions à Schlosser sont retournés à Street's-Grove, ignorant la retraite; l'un d'eux, qui contenait de la viande fraîche, du pain et des boissons pour une brigade au moins, à été pris. Que l'ennemi n'a pas l'intention de quitter la frontière, la chose est évidente d'après les événements de cette journée (18), où l'on annonce qu'une troupe nombreuse monte à Black-Creek, dans la direction de Cook's-Mills sur Lyon's Creek. A envoyé l'infanterie légère de Glengarry et sept compagnies du 82e, et, apprenant que l'ennemi avait dépassé Cook's-Mills, il a envoyé les trois autres compagnies du 82e et le 100e régiment, avec ordre à Myers de tâter de très près l'ennemi, qu'il devra attaquer s'il n'est pas trop nombreux. Ordre a été transmis d'incendier le pont de Brown sur la Chippawa, et comme il ne croit pas que l'ennemi puisse apporter des canons, il s'apercevra qu'il s'est compromis par ce mouvement, à moins qu'il ne se retire dans le cours de la nuit. Si la nouvelle qu'une seule brigade composée de pas plus de 2,000 hommes a été envoyée à Cook's-Mills se confirme, il ajoutera le 6e aux autres troupes et attaquera dan

Digitized by Google

1814.

la matinée, laissant au régiment de Watteville de maintenir la position contre le reste (6,000), ce qui ne devra pas être difficile. A reçu de Fort-George la nouvelle que la flotte (cinq voiliers) est en vue. A prié Harvey d'écrire à Yeo d'envoyer quelques-uns de ses marins, à part les troupes qu'il a amenées. Si l'escadre n'apporte un puissant renfort, les difficultés de sa situation ne seront pas surmontées. Page 211

Drummond à Prevost, 20 octobre. Nouvelle que l'ennemi s'est retiré de Cook's-Mills sans détruire les moulins, ce qu'il aurait pu faire pour des raisons publiques. L'officier commandant a été très prudent à propos d'incendie ou de pillage, probablement mis en garde par des représailles à Washington et sur la côte. Il ne peut dire ce que l'armée ennemie va faire ensuite, mais ses préparatifs le (Drummond) rendent bien moins inquiet qu'il ne l'était à son approche de pouvoir repousser toutes ses attaques. Forte position. Des vents violents l'ont empêché de communiquer avec l'escadre. Son désappointement de ce que la moitié du 90e ait eu tant de misères sur les affreux chemins de Kingston à York. Recommande vivement d'envoyer, outre le 90e, deux bons régiments, dont l'un à Burlington et l'autre à Fort-George, pour soulager les royaux, les régiments du roi, 41e, 89e, 100e, 103e, et de Watteville. 216

(Le refus de Yeo de fournir des marins pour la raison que ce serait mal à propos affaiblis son escadre, porte la date du 19 octobre et se trouve dans la serie C., vol. 686, p. 84, ainsi qu'une lettre de Drummond à Prévost, datée le 23 octobre, rendant compte de ce qui s'est passé après la retraite de l'armée des Etats-Unis. Un ordre général pour la distribution des troupes se trouve à la page 92.)

Drummond à Prevost, 5 novembre. En réponse au désir manifesté par Prevost qu'il devrait opérer un mouvement contre Fort-Erié, il fait observer que ce ne serait ni prudent ni politique dans le moment, et il en expose les raisons; mais par déférence pour les désirs de Prevost, il restera jusqu'à la clôture de la navigation, afin de guetter une occasion avant d'aller à Kingston. Il est plutôt pour la rive droite de Niagara, non Fort-Erié, et avec le concours de l'escadre effectuer la destruction de l'armée d'Izard; sans ce concours, elle ne peut être tentée. Pour se consulter avec Yeo et le commissaire il devra aller à York et revenir à cette frontière, à moins que cela ne soit rendu inutile par l'évacuation de Fort-Erié ou par le refus de Yeo de coopérer. Par une lettre à Yeo, on verra qu'il a précipitamment débarqué les troupes sur le rivage et qu'il s'est rendu à York avec la brigade d'artillerie, provisions et autres munitions; ils pourraient être tout aussi bien à Kingston qu'à York. Il enverra d'autres nouvelles lorsqu'il sera arrivé à York. L'importance d'envoyer des sapeurs et des mineurs. Les moins effectifs de plusieurs des régiments sont embarqués; espère que Yeo peut en prendre d'autres. Regrette de se séparer du 41e, car il pense qu'au printemps ce sera un corps puissant. Les réductions de troupes et de vivres seront grandes, mais espère qu'il en restera assez pour le service avant que les vaisseaux reviennent de Kingston. Envoie renseignement au sujet du meurtre du capitaine Francis, afin que des représentations soient faites au gouvernement des Etats-Unis, car toute représentation faite au général commandant ne peut qu'être renvoyée à ce gouvernement; est allé voir Talbot pour les détails. Appelle l'attention sur la violation de la convention pour l'échange de prisonniers et sur le honteux traitement des officiers et soldats du 41e. A retardé l'envoi des lettres jusque après le retour de Fitzgibbon, chargé d'aller s'assurer si l'ennemi avait évacué Fort-Erié. Cet officier confirme la nouvelle: l'ennemi a évacué Fort-Erié après avoir évacué la place. Cela ne fait qu'affermir sa résolution d'aller à York pour avoir une entrevue avec le commandant de l'escadre. Les excès commis par l'armée des Etats-Unis exigent des représailles rigoureuses. Recommande que les instructions nécessaires soient données à Cochrane,

Digitized by Google

1814.

à moins que Son Excellence ne préfère que ces représailles soient exercées sur la frontière opposée, service que sa (Drummond) division est parfaitement capable d'exécuter. Page 221

24 décembre, Kingston. Drummond à Bathurst. Transmet les réponses faites par des membres du conseil à des accusations portées contre eux par Forth, le procureur général, avec des extraits des archives du conseil, et une lettre du juge en chef Scott et du juge Powell en réponse à des accusations semblables portées contre eux par Forth. Cause du retard mis à la transmission de ces documents. 229

Inclus. Documents, portant différentes dates, à l'appui des réponses. 231 à 344

LIEUT-GOUVERNEUR DRUMMOND ET DIVERS.—1814.

Q. 318.—2.

1809. 9 août, York. Dummer Powell à Halton. Incluse dans Gore à Goulburn, 4 avril 1814. *Voir* cette dernière. Suit un mémoire de la même date.

1811. 21 février, Bureau du procureur général. Forth au même. Incluse dans la lettre de Gore du 10 juillet 1814. *Voir* cette dernière.

1813. 8 octobre, Reigate. Grece à Gore. Incluse dans Gore à Goulburn, 7 mars 1814. *Voir* cette dernière.

1814. 3 janvier, Kingston. De Rottenburg à Adams, agent pour le Haut-Canada. A tiré pour la moitié du traitement du lieutenant-gouverneur, du 19 juin au 12 décembre 1813. 366

4 janvier, Foley Place. Wyott à Bathurst. Se défend contre des accusations qui pourraient empêcher le paiement de ses réclamations, et cite des lettres de lord Castlereagh, etc., en sa faveur. 368

Incluses. Notes relatives à sa cause. 372

5 janvier, Amirauté. Barrow à Goulburn. Les lords de l'amirauté ont recommandé de payer au capitaine Drury, du *Dover*, £200 pour le passage de Sheaffe et de sa famille. 379

11 janvier, Londres. Sheaffe à Bathurst. Demande un certificat établissant qu'il est parvenu au commandement du Haut-Canada le 14 octobre 1812, bien que depuis la mort de son prédécesseur il n'ait pu se rendre à York que le 20 pour y prêter serment. 380

14 janvier, Gower Street. Morice au même. La Société de Propagation de l'Evangile a recommandé le paiement viager de £100 à Langhorn, ancien missionnaire au Canada. 381

Inclus. Certificat. 382

(La lettre n'est pas datée, la date en marge est celle qui se trouve sur le certificat).

19 janvier, America Sq., U. C. James Shaw à Bathurst. Recommande la capture et la fortification de Cape Balisa (Balize), à l'embouchure orientale du Mississipi, qui pourra être utilisé comme dédommagement dans les négociations avec les Etats-Unis pour mettre fin à la guerre. 283

22 janvier, Reigate. Grece à Gore. Incluse dans Gore à Goulburn, 7 mars. *Voir* cette dernière.

29 janvier, Reigate. Le même au même. Incluse dans Gore à Goulburn, 7 mars. *Voir* cette dernière.

2 février, Foley Place. Wyatt à Goulburn. Demande une entrevue pour lui montrer des documents relatifs à sa réclamation. 385

4 février, Trésorerie. Harrison au même. Les lords de la Trésorerie ne voient pas d'objection à l'arrangement fait par Gore avec Elmsley pour le loyer de sa maison pour bureaux publics. 386

Digitized by Google

1814.

6 février, Foley Place. Wyatt à Goulburn. Demande à Bathurst de le recommander à la Trésorerie pour un emploi au Canada. Page 387

12 février Foley Place. Le même au même. Encore au sujet de recommandation à la Trésorerie par Bathurst. 389

18 février, VilliersStreet. Gilpin à Harrison. Incluse dans Harrison à Goulburn, 15 juin. *Voir* cette dernière.

5 mars, Whitehall Place. Adams à Goulburn. Transmet lettre tirée par de Rottenburg pour la moitié du traitement du lieutenant-gouverneur. Cette pièce n'étant pas accompagnée du certificat nécessaire, il désire avoir l'acquiescement de Bathurst au paiement. 390

5 mars, Whitehall Place. Le même au même. Demande l'autorisation de Bathurst pour payer à D'Arcy Boulton son plein traitement durant congé. Objection de l'auditeur. 391

7 mars, Staines. Gore au même. Transmet des lettres de J. W. Green (Grece), car il ne peut intervenir dans la distribution des terres incultes du Haut Canada. 392

Inclus. J. W. Grece à Gore, 22 janvier, au sujet d'une concession de terre dans le Haut-Canada. 393

Le même au même, 8 octobre 1813. Concernant concession de terre. 395

Le même au même, 29 janvier 1814. Même sujet. 397

17 mars, Londres. Pétition de John R. Small. Incluse dans Gore à Goulburn, 4 avril. *Voir* cette dernière.

4 avril, Staines. Gore à Goulburn. Envoie des documents pour l'aider à répondre à la pétition de Small. La question est de savoir si Small n'a ou n'a pas le pouvoir de nommer les greffiers des assises ses députés comme greffier de la couronne dans les différents districts.

Pétition de John R. Small, 17 mars, exposant le cas de son père, etc. 408

Dummer Powell à Halton, 9 août 1809. Etat de la gratification pour frais de voyage au greffier du circuit. 419

Mémoire de la même date sur le même sujet. 421

Exposé du cas de John Small, greffier de la couronne et des plaids communs dans le Haut-Canada, 10 avril 1813. 423

10 avril, Verdun. Cas de John Small. *Voir* Gore à Goulburn, 4 avril 1814.

22 avril, Castle Street. Hamilton à ——— La pièce incluse servira à faire une réponse à l'évêque de Québec. 429

27 avril, Bureau de la guerre. Palmerston à Harrison. Incluse dans Harrison à Goulburn, 15 juin. *Voir* cette dernière.

28 avril, Trésorerie. Harrison à Goulburn. Transmet réquisition de Drummond demandant de la papeterie pour les différents départements, afin d'avoir l'opinion de Bathurst à ce sujet. 430

25 mai, Baker Street. Sheaffe à Harrison. Incluse dans Harrison à Goulburn, 15 juin. *Voir* cette dernière.

4 juin, Montréal. Prevost à Harrison. Incluse dans Harrison à Bunbury, 31 août. *Voir* cette dernière.

7 juin, Trésorerie. Harrison à Goulburn. Transmet réquisition de Drummond demandant de la papeterie pour le département des indiens, afin d'avoir l'opinion de Bathurst à ce sujet. 431

Incluse. Drummond à la Trésorerie, 31 janvier. Cette réquisition et celles qui suivent sont identiques à la lettre et aux réquisitions de même date adressées à Bathurst dans Q. 318–1, pp. 15, 16, 20.

8 juin, Saville Row. Gore à Bathurst. Charles Burton Wyatt lui intente une action pour l'avoir suspendu de l'emploi d'arpenteur général et pour diffamation. Pense que la défense devrait être aux frais du gouvernement. 440

Digitized by Google

1814.

(Dans le rapport du procès les noms de Wyatt sont écrits Charles Perkins Wyatt; il a cependant toujours signé C. B. Ce rapport est le premier document, parmi les Archives, qui contienne les noms de Wyatt au long. Pour rapport du procès, voir *Annual Register*, vol. 58, p. 294, où le nom Charles Perkins est sans doute incorrectement inscrit).

15 juin, Lincoln's Inn. Hobhouse à Goulburn. Au sujet de l'ordre donné de défendre Gore de la part du gouvernement, il faut remarquer que l'action ne comporte pas seulement la suspension de Wyatt de son emploi, mais aussi d'avoir imprimé et publié un pamphlet diffamatoire; ne pense pas que l'autorisation de Bathurst de défendre le procès couvre cette dernière accusation. Page 442

Incluse (personnelle). Avant d'écrire la lettre officielle, il a consulté le procureur et le solliciteur général, qui ont été d'opinion que le gouvernement ne devrait pas s'engager par une défense du libelle. 444

15 juin, Trésorerie. Harrison à Goulburn. Transmet correspondance concernant la réclamation de Scheaffe pour la valeur de bagages perdus dans le Haut-Canada. 445

Scheaffe à Harrison, 25 mai. Lui demande d'appeler le plus tôt possible l'attention sur sa réclamation pour les pertes qu'il a subies à la capture de York. 446

Palmerston au même, 27 avril. Le ministère de la guerre a alloué £210 à Sheaffe pour perte de bagages. Le reste de la réclamation devra être jugé d'après les règlements concernant les pertes éprouvées par des fonctionnaires dans des cas semblables. 447

Gilpin au même, 18 février. Transmet, par ordre de Scheaffe, un état et un certificat des pertes. 448

16 juin, Saville Row. Gore à Goulburn. Demande copie de la commission et des instructions données à Prescott. 449

18 juin, Montréal. Baynes à Prevost. Incluse dans Torrens à Bunbury, 16 août. *Voir* cette dernière.

23 juin, Foley Place. Wyatt à Bathurst. En intentant une action à Gore il le fait pour défendre sa propre réputation contre l'accusation, spécialement, d'avoir choisi des terrains pour son usage à lui, au détriment d'un homme méritant. 450

Incluses. Copies de la correspondance échangée avec Castlereagh à ce sujet. 452 à 456

Liste des documents mentionnés dans la lettre à Cook, datée 8 septembre 1807. 457

25 juin, Downing Street. Goulburn à Gore. Désire savoir si ce que dit la lettre de Wyatt du plaidoyer déposé par Gore pour sa défense est vrai. 463

Inclus. Extrait de la lettre de Wyatt du 23 juin. 464

26 juin, The Mote. Sir J. B. Riddell à Goulburn. Il est obligé d'émettre un ordre pour faire payer le traitement du juge en chef Scott. Le certificat de la résidence de Scott est entre les mains de Adams, dont le billet est inclus. 460

Incluse. Correspondance concernant le traitement de Scott. 461, 462

28 juin, Chambly. Prevost à Harrison. Incluse dans Lushington à Goulburn, 12 août. *Voir* cette dernière.

29 juin, Foley Place. Wyatt à Goulburn. Lettre reçue; la réponse de Peel à laquelle il est fait allusion est partie du refus constant de faire face aux accusations portées contre lui par Gore; sa droiture; les rudes épreuves qu'il a essuyées dans sa réputation et sa fortune, mais il luttera tant qu'il pourra contre l'injustice, etc. 465

Inclus. Mémoire de Wyatt à Drummond pour copies de documents nécessaires à son procès. 468

(Le mémoire est signé Charles Burton Wyatt.)

Liste des documents demandés.

Digitized by Google

1814.

4 juillet, Montréal. Prevost à Torrens. Incluse dans Torrens à Bunbury, 16 août. *Voir* cette dernière.

4 juillet, Londres. John R. Small à Goulburn. Appelle l'attention sur le mémoire présenté en faveur de son père contre la façon injuste dont il a été traité par Gore, et demande une allocation pour les honoraires dont il a été privé. Page 486

10 juillet, Sunning Hill. Gore à ——— (personnelle). Transmet copie d'une lettre de Firth, procureur général, concernant sa réclamation telle qu'exposée dans une pétition à la Chambre des Communes. 474

Inclus. Forth à Halton, 21 février. Longues observations sur sa réclamation pour honoraires en qualité de procureur général, et sur la décision prise à cet égard par le comité du Conseil. 476

18 juillet, Portsmouth. John R. Small à Goulburn. Demande une réponse et une décision finale au sujet du mémoire de son (Small) père. 490

5 août, Westminster. Barclay au secrétaire d'Etat (Bathurst). Ayant perdu la plus grande partie de ses documents publics dans l'engagement naval sur le lac Erié, il a obtenu de Prevost la copie de quelques-uns, et demande copies des documents pour préparer la cour martiale. 491

Inclus. Extrait de dépêches relatives à l'escadre du lac Erié en 1813. 493

11 août, Saville Row. Gore au secrétaire d'Etat (Bathurst). Transmet et recommande la requête de Clark, du Haut-Canada, demandant une petite concession de terre sur la rivière Niagara, pour y construire ses moulins. 498

Incluse. Clarke à Gore, 20 juillet. Est prêt à retourner dans le Haut-Canada; l'état précaire dans lequel il l'a quitté l'automne dernier. Son premier soin, le devoir militaire excepté, sera de réparer ses moulins; il serait plus rassuré s'il pouvait obtenir un titre aux 66 pieds réservés sur le devant de ses terres; il possède un permis d'occupation pour une partie de cette réserve, partie concédée par Simcoe; il a acheté tous les autres titres. Demande qu'une requête soit faite au gouvernement en sa faveur. 499

12 août, Trésorerie. Lushington à Goulburn. Le 28 juin Prevost l'a notifié qu'il a tiré sur le Trésor une somme de £10,000 pour le gouvernement civil du Haut-Canada. 502

Incluse. Prevost à Harrison, 28 juin. Il a tiré £10,000 pour les dépenses civiles du Haut-Canada. 503

16 août, Gardes à cheval. Torrens à Bunbury. Soumet à l'examen de Bathurst un plan pour augmenter et établir l'infanterie légère de Glengarry, milice sédentaire, comme troupe frontière permanente dans le Haut-Canada. 505

Inclus. Prevost à Torrens, 4 juillet. Transmet lettre de Baynes soumettant un plan pour augmenter et établir l'infanterie légère de Glengarry, milice sédentaire, comme troupe frontière permanente dans le Haut-Canada. Le plan paraît avantageux, et il le recommande. 506

Baynes à Prevost. Son plan touchant l'établissement du régiment de Glengarry (11 pages). 508

La lettre est signée "Edward Baynes, colonel, infanterie légère de Glengarry".

31 août, Trésorerie. Harrison à Bunbury. Transmet des lettres de Prevost annonçant qu'il a émis des mandats de £16,000 et de £5,000 pour les dépenses civiles du Haut-Canada. 519

Inclus. Prevost à Harrison, 4 juin. Lettre notifiant qu'il a émis des mandats pour les sommes plus haut mentionnées. 520

16 septembre, Montréal. Le même au même (?). Incluse dans Arbuthnot à Bunbury, 17 décembre. *Voir* cette dernière.

3 octobre, Montréal. Sir John Johnson à Prevost. Incluse dans Lushington à Bunbury, 2 décembre. *Voir* cette dernière.

3 octobre, Montréal. Prevost à Harrison. Incluse dans Lushington à Bunbury, 2 décembre. *Voir* cette dernière.

Digitized by Google

1814.
9 novembre, Trésorerie. Lushington à Bunbury. Envoie le rapport du contrôleur des comptes de l'armée au sujet de deux lettres de Drummond transmettant les comptes publics du Haut-Canada depuis le 1er juillet 1812 jusqu'au 31 décembre 1813. Page 521

21 novembre, Londres. E. W. Phelps à Bathurst. Il est citoyen américain; les circonstances dans lesquelles il est venu en Angleterre; la saisie de ses papiers, parmi lesquels se trouvent des communications adressées à Castlereagh, va le ruiner, ainsi que sa famille, aux Etats-Unis; demande un emploi du gouvernement britannique. 522

2 décembre, Trésorerie. Lushington à Bunbury. Transmet des lettres de Prevost et de sir John Johnson couvrant une requête de Sarah, veuve de Mathew Elliott, qui demande du secours; désire savoir si Bathurst approuve la requête, et jusqu'à quel point. 527

Inclus. Prevost à Harrison, 3 octobre. Envoie lettres de Johnson couvrant la requête de madame Elliott. 528

Sir John Johnson à Prevost, 3 octobre. Expose le malheureux cas de madame Elliott; transmet et recommande sa requête, en raison des services de son mari. 530

Requête de madame Elliott. 532

17 décembre, Trésorerie. Arbuthnot à Goulburn. Transmet lettre de Prevost, avec les comptes courants du receveur général et le rapport du comité du Conseil au sujet des comptes publics. 536

17 décembre, Lincoln's Inn. Fraser au même. La nomination de William Campbell aux Conseils exécutif et législatif a été recommandée. Il désire savoir si la recommandation a été approuvée et si ordre a été donné de préparer un mandamus. 537

17 décembre, Trésorerie. Arbuthnot à Bunbury. Transmet l'avis donné par Prevost qu'il a émis un mandat de £10,000 pour les dépenses civiles du Haut-Canada. 538

Incluse. Prevost à Harrison (?) 16 septembre. Il a émis un mandat de £10,000. 539

26 décembre, Kingston. Drummond à Bathurst. Transmet réquisition d'effets pour présents aux indiens. 345

Inclus. Réquisition. 347

Mémoires, instructions, etc., concessions de terres du Haut Canada à des soldats licenciés. Les instructions sont extraites de celles envoyées à Haldimand en 1783. 352 à 358

1815.
3 janvier, Woburn Place. J. Nichol à Bathurst. Envoie une requête de son frère, Robert Nichol, de Woodhouse, Haut-Canada, demandant une rémunération de ses services; sollicite une entrevue. 359

Incluses. Requête. 360

Une liste établissant la somme des pertes pour lesquelles il demande indemnité, £5,580 sterling. 362

Lettre à Bathurst de Robert Nichol, 5 octobre 1814, au sujet de sa réclamation pour pertes. 364

7 février. Mémoire d'Allègre à Bathurst. Inclus dans Allègre à ———. 10 avril 1815. *Voir* cette dernière.

31 mars, Summerstown. Allègre à ———. Incluse dans Allègre à ——— du 16 avril. *Voir* cette dernière.

10 avril, Summerstown. Allègre à ——— (en français). Réfère à la lettre du 31 mars, qui contient une requête à Bathurst pour lui continuer le traitement qui lui avait été accordé par Windham. Expose le motivé de sa réclamation. 400

Inclus. Allègre à ——— (en français). La situation déplorable où il se trouve par suite de la révolution française. Envoie copie de sa requête demandant la continuation de sa pension et sollicitant son influence pour l'obtenir.

Requête (en français) à Bathurst, 7 février, exposant ses services et demandant la continuation de sa pension. 405

Digitized by Google

LIEUTENANTS-GOUVERNEURS DRUMMOND, SIR GEORGE MURRAY, ROBINSON, GORE, ET DIVERS—1815.

Q. 319.

1812. 9 avril, Carlton. Mandat à John Brock d'administrer le gouvernement. Incluse dans sir George Murray à Bathurst, 25 avril 1815. *Voir* cette dernière.

1814. 29 janvier, Downing Street. Bathurst à Prevost. Envoyer une liste des officiers de milice présents à la capture de Détroit et aux batailles de Châteauguay et de Chrysler's Farm, et qui ont droit à des décorations. 269

(La lettre, une copie, porte en tête la date de 1816, mais au dos 1814, date correcte.)

3 mai, York. Requête du Dr Stratchan. Incluse dans Drummond à Bathurst, 12 mars 1815. *Voir* cette dernière.

1815. 2 janvier. Kingston. Drummond à Bathurst (n° 72). Recommande que pardon soit accordé à Edward McSwiney, condamné à mort pour le meurtre d'Andrew Fuller. La sincère loyauté de McSwiney, qui, quoique sous sentence capitale, a refusé d'accepter la liberté que lui offrait l'ennemi, et pendant que tous les autres prisonniers s'évadaient. Sa situation de sergent de la garde n'a pas été prise en considération par le jury, qui était composé d'hommes venant du district désaffectionné de Johnstown, et l'individu tué pour cause de mauvaise conduite était aussi de la même classe. 2

14 janvier, Trésorerie. Lushington à Bunbury. Transmet pétition de Barwis, ancien *intendant (sic)* des munitions navales à Kingston, demandant une pension. Les lords de la Trésorerie désirent avoir l'opinion de Bathurst. 227

La pétition expose ses services et qu'il a obtenu des informations qui ont conduit à la conquête de Détroit par Brock, etc. 230

18 janvier, Kingston. Drummond à Bathurst. En conséquence de la conduite méritoire de la milice du Haut-Canada, il a voulu, afin d'ajouter au nombre de cette milice, augmenter la prime d'engagement. Il espère vivement que ce chiffre sera bientôt porté à 600. Les pertes en officiers et en soldats ont été considérables pendant la dernière campagne, mais une prime honnête de £10 devra attirer des recrues, Les services du corps comme infanterie légère, etc., signalés. Propose de vêtir le corps en carabiniers au lieu de l'uniforme rouge. Demande aussi deux drapeaux sur lesquels serait inscrit le nom *Niagara* comme un témoignage honorable de la bravoure des miliciens. Il a nommé le major Foster lieutenant-colonel, et le capitaine Glen, du 45e, major. Expose en détail les titres des deux officiers à ces promotions. 6

10 février, York. Le même au même. Regrette qu'il (Bathurst) n'ait pu réussir à faire augmenter les appointements du secrétaire particulier de l'administrateur du gouvernement, augmentation qui avait été recommandée. Renouvelle la recommandation. 13

12 février, Sunning Hill. Gore à Goulburn. Demande un sommaire des sommes d'argent levées par loi du gouvernement britannique avant le 18, et qui ne sont pas mises à la disposition de la législature du Haut-Canada. 85

20 février, York. Drummond à Bathurst (n° 4). A une phase avancée de la procédure parlementaire se trouve un projet de loi qui met à sa disposition £9.000 pour faire des recrues à la milice, et pour acheter des drapeaux pour le régiment et des meubles pour l'ordinaire des officiers. C'est une preuve qu'il n'en a pas trop dit en faveur du jeune corps et de l'estime dont il jouit universellement. La présentation des drapeaux sera conséquemment regardée comme une preuve flatteuse de l'approbation de Sa Majesté, et la nomination de deux officiers supérieurs d'une réputation établie sera prisée comme une faveur nouvelle. Il recommande de nou-

Digitized by Google

1815.

veau que le capitaine Glen soit élevé au rang de major et le major Foster à celui de lieutenant-colonel. Les longs services du dernier justifient sa promotion. Page 16

27 février, York. Freitag à Bathurst. Rappelle à Sa Seigneurie la famille de quatre personnes qui avait été envoyée en septembre 1814, avec la promesse que des ordres seraient donnés à son sujet, et que ces ordres n'ont pas encore été reçus. En attendant, Drummond lui a attribué 200 acres pour semer du grain qu'elle avait apporté. Il demande un ordre formel, et que d'autres familles allemandes qui sont attendues soient établies près de lui. 228

La lettre en allemand. 237

8 mars, Sunning Hill. Gore à Goulburn (?). Demande une copie de la commission de Wyatt. 86

11 mars, Lambeth. Capitaine McCaskell à Bathurst. Propose d'établir dans le Haut-Canada 500 ou 1,000 familles des montagnes d'Ecosse, qu'il dresserait pour constituer une bonne milice. Demande que son grade dans l'armée soit continué, et qu'il ait promotion selon que les circonstances le justifieront. 239

11 mars, Lambeth. Le même à Bunbury. Transmet sa proposition (portant même date) à Bathurst au sujet de colons des montagnes d'Ecosse. Il existe une détermination d'émigrer aux Etats-Unis, à moins que des mesures ne soient prises pour encourager et diriger cette émigration vers les possessions britanniques. Connaissant la confiance que ces gens reposent en lui, il a offert ses services. 242

12 mars, York. Drummond à Bathurst (n° 5). Transmet requête du Dr Strachan, demandant rémunération pour avoir construit un presbytère et des batiments à Cornwall; cette requête a été soumise au Conseil exécutif, dont le rapport favorable est aussi envoyé. 19

Inclus. Requête du révérend Dr Strachan, d'York, 3 mai 1814. 21

Evaluation des améliorations faites au presbytère, s'élevant à £520, cours d'Halifax. Le certificat attestant que la congrégation de Cornwall a contribué pour £180, cours d'Halifax, est annexé à l'évaluation. 23

Rapport du Conseil exécutif à l'effet que la demande de rémunération du Dr Strachan est juste et raisonnable. 25

18 mars, York. Drummond à Bathurst (n° 6). La législature s'est assemblée le 1er février et a été prorogée le 14 mars. Envoie copies de son discours et des adresses en réponse, ainsi qu'une liste des lois adoptées. La libéralité des deux Chambres au sujet de la défense et de la sécurité de la province. La somme de £20,000 votée pour des chemins va être d'un grand avantage, et si la guerre avait continué, ce crédit aurait considérablement contribué à la sécurité de la province. 29

Inclus. Discours à l'ouverture de la législature. 31

Adresse en réponse par le Conseil législatif. 34

Adresse par l'Assemblée législative. 37

Discours à la clôture. 41

Liste des lois adoptées durant la session. 44

22 mars, Kingston. Drummond à Bathurst (n° 7). Appelle l'attention sur l'état de la religion et de l'instruction, et transmet un mémoire sur ces sujets. 48

24 mars, Kingston. Le même au même (n° 8). A reçu avis qu'il a été chargé d'administrer le gouvernement civil du Canada et de prendre le commandement des troupes. 50

24 mars, Kingston. Le même au même (n° 9). Transmet copies d'adresses présentées à lui et au prince régent par le Conseil et l'Assemblée au nom de leurs loyaux co-sujets qui ont été soumis aux souffrances du pillage et de la captivité par la politique barbare d'un ennemi dévastateur et sans principe, et sont tombés de l'abondance au dernier degré de la misère humaine. Demande d'alléger des souffrances dont il a été lui-même témoin. 52

Digitized by Google

1815.

Inclus. Mémoire à Drummond. Page 54
Adresse au prince régent. 55

25 mars, Kingston. Drummond à Bathurst (n° 10). Avait oublié de recommander avec d'autres, pour augmentation d'appointements, deux commis au bureau du secrétaire de la province; il le fait maintenant. 59

25 mars, Kingston. Le même au même (n° 10). Transmet une adresse de l'Assemblée au sujet d'une amélioration dans le bureau des postes générales. Les inconvénients causés par les retards et la rareté des courriers. Le public est prêt à se soumettre à tout supplément de port qui peut être jugé nécessaire. 60

Incluse. Adresse. 62

25 mars, Trésorerie. Arbuthnot à Goulburn. Transmet, pour avoir l'opinion de Bathurst, la requête de Drummond demandant des présents pour les indiens. 244

Inclus. Drummond à Harrison, 26 décembre 1814. Envoie réquisition pour des présents destinés aux indiens. 245
Réquisition. 247

27 mars, Kingston. Drummond à Bathurst (n° 11). Annonce que D'Arcy Boulton a reçu la charge de procureur général le 6 janvier, et John B. Robinson celle de solliciteur général le 13 février. 65

— mars, Louth. Requête de Solomon Moore demandant la concession ou le bail d'un terrain qu'il avait amélioré et qui avait été concédé au capitaine Loring, avec lequel il n'avait pu en venir à un arrangement. 251

Incluses. Requête (sans date). 253
Seconde requête, datée 14 mars 1813. 256

7 avril, Trésorerie. Harrison à Goulburn. Transmet réquisition pour papeterie de Drummond. 258

10 avril, Bath. Lady Drummond à Bathurst. Désire savoir pendant combien de temps sir Gordon Drummond doit rester au Canada, afin qu'elle puisse faire des arrangements. 259

22 avril, Castle Street. Anthony Hamilton à Goulburn. Satisfaction de la Société de la Propagation de l'Evangile en apprenant que des mesures vont être prises pour donner quatre nouveaux clergymen au Haut-Canada. Désire savoir si l'on est toujours déterminé à soumettre ce projet au parlement, ou si l'évêque de Québec sera informé que cela sera fait l'année prochaine. L'évêque de Québec espère ordonner deux jeunes gens, en vue de la nomination d'un missionnaire par la Société du Haut-Canada; mais il y aura désappointement si les intentions du gouvernement ne sont pas exécutées. 260

25 avril, York. Murray à Bathurst (n° 1). A prêté serment d'administrer le gouvernement du Canada en qualité d'officier supérieur des troupes. Les seules instructions qu'il ait reçues sont contenues dans un ordre général portant la date de Québec le 4 du courant. Cependant il a pris connaissance d'une communication de lord Liverpool à Brock, 9 avril 1812, et d'une dépêche de Bathurst à Prevost, 8 décembre de la même année. Il a pris le titre de lieutenant-gouverneur provisoire, ou bien de président, ce dernier titre étant déjà porté par un civil qui siège au Conseil. 67

Inclus. Ordre général portant que sir George Murray est nommé commandant des troupes du Haut-Canada et administrateur du gouvernement civil. 69

Ordre à l'effet qu'au lieu du membre le plus ancien du Conseil, l'administration de la province doit être confiée aux commandants militaires. 70

4 mai, Princes Street. Gore à Bathurst. Recommande Thomas Fraser, Neil McLean et Thomas Clarke, colonels de milice, et William Dickson, avocat, pour les vacances existant au Conseil législatif du Haut-Canada. 87

5 mai, Princes Street. Le même au même. Recommande le Dr John Strachan pour être membre extraordinaire du Conseil exécutif du Haut-Canada. 88

Digitized by Google

1815.

7 mai, Princes Street. Gore à Bathurst. Recommande une concession de terre à Halton, son secrétaire, pour bons et fidèles services. Page 89

7 mai, Princes Street. Gore à Goulburn. Désire discuter des questions relatives au Haut-Canada, avant d'écrire officiellement à Bathurst. 91

8 mai, Princes Street. Le même à Bathurst. Recommande le cas de Jarvis, secrétaire du Haut-Canada, dont les services sont exposés au long et avec détails. 92

18 mai, Princes Street. Le même au même. Demande des instructions au sujet des requêtes qui pourraient être présentées par les victimes des déprédations de la dern ère guerre. 96

18 mai, Princes Street. Le même au même. Appelle l'attention sur une requête de Drummond demandant des deniers pour reconstruire, à York, le palais législatif et le palais de justice qui ont été détruits. 97

19 mai, Princes Street. Le même au même. Demande la permission de construire, à York, une résidence temporaire pour le lieutenant-gouverneur, pour remplacer l'hôtel du gouvernement détruit par les Américains. Il est nécessaire que le gouverneur réside à York. 98

19 mai, Princes Street. Le même au même. Prie Sa Seigneurie d'appuyer sa demande de compensation pour les pertes causées par la destruction de ses propriétés à York pendant l'occupation de cette ville par les Américains. 100

Inclus. Certificat de Crookshank, D.A.C.G. 102

22 mai, Princes Street. Gore à Bathurst. Transmet mémoire du juge en chef (Scott) demandant sa retraite. La nécessité d'avoir une pure administration de la justice. L'infériorité du bureau provincial. L'attachement des avocats anglais à leurs cours nationales fait que l'on ne doit pas s'attendre à voir des personnes compétentes présider au département judiciaire du Haut-Canada, à moins qu'elles n'y soient encouragées par la perspective d'une retraite prochaine. Cette pension existe dans le Bas-Canada, et elle aurait un excellent effet si on en faisait bénéficier le Haut-Canada. Le fonds créé pour les fins de la justice pourrait n'être pas suffisant s'il couvrait une retraite, mais il ne peut espérer que la législature parvienne à obtenir des juges de la Grande-Bretagne. Le caractère élevé du juge en chef. 103.

Inclus. Mémoire de Thomas Scott, juge en chef. 106

30 mai, Princes Street. Gore à Bathurst. A reçu une lettre demandant de faire rapport sur la localité la plus convenable pour y établir le siège du gouvernement du Haut-Canada, et que Kingston paraît offrir pour cela plus d'avantages que York. N'exprime point d'opinion sur l'à-propos de la mesure, mais signale les inconvénients auxquels le changement donnerait lieu. Lors du transport de Niagara (Newark) à York, alors un désert, les officiers ont reçu des lots de terrains qui ont acquis de la valeur par les dépenses faites pour leur amélioration; si York était abandonné, ces terrains perdraient leur valeur. Il espère donc que si les officiers sont obligés de faire un troisième établissement, ils recevront compensation. Demande des instructions s'il doit s'établir à Kingston, tandis que les conseillers, les juges et autres fonctionnaires sont à York, d'où ils devront venir si l'administration civile doit avoir son cours. 108

Inclus. Mémoire des fonctionnaires civils du gouvernement du Haut-Canada établis à York. 111

2 juin, Carlton House. Arrêté en conseil nommant le Dr Strachan membre honoraire du Conseil du Haut-Canada. 262

7 juin, Penzance. Sheaffe à Bathurst. Envoie copie de lettres à la considération et à l'appui de Sa Seigneurie. 264

Inclus. Le même à Prevost, 17 juin. Pour que les officiers présents au combat de Queenston soient mis sur le même pied, quant aux

Digitized by Google

1815.

médailles, que ceux qui ont pris part aux batailles de Détroit, de Châteauguay et de Chrysler's-Town. Page 265

Noms des officiers recommandés. 266

Sheaffe à Prevost, 7 juin. Nouvelle recommandation de Proctor, de ses officiers et de sa troupe pour la capture de Winchester, et de Vincent et de ses officiers pour l'affaire de Stony-Creek. 267

17 juin, Whitehall. Beckett à Goulburn. Il a été décidé d'accorder un plein pardon à Edward McSwiney, condamné à mort pour le meurtre d'Andrew Fuller. 267

29 juin, Whitehall Place. Adams au même. Pour instructions quant aux billets tirés par J. Beverley Robinson pour traitement comme solliciteur et procureur général. 271

3 juillet, Whitehall. Beckett au même. Transmet, pour être communiqué au gouverneur du Haut-Canada, le pardon d'Edward McSwiney. 273

5 juillet, Princes Street. Gore à Bathurst. Demande des avances pour son avocat pour les frais dans le procès de Wyatt, car il avait été averti que le solliciteur de la Trésorerie devait prendre part à la défense. 112

7 juillet, Trésorerie. Lushington à Goulburn. Transmet lettre de Drummond renfermant pétition de Jarvis, secrétaire du Haut-Canada, pour paiement de pertes éprouvées dans la préparation des lettres patentes pour les concessionnaires de terres de la Couronne. 274

10 juillet, Downing Street. Goulburn à Sheaffe. Bathurst reconnaît la bravoure des officiers qui ont pris part aux combats mentionnés, mais il ne croit pas ces actions assez importantes pour le justifier de recommander la distribution de médailles. 275

13 juillet, Princes Street. Gore à Bathurst. Appelle l'attention sur les appointements disproportionnés payés à Givins, agent des Indiens; ses attributions onéreuses. 114

18 juillet, Trésorerie. Lushington à Goulburn. La Trésorerie a admise l'émission d'un mandat de £1,600 pour indemniser Gore des pertes qu'il a éprouvées dans la récente invasion du Haut-Canada. Sur la question générale de l'indemnité pour pertes le principe a été reconnu, mais la preuve doit être complète. Comment elle doit être établie. 276

29 juillet, Trésorerie. Le même au même. Conformément aux instructions, Gore a été autorisé à émettre un mandat de £1,000 pour indemniser Jarvis de ses pertes en préparant des lettres patentes. 278

29 juillet, Kingston. Robinson à Bathurst (n° 1). Rend compte des localités qui l'ont plus particulièrement intéressé depuis son élévation au commandement civil et militaire, le 10 juin. L'établissement des terres est aujourd'hui restreint aux soldats; on a l'intention de les établir, d'abord sur les terres qui avoisinent la rivière Rideau, puis sur celles de la Trent. Une communication devrait être établie entre Montréal et Kingston par voie des rivières Ottawa et Rideau, pour empêcher que la communication par le Saint-Laurent soit interrompue dans le cas d'une autre guerre. Envoie une lettre écrite à ce sujet par un arpenteur chargé de faire l'estimation des dépenses. L'établissement des terres obviera aux difficultés de transport, etc., que l'on appréhendait autrefois. Désire réserver les terres de Glengary, dans le district de l'est, pour les nouveaux colons attendus d'Ecosse. L'importance des terres de la Trent, du lac Simcoe, par lesquelles une communication intérieure sûre pourrait être établie depuis la baie de Quinté jusqu'au lac Huron. L'importance de réserver les lots intermédiaires pour les personnes d'influence; le mauvais effet d'accorder des concessions excessives à des personnes qui n'ont jamais vu le terrain et qui n'ont aucun intérêt dans le pays. Une autre lacune est l'absence de chemins par suite de ces grandes étendues de terres incultes, surtout si ces terres sont entre les mains d'un magistrat qui ne fera pas la répartition. Fait rapport aux sujet des Forges de Gananoque, ainsi appelées, quoiqu'elles soient à trente milles de là. Propositions des

Digitized by Google

1815.

propriétaires; il paraît qu'il y a de la houille dans les alentours. Le commodore Owen et sir Robert veulent que ces forges soient mises en exploitation. Si on découvre de la houille, une forge devrait être établie dans l'arsenal (Kingston); on économiserait ainsi les trois quarts de la dépense. Page 73

31 juillet, Trésorerie. Lushington à Bunbury. Réfère aux lettres du 18 du courant pour répondre à la requête de la législature du Haut-Canada concernant les pertes subies par les habitants pendant la dernière guerre. 279

20 août, Brighton. Calvert à Goulburn. A propos d'Ogle Moore qui s'en va au Canada, demande des lettres de créance et une lettre de recommandation au gouverneur du Canada. 280

30 août, Kingston. Robinson à Bathurst. Envoie extrait des rôles de lettres patentes des terres, du 1er janvier au 31 décembre 1815. 80

Comtés.	Nombre de concessions.	Districts.	Nombre d'acres.	Nombre total de concessions.	Nombre total d'acres concédées.
Ville d'York	1	Home	$\frac{1}{10}$	2	$200\frac{1}{10}$
York	1	Home	200		
Lincoln	1	Niagara	700	1	700
Total				3	$900\frac{1}{10}$

JOHN McGILL,
Auditeur général des lettres patentes de terres.

31 août, Kingston. Robinson à Bathurst. Envoie copies et liste des lois adoptées dans les troisième et quatrième sessions du 6e parlement du Haut-Canada. 82

Incluse. Liste, un double, *voir* page 42.

2 septembre, Kingston. Robinson à Bathurst. Présente John B. Robinson, solliciteur général, qui a obtenu congé pour aller étudier au barreau anglais. 83

14 septembre, Bureau général des postes. Freeling à Goulburn. Des instructions ont été envoyées au représentant, en Canada, du directeur général des postes, à l'effet d'étudier et faire connaître les mesures qui pourraient être prises pour étendre les communications postales demandées par la législature. 282

25 septembre, York. Gore à Bathurst (n° 1). Arrivé le 21; fera bientôt un rapport sur la condition du Haut-Canada après trois ans de guerre et d'invasion. 116

17 octobre, York. Le même au même (n° 2). Lors de son arrivée, la colonie souffrait des dégâts causés par la guerre, mais ils ne sont pas irréparables. La frontière, entre les lacs Ontario et Erié, laisse voir les horreurs de l'espèce de guerre que l'ennemi a faite contre les propriétés particulières; mais excepté là et dans le district de London, les dégâts ont été compensés par la défense militaire. De fait, il veut affirmer que la propriété est plus grande qu'avant la guerre. Irrégularités dans le département civil causées par l'attention portée aux fonctions militaires. Des procès vexatoires intentés pour des actes qui tombaient sous le coup de la loi martiale ont été arrêtés, et l'irritation va probablement se calmer. La négligence à payer la milice est plus mal prise; il a autorisé le payeur général de la milice à clore les comptes. Le mécontentement des miliciens en présence des minces concessions de terres accordées pour leurs services; il recommande une augmentation et que la raison de chaque concession soit consignée dans l'acte. Il espère que la conduite de la commission chargée de prononcer sur les pertes, et la distribution judicieuse des fonds pour soulager les besoins immédiats, donneront satisfaction générale. Le flot d'Américains qui se porte vers le Canada;

Digitized by Google

1815.

mesures prises pour l'arrêter. Retard dans l'établissement d'immigrants d'Europe; réfère pour instructions la question des établissements pour les gens de la Rivière-Rouge; Drummond a commandé des rations pour les infirmes, les femmes et les enfants; les hommes sont employés à gages rémunérateurs. Page 117

19 octobre, Charing Cross. J. Beverly Robinson à Bathurst. Demande une entrevue au sujet de la prolongation de son congé. 284

23 octobre, York. Gore au même (n° 3). En outre des concessions déjà recommandées, il désire avoir l'autorisation d'accorder des concessions semblables aux miliciens qui ont perdu un membre.

24 octobre. York. Le même au même (n° 4). Transmet lettre du col. Talbot et un relevé des concessions de townships mentionnées dans la lettre de Talbot. Envoie rapport du Conseil exécutif; s'ils sont adoptés, il demande des instructions à l'effet que Talbot n'ait plus à craindre que des terres colonisées sous sa surveillance soient concédées à d'autres personnes que celles recommandées par lui. Il ne connaît pas de meilleur plan d'améliorer le pays que celui d'un chemin à travers le district de l'ouest. Les travaux de défrichement sont si durs qu'il ne croit pas que personne puisse les entreprendre à moins d'une concession de 200 acres 124

Inclus. Talbot à Gore, 25 septembre. Signale l'absence de chemins à travers le district et l'impossibilité d'en établir à cause d'une réserve de plus de 60 milles inconsidérément faite par Russell et qu'il a nommée Réserve des écoles. Il parle de sa (Gore) détermination de faire faire des arpentages depuis Long-Point jusqu'à Amherstburg pour un chemin public, en divisant les terres par lots de 200 acres, chaque concessionnaire devant faire la moitié du chemin en face et à travers de son lot. En 1811 ces travaux étaient à peu près terminés lorsqu'il est parti; mais depuis ils ont été presque réduits à néant par ordre de l'arpenteur général, et par des concessions de terres au sous-payeur général, à un commis de bureau du président, et à un ministre presbytérien qui avait vécu pendant de longues années aux Etats-Unis, dont la conduite pendant la guerre avait été séditieuse, et qui depuis la paix avait vendu sa terre et s'en était retourné aux Etats-Unis. Les reproches qu'il avait essuyés pour ces faits, car on savait qu'il était en charge, bien qu'il n'ait pas été consulté au sujet des concessions en question, pour lesquelles des actes avaient été octroyés sans conditions de droits de résidence ou de défrichement, bien que ces droits eussent été imposés aux colons placés là par lui et dont les travaux de trois ans sont perdus pour la province d'ici à longtemps. Il s'intéresse particulièrement à la concession du ministre presbytérien, qui possède un excellent emplacement de moulins qu'il (Talbot) a passé a un constructeur de moulins très ingénieux et très laborieux. Vu le fréquent changement d'administrateurs du gouvernement, il ne peut remplir avec sécurité ses fonctions de contrôler et placer les colons, à moins qu'il ne soit revêtu d'un pouvoir suffisant pour accomplir ses engagements avec eux. Il a été entendu devant le conseil exécutif, il parle de ce qui s'y est passé. 126

Un relevé de toutes les terres qui ont été concédées dans les townships de Malahide, Bayham, Yarmouth, Westminster et London, et dans la province du Haut-Canada, depuis septembre 1811. 132

Digitized by Google

1815.

DANS LE TOWNSHIP DE BAYHAM.

A qui concédées.	Lot.	Concession.	Acres.	En vertu de quelle autorité.
L'hon. John Hale	13 15 25 14 17 25 26 25	1 2 3	1,600	Ordre de M. le Président Brock du 6 juillet 1812.
William Stanton, écr.	S. P. 14 12 13	1 2 3	554	do do
Total d'acres	.....	.....	2,154	

DANS LE TOWNSHIP DE MALAHIDE.

L'honorable John Hale, de la cité de Québec, sous-payeur général en Canada.	7 9 10 8 10 13 15	1 2	1,400	Ordre de M. le Président Brock du 6 juillet 1812.
Le révérend John Hanning	16	1	200	do do
Alexander Hanning	17	1	200	
			1,800	

DANS LE TOWNSHIP DE YARMOUTH.

George C. Salmon, écr.	6 7 8 9 8 S. h. 10	1 2	1,200	Ordre de M. le Président Sheaffe du 24 mars 1813, sur la recommandation de Thomas Talbot, écr.
Francis L. Walsh	25	1	200	do do
Total acres	.....	.....	1,400	

DANS LE TOWNSHIP DE WESTMINSTER.

Nathaniel Fairchild	47	B. front.	200	Sur la recommandation de Thos. Talbot et Robt. Nichol, écrs, commissaires.
William Bird	46	do ..	200	Par ordre de M. le Président Brock, 2 janvier 1812.
Asa Townsend	35	do ..	200	do du 25 mars 1812.
Robert Frank	39	1	200	do du 10 avril 1812.
Total d'acres	.....	.....	800	

Digitized by Google

1815.

DANS LE TOWNSHIP DE LONDON.

A qui concédées.	Lot.	Concession.	Acres.	En vertu de quelle autorité.
Elizabeth Derenzy, épouse du major Wm. Derenzy, du 41e régiment d'infanterie de Sa Majesté, exécutrice survivante de feu l'honorable Prideaux Selby, membre du conseil exécutif de Sa Majesté et receveur général de la province.....	22	B. front.	3,000	Par ordre de M. le Président De Rottenburgh, daté le 12 août et le 16 septembre 1813.
	23			
	24			
	20	1		
	22			
	23			
	24			
	18	2		
	19			
	12	3		
	13			
	14			
	7	4		
	8			
	10			
	11			
	13			
	14			
L'honorable John Hale.....	3	1	2,000	Par ordre de M. le Président Brock, daté le 6 juillet 1812.
	4			
	6			
	7			
	4	2		
	3	3		
	4			
	7			
	9			
	10			
Mahlon Burwell, écr, lieut.-col. de milice et membre du parlement provincial.....	25	B. front.	400	Par ordre de M. Président Sheaffe, daté le 11 mars 1813.
	26			
	26	1		
	27			
	28			
	28	2		
Gilman Wilson.....	26	2	200	Par ordre de M. le Président Drummond, daté le 12 mars 1814.
Thomas Hanson Steward au lieut.-général Drummond.....	26	3	600	do daté 2 octobre 1814.
	27			
	28	5		
Joseph Brant Clench, gentilhomme...	9	4	200	Par ordre de M. Président Sheaffe, daté le 8 avril 1813.
Total d'acres.....	.....	.....	6,400	

THOMAS RIDOUT,
Arpenteur général.

BUREAU DE L'ARPENTEUR GÉNÉRAL,
YORK, HAUT-CANADA,
20 octobre 1815.

Rapport du Conseil exécutif sur le mémoire de Talbot, 15 février 1809 et 8 avril 1813. 136, 142

Halton (secrétaire de Gore) à Talbot, 7 octobre 1815. L'arpenteur général a reçu ordre de ne permettre aucun établissement sur les terres soumises à son contrôle pour le chemin passant à travers parties des districts de London et de l'ouest, mais sur sa recommandation sujette à l'approbation du lieutenant-gouverneur. Il ne sera permis à aucun sujet des Etats-Unis d'Amérique de s'établir sur les terres soumises à son (Talbot) contrôle. 147

Digitized by Google

1815.

Halton à Talbot, 13 octobre. Le lieutenant-gouverneur, faisant partie du Conseil exécutif, ne peut de lui-même donner des concessions de 200 acres aux colons placés par lui (Talbot) dans les districts de London et de l'ouest. Des ordres ont été donnés de n'accorder que 100 acres aux requérants ordinaires, en sorte qu'il faudra une autorisation spéciale pour donner des concessions de 200 acres aux colons placés sous sa (Talbot) direction. Il ne doit pas tenir compte de la permission autrefois accordée l'autorisant à placer des colons dans le district, excepté sur le chemin spécifié dans le rapport du Conseil exécutif du 15 février 1809; mais il enverra au secrétaire d'Etat la lettre du 25 septembre et le rapport de l'arpenteur général, avec une recommandation de garantir 200 acres aux colons sur le chemin. Page 149

26 octobre, Londres. Barwis a Goulburn. Qu'il attend avec ses papiers. 285

Pétition (double, *voir* page 230). 286

30 octobre, Craven Street. H. J. Boulton à Bathurst. Au nom de son père, demande au procureur général du Haut-Canada une décision relativement au paiement de moitié d'honoraires par Robinson, solliciteur général. 292

31 octobre, York. Gore au même (n°5). Envoie des représentations au sujet du transport du siège du gouvernement à Kingston. 182

Suivent deux plans indiquant les réserves militaires et les noms des propriétaires des lots. 152*a*

Mémoire des membres du gouvernement civil contre le transfert à Kingston, avec un état des pertes qui en résulteraient. 152B

1er novembre, Belmont. Prevost à Goulburn. Le conseil des réclamations a recommandé six mois de paye au lieutenant Barwis; approuve cette recommandation. 293

4 novembre, Londres. Robinson à Bathurst. Explique ses raisons de payer les demi-honoraires à Boulton, mais laisse la solution à la décision de Sa Seigneurie. 294

4 décembre, Carlton House. Arrêté en conseil au sujet d'un nouveau sceau pour le Haut-Canada. 297

16 décembre, Lincoln's Inn Fields. Fraser à Goulburn. Désire savoir s'il a été réglé que le juge Campbell dut être nommé membre des conseil exécutif et législatif. 298

20 décembre, York. Gore à Bathurst (n° 6). Outre les augmentations recommandées par Drummond pour les commis aux bureaux publics, ceux omis par lui, savoir, les commis du secrétaire, devraient être mis sur le même pied. Il ne sait pas si la recommandation de Drummond a été transmise avant son départ pour le Bas-Canada; c'est pourquoi il envoie copie. 59

Inclus. Drummond à Bathurst, 5 mars, un double, *voir* à sa date.

26 décembre, Bristol. Major général Robinson à Bathurst. Propose d'établir des terres situées sur la baie de Quinté qui sont actuellement occupées par les indiens. 299

27 décembre, York. Gore au même (n° 7). Le département des indiens est payé à même la caisse militaire, en vertu de l'autorisation du gouverneur civil; ses appréhensions de la grande augmentation de l'effectif de paix depuis le dernier relevé. Un changement du système administré par les officiers militaires serait inopportun. Envoie un état de l'effectif au moment où il quittait York en 1811, et de ce qu'il est présentement. N'a pas objection aux traitements des officiers, mais appelle l'attention sur le paiement de pensions qui ne sont pas sanctionnées, signale spécialement le cas de John Norton, qui n'était pas indien, mais natif d'Ecosse, et qui a appris la langue indienne assez parfaitement qu'il passe pour Indien, et a servi d'interprète jusqu'en 1802; depuis il a résidé parmi les indiens de la Grande-Rivière, où il s'est acquis une influence incompatible avec la subordination des tribus. L'impression que cet imposteur a faite sur Prevost est cause qu'il a reçu la direction absolue de plusieurs tribus indiennes, et de son insolence et de son insubordination par la suite; sa démission, avec une pension pour lui-même et sa femme; les pernicieux effets de

Digitized by Google

1815.

récompenser la mauvaise conduite. Les indiens continuent d'être irrités contre les Etats-Unis; il faut les calmer et non pas les exciter, si l'on veut éviter des causes de conflit avec les Américains. Au sujet du meurtre d'un indien une collision a eu lieu à Amherstburg; il a demandé un rapport avant d'entamer correspondance avec le ministre à Washington; l'inconvenance de faire partir la correspondance diplomatique des postes militaires. Page 161

Incluses. Correspondance concernant la pension de Norton. 167 à 173.

Correspondance, enquête du coroner, etc., sur le cas de l'individu tué près de Grosse Ile, vis-à-vis Détroit, par un soldat américain. 174 à 208

Correspondance concernant les relations avec les indiens; la tentative de Cass, gouverneur du Michigan, d'empêcher tout rapport avec eux. 209

Correspondance concernant le vol de chevaux des indiens Kickapoo par des Américains. 210 à 219

LIEUTENANT-GOUVERNEUR F. GORE—1816.

Q. 320.

1814.

14 mars. York. Extrait d'une adresse à Drummond. Inclus dans Gore à Bathurst du 11 avril 1816. *Voir* cette dernière.

15 mars, York. Rapport de Ridout à Drummond. Inclus dans Gore à Bathurst, du 23 juillet 1816. *Voir* cette dernière.

16 mars, York. Gore à Drummond. Incluse dans Gore à Bathurst, du 25 avril. *Voir* cette dernière.

16 mars, York. Loring, secrétaire de Drummond, à Ridout. Incluse dans Gore à Bathurst, du 23 juillet 1816. *Voir* cette dernière.

14 avril, Montréal. Gouverneur en chef à Drummond. Incluse dans Gore à Bathurst, du 11 avril 1816. *Voir* cette dernière.

16 avril, Kingston. Foster à Glegg. Incluse dans Gore à Bathurst, du 15 avril 1816. *Voir* cette dernière.

9 mai, Coteau du Lac. Willson à I. W. Clarke. Incluse dans Gore à Bathurst, du 11 avril 1816. *Voir* cette dernière.

16 mai, Coteau du Lac. Willson à Brenton. Incluse dans Gore à Bathurst. *Voir* cette dernière.

1815.

4 novembre, York. Minute du conseil. Incluse dans Gore à Bathurst, du 23 février. *Voir* cette dernière.

5 novembre, York. Gore à Drummond. Incluse dans Gore à Bathurst, du 6 janvier 1816. *Voir* cette dernière.

25 novembre, Québec. Drummond à Gore. Incluse dans Gore à Bathurst, du 6 janvier. *Voir* cette dernière.

25 novembre, Québec. Le même au même (extrait). Inclus dans Gore à Bathurst, du 25 avril 1816. *Voir* cette dernière.

9 décembre, Québec. Le même au même. Incluse dans Gore à Bathurst, du 6 janvier 1816. *Voir* cette dernière.

11 décembre. York. Gore à Drummond. Incluse dans Gore à Bathurst, du 6 janvier 1816. *Voir* cette dernière.

15 décembre, York. Le même au même. Incluse dans Gore à Bathurst, du 6 janvier 1816. *Voir* cette dernière.

22 décembre, York. Le même au même. Incluse dans Gore à Bathurst, du 6 janvier 1816. *Voir* cette dernière.

26 décembre, York. Le même au même. Incluse dans York à Bathurst, du 6 janvier 1816. *Voir* cette dernière.

Digitized by Google

1816.
6 janvier,
York.

Gore à Bathurst (n° 8). Correspondance avec Drummond au sujet du fait que les affaires indiennes avaient été administrées non officiellement; il avait pensé être exempté de la transmettre. Il s'était trouvé forcé de s'opposer au mode d'achat de territoires indiens dans la province par l'autorité militaire. L'importance d'acheter l'île l'avait porté à ordonner au département des indiens de fournir les moyens de donner satisfaction aux indiens. Page 2

Inclus. Drummond à Gore, 9 décembre 1815. Pour établir un poste militaire sur celle des îles Manitoulines qui se trouve le plus à l'ouest, il a donné ordre d'acheter cette île entière. Demande que des présents soient préparés pour les indiens qui viennent en visite. Les articles nécessaires pour paiement devront être envoyés de Québec. Regrette que Gore ait discontinué l'estafette indienne qu'il (Drummond) avait établie; sans cette estafette les moyens de communications auraient occasionné des dépenses extravagantes. 4

Gore à Drummond, 16 décembre 1815. Comme il (Drummond) juge à propos d'établir un poste militaire sur la partie la plus occidentale des îles Manitoulines, et comme il a donné ordre d'acheter toute l'île, il (Gore) ne peut avoir d'objection à ordonner de fournir des présents pour les indiens visiteurs. Déclare explicitement que l'administration des affaires indiennes est entre les mains du gouvernement civil, et l'achat aurait dû être fait tel que le comportaient les instructions royales; mais il désire éviter toute intervention, et il donnera des ordres pour que les magasins indiens livrent les articles qui pourront être demandés par McDouall. L'estafette indienne a été remplacée par la poste régulière, et il sera de suite fait droit à toute requisition demandant un courrier spécial. 6

Le même au même, 11 décembre. La satisfaction de ce que l'arrangement pris pour de nouveaux colons est approuvé. La tentative d'amener des propriétaires établis dans les townships du Rideau sera sans résultat; il fera ce qu'il pourra, mais il ne serait pas justifiable d'en faire un acte du gouvernement. L'acceptation cordiale de l'explication au sujet du département des indiens fait plaisir; changements dans le département. 9

Le même au même, 2 décembre. A discontinué l'estafette avant de recevoir la lettre de Drummond, et comme le directeur des postes lui avait appris l'établissement d'un poste à la même distance, il n'avait pas rescindé son ordre. Si une communication plus fréquente est jugée nécessaire, il donnera des ordres à cet effet. 11

Le même au même, 22 décembre. Appelle l'attention sur les pensions aux veuves des employés au service indien et au capitaine Norton, et dont il avait retardé le paiement jusqu'à ce qu'il ait reçu un mot de lui (Drummond), car les instructions portaient de ne pas payer de pensions sans un ordre de la Trésorerie. 13

Le même au même, 5 novembre. Le plaisir avec lequel il a consenti aux mesures proposées par les colons. Le retard apporté à l'établissement des gens de lord Selkirk ne leur a causé aucun inconvénient. Appelle l'attention sur le transfert de l'administration des affaires indiennes au gouverneur civil, ce qui paraît avoir été oublié. Se plaint de ce que le commissaire met des obstacles au paiement des officiers ou aux listes de paie préparées par lui (Gore). Pour prévenir des inconvénient, il émettra un mandat au receveur général, lequel pourra être annulé lorsque le paiement sera fait en la manière ordinaire. 16

Drummond à Gore, 25 novembre. Enchanté de voir qu'il approuve volontiers les mesures prises pour placer les nouveaux colons venant d'Europe. Regrette qu'il n'y ait pas d'endroits où ils pourraient être établis collectivement; il serait bon, dans ce but, d'essayer d'induire les colons établis dans les townships du Rideau à échanger leurs terres contre d'autres dans une autre partie de la province. Si cela ne se peut

Digitized by Google

1816.

faire, il propose d'établir le plus grand nombre dans les townships de Plantagenet et d'Alfred. Reconnaît que l'administration des affaires indiennes est entre les mains du gouvernement civil; il n'approuve pas cette politique, mais il doit s'y conformer, et il va donner des ordres pour empêcher toute intervention de la part des officiers militaires. Les raisons qui lui font croire que les affaires indiennes étaient entre les mains du commandant en chef. Page 20

12 janvier, York. Gore à Bathurst. Claus, administrateur des Six-Nations, a tiré £551 4s. 10d. pour dividendes dus aux indiens jusqu'à juillet 1815. 24

17 janvier, York. Le même à Claus. Incluse dans Gore à Bathurst, du 25 avril. *Voir* cette dernière.

Réponse du colonel James incluse dans la même lettre.

20 janvier, Sandwich. Gore à Bathurst (n° 7). Désire avoir pleine autorisation de tirer des mandats pour combustible et bougies pour l'hôtel du gouvernement et le bureau du lieutenant-gouverneur. 25

19 février, York. Le même au même. Transmet réquisition pour articles à être donnés en présents aux Indiens et pour papeterie. 27

Incluses. Réquisition pour papeterie. 28

Requisition pour effets. 30

21 février, York. Gore à Bathurst (n° 8). En exécutant les instructions à l'effet de constituer un conseil pour vérifier les pertes éprouvées par des individus pendant la guerre, on a jugé nécessaire de nommer un secrétaire compétent, et on a choisi Kemble, auquel on a convenu de payer une guinée par jour ; espère que cette convention sera sanctionnée. 32

23 février. York. Le même au même. On a découvert que le choix des terres fait pour établir des colons d'Europe était un obstacle à l'accomplissement de la promesse faite aux enfants des loyalistes. Il a pourvu à un certain nombre de colons, mais les agents nommés par le commandant des troupes ont insisté pour de nouvelles concessions. Son zèle à seconder les desseins du gouvernement de Sa Majesté d'établir une communication entre le Saint-Laurent et l'Ottawa, par voie de la rivière Rideau, afin d'assurer des relations avec le Bas-Canada en cas d'hostilités. Ce projet a été refusé par les agents en faveur d'établissements épars, dans le goût des émigrants ; mais en recevant sa (Bathurst) dépêche du 10 octobre. Drummond a décidé de masser l'établissement sur la Rideau, et il (Gore) a convenu avec le quartier-maître général d'acheter des indiens une étendue de terres à l'ouest de la Rideau pour un rang de townships. Cet arrangement paraît répondre au désir du commandant des troupes, et il (Gore) espère qu'il ne sera pas fait d'autres changements. Il le désire vivement, afin de pouvoir assurer une aussi désirable navigation intérieure et la consolidation des établissements. 34

Inclus. Minute du Conseil exécutif du 14 novembre 1815, concernant l'établissement d'émigrants. 38

Gore à Drummond, 23 février. Fait rapport des arrangements pris pour les colons. Le township de Seymour ne peut être employé à cette fin. Le gouvernement de Sa Majesté désire une population loyale consolidée sur la voie de communication entre le Saint-Laurent et l'Ottawa par la Rideau ; propose de mettre à sa (Drummond) disposition un rang de townships en arrière de Burgess et d'Elmsley ; a ordonné l'arpentage de townships devant être appelés Bathurst, Drummond et Beckwith ; a fait cela sans attendre l'extinction du titre indien au sujet de laquelle il n'appréhende pas de difficulté. Espère que les arrangements seront approuvés, afin qu'il puisse faire droit aux réclamations des descendants des loyalistes. 42

Claus à Ferguson, agent des indiens, 22 février. A l'effet de prendre des arrangements pour l'achat de terres indiennes en arrière de Crossley, Burgess, etc. 45

Digitized by Google

1816.

Plan des terres. Page 47

24 février, York. Gore à Bathurst (n° 10). La grande satisfaction donnée par Robinson en remplissant provisoirement les fonctions de procureur général lui mérite une indulgence raisonnable à l'arrivée du procureur général. Il est allé à Londres pour se faire admettre au barreau anglais, et il demande maintenant une prolongation de son congé, qu'il (Gore) recommande d'accorder.

24 février, York. Le même à Drummond. Incluse dans Gore à Bathurst, du 25 avril. *Voir* cette dernière.

28 février, York. Le même à Bathurst (n° 11). Transmet une requête au nom des officiers de la milice constituée, et recommande que la conclusion en soit accordée. Les distinctions accordées aux Voltigeurs du Bas-Canada ont laissé une profonde impression qui sera probablement effacée par l'attention dont la requête sera l'objet. Recommande en outre que la troupe soit maintenue, car ceux qui la composent sont alliés à tout ce qu'il y a de loyal et d'influent dans la colonie. 50

Inclus. Requête des officiers de la milice, exposant leurs services, la manière dont ce corps a été levé, et demandant demi-solde, comme la chose a été faite pour les Voltigeurs du Bas-Canada. 52

Ordre général de milice, 10 mars 1815, autorisant le corps et la compagnie à retourner dans leurs foyers. Le grand cas qui est fait de leur bravoure, de leur efficacité et de leur mérite. 56

Liste nominale de l'ancienne milice constituée du Haut-Canada. 58

29 février, York. Gore à Bathurst (n° 12). Réunion de la législature le 6 du courant; envoie le discours d'ouverture et les adresses en réponse. 60

Inclus. Discours. 61

Adresse du Conseil législatif. 65

Adresse de l'Assemblée. 69

Ordre général de milice. Incles dans Gore à Bathurst du 28 février. *Voir* cette dernière.

2 mars, Grande-Rivière. Bouchier à Owen (extrait). Incluse dans Gore à Bathurst du 23 mai. *Voir* cette dernière.

10 mars, York. Ordre général de milice. Incluse dans Gore à Bathurst du 28 février. *Voir* cette dernière.

10 mars. York. Gore à DeWatteville. Incluse dans Gore à Bathurst du 20 mars. *Voir* cette dernière.

19 mars, York. Gore à Drummond. Incluse dans Gore à Bathurst du 20 mars. *Voir* cette dernière.

20 mars. York. Le même à Bathurst (n° 13). A différé d'oppinion avec Drummond quant à l'envoi de présents aux sauvages sur le Mississipi, et soumet la question à la décision de Sa Seigneurie. L'extrême jalousie qui anime les Etats-Unis à propos des relations avec les indiens sur leur territoire fait craindre que les présents seront confisqués dans le transport. Le département fait rapport qu'il n'était pas d'usage, même en temps de paix, d'envoyer des présents à ces indiens. 73

Incluses. Le même à DeWatteville, 10 mars. A fait comprendre au sous-surintendant général des affaires indiennes que toute correspondance avec les officiers des Etats-Unis est empêchée, et que toute intervention en faveur de négociants particuliers dans des postes américains est désavouée. Les questions concernant les titres des terres doivent être réglées par les lois du pays. Il ne faut pas envoyer de présents aux indiens des Etats-Unis ; mais lorsque ceux-ci visitent des postes, il faut les bien traiter et leur donner des présents. 75

Le même à Drummond, 19 mars. Avait répondu à DeWatteville avant de recevoir la lettre de Drummond du 2. Regrette leur désaccord d'opinion, mais dans l'état des relations avec les Etats-Unis, il ne se croit pas en

Digitized by Google

1816.

droit d'envoyer des présents aux indiens du Mississipi en temps de paix. Transmettra la correspondance au secrétaire d'Etat pour instructions.
Page 77

Drummond à Gore, 2 mars. La promesse faite aux indiens en dehors des limites doit être remplie; il ne désire pas fomenter le désaccord entre eux et les Etats-Unis, tout au contraire; cependant, leurs fidèles services méritent reconnaissance. 79

21 mars, York. Scott à Gore. Incluse dans Gore à Bathurst, du 29 avril. *Voir* cette dernière.

21 mars, Kingston. Capitaine Owen au même. Incluse dans Gore à Bathurst, du 23 mai. *Voir* cette dernière Requête de Nichol.

22 mars. York. Lettre, portant même date, de Nichol à Gore, transmettant la requête. La lettre et la requête sont incluses dans Gore à Bathurst, du 15 avril 1896.

3 avril, Québec. Drummond à Gore. Incluse dans Gore à Bathurst, du 25 avril. *Voir* cette dernière.

8 avril, York. Gore à Bathurst (n° 14). Clôture de la session en parfaite harmonie avec les beux branches de la législature. Transmet discours et adresses de la clôture, et l'adresse des deux Chambres au prince régent, provoquée par les atroces libelles dirigés contre Son Altesse Royale. 81

Inclus. Discours à l'ouverture. 61
Discours à la clôture. 84
Adresses à l'ouverture. 65, 69
Adresse de l'Assemblée à la clôture. 87
Adresse du Conseil à la clôture. 89
Adresse au lieutenant-gouverneur le priant de transmettre l'adresse au prince régent. 91

0 avril, York. Gore à Bathurst (n° 15). Transmet extrait du cahier des lettres patentes des terres. 93

Digitized by Google

1816.

Extrait des cahiers de lettres patentes de l'auditeur concernant les concessions de terres du Haut-Canada qui ont reçu le sceau de la province, entre le 1er janvier et le 31 décembre 1815, inclusivement. Page 94

Comtés.	Nombre de concessions.	Districts.	Nombre d'acres.	Nombre total de concessions.	Nombre total d'acres.
Ville de York York	1 14	Home	1 4,718	15	4,719
Ville de Niagara Lincoln	1 12	Niagara	1 1,853	13	1,854
Essex Kent	1 1	Ouest	200 300	2	500
Middlesex Norfolk Oxford	21 4 14	London	8,300 2,590 5,074	39	15,964
Northumberland	14	Newcastle	3,100	14	3,100
Grenville Leeds	1 30	Johnstown	200 6,750	31	6,950
Ville de Kingston Frontenac Hastings Lennox et Addington	2 1 3 4	Midland	$487\frac{4}{16}$ 890 559	10	$1,936\frac{4}{16}$
Ville de Cornwall Glengary	2 1	Est	2 200	3	202
			Total	127	$35,225\frac{4}{16}$

Erreurs exceptées.

JOHN McGILL,
Auditeur général.

11 avril, York.

Gore à Bathurst (n° 16). Transmet adresse de la législature demandant un acte du parlement impérial à l'effet de réglementer les relations commerciales entre le Haut et le Bas-Canada. 95

Inclus. Adresse. 96

Liste des documents mentionnés dans l'adresse. 98

Extrait de l'adresse de l'Assemblée du Haut-Canada à Drummond, datée du 14 mars 1814, exposant les pertes de recettes dues au manque de renseignements sur ses attributions et à la négligence de l'officier à Coteau-du-Lac. 100

Digitized by Google

1816.

Extrait de la lettre du gouverneur en chef à Drummond, du 14 avril 1814, concernant les impôts. Page 102

Listes d'articles imposables qui ont passé Coteau-du-Lac. 106, 107,108

Willson à———, 4 juillet 1814. Envoie correspondance au sujet de droits qui doivent être imposés sur des marchandises achetées dans le Bas-Canada et envoyées dans le Haut-Canada pour l'usage du gouvernement. 109

Le même à Clarke, 9 mai 1814. Il doit être tenu compte des marchandises achetées dans le Bas-Canada pour l'usage du gouvernement dans le Haut-Canada, afin que la province supérieure reçoive sa juste proportion des droits. 110

Clark à Willson, 12 mai 1814. Que l'officier d'intendance qui dirige le transport des marchandises ne peut fournir les valeurs demandées. 111

Willson à Brenton, 16 mai 1814. A envoyé copie de la correspondance échangée avec Clarke, et suggère que les rapports soient faits annuellement ou servi annuellement. 111

A cela Brenton a répondu que le gouverneur général avait ordonné que les rapports fussent faits annuellement ou semi-annuellement, selon qu'il serait praticable. Willson ne met pas de date à cette note. 112

Willson au secrétaire de Drummond, 11 janvier 1815. Envoie le compte général des articles imposables qui ont monté par Coteau-du-Lac depuis le 1er juillet jusqu'au 31 décembre dernier. Il a fait tout en son pouvoir pour obtenir des comptes justes, et il a retenu plusieurs brigades pour les avoir; le gros des transports arrivent maintenant préparés. 113

Correspondance entre Willson et Clarke. 114, 115

Willson à Cochrane, 14 décembre 1814, sur le même sujet. 116

Extrait d'une adresse de l'Assemblée du Haut-Canada à Drummond, 10 mars 1815, au sujet de la perte de recettes provenant de marchandises qui montent par Coteau-du-Lac. La proportion des droits revenant au Haut-Canada devrait être payée tous les six mois. 118

Exposé général faisant voir les sommes prélevées sur des articles consommés dans le Haut-Canada pendant l'année terminée le 31 décembre 1813, aussi les lois en vertu desquelles ces droits ont été imposés, la somme brute payée par les consommateurs, la somme dont la province du Bas-Canada a rendu compte, et la somme de recettes pour cette année-là que la province-sœur doit encore, à l'exclusion des droits sur le vin d'Oporto et les marchandises sujettes à un droit *ad valorem* dont le compte n'a pas été reçu. 121A

(La somme due sur les marchandises dont il a été fait rapport est portée à £5,178 5s. 4¼d. dans le compte, outre les soldes sur droits dont il n'a pas été fait rapport.)

En outre l'estimation de la somme due montre que le solde des droits dont il n'a pas été fait rapport est de £7,187 12s.; le total dû est estimé à £12,365 7s. 4½d. 121B

12 avril, York. Gore à Bathurst (n° 17). La protection libérale donnée par la législature du Haut-Canada aux billets de l'armée, qui sont devenus le medium de la circulation à l'exclusion de l'or et de l'argent. L'intendance, qui a introduit ces billets, refuse maintenant de les prendre en échange de billets sur Québec, qui est le comptoir des remises pour les paiements du commerce. Les différents abus causés par le refus d'accepter le papier jeté dans la circulation par le gouvernement. La lettre de l'engagement n'est point violée, mais son esprit l'est. Demande que l'intendance ait ordre de recevoir des billets de l'armée en paiement de billets de Québec, avant l'expiration de la loi qui en fait une monnaie légale dans le Haut-Canada. 122

Digitized by Google

1816.
13 avril, York. Gore à Bathurst (n° 18). Loi adoptée concernant la résidence d'un agent de la province en Angleterre; a nommé Holton, un homme discret et honorable. Page 124

14 avril, York. Gore à Bathurst (n° 19). Transmet adresse au sujet d'une appropriation de terres de la couronne à l'appui de la somme accordée par l'établissement d'écoles; la somme de £6,000 a été votée pour l'établissement d'écoles élémentaires dans les townships ou paroisses; il fera suivre cela d'une appropriation de 200 acres lorsque l'établissement aura pris effet dans un township, si ce n'est pas défendu. Partie de son plan était d'obtenir une nouvelle subvention législative pour les écoles de district déjà établies par la loi; mais il n'a pas réussi, et cet insuccès l'a privé de £500 qui avaient été votés pour le soutien de deux jeunes aspirants aux ordres sacrés qui auraient été instruits sous la direction du Dr John Strachan, que l'on avait l'intention de placer à la tête du grand séminaire avec le titre de principal. L'importance du but; demande instamment que la somme soit accordée à même les recettes disponibles provenant des baux de la Couronne, jusqu'à ce que la législature confirme ses bonnes intentions premières. Comment on pourrait disposer des terres des écoles, et appliquer capital et intérêts. 126

Incluse. Adresse du conseil et de l'Assemblée pour l'appropriation de terres à des fins scolaires. 129

15 avril, York. Gore à Bathurst (n° 20). L'impression contenue créée par la distribution de médailles à une certaine classe d'officiers de la milice est vivace et douloureuse. Transmet un mémoire du quartier-maître général de la milice à ce sujet. Ne peut rien dire de ses mérites militaires, mais peut parler de ses talents, de son zèle et de son habileté dans la législature, et on lui a dit qu'il avait déployé les mêmes qualités sur le terrain. Le désappointement causé par la nouvelle distribution de médailles peut avoir les pires effets; un nouveau rapport recommandant les sujets qui le méritent couvriront la négligence passée. 131

Inclus. Requête du lieutenant-colonel Nichol, quartier-maître général de la milice. Expose ses services comme preuve de son droit à une médaille. 134

Foster, adjudant général, 16 avril 1814, à Glegg. Demande une liste des officiers de milice ayant servi sous Brock à Détroit, qui entre dans une catégorie spécifiée. 139

Nichol à Gore, 22 mars 1816, transmettant requête. 140

17 avril. York. Gore à Bathurst (n° 21). Transmet adresse collective des deux Chambres de la législature, avec sa réponse, au sujet de la présentation d'un sabre de 100 guinées au lieutenant-colonel Battersby, du régiment de Glengarry; en conséquence de l'adresse, il a fait la commande d'un sabre qui sera présenté au nom de l'Assemblée; ses raisons. 144

Incluses. Adresse collective. 146

Réponse. 148

25 avril, York. Gore à Bathurst (n° 22). Transmet copie de la correspondance échangée avec Drummond au sujet de la suspension du colonel Caldwell sans aucune accusation spécifique, mais sur la connaissance personnelle que Drummond possède de son incapacité. Il a continué la suspension; mais dans le malentendu avec le colonel James il y avait des erreurs des deux côtés; il trouve la suspension injuste et propose une pension au lieu de demi-solde. 149

Inclus. Le même à Drummond, 24 février. Envoie rapport de Claus sur la condition du département des indiens. 152

Claus à James, 29 février. Envoie extrait d'une lettre de Drummond à Gore. 153

Colonel James à Claus, 29 février. Renvoie lettre et contenu, observant qu'il (Claus) a pris une liberté que peut seule expliquer l'ignorance des usages du service. 154

Digitized by Google

1816.

Caldwell à Claus, 20 décembre. Transmet discours envoyé par le secrétaire militaire de Drummond le 21 octobre dernier et qu'on dit avoir été fait à sir Frederick Robinson, à Kingston, le 7 août 1815, en présence du lieutenant-colonel James. Il regarde le discours comme un mensonge qualifié, le langage de James, et non pas du grand chef des Shawanis, incriminant l'inattention et la négligence de Caldwell pour le bien-être des indiens. Un examen sérieux réfuterait les accusations, le lieutenant Graverot a reçu ordre de faire la traduction qui a été donnée à sir Frederick Robinson. Son (Caldwell) attention aux besoins des indiens a été constante, ce que reconnaîtrait le grand chef des Shawanis et tous les autres chefs. Accuse le colonel James d'avoir pris charge du département des indiens et d'avoir réduit leurs rations au point de les porter à commettre des déprédations, conséquence que le Prophète avait annoncée. Il (James) avait distribué les munitions à Burlington partiellement, et forcé le magasin à cette fin. Son (Caldwell) refus de signer les rapports de distributions dont il n'avait pas reçu avis constitue la base des accusations portées contre lui. Demande qu'il soit fait rapport des distributions ordonnées par James aux tribus lointaines sans aucune autorisation. Accuse James d'avoir négligé les malades et refusé d'approvisionner les indiens qui avaient été retardés par sa propre négligence. Accusations générales contre James. Page 155

Drummond à Gore, 25 novembre (extrait). Donnera des instructions pour que les officiers ne se mêlent pas des affaires du département des indiens. 168

Gore à Drummond, 16 mars. Son refus de réintégrer Caldweell reposait exclusivement sur la déclaration personnelle de son incompétence par Drummond. Sa (Caldwell) lettre incluse est de nature à provoquer enquête, mais il (Gore) n'a pas le pouvoir de questionner le lieutenant-colonel James. Serait content de laisser toute l'affaire tomber dans l'oubli, et de recommander Caldwell pour la demi-solde. 170

Drummond à Gore, 3 avril. A communiqué copie de la lettre de Caldwell à James afin de donner à ce dernier l'occasion d'y répondre. Le style de la lettre de Caldwell est tel qu'il (Drummond) se trouve dans l'impossibilité de le recommander pour une pension, et il à déjà demi-solde comme officier dans les Rangers de Butler. 172

Gore à Claus, 17 janvier. Il va communiquer à l'officier d'Amherstburg les ordres de Drummond défendant aux officiers militaires de se mêler des affaires du département des indiens. Comme dans le passé leur ingérence reposait sur les ordres de Drummond, qui ignorait que l'administration était exclusivement entre les mains du gouvernement civil, il s'enquerra seulement de la disposition des provisions. L'enquête devra être rigoureuse, et toute infraction commise par le contrôleur ou le garde-magasin devra faire l'objet d'un rapport détaillé pour son renseignement (à Gore). Drummond étant personnellement convaincu de l'incapacité de Caldwell, il doit savoir qu'une autre personne devra être nommée à ce poste. La délicatesse qu'il faut mettre à traiter avec les tribus indiennes qui résident dans les Etats-Unis. Règlements à suivre dans la distribution des provisions, etc. 174

26 avril, York. Le même à Bathurst (n° 23). Inconvenients résultant du petit nombre de membres du Conseil exécutif. Recommande la nomination de William Claus. 178

27 avril, York. Le même au même (n° 24). N'a pas reçu confirmation du transport du siège du gouvernement à Kingston. Considérations pour et contre le fait de rester à York. Il n'y a pas de recommandation pour Kingston. 179

28 avril, York. Le même au même (n° 25). Un des actes réservés est à l'effet de porter la rémunération des représentants de $2 à $4 par jour, et de transférer le paiement des comtés à un mandat sur le receveur général. Ne se serait pas objecté à l'augmentation, car elle suffit à peine à défrayer

Digitized by Google

1816.

les dépenses depuis la dépréciation des dollars, mais la tentative de changer le mode de paiement a été plus d'une fois frustrée. Le paiement de l'augmentation par les comtés pourrait avoir le bon effet de leur procurer pour représentants des habitants respectables qui s'engageraient à ne pas réclamer leur rémunération. Page 182

28 avril, York. Gore à Bathurst. Expose les frais de transport, etc., qu'il a encourus pour son équipement, et demande remboursement parce que ses effets ont été détruits par l'ennemi. 184

Inclus. Compte de frais pour effets expédiés à Montréal. 186

29 avril, York. Gore à Bathurst (n° 26). Envoie adresse du Conseil et de l'Assemblée au sujet des journaux détruits par l'ennemi et dont il ne reste pas d'exemplaires. Espère qu'on enverra des copies de ceux qu'il y a dans le bureau du secrétaire d'Etat. 187

Incluses. Requête du Conseil et de l'Assemblée. 188

Réponse de Gore. 190

29 avril, York. Gore à Bathurst. La législature a voté £2,500 en aide de la liste civile, ce qui fait disparaître le principal obstacle qu'il y avait à gratifier le désir exprimé par le juge en chef Scott de se retirer avec pension. Il a été obligé de se démettre de la charge de président du Conseil législatif, qui a été donnée à Powell, à qui on a voté un traitement de £400 pour les frais d'hospitalité que la coutume a imposés, mais qui n'a pas accepté le traitement. Insiste sur une allocation de £800 par année au juge en chef Scott pour lui permettre de se retirer. Les services importants de Powell; ne peut dire pourquoi sa demande à été renvoyée à plus tard pour faire place à celles d'autres; les appels de ses jugements ont toujours confirmé ses décisions. Ses services dans d'autres sphères le recommandent à la succession du juge en chef. 191

Inclus. Scott à Gore, 21 mars. Remet sa charge d'Orateur du Conseil législatif; les fatigues que lui occasionne l'accomplissement de ses autres fonctions le forcent, à cause de son grand âge, de les abandonner. 195

29 avril, York. Gore à Bathurst (personnelle). Présente et recommande Powell. Il pourrait être consulté sur les questions se rattachant aux réclamations de la milice, au département des indiens, à l'administration des terres des écoles, et à celle des rentes des réserves du clergé: sur toutes ces questions l'aide de Powell peut être utile. 196

29 avril, York. Le même à Goulburn (personnelle). Présente Powell; l'a chargé de lui expliquer sa situation (de Gore) relativement à l'établissement d'émigrants d'Europe. 198

29 avril, York. Le même à Bathurst. Il a, dans sa dépêche n° 13 du 20 mars, fait connaître par erreur les intentions de Drummond concernant les sauvages; l'erreur vient de ce qu'il avait passé la partie de la lettre suivant celle qu'il commentait. 199

29 avril, York. A accordé à Powell un congé de six mois. 201

30 avril, York. Le même au même (n° 27). Conformément à une adresse des deux Chambres en présentant un bill à l'effet de déclarer que la dîme n'est pas perceptible dans le Haut-Canada pour le soutien d'un clergé protestant, transmet un bill qui devra être déposé à cet effet. L'évêque de Québec déclare explicitement qu'elle ne peut être perçue en vertu de la loi, mais l'opinion contraire est si généralement répandue qu'il est inopportun d'organiser des paroisses et d'installer des ministres avant qu'une loi formelle ne soit édictée à cet effet. 202

Incluse. Requête du Conseil et de l'Assemblée transmettant un bill relatif au droit de dîmes dans la province; demande qu'il soit soumis au parlement impérial. 204

Digitized by Google

1816.
1er mai, York. Gore à Bathurst (n°28). Suivant instruction, a chargé une commission de prendre connaissance des réclamations pour pertes. Envoie le rapport des commissaires; un rapport complet sera préparé et transmis. Page 205

(Pour détails des réclamations, *Voir* Archives, série C, vols 84 à 101).

5 mai, York. Gore à Bathurst (n° 29). Envoie copies des lois adoptées pendant la dernière session. 207

8 mai, York. Le même au même (n° 30). Envoie copie du tarif des marchandises importées des Etats-Unis. 223

10 mai, York. Rapport de Thomas Ridout sur une concession de terre dans Lincoln. Inclus dans Gore à Bathurst du 23 juillet. *Voir* ce dernier.

13 mai, Québec. Drummond à Gore. Incluse dans Gore à Bathurst du 1er juillet. *Voir* cette dernière.

Suit l'ordre général inclus dans la même lettre.

14 mai, York. Gore à Owen. Incluse dans Gore à Bathurst du 23 mai. *Voir* cette dernière.

21 mai, York. Gore à Bathurst. A reçu dépêche demandant renseignements sur une répartition de terres dans le township de Lincoln. A renvoyé l'affaire au conseil, car la correspondance de sir Frederick Robinson en 1814 n'a été laissée ni à Kingston ni à York. 208

23 mai, York. Le même au même (n° 30, deuxième du même numéro). Le capitaine Owen a demandé qu'une députation fût envoyée à chacun des officiers de la marine commandant sur les lacs pour leur demander d'aider à l'exécution des lois de douanes; raisons du refus. 210

Inclus. Le même à Owen, 14 mai. Envoie l'opinion du procureur-général au sujet de la proposition de mettre les lois de douanes en vigueur. Comme les Etats-Unis ont libre accès à la navigation des lacs et comme l'autorité civile suffit au maintien des lois de douanes, il dut décliner de donner à des officiers de la marine l'autorisation de faire exécuter ces lois. Il a été remédié à l'inconvénient dont se plaignait le capitaine Bouchier (Bourchier?) par la nomination de magistrats, et il ne peut permettre qu'une personne remplisse les fonctions de magistrat sans une commission régulière. Remercie pour l'examen du modèle du pont qui doit unir Kingston et Fort Frédéric, mais ne croit pas que la législature vote une somme aussi considérable pour la seule commodité de Kingston et de ses environs. 212

Cause soumise à l'opinion du procureur général au sujet de saisies ou recherches opérées par la marine sur les lacs du Canada. 214

Bourchier à Owen, 2 mars (extrait). La mauvaise réputation des gens de la Grande-Rivière; comme il n'y a pas de magistrat dans cette région, il en a rempli les fonctions. 216

Le capitaine Owen à Gore (21 mars). Envoie extrait d'une lettre de Bourchier; demande qu'on lui confère l'autorisation formelle de remplir les fonctions de magistrat. L'avantage que le pays retirerait si les officiers de marine étaient revêtus du pouvoir de réprimer la contrebande. Envoie le modèle d'un pont devant relier Kingston à la Pointe-Frédéric; l'importance de cette entreprise. Les frais pourraient être diminués en faisant un pont de péage qui permettrait au gouvernement de vendre avec profit tous ses lots de ville. Le commodore a donné l'ordre de clôturer, à la Pointe-Frédéric, un cimetière pour les corps de la marine et de l'armée. Pour qu'il soit consacrée, le cimetière doit être passé à l'Eglise d'Angleterre, et comme cela pourrait contrecarrer les desseins du gouvernement, il ne prendra pas d'autres mesures à cet égard. 218

25 mai, York. Gore à Bathurst (n° 31). Dépêches reçues. Envoie rapport au sujet de la question d'acheter des indiens une pièce de terrain sur la baie de Quinté; enverra d'autres renseignements quand il en recevra. Recommande que, si l'on décide d'acheter le terrain, instructions soient données

Digitized by Google

1816.

de ne pas concéder en cet endroit plus que 200 acres à une personne, avec entente des obligations à remplir avant la conclusion du contrat. Drummond à placé sur la rivière Rideau des émigrants d'Europe et des soldats licenciés; il n'est pas intervenu et n'a pas les moyens de faire face aux dépenses. Il a envoyé au commandant des troupes la dépêche relative à une communication par eau depuis Québec jusqu'à Kingston. N'a pu obtenir un échange des terres concédées à Stanton, car celui-ci les avait vendues à un marchand. Talbot avait acheté les lots établis et en avait fait présent aux colons; suggère que Talbot soit remboursé. Le frère de Hale n'a pas répondu à la lettre concernant la terre de Hale; à l'arrivée de ce dernier à Québec, un échange devra lui être proposé. S'il survient des difficultés, il faudra prendre des mesures judiciaires pour invalider la concession. Page 224

Inclus. Rapport de Claus, 22 mai, au sujet de la terre des Mohawks sur la baie de Quinté. 227

31 mai York. Gore à Sherbrooke. Incluse dans Gore à Bathurst, du 1er juillet. *Voir* cette dernière.

13 juin, Québec, Le général Wilson à Gore. Incluse dans Gore à Bathurst, du 7 juillet. *Voir* cette dernière.

1er juillet, York. Gore à Bathurst (n° 32). Le transfert du contrôle du département indien du gouverneur civil au commandant militaire, annoncé par un ordre militaire de Drummond. Se plaint de ce que Drummond destitue des employés du département indien sans enquête; demande protection et appui contre cette prétention. 229

Inclus. Le même à Sherbrooke, 31 mai. Annonce qu'il a été averti, par un ordre militaire de Drummond, du transport du contrôle du département indien; pense qu'on lui devait de communiquer ce changement par un ordre militaire. A été frappé de la précipitation de l'ordre de Drummond et du changement que cet ordre annonce, car le respect pour Son Excellence (Sherbrooke) aurait du l'empêcher de faire des changements dans un département confié au commandant des troupes dans les deux provinces. Les bons services du lieutenant-colonel Cameron, qui a été démis de son emploi sans avertissement préalable. Se croit justifiable de retarder à ordonner à Cameron de remettre ses papiers, ou d'empêcher un homme innocent d'être sacrifié sans appel. 233

Drummond à Gore, 13 mai. Dit que le gouvernement a résolu de transférer le contrôle du département indien de l'autorité civile à l'autorité militaire. Transmet copie des ordres généraux pour son renseignement (à Gore). A nommé Alexander McDonell sous-secrétaire du département en remplacement du colonel Cameron, A. D. C. provincial, car il ne peut, d'après les nouveaux règlements, remplir les deux emplois. Cameron devra recevoir l'ordre de remettre les papiers à son successeur. 237

L'ordre général mentionné dans la lettre qui précède. 239

6 juillet. York. Gore à Bathurst (n° 33). A reçu instructions de payer au Dr Strachan £350, que le conseil a recommandé de prendre à même les réserves du clergé dans le township de Cornwall; toutes les recettes de ce district ne suffiraient pas pour payer l'intérêt sur la réclamation du Dr Strachan; c'est pourquoi il demande qu'elle soit acquittée à même le fonds général des réserves du clergé dans la province. 241

7 juillet, York. Le même au même (n° 34). A transmis les dépêches du 8 janvier à Drummond, car il (Gore) n'avait pas été informé des lettres du gouvernement à l'administrateur du gouvernement du Haut-Canada au sujet d'une communication par eau entre Québec et Kingston; la dépêche étant revenue, il (Gore) suggère que l'officier commandant reçoive instructrion de demander par annonces publiques des sousmissions pour l'achèvement des différentes parties de l'ouvrage à l'entreprise, ou qu'il (Gore) reçoive les plans afin de pouvoir mettre à effet les ordres de Sa

Digitized by Google

1816.

Seigneurie. A demandé à sir Frederick Robinson copie de la correspondance échangée avec Sa Seigneurie; envoie copie de la réponse. Page 243

Inclus. Robinson à Gore, 7 juillet. Ne peut transmettre copie de la correspondance, parce que tous ses papiers ont été envoyés à New-York. 245

Wilson à Gore, 13 juin. A reçu des lettres adressées à Drummond au sujet d'établissements distincts du cours du Saint-Laurent. Drummond étant parti, il (Wilson) renvoie les lettres. 246

8 juillet, New-York. Buchanan au même. Incluse dans Gore à Bathurst du 2 septembre. *Voir* cette dernière.

16 juillet, Québec. Sherbrooke au même. Incluse dans Gore à Bathurst du 29 juillet. *Voir* cette dernière.

17 juillet, Québec. Le même au même. Incluse dans Gore à Bathurst du 5 août. *Voir* cette dernière.

18 juillet, York. Minute du Conseil exécutif au sujet de terres concédées dans Lincoln. Incluse dans Gore à Bathurst, du 23 juillet. *Voir* cette dernière

23 juillet, York. Gore à Bathurst (n° 35). Transmet rapport du Conseil exécutif relatif à une concession de 700 acres dans le comté de Lincoln, faite en 1814. 248

Inclus. Rapport, 18 juillet, sur la concession de 700 acres dans Louth, comté de Lincoln, avec détail des transactions s'y rattachant. 249

Rapport de Thomas Ridout à Drummond, 15 mars 1814. 264

Loring à Ridout, 16 mars 1814. Le président autorise la concession à Loring des lots 5, 6, 7, 8 et 14, dans le township de Louth, district de Niagara. 267

Tracés faits dans le bureau de l'arpenteur général, 17 mars 1814. 268

Autres documents relatifs à des terres dans Louth et à des sources salines, avec pétition de Flummerfeldt, de Moor, exposés de réclamations, etc. 269 à 296

29 juillet, York. Gore à Bathurst (n° 37). Transmet rapport détaillé de la commission chargée de prendre connaissance des réclamations pour pertes. Le lieutenant-colonel Battersby, porteur de la dépêche, peut donner renseignements sur les procédures de la commission. 297

29 juillet, York. Gore à Bathurst (n° 37, deuxième du même numéro). A communiqué la démission de Cameron et envoyé copie de la lettre à Sherbrooke; envoie aujourd'hui copie de la réponse. N'ayant pu obtenir justice il demande protection de Sa Seigneurie, car c'est lui qui a fait retirer Cameron pour prendre un emploi de sa compétence; demande l'autorisation de lui payer annuellement £182 10s. jusqu'à ce qu'il soit autrement pourvu. Sherbrooke n'avait pas besoin de demander qu'il n'y eut pas de retard dans l'exécution de l'ordre de transfert, car il avait cessé d'intervenir dès le moment qu'il eut reçu l'ordre militaire. 298

Inclus. Sherbrooke à Gore, 17 juillet. Drummond étant parti, il serait difficile de lui demander les motifs qui l'ont porté à donner l'ordre en question. Si les instructions de Bathurst n'ont pas encore été suivies, il exige qu'elles le soient sans délai. 300

31 juillet, York. Gore à Buchanan. Incluse dans Gore à Bathurst, du 2 septembre. *Voir* cette dernière.

5 août, York. Le même à Bathurst (n° 38). Envoie copie d'une lettre de Sherbrooke refusant de tirer des deniers de la caisse militaire pour le service civil du Haut-Canada. Doit-il autoriser le receveur général à tirer des traites sur le Trésor, ou le commandant des troupes va-t-il recevoir l'ordre de continuer les subsides ordinaires. 302

Inclus. Sherbrooke à Gore, 17 juillet. A envoyé un mandat de payer £2,500 pour les dépenses civiles du Haut-Canada; mais comme il a renvoyé à la Trésorerie la question d'alimenter la caisse civile à même la caisse militaire, il ne se croit pas libre de faire une nouvelle émission. 304

Digitized by Google

1816.

8 août, York. Rapport du Conseil exécutif au sujet d'une presse à imprimer. Incluse dans Gore à Bathurst, du 26 décembre. *Voir* cette dernière.

14 août, York. Gore à Bathurst (n° 39). A reçu copie des instructions à Sherbrooke, mais non de la commission. Demande qu'une copie de cette dernière soit envoyée pour sa gouverne. Page 306

17 août, New-York. Buchanan à Gore. Incluse dans Gore à Bathurst, du 2 septembre. *Voir* cette dernière.

21 août, Fort-William. Selkirk au même. Incluse dans Gore à Bathurst, du 9 septembre. *Voir* cette dernière.

31 août, York. Gore à Bathurst (n° 40). A transmis au capitaine Loring rapport du conseil au sujet d'une concession de terres. Demande une copie de la lettre de la Trésorerie mentionnée dans la dépêche du 6 juin, car elle n'a pas été mise dans l'enveloppe avec la dépêche. 307

2 septembre, York. Le même au même (n° 41). Est enchanté de l'appréciation des services d'un employé méritant; espère qu'il (Bathurst) ne sanctionnera pas la destitution d'autres employés sans accusation. La façon dont Caldwell et Cameron ont été démis a ébranlé la confiance du peuple dans l'administration coloniale. Fait observer les torts causés par le transfert du département indien au contrôle de l'autorité militaire et proteste énergiquement contre la mesure, citant des exemples de ses mauvais effets. 308

2 septembre. York. Le même au même (séparément). Encore copies de deux lettres de Buchanan, consul à New-York, avec réponse à la première lettre. 315

Inclus. Buchanan à Gore, 8 juillet. De nombreux sujets britanniques de New-York demandent à s'établir dans le Haut-Canada. Un précédent gouverneur était, croit-il, opposé à la réception de sujets britanniques venant des Etats-Unis, mais c'était à cause de leur désaffection. Les requérants actuels appartiennent à la classe la plus désirable. Préfère des hommes qui ont récemment émigré et tenté des Etats-Unis à ceux qui n'ont pas eu cette expérience. Un grand nombre de ceux qui veulent partir appartiennent aux classes ouvrières et ont besoin d'aide pour opérer leur déplacement. Leur en sera-t-il accordé? 316

Gore à Buchanan, 31 juillet. Ce sera pour lui une satisfaction de faire droit à ses désirs (à Buchanan), mais il ne se croit pas justifiable d'accepter des personnes, à quelque nation qu'elles appartiennent, qui ont résidé aux Etats-Unis pendant la guerre. Les personnes qu'il recommande seront reçues comme des colons ordinaires, mais avant d'avoir communiqué avec Sherbrooke il ne peut dire si elles peuvent être établies sur le même pied que les émigrants envoyés par le gouvernement. Le colon ordinaire recevra 100 acres de terres en payant £5 14s. 1d. d'honoraires. Les colons envoyés par le gouvernement reçoivent des rations pendant six mois et certains instruments aratoires, mais ne reçoivent leurs lettres patentes qu'à l'expiration de trois ans et après avoir rempli les conditions d'établissement. 319

Buchanan à Gore, 17 août. Les milliers d'émigrants désappointés qui désirent quitter les Etats-Unis pour le Canada. Les demandes ont été si nombreuses qu'il a demandé la permission de noliser quelques bâtiments pour renvoyer les émigrants décus en Angleterre, en Ecosse et en Irlande. Il a le pouvoir de renvoyer des sujets britanniques, mais d'une façon si restreinte qu'il ne peut espérer arrêter le mal. Espère diriger sur le Canada les émigrants venant du nord de l'Irlande; en général ils ont quelques biens et sont laborieux; nombre d'autres les suivront. A déjà donné des passeports à quelques émigrants de cette catégorie. Il a recommandé ceux seulement en qui il a confiance. 321

6 septembre, York. Gore à Bathurst. En qualité d'agent des Six-Nations de la Grande-Rivière, Claus a tiré £551 4s. 11d., montant des dividendes dus le 1er juillet dernier. 365

Digitized by Google

1816.
9 septembre, York.

Gore à Bathurst (n° 42). Rend compte de la saisie, opérée à Fort William par le comte de Selkirk, des associés de la Compagnie du Nord-Ouest et de leurs papiers. Le printemps dernier les colons du comté de Selkirk ont pris de force possession d'un établissement de la Rivière-Rouge appartenant à la Compagnie du Nord-Ouest, et envoyé le surintendant des traiteurs à la Baie-d'Hudson pour être transporté en Angleterre On dit que dans une querelle entre les colons et les indigènes ou métis, plus de 20 colons furent tués et les autres forcés de quitter l'établissement. Accusations mutuelles d'avoir été les premiers agresseurs, mais cela ne peut être déterminé. Au premier établissement de lord Selkirk il ne s'est pas élevé de différend grave, mais depuis la tentative de Sa Seigneurie d'établir une colonie sur la rivière Rouge, les disputes ont été fréquentes et plusieurs vies perdues; les partis deviennent plus hostiles les uns vis-à-vis les autres, et il y a lieu de craindre que les indiens s'en mêlent, ce qui entraînerait le gouvernement du Haut-Canada dans la lutte. Fort-William ayant été jugé être dans le territoire indien, il n'aurait point songé à intervenir si Selkirk n'avait pas appréhendé les traiteurs par son mandat de magistrat du district occidental du Haut-Canada. Les juges sont en tournée officielle et le procureur général est retenu par Selkirk, contrairement à ses désirs (à Gore). Les prisonniers ont passé par York sous la garde d'hommes armés de l'ancien régiment de Meuron. Fera connaître l'opinion du juge lorsque les prisonniers auront été traduits devant lui par *habeas corpus*. Page 324

Inclus. Selkirk à Gore, 21 août. Compte rendu détaillé de ce qui s'est passé à Fort-William dans la querelle entre Selkirk et la Compagnie du Nord-Ouest. 328

Narration de McGillivray, 7 septembre, sous la forme de journal. 342

Narration de Simon Fraser, 6 septembre. 354

Narration du lieutenant Brumsby, 7 septembre. 358

28 septembre, York.

Gore à Bathurst. Demande que les frais du procès à lui intenté par Wyatt et l'amende pour libelle soient payés par la couronne, car le pamphlet était une défense de l'administration contre une faction dont Wyatt était considéré le chef. 366

11 novembre, York.

Le même au même. Recommande que le Dr Strachan soit nommé à la place de Scott, ex-juge en chef, comme membre du Conseil. 368

20 novembre, York.

Le même au même (n° 42, deuxième du même numéro). A la demande de Sherbrooke, il a visité la colonie Rideau; le succès probable de la colonie dépendra de la fourniture constante de provisions. Il l'a représenté à Sherbrooke. Ses dépenses ont été défrayées par mandat à même les fonds votés par la législature provinciale pour aider à l'administration civile. 369

Inclus. Le même à Sherbrooke, 15 octobre. A visité la colonie Rideau; les privations des colons; la nécessité de continuer l'allocation de provisions. 371

25 novembre, York.

Gore à Bathurst. Transmet la requête de Boulton, procureur général, demandant à remplir la vacance sur le banc; les objections contre sa nomination, exposées dans la lettre du 25 septembre 1810, tiennent toujours, mais s'appliquent plus à sa présente nomination qu'à celle qu'il sollicite. Les questions soulevées par la disposition que les personnes qui quittent la province doivent être considérées comme des étrangers, exigent que le procureur général possède l'entière confiance du public. Recommande Robinson à cet emploi si Boulton est fait juge, et que Henry Boulton soit solliciteur général; ses titres. 375

Incluse. Requête de d'Arcy Boulton, 21 novembre. 378

25 novembre, York.

Gore à Bathurst (séparément). Réfère à lettre de cette date, dans laquelle il recommande que Robinson soit procureur général; les raisons qui lui font accepter le transfert. 379

Digitized by Google

1816.
7 décembre, York. Gore à Bathurst (n° 43). Sir Robert Hall, commandant de la marine sur les lacs, ayant offert au gouvernement civil l'usage d'un petit navire de temps en temps, il a réduit le couteux service de la goëlette *Toronto*, qu'il a transférée à la marine. Page 380

14 décembre, York. Gore à Bathurst. La lointaine situation de Johnston sur le détroit entre les lacs Huron et Supérieur (Saut-Sainte-Marie) a empêché sa requête pendant que la commission était libre; il la transmet maintenant, avec recommandation. 381

23 décembre, York. Le même au même (n° 45). Lorsqu'il a écrit sa dépêche recommandant que Cameron reçut dix shillings par jour jusqu'à ce qu'il fut placé, après sa démission du service indien, il ne savait pas que l"acte d'injusjustice dont on se plaignait était le résultat d'un ordre du gouvernement de Sa Majesté. Son appel, toutefois, était contre l'ordre nommant McDonell sous-secrétaire *vice* Cameron, ordre en vertu duquel McDonell remplit la fonction et reçoit traitement. N'a pas honte d'insister encore sur la réclamation de Cameron. Sur son désir (de Gore), l'Assemblée à pourvu à un aide de camp du gouverneur, et il (Gore) a poussé Cameron à accepter l'emploi. D'après les nouveaux règlements, l'emploi au département indien ne pouvait pas être tenu avec l'autre. Ce dont on se plaint, c'est que Cameron ait été démis d'un emploi permanent sous prétexte qu'il eu avant un autre qui était temporaire et précaire, sans qu'on lui ait laissé le choix. C'est pourquoi il renouvelle sa demande en faveur de Cameron. 382

24 décembre, York. Le même au même (n° 46). Aurait émis un mandat sur le receveur général pour £2,060 11s. 6d. avancés à même l'extraordinaire de la guerre pour réparer Elmsley House; mais à moins que des mesures ne soient prises pour combler le déficit créé à l'extraordinaire de la guerre, le receveur général ne peut faire face aux dépenses courantes. Il demanderait à la législature de solder les frais de réparations si Elmsley House en valait la peine. Le lieutenant-gouverneur l'habite présentement, mais c'est une résidence qui n'est pas convenable pour le chef du gouvernement. 386

26 décembre, York. Le même au même (n° 47). Vu le mauvais état de la presse du gouvernement, il a donné ordre d'acheter du nouveau caractère au prix de £251 7s. 6d., qui ont été payés par un ordre sur le receveur général. 388

Inclus. Rapport du Conseil exécutif, 8 août, sur l'état de la presse, et recommandant l'achat d'une presse et de caractère neuf. 389

27 décembre, York. Gore à Bathurst (n° 51). Claus, fidéicommissaire des Six-Nations de Grande-Rivière, a tiré pour £275 12s. 5½d. sterling, dividende des six mois terminés le 31 décembre dernier. 393

(Les n°s 49 et 50 se trouvent dans Q. 322—1, datés 4 et 5 janvier 1817. Il semble probable que le n° 51 a été mal daté, car il y a un double également marqué 51 dans Q. 322, partie 2, daté 27 janvier 1817.)

30 décembre, York. Gore à Bathurst (n° 48). En réponse à la demande de renseignements à propos de l'abus de la coupe de bois sur les terres de la Couronne dans le Nouveau-Brunswick, fait rapport qu'il n'en a pas été ainsi dans le Haut-Canada. 392

Digitized by Google

DIVERS, 1816.

Q.—321.

1815.
3 octobre, York. Strachan à Murray. Incluse dans J. B. Robinson à Bathurst, 15 février 1816. *Voir* cette dernière.

Suit une lettre particulière portant la même date.

12 octobre, York. Powell à madame Warren. Incluse dans Pitt à Liverpool, du 11 avril 1816. *Voir* cette dernière.

1816.
6 janvier. Thornburg. F. P. Robinson à Goulburn. A qui doit-il s'adresser pour obtenir paiement de son traitement comme lieutenant-gouverneur provisoire du Haut-Canada depuis le 10 juin jusqu'au 1er octobre 1815. Page 2

11 janvier, Gardes à cheval. Torrens au même. Soumet la requête de John French, pour lui et d'autres pensionnaires de Chelsea, désirant émigrer au Haut-Canada, et demande à connaître les conditions auxquelles ils pourraient s'y rendre. 3

Incluse. Requête, 1er janvier. Randalstown, comté Antrim. 4

22 janvier, Amirauté. Barrow à Goulburn. Relativement à l'offre des propriétaires des usines à fer de Gananoque, les lords de l'amirauté partagent l'opinion du conseil de la marine quant à l'à-propos d'établir ces usines. 9

Inclus. Conseil de la Marine à Croker, 16 janvier. Transmet correspondance. Fait rapport qu'il serait préférable de conclure, avec des personnes en état de le remplir, un contrat pour la fourniture d'articles à des conditions qui les engagent à établir les usines, plutôt que se charger des frais de leur rétablissement. 10

Hall, M. R., 10 janvier. Rapport sur l'importance des usines à fer de Gananoque. 12

6 février, Québec. Drummond à Harrison (?). Incluse dans Lushington à Goulburn, du 7 juin. *Voir* cette dernière. 15

15 février, Londres. J. B. Robinson à Bathurst. Argumente longuement contre le transfert du siège du gouvernement de York à Kingston.

Inclus. Le juge en chef Scott à sir George Murray, 30 septembre, plaidant contre le transfert du siège du gouvernement à Kingston. 34

Strachan au même, 3 octobre 1815. Objections contre le transfert du siège du gouvernement à Kingston. Raisons : (1) comme mesure de politique générale ; (2) comme mesure militaire ; (3) comme mesure d'opportunité ; (4) car elle touche les particuliers. 40

Le même au même, même date (confidentielle), sur le même sujet. Un P. S. est daté le 16. 52

28 février, Trésorerie. Lushington à Goulburn. Transmet réquisition de Gore pour papeterie. 57

6 mars, Strand. J. D. Paul à Goulburn (?) Pour paiement du passage de Gore. 58

12 mars, Londres. J. B. Robinson à Bathurst. Demande que son congé soit prolongé, afin de pouvoir étudier pour admission au barreau anglais ; expose ses services et la situation qu'il occupait pendant la guerre, en l'absence des autres officiers en loi de la couronne.

13 mars, Roehampton, Dyer à Gordon. Appelle l'attention sur une précédente demande de renseignements au sujet d'une requête des demoiselles Lees relativement à des terres concédées à leur frère défunt. 69

1er avril, York. Extrait de la *Gazette* de York, savoir, proclamation contre les blancs qui résident sans permis dans un village ou un pays indien. 179

Adresse du Conseil et de l'Assemblée portant qu'ils ont envoyé au prince régent une pétition par laquelle ils demandent de sanctionner un bill consacrant £3,000 à l'achat d'un service en argent pour Gore. 182

Digitized by Google

1816.

Adresse au prince régent sur le même sujet. Page 184

Réponse et discours à la clôture de la session. 184

Extraits du *Spectator*, St.-David, Haut-Canada, 26 avril. Félicitations à l'occasion de l'ouverture d'un nouveau chemin allant de Queenston à Davis's-Mills, district de London; demande avec instance qu'une somme plus considérable soit votée pour le terminer. 190

Une lettre d'un monsieur de New York à un ami récemment retourné à Niagara, 2 avril. Une revue des procédures de la législature depuis le 12 avril 1812 jusqu'à la clôture de la session de 1816. 192

(A la fin se trouve une liste des membres de l'Assemblée qui servirent dans l'armée pendant la guerre.)

Un credo politique à l'usage des pensionnaires, des fonctionnaires publics et des favoris de la cour. 220

(Parodie du symbole des apôtres.)

3 avril, Trésorerie. Lushington à Goulburn. Transmet les comptes publics du Haut-Canada envoyés par Gore dans sa lettre du 27 octobre dernier. Demande les observations de Bathurst sur les comptes. 70

3 avril, Vicarage. Warren à Pitt. Incluse dans Pitt à Liverpool, du 11 avril. *Voir* cette dernière.

4 avril, Orchard Street. J. B. Riddell à Bathurst. En faisant les comptes du juge en chef Scott, on a constaté que six mois de son traitement de procureur général, de juin à décembre 1805, n'ont pas été payés. Il est au pouvoir de Sa Seigneurie de remédier à l'omission. 71

5 avril, Londres. R. Dickson à Goulburn. Remerciements pour la bonté qui lui a été témoignée par Bathurst et par lui-même (Goulburn), et pour l'offre d'une annuité de £300 afin de lui permettre de payer les dettes qu'il a contractées lorsqu'il a été laissé sans ressources par la réduction du département indien et qu'il a dû s'en retourner à Londres; demande une somme de £1,000 au lieu de l'annuité, pour payer ses frais de voyage. Demande aussi une concession de terres dans le Haut-Canada pour lui-même et les employés et interprêtes de l'ancien département indien. 72

Incluse. Liste des employés et interprêtes nommés par Robert Dickson, de la nation occidentale des Indiens. 76

11 avril, Kingston. Pitt à lord Liverpool. Envoie des lettres de Powell adressées à sa sœur madame Warren, parlant de la détresse que lui causerait, à lui et à d'autres fonctionnaires publics, le transfert du siège du gouvernement de Toronto à Kingston. 77

(La lettre est endossée par Morton Pitt.

Inclus. Warren à Pitt, 3 avril. Envoie lettre de Powell à sa sœur, madame Warren, faisant voir la misère que causerait le transfert du siège du gouvernement à Kingston. 79

Powell à madame Warren, 12 octobre. Les privations endurées pendant la guerre par suite de la cherté. La misère qui serait causée par le transfert à Kingston. 81

21 mai, Trésorerie. Lushington à Goulburn. Transmet réquisition pour présents destinés aux Indiens et pour papeterie pour le département indien. 85

29 mai, Trésorerie. Le même au même. Transmet rapport du garde-magasin général concernant l'expédition de papeterie au Haut-Canada. 86

Inclus. Trotter à Harrison, 18 mai. La papeterie commandée a été expédiée. 87

30 mai, Trésorerie. Lushington à Goulburn. Les lords de la Trésorerie ne voient pas d'objections au paiement d'une guinée par jour au secrétaire de la commission des pertes dans le Haut-Canada, mais l'emploi ne devra pas être continué plus longtemps qu'il est absolument nécessaire. 88

2 juin, St. Boswell's Green. Riddell à Goulburn. Demande qu'une lettre incluse soit envoyée dans le Haut-Canada de son bureau (à Goulburn), à cause de la grande irrégularité dans la distribution des lettres envoyées d'autre part. 89

Digitized by Google

1816.

7 juin, Trésorerie. Lushington à Goulburn. Transmet une lettre de Drummond disant qu'il à émis un mandat de £2,500 à même l'extraordinaire de l'armée pour aider aux dépenses civiles du Haut-Canada. Page 90

Inclus. Drummond à Harrison (?) 6 février. Prévient qu'il a émis mandat. 91

10 juin, Kingston. Sir F. P. Robinson à Bathurst. Demande une concession de terre dans le Haut-Canada; il la désire pour la faire défricher et cultiver. 92

12 juin, Westminster. Atcheson à Goulburn. Demande copie de la commission de Wyatt, comme arpenteur général du Haut-Canada; l'avocat de Gore s'en servira pour préparer le procès. 94

15 juin, Foley Place. Wyatt à Bathurst. A eu recours à une action en droit coutumier contre Gore pour défendre sa réputation, et non dans un esprit d'irrévérence ou d'hostilité contre une branche du gouvernement. Demande copies des lettres de Gore au secrétaire d'Etat, contenant les accusations portées contre lui. Il a une lettre de Castlereagh qui le justifie (Wyatt) des accusations, justification qu'il a faite officiellement dans la Chambre des Communes. Espère que les pièces demandées seront fournies, afin de favoriser les fins de la justice. 95

Inclus. Plaidoyer de Gore. Le plaidoyer contient l'accusation portée contre Wyatt. 99

17 juin. Leicester. Francis Brown à Bathurst. A propos des colons qui se proposent d'aller dans le Haut-Canada, il demande s'ils auront des vivres à bord du bâtiment, et si des mesures ont été prises pour leur subsistance jusqu'à ce que la terre produise suffisamment pour les faire vivre. 100

19 juin, Norwich. Firth au même. Requête demandant la charge de juge en chef du Haut-Canada ; propose des modifications à la loi criminelle pour prévenir les fraudes. Plaide contre le transfert du siège du gouvernement de Toronto à Kingston pour raisons données, etc. 102

19 juin, Londres. Powell à Goulburn. Se retire de l'assignation attendue de l'avocat de Wyatt, mais retournera en ville quand on le désirera. Enverra des notes sur quelques faits de l'administration de Gore qu'il (Gore) désire signaler à l'attention. 108

20 juin, Hackney Road. Ryland au même. Remerciements pour l'attention de Bathurst et pour sa recommandation au gouverneur du Haut-Canada pour une concession de terre qui sera un héritage pour ses enfants. 109

20 juin, Foley Place. Wyatt au même. N'a pas demandé l'original, mais des copies seulement des lettres de Gore ; renouvelle sa demande. 110

22 juin, Rich Hill. Alexander Green à Bathurst. Son désir d'émigrer au Haut-Canada, car il n'a que sa demi-solde de lieutenant en retraite pour le faire vivre, lui et sa famille. Demande si un passage gratuit lui sera accordé ainsi qu'à sa famille, et comment il aura la terre et les instruments aratoires. 112

27 juin. Carlton House. Arrêté du conseil nommant Claus au Conseil du Haut-Canada. 111

1er juillet, Bureau général des postes. Freeling à Goulburn. Relativement à la demande de nouvelles communications postales, il y a eu depuis le 10 octobre deux courriers avec sept chevaux employés une fois par semaine entre Montréal et Kingston. Croit que cet arrangement donnera tous les avantages demandés. 114

6 juillet, Airdrie. W. Bell à Bathurst. Demande renseignements pour des familles qui désirent aller dans le Haut-Canada. Si la réponse est favorable, elles ont l'intention de former une association d'une cinquantaine de familles pour secours et bien-être mutuels. 116

8 juillet, Trésorerie. Lushington à Goulburn. La Trésorerie ayant accordé £1,600 à Gore pour couvrir ses pertes, ne peut recommander le paiement du fret d'articles devant remplacer ceux pour lesquels la somme a été accordée. 123

11 juillet. Halton à Goulburn (?). A laissé des dépêches et des lois du Haut-Canada. A été nommé agent pour la province. 118

Digitized by Google

1816.
12 juillet, Londres. Powell à Goulburn. Contrairement à la coutume, lorsqu'il a obtenu un congé, ordre a été donné de ne lui payer que la moitié de son traitement. Page 120

16 juillet. Le même au même. Une occasion favorable s'offre à lui de retourner au Canada, mais la difficulté inattendue au sujet de son traitement crée des embarras; lui demande (à Goulburn) de donner des ordres pour le paiement de son plein traitement, comme auparavant. 121

19 juillet, Trésorerie. Lushington au même. Papeterie pour le bureau de l'arpenteur général et la salle de réception a été expédiée. 124

30 juillet, Trésorerie. Le même au même. Transmet pétition de Sarah, veuve de François Costa, demandant une pension, et désire avoir l'opinion de Bathurst à ce sujet. 122

27 août, Queenston. Dickson au même. A tiré pour £150 en faveur de son frère Thomas, soit six mois de pension. 125

28 août, Lyndall House. A. Macdonald à Bathurst. Envoie requête de Norman Stewart et d'autres émigrants qui se sont embarqués pour le Haut-Canada. Si des mesures ne sont pas prises pour améliorer la condition des gens de ces parages (île de Skye), il y aura une émigration considérable, et une classe de gens importante sera perdue pour le Royaume-Uni. 126

Inclus. Requête, 27 août, exposant que par suite des retards la saison sera avancée lorsqu'ils arriveront au Canada, et demandant des provisions pour l'hiver. 128

Norman Stewart à Macdonald, président de l'île de Skye, même date. Envoie requête pour être transmise à Bathurst. 130

1er septembre, York. Dickson à Goulburn. A été reçu avec la plus grande bienveillance par Gore, qui ne retardera pas à transmettre les lettres patentes des terres qui lui ont été concédées (à Dickson) ainsi qu'aux officiers et soldats qui ont servi sous lui. A été peiné d'apprendre que le lieutenant-gouverneur n'a pas le pouvoir de donner des présents aux Indiens ; ils ne peuvent comprendre cela, et dans leur présente disposition d'esprit et la difficulté des communications avec le Bas-Canada, cela pourrait avoir de mauvaises conséquences. Espère qu'on trouvera un moyen de régler cette affaire sans communiquer constamment avec le Bas-Canada. Fera connaître aux Indiens les intentions bienveillantes du gouvernement, qu'il espère voir mises à effet l'été prochain. 133

4 septembre, Trésorerie. Harrison au même. Relativement à la plainte formulée dans la lettre de Gore du 16 juillet, que les bons de l'armée ont été refusés, le commissaire général a reçu ordre de donner des facilités pour l'échange des bons de l'armée aux endroits éloignés. 136

24 septembre, Trésorerie. Lushington au même. Transmet lettre de Sherbrooke, du 17 juillet, demandant s'il doit alimenter la liste civile avec des deniers pris dans la caisse militaire. Demande que Bathurst soit invité à donner son opinion sur la question de savoir " si des mesures ne devraient pas être prises " par la législature du Haut-Canada pour fournir des fonds suffisants à " défrayer les dépenses civiles de la province sans recourir à la caisse " militaire pour cet objet ". 137

25 septembre, Londres. J. B. Robinson à Bathurst. L'ordre donné pour le paiement de son traitement n'en comporte que la moitié, ce qui est une déviation de la règle observée jusqu'ici dans son cas et d'autres. Demande qu'ordre soit donné de payer le traitement entier. 138

5 octobre, Londres. Le même au même. Demande que son congé soit prolongé, afin qu'il puisse faire le stage nécessaire pour son admission au barreau anglais. 140

8 octobre, Norwich. Firth au même. Se plaint de ce que Gore, après l'avoir encouragé à se démettre de ses fonctions de procureur général, supprime ses lettres, en sorte qu'il (Firth) ne peut donner des instructions au sujet de ses affaires dans le Haut-Canada. Se plaint aussi de ce que des paquets lui sont envoyés dans de pesantes enveloppes qui ne contiennent pas de lettres,

Digitized by Google

1816.

mais qui lui coûtent des frais de port considérables. Il est en preuve que Gore est l'auteur de ce méchant tour. Danger de perdre le Haut-Canada si Gore continue d'être gouverneur. Page 142

Un P. S. mentionne l'opinion défavorable que Gore entretient de Powell, qu'il recommande aujourd'hui pour être juge en chef. Incluse sa pétition à la Chambre des Communes. 148

Incluse. Pétition à la Chambre des Communes contre la conduite arbitraire et dangereuse de Gore dans son administration du Haut-Canada. 150 à 169

8 octobre, Sloane Street. De Puisaye à Bathurst. Envoie un relevé de ses propriétés dans le Haut-Canada et une estimation des dommages qu'elles ont subis par le fait des troupes. 171

Inclus. Relevé des terres, maisons, etc., appartenant à de Puisaye dans le Haut-Canada, et des dommages causés par la guerre. 172

12 octobre, Kingston. Général Wilson à Goulburn. A retiré son traitement d'administrateur depuis le jour de son arrivée à Québec, ignorant que ce traitement n'était pas payable avant le départ de Drummond. Il va rembourser la somme. 173

15 octobre, Finsbury Square. Auldjo à Bathurst. Voyant que le nom de l'enseigne W. B. Peters avait été biffé, aucune demande de sa demi-solde n'ayant été faite depuis sept ans, il envoie un certificat daté le 25 juin 1816, et demande que la demi-solde soit payée en vertu du certificat. 175

3 novembre, Norwich. Firth au même. A reçu lettre de Goulburn, écrite par ordre de Sa Seigneurie, disant que les preuves offertes ne soutiennent pas la supposition que Gore a intercepté ses lettres ou l'a surchargé de paquets de journaux. La preuve est tirée des circonstances par induction, mais convaincante. Demande que les faits soient exposés à Gore, qui, s'il est innocent, s'empressera de faire redresser ses griefs. Ses efforts (à Firth) pour maintenir la constitution en dépit des clameurs populaires; ce n'est pas trop d'attendre protection contre les persécutions d'un gouverneur colonial. Il désire donner des instructions quant à la disposition des derniers lambeaux de ses propriétés, mais ses lettres sont interceptées. Il a un ordre pour 1,200 acres; demande qu'elles lui soient concédées libres de redevances, et désire que des instructions spéciales soient envoyées à Gore à l'effet que ces terres se trouvent dans une situation favorable, sans quoi elles ne vaudraient pas la peine d'être acceptées. Envoie un échantillon des paroles blasphématoires et séditieuses qui circulent dans les basses classes. 176

18 novembre, Craven Street. J. B. Robinson. Demande encore une fois le paiement de son plein traitement de solliciteur général. 222

21 novembre, Norwich. Firth à Goulburn. A reçu une lettre avec l'offre de Bathurst d'envoyer ses lettres (à Firth) à son agent dans le Haut-Canada. Demande que les 1,200 acres qui lui sont concédées se trouvent dans une région favorable. 224

24 novembre, Kingston. Wilson à Goulburn. Annonce qu'il a remboursé la somme du traitement civil tirée par lui depuis le jour de son arrivée à Québec jusqu'au départ de Drummond. 226

16 décembre, Manchester Square. Alexander McDonell à Bathurst. Ayant à remettre une lettre de lord Sidmouth et à faire d'importantes communications concernant les sujets catholiques romains dans le Haut-Canada et dans d'autres colonies britanniques de l'Amérique du Nord, demande une audience. 228

(Il s'agit évidemment ici de l'évêque McDonell, le premier évêque catholique romain du Haut-Canada, nommé évêque de Kingston en 1826.)

20 décembre, Wyerside. Cawthorne à Goulburn. William Bond, qui avait un emploi dans le Haut-Canada, est-il encore vivant? 227

23 décembre, York. Gore à Loring (?). Envoie extrait d'une dépêche de Bathurst relative à une concession de 700 acres, au sujet de laquelle une explication est demandée. 230

Digitized by Google

1816.

Inclus. Bathurst à Gore, 1er octobre (extrait). En conséquence d'un rapport du Conseil exécutif sur une concession de 700 acres à Loring, il doit rendre la terre sans délai et rembourser à Flummerfelt les sommes d'argent payées par lui. S'il refuse, d'autres mesures devront être prises pour prévenir l'aliénation de la terre. Page 232

Loring au même, 28 décembre. En réponse à lettre et extrait, serait prêt à obtempérer aux désirs du gouvernement de remplacer les 600 acres qui lui restent. Mais comme la lettre et l'extrait attestent la rectitude de sa conduite, il doit retarder la remise et le remboursement de $500 payés par Flummerfelt jusqu'à ce qu'on ait prouvé qu'il a commis quoi que ce soit qui mérite les sévères réprimandes de Bathurst. L'aliénation n'est pas à craindre; c'est seulement parce que Flummerfelt a amélioré une partie de la terre qu'il a vendu les 100 acres au prix évalué de Flummerfelt lui-même. Ignorant qu'il y avait des doutes sur sa concession, il demande copies de la depêche de sir Frédéric Robinson et du rapport du Conseil exécutif, ainsi que les noms de ceux qui ont fait des déclarations sur lesquelles ce rapport était basé. Le remercie (Gore) de sa délicatesse en cette affaire, mais il (Loring) croit qu'une épreuve diciaire est le seul moyen de mettre la calomnie au jour et de faire punir les auteurs. 233

25 décembre, Kingston.

Le même à Bathurst. Son motif pour ne pas rendre de suite la concession; demande copies de la correspondance et d'autres papiers, et demande d'être entendu au sujet des transactions concernant lesquelles il a été tenu dans une ignorance complète. 237

27 décembre, Whitehall.

Lack à Goulburn. Les lords du commerce désirent avoir copie d'un ordre du Conseil législatif du Haut-Canada relatif aux droits dont sont frappés certains articles des Etats-Unis. 229

Sans date.

Halton à madame Saltren (extrait), envoyé à Drummond. Sur les réclamations du colonel Givins. 6

L. T. Besserer à Goulburn. Son désappointement de ne pas recevoir la concession de la Grande-Ile, tel que promis. A fait des déboursés pour l'établir à l'avantage des communications entre Québec et Halifax. Il n'y a pas d'établissement d'Acadiens sur l'île; les Acadiens sont établis sur les bords de la rivière Saint-Jean, vis-à-vis l'île, et coupent seulement du foin sur les prairies naturelles. Demande que ses dépenses lui soient remboursées ou que d'autres îles lui soient concédées. 131

LIEUTENANT-GOUVERNEUR GORE ET GOUVERNEUR INTÉRIMAIRE S. SMITH—1817.

1815.

Q. 322, 1 et 2.

2 novembre, York.

Instructions pour arpentage par Ridout. Incluses dans Gore à Bathurst, du 27 janvier 1817. *Voir* cette dernière.

4 novembre, York.

Minute du Conseil exécutif (extrait). Incluse dans Gore à Bathurst, du 27 janvier 1817. *Voir* cette dernière.

1816.

5 février, Québec.

Extrait de questions et réponses. Inclus dans Gore à Bathurst, du 27 janvier 1817. *Voir* cette dernière.

24 février, York.

Ridout à Sherwood. Incluse dans Gore à Bathurst, du 27 janvier 1817. *Voir* cette dernière.

10 juin, York.

Le même à Fowler. Incluse dans Gore à Bathurst, du 27 janvier 1817. *Voir* cette dernière.

15 juillet, York.

Gore à Wilson. Incluse dans Gore à Bathurst, du 27 janvier 1817. *Voir* cette dernière.

17 juillet, Québec.

Sherbrooke à Gore. Incluse dans Gore à Bathurst, du 27 janvier 1817. *Voir* cette dernière.

Digitized by Google

1816.

3 août, Québec. Sherbrooke à Gore. Incluse dans Gore à Bathurst, du 27 janvier 1817. *Voir* cette dernière.

3 août, Québec. Le même au même. Incluse dans Gore à Bathurst, du 27 janvier 1817. *Voir* cette dernière.

12 août, Brockville. Sherbrooke à Ridout. Incluse dans Gore à Bathurst, du 27 janvier 1817. *Voir* cette dernière.

19 août, York. Rapport par Ridout. Inclus dans Gore à Bathurst, du 27 janvier 1817. *Voir* cette dernière.

20 août, York. Gore à Sherbrooke. Incluse dans Gore à Bathurst, du 27 janvier 1817. *Voir* cette dernière.

27 août York. Ribout à MacMahon. Incluse dans Gore à Bathurst, du 27 janvier 1817. *Voir* cette dernière.

30 août, York. Gore à Sherbrooke. Incluse dans Gore à Bathurst, du 27 janvier 1817. *Voir* cette dernière.

11 novembre, York. Le même au même. Incluse dans Gore à Bathurst, du 27 janvier 1817. *Voir* cette dernière.

19 novembre, Québec. Myers à Gore. Incluse dans Gore à Bathurst, du 27 janvier 1817. *Voir* cette dernière.

23 novembre, Québec. Le même au même. Incluse dans Gore à Bathurst, du 27 janvier 1817. *Voir* cette dernière.

16 décembre, York. Gore à Sherbrooke. Incluse dans Gore à Bathurst, du 27 janvier 1817. *Voir* cette dernière.

Une autre lettre de la même date est aussi incluse.

18 décembre, York. Minute du Conseil exécutif. Incluse dans Gore à Bathurst, du 27 janvier 1817. *Voir* cette dernière.

20 décembre, York. Gore à Sherbrooke. Incluse dans Gore à Bathurst, du 27 janvier 1817. *Voir* cette dernière.

28 décembre, Québec. Sherbrooke à Gore. Incluse dans Gore à Bathurst, du 27 janvier 1817. *Voir* cette dernière.

31 décembre. Québec. Le même au même. Incluse dans Gore à Bathurst, du 3 février 1817. *Voir* cette dernière.

1817.

4 janvier, York. Gore à Bathurst (n° 49). Transmet minute du Conseil relative aux biens perdus par condamnations et mises hors la loi pour trahison. Ne peut discuter les observations du Conseil ni apercevoir d'objection à la mesure proposée; mais comme il a conclu que l'application des produits de la vente a un but ultérieur, il sollicite de nouveaux ordres. Page 2

Incluse. Minute du Conseil exécutif, 21 décembre 1816 (extrait). Concernant l'application des sommes provenant des terres confisquées à compenser des pertes que l'invasion de la province a fait subir à des particuliers. 4

4 janvier, Québec. Sherbrooke à Gore. Incluse dans Gore à Bathurst, du 27 janvier. *Voir* cette dernière.

6 janvier, York. Gore à Bathurst (n° 50). A transmis à Loring un extrait relatif à la concession qu'il a reçue. Envoie copies de ses lettres et de la réponse. Loring s'est engagé à ce qu'il n'y ait pas d'aliénation, en sorte qu'il évite de prendre des mesures pour l'éviter. 7

Copie d'une lettre à Loring, 23 décembre. 8

La lettre de Loring, 28 décembre, est dans Q. 321.

14 janvier, York. Gore à Sherbrooke. Incluse dans Gore à Bathurst, du 27 janvier. *Voir* cette dernière.

Une autre lettre de la même date était aussi incluse.

22 janvier, York. Rapport du Conseil exécutif. Inclus dans Gore à Bathurst, du 27 janvier. *Voir* cette dernière.

22 janvier, York. Gore au Conseil exécutif. Incluse dans Gore à Bathurst, du 27 janvier. *Voir* cette dernière.

24 janvier, York. Gore à Sherbrooke. Incluse dans Gore à Bathurst, du 27 janvier. *Voir* cette dernière.

Digitized by Google

1817.
27 janvier, York.

Le même à Bathurst (n° 52). Soumet la correspondance échangée entre lui et Sherbrooke au sujet de l'établissement de troupes réduites et d'émigrants entre le Saint-Laurent et l'Ottawa. Regrette la rupture de la cordiale coopération des deux autorités, et le refus de Sherbrooke de donner de l'aide à même la caisse militaire, sauf à titre de prêt temporaire. Les précautions prises pour prévenir des abus. Les embarras créés par l'emploi d'hommes inexpérimentés. Le premier établissement des troupes réduites et de loyalistes en 1783 et 1784 a été fait par le département de l'arpenteur général sans autre aide que celle offerte par les colons. Page 12

Inclus. Le même à Wilson, 15 juillet. A reçu des lettres et ordonné des arpentages dans les environs de la rivière Rideau ; l'arpenteur général fait observer que des agents d'émigrants et de soldats licenciés ont dévié du règlement, et il en est résulté une dépense considérablement plus forte. La nécessité d'avoir les comptes accompagnés de leurs pièces justificatives. Observations sur les rations ; arrangements pour régler les comptes. 17

Sherbrooke à Gore, 17 juillet. A rempli la réquisition de £2,500 pour la dépense civile dans le Haut-Canada, mais ne pourra plus le faire désormais avant de connaître la volonté de la Trésorerie à ce sujet (un extrait se trouve à la page 102). 20

Le même au même, 3 août 1816. Wilson a envoyé sa lettre (de Gore). Est content de voir que l'arpentage des townships de la rivière Rideau va être terminé ; son importance ; il sera heureux de contribuer à l'accomplissement de cet objet. Regrette que des difficultés se soient élevées ou que l'intervention du surintendant de la colonisation entraînera probablement de nouvelles dépenses ; demande qu'on lui cite des faits particuliers de cette intervention et une copie des instructions, afin de s'assurer du bien-fondé des accusations. La bonne réputation de Rogers ; désire que les accusations soient spécifiques. Des mesures devront être prises pour la distribution de provisions. Le surintendant devrait recevoir l'ordre de cesser toute immixtion dans les instructions reçues par les arpenteurs.

Gore à Sherbrooke, 20 août. Envoie les instructions de l'arpenteur général à l'arpenteur qui a tracé les nouveaux townships, et fait sur le sujet un rapport qui expose les nouvelles dépenses encourues. L'arpenteur suggère de placer deux ou trois piquets sur les lignes latérales pour guider les colons et d'arpenter un chemin entre chaque cinq lots. Demande une copie des instructions du surintendant, afin de diriger l'arpenteur sans recourir davantage à lui (Sherbrooke). Envoie copie de la lettre à Bathurst et regrette d'être obligé par l'absence de fonds de renoncer à sa part de travail dans l'établissement des bords de la rivière Rideau. L'opposition constante de Rogers dans l'Assemblée, mais ne désire pas qu'il soit destitué avant d'avoir eu l'occasion de se défendre s'il est accusé. 27

Rapport de Ridout, arpenteur général, sur le mode d'arpenter les nouveaux townships, et les obstacles et l'augmentation de dépenses par des ordres venus du département du quartier-maître général. 31

Instructions aux arpenteurs, 2 novembre 1815. 40

Instructions à Sherwood, 24 février 1816, de tracer des terres en arrière de Crosby, Burgess, Elmsley, Montague et Marlborough. 43

Gore à Sherbrooke, 30 août. Transmet lettre et incluses de l'arpenteur général. 49

Ridout à MacMahon, 27 août. Transmet copie de la lettre de Sherwood disant qu'il a, pour des raisons données, renvoyé son détachement d'arpenteurs le 10 du courant. 51

Sherbrooke à Ridout, 12 août. Le surintendant ayant pris la direction des arpentages, il (Sherwood) ne se considère plus longtemps responsable, et il a licencié son détachement à Perth, le 10 du courant. 52

Digitized by Google

1817.

Gore à Sherbrooke, 11 novembre. Lui rapelle sa promesse, et demande qu'il fasse en conséquence émettre la somme de £1,500 pour acquitter les comptes des arpenteurs. Page 54

Myers à Gore, 23 novembre. Ecrit au nom de Sherbrooke, qui regrette de ne pouvoir avancer les £1,500 demandés pour les arpentages des nouveaux établissements jusqu'au 30 juin, date antérieure à son arrivée (de Sherbrooke). Son assurance ne couvrait que des avances pour services à venir, pour lesquels il fera des avances aussi libérales que le permettront les moyens restreints mis à sa disposition, sur la foi de remboursement à même les fonds provinciaux du Haut-Canada; des ordres à cet effet ont été donnés au secrétaire à Perth. Son Excellence apprend que des terres suffisantes pour tous ceux qui sont actuellement dans les établissements sur la Rideau seront bientôt arpentées; après cela les arpenteurs, ceux au moins venus du Bas-Canada, devront être discontinués. 56

Le même au même, 19 novembre. Sherbrooke a reçu de Bathurst des lettres encore plus énergiques qu'auparavant sur la question du retranchement; il doit, en conséquence, réserver l'aide aux nouveaux établissements du Haut-Canada. Un état des dépenses nécessaires pour les arpentages sur la rivière Rideau a été soumis à Son Excellence ; la situation de la caisse militaire ne permettra pas des avances jusqu'à la concurrence de cette somme, à moins qu'il n'y ait prompt remboursement. L'état indique que la dépense sera de £10 16s. par jour. 59

Gore à Sherbrooke, 16 décembre. Les moyens restreints à sa (Gore) disposition ; la cessation de l'aide de la caisse militaire depuis son (Sherbrooke) accession l'a privé d'une grande partie de ces moyens. Il avait supposé que les frais des arpentages exécutés sur la Rideau feraient partie des dépenses du département du quartier-maître général, puisque c'était pour l'établissement des troupes réduites; il espère pouvoir les payer, mais il n'en sera pas de même pour les frais encourus depuis cette période, et à moins que des avances ne soient faites à même la caisse militaire, les personnes employées auront raison de se plaindre. 61

Le même au même, 16 décembre. Sur l'avis du Conseil exécutif, tous les arpenteurs employés dans la province ont été renvoyés, parce qu'il n'y avait pas de fonds pour les payer.

Le même au même, 20 décembre. Transmet minute du Conseil exécutif concernant le transfert de la direction de l'établissement des troupes réduites au commandant des troupes. Appelle l'attention sur l'augmentation des dépenses qui devront être défrayées à York. Croit qu'il (Sherbrooke) approuvera le refus de la concession dans certains cas, tel que recommandé. 66

Minute du Conseil exécutif du 18 décembre. Les terres arpentées étant suffisantes pour les colons, recommande qu'il ne soit plus fait d'arpentages, mais que les nouvelles terres qui pourraient être requises soient prises des réserves de la Couronne déjà arpentées; signale des abus et recommande que certaines terres dont les surintendants ont pris possession ne leur soient point concédées. 68

Sherbrooke à Gore, 28 décembre (séparément). En lisant la correspondence il a pensé que le paiement des dépenses pour arpentages de terres dans le Haut-Canada lui (Gore) avait été réservé et des fonds placés à sa disposition. Il avait espéré que les difficultés auraient été aplanies par une offre de faire des avances qui seraient remboursées. Est désappointé de ce que son attente ne se soit pas réalisée. Dans ses lettres officielles il dit que ce sont les seuls moyens qu'il ait pour payer les arpenteurs. 72

Le même au même, 28 décembre. Lettre officielle dans le même sens que la précédente. Il paiera les dépenses d'arpentages à partir du 1er juillet, laissant aux ministres de Sa Majesté de décider si le déboursé

Digitized by Google

1817.

doit retomber ou non sur la caisse militaire. Regrette la précipitation avec laquelle le conseil a renvoyé les arpenteurs, car ce sont des soldats licenciés prêts à aller sur la Rideau au printemps, pour lesquels 50 ou 60 lots auraient dû être arpentés. Page 75

Extrait des minutes du Conseil exécutif du Haut-Canada concernant la source qui aurait dû pourvoir aux frais d'arpentages. 79

Ridout à Fowler, 10 juin 1816 (extrait), sur le même sujet. 81

(Ces deux documents furent envoyés par Sherbrooke comme preuve de l'entente que les frais d'établissement devaient être payés par le Haut-Canada.)

Gore à Sherbrooke, 14 janvier 1817. Regrette qu'un malentendu sur une question indifférente entrave les progrès de l'établissement. Eviter l'intervention de la législature jusqu'à ce que l'attention ait été appelée sur l'absence de fonds créée par la cessation de l'aide de la caisse militaire. 83

Le même au même, 14 janvier. Les mesures pour établir la colonisation sur la rivière Rideau; le manque de fonds est la cause du renvoi des arpenteurs. Soixante lots devront être arpentés si besoin en est; ils seront sous le contrôle exclusif de l'arpenteur général. Demande copie du contrat pour la vente, par les Indiens, de terres près de la rivière Rideau; s'il en existe d'autres, il devra obtenir l'autorisation d'étendre les titres indiens aux quatre townships récemment arpentés. 86

Le même au même, 24 janvier 1817. A reçu des questions de McDonald et des réponses de Drummond. Ne peut concilier la satisfaction que lui a donnée (à Sherbrooke) sa lettre (de Gore) du 30 décembre avec ses censures des minutes du Conseil du 18 décembre. Transmet minute du conseil sur cette partie de la lettre. Remerciements pour avoir confirmé le Dr Thorn dans le lot n° 1 de la 2e concession de Drummond. A divisé le lot n° 402 de la même concession en huit lots de 25 acres chacun pour les artificiers établis dans le village. Oliver est établi sur le lot 21 de la 2e concession d'Elmsley; comme son bac est utile à la colonie, le capitaine Fowler ne peut être confirmé dans la possession sans un ordre spécial du gouvernement. Des ordres ont été donnés à l'effet que les 60 colons qui n'en ont pas encore en reçoivent; mais il ne saurait être donné d'autre garantie de préparatifs immédiats, laissant les arpentages ultérieurs à l'ordre direct du gouvernement de Sa Majesté. 89

Rapport du Conseil, 22. Détails de l'établissement et attachement du conseil à ses engagements. 94

Extrait des questions du 5 février 1816 par McDonald à Drummond, et réponse concernant la quantité de terre devant être répartie aux surintendants. 100

Sherbrooke à Gore 4 janvier. Est bien aise de voir par la minute du 18 décembre qu'il ne se trompait pas en émettant l'opinion que les dépenses exigées pour l'arpentage des nouveaux établissements de la rivière Rideau devaient être à même les fonds à sa (Gore) disposition. Après que des terres du Rideau eussent été mises à la disposition du commandant des troupes pour y établir une classe particulière de personnes, il est extraordinaire que le Conseil exécutif recommande des changements sans consulter cet officier. Demande une note des concessions qui peuvent paraître susceptibles d'objection, afin que ces difficultés soient étudiées et réglées, et qu'il ne surgisse plus d'obstacles qui empêchent ces pauvres gens d'obtenir leurs concessions; il faut que cela soit bien entendu; les doutes devront être décidés par une autorité plus haute. Commente les différentes répartitions, et dit que l'allocation de terres aux surintendants a été sanctionnée par Drummond et Bathurst. 104

Gore au Conseil exécutif, 22 janvier. Transmet dépêche de Sherbrooke et demande que le Conseil donne toutes les assurances qui pourront être nécessaires pour convaincre les colons. 111

Digitized by Google

1817.

27 janvier, York. Gore à Bathurst (n° 51) Claus, fidéicommissaire des Six-Nations, a tiré pour six mois de dividendes, £275 12s. 5½d. Page 11

28 janvier, York. Le même au même (n° 53). Powell, qui a succédé à Scott comme président du Conseil, avait reçu la promesse de £400 par année; il a retiré trois trimestres de son traitement. 113

29 janvier, York. Gore à Bathurst (n° 54). Avait reçu instructions d'envoyer les dépositions sur lesquelles Selkirk avait lancé un mandat d'amener contre McGillivray. Toutes les procédures se passant dans le Bas-Canada, il ne peut pas remplir les instructions. 115

3 février, York. Le même au même (n° 55). A reçu de Sherbrooke une communication sur des matières se rattachant exclusivement à l'administration civile du Haut-Canada. Présume que son allusion à ses (Bathurst) dépêches a trait aux instructions données à l'administrateur du Haut-Canada, dans lequel cas les originaux auraient dû être envoyés. La fondation d'une école de pilotes serait en désaccord avec les préjugés des habitants de la colonie. Comment les phares sont administrés. Fera réserver à des fins navales les réserves de l'isthme près de l'île Drummond et le terrain non établi au débarcadère indien, près de la rivière Holland, lorsque les premières auront été achetées des indigènes. La pêche au saumon, sur les rivières Humber et Crédit, est protégée par la loi contre les abus; toute autre nouvelle loi ayant pour but d'empêcher les Américains d'acheter du poisson des Indiens pourrait paraître odieuse. 117

Incluse. Sherbrooke à Gore, 31 décembre 1816. Désire qu'il (Gore) soumette à la législature du Haut-Canada la question d'établir une école de pilotes, tel que suggéré par Bathurst, et que l'isthme près de l'île Drummond et Indian-Landing ou Gwillimsbury soient réservés à des fins navales. Les citoyens américains doivent être exclus de la jouissance exclusive de la pêche au saumon. 120

15 février, York. Gore à Bathurst (n° 56. Transmet requête de Campbell, l'un des juges de la cour du banc du Roi dans le Haut-Canada, demandant une augmentation de traitement; recommande la requête. 122

Inclus. Requête de William Campbell, un des juges de la cour du banc du Roi, Haut-Canada. 123

Etat comparatif des situations, fonctions et émoluments des juges dans les deux provinces canadiennes. 125

20 mars, York. Cameron à Talbot. Incluse dans Smith à Bathurst, du 18 novembre. *Voir* cette dernière.

24 mars, York. Gore à Bathurst. Dépêches reçues. Verra aux affaires qu'elles mentionnent. 128

7 avril, York. Le même au même. A jugé nécessaire de proroger la législature à cause des tentatives faites par des spéculateurs de peupler la province de citoyens des Etats-Unis. Le danger de leurs agissements "si on ne "se hâte de calmer l'esprit soulevé par les machinations de spéculateurs "en terrains en cette province, le gouvernement du roi sera toujours "exposé plus tard à acheter la tranquillité par le désagréable moyen "d'étouffer la sédition à l'aide de récompenses et d'encourager ainsi le "développement du mal". 129

Inclus. Résolutions de l'Assemblée pour l'admission sans réserve de colons des Etats-Unis, et à l'effet que les ordres au contraire soient rescindés. Que les réserves de la Couronne et du clergé soient vendues, et non données à bail comme aujourd'hui. 137

Discours de Gore en prorogeant la législature. 142

8 avril, York. Gore à Bathurst. En arrivant a trouvé un conseil d'officiers de milice prenant connaissance de réclamations d'allocations qui s'étaient accumulées. Depuis, le conseil, par suite de déplacements et de décès, s'est dissous sans faire de rapport, et il a fallu le reconstituer. Le rapport qui vient d'être fait porte la somme des réclamations à £28,784 11s. 6d. La milice se serait contentée de la solde et du logement ordinaires, mais l'officier

Digitized by Google

1817.

commandant a mis l'état-major de la milice du Bas-Canada sur le même pied de rations que les troupes régulières, en sorte qu'il a fallu en faire autant pour la milice du Haut-Canada. Il est à regretter que l'on n'ait pas adopté la mesure de suite afin de prévenir des réclamations restées en suspens; mais on a porté plus d'attention courtoise à la milice du Bas-Canada, et les gouverneurs administrant le gouvernement du Haut-Canada n'avaient pas le contrôle de moyens qui auraient dû aller de pair avec ceux du gouverneur du Bas-Canada. Si on hésite à obtempérer aux demandes, cela aura un très mauvais effet sur le peuple. Le changement n'était pas indispensablement nécessaire pour mettre en activité le zèle et la loyauté des miliciens, mais ils se croiront toujours sous le coup d'une injustice et seront jaloux de la distinction que l'on fait, entre eux et leurs co-sujets du Bas-Canada. Il ne peut demander à la législature de combler la lacune; durant la guerre, elle a fait tout ce qu'elle pouvait; en temps de paix, elle a donné aux victimes la compensation d'une pension. Recommande que le commandant en chef des troupes reçoive instructions de remplir, à même l'extraordinaire de la guerre, les réquisitions de l'administrateur du gouvernement, assez pour éteindre ces réclamations, ce qu'il croit nécessaire pour maintenir le respect et la confiance du peuple. Page 143

Inclus. Rapport du conseil chargé d'examiner les réclamations de la milice. 147

Liste des ordres généraux concernant la milice, depuis le 20 mai 1812 jusqu'au 26 décembre 1814. 150

Suivent les ordres, donnés au complet. 152 à 171

10 avril, York. Gore à Bathurst (n° 58). Transmet requête de McGregor demandant des terres sur la rivière Credit réservées pour les Missisaugas; la réserve n'a pas rempli l'objet pour lequel elle avait été créée, car pendant la pêche du saumon les Américains tentent les indiens avec des spiritueux ardents auxquels ils ne peuvent résister. L'établissement par un monsieur comme McGregor réprimerait cet abus. Si la requête est reçue avec faveur, la remise devra d'abord être faite à la couronne et le bail accordé pour le bénéfice des indiens. 172

Incluse. Requête de McGregor demandant des terres sur la rivière Crédit, ou ils élèveront des moulins, etc.; le paiement du bail serait appliqué au bénéfice des indiens; s'engage à ce que ses moulins ne nuisent pas à la pêche du saumon. 174

28 avril, York. Le même au même. Sur représentation de Buchanan, consul à New-York, il a reçu des émigrants d'Europe récemment arrivés à New-York et leur a réparti leurs terres, mais il n'a pas le pouvoir de leur accorder des provisions. Il a refusé d'en recevoir d'autres qui avaient résidé pendant quelque temps aux Etats-Unis, car quelques-uns des plus mauvais sujets de la province sont des gens de cette catégorie. Demande des instructions quant aux honoraires sur répartitions aux émigrants, à la demi-solde des officiers, etc. Buchanan fait des offres qu'il n'y a pas moyen de remplir. 177

8 mai, York. Gore à Bathurst. Envoie par McGregor, les lois adoptées, au nombre de dix. Observations sur les différentes lois. La dixième constitue la Banque du Haut-Canada en corporation. 181

Incluse. Liste des lois. 184

14 mai, York. Gore à Bathurst. Claus, fidéicommissaire des Six-Nations, a tiré les dividendes à partir du 1er janvier. 187

20 mai, York. Le même au même. Remercie pour congé; les arrangements pour le gouvernement provisoire seront les mêmes que ceux qui se font dans la Nouvelle-Ecosse en semblable occasion. S'embarquera à Québec aussitôt qu'il pourra y arriver. 188

Inclus. Arrêté du Conseil portant que, en l'absence du lieutenant-gouverneur, l'administration sera confiée à l'officier militaire supérieur. 190

Digitized by Google

1817.

21 mai, York. Gore à Bathurst. A accordé à Hale 800 acres au lieu des terres dont il a remis la possession. Page 193

22 mai, York. Le même au même. La disproportion des émoluments payés à l'inspecteur général des comptes provinciaux, le premier titulaire ayant occupé d'autres emplois qui étaient des sinécures. Recommande que le traitement soit de vingt schellings sterling par jour. 195

28 mai, York. Gore à Bathurst (n° 59). Transmet copie d'une lettre qu'il a envoyée à Sherbrooke, au sujet de laquelle il désire instructions. 197

Incluse. Gore à Sherbrooke, 28 mai. Bradish, employé au département des casernes, a demandé du terrain dans la colonie Rideau; ne peut assurer confirmation que Son Excellence accordera la concession, car son pouvoir (à Gore) est commun à celui du Conseil exécutif. Embarras au sujet de la requête de McCauley. 198

11 juin, York. Gore à Bathurst. A communiqué à Sherbrooke son congé (de Gore) et son intention d'assermenter administrateur l'officier militaire supérieur. Objections de Sherbrooke à cela. A nommé Samuel Smith administrateur pendant son absence (de Gore). Raison pour nommer le conseiller cadet. 200

Incluse. Sherbrooke à Gore, 31 mai. Doute de la convenance d'assermenter l'officier militaire supérieur comme administrateur pendant son absence (de Gore); les instructions de 1812 à cet effet sont annulées par des instructions plus récentes; demande copies de celles qui ont trait au Haut-Canada. 203

12 juin, York. Smith à Bathurst. A, ce jourd'hui, prêté serment et pris en mains l'administration du gouvernement du Haut-Canada. 211

23 juin, York. Le même au même. A reçu dépêche relative à l'intervention du gouvernement du Haut-Canada dans l'établissement des troupes réduites et des émigrants. Il empêchera l'intervention, mais cite le rapport du Conseil du 22 janvier pour expliquer la minute du 18 décembre. 213

7 juillet, York. Le même au même. Envoie les observations du procureur général sur les lois en vigueur relativement au mariage, avec exemplaire des statuts provinciaux auxquels elles se rapportent. 215

Inclus. Le procureur général à Cameron, secrétaire, 8 juillet. Transmet les statuts réglant la célébration des mariages par tous, sauf les quakers et les Juifs, qui sont gouvernés par les mêmes règles qu'en Angleterre. 216

Copies des lois gouvernant le mariage. 218, 231

7 juillet, York. Smith à Bathurst. A reçu avis indirect que la nomination de Boulton au poste de juge a été sanctionnée, pourvu qu'elle n'ait aucun rapport avec celle de son fils à la charge de solliciteur général. Boulton a accepté sans condition, mais il (Smith) ne s'est pas cru autorisé à envoyer la commission avant de recevoir de nouveaux ordres. 239

Inclus. Boulton à Smith, 30 juin. Remerciements pour la nomination de juge puisné, qu'il accepte sans condition, bien qu'il serait très content si son fils était nommé à la charge de solliciteur advenant le cas où elle serait vacante. 241

18 août, York. Smith à Bathurst. Annonce le décès de Jarvis, secrétaire de la province, et la nomination de William Jarvis, son fils cadet, en attendant de nouvelles instructions. 243

29 septembre, York. Le même au même. Envoie copies des lois. 244

2 octobre, Paris. Gore au même. L'attribution des réserves de la Couronne aux troupes licenciées et aux émigrants d'Europe, en conséquence d'une lettre de Sa Seigneurie (Bathurst); il a trouvé ce système en cours lorsqu'il a repris l'administration en 1815. Le cas de Cockburn, qui, voyant que la concession considérable qui lui était accordée sur la rivière Rideau mettrait obstacle au développement de cette colonie, l'a remise et a reçu des terres dans une autre partie de la province. Ne se souvient pas qu'un

Digitized by Google

1817.

officier ait reçu des terres ailleurs que sur la Rideau, sauf sur la recommandation du commandant des troupes. Page 205

9 octobre, York. Smith à Bathurst. Transmet documents relatifs à la cause d'Angélique Pilotte, déclarée coupable de meurtre d'enfant et condamnée à la peine capitale. Ne peut se rendre compte de l'intérêt qu'on lui porte, mais il a suspendu l'exécution de la condamnation jusqu'à ce que le prince régent ait fait connaître sa décision sur les documents transmis. 245

Inclus. Le juge Campbell à Smith, 18 septembre. Fait rapport au sujet de la condamnation d'Angélique Pilotte, à l'exécution de laquelle il a sursis jusqu'au 4 octobre, afin de donner le temps de voir si elle mérite ou non clémence. Un témoin a déclaré que son esprit était à peu près celui d'un idiot, ce qui a évidemment porté le grand et le petit jury et d'autres à la recommander comme étant un objet de compassion. 247

Autres documents relatifs à la cause. 250 à 276

17 octobre, Park Street. Gore à Bathurst. Appelle l'attention sur l'affaire du lieutenant-colonel Cameron, et recommande qu'il soit nommé en remplacement de Jarvis, décédé, au poste de secrétaire de la province. 207

(Annexée une copie de la réponse portant que Cameron sera nommé.)

1er novembre, York. Smith à Bathurst. Transmet une liste des fonctionnaires du gouvernement provincial nommés soit en Angleterre ou dans la colonie 277

Les pièces se trouvent dans la lettre de cette date. Liste avec renseignements détaillés sur les nominations et les dates, les attributions et émoluments des différents fonctionnaires de la province. 278 à 346

18 septembre, York. Le même au même. Talbot a l'intention d'en appeler au gouvernement de l'interprétation donnée par le Conseil exécutif à un ordre pour terres. Envoie rapport et autres documents relatifs à l'affaire. 347

Inclus. Pétition de Talbot. 348

Hobart, 15 février 1803 (extrait). Ordonnant qu'une concession de terre soit faite à Talbot à certaines conditions. 350

Rapport du Conseil sur la pétition, à laquelle est ajoutée la sanction de l'administrateur avec modifications. 353

Cameron à Talbot, 20 mars. Il doit remettre les honoraires dus par lui sur les terres. 359

Rapport officiel du Conseil exécutif sur la pétition de Thomas Talbot. 361

(Le rapport donne les détails des transactions se rattachant aux terres réclamées par Talbot.)

La célébration Talbot, qui eut lieu le 18 mars 1817, pour établir un anniversaire de la fondation de la colonie Talbot le 21 mai 1803. 370

8 décembre, Park Street. Gore à Goulburn. Son absence l'a empêché de répondre plus tôt à la lettre du 23 *ult.* A demandé à Battersby de retarder son départ afin d'être porteur de la commission à l'effet de prendre connaissance des pertes éprouvées pendant la guerre. 209

DIVERS, 1817.

Q. 323.

1812.

28 mai, Downing Street. Peel à Grece. Incluse dans Grece à Goulburn, du 3 février 1817. *Voir* cette dernière.

30 novembre. Requête de Grece. Incluse dans Grece à Goulburn, du 3 février 1817. *Voir* cette dernière.

1814.

26 janvier, Sunning Hill. Gore à Grece. Incluse dans Grece à Goulburn, du 3 février 1817. *Voir* cette dernière.

15 mars, York. Rapport de l'arpenteur général sur les lots adjoints aux sources d'eau salée dans Louth. Inclus dans Loring à Goulburn du 18 juillet 1817.

Digitized by Google

1815.
28 février. York. Loring à Merritt. Desire que Flummerfelt fasse des arrangements au sujet du lot qu'il a amélioré. Il (Loring) ne désire pas en disposer, mais dans les circonstances laisserait Flummerfelt l'acquérir. Page 161

Incluse dans Loring à Goulburn, du 18 juillet 1817.

15 mars, York. Certificat du président (Thomas Dickson) et du greffier (Ralfe Clouet) des sessions trimestrielles à l'effet qu'une dénonciation a été déposée contre Solomon Moore pour sa négligence à travailler les mines de sel dans Louth. Inclus dans Loring à Goulburn, du 18 juillet 1817.

5 août, York. Gore à Battersby (?). Incluse dans Battersby à Goulburn, du 10 juin 1817. *Voir* cette dernière.

23 août, Augusta. Relevé des pertes. Inclus dans requête du 20 juin 1816 *Voir* cette dernière.

1816.
26 avril, Londres. Battersby à Greenwood, Cox & C°. Incluse dans Battersby à Goulburn du 10 juin 1818. *Voir* cette dernière.

20 juin, Augusta. Requête de Susannah, veuve de Edward Jessup, fils, demandant compensation pour la destruction de bâtisses et l'occupation de ses propriétés par les militaires près de Fort Wellington. 99

Inclus. Etat des pertes, etc., s'élevant à £1,721 19s. 0d., daté 22 août 1815. 104

Requête à Gordon Drummond, 21 novembre 1814. En substance comme dans la requête du 20 juin 1816. 101

16 novembre, York. Gore à l'évêque (anglican) de Québec. Incluse dans la lettre de l'évêque à Gordon du 8 février. *Voir* cette dernière.

21 novembre, Bureau de la guerre. Merry à Greenwood, Cox & Co. Incluse dans Battersby à Goulburn, du 10 juin 1817. *Voir* cette dernière.

26 novembre, Londres. Greenwood, Cox & C° à Battersby. Incluse dans Battersby à Goulburn du 10 juin 1817. *Voir* cette dernière.

16 décembre, Londres. Battersby à Greenwood, Cox & C° (extrait). Inclus dans Battersby à Goulburn, du 10 juin 1818. *Voir* cette dernière.

1817.
4 janvier. Kingston. Wilson à Goulburn. En remboursant le traitement civil pour la période précédant le départ de Drummond, il a demandé qu'autorisation fût donnée de porter aussi le traitement militaire à son débit. Sherbrooke ne partage pas son opinion, mais si Bathurst abonde dans son interprétation (de Wilson) il demande que la difficulté soit aplanie. 271

9 janvier, Downing Street. Vansittart à Bathurst. Renvoie les documents qu'il suggère d'envoyer au conseil du commerce. 21

12 janvier, Downing Street. Bathurst à Robinson. Envoie les documents et a chargé Vansittart de le rencontrer au conseil du commerce. 22

14 janvier, Kingston. Loring à Bathurst. Envoie copies de lettres échangées entre lui et le secrétaire de Gore. Fait observer que pendant l'enquête au sujet de la concession, il n'a pas été permis de lui laisser entendre qu'il y avait des doutes à cet égard. On aurait pu en référer à sir Gordon Drummond, qui était alors à Québec. 108

Inclus. McMahon à Loring, 6 janvier 1817. Va transmettre au gouvernement sa réponse (de Loring), et n'a aucun doute qu'un occasion lui sera fournie d'expliquer les circonstances entourant la concession qui lui a été faite. 110

Loring à McMahon, 14 janvier. Regrette le retard qui va se produire avant qu'il lui soit donné de connaître la nature du rapport qui lui a valu la censure du secrétaire d'Etat. Attend avec hâte l'occasion de réfuter les assertions, dérogatoires à sa réputation, dont il a d'abord eu connaissance par la lettre du lieutenant-gouverneur. 112

14 janvier, Bureau de la guerre. Merry à Greenwood, Cox & C°. Inclus dans Battersby à Goulburn, du 10 juin 1817. *Voir* cette dernière.

Digitized by Google

1817.
16 janvier, Londres.

Alexander McDonell à Bathurst. Expose à favorable considération la situation des catholiques romains du Haut-Canada, qui sont au nombre d'environ 15,000, répandus dans une grande partie de la province. Les montagnards écossais se trouvent principalement dans la colonie de Glengary, mais plusieurs sont dispersés jusqu'à Kingston. Il faudrait six prêtres et huit ou dix instituteurs pour l'instruction religieuse et autre de ces colons, afin d'élever les enfants dans les principes de leurs pères. L'encouragement donné aux instituteurs d'émigrants, sans distinction de religion—c'est-à-dire £100 sterling par année et 200 acres pour les clergymen, et £50 et 100 acres pour les instituteurs—est tout ce que les catholiques du Haut-Canada doivent attendre. Il a l'intention d'établir une école pour l'instruction supérieure des fils de famille, afin de prévenir la nécessité de les envoyer aux Etats-Unis ou dans les séminaires du Bas-Canada; une gratification pourrait leur être faite comme celle qui est accordée aux écoles d'arrondissements protestants. La nécessité de pensionnats pour jeunes filles ; ceux qui existent actuellement sont dirigés par des Américaines qui élèvent les enfants dans les principes des Etats-Unis; quelques Sœurs ou religieuses anglaises pourraient être encouragées à déjouer ces tentatives insidieuses. Tout l'encouragement que les Sœurs demanderaient serait une petite pension à même le fonds des Jésuites jusqu'à ce qu'elles puissent s'établir elles-mêmes, avec une concession de terrains pour bâtir à Kingston ou ailleurs, et 200 acres dans les environs où elles pourraient se procurer le combustible et d'autres articles nécessaires. En dehors des huit écoles d'arrondissements, qui sont principalement dirigées par des ministres de l'Eglise établie, l'éducation de la jeunesse du Haut-Canada est entre les mains d'Américains, et consiste dans la lecture d'ouvrages "artificieusement imprégnés "des principes de leur gouvernement et de leur constitution, et qui pré-"sentent leurs héros comme des exemples parfaits de toute excellence "morale, tandis que nos hommes publics et particuliers y sont repré-"sentés sous les couleurs les plus odieuses". Le danger est grave, alarmant. Grâce à l'encouragement donné par lord Sidmouth en 1803, il (McDonell) a pu diriger l'émigration d'Ecossais catholiques vers le Haut-Canada, tandis que dans le même espace de temps des milliers d'Ecossais presbytériens et d'innombrables Irlandais catholiques ont pris la route des Etats-Unis, et non seulement ont été perdus pour leur pays natal, mais sont devenus ses ennemis les plus formidables et les plus invétérés. Page 117

Inclus. Mémoire concernant la proposition de diviser le diocèse catholique romain de Québec et de constituer chaque province en une juridiction spirituelle séparée, et les îles du Prince-Edouard, du Cap-Breton et de la Madeleine en une autre. Nul doute que l'évêque de Québec a envoyé à Rome la recommandation des personnes qui seront nommées vicaires apostoliques des nouveaux diocèses. L'évêque Plessis désignera sans aucun doute des hommes dignes et de loyaux sujets, mais il préférera naturellement des Canadiens. Comme la très grande majorité des catholiques du Haut-Canada et des îles est composée de montagnards écossais, et comme ceux de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick sont principalement Irlandais, des prêtres de leurs pays devront être chargés de leur direction spirituelle. Telle a été et telle est l'opinion des différents gouverneurs, et il n'est pas trop tard pour lui donner effet. 184

18 janvier, Londres.

Greenwood, Cox et C° à Battersby. Incluse dans Battersby à Goulburn du 10 juin 1817. *Voir* cette dernière.

23 janvier, South Street.

A. Macdonell à Bathurst. L'objet de sa visite est de choisir des instituteurs, et il est sur le point de partir pour l'Ecosse dans ce but. Avant son départ il voudrait avoir quelque renseignement sur le sujet mentionné dans sa lettre du 16. 187

Digitized by Google

1817.
3 février, Reigate. Grece à Goulburn. Désire démontrer les progrès réalisés dans l'espace de temps où Liverpool était secrétaire des colonies, et les lenteurs depuis. Envoie extrait de lettre de Peel et copie de sa requête. Demande une concession pour ses services. Page 89

Inclus. Peel à Grece, 28 mai 1812. Des instructions ont été envoyées à Gore à l'effet de lui concéder un terrain. Si Grece revient avant Gore, une lettre semblable devra être écrite à Sheaffe. 91

Requête de Grece à Sheaffe, 30 novembre 1812. 91

Gore à Grece, 26 janvier 1814. En son absence il ne peut intervenir dans la distribution des terres dans le Haut-Canada. Il enverra ses lettres (de Grece) au secrétaire des colonies. 93

3 février, Trésorerie. Harrison à Goulburn. Transmet requête de Wyatt pour traitement et allocations incidentes. 23

7 février, Vere Street. Halton au même. Envoie dépêches de Gore; il aurait demandé la permission d'expliquer un malentendu que Gore suppose exister au sujet de Cameron, s'il avait obtenu une entrevue que la mort de sa mère l'a empêché de demander. Les services de Cameron; en y mettant ses bons offices, Goulburn servira la cause de la loyauté, de l'humanité et du mérite. Peut confirmer les dires de Gore au sujet d'Elmsley House. 4

8 février, Brook Street. L'évêque (anglican) de Québec à Gordon. A reçu de Gore une lettre qu'il envoie. Il ne pense pas qu'il doive être traité plus mal que les autres conseillers exécutifs, en sorte que le travail peut être continué. 254

Inclus. Gore à l'évêque de Québec, 16 novembre 1816. Lorsque la concession de 12,000 acres fut faite, la déviation du règlement ne s'étendait pas à l'honoraire de la lettre patente, et sur ce point il n'y avait pas de discrétion dans le Haut-Canada. Il lui apprend ceci afin qu'il puisse demander à l'autorité compétente de sanctionner le même honoraire sur sa lettre patente que celui qui existe pour les lettres patentes accordées aux conseillers exécutifs. Toutefois, il ne faut pas qu'il y ait de retard. 255

12 février, Reigate. Grece à Goulburn. Il émigre au Canada pour améliorer la condition de sa nombreuse famille. Son désir est d'avoir une terre fertile près d'un marché; il croit que le côté sud de l'Ottawa serait un endroit favorable. Ses plans pour améliorer l'agriculture de la province et la rendre capable de nourrir les troupes et d'exporter ses produits. 94

14 février, Reigate. Le même au même. Au renseignement contenu dans la lettre du 13, il représente que Bathurst ne peut prescrire au gouvernement du Haut-Canada une étendue particulière de terres à être donnée. Cependant il demande une lettre au gouverneur afin de prévenir l'insuccès d'un long voyage. 97

28 février, Arlington Street. Camden à Bathurst. Demande un congé pour Gore, afin qu'il puisse voir à ses propres affaires. 65

1er mars, Grosvenor Street. Gordon et Drummond à Bathurst. Fait un exposé détaillé des mesures prises pour assurer l'état régulier de la concession accordée à Loring et dont on lui a demandé de se départir sur une preuve *ex parte.* Discute la question des réclamations faites par Moore et Flummerfelt, faisant voir la nature intenable de la réclamation de Moore, que celle de Flummerfelt a été satisfaite, et que toute la transaction a été régulière et honorable. 69

2 mars, Montréal. John Johnston à McNaghten. Incluse dans McNaghten à Goulburn, du 22 mai. *Voir* cette dernière.

5 mars. Whitehall. Adams à Goulburn. A payé à Powell son plein traitement de conseiller exécutif et de juge. Demande un ordre écrit autorisant ce paiement, pour l'apurement des comptes. 2

5 mars. Bayham Abbey. Camden au même (?). Il est d'importance que Gore reçoive, par le premier courrier, lettre et permis d'absence. Si la lettre se fait attendre, demande de retarder le départ du courrier. 66

Digitized by Google

1817.

7 mars. Londres. Drummond à Bathurst. A reçu lettre du 4 portant que la demande de Loring à l'effet que la substance de l'information qui a conduit Sa Seigneurie à agir lui soit envoyée. Comme il (Drummond) se trouve attaqué dans sa réputation, il demande qu'on lui envoie copies de toutes les communications qui se rattachent à l'affaire Loring. Page 79

14 mars, Bath. Le même au même. Ayant reçu l'assurance que l'interprétation défavorable qu'il (Drummond) avait faite de sa lettre (de Bathurst) n'est pas juste, il retire sa demande. S'il faut plus amples explications, il sera heureux de les donner, et il espère qu'on n'en viendra pas à une détermination adverse au sujet de la concession de Loring sans demander des détails qu'il (Drummond) peut fournir. 81

19 mars, Whitehall. Lack à Goulburn. A propos de ce qu'a fait l'Assemblée du Haut-Canada relativement à un intercourse commercial avec le Bas-Canada, les lords du commerce doutent qu'ils puissent se charger de faire les arrangements; dans tous les cas ils ne peuvent en arriver à une opinion définitive sur le sujet sans un rapport du gouverneur du Bas-Canada, qui doit être demandé. 11

19 mars, Ports. (Portsmouth)? Whitcher à Goulburn. Loring a reçu une concession voisine de celle de Felton, et un échange a été proposé pour la commodité de Felton. 273

22 mars, Trésorerie. Lushington au même. A reçu la lettre de Robinson transmise à la Trésorerie, avec la proposition des propriétaires des forges de Gananoque. Leurs Seigneuries sont d'avis que dans les conditions actuelles il ne serait pas à propos d'adopter la proposition. 24

26 mars, Bath. Drummond au même. A appris que Boulton, procureur général du Haut-Canada, a demandé la charge vacante de juge. A recommandé que Robinson, solliciteur général, soit promu à celle de procureur général, si elle devient vacante; renouvelle sa recommandation; les grands services rendus par Robinson. 83

2 avril, Londres. J. B. Robinson au même. Demande de Robinson d'être élevé au banc rejetée, à cause de ses conditions. Apprend que s'il n'y avait pas mis de conditions il aurait été nommé. Demande que le lieutenant-gouverneur reçoive instructions de nommer Boulton, si les conditions sont retirées, afin d'éviter les retards. 260

3 avril, Pimlico. Pringle au ministère des colonies. Présente une fille de Shaver, respectable aubergiste du Haut Canada. Elle a épousé un sergent Benson, qui l'a quittée, et elle demande un passage au Canada. 249

26 avril, Oxford Street. W. Colley, fils, à Bathurst. Demande l'emploi d'inspecteur. 67

29 avril, Dover Street. Perry à Bathurst. Offre ses services dans un emploi civil ou militaire. 250

6 mai, Islington. Pétition de Sarah Bishop: demandant un passage pour elle-même et quatre enfants afin d'aller rejoindre son mari au Canada. 47

7 mai, South Street. A. Macdonell à Goulburn. A engagé trois instituteurs catholiques: Richard Hammond, un Anglais, et John Murdoch et Angus Macdonald, Ecossais. 188

3 mai, Davies Street. Dr Stewart au même. Demande une entrevue. 268

9 mai, Vere Street. Halton au même. A reçu de Gore des dépêches, et il demande qu'on lui donne l'occasion de les remettre à leur destinataire. 6

12 mai, South Street. A. Macdonell au même. Lui remet un mémoire qu'il (Macdonell) lui a affirmé que quand même les émigrants catholiques établis au Canada seraient en état de pourvoir à leur clergé et à leurs maîtres d'école, le gouvernement ferait preuve de sagesse pour assurer la loyauté des instituteurs de la jeunesse et de ses guides spirituels, en contribuant à leur soutien, afin de donner une preuve tangible des dispositions libérales du gouvernement et de faire disparaître l'impression créée par les instructions, hostiles à leur religion, envoyées au gouverneur en chef. 189

Digitized by Google

1817.
16 mai, Arsenal Royal. Pilkington à Goulburn. Envoie plans des parties organisées du Haut-Canada. Page 251

21 mai. A. Macdonell au même. Présente Hammond, qui devra avoir une lettre pour le lieutenant-gouverneur du Haut-Canada, l'informant qu'il a été nommé instituteur catholique.

22 mai, Suffolk Street. McNaghten au même. Transmet, pour être communiquée à Bathurst, la lettre d'un monsieur qui était un de ses voisins en Irlande. Sa loyauté zélée. 192

Incluse. John Johnston à McNaghten, 2 mars. Ses services à Michilimakinak, etc. La destruction de ses propriétés au Saut-Sainte-Marie par les Américains, pour une valeur de £5,939, dont Prevost a recommandé le paiement. Il avait trop retardé à présenter sa réclamation au Conseil, mais Gore avait promis de la transmettre. Il prendrait la moitié du paiement en terres, l'autre moitié serait employée à bâtir. Son fils, qui servait à bord du *Lady Prevost*, a eu un bras cassé et reçu d'autres blessures; mais il n'a reçu ni solde ni pension. Ses craintes que le monopole exercé par les Etats-Unis dans le commerce des fourrures ne le laisse sans ressources. 193

7 juin, Packer's Court. A. Dixon & C° à Bathurst. Demande une lettre d'introduction auprès du gouverneur général du Canada et auprès du gouverneur du Haut-Canada pour Thomas Dixon. 85

9 juin, South Street. A. Macdonell à Goulburn. A appris qu'une allocation de £100 par année a été décrétée pour chacun des trois prêtres catholiques qu'il (Macdonell) a voulu faire venir au Canada; sa gratitude. Les prêtres et les maîtres d'écoles à destination du Canada ont-ils besoin de lettres du ministère des colonies, à part les instructions données au gouverneur? 197

10 juin, Whitehall. Adams à Chapman. Demande une copie des crédits budgétaires affectés aux concessions de terres et votés par le Haut-Canada. 3

10 juin, Londres. Battersby à Goulburn. Transmet des documents établissant ses services et les raisons pour lesquelles on lui a refusé le bénéfice dont jouissent d'autres officiers dont les corps ont été licenciés au Canada, et demande à Bathurst de s'intéresser à sa cause. 49

Inclus. Gore à Battersby, 5 août 1815. Envoie copie des procès-verbaux du Conseil au sujet des réclamations devant être communiquées au ministre des colonies. Il sera en mesure de faire connaître au ministre les différentes classes de réclamations (exposées dans la lettre) et les progrès de la colonie Rideau. 51

Merry à Greenwood Cox & C°, 14 janvier 1817. Avant que la réclamation de Battersby au plein paiement puisse être soumise, il doit signer un certificat attestant qu'il n'a ni demandé ni reçu de rémunération pour remplir les fonctions de commissaire au sujet des pertes. 54

Greenwood, Cox & C° à Battersby, 18 janvier. Envoie copies de lettres de Merry concernant sa réclamation (de Battersby) pour plein paiement. 55

Battersby à Greenwood, Cox & C°, 26 avril (extrait). Désire savoir pour quel espace de temps il peut recevoir plein paiement, mais ne se désiste pas de son droit à rémunération pour remplir les fonctions de commissaire. 56

Merry à Greenwood, Cox & C°, 21 novembre 1816. On présume que Battersby a reçu rémunération pour ses services de commissaire, et que le règlement des comptes de son ancien corps ne peut être accepté comme une raison qui le retient au Canada. 57

Greenwood, Cox & C° à Battersby, 26 novembre. Transmettent une lettre du ministère à l'effet qu'il (Battersby) ne peut recevoir traitement d'activité passé le 24 août dernier. 58

Digitized by Google

1817.

Battersby à Greenwood, Cox & C°, 21 novembre. Quoiqu'il ait rempli pendant huit mois les fonctions de président d'un conseil de district pour l'examen de réclamations, il n'a pas reçu rémunération de ce chef. Page 59

17 juin, Trésorerie. Harrison à Goulburn. Demande une copie de sa lettre sur une requête de Wyatt au sujet de sa destitution de l'emploi qu'il avait dans le Haut-Canada. 25

17 juin, Strand. Armstrong au même. Appelle l'attention sur la cause de Wylly; en attendant son règlement, demande un emploi pour lui. 39

25 juin, Londres. Battersby à Goulburn. Demande une réponse à sa requête de rémunération pour avoir rempli les fonctions de commissaire dans l'examen des pertes. 60

25 juin, Size Lane. Pringle à Bathurst. Une mise en accusation a été prononcée contre Gore pour libelle contre Thorpe. Demande que Gore reçoive ordre de revenir pour subir son procès. 252

26 juin, South Street. A. Macdonell à Goulburn. Remercie de l'attention portée à sa requête en faveur des fidèles confiés à ses soins. Se fera un agréable devoir de montrer à ces derniers la libéralité du gouvernement britannique. Des prêtres catholiques ne sont pas moins nécessaires dans le Haut-Canada que des maîtres d'écoles catholiques; l'urgence d'avoir des prêtres écossais pour cette province. Recommande les révérends James Sharp, John McDonald et William Chisholm. Si quelques prêtres et instituteurs comme il en faudrait étaient établis parmi les catholiques du Haut-Canada, il répondrait sur sa vie de leur loyauté et de leur bonne conduite. 199

Inclus. Mémoire du révérend Alexander Macdonell, vicaire général, daté le 15 juin. Ses services à l'égard des montagnards écossais qui sont allés s'établir à Glasgow et dans d'autres villes manufacturières; ses efforts, couronnés de succès, pour les amener comme colons dans le Haut-Canada; sa levée de miliciens pour la défense pendant la guerre et dont il a partagé les privations. 201

26 juin, Gower Street. J. B. Robinson à Goulburn. Le changement survenu dans ses circonstances rend nécessaire pour lui d'obtenir de meilleures conditions qu'il n'en aurait été autrement. Demande un billet de passage pour lui-même, madame Robinson et deux serviteurs dans un transport pour Québec ou Montréal. 262

28 juin, York. Ridout à Loring. Concernant une concession de terre. Incluse dans Loring à Goulburn, du 18 juillet.

2 juillet, Vere Street. Halton à Goulburn. Transmet requête de madame Susannah Jessup pour pertes subies pendant la guerre. 7

4 juillet, St. Martin's Lane. Mal. MacGregor à Bathurst. A apporté des dépêches de Gore. Aimerait avoir une entrevue au sujet d'une proposition qu'il a faite. 207

7 juillet, Grantham. Evaluation des améliorations de Moore, avec certificats. Incluse dans Loring à Goulburn, du 18 juillet.

7 juillet, Grantham. Affidavits de John Clark, de Louth, à l'effet qu'il a acheté le lot 5e dans la 8e concession de Pelham, pour sept dollars et demi de l'acre. Inclus dans Loring à Goulburn, du 18 juillet 1817.

7 juillet, Grantham. Déposition de Peter Flummerfelt, du township de Louth. Incluse dans Loring à Goulburn, du 18 juillet.

7 juillet, South Street. A. Macdonell à Bathurst. S'il obtient une concession de dix ou douze cents acres, il s'engagera à faire défricher la quantité requise et à établir un loyal sujet sur chaque 200 acres. En outre de ces autres services, il a payé le prix du passage de 20 personnes qui n'en avaient pas le moyen; comme ce sont pour la plupart des hommes de métiers, il désire les avoir près de lui, car ils seront utiles pour bâtir des églises, des écoles. Il a aussi un bail de onze ou douze lots des réserves du clergé, sur lesquels des gens sont établis. Si le bail était prolongé pour 50 ou 100 ans, lui et ses successeurs seraient en mesure de placer des veuves et

Digitized by Google

1817.

de pauvres gens qui désireraient vivre près de leurs amis. Si une vingtaine de réformés du 1er miliciens de Glengarry qui n'ont pas reçu de concessions parce qu'ils étaient trop pauvres pour payer les honoraires, les recevaient gratuitement comme les autres, ils seraient parfaitement satisfaits. Le lieutenant-colonel Chisholm, ancien administrateur de Gore, fait savoir qu'il a l'intention de venir au Canada avec une colonie de ses compatriotes; sa haute réputation. Page 208

8 juillet, Niagara. Affidavit de Dickson au sujet de la concession de Loring. Suit un certificat notarié. Inclus dans Loring à Goulburn, du 18 juillet.

9 juillet, Trésorerie. Harrison à Goulburn. Relativement à la proposition du Conseil du Haut-Canada d'employer le produit des biens des traîtres pour indemniser les victimes de l'invasion du Haut-Canada, Leurs Seigneuries approuvent. 26

11 juillet, York. Certificat de l'auditeur général concernant la concession de Loring. Inclus dans Loring à Goulburn, du 18 juillet.

14 juillet, York. Déclaration d'Addison (pas de date) à l'effet qu'il n'y a rien d'inconvenant dans la conduite de Loring relativement aux terres de Louth, avec certificat de Beardsley, notaire, daté Niagara, 8 juillet, et certificat de Smith, administrateur, 14 juillet. Inclus dans Loring à Goulburn, du 18 juillet 1817.

17 juillet, Bureau de la guerre. Merry à Goulburn. A reçu requête de Battersby relativement à son droit de plein paiement pendant qu'il était commissaire des postes au Canada. La coutume a été d'accorder traitement d'activité aux officiers licenciés à l'étranger jusqu'au moment de leur débarquement et deux mois après, pourvu qu'ils aient fait diligence ou qu'ils aient été retardés par leurs fonctions militaires. Dans l'espèce Battersby a été retardé par des fonctions civiles pour lesquelles il attend rémunération et ne peut, par conséquent, être tenu au traitement d'activité plus longtemps que s'il était retourné dans le cours ordinaire des choses. 33

18 juillet, Kingston. Loring à Goulburn. A reçu substance du rapport sur lequel Bathurst à basé ses instructions à Gore au sujet de sa propriété (de Loring) dans Louth. Il espère qu'en ce qui concerne sa conduite ses réponses sont satisfaisantes; mais pour ce qui est de la conduite du représentant de Sa Majesté et des officiers, il serait présomptueux de sa part de répondre. Il a répondu au rapport paragraphe par paragraphe; il y renvoie, ainsi qu'à Drummond, pour les parties du rapport auxquelles il ne lui serait pas séant de répondre. 114

Inclus. Transcription de la "substance de la dénonciation" au sujet de la propriété de Loring dans le township de Louth. Dénonciations et réponses en colonnes parallèles. 116

Autres documents se rattachant à la concession. 144

(Les pièces sont notées selon leurs dates.)

24 juillet, Carlton House. Arrêté du conseil nommant le Dr Strachan membre du Conseil exécutif du Haut-Canada. 13

24 juillet. Carlton House. Arrêté du Conseil désavouant une loi concernant le paiement des membres de l'Assemblée. 15

5 août, Trésorerie. Lushington à Goulburn. Transmet pour opinion de Bathurst, les comptes de Gore pendant les six mois finissant au 31 décembre 1815. 28

7 août, Chatterford. Mal. McGregor à Bathurst. Transmet une lettre non imprimée pour la circulation, mais pour la connaissance de Sa Seigneurie. N'a pas encore reçu réponse à la communication. 211

11 août, Harewood House. Lascelles au même. Recommande fortement Hale pour succéder à Gower (Gore) comme lieutenant-gouverneur du Haut-Canada, dans le cas d'une vacance. 167

Digitized by Google

1817.

14 août, Bureau de la guerre. Lukin à Goulburn. Battersby sera mis à demi-solde depuis le 15 décembre dernier, ce qui lui vaudra traitement d'activité à partir du moment de son arrivée. Page 35

16 août, Harewood House. Lascelles à Bathurst. Regrette que Hale, n'étant pas un officier général, soit inéligible à la charge de lieutenant-gouverneur du Haut-Canada; sa connaissance des affaires militaires. 169

26 août, Whitehall. Lack à Goulburn. Les lords du commerce renvoient les lois du Haut-Canada qui, à l'exception de celle concernant le paiement des députés, doivent être laissées à leur cours. 16

27 août, Trésorerie. Arbuthnot au même. Transmet la note d'un double paiement de Gore, et demande que des mesures soient prises pour son remboursement. 29

30 août, Trésorerie. Le même au même. Relativement à la lettre de Gore et au rapport concernant les réclamations non liquidées de la milice du Haut-Canada, les lords de la Trésorerie ont autorisé le commandant des troupes à en ordonner les paiements si vérification faite les comptes paraissent satisfaisants. 30

2 septembre, Bletchley. Battersby au même. Aura traitement d'activité jusqu'au 15 décembre. Demande de nouveau rémunération comme commissaire des réclamations pour pertes. 61

2 septembre, Chatterford. Mal. McGregor au même. Signale une communication faite à Bathurst et qui n'a pas encore eu de réponse, peut-être à cause de l'omission d'une formalité. 212

2 septembre, Tavistock Hotel. Nichol au même. Il s'est abstenu d'exposer personnellement sa cause, laissant ce soin aux documents officiels qu'il a apportés. Maintenant, il demande une entrevue. Gore a fait ou fera un rapport défavorable sur sa conduite; mais il espère ne pas être condamné sur des assertions *ex parte*, et il est prêt à faire face à une enquête. 215

15 septembre, Bletchley. Battersby au même. La raison pour laquelle il a reçu traitement d'activité pendant deux mois après son arrivée est l'autorisation donnée par le mandat du prince régent; c'est seulement ce que d'autres officiers ont reçu. Demande de nouveau rémunération comme commissaire; mais si Bathurst juge toujours que ce serait dévier des règlements établis, il demande qu'on lui donne, franc d'honoraires, une partie des réserves de la Couronne. 62

15 septembre, Tavistock Hotel. Nichol au même. Il désire vivement être entendu avant que Bathurst ne prononce sur son affaire. 217

18 septembre, Gardes à cheval. Torrens au même. Transmet, par ordre du commandant en chef, lettre et requête de Nichol, ancien quartier-maître général de la milice du Haut-Canada; Son Altesse Royale recommande la réclamation à favorable considération. 9

24 septembre, Tavistock Hotel. Nichol au même. Envoie deux requêtes et documents pour être soumis à Bathurst. L'absence de militaires amis qui auraient donné témoignage l'a forcé d'entrer dans plusieurs détails. Ses services; a vu plus et une plus grande variété de services que les Voltigeurs qui ont reçu demi-solde; de même pour Norton, qui a reçu un grade dans l'armée et une pension, et pour Dickson qui a reçu des terres et une pension. Ses services dans l'Assemblée sont consignés aux journaux de cette Chambre; détails de ces services et leurs bons résultats. Il est le seul officier de milice en service permanent, et il compare son cas à celui d'autres. 219

Incluses. Requête exposant les pertes subies par l'occupation de sa propriété pour un dépôt militaire et sa destruction subséquente par l'ennemi, et pour lesquelles il n'a pas été rémunéré. 223

Une seconde requête détaillant ses services militaires. 227

25 septembre, Tavistock Hotel. Nichol à Goulburn. A omis d'inclure une lettre du sous-commissaire général Turquand, qu'il envoie maintenant. 240

29 septembre, Bath. Armstrong au même. S'excuse de ce qu'il appelle de nouveau l'attention sur le cas de Wylly; mauvaises conséquences d'un retard. 41

Digitized by Google

1817.
30 septembre, Hastings. L'évêque de Québec à Gordon. Il doit y avoir malentendu au sujet de sa concession, car il a droit à 11,000 acres, pour lesquelles on ne devrait pas exiger des honoraires plus élevés que ceux qui sont demandés aux conseillers exécutifs, laissant 1,000 acres à être payées différemment. La surcharge devrait être remboursée. Page 257

7 octobre, Tavistock Hotel. Nichol à Goulburn. A oublié de dire qu'il était question d'établir à Chatham un fort poste militaire auquel Beckwick a recommandé qu'il (Nichol) fût attaché avec solde et allocation de son grade; fait connaître l'opinion de Beckwith sur son compte (de Nichol). 241

10 octobre, Bureau de la guerre. Merry à Goulburn. A reçu demande de renseignement au sujet de la rémunération donnée à Battersby comme commissaire au Canada, et de la durée de ses services en cette qualité. 36

2 novembre, Bath. Drummond à Bathurst. Recommande fortement Nichol, quartier-maître général de la milice, à favorable considération, en raison de ses services méritoires et de ses sacrifices. 86

17 novembre, Hants. Wentworth Loring au même. Recommande que le major Loring soit nommé secrétaire du Haut-Canada, en remplacement de feu M. Jarvis. 171

29 novembre. Merry à Goulburn. Battersby n'a été retenu en traitement d'activité que quinze jours plus tard que les derniers officiers de son régiment arrivés du Canada. 37

— novembre, Sergeants Inn. Opinions d'avocats sur la question d'admettre des citoyens des Etats-Unis aux concessions de terres dans le Haut-Canada. Leur avis est que des sujets des Etats-Unis ont le droit de prêter le serment d'allégeance et le serment de leur intention de résider, serment que le gouverneur ne peut refuser d'administrer; mais cela ne leur donne pas le droit d'occuper des terres, et pour ce faire ils doivent résider pendant sept ans dans la province. 18

3 décembre, Kingston. ——— à Bathurst. A moins qu'un système énergique ne soit adopté dans le gouvernement provincial et dans l'armée stationnée au Canada, ce pays devra bientôt former un Etat de la Confédération américaine. L'incompétence des généraux; l'armée occupée à défricher le sol; les postes jamais visités. Des travaux devront être entrepris sur les lacs d'en haut, et des ordres ont été donnés de visiter ces postes, ce pourquoi le district général fait de grands préparatifs, quoique l'auteur de la lettre ait fait des voyages de ce genre avec un commis et un patron de chaloupe, portant des provisions sur leurs dos. L'honnêteté des Indiens, mais on dépense £100,000 et quelque fois £150,000 pour leur donner en présents des articles dont ils n'ont pas besoin; les présents vont au bénéfice des Etats-Unis, dont les négociants les obtiennent des Indiens pour du rhum. Cette dépense pourrait être diminuée à £80,000. Suggère que trois officiers (de la marine et de l'armée) soient chargés de faire un rapport sur la distribution des présents. On a une peur effrayante de ces gens, qui sont aussi lâches que les Hottentots, et qui ne se montrent qu'après la bataille. L'immense dépense faite pour nourrir les Indiens pendant que l'armée retraitait, faute de vives. 42

10 décembre, Tavistock Hotel. Nichol au même. Objecte, pour raisons données, à la proposition contenue dans la lettre de Goulburn, pour un règlement de ses réclamations. Ses réclamations sont justes et honnêtes, et il n'est pas question de générosité, mais de justice. 242

13 décembre, Trésorerie. Harrison à Goulburn. Transmet requête de S. Smith, un membre du Conseil, sollicitant paiement de son traitement depuis le 30 novembre 1813 jusqu'au 13 octobre 1815. 31

15 décembre, York. Smith au même. Renvoie la lettre de la Trésorerie relative à un double paiement de traitement au lieutenant-gouverneur. 269

17 décembre, Tavistock Hotel. Nichol au même. Il part pour la campagne et envoie son adresse. 247

Digitized by Google

1817.
19 décembre. Brighton Street. Requête de James Roche, exposant ses services et ses pertes, et demandant 1,200 acres, des instruments aratoires et des rations, ainsi qu'un billet de passage pour lui et sa famille à destination d'York, dans le Haut-Canada. Page 264

24 décembre, York. Loring à Goulburn. Remercie Bathurst d'avoir accusé réception de son exposé du 18 juillet en réponse au rapport du Conseil exécutif, et a retiré les instructions qui l'avaient empêché d'obtenir possession de sa propriété. Le refus de Moore d'acquiescer à une évaluation quelconque a été la cause qu'il a soumis la valeur des améliorations à l'opinion de personnes compétentes. S'il existe des moyens constitutionnels pour ajouter une clause à une concession déjà complétée, il cédera à la Couronne une partie quelconque de la propriété qui pourrait être exigée pour le service de Sa Majesté. Ne peut pas admettre que sa conduite lui mérite la moindre censure, et il en enverra de nouvelles preuves si c'est nécessaire. 173

GOUVERNEUR INTÉRIMAIRE S. SMITH, LIEUTENANT-GOUVERNEUR SIR P. MAITLAND—1818.

Q. 324—1.

1816.
18 avril, York. Arrêté du Conseil concernant le commerce avec les Etats-Unis, accompagné d'une liste des impôts. Inclus dans Maitland à Bathurst, du 8 décembre 1818. *Voir* cette dernière.

22 mai, York. Arrêté du Conseil concernant le commerce avec les Etats-Unis. Inclus dans Maitland à Bathurst, du 8 décembre 1818. *Voir* cette dernière.

13 août, York. Arrêté du Conseil concernant la division des impôts. Inclus dans Maitland à Bathurst, du 8 décembre 1818. *Voir* cette dernière.

1817.
24 février. York. Ridout à Talbot au sujet de terres dans Harwich. Inclus dans Maitland à Bathurst, du 8 décembre 1818 (n° 12). *Voir* cette dernière.

1er octobre, York. Avis donné aux veuves de miliciens qui ont droit à des pensions, à l'effet que ces dernières sont en cours de paiement. L'avis contient une liste des veuves avec la somme payable à chacune, le nom et le grade du mari, l'endroit où il a été tué, etc. Pages 25*a* à 25*c*

1818.
5 janvier, Park Street. Gore à Bathurst. En conséquence du retard apporté par Thorpe à l'instruction du procès en libelle, il demande que sa démission de la charge de lieutenant-gouverneur du Haut-Canada soit acceptée. 109

10 janvier, York. Smith au même (n° 1). Claus, en qualité de fidéicommissaire des Six-Nations, a tiré leurs dividendes. 1

22 janvier, Park Street. Gore au même. Constate en consultant l'arpenteur général du Bas-Canada, que John Black, qui lui (à Gore) avait présenté une pétition dans le Haut-Canada en 1816, avait obtenu 50,000 acres. Le 1er novembre 1800 Liverpool avait ordonné qu'une concession de terres fût passée à Black dans le Haut-Canada au lieu du Bas-Canada, mais il avait retardé la concession, pensant que Sa Seigneurie avait été trompée. La Grande-Ile est une propriété particulière, appartenant aux héritiers du baron de Longueuil. La seigneurie de William Henry se trouve dans le Bas-Canada. A cause de la réputation de Black, toute nouvelle faveur aurait un mauvais effet. 110

26 janvier, York. Smith à Bathurst (n° 2). A reçu l'autorisation de payer à Richard Hammond, John Murdoch et Angus McDonald £100 sterling par année, chacun, comme instituteurs catholiques romains dans le Haut-Canada. 2

Digitized by Google

1818.
26 janvier, Park Street. Gore à Gordon. Renvoie lettre de Brock, qui a décidé de s'établir dans le Haut-Canada. Il est vrai que les émigrants d'Europe n'aiment pas s'établir sur la Rideau, parce que le sous-quartier maître général ne visite la colonie que par occasion. Le compte de Talbot est correct. Talbot ne retire aucun bénéfice de l'établissement du chemin Talbot et des townships de Bayham et de Malahide, qui est distinct de sa concession. Sera chagrin si on ne permet pas à Talbot de compléter l'établissement. La lettre de Brock devrait être communiquée à Bathurst.

Page 112

9 février, York. Smith à Bathurst (n° 3). Il n'a pas été concédé de réserves de la Couronne avant d'être autorisées par les instructions de Leurs Seigneuries à Drummond, confirmés par sir George Murray. Depuis lors ces réserves sont concédées indistinctement aux officiers, soldats et émigrants, en vertu d'un arrêté du Conseil. Il ne paraît pas avoir été concédé 1,200 acres à un officier supérieur quelconque; Cockburn a reçu l'autorisation d'établir quatre lots de 200 acres chacun; Gore seul peut expliquer la cause de cette concession exceptionnelle, mais il paraît incidemment que Cockburn a abandonné une localité avantageuse au profit de quelques émigrants ouvriers et a été placé ailleurs. Ne s'attribue aucun mérite d'avoir refusé de concéder des réserves de la Couronne, mais il a confirmé des concessions faites par Gore avant son départ. 3

10 février York. Smith à Bathurst (n° 4). Ce que l'évêque de Québec dit des concessions accordées aux enfants des conseillers exécutifs est erroné; chaque conseiller devait recevoir 6,000 acres lors du transfert du siège du gouvernement à York, et l'honoraire pour cette quantité devait être de £5 11s. par mille acres. Ce taux a été demandé à l'évêque pour les 6,000 acres, et le taux ordinaire pour le reste. Si c'est le bon plaisir du prince régent que l'évêque reçoive les 12,000 acres au taux de £5 11s. 0d., il faut que le receveur général reçoive l'autorisation de rembourser l'excédent. 6

12 février, York. Le même au même (n° 5). La requête de Nichol reçue; il faudra accorder toute l'attention possible au désir de Sa Seigneurie si une requête est faite à l'Assemblée en faveur de Nichol. 8

13 février, York. Le même au même (n° 6). Avis a été donné du désaveu d'une loi ayant pour objet de dédommager les membres de l'Assemblée. Cette loi qui, paraît-il, avait été votée en mars 1816, fut réservée,—en sorte qu'il ne peut, sans de nouvelles instructions, prolonger l'ordre de désaveu. Si l'erreur a été commise dans le Haut-Canada, il faut prendre des mesures pour que le Conseil exécutif en fasse l'examen avant la transmission des lois, afin de prévenir de nouvelles erreurs. 9

14 février, York. Le même au même (n° 7). Le chagrin causé par le décès de la princesse Charlotte Augusta. 11

16 février, York. Le même au même (n° 8). Transmet adresse du Conseil exécutif sur la concession accordée à Loring. Désire vivement, ainsi que les autres membres du Conseil, que l'explication de Loring paraisse aux archives avec le rapport qui a tant indigné Sa Seigneurie. 12

Incluse. Adresse, qui donne un compte rendu de l'occupation par Flummerfelt (Plummerfelt dans l'adresse) et par Moore, et de la manière dont la concession de leurs tenures a été faite à Loring. Elle recommande que des procédures judiciaires soient prises pour annuler la concession à Loring, afin que les deux septièmes du terrain soient accordés aux personnes envers lesquelles le gouvernement avait engagé sa parole. Alors il resterait, au cours d'un établissement de valeur, 500 acres qui seraient accordées à Loring. 13

21 février, York. Smith à Bathurst (n° 9). Transmet et recommande la pétition de madame Jarvis. 18

Digitized by Google

1818.

Incluse. Pétition de Hannah, veuve de William Jarvis, ancien secrétaire du Haut-Canada. Page 19

23 février, York. Smith à Bathurst (n° 10). A été obligé de convoquer la législature avant de recevoir l'opinion et les instructions de Sa Seigneurie au sujet de la prorogation de la dernière session. Ne croit pas que la répréhensible immixtion dans les réserves du clergé renaisse, mais il attend à ce sujet une déclaration des colons des Etats-Unis que l'on avait reçu instruction de décourager. Les lois relatives à cette question et les changements opérés à cause de la guerre. Le mouvement des intéressés qui ont eu la permission d'acheter de vastes étendues de terres des indiens de la Grande-Rivière a porté Gore à proroger l'Assemblée. En dehors de la Chambre ils ont trouvé un appui dans la personne d'un réformiste, Robert Gourlay, dont les déclarations ne sont pas moins incendiaires parmi une population ignorante; il n'a pas de propriétés dans la colonie, il est seulement connu comme parent de Dickson, le propriétaire d'un township de la Grande-Rivière; son insignifiance ne garantit pas contre les malheurs qu'il peut causer. Désire conseil d'avocat sur l'effet de la loi concernant l'admission indistincte de sujets des Etats-Unis. 21

26 février, York. J. B. Robinson à Smith. Incluse dans Smith à Bathurst, du 16 mars. *Voir* cette dernière.

28 février, York. Smith à Bathurst (n° 11). Envoie extraits des cahiers de l'auditeur des lettres patentes des terres pour concessions jusqu'au 31 décembre 1817. 48

Digitized by Google

1818.

Extrait des cahiers de l'auditeur des concessions de terres du Haut-Canada qui ont reçu le sceau de la province entre le 1er janvier et le 31 décembre 1817 inclusivement.

Comtés.	Nombre de concessions.	Districts.	Nombre d'acres.	Nombre total de concessions.	Nombre total d'acres.
York	42	Home	6,773⅓	42	6,773⅓
Durham Northumberland	294 29	Newcastle	59,800 11,600	323	71,400
Frontenac Hastings Lennox et Addington Prince-Edward	38 24 11 22	Midland	1,872⅔ & ⅓ 1,411½ 3,000 5,034	95	11,318¼ & ⅓
Grenville Leeds	8 23	Johnstown	1,574 4,500	31	6,074
Glengary Dundas Stormont	33 7 17	Eastern	6,055 2,434 1,549	57	*9,738
Prescott Russell	5	Ottawa	2,426	5	2,426
Lincoln	25	Niagara	3,882½	25	3,882½
Wentworth Halton	7 10	Gore	1,288 7,801⅓	17	9,089⅓
Middlesex Norfolk Oxford	36 5 9	London	11,708 1,601 2,400	50	15,709
Essex Kent	6 10	Western	1,034 2,620	16	3,654
			Total	661	140,064

* Il y a ici une erreur de 300 acres.

Erreurs exceptées. JOHN McGILL,
Auditeur général des lettres patentes des terres, Haut-Canada.

Bureau de l'auditeur général,
York, 1er janvier 1818.

Digitized by Google

1818.
— février,
Queenston.

Manifeste de Robert Gourlay aux habitants et propriétaires fonciers du Haut-Canada. Le but d'un précédent manifeste était d'obtenir des renseignements sur le pays pour l'avantage du peuple et du gouvernement de la Grande-Bretagne. Il avait pensé qu'il suffisait de corriger les erreurs de l'institution première, dans laquelle gît le principal obstacle à la prospérité de la province. Depuis il a changé d'idée; les habitants doivent demander une enquête sur la situation du pays.

L'attachement des hommes publics à l'ancien gouverneur Gore ; sa respectabilité personnelle, mais il riait dans sa barbe en voyant leur subordination, et pendant qu'il cassait le parlement d'une façon qu'on n'avait pas vue depuis les jours de Cromwell, il emportait des éloges qui lui assuraient une gentille retraite dans Downing street. Il ne désire pas jeter du mépris sur l'autorité constituée ; la bonté d'un gouvernement va de pair avec la conduite vertueuse du peuple, de sorte que le peuple du Canada doit prendre tout le blâme pour lui et voir là une leçon pour l'avenir. La réception donnée à Gore en arrivant à Londres ne laisse pas de doute sur la nécessité de l'enquête, car elle fait voir que la façon brutale dont le parlement canadien a été dissous a été représentée sous un faux jour, et les ministres se trompent fatalement sur les lois et la politique du pays. Depuis la révolution les trois quarts des colons ont émigré des Etats-Unis ; leur loyauté. Il est vrai qu'il y a des gens sans principes au Canada, mais les plus vilains viennent de l'Europe. Les lois du parlement impérial autorisaient la naturalisation d'étrangers, une contradiction de la déclaration fanfaronne d'un ministre de la guerre qui disait que l'allégeance ne peut pas être changée ; cite le texte des lois. Les bienfaits de la politique dont il est fier, car elle est celle d'une nation dont il fait partie. Compare l'incitation ainsi faite à une guerre de conquête qui force les hommes à changer d'allégeance. Quant à lui-même, il sera fidèle au gouvernement sous lequel il vivra, mais il ne faut pas se moquer du changement; une grande leçon morale est donnée à ceux qui ont déserté pendant la guerre, dont les propriétés ont été confisquées, et s'ils ont aidé l'ennemi ils seront pendus. La guerre a eu pour le Canada l'avantage de lui faire connaître sa force de résistance, et plusieurs des citoyens les plus honnêtes des Etats-Unis, voyant une démocratie qui n'est pas immaculée et dont les mauvais effets sont visibles, se précipitaient vers le Canada pour s'y établir. C'est alors qu'une barrière odieuse fut élevée. Ce n'est pas dans un but du moment qu'il appelle l'attention sur ce sujet, mais pour des raisons de principe. Les vrais principes de la constitution britannique par lesquels le peuple, s'il est vertueux, devient tout puissant, mais brident sa liberté en proportion de ses vices ou de son imbécillité ; la loi est au-dessus des hommes, et s'il est passé en axiome que le roi ne peut pas malfaire, ses ministres sont sujets à la censure et responsables envers la justice. La surveillance exercée a empêché ceux qui sont en autorité de faire servir leurs fonctions à des fins personnelles. Ceci a été négligé au Canada, et on en a vu les conséquences fâcheuses, mais la constitution n'est pas à blâmer. Il n'appartient pas au peuple du Canada d'être implacable, l'accusation portée contre l'ancien gouverneur Gore doit être retirée, et s'il ne cherche pas du sang, il peut arracher des larmes. La réprobation des masses pour les actes du gouverneur rendra ses successeurs plus circonspects. La province doit ou prospérer ou décheoir ; après avoir résisté à l'invasion, la population doit-elle souffrir un ennemi plus mortel ou le détruire? Il est vrai que si le Canada était uni aux Etats-Unis la propriété atteindrait le double de sa valeur actuelle, mais si une liaison libérale était établie avec l'Angleterre, et si au lieu d'un mesquin système de patronage et de favoritisme il y avait un système d'affaires, la propriété aurait dix fois plus de valeur que maintenant. L'ignorance

Digitized by Google

1818.

du peuple anglais au sujet du Canada ; le prince régent n'aurait jamais insulté les habitants de ce pays en offrant des biens confisqués pour indemniser les victimes de la guerre, s'il avait connu la vérité, s'il avait su qu'avec une bonne administration la propriété pouvait non seulement défrayer toutes réclamations, mais encore rapporter un joli revenu à l'Angleterre. Les rapports de townships qu'il a reçus dépassent grandement son attente et constituent une masse de renseignements de nature à faciliter l'enquête parlementaire, et il passera ces rapports à l'Assemblée, car il n'a jamais désiré les avoir pour faire des livres. Les engage fortement à insister pour une enquête et pour envoyer à Londres une commission dont les résultats devront être publiés avec les rapports de townships; cela briserait le charme et produirait des conséquences superbes sous tous les rapports. Les propositions absurdes faites par des gouverneurs. Conseille aux propriétaires fonciers de faire leurs propres affaires et de correspondre avec leurs amis d'Angleterre. Il connaît des centaines de cultivateurs qui viendraient ici avec de l'argent en poche, et il en connaît plusieurs des meilleurs et des plus riches qui sont allés l'année dernière aux Etats-Unis pour spéculer et qui pourraient être attirés au Canada si la maison était débarrassée de la vermine et des saletés. N.B.—Envoie un exposé condensé de la Liste des Droits et une formule devant servir pour pétition à la Chambre d'Assemblée. Page 26

16 mars, York. Smith à Bathurst. Encore copie de lettres du procureur général recommandant que Henry John Boulton soit nommé solliciteur général; il a fait cette recommandation avec l'assentiment du Conseil en attendant que le bon plaisir de Sa Majesté soit connu. Espère que la nomination sera confirmée. 49

Incluse. J. B. Robinson à Smith, 26 février. Pour raison d'affaires publiques importantes, la charge vacante de solliciteur général devrait être remplie. Recommande Henry Boulton. 50

29 mars, Sunning Hill. Gore à Goulburn. Transmet à Bathurst des lettres pour être remises à Sa Seigneurie après en avoir pris connaissance. Retourne à la ville demain, et transmettra le rapport sténographié, afin que son ministère (des colonies) soit en possession de tous les faits. 126

30 mars, Park Street. Le même à Bathurst. Appelle l'attention sur les procédures judiciaires prises par Thorpe et le verdict rendu contre lui (Gore) pour libelle, en conséquence de ses efforts zélés pour maintenir l'autorité de Sa Majesté dans le Haut-Canada. Fait un exposé très élaboré de la situation politique troublée du Haut-Canada, des efforts faits par Thorpe, Wyatt et Willcocks pour créer le mécontentement, et de la conduite de Firth en donnant témoignage de la publication d'un libelle, conduite mue par le fait d'avoir reçu un exemplaire d'un pamphlet en sa qualité officielle, et demande protection contre les conséquences des deux verdicts (celui de Wyatt et celui de Thorpe). " Ayant reçu le gouver-" nement du Haut-Canada dans un temps où cette province était agitée " par de graves décisions, et ayant, avec l'appui des ministres de Sa " Majesté, établi et confirmé la population dans des sentiments de " loyauté dont elle a donné des preuves indubitables, et ayant aujour-" d'hui démissionné quand le pays est tranquille, je m'en rapporte à la " justice de Vos Seigneuries pour sanctionner et indemniser ma retraite."

31 mars, Park Street. Le même à Goulburn. Envoie compte rendu sténograghié du procès Le Roi *vs* Gore. 114

(Ce compte rendu est introuvable.)

2 avril, Niagara. Discours de Gourlay aux propriétaires résidants du Haut-Canada. Conseille vivement des assemblées de townships afin de prendre des mesures pour corriger les abus. 91

6 avril, York. Smith à Bathurst (n° 13). L'Assemblée a voté le bill à l'effet de réglementer l'admission des marchandises, etc., produits des Etats-Unis Les droits prélevés sur certains articles, rejetés par le conseil; le chan-

Digitized by Google

1818

gement combattu par l'Assemblée. Le rapport de l'Orateur à l'effet qu'on ne s'attend pas à voir les affaires publiques avancer davantage. Demande de £8,000 par l'Assemblée pour l'administration de la justice et le gouvernement civil. A soumis la demande au Conseil exécutif et transmet la minute du Conseil, avec d'autres documents. Le Conseil, étant disposé à donner son assentiment à un bill ayant pour objet de pourvoir à l'administration de la justice et au gouvernement civil, a recommandé à l'Assemblée, dans sa réponse, de voter cette mesure; mais les députés se sont arrangés de façon à ce qu'il n'y eut pas quorum, en sorte qu'il ne pourra pas faire connaître sa réponse avant la prochaine session. Copies des adresses des deux Chambres sont annexées à celle envoyée au prince régent, en sorte qu'il ne les commente pas. L'ostensible n'est pas la raison réelle de la différence entre les deux chambres. Les amendements faits par le Conseil aux bills comportant la dépense de deniers publics s'ils ne sont pas autrement sujets à objection, ont été mis dans un nouveau projet de loi afin de sauvegarder les privilèges de l'Assemblée. L'amendement, qui fait le sujet du présent débat, a été déposé comme bill nouveau; mais parce que le receveur général a refusé de payer £100 à Jones, comme commissaire, sur l'autorisation de l'Assemblée, il est devenu une question personnelle et a conduit à la prorogation de la législature sans un bill des subsides, un bill pour l'intercourse avec les États-Unis, et sans un bill réglementant la disposition des biens confisqués. La paix susceptible d'être troublée dans la colonie par ces prétextes de privilèges. Espère être revêtu, avant la prochaine session, du pouvoir d'empêcher que les fonds soient fermés par un malentendu de ce genre.

Page 51

Incluses. Réquisition par l'Assemblée pour l'émission de £8,000, datée 27 mars. 56

Réponse de Smith à l'effet que la requête sans le concours de toute la législature est sans précédents; il ne peut faire l'avance sans que le bon plaisir de Sa Majesté ait été signifié. 57

Minute du Conseil sur la réquisition, convenant qu'elle doit être renvoyée à Sa Majesté. Le Conseil a consenti à ce que les dépenses contingentes soient soldées sur une adresse de l'une ou de l'autre des Chambres. 58

Adresse au prince régent, avec d'autres documents. 60 à 89

18 avril, York. Smith à Bathurst (n° 14). A fait connaître la conduite de Gourlay; recommande une poursuite à la première bonne occasion. 90

20 avril, York. Le même au même (n° 15). A ordonné de faire préparer une proclamation pour renseigner le public sur le sujet de la naturalisation des étrangers en cette province. Envoie un exemplaire de la proclamation, la lettre explicative du procureur général et le rapport du Conseil. 102

19 juin, Park Street. Gore à Goulburn. Ordre avait été donné, lorsque Drummond était président, d'accorder des concessions aux enfants de Claus. Claus demande que les enfants ne soient pas appelés à payer plus que le prix minimum des honoraires. 127

20 juin, York. Smith à Bathurst (n° 16). Envoie exemplaires des lois votées le 1er avril dernier. 103

Suivent les titres des lois. 104

22 juin, York. Smith à Bathurst. Dépêches reçues. 105

35 juillet. York. Le même au même (n° 18). Claus, fidéicommissaire des Indiens Six-Nations, a tiré leurs dividendes. 105*a*

11 août, York. Le même au même (n° 19). Avait reçu une lettre autorisant, au nom de Sa Seigneurie, une concession à Givins, laquelle lettre avait été renvoyée au Conseil exécutif, avec l'approbation duquel il a ordonné une concession de 600 acres à chacun des enfants de Givins, concession à être

Digitized by Google

1818.

confirmée par lettre patente dès que chacun d'eux aura atteint l'âge de 21 ans ou se mariera. Les honoraires devront-ils être exigés selon les règlements ou suivant les conditions favorables accordées aux enfants de Claus? Page 106

12 août, York. Smith à Bathurst (n° 20). La dépêche du 27 mai 1816, qui autorisait des concessions de terre à Robert Dickson et à des officiers servant sous ses ordres, ayant été perdue, en demande un double. 107

19 août, York. Maitland au même. A prêté serment le 13, et convoqué la législature pour le 12 octobre. Les deux Chambres s'étaient séparées au milieu d'une querelle, et l'Assemblée avait, par une adresse, voté £8,000. En convoquant la législature au mois d'octobre, l'Assemblée législative voudra en finir avant les mauvais temps et se livrera aux affaires, non aux querelles. Sur la question de constituer des églises paroissiales, il veut bien se rendre aux désirs de Sa Seigneurie, mais il y a des obstacles dont il donnera un aperçu ; ils ne sont pas sérieux, mais la présence de l'évêque de Québec est nécessaire. Il a visité les établissements, mais il a été désappoint en voyant la condition de celui de Glengarry, où de grandes parties des terres incultes sont en la possession de personnes absentes du pays, au détriment des colons qui sont de la bonne qualité, mais qui n'ont apporté ni fonds ni aucune notion de bien-être. Le conseil des terres s'est endormi sur une masse de requêtes; il devra le réveiller. Un homme du nom de Gourlay, mi-Cobbett mi-Hunt, a jeté la province dans la perplexité; une mise en accusation pour libelle contre le gouvernement a été prononcée contre lui ; il n'a pas grande confiance dans le résultat devant un petit jury, mais espère qu'il n'échappera pas aux conséquences d'un libelle contre un individu, conséquences qui le mettraient hors d'état d'agir. S'excuse de la hâte avec laquelle la lettre est écrite. Il a donné à un township le nom de Lady Georgina. 129

28 août, York. Maitland à Bathurst (n° 1). Annonce officiellement qu'il est arrivé le 12 et qu'il a prêté serment.

8 septembre, York. Le même à Goulburn. Demande que ses lettres soient envoyées dans un sac adressé à Moore, agent de paquebots à New-York, qui l'expédiera.

8 septembre. York. Le même à Bathurst (n° 2). Retard à décider des demandes de terres présentées par les soldats des compagnies de flanc de la marine provinciale et de la milice ; le Conseil, pensant qu'une décision est pendante relativement à une gratification de terres, demande la décision du prince régent. Il y a si longtemps qu'on fait espérer cette gratification, que le désappointement créerait du mécontentement. Si les concessions étaient accordées aux personnes en question, ce serait un acte de générosité qui ferait plaisir à la province et aux individus. En travaillant ferme, le conseil des terres a expédié une grande quantité d'affaires arriérées. 134

7 octobre, York. Ridout à Hillier, concernant des terres dans Harwich. Incluse dans Maitland à Bathurst, du 8 décembre (n° 12). *Voir* cette dernière.

7 octobre, York. Maitland à Goulburn. A tiré pour £210, somme déposée au ministère des colonies par 21 colons d'Irlande, sous la conduite de Richard Talbot. Ils se sont rendus dans le township de London pour être sous la direction du colonel Talbot, qui remboursera les £10 à chacun, et les quittances devront être transmises lorsque Talbot, les aura reçues. 136

Incluse. Liste contenant les noms suivants : John Talbot, Joseph Hardy, Geo. Foster, Thomas Howard, Samuel Long, Robert Kemp, Robert Ralph, John Silfton, Thos. Guest, Falliott Gray, John Gray, Francis Lewis, Benjamin Lewis, Charles Goulding, Wm Hoys, William Hackett, James Olive, Joseph O'Brien, William Geary, John Geary, William Geary, fils. 137

12 octobre, York. Maitland à Bathurst (n° 3). Transmet et recommande la requête de George Crookshank demandant la charge de receveur général rendue vacante par la mise de John McGill à la retraite. S'il existe des inten-

Digitized by Google

1818.

tions en faveur de Wells, ancien officier supérieur inspecteur de la milice, recommandé par Gore, il ne désire pas les contrecarer. Page 138

Incluse. Requête de Crookshank, 3 octobre. 140

19 octobre, York. Maitland à Bathurst (n° 4). Transmet discours et adresses à l'ouverture de la session. 142

Inclus. Discours et adresses. 143, 146, 150

26 octobre, York. Maitland à Bathurst (n° 5). Transmet copie de résolutions votées unanimement par l'Assemblée le 22. 153

Incluse. Résolution de l'Assemblée contre les réunions de délégués à une convention, usurpant les attributs de la législature; en même temps l'Assemblée reconnaît le droit de tous à pétitionner pour le redressement de griefs réels ou supposés. 154

30 octobre, York. Maitland à Bathurst (n° 7). Transmet adresse de l'Assemblée demandant des terres pour la milice en récompense de ses services pendant la dernière guerre; avec la réponse. 158

Incluses. Adresse, datée 22 octobre. 159

Réponse. 158*b*

9 novembre, York. Maitland à Bathurst. Demande billets de passage de deux instituteurs, l'un en destination d'York, l'autre de Kingston, pour des écoles à être établies d'après le système Bell. 160

12 novembre, York. Le même au même (n° 9). Transmet adresse de l'Assemblée demandant à connaître la décision prise au sujet du bill réservé de 1817 ayant pour objet d'établir une banque dans la province d'en haut. 161

Incluse. Adresse. 162

16 et 19 novembre, York. Adresse commune du Conseil et de l'Assemblée. Incluse dans Maitland à Bathurst, du 7 décembre. *Voir* cette dernière.

18 novembre, York. Robinson, procureur général, à Hillier, au sujet de la loi concernant le commerce avec les États-Unis. Incluse dans Maitland à Bathurst du 8 décembre (n° 13). *Voir* cette dernière.

28 novembre, York. Boulton à Maitland. Incluse dans Maitland à Bathurst, du 5 décembre 1818. *Voir* cette dernière.

5 décembre, York. Maitland à Bathurst (n° 10). Transmet requête de D'Arcy Boulton demandant paiement de son traitement depuis la date du bref le nommant un des juges du Haut-Canada. 164

Incluse. Boulton au même, 28 novembre, demandant paiement de son traitement depuis la date du bref le nommant juge dans le Haut-Canada, ce qui est d'usage; mais l'agent ne veut payer que depuis la date de l'émission des lettres patentes dans le Haut-Canada. 165

7 décembre, York. Maitland au même (n° 11). Transmet adresse de la législature demandant une partie des terres en friche de la couronne pour améliorer la navigation. L'inopportunité d'aliéner les terres de la couronne, ainsi que demandé, excepté avec une grande prudence. Si des terres de la couronne sont concédées les réserves ne doivent pas être aliénées, car cela ferait grand tort aux intérêts de la couronne dans la province. 168

Incluse. Adresse, 16 novembre, du Conseil et de l'Assemblée demandant une concession des terres de la couronne dont le produit sera appliqué à l'amélioration du Saint-Laurent jusqu'à Québec. 170

8 décembre, York. Maitland à Bathurst (n° 12). Relativement à la dépêche sur la question de garantir de toutes pertes les personnes qui se sont établies dans le township de Harwich, sur des terres supposées être vacantes, mais qu'on a plus tard constaté appartenir à des occupants antérieurs, il exonère l'arpenteur général de tout blâme et démontre les mauvais effets de concéder des terres à des personnes qui ne s'y établissent pas ni les cultivent. Suggère d'imposer une petite taxe sur ces terres, afin que leurs propriétaires soit induits soit à s'y établir ou à en disposer à des conditions équitables. Recommande la proposition à sérieuse étude. 172

Digitized by Google

1816.

Inclus. Ridout à Hillier, 27 octobre. Fait rapport de l'arpentage d'un chemin allant de Port-Talbot à Amherstburg. Sur le plan renvoyé par Burwell, sous-arpenteur, on a constaté que par un plan de 1815 des lots tracés par lui dans Harwich avaient été déjà concédés, non indiqués sur le plan de 1811 envoyé pour se guider. A écrit à Talbot à ce sujet. Page 175

Ridout à Talbot, 24 février 1817. Des lots dans Harwich, déjà concédés, à l'ouest de la ligne de communication, ne doivent pas être établis. 178

8 décembre, York. Maitland à Bathurst (n° 13). Législature prorogée le 27 octobre. Transmet exemplaire de son discours et liste des lois votées, dont une est réservée. Fait connaître les doutes qui se sont élevés dans son esprit au sujet de l'"Acte à l'effet de réglementer le commerce par voies de terre et de navigation entre cette province et les Etats-Unis d'Amérique", en vertu duquel des bâtiments appartenant aux Etats-Unis d'Amérique peuvent, de même que les bâtiments britanniques, transporter des marchandises d'un port canadien à un autre port du Canada. Demande une décision au sujet de cette loi, afin qu'il puisse recevoir instructions avant la réouverture de la navigation. "Il y a présentement 80 goélettes "employées sur les lacs, capables de porter, en cas de guerre, un ou deux "canons du plus gros calibre; sur ce nombre pas plus de dix appartiennent "à des sujets de Sa Majesté ou sont marquées par eux." 180

Discours à la prorogation. 186

Liste des lois. 189

Opinion du procureur général (J. B. Robinson), 18 novembre, sur un bill à l'effet de réglementer le commerce avec les Etats-Unis, faisant valoir des objections légales à ses dispositions. 194

Arrêté du Conseil, 18 avril 1816, suspendant l'opération de certaines dispositions de la loi concernant le commerce avec les Etats-Unis. 198

Liste des impôts et arrêtés modifiant les taux. 201 à 207

10 décembre, York. Maitland à Bathurst (n° 14). Les concessions de terres accordées aux officiers réformés de l'armée et de la marine dans les établissements militaires sont-elles exemptes d'honoraires, et l'exemption s'étend-elle aux soldats et marins licenciés? Il a lancé une déclaration portant qu'il ne sera pas accordé de concessions, sauf à la condition de remplir les conditions prescrites; espère qu'elle sera approuvée. 208

16 décembre, York. Maitland à Bathurst (n° 6). Relativement à la requête de Henry Boulton demandant la charge de solliciteur général, et à lui (Maitland) renvoyée, fait rapport que personne dans la colonie n'est plus compétent que Boulton pour l'emploi. 157

1819.

7 mai, Gower Street. John Francklin à Amyot. Le traitement de Boulton comme procureur général a été payé jusqu'au 11 février 1818, le bref le nommant juge est daté le 30 septembre précédent, en sorte que l'arrérage de paiement sera pour quatre mois et onze jours. 167

DIVERS, 1818.

Q. 324—2.

1818.

2 janvier, Ware. Nichol à Goulburn. Bathurst a promis de transmettre à la Trésorerie un mémoire, avec recommandation de le bien accueillir. Demande le renvoi des documents, pour qu'il puisse préparer le mémoire. 387

15 janvier, Black à Bathurst. Envoie pétition à laquelle il demande de donner prompte attention. 258

Inclus. Pétition adressée à lord Castlereagh, datée 2 janvier. Expose ses pertes et demande une concession de la Grande-Ile vis-à-vis Kingston

Digitized by Google

1818.

(apparemment l'île Wolfe, le nom ayant été changé en 1792), ou un affermage de la seigneurie de William Henry (Sorel). Page 259

Halton à Black, 15 février 1816. Gore ne peut renvoyer au Conseil exécutif la lettre de lord Liverpool datée 1er novembre 1810, sans en avoir reçu l'ordre du présent secrétaire d'Etat. 263

Black à Gore, 18 février 1816. Le retard mis à la livraison de la lettre de Liverpool provient de son absence (de Gore) et de l'existence de la guerre. Les ordres d'une administration sont exécutés par ses successeurs ; Liverpool fait encore partie de l'administration, et il n'a fait que déménager à trois portes du bureau de Bathurst. 263

Castlereagh à Craig, 31 juillet 1808. Un emploi doit être donné à Black en raison de ses services et des forts témoignages donnés en sa faveur par le Conseil et par les habitants de la province de Québec. 267

Liverpool à Gore, 1er novembre 1810. Une concession de 3,000 acres doit être faite à Black dans le Haut-Canada, aux conditions les plus favorables accordées dans cas. 268

Une note de Gordon demande le renvoi de la lettre précédente pour qu'elle soit enregistrée dans les livres. 269

Black à Bathurst. Pas de date. Espère voir Sa Seigneurie au sujet de sa pétition. 270

20 janvier, Trésorerie. Harrison à Goulburn. Relativement à la requête de Smith, conseiller exécutif, demandant paiement de son traitement depuis le 13 novembre 1813 jusqu'au 13 octobre 1815—comme le retard vient de sa faute ou de celle de son agent, et comme il n'a pas rempli de fonctions avant de recevoir le mandamus, Leurs Seigneuries ne peuvent recommander le paiement de la réclamation. 248

21 janvier, Conduit Street. Talbot à Bathurst. Envoie un mémoire au sujet de son établissement sur le lac Erié et demande une entrevue. 439

Inclus. Mémoire exposant en détail de ses (Talbot) services, les conditions de son établissement, les terres choisies et les dépenses qu'il a faites pour les améliorer. Aujourd'hui le Conseil exécutif du Haut-Canada donne une interprétation différente aux conditions de la concession, ce qui menace de le ruiner ; demande protection. 440

22 janvier, Ware. Nichol à Bathurst, mémoire. Sans son consentement on a pris possession de sa propriété pour usage public, et elle a été occupée jusqu'à ce qu'elle fut détruite par l'ennemi ; il n'a pas reçu compensation, ni pour le temps pendant lequel elle a été occupée, ni pour la perte causée par sa destruction. La réclamation a été examinée, et on a décidé que la somme était à peu près égale à celle qu'il demande. Par la perte de son établissement et pour avoir été rayé des listes de solde et de gratifications, il est tombé dans un état de dépendance. Pendant la guerre il a donné ses services au détriment de ses affaires, qui ont été ruinées ; ses services ont été reconnus. Demande rémunération pour ses services et ses pertes. 389

23 janvier, Grantham. Moore à Loring. Incluse dans Loring à Goulburn, du 4 avril. *Voir* cette dernière.

27 janvier, Tavistock Hotel. Nichol à Bathurst. Sa Seigneurie lui avait promis de transmettre, avec recommandation, une requête à la Trésorerie, demandant indemnité pour ses pertes et rémunération pour ses services. Afin de ne pas ennuyer Sa Seigneurie il a envoyé la requête directement à la Trésorerie ; et il sollicite une recommandation favorable. 393

29 janvier, Queenston. Affidavit de Beardsley. Inclus dans Loring à Goulburn, du 4 avril. *Voir* cette dernière.

9 février, Tavistock Hotel. Nichol à Bathurst. Insiste sur le règlement de sa réclamation ; n'est pas préparé pour un plus long séjour à Londres. Depuis longtemps les Etats-Unis ont réglé des réclamations semblables présentées par leurs citoyens. 395

Digitized by Google

1818.
10 février, Carlton House. Arrêté du conseil nommant William Claus membre du Conseil exécutif du Haut-Canada. Page 234

11 février, Abergavenny. Requête de Henry Bird, lt.-col., 87e régiment. Expose les services de son père chez les Indiens, qui lui ont donné une concession de 3,000 acres, approuvée par Haldimand. Les dépenses encourues pour défrichement, construction de maisons, etc., et pour cultiver la terre, dont on a subséquemment pris possession pour fins militaires, et dont il n'a reçu aucune compensation; demande rémunération et transmet les preuves. 271

Convention par McKee, Elliott et St.-Martin, datée 25 août 1784, pour la partie de la concession indienne à être donnée à Bird. 276

Convention par Bird acceptée par Agnes Hazell et Judith Hick, que le consentement du mari de madame Hazell, à l'effet qu'ils occuperont celle de ses deux maisons qui se trouve le plus au sud vis-à-vis l'île du Bois-Blanc, jusqu'à ce que la maison et le terrain attenant soient réclamés par lui ou ses héritiers aux conditions stipulées dans le contrat. 277

Robert Mathews et Cook, deux lettres datées 5 février et 3 juillet 1808, exposant les circonstances qui ont entravé la concession accordée à Bird, l'appropriation d'une partie de la propriété, l'indigence de la veuve et des orphelins, et recommandant la cause d'un camarade à la bienveillance de Castlereagh. 280

Croquis du terrain, ville de Malden, etc. 282*a*

Explication du croquis. 283

16 février, Conduit Street. Talbot à Goulburn. Lui demande de fixer une entrevue. 445

18 février, Conduit Street. Le même au même. Concernant les circonstances qui se rattachent aux terres que M. Stanton possédait autrefois. Comment elles ont été achetées, etc. 446

20 février, York. H. J. Boulton à Bathurst. Demande encore une fois la charge de procureur général et fait l'exposé de ses titres. 284

20 février. Windsor. W. Taylor à Goulburn. Transmet la requête du lieutenant colonel Bird au sujet de sa terre dans le Haut-Canada, requête que le duc d'York recommande à la favorable attention de Bathurst. 448

26 février, Conduit Street. Talbot au même. Comme il doit partir plus tôt qu'il ne s'y attendait, lui demande (à Goulburn) de fixer un moment très prochain où il pourra recevoir les dépêches de Bathurst. 449

4 mars, Charles Street. Black au même. Appelle l'attention sur sa pétition, avec un bref exposé des circonstances qui ont amené ses malheurs. 287

20 mars, Kingston. Wybault au même. Remercie d'avoir envoyé sa réclamation pour des terres dans le Haut-Canada. Retards dans les arrangements pris pour sa retraite. 453

28 mars, York. S. Chearnley à Bathurst. Se plaint de la façon dont il est traité par le gouverneur et les fonctionnaires de Québec, la maladministration et les gaspillages du département dans l'établissement des émigrants, l'absurdité de concéder des terres à des hommes privés de moyens; la conduite digne d'éloges des habitants et du clergé; ce dernier n'est pas assez nombreux; les hautes classes sont paisibles et bonnes. 315

30 mars, Tavistock Hotel. Nichol à Bathurst. La Trésorerie n'a pas encore rendu de décision sur sa réclamation. Demande une entrevue. 397

— avril Black à Goulburn (pas de date). Expose au long les raisons pour lesquelles il a retardé de se servir de la lettre de Liverpool en réplique à la réponse de Bathurst à sa requête, "comme je n'ai pas, dans l'espace de "six ans, pris des mesures pour profiter de la recommandation, que j'ai "reçue de lord Liverpool, d'une concession de terres dans le Haut-

Digitized by Google

1818.

"Canada, lord Liverpool ne peut s'empêcher de juger cette recommanda-
"tion comme non avenue." Ses efforts impuissants à se faire rendre justice. Page 299

4 avril, Edinburgh. Hall à Gordon. Est content d'apprendre que Bell a reçu le traitement promis par le gouverneur du Haut-Canada. Il a fait savoir au procureur général d'Ecosse que Taylor préférait s'établir à Osnaburg (Osnabruck) plutôt qu'à Argenteuil, et il a demandé que le nom du rév. J M. Henderson fût inscrit comme ministre de la congrégation et surintendant d'une académie à Argenteuil. 338

4 avril, VilliersStreet. Loring à Goulburn (?). Envoie des pièces justificatives qui, croit-il, feraient disparaître l'impression défavorable que Bathurst a de luiau sujet de transactions de terrains. Pour obtenir une disculpation il s'est soumis aux frais considérables d'un voyage dans une saison inclémente et à la séparation de sa famille plutôt que de différer la solution par correspondance. 346

Inclus. Solomon Moore à Loring, 23 janvier. Il est satisfait de l'évaluation que ses voisins ont faite de ses améliorations; il sera prêt le 1er mars à livrer la place. 349

Des certificats établissant l'authenticité de la signature, etc., sont annexés. 350

Affidavit de Beardsley attestant les offres faites par Loring à Moore. Cette déclaration se termine comme suit: "De fait le déposant déclare "que, d'après la façon dont le dit Loring s'est conduit en cette affaire, du "commencement à la fin, il est convaincu de la parfaite intégrité des "intentions du dit Loring dans l'espèce, que ce dernier a agis vis-à-vis "du dit Moore non seulement avec justice, mais avec générosité." 352

9 avril, Temple. Firth à Bathurst. Apprend de Baldwin qu'il avait passé contrat pour la vente de sa (Firth) résidence d'York à raison de £1,100. Cette résidence est louée au gouvernement moyennant £130 livres par année, en sorte que la somme ne représenterait qu'un loyer de 8 ans au prix de vente, car elle a coûté £1,750; ce serait, pour lui, une perte de £650. Les sacrifices qu'il a faits en acceptant un emploi au Canada. Il laisse la question d'achat à la sage décision de Sa Seigneurie. 332

La réponse, ne portant ni signature ni date, est à l'effet que lord Bathurst ne pourrait traiter la question de la rémunération de ses (Firth) pertes, ni contrecarrer les mesures prises par le gouvernement colonial au sujet de l'achat de la résidence. 335

9 avril, Charles Street. Black à Goulburn. La cause du retard mis dans la livraison de la lettre de lord Liverpool: elle n'a été présentée qu'à l'arrivée de Gore, dont la lettre est en ce moment devant le secrétaire d'Etat. 290

9 avril, Panton Street. Charles Sheriff à Goulburn. Remercie pour la lettre de Bathurst. Son frère et son fils ont pris la mer; demande un duplicata qui sera présenté par eux, car il sera probablement attardé en Ecosse. 428

10 avril, Grafton Street. Scott à Bathurst. Présente le major Loring. L'auteur de la lettre est le capitaine Loring, M. R. Si ce n'est pas incompatible avec le règlement, il demande que le capitaine Loring ait une entrevue pour expliquer son affaire. 429

Inclus. Le capitaine Loring à sir William Scott. Son frère le capitaine Loring est venu pour exposer sa cause au sujet de terres qui lui ont été concédées dans le Haut-Canada, et il désire la soumettre personnellement à Bathurst. 430

10 avril, York. Requête de Stephen Steward demandant la charge de receveur général en remplacement du titulaire actuel qui a demandé sa retraite. 339

18 avril, Amirauté. Barrow à Goulburn. Relativement à la demande de passages pour le duc de Richmond et sa compagne, ainsi que pour Maitland et sa famille, à destination du Haut-Canada dans le navire qui portera sir John Sherbrooke, l'amirauté désire connaître les noms et le rang de tous ceux qui s'embarqueront. 229

Digitized by Google

1818.

22 avril, Charles Street. Requête de John Black à Bathurst. Expose de nouveau ses réclamations, la cause du retard qui a fait déclarer ses réclamations déchues. Parle des témoignages rendus à ses services par différentes autorités civiles et militaires, et demande un règlement favorable afin qu'il puisse partir pour Québec avec son fils à bord du bâtiment *Hunter*. Page 292

22 avril, Villiers Street. Loring à Goulburn. Ne veut pas insister sur un nouveau sujet auprès de Bathurst pendant la grave maladie de son fils, mais son esprit serait soulagé s'il recevait le plus tôt possible communication de la décision de Sa Seigneurie. 355

24 avril, Whitehall. Hobhouse au même. Transmet, pour être envoyé en Haut-Canada, le pardon d'Angélique Pilotte, convaincue de meurtre dans le district de Niagara. 242

27 avril, Limnulary. Mathewson à McNaughton. Envoie requête pour être présentée à Bathurst; désire avoir autant de terres que possible dans le Haut-Canada. 364

Incluse. Requête de Mathewson, exposant ses services et demandant une concession de terres. 366

(La requête est datée de Glenarm).

12 mai, Tavistock Hotel. Nichol à Bathurst. Demande une audience au sujet des retards mis à sa réclamation à la Trésorerie. 398

26 mai, Glengarry. Révd. A. Macdonell à Bathurst (personnelle). Les traitements du clergé et des instituteurs pour les habitants catholiques du Haut-Canada n'ont pas été payés, par suite, dit l'administrateur, du manque de fonds, la législature n'y ayant pas pourvu. L'embarras de ces personnes, qui ont quitté leur pays natal et qui sont aujourd'hui sans moyens de subsistance. Si ordre était donné de les payer à même la propriété des Jésuites, ils auraient un soulagement immédiat et les habitants catholiques seraient convaincus que leur clergé et leurs instituteurs sont soutenus par la générosité du roi indépendamment des fonds provinciaux. A déjà exprimé l'opinion que les fonctionnaires publics de la religion doivent pour vivre compter sur le gouvernement de Sa Majesté plutôt que sur leurs auditeurs, et il insiste maintenant sur ce point. 370

28 mai, Londres. Black à Goulburn. Relativement à la réponse de Bathurst, qui déclare ne voir aucune raison de changer d'opinion, il dit que la preuve de son affaire existe à Londres et qu'elle est accessible ; mais pour obvier à la difficulté, il demande une pièce de terre dans les nouveaux townships du Bas-Canada. A son arrivée à Québec, il donnera des garanties pour l'accomplissement des conditions. Les jalousies dont il a souffert ; ne peut croire que Bathurst et lui (Goulburn) soient mus par de pareils sentiments ; aussi ne peut-il penser que Bathurst va le laisser partir sans un ordre formel pour une partie de terres ou autrement. 304

29 mai, Villiers Street. Loring au même. Relativement à sa demande de terres à titre d'officier réformé, il est impossible d'établir tous les motivés dans une lettre officielle ; c'est pourquoi il prie qu'on lui donne l'occasion de répondre aux objections avant d'envoyer une réponse officielle. En recevant sa terre en dehors des établissements militaires, il a abandonné la qualification de provisions, etc.,—une économie considérable pour le public. 356

Incluse. Requête officielle, même date, demandant qu'en qualité d'officier réformé sa concession de 1,000 acres se trouve en dehors des établissements militaires dans le Haut-Canada. Transmet une lettre faisant voir que Sherbrooke consent à cette proposition. 357

Cockburn à Loring, 16 janvier. Sir John Sherbrooke n'a pas d'objections à ce qu'il (Loring) reçoive sa terre en dehors des établissements militaires. 359

2 juin, New Street. Edward Ellice à Goulburn. Demande un règlement de la réclamation du col. Nichol, qu'il ne connaît que par la renommée de ses services. 326

Digitized by Google

1818.

Incluse. Nichol à Ellice, 1er janvier. N'a pas reçu de réponse à sa demande; insiste pour un règlement. Page 329

4 juin, Tavistock Hotel. Nichol à Bathurst. Continue d'insister sur le règlement de sa réclamation pour services et pertes. 399

5 juin, Amirauté. R. W. Hay à Goulburn. Sera très obligé s'il (Goulburn) peut s'assurer que quelque chose peut être fait dans son ministère (des colonies) en faveur de la personne mentionnée dans la lettre, incluse, de lord Elgin. 230

Incluse. Elgin à Hay. Expose et recommande l'affaire de William Bell, qui a été pendant 18 ans au service du roi dans le Haut-Canada. 231

8 juin, Devon. Capitaine Thomas W. Stewart à Bathurst. Fait un appel en faveur d'une négresse qui lui a donné un refuge ainsi qu'à deux autres officiers qui avaient été retenus comme otages et s'étaient enfuis de Philadelphie. Une récompense de £100 chacun avait été promise pour leur capture, mais la négresse les a servis fidèlement jusqu'à ce qu'ils fussent échappés. 432

16 juin, Gardes à cheval. Torrens à Goulburn. Transmet copie de lettres du lieutenant Sutherland, à qui des terres ont été cédées dans le Haut-Canada, et qui demande un passage pour Québec en considération de ses 42 ans de services. 239

Incluse. Sutherland à Torrens, 15 juin, pour un passage, etc. 240

17 juin, Trésorerie. Harrison à Goulburn. Transmet minutes des lords de la Trésorerie dans l'affaire du lieutenant-colonel Nichol. 249

Incluse. Minute du 2 juin. Bien que la nature de ses pertes ne diffère pas de celle des pertes d'autres réclamants, ses services lui méritent d'être porté sur l'état de force pour gratifications militaires. 250

18 juin, Devon. Stewart à Goulburn. A reçu accusé de réception de sa lettre à Bathurst; mais comme la plus grande prudence est nécessaire pour garantir la sécurité de la personne en faveur de laquelle il a sollicité une récompense, il ne peut indiquer la résidence directe de la négresse avant d'avoir reçu des nouvelles d'Amérique, car il est possible qu'elle ait changé de résidence. Remerciements à Bathurst pour les bonnes intentions de Sa Seigneurie à l'égard de cette femme. 436

18 juin. Exposé (pas de signature) des désirs de Loring au sujet de la situation des terres auxquelles il a droit en qualité de major en retraite. 360

19 juin, Whitehall. Commission du commerce à Goulburn. A reçu onze lois (300-310) votées dans le Haut-Canada en février, mars et avril 1817. Celles portant les numéros 300 et 308 sont mises de côté pour plus ample examen. Les autres doivent être laissées à leurs cours. 236

21 juin, Trésorerie. Harrison au même (personnelle). La lettre officielle (*voir* date du 17) démontrera ce que la Trésorerie a fait dans l'affaire Nichol. Le retard est venu du désir qu'avaient Leurs Seigneuries d'aller plus loin, mais elles n'ont pu en trouver le moyen. 252

24 juin, Bureau de la marine. Commissaires de la marine au même. Transmet copie de lettre, de Lewis, agent à l'Anse de Cork, déclarant qu'il n'a jamais entendu dire que Talbot emmenait avec lui des serviteurs à Québec à bord du *Brunswick*, jusqu'au jour où les colons furent embarqués, alors que ces serviteurs furent aussi reçus à bord. 244

Lewis aux commissaires de la marine, 19 juin. Explique ce qui a eu lieu avec Talbot au sujet de ses serviteurs auxquels on n'a pas refusé passage. 245

30 juin, Bureau de la marine. Bowen à Goulburn. Présente Tepping, lequel désire une entrevue au sujet d'un neveu qui est officier de marine dans le Haut-Canada. 307

15 juillet, Brimpton. De Puisaye au même (en français). S'est abstenu de pétitionner au sujet de ses propriétés et a laissé s'écouler 18 mois afin de donner tout le temps nécessaire pour obtenir des renseignements. A son âge et avec

Digitized by Google

1818.

une santé délabrée, il ne s'attendait pas à survivre à ce temps. Envoie un extrait qui rappellera la nature de ses réclamations. Page 423

Inclus. Extrait (en français). Le gouvernement a pris possession de sa propriété sur la rivière Niagara pour en faire un hôpital militaire et a occupé sa maison à York, qui fut détruite par un incendie. comme propriété publique. Pour ni l'une ni l'autre il n'a été payé ni reçu compensation. 425

1er août, Tavistock Hotel. Nichol à Bathurst. Est reconnaissant de la décision de la Trésorerie dans son affaire, quoique cette décision ne fut pas aussi favorable qu'il se croyait en droit de l'attendre; demande une concession des terres de la couronne pour lui permettre de se refaire des pertes qu'il a subies. 403

1er août, Whitehall Place. W. D. Adams à Goulburn. L'auditeur lui a demandé des explications au sujet des nominations de Powell comme juge en chef et de Smith comme conseiller exécutif, et au sujet de l'autorisation de payer à Baby tout son traitement pour 1815 et 1816, quoiqu'il ait été absent pendant une partie de cette période. Demande l'autorisation nécessaire pour qu'il puisse régler ses comptes. 224

Inclus. Certificat de Gore à l'effet que deux ans (1815 et 1816) de traitement sont dus à Baby, qui s'est absenté une partie du temps avec la permission de Drummond. 225

11 août, York. Le sergent Brown à Goulburn. Transmet à Bathurst une requête dont l'objet n'est pas au pouvoir de l'administration provinciale. 308

Incluse. Requête à Bathurst, 10 août. Ayant dépensé son avoir en frais de voyage depuis la France pour se faire colon dans le Haut-Canada, il a obtenu l'occupation temporaire de terres confisquées; demande possession permanente. 309

Permis d'occuper des terres confisquées décrites, daté 5 août 1818. 311

Certificats de service (deux). 312

(Dans le certificat du lieutenant-colonel Wells il est dit qu'il s'est offert volontairement de se mettre à la tête d'une cause perdue, au siège de Badajos, en avril 1812.)

17 août, Tavistock Hotel. Nichol à Bathurst. Sollicite une réponse à sa requête demandant des terres, car il a hâte de retourner en Haut-Canada. 406

19 août, Kew. Taylor à Goulburn. Appelle l'attention sur la requête de Bird, envoyée en février pour examen. 450

21 août Cupar Fife. James Wilson à Bathurst. Fait rapport que Gourlay, qui a fait une tournée politique dans le Haut-Canada, est du village de Craigrothie, et que son père était un spéculateur en terres qui est devenu banqueroutier. Le fils avait loué une ferme de son père, mais il s'est enfui parce qu'un mandat d'arrestation était lancé contre lui; en Angleterre il s'était établi sur une ferme, mais il s'est querellé avec son propriétaire, a été privé de la ferme et s'en est allé au Canada. C'est un homme sans principes, désespéré, et peut devenir au Canada un aventurier dangereux.

24 août, Tavistock Hotel. Nichol à Goulburn. Ne s'attendait pas à recevoir des terres à d'autres conditions que celles qui sont accordées aux officiers militaires, mais appelle l'attention sur les pertes qu'il a subies par le fait qu'on a pris possession de sa propriété, lesquelles pertes s'élèvent à £10,000. 407

25 août, Ver. Street. Halton au même. Il a souvent reçu, d'habitants du Haut-Canada qui ont aidé à défendre la province, des lettres demandant si on a l'intention de les indemniser des pertes causées par la guerre qui a ruiné plusieurs d'entre eux. Lui rappelle le rapport fait en juillet 1816 par la commission chargée d'établir ces pertes; mais on n'a pas encore donné de secours, ce qui crée beaucoup de mécontentements. Il ne fera d'observations qu'au sujet d'une seule de ces réclamations, estimée par les commissaires à £5,906 16s. 4d. pour fournitures et travaux. Il connaît l'ordre qui existe au sujet des biens-fonds confisqués, mais il peut

Digitized by Google

1818.

s'écouler bien des années avant de trouver les acheteurs, ou, s'ils peuvent être trouvés, les terres peuvent ne point produire la sixième partie des pertes, car les biens-fonds confisqués sont sujets aux dettes des propriétaires qui se sont enfuis, et les frais devront s'accumuler. Plusieurs lettres mentionnent que les citoyens des Etats-Unis qui ont subi des pertes pendant la guerre et dont plusieurs résident en vue des Haut-Canadiens ont depuis longtemps reçu rémunération de leur gouvernement. Peut-il faire rapport qu'une requête sera adressée au parlement en faveur des victimes du Haut-Canada? Page 219

25 août, Downing Street. Goulburn à Taylor. Regrette le retard survenu dans l'affaire Bird; elle est maintenant débarrassée de ses entraves, et la requête a été envoyée à la Trésorerie, dont il espère communiquer bientôt la décision. 451

28 août, Whitehall Place. Adams à Goulburn. Répète sa demande de soumettre à l'auditeur des autorisations au sujet de certains traitements débités dans son compte, afin de faire régler ce dernier. 226

4 septembre, Tavistock Hotel. Nichol au même. Accuse réception de la décision de Bathurst sur sa requête demandant des terres; cette décision étant finale, demande qu'on lui donne les recommandations nécessaires pour Maitland. 411

9 septembre, Tavistock Hotel. Le même au même (personnelle). Rectifie une erreur au sujet d'un droit de tonnage mentionné dans une lettre précédente. 412

11 septembre, Clonmell. Le major Nicholls au même. Comme les honoraires sur les concessions de terres étaient très considérables quand il a quitté le Haut-Canada, il désire savoir si dans le cas présent la terre sera donnée sans frais d'honoraires, et s'il peut se procurer la concession avant que la réduction ait lieu. Demande les formules nécessaires pour requête. 413

6 octobre, Tavistock Hotel. Nichol au même (personnelle). Transmet documents relatifs à l'affaire de madame Bostwick, veuve du lieutenant-colonel Bostwick, dont il a parlé avec détails dans une communication officielle à sir Francis de Rottenburg. La situation précaire de la veuve. 415

Inclus. Même date. Exposé des services du col. Bostwick. 416

17 octobre, St. James. Kirkland à Bathurst. Transmet, pour examen, une requête du capitaine Archibald McLean, ci-devant de la milice incorporée du Haut-Canada. 344

22 octobre. Tavistock Hotel. Nichol à Goulburn. Est enchanté d'apprendre que Bathurst est favorablement disposé à l'égard de la réclamation de madame Bostwick. Envoie un extrait de la lettre de de Rottenburg sur les services de Bathurst. 419

Inclus. De Rottenburg à Nichol, 21 octobre. Si Goulburn veut se renseigner sur le mérite du lieutenant-colonel Bostwick, il (de Rottenburg) lui fera de ses services distingués un compte rendu satisfaisant. 421

25 octobre, Chatterford. Mal. McGregor à Goulburn. Il s'adresse encore une fois à Bathurst au sujet des terres indiennes sur la rivière Crédit, et il demande que ses observations soient transmises. 1. Les terres n'ont pas été concédées aux Indiens, comme il est dit dans la lettre de Bathurst à Gore, mais elles faisaient partie de leur propre territoire. 2. Ils ont retenu possession des bords de la rivière Crédit pour avoir le droit exclusif de la pêche, aujourd'hui envahie par les blancs, tant Canadiens qu'Américains, qui, sous prétexte de trafic, brutalisent les Indiens au moyen de spiritueux délétères qui les font mourir graduellement et les auront bientôt exterminés. 3. L'avantage qui en résultera pour les Mississaugas si son offre est acceptée, car non seulement ils seront protégés, mais ils en retireront un revenu permanent qui leur procurera nourriture et vêtements. 4. L'avantage au point de vue de la province. Il va construire des moulins qui coûteront £20,000 et qui auront pour résultat de faire cultiver des terres maintenant incultes. Si on le désire, il entrera dans plus de détails et donnera satisfaisantes garanties des engagements qu'il pourra contracter. 372

Digitized by Google

1818.
Sans date. Chisholm au même. Le révérend Alex. Macdonell a-t-il été élevé au rang d'évêque au Canada ? Page 320

3 novembre, Lac du Riz. Requête des colons du township de Smith demandant le remboursement de leur dépôt et de la moitié de leurs dépenses depuis Montréal. 381

7 novembre, Geneva. J. Drummond à Goulburn. Recommande Malcolm MacGregor pour une étendue de terre en Canada. 324

11 novembre, Mountfort Place. M. C. Cotton à Bathurst. Demande un emploi dans la colonie. 321

18 novembre, Clatterford. MacGregor à Goulburn. Envoie une lettre écrite le mois dernier, mais retenue jusqu'à ce qu'il pût l'accompagner de recommandations; en inclue une de Drummond, député de Perth, laquelle, avec une autre du général sir Charles Asgill, précédemment transmise, doit amplement suffire. Si sa présence est nécessaire au bureau, il est prêt à s'y rendre. 376

Incluses. Bathurst à Gore. Ne désire pas se mêler des concessions aux Indiens sur la rivière Crédit. 377

Requête de MacGregor à Gore, demandant à affermer des terres indiennes sur la rivière Crédit pour y construire des moulins, etc. 378

5 décembre, Clatterford. MacGregor à Goulburn. A propos des termes suivant lesquels il demande des terres sur la rivière Crédit, fait connaître les conditions auxquelles il s'engagera. 383

19 décembre, Trésorerie. Arbuthnot à Goulburn. Relativement à la lettre de Halton, agent du Haut-Canada, dit que la somme de £5,906 16s. 4d. pour fournitures n'a pas été payée. Robinson, commissaire général, ne peut donner aucun renseignement, mais dit qu'avant son départ du Canada toutes les réclamations avaient été invitées par avis public et que chaque réclamation véritable avait été réglée. 253

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google